

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 1 — 1er JANVIER 1902

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901).

9e ANNÉE N° 1 1er JANVIER 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS TRÈS IMPORTANT

On peut s'abonner à la *Chronique médicale* en remettant la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe arrondissement. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut, à l'adresse ci- dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement la somme de *douze francs* avant le 1er janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sans avis contraire de leur part : cet avis devra nous être parvenu avant le 8 janvier 1902.

A nos Lecteurs. — Notre Programme pour 1902

Nous ne retiendrons pas longtemps votre attention. Notre profession de foi se concrétera dans cette phrase banale : « Nous ferons tous nos efforts pour continuer à mériter votre bienveillante et encourageante sympathie. »

Dans l'année qui vient de s'écouler, nous avons tenté quelques innovations que nos lecteurs ont paru goûter : en créant la rubrique, qui justifie bien son titre, de : *La Chronique par tous et pour tous*, nous avons entendu accorder l'hospitalité la plus large à nos collaborateurs, connus ou inconnus, estimant que chacun peut apporter sa contribution, si modeste soit-elle, à l'édifice commun. Nous avons plaisir à constater que nous avons eu très rarement à éliminer de la mauvaise « copie ».

Nous aurions eu garde de négliger pour cela la *Correspondance médico-littéraire*, plus spécialement réservée aux ques-

tions d'un intérêt moins général et qui prêtent moins à la controverse ; ce n'est pas notre faute si nous ne lui donnons pas une plus grande extension, et si nous devons retarder, pendant des mois, la publication des réponses qui nous sont adressées. Malgré les quatre numéros exceptionnels, contenant 16 pages de plus, que nous avons publiés cette année, la place nous manque pour donner satisfaction à tous nos correspondants dans un délai raisonnable. Que le nombre de nos abonnés augmente sensiblement et l'amélioration matérielle de la revue s'ensuivra.

C'est surtout la partie iconographique à laquelle nous voudrions donner tous nos soins. Jusqu'ici nous nous sommes attaché à ne reproduire que des documents (portraits, autographes, etc.) ; nous voudrions faire mieux désormais. Grâce à l'obligeant concours, qui nous est assuré, du très distingué conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, M. Henri Bouchot, et du conservateur du musée Carnavalet, le très aimable et entre tous compétent, M. Georges Cain ; grâce aussi aux nombreux amateurs et collectionneurs qui ont bien voulu nous permettre de fouiller dans leurs cartons, nous espérons remettre au jour des pièces peu connues ou qui même n'ont jamais été livrées à la publicité.

La partie iconographique ne sera, néanmoins, comme par le passé, qu'un accessoire. La *Chronique médicale* continuera à être la revue de médecine la plus variée, contenant le plus grand nombre d'articles originaux et celle qui donne la plus grande place à la littérature et à l'histoire. Par l'énumération, très incomplète, des travaux qui nous sont parvenus pour être publiés en 1902, nos lecteurs jugeront si nous émettons une affirmation trop aventureuse. Nous en restituons, d'ailleurs, tout le mérite à nos fidèles et dévoués collaborateurs.

La liste ci-dessous comprend les principaux travaux qui sont en notre possession ; il nous en est promis un bien plus grand nombre :

La vie pathologique du grand Roi, par M. Louis Delmas ;

Les Goncourt et la pleurésie phtisiogène, par M. le Dr Michaut ;

L'histoire de l'opothérapie, par M. le Dr L.-Léon Archambault ;

La maladie du Dauphin, fils de Lous XV ;

L'impuissance de Ferdinand VI, roi d'Espagne, par M. C. Stryienski ;

La pratique obstétricale des Hébreux, par M. le Dr Schapiro ;

La possession d'Auxonne (1661), d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien Nass ;

La mort d'un artiste : Jules de Goncourt, par M. le Dr Michaut ;

Les médecins dans l'histoire de la Révolution (Assemblée législative), par M. le Dr Miquel-Dalton ;

La balnéothérapie et l'hydrothérapie dans les fièvres : un précurseur inconnu de Brand, par M. le Dr Louis Murat ;

Les idées de Mirabeau en matière d'hygiène infantile, par M. le Dr Caradec (de Brest) ;

Les marques de la virginité, d'après les Anciens, par Desfonandrès (pseudonyme) ;

La vie à Paris sous la Restauration, d'après la correspondance d'un *évadé* de la médecine, etc., etc., par le Dr Cabanès.

Les Originaux de la Médecine

Une étrange requête du sieur de Blégny, Fondateur du premier journal de médecine.

(D'après un document inconnu de ses biographes.)

Dans une spirituelle notice, pleine de particularités curieuses et généralement ignorées, que M. le Dr Dureau, bibliothécaire de l'Académie de médecine, a lue (1) naguère devant la *Société historique du VIe*, notre savant collaborateur a fait allusion à un épisode de la vie, très accidentée, du sieur de Blégny (le fondateur du premier journal de médecine, ne l'oublions pas), sur lequel nous sommes en mesure, par bonne fortune, de fournir quelques détails complémentaires.

En juin 1693, de Blégny avait été arrêté et conduit à la prison du For-l'Evêque, rue Saint-Germain-l'Auxerrois. M. Dureau, qui signale le fait, ajoute qu'il n'a pu trouver trace des pièces de procédure, malgré d'actives recherches. Sans prétendre suppléer à cette lacune, nous allons donner une brève analyse d'un factum que nous avons eu sous les yeux et qui porte ce titre : *Au Roy et à Nos seigneurs les commissaires députez par Sa Majesté pour l'exécution de l'Edit du mois de mars 1693, concernant l'ordre hospitalier du Saint-Esprit.* Nous devons l'obligeante communication de cette pièce à l'érudit libraire-expert, M. Auguste Voisin, qui nous a été d'un aide si précieux dans la plupart de nos recherches rétrospectives.

Tout d'abord, ce factum nous fait connaître la date exacte de l'arrestation de Blégny : 4 juin 1693. Ses papiers avaient été saisis et mis sous séquestre. Entre autres faits, on l'accusait de s'être mêlé, « dans des conférences qu'il tenait clandestinement, chez lui, tous les vendredis, d'expliquer physiquement les mystères de la religion chrétienne ». Accusation calomnieuse, puisque dans l'examen de ses papiers, au dire du prévenu, ne s'étaient trouvés que « des témoignages infaillibles de la pureté de sa foy, de la ferveur de son zèle et de la droiture de ses intentions ». Au surplus, on n'avait qu'à lire le texte de son testament, pièce qui n'était pas destinée á la publicité, pour trouver une preuve certaine « du bon état de sa conscience et de la juste résolution qu'il a prise de vivre et mourir dans les plus saintes maximes de la doctrine chrétienne, catholique et romaine ».

De Blégny prétend, au reste, que, dans ses conférences, il n'a traité de rien autre chose que des « secrets de la médecine ». Ces conférences ont été tenues à portes ouvertes, pendant plus de quinze ans. Les « nouvelles découvertes, concernant la connaissance et la guérison des maladies », ont été les seuls sujets qu'il se soit permis d'aborder, conformément aux ordres de S. M. et de M. Daquin, premier médecin du Roi.

Mais on avait adressé à notre aventurier un reproche plus grave, et il nous en instruit sans embarras : on lui faisait grief d'avoir in-

(1) Cf. *Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris*, janvier-juin 1900.

stitué des conférences dans sa maison de Popincourt (1), au faubourg Saint-Antoine, et d'en avoir chargé plusieurs ecclésiastiques, en révolte contre l'autorité de l'Eglise.

En réalité, Blégny avait loué une partie de sa maison de santé à un certain abbé des Housseaux, qui pouvait n'être pas, en effet, très orthodoxe. Mais le propriétaire devait-il être rendu responsable des opinions de sou locataire? Et quel locataire ! un monsieur « qui avait furtivement enlevé ses meubles, après avoir causé dans sa maison un scandale extraordinaire ! »

« La condition des seigneurs et des propriétaires serait bien malheureuse, observe judicieusement l'inculpé, s'ils étaient responsables de la conduite de leurs fermiers et de leurs locataires ; nul ne voudrait acquérir à cette condition. »

Jusqu'ici, de Blégny n'a énuméré que des griefs accessoires ; le véritable motif de son arrestation nous semble plutôt être le suivant, dont il aura plus de peine à se justifier.

Les ennemis du sieur de Blégny l'accusaient d'avoir fait construire une maison hospitalière sans permission, et d'y avoir, de son autorité privée, fait édifier une chapelle.

L'hôpital en question, nous le connaissons déjà : c'est la maison de santé de Popincourt dont il a été parlé. De Blégny en avait fait don à l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit (dont il se disait « chevalier bienfaiteur et officier capitulaire »), en faveur des soldats des troupes de Sa Majesté et des « pauvres de l'un et de l'autre sexe, affligez de toutes les espèces de Ruptures et Décentes. »

Quant à la chapelle dont on lui reprochait la création, c'était « un grand corps de bâtiment », qu'il avait fait construire dans la basse-cour de sa maison « pour y dresser son laboratoire ». Jamais il n'eut l'intention de faire servir ce bâtiment au culte. C'est tout au plus si, à deux reprises différentes, on y avait dressé le reposoir lors de la fête du Saint-Sacrement. « Mais il y a bien de la différence entre un reposoir qui se fait et se défait seulement une fois chaque année, et une chapelle hospitalière, qui doit être d'un continuel usage. »

Ce n'est pas la première fois, de Blégny en convient, qu'on s'était préoccupé de ses manigances dans son établissement pseudo-hospitalier du faubourg Saint-Antoine.

Dès 1689, il avait été condamné à cent livres d'amende, avec défense de récidiver, pour avoir tenu dans ladite maison de Popincourt une infirmerie publique et avoir hospitalisé un grand nombre de malades. La police avait opéré une perquisition et il avait été reconnu que cette infirmerie publique était une pension privée, et que son propriétaire n'y exerçait d'autres œuvres hospitalisées que celle « de donner sa table tous les dimanches à douze pauvres du voisinage, et de distribuer tous les matins quelques remèdes efficaces aux infirmes nécessiteux et estimés qui requéraient son assistance ».

Nous avons jusqu'à présent indiqué les chefs d'accusation complaisamment énumérés par « le suppliant ». Mais il en est un qui les résume tous, et dont, loin d'être offensé, notre charlatan est bien près de tirer vanité.

(1) Cf. la *Chronique médicale* du 15 sept. 1900, p. 568.

— On m'a accusé de faire tous les métiers, dit presque en propres termes de Blégny ; eh bien ! je m'en flatte ! J'ai exercé quelque temps la chirurgie et j'ai vendu des drogues ; j'ai travaillé dans les laboratoires de chimie, aussi bien que dans les amphithéâtres d'anatomie ; j'ai pratiqué les accouchements, et j'ai réduit les os fracturés ; j'ai traité les hernies et les hémorrhoïdes, les maladies des femmes et toutes sortes d'indispositions. Ce n'est pas là faire tous les métiers, c'est seulement, — goûtez le *distinguo* ! — à l'exemple d'Hippocrate, de Galien, de Gui de Chauliac, d'Aetius... et autres auteurs très célèbres, « avoir pratiqué l'art de guérir dans toute son étendue, comme le devraient faire tous ceux qui s'en mêlent. »

Qu'on n'aille pas objecter que la médecine n'a été divisée en plusieurs parties que parce qu'une seule d'entre elles suffit à occuper la vie d'un homme ! Est-ce que les grands médecins d'autrefois se sont spécialisés ? Est-ce qu'actuellement encore — nous sommes au XVIe siècle — à Rome, Padoue et autres lieux, on ne délivre pas des diplômes de médecin-chirurgien ? Est-ce qu'en Angleterre, les accouchements contre nature sont faits par d'autres que par les médecins ?

« Il n'aurait pas été nécessaire de faire des opérateurs, — c'est de Blégny qui parle, — s'il y avait toujours eu partout d'habiles chirurgiens, et l'on sçait d'ailleurs assez combien de malheurs ont été causez par le qui-pro-quo et par l'avarice des apothicaires et encore par l'ignorance et par l'imprudence des chimistes, pour engager les vrais médecins à préparer les remèdes qu'ils prescrivent, comme font à Paris ceux qui sont extraordinairement appelés dans les maladies désespérées, et qui font si souvent des coups de maîtres, après que les autres ont inutilement employé toute leur industrie. »

Si de Blégny s'en était tenu à exercer toutes les branches de l'art médical ! mais il avait aussi vendu des livres ! Cet apothicaire-chirurgien-barbier-accoucheur était doublé d'un libraire ! Il a vendu *ses* livres, il en convient, mais il s'était, au préalable, muni de plusieurs privilèges qui lui donnaient le droit de le faire. Les libraires ont eu le bon goût de ne pas le tracasser outre mesure ; on n'en peut dire autant des médecins qui ont juré son déshonneur et sa perte. Ils lui ont fait des procès « comme à plaisir », lui ont fait subir les vexations les plus odieuses et les plus répréhensibles. Heureusement il leur a résisté, et victorieusement, il le peut proclamer.

Après tout, pourquoi lui reprocherait-on d'avoir fait plusieurs métiers ! Et alors même que, ne s'étant pas bien trouvé d'un métier, il en aurait fait un autre ! ou bien que, pour n'avoir pu vivre honorablement d'un seul, il en aurait fait deux à la fois, avec des titres valables ? N'est-ce pas le célèbre la Motte-le-Vayer qui a recommandé de mettre plus d'une corde à son arc « pour tourner la voile selon le vent et tirer profit de tous les accidents qui peuvent arriver dans le cours de la vie ?... » — « La fortune est ennemie des conseils réglés et de toutes les conduites de la Sagesse, a dit, de son côté, Clément d'Alexandrie, et on ne saurait faire pis que de se proposer une seule route et une fin unique pour toute la suite de ses jours. »

*
* *

A parler franc, c'est la jalousie qui a dicté toutes les insinuations sous lesquelles on a voulu faire succomber un homme dont on redoute l'influence. C'est encore par le même sentiment, bas et moqueur, qu'on a reproché à de Blégny d'avoir usurpé les titres dont il se pare. Jamais pourtant nul n'y eut plus de droits. Et il fait valoir, à l'appui de ses prétentions nobiliaires, qu'il a exercé la chirurgie militaire à la suite du sieur maréchal de la Meilleraye et dans le régiment des gardes françaises de Sa Majesté, et que d'ailleurs il exerçait encore récemment la chirurgie hospitalière, « en l'une des maisons de l'hôpital général et chez les pauvres honteux de la Charité de St-Côme ». Au surplus, n'est-il pas issu « de parents nobles et charitables », et n'a-t-il pas eu pour père « un homme célèbre dans la médecine dont il fait profession ? »

Il a, du reste, occupé successivement les charges de chirurgien ordinaire de la Maison de la Reine, de chirurgien de la cour, des conseils et suite de Sa Majesté, de premier chirurgien de la reine d'Espagne, de chirurgien ordinaire du corps de Monsieur, et enfin de premier-juré commis aux rapports de chirurgie. Il peut encore revendiquer d'autres titres : n'a-t-il pas fait des démonstrations publiques d'anatomie et d'opérations de chirurgie ? N'a-t-il pas tenu des conférences « à portes ouvertes » les vendredis de chaque semaine ? Et les nombreux livres qu'il a écrits, et les machines et instruments divers qu'il a imaginés pour le soulagement des malades, ne doivent-ils compter pour rien ? Et le diplôme de docteur en médecine, conféré par la très célèbre Faculté de Caen, *dès le 8 octobre 1683*? Nous n'avons, il est vrai, sur ce dernier point que l'affirmation de l'intéressé ; peut-être un jour sera-t-il donné à un chercheur plus heureux de contrôler ses assertions.

De Blégny nous rappelle encore (car c'est un véritable exposé de titres, qu'il nous soumet, sous prétexte de justification, par trop apologétique) qu'il a obtenu un privilège perpétuel pour la composition du Journal de médecine, un autre pour l'établissement d'une Manufacture royale de bandages à ressorts et de plusieurs instruments chirurgicaux qu'il avait inventés. Peu après, il aurait été gratifié du brevet de médecin de Monsieur : ce qui, dit-il, « le mit dans tous les droits des médecins de Paris ».

Pourquoi se serait-il inquiété de se pourvoir de titres, étant pourvu de tant de dignités ? Par le fait seul qu'il était médecin, n'était-il pas suffisamment anobli ? Les médecins ne sont-ils pas les plus nobles d'entre les docteurs ? « La médecine n'a-t-elle pas été exercée et recommandée par Jésus-Christ, par un grand nombre de saints et de saintes, par les papes, par les empereurs, par les rois, par les cardinaux, par les prélats, par les princes, par les seigneurs particuliers et par les autres puissances ecclésiastiques et séculières ? Un très grand nombre de docteurs en médecine n'ont-ils pas donné des marques effectives et mémorables de leur piété et de leur charité, par les pieuses fondations qu'ils ont faites, par les livres de théologie qu'ils ont composez et par les dignitez qu'ils ont acquises dans l'Église : les premiers honneurs leur ont été conférez par presque toutes les nations de l'Europe, et plusieurs sont parvenus, non seulement aux titres de chevaliers et de commandeurs,



M.e N. de Blegny
Conseiller Medecin Artiste ordinaire
du Roy et de Monsieur,

mais même à la dignité de grands maîtres de quelques ordres militaires, et entre autres de la religion hospitalière du Saint-Esprit ».

Des précurseurs aussi illustres dispenseraient de tout commentaire, mais de Blégny aime à paraphraser, et il s'étend longuement sur les prétendues calomnies de ses dénonciateurs. Fort immodestement, il se compare à Démocrite, à Hercule, à Alexandre, à Auguste, à Tibère, à Titus, aux empereurs Théodose, Arcadius et Honorius qui, loin de se venger des injures, les méprisaient ou même en récompensaient les auteurs. Selon l'esprit de Jésus-Christ, conclut-il, « on ne doit pas se mettre en peine du fœtus (*sic*) qui est dans l'œil de son prochain, pendant qu'on a une poutre dans le sien ».

Mais si de Blégny cite à propos l'Évangile, ce n'est pas qu'il s'en inspire. Il a été indignement accusé de méfaits ; il réclame justice. Il aurait personnellement méprisé l'injure ; mais, pour l'honneur de sa famille, il exige une réparation et une réparation en rapport avec le dommage causé. « Tout homme de cœur, dit-il dans sa langue imagée, doit avoir une dent de sanglier pour se défendre de l'ignominie. La colombe avec sa douceur et la fourmi avec sa faiblesse ne laissent pas d'avoir leur petite bile... On ne peut pas ôter à l'homme un droit qui luy est naturel, dont il jouit en commun avec le reste des animaux sur lesquels il exerce une sorte d'empire, et qui est d'ailleurs autorisé par les lois divines et humaines... »

Pour ces motifs, comme on dit au Palais, le requérant demandait à ce qu'il lui fût alloué de forts dommages et intérêts, et, particularité probablement unique dans les annales judiciaires, il terminait son factum ou, pour mieux dire, sa requête au Roi par cette prière, modèle d'adulation et de basse courtisanerie :

« Père Eternel, qui avez commis à la direction de nos mœurs, la piété, la sagesse et la justice, sous l'auguste caractère du plus grand Roy qui fût jamais ; soutenez notre zèle en protégeant sa religion, assurez nos esperances en confondant ses ennemis. Vous, Seigneur qui avez armé son bras pour chasser l'Hérésie de la terre de vos Elus ; et qui occupez sa valeur, depuis plus d'un demi-siècle, à la défense de vos Autels et à l'exaltation de la vraye Foy ; mettez la dernière main à son entreprise ; prêtez-lui, Seigneur, votre assistance ; terrassez les monstres épouvantables qui s'opposent à votre gloire ; ils ne l'attaquent que pour tenter sa fidélité ; ils ne le combattent que pour ébranler sa constance ; ils ne cessent point de le solliciter contre vos intérests ; ils luy offrent à chaque instant de nouveaux triomphes et de nouvelles couronnes ; il pourroit prétendre à l'Empire de l'Univers, s'il vouloit abandonner votre cause. Il est inutile, Seigneur, de tenter plus longtemps sa faveur ; elle a soutenu les plus fortes épreuves ; elle a excité contre Luy la rage et la fureur de vos ennemis. Il est tems, Seigneur, de les disperser ; il est tems de signaler votre puissance et de multiplier les forces que vous luy avez mises en main ; afin qu'en terminant des travaux et des exploits inouïs, par une victoire qui n'eut jamais d'exemple, il jouïsse dans toute l'étendue des années de Nestor, et dans le bonheur du repos et de la paix, de la gloire immortelle qui luy est préparée ; et que ses sujets, vivement penetrez des miracles operez par son entremise, des prodiges de sa vie et des merveilles de sa longue et constante prospérité, conspirent unanimement

à glorifier vostre nom dans le Tems et dans toute l'Eternité. »

Nous ignorons quel fut le sort de cette étrange et mystique requête ; mais il est à croire que le monarque ne se laissa point prendre à une flagornerie aussi peu feinte, et que la procédure suivit son cours.

De Blégny n'était pas, d'ailleurs, homme à s'arrêter en si beau chemin. A peine relâché, il recommençait ailleurs ses exploits, jusqu'au jour où la Parque cruelle vint trancher les fils d'une existence, qu'on ne saurait nier avoir été laborieusement, sinon toujours honnêtement remplie.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

Joseph-Alexandre Laboulbène, (1825-1898), par les docteurs Louis Beurnier et Pierre Cambours. Dijon, imprimerie Darantière, 65, rue Chabot-Charny, 1901. (*Non mis dans le commerce.*)

Hygiène générale de la peau et du cuir chevelu, par H. Fournier. Paris, Société d'éditions scientifiques.

La migraine et son traitement, par P. Paul Kovalevsky, M. D. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole de Médecine.

La fièvre des tuberculeux et son traitement, par le Dr Pierre Seytre. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole de Médecine.

La campagne navale de la Manche en 1779, par G. Lacour-Gayet (Extrait de la *Revue maritime*). Paris, librairie militaire R. Chapelot et Cie, 30, rue et passage Dauphine. 1901.

De l'utilité et de la forme du traitement spécifique de l'ataxie locomotrice ; L'électrochimie médicale ; Action des courants continus sur l'organisme vivant ; De la méthode des aspirations dans le traitement de la tuberculose du larynx ; Emploi des machines électro-statiques ; Courbes d'ascension thermométrique ; Etude expérimentale sur la diffusion ; Cytogénèse expérimentale ; Courbe d'ascension thermométrique et calorimétrie clinique, par le professeur Stephen Leduc, de Nantes. Nantes, 1901.

Clermontois et Beauvaisis, notes d'histoire et de littérature locales, par A. Pinvert. Paris, 4, rue Le Goff. (*Sera analysé.*)

Bulletin de la Société belge d'otologie, de laryngologie et de rhinologie. Bruxelles, imp.-lith. de la cour Van der A. A., 7, rue de la Cuiller, 1901.

Le matérialisme est faux, le catholicisme est vrai devant la science et le bon sens, par le Dr L. Goux. Paris, A. Maloine, 23-25, rue de l'Ecole de Médecine.

Parasitologie animale, par le Dr Maurice Neveu-Lemaire. Paris, Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1902.

Statistique des opérations pratiquées au Mans du 1er janvier au 31 *décembre* 1900, par Henri Delagénière (du Mans) (tiré à part des « Archives provinciales de chirurgie », 1er août 1901). Paris, Institut international de bibliographie scientifique, 93, boul. Saint-Germain, 1901. *Statistique des opérations pratiquées en* 1900 *par Robert Sorel* (du Havre), (tiré à part des « Archives provinciales de chirurgie », no 7, juillet 1901). Paris, Institut international de bibliographie scientifique, 93, boul. Saint-Germain. 1901.

(*A suivre.*)

Informations de la « Chronique »

Le bal de l'Internat.

Le concours de l'internat ayant été retardé cette année, le bal que les internes en exercice offrent toujours, le soir même du concours, aux candidats et à leurs amis, n'a eu lieu que le lundi 16 décembre, à Bullier. Disons-le de suite, ce bal a eu son succès habituel de gaieté et de fantaisie.

Pour en donner une idée à nos lecteurs, nous allons leur décrire le cortège qui se déroula vers minuit et auquel prirent part douze salles de garde.

En tête, venaient les internes de l'hôpital *Broussais*, qui représentaient « une fête dans les jardins d'Astarté », inspirée d'un cortège déjà vu au Quat-z-Arts et d'un bel effet décoratif.

L'hôpital des *Enfants malades*, qui venait ensuite, avait pris comme sujet : « Les Causes de la Dépopulation ». Tour à tour ont défilé sous nos yeux : Malthus, Diogène, Sapho, une faiseuse d'anges, un ovariotomiste, encadrés de mignons, d'eunuques, et de femmes vêtues d'une capote Greenaway.

Derrière, s'avançait l'hôpital *Tenon*, qui représentait une invasion des barbares du Nord à Mitylène, venant y dérober le bleu... du même nom! Remarqué la Vénus lesbienne et aussi la seringue gigantesque destinée aux injections de bleu.

Rien à dire de la *Charité*, dont le défilé n'avait rien d'original.

Les internes de la *Pitié* ont eu, au contraire, un gros succès avec leur « défaite de la Censure ». On a beaucoup remarqué le Cupidon avarié qui fermait la marche.

La salle de garde de l'hôpital *Broca*, à laquelle s'étaient joints de nombreux artistes, nous a montré un cortège romain ou plutôt pompéien, d'une belle exactitude archéologique. D'autre part, c'est le seul hôpital qui eût vraiment décoré sa loge, en en faisant un temple, où M. Bellery-Desfontaines a pu déployer, dans le style cher à Sienkiewicz, ses qualités si appréciées de décorateur imbu des traditions et des formules de l'école.

Moins pompéien, mais tout aussi « pompier » était le cortège de l'hôpital *Saint-Louis* : « Des vendanges sous Louis XV ». Déguisements distingués, seigneurs, soubrettes et villageois, comme on en voit dans les bals mondains et dans les cortèges des Expositions universelles.

Dans une tout autre note était l'exhibition de l'hôpital *Necker*, « Les Alliés en Chine » : les uns emportant des potiches, les autres préférant les Chinoises. Rien à dire de ces dernières, sinon que leurs ravisseurs ont eu bon goût. Quant aux potiches et aux magots, d'un caractère réellement amusant, ils ont obtenu un légitime succès.

Le « Triomphe de la Cocaïne », représenté par l'*Hôtel-Dieu*, était le cortège le plus important ; le jury lui a décerné le premier prix, largement mérité. Il se composait de plusieurs parties, formant chacune un cortège séparé : 1° la récolte de la coca ou partie indienne ; 2° la médecine à travers les âges ; 3° les applications de la cocaïne : une colossale colonne lombaire, transpercée par une seringue, montrait le dernier mode d'application de cet anal-

gésique. Ce char était précédé d'un charlatan bonimenteur, ressemblant étrangement à un des juges du concours de l'internat. Derrière le char, venaient des figurants, montrant, d'une façon imagée, les inconvénients de la méthode : la tenaillante céphalée, la regrettable hémiplégie, la fulgurante sciatique, voire même la mort! L'impression aurait été plutôt pénible si, pour fermer la marche, n'était venu un autre char, qui représentait « l'Apothéose de la cocaïne », avec une figuration capable de vous rendre cocaïnomane.

La salle de garde de *Saint-Antoine* nous a offert un cortège de divinités égyptiennes, ayant beaucoup de caractère et d'un style très amusant.

Enfin, après les internes de *Berck*, venus en bateaux sur une mer de mousseline bien drôle, venait l'hôpital *Hérold*, qui fermait la marche par un chemin de fer de ceinture marchant à l'alcool et muni de perfectionnements que nous attendrons encore longtemps des grandes Compagnies.

Après le cortège a eu lieu le souper : les uns sont rentrés chez eux ; d'autres, et c'est le plus grand nombre, avaient emporté des provisions et ont soupé à Bullier même. Partout on s'est amusé, jusqu'à l'heure où arrivent les chefs de service, et plus d'un interne a, ce jour-là, suivi la visite en costume de sauvage ou d'Assyrien, plus ou moins imparfaitement voilé par la blouse et le tablier réglementaires. D.

Un médecin lauréat du prix Nobel.

Le grand homme de bien qui vient de recevoir, concurremment avec M. Frédéric Passy, un des prix institués par M. Nobel, le Dr Henry Dunant, bien que Génevois de naissance, est, on peut le dire, un Français de cœur.

C'est à ses efforts persévérants qu'est due la constitution de cet admirable *Comité international de secours aux blessés sur les champs de bataille* et la réunion du Congrès international, d'où sortirent les articles de la grande loi de neutralité et de philanthropie appelée la *Convention de Genève.*

En 1859, sur le champ de bataille de Solférino, où il se trouvait en spectateur, au milieu de quarante mille morts et blessés, M. Dunant fit ses premières armes dans la légion de la charité. Cet affreux spectacle lui inspira, en 1862, un petit livre qui fit sensation et sur lequel les Goncourt ont porté, en quelque endroit de leur *Journal,* ce jugement si mérité : « Ces pages nous transportent d'émotion : du sublime touchant à fond la fibre. C'est plus beau, mille fois plus beau qu'Homère, que la retraite des Dix-mille, que tout. Quelques pages seules de la retraite de Moscou en approchent... On sort de ce livre avec le maudissement de la guerre. »

Depuis plusieurs années, M. Dunant, réduit à la pire misère, habitait une chambre d'hôpital communal. Aujourd'hui il est âgé de soixante-treize ans. Les exécuteurs de la pensée de Nobel viennent de le tirer de la pauvreté et de l'oubli où sa vieillesse végétait misérablement.

Médecine et médecins au théâtre.

Médecin de campagne est le titre d'une pièce signée de M. Masson-Forestier. N'ayant pas eu le loisir d'aller l'entendre, nous nous en référerons à l'avis des critiques de la presse quotidienne.

Voici d'abord la note « rosse » :

« Il serait cruel d'insister sur la méprise de M. Masson-Forestier : l'auteur du *Médecin de campagne* a cru qu'il suffisait de mettre à la scène ce qu'on appelle une tranche de vie pour réaliser une œuvre d'art, sans se rendre compte qu'il fallait, par surcroît, que cette tranche fût intéressante.

« Or, montrer comment un médecin de campagne enlève son pardessus et ses bottines, mange sa soupe et son fromage, lit son journal et cause avec sa bonne, dort sur un canapé et remet ses bottines ; nous exposer ensuite la façon de soigner les pneumonies, nous faire juges de la querelle entre médecins de la nouvelle école et vieux routiniers du cataplasme et de la saignée : tout cela constitue un spectacle prodigieusement ennuyeux et sans portée. »

Au tour maintenant de la note bénisseuse :

« Il y a bien de la mélancolie dans cette anecdote mentale et, surtout au premier acte, une jolie observation des misères d'un praticien rural. On n'attendait pas moins du distingué littérateur qu'est M. Masson-Forestier. »

Si vous ne vous faites pas une opinion après cela !

*
* *

Un de nos distingués confrères de Brest, M. le Dr Hébert, dont nous avons signalé déjà les productions poétiques, vient de se révéler comme un auteur dramatique de bon aloi. La pièce qui a été représentée sur le théâtre de Brest, *le Réfractaire*, trois actes en vers, écrits pendant une villégiature, a été, si nous en croyons les échos du pays breton, très favorablement accueillie. Voici ce qu'écrit à ce propos un de nos confrères brestois :

« Le succès obtenu par *le Réfractaire* a été très franc, et très mérité. Je ne sais même pas qui louer le plus chez l'auteur, ou le poète au vers limpide, clair, nerveux, et partant très scénique, ou l'homme de théâtre qui sait camper ses personnages, graduer ses effets et conduire aussi magistralement des scènes comme celle de la séduction, ou encore celle de la reprise de Jean par sa mère. C'est peut-être à ce dernier que je donnerais la préférence, car il a su imposer au poète des sacrifices toujours pénibles, tels que le récit lyrique du combat ou encore certains couplets sur la mer, qui, malgré tout leur charme, n'ont pas trouvé grâce devant lui, lors de la mise en scène. Dans ces coupes sombres, je retrouve bien l'excellent confrère, à côté de qui je m'asseyais lorsque je débutai dans la chronique théâtrale : c'est bien lui qui posait comme principe que les plus belles tirades ne valent que par l'effet scénique qu'elles produisent. »

Médecin sculpteur.

Les médecins qui pétrissent la glaise sont assez clairsemés pour que nous les mettions en vedette quand ils nous sont signalés.

Le grand chirurgien Louis DE ROUBAIX, après avoir été un opérateur de premier ordre, « un fouilleur de chair », est devenu un « fouilleur de bois » : avec une énergie extraordinaire, il s'est mis, à 83 ans, à façonner des figures dans des blocs de chêne.

« Le béret sur la tête, nous écrit un de nos correspondants de Belgique, comme jadis à l'hôpital devant la table de dissection, il se campe devant son modèle de plâtre et, lentement, le reproduit

dans le bois, en faisant sauter de petits copeaux légers et frisés, pareils à des cheveux blonds de chérubin...

« Aujourd'hui nous voyons le vieux savant se faisant rapin et utilisant les belles leçons de sculpture qu'il a reçues dans ce coin perdu de l'Université qu'on nomme amphithéâtre d'anatomie.

« Certes, il n'a pas la prétention de faire des chefs-d'œuvre, mais il trouve dans ce travail un délassement pour son cerveau, et l'on est confondu en voyant à quels résultats il arrive, grâce à son sentiment artistique et à sa volonté.

« Son audace seule est déjà admirable quand on songe à l'empire qu'il lui a fallu pour aborder tout à coup une des formes les plus difficiles de l'art !... »

Médecin poète.

Un praticien qui trouve le temps d'être poète, et poète d'une belle envolée, voilà qui n'est point un spectacle banal.

Le Dr Henri Fauvel est, du reste, le compatriote d'Olivier Basselin, le créateur des *Vaux-de-Vire*, de Chênedollé et de tant d'autres « gentils esprits », qui ont fait du pays de Vire un « coin poétique » par excellence (1).

S'il n'eût écouté que sa vocation, si Henri Fauvel avait été libre de « suivre son génie », selon l'heureuse expression de M. Armand Gasté, il aurait volontiers négligé de prendre le chemin de l'amphithéâtre et de l'hôpital ; mais son père, chirurgien habile et, de plus, homme juste et sévère, veillait : il fit comprendre à son fils que « la vie n'est pas un roman », comme dit l'autre, et qu'on doit avant tout s'assurer le droit de vivre, par une profession moins aléatoire que le divin métier de la poésie, lequel ne nourrit pas toujours son homme.

Le Dr Fauvel peut tirer, d'ailleurs, vanité des encouragements flatteurs qu'il a reçus. Voici, par exemple, Jules Tellier qui écrit dans la *Revue bleue* :

« ... Il y a là une sincérité parfaite, une candeur inaltérée, et à mesure qu'on avance dans le livre, une sorte de gravité stoïcienne... Et la forme ? nette et saine. Beaucoup de pureté et d'harmonie, un souci visible de la simplicité et même de la nudité de l'expression. Il y a là comme un effort de probité, dans cette manière d'écrire. De toutes façons, ce livre a une saveur morale qui fait aimer l'auteur. » — Et le regretté critique, ajoute : « Notez que, presque seul en ce temps, Henri Fauvel fait des sonnets dans la façon des poètes du XVIe siècle, j'entends des sonnets d'une seule phrase (ou de deux au plus), aisément déroulée, flottante, rythmée par la répétition de quelque formule très simple. »

La célèbre revue anglaise, fondée par Addison, le *Spectator*, dans son numéro du 5 octobre dernier, a consacré un important article aux médecins anglais poètes, les docteurs Olivier Wendel Holmes, Addington, Symonds. L'auteur étudie avec détail et grand éloge le recueil de notre médecin poète, Henri Fauvel. Nous regrettons de ne pouvoir citer en entier l'article de notre grand confrère anglais.

(1) Nous n'aurions garde d'oublier le médecin poète Sonnet de Courval, l'auteur de la *Satyre Ménippée contre les femmes*, non que nous ayons l'intention de rapprocher de ce farouche misogyne un passionné, un tendre, comme le Dr Henri Fauvel, mais simplement parce qu'il nous plaît de constater que l'on peut être à la fois médecin et poète, au XXe siècle, comme au XVIIe

Faute de place, nous nous contentons de détacher, des *Poésies choisies* du Dr H. Fauvel (1), cette pièce, d'où se dégagent une mélancolie et un charme si pénétrants :

La fleur.

Levez la main, cueillez pour moi la fleur du saule,
La fleur qui, doucement, penche sur votre épaule ;
Cueillez pour moi la fleur de l'arbre du jardin
Où vous avez passé votre enfance ; et, soudain,
Mon âme, toujours sombre, oubliera sa détresse ;
Cueillez pour moi la fleur que votre main caresse,
Et je l'emporterai dans ma chambre, là-bas.
Bien que morte, la fleur ne se flétrira pas ;
Je l'aurai devant moi quand j'écrirai mon livre,
Et j'en éprouverai moins d'amertume à vivre.
Son souvenir, toujours, me restera bien doux.
Et tout seul, je verrai — non pas vous, non pas vous,
Mais cette fleur, du moins, quand vous serez partie.
Cueillez pour moi la fleur, si quelque sympathie
A jamais pu lier votre cœur à mon cœur !
Un souvenir de tous les chagrins est vainqueur ;
Un tendre souvenir que l'amitié confie
Vous reste toujours cher et, dans la longue vie,
Dans l'agonie et dans la tombe, il est sacré.
Cueillez pour moi la fleur et je vous bénirai...

Mais ce n'est là qu'une fleur détachée d'une gerbe luxuriante.

Evadé de la médecine.

On a dit d'Henry Fouquier, le brillant chroniqueur qui vient de mourir, qu'il avait touché à tout : à la politique, à l'art, à la littérature, — nous pouvons ajouter : à la médecine.

Il y a longtemps déjà que nous connaissions ce détail et, dès 1892, nous avions écrit au regretté maître pour nous le faire confirmer. Voici ce qu'à cette occasion il voulut bien nous répondre ; le billet que nous publions ci-dessous est resté jusqu'à ce jour inédit :

28 février 1892.

Monsieur et cher Confrère,

Il est vrai que j'ai fait des études de médecine et même exercé un service d'hôpital. Mais n'ayant pas pris de grade, je dois rester parmi les « amateurs ».

Quant à ce que vous me demandez, relativement à l'opinion de M. Deschanel, je la partage entièrement, et, allant peut-être plus loin que lui, je considère l'étude de la physiologie comme plus indispensable que celle de la grammaire pour un écrivain.

Croyez, Monsieur et cher Confrère, à mes sentiments distingués.

H. Fouquier.

L'opinion de M. E. Deschanel, à laquelle il est fait ici allusion, et que celui-ci a exprimée dans son « Essai de critique naturelle », est que : « la première profession, même passagère, peut laisser des traces dans le talent même le plus mûr. »

(1) Paris, Lemerre, éditeur.

Nous l'avons, croyons-nous, démontré pour Sainte-Beuve, pour Littré, en un mot pour la plupart de ceux que nous avons baptisés, le premier, les « évadés de la médecine », nom qui est passé depuis dans le langage courant de nos confrères de la presse médicale.

Médecins à la Société des gens de lettres.

Le Dr Cabanès, rédacteur en chef de la *Chronique Médicale*, a été élu, dans la séance du Comité du 9 décembre dernier, membre de la Société des gens de lettres.

A l'heure actuelle, la Société compte dans son sein les onze médecins dont les noms suivent, avec leur date de nomination : Mony (1868), Pierre Boyer (1869), F. Brémond (1881), Vigouroux (1884), Monin (1885), Poirier de Narçay (1890), Ch. Richet (1890), Vigné d'Octon (1895), Maurice de Fleury (1900), Rengade (1901), Cabanès (1901).

L'origine du Jardin des plantes.

Sait-on quelle est l'origine de notre Jardin des plantes ? Nous avouons, pour notre compte, que nous l'ignorions jusqu'au jour où nous avons découvert le passage qui suit :

« En voyant ce grave musée, écrit Quicherat dans son *Histoire du costume en France*, où les produits de la nature entière sont classés avec tant d'art et tant de science, on ne se douterait guère qu'il doit son origine à une fantaisie de la mode. Le fait est pourtant avéré.

« Dans le temps où les habits à ramages faisaient fureur, les dessinateurs de patrons se trouvèrent aux abois pour inaugurer des effets nouveaux, des accouplements de couleurs inconnus ; tellement qu'un horticulteur, nommé Jean Robin, s'avisa de créer pour leur usage un jardin où il cultiva toute sorte de fleurs étrangères : c'est chez lui que le brodeur ordinaire de Henri IV allait dessiner et enluminer ses modèles ; c'est de ses parterres que procédaient toutes les belles étoffes exécutées pour la cour. »

Bientôt l'établissement de Jean Robin devint l'une des nécessités de la monarchie. Il fut, sous le nom de *Jardin du Roi*, l'une des dépendances de la couronne, et le propriétaire s'appela le *simpliste* du roi.

En 1626, on ne portait plus d'habits à fleurs ; mais le *Jardin du Roi* continuait à fournir des patrons pour la tapisserie. Gui Labrosse, voyant qu'on dépensait beaucoup d'argent pour un petit résultat, suggéra l'idée d'un autre jardin mieux assorti, où les étudiants en médecine trouveraient de quoi s'instruire sans nuire aux dessinateurs de tapis. Que de grandes choses n'ont été ainsi que de l'enfantillage à leur début !

Il ne faudrait pas toutefois se hâter de conclure que le Jardin des plantes n'existerait pas sans une fantaisie de la mode, et pourtant...



ÉCHOS DE PARTOUT

Les statues de Baudin.

C'est le 22 décembre (1901) qu'a été inauguré, au carrefour de l'avenue Ledru-Rollin, le monument élevé en mémoire d'Alphonse Baudin tué, le 3 décembre 1851, sur la barricade de la rue Sainte-Marguerite.

Ce monument est dû au sculpteur Boverie, né à Paris, en plein faubourg Saint-Antoine, en 1869.

Baudin avait déjà sa statue dans son pays natal, à Nantua (Ain). Ce dernier monument fut inauguré en 1888.

Le nouveau Président de l'Académie de médecine.

L'Académie de médecine a nommé, à la presque unanimité des suffrages, vice-président de la compagnie, en remplacement de M. Riche, qui de droit passe à la présidence, le docteur Lancereaux, le clinicien bien connu. Toutes nos respectueuses félicitations.

Le nouveau doyen et les agrégés.

Les agrégés de la Faculté de médecine, qui sont nommés pour neuf ans, demandent la pérennité de leurs fonctions : ils veulent être nommés à vie. Leurs revendications, dont il ne m'appartient pas d'apprécier le bien fondé, agitent en ce moment les esprits à la Faculté de médecine.

(*Echo de Paris.*)

L'installation de M. le Doyen.

Dans le cabinet du doyen, claire et vaste pièce au plafond élevé, des sièges se pressent autour d'une table ronde. Tentures et tapis sont rouges, comme si nos Esculapes avaient une prédilection sinistre pour cette couleur sanglante.

Aux murs quelques beaux portraits : le docteur Tarnier, par Mme Brouardel ; le docteur Pajot, par Bassot; le docteur P. Menière, médecin de la duchesse de Berry, par Bodinier d'Angers ; d'autres encore : Baudelocque, Dubois, Requin, sans signature. Sur un cartonnier, le buste en bronze de Potain, par Louis Noël, et, placée au-dessus d'une porte, la *Mort de Bichat*, une toile d'une expression remarquable.

Deux ou trois douzaines de messieurs très graves, redingotes et cravates noires, entrent et s'asseyent. Une minute s'écoule ; une porte s'ouvre et, précédé d'un huissier à chaîne d'argent, *M. le Doyen* Debove entre. De taille moyenne, le masque volontaire, adouci par un sourire, il s'incline vers les professeurs qui, respectueusement, se lèvent.

Un court éloge de son prédécesseur ; quelques mots rapides sur ses projets de réforme, et c'est tout... Le nouveau doyen est installé.

(*Le Soleil.*)

Les restes de Richelieu.

A la séance de l'Académie des sciences morales et politiques du 30 novembre, M. Gréard, vice-recteur de l'Université de Paris, après avoir parlé incidemment du haut personnel de l'ancienne Sorbonne

et des hôtels célèbres situés sur la censive de cet établissement, a fait une relation complète des nombreuses péripéties par lesquelles ont passé les restes du cardinal. Ceux-ci, primitivement placés dans la chapelle de l'ancienne Sorbonne, puis plus tard dans son église, furent, après les désordres de la Terreur, déposés au Musée des Petits-Augustins, pour revenir de là en dernier lieu dans l'église de la nouvelle Sorbonne et dans des conditions d'authenticité désormais incontestée.

Il y a bien des années déjà que nous avons conté, tout au long cette odyssée macabre (1).

L'hôpital des jockeys.

Il vient de mourir ces jours-ci le rédacteur sportif du *Figaro*, celui qui signa longtemps *Robert Milton*, aliàs M. de St-Albin.

Son plus beau titre de gloire sera l'œuvre philanthropique dont il conçut l'idée, et qu'il finit par réaliser, avec le concours d'hommes généreux: c'est lui, en effet, qui créa « l'hôpital des jockeys de Chantilly », dont il fut l'âme, car il s'y consacra tout entier avec amour.

Il y a trois ans que l'hôpital des jockeys a été créé entre la Morlaye et Gouvieux, près de Chantilly.

Le terrain sur lequel il a été bâti dépendait de la forêt des Aigles, appartenant au duc d'Aumale. Il a été offert par la Société d'Encouragement et construit sur le modèle de celui de Newmarket.

La maison est alimentée par les dons généreux des propriétaires et de leurs amis.

On y reçoit les jockeys atteints de blessures ou de fractures, ou bien de maladies ordinairement contractées dans l'exercice de leur dur et fringant métier.

Doit-on boire du vin ?

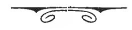
Un de nos confrères de l'*Illustration*, M. Gustave Babin, a eu l'idée très « actuelle » de recueillir l'avis de nos maîtres de l'Académie de médecine et des hôpitaux sur cette question.

A part deux ou trois « abstinents » complets, la grande majorité s'est prononcée en faveur de l'usage — mais en quantité modérée — du jus de la treille.

On est heureusement revenu — et c'est un symptôme qu'il nous plaît de noter — de la proscription du vin et surtout des vins médicamenteux qui rendent tant de services aux thérapeutes. La seule réserve qu'il convienne de faire, c'est que le vin qui fait la base de certaines préparations soit de qualité irréprochable.

Il est, du reste, un critérium infaillible, c'est la longévité, si l'on peut employer cette expression, de ces préparations. A ce point de vue, on peut dire que le vin (à base de pepsine et diastase chimiquement pures) de Chassaing détient un record enviable.

(1) Cf. le *Cabinet secret*, 2e série : *Les avatars du cadavre de Richelieu.*



La « Chronique » par tous et pour tous

Les « Avariés » à Spa, au XVIIIe siècle.

Dans son numéro de décembre, *la Chronique médicale* nous a parlé des *Avariés* , la comédie qui a fait le beau tapage que l'on sait. Les éclopés du genre dont M. Brieux s'est occupé et appartenant à la classe aisée ou à l'aristocratie, sont, au moins nous aimons à le croire, plutôt rares aujourd'hui. Autrefois, ils étaient légion.

Ainsi, Spa, la ville d'eaux la plus en vogue qui fût, aux années qui précédèrent 1793, uniquement fréquentée alors par les personnes de distinction, en comptait durant la saison un nombre considérable. C'est ce que nous avons pu inférer, et de curieuses indications tirées d'ouvrages contemporains et de certaines publications spéciales, répandues à profusion dans cette petite station thermale, et enfin des multiples avis insérés à la suite des anciennes listes des visiteurs.

Si les avariés étaient en foule à Spa, ce n'est point parce que l'illustre Ambroise Paré, en parlant de ces eaux minérales, avait rappelé leurs bons effets dans les gonorrhées (1). Mais en remontant de l'effet à la cause, par suite de la présence en ce lieu d'innombrables courtisanes, Spa jouissait, en effet, auprès de ces professionnelles étrangères, d'une réputation qu'elle a retrouvée en ces dernières années : celle de leur offrir un terrain des plus favorables à exercer leur métier.

Une plaquette, aussi rare que spirituelle, intitulée *le Perroquet de Spa* (1785), avait dit de cette ville qu'elle « était le paradis des femmes, la ressource des filles, le séminaire des grands seigneurs.»

Un autre livre, *l'Homme sans façon* (1786), constatait que les prostituées pullulaient dans les bois enchanteurs avoisinant les sources.

Ce n'est pas non plus sans raison, ni au hasard, que l'auteur du *Portefeuille de Mme Gourdan, dite la petite comtesse*, etc. (1784), avait mis comme lieu d'impression à son livre, *Spa :* une fausse rubrique d'ailleurs (2). La plupart des pensionnaires de cette femme galante célèbre, et elle-même, avaient passé par Spa. Beaucoup de filles aussi, dont les noms figurent en bonne place dans le *Journal des Inspecteurs de M. de Sartine*, étaient des habituées de la ville d'eau Belge.

Un si prodigieux concours de ces marchandes d'amour fait nécessairement supposer — en vertu du principe que d'ordinaire l'offre correspond à la demande — une quantité notable de.., clientes ou de consommateurs; et, comme conséquence fatale, la présence de spécialistes dans l'art de guérir certaines affections.

Aussi, pas d'années où, la saison ouverte, pendant cette fin du dix-huitième siècle, on ne vît accourir de ces pseudo-médecins, en possession de remèdes souverains, pour tous ceux atteints, par aventure, du coup de pied de la Vénus vulgivague.

---

(1) « L'on tient que les eaux minérales de Spa ont vertu admirable pour tarir les fleurs blanches. » (Edit. de Lyon, 1641, in-folio, p. 636.)

(2) Il a été réimprimé sous ce titre : *Les sérails de Paris ou vies et portraits des Dames de Paris, Gourdan, Montigny, etc., etc.* Paris, 1802. M. O. Uzanne en a donné, de nos jours, une édition chez Kistemaeckers. Bruxelles, 1885.

La publicité faite par ces Fontanarose est des plus amusantes. Nous avons sous les yeux une série de brochurettes du temps, imprimées à Liège et distribuées alors à Spa :

C'est « une méthode très-aisée de se guérir soi-même lorsqu'on est atteint du mal vénérien, par l'usage du remède du sieur Courtois, chirurgien privilégié de Son Altesse Celsissime l'évêque et prince de Liège, 1765. » Chose bizarre assurément, cette brochure se termine par les attestations d'une douzaine de membres du clergé, curés, pasteurs, vicaires, prémontrés, des paroisses de Liège et des environs.

Une autre est due à un nommé Corda, « ci-devant chirurgien-major d'un hôpital militaire français » (1771), qui exerça à Spa, chaque été, pendant près de vingt ans et fit réimprimer maintes fois son boniment.

Une troisième, *Avis au public sur les maladies vénériennes*, a pour auteur M. Mallet, docteur de la Faculté de médecine de Douay, médecin des fermes du Roy en France, agrégé au collège de Liège et résidant à Spa (1788).

Mais ce sont surtout les *Listes des Seigneurs et Dames*, ainsi que se qualifièrent nos répertoires de visiteurs de 1751 à 1795, qui contiennent des annonces typiques en ce genre.

L'on y voit défiler des charlatans de toute espèce, offrant de guérir les maladies galantes avec ou sans mercure, ou encore, sans observer de régime.

La rédaction de ces avis est parfois amusante, et nous ne résistons pas au plaisir d'en citer deux ou trois spécimens :

— Le chirurgien Henrard, qui guérit lesdites infirmités, « vend « également des pessaires, suspensoires, bougies pour rétrécisse- « ments. Il applique les sangsues et son épouse aux dames (*sic*). »

— Un nommé Malaise débite la poudre *antisociale* (?) de M. le chevalier de Gaudrenaut. C'est là assurément une poudre dont on peut regretter d'avoir perdu la formule.

— Le sieur Norbeck, qui se flatte d'être expert pour la guérison des maladies secrètes, est aussi possesseur de plusieurs secrets merveilleux. Il guérit les cors aux pieds sans douleur, les maux de dents sans outils, et chasse les punaises qui, après son opération, ne reparaissent plus. (Année 1785.)

Ce cumulard dépasse de beaucoup tous ses confrères, n'est-il pas vrai ? Après lui, il ne reste qu'à tirer l'échelle.

Albin Body,
Bibliothécaire de la ville de Spa.

De quand date la méthode hypodermique ?

Je lis, en note au bas de la page 805 de la *Chronique*, cette interrogation, émanée de la rédaction : « Mais la seringue de Pravaz était-elle inventée à l'époque de la mort de la sœur de Renan, en 1861 ? »

Sans aucun doute. C'est en effet en *1853* que fut pratiquée la méthode hypodermique par Alexandre Wood, d'Edimbourg. Il se servait de la seringue de Pravaz (de Lyon) déjà en usage à cette époque.

Dès *1845*, Rynd (1) injectait un mélange de morphine et de créosote dans le traitement des névralgies.

(1) Rynd, *Dublin Medical Press*, 12 mars 1845, et *Dublin Quart. Journal of medic. sc.* août 1861.

Dès *1839*, TAYLOR employait la méthode hypodermique, mais il se servait de la seringue d'Anel.

Déjà, avant Wood, MAGENDIE et Claude BERNARD employaient des injections hypodermiques, dans le laboratoire.

La seringue dite de PRAVAZ n'est donc qu'un *accessoire* dans l'histoire de la méthode hypodermique. L'instrument a trop souvent été confondu avec la méthode thérapeutique. En effet, dès *1785*, FOURCROY écrivait : « Pourquoi n'introduirait-on pas sous la peau, dans le tissu lamellaire, des substances actives qui trouveraient là les conditions d'absorption intégrale et qui détermineraient alors, d'une façon sûre, tous les effets dont elles sont capables ? » Et, de fait, LANGENBECK, TROUSSEAU employaient la méthode, en introduisant sous la peau des médicaments solides à l'aide d'une lancette.

Dès *1859*, BÉHIER pratiquait la méthode de WOOD d'une façon courante.

Mon maître DUJARDIN-BEAUMETZ revendiquait pour LAFARGUE (de Saint-Emilion) la priorité de cette méthode, en indiquant son mémoire, qui date du 27 décembre 1838, mais il oubliait Fourcroy, le premier en date Pravaz n'a fait qu'attacher son nom à un instrument qui a, sans aucun doute, contribué à répandre la méthode.

Donc, en *1861*, les médecins qui soignaient Henriette Renan *auraient pu*, je n'ose dire *auraient dû*, pratiquer des injections de quinine sur leur malade.

La vraie question à poser n'est donc pas : si la seringue de Pravaz était déjà répandue en 1861 dans le corps médical de la marine (1), mais celle-ci : *A quelle époque commença-t-on à injecter les sels solubles de quinine par la méthode hypodermique ?* Aussi bien cette question se rattache-t-elle au cadre de la *Chronique*, puisqu'elle touche à un point très intéressant de l'histoire de la thérapeutique du paludisme.

D[r] MICHAUT.

A propos de « nyctalopie » et « héméralopie ».

Notre père, Hippocrate, dit (*Prorrhétique*, liv. II, § 33) : « οἱ δὲ της νυκτὸς ὁρῶντες, οὓς δὴ νυκταλωπας καλέομεν... » (ceux qui voient pendant la nuit, et que l'on appelle nyctalopes).

Littré, qui l'a traduit, argumenté et annoté, avec la science que l'on sait, écrit, à l'article NYCTALOPIE, du *Dictionnaire de médecine* : « Nyctalopie [de νὺξ, nuit, et ὢψ, œil (2)]. Maladie caractérisée par « la faculté qu'a le malade de distinguer les objets à une faible lu- « mière ou pendant la nuit... C'est dans ce sens qu'Hippocrate et « Galien (3) ont employé les mots νυκτάλωψ et νυκταλωπία. Cepen- « dant quelques médecins, et surtout beaucoup de lexicographes, « faisant dériver *nyctalopie* de νὺξ, nuit, ἀλαὸς, aveugle, ὢψ, œil, ont « prétendu que ce mot signifiait l'impossibilité de voir pendant la « nuit, la cécité nocturne. Cette interprétation et cette étymologie « sont rejetées avec raison. »

(1) On doit remarquer que, pendant très longtemps, la seringue de Pravaz fut peu en usage à bord de nos bateaux de guerre et surtout dans les pays chauds, sans doute pour cette raison que les aiguilles en acier s'y détériorent avec une extrême rapidité si on ne les conserve pas dans l'huile.

(2) Pour d'autres : νυκτάλος, nocturne ; ὢψ, œil.

(3) Nous avons en vain cherché le terme en question dans les œuvres de Galien (traduction Daremberg)

Voilà donc trois hellénistes distingués, dont les suffrages vont au Dr Bougon, n'en déplaise à l'Arabe Avicenne, à l'Angevin A. Paré, à Guillemau, l'inventeur du macaronique *nyctalopiasis* et à notre distingué confrère lyonnais le Dr Masson.

Il est même à craindre qu'ils ne rallient à leur avis bon nombre de lecteurs de la *Chronique* et pas mal « de maîtres autorisés ».

On pourra peut-être leur opposer les dires imprécis d'un autre helléniste de bon aloi, quoique un peu moderne, le Pr Panas, lequel écrit (*Traité des maladies des yeux*, t. I, p. 753) :

« Le terme d'*héméralopie* est relativement récent. Dans l'anti-« quité, sous le nom de *nyctalopie*, on confondait tous les troubles « visuels survenant aussi bien de nuit que de jour. Si Galien parle « d'*héméralopie*, ce n'est que d'une façon incidente et sans attacher « à cette épithète aucune signification spéciale. Au XVIIIe siècle, « maître Jean Guérin, Gendron et Richter cherchèrent à séparer « ces deux états opposés, mais avec des variantes. Tandis que « Guérin appelait *héméralopie* la cécité *diurne*, Gendron et Richter « appliquaient cette désignation à la cécité nocturne. Depuis lors, « cette dernière définition a été adoptée. »

Mais notre opinion est qu'il n'y a pas lieu d'attacher grande importance à ces assertions, car il peut se faire que le Pr Panas — qui, après tout, n'a pas voulu faire œuvre d'historien — n'ait pas eu le loisir de les puiser aux bonnes sources, c'est-à-dire dans les ouvrages mêmes des auteurs qu'il cite. En effet, on lit dans l'*Essai sur les maladies des yeux*, de Guérin, page 267 : « Cette faiblesse est « nommée « héméralopie » ; ceux qui sont affectés de cette indispo-« sition ne voient que médiocrement pendant le jour ; ils voient « avec peine lorsque la lumière est moindre, et *rien sur le soir*. » Et page 289 : « Cette indisposition est connue sous le nom de « nycta-« lopie »; ceux qui en sont affectés ne voient pas durant le jour ; « ils voient assez bien à la tombée de la nuit et pendant la nuit « même... »

En somme, tout cela nous aide à comprendre pourquoi, à certains égards, les sciences médicales ressemblent à la toile de Pénélope.

La pupille ne serait-elle pas l'organe principal de l'expression?

TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Le dernier numéro des *Annales d'oculistique* contient l'analyse d'une étude du Dr Albertotti sur « la Valeur de l'œil dans l'expression » (*Recueil d'ophtalmologie*, mai 1901). L'auteur pose en principe : que la valeur des yeux est négligeable dans l'expression de la physionomie. Il en donne comme preuve les tableaux d'un peintre du XVIe siècle — Boccacino, de Crémone — où la physionomie des personnages offre une grande intensité d'expression, malgré leur regard baissé, « ce qui supprime les pupilles, que l'on consi-« dère pourtant comme l'organe principal de l'expression. »

Que pensent de ces assertions ceux des lecteurs de la *Chronique* qu'intéressent les questions d'esthétique ou de psychophysiologie ? Pour notre part, nous les croyons fort discutables.

Veuillez agréer, très honoré Confrère, l'assurance de mes sentiments les meilleurs. Dr FÉLIX MATHIEU.

Les yeux vairons : à quoi est due cette curieuse particularité ?

Paris, le 20 décembre 1901.

Mon cher Confrère,

Il y a une douzaine d'années, on voyait dans un collège de Paris un beau jeune homme, que ses camarades disaient être le fils de Mme Judic, l'artiste si connue de notre génération qui frise la soixantaine. Il avait un œil bleu et un œil marron. Cela lui donnait un aspect un peu étrange au premier abord, qui ne nuisait pas à son genre de beauté.

La *Revue scientifique* vient de publier, ce mois-ci, un petit article intéressant, sur les variations de couleur des iris avec l'âge ; à la suite d'une observation du changement de couleur d'un œil, après l'opération de la cataracte, de brun clair, celui-ci était devenu bleu clair. Le sujet dicore offrait donc un œil marron et un œil bleu, comme le beau jeune homme qui précède.

Bien des causes diverses peuvent donc intervenir, dans la production des yeux vairons, c'est-à-dire des yeux dont les iris sont de nuances variées. Bien loin de les attribuer uniquement à la conformation du sujet au moment de sa naissance, on voit que nous cherchons au contraire à enregistrer toutes les causes susceptibles de produire cette anomalie si curieuse.

On pourrait en dire autant de tous les organes pairs, et notamment des oreilles, qui sont parfois fort dissemblables chez le même sujet, soit naturellement, soit accidentellement.

Dr Bougon.

Villégiature pour ivrognes en Angleterre.

Glasgow est actuellement débarrassée des ivrognes invétérés. Une jolie résidence a été achetée dans le Ayrshire pour près de 200.000 francs, et les ivrognes y seront envoyés. Douze personnes, onze femmes et un homme, viennent d'être remises au shériff, qui décidera s'ils sont assez convenables pour l'occuper. Ils devront subir une détention qui pourra varier de 3 mois à 2 ans. Les délinquants seront employés à des travaux de culture ou de jardinage, les femmes s'occuperont de blanchissage et de laiterie. La ville la plus proche étant à 7 kilomètres, c'est un isolement complet. L'établissement très bien agencé est dirigé par un résident, un médecin et une surveillante.

Les bonnes coquilles.

Relevé dans *l'Echo girondin de la Mutualité :*

« Nous avons de bonnes nouvelles de la candidature de notre confrère et ami M. le Docteur Dumur, qui brigue la succession de M. le Dr Pouliot, pour représenter les Syndicats médicaux de France au *Conseil supérieur de la Mutualité*. Le comité médical s'est réuni et a nommé un délégué, M. le Dr Audouin ; d'un autre côté, le Syndicat des Médecins a délégué MM. les Drs Rolland et Fromaget. Ces trois délégués sont favorables à la candidature de M. le Dr Dumur que, par une coquille regrettable, le typographe a appelé Cumur, dans notre dernier numéro. »

Cela valait-il une rectification ? §X.

Chronique Bibliographique

Hygiène du célibat, par le Dr B. Desmons. 1901. Un vol. in-16, de 314 pages. Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris.

Le livre du Dr Desmons est destiné à faire connaître aux célibataires les principes d'hygiène à suivre pour se bien porter et éviter les maladies contagieuses auxquelles ils sont si souvent exposés.

Après quelques notions d'hygiène générale, le Dr Desmons parle de la *vie génitale* et des accidents qui parfois en résultent. Un dernier chapitre est consacré à la prophylaxie des maladies vénériennes.

Au résumé, peu de choses neuves dans ce manuel, mais un vade-mecum commode à l'usage des seuls célibataires, l'auteur ayant une meilleure opinion, et nous devons lui en savoir gré, des hommes mariés. A ceux-là le Dr Bernard Desmons interdit la lecture de son ouvrage. Ils s'en consoleront en feuilletant le livre de la nature.

Guide de l'examen gynécologique, par le Dr L. Léon-Archambault.

Guide pratique avant tout, destiné aux étudiants et aux médecins peu familiarisés avec les pratiques gynécologiques.

Sans doute, il est toujours facile de soigner une femme qui se plaint de souffrances génitales ; mais s'il est facile de la soigner par à peu près, il est souvent très difficile de faire chez elle un diagnostic exact. Or ce livre permet de suivre une méthode dans l'examen gynécologique et d'arriver à un diagnostic précis.

Ce petit manuel, d'une clarté et d'une précision qui en doublent l'intérêt, ne dispense pas certes des gros traités de gynécologie, comme l'ouvrage didactique et magistral du professeur Pozzi, qu'il est indispensable à tout praticien de posséder ; mais il permet, dans les cas urgents, d'avoir sous la main un résumé synthétique des notions qu'il convient d'avoir présentes à l'esprit pour ne pas rester dans l'embarras en une fâcheuse occurrence. Et c'est bien l'essentiel !

Le tour du monde en 63 jours, par Gaston Stiégler. Paris, 15, rue de Cluny.

Nous prenions Jules Verne pour un visionnaire, quand il nous contait, avec ce talent d'enchanteur que nous lui connaissons, que le tour du monde pouvait être fait en 80 jours. Et voilà que son héros, Philéas Fogg, est dépassé par notre confrère et ami G. Stiegler, qui s'est acquis, grâce à ce record, une gloire immortelle.

Stiegler mérite tout le bonheur qui lui arrive. Je ne connais pas dans la presse de camarade plus loyal, d'esprit plus pondéré, de volonté plus résolue — et toutes ces qualités il les dissimule sous une modestie d'allures qui vous conquiert dès l'abord.

Nous avons suivi au jour le jour le récit de l'extraordinaire odyssée de Stiegler dans le journal *le Matin* ; nous avons été heureux de le relire, complété, et illustré de nombreuses reproductions, rapportées par l'auteur de son désormais fameux voyage autour du monde.

Ceux qui nous font l'honneur de nous prendre pour conseiller

de leurs lectures pourront en toute confiance acquérir cet ouvrage : ils ne regretteront ni la somme minime qu'ils auront déboursée, ni le temps qu'ils passeront à suivre en imagination le *recordman* qui leur aura évité la fatigue et les émotions d'une expédition aussi longue et parfois si mouvementée.

Le mariage, *Etude de socio-biologie et de médecine légale*, par le Pr MORACHE, de la Faculté de médecine de Bordeaux. Un vol. in-16, de la *Collection médicale*, cartonné à l'anglaise. (Félix Alcan, éditeur.)

Grâce à des hommes tels que les professeurs Brouardel, Lacassagne, Morache, et quelques autres esprits distingués de ce temps, l'étude de la médecine légale a subi en ces derniers temps une transformation qu'il convient de noter.

La médecine légale n'est plus, comme jadis, l'application aux problèmes juridiques des ressources fournies par les sciences médicales; elle est devenue, selon la formule du professeur Morache (de Bordeaux), qui aura, plus que tout autre, contribué à hâter cette évolution, « l'étude des rapports qui existent entre les lois et les facteurs biologiques. » La médecine légale, pour tout dire, fait partie désormais de la socio-biologie.

Or le mariage est, de toutes les questions, une des premières (sinon la première) qui doivent être étudiées à ce point de vue très neuf.

Ce qu'a été le mariage aux débuts des sociétés ; comment il s'est transformé pour aboutir à l'organisation que nous connaissons ; l'intérêt qu'il y a, pour assurer l'intégrité de l'édifice social, à le conserver tel quel, sauf à l'étayer sans toucher au gros œuvre, voilà ce que le professeur Morache s'attache à nous exposer, dans ce livre qui est le résumé de son cours à la Faculté de Bordeaux, livre dont la lecture ne s'impose pas seulement à tous les médecins, mais aux juristes, et nous ajouterons aux gens du monde. C'est là une œuvre forte, qui suggérera bien des réflexions, provoquera peut-être bien des controverses, — mais une œuvre « de bonne foy », comme eût dit notre admirable Montaigne, dont M. le professeur Morache, qui est un lettré, a certainement sucé la moelle, la « substantifique moelle ».

L'Echelle, roman par POINSOT et NORMANDY. Paris, Eug. Fasquelle, éditeur.

Le héros de ce roman est, comme nous l'écrit un des auteurs, un « cas » scientifique, simplement amplifié par la littérature.

Depuis la publication des *Aberrations génésiques* de Moreau (de Tours), il n'avait rien paru de plus... impressionnant. On sort de cette lecture comme d'un cauchemar, et nous ne conseillerions pas aux neurasthéniques et aux névrosés de tout genre de s'en repaître. Jamais le divin marquis, dans les écarts les plus déréglés de son imagination, n'est parvenu à un tel paroxysme. Ceux qui n'appréhendent pas de franchir le seuil des asiles de fous, et qui ne craignent pas que les portes s'en referment sur eux, ceux-là seulement se hasarderont à entr'ouvrir ce livre, qui accuse l'évidente préoccupation, chez ses auteurs, de communiquer le « petit frisson » aux plus intrépides, aux mieux équilibrés.

La névrose d'angoisse, par le Dr Paul Hartenberg. (1 vol., Félix Alcan, éditeur, Paris, 1902.)

Ce travail de notre distingué collaborateur P. Hartenberg est un éloquent plaidoyer pour réclamer droit de cité dans la science neurologique en faveur d'une forme névropathique nouvelle, la *névrose d'angoisse.*

Le terme de « névrose d'angoisse » a été proposé en 1895, par Freud, de Vienne.

D'après Freud, la névrose d'angoisse aurait une origine exclusivement sexuelle et serait due à des excitations sexuelles insatisfaites, comme dans les cas d'excitation fruste des fiancés, du coït réservé et interrompu, de l'impuissance relative, de l'abstinence volontaire, de la masturbation habituelle, etc. Mais, tout en reconnaissant que ces causes déterminent effectivement la névrose d'angoisse, on peut penser qu'elles ne seront pas seules à la produire et que toute fatigue, tout surmenage, tout épuisement, tout traumatisme du système nerveux viscéral, est également susceptible de la provoquer.

D'après le Dr Hartenberg, le terme de névrose d'angoisse paraît *utile* pour différencier de la neurasthénie, dont la compréhension devient trop large, un groupe naturel de symptômes représentant « une maladie primitive de l'émotivité », qui constitue le terrain d'élection pour le développement des phobies. Son mécanisme pathogénique éclaire en outre singulièrement la psychologie des peurs morbides et apporte une démonstration clinique éloquente en faveur de la doctrine de la priorité de la vie affective dans la constitution des phobies et des obsessions.

Le traitement s'attaque aux désordres somatiques, par les moyens ordinaires de la thérapeutique nerveuse : hygiène, repos, isolement, hydrothérapie, électrothérapie, calmants (opium), traitements locaux, etc.

Précis de parasitologie animale, par le Dr M. Neveu-Lemaire, préparateur au Laboratoire de Parasitologie de la Faculté de médecine de Paris. Préface par le professeur R. Blanchard, membre de l'Académie de médecine. *Société d'éditions scientifiques*, 4, rue Antoine-Dubois, Paris.

C'est dans le but de venir en aide aux étudiants et aux médecins que M. le Dr Neveu-Lemaire a écrit ce **Précis de Parasitologie animale.** « Il y résume, dit M. le professeur Blanchard dans sa préface, non seulement les ouvrages classiques de parasitologie et de zoologie médicale, mais aussi les questions plus nouvelles qu'il m'a entendu exposer à mon cours et dont nous nous entretenons journellement au Laboratoire. Il présente les faits sous la forme la plus concise, comme le veut le cadre d'un tel livre, mais aussi avec une précision et une exactitude auxquelles je me plais à rendre hommage. Sous un petit format et dans un nombre de pages très restreint, les étudiants et les médecins y trouveront un résumé fidèle des notions les plus classiques et des découvertes les plus récentes. »

La Comtesse d'Houdetot, une amie de J.-J. Rousseau. 1 vol. in-8, avec gravures, prix : 7 fr. 50. — Calmann-Lévy, éditeurs.

M. Hippolyte Buffenoir a su faire revivre, dans tout son charme, cette exquise figure de la comtesse d'Houdetot, sur laquelle jusqu'ici aucun travail d'ensemble n'avait été publié. Il a réussi à grouper de fort curieux documents sur l'amante fidèle de Saint-Lambert et l'amie incomprise de J.-J. Rousseau. Son caractère enjoué et bon, sa nature affectueuse, son esprit primesautier, sont finement analysés, ainsi, d'ailleurs, que la passion qu'elle inspira à Rousseau et l'amitié qu'elle lui témogina... Ah ! comme après cette lecture on reconnaît que Michelet avait raison de commencer ainsi une de ses leçons du Collège de France : « Le grand siècle, je veux dire le XVIII[e]... » Comme, aidé d'un guide tel que M. Buffenoir, nous partageons cet enthousiasme du plus illustre et du plus averti de nos historiens !

A travers la médecine, par Henri Guimbail. Maloine, éditeur.

Est-il nécessaire de louer à nouveau les qualités littéraires de notre confrère ? Tous ses lecteurs, et ils sont nombreux, ont là-dessus leur opinion faite. Le D[r] Guimbail, bien que littérateur à ses moments perdus, a un réel tempérament d'écrivain. Ainsi l'atteste, mieux encore que ses précédentes publications, ce recueil d'articles, parus sous leur forme primitive dans le journal que dirige si habilement et rédige avec tant de soin notre distingué confrère.

Monin et Brémond ont fait des émules : le D[r] Guimbail marche brillamment sur la trace de ses aînés.

La générale Junot, duchesse d'Abrantès, d'après ses papiers, ses lettres et son *Journal intime*, inédits, par Joseph Turquan. — 1 vol. in-16, chez Montgredien et C[ie], 8, rue Saint-Joseph, 3 fr. 50.

Le salon de la duchesse d'Abrantès sous le premier Empire, ensuite la Restauration, puis sous le gouvernement de Juillet ; les dernières années de l'épouse de Junot, et surtout les relations jusqu'alors ignorées de la duchesse avec Balzac, voilà ce que nous révèle M. Joseph Turquan, dans ce nouvel ouvrage sorti de sa plume féconde.

Il serait banal de répéter qu'on retrouve dans ce livre les qualités de style facile, de documentation solide, qui ont fait le succès des précédentes publications du même auteur. M. Turquan met, du reste, à jour quantité de documents inédits, émanant des plus hautes personnalités littéraires, Hugo, Janin, Gavarni, etc.

Enfin, le volume est orné d'un portrait inédit de la duchesse d'Abrantès et du *fac-simile* d'une amusante boutade de Balzac, donnant un très curieux échantillon de ses diverses écritures, fac-simile dont M. Turquan avait bien voulu jadis réserver la primeur à la *Chronique*, ce dont nous le remercions à nouveau bien cordialement.

D[rs] Hamilton et Félix Regnault. — **Les gardes-malades**, congréganistes, mercenaires professionnelles, amateurs, avec une préface du D[r] Maurice Letulle, illustré de 64 gravures. Paris, Vigot frères, éditeurs, 1901.

Toutes les administrations hospitalières, les conseils municipaux

les directeurs d'hôpitaux, les médecins militaires et nos sociétés de secours aux blessés, qui connaissent l'insuffisance de notre personnel en temps de guerre, les docteurs qui ne savent où prendre de bonnes gardes-malades, les particuliers enfin qui veulent être bien soignés en cas de maladie..., tous voudront lire ce livre.

Comme le dit aux auteurs le docteur Letulle dans sa préface : « Une mauvaise infirmière est un danger social. Vous montrez la voie qu'il faut suivre, déjà frayée par tant d'autres nations, et vous additionnez les succès innombrables obtenus. Le péril est grand chez nous, mais nous avons sous la main le moyen de le conjurer. Quand les éducateurs de l'infirmière, avertis par vous, regardent, écoutent et agissent, il en est, peut-être, encore temps. De ce jour, grâce à vous, leur responsabilité s'affirme devant l'histoire. »

Nous ne saurions mieux faire que contresigner un jugement aussi autorisé.

Etat actuel de nos connaissances sur les origines de l'homme, traduction par le Dr Laloy. Schleicher, éditeurs.

La librairie Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères, vient de publier une traduction de l'ouvrage de Hæckel intitulé : *Etat actuel de nos connaissances sur les origines de l'homme*. Ce travail a pour point de départ un mémoire lu par l'illustre naturaliste allemand au Congrès de zoologie de Cambridge en 1898. Il a été fortement augmenté par l'auteur dans les éditions allemandes qui se sont succédé rapidement; la présente édition française a été pourvue de notes bibliographiques par le traducteur. Cette traduction claire et élégante de M. Laloy vient compléter, de la façon la plus heureuse, la série des ouvrages de Hæckel déjà publiés par la maison Reinwald.

L'*Etat actuel de nos connaissances sur l'origine de l'homme* forme une brochure grand in-8, de 2 fr.

LE MOT DE LA FIN

Frédérick-Lemaître était un fin gourmet, fort amateur de bonne chère. Il avait, dit-on, dans sa loge, parmi les blancs gras et les boîtes à poudre de riz, un grand saladier plein de vin et, avant d'entrer en scène, il en buvait chaque fois une lampée pour aider l'inspiration. (Alfred de Musset procédait de la même manière, mais il mêlait de l'absinthe au vin !)

L'illustre acteur répétait à la Porte-Saint-Martin un drame de Victor Séjour. Il était, ce jour-là, légèrement pris de vin et débitait son rôle d'un ton monotone, en déblayant et même en bafouillant (comme on dit en argot de coulisses), à tel point que Victor Séjour, un peu agacé, se lève et, interpellant Frédérick-Lemaître :

— Mais, Monsieur, vous ne vous donnez pas la peine de répéter... Vous allez à tort et à travers... à bâtons rompus... Vous piétinez dans ma prose !

— Tant mieux ! On dit que ça porte bonheur !

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Hamid II. — Cœur et foie en littérature, par M. le Dr A. Gilbert, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris. — La cérémonie du Jeudi Saint à la Cour.

Nº *du* 15 *avril* 1901. — La mort du Dauphin, père de Louis XVI, par M. le Dr G. Baschet. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaave.

Nº *du* 1er *mai* 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

Nº *du* 15 *mai* 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

Nº *du* 1er *juin* 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

Nº *du* 15 *juin* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. — Le « drageoir » de Louis XVIII.

Nº *du* 1er *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

Nº *du* 15 *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. Hahn. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

Nº *du* 1er *août* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr Michaut. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

Nº *du* 15 *août* 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul Hartenberg. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

Nº *du* 1er *septembre* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. Beaurepaire. — La radiographie prédite par Champfleury.

Nº *du* 15 *septembre* 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr Cabanès. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

Nº *du* 1er *octobre* 1900. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr Cabanès. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr Le Double (de Tours).

Nº *du* 15 *octobre* 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr Gélineau. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr Miquel-Dalton — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

Nº *du* 1er *novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

Nº *du* 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés*, Acte II, scènes III, V et VIII.

Nº *du* 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

Nº *du* 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

D[r] CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — N° 2 15 JANVIER 1902

UN FRANC LE NUMÉRO

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE



PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . . **12** —

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901).

9e ANNÉE N° 2 15 JANVIER 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE



Avis très important

Il suffit, pour s'abonner à la « Chronique médicale », *de faire remettre la somme de* DIX FRANCS *à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de l'Administrateur de la* « Chronique médicale », *6, rue d'Alençon, Paris (XVe arrondissement).*

Nos abonnés de l'étranger n'ont qu'à nous adresser directement un mandat-carte de DOUZE FRANCS.

Nous rappelons à nos lecteurs que toute demande de numéro doit être accompagnée de la somme de *un franc*, en timbres ou mandat-poste.

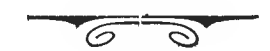
Ceux de nos *abonnés* qui n'auraient pas reçu le journal à sa date périodique doivent nous faire leur réclamation au plus tard dans le mois qui suit cette date.

Le service de la poste n'étant pas, comme chacun sait, irréprochable, il peut y avoir des numéros égarés ou perdus ; nos abonnés peuvent toujours nous les réclamer, mais dans le délai que nous venons d'indiquer.

Le service régulier du journal est garanti aux abonnés seulement.

Toute demande de renseignements doit être accompagnée d'un timbre de quinze centimes si l'on désire une réponse personnelle.

L'administration du journal n'accepte pas les échanges de numéros.



ments les plus désespérés elle n'a rien perdu de sa présence d'esprit. Quand elle pouvait se dérober un moment..., elle se retirait dans un coin, fondant en larmes sur la perte dont elle était menacée... Mais dès qu'elle reparaissait auprès de Monseigneur le Dauphin, à l'instant elle changeait de visage pour ne pas effrayer son époux... On avait voulu cacher à ce prince le genre de sa maladie ; mais il ne laissa pas de s'en douter. Pour découvrir la vérité il a souvent appelé Madame la Dauphine pour l'embrasser, et cette princesse, sans s'épouvanter, se prête avec plaisir à ses caresses, quoique son visage soit tout rempli de boutons et défiguré... Je ne dois pas oublier une petite particularité que le Roi très chrétien m'a fait l'honneur de me raconter et qui l'avait beaucoup diverti lorsqu'on la lui a rapportée. Monsieur le Dauphin est accoutumé d'appeler Madame la Dauphine par le nom de Pepa. Les médecins, ayant fort souvent entendu prononcer ce mot, se sont d'abord imaginé qu'un terme aussi inusité ne saurait partir que d'une cervelle troublée par la fièvre, ce qui leur a causé beaucoup d'alarmes, jusqu'à ce qu'on leur en eût expliqué la signification. Leur méprise a fait beaucoup rire le Dauphin et la Dauphine. »

Au ton de ces lettres on devine que tout danger était écarté. On songea aux manifestations publiques d'allégresse, les fêtes furent superbes et coûteuses.

Le 19 août, on tira un feu d'artifice, que le Dauphin vit très bien de son lit; quelques jours après, le Roi, la Reine, la Dauphine, furent à Paris remercier Dieu à Notre-Dame. On avait fait baisser le prix du pain au marché le samedi, afin que Leurs Majestés fussent mieux reçues. Cependant, un pauvre hère s'attacha au carrosse de la Reine, vers le Point du Jour, et cria en montrant du pain noir : « Voilà, Madame, ce qu'on nous fait payer trois sous la livre ! » La Reine ordonna à ses gardes de prendre son nom pour qu'il vînt la trouver et pour qu'elle l'assistât. Le Roi changea de chevaux au Petit Cours ; il y avait quelques badauds qui l'acclamaient, mais, dans Paris, personne ne cria.

La marquise de Pompadour n'en jeta pas moins l'argent par les fenêtres et dépensa une somme folle pour fêter la convalescence du Dauphin. Louis XV laissa faire; il lui suffisait de voir sa maîtresse heureuse, peu importait si elle avait du tact ou non. Une illumination splendide eut lieu au château de Bellevue. La scène représentait différentes cavernes, environnées d'une pièce d'eau, au milieu de laquelle se voyait un Dauphin lumineux. Quantité de monstres, vomissant feux et flammes, venaient pour l'attaquer, mais Apollon descendait sur un nuage de l'Olympe et frappait ses ennemis de la foudre. Puis apparaissait le palais du Soleil, et le Dauphin se montrait dans son premier éclat, en une sorte d'apothéose.

On avait pris soin pourtant que rien de ce brillant spectacle ne fût visible du côté de Paris ; on n'avait qu'aversion pour la ville où le pain noir était si cher. Seul, le Roi fut présent à cette soirée ; on n'y vit ni celui qui en était le héros, ni personne de la famille royale.

***

Le duc d'Orléans qui, plus que la Pompadour, avait le droit de témoigner ses sentiments, signala sa joie par les plus belles fêtes.

Elles eurent lieu pendant plusieurs jours à Saint-Cloud. On y avait convié non seulement les grands, mais le peuple de Paris, qui accourut en foule.

Enfin Marmontel composa une poésie de circonstance sur « la maladie et la convalescence de Monseigneur le Dauphin ». Ces vers ne figurent pas dans ses œuvres complètes, ils avaient été sans doute jugés indignes de cet honneur, mais ils seront à leur place ici.

Après une apostrophe au *Dieu, protecteur des Lys!* le poète dramatise la conduite de la Dauphine :

Sous de si nobles traits quelle simple mortelle
Lui rend ces tendres soins, ces offices pieux ?
Pour son courage et pour son zèle
Les plus humbles devoirs sont les plus précieux.
Plus le danger paraît extrême,
Plus il redouble son ardeur.
On croit voir un esclave ! ô glorieuse erreur !
C'est l'auguste Dauphine ! Oui, sa vertu suprême
Pour servir, pour sauver la moitié d'elle-même,
Dans son abaissement met toute sa grandeur.
Aux pieds de son époux, où le tombeau s'entr'ouvre,
Elle veut partager, compagne de son sort,
Jusqu'au voile (1) qui le couvre,
Fût-il le voile de la mort.

. . . .

Le poète met ensuite en présence l'épouse et la mère et nous prouve une fois de plus que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas :

Une épouse, une amante, un prodige d'amour
Observe la pâleur d'une mère troublée,
Elle voit son époux s'effrayer à son tour,
Et domptant la douleur dont elle est accablée :
« Consolez-vous, dit-elle, avec un doux souris,
« Reine, je vous réponds des jours de votre fils.
« Les lumières de l'art, d'abord trop incertaines,
« Viennent d'éclairer mes esprits.
« Ses douleurs ne sont point les attaques soudaines
« Du poison qu'en naissant nous portons dans nos veines.
« Il ne respire point un air contagieux,
« Et pour vous en convaincre il suffit de vos yeux. »
A ces mots, du poison bravant la violence,
Dans les bras de son Prince on la voit qui s'élance,
Le presse dans son sein, et d'un sublime effort
De ses chastes baisers le couvre avec transport.

Combien plus beau dans sa simplicité est le récit que Loss fait en deux lignes de ce trait de dévouement conjugal ! Et l'on se rappelle avec plaisir la critique de Grimm : « On a reproché, dit-il, aux ouvrages poétiques de M. Marmontel la dureté, le boursouflé, le défaut d'harmonie et de naturel, et l'on sent en lisant ses ouvrages didactiques qu'il a tous ces défauts-là C'est un homme de bois, mais qui a vécu avec des philosophes, avec des enthousiastes de la belle poésie, et qui a appris à parler leur langage sans le sentir. »

Marmontel, pourtant, croyait avoir mérité quelques compliments.

(1) Rideaux de lit (note de Marmontel).

Il connaissait Mme de Chalut, femme de chambre de Marie-Josèphe ; il profite de cette circonstance pour se faire inviter à Versailles.

— Trouvez-vous, dit la dame au poète, demain au dîner du Dauphin et de la Dauphine, vous serez content de l'accueil qu'ils se proposent de vous faire.

« Je ne manquai pas de m'y rendre, raconte Marmontel ; il y avait peu de monde. J'étais placé vis-à-vis d'eux, bien en évidence. Lorsqu'ils m'aperçurent, ils se parlèrent à l'oreille, puis levèrent les yeux sur moi et se parlèrent encore. Je les voyais occupés de moi, mais l'un et l'autre alternativement semblaient laisser expirer sur leurs lèvres ce qu'ils avaient envie de me dire. Ainsi le temps du dîner se passa jusqu'au moment où il fallut m'en aller comme tout le monde. Mme de Chalut avait servi à table, et vous jugez combien cette longue scène muette lui avait causé d'impatience. J'allai dîner chez elle, et nous devions nous réjouir ensemble de l'accueil que l'on m'aurait fait. Lorsqu'elle arriva :

— « Eh bien! Madame, lui demandai-je, ne dois-je pas être bien flatté de tout ce qu'on m'a dit d'obligeant et d'aimable?

— « Savez-vous, me répondit-elle, à quoi leur dîner s'est passé? A s'inviter l'un l'autre à vous parler, sans que ni l'un ni l'autre en ait eu le courage.

— « Je ne me croyais pas, lui dis-je, un personnage aussi imposant que je le suis; et, certes, je dois être fier du respect que j'inspire à Monsieur le Dauphin et à Madame la Dauphine. . . . . .

« Ce contraste d'idées nous parut si plaisant que nous en rîmes de bon cœur, et je me tins pour dit tout ce qu'on avait eu l'intention de me dire. »

La chute est assez plaisante. Il est curieux de voir combien Marmontel s'abusait. Ce que le poète prenait pour timidité n'était que hauteur — la réserve de la Dauphine cachait tout son dédain. Que pouvait-elle dire de ces vers dithyrambiques? Elle avait trop de goût, elle était trop sensée pour encourager d'aussi maladroites flatteries.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

Traitement ambulatoire des fractures de la jambe, par Robert Sorel. Le Havre, L. Le Nouïne. (Tiré à part des « Archives provinciales de chirurgie », no 5, mai 1901.) Paris, 1901.

Trois cas de restauration du nez dans l'acné hypertrophique, par J. Pantaloni (de Marseille). (Tiré à part des « Archives provinciales de chirurgie », 1er avril 1901.) Paris, 1901.

Chirurgie de l'estomac — vingt-cinq cas de gastro-entérostomie postérieure en Y pour affections bénignes de l'estomac, 24 guérisons, 1 mort, par Le Dr J. Pantaloni (de Marseille). Paris, 1901.

De l'appendicite, par Henri Delagénière (du Mans). (Tiré à part des « Archives provinciales de chirurgie », no 7, juillet, et no 8, août 1900.) Paris, 1900.

L'amiboïsme des cellules nerveuses, par Jules Soury, extrait de la « Presse médicale » no 47, 12 juin 1901. Paris, C. Naud, 3, rue Racine, 1901.

Histoire de la Médecine

Le Centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire.

Le 10 décembre dernier, la Société médicale de Touraine célébrait, devant une assistance nombreuse et choisie, dans une séance tout académique, le centième anniversaire de sa fondation.

Par une délicate attention, l'Académie de médecine avait désigné, pour la représenter à cette solennité, deux Tourangeaux, MM. les professeurs Blanchard et Albert Robin, et en eût désigné un troisième, M. le professeur Raymond, si un deuil cruel ne l'en eût empêché. Ainsi, la Société d'Indre-et-Loire a pu donner à la célébration de son centenaire l'éclat qu'il comportait, et, laissant à MM. Robin et Renaut le soin de célébrer en termes émus et charmants la gloire de Bretonneau, Velpeau et Trousseau, M. le président Héron, M. le professeur Le Double, M. le Dr Houssay, sont venus dire tour à tour les hautes leçons de dignité et de bonté qu'avaient données les membres moins illustres de la Société.

C'est à M. le Dr Houssay qu'était dévolue plus particulièrement la tâche de faire l'historique de la Société dont on célébrait le centenaire ; il s'en est acquitté avec un rare bonheur d'expression et a fait preuve, en la circonstance, d'une solide et agréable érudition. Nous reproduisons ci-dessous la partie la plus intéressante de son discours ; c'est une page de notre livre d'or professionnel qui mérite d'être conservée :

« Depuis longtemps inscrite dans les Annales de l'histoire, l'Ecole de Tours remonte à cette époque de la belle civilisation romaine en Gaule où Cæsarodunum, capitale de la IIIe Lyonnaise, était une ville libre et riche, entourée de remparts construits sous l'empereur Hadrien, possédant, comme toutes les grandes cités, des temples nombreux, des arènes, un Sénat et une Académie fondée par Gratien.

« Empruntée à la civilisation grecque, qui avait heureusement envahi l'Empire, cette Académie est le premier vestige connu de l'enseignement médical dans les Gaules.

« Episcopale avec les Mérovingiens, elle s'entoura, sous les Carolingiens, de plusieurs asiles, qui se groupèrent autour du tombeau de saint Martin, où des malades nombreux, continuant les traditions des sanctuaires païens, venaient demander leur guérison au grand thaumaturge de Touraine, qui, pour les foules croyantes, avait remplacé les ombres évanouies et trop vieilles du divin Apollon et du grand Asclépias.

« La destinée de cette Académie fut de briller, car successivement elle vit passer : le savant Alcuin, Raoul Le Clerc, qui apportait de Salerne l'enseignement de la médecine grecque et les nouveautés de l'Ecole Arabiste, les moines de la Collégiale de Saint-Martin et de Saint-Venant, l'archevêque Estienne de Bourgueil, qui fonda, rue Serpente, à Paris, le collège de Tours ; Pierre de Broce, chambellan de saint Louis ; Nicolas Prévot et Thibaut Lespleigney, illustres apothicaires ; Louis Burgensis, médecin de François Ier ; puis enfin, au moment de la féconde période de la Renaissance, où ils

parurent comme deux météores, le grand maître RABELAIS et LÉONARD DE VINCI, dont la Touraine fut la patrie d'élection, et qui, sans avoir porté la robe du médecin, y a droit par ses connaissances anatomiques et physiologiques.

« Puis ce furent d'autres illustrations : depuis le XVIe siècle, François CITOYS, médecin de Louis XIII et de Richelieu ; POIRIER, premier médecin de Louis XIV ; Dom LEGAY, le frère ANDRÉ de Marmoutier, et surtout René DESCARTES qui, au même titre que Léonard de Vinci, tient une si grande place dans la phalange scientifique qu'ils honorent.

« A ces noms ajoutons ceux des maîtres du collège de chirurgie : DÉSORMEAUX et DALIGNY, les titulaires de la chaire de principe, GRAVELOT DE L'ESPINE, BROSSILLON, LÉGER, DEMARCÉ, BOBIÈRE, MOREAU et DESPAGNE, qui se partagèrent l'ostéologie, la médecine opératoire, l'anatomie, l'obstétrique et la pathologie, et enfin DESLANDES et NOBILEAU, nommés par la conférie des chirurgiens pour désigner un député aux Etats généraux en 1789...

« Un nom mérite encore ici sa place, le dernier de cette longue et glorieuse période qui clôt le XVIIIe siècle, HEURTELOUP, dont les brillantes études, commencées à l'Hospice de la Charité, furent le début d'une carrière qui se serait terminée par la campagne de Russie, dont il devait faire partie comme chirurgien en chef de la Grande Armée, si la mort ne l'avait foudroyé au moment où il organisait les services.

*
* *

« La perturbation amenée par la Révolution devait nécessairement atteindre l'enseignement médical.

« En supprimant les corporations, la décision prise par l'Assemblée constituante, dans la nuit du 4 août, atteignait toutes les maîtrises ; et en 1793, le Collège royal de chirurgie, régulièrement institué depuis 1766, grâce au duc de Choiseul et à La Martinière, premier chirurgien du roi, n'existait même plus de nom.

« La tourmente passée, la science n'attendait qu'une énergie pour reprendre son essor.

« Un chirurgien des armées de la Vendée, ANTHEAUME, ouvrait déjà un cours d'anatomie dans son amphithéâtre de la Visitation ; et, à quelques mois de là, HERPIN commençait celui d'accouchement.

« Affolés, par ces temps de trouble et de désarroi, les esprits n'étaient pas encore remis de leur frayeur, l'étonnement cessait à peine, quand un groupe de médecins, aux idées généreuses, et que leur indépendance d'esprit avait laissés indifférents aux passions révolutionnaires, se réunirent le 29 nivôse an IX (1801) et décrétèrent la fondation d'une *Société médicale*, qui devait être pour eux un centre de lumière et un moyen de rendre service à la généralité... »

*
* *

La place nous est trop mesurée pour que nous énumérions tous les médecins plus ou moins connus qui ont fait partie de la Société médicale d'Indre-et-Loire.

Nous rappellerons seulement — parce que ceci est moins connu — que des savants étrangers, et non des moins illustres, tinrent à honneur de solliciter le titre de membre correspondant de cette Société. Il nous suffira de nommer JENNER, l'inventeur de la vaccine.

Parmi les correspondants nationaux, nous relevons les noms, à divers titres célèbres, de : HALLÉ, CHAUSSIER, PORTAL, ORFILA, SÉDILLOT ; TOURRELET, professeur à l'Ecole des Chartes et un des grands propagateurs de la vaccine en France, botaniste distingué, élégant traducteur de Quinte Curce, des Odes de Pindare et des œuvres de l'empereur Jullien ; CHAPTAL, comte de Chanteloup, qui, de professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, devenu ministre, sénateur de l'Empire, grand-croix de la Légion d'honneur, pair de la Restauration, usa de son influence pour faire transformer l'Ecole libre de médecine de Tours en Ecole officielle d'enseignement supérieur.

Les Archives de la Société conservent, outre les lettres de BRETONNEAU, VELPEAU et de TROUSSEAU, celles de CORVISART, médecin de Napoléon, et le maître de Bretonneau ; PIORRY, l'inventeur de la plessimétrie ; DUTROCHET, l'ingénieux auteur de l'endosmose et un des réels créateurs de la théorie cellulaire.

***

Dans son éloquente allocution, le Dr Le Double a fort à propos rappelé que l'Ecole de Tours a compté comme professeurs : Saturnin THOMAS, qui a soupçonné l'importance de l'anthropologie zoologique et affirmé l'unité de la chaîne hyoïdienne dans toute la série des Vertébrés ; Eugène GIRAUDET, l'auteur de *l'Histoire de la ville de Tours*, des *Origines de l'Imprimerie à Tours*, des *Artistes tourangeaux* et de diverses autres œuvres estimées d'érudition et de critique ; M. DUCLOS, qui a affirmé l'origine intestinale de la chlorose.

Comme élèves : VIDAL, ancien président de l'Académie de Médecine; Edouard LABBÉ et ARCHAMBAULT, médecins des hôpitaux de Paris ; J. RENAUT, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, membre associé de l'Académie de médecine ; R. DUBOIS, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon ; BOISSEAU, médecin-inspecteur de l'armée, membre du Comité technique de santé ; et parmi les évadés de la médecine, André THEURIET, membre de l'Académie française, et Horace HENNION, le jeune poète tourangeau, dont le talent, sans cesse grandissant, s'imposera à l'avenir.

Quant à BRETONNEAU (1), il n'a jamais été professeur, mais il a jeté un tel éclat sur le berceau qui l'a vu naître, qu'on se console aisément qu'il n'ait pas reçu la consécration officielle.

---

(1) Dans le discnurs qu'il a prnnnncé, M. Albert Robin a conté sur Bretouneau une anecdote, tout à fait ignorée à ce qu'il semble, et qu'à ce titre nous recueillons :

« Bretonneau, très âgé et qui avait à peu près renoncé à la pratique médicale, fut appelé en consultation, il y a quelque 45 ans, dans la commune de Saint-Flovier, auprès d'une personne aisée du pays. La consultation terminée, la famille remit à Bretonneau ses honoraires en une enveloppe cachetée qu'il glissa dans sa poche. Il allait remonter dans la carriole qui l'avait amené, quand un vieil homme en baillons s'approcha et lui demanda s'il consentirait à voir au hameau de la Parauderie, à quelques minutes de là, une pauvre femme très malade. Avec un bon sourire, Bretonneau accepta, mettant en pratique ainsi cette formule des fondateurs de votre Société qui « ne devaient se permettre aucun loisir tant qu'ils trouveraient du bien à faire ou du malheur à prévenir ». La malade occupait une misérable chambre enfumée, basse, au sol de terre battue. Elle était là, décharnée, étendue sur une paillasse sordide, en ce réduit de misère. Bretonneau l'examina louguement et lui dit : « Ma bonne femme, ce qu'il vous faut, c'est du grand air, du soleil, puis une bonne nourriture avec du bouillon, de la viaude et du vieux vin. » Ayant dit cela, il jeta un court regard sur la lamentable décrépitude de la masure, puis cherchant sa poche, il en sortit l'enveloppe fermée qu'on venait de lui donner, et discrètement, presque timidement, il la mit dans la main de la pauvresse. »

Moins connu que Bretonneau, ORIGET, que le professeur Le Double s'est attaché à faire revivre, a conquis néanmoins l'immortalité, grâce à son compatriote, illustre entre tous, Honoré de BALZAC.

Balzac, qui a sauvé de l'oubli un autre médecin tourangeau, Charles NARBONNEAU, que nous retrouvons dans la *Comédie humaine* sous le nom de Carbonneau, a réservé à Origet une place dans son roman du *Lys dans la Vallée*. Nous retrouvons encore Origet médecin de M. et Mme de Mortsauf.

Comme l'a dit, en fort bons termes, notre savant collaborateur :

« Origet, praticien dans une ville de province, n'ayant à traiter que des malades obscurs ou d'une notoriété circonscrite ou éphémère, ne pouvait aspirer à laisser un nom immortel et universellement connu. Cette chance exceptionnelle, qui échut à un FAGON, médecin de Louis XIV ; à un TRONCHIN, médecin de Voltaire ; à un ANTOMMARCHI, médecin de Napoléon Ier ; à un BRETONNEAU, médecin de Béranger ; à un NÉLATON, médecin de Garibaldi, ORIGET, le simple et modeste Origet, la devra à Balzac. »

Mais Balzac avait le don prestigieux de communiquer la vie même aux personnages qu'enfantait sa prodigieuse imagination.

Ethnographie Médicale

Un traitement des plaies... original.

« J'ai vu, à Tripoli, conte, dans la *Revue de l'Hypnotisme*, le Dr HIKMET, le kalife accepter, après plusieurs journées de marchandage, de faire une taille pour trois francs. Le patient fut étendu dans la rue, sur du fumier, maintenu par quelques personnes de bonne volonté. L'opérateur prit dans sa poche un canif rouillé, l'aiguisa sur la semelle de son soulier et fit une incision périnéale antéro-postérieure. Comme la plaie saignait, il posait la main sur le fumier, puis l'appliquait à plat sur la plaie en guise d'hémostatique. Il arriva ainsi à la vessie, y mit les doigts et en retira une pierre grosse comme un petit œuf de poule. Il fit ensuite une couture avec une grosse aiguille, trempant de temps à autre sa main dans le fumier et demandant aux assistants de tirer le fil. La plaie une fois cousue, il versa de l'eau de neige : cette eau provenant de la neige des montagnes, dissoute, est fort réputée ; il en arrosa aussi un torchon sale qu'il appliqua sur la plaie. Il fit porter l'opéré dans une écurie et vint le voir tous les jours. La fièvre survint et, trois jours après, la plaie suppurait ; il la pansa au baume, la cicatrisation se fit et le malade guérit. »

Que pense de ce traitement notre excellent maître Lucas-Championnière?



Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une ordonnance de Guillotin (1).

Prenez Manne en Sorte, deux onces
Rhubarbe, un gros
follicule, deux gros b 4 h
Sel de Glauber, deux gros
anis, une pincée
faites du tout une médecine dans un verre
verre de décoction de chicorée sauvage.
Paris 13 ventose, an x.
D. [illegible] Guillotin
rue pelletier n° 20
Le 11 fructidor an 10. 9 heures soir

Petites manies et singularités de personnages célèbres (2).

N'était-ce point par certain tic singulier que Mme de Staël se faisait apporter, dans son lit, tous les matins, une fleur, ou quelque tige de verdure, qu'elle roulait entre ses doigts, prétendant que, sans cette fleur ou sans cette tige, elle ne pouvait avoir une idée ?

*
* *

On dit qu'Henri IV était comme certain roi de Sardaigne : qu'il aimait à fureter dans les poches de ses concitoyens, qu'il leur dérobait des tabatières, des mouchoirs et qu'il les rendait ensuite en riant. Ce n'était donc pas le *sentiment de la propriété* qui le faisait agir. Il n'avait pas l'organe du vol. Ce n'était qu'une manie singulière, qu'une envie de prouver son adresse. (*A suivre.*)

(1) Cliché gracieusement communiqué par M. Noël Charavay.
(2) V. la *Chronique médicale* des 1er décembre 1897, 15 février 1898 et 15 février 1899

ÉCHOS DE PARTOUT

Le régime du roi Léopold.

Quel monarque fin de siècle que le roi des Belges ! Il est un des hommes les plus travailleurs et les mieux doués de toute l'Europe ; et quoiqu'il ne soit plus jeune, malgré sa longue barbe blanche de patriarche, il est aussi alerte qu'il l'était dans sa jeunesse.

Il se lève à cinq heures. Il a lu, digéré, et annoté toute sa vaste correspondance. Quelquefois il lit ses lettres dans son cabinet de travail ; mais, lorsque le temps le lui permet, il va dans son superbe parc du château de Laeken et les lit en faisant les cent pas. L'exercice, un dur travail, la sobriété en mangeant comme en buvant, sont les causes de sa bonne santé et de son activité.

Peu de boutiquiers aisés de Bruxelles mènent une vie plus simple que le roi des Belges. A huit heures, il prend quelques raisins, une pêche et un peu de chocolat. A midi, il prend son second déjeuner, qui comprend des œufs brouillés, un bifteck et un filet de Hambourg — un de ses mets spéciaux et favoris — et un plat d'épinards. Le dîner a lieu, comme dans les vieux temps, à six heures ; il consiste en un potage, une petite entrée, un morceau de rosbif, un perdreau, quand c'est la saison ; asperges et quelques fruits. Il boit trois verres de vin, jamais plus, et encore n'est-ce jamais un vin capiteux. Il n'a jamais trempé ses lèvres dans une coupe de champagne.

(*Echo de Paris.*)

Les médecins en Sibérie.

Si les ingénieurs sont rares dans la steppe sibérienne, les médecins sont rarissimes. Ils sont, du reste, déjà en nombre insuffisant dans les provinces de la Russie d'Europe. Il paraît que l'ophthalmie, probablement causée par les grandes neiges, est un fléau particulièrement sibérien. Et c'est pourquoi le gouvernement de Pétersbourg envoie, depuis quelques années, des détachements d'oculistes au delà de l'Ourál. Or, du rapport dressé par la curatelle des aveugles, il résulte que nos médecins oculistes ont soigné gratuitement plus de 32,000 malades et effectué 11,000 opérations chirurgicales. Un seul de ces détachements, en six mois, dans la province d'Irkoutsk, a soigné 3,237 malades et effectué 243 opérations.

(*Le Soleil.*)

La phtisie au Spitzberg.

En rendant compte de l'arrivée triomphale de l'expédition pour la mesure du degré, qui revenait du Spitzberg, les journaux ont attribué à l'académicien Tchernychef la note suivante :

« Dans notre expédition il y avait un matelot malade de la tuberculose pulmonaire ; ce matelot, après un certain laps de temps passé au Spitzberg, a recouvert complètement la santé. »

En général, les pays polaires réagissent très bien sur les poitrinaires. La plupart d'entre eux guérissent complètement.

(*Le Journal.*)

Féminisme médical.

La doctoresse Hannah E. Longshore, la première femme qui exerça la médecine à Philadelphie, est décédée le 18 octobre dernier à 82 ans. Elle avait été reçue, en 1851, au Collège médical pour femmes de Pensylvanie. Sitôt son diplôme obtenu, elle avait été élue démonstrateur d'anatomie. (*Gazette de Gynécologie.*)

Femmes-médecins en Russie

D'après le *Sévero-Sapodni Slowa*, toutes les Compagnies d'assurances, en Russie, engagent des femmes-médecins pour visiter les femmes désirant s'assurer.

(*Ejenedelnik* et *Gazette médicale de Paris.*)

Les Femmes anatomistes.

Mlle Marcelle-Andrée Rondenay vient d'affirmer, de très spirituelle façon, le féminisme à l'Ecole des Beaux-Arts. Bravement, elle a concouru avec ses collègues masculins pour le *prix supérieur d'Anatomie Huguier*, et c'est elle qui a remporté le prix. C'est la première fois, depuis que l'Ecole de la rue Bonaparte est ouverte aux femmes, que l'une d'elles est couronnée.

Les Femmes-internes des Hôpitaux de Paris.

Une jolie victoire féministe qui mérite d'être signalée. Au concours ouvert pour 50 places d'internes dans les hôpitaux de Paris, il se trouve que sur les internes admis, deux sont des femmes Mlles Arviset et Bonnet, étudiantes en médecine.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Hôpital en verre.

La nouvelle nous arrive d'Amérique, où la municipalité de Philadelphie vient de voter une somme d'un demi-million pour la construction d'un nouvel hôpital destiné aux tuberculeux. Cet hôpital, pour 500 malades, comprendra huit grands pavillons à charpente d'acier. Les murs et les toitures seront en verre.

Chaque malade sera parfaitement isolé par un système nouveau de ventilation et par une production constante d'ozone.

Dans chaque pavillon, des batteries électriques spéciales rendront l'air plus actif et détruiront tous les germes morbides.

Les pauvres microbes, bons et mauvais, finiront par ne plus savoir où vivre. (*Echo de Paris.*)

Abaissement continu de la voix humaine.

Une revue américaine, dans un article consacré à « l'abaissement » continu de la voix humaine, affirme que le ton de la voix humaine descend de plus en plus, graduellement, et cela depuis des siècles.

Nos ancêtres ne savaient pas, dit l'auteur de l'article, ce que c'était qu'une voix de basse ; à présent, ajoute-t-il, la moyenne est constituée par les barytons, et assurément, vers la voix de basse universelle. Et ce qui se produit pour les hommes se produit également pour les femmes. C'est ainsi, d'après lui, que le soprano dramatique, qui était naguère la voix la plus généralement connue, tend incessamment à disparaître et ne sera bientôt plus qu'un souvenir. (*Journal de la Santé.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le nouveau professeur de thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris.

Nous lisons dans la *Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale* : « M. le professeur Landouzy, professeur de thérapeutique, ayant permuté pour passer à la chaire de clinique médicale de la Pitié, où il recueille la succession du professeur Jaccoud, atteint par la limite d'âge, le Conseil des professeurs de la Faculté de médecine a *dédaigné (sic)*, pour le remplacer, par 31 voix sur 32 votants, M. Gilbert, bien connu par ses nombreux travaux sur la thérapeutique, la physiologie générale et la pharmacodynamie. »

Dédaigné, notre confrère a voulu dire sans doute : *désigné*? Toujours ces maudites coquilles !

Est-il besoin d'ajouter que nous applaudissons à l'heureux choix du Conseil de la Faculté, qui fut rarement mieux inspiré.

Cours et Conférences de 1901

A l'*Institut psycho-physiologique*, 49, rue Saint-André-des-Arts.

Vendredi 17 janvier, à huit heures et demie, M. le Dr Bérillon fera une conférence sur *l'Hypnotisme et les variations de la personnalité*. (Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

Vendredi, 24 janvier, à huit heures et demie, M. le Dr Jules Voisin, médecin à la Salpêtrière, fera une conférence sur *la Psychologie de l'enfant anormal. — L'organisation et les résultats de l'Ecole de Réforme de la Salpêtrière.*

Vendredi, 31 janvier, à huit heures et demie, M. Lionel Dauriac, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Montpellier, fera une conférence sur *l'Imagination musicale.*

Petites nouvelles thérapeutiques.

Le surmenage auquel notre génération est condamnée, par suite des nécessités sans cesse croissantes de la lutte pour la vie, a provoqué une recrudescence de maladies mal déterminées ou à peine signalées autrefois. A la tribune même de l'Académie de médecine, un des membres les plus autorisés de la docte assemblée n'a pas craint d'attribuer au surmenage la fréquence de l'appendicite ; il a très justement fait observer qu'on avait trop délaissé en ces derniers temps l'usage des laxatifs qui rendent cependant tant de services. Sous ce rapport, nous ne saurions trop recommander un produit qui, depuis longtemps, a fait ses preuves : la Poudre laxative de Vichy, du Dr L. Souligoux, qui, composée de séné lavé à l'alcool, de soufre et de divers carminatifs, constitue le laxatif le plus rationnel, celui dont l'effet utile se produit sans le moindre désagrément.

La « Chronique » par tous et pour tous

L'alcoolisme sous la Commune.

Paris, le 28 décembre 1901.

CHER CONFRÈRE ET AMI,

Je lis dans votre dernier numéro une lettre de NADAR sur la si importante question de « l'alcoolisme sous la Commune ».

Il dit que, pendant les premières semaines du siège, les Parisiens furent sobres ; mais il reconnaît sincèrement que cet état d'âme se modifia par la suite. *C'est là l'important.*

Je lis, dans l'*Histoire contemporaine*, par M. Samuel Denis (libr. Plon, 1898), que, pendant les trois mois du siège, la consommation de l'alcool avait atteint le chiffre de la consommation normale d'une année moyenne. (T. II, p. 104.)

Dans l'envahissement de l'Hôtel de Ville du 31 octobre, Jules Favre écrit : « Je me demande encore par quel hasard aucun de ces hommes, *dont plusicurs chancelaient d'ivresse, n'a lâché sa détente.* » (T. I, p. 472.) Plus loin : « Dans la garde nationale, la discipline était inconnue, et l'ivrognerie y faisait d'effroyables ravages. » (T. II, p. 521.)

Et encore, dans une lettre écrite le 10 décembre 1870, par Clément Thomas : « Chef de bataillon du 200e, ivre ! La moitié au moins des hommes ivres. » (T. II, p. 102.)

L'historien ne doit pas avoir de parti pris : il relève impartialement les fautes commises. Les habitudes d'intempérance de la garde nationale sont dues à l'impéritie du général Trochu, qui, n'ayant aucune confiance dans cette garde, la laissa oisive dans la ville au lieu de l'encadrer, de la discipliner, de l'utiliser.

Ces hommes, mal nourris, dans une ville assiégée, très naturellement s'alcoolisèrent. Quand on leur accorda enfin d'aller au feu, ils n'y étaient point préparés : les effets de l'alcoolisme se produisirent ; l'excitation passagère de l'alcool fit place aux peurs déprimantes ; ils ne tinrent pas le plus souvent et s'enfuirent. Ce ne sont pas eux qu'il faut blâmer, mais ceux qui, ayant pris les rênes du gouvernement, ne surent pas utiliser ces énergies, et les laissèrent se détruire dans les cabarets.

La conséquence inévitable fut la Commune. Devant les Versaillais, en dehors des murs, la garde nationale lâcha encore pied ; mais, derrière les barricades, elle montra que le Gouvernement de la Défense nationale l'avait calomniée et qu'elle savait mourir.

D'ailleurs les sauvageries du parti de l'ordre pourraient probablement fort bien s'expliquer aussi par l'alcool.

Ces recherches historiques ne doivent point avoir pour but de jeter la pierre à un parti, mais d'expliquer des faits auparavant difficiles à comprendre, et, par leur connaissance, d'en éviter le retour. Il appartient au médecin d'éclairer l'histoire par la psychologie.

Mille amitiés.

Dr FÉLIX REGNAULT.

La guillotine avant Guillotin.

Saint-Sever (Landes), 6 oct. 1901.

Très honoré Confrère,

Vous dites, dans le dernier n° de votre journal, que je lis toujours avec plaisir, qu'une *guillotine* se trouve représentée dans le *Catalogus* de Petrus de Natalibus (Lyon, 1514). J'ai l'honneur de vous adresser la reproduction photographique, que j'ai faite à votre intention, d'une vieille estampe de ma collection, signée d'Aldegrever, et datée de 1563 : est-ce celle dont veut parler votre correspondant ? Je vous l'envoie dans le cas où elle pourrait vous intéresser et où vous jugeriez bon de la reproduire dans la *Chronique :* elle est assez curieuse. Pourriez-vous déterminer ou faire déterminer ce que signifie la légende inscrite en haut et à droite ? C'est un latin un peu singulier, et que je n'ai pas pu traduire (1).

Je vous prie d'agréer, très honoré confrère, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Dr Louis Sentex.

Selon le désir de notre correspondant, nous avons fait clicher la photographie qu'il nous avait adressée, représentant une guillotine au XVIe siècle, bien que cette gravure ait déjà paru dans maints recueils, entre autres dans l'*Illustration* (2) et le *Musée universel* (3) ; nous avons saisi cette occasion pour refaire l'historique d'une découverte faussement attribuée à un des nôtres.

Il est fait pour la première fois mention, à notre connaissance du moins, d'un instrument à décapiter, dans la législation de la ville hollandaise de Dendermonde, *en 1233*.

Un poème du XIIIe siècle, qui appartient à la série des romans de la *Table ronde* (mis au jour par M. C. Hippeau, en 1872) et dont le titre est : *Messire Gauvain ou la Vengeance de Raguidel*, fait une allusion manifeste à une machine, dont le mécanisme se rapproche assez du « rasoir d'acier » de notre confrère Guillotin : « Quand l'appareil est fermé, on aperçoit un pertuis (*pertrets*) qui ressemble au trou d'un pilori. Lève-t-on la fenêtre en la faisant glisser dans des rainures (*havéure*), un mécanisme (*conratéure*) la maintient suspendue, et, quand elle tombe, fait agir deux petits *loquets* qui la gardent fermée, si bien que vingt hommes ne pourraient la lever de force. Un rasoir d'acier, soutenu par une chaîne d'argent, tombe avec, et si fortement qu'il tranche tout ce qui se trouve placé dessous. Un cercueil de marbre est là, prêt à recevoir le corps de la victime. *C'est toute notre guillotine ;* il n'y manque plus que les perfectionnements modernes qui en ont fait un instrument de précision (4). »

D'autre part, dans les *Chroniques de Jean d'Auton* (5), qui remontent à l'année 1507, il est question du supplice d'un nommé Demetri Justiniani, « des plus gros du peuple gras de la ville de Gênes », qui s'était particulièrement signalé lors de l'occupation de

(1) Voici ce que nous avons pu déchiffrer : *Titus Manlius filium, sine ejus vissa* (?), *cum hoste pugnantem obuuit* (?).

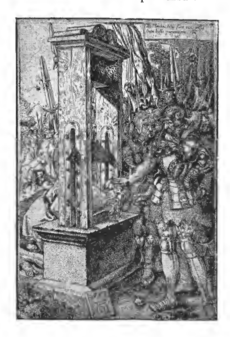
(2) 22 mai 1869.

(3) Cf. également l'*Echodu mon de savant*, t. IX. p. 787.

(4) *La Guillotine au XIIIe siècle*, par Héron. Rouen, 1892.

(5) Cf. l'édition publiée par Paul Lacroix (bibliophile Jacob) chez Silvestre. Paris, 1835, 4 vol. in-8.

cette ville par les Français. Demetri, ayant été condamné à subir le dernier supplice, « le bourreau lui banda les yeux, puis de lui-même se mit à genoux et étendit le cou sur le chaput (billot). Le bourreau prit une corde à laquelle était attaché un gros bloc, à tout (?) une doulouere tranchante, hantée dedans, venant d'amont entre deux poteaux, et tire ladite corde, en manière que le bloc tranchant à celui génevois tomba entre la tête et les épaules, si que la tête s'en alla d'un côté et le corps tomba de l'autre... (1) ».



La gravure ci-dessus doit représenter (2) Manlius Torquatus faisant décapiter son fils, pour avoir attaqué l'ennemi et l'avoir vaincu sans en avoir préalablement demandé l'autorisation à son père. Cette gravure d'Aldegraver est de 1553. L'instrument figuré s'appelait la *mannaia*. Une des figures du livre des *Symbolicæ questiones*, d'Alexandre Bocchi, figures dessinées par Giulio Bonasone, et retouchées par Auguste Carrache (édition de 1574), représente cette *mannaia* (3).

---

(1) *Op. cit.*, t. IV, p. 55 ; cité par l'*Intermédiaire*, 10 juillet 1869.

(2) Cf. *Intermédiaire*, 1869, p. 140.

(3) « Pour rendre justice au génie allemand (est-il dit dans un article sur *la Guillotine*, paru dans le *Musée universel*, à une date qui nous échappe), il nous faut ajouter que, dans la grande salle du conseil, à Lunebourg, un panneau du xv[e] siècle représente la *doloire* ou *mannaia;* que, dans l'ouvrage de Lucas Lossius (*Annotationes scholasticæ*, Francfort, 1551), on trouve une image de la même machine, et que dans le livre de H.-P. Rebenstock, publié à Francfort en 1573, est un dessin semblable gravé par Georges Pun, élève d'Albert Dürer... »

Cf. également, sur les origines de la guillotine : *Notice sur la guillotine*, par l'abbé Adolphe Blocme, curé de Roquetoire (Hazebrouck, L. Guermonprez, 1865, 22 p. in-8°) ; L. du Bois, *Recherches... sur la guillotine* ; *l'Intermédiaire des Cherch. et curieux*, 1897, 1[er] semestre, p. 676 ; et, même année, 10 août, p. 143-4; *Revue de Paris*, 13 novembre 1836 ; *Le Meur-*

Enfin nous reproduirons le passage des *Mémoires de Puységur* (1) sur l'exécution du maréchal de Montmorency, auquel on a fait maintes fois allusion, sans le citer dans son texte inaltéré ; voici ce passage (*Mémoires* cités, 2e édition, t. I, p. 137) :

« M. de Montmorency... s'en alla à son échaffaut, sur lequel il entra par une fenêtre qu'on avoit ouverte, qui conduisoit audit échaffaut, dressé dans la cour de la Maison de Ville, sur lequel étoit un bloc où on lui fit mettre la tête. En ce païs-là, on se sert d'une doloire, qui est entre deux morceaux de bois, et, quand on a la tête posée sur le bloc, on lâche la corde, et cela descend et sépare la tête du corps. Comme il eut mis la tête sur le bloc, la blessure qu'il avoit reçu au col lui faisant mal, il remua et dit : « Je ne remue pas par appréhension, mais ma blessure me fait mal. » Le Père Arnoul étoit près de lui qui ne l'abandonna point ; on lâcha la corde de la doloire la tête fut séparée du corps, l'un tomba d'un côté, et l'autre de l'autre. »

Le récit est formel et la description précise. On n'en montre pas moins encore, à Toulouse, un véritable sabre comme ayant servi à l'exécution du connétable.

* * *

D'après les textes que nous venons de reproduire, il semblerait que la guillotine ne remonterait pas plus haut que le XIIIe siècle. Mais rien ne prouve que cet instrument de supplice n'ait pas été en usage dans les pays d'Asie avant d'être employé en Europe (2). Qui sait si on ne découvrira pas quelque jour que la Chine a connu la guillotine avant tous les autres peuples ? Puisqu'on lui attribue la boussole, le papier de chiffons et la poudre à canon, il n'y a pas de raison pour qu'on ne lui restitue pas l'invention, dont le Dr Guillotin n'a, du reste, été que le parrain (3), puisque c'est son collègue Louis qui en avait établi tous les plans, ainsi que nous l'avons indiqué en d'autres temps (4).

Médecins à la Société des gens de Lettres. — Addenda (5).

M. le Dr Bernard, vice-consul des Pays-Bas, à Cannes, nous fait observer qu'il fait partie de la *Société des gens de Lettres* depuis 1887. Notre omission est d'autant plus excusable que le nom de la plupart des médecins n'est pas précédé, sur l'Annuaire de la Société, du titre de docteur.

---

tre du 21 janvier 1793, par le baron de Vinck d'Orp (Paris, C. Lévy, 1877), p. 21 et suiv. ; etc., etc.

(1) Il y a deux éditions des Mémoires de Puységur, qui sont très curieux et ne sont pas très connus, parce que aucune des collections de Mémoires sur l'Histoire de France n'a pris le soin de les recueillir. La première est d'Amsterdam (Paris), 1690, 2 vol. in-12 ; la seconde est de Paris, Ch. Ant. Jaubert, 1747, aussi en deux volumes in-12. (Cf. *Intermédiaire*, 1877, p. 748.)

(2) Cf. *le Temps*, du 27 septembre 1887.

(3) Cf. *le Cabinet secret de l'Histoire*. 2e série. Plusieurs années avant 1789, on joua chez Audinot, sur le boulevard, une pantomime des *Quatre fils Aymon*, où l'un des personnages était exécuté par une machine analogue à celle qui devait immortaliser Guillotin. Peut-être est-ce à ce spectacle que l'idée vint à celui-ci de la sinistre machine. (V. là-dessus la *Biographie de la police*, de Ste-Edme, 1829, in-8, p. 273 ; cité par Fournier, *Vieux-neuf* I, p. 318-9).

(4) V. *la Chronique médicale*, 1er juin 1895, p. 348.

(5) V. *la Chronique médicale*, du 1er janvier 1902, p. 18.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Médecins fusillés pendant la guerre. — Connaît-on des médecins fusillés en 1870 par les Prussiens, et que sait-on sur leur mort?

Dr Massot (Perpignan).

Euphémismes désignant les règles et l'avortement. — L'emploi du verbe *voir*, pour exprimer le fait d'avoir ses règles, me rappelle une plaisante anecdote. Un de mes maîtres, interrogeant une femme de quarante et quelques années, qui présentait, entre autres lésions, une cécité complète, lui demandait : « Depuis quand ne voyez-vous plus ? » Et la malade d'interrompre : « Mais, Monsieur le Docteur, j'ai encore eu mes affaires le mois dernier. »

Après les règles, la fausse-couche. — Les lecteurs de la *Chronique* connaissent-ils des locutions imagées ou des périphrases désignant l'avortement?

J'en connais pour ma part quelques-unes et de fort obscures.

Dans le monde, vous dit-on qu'une jeune femme vient d'avoir un *accident ?* Ne doutez point qu'elle vient de faire une fausse-couche. Dans le peuple, les femmes vous diront souvent qu'*elles se sont blessées* ou même qu'*elles se sont fait mal.* A moins d'être prévenu, il est impossible de se douter qu'il s'agit là d'un avortement.

L. P.

Souvenirs des vieux praticiens. — Comme suite à l'étude de M. Daguilhon sur « la mortalité dans le corps médical », ne serait-il pas intéressant de chercher l'âge moyen auquel on commence à exercer la médecine en France; le nombre des médecins exerçant encore et ayant dépassé 80 ans; enfin les doyens des praticiens français? En invitant nos confrères à répondre à cette question, on pourrait incidemment obtenir une documentation intéressante. C'est ainsi qu'il existe encore à Palaiseau un praticien, âgé de plus de 80 ans, qui a sans aucun doute connu et soigné Georges Sand. Chaque vieux confrère qui s'éteint sans trouver l'occasion de confier ses souvenirs à la *Chronique* nous prive d'anecdotes et parfois de documents historiques intéressants. C'est ainsi que le rôle des médecins, si intéressant parfois dans l'histoire de la politique du commencement du siècle dernier, pourrait être mis au jour.

Pourquoi la *Chronique* n'ouvrirait-elle pas, sous cette rubrique, par exemple, *Souvenirs des vieux praticiens*, une enquête médicale sur la Commune et la guerre de 70? Pour ma part, je connais quelques praticiens âgés qui ont vécu dans l'intimité d'écrivains, d'hommes politiques illustres et qui, par discrétion, n'ont jamais rien publié. S'ils trouvaient dans la *Chronique* une place qui leur fût réservée, cette invite les engagerait sans doute à laisser libre cours à leurs souvenirs. Il y a là toute une mine que j'indique en passant à notre savant et infatigable directeur.

Dr Michaut.

Quels sont, parmi les médecins, ceux qui se sont attachés à l'étude littéraire d'un écrivain illustre ? — Chacun a son « dada », dit le

peuple. En dehors de nos préoccupations professionelles,nous avons tous une marotte : depuis celle de collectionner de vieilles tabatières, jusqu'à celle de faire des sonnets philosophiques. Or, parmi les confrères qui se préoccupent de documentations littéraires, il en est qui semblent plus particulièrement s'attacher à un écrivain de prédilection.

Notre ami et chef de file Cabanès s'est ainsi préoccupé de MARAT, puis de SAINTE-BEUVE et de BALZAC ; nos confrères Le Double et F. Brémond s'attachent à RABELAIS ; le Dr Payen, « ce modèle des admirateurs fidèles », écrivait précisément Sainte-Beuve, se livrait à une étude approfondie de MONTAIGNE. Un praticien connu de Marseille et un autre de Lyon s'attachent à RESTIF DE LA BRETONNE ; d'autres ont pris ROUSSEAU, VOLTAIRE, etc... Ne serait-il pas intéressant de chercher celui des grands écrivains qui détient le record des préoccupations médicales ?

Par exemple, ne pourrait-on dresser la liste des travaux biographiques, littéraires et médicaux, émanés de plumes confraternelles, touchant nos grands écrivains ? Je crois que cette question n'a jamais encore été traitée dans la *Chronique*, et je me trompe fort si elle n'intéressait quelques-uns de ses collaborateurs. Elle donnerait lieu, je crois, à quantité de réponses curieuses et nous révélerait une foule de publications peu connues et intéressantes pour les chercheurs.

Dr MATHOT.

Etymologie de DIACHYLUM. — Du grec χεω ou χευω, verser, répandre, on a formé les mots χυμος et χυλος, suc répandu, d'où nos mots français *chyme* et *chyle*. Diachylon ne vient-il pas de δια χυλος, suc qui se répand à travers : sorte d'emplâtre résolutif par son effet dialytique, sinon au propre, du moins au figuré ?

De là les mots *chimie*, *alchimie* (avec l'article arabe *al*), *chimiâtre cacochyme*, *chylifère*, *ecchymose* (effusion d'humeurs, de εκ χυμος), et enfin *parenchyme* (de παρα près, εν dans, χυμος suc, effusion tout autour, dans l'épaisseur des organes, tissu mou qui s'étend à travers les parties fibreuses des végétaux, par exemple). Il va sans dire que nous acceptons la discussion, si on ne trouve pas nos étymologies plausibles.

Dr BOUGON.

Un remède oublié contre l'apoplexie. — Voltaire fait dire à un des personnages de son roman *Zadig, ou la Destinée* (à Cador, chap. II), qui souffre d'un violent mal de rate : « Il n'y a qu'un seul remède qui puisse me soulager : c'est de m'appliquer sur le côté le nez d'un homme qui soit mort la veille. » A quoi Azora, l'interlocuteur, répond, en exprimant son étonnement : — « Voilà un étrange remède ! » — « Pas plus étrange, répond-il, que le sachet du sieur Arnoult contre l'apoplexie. »

Cette allusion de Voltaire à un remède à la mode, qui consistait à se suspendre au cou un sachet comme préservatif des apoplexies, nous engage à poser aux curieux de la *Chronique Médicale* les deux questions suivantes, auxquelles nous n'avons pas trouvé de solution satisfaisante (du moins en ce qui concerne la première).

1° Quel était le contenu des *sachets* à la mode, comme préservatifs de l'apoplexie ? Composition de la poudre

2° Quel était cet Arnoult, inventeur des sachets dont Voltaire paraît se moquer dans les phrases rapportées plus haut ?

Dr Mathot.

D'Alembert a-t-il fait des études médicales ? — Le 17 novembre prochain, il y aura cent quatre-vingt-cinq ans que naquit d'Alembert, un nom qui occupe une place élevée dans l'histoire du savoir humain, et *que la profession médicale peut, dans une certaine mesure, revendiquer avec un légitime orgueil.*

M. Joseph Bertrand dit que l'illustre secrétaire de l'Académie n'a pas laissé de traces de son passage à la Faculté (Cf. *D'Alembert*, de la collection des *Grands écrivains français*, page 17) ; et M. Maurice Fournaux ajoute, dans l'article « D'Alembert » de la *Grande Encyclopédie*, que le grand géomètre essaya pendant un an d'étudier la médecine, mais qu'il ne tarda pas à s'en fatiguer. »

Un collaborateur de la *Chronique* serait-il mieux informé que MM. Joseph Bertrand et Maurice Fournaux ?

Paul Berner.

Un texte de Renan à commenter. — Que faut-il penser, au point de vue médical, des pages 242-248 des *Origines du Christianisme*, livre VII (*Marc-Aurèle*), d'Ernest Renan ?

Les notes 1 et 2 de la page 246 sont des plus singulières et faites pour intriguer.

Mais c'est là un bien vieux livre, écrit il y a vingt ans, et dont peu, sans doute, se souviennent ?

Vanvincq-Reniez.

Historique de l'Internat. — Peut-on donner l'historique de la fondation des concours de l'internat et l'histoire anecdotique des premières salles de garde de Paris?

Quels sont les médecins illustres qui sont arrivés à conquérir le titre de Médecins des hôpitaux de Paris et de Professeurs agrégés, sans passer par l'internat des Hôpitaux ?

Dr Mathot.

Réponses

Le Père Didon et son « Inconnue » (VIII, 687). — Je pourrais dire le nom de l'« inconnue », mais je ne veux soulever qu'incomplètement le voile qui l'abrite, car je ne me reconnais pas le droit d'imprimer tout vif un nom qu'elle a tenu à cacher ; je ne répondrais pas à la question, si, par leur côté mystique et psychologique, les *Lettres à Th. V.* ne relevaient pas du domaine médical.

Donc, l'héroïne s'appelle Mlle Thérèse V.an...e, en huit lettres. Jadis très belle et très mystique, elle a vécu au couvent, sans prononcer de vœux, et y a connu le P. Didon. Depuis longtemps déjà, elle a renoncé... j'allais dire : à Satan, non, au divin époux, et elle s'est retirée à Saint-Pétersbourg, où elle est très connue dans la haute société.

Iskatel.

Sur l'étymologie de « tête » (VIII, 647). — Il s'est glissé, ce me semble, une petite erreur dans cet article, d'ailleurs très intéressant. *Chef* vient, non pas de κεφαλή, mais du mot *caput*, latin populaire, probablement *capo*.

Voici un exemple du mot *teston*, pouvant intéresser la *Chronique* :

Si j'étais médecin...
J'aurais un beau teston pour juger d'une urine.
(Régnier, sat. IV.)

ANDRÉ DUREAU.

Médecins mystificateurs (VIII, 649). Monsieur le docteur Mathot fait appel aux confrères susceptibles de faire connaître des disciples d'Esculape qui ont joué de bons ou de mauvais tours à leurs malades.

Bien pénétré des sentiments de large hospitalité qui règnent à la *Chronique médicale*, à laquelle je n'ai pas encore collaboré jusqu'à ce jour, je me permets de vous envoyer la relation d'une fumisterie aussi terrible que piquante. Elle a le mérite d'être historique et peut-être ne sera-t-elle pas sans intérêt pour vos lecteurs.

Le formaliste Saint-Simon se plaît à détailler, non sans vanité, dans ses Mémoires, les grandes situations où s'élevèrent les différentes sortes de domestiques de feu son père. Entre ceux-ci, il daigne citer deux chirurgiens qui se rendirent célèbres et riches. (Nous étions alors des domestiques ; avons-nous changé depuis ?) Ce furent BIENAISE, célèbre pour son habileté dans l'opération de l'anévrysme et par l'invention d'un bistouri fameux, et ARNAUD, moins connu depuis, mais alors renommé pour l'opération des descentes (lisez : hernies).

Ce dernier se révéla, dans une occasion, féroce mystificateur.

Il fut un jour consulté par un jeune abbé fort débauché. C'était dans ces temps environ où M. l'abbé de Rancé, créateur de la Trappe, philosophait avec la belle Mme de Montbazon, au grand désespoir du maréchal d'Hocquincourt. Notre petit-collet vint donc trouver Arnaud, pour une hernie qui le gênait fort dans ses plaisirs. Quelle façon d'interpréter les livres saints ! Il oubliait les mots du concile : *Clerorum fornicatio diabolicum peccatum.* Quoi qu'il en soit, notre abbé, peut-être sur les conseils de quelque pénitente charitable, s'avisa de vouloir se débarrasser d'une infirmité qui le faisait peu valoir. Le chirurgien entre dans ses vues, le fait étendre, l'examine, déclare le mal pressant, l'opération plus pressante encore, et qu'il faut y procéder sans plus de retard, à peine des plus grands dangers.

Notre saint homme n'avait pas compté sur quelque chose de si imminent. La crainte le saisit, il veut temporiser, cherche des raisons, des prétextes pour ajourner l'opération. Arnaud ne veut rien entendre. Il le fait saisir par ses aides et, avec l'opération de la hernie, il lui en fait subir une autre, que connaissent bien les chantres de la chapelle Sixtine et qui a donné une triste célébrité au pauvre Abélard et au chanoine Fulbert.

L'abbé, à cette vue, de crier, de protester, de jurer qu'il se vengera. Fi, Monsieur l'homme de religion, et le pardon des injures! Le chirurgien, sans s'émouvoir, lui conseille la tranquillité, lui prêche le calme s'il ne veut mourir. Le bourreau lui représente qu'en bon chrétien il n'a eu, en faisant cette opération, en vue que le salut d'une âme ; que le péché de la chair est sujet à récidives ; qu'il vaut mieux les éviter que se les faire pardonner ; qu'il a voulu lui enlever les moyens de retomber dans ce péché diabolique ;

c'est une œuvre pie dont il faut le remercier ; qu'Origène fut canonisé pour avoir pratiqué sur lui-même cette opération, afin de fuir les tentations du malin ; que la chasteté et la continence sont maintenant assurées et l'entrée du paradis hors de contestation.

L'abbé goûtait fort peu ce raisonnement, mais la crainte de la mort l'emporta sur la colère et le fit se résoudre au fait accompli. Il se tint tranquille, moyennant quoi il guérit. Il voulait tuer Arnaud, qui s'en gara bien, ajoute Saint-Simon.

Voilà une mystification qui peut passer pour un peu forte. Si l'opération, comme disait le terrible chirurgien, assure la chasteté et la continence de ceux de qui on l'exige, à n'en pas douter elle en diminuerait singulièrement le recrutement, si on la mettait comme condition au *dignus intrare* !!!

Dr J. M. Petit.

Professions et Métiers d'Aveugles masseurs (VIII, 240, 495). — Certaines professions d'aveugles paraissant intéresser les correspondants de la *Chronique Médicale*, je me permets de leur signaler, dans la région de Montpellier, outre les musiciens, professeurs et accordeurs de pianos, un voyageur de commerce, un masseur et un dactylographiste, aveugles.

Le voyageur de commerce place des vins en France et à l'étranger ; le masseur exerce à l'hôpital suburbain ; le dactylographiste est employé au *Petit Méridional*. Ce dernier écrit à la machine ce qu'on lui dicte, transcrit les phonogrammes administratifs et reçoit les nouvelles téléphoniques. Il est donc, suivant le cas, dactylo, phono-dactylo, téléphono-dactylographiste ; et ce n'est pas moins imposant comme dénomination que remarquable comme profession. J'ajouterai qu'il remplit ses fonctions depuis deux ans aux mêmes appointements que ses collègues clairvoyants, et qu'il donne, à tous égards, pleine satisfaction.

Il faut remarquer cependant, pour bien apprécier le côté professionnel des aveugles, qu'il y a cécité, socialement parlant, dès qu'on ne peut gagner sa vie en travaillant avec les yeux et qu'elle comporte plusieurs degrés, depuis la privation absolue de la lumière jusqu'à un *point de vue* permettant de se conduire aisément dans les endroits familiers, depuis l'acuité visuelle nulle ($V = 0$) jusqu'à l'acuité d'un dixième ($V = 0,1$). Un aveugle intelligent et laborieux se tire toujours d'affaire, et notre dactylographiste distingue à peine la clarté ; mais la moindre vision facilite singulièrement l'artiste ou l'ouvrier. Le masseur, par exemple, pourra éviter les tâtonnements « aux environs de certains organes mâles ou femelles », comme dit le Dr Mazel (de Nîmes) ; mais ne vaudrait-il pas mieux, pour la véritable pudeur, ces hésitations d'ailleurs problématiques, que la perception, l'inspection ou la contemplation des parties en cause ? Peut-être trouvera-t-on, à cet égard, dans *les Emmurés* de Lucien Descaves, roman très documenté sur les aveugles, quelques indications générales.

Dr H. Truc (*Montpellier*).

Casuistique professionnelle (VIII, 648). — Le Dr Bougon pose cette question : « Le chirurgien Froment était-il coupable, *au point de vue moral*, en disséquant son propre fils, *noué*, pour en conserver le squelette, par amour de l'art ? »

Et d'abord le fait n'est pas unique. Guillaume Rondelet

(1507-1566), médecin praticien à Pertuis, puis professeur à Montpellier, ami de Rabelais, passe, nous dit Brémond, pour avoir disséqué le corps d'un de ses enfants, en une période de pénurie de cadavres. On ne dit pas si c'est sur son enfant qu'il fit la découverte de la valvûle iléo-cœcale. L'histoire ne rapporte pas non plus s'il fut inquiété par la justice.

Quelle serait l'opinion d'un juré impartial ?... Sans doute assez défavorable, mais l'opinion d'un philosophe serait plus indulgente. A preuve cette réponse, que donne Frédéric Nietzsche, sous forme d'apologue :

« Un homme qui tenait dans ses mains un enfant nouveau né s'approcha d'un saint. — « Que dois-je faire de l'enfant? demanda-t-il ; il est misérable, mal venu et n'a pas assez de vie pour mourir. » — « Tue-le ! s'écria le saint d'une voix terrible, tue-le et garde-le pendant trois jours et trois nuits entre tes bras, afin de te créer une mémoire : de la sorte, jamais plus tu n'engendreras d'enfant, quand pour toi le moment d'engendrer ne sera pas venu... » Lorsque l'homme eut entendu cela, il s'en alla désappointé, et il y en eut beaucoup qui blâmèrent le saint, parce qu'il avait conseillé une cruauté, car il avait conseillé de tuer l'enfant. » — « *Mais n'est-il pas plus cruel de le laisser vivre ?* » répondit le saint.

Les Lacédémoniens pensaient de même et la législation leur permettait d'agir en conséquence.

Le premier savant chinois qui s'occupa d'anatomie passe également pour avoir disséqué sa fille, bien que les lois défendissent l'ouverture des corps.

Dr Mathot.

Défense de déposer, etc. — De quand date cette prescription hygiénique ? (VIII, 648). — Notre confrère le docteur Bougon pose, dans la *Chronique* du 15 octobre, une question relative aux inscriptions hygiéniques murales des grandes villes. Il cite à ce propos la formule : *Pueri, extra hunc murum merjite*, que l'on pouvait lire sur certains murs de Rome, et il se demande d'où vient le mot *merjite*.

Il me semble qu'il y a là une erreur d'orthographe et que le texte véritable doit être *mejite*. Ce mot appartient à l'impératif du verbe *mejere* ou *meiere* ou encore *mingere* (supin *mictum*, d'où *mictio*, miction), qui signifie uriner. Dans ces conditions tout s'explique : on défendait *d'uriner le long de ces murs*.

Dr Gaullieur L'Hardy.

Faits positifs et faits négatifs en biologie (VIII, 545). — Il semble bien que la question posée par le Dr Callamand soit plutôt d'ordre philosophique, et partant, sorte du cadre de la *Chronique médicale*. Il conviendrait cependant de faire remarquer que les règles de la méthode expérimentale, édictées par Claude Bernard, ne sont pas toujours rigoureusement transportables dans le domaine de la médecine pure qui, pratiquement, semble plutôt fondée sur l'observation. Pour le médecin, tous les faits d'observation sont *positifs*, et la division, un peu scolastique, des faits, en positifs et négatifs, n'existe que pour l'expérimentateur qui cherche une vérification à une hypothèse. Dépourvu d'hypothèse, l'observateur enregistre des faits, sans les faire précéder d'un signe algébrique. Du reste, les faits

changent de valeur selon l'observateur et selon l'hypothèse que cet observateur conçoit. De même, une quantité algébrique qui vaut — à gauche, acquiert la valeur positive en passant à droite pardessus le signe =. Cela est si vrai que, avant Koch et la contagiosité admise de la tuberculose, tous les faits de tuberculose constatés étaient rapportés à une pathogénie héréditaire. Quand cette origine n'était pas constatée, on admettait que ce fait *négatif* échappait à la vérification, faute de données suffisantes. Aujourd'hui, négligeant l'hérédité et le terrain, tout fait de non-inoculation par la tuberculose bovidée devient négatif pour les uns — ou positif pour les autres, selon leur hypothèse préalable ; car, selon la pensée d'un écrivain que je crois être cher à notre confrère, « des croyances opposées peuvent être exactement la même croyance selon leur position dans l'espace historique. » Nous avons été, du reste, surpris de voir l'expérimentateur Garnault s'exposer et à l'inoculation par voie intestinale et à l'inoculation par voie hypodermique. La voie de pénétration a ici une grande importance, et cette importance semble absolument négligée. On sait cependant avec quelle difficulté on se tuberculise par la voie intestinale, et quand on se tuberculise, on trouve les bacilles dans les ganglions mésentériques sans lésions intestinales. La tuberculose ne date pas de Koch, et il existait avant lui des observateurs qui ont noté la rareté des inoculations par voie intestinale. Beaucoup sont relatés dans la thèse d'agrégation de Spillmann. Il y aurait encore des remarques bien intéressantes à faire si, je le répète, la question était d'ordre historique.

Dr Mathot.

« *Avoir ses Anglais* » (VIII, 221, 489, 657). — Les noms que donnent les femmes à leur indisposition mensuelle sont très nombreux. En voici un, peu employé, je crois :

Une de mes clientes disait : « J'ai la visite de Mlle Rachel », sans doute par allusion à Rachel, fille de Jacob, qui, lors de la visite qu'elle recevait de son père, feignit d'être indisposée, et s'excusa de ne pas se lever à son approche. (*Genèse*, xxxi, v. 35.)

Une histoire, amusante quoiqu'un peu leste, me revient à la mémoire à ce propos : un attaché d'ambassade insistait auprès de son amie pour lui faire agréer ses hommages intimes, quoiqu'elle eût ses « circonstances ». Vaincue par son insistance, elle lui dit : « Vous êtes venu chez moi attaché d'ambassade, vous en ressortirez chargé d'affaires ! »

Dr Cordes (Genève).

— Puis-je vous signaler, à propos de la question des « Anglais », l' « Idylle Niçoise », œuvre d'un confrère, poète à ses heures :

Je la vois à la promenade
Des Anglais, mais son doux minois
Obstinément fuit mon œillade.
Elle y vient une fois par mois.

Dr V.

— A propos de l'expression *avoir ses Anglais* ou *avoir les Anglais à ses trousses*, pourquoi ne pas dire : *avoir les chemises rouges*, *avoir ses Garibaldiens ?* Cette expression, je certifie l'avoir entendue, il y a bien longtemps, chez le Dr Millardet, à Paris.

Dr B.

Vierges enceintes dans l'Art religieux (VIII, 581, 794). — Reproduisons, pour ceux de nos lecteurs qui ne reçoivent pas le *Journal*, cet extrait de l'article signé « Jean de Bonnefon », qui a paru dans le numéro du 19 novembre dernier et qui se rattache si bien au sujet sur lequel la *Chronique médicale* a déjà donné, sans l'épuiser, de nombreuses notes.

« Dans ce temple d'art qu'est la Hollande, parmi les opales de « ses canaux et les algues marines de ses prairies, se trouve le chef-« d'œuvre de la pieuse indécence vêtue. Le tableau est au musée « d'Utrecht, après avoir longtemps occupé le maître-autel de la « cathédrale, au temps où elle était catholique. Il porte la date de « 1400 et représente la *Rencontre de Marie et d'Elisabeth enceintes*. Au fond, montent des rochers où sont postés des anges qui « regardent avec plus de curiosité que de piété. Ce qu'ils regardent « vaut la peine d'être vu: Elisabeth et Marie, vêtues de longues robes, « se tiennent par la main ; sous les voiles, deux ventres énormes « s'exagèrent, occupant le centre du tableau, l'envahissant tout « entier. Sur le ventre de chacune des deux saintes, un peu plus « bas que le milieu, se voit un médaillon de forme ovoïde, dans « lequel se balance un fœtus très bien dessiné. Une colombe, aussi « chaste que les anges, complète ce paysage mystique, que des « protestants seuls expulsèrent du temple. »

Disons toutefois que, nous trouvant précisément à Utrecht quand a paru l'article du *Journal*, nous avons immédiatement cherché ledit tableau dans les deux musées de la ville (musée de peinture et musée archiépiscopal), dans l'intention de nous en procurer, pour les lecteurs de la *Chronique Médicale*, une photographie ; nos recherches n'ont eu aucun résultat.

Paul Pérot.

Aller à la selle (VIII, 660). — L'expression vient notoirement du lieu où se plaçait jadis la chaise percée. Mais ne semble-t-elle pas se rapporter également à l'appareil des anciens cacatomanes ambulants dont a parlé la *Chronique*, qui, pour l'aisance et la pudeur, enveloppaient leurs clients d'un manteau cerclé, comme la crinoline d'une robe ?

A propos de cette coutume remarquée à Vienne, sous le premier Empire, par le pharmacien Cadet de Gassicourt, il faut croire qu'elle n'était pas exclusive à certains pays. Je tiens d'un ancien officier de la Grande Armée, qui avait pris sa retraite à Marseille, homme très digne de foi, qu'elle se pratiquait à la même époque en Espagne : « Cacare, Señor ? », demandait aux passants le chevalier errant de l'originale industrie.

Cet officier, M. Prato, très observateur, avait encore fait dans l'espèce cette remarque typique : en Espagne, les acheteurs de fumier humain, se servant de dégustateurs pour apprécier la marchandise, il avait vu un de ces gourmets tremper son doigt dans la mixture, et, comme elle lui paraissait allongée, s'écrier, d'un air sceptique et malin : « Agua ! » (Il y a de l'eau !)

Je ne parle pas des observations spéciales que le Marseille du temps avait suggérées à mon officier en retraite.

A. J.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

par M. le Dr G. Baschet. — J.-J. Rousseau jugé par Sainte-Beuve. — Une lettre inédite d'Antoine Dubois. — Une lettre inédite de Boerhaave.

N° *du 1er mai* 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr Courtade. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr Bougon.

N° *du 15 mai* 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

N° *du 1er juin* 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

N° *du 15 juin* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. — Le « drageoir » de Louis XVIII.

N° *du 1er juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

N° *du 15 juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. Hahn. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

N° *du 1er août* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr Michaut. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

N° *du 15 août* 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul Hartenberg. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

N° *du 1er septembre* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. Beaurepaire. — La radiographie prédite par Champfleury.

N° *du 15 septembre* 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr Cabanès. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

N° *du 1er octobre* 1901. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'un Française ? par le Dr Cabanès. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr Le Double (de Tours).

N° *du 15 octobre* 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr Gélineau. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° *du 1er novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° *du 15 novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés,* Acte II, scènes III, V et VIII.

N° *du 1er décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° *du 15 décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° *du 1er janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr Cabanès. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS

Directeur-Rédacteur en chef



9e ANNÉE. — No 3 1er FÉVRIER 1902

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNEE N° 3 1er FÉVRIER 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La possession d'Auxonne (1661),

D'après le manuscrit original de la relation (a),

Par M. le Dr Lucien NASS.

Dès le ve siècle, Cassien a décrit une maladie spéciale aux couvents, l'*hystérie des cloîtres;* mais c'est surtout dans le courant des XVIIe et XVIIIe siècles que cette névrose a fait le plus de ravages.

On se l'explique aisément : la sorcellerie, délaissée peu à peu par le peuple, dont l'esprit s'émancipe, se réfugie chez les nonnes, simples et naïves; et c'est au temps où la pensée humaine prend son essor et s'affranchit, au temps de Descartes, de Pascal, de Molière, et plus tard de Montesquieu, que cette épidémie sévira avec le plus d'intensité. Est-ce la règle rigoureuse du cloître, les jeûnes, l'inactivité physique, la contemplation continuelle, l'exaltation des sentiments mystiques, de l'amour idéal substitué à l'amour humain ; est-ce seulement l'ennui, qui provoque chez ces jeunes filles séparées du monde cette mystérieuse et contagieuse maladie? Toujours est-il que celle-ci se propage, gagne de proche en proche, atteint bientôt la plupart des couvents de femmes. Chacune semble vouloir surpasser l'autre en prodiges inouïs. L'Eglise, voulant appliquer le remède, aggravera le mal : de maladroits exorcistes, opérant *coram populo*, divulgueront ces scandales et exciteront les passions publiques, qui ne se seraient pas réveillées s'ils avaient eu la prudence de se taire.

On connaît l'histoire des possessions de Marseille, de Loudun (1), de Louviers, de Toulon. Qui n'a lu les douloureuses aventures de ces tristes héroïnes, Louise Capeau, Mme de Belciel, Madeleine Bavent, la Cadière? Michelet leur a consacré les admirables pages de la *Sorcière*. La possession d'Auxonne est moins connue (2), pourtant elle n'est ni moins burlesque, ni moins odieuse. Tout ce que l'hystérie peut suggérer à de pauvres détra-

(a) *Relation de ce qui s'est passé en la ville d'Auxonne au mois de novembre 1661, dans la visite faite par Monseigneur l'Evesque de Chalon-sur-Saône de plusieurs filles tant religieuses que séculières qui paraissent travaillées et possédées des mauvais esprits.* (Bibl. de l'Arsenal, mss. 2496.)

(1) Voir le beau livre du Dr LEGUÉ : *Urbain Grandier et les Possédées de Loudun*, et la monographie du Dr GILLES DE LA TOURETTE.

(2) Nous devons mentionner cependant le travail du Dr Garnier (de Dijon), paru dans la *Bibliothèque diabolique* du *Progrès médical*, sous le titre : *Barbe Buvée, en religion Sœur Sainte-Colombe, et la prétendue possession des Ursulines d'Auxonne* (1658-1663). Il convient d'ajouter que le Dr Garnier ne paraît pas avoir eu connaissance du manuscrit de l'Arsenal.

quées : mensonges, simulations, invraisemblances inouïes ; tout ce que la névrose peut provoquer chez elles : convulsions clownesques, somnambulisme, phénomènes de télépathie, hallucinations, toute cette gamme classique de symptômes, nous allons la retrouver, en étudiant l'histoire de la possession d'Auxonne.

I

Auxonne possédait un couvent de filles vertueuses, dont on vantait « l'honeste établissement, la maison agréable, les bastiments commodes, la closture en bon état, le revenu suffisant. » C'était une communauté heureuse : elle n'avait pas d'histoire.

Vers 1652, cependant, — bien après les affaires de Loudun et de Louviers, — quelques nonnes éprouvèrent des malaises nerveux ; bientôt elles eurent des hallucinations, elles virent des spectres, entendirent des bruits extraordinaires : une épidémie d'hystérie venait d'éclater dans la maison.

La supérieure, en femme raisonnable, essaya de faire le silence sur ces faits regrettables ; mais comment arrêter les progrès du mal ? Finalement, elle se vit obligée d'écrire à son évêque, ses sœurs « préférant passer pour malheureuses que criminelles et avouer ingénument qu'elles étaient possédées, que de passer pour des friponnes et pour des extravagantes, pour des vierges folles et insensées ».

Le roi, devant le scandale public, délègue l'évêque de Chalon avec pleins pouvoirs pour ramener le calme dans les esprits. Le prélat se met en route pour Auxonne, accompagné de huit ecclésiastiques et d'un médecin de Chalon, nommé Morel, célèbre par son expérience et sa probité.

L'évêque se méfiait à bon escient; peut-être avait-il déjà eu à s'occuper de pareille affaire ; il savait qu'il avait la tâche, très difficile, de démêler le vrai du faux, la simulation des hystériques pouvant dépasser toute mesure; aussi, pour éviter la supercherie (comme à Loudun), il sépare les exorcistes des exorcisées, il ordonne des prières publiques, puis commence son enquête.

Toutes les possédées, nonnes ou séculières (l'épidémie s'était répandue du couvent dans la ville), présentaient les mêmes symptômes, extraordinaires aux yeux du médecin Morel : elles étaient secouées de convulsions terribles, se cognant la tête contre les pavés et les murs, « sans qu'elles en témoignent de douleur, ni qu'il paraisse ni sang, ni blessure, ni contusion. » Pendant la crise, elles se tenaient à genoux, la tête renversée en arrière, touchant presque le sol; elles restaient dans cette position des heures entières, puis brusquement, faisant de grands mouvements de salutation, elles se penchaient en avant, se renversaient en arrière, trente et quarante fois de suite, « la fille demeurant à genoux et les bras croisés sur l'estomac ; puis quelquefois et dans le mesme état la tête renversée tournoit alentour du corps, en faisant comme un demi-cercle, en faisant des efforts apparemment insupportables à la nature. » En même temps, elles poussaient des hurlements aigus, pleuraient abondamment, les yeux complètement chavirés.

D'autres fois, elles rampent à terre, le corps arqué, ne touchant le sol que par les talons et la nuque ; quelques-unes exagérant cette

position caractéristique de l'hystérie, jusqu'à pouvoir baiser le sol et faire un signe de croix avec la langue sur le pavé.

Enfin, il en est qui possèdent le don d'extérioriser leur sensibilité ; leur *aura* devient sensible : « l'évêque leur impose les mains secrètement sans qu'elles pussent le voir, et elles ont crié que cette main estoit insupportable. » Ce sont donc, avant la lettre, les expériences du colonel de Rochas.

Mais le médecin Morel était loin d'en pouvoir donner une explication scientifique. Pour lui, il n'y avait aucun doute : les démons possédaient toutes ces endiablées ; il s'agissait de les expulser de leur corps. Ces démons étaient, du reste, très malins et très savants ; par la bouche des malheureuses nonnes, tombées en attaque, ils faisaient de grands discours, en latin classique, en grec, en irlandais même, alors que ces ignorantes filles ne pouvaient même pas lire le latin de la messe !

Ces démons communiquaient à leurs hôtesses le don de double vue : l'une raconte à l'évêque des « choses fort secrètes », concernant ses intérêts domestiques; une autre s'adresse un jour à un des ecclésiastiques de Chalon, le raille d'avoir eu de mauvaises pensées à son coucher, ce qui fait qu'il passe une nuit « fort inquiète et sans dormir ». Enfin toutes sont facilement suggestionnables; il suffit de leur adresser mentalement un ordre pour qu'elles l'exécutent immédiatement.

II

C'est surtout au cours des exorcismes que les crises éclatent, violentes, terribles : les convulsions sont atroces, surtout au moment de la communion, les possédées gardant l'hostie sur la pointe de la langue sans pouvoir l'avaler. Pendant la messe, elles sont furieusement agitées, crachent contre l'officiant, blasphèment, montent sur les bancs, mais au commandement intérieur de l'exorciste, elles se remettent en place et gardent un calme relatif.

Ces exorcismes provoquent parfois des scènes étranges. Le 12 novembre, l'évêque exorcise la sœur de l'Enfant-Jésus ; mais, comme le démon se refuse à sortir, l'évêque lui demande de donner un signe évident de sa présence ; qu'il accomplisse un acte surnaturel, par exemple « en suspendant le mouvement de l'artère et le battement du pouls, en sorte qu'il restât tout à fait comme dans un corps mort? » Le démon y consent; le médecin Morel prend le pouls du bras droit, et note que, peu à peu, il perd de sa force; bientôt il devient imperceptible, et s'arrête complètement; les assistants veulent également s'assurer du fait et constatent, comme Morel, que le pouls du poignet droit est complètement arrêté, alors que celui du poignet gauche bat normalement. Au commandement de l'exorciste, le phénomène cesse, et l'artère reprend ses mouvements. Voilà qui était concluant : le démon, une quantité de démons habitaient le corps.

Les physiologistes modernes ont donné une explication rationnelle du phénomène : on sait qu'avec ou sans le concours de la volonté (c'est le cas chez une hystérique), la contraction musculaire peut être assez forte pour comprimer une artère et y faire cesser tout battement. Cette expérience a été reproduite maintes fois, surtout par les sujets « professionnels », ce qui ne manque jamais de provoquer dans le public une légitime émotion.

Une autre fille, Denise Lamy, va se prêter à son tour à l'exorcisme le démon manifestera sa présence en rendant la fille absolument insensible. Et de fait, on pique le bras de la patiente, on enfonce profondément des épingles entre l'ongle et la chair; la possédée ne ressent aucune douleur : « brusle, perce comme tu voudras, dit le démon, la créature ne le sentira pas ; c'est Dieu qui me contraint aujourd'hui d'obéir quoy que par force... Veux-tu du sang ou n'en veux-tu pas? je le ferai couler ou je le ferai cesser comme l'on voudra ; perce hardiment et ne crains point. » L'exorciste continue à enfoncer les pointes, les plaies ne saignent pas, puis, sur son désir, le sang coule, et s'arrête spontanément.

Mais les démons ne se contentent pas de manifester leur présence : ils discutent, ils ergotent avec l'évêque et les exorcistes ; ils veulent bien sortir, mais qu'on leur laisse le choix du jour et de l'heure. C'est ici que la simulation apparaît : en quittant la possédée, le démon devait donner une marque de sa sortie : il brisait une vitre, vomissait un crapaud ou un sortilège, etc. Il fallait donc que l'hystérique ait le temps de préparer sa supercherie : c'est pourquoi le démon demandait un jour de répit.

En attendant leur délivrance, les possédées racontent à l'évêque comment les démons se sont introduits dans le couvent, et les ravages qu'ils y causent. Nous retrouvons ici ce qui s'est passé à Loudun : les possédées désignent nettement un magicien d'être la cause de tous leurs maux, de même que Mme de Belciel et les Ursulines accusaient Urbain Grandier devant Laubardemont (1). Les hystériques, tourmentées par le besoin de mentir, racontent les invraisemblances les plus inouïes ; aussi leurs accusations ne semblèrent pas sérieuses à l'évêque qui les rejeta : grâce à lui, personne ne fut brûlé à Auxonne pour avoir ensorcelé ces malheureuses nonnes. Enfin, peu à peu, toute la légion des démons consent à se retirer : Belzébuth, Averrine, Astriomodoc, Belphégor, Asmodée, Lucifer, Elioch et leurs innombrables troupes forcent les nonnes à se rendre à un dernier sabbat ; c'est dans une cérémonie analogue que les hosties ont été maléficiées et que les démons ont pris possession du couvent. Ce sabbat se tiendra dans le monastère. Effectivement, le jour même, vers minuit, l'évêque disait la messe dans la chapelle, lorsqu'il entendit, dans le jardin, un bruit confus, accompagné de voix inconnues et de sifflements, entrecoupés de grands cris inarticulés ; au même instant, des pierres furent jetées contre la fenêtre de l'église, dont les vitres furent brisées. Effroi des assistants. Deux ecclésiastiques sortent pour éclaircir ce mystère, et, en place de sabbat, trouvent simplement deux possédées, l'une montée sur un arbre, l'autre au pied de l'escalier : ce n'étaient pas des nonnes, mais des séculières, habitant en ville. On les interroge, et l'une d'elles répond qu'elle était sortie de son logis à six heures du soir ; que les démons l'avaient transportée sur la tour du Cygne et l'avaient sollicitée de se donner à eux ; elle était restée là une demi-heure, s'accrochant après les tuiles pour ne pas tomber ; puis ils l'avaient reprise et transportée sur une autre porte, la porte du Comté, puis sur la place des Locherets, où cent personnes étaient assemblées ; enfin ils l'avaient précipitée dans ce jardin, et toujours

(1) A Auxonne, la sœur Sainte-Colombe fut le bouc émissaire, comme le fut Grandier à Loudun.

elle s'était refusée à ces démons qui voulaient la violenter : d'où les traces de lutte qu'elle portait sur le visage.

III

Il fallait la naïve conviction de l'évêque et des exorcistes pour avaler de pareilles bourdes ; pas un ne douta cependant de la sincérité de ces paroles. Le prétendu sabbat n'avait existé, est-il besoin de le dire ? que dans l'ardente imagination des pauvres détraquées.

Le lendemain, les démons commencèrent leur sortie : chacun rejetait un sortilège : l'un, « un os de la jambe d'un enfant servi au sabbat » ; un autre, une hostie sanglante couverte de cheveux et de cire. Averrine casse une vitre ; Belzébuth donne, en signe de sortie, *sine spe revertendi*, un petit os, rempli de mousse et de cheveux ; un autre rend un sortilège, composé d'un os de sorcière morte, d'un morceau de suif, de cire blanche, de la chair d'un enfant mort-né, de cheveux de magicien, et de soufre. Astriomodoc donne un petit bandeau blanc, sur lequel est écrit Jésus-Maria-Joseph. Elioch manifeste sa sortie en laissant un morceau de graisse de sorcier, etc., etc.

Pas une fois la supercherie ne fut découverte, même quand une nonne vomit un crapaud ! L'évêque était si zélé que le démon lui dit, par la bouche d'une nonne : « Tu as trop de zèle, évêque, j'ai à te dire de la part de Dieu que tu te modères. » Cependant il devait finir par avoir raison de toutes ces possédées. A force d'exorcismes, d'imprécations, de malédictions, à force d'imposer le saint Sacrement et les reliques de saint Hubert sur le front des possédées, celles-ci se calmèrent. Elles furent suggestionnées, et bien convaincues que les démons les avaient quittées pour toujours, elles reprirent leur existence tranquille et paisible.

L'épidémie d'hystérie avait été enrayée, mais le médecin Morel n'était pour rien dans l'affaire.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

L'année électrique, électrothérapique et radiographique, par le Dr Foveau de Courmelles. Paris, Librairie polytechnique, Ch. Béranger, éditeur, 15, rue des Saints-Pères, 1902.

Un projet d'encouragement aux lettres et aux sciences sous Louis XVI, par Etienne Charavay. Paris, librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, 1901.

Comment on se défend des maladies de la peau, par le Dr Monnet. Paris, *Edition médicale*, 29, rue de Seine.

L'École de santé de Paris (1794-1809), par A. Prévost (Bibliothèque historique de la *France médicale*). Paris, 1901.

L'Hôtel-Dieu de Paris et les Sœurs Augustines (650 à 1810), par Alexis Chevalier. Paris, Champion, 1901. (*Sera analysé.*)

Etude sur la lèpre dans la péninsule indo-chinoise et dans le Yunnan ; les Ecoles de médecine indigènes aux Indes anglaises et néerlandaises ; la Pratique médicale chinoise ; les Théories médicales des Chinois ; Sur la nécessité de créer une école de médecine dans l'Indo-Chine française, par le Dr E. Jeanselme, médecin des hôpitaux de Paris. (Extrait de la *Presse médicale*, n° 80, 5 octobre 1901.) Paris, Georges Carré et Naud, éditeurs, 3, rue Racine, 1900.

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

Projet d'un « citoyen françois » pour se préserver de « l'avarie », au XVIII[e] siècle.

C'est dans un ouvrage du fécond Mercier (1), l'auteur bien connu du *Tableau de Paris*, que nous avons découvert, au hasard d'une lecture,le curieux projet dont on va prendre connaissance. A un moment où l'on s'inquiète plus que jamais de la prophylaxie des affections vénériennes, cette publication pourra ne pas paraître tout à fait inopportune.

A. C.

Une maladie cruelle énerve la jeunesse, attaque les principes de l'existence, affaiblit la constitution, les organes humains et porte partout la mort. Tandis que l'art s'empresse de calmer cette maladie, cherchons dans l'ordre politique les moyens d'en arrêter les progrès.

Il y a trente mille filles publiques à Paris. Je les distribue dans toutes les rues autant qu'il s'y trouvera de logemens, et que les propriétaires voudront bien leur en louer, autrement elles seront en plus grand nombre dans une même rue. Elles seront logées toutes dans des appartements sur la rue, et autant qu'il sera possible, à une assez grande distance les unes des autres. Chaque fille aura en tout tems un falot numéroté sur sa fenêtre, lequel sera et restera allumé aussi longtemps que les réverbères. Les jours où les réverbères ne seront point allumés à cause du clair de lune, elles allumeront leur falot à l'heure où les réverbères auront été allumés la dernière fois. Chacune d'elles aura son numéro écrit en gros caractères, appliqué à portée de la vue sur sa cheminée ou sur sa croisée. Tous les particuliers à qui une fille aura communiqué du mal, seront autorisés à écrire, sur une carte seulement, le numéro de cette fille et à jetter cette carte dans une des boîtes de la grande poste. Le triage de ces cartes se fera à la grande poste qui les fera parvenir à la police le plus promptement possible. La police enverra aussitôt un chirurgien gagé par elle pour visiter et constater le mal. Sur son rapport confirmatif, chaque fille malade aura ordre de ne pas allumer de falot, qu'elle n'aie du même chirurgien un certificat de guérison. Au surplus, elle se sera guérie à la Salpêtrière, ou à ses dépens, par qui elle jugera à propos.

Il est certain qu'alors, malgré toutes les agaceries et l'exagération de ses charmes, qu'une fille pourrait faire aux passans, s'ils ne voient pas le falot, ils ne se laisseront pas prendre ; autrement, ils n'auront pas à se plaindre.

Sans me prévaloir de mes idées, je crois pouvoir dire qu'il n'y a pas de moyen plus simple et plus praticable pour préserver le public d'un écueil si dangereux. On en retirerait un double avantage, puisque tous ces falots allumés donneraient un supplément de clarté et de sécurité (2).

(1) *L'Observateur de Paris et du royaume, ou Mémoires historiques et politiques*, par M. Mercier, auteur, etc. A. Londres, M. DCC. LXXXV.

(2) O . cit., p. 198-9.

Deux lettres inédites de Maxime du Camp, relatives à Troppmann. — Troppmann était-il fou ?

On a reparlé, ces temps derniers, à l'occasion de l'anniversaire de l'exécution de Troppmann, qui eut lieu le 19 janvier 1870, de l'assassin fameux, dont le crime eut pour théâtre la plaine de Pantin, dans la nuit du 19 au 20 septembre 1869.

Notre distingué confrère G. Montorgueil a notamment publié, dans l'*Eclair* et dans l'*Intermédiaire* (1), une série de documents du plus haut intérêt, et qui éclairent d'un jour nouveau la personnalité du sinistre bandit.

Ces documents proviennent, pour une bonne part, des papiers de Maxime du Camp, légués par ce dernier à la bibliothèque de la Ville de Paris. Mais il est deux lettres de l'auteur des *Convulsions de Paris* qui ne figurent pas dans ce dossier, et elles ne sont pas moins curieuses que celles qui ont été publiées ; nous les avons acquises du libraire-expert Aug. Voisin, chez lequel nous avons fait et nous faisons encore de temps à autre de si précieuses trouvailles.

Les lettres de Maxime du Camp, auxquelles nous venons de faire allusion, ont été, selon toute probabilité, adressées à Charles Robin, l'ancien professeur d'histologie à la Faculté de médecine de Paris.

La première porte la date du 13 janvier 1870 :

Cher Docteur,

Le pourvoi vient d'être rejeté. Il est possible que l'exécution ait lieu samedi ; sinon elle sera reculée jusqu'à mardi. — Dès que la décision sera prise, vous serez prévenu — toutes nos mesures sont arrêtées, et je vous envoie une carte pour vous et une pour M. Onimus dont j'ignore l'adresse. — J'écris à M. Legros et à Pouchet, ce dernier devra aller prendre le fourgon de la Morgue et se rendre au cimetière. C'est à sept heures que l'homme sera mis à mort, vous ferez donc bien d'être tous les trois à 7 h. 1/2, au plus tard, à la Morgue. — Je mènerai tout cela bon train — ce n'est pas le cadavre qui doit attendre.

Bien sérieusement à vous.

Maxime Du Camp.

Je recommande la plus grande discrétion à vous et à vos complices.

Le surlendemain, il y a contre-ordre : Maxime du Camp écrit à son même correspondant qu'il n'ait pas à se déranger.

15 janvier 1870.

Mon cher Maître,

Mauvaise nouvelle : l'Aumônier de la Roquette s'est présenté à la Préfecture de police muni d'une lettre (sollicitée par lui) du père Troppmann, réclamant le corps de son fils : *La loi*

(1) La lettre publiée dans l'*Intermédiaire* était adressée, le 17 janvier 1870, par Troppmann à son frère. L'assassin réclamait du chloroforme, pour « endormir le gardien » et s'évader ensuite, et aussi « un peu d'acide prussique », dans l'intention bien arrêtée d'échapper au châtiment qu'il savait lui être réservé.

est formelle, on n'a donc pas pu lui refuser. Je le regrette vivement et suis, comme toujours, tout à vous.

MAXIME DU CAMP.

* * *

On a beaucoup discuté sur le mobile qui a pu pousser Troppmann à commettre son odieux forfait. Parmi les thèses les plus étranges qui aient été soutenues à ce propos, il en est une qui émane précisément d'un de nos confrères et qui mérite d'être remise au jour.

Pour le Dr Amédée BERTRAND (1), Troppmann était un *monomaniaque.*

Dès l'enfance, il était « taciturne, morose, peu communicatif ». Plus tard, sous l'influence d'un travail continu et absorbant, — il s'adonnait beaucoup à la mécanique, — il se trouve « dans un état de tension cérébrale et de lourdeur de tête continuelle ».

Il devient inventeur, et dès lors n'a plus que l'idée fixe d'un but à atteindre ; il en parle à tous ceux qui l'entourent. Il est aliéné, mais *aliéné raisonnant.* « La folie lui a suggéré l'idée du crime, lui a permis de le combiner et de l'exécuter, de la manière qu'il l'avait conçu. »

Il lui faut de l'argent pour réaliser l'invention qui doit améliorer la situation des classes pauvres, faire le bonheur de l'humanité. C'est alors qu'il songe à son compatriote, Jean Kinck, à qui il fait part de ses rêves d'avenir. Mais, après lui avoir confié son secret, il redoute que celui-ci ne l'exploite à son seul profit, et alors germe dans son cerveau son projet homicide. Il subit, dès ce moment, l'obsession du crime, et sous l'influence de cette obsession, il empoisonne sa victime.

Le Dr Bertrand explique un peu plus malaisément pourquoi, après s'être débarrassé de Jean Kinck, Troppmann en arrive à détruire tous les membres de la famille, jusqu'aux enfants, ces pauvres innocents !

Mais son argumentation, lancée en plein champ de la fantaisie, ne s'arrête pas en si beau chemin. Notre paradoxal confrère n'essaie-t-il pas de nous démontrer qu'à partir du moment où Troppmann arrive au Havre, il commence à entrer dans une période de *guérison ?* Ici nous devons citer *in extenso*, sans quoi on nous accuserait d'avoir travesti les textes.

« Les meilleurs modes de traitement pour la folie, de l'avis de tous les aliénistes, sont, par ordre d'efficacité :

1° L'hydrothérapie ; 2° les purgatifs salins ; 3° une violente émotion ; 4° l'isolement ; 5° l'influence morale des bons conseils.

« Or, chose extraordinairement remarquable, Troppmann se trouve, tout à coup et malgré lui, soumis à ces diverses actions curatives.

« Au Havre, poursuivi par le gendarme Ferrand, après une course désespérée, il se précipite tout en sueur dans la mer. — L'eau était presque glacée ; l'assassin était dans les meilleures conditions physiologiques pour que son immersion brusque et soudaine pût immédiatement imprimer une forte secousse à son organisme. En effet, il avait très chaud ; la course à laquelle il s'était livré avait activé

(1) *Etude médico-légale au sujet de Troppmann*, par le Dr Amédée Bertrand. Paris, chez l'auteur, 1869 (Collection personnelle).

d'une façon considérable sa circulation ; le bain glacé ne pouvait que lui être salutaire.

« Cette immersion a été longue, et son action a été d'autant plus sédative, que dans l'eau Troppmann s'est livré à un violent exercice pour échapper à l'agent de l'autorité.

« Pendant que l'assassin cherchait à se noyer, il a avalé une grande quantité d'eau de mer... Il est facile de s'apercevoir que cette eau est fortement chargée de principes salins purgatifs... En outre, Troppmann, nous assure-t-on, a été traité par des vomitifs à l'hôpital du Havre où on l'a transporté. L'effet de cette seconde action curative est donc indiscutable...

« De plus, quelle n'a pas été son émotion en se voyant reconnu par le gendarme Ferrand ! Quel coup de foudre pour lui !... Je crois superflu d'insister sur son isolement forcé... Il est aussi inutile de rappeler que les exhortations sages et raisonnables ne lui ont pas fait défaut... »

De tout quoi il résulte, que Troppmann a cédé à une impulsion de *monomanie raisonnante*, en commettant son crime, et que, par un concours de circonstances, « vraiment extraordinaire », il a été soumis, après l'accomplissement de son forfait, à l'action combinée d'agents curatifs, qui n'ont pu amener qu'une guérison incomplète, parce qu'on n'a pas laissé le temps à cette thérapeutique d'un nouveau genre de réaliser son plein effet.

Et voilà comme, vingt années environ avant Lombroso, un médecin, sans doute de très bonne foi, plaidait les circonstances atténuantes pour le personnage peu intéressant dont, grâce à notre confrère, Montorgueil, se sera profilée un instant devant nos yeux la terrifiante silhouette.

A. C.

Théâtre médical.

La Chronique médicale a signalé la pièce de M. Masson-Forestier, *le Médecin de campagne*, qui n'a tenu l'affiche que très peu de temps et n'a eu qu'un succès très pâle. Mais, dans le même ordre d'idées et d'ouvrages, elle a oublié *La Médecine aux champs*, piécette en un acte des plus réussies, qui a tenu longtemps l'affiche aux Mathurins, et qui est actuellement jouée aux Bouffes Parisiens.

Cette comédie est due à la collaboration de Willy (Gauthier-Villars) et d'Andhrée Cocotte, pseudonyme connu. On y voit la silhouette d'un médecin de campagne, dessinée de main de maître. La difficulté de l'exercice de la médecine à la campagne y est expliquée d'une façon spirituelle et pleine d'humour. Je crois, du reste, que la pièce a paru en volume, récemment.

A signaler également le rôle, tout à fait épisodique, du médecin, dans la pièce récente de M. G. Devore : *les Complaisances ;* et aussi la pièce du *Docteur* Clémenceau : *Le Voile de Bonheur*, toutes deux jouées, ces temps derniers, à la Renaissance (Théâtre Gémier).

Dr Mathot.



ÉCHOS DE PARTOUT

La consommation d'alcool dans les hôpitaux de Paris.

Du rapport, si consciencieusement documenté, présenté par le très compétent M. *Houdé* au Conseil municipal, nous extrayons ces passages, qui appellent de sérieuses réflexions :

De 86.000 francs en 1890, la somme dépensée en 1899 pour achat d'alcool pur est montée à 219.723 francs. Pour le rhum, la dépense a presque doublé : 121.793 francs au lieu de 66.000 francs.

C'est sans doute sous forme de potions de Todd et de thé au rhum que ces 121.000 francs de rhum sont consommés ; du moins peut-on l'espérer. Mais il y a, en outre, 36.000 litres d'alcool camphré, dont l'emploi paraît moins justifié au rapporteur.

Sait-on à quoi sert l'alcool camphré dans les hôpitaux ? Sans doute à frotter les reins des malades ? Oui, mais aussi et surtout *à frotter les carreaux des fenêtres !*

Il paraît que l'alcool camphré est un excellent succédané de la mixture au blanc d'Espagne : par le frottement, l'alcool s'évapore et le camphre qui reste rend merveilleusement claires et transparentes les vitres les plus encrassées.

L'alcool solidifié.

Les *Nouveaux Remèdes* donnent, d'après le *Bulletin des Halles*, une formule qui peut servir à obtenir un produit extrêmement commode en bien des circonstances :

Versez dix centilitres d'alcool dénaturé, à 90°, dans un récipient d'une capacité double (un ballon en verre de laboratoire est le plus commode), et faites tiédir l'alcool au bain-marie, en sorte que celui-ci prenne une température voisine de 60°. Ajoutez-y 28 à 30 gr. de savon blanc de Marseille, râpé, bien sec, et environ 2 gr. de gomme laque. Agitez, en tournant le ballon jusqu'à dissolution, ce qui demande quelques minutes. Retirez du bain-marie et versez le contenu dans une série de petites boîtes en fer-blanc (comme des boîtes à cirage un peu épaisses). Mettez aussitôt les couvercles des boîtes et laissez refroidir.

Après quelques minutes, la masse est prise dans les boîtes, dont chacune devient un petit réchaud, pouvant se transporter dans le gousset : il suffit, pour s'en servir, d'enlever le couvercle et d'enflammer la boîte avec une allumette. Une boîte suffit à réchauffer, café compris, un déjeuner de campagne pour deux personnes.

La gomme laque, dans la recette ci-dessus, n'est pas indispensable ; elle assure seulement une plus longue conservation au produit, en évitant l'évaporation de l'alcool.

Disons enfin que, quand la boîte a fini de brûler, après le déjeuner sur l'herbe, le savon, restant dans la boîte, peut servir à laver les mains du cuisinier.

On le voit, toutes les commodités sous le plus petit volume.

Statistique peu rassurante.

Et le flot des marchands de vin montait toujours!

Il y a une trentaine d'années, alors que Paris avait près de deux millions d'habitants, l'énumération des marchands de vin au détail prenait trente-neuf colonnes du *Bottin*. Aujourd'hui que la capitale n'a qu'un million de plus d'habitants, le dénombrement des mastroquets n'exige pas moins de soixante-cinq colonnes de ce dictionnaire.

Et nunc erudimini qui... !

(*Bulletin général de thérapeutique.*)

Un nouveau mode d'emploi de l'éther.

M. Alb. Warden, dans le *Journal of American medical Association*, propose de se servir de l'éther pour arracher aux criminels condamnés l'aveu de leur crime ou de leurs complices.

L'éther serait administré comme dans les opérations chirurgicales, mais seulement jusqu'à la période d'excitation, sans aller jusqu'à l'anesthésie profonde. A cette période, on le sait, l'éther rend loquaces les gens les plus silencieux. On utiliserait ainsi cette propriété de l'éther pour forcer les criminels à dévoiler leurs plus secrètes pensées.

(*La Médecine Moderne.*)

Mode et hygiène.

Mme Roosevelt vient de donner à l'Amérique un grand exemple, dont il sera presque autant parlé que de celui de M. Roosevelt lui-même, invitant un nègre à dîner chez lui, et à la Maison-Blanche ! Cette femme énergique ne semble pas douée d'une initiative inférieure à celle de son mari. Jugez-en : elle a proscrit de sa dernière réception le décolletage officiel.

Mme Roosevelt n'est nullement une quakeresse ; c'est une femme du monde, dans toute l'acception du terme. Elle sait que les dames peuvent montrer leurs épaules sans que cela tire à conséquence. Mais, influenzée, elle a dû renoncer à se décolleter pour quelques soirs, et elle a voulu éviter à son entourage le risque des fâcheuses bronchites, par ces temps de froid humide.

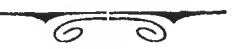
Voilà pourquoi ces dames ne paraîtront pas en peau d'ici à quelque temps dans les salons de la présidence, à Washington.

(*La Lanterne.*)

La médecine au théâtre.

Mme Marc Süe affirme qu'elle a remis, en avril dernier, à M. Antoine, une pièce en quatre actes, portant le double titre de : *Le Poison, Secret professionnel*, dans laquelle est traité le même sujet que celui de M. Brieux dans les *Avariés*.

(*Gazette médicale de Paris.*)



Informations de la « Chronique »

L'acte de naissance et de baptême de Bichat.

En 1833, la Société d'émulation du Jura faisait apposer, sur la maison où est né Bichat, une plaque commémorative où figure une inscription, dont nous avons jadis (1) donné le texte.

Or cette plaque donne une date erronée de la naissance de Bichat : cette erreur s'est, du reste, perpétuée dans toutes les notices biographiques publiées sur l'immortel anatomiste.

Heureusement, les registres de l'état civil de cette époque existent encore, aux archives de la mairie de Thoirette, où notre confrère, M. le Dr Cartaz (2), a pu relever la copie textuelle de l'*acte de naissance et de baptême de* Bichat, que nous donnons ci-dessous :

« Marie-François-Xavier, fils de maître Jean-Baptiste Bichat, docteur en médecine, bourgeois de Thoirette, et de dame Marie-Rose Bichat, son épouse, est né le quatorze et a été baptisé le 16 de novembre mille sept cent soixante-onze, son parrain a été sieur François Bichat, bourgeois de Poncin, et marraine demoiselle Barbe Bichat de Thoirette, demeurant à Lyon, tous soussignés.

« Ont signé : Bichat; B. Bichat; Jays, cousine; Marguerite Bichat, tante; Rousseau, cousin; Rochet, prêtre. »

Un Musée historique de la médecine à Lyon.

Grâce au professeur Lacassagne, dont la féconde initiative s'est exercée dans tant de directions depuis une vingtaine d'années, un *Musée historique de la médecine* va être créé à Lyon, précédant celui que nous avions rêvé de fonder à Paris, et dont l'installation s'est trouvée retardée, pour des raisons que connaîtront prochainement ceux qui nous avaient accordé leur confiance et prodigué leurs encouragements.

M. le professeur Lacassagne remplaçant comme doyen M. le professeur Lortet, en ce moment en Egypte, a profité de ce décanat provisoire pour réaliser une idée qu'il caressait depuis longtemps : il a projeté d'installer dans un local, modeste mais suffisant, les premiers éléments d'un musée rétrospectif, réunissant tout ce qui, de près ou de loin, se rattache à la médecine et aux médecins lyonnais : portraits, bustes, médailles, diplômes, etc. En conséquence il fait appel, par notre organe, à tous ceux qui posséderaient des documents, méritant de prendre place dans la collection qu'il médite de rassembler, et qui ne saurait manquer de rapidement s'enrichir, étant données l'estime et la sympathie dont jouit, dans notre monde professionnel et au dehors, le savant professeur lyonnais.

Un monument aux victimes du devoir professionnel.

On voudra bien reconnaître qu'un des premiers, dans notre presse spéciale, nous avons demandé qu'on rendît un public hommage à ceux des nôtres qui sont tombés au champ d'honneur : champions

(1) La *Chronique Médicale*, 1896, n° du 1er novembre, p. 666.

(2) Cf. *Les médecins bressans*, par le Dr Adolphe Cartaz. Paris, Masson, 1902. Les clichés des gravures que nous reproduisons ci-après nous ont été obligeamment confiés par l'éditeur Masson, que nous nous faisons un devoir de publiquement remercier.



Maison natale de Bichat



Statue de Bichat (cour de l'Ecole de Médecine).

pour la plupart ignorés d'une noble cause et d'autant plus dignes d'être glorifiés que leur héroïsme a été plus obscur.

Désormais le mouvement est créé et nous n'avons plus qu'à rentrer dans le rang.

Voici que l'on s'apprête, à l'occasion du prochain Centenaire de l'Internat des Hôpitaux, à inaugurer un monument élevé aux victimes de leur dévouement, aux martyrs du devoir professionnel, dont les noms sont pour la plupart ensevelis, avec leurs restes, dans le champ de l'oubli. Cette fois, notre initiative n'aura pas été inféconde et le monument ne sera pas resté à l'état de projet — comme il advint, il y a longtemps déjà !

L'histoire, peu connue, mérite d'être rappelée.

A l'occasion de l'épidémie de fièvre jaune qui désola Barcelone dans l'année 1821, une commission de médecins français avait été envoyée en Espagne. L'un d'eux, Mazet, succomba, victime de son zèle et de son courage. Alors se réveilla, parmi les médecins, le souvenir de tous ceux d'entre eux qui, à des époques trop nombreuses, avaient trouvé la mort, là où ils étaient allés ou restés pour la combattre : hommes dévoués, et pour la plupart distingués par leur mérite personnel et leurs vertus sociales, que rien ne recommandait à la reconnaissance de la postérité, et sur la tombe ignorée desquels l'oubli s'asseyait déjà.

Cette pensée conduisit à proposer, dans le sein de la Faculté de Médecine, d'élever un monument à ceux des médecins français qui avaient bien mérité de la reconnaissance publique, en sacrifiant leur vie au milieu d'épidémies meurtrières. Une commission fut nommée pour arrêter les bases de ce projet. Quelques-uns demandaient qu'à côté des noms des morts dont on voulait honorer la mémoire, il y eût place pour des noms vivants ; mais le désintéressement l'emporta cette fois sur l'amour-propre, et après une assez vive discussion, l'arrêté suivant fut pris, le 8 décembre 1821 : « *Un monument collectif sera élevé à la mémoire des médecins français morts depuis un siècle, victimes de leur zèle dans le traitement des maladies épidémiques. La Faculté ouvrira une souscription par laquelle les médecins français seront spécialement appelés à l'érection de ce monument* (1).

Il nous est pénible de confesser que cet arrêté ne fut point mis à exécution. Cette fois nous n'aurons pas la douleur d'enregistrer un nouvel insuccès.

Médecins parrains de rues.

Le Conseil municipal de Saint-Calais (Sarthe) vient de décider qu'une des rues de la ville porterait désormais le nom de *rue* Auguste Ollivier.

Il était de notre devoir de signaler cet hommage légitime, rendu au savant laborieux, à l'homme intègre, qui a honoré notre profession. Nous ne pouvions oublier non plus, à la *Chronique*, que le Dr Auguste Ollivier avait occupé, un temps, la chaire d'histoire de la médecine, où son enseignement, qui n'était pas dépourvu d'originalité, fut particulièrement remarqué.

(1) Cf. *Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris*, par Sabatier.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses

D'Alembert a-t-il fait des études médicales? (IX, 57). — M. Paul Berner avance que « *la profession médicale peut, dans une certaine mesure, revendiquer avec un légitime orgueil* » le mathématicien d'Alembert. Ne s'avance-t-il pas beaucoup ? En tout cas, cette « certaine mesure » apparaît comme *infinitésimale*. Il n'y aurait, du reste, aucune raison pour que les avocats ne prétendent pas, eux aussi, que d'Alembert est des leurs, puisqu'il a fait des études de droit.

Tous les biographes du célèbe ami de Mlle de Lespinasse, et Condorcet en tête, affirment qu'il a étudié la médecine, mais qu'il s'en est TRÈS VITE dégoûté. (On pourrait remarquer, à ce propos, que presque tous les philosophes du XVIIIe siècle ont touché aux études médicales, en passant du moins)

On sait qu'il est mort de la pierre, ayant toujours énergiquement refusé de se faire opérer, et lui, qui fut toute sa vie malade (1), a constamment repoussé les secours de la médecine. Il n'aimait ni la médecine, ni les médecins. Une seule fois, il paraît avoir fait appel au ministère d'un médecin pour une grave entérite (2). Partout il se moque de la médecine : « Hippocrate, Esculape, et toute l'école de médecine, ne rétabliraient pas un malade qui se donnerait tous les jours, à dîner et à souper, une indigestion. » Il semble avoir, sinon soigné, du moins assisté ses amis durant leur maladie. « Adieu, cher ami, je vous écris au chevet du lit de notre ami Damilaville, qui souffre comme un diable d'une sciatique. Je ne sais pourquoi ce meilleur des mondes possibles est infecté de tant de sciatiques, de tant de véroles et surtout de tant de sottises. » (Lettre à Voltaire, du 15 juin 1768.)

On trouve, dans sa correspondance avec Voltaire, une foule de pensées dans le genre de celles-ci (lettre en date du 25 janvier 1770) : « J'ai des étourdissements et un affaiblissement de la tête qui m'annonce le détraquement de la machine. Je vais essayer de vivre en bête pendant trois ou qnatre mois ; *car je ne connais là de remède que le régime et le repos.* » Voilà qui est d'un médecin assez sceptique.

Dans une lettre du 29 août 1764, adressée au même Voltaire, on trouve ceci, encore plus caractéristique : « Des amis *qui ne croient pas à la médecine plus que vous et moi*, m'avaient conseillé et *forcé, malgré ma répugnance*, de voir un médecin, à peu près comme ils m'au-

(1) D'Alembert fut toujours d'uue santé précaire et tourmenté par une foule d'affections : dyspepsies, ophtalmies, vertiges et névralgies, bronchites. Ses lettres parlent à tout moment du mauvais état de ses digestions et de ses troubles vésicaux. Rien n'est plus curieux que les plaintes qu'il échaugeait avec cet autre ægrotant, perpétuel agonisant, Voltaire, qui lui écrivait : « *Votre estomac et votre cul*, mou cher ami et mon cher philosophe, ne peuvent pas être en pire état que ma tête. »

(2) On sait que c'est à l'occasion de cette entérite, qui fut prise pour une fièvre pernicieuse par son médecin, que d'Alembert fut conseillé d'aller habiter un quartier plus sain que celui de la rue Michel-le-Comte (où il logeait chez sa uourrice, la bonne vitrière) ; et que c'est alors qu'il alla vivre rue Bellechasse, avec Mlle de Lespinasse, qui le soigua avec tant de dévouement. (Voir *Lettres de Mlle de Lespinasse.*)

raient conseillé de voir un confesseur. Ses remèdes que j'ai faits n'ont servi qu'à empirer mon état ; et je ne me trouve mieux que depuis que j'ai envoyé paître les remèdes et la médecine, qui est bien la *plus ridicule* chose, *à mon avis, que les hommes aient inventée ;* à moins que vous ne vouliez mettre devant la théologie, qui, en effet, est bien digne de la première place dans le catalogue des impertinences humaines... Pour tout remède à mon estomac, *je me suis prescrit* un régime dont je me trouve très bien, et que je suivrai très fidèlement ; je compte qu'avant un mois mes entrailles rentreront dans l'ordre accoutumé. »

Il ne faut pas oublier que d'Alembert a écrit un mémoire « sur l'inoculation », dont il se montra peu partisan. Il traite le sujet non en médecin, mais en mathématicien, en appliquant le calcul des probabilités à cette question : la société possède-t-elle le droit de conserver la vie de chaque individu contre la volonté de l'individu ?

On sait qu'il soutint contre Buffon une polémique fort intéressante, au sujet de ce qu'on pourrait appeler la *génération spontanée avant la lettre*. Buffon remplissait le rôle de Pouchet et d'Alembert celui de Pasteur. Un jésuite irlandais, Needham, prétendait avoir vu des anguillules naître dans une sorte de bouillon de culture, mélange de blé ergoté et de jus de mouton. Buffon croyait à cette expérience. « Il est bien plaisant, écrit Voltaire, que cette chimère puisse encore séduire quelques physiciens. Notre nation est trop ridicule. Buffon s'est discrédité à jamais avec ses molécules organiques, fondées sur la prétendue expérience d'un malheureux Jésuite. Je ne vois partout que des extravagances, des systèmes de Cyrano de Bergerac, dans un style obscur et ampoulé. » Et d'Alembert répondait : « A l'égard des expériences de Needham, répétées et crues par Buffon, je n'en dirai rien, ne les ayant pas vues ; mais il ne me paraît pas plus évident que *rien ne puisse venir de corruption* ou plutôt de *transformation*, qu'il ne me paraît démontré que le blé ergoté et le jus de mouton forment des anguilles. *Que sais-je ?* C'est, en physique, ma devise générale et continuelle. »

Voilà un sujet de recherches très intéressant pour M. Paul Berner, et qui pourrait s'intituler : *la Génération spontanée avant Pouchet.*

Quant à l'inoculation variolique, qui paraît bien être le seul sujet médical auquel se soit intéressé d'Alembert, il s'y montre opposé. Il cite, quelque part, un médecin de Clermont (Auvergne), ayant inoculé son fils : « *le fils est mort de l'inoculation et le père de chagrin.* »

D'Alembert n'a pas écrit un seul article médical dans toute l'*Encyclopédie*. Tout cela ne paraît pas être d'un enthousiaste de la médecine et, si d'Alembert l'a étudiée, il semble qu'il la dédaigna fort.

Ce perpétuel malade ne reconnaît que *deux remèdes :* l'exercice et le régime. Partout, quand il s'agit de sciences biologiques, il a l'air de se récuser et de les traiter du haut de sa grandeur de géomètre. La Correspondance de d'Alembert nous est une preuve que cet esprit rigoriste était, bien au contraire, *un ennemi de la médecine et des médecins.*

Je crois, pour ma part, qu'il y a mieux à faire que de rechercher si tel ou tel grand écrivain ou philosophe a étudié un instant les sciences médicales. J'estime qu'il est puéril de revendiquer comme

appartenant à notre profession un homme voué à l'études des sciences exactes, un peu comme si la corporation des cordonniers se réclamait de Tolstoï, sous prétexte que l'auteur de *la Guerre et la Paix* a occupé ses loisirs à fabriquer quelques chaussures pour ses fermiers.

Dr MICHAUT.

Curieuses anomalies (VIII, 343, 462, 546). — J'avais réuni jadis un certain nombre de cas d'impressions maternelles plus ou moins bizarres, que j'ai trouvés mentionnés, pour la plupart, dans des journaux anglais et américains. J'en choisis quelques-uns parmi les plus intéressants, auxquels je joins deux observations personnelles.

FORDYCE BARKER, cité par F.-L. CLASSER (*Albany Med. Annal.*, décembre 1888), raconte avoir observé une femme, qui, dans les premiers temps de son mariage, pendant lesquels elle habitait dans un hôtel, fut très impressionnée par la vue de trois sœurs ayant un bec-de-lièvre. Elle n'en parla à personne. L'accouchement fut laborieux, on dut chloroformer la malade et employer le forceps. L'enfant avait un bec-de-lièvre double. Au moment où la mère se réveilla, elle demanda à voir son enfant, disant qu'elle était certaine qu'il avait un bec-de-lièvre.

BRAYTON BALL, cité par le même, rapporte le fait suivant : Une femme très nerveuse était enceinte de deux ou trois mois de son premier enfant, quand elle vit un enfant de dix ans porteur d'une macroglossie, avec prolapsus d'aspect repoussant. Elle en fut vivement impressionnée ; à ce moment elle craignit que son enfant n'eût la même lésion et en fit part à sa tante. A la naissance, l'enfant était porteur d'une langue volumineuse, saillante hors de la bouche. Au bout de plusieurs années, la langue reprit sa place normale, mais l'enfant, qui était bien développé et normal pour le reste du corps, eut toujours une prononciation défectueuse.

ARTHUR COE (*Medical Record*, 20 octobre 1888) dit avoir observé une femme de 32 ans, mère de deux enfants. Cette femme, bien portante, a au sein gauche un mamelon supplémentaire, situé deux pouces au-dessous du mamelon normal. Elle raconta que, lorsque sa mère était enceinte de deux mois, un jeune chat sauta sur son sein gauche et mordit la peau juste au-dessous du mamelon ; sa mère aurait été vivement impressionnée par ce fait.

TH.-L. STEDMAN (section d'orthopédie de l'Académie de médecine de New-York, décembre 1886) rapporte le cas suivant : Une femme donna naissance à un enfant porteur d'un pied-bot varus-équin : le mari s'était fracturé la cheville au cours de la grossesse de sa femme. Elle avait été impressionnée par l'aspect du pied de son mari ; ce pied était tourné en dedans.

CRICKMAY (*British Med. Journ.* mai 1886) a vu un enfant qui, d'un côté, n'avait pas de main, mais seulement un moignon portant un rudiment de pouce. La mère de cet enfant avait assisté à un accident, survenu à un homme dont la main avait été coupée obliquement par un hache-paille ; il n'était resté qu'un moignon de pouce.

HESS (*Bristish Med. Journ.*, septembre 1877) signale le fait suivant : Une femme, dont le mari voulait se couper le pouce pour échapper au service militaire, engendra un enfant qui n'avait pas de pouce à une main.

Moi-même ai vu, étant interne à l'hôpital Cochin, un enfant qui n'avait à une main que le pouce, l'index et le petit doigt, ces deux derniers étant même fort déformés ; les deux autres doigts étaient remplacés par de tout petits moignons. La mère de l'enfant me dit avoir été vivement impressionnée, pendant sa grossesse, par la vue d'un vieux mendiant du quartier, qui avait la même déformation aux deux mains.

Jasper Cargill (*British Med. Journ.*, novembre 1877) rapporte le cas suivant : Un enfant, âgé de trois ans, eut la verge mordue par un petit chien ; sa mère eut quelque temps après un autre enfant, dont le méat était dirigé en arrière, et dont le gland déformé ressemblait à l'aspect qu'avait présenté le pénis du premier enfant après la morsure, par suite du gonflement.

A.-B. Leggatt (*Med. Record*, 16 mars 1889) relate trois faits : Dans le premier cas, il s'agit d'une fermière, qui reçut un coup de pied de vache, qui lui coupa entièrement la lèvre supérieure et enleva une incisive supérieure. Six mois après, elle eut une fille qui présentait un bec-de-lièvre.

Le second cas est celui d'une femme ayant deux enfants sains bien conformés, qui perdit un jour son soulier dans les champs. Elle marcha nu-pieds et, le soir, la fille avait du gonflement du cou-de-pied. Huit mois après, elle eut un enfant présentant un pied-bot valgus !

Enfin, le troisième cas est celui d'une fermière qui, en allant chercher de l'eau, fut effrayée par une grosse grenouille ; celle-ci, en sautant, se posa sur ses genoux. Elle courut chez elle et eut une attaque de nerfs ; presque neuf mois après, elle eut un enfant mâle ressemblant à une grenouille. Ses bras restaient étendus loin du corps, et les membres inférieurs étaient fléchis au niveau de la cuisse et du genou ; la tête était tournée en arrière sur les épaules, et les yeux se touchaient. Cet enfant a vécu, marchant avec deux cannes ; il était presque intelligent.

Le cas de Lowman, cité par Spitzka (*Weeklymed Review*, 16 mars 1889), est fort curieux : Une négresse passant dans les bois, étant au deuxième mois de la grossesse, se trouva en face d'un busard qui, ayant enlevé un oiseau, lui avait dévoré la plus grande partie de la tête. Cette femme, effrayée, ressentit une douleur à l'hypogastre. Deux semaines après, elle fut prise de douleurs comme pour accoucher. Un médecin diagnostiqua une fausse couche imminente, et put l'arrêter ; mais 28 jours après, les douleurs revinrent et l'accouchement se fit. Le corps de l'enfant, dit Lowman, ressemblait à première vue à celui d'un oiseau, à peu près du volume d'un rouge-gorge, sans tête, qui aurait été plumé. Le cordon ombilical était à sa place normale ; le placenta avait 2 centimètres 1/2 de diamètre. Les pieds ressemblaient à des serres étendues, avec un doigt supplémentaire postérieur en forme de longue griffe. C'était, dit l'auteur, un fœtus humain mal développé. Les os, les articulations étaient comme ceux de l'homme ; la peau, sauf aux extrémités, ressemblait à de la peau d'oie. Le cou long était courbé sur le côté et terminé par une extrémité arrondie. Les membres supérieurs se terminaient à l'humérus par une membrane se continuant avec les tissus voisins. Au bas de la colonne vertébrale existait un prolongement caudal, et le thorax ressemblait à celui d'un oiseau (?)

De Saint-Germain (in *Chirurgie orthopédique*) raconte l'histoire d'une femme qui, pendant sa grossesse, fut vivement effrayée par un écureuil, et dont l'enfant présentait tout le long de la colonne vertébrale une rangée de poils raides, semblables à ceux de l'écureuil.

Par contre, Taylor a vu un enfant portant sur la tête une place dépourvue de cheveux ; sa mère aimait à regarder la tête complètement chauve de son beau-père !

Bailey dit avoir observé un enfant présentant, près du grand trochanter, une tache, juste au même niveau que l'endroit où sa mère s'était posé un vésicatoire, quelque temps avant l'accouchement.

Russell (*Lancet*, 11 mai 1889) délivre une femme dont l'enfant est absolument sain. Une semaine après la naissance, on aperçoit chez celui-ci un nœvus du volume d'un sixpence, au-dessus du poignet droit. Le père de l'enfant était vitrier, et, quelque temps auparavant, il était entré à l'hôpital pour une section grave du poignet, au même point que le nœvus de l'enfant. La mère avait été très inquiète, car, pendant quelque temps, on ne savait si on pourrait conserver la main du blessé. L'accident était arrivé trois mois et demi avant la naissance de l'enfant.

J'ai observé, avec Variot, en 1891, une fillette de 5 mois bien portante, dont le père, la mère et un frère âgé de 7 ans, ne présentaient aucune tache pigmentaire. Cet enfant porte, au membre supérieur droit, une sorte de gant pigmenté noir, couvrant le dos de la main et l'avant-bras droit jusqu'au coude. Cette tache est couverte de poils fins, soyeux, noirs ; la peau est chagrinée, couverte de squames épidermiques. Le poignet de ce côté est plus petit que l'autre, et le squelette est moins développé à droite qu'à gauche. Il existe d'autres taches noires sur les fesses. La mère dit avoir, vers le quatrième ou le cinquième mois de la grossesse, touché la main d'un singe.

Dr A. Raoult (Nancy).

Espérons que nos collaborateurs donneront une suite à la fort intéressante communication de M. le Dr Raoult.

Un médecin mathématicien (VII, 470). — Je ne sais s'il a été répondu à la question concernant Bouchardat : *un médecin mathématicien* (1900, p. 470).

Chéron, dans son *Catalogue général de la librairie française*, le dit né à Lyon en 1775 et mort à Paris le 6 janvier 1848, et il donne la nomenclature de *seize* de ses ouvrages, poésies et mathématiques, dont le poème sur le choléra : *Le choléra morbus, les monati de Milan et la mort noire, poèmes précédés d'un précis historique sur le choléra et suivis de l'histoire de la peste de Marseille*. Paris, Béchet aîné, Paulin, Delaunay, Baillière, 1833, in-18.

Wigg.

Numismatique médicale (VII, 399). — Dans une petite collection numismatique que j'ai formée, je trouve le galvano d'une médaille décernée en 1852, au Dr L. Chenu, par des Italiens, probablement à l'occasion d'une épidémie. Un Dr Jean-Charles Chenu s'était signalé dans le midi de la France à l'époque du choléra (1832-34) ; ce n'est donc pas le même.

W.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Congrès pour l'étude de l'histoire de la Médecine.

Un Congrès international de sciences historiques se réunira à Rome vers le milieu d'avril 1902. Une section a été attribuée à l'histoire de la médecine et aux sciences auxiliaires.

Le président de la section est le professeur Piero GIACOSA, qui a lancé une circulaire invitant ceux qu'intéressent ces études à assister, « en corps nombreux et compact », pour justifier l'honneur attribué à cette branche d'études, qui a été mise au niveau des autres, et les conviant à fraterniser avec leurs collègues des autres sections.

La section de l'Histoire des sciences mathématiques, physiques et naturelles, dont le président est le professeur V. CERUTTI, tiendra quelques séances, conjointement avec la section médico-historique, pour la discussion des sujets appartenant à ces deux champs de recherches.

La Société allemande pour l'étude de l'Histoire de la Médecine et des Sciences naturelles, fondée au moment de l'assemblée annuelle de l'Association des Savants et des Praticiens médicaux, tenue à Hambourg en septembre dernier, forme déjà un groupe de 60 membres, comprenant des Allemands, des Autrichiens et des Suisses. Cette société a entrepris la publication d'une revue périodique de tous les ouvrages sur l'histoire des sciences pures et de la médecine. Le premier numéro de cette revue devait paraître en janvier 1902. Le président de la Société est le Dr Karl SUDHOFF, de Dusseldorff, dont on connaît les travaux autorisés sur Paracelse ; le vice-président est le Dr Emile WOHLWILL, de Hambourg. Au nombre des membres figurent le professeur KAHLBAUM, de Bâle, et le Dr H. A. PEYPERS, d'Amsterdam, l'éditeur du *Janus* (1).

Société française d'histoire de la Médecine.

Dans le but de développer, en France, le goût des études d'histoire de la Médecine et des Sciences qui s'y rattachent, il vient de se fonder, à Paris, une SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

La première réunion générale, consacrée à l'adoption des statuts, a eu lieu le mercredi 29 janvier, à 5 h. 1/2, dans le petit amphithéâtre de la Faculté, sous la présidence de M. le docteur Raphaël BLANCHARD, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine, président du Comité d'organisation. Le Secrétaire général de la nouvelle Société est M. PRIEUR.

XIVe Congrès international de médecine, sous le patronage de S. M. le Roi Don Alphonse XIII et de S. M. la Reine Régente. (Madrid, 23-30 avril 1903.)

Le XIVe Congrès international de Médecine aura lieu à Madrid, du 23 au 30 avril 1903.

La commission d'organisation et le comité exécutif du Congrès invitent toutes les personnes qui se consacrent à l'étude des

(1) D'après le *British med. Journal*, du 30 nov. 1901 (traduit pour la *Chronique médicale*).

sciences médicales et tous ceux qui s'intéressent au développement et au progrès de celles-ci, dans tous les pays du monde, à coopérer au plus grand succès d'une œuvre si importante.

Société française d'Hygiène.

Dans sa séance générale, la Société française d'Hygiène a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été élus pour 1902 :

Président : M. le Dr LADREIT DE LACHARRIÈRE.

Vice-présidents : MM. FICHET, Dr BRÉMOND, Dr DEGOIX, Dr FOVEAU DE COURMELLES, Dr MOREAU (de Tours), A. FÉRET.

Secrétaire général : M. A. JOLTRAIN.

Secrétaires : MM. le Dr BLAYAC, ROUXEL, GOUDAL, Dr CHARLIER, BRUHAT, Dr O'FOLLOWELL.

Trésorier : M. LANDAU; *chef du laboratoire*, M. FERDINAND-JEAN.

Dans la même séance, la Société, considérant que les plantations d'arbres sont un puissant moyen d'assainissement des villes, a formulé un vœu unanime contre le projet du Conseil municipal d'imposer d'une taxe nouvelle les parcs et jardins dans Paris.

Cours et Conférences de 1902 à l'Institut psycho-physiologique. — (*Suite*) (1).

Vendredi 7 février, à huit heures et demie, M. le Dr Paul Joire, de Lille, fera une conférence sur : L'hypnotisme et la psychologie musicale.

Vendredi 14 février, à huit heures et demie, M. le Dr Bérillon fera une conférence sur la Psychologie de la prestidigitation. — Cette conférence sera suivie de démonstrations expérimentales, faites par M. Jacobs, du théâtre Robert-Hondin.

Vendredi 21 février, à huit heures et demie, M. le Dr Henry Lemesle, licencié en droit, fera une conférence sur : Les visions et les extases de saint François d'Assise. — (Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

Vendredi 28 février, à huit heures et demie, M. le capitaine Villetard de Laguèrie fera une conférence sur: Psychologie comparée : Les Asiatiques jaunes, Chinois, Coréens, Japonais.

Vendredi 7 mars, à huit heures et demie, M. le Dr Paul Joire, de Lille, fera une conférence sur: Les états médiumniques de l'hypnose. — Etats hypnotiques profonds.

Vendredi 14 mars, à huit henres et demie, M. de Gâtines fera une conférence sur: Les lois de l'équitation et la psychologie du dressage. — (Cette conférence sera accompagnée de projections à la lumière oxhydrique.)

Nouveaux journaux de médecine.

Signalons, tardivement — mais ce n'est pas notre faute si nous ne l'avons pas connue plus tôt— une intéressante revue médicale de province : *le Bulletin médical de la clinique Saint-Vincent de Paul*, dont le siège et la rédaction sont à Bordeaux, 11, rue du Temple.

Un bon exemple de décentralisation, qui mérite d'être suivi.

---

(1) Voir le n° du 15 janvier 1902.

Chronique Bibliographique

Joseph-Alexandre Laboulbène (1825-1898), par les Drs Louis Beurnier et Pierre Cambours.

S'il est une consolation pour ceux qui nous quittent, sans avoir accompli jusqu'au bout leur tâche, c'est de songer qu'ils ne meurent pas tout entiers, qu'une affection pieuse veille sur leur mémoire et s'attache à ne les point laisser oublier.

Ceux qui ont été admis auprès de l'admirable femme, qui porte si dignement le deuil de son époux affectionné, le regretté professeur Laboulbène, ont dû éprouver, comme nous, l'impression de gratitude émue que nous avons ressentie, en voyant le cabinet de travail du maître, resté tel qu'il était au moment où celui-ci en a franchi pour la dernière fois le seuil, les livres familiers à la portée de la main, comme si l'ombre du cher disparu allait tout à coup apparaître.

On ne peut s'empêcher d'évoquer, dans le milieu où tout parle de lui, cet homme si bienveillant, ce savant si modeste, qui avait un véritable culte pour la science dont il était un des plus zélés serviteurs. Comme il méritait bien, celui-là, le monument qui vient de lui, être élevé par la piété de sa veuve, qui ne se consolera point, qui ne peut être consolée de cette perte irréparable, mais qui veut, au eontraire, vivre sa douleur, y trouvant cette jouissance exquise que savent apprécier les âmes délicates et tendres.

Soyez remerciée, Madame, pour le noble exemple que vous avez donné ; puisse-t-il être suivi ! Combien la fin de ceux qui vivent par le travail, — et qui en meurent, —serait adoucie, s'ils pouvaient être assurés qu'ils vivront longtemps encore dans le souvenir de ceux qui les ont aimés.

Les Médecins bressans, par le Dr A. Cartaz.
Paris, Masson, 1902.

C'est un recueil de biographies, dans le genre des ouvrages consacrés aux médecins bretons et normands par M. le Dr Roger (du Havre) : biographies puisées aux bonnes sources, écrites dans un style clair et précis, visant surtout à l'exactitude de la documentation, sans négliger, le cas échéant, l'anecdote qui en rompt la monotonie.

Voilà un livre que l'on doit lire le crayon à la main, afin de porter sur fiches les nombreuses indications bibliographiques qu'il contient, et que l'on sera bien aise un jour de pouvoir retrouver.

Que n'imitent-ils le Dr Cartaz, les nombreux confrères à qui leurs loisirs permettent de fouiller les archives régionales ! Quel répertoire de renseignements, précieux à plus d'un titre, finiraient-ils de la sorte par constituer ! A défaut d'un succès de vente, nous pouvons les assurer de la reconnaissance de tous les travailleurs, et cet hommage, tout platonique qu'il soit, a bien son prix.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La vie errante, par Jean Mariel. Librairie de la Plume, 31, rue Bonaparte, Paris.

L'Hygiène de la beauté, par le Docteur E. Monin. Paris, O. Doin, éditeur. (*Onzième mille.*)

Nature et traitement des abcès du sinus maxillaire, par le Dr Aguilhon de Sarran. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1901.

Le tabac (conférence faite à l'Université populaire), par le Dr Georges Petit. Paris, au siège de la Société contre l'abus du tabac, 20 *bis*, rue Saint-Benoît, 1901.

Des teintures pour les cheveux, de leurs dangers, par le Dr G. Tissot. Paris, Henri Jouve, 15, rue Racine, 1898.

Le Requiem des gens de lettres, par Firmin Maillard. Paris, Henri Daragon, libraire, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, 1901. (*Sera analysé.*)

J. B. Van Helmont (1577-1644) : *Essai sur la syphilis au XVIe siècle; Essai sur la peste au XVIe siècle*, par le Dr Meunier. Gand, imprimerie Eug. Van der Haeghen, 1901.

Note sur le Béribéri, par le Dr G. Fischer (de Sourabaia) et A. Boddaert. Gand, Imprimerie Eug. Vander Haeghen, 1901.

Les travaux de la Société italienne pour l'étude de la Malaria, par le Dr Albert Boddaert. Gand, imprimerie Eug. Van der Haeghen. 1901.

Définition de l'hystérie, par J. Babinsky. Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

Les Médecins bressans, par le Dr Adolphe Cartaz. Paris, Masson et Cie, 1902.

La Résurrection des Dieux (Léonard de Vinci), roman, par Dmitri Merejkowsky. Lib. acad., D. Perrin et Cie.

De l'Achondroplasie ; Traitement de l'éclampsie puerpérale; De l'omphalotripsie, par le Dr Porak (Extrait des « Annales de gynécologie et d'obstétrique »). G Steinheil, 2, rue Casimir-Delavigne.

Séborrhée, acné, calvitie, par le Dr R. Sabouraud. Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain.

Microbes et Homéopathie, par le Docteur Villechauvaix. Paris, Association d'imprimeurs, 5, rue Clauzel, Paris.

La mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe et la cour de Louis XV. Paris, Librairie Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière, 1902.

Sulfhydrothérapie antimicrobienne (XIIIe Congrès international de médecine), par le Dr de Lada Noskowski. Imprimerie Moullot fils aîné, Marseille.

Les ravages de l'alcoolisme, résumé des cours de P. Schaer, par Mmes Jeanne de Kerhor et Rachel Schaer. Paris, Bureaux de la « Prospérité », 107, boulevard Magenta. 1901.

Poésies choisies, par André van Hasselt. Paris, Librairie Fischbacher, 33, rue de Seine, 1901.

Essai sur la psychologie du tuberculeux, par le Dr Marius Béraud. Lyon, A. Reg et Cie, 4, rue Gentil, 1902.

Influence de la musique sur les animaux et en particulier sur le cheval, par Ad. Guénon, 1898. (*Sera analysé.*)

Les Boxeurs, par le baron d'Anthouard. Paris, Librairie Plon, 8, rue Garancière, 1902.

La « Chronique » par tous et pour tous

L'alcoolisme pendant la Commune.

22 janvier 1901

MONSIEUR et CHER CONFRÈRE,

Les études historiques et municipales de Louis Lazare fournissent encore une contribution à votre enquête sur l'alcoolisme pendant le siège et la Commune.

Dans *la France et Paris* (1 vol., 1872) on peut lire, en effet : « Si l'épidémie a fauché les habitants de Paris, le cabaret a gangrené une partie de sa population ouvrière, le cabaret a fait plus de mal que la variole.

« Il est difficile de se faire une idée de la quantité fabuleuse de vins et de liqueurs que la population de Paris absorba pendant le siège et durant la Commune. A ce sujet, j'ai réuni quelques faits et noté certaines réflexions que je vais exposer.

« Par exemple, la rue Oberkampf forme, avec celle de Ménilmontant, une seule et même voie qui, partant du boulevard des Filles-du-Calvaire, aboutit à la rue Fargeau sur les hauteurs de l'ancienne commune de Belleville. La longueur de cette voie est de 2400 mètres.

« Eh bien ! dans ce parcours que je suivais deux fois par jour, j'ai compté, vers le commencement de novembre 1870, 147 débitants de vins et liqueurs ! Je ne parle pas des vivandières et des marchands ambulants, qui battaient incessamment le pavé de Paris.

« Les marchands de vins et les liquoristes ne vendaient pas seuls toute espèce de boissons ; ce commerce était devenu si lucratif, et les pratiques si nombreuses, que les épiciers, crémiers, fruitiers et beaucoup d'autres s'étaient joints, pour cette distribution merveilleuse, aux détaillants ordinaires.

« En ce qui concerne la voie dont je viens de parler, j'ai vu à différentes heures, dans chaque établissement, à peu près dix chalands en permanence, ce qui faisait pour cette seule rue 1370 buveurs. Supposons un renouvellement de pratiques à chaque heure, cela donne, pour une journée de 12 heures, 16440 consommateurs.

« J'estime que les marchands de vins et de liqueurs patentés, ainsi que leurs concurrents improvisés, étaient, à cette époque, au nombre de plus de 25.000 dans Paris. C'est principalement dans les arrondissements excentriques et dans les grandes artères que dominaient ces débitants, dont plus des trois quarts étaient de véritables empoisonneurs.

« Leurs odieux mélanges, tous ces affreux poisons, n'ont-ils pas été des excitations incessantes aux émeutes, aux pillages, aux meurtres, aux incendies dont Paris a été la victime ? »

Quelle que soit la valeur de ce témoignage direct, je crois, avec Nadar, qu'il faut n'en faire état que très modérément. C'est le parti que j'ai pris en écrivant mon livre : *La Colonne* (1).

(1) Nous engageons vivement nos lecteurs à lire cette puissante étude de psychologie historique, où s'affirme la pleine maturité du talent d'écrivain de notre très distingué collaborateur. Nous comptons bien, d'ailleurs, revenir prochainement sur cet ouvrage, qui a produit une sensation vive dans les milieux où l'on s'inquiète avec sincérité du problème social.

Je suis convaincu, en effet, qu'on ne s'enivra, au faubourg, sous la Commune, ni plus ni moins qu'à présent. Les 147 débits, dont Louis Lazare constatait l'existence dans son trajet quotidien, il est infiniment probable qu'on les retrouverait encore aujourd'hui ; et le nombre ni la clientèle n'en ont pas diminué ailleurs, au contraire.

Ce n'est pas, je le répète, avec 30 sous par jour, que les défenseurs de la Commune pouvaient « chauffer le four » du matin au soir.

Il n'est pas même permis d'alléguer le crédit que leur faisait le marchand de vins. Je suis, à cet égard, confirmé dans ma méfiance par Louis Lazare lui-même, qui écrit encore :

« Bon nombre d'électeurs, affligés d'une soif inextinguible, pensaient qu'il fallait entourer l'honorable profession de marchand de vins d'une haute considération, et, qu'en échange d'un képi couronné d'argent ou d'une sardine au moins à chaque manche, ces dignes détaillants, dans leur reconnaissance, accorderaient certaines facilités de paiement, et que leurs distributions seraient moins parcimonieuses.

« Mais les marchands de vins s'apercevant, après avoir brigué ces honneurs, qu'ils risquaient, en les conservant, de vider leurs caves sans remplir leurs caisses, suspendirent l'expression trop coulante de leur reconnaissance et rapportèrent aux électeurs les lisérés et les sardines d'argent qui coûtaient trop cher. »

Nadar a raison : la Commune sous l'empire de l'alcoolisme est une légende intéressée, comme celle des repris de justice qui, au dire de Thiers, Jules Favre et *tutti quanti,* composaient en grande partie l'armée fédérée. On sait aujourd'hui, statistiques en mains, ce que vaut une pareille affirmation.

Qu'il se soit glissé des ivrognes et des voleurs dans un parti qui compta plus de 300.000 adhérents, c'était inévitable. Mais on n'a pas le droit de conclure du particulier au général et de déshonorer, en s'autorisant de quelques défaillances individuelles, tous ceux qui sortirent de la Commune comme ils y étaient entrés : pauvres et les mains nettes.

C'est toujours la fable de la paille et de la poutre : c'est Jules Favre, faussaire avéré, dénonçant aux cabinets européens les *bandits* de la Commune en fuite ; c'est Etienne Arago, ancien failli non réhabilité, jugé digne de la mairie de Paris, et Ranvier, autre failli, jugé digne, à la même époque, de la mairie de Belleville.

Mais les ténèbres se dissipent, et la Vérité, à la fin, dans l'histoire impartiale, luit pour tout le monde.

Votre tout dévoué confrère.

LUCIEN DESCAVES.

Un médecin romancier : le docteur P. Boyer.

Notre confrère Boyer, qui vient de publier les *Souvenirs d'une doctoresse,* est l'auteur d'un recueil de nouvelles, paru en 1868, et intitulé : Une Brune, scènes de la vie de Carabin ». On trouve là le portrait de VELPEAU — et Sainte-Beuve, dans une lettre en date du 27 juin 1868, félicite le romancier, en lui annonçant qu'il a trouvé ce portrait de Velpeau « *d'une ressemblance frappante* ». Il ajoute qu'on a prononcé le nom de Mürger à cette occasion. « Le sujet le rappelle tout naturellement, écrit le grand critique. Mais, si c'est du Mürger à quel-

ques égards, *c'est du Mürger de ce soir et au niveau des questions de ce temps-ci.* Vous avez su embarquer de la science et de la philosophie sur un courant de gaie et spirituelle humeur... »

P. S. « La *petite fille aux pieds gelés* est navrante (1) ! »

Quant au roman intitulé *Souvenirs d'une Doctoresse*, paru en feuilletons dans le journal *le Temps*, en 1901, c'est en réalité l'*Histoire d'une jeune fille pauvre*, qui paraît beaucoup plus anémique que le livre connu d'Octave Feuillet.

Elle pourra intéresser les jeunes personnes dont les mamans choisissent les lectures, avec un soin tout particulier, dans la collection de la Bibliothèque rose et qui savourent avec délices ces édulcorantes tisanes, aussi morales que somnifères.

Dr Mathot.

Le lait réparateur. — Un instrument à double fin.

Très honoré Confrère,

Puisque, en ce moment, dans toute la presse, il n'est question que de lait falsifié et meurtrier, voulez-vous me permettre de vous narrer en deux mots le petit fait suivant, dont j'ai été témoin, et qui pourra peut-être amuser les lecteurs de votre si intéressante *Chronique médicale*, et, en même temps, prouver combien la masse populaire est loin de connaître les lois de l'hygiène la plus élémentaire.

Il y a six ans, alors que j'étais interne des hôpitaux et que je remplaçais notre confrère le Dr Lepicard, à Pantin, je fus appelé dans un pauvre ménage d'ouvriers, pour soigner un jeune enfant de 15 mois atteint de gastro-entérite.

Le père et la mère étaient absents, partant au travail le matin, ne revenant que le soir, et l'enfant était laissé en garde toute la journée à sa petite sœur, âgée de 6 ans.

Après examen du pauvre mioche cachectique, j'interrogeai la petite sœur sur la façon dont elle nourrissait son petit frère. Quelle ne fut pas ma stupéfaction, quand l'enfant me montra le bock à injections de la maman, rempli de lait, accroché au mur le matin par le père, muni d'un long tube en caoutchouc, d'une tétine et d'un robinet, que la pauvre petite tournait doucement, versant ainsi facilement et directement le lait réparateur (?) dans la bouche du petit malade, chaque fois qu'il pleurait !

L'idée était jolie, fort simple, mais j'eus toutes les peines du monde à faire comprendre au père que ce biberon nouveau modèle était détestable et qu'il était la cause de la diarrhée de son enfant.

Je vois encore la tête navrée du pauvre homme !

Veuillez m'excuser d'abuser ainsi de votre patience et me croire votre bien respectueusement dévoué. Bonamy.

Une bonne coquille.

Voulez-vous connaître le titre de la communication récemment faite à l'Académie de médecine par le Dr E. Doyen, lisez plutôt (2) :

« Sur la présence habituelle d'un *microscope* (sic) dans les tumeurs épithéliales. »

Microscope pour *microsporon*, quel grossissement !...

(1) Sainte-Beuve, *Nouvelle Correspondance*, page 283. Lettre ccxxxv.

(2) Cf. *Le Courrier médical*, 1902, n° 3.

ERRATA

Un médecin lauréat du prix Nobel.

Genève, 23 janvier 1902.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

J'ai lu, dans le numéro du 1er janvier 1902 de votre excellente *Chronique médicale*, un article intitulé : *Un médecin lauréat du prix Nobel*, dans lequel M. Henri Dunant est donné comme étant docteur en médecine.

Il y a là une erreur, qui s'explique probablement par le fait que M. Henri Dunant, lauréat du prix Nobel, est le frère aîné de M. Pierre-Louis Dunant, de Genève, docteur en médecine de la Faculté de Paris et interne des hôpitaux de Paris de la promotion de 1860. M. Henri Dunant n'est point docteur en médecine, ce qui n'enlève rien au mérite de son initiative en faveur des blessés, au contraire.

Comme votre intéressant journal se fait remarquer par l'exactitude de ses informations, j'ai cru bien faire en vous signalant une erreur, sans grande importance, qui s'y est glissée.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes salutations empressées.

Dr J.-L. REVERDIN,
Professeur à l'Université (Genève).

Les Médecins pendant la Révolution.

N° du 15 décembre 1901, p. 769. Le titre de l'article de notre érudit collaborateur, le Dr MIQUEL-DALTON, doit être ainsi rétabli : « *Les Médecins* dans l'Histoire de la Révolution », au lieu de : *La Médecine*, etc......

Revendication de priorité.

Les bons résultats journellement fournis par les phospho-glycérates et, en particulier, par le phospho-glycérate de chaux, ont amené la création et l'essai d'un grand nombre de succédanés de cet agent thérapeutique si utile. Mais, la « Neurosine Prunier » (Phospho-glycérate de chaux chimiquement pur et assimilable) qui, on le sait, a inauguré et suscité en partie la médication glycéro-phosphatée, conserve toujours le rang que lui ont assigné les nombreux praticiens qui en ont fait et en font tous les jours usage.

Cette préparation si unanimement appréciée fournit le moyen de combattre d'une façon certaine les diverses maladies caractérisées par une déperdition phosphorée de l'organisme.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 1er mai 1901. — L'aphonie de Boileau-Despréaux, par M. le Dr COURTADE. — La zoophilie du Sultan. — Comment est mort Charlemagne, par M. le Dr BOUGON.

N° du 15 mai 1901. — A propos des « Remplaçantes », par M. le Dr FLANDRIN. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr GOTTSCHALK.

N° du 1er juin 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur LACASSAGNE (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

N° du 15 juin 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS. — Le « drageoir » de Louis XVIII.

N° du 1er juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

N° du 15 juillet 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. HAHN. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

N° du 1er août 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr MICHAUT. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

N° du 15 août 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul HARTENBERG. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

N° du 1er septembre 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. BEAUREPAIRE. — La radiographie prédite par Champfleury.

N° du 15 septembre 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr CABANÈS. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

N° du 1er octobre 1901. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'un Française? par le Dr CABANÈS. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr LE DOUBLE (de Tours).

N° du 15 octobre 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr GÉLINEAU. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° du 1er novembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 novembre 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr CABANÈS. — Opinions diverses sur la pièce de M. BRIEUX. — Les *Avariés,* Acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er décembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 décembre 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*). par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° du 1er janvier 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr CABANÈS. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 janvier 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir STRYIENSKI. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — N° 4 15 FÉVRIER 1902

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNÉE N° 4 15 FÉVRIER 1902



Un Mot d'explication

Que nos lecteurs ne s'effarouchent pas du frontispice illustré (1) *qui remplace, pour une fois, l'en-tête habituel de la* « Chronique ». *Nous allons au-devant de l'explication qu'ils sont en droit d'attendre.*

Lorsque nous avons fondé cette revue, nous avions l'intention bien arrêtée de lui donner un revêtement tranchant sur la banalité coutumière.

C'est ainsi qu'à l'instigation de notre excellent confrère et ami, Tapié de Céleyran, *le regretté* Toulouse-Lautrec *fut amené à composer le dessin, exquis de lignes, mais d'une ironie par trop macabre, dont on peut voir ci-dessus la reproduction.*

A la veille de la manifestation d'art qui se prépare (2) *en l'honneur de* Toulouse-Lautrec, *nous avons pensé qu'il était de notre devoir de nous associer au tribut d'hommage et de gratitude qui lui revient si légitimement.*

C'est dans ce but que nous avons demandé à un des meilleurs amis de l'artiste, le très distingué rédacteur en chef du Soleil, *M. L.-N.* Baragnon, *de bien vouloir commenter, pour les* lecteurs *de la* « Chronique », *les croquis originaux et d'une vie si intense que nous reproduisons.*

Ces croquis, restés jusqu'à ce jour inédits, sont la propriété de notre camarade Tapié de Céleyran, *qui a eu la délicate attention d'en réserver la primeur à la* Chronique médicale.

LA R.

---

(1) Ce que nous reproduisons est le premier projet, la toute première esquisse, pour mieux dire, du titre projeté, qui a été retrouvée dans les cartons de l'artiste par le Dr Tapié, et nous a été gracieusement communiquée par notre confrère.

(2) Les admirateurs et amis de Toulouse-Lautrec ont l'intention d'organiser à Bruxelles, pour la fin de ce mois, une exposition générale de ses œuvres.

La Médecine et l'Art

Toulouse-Lautrec chez Péan.

« Si je n'étais peintre, je voudrais être médecin. »

Tous les intimes d'Henri de Toulouse-Lautrec ont entendu ce propos. Ce n'était point une boutade. Il exprimait, selon la manière abrégée de son auteur, les très curieuses correspondances de son propre esprit et de ce génie médical fait d'observation lente et profonde, d'intuition soudaine, de décision et de fermeté.

Face à une figure nouvelle, longtemps Lautrec la contemplait en silence. Son petit œil la pénétrait comme une sonde. Ecartant les apparences, il allait droit à la réalité, à l'essence, au caractère. Ce regard aigu, pénétrant, presque obsédant pour le sujet, n'est-il pas celui de tous les princes du diagnostic ?

Bien qu'il ait, à plusieurs reprises, fréquenté dans les services médicaux de Paris, Lautrec étudia surtout chez les chirurgiens. Pendant plus de cinq années, par ses amis les docteurs Delaunay et Roque de Fursac, par son cousin le Dr Tapié de Céleyran, à Saint-Louis d'abord, à l'Hôpital International ensuite, il vécut tout proche de Péan.

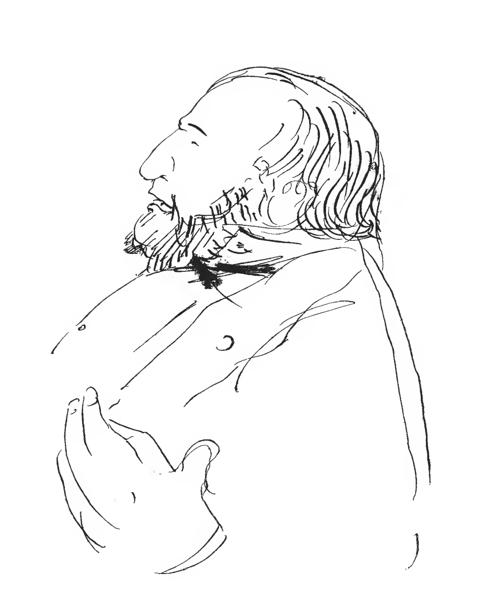
Il y satisfaisait un autre besoin de sa nature, celui de la technique impeccable ; — ou, comme il disait volontiers en style montmartrois, « de l'ouvrage bien faite ». En aucun lieu du monde, il n'aurait pu mieux s'adresser. Les profanes eux-mêmes, admis à voir opérer Péan, se sentaient envahis par le sentiment de « la maîtrise ». Sans connaissances spéciales approfondies, Lautrec était allé assez loin, en pathologie et en gynécologie opératoire, pour suivre et comprendre dans tous leurs détails les magistrales interventions du père de la forcipressure et de l'hystérectomie.

Les dessins ici reproduits sont extraits d'une centaine de notes ou de croquis amassés de 1890 à 1895.

Voici Péan vu de profil, en attitude de démonstration. Il parle, parce qu'une leçon est de rigueur avant d'en venir au bistouri ; mais, tout à l'opération prochaine, il ne s'embarrasse guère du choix des mots. Que voilà bien le geste de sa puissante main ! L'index gauche est fidèlement reproduit, avec son ankylose à la cicatrisation consécutive à une piqûre anatomique. Seuls, les intimes de Péan connurent cette singularité du prestigieux chirurgien qui n'opérait qu'avec neuf doigts.

Plus loin (1), le maître chirurgien est assis, combinant son « menu opératoire ». Une infirmière l'écoute ; portrait frappant en quelques traits !

(1) V. p. 101.



Enfin un dernier croquis représente Péan après la bataille. De son robuste dos il fait, en levant les bras, craquer son immuable habit. Ce dos, si personnel, semble avoir eu, pour le dessinateur, une attraction particulière, une valeur caractéristique. Il l'a dessiné vingt fois. Et, dans le tableau où il résuma toutes ces études, dans ce Péan définitif, aujourd'hui aux mains du docteur Tapié de Céleyran, c'est en une attitude analogue qu'il a campé le robuste praticien penché sur le maxillaire qu'il résèque.

Ces croquis donneront au lecteur une idée du travail incessant, du constant effort vers le vrai, auquel se consuma la vie de Lautrec. Les légendes auxquelles il donna prétexte passeront; dégagée de ces nuées, sa mémoire restera comme celle d'un artiste dont le temps respectera l'œuvre, parce que lui-même sut respecter son art.

C'est signaler un mérite secondaire et toutefois important que de désigner toute une partie de son œuvre aux historiens futurs de la médecine. Que ne vaudraient pas aujourd'hui des « notes » de David sur Bichat ou de Delacroix sur Dupuytren ! L.-N. BARAGNON.

Comment on devient un grand chirurgien. — Les aptitudes artistiques de Péan.

Puisque le crayon spirituel de l'artiste génial qu'était Toulouse-Lautrec nous permet d'évoquer le souvenir de notre regretté maître, profitons-en pour exhumer une page peu connue, un feuillet, devrions-nous plutôt dire, d'autobiographie.

Un reporter (1) étant allé demander à Péan de lui conter ses débuts, voici les confidences qu'il recueillit de la bouche même du célèbre praticien :

« Je suis l'aîné de sept enfants d'un meunier des environs de Châteaudun. Sur les bancs de l'école, j'avais une préférence marquée pour le dessin, je faisais des croquis avant de savoir lire. Un jour, je dis à mes parents que je voulais être peintre. Mon père, qui voyait de temps à autre des hommes chevelus rôder autour de la maison pour dessiner le moulin, tenait ces amateurs en médiocre estime. Il me déclara que je n'allais pas faire une pareille bêtise. — « Tu es fils de meunier et petit-fils d'un riche fermier, me dit-il, tu ne vas pas devenir un propre à rien. Dès demain, tu vas me remiser tes brosses et tes couleurs pour apprendre à manier la charrue ! »

« Il fallut obéir. Pendant plusieurs années, je marchai dans le sillon tracé par les bœufs, et je puis dire que j'avais résolument pris mon parti de me vouer à la culture de la terre.

« Heureusement mon vieux grand-père m'avait en grande affection : c'est lui qui me fit faire mes études et me fit recevoir bachelier. Sans lui, je serais certainement resté dans l'agriculture, à laquelle je commençais à m'habituer et même à prendre goût.

(1) BERTIE MARRIOTT, *Gloires parisiennes.*



« En apprenant que j'étais reçu bachelier, mon père me tint le discours suivant : « Tu n'as plus rien à faire avec la charrue. Voilà ta dot, et ce disant, il me remit cinq billets de mille francs. Va-t'en à Paris suivre la carrière qui te conviendra. C'est une idée à ton grand-père, tu sais qu'il ne te veut que du bien. »

« Je répondis que je voulais être peintre ou médecin. Mon grand-père me fit observer que mon grade de bachelier ne me serait d'aucune utilité pour faire de la peinture, qu'il serait plus avantageux pour moi de continuer mes études et de me faire recevoir médecin. Mon père ajouta que pour lui les deux se valaient; c'étaient, selon lui, « des métiers où le garçon aurait du mal à faire honneur à ses affaires », mais qu'après tout il aimait encore mieux me voir allant à travers la plaine pour soigner les malheureux, que cherchant à me faire donner de l'argent, sous prétexte de faire des portraits de fermiers ou la « représentation » de leurs moulins.

« Je n'avais aucune raison pour contrarier d'aussi braves cœurs, je pris l'argent, je vins à Paris et je me fis inscrire à la Faculté de médecine. »

La Médecine Anecdotique

Comment Vicq-d'Azyr épousa la nièce de Daubenton.

Le projet de prolongement de la rue de Rennes me remettait ces jours-ci en mémoire une anecdote, que me conta une de mes premières clientes, Mme de Laplace, anecdote dont furent les héros trois amis de sa jeunesse, dont un est demeuré une des illustrations médicales de la fin du XVIIIe siècle.

A l'heure où l'on rentrait de soirées, qui finissaient plus tôt que de nos jours, un homme d'un certain âge, qu'accompagnait une jeune fille, s'engageait, venant du quai, dans le crochet, encore obscur aujourd'hui, que forme la rue Mazarine à son abouchement dans la rue de Seine, lorsqu'ils furent arrêtés par un malfaiteur, au moins par un malotru, qui leur causa grande frayeur.

A ce moment surgit de l'ombre un bouillant jeune homme, qui rossa magistralement l'agresseur, et offrit galamment de reconduire jusqu'à leur porte ceux qu'il venait de délivrer si à propos.

— « Mais nous demeurons bien loin, dit DAUBENTON; mademoiselle est ma nièce, et nous logeons au jardin du Roi. — Bien loin ! raison de plus, » répliqua le libérateur, qui n'était autre que VICQ-D'AZYR.

Et quelque temps après, Vicq-d'Azyr épousait la nièce de Daubenton.

A. TRIPIER.





La Médecine et la Littérature

Les Cliniciens ès lettres (1).

Il y a plus de dix ans, — les loisirs nous manquent pour faire les recherches nécessaires à l'établissement d'une date exacte, — nous projetions d'écrire une série de biographies, une sorte de livre d'or des notabilités scientifiques, littéraires, artistiques et autres, qui avaient peu ou prou fait une incursion dans notre domaine, persuadé, disions-nous ou à peu près, que les études de médecine laissent une empreinte ineffaçable sur quiconque s'y est livré.

Nous établissions, dès ce moment, une distinction entre ceux qui avaient abordé délibérément la carrière médicale, avec l'intention de la poursuivre, et les volontaires, les amateurs, qui tout en ayant la curiosité de notre science, n'avait pas eu l'intention d'acquérir les parchemins d'investiture, dont tels et tels tirent si sottement vanité.

Il nous semble bien qu'à cette époque, en même temps que nous créions le terme « d'évadés de la médecine », nous avons employé pour la première fois ce vocable de *cliniciens ès lettres*, que M. le Dr Ségalen vient de consacrer si magistralement. Mais nous ne chicanerons pas là-dessus notre jeune confrère qui, dans son remarquable travail, nous a concédé une part si large et a si généreusement reconnu les multiples emprunts faits à notre revue.

Peut-être nos lecteurs se souviennent-ils que nous avons publié jadis, dans la *Chronique médicale*, une série d'interviews sur « la documentation médicale dans le roman contemporain ». Nous nous étions contenté de recueillir des matériaux : M. Ségalen s'est chargé de les coordonner et d'en dégager la synthèse, tout en y ajoutant, hâtons-nous de le dire, une importante contribution personnelle. Il établit, par exemple, que c'est aux frères de Goncourt que revient le mérite d'avoir fondé ce qu'ils ont appelé *l'école du document humain*. Certes Balzac, avant les Goncourt, dans maintes de ses œuvres, avait poussé la recherche du vrai jusqu'à des limites qui ont rarement été dépassées depuis. L'auteur de la *Comédie humaine* avait médité d'écrire une *Histoire naturelle* des esprits, selon la méthode employée scientifiquement par Geoffroy Saint-Hilaire ; de même que Zola, plus tard, à l'imitation de Claude Bernard, tentera de donner corps à cette chimère qu'est le roman expérimental. Mais c'est à Sainte-Beuve, à Taine surtout, que nous sommes redevables — devons-nous tant les enféliciter ? — de cette floraison de littérature pathologique, qui envahit nos scènes de théâtre et déborde jusque dans la rue.

*
* *

Comme le dit très justement M. Ségalen, « puisque la technique de toute une école littéraire s'est réclamée des *libertés et franchises* (ce sont les termes mêmes des Goncourt) *de la Science* et en particulier des droits *du médecin*, il n'est pas déplacé à la *science médicale* d'apprécier la mesure dans laquelle cette école a tenu ses pro-

(1) D'après la thèse toute récente du Dr Ségalen, et dont nous avaient été réservées les bonnes feuilles.

messes, compris ses devoirs professionnels, conduit ses investigations cliniques, justifié, enfin, les droits arrogés. » Il s'agit donc de rechercher : 1° quelles qualités sont nécessaires à la recherche du document humain ; 2° de quels modes d'investigation on doit user pour se procurer le document ; 3° quel est le vocabulaire médico-esthétique qui en est l'expression.

Une des qualités utiles à l'écrivain documentaire, aussi bien qu'à tout observateur, qu'il soit chimiste, physicien, médecin, c'est l'*impassibilité :* « moins on sent une chose, a écrit Flaubert, plus on est apte à l'exprimer comme elle est ». Encore cette impassibilité n'est-elle pas forcément absolue ; mais ceci nous entraînerait à une trop longue discussion. Là où le clinicien de métier se sépare de l'analyste littéraire, c'est que le premier doit accumuler le plus de symptômes possible avant de formuler son diagnostic ; tandis qu'il appartient au second de faire une sélection — parce que l'art, l'esthétique, exige autre chose qu'un amas brutal et sec de documents, d'où l'émotion, le sentiment ne sauraient jaillir et nous remuer.

*
* *

Reste à rechercher quelles sont les grandes voies d'observation qui s'ouvrent aux artistes, aux romanciers, en quête du document, qu'ils désirent transcrire ou seulement enchâsser dans leur œuvre.

Ces modes d'investigation sont de trois ordres : tandis que les uns s'adressent à l'observation externe (*clinique objective*), d'autres font retour sur eux-mêmes et s'analysent (*clinique subjective*) ; enfin, une dernière catégorie se contente de la documentation indirecte, c'est-à-dire se renseignent auprès des professionnels ou puisent leur érudition dans les ouvrages techniques.

Ce sont, par exemple, des pages de *clinique objective*, que l'observation d'Edmond de Goncourt, prise par son frère Jules ; encore de la clinique objective, la lettre de Flaubert à Feydeau, que le Dr Michaut a publiée dans la *Chronique*, et le récit si curieux de la visite du même Flaubert à l'hôpital Ste-Eugénie, que le Dr Chaume nous a fait connaître (1) ; de même, « la visite à la Charité » ; des frères de Goncourt, que nos lecteurs pourront retrouver dans la collection de notre revue (2).

Cette observation sur le vif suppose ou des dispositions spéciales, ou des études médicales préalables. A côté des Goncourt, qui sont véritablement des *cliniciens ès lettres*, des *médecins amateurs*, viennent se ranger ceux qui ont passé par l'hôpital ou l'école : Sainte-Beuve, ancien externe à Saint-Louis ; Richepin, fils d'un chirurgien militaire ; Ibsen, dont les débuts ont été d'abord médicaux, puis pharmaceutiques (3) ; V. Sardou ; en un mot, tous les « évadés de la médecine », que nous nous attachons à découvrir et à révéler.

Mais ce qui est autrement intéressant à constater, c'est que certains écrivains font œuvre de pathologistes, d'une façon pour ainsi dire inconsciente, par une intuition que l'on peut qualifier de géniale.

(1) *Chronique Médicale*, 1900, p. 769.
(2) Id., 1896, 1er Août.
(3) Préface des *Revenants*. Nous reviendrons sur Ibsen dans un n° très prochain.

Quand Flaubert décrit les stigmates de Salammbô; quand Goncourt représente la Faustin, « ayant quitté son lit, en chemise, au milieu de sa chambre, dans un rayon de lune, déclamant la tirade d'Hermione », peut-être ne se sont-ils pas renseignés auprès d'un homme du métier ; au moins est-il permis de supposer qu'ils avaient entendu parler d'hystérie et de somnambulisme naturel, ou qu'ils en avaient lu des descriptions dans des monographies ou des traités didactiques.

Mais comment expliquer la puissance d'observation de Shakespeare, qui ne pouvait, certes, à l'époque où il vivait, avoir acquis des connaissances précises sur les vésanies diverses dont il a si magistralement exposé les phases ? Ainsi que l'observe judicieusement le Dr Ségalen, « la *démence sénile* du roi Lear, la *manie aiguë, à teinte érotique*, d'Ophélie, la *mélancolie, avec hallucinations de la vue*, de Lady Macbeth, ne pouvaient, en plein XVIe siècle, être l'objet d'aucun diagnostic exact. »

Et le chef-d'œuvre du genre, *Hamlet*, Hamlet à la fois mélancolique et dolent, en qui se retrouve, « d'une part la *simulation de la folie*, d'autre part, l'*aboulie* ou pessimisme misanthropique » (1).

Nous trouvons un second témoignage encore plus significatif, mais plus récent, d'observation inconsciente, dans l'œuvre wagnérienne : cette partie du travail de M. le Dr Ségalen est, du reste, tout entière à citer, pour sa précision et sa nouveauté.

« Senta et Usa, en leurs rêves prophétiques, sont d'exquises mais authentiques *hallucinées.* C'est de l'*amnésie* que boit Siegfried en même temps que le philtre d'oubli. Sous le baiser divin de Wotan fascinateur, c'est l'*hypnose* que s'endort la Walkyrie sur son rocher incandescent. Enfin l'étonnante création de Kundry est une curieuse adaptation scénique du *dédoublement de la personnalité.*

« Il était intéressant de savoir à quelle source avisée Wagner avait puisé, surtout s'il avait eu *conscience*, en ces fresques géantes, d'avoir atteint la précision clinique que nous y admirons aujourd'hui... Ses études premières, exclusivement artistiques, et secondes, uniquement politiques et sociales, ne le disposaient pas aux recherches de *psychologie documentaire.* Elle lui aurait, d'ailleurs, été d'un piètre secours. En 1855, date où Wagner terminait *la Walkyrie*, le baron du Potet dogmatisait avec une noble suffisance. En 1877, où s'achevait le livret de *Parsifal*, le dédoublement de conscience n'était que mythe et fatras. D'ailleurs, l'école de Bayreuth ne nous offre actuellement aucune tendance à l'interprétation volontairement médicale des personnages cités. Le jeu de scène, maintenant classique à l'Académie nationale de musique, en lequel, au final de la *Walkyrie*, Wotan *fascine* de son regard impérieux et sévère Brünhild épuisée, avant de l'ensevelir d'un baiser dans une hypnose flamboyante, puis reculant pas à pas appelle d'un très long regard le sommeil punisseur ; ce jeu de scène, disons-nous, est exact, cohérent, d'une vérité de technique surprenante, mais *apocryphe.*

« A Bayreuth, rien de tel : le Dieu conduit sans la fixer Brünhild

(1) Dr Régis, *Le personnage d'Hamlet et son interprétation*, par Mme Sarah Bernhardt. Bordeaux, 1899.

endormie déjà de la seule volonté divine. Il fait œuvre de thaumaturge et non plus d'hypnotiseur. Comme Shakespeare, Wagner n'avait certainement pas aperçu les éléments d'exacte beauté qu'enfermaient ses tableaux. »

Au même titre, on peut citer l'observation de *pleurésie prétuberculeuse*, de *pleurésie phtisiogène*, décrite par Goncourt dans *Germinie Lacerteux*, bien avant le professeur Landouzy ; c'est encore là de l'observation involontaire, de l'observation inconsciente.

*
* *

Si nous passons de la clinique objective à la clinique subjective, nous constaterons de suite une *pénétration d'analyse* et une *puissance d'expression* supérieures à celles que nous avons jusqu'à présent notées.

On l'a remarqué depuis longtemps, la douleur, chez certains, loin d'émousser la conception cérébrale, l'aiguise, au contraire, et l'affine. Et quand l'être souffrant est déjà, à l'état sain, un écrivain de talent, son œuvre gagne en beauté, en passant par le creuset des angoisses physiques. Il nous suffira de renvoyer à ce que nous avons dit au sujet de DAUDET, de Xavier AUBRYET, d'Henri HEINE, d'Alfred DE VIGNY et du plus grand de tous, l'écrivain des *Provinciales* et des *Pensées*, l'inimitable PASCAL.

N'est-ce pas la neurasthénie cérébrale qui a présidé à la genèse douloureuse d'œuvres remarquables, telles que *Charles Demailly*, auto-observation des frères de Goncourt ; ou encore à celle d'*A Rebours*, de Joris-Karl Huysmans, autre exemple de neurasthénie, supérieurement observée, merveilleusement décrite ?

L'auteur a-t-il voulu se représenter dans le personnage de des Esseintes ? il serait au moins téméraire de l'affirmer ; pas davantage ne s'est peint au naturel Maupassant, dans le *Horla*, qui attesterait, tout au plus, comme une prescience, chez son auteur, du mal qui le devait terrasser.

Alors que l'observation objective, en s'épurant, ou se sublimant, atteint le stade *involontaire*, l'observation subjective, en se perfectionnant, aboutit à l'expérimentation *consciente* et voulue : tel ce que nous observons dans ce roman sur l'opium, écrit, à la suite d'expériences *in anima vili*, par P. BONNETAIN ; dans les curieuses études de Th. GAUTIER et de BAUDELAIRE sur le haschich ; ou encore dans *les Confessions d'un mangeur d'opium*, de l'Anglais Thomas de QUINCEY.

*
* *

Nous avons dit les bénéfices que le littérateur pouvait tirer de l'observation directe, il nous sera plus facile d'établir le rapide bilan de ce que peut lui rapporter la *documentation indirecte*, c'est-à-dire la fréquentation des professionnels, la lecture, profonde ou distraite, des encyclopédies ou des manuels techniques.

Cette documentation indirecte ne saurait aboutir, comme nous l'avons dit déjà, à propos du *cas* de M. Zola, qu'à la banale vulgarisation scientifique, à moins qu'on ne sache s'affranchir et prendre le livre de science ou les confidences des praticiens simplement comme point d'appui, pour éviter les chutes lourdes dans l'erreur grossière ou le fatras : ainsi voyons-nous de Goncourt se

documentant pour la maladie de cœur de *Renée Mauperin*; Huysmans décrivant, d'après le vif, dans *En Rade*, des crises de tabes, « d'une parfaite orthodoxie clinique » ; ou notant avec précision les manifestations médicales et actuelles de la léprose, d'après un docteur en médecine. religieux bénédictin (probablement dom Sauton), dans *Sainte Lidwine de Schiedam*.

C'est encore la lèpre que décrit Richepin dans *Flamboche*, dont la trame fut prise dans les observations cliniques recueillies par son père (1), médecin militaire de haute valeur.

Quant à l'observation d'alcoolisme chronique, pour laquelle Coupeau a servi de modèle, Zola a lui-même confessé qu'elle était « la reproduction textuelle d'une observation de chef de clinique faite à Sainte-Anne ».

Mais Zola ne se contente pas d'une source d'informations nnique; il en admet, de son propre aveu, an moins trois principales : « les livres, qui donnent le passé ; les témoins, qui fournissent, soit par des œuvres écrites, soit par la conversation, des documents sur ce qu'ils ont vu ou sur ce qu'ils savent ; et enfin, l'observation personnelle, directe, ce qu'on va voir, entendre, ou sentir sur place (2) ».

Malheureusement il ne suffit pas d'absorber, il faut digérer, il faut *assimiler*, et l'assimilation chez M. Zola est trop souvent imparfaite. Et c'est ainsi que nous avons pu jadis l'acculer à cette confession : qu'il n'était pas un savant, qu'il n'avait d'autre prétention que d'être un romancier, un artiste, un poète ! Alors pourquoi ce manifeste bruyant de chef d'école, annonçant à grand fracas qu'il vient de créer, à l'instar de Claude Bernard, le roman expérimental ?...

Peut-être nous sommes-nous attardé plus que de raison à l'examen d'un travail modeste en ses allures, mais, comme on l'a vu, fécond en suggestions. Nous ne le regretterions pas si, à l'imitation de M. le Dr Ségalen, nos jeunes confrères voulaient apporter le même soin, la même conscience, la même indépendance de jugement à étudier une des mille questions connexes à la Littérature et à la Médecine, à la Médecine et à l'Art.

De tels labeurs sont une joie, une source de délices, qu'ils seront tout surpris d'éprouver, quand une fois leurs lèvres se seront approchées de cette coupe enivrante.

A. C.

Ce qu'on trouve dans les vieux bouquins.

Un de nos confrères, en parcourant la *Pharmacopée* de Lémery, l'ancêtre de notre *Codex*, y a fait une bien amusante trouvaille.

« *Scombrus*, en français : *maquereau*. On a donné le nom de maquereau à ce poisson, parce qu'on tient qu'aussitost que le printemps est venu, il a coutume de suivre les petites aloses qui sont appelées vulgairement vierges et de les conduire à leurs mâles. »

Le Dr Monin, qui reproduit cette définition dans le *Mouvement thérapeutique*, ne se porte pas garant de son authenticité. A d'autres donc de vérifier sur le texte original. Il y a là, en tout cas, un problème d'étymologie que les subtils philologues de la *Chronique* sauront bien résoudre.

(1) V. La *Chronique médicale*, 15 janvier 1896, p. 36.
(2) E. Zola, *Nouvelle campagne*, 251.

Informations de la « Chronique »

Médecins sculpteurs.

Le dimanche 19 janvier, les amis et les élèves de M. Marey, membre de l'Institut, se réunissaient au Collège de France, dans une réunion intime, présidée par le ministre de l'instruction publique, pour offrir au savant, dont tout le monde connaît les beaux travaux, une médaille, en témoignage de sympathie et d'admiration.

Cette médaille, à l'effigie de M. Marey, est l'œuvre de M. Paul Richer, membre de l'Académie de médecine, dont les talents artistiques sont bien connus de nos lecteurs.

Le docteur Richer n'est pas le seul médecin qui pétrisse la glaise aussi aisément qu'un professionnel.

De même que le docteur Richer, son collègue à l'Académie de médecine, le docteur Ribemont-Dessaignes, accoucheur distingué, est un très habile sculpteur. Après avoir reçu ses premières leçons du célèbre animalier Leduc, le docteur Ribemont a pris à son tour l'ébauchoir et a envoyé aux Salons, pendant quatre ou cinq années consécutives, des bustes en terre cuite d'une belle venue, et surtout son œuvre maîtresse, un buste en marbre du regretté professeur Tarnier, qui figurait, naguère encore, à la place d'honneur, dans le cabinet du maître, et qui est actuellement, pensons-nous, dans la galerie des bustes de la rue des Saints-Pères.

*
* *

Outre les Drs Richer (1) et Ribemont-Dessaignes, et le regretté docteur Worms, mort il y a quelques années, il est d'autres confrères qui, à leurs moments perdus, se livrent à cet artistique délassement : tel le Dr Pierre Delbet, l'habile chirurgien, dont le musée du Luxembourg conserve deux vases *art nouveau* dont les connaisseurs disent merveille ; tel encore, le Dr Blin, un de nos médecins d'asile, qui est devenu sculpteur dans des circonstances qui méritent d'être rapportées.

Le Dr Blin *posait* pour le Dr Richer, qui l'avait pris pour modèle d'un de ses athlètes : ce qui prouve en faveur de l'exceptionnelle performance de notre confrère. Mis en goût par le travail du maître, le Dr Blin demanda à être initié, et c'est ainsi qu'après un peu plus d'un an d'essais, très laborieux comme on pense, il arriva à manier à son tour l'ébauchoir avec assez de dextérité pour avoir ses œuvres acceptées et récompensées même au Salon : son *possédé* obtint une mention honorable, et ses deux bustes, représentant deux moines encapuchonnés, furent très remarqués.

La modestie de M. le Dr Blin s'effarouchera-t-elle de notre indiscrétion? nous espérons bien que non. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas de lui que nous tenons notre information.

(1) Le Dr Richer est officiellement chargé du monument qui doit être élevé à Pasteur, à Chartres. On peut être certain d'avance que la conception de cette œuvre magistrale sortira de la banalité courante.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le Centenaire de l'Internat.

Le 2 février était la date exacte du Centenaire de l'Internat ; mais, en raison de certaines convenances professionnelles, qui n'auraient pas permis à plusieurs groupes d'internes des départements de se rendre à temps aux fêtes que l'on prépare, ces fêtes n'auront lieu qu'en avril. Elles comprendront deux journées : le 12 et le 13 avril, et auront un grand éclat, car les deux tiers des internes et anciens internes de France ont souscrit pour en assurer le succès et se promettent d'y assister.

Les grandes lignes de leur programme sont ainsi fixées : célébration officielle du centenaire de l'internat, à la Sorbonne, le samedi 12 avril, à 10 h. du matin, sous la présidence du ministre de l'instruction publique ; banquet au palais d'Orsay, le samedi soir ; inauguration du monument commémoratif de la fondation de l'internat, œuvre du sculpteur Denys Puech, à l'Hôtel-Dieu, le dimanche matin 13 avril ; et, enfin, soirée de gala à l'Opéra-Comique.

(*L'Eclair.*)

Le Martyrologe de l'Internat.

Le Comité du Centenaire de l'Internat a décidé d'élever un monument à la mémoire des internes morts, pendant leur Internat, de maladies contractées dans leur service.

La liste de ces glorieuses victimes est difficile à dresser, car les Archives de l'Assistance publique, brûlées en 1871, n'ont conservé que peu de documents antérieurs à cette époque.

Voici les noms qu'il a été possible de recueillir : le Comité serait très reconnaissant de tout renseignement pouvant lui permettre de compléter cette liste :

(1847), Gogué, typhoïde ; (1849), Berlié, choléra ; Londe, choléra ; (1853), Zapfle, piqûre anatomique ; (1853), Blache, diphtérie ; (1857), de Saint-Germain, piqûre anatomique ; (1864), Ardouin, piqûre anatomique ; (1865), Jubin, choléra ; (1866), Boussard, choléra ; (1868), Duprat, piqûre anatomique ; (1875), Valixian, variole ; (1879), Abadie-Tourné, diphtérie ; (1880), Herbelin, diphtérie ; (1882), Schœck, scarlatine-diphtérie ; Courbatieu, infection ; (1884), Rivet, diphtérie ; (1885), Ayrolles, typhoïde ; (1886), Crespin, typhoïde ; (1887), Courbarrieu, typhoïde ; (1893), d'Olier, typhoïde ; (1894), Danseux, typhoïde ; (1898), Toupart, typhoïde ; (1899), Millet, diphtérie ; (1900), Nollet, typhoïde.

(*La Semaine Gynécologique.*)

La *Gazette médicale de Paris* ajoute quelques noms à ceux qui sont indiqués ci-dessus. C'est d'abord celui de M. Fauraytier (Pierre-M.), interne de la promotion du 28 décembre 1841, lauréat des hôpitaux, mort le 7 février 1843, à l'âge de 26 ans, des suites d'une piqûre qu'il s'était faite au cours de recherches anatomiques.

Le *Journal des Connaissances médico-chirurgicales* de 1841 cite encore (p. 266) M. Rocher, interne des hôpitaux, mort en octobre 1841

de la *morve*, contractée à la suite d'observations très longues et très multipliées, faites sur un individu auquel elle avait été communiquée par un cheval. Mais, outre que ce nom ne figure pas dans l'*Annuaire de l'Internat*, M. le Pr Bérard, dans ses communications des 15 et 16 novembre 1841, à l'Académie des Sciences et à l'Académie de Médecine, sur ce cas de transmission de morve de l'homme à l'homme, établit qu'il était seulement *externe* à Necker.

Néanmoins l'exemple est assez beau pour être rappelé.

* * *

Un journal du soir a publié dernièrement une liste des étudiants de Paris, victimes de leur devoir professionnel.

Voici ce tableau d'un haut exemple :

(1860), Gouget, externe à l'hôpital Sainte-Eugénie (diphtérie) ; (1875), Gipoulou, interne provisoire en médecine à l'hôpital des Enfants-Malades (diphtérie) ; (1875), Gary, interne à l'hôpital Sainte-Eugénie (diphtérie) ; (1876), Belliard, interne en pharmacie à l'hospice de la Salpêtrière (bronchite) ; (1876), Poirier, interne provisoire en pharmacie à l'hôpital des Enfants-Malades (angine couenneuse) ; (1879), Prével, interne provisoire en pharmacie à l'hôpital des Enfants-Malades (variole) ; (1879), Carette, interne en pharmacie à l'hôpital Sainte-Eugénie (diphtérie) ; (1880), Reverdy, externe à l'hôpital des Enfants-Malades (angine diphtérique) ; (1880), Angulo, externe à l'hôpital des Enfants-Malades (angine diphtérique); (1880), Millet, interne provisoire en médecine à l'hôpital Tenon (érysipèle généralisé) ; (1881), Ferrand, externe à l'hôpital Saint-Antoine (fièvre typhoïde) ; (1881), Crépin, interne en pharmacie à l'Hôtel-Dieu (pleuro-pneumonie) ; (1882), Alfonso, interne provisoire à l'hôpital Trousseau (fièvre typhoïde) ; (1883), Thomas, interne en pharmacie à l'hôpital de la Salpêtrière (fièvre typhoïde); (1886), Wilbien, externe à l'hôpital des Enfants-Malades (diphtérie) ; (1886), Dussaud, interne provisoire en médecine à l'hôpital des Enfants-Malades (diphtérie) ; (1888), Kuzmierski, externe à l'hôpital Trousseau (diphtérie) ; (1892), Combes, externe à l'hôpital Trousseau (diphtérie) ; (1893), Mariotte, externe provisoire à l'hôpital Lariboisière (diphtérie) ; (1893), Lallemand, externe à l'hôtel-Dieu (typhus) ; (1894), Couraud, stagiaire à l'hôpital Lariboisière (piqûre anatomique).

Cette liste est déjà partiellement inscrite sur les tableaux de marbre de certains hôpitaux.

Le cas de Brierre.

Le fait certain est que Brierre, la nuit du crime, a passé six heures à boire. Il ne présentait pas une ivresse manifeste, mais il était empoisonné par l'alcool.

Brierre a eu, sous l'influence de l'alcool, l'obnubilation des sentiments moraux ; il a eu le moment de folie transitoire des alcooliques, pendant lesquels ils ont l'impulsion au meurtre.

En rentrant chez lui il a rencontré son chien, qui peut-être est venu se mettre dans ses jambes ; mis en colère, il a pris le coutre de charrue qui se trouvait là et d'un coup a fracassé le crâne de l'animal. L'impulsion alors a marché ; il est entré dans la chambre de ses enfants et a continué à frapper et à casser les têtes avec le

même instrument. Un petit fait nous indique son état d'ivresse : le nombre considérable d'allumettes retrouvées sur le parquet pour allumer la bougie.

Qu'a-t-il fait ensuite ? Il a dû se coucher quelque part et dormir un moment, comme le font tous les assassins alcooliques. Lorsqu'il s'est réveillé, le délire transitoire était passé, il a repris possession de ses facultés et a organisé sa défense.

Cette manière d'expliquer le crime nous donne la clef des obscurités de ce procès : nous comprenons alors pourquoi il n'y avait pas de causes à l'acte de Brierre, pourquoi il n'y avait aucun intérêt à le commettre, pourquoi il a tué ses enfants pour lesquels il avait de l'affection la veille.

(*La Revue*, ancienne *Revue des Revues.*)

Art et Médecine.

Le comité formé pour l'érection d'une statue à Martin Nadaud, ancien député et questeur de la Chambre, réuni à Bourganeuf, sous la présidence du préfet de la Creuse, pour faire un choix définitif entre les diverses maquettes présentées au concours, a chargé de l'œuvre sculpturale Mme Quinquaud, veuve du docteur, Emile Guillot, architecte. L'inauguration du monument est fixée au 21 septembre prochain.

(*L'Eclair.*)

Médecin dramaturge.

M. le médecin en chef de première classe Charles Ségard vient d'être autorisé par le ministre de la marine à faire représenter au Grand-Théâtre de Toulon une légende dramatique, en cinq actes et en vers : *Geneviève de Brabant.*

(*La Patrie.*)

La Médecine au Théâtre.

Le chansonnier Dominique Bonnaud a fait sa rentrée à la Boîte à Fursy par un vif succès dans une chanson nouvelle : le *Théâtre Médical.*

(*Gazette Méd. de Paris.*)

Le musée de l'A. P.

L'Assistance publique a annoncé son intention d'aliéner le magnifique hôtel des Miramionnes, qu'elle utilisait jusqu'à ce jour comme Pharmacie centrale des hôpitaux, et son jardin dessiné par Le Nôtre, dont les grands arbres sont contemporains de Louis XIV.

La Commission du Vieux-Paris a émis le vœu que cet hôtel fût transformé en *Musée de l'Assistance publique,* musée depuis longtemps projeté et auquel il ne manquait qu'un local pour les intéressantes collections qui le composent, mais que personne ne connaît.

(*L'Officiel Médical.*)

La médecine dans « Quo Vadis ».

On n'a pas encore remarqué que, dans le célèbre roman de *Quo Vadis* (pardon d'être aussi en retard pour parler de telles choses !), il est assez longuement question de médecine et des médecins de Rome de l'époque de Néron. Chilon Chilonides, en effet, exerce la médecine et prédit l'avenir, en faisant une foule de choses qui ne

sont pas de son ressort. Glaucus est aussi médecin et paraît un peu plus sérieux. Les passages où il est question de ces personnages *sont à lire.* (*Gazette Méd. de Paris.*)

L'homosexualité chez les couturiers pour dames.

La profession de couturier pour dames renfermerait, d'après les gens compétents, beaucoup d'invertis sexuels. Le fait est notoire chez les viveurs parisiens, mais il n'est guère connu des médecins. Certaines actrices, pour avoir une toilette soignée, font des cadeaux au bel ami du couturier, qui souvent remplit, dans les ateliers, le rôle du roi fainéant. Il semble que les hommes féminisés saisissent mieux les détails de toilette et s'entendent merveilleusement aux chiffons des femmes. (*Le Correspondant Médical.*)

Une Société d'Ethéromanes.

Il y a, paraît-il, à Paris, une nouvelle Société de Parisiens dont on nous saura gré de signaler les tendances. Citons, d'après le *Figaro*, les noms des six membres composant exclusivement ce nouveau Club. Ce sont : M. Philippe Crozier, qui apporte à la Société son prestige politique et l'estampille de sa situation officielle ; M. le Dr X..., médecin gynécologue distingué, qui doit parler au nom de la science ; M. Stany Oppenheim, qui touche au monde financier ; enfin MM. Raphaël Duflos, Noblet et Cooper, trois types d'artistes dramatiques aussi intéressants que sympathiques. Cette Société aurait pour but le développement de l'usage de l'éther comme liqueur (?).

(*Le Figaro.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Conférences de Clinique thérapeutique à l'hôpital Necker.

M. H. Huchard a commencé ses conférences de Clinique thérapeutique et de Thérapeutique physiologique, avec présentation de malades, le vendredi 14 février, à dix heures très précises, à l'amphithéâtre Laënnec de l'hôpital Necker ; il les continuera les vendredis suivants à la même heure.

Moyen de reconnaître une eau potable.

Nul besoin de recourir à un chimiste de profession pour s'assurer si une eau est potable. Le procédé suivant, dont la recette nous est communiquée, nous a paru être assez simple et assez pratique pour mériter d'être vulgarisé.

Voulez-vous savoir si l'eau destinée à votre boisson peut être consommée sans danger, rien de plus aisé — à condition toutefois d'avoir à sa portée des comprimés à base alcaline d'une composition irréprochable, tels, par exemple, que les *Comprimés de Vichy-Etat.*

Ces comprimés donnent, en effet, avec de l'eau pure, une solution absolument limpide. Que l'eau soit chargée en sels de chaux (sulfate ou carbonate de chaux), et la solution accusera un trouble appréciable.

Comme on le voit, les *Comprimés de Vichy-Etat*, outre leurs qualités digestives et apéritives incontestées, sont un excellent réactif qui rendra des services dans bien des circonstances.

La « Chronique » par tous et pour tous

L'antiquité du spéculum.

Monsieur le Directeur et cher Confrère,

Bien que lecteur assidu de votre si intéressante *Chronique*, le hasard m'a empêché de voir le numéro du 15 décembre dernier. J'aurais donc ignoré la publication de la lettre que M. le Docteur Lagoudaky y consacre à la question de l'antiquité du spéculum, si un ami ne s'était pas chargé de me la signaler. Grâce à votre amabilité, j'ai pu ravoir le numéro égaré, et prendre connaissance de ce document.

Dans cette lettre, M. Lagoudaky s'attache à rectifier ma communication au sujet de l'usage du spéculum par les Hébreux. Aussi, j'ai recours à votre obligeante hospitalité pour montrer combien toutes ces rectifications sont peu justifiées. Et, pour ce faire, je demande d'abord la permission de reproduire un court passage de ma lettre, qui a été insérée dans la *Chronique* du 1er septembre 1901 : « Naturellement, il est bien difficile de préciser la date d'apparition de cet instrument et l'époque vers laquelle son usage était devenu tellement courant qu'on permettait aux femmes de s'en servir toutes seules, comme, de nos jours, de canules à injection. Aussi, n'est-ce qu'incidemment que j'ai écrit que l'usage du spéculum remonte, chez les Hébreux, au début de l'ère moderne, et parce que le texte qui en parle date au moins de cette époque. *Mais rien n'empêche d'admettre que les Hébreux se servaient du même instrument, ou de quelque chose d'analogue, bien avant l'ère moderne* ».

Voyons maintenant en quoi consiste la rectification que mon contradicteur semble vouloir apporter à ma lettre. M. Lagoudaky ne nie pas que les Hébreux aient connu l'usage du spéculum. Non ; seulement, il assure « que l'usage du spéculum, chez les Hébreux, date de la fin du ive siècle avant Jésus-Christ, depuis la conquête d'Alexandre le Grand ». Mais, en matière archéologique, une affirmation, si elle n'est pas basée sur des documents authentiques, n'est qu'une simple hypothèse. Et si M. Lagoudaky possède des textes pour justifier son affirmation, il a eu le grand tort de ne les avoir pas fait connaître, pour l'édification de tous. Aussi, jusqu'à la publication de ces textes, je persisterai à croire que rien ne permet de fixer une date certaine pour l'apparition du spéculum chez les Hébreux.

Voilà pour le point capital de sa lettre rectificative. Et maintenant qu'il me soit permis d'y signaler un certain nombre de confusions. M. Lagoudaky me fait dire que le Talmud date du début de l'ère moderne. Ceci est inexact. Je n'ai attribué *cette date* qu'au texte où il est question du spéculum ; ce qui est tout à fait différent. M. Lagoudaky fait encore une confusion au sujet de la traduction latine de la *Misna*, partie fondamentale de la *loi orale*, mais antérieure de beaucoup au Talmud proprement dit. Et, à ce propos, je ne puis m'empêcher de dire que l'importance que M. Lagoudaky donne ostensiblement à cette indication bibliographique, en la plaçant au commencement de sa lettre, m'échappe totalement. J'ai apporté un texte talmudique et j'en ai donné la traduction moi-

même. En quoi donc l'indication bibliographique de M. Lagoudaky, même si elle n'était pas erronée, pourrait-elle infirmer ma communication? A-t-il trouvé que mon document n'existe pas ou bien que la traduction que j'en ai donnée est inexacte, suivant d'autres traducteurs ? Non, certes. Et alors? Mais je n'insiste plus sur ce point.

M. Lagoudaky me fait un grief de l'expression : « Malgré l'obscurité du texte », qu'il souligne et qu'il fait suivre de la phrase suivante : « Eh bien, moi, Grec, je ne la vois, cette obscurité, ni dans le texte ni dans la traduction. » Cette exclamation me paraît vraiment incompréhensible. Depuis quand la qualité de Grec est-elle une condition *sine qua non* pour comprendre le grec? Mais que le patriotisme de M. Lagoudaky ne s'alarme pas. En me servant de l'expression incriminée, je n'avais en vue que le texte que je citais, c'est-à-dire la traduction. M. Lagoudaky ne trouve pas ce texte obscur. Soit. Chacun peut avoir son point de vue. Aussi je ne fais aucune difficulté pour reconnaître que le texte cité par M. Lagoudaky au sujet du traitement des fistules (*Hipp.*, édit. Littré, vol. VI, p. 451) est bien plus clairement démonstratif que, du temps d'Hippocrate, on se servait d'un *speculum ani*, pour examiner *de visu* certaines lésions du rectum. Seulement, il ne s'agit pasici du spéculum vaginal, comme dans le texte hébreu.

Il est vrai que de là à admettre l'usage du spéculum vaginal il n'y a qu'un pas. Mais ce pas, je n'ai pas attendu la lettre de M. Lagoudaky pour le franchir. En effet, déjà dans une de mes lettres du mois de septembre, j'ai déclaré à mon très savant correspondant, M. le Professeur Deneffe, qu'il n'y a aucun doute, malgré l'absence de texte aussi précis que le document talmudique, qu'Hippocrate connaissait et se servait d'un spéculum vaginal dans une foule d'occasions.

Maintenant, quant à la fin de sa lettre, où M. Lagoudaky veut bien traiter Jésus-Christ et Moïse de plagiaires, je me dispense d'y répondre, estimant que cela est tout à fait étranger à la question de l'antiquité du spéculum.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur et cher confrère, avec tous mes remerciements pour votre obligeante hospitalité, l'expression de mes meilleurs sentiments confraternels.

Dr Schapiro.

Le professeur Delpech et le secret professionnel.

Paris, le 24 décembre 1901.

Très honoré Confrère,

Le récit de la mort tragique du professeur Delpech que j'ai lu dans la *Chronique médicale* du 15 décembre et la rectification à l'entrefilet du *Journal*, du Dr Coste, me rappellent une anecdote que je me permets de vous adresser. Je vous laisse juge d'apprécier si elle mérite d'être contée aux lecteurs de votre intéressant journal.

Me trouvant à Vienne (Autriche) pendant l'hiver 1888-1889, je suivais régulièrement les cliniques du professeur Albert, récemment décédé. Un jour, ayant à opérer un malade porteur d'une volumineuse varicocèle, le professeur entra en de longs développements au sujet des différents traitements de cette maladie. Après avoir décrit le procédé qu'il allait suivre pour l'ablation du paquet vari-

queux, il signala le danger redoutable, l'atrophie du testicule, auquel s'expose l'opérateur, lorsque le canal déférent, les vaisseaux et le nerf déférentiels, noyés dans la masse de la tumeur, sont enlevés avec elle. Et il ajouta : « Sachez, Messieurs, qu'un célèbre chirurgien français paya de sa vie cet accident opératoire. »

Le Dr Ullzmann, qui était à cette époque, avec le Dr Hochnegg, *assistent* du professeur Albert, se tournant vers moi au même moment, me demanda si je savais de qui il s'agissait. Sur ma réponse négative, il me dit : « C'est de Delpech, de Montpellier. »

Voilà une explication plausible : une opération malheureuse, capable d'avoir armé le bras d'un individu impressionnable et déséquilibré. En tout cas, elle a l'avantage de laver la mémoire du professeur Delpech de la supposition indigne d'avoir violé le secret professionel.

Agréez, très honoré confrère, l'assurance de mes sentiments confraternels.

Dr Estrada,
85, rue Lafayette.

Puisqu'on a évoqué le souvenir de Delpech, rappelons, d'après Béclard, que c'est à lui qu'appartient l'*idée première de la section sous-cutanée des tendons.* « Ce n'est point au hasard, écrit Béclard, qu'il exécuta le premier la section du tendon d'Achille, sous la peau, et à l'aide d'une double incision. Son but avoué, et clairement exprimé, c'était d'opérer hors du contact de l'air, de prévenir ainsi la suppuration et d'obtenir une réunion par première intention. » *Cuique suum.*

R.

Médecins assassinés.

Le Dr Antoine Résal, de Dompaire (Vosges), vient d'être assassiné, dans son domicile, par deux malfaiteurs restés inconnus : tel est le fait-divers, dans toute sa concision et sa brutalité, qui nous était révélé ces temps derniers par les quotidiens.

Les drames de cette nature sont plutôt rares, heureusement. Ils ne sont pas sans précédents. Nous avons récemment parlé de l'assassinat du professeur Delpech (de Montpellier). Nous aurions pu évoquer d'autres noms (1).

Dans son érudite monographie sur les *Médecins bressans*, le Dr Cartaz a consacré quelques lignes à un cousin du grand Récamier (lequel avait épousé sa cousine, la sœur du célèbre banquier), dont la fin fut particulièrement tragique.

Appelé en consultation en 1792, auprès du marquis d'Yonne, Anthelme Récamier revenait le soir à cheval, lorsque quatre hommes, armés et masqués, l'assaillirent auprès de rochers déserts et le blessèrent grièvement. Le reconnaissant alors, ils lui exprimèrent les regrets que leur causait leur erreur. Ils l'avaient pris pour un autre ! Ils confectionnèrent un brancard et allèrent le déposer sur le seuil de sa maison de campagne où on le trouva le lendemain. Il ne survécut pas à cette agression.

(1) Ne fût-ce que celui de Marat, assassiné dans son bain.

La pupille est-elle l'organe principal de l'expression ?

Paris, le 3 janvier 1902.

Mon cher Confrère,

Non, l'orifice de l'iris n'est pas toujours le siège de l'expression du visage. Le fait cité par notre confrère, le Dr Félix Mathieu, en est la preuve ; en voici encore une autre.

Un individu a les yeux brillants quand il se met en colère, comme le chat, le chien et bien d'autres animaux. Or, cet éclat de l'œil n'est pas dû à la pupille seule, à coup sûr : c'est un effet de réfraction et de réflexion complexe, produit sur la cornée et les milieux réfringents de l'œil, dans lequel le champ noir de la pupille peut ne jouer qu'un rôle secondaire, dans le fond du tableau. Les paupières, comme les autres muscles de la face, viennent encore ajouter considérablement à l'expression de la physionomie, et même à la seule expression du regard. Ainsi, par exemple, les paupières sont dilatées dans l'expression des grenadiers de la garde croisant la baïonnette, à Friedland, sur une gravure bien connue : ce qui donne à ces braves soldats une expression toute particulière de leurs yeux. Le lion et le taureau furieux ont aussi cette même expression, due, en partie notable, à la dilatation de leurs paupières. De même, l'expression du visage, chez le tigre et chez le chat, est bien différente, suivant que leurs paupières sont largement dilatées ou clignotantes ; même avec des yeux furibonds, dans les deux cas. On voit donc qu'ici, l'expression de la physionomie est singulièrement modifiée, pour un même état de la pupille, et peut-être aussi des milieux réfringents de l'œil.

En somme, si la pupille peut concourir à l'expression, il est facile de citer des cas où elle ne joue certainement pas le rôle principal, mais un rôle quelconque, secondaire ou accessoire.

Dr Bougon.

A propos de « nyctalopie » et « héméralopie ».

Mon cher Confrère,

Dans ma brochure, que trois ou quatre de vos abonnés peut-être ont lue, et que la plupart ne connaissent que par l'analyse que vous avez bien voulu en faire, je ne me suis déclaré partisan ni d'Ambroise Paré, ni d'Hippocrate, j'ai simplement dit et je crois avoir démontré que, depuis longtemps, on n'était pas d'accord sur la signification des termes « héméralopie » et « nyctalopie ».

Le titre exact de ma brochure est en effet : *Que faut-il entendre par « héméralopie » et « nyctalopie » ?* et le sous-titre : *Ambiguités et contradictions séculaires.*

Rien ne prouve mieux l'intérêt qu'il y avait à poser la question, que le résultat obtenu grâce à la *Chronique*, puisqu'il est évident qu'aujourd'hui encore, les uns peuvent adopter un sens, les autres choisir le sens diamétralement opposé, tous pouvant se réclamer d'autorités respectables, Guillemeau lui-même me paraissant avoir su le grec aussi bien que Littré.

Loin de prendre parti, mon petit opuscule concluait : « Les ophthalmologistes doivent-ils plus longtemps garder *héméralope* et *nyctalope*, quand, depuis des siècles, on n'a pu se mettre d'ac-

cord sur leur signification? Je proposais de revenir aux mots de *cécité nocturne* et de *cécité diurne*, proposés déjà par Ambroise Paré.

Ce que je constate aujourd'hui, c'est que nos aïeux, hellénistes des plus réputés, n'ayant pu se mettre d'accord sur l'étymologie et le sens du nom qu'ils ont imposé à une affection oculaire, il est à craindre que nos contemporains, qui ont pour le grec un amour que je soupçonne fort platonique depuis les « Précieuses ridicules », n'arrivent pas à s'entendre davantage.

Et comme je crois que l'*Angcvin* A. Paré, avec son bon sens pratique, avait mille fois raison de proposer à ses confrères de se servir désormais de français pour être sûrs d'être compris les uns par les autres, je ferai comme lui, pour ne pas parler grec comme les médecins de Molière parlaient latin — sans le comprendre.

Ce sera, si vous le voulez bien, mon dernier mot sur cette petite querelle, qui, si j'en crois quelques lettres reçues d'amis inconnus, avait un certain intérêt de curiosité littéraire et médicale, et par suite avait droit à une petite place dans votre *Chronique*.

D[r] Masson.

*
* *

Paris, le 3 janvier 1902.

Un dernier mot pour trancher définitivement les étymologies de *nyctalopie* et d'*héméralopic*.

Ne nous en rapportons pas à notre intuition propre, mais reportons-nous à l'histoire ou à la tradition de nos ancêtres. Ce n'est pas nous qui avons inventé l'étymologie de nyctalopie, νυκταλη ωψ, dont le sens exact est : *œil qui aime la nuit* ; c'est Hippocrate, le plus vieux de nos auteurs grecs, en médecine,

De même pour le mot « héméralopie. » Le pseudo-radical νυξ αλαος ωψ donnerait *nyxalopie* ou *nyctalaopie*, νυκτος αλαος, *nyctoalopie* ou *nyctolapie*, plutôt que nyctalopie. Mais, je le répète, c'est la tradition hippocratique qui nous donne le véritable sens, plus encore que notre association imaginaire des radicaux.

Nous avons relevé, en partant de ce point de vue fondamental, quantité d'autres erreurs étymologiques...

D[r] Bougon.

Néron était-il myope ?

Monsieur le Directeur,

M le D[r] Pansier (d'Avignon), qui a poursuivi la solution de ce problème, semble, contrairement à ce qui a été dit jusqu'ici, dans la *Chronique* et ailleurs, conclure négativement. Tout au moins, ses conclusions sont formulées avec de telles réserves que l'on en peut inférer que le savant chirurgien d'Avignon ne croit pas à la myopie du César romain.

Voici, du reste, le passage de son livre qui traite de la question :

« Néron, nous dit Suétone, avait les yeux bleus et la vue basse. Il assistait aux combats de gladiateurs du faîte de l'avant-scène du cirque. D'après Pline, dans ces circonstances, il se servait

d'une émeraude. De cette phrase de Pline on a conclu que Néron était myope et se servait d'une émeraude concave pour corriger sa myopie. »

Rapportons intégralement le passage de l'auteur latin :

« Il n'est point de couleur plus agréable à l'œil que celle de l'émeraude ; quelque plaisir que l'on prenne à considérer les feuilles et les herbes vertes, on en goûtera infiniment davantage à contempler les émeraudes, à la teinte verte desquelles nulle couleur ne peut être comparée. Aussi sont-elles les seules pierres dont l'aspect contente la vue sans la lasser. Et même, lorsque notre vision est affaiblie par un travail forcé et minutieux, la fixation d'une émeraude la soulage et la fortifie. Les lapidaires n'ont pas d'autre moyen de reposer leurs yeux fatigués ; la douce couleur de l'émeraude adoucit et repose leur vision. Lorsqu'on regarde une émeraude de loin, elle paraît plus grosse, parce que, frappant de son éclat l'air qui l'environne, elle lui communique une couleur verte. A l'ombre, au soleil, à la lampe, toujours la même avec le même éclat, l'émeraude est transparente et conserve cette diaphanéité, quelle que soit son épaisseur ; c'est là une des choses qui nous charment le plus dans les eaux.

« Les émeraudes sont le plus souvent concaves, en sorte qu'elles réunissent les rayons visuels. C'est pourquoi on les laisse telles qu'elles sont et on ne se permet pas de les graver. D'ailleurs celles de Scythie et d'Egypte sont si dures qu'il est impossible de les entamer. Les émeraudes plates représentent les objets droits et de la même manière que fait un miroir plan. L'empereur Néron regardait avec une émeraude les combats de gladiateurs. »

Si l'on ne citait que ces deux phrases : « Les émeraudes sont généralement concaves, en sorte qu'elles réunissent les rayons visuels... Néron se servait d'une émeraude pour regarder les combats de gladiateurs », il en découlerait l'interprétation suivante : que Pline connaissait les effets des verres concaves sur la vue et que Néron se servait d'une pierre concave pour corriger sa myopie.

Les émeraudes, surtout celles transparentes et sans défaut, étaient d'un prix très élevé : c'était donc là un monocle qui n'était pas à la portée de tous. Ceci nous expliquerait pourquoi l'usage ne s'en vulgarisa pas. Mais, de la lecture de tout le passage de l'auteur latin, on tire une impression bien différente. Il semble que Pline ne veut donner l'émeraude que comme ayant une action bienfaisante sur la vue, action propre à cette pierre.

Le scarabée vert jouissait d'ailleurs de vertus semblables et Pline se sert pour lui de termes fort analogues à ceux qu'il a employés dans ce chapitre de l'émeraude.

Dès lors, l'émeraude, comme le scarabée, n'est plus qu'un topique ayant une action adoucissante sur la vue, et c'est dans ce seul but qu'elle aurait été employée par Néron.

Dr R.

Revue Biblio-Critique

Marie-Antoinette devant l'Histoire, par Maurice Tourneux. Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré, 1901.

Nous ne ferons pas à nos lecteurs l'injure de supposer qu'ils ne connaissent pas M. Maurice Tourneux. Quiconque a une teinture d'histoire n'a pas le droit d'ignorer le nom de cet érudit impeccable, de ce lettré de goût délicat et sûr, dont les travaux si consciencieux de bibliographie critique rendent tant de services, notamment à ceux qui se plaisent à étudier dans ses moindres détails la grande époque révolutionnaire.

L'élaboration d'un monument tel que la *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution*, suffirait à la gloire d'un homme. Mais M. Tourneux n'a pas voulu qu'on réédităt à son endroit la boutade fameuse : *Timeo hominem unius libri ;* outre l'ouvrage précité, il a signé plusieurs livres, de haute valeur historique et documentaire, dont nous citerons seulement celui intitulé : *Diderot et Catherine II*. Il est encore l'annotateur et le commentateur, éclairé et indispensable, de la *Correspondance de Grimm, Diderot et Raynal*, des *Œuvres complètes de Diderot* (en collaboration avec Assézat), des *Mémoires de Marmontel*, de l'*Histoire de Beaumarchais*, etc.

On devine, d'après cette énumération, où vont les préférences de M. Maurice Tourneux : c'est le XVIII[e] siècle qui a ses prédilections, le XVIII[e] jusques et y compris l'histoire de la Révolution, que notre distingué collègue (1) possède mieux qu'homme au monde et qu'il s'attache à nous faire connaître, jusque dans ses verrues, estimant, comme nous, que l'impartialité est le premier devoir de l'historien.

*
* *

Dans une étude sur Marie-Antoinette, deux écueils sont à éviter : il faut se garder autant du dénigrement systématique que de l'adulation inconsidérée. Pour tout dire, on ne doit pas juger l'infortunée souveraine selon son tempérament propre, mais selon sa conscience, en la replaçant dans son cadre, en tenant soigneusement compte de toutes les contingences. Il est surtout indispensable de faire un choix judicieux parmi les nombreux ouvrages, brochures ou pamphlets, qui ont été écrits sur la malheureuse reine et de rejeter *de plano* tous les écrits reconnus apocryphes ou simplement douteux.

Grâce aux études de M. Scherer et surtout de MM. Geffroy et Flammermont, les impostures sont maintenant percées à jour ; et, avec un guide comme M. Tourneux, qui a eu la précaution de nous aplanir la voie, on est sûr de ne pas tomber dans les fondrières.

Mais M. Tourneux ne s'est pas contenté, comme sa qualité de bibliographe l'y autorisait strictement, de nous donner une liste abondante de travaux relatifs à Marie-Antoinette ; il a accom-

(1) A la Société de l'Histoire de la Révolution, dont nous nous honorons de faire partie, en compagnie de MM. Claretie, Aulard, Larroumet, E. Champion, Tuetey, Guiffrey, N. Charavay, etc.

pagné chaque titre ou presque d'une note appréciative, d'un aperçu analytique, qui nous dispensera, dans bien des cas, de recherches longues et oiseuses, et aussi qui nous mettra en garde contre les fausses attributions et les origines suspectes, contre l'erreur, et ce qui est pire, contre la calomnie.

« Il y aurait un chapitre curieux à faire, écrit M. Tourneux, et auquel la mémorable définition de la calomnie par Beaumarchais fournirait une épigraphe tout indiquée, sur la marche de ce fléau qui, dénaturant et envenimant les plus excusables imperfections de la jeune Reine, transforme en crimes ses moindres imprudences, épie jusqu'à ses gestes, voit un double sens dans chacune de ses paroles, et prenant tour à tour les formes des *noëls*, de la chanson, de l'épigramme, aboutit aux odieux libelles dont la destruction, toujours illusoire, grève jusqu'à l'épuisement la cassette royale. » Nous partageons complètement l'avis de M. Tourneux, et il y a bien des années que nous pensons à élaborer le travail d'épuration qu'il appelle de ses vœux. Malheureusement, ce n'est pas la besogne d'un jour, et nous ajouterons : c'est une besogne hérissée de difficultés.

Et d'abord, il est très malaisé de se procurer, même et surtout dans les dépôts publics, les mille et un écrits orduriers qui salissent la mémoire de Marie-Antoinette ; on est considéré à l'égal d'un suspect, ou d'un érotomane, quand on demande à les consulter à notre Bibliothèque de la rue Richelieu.

Et puis, on ne saurait accepter comme texte d'Evangile toutes es allégations plus ou moins perfides qui y sont contenues. Est-ce à dire qu'il faille les rejeter sans autre examen? Pour notre part, nous ne le pensons pas. Il importe, au contraire, d'examiner de près ces imputations, d'en rechercher le point de départ, principalement dans les mémoires du temps, nous entendons les mémoires sérieux, reconnus d'une indiscutable authenticité. Alors, mais alors seulement, le procès de Marie-Antoinette sera définitivement jugé. Encore définitivement est-il un terme ambitieux, car il manquera toujours au dossier d'importantes pièces de procédure, que les intéressés, gouvernements ou particuliers, ont eu soin de faire disparaître et qui sont sans doute à tout jamais perdues.

Quoi qu'il en soit, M. Tourneux aura fait faire un grand pas à l'instruction, en nous révélant quantité de pièces ignorées ou peu connues, que pourront consulter avec fruit ceux qui, ne se contentant pas d'apprendre l'histoire dans des manuels plus ou moins estampillés, veulent se faire une opinion raisonnée, comme tout esprit libre doit avoir à cœur de se la former.

A. C.

L'Hôtel-Dieu de Paris et les sœurs Augustines (650 à 1810), par Alexis Chevalier. Paris, Champion, 1901.

Croirait-on que l'Hôtel-Dieu ne détient pas le record de la longévité hospitalière? C'est, en effet, Lyon qui a possédé le premier hôpital créé en France, lequel remonte à 549, c'est-à-dire est antérieur de près d'un siècle au grand établissement de la Cité.

Au début, l'Hôtel-Dieu s'appelait l'*hôpital Saint-Christophe*, et il était régi par le chapitre de Notre-Dame. Sous l'épiscopat de

TRAITEMENT DE LA CONSTIPATION

Poudre laxative de Vichy

Du Docteur Léonce SOULIGOUX

LAXATIF SUR, AGRÉABLE, FACILE A PRENDRE

Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de poudre de séné lavé à l'alcool.

La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

Maurice de Sully, il fut transporté sur la rive septentrionale de la Seine, avec les autres bâtiments métropolitains (1164-1225).

En même temps qu'il changeait de lieu, l'hôpital Saint-Christophe changea de nom : il s'appela désormais l'*Hôtel-Dieu* (Domus Dei).

Les évêques de Paris furent les premiers bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu. Puis les souverains suivirent leur exemple. C'est ainsi que de nouvelles salles furent construites, grâce aux libéralités successives de Philippe-Auguste (1195), de la reine Blanche de Castille (1210), etc.

Des statuts, édictés en 1217, réglèrent la constitution religieuse et charitable, ainsi que le régime intérieur de la maison hospitalière, jusqu'au milieu du XVIe siècle, sauf certaines modifications ultérieures : à ceux qui voudraient en être instruits, nous conseillerons la lecture des *Comptes de l'Hôtel-Dieu*, du regretté Brièle, et surtout le bel ouvrage de M. Coyecque sur l'*Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge*. Mais qui désire suivre, depuis les origines jusqu'à l'aurore du XIXe siècle, les diverses phases historiques de notre Hôtel-Dieu, trouvera dans le livre de M. Alexis Chevalier suffisante satisfaction.

Que de particularités intéressantes nous y sont révélées ! Et d'abord, aviez-vous l'idée que, jusqu'au treizième siècle, il n'existait à l'Hôtel-Dieu ni médecin ni chirurgien ? Comment étaient donc soignés les malades ? Probablement par « quelques chanoines ou quelques frères ayant étudié la médecine ». Les malveillants pourraient ajouter : et ils ne s'en portaient pas plus mal !

Pendant tout le moyen âge, il n'y eut pas de pharmacie à l'Hôtel-Dieu ; on achetait chez les épiciers du voisinage les drogues et les plantes médicinales nécessaires. Mais, par contre, dès l'an 1328, il y eut des chirurgiens, voire une sage-femme, attachés à l'établissement hospitalier.

On prenait même des bains dans l'hôpital : « On plongeait les malades dans de grandes baignoires de métal, que leurs roulettes de cuivre permettaient de transporter facilement dans toutes les salles. »

Comment les hospitalisés étaient-ils nourris ? Pas trop mal apparemment, au moins comme qualité. Comme quantité, c'était plutôt maigre. Il n'y avait un repas de gala — chez les sœurs et les frères de l'hôpital — que le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, le patron de l'Hôtel-Dieu. Ce jour-là on mangeait de la volaille, des tartes, des pigeons ; chaque frère avait droit à une pinte de vin et chaque sœur à une chopine. Les malades n'étaient pas oubliés : on leur réservait les reliefs du festin.

Quelles affections traitait-on à l'Hôtel-Dieu ? Toutes ou à peu près toutes ; on y reçut même (en 1496) des « avariés » ! Et cela causa un grand émoi, paraît-il. Le chapitre de Notre-Dame s'en plaignit avec vivacité à la municipalité parisienne, déclarant que, si on ne transportait pas ailleurs les vérolés, il présenterait une requête au Parlement. En dépit de cette levée de boucliers, l'Hôtel-Dieu dut subir ces hôtes spéciaux, nous allions écrire spécifiques, jusqu'au jour où ils purent trouver un asile dans l'hôpital Saint-Louis, créé sous le règne de Henri IV.

L'hôpital Saint-Louis, exclusivement réservé au traitement des

maladies contagieuses, constituait, dans le principe, une annexe de l'Hôtel-Dieu, et une partie du personnel religieux de ce dernier établissement fut affecté au nouvel hôpital, tout en demeurant soumis à l'autorité du chapitre de Notre-Dame.

Nous pourrions vous entretenir longtemps encore, avec un guide aussi docte que M. Chevalier, de l'Hôtel-Dieu et de ce qui se rattache à son histoire. Ce que nous en avons dit vous incitera, nous l'espérons, au désir de connaître le reste.

A. C.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

Les Dents du pithecanthropus erectus de Java, Communication faite au Congrès d'Ajaccio, par le Dr Oscar Amoedo. Paris, Imprimerie L. Pochy, 117, rue Vieille-du-Temple, 1901.

Etude médico-psychologique sur le théâtre d'Ibsen, par le Dr Robert Geyer. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. (*Sera analysé.*)

Notes critiques sur l'analyse de l'urine, par C. Vieillard. Paris, Société d'Editions scientifiques et littéraires, 4, rue Antoine-Dubois, 1902.

Leçons de thérapeutique oculaire (d'après les découvertes les plus récentes), par le Dr A. Darier (2e édition). Paris, 9, rue Buffault, 1902. (*Sera analysé.*)

Traitement des maladies contagieuses de l'appareil générateur (Guide Pratique), par le Dr F. Buret. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1902.

Essai de Séméiologie urinaire, par Camille Vieillard. Préface par Alb. Robin, de l'Académie de Médecine. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois, 1902.

Marie-Antoinette devant l'histoire (Essai bibliographique). Seconde édition, revue, très augmentée et ornée de gravures. Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue St-Honoré, et 16, rue d'Alger, 1901.

Bonaparte en Egypte, par le capitaine Thurman, Préface par le comte Fleury; ouvrage orné de 37 gravures. Paris, Emile Paul, 100, faubourg Saint-Honoré, 1902.

La France et la Russie en 1870, par le Comte Fleury, avec un portrait. Paris, Emile Paul, 100, faubourg St-Honoré, 1902.

Les Cliniciens ès lettres, par le Docteur Victor Ségalen. Bordeaux, imprimerie Y. Cadoret, 17, rue Poquelin-Molière, 1902.

L'Extériorisation de la sensibilité, par Albert de Rochas. Paris, Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie, 1899.

Le Justicier, par Fernand Icres. Paris, Jules Lévy, 2, rue Antoine-Dubois. 1886.

Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites, par le Docteur Regnault. A. Challamel, éditeur, Paris, 17, rue Jacob.

A travers la matière et l'énergie, par le Docteur F. E. Blaise. 60 photogravures dans le texte. Paris, Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot.

Comment on se défend contre la tuberculose, par le Dr Henri Mendel. Paris, l'Edition médicale, 29, rue de Seine.

Chronique Bibliographique

Les Charmettes de J.-J. Rousseau (cinq gravures hors texte), par Hippolyte BUFFENOIR. Paris, Cornuau, 13, boulevard Haussmann, 1902.

Le récit de l'idylle de Jean-Jacques avec Mme de Warens, le cœur d'un jeune homme encore pur de toute souillure s'ouvrant à l'amour, en fallait-il plus pour nous intéresser à la lecture de cette gracieuse plaquette, où notre ami BUFFENOIR a fait preuve une fois de plus de ces qualités de sentiment et de grâce qui distinguent ce sympathique écrivain? On n'est pas pénétré à ce point des œuvres du siècle galant et littéraire entre tous, sans que tout ce qui sort de votre plume en porte l'empreinte.Et c'est pourquoi nous avons toujours plaisir à enregistrer une nouvelle production de l'auteur et du conférencier, dont les études et les causeries sur le XVIIIe siècle sont si hautement et si justement appréciées.

Ce qui plaît en BUFFENOIR, c'est qu'il est un admirateur sincère, un disciple éloquent et convaincu du grand homme dont il nous conte les amours et aussi les misères. C'est ainsi qu'il ne craint pas de nous rappeller ce « fatal voyage » à Montpellier, où Rousseau, nous l'avons ailleurs conté (1), était parti se faire soigner. Fatal voyage, en effet, car le charme était cette fois rompu. Jean-Jacques, de retour auprès de Mme de Warens, ne devait plus retrouver la « bonne maman » de jadis. L'idylle était bien finie. Idylle courte en vérité, puisqu'elle avait duré à peine dix mois ; mais bien longue, si on songe que le souvenir ne s'en effaça jamais de la mémoire de celui qui l'avait vécue. En tout cas, nous y avons gagné quelques belles pages, et c'est un si grand bénéfice que nous pouvons bien passer condamnation sur tout le reste.

Le Requiem des gens de lettres, par Firmin MAILLARD. Paris, Daragon, 1901.

Un Anglais a eu l'idée, — après tout, est-elle si déraisonnable ? — de dresser une table de la mortalité des gens de lettres, et il est arrivé à cette constatation : que les philosophes atteignaient, en moyenne, l'âge de 70 ans, les romanciers, 63 ans et demi (*sic*), et les poètes, 57 ans. Et l'on dit encore que les poètes meurent jeunes ! C'était bon au temps de « l'infortuné Gilbert » — ou de « Malfilâtre ignoré ».

Existerait-il des maladies spéciales à ceux qui travaillent du cerveau ? C'est à croire, puisque RÉVEILLÉ-PARISE, BRUNAUD, Maurice de FLEURY, ont écrit là-dessus de compacts in-8. Mais ont-ils une façon à eux de mourir? Mon Dieu ! ils sortent de la vie comme le *vulgum pecus*, et cela ne prête pas toujours à rire. Sans doute, il en est qui sont morts en plaisantant, en faisant des mots, *horresco referens !* « Je vais ou je vas mourir, l'un et l'autre se dit ou se disent », s'écria en mourant le grammairien incorrigible qu'était le père Bouhours. De même, Malherbe aurait répondu au prêtre qui l'exhortait à songer aux joies de l'autre monde : « Ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûterait. » Mais le plus souvent, tenez pour

(1) Cf. *le Cabinet secret de l'histoire*, 3e série (Etude sur J.-J. ROUSSEAU).

certain qu'on ne vise pas au bel-esprit, quand on en est à l'heure de la reddition des comptes. Il faut être un incorrigible calembouriste comme Mürger, pour répondre à son médecin, qui lui disait, pour le consoler, qu'il allait entrer en convalescence « La convalescence de la vie, sans doute ? »

Mais nous ne déflorerons pas plus longtemps le curieux volume de M. Firmin Maillard. Nous n'avons voulu, pour aujourd'hui, qu'en signaler tout l'attrait, nous réservant de lui faire, le cas échéant, maints emprunts. Comme les bons fruits qu'on désire lentement savourer, il faut le découper par tranches.

Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites, par le Dr J. Regnault, médecin de la marine. A. Challamel, éditeur, 17, rue Jacob, Paris.

Si l'on en excepte l'ouvrage du capitaine Dabry, qui remonte à 1863, quelques opuscules des Drs Morache (1864), Debeaux (1865), Soubeiran et Dabry (1874), et les travaux plus récents du Dr Matignon, il n'existe pas de travail d'ensemble et mis à jour sur l'état de la médecine et de la pharmacie chez les peuples chinois et annamite.

M. le Dr Regnault a estimé qu'il y avait là une lacune à combler, et c'est dans ce but qu'il a publié le livre dont nous allons essayer de vous donner un aperçu.

Grâce à M. Regnault, nous apprenons « comment on devient médecin » au pays de Confucius ; quels livres sont en usage dans ces pays que l'on dit fermés à toute civilisation et qui pourraient nous en remontrer sur tant de points ; quels médicaments sont les plus communément employés. Notre distingué confrère passe ensuite successivement en revue les diverses maladies que les médecins chinois sont appelés à traiter, et nous initie aux médications plus ou moins bizarres auxquelles ils ont recours.

Enfin il n'oublie pas de réserver un chapitre à la médecine légale et à la médecine populaire.

L'ouvrage se termine par un petit lexique français-chinois-annamite, appelé à rendre de grands services aux praticiens amenés par les circonstances à exercer leurs talents dans ces régions lointaines.

Avis aux électeurs.

L'*Argus de la Presse*, 14, rue Drouot, après s'être livré à un pointage de quatre années, véritable travail de bénédictin, possède le relevé de tous les votes des députés.

Le *Courrier de la Presse*, 21, boulevard Montmartre, a, de même, organisé un service spécial, rapide et complet de coupures de journaux, à l'usage des députés sortants et des candidats aux élections prochaines. Les deux agences ont un service autonome.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Dr Flandrin. — Du rôle de la superstition et des remèdes miraculeux dans le traitement des plaies au moyen âge, par M. le Dr Gottschalk.

No *du* 1er *juin* 1901. — Les Morts mystérieuses de l'Histoire ; Préface du professeur Lacassagne (de Lyon). — Curieuse anomalie. — Singulier certificat médical.

No *du* 15 *juin* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas. — Le « drageoir » de Louis XVIII.

No *du* 1er *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — Un autographe polymorphe de Balzac. — Le premier interne des hôpitaux de Paris.

No *du* 15 *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. Hahn. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

No *du* 1er *août* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr Michaut. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

No *du* 15 *août* 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul Hartenberg. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

No *du* 1er *septembre* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. Beaurepaire. — La radiographie prédite par Champfleury.

No *du* 15 *septembre* 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr Cabanès. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

No *du* 1er *octobre* 1901. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'un Française? par le Dr Cabanès. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr Le Double (de Tours).

No *du* 15 *octobre* 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr Gélineau. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

No *du* 1er *novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

No *du* 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés*, Acte II, scènes III, V et VIII.

No *du* 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

No *du* 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

No *du* 1er *janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr Cabanès. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

No *du* 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir Stryienski. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

No *du* 1er *fevrier* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien Nass. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS

Victor Hugo et les Médecins

LA CHRONIQUE MÉDICALE
6, Rue d'Alençon, Paris (XVe)

1er Mars 1902
9e Année — n° 5

Prix : 2 fr. 50

LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE VICTOR HUGO

Les Médecins dans la vie de Victor Hugo

VICTOR HUGO devant la maladie et la mort, par le Dr CABANÈS.
Les derniers moments de VICTOR HUGO, par Auguste VACQUERIE.
L'acte de décès de VICTOR HUGO.
Le premier projet du Musée VICTOR HUGO.
VICTOR HUGO et les médecins.
Les candidatures académiques de VICTOR HUGO.
Le prix HUGO à l'Académie de médecine.
La Psycho-Physiologie de VICTOR HUGO. — *La mégalomanie* (?) *de VICTOR HUGO*, par le Dr CABANÈS.
Le graphisme de VICTOR HUGO, par M. Raoul BONNET.

La Médecine dans l'Œuvre de Victor Hugo

Par MM. les Drs MICHAUT et CABANÈS

VICTOR HUGO clinicien : Un cas de délire des persécutions, observé et décrit par Victor Hugo. — Notes et glanures dans l'Œuvre de Victor Hugo.

Victor Hugo et le merveilleux

GRAVURES HORS TEXTE

Un dessin inédit de DEVÉRIA. — **VICTOR HUGO à Guernesey, peu après sa maladie.**

GRAVURES DANS LE TEXTE

Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —

La Chronique médicale, journal bi-mensuel, comprend au minimum 32 pages grand in-8°.

Un numéro spécimen sera envoyé sur demande accompagnée d'un timbre de 0,15.

Les abonnements partent tous du 1er janvier de l'année courante.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

9e ANNÉE N° 5 1er MARS 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et les Médecins

DANS L'ŒUVRE ET LA VIE DE VICTOR HUGO

La médecine et les médecins ont-ils occupé une large place dans l'œuvre et la vie de Victor Hugo ? C'est une question qui pouvait d'autant mieux se poser qu'elle n'a pas été jusqu'à présent soulevée. Jamais occasion fut-elle plus propice d'étudier ce menu problème de médecine littéraire, qu'au moment où la France célèbre le centenaire de la naissance du plus glorieux de ses poètes ? Qu'on n'imagine pas que nous ayons voulu faire entendre une note discordante dans le concert de louanges qui s'élève de toutes parts. Nous avons tenu, au contraire, à rester éloigné autant du dénigrement que de l'éloge hyperbolique.

Puissions-nous y avoir réussi !

AVANT-PROPOS

Ce numéro, tout entier consacré à Victor Hugo, renferme 6 clichés et deux gravures hors texte. L'une de ces gravures est la reproduction d'une photographie appartenant au beau-frère du poète, M. Paul Chenay, le très habile artiste, dont nous avons annoncé jadis le magnifique portrait de Danton, que tout médecin épris de l'épopée révolutionnaire devrait tenir à posséder. Cette photographie représente Victor Hugo dans son jardin d'Hauteville-House, après la guérison de son anthrax. C'est la première fois qu'il laissait pousser sa barbe, sur la prescription du médecin anglais qui lui avait donné ses soins. Il l'a toujours conservée depuis.

Quant à la deuxième gravure *hors texte*, que M. Jules Troubat, l'ancien secrétaire de Sainte-Beuve, a bien voulu nous autoriser à reproduire, c'est une pièce d'un intérêt capital. L'original s'en trouve au musée de Montpellier. M. Troubat a tout lieu de croire que Devéria, qui l'a signé, a voulu représenter Victor Hugo, Madame V. Hugo et deux de leurs enfants ; mais, malgré toutes les présomptions qui militent en faveur de cette attribution, il se garde d'être trop affirmatif. En tout cas, le dessin est d'une jolie facture ; il est, de plus, complètement ignoré : à ces deux titres, il piquera certainement la curiosité de nos lecteurs.

Victor HUGO

DEVANT LA MALADIE ET LA MORT

Par son père, Victor Hugo avait dans les veines du sang lorrain ; par sa mère, du sang vendéen. Comme l'a écrit Barrès, « un hasard, absolument négligeable, fit germer la petite semence humaine dans Besançon ».

L'enfant naquit chétif, presque moribond.

A la première page des *Feuilles d'Automne*, se trouve en quelque sorte paraphrasé l'acte de naissance du poète. Ces vers sont dans toutes les mémoires :

> Ce siècle avait deux ans. . . . .
> . . . .
> Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
> Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
> Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois
> Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix.
> Si débile, qu'il fut, ainsi qu'une chimère,
> Abandonné de tous, excepté de sa mère,
> Et que son cou, ployé comme un frêle roseau,
> Fit faire en même temps sa bière et son berceau.
> Cet enfant, que la vie effaçait de son livre,
> Et qui n'avait pas même un lendemain à vivre,
> C'est moi...

Victor Hugo était le troisième et dernier enfant du commandant Hugo ; il ne ressemblait nullement à ses frères.

Tandis que l'aîné, Abel, réjouissait l'œil par sa santé robuste et que le cadet, Eugène, n'inspirait aucune inquiétude, lui était si faible que, quinze mois après sa naissance, il n'était pas parvenu à redresser sur ses épaules sa tête qui, « comme si elle eût déjà contenu toutes les pensées dont elle ne renfermait que le germe, s'obstinait à tomber sur sa poitrine ».

Le nouveau-né était d'aspect si minable, qu'Eugène Hugo, en apercevant son frère dans un fauteuil, s'écria, en le désignant du doigt : « *Maman, la bêbête!* »

La maman disputa, avec cette obstination admirable des mères, le frêle rejeton à la mort :

> ..... Je vous dirai peut-être quelque jour
> Quel lait pur, que de soins, que de vœux, que d'amour,
> Prodigués pour ma vie, en naissant condamnée,
> M'ont fait deux fois l'enfant de ma mère obstinée...

On ne savait point encore si se réaliserait la sinistre prophétie

de l'accoucheur qui avait condamné à mort Victor Hugo, lorsque, six semaines après sa naissance, l'enfant malade quitta Besançon où il ne devait plus jamais revenir.

*
* *

A onze ans, il voyageait en Espagne avec son père. On peut dire que c'est dans ce pays qu'il fit ses premières armes et qu'il reçut sa première blessure. L'épisode est assez ignoré pour que nous le rappelions. C'est au plus merveilleux des conteurs que nous allons passer la plume. Voici donc le récit même d'Alexandre Dumas, que le romancier a consigné dans un coin de ses *Mémoires* (1) :

« Le général Hugo, chargé en 1813 de la retraite d'Espagne, renversa trois clochetons en faisant sauter la citadelle de la ville de Burgos, dont il fut le dernier gouverneur.

« Plus on avançait, plus les traces de la destruction devenaient fréquentes. Après Burgos, on s'arrêta à un village qui avait été Célados ; il était ruiné de fond en comble ; puis, sur ses ruines, comme si l'on avait eu peur qu'il n'en revînt, le feu avait été artistement promené.

« Rien de plus triste que ce village brûlé par le feu, au milieu de ces plaines brûlées par le soleil.

« Quelques pans de muraille restaient debout, croulants et sans toit. Les enfants de la caravane firent de ces ruines une forteresse, la petite troupe fut bientôt partagée en assiégeants et en assiégés. La guerre, qui était, à cette époque, le métier des pères, était le jeu des enfants. Le petit Victor et ses deux frères faisaient partie des assiégeants.

« Au moment où ils escaladaient une brèche pour entrer dans la ville, et comme Victor, toujours amoureux des cimes, courait, sans doute pour faire une diversion dans l'attaque, sur la crête d'un mur, le pied lui manqua, et il tomba la tête la première, non seulement de la hauteur du mur, mais encore dans une cave défoncée : sa tête porta contre l'angle d'une pierre, le choc fut si violent, qu'il resta évanoui sur place.

« Personne ne l'avait vu tomber : il n'avait point crié, tant avait été rapide l'effet du coup. L'assaut continua donc, comme si les assiégeants n'eussent point perdu un de leurs soldats.

« La ville prise, vainqueurs et vaincus se comptèrent, et, seulement alors, reconnurent qu'un des leurs était glorieusement resté sur le champ de bataille, et que celui-là était le jeune Victor Hugo.

« On se mit à la recherche de l'absent, Abel et Eugène en tête, et l'on fouilla si bien coins et recoins, que l'on finit par découvrir le blessé gisant dans les profondeurs d'une excavation.

« Comme il ne donnait aucun signe d'existence, on le crut mort, et, avec de grandes lamentations, on le ramena à Madame Hugo, qui, elle, sut bien voir qu'il vivait encore.

« Il y avait de tout dans ce convoi, jusqu'à — chose que nous avons oublié de mentionner — jusqu'à six ou huit conseillers d'Etat, que Napoléon envoyait tout faits à son frère ! On trouva donc facilement un médecin.

(1) Tome V, p. 212 et suiv.

« Le médecin pansa l'enfant. Par bonheur, le choc avait été plus violent que le coup n'avait été profond ; la blessure était donc plus effrayante que dangereuse, et quoique, aujourd'hui encore, la cicatrice de cette blessure soit parfaitement visible, à l'endroit où Hugo porte la raie de ses cheveux, dès le lendemain l'enfant n'y pensait plus, et, comme Kléber après la prise d'Alexandrie, était tout prêt à assiéger une autre ville. »

Deux ans plus tard, le jeune Victor était victime d'un nouvel accident (1). Il était à ce moment à la pension Cordier, située dans une rue étroite de l'ancien quartier latin, entre la prison de l'Abbaye et le passage du Dragon.

Dans une bagarre d'écoliers, l'enfant fut blessé au genou. A peine arrivé à la pension, il fut pris de fièvre, l'effort avait aggravé le mal et le genou était énorme La plaie était sérieuse, elle fut longue à guérir. Il ne s'en inquiétait pas, il était plutôt content d'être débarrassé des mathématiques. Sa mère venait le voir tous les jours. Un jour qu'elle lui demandait ce qu'avait dit le médecin, il lui répondit, sans autrement s'émouvoir : « Je crois qu'il a dit qu'il faudrait me couper la jambe. » On ne la lui coupa pas, mais l'articulation fut du temps à se remettre ; il resta des semaines, au lit d'abord, et puis assis, libre de leçons (2).

A la pension Cordier se trouvait, en même temps que Victor Hugo, son frère Eugène, qui devait sombrer dans la folie, en des circonstances que nous rappelons plus loin.

*
* *

Eugène Hugo est né à Nancy, le 29 fructidor an VIII de la République (16 septembre 1800). Il suivit sa mère et se frères en Espagne, et fut, en 1811, pensionnaire au collège des Nobles, à Madrid.

Sainte-Beuve, dans sa notice sur Victor Hugo, écrite en 1831 pour la *Biographie des Contemporains*, a consacré ces quelques lignes à Eugène :

« Vinrent les Cent Jours. Les dissidences domestiques entre Mme Hugo et le général s'étaient envenimées : celui-ci, redevenu influent, usa des droits du père, et reprit d'autorité ses deux fils (3), ce qui augmenta encore la haine des enfants contre le gouvernement impérial.

« Comme il les destinait à l'Ecole polytechnique, il les plaça dans la pension Cordier et Decote, rue Sainte-Marguerite ; ils y restèrent jusqu'en 1818 et suivirent là les cours de philosophie, de physique et de mathématiques au collège Louis-le-Grand...

« En 1818, les deux frères obtinrent du général Hugo la grâce de

(1) Nous devons, pour être complet, signaler encore deux traumatismes.

Le 27 janvier 1821, le jeune poète s'étant battu en duel pour une cause futile (un officier, nommé Vacheval, lui avait enlevé des mains le journal qu'il lisait), reçut de son adversaire un coup d'épée au bras gauche. Cette blessure le condamna à quinze jours de chambre. Ses témoins étaient Gaspard de Pons, officier aux Gardes, et Alfred de Vigny.

En 1842, il fut assailli, au cours d'une de ses excursions nocturnes, par des malandrins, rue des Tournelles, et roué de coups. Il en fut quitte pour des contusions.

(2) *V. Hugo raconté par un témoin de sa vie.*

(3) Ses deux fils cadets, Eugène et Victor, restés près de leur mère. aux Feuillantines. Abel, l'aîné, déjà sous-lieutenant, n'avait pas quitté son père.

ne pas entrer à l'Ecole polytechnique, bien qu'ils fussent prêts par leurs études.

« Eugène avait gagné un prix aux Jeux floraux; l'émulation de Victor en fut excitée : il concourut à son tour, tout en prenant ses inscriptions de droit, et remporta deux prix coup sur coup, en 1819... »

Comme l'a écrit très judicieusement M. Ed. Biré, Eugène Hugo s'était annoncé, lui aussi, comme un vrai poète (1). Tous ses amis estimaient que son nom serait un jour l'égal de celui de Victor; ils croyaient voir déjà leur gloire fraternelle monter à l'horizon et briller au ciel comme un astre nouveau :

Sic fratres Helenæ, lucida sidera.

Le jour était proche cependant où les voies des deux frères allaient tout à coup se séparer, où l'un allait gravir d'un pas infatigable les plus hauts sommets de la gloire, où l'autre allait voir s'ouvrir brusquement à ses pieds un abîme (2).

Le mariage de Victor Hugo avec Mlle Adèle Foucher (3) avait été célébré le 12 octobre 1822. Au dîner de noces (4), son frère Eugène

(1) Mme Victor Hugo lui a consacré uu de ses plus émouvants chapitres, dans le second volume de « Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie » (1863).

Outre son ode sur la mort du duc d'Enghien, il présenta au concours des Jeux floraux, en 1819, une Ode sur la mort du prince de Condé, qui figure dans le Recueil de l'Académie.

Il a également publié quelques pièces dans les *Annales romantiques*, éditées par Urbain Canel. Une ode, *la Bataille de Denain*, parue sans nom d'auteur dans les *Annales* et réimprimée en 1831, avec sa signature, a été attribuée à son frère Abel par M. Ed. Biré (*Victor Hugo avant* 1830).

Il a encore composé un *Duel du Précipice*, « poésie erse », traduction d'un fragment des *Exquisitiones Philosophicæ* du Suédois Herner (*Tablettes romantiques* de 1823). Quelques écrivains lui attribuent une ode à Murat.

Le premier volume du *contrat*, *Veillées d'hiver*, publié par Charpentier en 1833, renferme une nouvelle d'Eugène Hugo, *Trahison pour Trahison*. L'*Almanach des Dames* pour 1825 contient, p. 97 à 103 : *Dernière assemblée des Francs-Juges*, fragment, par Eugène Hugo. Eugène Hugo aurait également écrit la notice littéraire qui précède l'édition des Œuvres d'André Chénier, faite par Gosselin en 1841.

(2) Dans les *Souvenirs* d'Auguste Barbier, nous relevons le passage suivant :

« M. Hugo a eu un frére, nommé Eugène, mort jeune et fou. Il n'était pas sans valeur littéraire. Il aimait, comme son frère, le terrible et l'énorme. Je connais de lui un fragment publié dans l'*Almanach des Muses*, sous la Restauration, et intitulé : le *Duel du Précipice*.

« Je trouve dans les notes du comte de Pons, ces mots : « Eugène avait ébauché une tragédie de *Spartacus*, tragédie très romantique. Dans l'exposition, un édile faisait l'appel des gladiateurs inscrits pour les prochains jeux du cirque, et les accouplait chacun avec l'homme ou la bête féroce contre lequel il devait combattre. On appelait ainsi, au milieu de noms obscurs, l'ours dévorateur *Spartacus*, et voilà de quelle manière le héros esclave était annoncé.

« Je ne sais si c'est du romantique ou du classique, mais c'est du sublime assurément.

« Pourquoi M. Victor Hugo n'a-t-il pas, par piété fraternelle, composé un volume des tentatives de son frére et ne l'a-t-il pas donné au public? »

(3) Mme Victor Hugo est morte à Bruxelles, presque aveugle, le 28 août 1868.

Un détail physiologique, et psychologique par contre-coup : au dire du poéte lui-même, Victor Hugo était *vierge* au moment de son mariage : « Il avait si bien vécu dans le rêve, les travaux littéraires l'avaient gardé si pur, qu'au jour de son mariage, sa fiancée et lui étaient aussi sages l'un que l'autre. » *Propos de table de Victor Hugo*, par R. Lesclide, p. 60.

(4) « Au dîner, dit l'auteur de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, B... avait été frappé de quelques paroles incohérentes d'Eugène, dont la bizarrerie redoublait depuis quelque temps — depuis les fiançailles de Victor avec Adèle Foucher, chuchotait-on. Il en avait averti Abel, et *tous les deux, au sortir de table, l'avaient emmené sans en parler à personne*. Au milieu de la nuit, la folie s'était déclarée... On le mit chez M. Esquirol. « Mais la raison ne devait plus revenir et sa guérison fut la mort. »

Le comte Gaspard de Pons, très lié à cette époque avec les frères Hugo, dans une pièce

prononça des paroles incohérentes qui frappèrent ses voisins de table. Lorsqu'on entra chez lui, le lendemain matin, on le trouva poussant des cris forcenés et s'escrimant à grands coups de sabre contre les meubles de la chambre, illuminée comme pour une fête. Il était fou.

Il s'imaginait avoir été enfermé pour avoir pris part à une conspiration contre la duchesse de Berry. Il accusait, dans son délire, Victor Hugo (1) d'être d'accord avec ses ennemis. Un jour on le fit sortir et revenir chez son père à Blois. Mais il ne tarda pas à se livrer à mille excentricités ; il allait sans chapeau, ôtait ses bas ; il finit par se jeter, un couteau à la main, sur sa belle-mère. On le fit interner à nouveau à la maison de Saint-Maurice (Charenton), où il est mort le 20 février 1837 (2).

*
* *

Le génie a-t-il quelque parenté avec la folie ? Les théories de Moreau (de Tours) et de Lombroso se vérifieraient-elles parfois ? Ce qui précède montre qu'il est certainement des cas où la boutade fameuse de Moreau, « *Le génie est une névrose* », n'est pas aussi paradoxale qu'elle le semble de prime abord.

Victor Hugo, ce n'est plus un mystère pour personne, eut non seulement un frère atteint de folie, mais encore une de ses filles a été enfermée dans une maison de santé.

Un jugement du tribunal civil de la Seine du 22 février 1882 a interdit « Mlle Adèle Hugo à Saint-Mandé, dans la maison de santé de Mme Rivet, Grande-Rue de Saint-Mandé, no 106 » (3).

Elle serait encore, paraît-il, dans cette maison, où, naturellement, on l'entoure des plus grands soins. Chose singulière, dans sa folie, elle a conservé une véritable passion pour le théâtre, qu'elle comprend encore, comme d'instinct, et qui est, pour elle, le plus grand plaisir, presque le seul, et la distraction la plus heureuse.

Plusieurs fois par mois, son tuteur, il y a quelques années encore, allait la prendre et la menait au spectacle ; et là, dans une baignoire, elle assistait immobile à la représentation, à laquelle elle semblait prendre le plus vif intérêt, suivant de ses yeux attentifs le jeu des acteurs.

---

de ses *Adieux poétiques*, intitulée *la Démence*, a soulevé une partie du voile qui recouvre cet épisode. J'en citerai seulement quelques vers. S'adressant *A ce qui fut Eugène*, le poète lui dit :

Peut-être, dédaigné par l'Amour et la Muse,
Un désespoir jaloux s'alluma dans ton cœur.
Tu haïs malgré toi ton rival, ton vainqueur...
La mort de la pensée au plus affreux destin
A seule hélas ! pu te soustraire ;
Tu cessas bien à temps d'être toi, d'être frère.
Le premier frère fut Caïn...

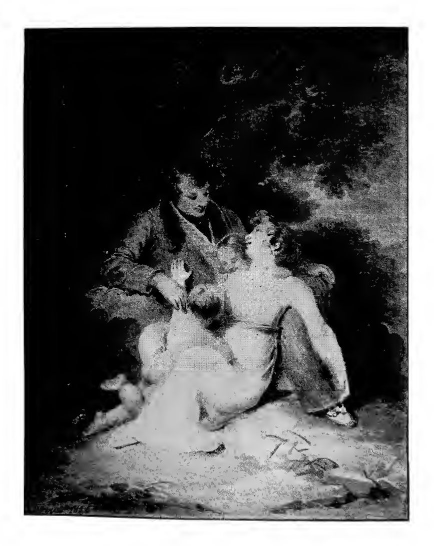
(*Adieux poétiques*, par le comte Gaspard de Pons, t. II, p. 324.)

(1) On ne parlait jamais d'Eugène chez Victor Hugo, si bien que beaucoup, parmi ceux qui fréquentaient la maison de la place Royale, ignoraient son existence. Le poète lui a pourtant consacré, dans les *Voix intérieures*, une très belle pièce :

Doux et blond compagnon de toute mon enfance !...

(2) L'acte de décès, dressé à la mairie de Saint-Maurice, le 21 février 1837, porte qu'« Eugène Hugo, ancien commis au Ministère de la guerre, avait été transporté du Val-de-Grâce à Saint-Maurice ». (Ed. Biré, *op. cit.*)

(3) Nauroy, *le Curieux*, t. II, p. 378.



La plus grande difficulté était pour la ramener chez elle : on avait l'habitude de la faire sortir la dernière du théâtre, pour lui éviter tout contact avec la foule ; mais elle ne voulait pas s'en aller, croyant toujours que le spectacle n'était pas terminé, et il fallait presque l'arracher de force à sa contemplation.

Mlle Adèle Hugo est âgée aujourd'hui de soixante et quelques années ; elle est très douce et sa folie est d'une allure calme.

Sur la genèse de cette folie, les biographes du poète sont généralement muets. Mais de nos informations personnelles il paraît résulter que c'est à la suite d'un mariage contrarié que la vésanie se serait déclarée (1). Nous éviterons de nous prononcer sur ce point délicat, nous contentant de nous faire l'écho de ce que nous avons entendu dire autour de nous (2).

Adèle était le cinquième enfant de V. Hugo. En 1823, il avait eu son premier-né, qui n'avait vécu que quelques semaines. 1824 vit naître sa fille *Léopoldine* (3), suivie, deux ans plus tard, par son frère *Charles-Victor* (4). Un second fils lui naquit le 21 octobre 1828 et reçut les prénoms de *François-Victor* (5).

V. Hugo avait perdu sa mère qu'il adorait, le 27 juin 1821. Son père s'était remarié presque aussitôt, un mois à peine après la mort de sa première femme.

Paul Foucher, le beau-frère du poète, a dit du général Hugo, dans son livre les *Coulisses du passé* : « Le général aimait à rire et ne haïssait pas le propos leste. C'était un homme excellent, — au physique replet et coloré et qui rappelait tout à fait d'encolure Abel Hugo, son fils aîné, mort comme lui d'apoplexie (6) ».

*
* *

Comme l'a noté fort à propos un des biographes (7) les plus impartiaux et les plus véridiques du maître, V. Hugo, né d'ancêtres robustes, sortis du peuple, quoiqu'il en ait pu dire, leur doit sans doute la puissante constitution qui lui laissa, jusqu'à l'extrême vieillesse, la plénitude de sa santé de corps et d'esprit.

Chez les Hugo, le trait dominant était la vigueur sanguine ; le général, père du poète, était mort d'apoplexie : le poète dut s'astreindre, aux environs de l'âge mûr, à des exercices violents et continus pour échapper aux dangers de la pléthore.

Mais, dans sa jeunesse, il n'avait aucun souci de l'hygiène et obéissait, sans se contraindre, aux besoins de sa puissante nature. « Un tempérament prodigieux, ce Hugo, racontait Sainte-Beuve (8). Son

---

(1) « C'est coutre son gré que sa pauvre fille avait été mariée à un jeune homme fort riche qu'elle aimait, et qui l'adorait. Il (V. Hugo) voulait aussi un gendre titré. Vous concevez d'après cela qu'il aspire à devenir pair, mais on dit que les ministres hésitent à lui conférer cette dignité, après la mésaventure des *Burgraves*... » Peyrat, *Béranger et Lamennais*, p. 230-1. Sur Adèle Hugo, cf. *le Figaro* des 30 juin 1882 et 21 février 1891.

(2) « Sa dernière fille, *Adèle*, s'éprit d'un officier de marine anglaise commandant le stationnaire de Guernesey, l'épousa contre la volonté de son père, puis alla aux Indes, y perdit son mari et revint en France, en 1872, la raisnn tellement troublée qu'on dut l'enfermer dans une maison de santé. » *Revue universelle*, 15 février 1902, p. 79.

(3) Morte tragiquement à Villequier (Seine-Inférieure), le 4 septembre 1843.

(4) Mort le 13 mars 1871, de congestion cérébrale.

(5) Mort le 26 décembre 1873, dans un accès de fièvre chaude.

(6) Abel Hugo, né en 1798, mourut en 1855.

(7) Léopold Mabilleau, Victor Hugo. Paris, Hachette.

(8) Cf. le *Journal des Goncourt*, t. II.

coiffeur me disait que le poil de sa barbe était le triple d'un autre, qu'il ébréchait tous les rasoirs. *Il avait des dents* (1) *de loup-cervier, des dents cassant des noyaux de pêche.* »

« V. Hugo a le teint coloré et les cheveux blonds, écrivait mélancoliquement Th. Gautier, qui ne pouvait s'empêcher de regretter que le prince souverain de la poésie romantique ne fût pas sombre et blême; « sans être de l'avis de M. Nisard le difficile, qui trouve au bas de sa figure un caractère, nous devons à la vérité de dire qu'il n'a pas les joues convenablement creuses, et qu'il a l'air de se porter beaucoup trop bien... Le monde et la redingote de V. Hugo ne peuvent contenir sa gloire et son ventre...

« M. Hugo, écrivait encore ce bon Théo, fait dans son assiette un fabuleux mélange de côtelettes, de haricots à l'huile, de bœuf à la sauce tomate, d'omelette, de jambon, de café au lait relevé d'un filet de vinaigre, d'un peu de moutarde et de fromage de Brie, qu'il avale indistinctement très vite et très longtemps. Il lappe aussi de deux heures en deux heures de grandes terrines de consommé froid (2)... »

Ce formidable appétit, V. Hugo le conserva jusqu'à un âge très avancé. A soixante-dix ans, il ne savait pas ce que c'était qu'une indigestion.

Il répétait volontiers : « L'histoire naturelle connaît trois grands estomacs : le requin, le canard et Victor Hugo ! »

« Je l'ai vu souvent, a écrit M. J. Claretie (3), après un repas copieux, absorber, à l'heure du thé, en guise de rafraîchissement, une mandarine tout entière, dans laquelle il introduisait un morceau de sucre, et, après avoir broyé le sucre et le fruit avec la peau et les pépins, avaler le tout ; c'est ce qu'il appelait *le grog à la Victor Hugo*. Il adorait les amers; au retour d'une promenade où il avait, avec joie, comme par principe, reçu la pluie ou la neige, en vrai matelot ami de Gilliatt, il buvait volontiers une cuillerée de goudron.

— Je me radoube à l'intérieur, disait-il alors ».

Il fut un temps où il se composait une boisson étrange, dans un grand verre qu'il remplissait absolument de sucre (4), jusqu'au bord, et qu'il mouillait ensuite de vin de Bordeaux. Ce sirop lui plaisait fort. Ce n'est que sur la fin de sa vie qu'il commença à tempérer son vin de quelque eau minérale ; encore n'était-ce qu'après une première libation, à laquelle il donnait une espèce de solennité :

— Mesdames, je bois à votre santé ce pur vin de Médoc !

Sur quoi, une des dames présentes, généralement Mme Tola Dorian, prenait la parole pour répondre :

— Maître, je vous remercie au nom des dames (5).

---

(1) « Il abuse de ses dents, d'une blancheur admirable. Elles lui servent à briser des noix et des amandes, malgré les protestations de ses enfants. Il mord dans les pommes à belles dents (c'est le cas de le dire) et vous donne froid dans le dos par sa façon de les croquer. Pour les oranges, c'est la même chose. Il ne prend pas la peine de les peler et les traite comme les pommes ». R. Lesclide, *Propos de table de V. Hugo*.

(2) Th. Gauthier, *de l'Obésité en littérature*, in *Contes Humoristiques*, publiés avec *les Jeunes-France* (Romans goguenards). Paris, 1855, G. Charpentier et Cie.

(3) *Revue de Paris*, 1894.

(4) « La prédilection du poète pour les plats sucrés est connue : quand on servait des glaces, ce qui arrivait fréquemment, il en avait la grosse part ». Lesclide, *op. cit.*

(5) R. Lesclide, *op. cit.*

Le poète avait une préférence marquée pour le vin de Médoc. Il n'aimait point changer de vin, si bien qu'il laissait perdre quelquefois dans sa cave des vins rares, dont ses amis lui avaient fait hommage (1).

*
* *

V. Hugo se vantait de n'avoir pas, dans toute son existence, bu la valeur d'un litre de spiritueux (il ne croyait pas sans doute que le vin contenait une certaine proportion d'alcool).

— Ce qui n'empêche pas, ajoutait-il, M. Villemain de m'avoir accusé d'alcoolisme, un autre de folie, un autre encore de tentative de meurtre sur mes enfants, oui, de *défénestration* ; et Henri Heine d'avoir écrit qu'il savait pertinemment et par mon tailleur, s'il vous plaît, que j'étais bossu, oui, gibbeux, ce qui m'a fait écrire sous un de mes portraits :

> Voici les quatre aspects de cet homme féroce :
> Folie, Assassinat, Ivrognerie et Bosse.

C'est Heine, en effet, qui avait accrédité cette légende de Victor Hugo bossu. Après tout, le terrible ironiste était-il peut-être de bonne foi ; il tenait le renseignement de l'éditeur Renduel, qui, en l'espèce, avait voulu probablement, comme on dit vulgairement, se « payer la tête » du romancier (2).

C'étaient là procédés de polémique courante (3) au temps du

---

(1) « J'ai souvenir, a rapporté M. Lesclide, dans ses *Propos de table de V. Hugo*, d'un baril de malaga extraordinaire, qui parut, s'enfouit dans le sous-sol de la maison, et dont on n'entendit plus parler.

Comme je m'en informais un jour auprès de Mme Drouet :

— « Eh ! mais, dit-elle, nous en avons fait un remède. Il n'y a eu qu'à verser dans le baril un flacon de quinquina. »

(2) « Quelqu'un, écrivait le célèbre humoriste allemand, a dit du génie de Victor Hugo : c'est un beau *bossu*. Le mot est plus profond que ne le suppose peut-être celui qui l'a inventé. — En répétant ce mot, ajoute l'auteur de *Lutèce*, je n'ai pas seulement en vue la manie de M. Victor Hugo de charger, dans ses romans et ses drames, le dos de ses héros principaux d'une bosse matérielle, mais je veux surtout insinuer ici qu'il est lui-même affligé d'une bosse morale qu'il porte dans l'esprit. J'irai même plus loin, en disant que, d'après la théorie de notre philosophie moderne, nommée la théorie de l'identité, c'est une loi de la nature que le caractère extérieur et corporel de l'homme répond à son caractère intérieur et intellectuel. Je ruminais encore cette donnée philosophique dans ma tête lorsque je vins en France, et j'avouai un jour à mon libraire, Eugène Renduel, qui était aussi l'éditeur de Victor Hugo, que, d'après l'idée que je m'étais faite de ce dernier, j'avais été fort étonné de ne pas trouver en M. Hugo un homme gratifié d'une bosse. « Oui, on ne lui voit pas sa difformité, dit M. Renduel, par distraction : — Comment, m'écriai-je, il n'en est donc pas tout à fait exempt ? — Non, pas tout à fait, » répondit Renduel avec embarras, et, sur mes vives instances, il finit par m'avouer qu'il avait, un beau matin, surpris M. Hugo au moment où il changeait de chemise, et qu'alors il avait remarqué un vice de conformation dans une de ses hanches, la droite, si je ne me trompe, qui avançait un peu trop, comme chez les personnes dont le peuple a l'habitude de dire qu'elles ont une bosse sans qu'on sache où. Le peuple, dans sa naïveté sagace, nomme ces gens des bossus manqués, de faux bossus, comme il appelle les albinos des nègres blancs. Chose aussi amusante que significative, ce fut justement à l'éditeur du poète que cette difformité ne resta pas cachée. Personne n'est un héros aux yeux de son valet de chambre, dit le proverbe, et de même, le plus grand écrivain finira par perdre à la longue son prestige héroïque aux yeux de son éditeur, l'attentif valet de chambre de son esprit ; il nous voit trop souvent dans notre négligé humain. Quoi qu'il en soit je m'amusai beaucoup de cette découverte de Renduel ; elle sauve la synthèse de ma philosophie allemande, qui affirme que le corps est l'esprit visible et que nos défauts spirituels se manifestent aussi dans notre conformation corporelle ». *Lutèce*, par Henri HEINE, p. 54.

(3) L'assertion de Heine fut reprise par Philarète Chasles, dans ses *Mémoires*. Un habitué

romantisme, et si nous nous y sommes arrêté un moment, c'est que, dans une étude sur la physio-pathologie de V. Hugo, il nous a semblé que nous nous devions de ne pas omettre l'épisode.

*
* *

La vérité est que V. Hugo n'avait aucun vice d'organisation physique. Tout au plus un œil observateur eût-il été frappé par sa tête énorme, un peu lourde, son front monumental, qui trahissait la prédominance des facultés d'impression et de réflexion.

Par un privilège unique, son énergie cérébrale se trouvait égaler sa force sanguine : il tenait de sa mère cette constitution exceptionnellement nerveuse, qui devait s'exalter dans le frère et la fille du poète, frappés tous deux de démence. Mais en lui l'alliance des deux tempéraments opposés maintenait l'équilibre, et peu d'hommes ont gardé, durant toute leur vie, l'entière et parfaite possession de soi, qu'il tint de la nature avant de la devoir à sa volonté (1).

Ce qui a certainement contribué, dans quelque mesure, à lui conserver son excellent tempérament, c'est le régime de vie auquel il s'était de bonne heure soumis.

A Guernesey, il avait adopté comme cabinet de travail une pièce toute vitrée, d'où la vue embrassait tout le port, et même, par le temps clair, s'étendait jusqu'aux côtes de France.

C'est dans ce cabinet, le *look out*, comme l'avait baptisé V. Hugo, que, debout, par tous les temps, de trois heures du matin à midi, Victor Hugo travailla pendant tant d'années.

A six heures, on lui montait un bol de café noir et deux œufs crus. C'était un entr'acte dans son labeur ; et, jusqu'à l'heure du déjeuner en famille, on pouvait voir, là-haut — même du bas de la rue —, un homme robuste, aux cheveux gris, qui, enveloppé dans une robe de chambre rouge, toute rouge, écrivait sur de grandes feuilles de papier *azur*, qu'il jetait, çà et là, de côté ou par-dessus son épaule, à travers le *look out*. Il était tête nue et ne se souciait ni des passants qui regardaient, ni du ciel, de l'orage ou du soleil au-dessus de sa tête. Le front nu, il faisait sa tâche. Pas un jour sans une ligne. Un autre eût attrapé là-haut, dans cette étouffante serre, quelque congestion effrayante Lui élaborait tranquillement son œuvre.

Puis, à midi, laissant sa plume, il oubliait qu'il était homme de lettres et devenait père de famille.

— Un écrivain qui, se levant avant le jour, a fini sa journée à midi, l'a bien gagnée, disait-il (2).

---

de la maison de Victor Hugo, pour que la postérité ne fût pas induite en erreur prit la peine de répondre aux deux délateurs par les vers suivants :

La bosse de Victor Hugo

Est-il bien vrai que Hugo soit bossu ?
Par deux écrivains on l'a su,
Deux écrivains connus dans la critique.
Heine et Chasles l'ont dit, ça paraît sans réplique.
Cependant mainte et mainte fois,
Pour constater ce défaut d'harmonie,
J'ai regardé son dos, et, pour ma part, je crois
Qu'il a tout simplement la bosse du génie.

Pas mal répliqué, n'est-ce pas ?

(1) MABILLEAU (L.), *op. cit.*

(2) Cf. *le Temps*, 13 août 1896 (article de M. Jules CLARETIE).

La chambre à coucher du poète à Guernesey mérite aussi une description. Il fallait, pour y entrer, suivre un petit corridor faisant coude, et l'on se trouvait dans la toute petite pièce où, dès que le canon du château Cornet se faisait entendre, à neuf heures, Victor Hugo allait dormir.

Le lit était étroit et au ras du plancher. Victor Hugo, ses ablutions faites, s'enveloppait brusquement de ses couvertures, qu'il drapait autour de son corps, et s'endormait presque instantanément, la tête appuyée non sur un oreiller, mais sur un petit traversin de bois rond, un rouleau légèrement cintré au milieu et qui, peint par lui, semblait un morceau de laque rouge et or.

C'est sur ce dur traversin qu'il reposait, assurant, avec une de ces systématiques idées qu'il avait sur toutes choses, que l'homme doit, dans le sommeil, avoir la nuque sur un appui très dur et la tête à l'air, très libre. Les Japonais ont de ces oreillers dans leurs maisons à coulisses. On ne peut pas beaucoup se retourner sur de tels appuis ; mais Victor Hugo ne bougeait pas dans son sommeil, et il eût dormi sur une pierre.

— La mer, disait-il un soir à M. Claretie, de qui nous tenons les curieux détails qui précèdent, m'a donné, à Jersey et à Guernesey, des sommeils d'enfant.

Lorsqu'il était arrivé à Jersey, on le croyait menacé d'une maladie de cœur (1). « Bah ! je le verrai bien », se dit-il. Et, se lançant à cheval sur la grève, en des courses éperdues, il donnait à l'affection cardiaque, si elle eût existé, l'occasion de se développer.

En réalité, il n'avait aucune lésion organique. Les deux maladies qu'il eut à Guernesey furent plutôt, selon l'expression de M. Meurice (2), des accidents.

Pendant qu'il faisait les *Misérables*, il fut pris d'un mal de langueur qui lui ôtait toutes ses forces et qui était causé par un séjour trop prolongé dans une petite île, dont il ne sortait jamais. Il alla consulter à Londres le docteur Deville, et il n'était pas sur le bateau à vapeur, qu'il se sentit déjà ranimé. Le docteur Deville l'ausculta avec soin et lui dit : « Vous n'avez rien, rien, rien ! J'ai rarement vu un homme aussi robuste que vous. Seulement, il faut que vous fassiez un voyage sur le continent chaque année. De plus, comme vous avez les bronches délicates, je vous conseille de porter toute votre barbe. » C'est à partir de ce moment que Victor Hugo a cessé de se raser (3).

L'autre « accident » fut un anthrax, un anthrax formidable dans les reins. De l'avis de M. Paul Meurice, cet anthrax reconnaissait pour cause l'abus des bains de mer : Victor Hugo en prenait, en effet, jusqu'à deux et trois par jour (4).

(1) A la date du 1er juin 1832, le Maître avait présenté quelques symptômes de surmenage cérébral. « L'excès du travail de nuit, écrit le *témoin de sa vie*, sa fidèle compagne, dans les Mémoires écrits sous la dictée même du poète, et les soleils couchants qu'il avait trop regardés, lui avaient déterminé une irritation chronique des paupières, et il lui était ordonné de porter des lunettes vertes, de marcher beaucoup et de vivre le plus longtemps possible dans la verdure. »

(2) Lettre adressée par M. Paul Meurice à notre confrère M. Amodru, le 29 juin 1895, et publiée par le *Correspondant médical*.

(3) C'est ainsi que le représente la photographie, inédite, que nous reproduisons et dont nous devons l'obligeante communication à M. Paul Chenay, le beau-frère du poète.

(4) C'est le temps où Michelet disait : « Hugo a une force *fouettée*, la force d'un homme qui marche pendant des heures dans le vent, et prend deux bains de mer par jour. »

Les bains de mer y furent évidemment pour quelque chose, mais les contrariétés, l'état d'irritabilité dans lequel se trouvait alors le poète, y contribuèrent plus que tout. Et cela ne surprendra pas qui connaît les influences des chagrins ou des émotions sur la marche de ces sortes d'affections : n'oublions pas que c'est à ce moment que les plus violentes pièces des *Châtiments* ont été composées, « le poète éperdu parcourant à grands pas la grève, le poing tendu vers la côte française et criant ses vers irrités dans la brise :

Ah ! tu finiras bien par hurler, misérable ! » (1).

La juste indignation du poète s'aggravait de la surexcitation nerveuse produite par le voisinage de l'Océan, et l'exaltation qu'on retrouve dans ses vers ne sortait pas tout entière de son cerveau : elle tenait, pour une bonne part, à son tempérament. Jamais Victor Hugo ne justifia mieux le mot de Flaubert : « C'est une force de la nature : il a de la sève des autres dans le sang. » En 1858, la sève était surabondante et elle s'épancha en strophes véhémentes.

Mais ce dérivatif ne suffit pas apparemment, puisque la nature infligea au poète ce que le grand Roi lui-même avait dû subir, un anthrax, dont les conséquences faillirent être graves.

Comme c'est la seule maladie véritablement sérieuse, — excepté toutefois celle à laquelle il succomba, — dont V. Hugo ait été atteint, nous en exposerons les péripéties avec quelque développement.

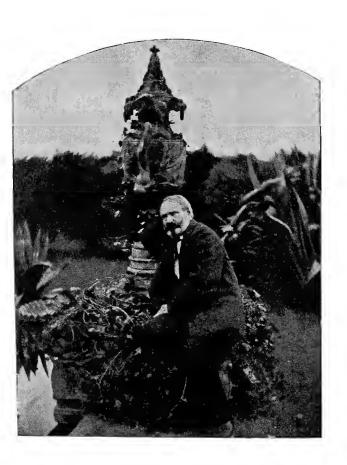
Pour avoir là-dessus des informations précises, nous ne pouvions mieux faire que de nous référer à la correspondance qui fut alors échangée entre un des fils du poète, François-Victor, et le cousin germain de Mme V. Hugo, M. Alfred Asseline. François-Victor écrivait à Asseline, à la date du 20 juillet 1858 (2) :

« Je passe maintenant une grande partie de mes matinées et de mes journées auprès de mon père (Victor Hugo venait d'être opéré de son anthrax), dont l'indisposition, sans être grave, exige néanmoins autant de soins qu'une maladie. Depuis le jour où tu l'as vu, son état ne s'est pas sensiblement amélioré ; l'appétit n'est pas encore revenu, et l'affaiblissement causé par vingt jours de jeûne et d'insomnie est toujours extrême. En outre, une légère enflure aux jambes s'est manifestée depuis samedi dernier, et le médecin a positivement défendu les sorties auxquelles le malade tenait tant. Cette défense a naturellement augmenté la tristesse que la prolongation du mal lui causait. Aussi nous faisons-nous un devoir de multiplier auprès de lui les soins et les attentions. Nous ne le laissons jamais seul, et comme cela le fatigue de parler, nous nous relayons pour lui faire des lectures.

« Tu le vois, cher ami, cette existence n'est pas gaie ; nous avons du moins la consolation de penser que le mal dont souffre mon père n'a pas de gravité. Le médecin croit que d'ici à un mois, il sera complètement rétabli, et notre intérieur reprendra sa gaieté.... »

Un mois plus tard, la situation de l'illustre malade s'était légèrement améliorée, mais la guérison tardait à venir :

(1) L. Mabilleau. *op. cit.*
(2) Asseline (Alf.), V. Hugo *intime*



« La maladie de mon père, qui t'a si tristement surpris lors de ton arrivée à Guernesey, n'est pas encore absolument terminée. La plaie immense faite par le furoncle et qui couvrait toute la largeur du dos, n'est pas encore tout à fait fermée. De plus, le gonflement des jambes, attribué à l'engorgement des vaisseaux lymphatiques, n'a pas sensiblement diminué. De là de grandes précautions à prendre. Le docteur interdit à mon père de marcher et de trop manger, et cette demi-diète, nécessaire pour la fermeture de la plaie, retarde beaucoup la convalescence. Il paraît certain maintenant que la maladie était beaucoup plus grave qu'on n'a voulu nous le laisser croire. Le docteur en a-t-il vu toute la gravité, ou bien nous l'a-t-il sciemment cachée? Je n'en sais rien; mais il est impossible de ne pas voir, devant les retards du rétablissement, que la crise a été fort sérieuse. Cette pensée rétrospective jette donc parmi nous un certain trouble que tu peux facilement expliquer. Le dérangement d'une santé aussi chère serait une calamité et privée et publique, dont nous n'oserions pas calculer les conséquences. Ce qui nous rassure, c'est que le visage a repris sa sérénité et sa bonne mine depuis une huitaine de jours. Il y a un mieux évident qui, j'espère, continuera... »

Les prévisions optimistes du fils du poète devaient se réaliser: Victor Hugo se remit peu à peu de cette alerte, et il n'en resta plus trace au bout de quelque temps.

* * *

Ce qui reste à dire est connu de tous. Le poète rentre en France au lendemain du 4 septembre (1870).

L'année suivante, le 13 mars, il était à Bordeaux et s'apprêtait à retourner dans la capitale, quand survint la mort de son fils Charles, foudroyé par une congestion.

Les deuils vont maintenant se succéder: la série noire est ouverte. L'autre fils de Victor Hugo, François-Victor, succombait le 26 décembre 1873, à la suite d'une longue et terrible maladie, qui l'avait tenu seize mois cloué sur son lit ou son fauteuil. Il avait eu jusqu'au dernier jour sa lucidité d'esprit, s'intéressant à tout, lisant les journaux, mais hors d'état d'écrire une ligne. Au dernier moment, une pneunomie s'était déclarée et l'avait emporté en quelques heures, sans que son père eût eu le temps d'accourir à son chevet.

François-Victor Hugo n'avait que 45 ans : il était né le 22 octobre 1828. Charles Hugo était mort au même âge que son frère, dans sa 45e année.



Victor Hugo avait plus de 76 ans quand, après un examen attentif, le professeur G. Sée prononça:

— On ne m'eût pas nommé le sujet et l'on m'eût fait l'ausculter, le palper dans une chambre sans lumière, que j'aurais affirmé: « C'est là le corps d'un homme de quarante ans! »

Le poète avait eu, en effet, ce rare privilège de conserver intactes toutes ses facultés cérébrales et physiques, jusqu'à l'extrême vieillesse.

Un soir, Renan et Augier le trouvèrent pensif au coin de sa cheminée.

— Mes chers collègues, dit Victor Hugo en se levant et tendant cordialement la main comme d'habitude, avec le sourire aimable qui accompagnait toutes ses paroles, je viens de faire un vers.

Et souriant toujours :

— Voici ce vers :

Je suis vieux, je suis sourd, je suis silencieux.

Il y avait sans doute quelque coquetterie dans cet aveu. Mais il est certain que, durant les deux dernières années de sa vie, Victor Hugo fut atteint d'une surdité non complète, mais réelle, et la crainte naturelle de répondre de travers à quelque interrogation l'empêchait souvent de prendre la parole ; mais les yeux étaient vifs, le teint coloré, la démarche assurée, et rien ne faisait prévoir une fin prochaine.

Soudain, une maladie, en apparence légère, se déclara (1). Le jeudi 23 avril 1885, Victor Hugo avait assisté, à l'Académie, à la réception de M. de Lesseps, auquel il servait de parrain.

Le jeudi 14 mai, jour de l'Ascension, le « Grand Français » dînait chez le Maître. Les autres convives étaient M. et Mme Lockroy, MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie, Georges et Jeanne Hugo et les enfants de M. de Lesseps (2). Le dîner fut très gai, et le poète se mêla souvent à la conversation. A onze heures du soir, il monta dans sa chambre, en apparence bien portant : mais, au milieu de la nuit, il se trouva subitement indisposé ; il respirait difficilement et avait une douleur au cœur.

Le mois de mai 1885 fut exceptionnellement froid et pluvieux. Le mal augmenta rapidement. L'auguste malade essaya de lutter, de se lever, mais il fut pris de suffocations et bientôt il comprit que tout espoir était perdu

Le lundi 18 mai, les journaux publièrent ce premier bulletin :

Victor Hugo, qui souffrait d'une lésion au cœur, a été atteint d'une congestion pulmonaire.

Germain Sée.
Dr Emile Allix.

Le mardi, il y eut une consultation des docteurs Vulpian, Germain Sée et Emile Allix.

Ils rédigèrent le bulletin suivant :

L'état ne s'est pas modifié d'une manière notable. De temps à autre, accès intenses d'oppression.

Les bulletins se succédèrent chaque jour, signalant tantôt des syncopes alarmantes, tantôt un calme relatif et quelque tendance à l'amélioration.

Le vendredi matin, 22 mai, l'agonie commençait. A une heure vingt-sept minutes de l'après-midi, Victor Hugo rendait le dernier soupir. Il avait quatre-vingt-trois ans, trois mois moins quatre jours.

(1) Les détails qui suivent sont empruntés partie à une des biographies les plus complètes du poète, celle de M. Alfred Barbou, *La Vie de Victor Hugo*, et partie à l'ouvrage si documenté de M. Ed. Biré, *Victor Hugo après 1852*. Nous avons fondu les deux relations.

(2) Le malade était, on le sait, assez imprudent sous le rapport des précautions hygiéniques à prendre. Le jour de la réception de son ami, M. Ferdinand de Lesseps, à l'Académie française, après la séance, et alors que tout le monde dans la cour gardait son chapeau sur la tête à cause du froid, Victor Hugo, seul, le tenait à la main. Il resta même nu-tête à causer pendant dix longues minutes. Qui sait si ce n'est pas ce jour-là qu'il a pris le germe de sa maladie ? (Alf. Barbou, *op. cit.*)

Les derniers moments de Victor HUGO.

C'est à un témoin oculaire, c'est à son fidèle disciple Auguste VACQUERIE, que nous emprunterons le récit des derniers moments. Ce récit est daté du 24 mai 1885.

Il y a huit jours, nous l'avions quitté aussi bien portant que d'habitude. On avait dîné gaiement. On était nombreux, et il avait fallu faire une petite table. Enfants, jeunes filles, jeunes femmes avaient ajouté à son sourire ordinaire, et il s'était mêlé souvent à la conversation. Nous n'étions pas plus tôt sortis que la maladie le saisissait

Elle l'a attaqué à deux endroits, au poumon et au cœur. Ç'a été une lutte terrible. Il était si fortement constitué que, par moment, le mal cédait, mais pour reprendre aussitôt. Ceux qui le soignaient ont passé par des alternatives incessantes d'espérances et d'angoisses, croyant un instant qu'il n'avait plus qu'un quart d'heure à vivre, et l'instant d'après qu'il allait guérir.

Lui, il ne s'est pas fait illusion.

Dès le premier jour, il disait à Mme Lockroy que c'était la fin.

Samedi, il me prenait la main, la serrait et souriait.

— Vous vous sentez mieux ? lui dis-je.

— Je suis mort.

— Allons donc ! Vous êtes très vivant au contraire.

— Vivant en vous.

Lundi, il disait à Paul Meurice :

— Cher ami, comme on a de la peine à mourir.

— Mais vous ne mourrez pas !

— Si ! c'est la mort. Et il ajouta en espagnol : et elle sera la très bien venue..

Il acceptait la mort avec la plus entière tranquillité. Toute sa vie, il l'avait regardée en face, comme celui qui n'a rien à craindre d'elle. Il avait d'abord une telle foi dans l'immortalité de l'âme que la mort n'était pour lui qu'un changement d'existence, et la tombe que la porte d'un monde supérieur.

Mardi, il y a eu un semblant de mieux, et nous avions tant besoin d'espérer que nous avions repris courage. Mercredi, notre confiance est tombée. Hier, la journée a été moitié oppression et moitié prostration. Le malade, quand on lui parlait, ne répondait plus et ne paraissait pas entendre Nous désespérions encore une fois.

Tout à coup, vers cinq heures et demie, il a eu comme une résurrection Il a répondu aux questions avec sa voix de santé, a demandé à boire, s'est dit soulagé, a embrassé ses petits-enfants et les deux amis qui étaient là. Et nous avons eu encore l'illusion d'une guérison possible. Hélas ! c'était la dernière clarté que la lampe jette en s'éteignant.

Presque immédiatement la prostration est revenue. Puis, dans la nuit, des accès d'agitation que ne parvenaient plus à calmer les injections de morphine. Le matin, l'agonie a commencé.

Les médecins disaient qu'il ne souffrait pas, mais le râle était douloureux pour ceux qui l'entendaient. C'était d'abord un bruit rauque, qui ressemblait à celui de la mer sur les galets, puis il s'est affaibli, puis il a cessé.

Victor Hugo était mort.....

L'Acte de décès de Victor Hugo (a).

HUGO
(Victor-Marie.)

L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq, le vingt-trois mai, à onze heures du matin, acte de décès de Victor-Marie HUGO, âgé de quatre-vingt-trois ans, Membre de l'Académie française, sénateur de la Seine, né à Besançon (Doubs), décédé à Paris en son domicile, avenue Victor-Hugo, 50, hier au soir à une heure et Semie ; fils du général Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo et de Sophie-Françoise Trébuchet, époux décédés, veuf de Adèle-Julie Foucher.

Dressé par nous, Henri-Joseph Marmottan, maire du seizième arrondissement de Paris, officier de l'état civil, sur la déclaration de Léopold-Armand, comte Hugo, âgé de cinquante-six ans, propriétaire à Paris, rue des Saints-Pères, 40, neveu du défunt, et de Edouard Lockroy, âgé de quarante-quatre ans, député, demeurant à Paris, avenue Victor-Hugo, 52, ami du défunt, qui ont signé avec nous après lecture.

L. HUGO. — E. LOCKROY. — Dr MARMOTTAN.

Le premier projet du Musée Victor Hugo.

L'Angleterre a la maison de Shakespeare, Florence a la maison de Dante, Madrid a la maison de Cervantes, Weimar a la maison de Gœthe : la France se devait à elle-même d avoir la maison de Victor Hugo.

Dès le lendemain de la mort du plus grand poète du XIXe siècle, M. le Dr MARMOTTAN, maire du XVIe arrondissement de Paris, écrivait la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,

Victor HUGO est mort dans le XVIe arrondissement de Paris. La maison où il a vécu jusqu'à son dernier souffle a pris un caractère sacré; ce serait une profanation que de l'abandonner aux hasards des intérêts privés. Les Anglais ont conservé avec piété la maison de Shakespeare, il est de l'honneur de Paris de conserver la maison de Victor Hugo.

Au nom de mes concitoyens, qui m'ont chargé d'être leur interprète, je viens vous demander que cette maison, immortalisée par cette mort, devienne désormais la propriété de Paris.

Je vous prie, Monsieur le Préfet, d'agréer l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le maire du XVIe arrondissement,

Dr MARMOTTAN.

Victor Hugo et les médecins.

Il y avait jadis dans le cabinet d'un médecin fort original, qui était une des personnalités les plus en vue du monde parisien, le Dr MANDL, un tableau allemand, un vieux panneau de bois du

a) D'après la *Gazette anecdotique*, qui l'a publié en 1885 (tome I, p. 34).

xv[e] siècle, représentant une jeune femme au milieu des fleurs. En retournant ce tableau, la femme et le bouquet se transformaient en une tête de mort. Des vers allemands entouraient cette peinture symbolique. V. Hugo connaissait beaucoup le D[r] Mandl. Il avait offert un jour son portrait au docteur et à M[me] Mandl, avec ce vers au bas du portrait :

On est charmé par elle, on est guéri par lui.

Le D[r] Mandl fit à V. Hugo cadeau du bizarre tableau dont il était le possesseur, à la condition que le poète traduirait en alexandrins les vers tracés en lettres gothiques autour de la peinture, et qu'il écrirait ensuite la traduction au-dessous de sa photographie Voici comment V. Hugo interpréta la poésie allemande :

DU COTÉ DE LA TÊTE DE FEMME :

Chapeau de perles, fleurs, ô printemps !
Je suis belle ! — on est belle, hélas ! pour peu d'instants !
Comme c'est vite fait de respirer les roses !

DU COTÉ DE LA TÊTE DE MORT :

Me voici rentrée, âme, au gouffre obscur des choses !
Mon amant, rejoins-moi dans la tombe, autre hymen !
Ce qu'aujourd'hui je suis, tu le seras demain !

Ce n'est peut-être pas du V Hugo première manière, mais il a commis des vers plus mauvais sur la fin de sa vie.

*
* *

C'est un médecin, le D[r] CLÉMENCEAU, qui, en sa qualité de président du Conseil municipal de Paris, fut chargé d'annoncer à V. HUGO sa nomination de délégué sénatorial (1).

C'est, on l'a vu plus haut, également un médecin, le D[r] MARMOTTAN, qui était maire de l'arrondissement habité par V. Hugo au moment de sa mort et qui, en cette qualité, revêtit de sa signature l'acte de décès, désormais historique, que nous avons recueilli.

Enfin V. Hugo ne nous appartient-il pas davantage, depuis l'alliance de sa petite-fille, « la petite Jeanne », de l'*Art d'être grand-père*, avec M. le D[r] Jean CHARCOT, le fils du célèbre et toujours regretté neurologiste?

M[lle] Hugo était prédestinée, il faut croire, à s'allier à un médecin, puisqu'elle avait épousé, en première union, M. Léon DAUDET, un de nos plus talentueux *évadés*.

Les candidatures académiques de Victor Hugo.

Sait-on que Victor HUGO se trouva, par deux fois, en concurrence avec des médecins, dans la course au fauteuil de l'Académie française ? Si cette particularité est connue de quelques-uns, on peut assurer sans témérité qu'elle est ignorée du plus grand nombre.

V. Hugo s'était présenté une première fois à l'Académie en 1835. Le 17 décembre 1835, très peu de jours après la publication des

(1) Cf. le *Journal illustré*, du 30 janvier 1876.

Chants du crépuscule, la mort de LAINÉ avait créé une vacance à l'Académie. Victor HUGO posa sa candidature, en même temps que DUPATY, MOLÉ, KÉRATRY et DUMOLARD. Ce fut Dupaty qui remporta la palme (1).

Le poète se consola de son échec par ce joli mot : « Je croyais, dit-il, qu'on allait à l'Académie par le pont des Arts, je me trompais ; on y va, à ce qu'il paraît, par le pont Neuf. »

V. Hugo se présenta une seconde fois (2) au mois de novembre 1836, à la suite de la mort de RAYNOUARD, l'auteur des *Templiers*. Il avait trois concurrents : MIGNET, membre, depuis 1832, de l'Académie des sciences morales et politiques et auteur d'une histoire de la *Révolution française*, qui était alors presque aussi célèbre qu'elle est aujourd'hui oubliée ; PARISET, membre de l'Académie de médecine, l'un des cinq médecins français qui étaient allés, en 1821, étudier la peste de Barcelone, et dont Victor Hugo, dans l'une de ses première odes, avait célébré le dévouement ; enfin Casimir BONJOUR, auteur de comédies en vers, applaudies au Théâtre-Français : *La Mère rivale, les deux Cousines, le Mari à bonnes fortunes.*

Le 29 décembre, l'Académie procédait à l'élection : MIGNET fut élu au cinquième tour de scrutin. Aux trois premiers, Casimir BONJOUR avait tenu la tête avec 11 voix; Victor HUGO n'en avait réuni que 6, moins que PARISET qui en avait obtenu 7.

En 1839, Victor Hugo se présentait pour la troisième fois. Les concurrents du poète étaient Casimir BONJOUR, VATOUT et BERRYER.

L'élection eut lieu le jeudi 19 décembre. Six académiciens étaient absents : MM. de FRAYSSINOUS, de QUÉLEN, de PASTORET, le vicomte de BONALD, de BARANTE et Alexandre SOUMET. Le nombre des votants était de 33; majorité absolue, 17. Il y eut sept tours de scrutin. Après ces sept tours, l'Académie, sur la proposition de Victor COUSIN, remit l'élection à trois mois.

Le 31 décembre 1839, la mort de M. de Quélen créa une nouvelle vacance à l'Académie.

Victor Hugo n'avait garde de disputer le fauteuil de Mgr de QUÉLEN à MOLÉ. Il se borna à maintenir sa candidature au fauteuil de MICHAUD.

Par suite de la retraite de BERRYER, il n'avait plus en face de lui que Casimir BONJOUR. Le succès, cette fois, ne pouvait lui échapper.

Mais on ne prend jamais l'Académie sans vert : elle fit prier Casimir BONJOUR de se réserver pour une meilleure occasion, et elle suscita un troisième candidat, FLOURENS, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Le 20 février était la date fixée pour la double élection en remplacement de MICHAUD et de Mgr de QUÉLEN.

Pour le fauteuil de Mgr de QUÉLEN, il n'y eut pas de lutte. Au premier tour, MOLÉ fut élu par 30 voix sur 31 votants.

---

(1) L'élection en remplacement de LAINÉ eut lieu le 18 février 1836. Il y avait trente-deux votants. Au premier tour de scrutin, les suffrages se répartirent de la manière suivante : DUPATY, 12 voix ; Victor HUGO, 9 ; MOLÉ, 8 ; de KÉRATRY, 1 ; DUMOLARD, 1, et un bulletin blanc. Au cinquième tour, DUPATY fut élu, par 18 voix contre 12 à MOLÉ et 2 à Victor HUGO.

(2) On lit, à la dernière page de *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* : « M. Victor HUGO se présenta en 1836 à l'Académie française : l'Académie lui préféra M. Dupaty. Il se présenta une *seconde fois* en 1839 : l'Académie lui préféra M. Molé... » La candidature de 1839 ne fut pas la seconde, mais la troisième.

Pour le fauteuil de MICHAUD, FLOURENS l'emporta, après quatre tours de scrutin.

A propos de cette élection de Flourens, Alphonse KARR (1) écrivait :

« L'Académie a repoussé Victor Hugo pour accueillir dans son sein M. FLOURENS, médecin et secrétaire de l'Académie des sciences.

« M. FLOURENS n'est connu dans les lettres que par la nomination de l'Académie.

« Les académiciens se défendent contre les reproches qu'on leur adresse et citent des précédents, qui constatent que le secrétaire de l'Académie des sciences a très souvent été admis par l'Académie française.

« Oui, certes, Messieurs ; mais les secrétaires de l'Académie s'appelaient alors, non pas FLOURENS, mais FONTENELLE ; non pas FLOURENS, mais d'ALEMBERT ; non pas FLOURENS, mais CONDORCET , non pas FLOURENS, mais CUVIER.

« Le secrétaire de l'Académie des sciences était, dans ce cas-là, non pas simplement un savant, mais un grand écrivain, sans en excepter MAIRAN, auteur plein de finesse et d'élégance.

« Et, d'ailleurs, Messieurs des lettres, c'est de votre part une grande humilité, car je ne m'aperçois pas que l'Académie des sciences ait l'habitude de prendre des membres parmi vous... »

Alphonse Karr concluait par cette boutade cinglante :

« Tous les gens qui n'ont pas écrit, tous ceux qui ne devraient pas être de l'Académie, ont voté avec frénésie pour M. Flourens ; leur enthousiasme pour ce médecin rappelle la reconnaissance du duc de Roquelaure pour ce seigneur sans lequel il eût été l'homme le plus laid de France. »

* * *

Victor HUGO devait se présenter une quatrième fois, et cette fois il parvenait à décrocher la timbale académique.

Népomucène LEMERCIER (2) étant mort le 7 juin 1840, Victor HUGO s'était mis sur les rangs pour le remplacer. Il avait cette fois pour concurrents : MM. ANCELOT, AZAÏS et d'ANGLEMONT.

L'Académie procéda au vote le 7 janvier 1841. L'auteur des *Rayons et Ombres* fut enfin élu par 17 voix contre 15 accordées à Ancelot ; et non par 18 contre 16, comme il est dit dans le recueil de ses discours académiques (3).

---

(1) *Le Livre de Bord*, t III (Paris, 1880), p. 87 et suiv.

(2) Népomucène LEMERCIER continuait là contre l'auteur de *Ruy Blas* l'opposition qu'il avait faite silencieusement dans la journée au palais Mazarin. Alexandre Dumas avait écouté un instant sa diatribe ; puis, secouant la tête : « Monsieur Lemercier, lui dit-il, vous avez refusé votre voix à Victor Hugo ; mais il y a une chose que vous serez obligé de lui donner un jour ou l'autre, c'est votre place. Prenez garde qu'en échange du mal que vous dites ici de lui, il ne soit obligé de dire du bien de vous à l'Académie. » Dumas avait été bon prophète ce soir-là. (Ed. BIRÉ, *op. cit.*)

(3) D'après BIRÉ, *V. Hugo après 1830*, t. I ; Alph. KARR, *Le Livre de Bord*, t. III ; ROUXEL, *Chronique des élections à l'Académie française*, etc.

Le prix Hugo à l'Académie de Médecine

La *France médicale* a publié naguère d'intéressants détails sur les origines de ce prix, destiné, on le sait, à récompenser les meilleures œuvres se rapportant à l'histoire des sciences médicales.

Le 10 juin 1886, M. Dufour, notaire, informait le président de l'Académie de médecine que M. le comte Léopold-Armand Hugo, propriétaire, ancien chef de bureau au ministère des Travaux publics, demeurant rue des Saints-Pères, n° 14, avait fait, le 27 février 1885, donation à Mme Vve Woillez d'une rente annuelle de 200 fr. à 3 0/0, laquelle rente devait revenir, à la mort de cette dame, à l'Académie de médecine.

Le 6 mars 1891, Me Prud'homme, notaire, informait le président de l'Académie que, la dame Woillez étant morte, l'Académie pouvait prendre possession de la donation de deux cents francs de rente annuelle, dont la dame Woillez avait l'usufruit. Telle est l'origine du prix Léopold Hugo.

Léopold-Armand Hugo est né, le 11 mai 1828, du fils aîné du général Hugo (Léopold-Sigisbert), c'est-à-dire du comte Abel Hugo, et de Julie du Vidal de Montferrier, fille du marquis de Montferrier. Abel Hugo, ancien page du roi d'Espagne, Joseph, était officier d'état-major et quitta le service au moment de son mariage. Léopold fut baptisé le 11 mars 1840 et eut pour parrain Joseph-Napoléon Bonaparte, ancien roi d'Espagne et pour marraine, sa tante, épouse de « Victor-Marie, vicomte Hugo ».

Il eut pour précepteur l'abbé Dupanloup. Son frère aîné entra dans les ordres, obtint une charge au Vatican et mourut à Rome longtemps avant Léopold. Celui-ci épousa une demoiselle Sollier, dont il eut une fille, Zoé, qui mourut à l'âge de vingt ans.

Léopold Hugo ressemblait d'une façon frappante à son oncle Victor, pour lequel il avait un culte passionné. Comme tous les Hugo, il avait un goût très vif pour les arts du dessin et leurs dérivés; il a laissé un grand nombre de dessins, gravures, peintures, sculptures qui dénotent l'imagination la plus fantaisiste. Il a figuré deux fois au Salon, une fois comme sculpteur avec un « Dieu de l'électricité », et une autre fois comme architecte avec un « Palais du Congo ». Mais Léopold Hugo porta surtout son activité vers les travaux d'ordre scientifique et historique (1).

Léopold Hugo habita longtemps — pendant quinze ans — le numéro 14 de la rue des Saints-Pères. Pourtant, malade, avant de mourir, il habita six mois, boulevard Saint-Germain, un appartement mieux exposé au soleil. Il vivait seul. Il avait reçu pendant un certain temps beaucoup d'artistes qu'il aida de ses conseils et de sa bourse, puis il ferma peu à peu sa porte, résolu à ne voir que les membres de sa famille les plus proches.

Il mourut en avril 1895 (2).

(1) *Etudes sur les cristalloïdes. — Etudes sur la sphere et l'équidomoïde. — Propriétés de certains nombres. — Note sur l'arithmétique chez les Chinois. — Etudes sur la cristallisation* (il appela même certains cristaux des *hugodomoïdes*). — *Etudes sur le vieil allemand et les dialectes gothiques. — Sur le rôle des Etats en Languedoc au* XVIIe *siècle* (d'après les papiers du Mis de Montferrier, syndic général de la Provence). — *Sur les constitutions municipales en Languedoc et les Etats provinciaux. — Application nouvelle de la loi de Bœhm.*

(2) Ces renseignements ont été en partie fournis à notre confrère par M. le Dr Jean Charcot.

La Psycho-Physiologie de Victor Hugo

La Mégalomanie (?) de V. Hugo.

Dans un projet d'autobiographie daté de 1828, écrit et signé en entier de la main de Victor Hugo, le poète, déjà célèbre, cherchait à se fabriquer une généalogie, à se découvrir une lignée d'ancêtres (1).

Est-ce la première manifestation de cet orgueil excessif, de cette hypertrophie du *moi*, qui lui a été tant de fois reprochée?

Devons-nous y voir un stigmate psycho-pathologique, un symptôme de ce que nos traités techniques décrivent sous le nom de *mégalomanie*?

L'adolescent qui écrivait sur son journal de collège, à peine âgé de 14 ans. « Je veux être Chateaubriand ou rien », avait respiré de bonne heure l'encens de l'adulation.

Il était ou plutôt il se croyait issu d'une famille noble (2), et il en tirait vanité.

Fils d'un soldat qui avait conquis sur le champ de bataille le titre de comte, il a tenu à nous apprendre que sa noblesse remontait bien au delà du premier Empire, et que, lui aussi, possédait l'*avantage d'être sorti d'une ancienne maison.*

Or des documents terriblement précis sont là qui démentent cette prétention.

Dans l'arbre généalogique qui a été dressé, du côté paternel, on ne relève que d'humbles et obscurs prolétaires, fort braves gens, du reste, et dont il n'y avait pas lieu de rougir. Ce sont, dans l'ordre de la descendance :

I. — Jean Hugo, *cultivateur* à Domvallier.

II. — Jean-Philippe Hugo, *cultivateur* à Baudricourt.

---

(1) Voici en entier ce document : Hugo (Victor-Marie, baron), né à Besançon le 26 février 1802, *d'une famille de Lorraine anoblie en 1535 dans la personne de Georges Hugo, capitaine des gardes du duc de Lorraine.*

A la mort de son père, le lieutenant-général comte Hugo, décédé le 29 janvier 1828, *le titre de baron est échu à Victor Hugo.*

Au verso de la troisième page de cette notice, on lit ces quelques lignes :

« Voici, Monsieur, les détails que vous avez désirés et que je vous ai fait trop attendre. Tout cela est bien insignifiant, mais vous y mettrez de l'intérêt et de la vie. Excusez-moi de grifionner ainsi et croyez-moi votre bien dévoué.

V. H. »

La lettre était revêtue d'un cachet à la cire noire, *avec armoiries et couronne comtale.* (*V. Hugo après* 1830, par Biré, p. 237.)

(2) M. Ourry, membre du *Caveau moderne*, auteur de jolies chansons et de médiocres poèmes, venait de publier un volume dont les vers étaient loin de valoir ceux de son jeune correspondant. Celui-ci lui écrivait :

Peut-être tu me crois de ces vieux cacochymes,
Nobles et grands prêcheurs des anciennes maximes.
Ourry, détrompe-toi ; j'ai seize ans et mes jours
Dans une humble roture ont commencé leur cours.

Il paraît qu'à cette époque, Victor Hugo ne s'était pas encore avisé qu'il sortait d'une ancienne et illustre maison.

III. — Joseph Hugo, *menuisier* à Nancy (1).
IV. — Joseph-Léopold Sigisbert Hugo, lieutenant général.

Du côté maternel, ses titres nobiliaires sont tout aussi contestables. Dans une de ses préfaces, le poète cherche à nous convaincre que sa mère, « pauvre fille de quinze ans, en fuite à travers le Bocage, a été une *brigande*, comme M[me] de Bonchamps et M[me] de La Rochejaquelein. » Avoir été une « brigande » en 93, avoir suivi, à travers le Bocage de la Vendée, la veuve de Bonchamps et la veuve de Lescure, cela n'était pas une moindre gloire que d'avoir été aux Croisades. Victor Hugo le savait bien, et c'est pourquoi il voulait se créer, du côté maternel, une noblesse au moins égale à celle qu'il s'était si libéralement octroyée du côté paternel. D'un côté comme de l'autre, le fait était faux. La mère de Victor Hugo n'avait pas un seul instant quitté Nantes en 93 ; ni elle ni aucun des siens n'avaient pris part aux luttes héroïques de la Vendée (2).

Au moins avait-il le droit de porter ce titre de *baron*, d'abord, et un peu plus tard de *vicomte*, qu'il disait tenir de son père, le général *comte* Hugo ?

C'est en 1828 que, dans une pièce quasi officielle, la lettre de part de la naissance de son second fils, *François-Victor*, il se qualifie de *baron* Victor Hugo (3) Il attendra près de dix ans avant de substituer au titre de baron celui plus honorifique de vicomte.

Ce titre de vicomte, le poète y tenait beaucoup (4). Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, rapporte, dans ses *Souvenirs*, qu'il fut un jour invité à dîner en compagnie de l'auteur des *Feuilles d'automne*, chez le baron Bonnaire, alors un des principaux propriétaires de la *Revue des Deux-Mondes*. Le baron Bonnaire avait un service d'argenterie sur lequel étaient gravées ses armes. Un des convives ayant laissé voir qu'il n'était pas un grand clerc en matière de blason, Victor Hugo en prit prétexte pour disserter longuement et savamment sur les armoiries, déclarant que la noblesse française était la première noblesse d'Europe, que les princes romains et les princes russes n'étaient que de petits compagnons et *qu'il s'estimait lui, simple vicomte, bien meilleur gentilhomme que les princes en* in *ou en* ki *de la Russie*.

Il n'y avait à cela qu'un petit malheur : c'est que Victor Hugo

(1) A l'occasion du centenaire de la naissance du poète, la société *le Souvenir français* a dû faire apposer sur la maison portant le n° 7 de la Grande-Rue, à Nancy, une inscription ainsi conçue :

« Dans cette maison sont nés le général Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo et le général Joseph Hugo, père et oncle du poète Victor Hugo, tous deux fils de Joseph Hugo, bourgeois de Nancy et *maître menuisier*. » (*Sic*). Si le texte est tel, il consacrera manifestement une erreur.

(2) *V. Hugo après 1852*, par E. Biré.

(3) Voici le texte de cette pièce, exhumée par M. Biré :

Madame la baronne Victor Hugo *est heureusement accouchée d'un garçon.*

Monsieur le baron Victor Hugo *a l'honneur de vous en faire part. La mère et l'enfant se portent bien.*

Paris, 21 octobre 1828.

(4) Ne s'amusa-t-il pas plus tard à se fabriquer des armoiries ? A Guernesey, n'avait-il pas installé dans sa salle à manger, au haut bout de la table, un grand fauteuil sculpté, de forme gothique, dont le siège était fermé par une chaîne de fer et qu'il appellait le « Fauteuil des ancêtres », *Cella patrum defunctorum* ; le dossier portait l'écusson des Hugo : *d'azur, au chef d'or, chargé de deux merlettes de sable*, avec le casque de chevalier et la devise : *Ego Hugo*.

n'était pas vicomte du tout. Son père, le général Léopold-Sigisbert Hugo, avait été, il est vrai, créé par le roi Joseph, en 1811, comte de Collogudo Cuentès y Siguenza ; mais ce titre étranger n'a jamais été reconnu en France.

Ce fut Louis XVIII, en effet, qui, voulant récompenser l'honorable conduite de M. Hugo, comme commandant supérieur à Thionville, lors du siège de cette place, le confirma, par ordonnance du 21 novembre 1814, dans son grade de général, à dater du 11 septembre 1813, époque où il avait quitté l'Espagne. Cette ordonnance, et ceci est à noter, ne fait pas mention de son titre de comte. A cet égard, la Restauration maintint les choses au point où les avait laissées la chute de l'Empire. Aussi le général Hugo n'a-t-il jamais pris, dans aucun acte public, le titre de comte, sachant bien qu'il n'y avait pas droit (1).

A force de se persuader qu'il était vicomte, il avait fini par en convaincre autrui : ce phénomène de suggestion est plus fréquent qu'on ne pense. Ainsi s'expliquerait que l'ordonnance royale du 13 avril 1845 élevait à la pairie non pas Victor Hugo tout court, mais le vicomte Hugo (Victor) (2). Cette nomination donna même lieu, dans le camp républicain, à une pluie d'épigrammes, dont on retrouve l'écho dans un des journaux, de l'opposition des plus connus du temps. Armand Marrast, dans le *National*, saluait en ces termes l'entrée du poète au Luxembourg :

« M. Pasquier, couvert de son mortier, a lu l'ordonnance qui élève à la dignité de pair de France *M. le vicomte* Victor Hugo... Notre poitrine s'est dilatée... Nous ne le savions pas ! Il était vicomte ! Nous avions eu un frisson de poésie, nous avons été saisis de l'enthousiasme du blason. — Ce large front où l'Orient et l'Occident s'étaient rencontrés, nous avions pensé qu'il n'aspirait qu'à la couronne du poète ; c'est une couronne de vicomte qui le surcharge. Le chantre du sacre de Charles X et de la colonne de l'empereur, le poète qui a célébré les bienfaits de la légitimité et les nobles infortunes des peuples souffrants, la lyre qui a eu des accents pour toutes les puissances et quelquefois aussi des consolations pour de patriotiques douleurs ; cet homme enfin, qui a essayé, sans réussir, à mettre d'accord des sentiments justes et des idées fausses, il avait déjà bien de la peine à faire excuser un premier ridicule ; il y en a joint un autre. Victor Hugo est mort, saluez M. le vicomte Hugo, pair lyrique de France !... »

L'article d'Armand Marrast, si piquant fût-il, ne valait pas ces deux lignes de Charles Maurice, dans son *Courrier des théâtres* : « M. Victor Hugo est nommé pair de France : *le Roi s'amuse* (3) ».

(1) Cf. *V. Hugo après 1830*, auct. cit.

En droit, le titre de comte, donné au général Hugo par le roi d'Espagne, eût-il été entériné à la chancellerie de France (ce qui n'a pas eu lieu, on vient de le voir), il n'eût été que personnel. Pour qu'il devînt héréditaire, il aurait fallu que le général Hugo constituât un majorat.

Le titre de comte aurait été entériné à la chancellerie, un majorat aurait été constitué, que cela n'eût encore servi de rien à Victor Hugo, qui était le dernier des trois fils du général. D'après la législation ancienne sur les titres, ils ne devenaient transmissibles qu'en faveur de l'aîné des descendants du titulaire. La législation moderne est restée la même sur ce point. (Ed. Biré.)

(2) Dans l'*Annuaire de l'Institut royal de France*, pour 1843, on trouve à deux reprises la mention : le *vicomte* Hugo (Victor-Marie), *place Royale*, 6.

(3) Si Victor Hugo avait tant désiré la pairie, ce n'était pas seulement pour ajouter un

Entre autres privilèges que comportait la pairie, un de ceux que V. Hugo semble avoir le plus prisés, était ses grandes et ses petites entrées aux Tuileries. Il s'en défendra plus tard, alléguant que le labeur auquel il s'était astreint le tenait éloigné de toutes les fêtes.

Mais, en d'autres endroits de ses œuvres, tels que dans le livre de sublime reportage qui s'appelle *Choses vues*, se trouvent rapportés de fréquents entretiens du poète avec Louis-Philippe, qui affectionnait ces joutes d'éloquence privée, où il se savait passé maître.

— Vous travaillez d'une façon trop assidue, lui dit un jour le Roi. On ne vous rencontre pas assez dans le monde. Je tiens à vous voir au prochain bal des Tuileries.

— Je promis d'y aller, contait plus tard le poète (1), mais avec l'appréhension qu'il m'arriverait quelque chose. Le soir venu, j'endosse mon costume de pair de France, je mets toutes mes décorations. J'étais assez embarrassé de cet attirail. J'arrive aux Tuileries, ma voiture prend la file, nous avancions fort lentement.

Une bande de gamins se faufilaient entre les jambes des chevaux des dragons qui faisaient la haie ; ils venaient dévisager par les vitres des portières les invités qui se rendaient au bal. Je vois arriver à moi Gavroche — Gavroche lui-même — qui me regarde, part d'un éclat de rire et s'écrie : Oh ! c' marquis !

« — C'était bien fait pour moi », ajoutait Victor Hugo en riant au souvenir de cette aventure.

L'aventure est assez plaisante, mais elle comporte sa moralité. V. Hugo était loin de dédaigner en ce temps-là les vains hochets dont il se moquera plus tard.

Si son génie était infini, son ambition était sans bornes. L'homme qu'un de ses admirateurs fervents comparait à Dieu lui-même, s'était contenté de se poser en égal de Napoléon : après tout, ce n'était là qu'une vision prophétique, à laquelle la postérité est bien près d'avoir donné corps.

Dans les *Demi-Teintes*, publiées en 1845, M. Auguste Vacquerie a fait à Dieu l'honneur de le comparer à Victor Hugo. S'adressant à ce dernier, il lui dit sans plus de façons :

Il va sortir de vous un livre ce mois-ci.
Une nature encor dans votre tête est née,
Et le printemps aura son jumeau cette année !
Ici-bas et là-haut, vous serez deux Seigneurs.

Et un peu plus loin :

Vous faites votre livre, et Dieu fait son printemps,
Et, par ce duel d'églogue, imité du vieux temps,
Nous pourrons comparer un univers à l'autre.

Se faire accepter comme l'héritier véritable, comme le successeur et l'égal de Napoléon le Grand, telle a été pendant plus de vingt ans

---

nouveau titre à son titre de vicomte; c'était pour avoir une tribune et pour devenir ministre. Théodore Pavie écrivait à son frère, dans les derniers jours d'avril 1845 :

« Hier, Mme Hugo est venue nous voir avec sa fille. C'est délicat de la part d'une *pairesse*. On dit que Hugo demande l'ambassade d'Espagne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a le ferme espoir de devenir ministre un jour : qui vivra verra ! »

(1) A M. Richard Lesclide, qui a consigné le récit dans les « Propos de Table » du grand homme.

la préoccupation principale de l'auteur de *Napoléon le Petit*. Il lui plaisait que l'on vît en lui « l'homme prédestiné, qui devait, en se combinant avec Napoléon, selon la mystérieuse algèbre de la Providence, donner complète à l'avenir la formule générale du XIXe siècle. — « Jusqu'ici, écrivait-il en 1833, vous n'avez qu'un profil de ce siècle, Napoléon, laissez se dessiner l'autre. La physionomie de cette époque ne sera fixée que lorsque la Révolution française, qui s'est faite homme dans la société sous la forme de Bonaparte, se sera faite homme dans l'art. Et cela sera. Notre siècle tout entier s'encadrera et se mettra de lui-même en perspective entre ces deux grandes vies parallèles, l'une du soldat, l'autre de l'écrivain, l'une toute d'action, l'autre toute de pensée, qui s'expliqueront et se commenteront sans cesse l'une par l'autre. Marengo, les Pyramides, Austerlitz, la Moskowa, Montereau, Waterloo, quelles épopées! Napoléon a ses poèmes, lepoète aura ses batailles. » (*Littérature et Philosophie mêlées.*)

*
* *

Un homme qui se comparait à Napoléon et qu'on adorait déjà à l'égal de Dieu, devait être bien équilibré pour que n'éclatât point son cerveau.

C'est surtout au moment de la Révolution de 1848 (1) que l'amour-propre du poète fut soumis à une rude épreuve.

Un homme, poète comme lui, venait d'être acclamé par tout un peuple : le nom de Lamartine sortait de toutes les bouches, tous les suffrages populaires allaient au chantre inspiré des *Méditations*.

Est-ce qu'il n'avait pas, lui, Hugo, cent fois plus de génie que Lamartine, plus d'éloquence, d'idées, de volonté, d'énergie? Le rêveur des *Méditations* avait gravi les plus hautes cimes du pouvoir ; et lui, *le penseur, le Maître*, resterait en chemin?

Cette satisfaction devait pourtant lui être refusée. S'il devait planer sur les plus hautes cimes comme chantre lyrique, comme politicien, il ne joua qu'un rôle effacé. La faute en était encore à son orgueil (2), et c'est ce qu'a très nettement marqué un de ses biographes, les moins suspects à son égard.

« Au milieu de ces hommages et de ces adulations, écrit M. Mabilleau, un immense orgueil se révéla tout à coup dans le jeune Maître, naguère encore si souple aux circonstances et si gracieux à ses amis. « Ce n'est ni l'âpre fierté de Chateaubriand, ni la fatuité souriante et naïve de Lamartine (3), ni la majesté dédaigneuse de

(1) Auguste Vacquerie écrivait vers ce même temps (septembre 1847), à propos de la foi de Victor Hugo en lui-même :

« La première condition du génie est un orgueil sans bornes. » (*Profils et Grimaces*, 1re édition, p. 113.)

(2) La Bibliothèque nationale possède, dans sa Réserve, un exemplaire du fameux *Livre d'Amour*, de Sainte-Beuve, avec des annotations de sa main. Nous y avons relevé la suivante, qui rentre bien dans le cadre de notre étude :

P. 52 du *Livre d'Amour* (note inédite).

« Et je plains l'offensé, noble (*a*) entre les grands cœur »

(*a*) « Non, il n'est pas un noble cœur ; artificieux et fastueux, il est vain au fond ; tous ceux qui l'ont pratiqué de près ont fini par le savoir, mais j'ai longtemps été dupe. J'étais dans l'antre du Cyclope et je me croyais dans la grotte d'un demi-dieu. » (*Note inédite de* SAINTE-BEUVE.)

(3) Voici comment DAVID, le grand statuaire, jugeait V. HUGO, le grand poète, dans une lettre adressée à Victor Pavie et datée du 7 juin 1849 :

« ... Au moins cette haute intelligence (LAMARTINE) a toujours eu de nobles accents

de Vigny, mais comme la conscience d'une mission divine, une sorte d'adoration pour le temple vivant où brille la flamme sacrée de l'idéal.

« De cette conviction bientôt enracinée en lui et qui devint l'article premier de son *Credo* intime, découle la sérénité pontificale dont il affecte désormais de s'envelopper et qui n'est au fond qu'une attitude jugée utile à sa gloire. »

Rien n'est plus exact que cette appréciation de M. Mabilleau, si nous nous en rapportons aux témoignages oraux que nous avons recueillis de différents côtés et aussi aux témoignages écrits qui nous sont fournis par les contemporains.

M. Edouard Drumont, par exemple, qui assista quelquefois aux soirées de la rue de Clichy, en avait gardé une impression que, bien des années plus tard, il a traduite en ces termes : « Victor Hugo, traité comme un Dieu pendant quarante ans, enfumé d'encens depuis le matin jusqu'au soir, enseveli chaque jour sous une véritable avalanche de lettres venues de tous les coins du monde et dans lesquelles on lui prodiguait des adorations qui auraient écœuré le Tout-Puissant lui-même, n'en avait pas encore assez.. On le voyait, dans les derniers temps de sa vie, guetter de ses yeux avides la louange du dernier *snob* venu, la recueillir comme un baume et remercier comme un novice auquel on fait l'aumône d'un mot bienveillant. »

Un soir de 1874, Victor Hugo avait réuni dans un dîner intime Flaubert, Arsène Houssaye, Henri Houssaye, Théodore de Banville, M. Floquet, etc... Il venait d'être élu sénateur et avait écrit au maréchal de Mac-Mahon pour lui demander de retarder le départ de Brest d'un navire qui devait transporter à la Nouvelle-Calédonie des condamnés de la Commune.

On était déjà à table lorsqu'une bonne entra, tenant à la main une lettre et un papier. C'était un reçu à signer au garde de Paris qui apportait la missive.

Victor Hugo la décachète, la parcourt, et s'adressant à ses amis : « Messieurs, en 1845, je n'étais encore ni pair de France, ni sénateur, ni même Victor Hugo ; un soir je réveillai le roi Louis-Philippe, pour lui demander la grâce de Barbès ; à cinq heures du matin, j'étais réveillé à mon tour par un exprès : il m'apportait la grâce de Barbès.

« En 1862, exilé à Guernesey, j'écrivis à la reine d'Angleterre pour lui demander la grâce de trois fenians : trois jours après, je recevais de la reine Victoria une lettre m'annonçant qu'on accordait la grâce. Dans les mêmes circonstances, j'ai souvent écrit au czar, à des rois, à des présidents de République. Monsieur de Mac-Mahon, dont je dirai, si je veux être poli à son égard, qu'il n'est que mon égal, m'envoie le billet suivant ; je vous demande la permission de vous le lire :

Jamais la bassesse et le sensualisme ue l'ont effleurée... Hugo, d'une nature plus sensuelle, ne sait pas s'élever au-dessus de la vanité bourgeoise. Il tient plus à ce titre de comte, que Napoléon jetait volontiers avec dédain à ses soldats, qu'au don si rare, si précieux, que la nature a déposé en lui avec tant de générosité. Son ambition va jusqu'à l'habit de pair, et il déserte cette grande cause populaire, qui devrait être la sienne, puisqu'il est, somme toute, un enfant du peuple.» (Cartons de Victor Pavie : Correspondance David d'Angers.)

« Si M. le sénateur V. Hugo désire obtenir une grâce, ce n'est point au président de la République qu'il doit s'adresser, mais à M. Martel, président de la Commission des grâces.

« Pour le Président :
« E. D'HARCOURT. »

Puis Victor Hugo froissa cette note et la jeta à terre.

— Décidément, ajouta-t-il, ceci prouve qu'il ne sait ni lire ni écrire.

* * *

Tout ce qui avait approché V. Hugo devenait un objet de culte, un fétiche : à ce point de vue, le grand homme a été une providence pour les collectionneurs (1). Il flattait, du reste, leur manie (2), ainsi qu'en témoignent ces inscriptions relevées dans le catalogue d'un musée V. Hugo, projeté il y a quelques années.

Nº 52. — *Casquette que Victor Hugo portait en quittant Paris après le coup d'Etat.*

Cette casquette porte la mention suivante :

« Puisque vous y tenez, j'écris ici que cette casquette est celle avec laquelle j'ai quitté Paris après le coup d'Etat, dans la nuit du 11 au 12 décembre 1851. »

« V. H. »

53. — Sac de voyage que V. Hugo avait en quittant Paris, après le coup d'Etat. Entre autres mentions, le sac portait la suivante :

« Pour satisfaire au désir qui m'est exprimé, j'atteste ici la petite aventure arrivée à ce sac ; il a fait 600 lieues. En 1861, m'absentant de Guernesey pour raison de santé, j'emportai le manuscrit des *Misérables* que j'achevai en voyage. Je mis ce manuscrit dans ce sac, et ce sac que je ne quittais pas un seul instant a voyagé avec moi pendant cinq mois, contenant sous double courroie le livre des *Misérables*, du 26 mars 1861 au 3 septembre, en Angleterre, en Belgique et en Hollande.

« Guernesey, 21 mai 1863.

« Victor HUGO. »

Puis c'est toute une boîte de plumes, ayant servi au poète en diverses circonstances :

72. — *Six plumes.*

Ayant servi à Victor Hugo pour écrire les *Misérables*.

---

(1) L'un d'eux a réuni sur le poète une collection d'objets les plus disparates, dont la description occupe un volume entier, et non des moins curieux. Il est intitulé : *V. Hugo par le bibelot*, par Paul BRUVE et Henri DARAGON. Paris, Daragon, 1902. C'est une plaquette du plus haut intérêt, intérêt d'actualité et intérêt documentaire. Comme elle a été tirée à petit nombre, nous ne serions pas surpris qu'elle fût, à l'heure où nous écrivons ces lignes, devenue introuvable.

(2) Ces hommages excessifs que Victor Hugo, de son vivant, recevait déjà de ses adorateurs, étaient bien propres à lui inspirer, de lui, l'opinion sublime que lui suggéra ironiquement LECONTE DE LISLE.

Celui-ci, nous conte M. Félicien PASCAL, trouva, un jour, le poète malade, et hanté par la pensée de sa rencontre avec Dieu, dans l'autre vie.

« — Que lui dirai-je, demanda Hugo ? Comment l'aborder ? — Mais, mon cher Maître, répondit Lecoute de Lisle, vous lui direz : « Mon cher confrère. »

87. — *Plume.*

Offerte à Victor Hugo. Cette plume porte cette inscription : *Ego Hugo.*

204. — *Plume de Victor Hugo.*

Ayant servi à écrire une dédicace sur un livre envoyé à Garibaldi, en présence de Clovis Hugues.

154. — *Plume* ayant servi à Victor Hugo avant l'année 1855, donnée à M. Asplet, avec la dédicace suivante : « Je donne, en partant de Jersey, à Charles Asplet, la *lanterne* dont je me suis éclairé et la *plume* avec laquelle j'ai tâché d'éclairer les autres. »

Victor Hugo (grande signature).

« Havre-du-Pas, 30 octobre 1855, veille de mon départ. »

On se disputait même jusqu'aux cheveux et aux dents de l'illustre poète. Ne trouvez-vous pas que le fétichisme poussé à ce point confine à la douce folie ?

73. — *Dent de Victor Hugo.*

Le papier qui renfermait cette dent porte cette note écrite par Mme Drouet :

Dent arrachée à M. Victor Hugo par le docteur, le 11 août 1871, à Vianden, dans le jardin de l'Hôtel Marie Koch, à 3 heures de l'après-midi.

74. — *Cheveux de Victor Hugo en 1847.*

A ces cheveux sont joints quelques fleurs et le ruban de la Légion d'honneur que portait à cette époque Victor Hugo.

75. — *Cheveux de Victor Hugo en 1858.*

Le papier renfermant ces cheveux porte, écrit par Victor Hugo :

Mes cheveux, 6 juillet 1858.

215. — *Cheveux de Victor Hugo.*

Recueillis par M. L. Chambon, son coiffeur, quelques jours avant sa mort.

Enfin, il n'est pas jusqu'à un *galet*, qu'un des admirateurs du poète a pieusement conservé. Il est vrai qu'il portait une dédicace affectueuse, et, venant de V. Hugo, cela avait son prix !

*
* *

Comme l'écrit M Biré — et ces dernières lignes que nous lui empruntons nous serviront de conclusion :

« Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'extrême louange a seule le don de plaire aux poètes, et le sage Ulysse le savait bien, lui qui abordait le chantre Démodocus par ces paroles : « *Démodocus, je te mets sans contredit au-dessus de tous les mortels ensemble;* car c'est la Muse elle-même qui t'a enseigné, la Muse, fille de Jupiter ou plutôt Apollon. »

Que voulez-vous ? Le génie a ses verrues ; c'est même sa plus habituelle rançon.

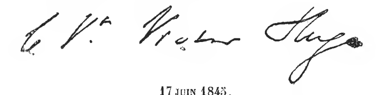
Le graphisme de Victor Hugo

Nous empruntons à M. Raoul Bonnet, qui a publié dans l'*Amateur d'autographes* une remarquable étude sur « les transformations de l'écriture de V. Hugo », quelques considérations graphologiques, qui nous semblent venir à l'appui de la thèse que nous soutenons dans l'article qu'on vient de lire : *La mégalomanie* (?) *de Victor Hugo*. Les clichés qui accompagnent le texte de M. R. Bonnet ont été prêtés à la *Chronique médicale* par le très obligeant M. N. Charavay.

La plus ancienne signature que nous ayons pu nous procurer est du 3 octobre 1821. Le poète avait un peu plus de dix-neuf ans. Ce paraphe est enfantin, *en escargot*, disent les graphologues. Même aux yeux des profanes, il dénote un certain contentement de soi-même.

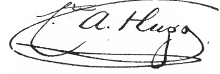
Cette marque d'estime personnelle s'accentue dans les signatures qui suivent ; celle du 24 février 1825 est tout à fait significative, et c'est bien le comble de la suffisance. Mais, dès 1831, l'homme commence à se contenir ; il devient plus maître de sa main et vraisemblablement de son talent.

En 1845, son écriture est formée et les caractères réduits au strict nécessaire pour être lisibles. Dans la signature du 17 juin 1845, Victor Hugo prend le titre de vicomte ; c'est parce qu'il l'a donnée en qualité de secrétaire de la Chambre des Pairs. Victor Hugo prenait rarement le titre de vicomte qui voilait sa personnalité littéraire. A ce propos, on a pu remarquer, dans un récent catalogue (1), une lettre du poète, adressée au peintre Louis Boulanger, dans laquelle il prie son ami de lui adresser ses lettres, poste restante, au *Vicomte Hugo*, afin de ne pas dévoiler son incognito !



17 JUIN 1845.

Nous donnons ci-dessous les signatures (2) du *comte* Abel HUGO, frère aîné du poète



et enfin celle de la vicomtesse Victor HUGO, la compagne du grand homme : il nous semble inutile de les accompagner d'un commentaire.



La Médecine dans l'œuvre de Victor Hugo

Les curieux d'anecdotes médicales trouvent peu à glaner dans l'œuvre de V. Hugo. Sauf quelques vers consacrés au croup, son œuvre touche à peine aux questions médicales. Cependant il paraît qu'il s'intéressa au moins un instant à l'histoire de la médecine ; qu'il s'étonna à la lecture de quelque vieux formulaire et qu'il fut au courant de la guerre de l'antimoine. Peut-être eut-il aussi, au moment où il songeait à *Marion Delorme*, quelques documents sur la santé de Louis XIII et sur ses médecins.

Mme Hugo était morte d'une affection du cœur; c'est, je crois,

(1) Catalogue de la vente du 17 février 1902, n° 55.

(2) Nous devons à l'obligeance de Mme Vve Charavay de pouvoir reproduire ces deux documents : nous lui en exprimons ici notre gratitude.

la seule maladie grave qu'il eut l'occasion d'observer autour de lui, ses enfants étant morts ou subitement ou d'accident. Il semble qu'il n'eut que de très rares fréquentations médicales et seulement dans sa dernière maladie, assez courte. Il paraît qu'il succombait à la broncho-pneumonie des vieillards. Il était, dit-on, artério-scléreux avéré et très accentué.

Les médecins liront avec intérêt ce passage du « Promontorium somnii »:

« Une science tout entière peut tomber en somnambulisme. La médecine est particulièrement sujette à cet accident. Le moyen âge a été pour elle une longue éclipse, et l'on pourrait presque dire que jusqu'au XVII[e] siècle la médecine a rêvé. Le bol d'Arménie, la thériaque, l'électuaire de Sennert contre les maladies du cœur, forgé de trente-deux substances, parmi lesquelles l'or, le corail, l'ambre, le saphir, l'émeraude et la perle, la fameuse *panacée faite avec des nombrils de singes du golfe Persique*, tous ces remèdes semblent des cauchemars. De réalité, point. On damne, de par la Bible, Harvey, le *circulator* du sang, comme Galilée, le *circulator* des planètes. L'hygiène était formidable. En une seule année, Bouvart (*sic*), médecin de Louis XIII, faisait traverser le roi par deux cent quinze médecins et deux cent douze clystères. Les Facultés guerroyaient; le diagnostic combattait la drogue; saint Côme attaquait saint Luc; les médecins se déclaraient homériques et les apothicaires bibliques; les premiers se disaient descendants de Machaon et de Podalyre, et les seconds entendaient remonter jusqu'au prophète qui inventa pour Ezéchias le cataplasme de figues sèches. Fleurant prenait pour ancêtre Isaïe. Le tournoi médical pour ou contre l'antimoine rendait fou furieux Renaudot, Guénaut et Guy-Patin, et Courtaud, champion de Montpellier, et Guillemeaut, champion de Paris. Cependant mourait qui voulait. Les malades avaient la fièvre et les médecins le délire. »

Le morceau se passerait fort bien de signature, — on reconnaît tout de suite l'énumération par antithèse chère à V. Hugo, dont il a tant abusé ! Ce procédé de style qui couvre une indigence d'idées, si souvent reprochée au poète de « l'Ane » et de « Dieu »; cette ivresse spéciale, qui se grise de vocables sonores, d'oppositions forcées, de métaphores ampoulées et ce délire qui prend les mots pour des idées, apparaît d'une puérilité divine et justifie le mot de Baudelaire : « Hugo, c'est un âne de génie. » Le premier mouvement d'admiration passé, malgré le respect dû au génie créateur d'images, que reste-t-il de toute cette énumération ? Analysons froidement.

La médecine a *dormi* pendant tout le moyen âge, pendant tout le XVII[e] siècle ! .. C'est faire vraiment trop bon marché de Paracelse, de Fernel, de van Helmont, de Fagon, de Sydenham et de bien d'autres. Si la thérapeutique paraît étrange au XVII[e] siècle, il n'en reste pas moins acquis que ce siècle compte de grands cliniciens, qui ont fait faire d'incontestables progrès à la science médicale. Mais, pour V. Hugo, comme pour le populaire, ignorant et naïf, la médecine se résume dans l'application de nouvelles drogues à l'art de guérir; et toutes les sciences médicales n'existent que par la thérapeutique. C'est une façon de juger un peu trop superficielle. On le pardonne à l'ignorance du peuple; cela devient inexcusable chez un homme qui se pique d'être un penseur. Si V. Hugo avait eu les plus élémentaires

notions d'histoire,il n'aurait pas écrit ces lignes de haute fantaisie.

Qu'est-ce que ce « *diagnostic qui combattait la drogue* ? », sinon un simple amphigouri. « *L'hygiène était formidable* », encore une erreur « formidable » : l'hygiène était *nulle*, on ne le sait que trop. Henri IV couchait dans le même lit que ses deux enfants. Le linge de corps était presque inconnu. Même à la cour de Louis XIV, il y avait absence d'ablutions. Les gentilshommes les plus haut placés étaient logés dans des « cabinets », dont on ne voudrait pas pour un grenier aujourd'hui ! L'hygiène est une science qui commence à peine à préoccuper l'esprit du public.

Nous aurions mauvaise grâce à chicaner V. Hugo sur le nombre inexact de lavements donnés à Louis XIII. Ce n'est pas deux cent douze, mais *deux cent vingt clystères*, que Bouvard (et non Bouvart) fit avaler à son illustre client. V. Hugo aurait pu ajouter : en 6 *mois* (ce qui a bien son importance) — du moins si l'on en croit *Amelot de la Houssaye*. Quant aux *cent quinze* médecins qui ont « traversé » le corps de Louis XIII, il faudrait trouver l'historien qui a rapporté ce nombre. Que les médecins se disent homériques, passe encore, mais que les apothicaires se targuent de descendre *du prophète qui inventa le cataplasme de figues sèches*, c'eût été de la modestie, puisqu'ils peuvent trouver leur ancêtre dans Salomon, qui a écrit plusieurs formules pharmaceutiques, lesquelles précisément furent détruites par Ezéchias, son petit-fils. Et toute cette phraséologie creuse, cette avalanche de métaphores, pour arriver à ce trait d'esprit, véritable mot de la fin : « *Les malades avaient la fièvre et les médecins le délire.* » — Le désir d'être profond n'a pas servi le poète, et nous n'avons vraiment pas à regretter qu'il ne se soit pas davantage occupé de la médecine et des multiples problèmes qui s'y rattachent.

Dr Michaut.

Victor Hugo clinicien

Un cas de délire des persécutions observé et décrit

par Victor HUGO (*a*)

Dans les premiers jours de décembre 1845, j'allai voir Villemain. Je ne l'avais pas vu depuis le 3 juillet ; il y avait précisément cinq mois. Villemain avait été atteint dans les derniers jours de décembre 1844 de cette cruelle maladie qui a marqué la fin de sa carrière politique.

Il faisait froid, le temps était sombre, j'étais triste moi-même, c'était le cas d'aller consoler quelqu'un. Je montai donc chez Villemain. Il demeurait alors dans le logement attribué au secrétaire perpétuel de l'Académie française, au second étage de l'escalier à droite, au fond de la deuxième cour de l'Institut. Je montai

(*a*) Extrait de *Choses vues*.

cet escalier, je sonnai à la porte, qui est à droite, on ne vint pas; je sonnai une seconde fois; la porte s'ouvrit. C'était Villemain lui même. Il était pâle, défait, vêtu d'une longue redingote noire, boutonnée en haut d'un seul bouton, ses cheveux gris en désordre. Il me regarda d'un air grave et me dit sans me sourire : « Tiens, c'est vous, ah ! bonjour. » Puis il ajouta : « Je suis seul, je ne sais où sont mes domestiques, entrez donc. »

Il me conduisit par un long corridor dans une chambre, et de là dans sa chambre à coucher. Tout ce logement est triste et a quelque chose qui sent le grenier de couvent. La chambre à coucher, éclairée de deux fenêtres sur la cour, avait pour tout meuble un lit d'acajou sans rideaux et sans couvre-pied ; sur le lit, une feuille de papier blanc posée négligemment ; quelques fauteuils de crin; une commode entre les deux fenêtres et un bureau chargé de papiers, de livres, de journaux et de lettres ouvertes. Presque toutes ces lettres avaient des têtes imprimées comme : *Chambre des pairs*, *Institut de France*, *Conseil d'État*, *Journal des Savants*, etc. Sur la cheminée, le *Moniteur* du jour, quelques lettres et quelques livres, parmi lesquels l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. de Lacretelle, qui vient de paraître. Près du lit, il y avait un petit lit d'enfant à balustrade d'acajou avec un couvre-pieds vert. Sur le mur, vis-à-vis le lit, trois cadres accrochés, contenant le portrait de Villemain lithographié et les portraits des deux aînées de ses petites filles, peints à l'huile et assez ressemblants. Sur la cheminée, une pendule dérangée et qui marquait une autre heure que l'heure qu'il était réellement; dans la cheminée, un feu presque éteint.

Villemain me fit asseoir et me prit les mains. Il avait quelque chose d'égaré, mais de doux et de grave. Il me demanda des nouvelles de mon côté, me dit qu'il avait voyagé, me parla de quelques amis communs, des uns avec affection, des autres avec défiance. Puis son air devint plus calme, et il causa pendant un quart d'heure de choses littéraires avec une grande élévation d'esprit, clair, simple, élégant, spirituel, quoique toujours triste et sans sourire une seule fois.

Tout à coup, il me dit en me regardant fixement :

— J'ai dans la tête un point douloureux, je souffre, j'ai des préoccupations pénibles. Si vous saviez quelles machinations il y a contre moi !

— Villemain, lui dis-je, calmez-vous.

— Non, reprit-il, cela est vraiment affreux ! — Après un silence, il ajouta, comme se parlant à lui-même : — Ils ont commencé par me séparer de ma femme ; je l'aimais, je l'aime toujours ; elle avait quelque chose dans l'imagination; cela a pu engendrer des fantômes. Mais ce qui est bien plus certain, c'est qu'on a réussi à créer en elle une antipathie contre moi ; et puis, voilà, on m'a séparé d'elle, ensuite on m'a séparé de mes enfants. Ces pauvres petites filles, elles sont charmantes, vous les avez vues, c'est ma passion Eh bien, je n'ose pas aller les voir, et, quand je les vois, je me borne à m'assurer qu'elles se portent bien et qu'elles sont roses, gaies et fraîches, et j'ai peur de leur donner même un baiser sur le front. Grand Dieu ! on se servirait peut-être de mon contact pour leur faire du mal ! Est-ce que je sais les inventions qu'ils

auraient? Ainsi on m'a séparé de ma femme, on m'a séparé de mes enfants, maintenant je suis seul.

Après une pause, il continua : — Non, je ne suis pas seul! je ne suis pas même seul ! j'ai des ennemis, j'en ai partout, ici, dehors, autour de moi, chez moi ! Tenez, mon ami, j'ai fait une faute, je n'aurais pas dû entrer dans les choses politiques. Pour y réussir, pour y être fort et solide, il m'eût fallu de l'appui ; un appui intérieur, le bonheur; un appui extérieur... quelqu'un (il voulait sans doute désigner le roi). Ces deux appuis m'ont manqué tous les deux. Je me suis jeté au milieu des haines, ainsi, follement ; j'étais désarmé et nu ; elles se sont acharnées sur moi; aujourd'hui j'ai fini de toute chose.

Puis, tout à coup me regardant avec une sorte d'angoisse :

— Mon ami, quoi qu'on vous dise, quoi qu'on vous raconte, quoi qu'on vous affirme sur moi, mon ami, promettez-moi que vous n'ajouterez foi à aucune calomnie. C'est qu'ils sont si infâmes ! Pourtant, ma vie est bien sombre, mais elle est bien pure. Si vous saviez ce qu'ils inventent, on ne peut se figurer cela. Oh ! quelles indignités ! Il y a de quoi devenir fou! Si je n'avais pas mes petites filles, je me tuerais. Savez-vous ce qu'ils ont dit? Oh ! je ne veux pas répéter cela !... Ils disent que la nuit des maçons montent par cette fenêtre pour coucher avec moi. — J'éclatai de rire : Et cela vous tourmente ! mais cela est niais et bête ! — Oui. me dit-il, je suis au second étage, mais ils ont tant de malice qu'ils mettent la nuit de grandes échelles contre mon mur pour le faire croire. — Et quand je songe que ces choses-là, ces turpitudes-là, on les dit en bas et on les croit en haut, et personne pour me défendre. Les uns font un visage froid, les autres un visage faux. Victor Hugo, jurez-moi que vous ne croirez à aucune calomnie.

Il s'était levé, j'étais profondément ému, je lui dis toutes les paroles douces et cordiales qui peuvent apaiser.

Il poursuivit :

— Oh ! les abominables haines ! Voici comment ils ont commencé. Quand je sortais, ils s'arrangeaient de façon que tout ce que je voyais eût un aspect sinistre ; je ne rencontrais que des hommes boutonnés jusqu'au menton, des gens habillés de rouge, des toilettes extraordinaires, des femmes vêtues moitié en noir, moitié en violet, qui me regardaient avec des cris de joie, et partout des corbillards de petits enfants, suivis d'autres petits enfants les uns en noir, les autres en blanc. Vous me direz : mais ce ne sont là que des présages et un esprit sérieux ne se trouble pas pour des présages. Mon Dieu, je le sais bien ; ce ne sont pas les présages qui m'effrayaient, c'est la pensée qu'on me haïssait au point de se donner tant de peine pour rassembler tant de spectacles lugubres autour de moi. Si un homme me hait assez pour m'envelopper sans cesse d'une volée de corbeaux, ce qui m'épouvante, ce ne sont pas les corbeaux, c'est sa haine.

Ici encore je l'interrompis : « Vous avez des ennemis, lui dis-je. Vous avez aussi des amis. Songez-y. »

Il retira vivement ses mains des miennes. — Tenez, me dit-il, écoutez bien ce que je vais vous dire, Victor Hugo, et vous jugerez ce que j'ai dans l'âme. Vous verrez si je souffre et si mes ennemis ont réussi à ébranler toute confiance et à éteindre toute lumière en

moi. Je ne sais plus où j'en suis, ni ce qu'on me veut. Tenez, vous! vous êtes un homme noble entre tous, vous êtes de sang vendéen, de sang militaire, je dis plus, de sang guerrier, il n'y a rien en vous que de pur et de loyal, vous n'avez besoin de rien ni de personne, je vous connais depuis vingt ans et je ne vous ai jamais vu faire une action qui ne fût honorable et digne. Eh bien, jugez de ma misère en mon âme et conscience, je ne suis pas sûr que vous ne soyez pas envoyé ici par mes ennemis pour m'espionner.

Il souffrait tant que je ne pouvais que le plaindre. Je lui repris la main. Il me regardait d'un air égaré.

— Villemain, lui dis-je, doutez que le ciel soit bleu, mais ne doutez pas que l'ami qui vous parle ici soit loyal.

— Pardon, reprit-il, pardon, oh! je le sais bien, je disais là des choses folles; vous ne m'avez jamais manqué, vous, quoique vous ayez eu quelquefois à vous plaindre de moi. Mais j'ai tant d'ennemis! Si vous saviez! cette maison en est pleine. Ils sont partout cachés, invisibles, ils m'obsèdent, je sens leurs oreilles qui m'écoutent, je sens leurs regards qui me voient. Quelle anxiété que de vivre ainsi!

En ce moment, par un de ces hasards étranges qui arrivent parfois comme à point nommé, une petite porte, masquée dans la boiserie près de la cheminée, s'ouvrit brusquement. Il se retourna au bruit. — Qu'est-ce? — Il alla à la porte, elle donnait sur un petit corridor. — Il regarda dans le corridor. — Y a-t-il quelqu'un là? demanda-t-il.

Il n'y avait personne.

— C'est le vent, lui dis-je.

Il revint près de moi, mit le doigt sur sa bouche, me regarda fixement et me dit à voix basse avec un accent de terreur inexprimable : « Oh! non! »

Puis il resta quelques instants immobile, silencieux, le doigt sur sa bouche comme quelqu'un qui écoute, et les yeux à demi tournés vers cette porte qu'il laissa ouverte.

Je sentis qu'il était temps d'essayer de lui parler efficacement. Je le fis rasseoir, je lui pris la main.

— Ecoutez, Villemain, lui dis-je, vous avez vos ennemis, des ennemis nombreux, j'en conviens...

Il m'interrompit, son visage s'illumina d'un éclair de triste joie.

— Ah! me dit-il, au moins vous en convenez, vous! tous ces imbéciles me disent que je n'ai pas d'ennemis et que je suis visionnaire.

— Si, repris-je, vous avez vos ennemis, mais qui n'a pas les siens? Guizot a ses ennemis, Thiers a ses ennemis. Moi qui vous parle, est-ce que je ne lutte pas depuis vingt ans? Est-ce que je ne suis pas depuis vingt ans haï, déchiré, vendu, trahi, conspué, sifflé, raillé, insulté, calomnié? Est-ce qu'on n'a pas parodié mes livres et travesti mes actions? Moi aussi, on m'obsède, on m'espionne, on me tend des pièges, on m'y fait même tomber; qui sait si on ne m'a pas suivi aujourd'hui même, pendant que j'allais de chez moi chez vous? Mais qu'est-ce que tout cela me fait? Je dédaigne. C'est une des choses les plus difficiles et les plus nécessaires de la vie que d'apprendre à dédaigner. Le dédain protège et écrase. C'est une cuirasse et une massue. Vous avez des ennemis? Mais c'est l'histoire

de tout homme qui a fait une action grande ou créé une idée neuve. C'est la nuée qui bruit autour de tout ce qui brille. Il faut que la renommée ait des ennemis, comme il faut que la lumière ait des moucherons. Ne vous en inquiétez pas ; dédaignez ! Ayez la sérénité dans votre esprit comme vous avez la limpidité dans votre vie. Ne donnez pas à vos ennemis cette joie de penser qu'ils vous affligent et qu'ils vous troublent. Soyez content, soyez joyeux, soyez dédaigneux, soyez fort.

Il hocha la tête tristement :

— Cela vous est facile à dire à vous, Victor Hugo ! Moi, je suis faible. Oh ! je me connais bien. Je sais mes limites. J'ai un certain talent pour écrire, mais je sais jusqu'où il va ; j'ai une certaine justesse dans l'esprit, mais je sais jusqu'où elle va. Je me fatigue vite. Je n'ai pas d'haleine. Je suis mou, irrésolu, hésitant. Je n'ai pas fait tout ce que j'aurais pu faire. Dans les régions de la pensée, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour créer. Dans la sphère de l'action, je n'ai pas tout ce qu'il faut pour lutter. La force ! mais c'est précisément ce qui me manque. Or, le dédain est une des formes de la force.

Il resta un moment pensif, puis ajouta, cette fois avec un sourire :

— C'est égal, vous m'avez fait du bien, vous m'avez calmé, je me sens mieux. La sérénité est contagieuse. Oh ! si je pouvais en venir à porter mes ennemis comme vous portez les vôtres !

En ce moment, la porte s'ouvrit, deux personnes entrèrent, un M. Fortoul, je crois, et un neveu de Villemain. Je me levai.

— Vous vous en allez déjà ? me dit-il.

Il me conduisit par le corridor jusqu'à l'escalier. Là il me dit :

— Mon ami, je crois en vous.

— Eh bien, lui dis-je, je vous ai dit de dédaigner vos ennemis ; faites-le. Mais vous en avez deux dont il faut vous occuper et dont il faut vous défaire. Ces deux ennemis sont la solitude et la rêverie. La solitude amène la tristesse ; la rêverie produit le trouble. Ne soyez pas seul et ne rêvez pas. Allez, sortez, marchez, mêlez vos idées à l'air ambiant, respirez librement et à pleine poitrine, visitez vos amis, venez me voir.

— Mais me recevrez-vous ? me dit-il.

— Avec joie.

— Quand ?

— Tous les soirs, si vous voulez.

Il hésita, puis il dit :

— Eh bien, je viendrai. J'ai besoin de vous voir souvent. Vous m'avez fait du bien. A bientôt.

Il hésita encore, puis il reprit :

— Mais si je ne viens pas ?

— Alors, lui dis-je, ce sera moi qui viendrai.

Je lui serrai la main et je descendis l'escalier. Comme j'étais en bas, près de sortir dans la cour, j'entendis sa voix qui disait :

— A bientôt, n'est-ce pas ?

Je levai les yeux. Il avait descendu un étage, et il me disait doucement adieu avec un sourire.

Notes et Glanures

Au cours du récit d'une visite à **la Conciergerie, Victor Hugo a** raconté cette divertissante anecdote, d'une saveur toute rabelaisienne :

« L'avant-greffe où je me trouvais est le lieu où se faisait autrefois la *toilette* des condamnés. Le greffe était à gauche. Il y avait dans ce greffe un bonhomme fort poli, enfoui dans des cartons, entouré d'armores, qui se leva à mon entrée, ôta son bonnet, fit allumer une chandelle et me dit ; — Monsieur veut sans doute voir Héloïse et Abeilard ? — Pardon, dis-je, je ne demande pas mieux.

« Le bonhomme prit la chandelle, dérangea un carton vert qui portait cette inscription : *sortie du mois*, et me montra dans un coin obscur, derrière une grande armoire, un pilier avec un chapiteau représentant un moine et une nonne adossés : la nonne tenait dans sa main un énorme phallus. Cela était peint en jaune et s'appelait Héloïse et Abeilard. » (1)

*
* *

Sous la rubrique : *Onychophages illustres*, nous avons cité un certain nombre de personnages de l'histoire (2) qui avaient la manie de se ronger les ongles.

Victor Hugo a conté, dans *Choses vues*, que Lamennais avait. un *tic* singulier, qui se rapproche de la manie des onychophages.

« Lamennais touche à la troisième place du troisième banc de la Montagne, seconde travée à gauche du président, à côté de Jean Reynaud. Il a son chapeau devant lui et, comme il est petit, son chapeau le cache. Il passe son temps à se *rogner les ongles* avec un canif. » Et plus loin, il ajoute :

« Lamennais baisse la tête et semble lire. De temps en temps, il épluche ses ongles et plonge son pouce dans sa tabatière.... »

*
* *

On ne saurait imaginer la violence de l'émotion qui s'emparait de la plupart des gens, quand ils abordaient Victor Hugo pour la première fois. Il fallait avoir le cœur et la tête solide pour y résister.

Ce magnétisme que Victor Hugo exerçait sur ceux qui l'approchaient datait de sa première jeunesse.

Théophile Gautier raconte que, s'étant fortifié le cœur, il se rendit chez le poète, monta l'escalier, s'arrêta devant sa porte, considéra le cordon de sonnette et s'enfuit comme un voleur.

Charles Monselet, arrivé à Paris en 1847, attendit trente ans le courage nécessaire à cette rencontre. Hippolyte Briollet, du *Tintamarre*, un rieur qui n'avait peur de rien, fondit en larmes quand Victor Hugo lui tendit la main. Plus récemment, un dramaturge radical, qui mit *Claude Gueux* à la scène, Gadot Rollo, malgré sa barbe noire et sa violence marseillaise, se trouva mal en entrant dans le salon du Maître. Quelques poètes étaient là, heureusement, et, sœurs de charité, rappelèrent le jeune homme à la vie.

(1) *Choses vues*.
(2) R. Lesclide, *op. cit.*

Victor Hugo et le Merveilleux

Une grande revue d'Amérique, *Le Scribner's Magazine*, a naguère publié, sous la signature de M. Octave UZANNE, une très substantielle étude sur un manuscrit inédit de François-Victor HUGO, consignant jour par jour les propos de table de son père en exil, plus particulièrement de 1852 à 1856.

« Depuis quelque temps, mentionne le *Journal* rédigé par le fils du poète, on prétendait qu'une apparition hantait la grève et particulièrement les abords de Marine-Terrace. Cette apparition, qui présentait une forme lumineuse, était surnommée la *Dame Blanche*. Dans toute l'île, la Dame Blanche passait pour être le génie familier de Marine-Terrace.

« Victor Hugo avait commencé par sourire un peu sur le compte de l'apparition, puis, lorsqu'il eut entendu dire que plusieurs personnes avaient revu le spectre, il pensa à Shakespeare et se souvint d'Hamlet et de l'ombre de Banco ».

Jersey est d'ailleurs une île remplie de légendes. Il n'est pas un rocher, pas une vieille ruine qui n'aient passé pour avoir été hantés par des apparitions. Quelques-uns prétendent même que le diable y est apparu. Marine-Terrace elle-même avait sa légende, son spectre. Pour conjurer ou pour attendrir l'ombre qui errait chaque nuit dans la Terrace, on avait jugé à propos de dessiner une grande croix noire sur le mur qui séparait la Terrace de la mer.

« Les esprits crédules croient aveuglément tous les mystères, — vaticinait Hugo, — les esprits forts les nient tous; les grands esprits sont sérieux devant le mystère (1), devant la nuit, devant l'inconnu. Ils ne disent pas absolument oui, mais ils ne disent pas absolument non. Les grands esprits n'affirment pas ainsi que les crédules, mais ils ne nient pas, comme font les esprits forts. »

*
* *

Ce qui est certain, écrit M. Uzanne, c'est que l'affolement s'était emparé de toute la famille Hugo (2). Chaque matin, on parlait des mystères de la nuit précédente, et le poète, hanté, ne dormait plus, racontait ses visions, inclinant chaque jour davantage vers le spiritisme, jusqu'à ce qu'il en vînt à entrer en communication avec les tables (3) et les esprits frappeurs. Plus de cinquante pages du manuscrit inédit rapportent de prodigieux dialogues entre Hugo et les êtres qu'il évoquait.

(1) Certaines coïncidences le frappaient, au point qu'il les consignait avec soin sur ses tablettes ; ainsi note-t-il dans *Choses vues* (I, p. 175-176) :

« M[lle] Mars était la seule personne qui figurât dans les statues du porche du Théâtre Historique. M[me] d'A..., en entendant dire cela, a dit : — Ceci range M[lle] Mars parmi les morts; elle n'a pas longtemps à vivre.

« M[lle] Mars est morte le 20 mars, un mois jour pour jour après l'ouverture du Théâtre Historique. »

(2) Vacquerie pourtant luttait contre ces folles croyances, et le manuscrit précité nous a conservé une conversation, très vivement soutenue, entre l'auteur de *Ruy Blas* et l'auteur de *Tragaldabas*, et qui est malheureusement trop longue pour être rapportée ici.

(3) Dans sa lettre du 4 janvier 1855 à M[me] Emile de Girardin, on aura remarqué cette phrase : « Les tables nous disent, en effet, des choses surprenantes. »

Avant d'écrire le *Dernier jour d'un condamné*, Hugo questionne, par l'entremise des tables, une vingtaine de guillotinés célèbres — qui lui répondent fort étrangement — et il fait terminer toute une pièce de vers par l'ombre d'André Chénier.

Une autre fois, dans une réunion de proscrits, une table, *sollicitée par Marat*, s'inclina profondément à l'entrée du poète dans la salle, et l'*Ami du peuple*, consulté, déclara que Hugo avait été antérieurement un homme de la Révolution de 1793, et qu'il avait fait tomber la tête de Louis XVI !

* * *

Comme le *Journal de l'exil* et comme la correspondance du poète, les *Manuscrits* de V. Hugo portent la trace de sa croyance aux tables tournantes. Sur celui de la *Légende des siècles*, en marge des derniers vers du *Lion d'Androclès*, se lit la note suivante, écrite à l'encre rouge :

« Continuation d'un phénomène étrange, auquel j'ai assisté plusieurs fois : c'est le phénomène du *trépied* antique. Une *table à trois pieds dicte des vers par des frappements*, et des strophes sortent de l'ombre.

« Il va sans dire que je n'ai jamais mêlé à mes vers un seul de ces vers venus du mystère ; je les ai toujours religieusement laissés à l'Inconnu qui en est l'unique auteur ; je n'en ai pas même admis le reflet ; j'en ai écarté jusqu'à l'influence. Le travail du cerveau humain doit rester à part et ne rien emprunter aux phénomènes. Les manifestations extérieures de l'Invisible sont un fait et les créations intérieures de la pensée en sont un autre. La muraille qui sépare les deux faits doit être maintenue dans l'intérêt de l'observation et de la science. On ne doit lui faire aucune brèche. A côté de la science qui le défend, on sent aussi la religion, la grande, la vraie, l'obscure et l'incertaine, qui l'interdit. C'est donc, je le répète, autant par conscience littéraire que par respect pour le phénomène même, que je m'en suis isolé, ayant pour loi de n'admettre aucun mélange dans mon inspiration et voulant maintenir mon œuvre, telle qu'elle vit, absolument mienne et personnelle. » (V. H , 28 février 1854.)

* * *

Quelque dégagé qu'il veuille paraître de ces superstitions, Victor Hugo a été un fervent adepte du spiritisme.

Il se souvenait encore de ces pratiques de tables tournantes, longtemps après que les faits que nous venons de signaler s'étaient passés.

« A l'époque où nous vivions dans l'exil, contait-il un jour à ses familiers (1), on s'occupait fort de tables tournantes et de guéridons parlants.

« Je n'avais ni le temps ni le désir d'étudier sérieusement ces phénomènes dont on me parlait de diverses façons. Mais on s'en occupait fort autour de moi, et nous avions des amis qui entraient en conversation réglée avec nos meubles, qui ne manquaient pas d'intelligence.

« Un soir, Mme Victor Hugo pria notre fils Charles, qui passait pour avoir beaucoup de fluide, d'interroger avec elle une petite table d'acajou. Charles s'en défendit sous divers prétextes, s'excusa,

(1) Cf. *Les Propos de table de V. Hugo*, par Lesclide, p. 332 et suiv.

et ma femme appela sa femme de chambre, une fille du pays. C'était une petite paysanne de douze ans environ, orpheline abandonnée, que nous avions recueillie, et qui était d'un naturel silencieux et farouche. Mme Victor Hugo la fit venir auprès du guéridon, pendant que je continuais à travailler à quelque distance.

« La table était en humeur de causer ; ma femme, encouragée par sa bonne volonté, me pria de lui poser une question.

— « Demandez-lui d'abord si elle me répondra, dis-je.

— « Oui, fit la table résolument.

— « Eh bien, voici ma question : quelle est la fonction de l'homme sur la terre ? »

Plusieurs amis étaient entrés.

— « Pour une question, c'est une jolie question, dit l'un d'eux.

— « Qu'en pense la table ? dit Charles ; la question lui convient-elle ?

— « Oui, dit le meuble.

« Et, se prenant à frémir, il frappa cinq coups, ce qui, par le numérotage convenu des lettres, représentait l'E. Puis quatre coups donnèrent un D, et cinq un nouvel E.

« Jusque-là, cela ne voulait pas dire grand'chose, E D E. On poursuivit ; le guéridon indiqua successivement les lettres I, O, R, A. Cela faisait EDEIORA, mot qui nous parut d'abord incompréhensible.

— « Est-ce la réponse à la question ? demande-t-on à la table.

— « Oui.

— « Mais ce n'est pas un mot français.

— « Non.

— « Est-ce un mot latin ?

— « Non.

— « Plusieurs mots latins ?

— « Oui.

« En effet, le mot se décomposait ainsi :

EDE I ORA

« C'est-à-dire :

Mange, Marche, Prie.

« On peut lire aujourd'hui ces mots gravés sur une des portes de Hauteville-House. »

Le récit précédent produisait toujours un grand effet sur les auditeurs. On ne pouvait mettre en doute la véracité et la sincérité de Victor Hugo, qui n'aimait pas qu'on approfondît ce sujet.

*
* *

La seule superstition avouée par Victor Hugo était celle qui ne lui permettait pas de réunir treize personnes à sa table, lui compris. Il ne discutait pas la question ; il racontait une foule de cas et de circonstances, dans lesquels le nombre treize lui avait été fatal, ainsi qu'à ses fils.

Ainsi le 5 janvier 1871, pendant le Siège, V. Hugo consignait sur ses carnets :

« J'étais aux Feuillantines, un obus est tombé près de moi.

« Outre mes convives ordinaires du jeudi, j'ai eu à dîner Louis Blanc, Rochefort, Paul de Saint-Victor. Mme Jules Simon m'a envoyé du fromage de gruyère : luxe énorme. *Nous étions treize à table.* »

Quelques jours plus tard, le 12 janvier, il écrivait :

« 12 *janvier*. — Le pavillon de Rohan me demande, à partir d'aujourd'hui, 8 francs par tête pour le dîner, ce qui, avec le vin, le café, le feu, etc., porte le dîner à 13 *francs* par personne.

« Nous avons mangé ce matin un bifteck d'éléphant.

« Ont dîné avec nous : Schœlcher, Rochefort, Blum et tous nos convives ordinaires du jeudi. *Nous étions encore treize.* Après le dîner, Louis Blanc, Pelletan. »

Victor Hugo, observe M. Gaston Méry (1), qui a commenté le passage, semble déjà s'inquiéter. Est-ce parce que, la veille, il a reçu en cadeau un éclat d'obus marqué d'un H? Est-ce parce qu'il a l'esprit hanté par l'image d'un corbillard, orné d'un H entouré d'étoiles, qu'il a aperçu en sortant de chez lui, et qui lui a fait faire cette réflexion : « Un Romain rentrerait ? »

Quelques jours passent encore. Les événements se précipitent. Victor Hugo est élu membre de l'Assemblée nationale. Le 13 février, il part pour Bordeaux. A cette date il écrit :

« Partis le 13, à midi 10 minutes. Arrivés à Etampes à 3 h. 1/4. Station de deux heures et luncheon. Voyage rude, lent, pénible...

« Nous arrivons à Bordeaux à 1 h. 1/2 après-midi, le 14 février. Nous nous mettons en quête d'un logement. Nous montons en voiture et nous allons d'hôtel en hôtel. Pas une place. Je vais à l'Hôtel de Ville et je demande des renseignements. On m'indique un appartement meublé à louer chez M. A..., *porte* 13, rue Saint-Maur, près le Jardin Public. Nous y allons. Charles loue l'appartement pour 600 francs par mois et paie un demi-mois d'avance. Nous nous remettons en quête d'un logis pour nous et nous ne trouvons rien. A 7 heures, nous revenons à la gare chercher nos malles, ne sachant où passer la nuit. Nous retournons rue Saint-Maur, où est Charles. Pourparlers avec le propriétaire et son frère, qui a deux chambres, 37, rue de la Course, tout près. Nous finissons par nous arranger.

« Alice a fait cette remarque : Le 13 nous poursuit. Tout le mois de janvier, nous avons été treize à table le jeudi. Nous avons quitté Paris le 13 février. Nous étions treize dans le wagon-salon en comptant Louis Blanc, M. Béchet et les deux enfants. Nous logeons 13, rue Saint-Maur. »

Un mois s'écoule. Le 13 *mars*, Victor Hugo écrit :

« 13 *mars*. — Cette nuit, je ne dormais pas, je songeais aux nombres, ce qui était la rêverie de Pythagore. Je pensais à tous ces 13 bizarrement accumulés et mêlés à ce que nous faisions depuis le 1er janvier, et je me disais encore que je quitterais cette maison où je suis *le* 13 *mars*. En ce moment s'est produit tout près de moi le même frappement nocturne (trois coups comme des coups de marteau sur une planche), que j'ai déjà entendu deux fois dans cette chambre... A six heures et demie, je suis allé au restaurant Lanta. MM. Bouvier, Mourot et Casse arrivent. Puis Alice. Charles se fait attendre.

« Sept heures du soir... Charles est mort. Le garçon qui me sert au restaurant Lanta est entré et m'a dit qu'on me demandait. Je suis sorti. J'ai trouvé dans l'antichambre M. Porte, qui loue à Charles l'appartement de la rue Saint-Maur, 13. »

(1) *Echo du Merveilleux*, 1er novembre 1899.

Le lendemain, Victor Hugo note encore sur son carnet :

« 14 *mars*. — Je relis ce que j'écrivais, le *matin du* 13, au sujet de ce frappement entendu dans la nuit... »

Dans les derniers temps de sa vie, le poète était encore obsédé par la hantise du chiffre 13. Quand, à l'improviste, par un cas fortuit, le chiffre malencontreux était atteint, on faisait dîner les enfants à une petite table, ce qui ne les amusait pas toujours.

Un jour du mois de janvier 1879, conte le secrétaire du poète, M. R. Lesclide, on était douze à table, quand se présente un monsieur, arrivé de Russie tout exprès pour serrer la main de Victor Hugo. M. Lesclide prend son chapeau et cède sa place au nouveau venu. Cela n'empêcha point le malheur d'arriver. La petite Jeanne, en s'approchant trop près du feu, fut atteinte par les flammes qui brûlèrent sa robe. On crut bon de cacher l'accident au grand-père, pour lui éviter une trop forte émotion. Ce fut sans doute un tort, car il aurait peut-être perdu sa foi à la vertu des chiffres fatidiques.

*
* *

On ne s'étonnera pas qu'épris de merveilleux Victor Hugo ait noté certaines coïncidences dans les événements, qui, à première vue, peuvent, en effet, sembler étranges.

« Quand on médite, écrit-il (1), l'histoire des cent cinquante dernières années, une remarque vient à l'esprit : Louis XIV a régné, son fils n'a pas régné ; Louis XV a régné, son fils n'a pas régné ; Louis XVI a régné, son fils n'a pas régné ; Napoléon a régné, son fils n'a pas régné ; Charles X a régné, son fils n'a pas régné ; Louis-Philippe règne, son fils ne régnera pas. Fait extraordinaire : six fois de suite, la prévoyance humaine désigne dans tout un peuple une tête qui devra régner, et c'est précisément celle-là qui ne régnera pas. Six fois de suite la prévoyance humaine est en défaut. Le fait persiste avec une redoutable et mystérieuse obstination.

*
* *

« Le 13 juillet, quand le prince sortit des Tuileries pour la dernière fois, il rencontra d'abord le monument humain qui éveille le plus puissamment l'idée de la durée, l'obélisque de Rhamsès, mais il put songer qu'à cette même place avait été dressé l'échafaud de Louis XVI. Il rencontra ensuite le monument qui éveille le plus splendidement l'idée de la gloire, l'Arc de triomphe de l'Etoile, mais il put se souvenir que, sous cette même voûte, avait passé le cercueil de Napoléon. Cinq cents pas plus loin, il rencontra un chemin qui doit son nom sinistre à l'insurrection du 6 octobre, fomentée par Philippe-Egalité contre Louis XVI. Ce chemin s'appelle la route de la *Révolte*. Au moment où ils y entrèrent, les chevaux qui conduisaient le petit-fils d'Egalité s'emportèrent, *se révoltèrent*, pour ainsi dire, et aux deux tiers de cette route fatale le prince tomba. »

Quelle chose étrange que le Mystère !.....

(1) Dans *Choses vues*.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Ouvrages du Docteur CABANÈS

Marat inconnu : *l'homme privé, le médecin, le savant.* Paris, Léon Genonceaux, 1891. (*Complètement épuisé.*)

Balzac ignoré. Paris, Charles, 1899. Prix : **4** fr. (Il ne reste que très peu d'exemplaires.)

Le Cabinet secret de l'Histoire, 4 séries. Paris, Maloine, 1895-1900. Les deux premières séries sont complètement épuisées; il ne reste que quelques exemplaires des deux dernières, au prix de **6** fr. **50** les 2 volumes ; la 3e série seule, **2** fr. **50.**

Les Curiosités de la médecine. Paris, Maloine, 1900. Prix : **3** fr. **50** (*Tiré à petit nombre*).

Napoléon jugé par un Anglais. Paris, Librairie historique et militaire, 51, rue Blanche. Prix : **7** fr. **50.** (Adresser les demandes à l'éditeur ou à n'importe quel libraire.)

Les Morts mystérieuses de l'histoire, 1re série. Paris, Maloine, 1901. Prix : **5** fr.

La Chronique médicale. Année 1894-1895, au prix de **15 fr.**; 1896, 1897, 1898, au prix de **12 fr.**; 1900 et 1901, au prix de **10 fr.**

Tous ces prix sont *nets*, le port à la charge de l'Administration de la *Chronique.*

Envoi des volumes contre mandat-poste ou mandat-carte international.

BROCHURES ET OPUSCULES DU Dr CABANÈS

Tirés à très petit nombre et non mis dans le commerce

Archéologie de la Grippe (*Epuisé*).

La Lèpre au Moyen Age (*Epuisé*).

Les Premiers Ages de l'Anesthésie.

La Flagellation dans l'Histoire et dans la Littérature (*Epuisé*).

La Peste dans l'imagination populaire.

OUVRAGES EN PRÉPARATION

Les Intimités de l'Histoire (Suite du *Cabinet secret*).

Les Morts mystérieuses de l'Histoire (2e série).

Les Poisons dans l'Histoire (En collaboration avec le Docteur Nass).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

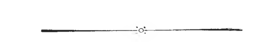
9e ANNÉE. — No 6 15 MARS 1902

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE





PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902)

9e ANNÉE N° 6 15 MARS 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS AUX LECTEURS

Est-ce un signe des temps, est-ce un heureux symptôme? Toujours est-il que les artistes les plus qualifiés ne trouvent plus indigne de leur talent de prêter leur précieuse collaboration aux industriels dont l'ingéniosité, toujours en éveil, est sans cesse à la poursuite d'une amélioration ou d'un progrès. De cette collaboration résultent parfois de purs chefs-d'œuvre : telles ces ravissantes Fables de La Fontaine, dues au pinceau du grand peintre L. CHALON, et au talent des maîtres imprimeurs GOUPIL ET Cie, que la maison CHASSAING a eu la très heureuse idée d'éditer, et que, par une délicate attention, elle a entendu réserver au corps médical. Nos abonnés et lecteurs trouveront encartée dans leur n° la première de la série, qui se composera d'une suite de quinze gravures, toutes d'une facture différente, et ornée chacune d'un encadrement variant avec le sujet.

Nous espérons que cette tentative artistique obtiendra auprès du public d'élite à qui elle est soumise tout le succès qu'en espèrent ceux qui en ont pris l'initiative.

La Médecine et la Littérature

La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen (*a*)

La médecine, ou pour mieux dire la psycho-pathologie a pénétré, par droit de conquête, non pas seulement dans le roman dit d'observation, mais encore sur les scènes de nos théâtres. Les pièces à thèses, dont les doctrines scientifiques en cours sont la base, ne se comptent plus à l'heure actuelle.

Il devenait nécessaire, pour s'y reconnaître, de *sérier* les questions; c'est ce qu'a parfaitement compris notre confrère le Dr Robert GEYER, qui a jugé sage et prudent de limiter ses investigations à l'étude médico-psychologique du théâtre d'Ibsen.

Ce n'est pas que le dramaturge scandinave soit le seul (1) à s'être

(*a*) *Etude médico-psychologique sur le théâtre d'Ibsen*, par le Dr Robert GEYER. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine, 1902.

(1) L'*Œuvre* a jadis joué le *Père*, de STRINDBERG, dont le principal personnage était « le médecin », type d'honnête homme, animé des meilleures intentions du monde, mais qui arrive néanmoins à se faire berner par une femme. L'éternel féminin !...

occupé de ces problèmes dont la science fait la base. A nous en tenir aux pays du Nord, ne constatons-nous pas, chez BJORNSTERNE-BJORNSON, par exemple, cette même préoccupation scientifique? N'est-ce pas avec les cliniques de CHARCOT que cet auteur scandinave a édifié son admirable drame, *Au-dessus des Forces humaines?*

En Russie, DOSTOIEVSKY n'a-t-il pas documenté ses ouvrages aux sources où vont puiser d'ordinaire les aliénistes ?

Ne devons-nous pas à TOLSTOÏ la reproduction exacte d'un dégénéré homicide, dans *la Sonate à Kreutzer*, et des observations, « criantes de vie », d'alcooliques délirants, dans *la Puissance des Ténèbres ?*

Et non moins puissant que Tolstoï, GORKI ne nous a-t-il pas fortement impressionnés avec ses vagabonds alcooliques et dégénérés ?

C'est encore HAUPTMANN, en Allemagne, qui sollicite notre attention, dans *le Voiturier Henschell,* où sont décrites magistralement les hallucinations de la vue dans l'alcoolisme.

C'est enfin, en Italie, D'ANNUNZIO, qui a emprunté à la psychiatrie plusieurs de ses personnages, que nous retrouvons dans *les Vierges aux Rochers, le Triomphe de la Mort, l'Intrus.*

On juge, par cette rapide énumération, combien M. le Dr GEYER a raison d'écrire que la psychiatrie ou les sciences qui s'y rattachent occupent une large place dans les œuvres des écrivains européens. Quant à la France, les nombreuses citations bibliographiques qui ont été fournies par maints de nos correspondants à diverses reprises, témoigneraient, s'il en était besoin, de l'immense production de nos dramaturges nationaux.

*
* *

Ce qui fait l'intérêt particulier, au point de vue psychiatrique, du théâtre d'IBSEN, que M. Geyer étudie plus particulièrement, c'est qu'on y retrouve de véritables observations cliniques, prises avec un soin, un souci de l'exactitude qu'envieraient bien des professionnels. Si vous voulez bien suivre pas à pas M. Geyer dans sa démonstration, vous ne tarderez pas à être convaincus comme lui, et comme nous l'avons été nous-mêmes, de quelle pénétration d'analyse, de quelle acuité d'observation a fait preuve le maître norvégien.

Passons tour à tour en revue les drames principaux d'Ibsen, et donnons de chacun une brève analyse.

Commençons par le drame intitulé *Brand.*

Brand, c'est l'apôtre emmuré dans l'intransigeance de son idée fixe, incapable de sortir du cercle circonscrit par l'obsession qui le fait tomber dans l'automatisme psychologique. C'est une sorte d'automate, fasciné par un but souvent très noble, qui marchera droit devant lui, sans entendre les cris de douleur qu'il provoque.

Quittant sa famille, son milieu habituel, il ira jusqu'au martyre, jusqu'à la mort, la figure illuminée par l'intensité de son bonheur intime. Et les foules ignorantes admireront, dans leurs conceptions simplistes, cet aliéné, souvent hystérique, toujours dégénéré, qui conserve sa sérénité au milieu des pires supplices, parce qu'il a des troubles profonds de la sensibilité.

IBSEN écrivit *Brand* en 1866 ; il était en Italie. Or l'Italie est très fertile en aliénés du genre de Brand : prophètes errant dans la campagne, rénovateurs de religion, entraînant parfois des foules nombreuses à leur suite.

Ce type n'est pas unique (1) d'ailleurs dans le théâtre ibsénien, et *Grégoire Werlé*, du « Canard sauvage », se rapproche énormément de Brand; il est beaucoup moins exalté toutefois. Il n'est pas le prophète qui saura soulever des foules; il n'en est pas moins dangereux.

On pourrait aussi rapprocher de la figure de Brand celle d'*Elie Sang*, que nous rencontrons dans « Au-dessus des forces humaines », de Bjornson.

Entre autres critiques formulées contre « Le Canard sauvage », on a reproché à Ibsen d'avoir mis à la scène une famille de fous ; comme si les aliénés n'étaient pas au moins aussi intéressants que les gens se targuant d'intégrité cérébrale.

* * *

Le personnage principal de « Maison de Poupée » est *Nora*, la femme d'un avocat. Si la classification des troubles intellectuels dans l'hystérie, donnée par Legrand du Saulle, subsistait encore, on pourrait dire que Nora rentre dans sa deuxième catégorie, caractérisée par une équilibration vicieuse et une perturbation profonde du caractère.

Au résumé, le caractère de Nora correspond bien à ce que Schüle dit des hystériques : « Chez certains sujets qui avaient une disposition névropathique héréditaire, on note un sentiment exagéré de la personnalité, qui les rend plus sensibles aux froissements de la vie, en même temps qu'il leur donne une opinion excessive de leur valeur. »

* * *

Les tares ancestrales qui reparaissent presque fatalement chez les descendants, Ibsen les appelle « Les Revenants ».

Le fils d'un alcoolique débauché est lui-même un alcoolique et un génital, et sa fille une amorale. Et le père, qui n'a été qu'un intoxiqué sans atteindre la folie confirmée, donne naissance à un intoxiqué, qui devient rapidement aliéné.

Hedda Gabler est un type classique de dégénérée, avec idiotie morale (2).

Prédisposé à la neurasthénie par un surmenage excessif, *Solness*, le constructeur (3), est devenu réellement malade à la suite d'un traumatisme psychique profond, la mort de ses enfants, victimes indirectement d'un incendie dont il s'accuse à tort.

Nous avons peu de renseignements sur son hérédité. Nous ne savons que ce qu'il apprend à Hilde : « J'étais d'une famille pieuse de la campagne, et rien ne me paraissait plus grand que de construire des églises. »

---

(1) M. Geyer a négligé, volontairement sans doute, de parler de l'*Ennemi du peuple*, que la troupe du théâtre l'*Œuvre* joua naguère avec un si grand succès. L'*Ennemi du peuple*, c'est pourtant un médecin, le Dr Stockmann. (Cf. l'excellent article de M. Emile Michelet, dans le *Correspondant médical*, du 15 janvier 1895.)

(2) Dans son *Traité de la folie lucide*, Trélat a donné une observation de folle-morale, rappelant, par de nombreuses analogies, celle d'Hedda Gabler. M. Jules Lemaître la compare très justement à Mme Bovary.

(3) « Lugné Poe reprend, avec une courageuse insistance et un beau désintéressement, la série des chefs-d'œuvre étrangers que nous lui devons d'avoir vus en France. Celui-ci (*Solness le constructeur*) est un des plus nobles, des plus purs et des plus grands qu'on connaisse. Peu de scènes, dans le théâtre de tous les temps, se peuvent comparer à celle d'un si sublime pathétique qui termine le troisième acte. » (Le *Cri de Paris*.)

Dès son entrée en scène, Solness nous apparaît inquiet, préoccupé. Il se montre susceptible, irritable, en pleine instabilité mentale.

Comme dans « le Canard sauvage », Ibsen analyse ici un cas de psychopathie infantile. Le petit Eyolf a beaucoup d'analogie avec la petite Hedwige. Tous deux ont des antécédents héréditaires qui les classent parmi les dégénérés. Leur système nerveux malade en fait des êtres à part, d'une impressionnabilité excessive et d'une intelligence au-dessus de la moyenne, du moins provisoirement. Ce sont de ces enfants pseudo-prodiges qui, à la puberté, ou au moindre choc, psychique ou physique, versent dans la démence précoce. On est très étonné de retrouver plus tard « des débiles », alors que, dans leur jeune âge, ils ont émerveillé les mères de famille.

Tous les personnages d'Ibsen nous rappellent des gens que nous rencontrons à chaque pas dans la vie. Ce sont de ces originaux qu'on n'enferme pas. Leurs allures singulières, leurs actes étranges provoquent la curiosité; on les suit avec étonnement, on se rit d'eux, on méconnaît le plus souvent leur véritable caractère.

Ibsen ne pouvait pas s'adresser aux incohérents qui peuplent les asiles. Il lui fallait ceux que Trélat a appelés les « fous lucides ». Parmi ces fous lucides, il nous a donné quatre femmes hystériques et cinq ou six alcooliques, ce qui est relativement beaucoup, par rapport au petit nombre de personnages dont il se sert.

Nous croyons utile de rappeler maintenant, dans un tableau général, les quelques diagnostics formulés précédemment :

Dégénérescence mentale avec obsessions : Brand, Grégoire Werlé, Rebecca West, Hedwige, Eyolf.

Dégénérescence mentale avec hystérie : Nora, Hilde, Ellida Wangel, Rita.

Dégénérescence mentale avec débilité intellectuelle : Agnès, Maria Rubek, Mme Solness, Hialmar, Ekdal, Tesman.

Excitation maniaque : Gerd, Eynar.

Mélancolie (douteurs) *:* Rosmer, Rubek.

Mélancolie (syndrome de Cotard) : Irène.

Neurasthénie symptomatique : Solness, Oswald.

Alcooliques : Oswald, Lœoborg, Peer Gynt, Ulric Brendel, Relling, Molvig.

Démence sénile : le vieil Ekdal.

Délire chronique (3e période) : John-Gabriel Borckmann.

* * *

Ibsen a ressuscité le *Fatum* des tragédies antiques : *Fatum* moderne d'autant plus épouvantable que nous le connaissons mieux et que nous savons les difficultés d'y échapper. Le grand dramaturge scandinave a su tirer parti d'une façon remarquablement dramatique de cette ressource fournie à la tragédie par la science.

Dans toutes ses pièces, Ibsen prend soin de nous renseigner sur l'hérédité de ses personnages.

Les causes déterminantes des psychoses, Ibsen ne les a pas plus négligées que l'hérédité. C'est ainsi que la folie morale d'*Hedda Gabler* s'accentue et devient agissante sous l'influence de la grossesse. C'est encore la grossesse qui détermine l'apparition d'hallucinations de la vue chez *Ellida Wengel.*

La puberté augmente le déséquilibre mental de la petite Hedwige ; elle provoque des hallucinations chez la petite Hilde, qui reste profondément émue de l'ascension de Solness au clocher qu'il vient de construire.

Le surmenage intellectuel, en général, joue également son rôle : c'est lui qui précipite la marche de la neurasthénie de *Solness* et qui fait définitivement chavirer la raison d'*Oswald*, épuisé d'avoir combattu un incendie pendant toute une nuit.

Enfin, dans son étiologie, Ibsen n'a pas oublié l'intoxication alcoolique. Sans que cela paraisse au premier abord, nous retrouvons dans son théâtre l'alcoolisme sous les différentes formes qu'il revêt, suivant le terrain de son évolution. Chez *Oswald* par exemple, l'alcoolisme emprunte à la paralysie générale au début une partie de sa symptomatologie. Le fait a été signalé il y a déjà longtemps par notre maître, M. le Dr Motet.

Et ce n'est pas seulement pour l'alcoolisme qu'Ibsen met dans sa symptomatologie des nuances, des distinctions dignes d'un psychiatre consommé. La mélancolie revêt différents aspects suivant le personnage.

De même, les idées obsédantes varient suivant la tournure d'esprit des dégénérés qui les ont : mystique chez Brand, l'obsession prend une couleur philosophique dans le cerveau de Grégoire *Werlé*.

Enfin, les hallucinations empruntent leur caractère aux idées délirantes de celui qu'elles frappent.

*
* *

Pour terminer, M. Robert Geyer nous donne son sentiment sur le rôle social que peut jouer le théâtre ainsi compris. Celui-ci instruit le public sur ce qu'il faut entendre par le terme « aliéné », car les préjugés les plus grossiers persistent sur l'aliénation mentale, même dans les milieux cultivés.

Outre sa fonction de parfaire l'instruction spéciale du public, un théâtre comme celui d'Ibsen pourrait remplir une fonction éminemment prophylactique. Il montre, par exemple, le résultat des unions contractées avec les familles d'aliénés, non seulement au point de vue des enfants à venir, mais même de la sécurité immédiate du ménage.

Mais là surtout où le rôle de l'œuvre ibsénienne peut être considérable, c'est lorsqu'il indique les dangers des intoxications et plus particulièrement de l'alcool. Ibsen nous a donné dans « les Revenants » un terrible exemple d'alcoolisme héréditaire, évoluant vers la paralysie générale. Et cela est bien fait pour donner à réfléchir au public sur l'influence néfaste des boissons alcooliques.

« A Sparte, a dit excellemment le Dr Motet, on enivrait les ilotes pour inspirer aux citoyens le dégoût de l'ivresse ; en Europe, un des revenus les plus clairs du gouvernement est le droit perçu sur les boissons alcooliques. Lycurgue voulait prévenir l'abâtardissemen des Lacédémoniens ; dans les Etats modernes, une intoxication lente, progressive, mine sourdement la race, et les nations civilisées payent chaque année à l alcool une dîme fatale. »

Et malheureusement il en sera ainsi, tant que le budget du fonctionnarisme réclamera, tel le Minotaure antique, le tribut qu'en esclaves soumis, humblement nous lui fournissons.

ACTUALITÉS RÉTROSPECTIVES

Comment est mort Baudelaire.

Charles Baudelaire est mort le samedi 31 août 1867.

Il était tombé malade dans un voyage entrepris en Belgique, où il s'était occupé d'un ouvrage inédit : *la Belgique déshabillée*. La maladie seule fit tomber la plume du poète. Il fut ramené à Paris, le 1er ou le 2 juillet, par sa mère et Arthur Stevens. Le 4 juillet, il entrait dans une maison de santé, située rue du Dôme, près de l'avenue d'Eylau. C'est là qu'il mourut. Il fut soigné par le docteur Duval, très connu et mort il y a peu d'années. En Belgique, le dernier médecin qu'il vit fut le Dr Léon Marx. J'ignore si ce confrère est encore vivant; cette note, si elle lui tombe sous les yeux, pourra lui rappeler son illustre malade et l'engager à nous envoyer ses souvenirs.

Les dernières personnes qui virent le poète malade furent son ami intime et son biographe, Charles Asselineau, Rops, le célèbre illustrateur, Poulet-Malassis, son éditeur, Maxime Du Camp, qui a rapporté les impressions de sa visite à Baudelaire dans ses *Souvenirs*, Champfleury et surtout Nadar et M. Troubat, le secrétaire dévoué de Sainte-Beuve et le collaborateur de la *Chronique médicale*. Qu'il nous soit permis de faire un pressant appel à ces deux derniers témoins oculaires de la dernière maladie du poète des *Fleurs du Mal*, et en particulier à M. Nadar, qui possède de son ami une caricature que j'ai admirée dans son atelier, à Marseille.

Baudelaire est mort *aphasique*, avec une *hémiplégie droite*. L'intelligence semblait à *peu près* intacte et le mal resta stationnaire pendant plusieurs mois.

Le 21 janvier 1867, M. Troubat écrivait à Poulet-Malassis : « J'ai vu Baudelaire une fois, une seule. Champfleury va le voir de temps en temps. *On l'a fait dîner chez Nadar*. C'était imprudent. et lui-même, je crois, en a ressenti et manifesté de la fatigue. Il en est resté à ces trois mots : *Non, cré non, non*, et la mémoire n'a pas faibli en lui. Il m'a montré tout ce qu'il aimait, lorsque j'ai été le voir : les poésies de Sainte-Beuve ; les œuvres d'Edgar Poë en anglais ; un petit livre sur Goya ; et, dans le jardin de la maison de santé Duval, une plante grasse exotique, dont il m'a fait admirer les découpures. Voilà l'ombre du Baudelaire d'autrefois, mais elle est *toujours ressemblante* Il a manifesté la plus grande colère à un nom de peintre que je lui ai nommé (toujours comme autrefois) ; mais quand je lui ai parlé de Richard Wagner et de Musset, il a souri d'allégresse. »

Il n'y a donc aucune comparaison possible à tenter entre la dernière maladie de Charles Baudelaire et celle de Jules de Goncourt. Baudelaire, en effet, avait un vocabulaire assez restreint en ses derniers moments et, si j'ose ainsi m'exprimer, il *ne pouvait exprimer sa pensée endormie, le plus souvent que par* un jurement, toujours le même : *cré non!* Rien de surprenant à cela, surtout pour un médecin, puisqu'il était *aphasique*, syndrome survenu à la suite de son

MÉDICATION ALCALINE

COMPRIMÉS DE VICHY

(Comprimés Vichy-Etat)

GAZEUX

aux Sels naturels de Vichy-État



Chaque « Comprimé de Vichy » contient
0 gr. 33 de sels naturels de Vichy

attaque d'hémiplégie dont, bien des années après, sa mère mourut pareillement. Son frère était mort de la même façon Inutile d'insister sur l'inexactitude du terme « *pensée endormie* » : le récit de M. Troubat, confirmé par celui d'Asselineau, démontre assez combien cette pensée était *éveillée*, puisque le poète se préoccupait encore à la pensée de ces deux admirations : Wagner, Musset.

Bien que Maxime du Camp prononce le mot « paralysie générale », il est de toute évidence que Baudelaire a succombé à un ramollissement cérébral. Il paraît inutile maintenant de revenir sur les détails biographiques, bien connus depuis les études de Charles ASSELINEAU (qui a, paraît-il, un parent, le Dr Rattel, exerçant à Paris), d'A. de la Fizelière et Decaux, de Charles Cousin et de M. Sp. de Lovenjoul, de Maxime du Camp, de Crepet..... Si je parle ici du diagnostic de l'illustre poète, c'est qu'ici même, dans la *Chronique médicale*, on a paru rattacher sa mort à de tout autres causes. Il importe que la Revue de littérature médicale la mieux informée n'accueille pas d'erreurs, sans rétablir aussitôt la vérité.

Sous prétexte que Baudelaire a écrit *les Paradis artificiels*, les critiques de la petite presse et les plumitifs d'imagination potinière ont voulu depuis le représenter comme un *intoxiqué*, un alcoolique ayant « roulé » dans les pires excès. Il semble que ce soit assez de leur abandonner Alfred DE MUSSET, LACHAMBAUDIE et VERLAINE. La vérité est que Charles BAUDELAIRE n'a jamais été qu'un esprit très original, épris de dandysme et aimant à *mystifier* le bourgeois.

Th. GAUTIER portait un gilet rouge et un pourpoint rose : était-il malade pour cette unique excentricité ?

BUFFON écrivait avec des manchettes de dentelle et PALISSOT aimait les araignées ; un grand mathématicien les mangeait : étaient-ils pour cela des « fous » ou des « intoxiqués » ? Sans doute, Baudelaire buvait deux flacons de vin devant Maxime du Camp, comme Gautier portait son gilet écarlate, ou comme d'autres se signalent par les singularités de leur coiffure ou de leur costume.

Reste l'opium : Baudelaire en a usé, en dilettante et en poète. A-t-il cherché l'inspiration dans l'excitation de la morphine ? Le problème est discutable. En tout cas, l'abus même de l'opium n'a rien à voir avec la cause réelle de la mort du poète. Jamais, d'après ceux qui l'ont connu, homme de lettres ne fut plus sobre et moins porté aux excès sexuels. *Peut-être, peut-être est-il mort vierge*, me disait à Marseille, il y a deux ans, le vénérable et charmant NADAR, en me montrant une caricature de Baudelaire, dont il est l'auteur : une caricature qui ressemble à l'original mieux qu'un portrait. Cette parole mériterait quelque développement, que nous attendons avec l'espérance que satisfaction nous sera bientôt donnée.

Tout ceci prouve jusqu'à quel point la réputation de « débauché » est mal justifiée, quand on continue à l'appliquer à la mémoire bafouée du grand poète des *Fleurs du Mal* : ces *Fleurs du Mal*, que M Brunetière a été jusqu'à traduire en prose, et quelle prose, pour démontrer combien elle contenait peu de poésie ! Travail aussi puéril que malveillant.

Non, ni tabac, ni femmes, ni haschisch .... laissons cette légende à ceux qui n'ont d'autre satisfaction que celle de chercher des tares morales dans l'existence de nos grands écrivains.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de faire un pressant appel à ceux des amis du poète qui peuvent encore nous apporter des documents précieux : à M. NADAR, doublement documenté, puisqu'il possède de nombreuses lettres de Baudelaire ; à M. TROUBAT, au Dr Léon MARX, au Dr RATTEL, à M. TAILHADE, qui a connu des amis de Baudelaire, etc., etc. Je n'ai tracé ces quelques lignes que dans ce but, et aussi pour répondre à notre honoré confrère Gelineau, qui me permettra de lui rappeler, en cette polémique confraternelle, ces vers d'un autre poète, dolent et calomnié : « Les morts que l'on fait saigner dans leur tombe se vengent toujours. »

Dr MICHAUT.

A quelle maladie a succombé Auguste Comte?

Le monument élevé à Auguste Comte sera inauguré place de la Sorbonne, le 23 mars prochain.

(Les journaux.)

Auguste COMTE a-t-il succombé à un cancer ou à un ulcère de l'estomac ? Les avis sont à cet égard partagés. Tandis que LITTRÉ soutenait la première opinion, le Dr ROBINET, qui avait donné ses soins au fondateur du positivisme dans sa dernière maladie, était d'un avis tout différent. En présence des incertitudes et des contradictions qui s'élevèrent, à la mort de Comte, sur la nature et le traitement de la maladie du maître, notre regretté confrère, le Dr Robinet, écrivait au professeur CRUVEILHIER et en recevait la réponse suivante, que nous croyons peu connue en dehors d'un cercle restreint d'amis et d'admirateurs d'Auguste COMTE :

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Je m'empresse de répondre aux questions que vous me faites l'honneur de m'adresser dans votre lettre du 24 janvier.

Je ne connais que deux lésions organiques qui puissent donner lieu à l'hématémèse : le cancer et l'ulcère simple de l'estomac.

Or, du moment que les symptômes que vous avez observés vous paraissent éloigner l'idée du cancer, il est clair que votre malade a succombé à un ulcère simple de l'estomac.

Le premier cas de cette maladie que j'ai observé m'a fourni l'exemple d'une hémorragie intense, *sans vomissement.*

Le malade se coucha dans un état qui ne donnait que des craintes éloignées ; on le trouva mort le lendemain matin dans son lit.

La cause de cette mort était une hémorragie interne ; le sang remplissait tout l'estomac et tout l'intestin grêle.

Vous terminez votre lettre en me posant plusieurs questions dont vous me demandez la solution :

1re *question :* « Le travail d'ulcération, après s'être propagé de la muqueuse à la tunique fibro-musculaire, et de là vers la membrane séreuse qui la recouvre, n'a-t-il pu, à ce moment et à ce point, provoquer une exhalation, capable de former épanchement dans la cavité du péritoine ? »

Je réponds que cela est possible, quoique rare (les épanchements dans la cav. périt. sont plus communs dans le cancer) ; cela est

possible, car toute phlegmasie, tout travail morbide développé dans l'épaisseur d'un organe de l'abdomen peut avoir pour conséquence une hydropisie-ascite.

2e *question :* « L'ulcération simple de l'estomac peut-elle rendre compte de l'ascite, et, consécutivement, de l'infiltration des membres inférieurs ; et, tous les symptômes de cette liaison étant donnés, la formation de l'épanchement séreux doit-il la faire exclure ? »

Ma réponse à cette seconde question est une conséquence de ma réponse précédente : *oui, l'ulcère simple de l'estomac peut rendre compte de l'ascite et de l'infiltration des membres inférieurs ; non, la formation de l'épanchement séreux ne doit pas la faire exclure.*

Je désire, Monsieur et honoré confrère, que ces réponses puissent remplir votre but. Il est malheureux que l'autopsie de votre malade n'ait pas été faite ; mais, je le répète, la discussion ne saurait porter qu'entre ces deux maladies : y avait-il cancer? y avait-il ulcère simple de l'estomac ?

Je vous prie, Monsieur et honoré confrère, d'agréer l'expression de mon dévouement.

Paris, 27 janvier 1859. CRUVEILHIER.

Le Dr ROBINET accompagnait la lettre du Dr CRUVEILHIER de ces réflexions :

M. LITTRÉ, encore qu'il n'ait pas *examiné* le malade, a affirmé le cancer ; et pour cause. Il s'est appuyé pour cela sur le témoignage de M. le docteur de MONTÈGRE, qui aurait, sur le vif et sur le cadavre, palpé et constaté la tumeur.

A ce dire, j'oppose l'affirmation suivante : après la mort de notre Maître, nous avons, M. le docteur BAZALGETTE et moi, avec tout le soin possible et sans aucune retenue, sans aucun empêchement, pratiqué le même examen, mais sans rencontrer ni engorgement, ni néoplasme, ni *tumeur* au foie, à l'estomac, aux intestins, nulle part, ce qui confirme le résultat des palpations que j'avais déjà pratiquées pendant que le malade vivait.

Quant à la responsabilité du traitement, elle ne saurait incomber à personne autre qu'à M. Comte lui-même. Cela résulte de déclarations écrites qu'il fit à M. de CONSTANT-REBECQUE, à M. le capitaine ANFRIE et autres, et dont voici les termes :

« En acceptant le généreux dévouement médical de M. ROBINET, je me suis ouvertement réservé la surintendance du traitement.

« Au fond, il ne m'a réellement fait qu'une consultation, dont j'ai successivement écarté toutes les parties, d'après une courte épreuve, en sorte que je suis seul responsable (1). »

Je prie le lecteur d'observer que c'est cette situation très nette qui m'a déterminé, non sans un profond regret, à décliner définitivement le titre de *médecin d'Auguste Comte*, quelque prix que je dusse y attacher. R.

Le Dr Robinet a pu se tromper sur le diagnostic de la maladie de Comte ; mais, en tout cas, nul ne suspecta et ne songera jamais à suspecter son absolue intégrité.

(1) J'ajoute que j'avais plusieurs fois insisté près de notre Maître, pour qu'il consultât MM. les docteurs GENDRIN et CRUVEILHIER. (R.)

Les « Reliquiæ » d'un Centenaire

L'Hygiène cérébrale de Victor Hugo.

Sa vie était réglée avec une précision rigoureuse : levé à 6 heures, il se mettait à écrire aussitôt. La nuit, il avait à sa portée des lambeaux de papier, sur lesquels il consignait le résultat de son inspiration.

A 11 heures, il faisait ses ablutions, puis déjeunait, et après son repas, marchait dans la rue ou grimpait sur l'impériale des omnibus.

Dans l'excitation de « la copie », il s'arrêtait pour s'asperger la nuque d'eau froide, et s'en trouvait bien.

D'autres fois, il marchait en ronchonnant. Il écrivait debout, jetant par terre les feuillets, qui s'entassaient en couches superposées.

Il ne prenait guère la plume que lorsque l'œuvre à laquelle il rêvait était à peu près achevée dans son cerveau.

Lorsque le travail qui le captivait était enfin *mûr*, il se plaçait — debout — devant un très haut pupitre, prenait de grandes feuilles de papier de Hollande — qui forment ses derniers manuscrits — et écrivait, sans désemparer, le chapitre de roman ou l'acte de drame auquel il songeait depuis huit jours.

On a dit que ses manuscrits portaient peu de ratures ; ce n'est pas tout à fait exact. Il était, au contraire, au dire de M. Maurice Tourneux, très minutieux pour les corrections.

Ne s'est-il pas vanté, dans une lettre à Baudelaire, d'avoir fait *onze* cartons à la première édition de la *Légende des siècles*, et cela « pour des virgules » ? Je ne sais si le fait a jamais été vérifié. Nous en croyons le poète sur parole ; à d'autres de le contrôler, s'ils le jugent bon.

La Vanité du Poète.

Un soir, des admirateurs d'Hugo, réunis dans son salon, rivalisaient à qui mieux mieux à vanter son génie, et on énonça, entre autres choses, cette idée : que la rue qu'il habitait devrait porter son nom.

Quelqu'un remarqua que cette rue était trop petite et bien peu digne du grand poète. L'honneur de porter son nom devait appartenir à un endroit plus remarquable de la capitale. Et chacun d'énumérer les endroits de Paris les plus fréquentés, en suivant une échelle ascendante, jusqu'à ce qu'un jeune homme s'écria avec enthousiasme que la Ville même de Paris devrait considérer comme un honneur de porter le nom du grand poète.

Adossé à la cheminée, Hugo écoutait complaisamment ces surenchères de flatteries.

Tout à coup, devenu pensif, il se tourna vers le jeune homme et lui dit d'un ton sentencieux :

— Ça viendra, mon cher, ça viendra !



Le forceps au XVe siècle.

Sur la foi de nos encyclopédies classiques, nous avions cru que l'invention du forceps était due à Chamberlen.

Il nous faut désormais perdre cette illusion. Notre confrère et excellent ami C.-T., rédacteur au *Temps*, a découvert que le forceps remontait au moins au xve siècle.

Mais, direz-vous, où est son garant? C'est Victor Hugo lui-même, ne vous déplaise. Ouvrez *Notre-Dame de Paris* et lisez le chapitre Ier du livre X, *in fine*, et vous y constaterez... que Claude Frollo connaissait déjà le forceps, en 1482 !

Claude Frollo s'exprime ainsi, s'adressant à Gringoire : « Malédiction ! s'écria dom Claude. Le bourreau, c'est toi ; quel moyen de salut as-tu donc trouvé, drôle? faudra-t-il accoucher ton idée avec le forceps ? »

Est-ce assez clair ?

La fille du poète.

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, de la fille de Victor Hugo, enfermée, disions-nous, dans un établissement de Saint-Mandé. Il paraît que, depuis quelques années, elle a changé de séjour : elle vivrait actuellement à Suresnes. Elle y habite, au milieu d'un parc, un pavillon spécial.

Le *Cri de Paris*, à qui nous devons cette information (que nous n'avons pas eu le loisir de contrôler), ajoute qu'« elle y jouit du plus grand confort, ayant ses domestiques et sa femme de charge. Elle vient très souvent à Paris, reçoit la visite de ses parents et de son tuteur, Paul Meurice. Parfois même elle va au théâtre. Mais elle ne veut en connaître que deux : le *Théâtre Français* et la *Porte Saint-Martin*. Elle sait que c'est là que se jouèrent les drames de son père, et elle va voir tout ce qu'on y joue.

Et sa manie, bien innocente, est de se croire une grande musicienne. Depuis vingt ans, on joue, à Paris et dans le monde entier, une série d'opéras signés Massenet et qui sont d'elle...

Hors cela, elle est douce, bonne, attentive à toute chose, sachant qui elle est et en gardant la fierté.

***

La gravure que nous publions d'autre part (1) est, au point de vue documentaire, particulièrement intéressante

Le dessin original mesure exactement 18/24 ; nous avons dû le faire réduire aux dimensions 16/10.

Ce dessin a pour auteur Mme Victor Hugo elle-même : elle le composa, ainsi que l'atteste une inscription, écrite de la main de Sainte-Beuve et certifiée par M. Jules Troubat, pendant une maladie de sa fille cadette (Adèle), qu'elle craignait de perdre.

C'est, comme on voit, une pièce d'une authenticité indiscutable. Nous en devons l'obligeante communication à l'amitié de M. Troubat, le dernier secrétaire du grand critique, si fidèlement, si pieusement attaché à sa mémoire.

---

(1) P. 193.

ÉCHOS DE PARTOUT

La maison de Pinel et du Père Enfantin.

Les collections du Vieux Paris se sont enrichies ou vont s'enrichir de deux vues de la maison du numéro 145 de la rue de Ménilmontant, qui fut la propriété du père ENFANTIN, le chef de l'école Saint-Simonienne.

Bien que la maison subsistante n'ait aucun caractère architectonique, la commission a pensé avec raison qu'il était bon de garder le souvenir du lieu où vécurent les Saint-Simoniens.

C'est en 1831, lorsqu'ils résolurent de vivre en commun pour mettre en pratique leurs principes communistes, que les Saint-Simoniens occupèrent la maison du Père ENFANTIN.

Cette maison a encore un autre titre à la curiosité du Vieux-Paris. Le célèbre médecin aliéniste PINEL, mort en 1826, y avait installé une maison de santé, suivant en cela les indications de cet autre médecin illustre, TENON, qui avait fixé ce point de la banlieue de Paris comme le plus salubre.

(*La Lanterne.*)

Hommage au Dr Ballay.

Le Conseil municipal de Chartres a décidé de donner le nom de Noël Ballay à une rue de la ville. M. le Dr BALLAY, le regretté fonctionnaire colonial qui vient de mourir, était, en effet, originaire de Chartres.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Un médecin globe-trotter.

On mande de Cracovie qu'un docteur en médecine de Bucharest, M. Georgescu, a parié cinq millions avec le prince Michel Cantacuzène, président des touristes roumains, qu'il traverserait en deux ans toute l'Europe à pied et dans le costume d'un paysan roumain, sans argent ni bagage.

Il a, d'ailleurs, un concurrent qui suit une autre route et qui est actuellement à Hambourg.

Le docteur Georgescu a 24 ans et il est d'une robuste constitution.

(*L'Officiel Médical.*)

Le monument de Pasteur au Salon de 1902.

Le monument de Pasteur, d'Antonin Carlès, dont la fonte est terminée, doit être exposé au Salon des Champs-Elysées, avant d'être dirigé sur Dôle, ville natale du célèbre savant. Au pied de Pasteur se trouvent deux superbes figures personnifiant l'Humanité reconnaissante et la Postérité, qui viennent rendre hommage au savant.

Au bas du monument, une femme, qui semble souffrir, serre, éplorée, dans ses bras, deux enfants, qui ont été arrachés à la mort, et elle écoute la voix de la Science qui lui révèle les bienfaits de l'illustre savant. A ses côtés, la femme qui personnifie la Science élève, dans un magnifique élan, une couronne de lauriers vers Pasteur qui, debout et dans une attitude méditative, domine cet ensemble, d'un effet saisissant.

(*Gazette Médicale de Paris.*)

Pour les martyrs de l'Internat.

La Commission des Inscriptions et Médailles, prise dans le sein de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a arrêté le texte suivant, pour le monument qui sera élevé en l'honneur des internes des hôpitaux, morts victimes de leur devoir professionnel :

Les Internes en Médecine et en Chirurgie
des hôpitaux et hospices civils de Paris
à leurs camarades
morts pendant leur internat
victimes de leur dévouement.

La myopie de Beethoven.

Un oculiste de Breslau, le Dr Hermann Cohn, après avoir examiné les loupes de Beethoven qui se trouvent dans sa maison natale, à Bonn, a donné à une revue spéciale des renseignements curieux concernant la myopie du maître.

Beaucoup de biographes se sont occupés de la surdité du grand compositeur, aucun n'a parlé de sa vue ; or il est certain que Beethoven était myope.

Le Dr Gérard de Breuning, qui le vit souvent dans ses dernières années, a raconté que le maître portait en public, suspendu à un cordon passé autour du cou, un monocle dont il se servait constamment pour voir à distance. Après sa mort, on trouva chez lui deux paires de lunettes, qui firent supposer qu'il s'en servait pour écrire. Les caractères fins de ses manuscrits musicaux prouvent d'ailleurs sa myopie. Le poète viennois Grillparzer, qui rencontra Beethoven pour la première fois en 1805, chez son ami Sonnleithner, à l'occasion d'une soirée mondaine, l'a décrit ainsi : « Beethoven était à cette époque encore maigre et brun ; il était vêtu assez élégamment et portait des lunettes. »

Il est certain, d'autre part, que dans les dix dernières années de sa vie, Beethoven ne porta plus de lunettes en public, et cela s'explique par le fait assez commun que, vers la cinquantaine, les myopes ont une tendance à devenir presbytes.

(*La Quinzaine musicale.*)

Médecin romancier.

M. le Dr Conan Doyle, ce médecin écossais devenu romancier, qui servit avec la yeomanry dans l'Afrique du Sud, a écrit, au point de vue anglais, une brochure sur « les causes de la guerre du Transvaal et la façon dont elle est conduite ».

Cet auteur a expliqué, dans le *Times*, que son opuscule est destiné à détromper l'Europe égarée par les journaux, à montrer que la justice est du côté de l'Angleterre, qui a conduit la guerre avec humanité. Ses traductions dans les principales langues européennes sont déjà prêtes. 10,000 copies en langue française, publiées par Galignani, vont bientôt paraître.

Détail significatif : M le Dr Conan Doyle, bien connu par son roman le *Detective amateur*, n'a pu trouver aucun éditeur pour sa brochure, en Hollande et en Allemagne.

(*Gazette Médicale de Paris.*)

Le théâtre de l'avenir.

Le vif succès que les médecins ont obtenu au théâtre, ces temps derniers, encourage les directeurs à donner désormais au public des pièces médicales, voire médicinales.

Comme on ne saurait trouver, du jour au lendemain, des « pièces à thèse », traitant de toutes les maladies qui affligent notre pauvre humanité, on s'est borné à modifier un peu les pièces du répertoire comique et du répertoire dramatique.

Au Théâtre-Français, M. Claretie a mandé M. Brieux, l'auteur des *Avariés*, et l'a prié de modifier dans le sens pathologique *On ne badine pas avec l'amour*.

De même, telle pièce de M. de Bornier deviendra *Rhume vaincu* et l'on dit grand bien d'une reprise du *Chancre de M. Poirier*.

A l'Opéra, théâtre du *Dr Faust*, on s'occupe du *Roi de l'aorte* et d'un drame lyrique sur l'opération de l'appendicite : le *Trou ouvert*. Cependant, à l'Opéra-Comique, l'actif M. Carré change le titre de la *Traviata* pour celui de la *Tuberculeuse*, et, pour les vieux abonnés, il reprend les *Bosses de Jeannette*. Il serait aussi question d'un opéra posthume de Verdi sur l'ovariotomie : *Pozzi fan tutte* !

Au Château-d'Eau, Mme Simon-Girard, après la *Fille du Médecin-Major*, jouera *Mlle Carabin* et les *Cloques de Corneville*.

Aux Bouffes, une reprise de la *Masse-Côte* s'impose.

Tandis qu'au Palais-Royal M. Charlot met en répétitions le succès de Labiche : *l'Affaire de l Hôpital Lourcine*, M. Micheau hésite entre la *Dame de chez Ricord* et une pièce sur les sages-femmes, que M. Capus doit lui livrer : *la Petite Tortionnaire*.

La Porte-Saint-Martin annonce *les Clystères de Paris*.

M. Samuel garde sa pièce à succès, en modifiant son affiche, qui portera désormais : *L'Artère*.

Après *la Fille du Garde-Malade*, l'Ambigu reprendra *la Closerie Desgenettes*.

Et il n'est pas jusqu'aux Bouffes-du-Nord qui ne nous promettent une reprise de *la Maison du Doucheur*.

Enfin, le personnel de l'Odéon étudie *Kean*, qu'il jouera sous le titre de *Pean ou Désordre et Génie* (prière de prononcer à la française).

(*Le Mouvement thérapeutique.*)

La Médecine Anecdotique

La fin d'une dynastie : le dernier des Gannal.

Peut-être avez-vous reçu ces temps derniers une sorte de circulaire, annonçant que M. Gannal, l'embaumeur bien connu, cédait son fonds, si l'on peut ainsi sans irrévérence parler, à un de nos confrères.

Cette retraite du dernier de la dynastie des Gannal nous remet en mémoire une amusante anecdote, que nous avons jadis contée dans un autre recueil. Nous allons donc reprendre, sans autre façon, notre propre bien.

Le poète et académicien Viennet, accablé de prospectus que lui envoyait coup sur coup le Dr Gannal, lui écrivit un jour :

« Vos prospectus m'ennuient, Monsieur. En voici quatre que je reçois depuis deux jours : un, comme pair de France ; un second, en qualité de membre de l'Académie ; un troisième, parce que je fais partie de la Légion d'honneur ; un quatrième, comme contribuable. Vous comptez sur quatre cadavres à embaumer ; il n'y en aura qu'un, et il n'est pas près de vous être livré, car je vous déshériterai de ce petit profit par mon testament ».

Ce Gannal était un bon homme en fin de compte, disait Jules Janin, dans son feuilleton du 12 septembre 1871. « Un jour, après dîner, ajoutait le critique, nous étions cinq ou six pour célébrer sa fête. Il fit apporter six brins de papier, et d'une main délibérée, il écrivit : « Monsieur un tel, *bon d'embaumement.* » En moins de dix ans, tous ses convives, par leurs héritiers, firent présenter leurs billets à M. Gannal; il y fit honneur. Seul, je possède encore mon bon qui n'aura plus d'emploi, Gannal étant mort l'avant-dernier. »

Paroles imprudentes, car, trois jours après, Janin recevait la lettre suivante :

Paris, 16 septembre 1871.

Monsieur et très illustre Maître,

Dans votre feuilleton de lundi dernier, en parlant de mon père, dans des termes dont je dois vous remercier, vous avez dit : « Seul, « je possède encore mon bon, qui n'aura plus d'emploi, Gannal « étant mort l'avant-dernier. »

Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que nous avons, mon frère et moi, toujours fait honneur à la signature de notre père, et que nous y manquerions d'autant moins, dans cette circonstance, que nous avons coopéré, quoique bien jeunes, à l'embaumement de Burette et à celui de Frédéric Soulié. Mais j'espère pour vous, Monsieur, et surtout pour le monde des lettres, que jamais on ne me présentera ce bon à l'acceptation.

Félix Gannal.

La riposte était d'un homme d'esprit. Janin, qui en avait beaucoup, et du plus fin, dut particulièrement la goûter.

La « Chronique » par tous et pour tous (a)

Poésies anatomiques.

Honoré Confrère,

En relisant les numéros de la *Chronique médicale* de l'année dernière, je trouve dans l'un d'eux un article de M. le Dr Mathot qui, après avoir signalé diverses poésies concernant l'anatomie, faites par des médecins, demande s'il existe beaucoup de poésies de ce genre, et que ceux qui en connaîtraient voulussent bien le renseigner à ce sujet. Pour ma part j'en connais au moins une, et elle a cela de particulier qu'elle est l'œuvre d'un de nos anatomistes les plus réputés, de l'auteur de l'admirable *Rabelais anatomiste et physiologiste* et du *Traité des variations du système musculaire de l'homme*, aujourd'hui classique en France et à l'étranger, du docteur Le Double, professeur à l'Ecole de médecine de Tours, où j'étais élève il y a quelque dix ans. Je la joins à cette lettre, en vous demandant de la communiquer au docteur Mathot.

Recevez mes salutations confraternelles.

Un médecin berrichon.

Le Pavillon d'anatomie.

I

Sur des tables de fer un fœtus en morceaux ;
Un corps d'homme ou de femme aux lèvres violettes,
Aux yeux grouillants de vers ; à l'écart, des cuvettes
Où nagent dans l'alcool des coupes de cerveaux ;

Des membres injectés, pendus près de lambeaux
D'intestins pleins de gaz, mis sur des cordelettes ;
Dans un placard grillé, de grimaçants squelettes,
Accrochés par le crâne à de larges anneaux.

L'essaim peu délicat des grosses mouches vertes,
Qui viennent pour voler des parcelles de chair,
Dès le matin s'agite à flots pressés dans l'air,

Quand pour chasser l'odeur les portes sont ouvertes ;
Et le bourdonnement du hideux tourbillon
Trouble seul le silence où dort le pavillon.

II

Bientôt avec le jour montent des bruits nouveaux :
Des rires éclatants, des refrains d'opérettes ;
Ce sont les carabins qui sortent des guinguettes
Et, par groupes joyeux, rentrent à leurs travaux.

Assis autour des corps sur de hauts escabeaux,
Ils causent d'examens, de danses, d'amourettes,

(a) Tribune *absolument libre*, à la seule condition de ne jamais se départir du langage des « honnêtes gens », au sens du XVIIe et du XXe siècles.

Risquent des calembours, fument des cigarettes,
Et font jouer scalpels, érignes et ciseaux.

L'horreur ne dit plus rien à leur insouciance ;
Car, l'habitude aidant, l'amour de la science
A vaincu les dégoûts de leurs sens aguerris.

Ils vivent au milieu de cette pourriture;
La mort est là pourtant, qui guette une piqûre
De mouche venimeuse ou de leurs bistouris.

Un chirurgien poète : le professeur von Volkmann.

Bruxelles, le 15 janvier 1902.

Très honoré Confrère,

Dans le dernier numéro de votre *Chronique médicale* (1), vous parlez des médecins-poètes. Cela m'a fait souvenir que, dans ma collection d'autographes médicaux, je possède deux pièces de vers signées par un homme qui a compté parmi les plus grandes célébrités chirurgicales de l'Allemagne : il s'agit du Dr professeur Richard von Volkmann, universellement connu comme clinicien éminent, comme opérateur très distingué et comme inventeur d'un appareil de déligation qui porte son nom et que l'on emploie partout.

Je vous communique une de ces pièces autographes du Dr professeur Richard von Volkmann, et j'y joins la traduction, en vers français, que je dois à l'obligeance d'une de vos compatriotes qui sacrifie, elle aussi, à la Muse et qui possède un talent remarquable.

J'espère que la lecture de cette rêverie poétique ne sera pas sans éveiller la curiosité de vos nombreux lecteurs, quand ce ne serait que pour la rareté du fait.

Un médecin poète, passe encore! Mais voir un grand chirurgien, un opérateur célèbre, habitué à manier, tous les jours, le bistouri sanglant, à vivre au milieu de continuelles scènes de désolation, parmi les malades, les mourants et les cadavres; le voir se livrer, en guise de délassement, dans ses rares moments de loisir, à d'aussi tendres épanchements poétiques, voilà ce qui est moins banal et plus étrange. La chose est plus extraordinaire encore, lorsque, à en croire le témoignage unanime de ses compatriotes, le talent du poète égale la science du professeur de clinique chirurgicale et l'art de l'opérateur.

Veuillez agréer, très honoré confrère, l'hommage de ma plus haute considération.

Dr V. Scheuer.

Einsam.

Was wandelst so spät Du im Garten herum?
Versunken im Schlafe der Weltkreis liegt stumm,
Kein Vogelgeswitscher, kein Nachtigalflehn;
Kein wind lässt de Blätter am Holderbusch wehn!
Nur Mondscheingeflimmer, nur Sternlichterglühn;
Nur Wolken, die einsam den Himmel lang ziehn!

(1) V. le n° du 1er janvier, p. 16.

« Ich wandle still schweigend durch's dunkle Geäst,
« Ich halt' mit Zwei Händen das Herze mir fest,
« Das klopft so gewaltig, so jauchzend, so laut,
« Dem lausch ich-das sagt mir : Sie ist deine Braut ! »

Signé : Richard von Volkmann-Leander.

Traduction en vers français.

Seule.

Pourquoi te promener si tard dans le jardin ?
Si tard et toute seule? O tendre bien-aimée !
Vois, la rose s'endort sur le bord du chemin,
A qui vas-tu rêver dans la nuit embaumée ?
Sur les arbres aucun gazouillement d'oiseau,
Le rossignol s'est tu, tout l'univers sommeille.
Le vent n'agite plus les feuilles du sureau
Tout se tait, car tout dort, seule ton âme veille.
Au fond du firmament, seule la lune luit,
Seule près d'elle aussi, les étoiles scintillent,
Tu te crois seule, mais ton beau rêve te suit,
Moi, je suis éclairé par tes grands yeux qui brillent.
Quelques nuages blancs sont passés dans le ciel,
Majestueusement, calmes et solitaires.
Mon âme, en ce moment, monte vers l'Eternel ;
C'est l'heure des amours, c'est l'heure des prières.
Comme toi, je m'en vais seul et silencieux,
Sur le sable argenté, sous la profonde voûte
Des arbres du chemin ; mon cœur impétueux
Bat si fort et si haut. Il parle, je l'écoute.
Et dans un battement,
Vif comme la pensée,
Il dit : « Heureux amant! »
Elle est ta fiancée.

Signé : Yv. V. le D.

L'alccolisme pendant la Commune.

M. L. Descaves nous a envoyé, trop tard pour être inséré dans le nº du 1er février, le *post-scriptum* suivant :

P.-S. — La bourgeoisie des derniers jours de l'Empire et du commencement de la République n'a pas manqué également de prêter toutes les habitudes de désordre aux membres de l'Internationale mêlés au mouvement communaliste

Or, je lis précisément dans les Mémoires de Kropotkine, qui viennent d'être traduits en français sous ce titre « Autour d'une vie » :

« Je fus frappé de l'influence moralisante exercée par l'Internationale. La plupart des internationalistes parisiens s'abstenaient presque complètement de boire, et tous avaient renoncé à fumer. »

Il y a loin de cette constatation à une légende d'ivrognerie perfidement entretenue.

Votre bien dévoué,

Lucien Descaves.

Cher Confrère,

M. Lucien Descaves voit les événements de la Commune à travers ses convictions politiques ; il n'a pas l'impartialité nécessaire à l'historien. Il pense que c'est déshonorer la Commune que de prouver que l'immense majorité des gardes nationaux s'adonnait à la boisson. Il devrait déclarer avec plus de raison que c'est la faute du gouvernement de cette époque, qui laissait ces hommes inactifs au lieu de les exercer et de les conduire à l'ennemi. Il objecte qu'avec 30 sous par jour les gardes nationaux ne pouvaient s'adonner à la boisson. Mais pendant le siège les aliments furent très chers, et, comme Paris était abondamment approvisionné d'alcool, celui-ci resta bon marché. Comme le peuple croyait aux vertus nutritives de l'alcool, rien d'étonnant qu'il cherchât à remplacer par ce dernier les aliments absents. Un fait irréfutable est que la consommation pendant les trois mois de siège égala celle d'une année ordinaire. Dans des conférences sur l'alcoolisme faites en 1873, Lasègue insista sur le rôle de l'alcool pendant le siège de Paris.

Votre dévoué. Dr F. Regnault.

* * *

Il est piquant de voir la Commune chargée du péché d alcoolisme, alors que le Siège de Paris s'en tire blanc comme neige. Cependant, les témoins oculaires, encore nombreux, des deux périodes sanglantes, peuvent dire à quel moment les provisions de rhum, de cognac et de bordeaux des maisons religieuses furent pillées, à quel moment les tonneaux furent défoncés.

M. Descaves prend beaucoup de peine pour aller fouiller les documents livresques, alors que les témoignages oculaires ne sauraient lui manquer. C'est vraiment ici le lieu de regretter que les vieux praticiens de Paris ne prennent la plume et n'osent dire la vérité. Pour ma part, j'ai très vive souvenance des récits imagés de cet excellent docteur Barrau, médecin des prisons, assistant de Péan, qui ne tarissait pas sur l histoire du Siège de Paris et de la Commune. Il s'est dispersé, sans écrire, comme beaucoup !... et cependant la *Chronique* existait et je l'avais engagé à ouvrir pour nous la porte d'or de son coffre-fort d'anecdotes.

La statistique des marchands de vin de la rue Oberkampf ou autres est bonne fille, comme toutes les statistiques, et se livre au premier venu. Il serait facile de démontrer que l'alcoolisme n'est pas en rapport avec le nombre des débits d'alcool, et il est à ce propos curieux de rappeler que bon nombre de futurs membres de la Commune, dès le second Empire, se réunissaient chez un marchand de vins, ou du moins dans la cave d un marchand de vins, où l'on ne buvait pas, mais où l'on parlait beaucoup. Elle était située dans l'immeuble portant le n° 84 de la rue Claude Bernard, alors rue des Feuillantines, rue où habitait et la mère de Millière et George Sand. En cette cave se réunissaient Millière, Flourens, Paschal Grousset, et même, paraît-il, Gambetta. J'en passe.....

Il est reconnu que les cérémonies les plus arrosées d'alcool et de vin sont les enterrements populaires. Jamais vit-on les communards, qui suivaient le corbillard flanqué de quatre drapeaux rouges, quitter le cortège pour stationner chez le marchand de vin ? Cite-

t-on aucun pillage de débitants saccagés par les gardes nationaux, même pendant cette période, où aucune police n'existait et où tout était permis et possible... puisqu'on se tirait des coups de fusil dans les rues ? Les vieux Parisiens peuvent l'affirmer : jamais on ne vit moins de scènes d'ivrognerie publique.

Non seulement les gardes nationaux ne s'affichèrent pas en état d'ivresse, mais les cafés étaient peu fréquentés et, chose remarquable, la prostitution publique semblait morte. Par contre, dès la rentrée des troupes, l'ivresse, la prostitution refleurirent avec une vigueur toute nouvelle. La majorité des troupes, jeunes recrues pour la plupart, qui pénétraient dans Paris, étaient manifestement excitées par de fortes distributions de boissons alcooliques. C est, du reste, ce qui s'était produit lors du coup d'Etat du 2 Décembre, où le rhum ne fut pas épargné aux troupes qui durent faire le coup de feu contre les Parisiens. Pendant la lutte dans Paris, les soldats étaient excités par l'alcool; c'est, du reste, la seule excuse qu'on puisse donner à nombre d'assassinats commis en pleine rue et sans ombre de jugement : telle cette malheureuse concierge de la place de l'Estrapade, qui faillit être fusillée sous nos yeux, — parce qu'elle n'avait pas ouvert assez vite la porte cochère de sa maison !

Il faut renverser la thèse pour être dans le vrai.

D[r] MICHAUT.

*
* *

MONSIEUR LE DIRECTEUR ET TRÈS HONORÉ CONFRÈRE,

Le numéro du 1[er] février de votre si intéressante publication, la *Chronique médicale*, contient, relativement à l'alcoolisme pendant la Commune, quelques appréciations du remarquable écrivain qui a nom Lucien Descaves, appréciations qu'avec votre permission je voudrais venir corroborer aujourd'hui, en ma qualité de témoin oculaire des faits qui se sont passés pendant les deux sièges de Paris.

Et tout d'abord permettez-moi de vous dire qu'il convient en toute vérité et justice de séparer absolument, au point de vue de la consommation des liquides alcooliques, ces deux périodes.

Pendant le premier siège, à partir principalement de la fin d'octobre — le blocus complet datant du 21 septembre — les vivres se faisaient de plus en plus rares, et cette disette alla s'accroissant dans des proportions désastreuses pour la population ouvrière de Paris, jusqu'au jour de l'armistice du 28 janvier. Dans les forts et pour les compagnies de marche qui évoluaient et combattaient autour de Paris, les rations, quoique fort restreintes, étaient encore suffisantes pour entretenir la vie. Mais, dans Paris, pour les défenseurs sédentaires et la population parisienne non armée, c'était, on peut le dire, la mort lente par inanition : 33 grammes de viande (et quelle viande !) et 300 grammes de pain (et quel pain !), le tout assaisonné d'insomnies, d'anxiétés et de fatigues permanentes ; tel était le régime qui fit en ce temps-là tant de victimes.

Je n'ai pas besoin de m'appesantir ici sur des faits qui sont restés historiques. Mais ce que je tiens à faire remarquer, c'est que, pendant qu'il fallait se munir d'une carte avec n° d'ordre pour

obtenir, après avoir fait, deux ou trois heures durant, queue les pieds dans la neige, 33 grammes d'os, provenant parfois d'un pied de cheval ou bien quelques lambeaux de peau du même animal, on pouvait le plus facilement du monde se procurer, au prix ordinaire et sans autorisation aucune, n'importe quelle quantité de vin. Les caves de Bercy étaient, paraît-il, tellement riches, que jamais, même vers la fin du siège, on n'émit la moindre inquiétude relativement à la possibilité d'une raréfaction notable du liquide en question.

Dire que jamais je n'ai remarqué — lorsque mon service m'appelait du Mont-Valérien dans Paris — d'hommes pris de vin dans les rues de la capitale, ce serait peut-être trop affirmer. Les gens hâves, décharnés, que parfois je rencontrais titubants, devaient-ils l'incertitude de leur démarche à la fatigue extrême, à l'anémie par inanition, au manque de sommeil régulier, à la faim chronique qui les rongeait, ou bien à l'absorption d'un verre pris en trop? Je veux d'autant moins le rechercher ici que j'estime que l'homme affamé a toujours le droit de chercher à échapper à la mort en remplissant son estomac vide, quelle que soit la nature ou la provenance de la substance qu'il emploiera à cet effet.

Tout autre a été la période communaliste. Alors les vivres abondaient dans Paris. Les soldats fédérés n'avaient que leurs *30 sous* par jour, comme pendant le Siège, mais la faim chronique avait fait place à la joie réconfortante. Tous attendaient, après cinq longs mois de souffrances et d'humiliations, non une revanche, qui n'eût fait que prolonger les horreurs de la guerre, mais un nouvel état de liberté politique et de justice sociale, qui reste encore l'idéal — idéal très réalisable — de la *classe* qui, seule, ou presque seule, venait de se sacrifier pour la défense de Paris, comme jadis elle s'était sacrifiée — sans bénéfice aucun pour elle — pour renverser la Bastille et pour aller prendre le plateau de Valmy.

J'ai, du 2 avril à la fin de la décade sanglante, été constamment en contact avec les fédérés et principalement avec les marins de la Commune ; et je puis affirmer qu'au point de vue de l'abus des boissons alcooliques, je n'ai pu rien observer de particulièrement notable. Les fédérés se défendirent avec intelligence, sachant bien ce qu'ils défendaient, et toujours ou presque toujours avec héroïsme, mais sans forfanterie. La sécurité des rues, même pendant la nuit, ne fut jamais troublée, les fédérés étant chargés de faire la police et s'en acquittant bien. Ceux qui se livraient à la boisson étaient tenus par leurs camarades comme peu sûrs et étaient réprimandés et punis, ou tout au moins désarmés. Quant au crédit qu'on pouvait faire, quel négociant un peu aisé aurait consenti à ouvrir un compte à des hommes qui, le quart d'heure suivant, allaient se faire tuer aux avant-postes ?

Descaves a raison : la généralisation de l'alcoolisme et son influence sur l'état moral de la population qui défendait Paris au nom d'un gouvernement régulièrement élu, ne sont que des légendes inventées pour atténuer l'horreur des massacres commis par les gens dits de l'ordre, absolument au même titre que le pillage organisé et les incendies au pétrole.

L'histoire mieux éclairée — et elle s'éclaire tous les jours — saura bientôt pour qui elle devra réserver ses sévérités. Ce jour

là — mais ce jour-là seulement — les victimes encore vivantes pourront oublier.

Dr J. Bach,
Ancien chirurgien des armées du Siège et de la Commune.

La « griffe du Diable ».

Rouen, 31 janvier 1902.

Monsieur et cher confrère,

A propos d'un fameux procès de sorcellerie, le procès d'une religieuse Madeleine Bavent, dans lequel l'abbé Thomas Boullé fut impliqué, il est parlé d'un médecin qui avait la spécialité de déceler les traces du passage de l'Esprit malin.

Je cite textuellement :

« Pour étudier les faits, le Parlement envoya à Louviers un médecin du nom de Lampérière, alors âgé de 80 ans. Le bonhomme était connu de longue date pour sa crédulité ; dans tous les procès de sortilège, il excellait à découvrir la « griffe du diable », la marque du sorcier. On appelait ainsi une partie du corps que le contact de Satan avait rendue insensible ; pour la trouver on promenait par tout le corps une aiguille dont on piquait le prétendu sorcier, qui gémissait ou poussait des cris chaque fois que l'aiguille lui entrait dans les chairs. Or il arriva que, sur la cicatrice d'une plaie guérie, Thomas Boullé ne sentit pas la piqûre.

« Lampérière rayonnait de joie : il avait une fois de plus déjoué les ruses du « malin ».

« Le 21 août 1674, le malheureux Boullé fut brûlé vif à Rouen sur la place du Vieux Marché. »

La recherche de la griffe du diable m'a paru originale : aussi je me suis permis de vous la signaler.

Veuillez agréer, Monsieur et cher confrère, l'assurance de ma considération très distinguée. Dr Noury.

Un biberon singulier.

Mon cher Monsieur Cabanès.

Je lis dans la *Chronique médicale* la description d'un biberon bien singulier, par notre confrère M Bonamy : il s'agit d'un bock à injection muni d'un long tube en caoutchouc et pourvu d'un robinet pour régler l'écoulement du liquide. En utilisant ainsi pour son enfant un instrument qui devait servir à la mère au moment des couches. l'ouvrier de Pantin, dont parle M. Bonamy, s'est probablement inspiré du biberon employé pour élever les veaux.

J'ai vu en effet, dans la section de zootechnie, à l'Exposition universelle de 1900, plusieurs modèles de biberon pour allaiter artificiellement les jeunes animaux domestiques et en particulier les veaux. — L'un de ces biberons consistait dans une jarre en bois qu'on suspendait à une certaine hauteur, après l'avoir remplie de lait ; cette jarre était munie d'un grand tube de caoutchouc, terminé par un renflement en forme de tétine. C'est, en grand, le bock retrouvé à Pantin par le Dr Bonamy.

Croyez, cher Monsieur, à mes meilleurs souvenirs.

G. Variot.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

La médecine d'autrefois et le médecin au XXe siècle, par A. Lacassagne. Lyon, A. Storck et Cie, 8, rue de la Méditerranée. 1902. (*Sera analysé.*)

La seconde v e du docteur Albin, par Raoul Gineste Paris, Librairie des Mathurins, 59, rue des Mathurins.

Les limites de la biolog e, par J. Grasset. Paris, Félix Alcan, éditeur. 108, boulevard Saint Germain. 1902.

Un point d'histoire de l'opération du strabisme, par le docteur A. Antonelli. Paris, G. Steinheil. (Extrait des « Archives d'ophtalmologie », janvier 1902.)

L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge, histoire et documents, par E. Coyecque. 2 volumes. Paris, H. Champion, 9, quai Voltaire. 1891. (*Sera analysé.*)

La lutte contre l'alcoolisme par les médecins, par le docteur H. Triboulet (Extrait de la « Gazette des Hôpitaux », 7 septembre 1901 et 15 février 1902) Paris, imprimerie Levé, 17, rue Cassette. 1902.

Les médecins d'Avignon à l'Academie de Vaucluse en 1801 : J. C. Pancin (1743-1808). — J.-B. Antoine Pamard (1763-1827), par le docteur P. Pansier, d'Avignon. Avignon, François Séguin, imprimeur-éditeur, 11, rue Bouquerie. 1901.

Tractatus de Hypopio, par le docteur P. Pansier, d'Avignon. Paris, Maloine, éditeur, 23, place de l'Ecole de Médecine. 1901.

Etude sur l'emploi des eaux minérales sulfureuses dans le traitement de la syphilis, par le docteur Edmond Vidal (Rapport présenté à la Société de médecine de Paris, séance du 25 janvier 1902). Paris, Edition des « Archives de Thérapeutique », 13, rue de Lubeck. 1902.

Madame Récamier, avec des documents nouveaux et inédits, par Joseph Turquan. Paris, Jules Taillandier, 8, rue Saint-Joseph.

La séparation de l'urine des deux reins, par le Dr Georges Luys. Extrait de la « Presse médicale » (N° 4, 11 janvier 1902). Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1902.

Comment on se défend des tuberculoses cutanées, par le Dr Foveau de Courmelles (9 gravures dans le texte). Paris, l'Edition médicale mutuelle, 29, rue de Seine.

Paralysie faciale et paralysie des mouvements associés de latéralité des globes oculaires du même côté, examen électrique, par MM. Alphonse Péchin et Félix Allard. Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain.

Contractilité et sensibilité électriques pendant l'analgésie chirurgicale par injection sous-arachnoïdienne de cocaïne, par M. Félix Allard.

Traitement de la sciatique par les agents physiques, par le Dr Félix Allard (Extrait de la « Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie », du 3 novembre 1901).

Victor Hugo, par le bibelot, le populaire, l'annonce, la chanson, par Paul Beuve et Henri Daragon, préface par Adolphe Brisson. Paris, H. Daragon, 10, rue Notre-Dame de Lorette. 1902.

(*A suivre.*)

Chronique Bibliographique

La seconde vie du Dr Albin, par Raoul Gineste (Dujarric et Cie, éditeurs, 59, rue des Mathurins).

Ce livre est une étude des plus intéressantes et des plus *vraies* de notre état social. Le thème en est original : un savant illustre, le Dr Albin, constate tout à coup, à une certaine époque de sa vie, alors qu'il est à l'apogée de sa gloire scientifique, que toute sa fortune passée provient d'un hasard heureux, sa naissance, et d'une erreur, son œuvre La théorie qui l'a rendu célèbre, la *Chimie biologique*, est basée sur un principe faux, et c'est lui même qui vient de le découvrir !

Dès lors mûrit dans son esprit un projet aussi étrange qu'audacieux : faire mourir le Dr Albin en plein succès et, sous un nom d'emprunt, détruire son œuvre passée, pour acquérir, légitimement cette fois, une renommée plus durable et plus justifiée. Il réussit à mener à bien la première partie de ce hardi projet, et ayant dépouillé son ancienne personnalité, commence une vie nouvelle. Cette *seconde vie*, pleine d'avatars et de désillusions cruelles, tend à prouver qu'on ne s'individualise pas impunément, et que l'injustice de nos lois est aggravée par l'ignorance routinière des foules.

Les détails d'une aventure passionnelle que la misère a fait éclore ; des excursions dans quelques bas-fonds pittoresques de notre Paris, rendent la lecture de l'ouvrage extrêmement attachante. Mais ce qui frappe par-dessus tout, c'est le souci constant de la vérité et la haute portée philosophique de cette œuvre, tout à fait différente des aventures banales ou platement grivoises auxquelles nous ont accoutumés la plupart des romanciers modernes.

Bl C.

Les limites de la biologie, par J. Grasset. Paris, F. Alcan, 1902.

Nous avons jadis analysé une conférence du savant professeur de Montpellier, relative au même sujet. Ce livre n'est que le développement de cette conférence, complétée et accrue de nouveaux documents.

On se rappelle la thèse soutenue par M. le professeur Grasset. Cette thèse peut être synthétisée dans cette unique phrase : « La biologie n'est pas la science universelle et unique. » La biologie a des *limites*, qui la séparent des autres sciences et des autres modes de connaissance.

Certains pourront reprocher à M. Grasset d'avoir abusé du « document » et des références bibliographiques. Pour notre part, nous le félicitons, nous le remercions d'avoir donné ce rare exemple de probité littéraire Si cet exemple était plus suivi, les détrousseurs d'autrui ne pourraient plus vivre de leurs larcins, et les honnêtes gens y trouveraient leur compte.

Le tombeau de Louis Ménard, par Edouard Champion. Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire. 1902.

Sainte-Beuve, à qui il faut toujours s'en référer en matière de critique, a écrit un jour : « Tout ce qu'il y a de grands hommes

çà et là étouffés, me semble composer un chœur mystérieux, muet dans son image, avare de ses soupirs ; c'est un autre Panthéon funèbre, un limbe inénarrable, qu'habitent les grandes et méritantes âmes des mortels inconnus... » Et la pieuse gratitude du délicat lettré réclamait un autel pour cette « élite infinie, que ne visitèrent jamais l'occasion, le bonheur ou la gloire... »

Comme cela est juste et d'une touche exquise ! En notre temps surtout, où la réclame et le snobisme établissent la réputation d'un auteur, combien de méconnus qui ne sortent pas de l'ombre discrète où leur modestie les confine ! Combien ignorent un Gérard de Nerval — encore celui-là eut-il une fin qui lui mérita les honneurs du fait-divers, — un Jules Tellier, un Ménard !

Louis Ménard voit enfin sonner l'heure de la réparation, et ce n'est que justice. Vivant, il a été méconnu ; mort, on s'avise que ce fut un poète admirable, un penseur original et de forte complexion. Gloires en soient rendues et à M. Philippe Berthelot, à qui l'on doit un premier essai de réhabilitation, et surtout au jeune et ardent M. Champion, qui a élevé un véritable « monument du souvenir » à « ce glorieux écrivain français ».

Contrairement à ceux qu'on appelle des « arrivistes », ce vilain mot qui explique une bien plus vilaine chose, M Champion ne va pas au soleil levant ; il erre dans les sentiers solitaires, sur les gazons que la foule ne souille pas, « vers les tombes simples et sans ornement où dorment les grands ignorés de notre race. »

Et il nous convie, et nous vous convions à vous associer à ce pèlerinage d'un nouveau genre, qui vous laissera peut-être de l'amertume au cœur — une amertume qui ressemble à un remords — mais qui, dans les heures tristes, nous servira à tous de viatique, de réconfort.

L'Ecole de santé de Paris (*1794-1809*), par A. Prévost. Bibliothèque de la *France médicale*. 1901.

L'Ecole de santé de Paris, c'est tout simplement le berceau de notre Faculté de médecine. Nul autre que M. Prévost (que ses fonctions spéciales ont mis à même de consulter les archives de notre Faculté) n'était capable d'entreprendre ce travail ardu.

Comme tous les ouvrages de ce genre, la lecture n'en est pas précisément folâtre ; le document nous est le plus souvent servi sans apprêt, mais c'est un livre à conserver pour le feuilleter de temps à autre, comme un dictionnaire ; à ce titre, il est appelé à rendre maints services, et nous ne saurions trop en recommander l'acquisition.

L'année électrique, électrothérapique et radiographique, par le Dr Foveau de Courmelles. 1 vol. de 430 p., in-8°, 3 fr. 50 (Ch. Béranger, éd., Paris et Liège).

Dans cet ouvrage, très clairement écrit, on trouve les innovations les plus récentes de la traction, de la lumière, du chauffage, de la télégraphie et de la téléphonie, avec ou sans fils, de l'électrothérapie, des rayons X, de la photothérapie. Ce dernier chapitre, auquel l'auteur a apporté en 1900 une contribution personnelle considérable, est longuement traité. La *Chronique médicale*, avec les

expériences du Dr Vidal sur la possibilité de conjurer les orages par les fusées para-grêle, y fait bonne figure.

Leçons de thérapeutique oculaire, basées sur les découvertes les plus récentes, par le Dr A. Darier. Bureaux de la *Clinique ophtalmologique*, 9, rue Buffault, Paris

Cet ouvrage est constitué par l'ensemble des leçons faites à la Faculté de médecine de Paris, dans le semestre d'été 1901.

Il a un mérite qu'on ne saurait lui contester : il est, avant tout, très original, très *personnel*. Dans ce volume, on ne trouve pas une réédition des doctrines, et aussi des erreurs classiques, mais bien le reflet d'une pratique éclairée, d'une observation sagace.

Nous ne devons pas oublier que c'est à M. Darier que nous devons l'introduction ou tout au moins la vulgarisation dans la pratique oculaire de la *dionine*, cet analgésique précieux qui calme les douleurs, parfois si terribles, des *glaucomes*, de l'*iritis* et des *kératites*; de l'*acoïne*, anesthésique d'une action beaucoup plus prolongée que la cocaïne, et grâce auquel on peut faire des injections sous-conjonctivales et sous-cutanées avec les substances les plus irritantes, telles que l'iode, le sublimé, etc. : enfin, du *protargol*, qui est appelé, dans un avenir prochain, à remplacer le nitrate d'argent pour le traitement des conjonctivites simples et même de certaines ophtalmies purulentes bénignes.

A propos de la *kératite parenchymateuse*, nous y trouvons la description et la pathogenèse des dents hérédo-spécifiques. Peut-être parlera-t-on un jour des *Dents de Darier* à côté des classiques *Dents d'Hutchinson*.

Une partie des plus originales de ce volume est certainement celle consacrée à la thérapeutique des *maladies de la choroïde*. Le traitement de ces affections était, pour ainsi dire, nul jusqu'à ces dernières années; aussi l ophtalmologie devra-t-elle beaucoup aux patientes recherches de M. Darier, qui a su montrer tout le parti que l'on pouvait tirer de l'action puissante des injections sous-conjonctivales de sels mercuriels ou même simplement de chlorure de sodium.

Pour tout dire, cet ouvrage du Dr Darier est plein d'idées neuves et sera utilement consulté par tous ceux qui s'intéressent à cette branche spéciale de notre art médical. A. C.

Errata.

Monsieur et cher confrère,

Je ne vous signalerais pas la coquille que je relève dans ma lettre relative à l'*alcoolisme sous la Commune*, si cette coquille ne dénaturait point complètement le sens de l'avant-dernier paragraphe.

Il faut lire :

« C'est Etienne Arago, ancien failli non réhabilité, jugé *digne* de la mairie de Paris, et Ranvier, autre failli, jugé *indigne*, à la même époque, de la mairie de Belleville. »

Merci pour la rectification que je vous demande, et bien à vous.

Lucien Descaves.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 15 *juillet* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*Suite*). — La neurasthénie de Charles Darwin, par M. le Dr L. Hahn. — Le premier asile de nuit. — La reine Victoria et le chloroforme.

N° du 1er *août* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr Michaut. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

N° du 15 *août* 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul Hartenberg. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

N° du 1er *septembre* 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis Delmas (*fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. Beaurepaire. — La radiographie prédite par Champfleury.

N° du 15 *septembre* 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr Cabanès. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

N° du 1er *octobre* 1901. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr Cabanès. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr Le Double (de Tours).

N° du 15 *octobre* 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr Gélineau. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° du 1er *novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés*, Acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° du 1er *janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr Cabanès. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir Stryienski. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original

N° du 1er *février* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien Nass. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au xviiie siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. Baragnon. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr Cabanès. — Médecins-sculpteurs.

N° du 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo**. — Les Médecins dans la vie de Victor Hugo. — La Médecine dans l'Œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de Dévéria. — Victor Hugo à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor Hugo, et du comte Abel Hugo.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

D[R] CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef



9e ANNÉE. — N° 7 30 MARS 1902

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNÉE N°, 1er AVRIL 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et l'Histoire

Les Médecins à l'Assemblée législative

(*1er oct. 1791 — 21 sept. 1792*)

Par M. le Dr Miquel-Dalton (*a*).

L'abnégation plus ou moins méritoire des Constituants, volontairement inéligibles, a laissé le champ libre aux politiciens des nouvelles couches, frais émoulus des multiples scrutins de l'année précédente. Une génération de jeunes hommes, dont la majorité frise la trentaine, d'inconnus de la veille, nourrissons des clubs et des assemblées locales, vient s'assoir, le 1er octobre, sur les bancs de la salle du Manège (1).

Autant de médecins députés (27 *ont siégé* à la Législative), autant d'exceptions à ce signalement uniforme, qui se retrouve sous la plume des historiens les plus divers. Tous ou presque tous nos confrères occupent un rang distingué dans les corporations professionnelles encore existantes. Leur âge moyen dépasse 45 ans. Ils détiennent presque tous un mandat électif au département, au district, à la commune, au prétoire, ce qui doit être le cas de tout citoyen actif ayant, le moins du monde, fait profession de civisme (2). Mais leurs titres ne sont pas de ceux que l'on compte à cette époque par myriades, et parmi nos élus, nous voyons des procureurs-syndics de département et de district (préfets et sous-préfets d'alors), des membres des directoires, des maires de chefs-lieux, des juges de paix de grandes villes. La qualité y est, sinon la quantité.

Nous sommes obligé de constater, en effet, que le nombre proportionnel (3,62 0/0) des médecins dont nous relevons les noms au milieu des 745 membres du nouveau Corps législatif, est infé-

(*a*) V. la *Chronique* des 15 octobre et 15 décembre 1901.

(1) Le Manège, disparu lors du percement de la rue de Rivoli (1802), était situé à l'angle de la rue Castiglione (numéros pairs). Là siégèrent successivement les assemblées de la révolution, à des dates que l'inscription apposée à la grille des Tuileries rappelle un peu inexactement.

(2) Autant d'élus que d'appelés, peut-on dire au rebours de la parole évangélique. Il y a des centaines et des centaines de mille mandataires à nommer (Montgaillard dit 1.300.000), et les citoyens *actifs* sont 4.200.000. Chaque année, renouvellement par moitié des corps constitués.

rieur à celui des confrères de la première Assemblée (3,64 0/0 du Tiers Etat) (1).

Les électeurs médecins du Département de Paris (2), au moment de l'élection des députés, représentent 2,60 0/0 de la totalité des électeurs, alors que le pourcentage dans la capitale, en 1789, était de 4,21. Onze de ces confrères (au nombre de 25), assistent aux réunions du club contre-révolutionnaire de la Sainte-Chapelle, et trois ou quatre seulement font partie du club de l'Evêché, qui est le centre des patriotes. L'opinion a fait du chemin depuis la fuite à Varennes, postérieure à la réunion des assemblées primaires (qui remonte au 15 juin), et Paris ne doit pas se reconnaître dans sa députation en majorité feuillantine. Nous n'avons à nous occuper que de deux élus médecins (3).

Beauvais (de Préau), Charles-Nicolas, passe le 5e. Le futur conventionnel régicide est un « chapelain » de la Sainte-Chapelle. Né à Orléans, le 1er août 1745, Beauvais exerce d'abord dans sa ville natale puis vient à Paris, où il est médecin résidant à l'hospice de la rue de Sève (*sic*). Le docteur « Despréaux » figure sur les listes de la Faculté avec la mention : non régent. Electeur en 89, il est élu juge de paix en 90 par la section de la Croix-Rouge. A la Législative, c'est un des 18 inspecteurs de la salle. En cette qualité, il a une altercation avec un gendarme et reçoit un coup de pied dans l'aine : il y a eu « malentendu », comme il résulte des débats. Le 3 septembre, Beauvais est désigné parmi les 48 commissaires députés aux 48 sections « pour rallier les bons citoyens ». Le docteur, que nous retrouverons à la Grande Assemblée, et dont nous aurons à raconter les tragiques infortunes, a écrit sur des sujets variés ; sur les sourds-muets (1779), sur une épizootie coloniale, (1783), etc. Il a édité, en 1778, un livre historique sur Orléans.

Broussonet, ou Broussonnet, Pierre-Marie-Auguste, 8e élu, est né à Montpellier, au commencement de l'année 1761, fils du professeur François Broussonet des Terrasses. Reçu docteur à 18 ans (thèse sur la respiration, 1778), il sollicite mais n'obtient pas la survivance de son père, vient à Paris et accompagne son ami l'in-

(1) Nous avons établi le chiffre de 27 médecins de la Législative en éliminant certains noms de faux confrères : Bousquet, couventionnel du Gers, est indiqué presque partout comme législateur pour l'Hérault; or, le Dr François Bousquet, maire de Mirande en 90, qui ne peut être citoyen actif, donc éligible, dans un autre département, a été confoudu avec un négociant d'Agde prénommé : Pierre-Fulcrand. Le Dr Cazes (Haute-Garonne), qui siégera à la Convention, a été confondu par Bord (*Revue de la Révolution*) avec le législateur Cazes, du même département : ou attribue souvont au médecin les qualités d'homme de loi et de colonel de la garde nationale, qui reviennent à Cazes (en patois : Cazès). Saucerotte fait erreur pour Levasseur, qui ne parait pas à la Législative : c'est eu comptant à tort Levasseur et Bousquet et eu nommant deux fois Depéret qu'il arrive au total de 26, qu'il faut rameuer à 23. Nous trouverons 16 médecins parmi les suppléants non appelés à siéger, c'est-à-dire 43 médecins en tout.

(2) Il a été voté, le 13 janvier 90. que la ville de Paris formera à elle seule un département, avec sa baulieue de 3 lieues au plus, à partir du parvis Notre-Dame (*Moniteur*).

(3) Nous pourrions revendiquer Brissot, l'homme marquant de la Législative, que nous réservons pour notre série de *médecins amateurs*. (Cf. *Chronique médicale*, 1er mars 1901.) Le naturaliste Lacépède, futur sénateur, grand chancelier, pair, etc., pour le moment démoustratcur au jardin du roi, membre du département, physicien, compositour de musique, etc., colonel allemand *in partibus*, n'est certaincment pas étrauger à la science médicale. Le confrère Marat, dans son *Ami du peuple*, s'attaque à un « Bigaut », qui ne peut être que lc jurisconsulte Bigot de Préameneu, « *cet Esculape* qui, faute dc paticns, se fit secrétairc de district, etc. ». Ici, nous ne pouvons placer qu'un gros poiut d'interrogation.

tendant Berthier de Sauvigny à Londres, où Desgenettes (1) noue des relations avec eux. La Société royale anglaise admet Broussonet dans son sein. Il s'occupe d'ichthyologie avec Joseph Banks, qui lui communique les planches rapportées de l'expédition de Cook. Justement, le Dr Daubenton (2), qui professe cette science au Collège de France, le rappelle à Paris et le fait nommer son suppléant. Broussonet est de l'Académie des sciences à 24 ans, en 85. Le voilà ensuite agronome, secrétaire général de la Société d'agriculture ; c'est lui qui introduit en France le premier troupeau de mérinos, les premières chèvres d'Angora. A la Révolution, il est le collaborateur de Berthier; il assiste à la fin tragique de son ami, dont peu s'en faut qu'il ne partage le sort. En 90 et 91,notre savant est électeur de la section des Enfants rouges (Le Marais), sergent des grenadiers volontaires de la garde nationale. Marat, à la nouvelle de l'élection de Broussonet à la Législative, le traite de « mauvais singe de Pastoret » (3). Après avoir fait partie naguère d'un club de révolutionnaires à l'eau de rose, qui s'est appelé « Société de 89 » et qui ressemblait à une académie (4), le député de Paris est, dès le mois d'octobre, membre influent des Jacobins, et les préside le 1er janvier. Ce même mois il est « secrétaire de remplacement » à l'Assemblée législative. Broussonet est du Comité d'agriculture. Le 30, il parle à la tribune de la colonisation de Madagascar et des Indes, où il propose de déporter, comme à Cayenne et à la Martinique. Après le 10 août, on le nomme de la commission chargée d'inventorier le mobilier de la couronne. Le 3 septembre, il est, avec Beauvais et 46 collègues, député aux sections. Le 6, il remplace Lazare Carnot, malade et crachant le sang, dans une mission au camp de Châlons, rendez-vous des volontaires nationaux (5). La session finie, Broussonet va se terrer à Montpellier, où la proscription l'attend en 93. Il réussit à s'évader de prison et à passer la frontière : c'est le tour des émigrés de traquer le malheureux fugitif. D'aventures espagnoles en aventures portugaises, l'ancien législateur, grâce à l'aide pécuniaire de Banks, gagne enfin le Maroc, où il devient le médecin de l'envoyé d'Amérique Simpson. En l'an VIII, rayé de la liste des émigrés par le crédit de son cousin Chaptal (6), et toujours absent de France, Broussonet est nommé de l'Institut, dans la section d'anatomie et zoologie, avec ses anciens collègues de la Législative Ténon et Lacépède. En l'an IX il est consul, ou plutôt « commissaire des relations commerciales » (7) aux Canaries. En l'an XI et en l'an XII, il est qualifié dans les Almanachs nationaux de « commissaire au Cap de Bonne-Espérance (République Batave) ». Il ne semble pas que notre vagabond confrère ait occupé ce dernier poste, aban-

(1) Cf. *Souvenirs...* de R. D. G. (1835), chap. XIII (1er vol.). Dans le chapitre VI du 2e volume, Desgenettes nous renseigne sur l'état d'âme de maintes sommités médicales de Paris au temps de la Législative.

(2) DAUBENTON, d'abord médecin à Montbard, sa patrie et celle de Buffon, dont il fut le collaborateur. Mort sénateur en l'an VIII (1799).

(3) Le premier président élu, candidat des Feuillants, contre un Jacobin.

(4) Cf. A. Challamel, Les *Clubs contre-révolutionnaires*, etc. (Paris, 1895).

(5) Cf. *Correspondance générale de Carnot*, 1897, 1er vol.

(6) CHAPTAL, le grand chimiste, né en 1756, *docteur en médecine* (1777). Conseiller d'État après le 18 brumaire, puis ministre de l'intérieur.

(7) Sous le Consulat, le titre de consul est réservé aux chefs de l'État.

donné, bon gré mal gré, pour la chaire de botanique à Montpellier. Les électeurs de l'Hérault le présentent au Corps législatif en 1805, mais il n'est pas appelé par le Sénat. Broussonet finit par l'aphasie, ayant perdu la mémoire des seuls substantifs et ne pouvant plus nommer les choses. Il meurt à Montpellier le 17 janvier 1807, à l'âge de 46 ans à peine.

Tous nos confrères de la Législative n'ont pas une existence aussi mouvementée. En voici cinq, qui arrivent en tête des représentations de leurs départements, ce qui nous permet de leur attribuer une notoriété de bon aloi :

Bouestard (de la Touche), Jean-Jacques, du *Finistère*. Né à Angers en 1730, reçu docteur à Caen à 37 ans, en 1767, il s'établit à Morlaix et pratique les accouchements : on cite de lui un petit traité en bas-breton, à l'usage des sages-femmes. Il joue un rôle important lors des troubles de Bretagne, à l'aurore de la Révolution et, en 90, fait partie du Directoire de son département. Dès son arrivée à la Législative, Bouestard s'inscrit aux Feuillants (4 octobre). Le 24 mai, lors de la discussion sur le « Comité autrichien », il adjure le Président de « rappeler aux excellents citoyens qui en ce moment occupent les tribunes, le décret qui leur défend toutes marques d'approbation et d'improbation ». Le 25, il dénonce les désordres et les crimes dont les prêtres réfractaires sont tous les jours les auteurs. Il parle, le 1er juillet, pour réclamer la publicité des séances des corps administratifs : « On ne saurait révoquer en doute si le peuple a le droit de s'occuper de ses propres affaires. » Le docteur « Boistard » (orthographe du *Moniteur*) a son heure d'héroïsme. aux approches du 10 août, quand l'Assemblée est menacée et qu'un collègue émet la proposition d'aller se faire tuer aux armées. « Si nous devons mourir pour la liberté, notre mort sera plus utile ici qu'aux frontières ! » dit-il, dans la séance du 5. Bouestard, non réélu à la Convention, rentre exercer à Morlaix et y est médecin de l'hôpital. Officier municipal, il pontifie, tour à tour, aux fêtes de la Raison et de l'Etre suprême, et meurt dans la retraite, vers l'âge de 70 ans.

Gastellier, René-Georges, du *Loiret*, natif du Gâtinais (1741), est docteur en médecine et licencié en droit. Sous l'Ancien Régime, il a été maire de Montargis (1782), puis membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais en 87. Il est encore maire en 90. Le médecin de Montargis est connu depuis longtemps par ses travaux sur la fièvre miliaire des femmes en couches, et lauréat de la Faculté et de la Société royale de médecine de Paris. Dans la séance du 20 avril, il fait hommage à l'Assemblée de ses médailles d'or et d'argent. Notre confrère, qui siège à droite, s'insurge, le 11 juillet, contre les pétitionnaires parisiens : « 82 départements ne nous ont pas envoyés pour que le 83e usurpe tout notre temps ! » Après la législature prématurément interrompue, Gastellier redevient praticien, est décrété d'accusation sous la Terreur, sauvé par Thermidor. En 1803, la Société de l'Ecole de Médecine accueille une dissertation de lui, prouvant : *qu'il n'existe pas de fièvre puerpérale sui generis*. En 1809, Gastellier est membre correspondant de la « Société académique » à Montargis. Le *Journal de Corvisart* d'août 1812 (1) annonce

(1) Nous avons emprunté à ce numéro maint détail inédit sur Gastellier.

un ouvrage : *Des maladies des femmes en couches*, de « M. Gastellier, membre *résidant* de la Société de la Faculté de Paris » : le vénérable confrère sera venu prendre sa retraite studieuse dans la capitale. Il y meurt octogénaire, le 20 novembre 1821, décoré de l'ordre de Saint-Michel en 1817, laissant la réputation d'un vieux praticien « imbu d'humorisme, fervent des métastases, prodigue en citations latines... « *Patinus redivivus* » (1), un émule de Guy Patin.

Jard-Panvillier, Louis-Alexandre, des *Deux-Sèvres*, docteur à Niort, y est né en 1757, fils d'un chirurgien. En 90, il est élu maire de sa ville, ensuite procureur-syndic du département (dont les fonctions sont celles d'un préfet électif). A 33 ans, notre confrère Panvillier s'évade définitivement de la Médecine pour commencer une des plus étonnantes carrières politiques de ce temps fécond en métamorphoses. A la Législative, qui n'est que sa première étape, Jard-Panvillier fait partie de ce « Comité de Liquidation » accusé par une des pièces trouvées aux Tuileries en août 92, et lavé par le rapport de Gohier « l'irréprochable ».

Germignac, ou Germiniac, François-Jacques, de la *Corrèze*, est natif de Germiniac, paroisse de Beyssac, canton de Ségur (aujourd'hui Lubersac), district d'Uzerche, et exerce la médecine dans son hameau natal. Il s'est fait connaître assez avantageusement pour que ses compatriotes en aient fait le procureur-syndic du département, avant de le nommer premier à la Législative. Il y fait son apparition à la tribune, le 14 août, pour défendre la cause des détenus pour mois de nourrice. « La position la plus cruelle pour un citoyen qui a le bonheur d'être père, doit être, sans doute, celle de se voir habiter le séjour du crime, parce qu'il n'a pas pu payer le lait qui nourrit son enfant... » Et notre bon confrère de s'attendrir sur le malheureux qui « eût pu oublier qu'il était père et déposer le fruit de son hymen dans le sein de la charité publique ! »... Germiniac, dont je n'ai pu découvrir la date de naissance, mourra presque subitement le 10 décembre 93, trois mois après son élection à la Convention.

Roubaud, François-Yves, du *Var*, naquit à Grasse le 18 mai 1749, fils d'Honoré Roubaud, « receveur des deniers du Roy et du Pays ». Il exerce la médecine chez lui et s'est marié en 88, à l'âge de 33 ans (2). Les électeurs de 90 l'ont nommé à l'administration du district. Il n'a rien de plus pressé, dès son arrivée à la Législative, que de se faire admettre aux Feuillants : ce qui nous éclaire sur ses sentiments royalistes et constitutionnels. Il ne les manifeste à l'Assemblée que par ses votes, et rentre chez lui, où nous le retrouvons en l'an 10 conseiller général du Var, ensuite président du Collège électoral de Grasse. Les émotions de la vie politique n'abrègent pas l'existence de notre confrère, qui s'éteint à 85 ans, le 18 décembre 1834.

Il n'existe aucun lien de parenté entre ce Roubaud et son homonyme :

Roubaud, Jean-Louis, également du *Var*, 5e élu sur 8. Celui-là est un révolutionnaire d'une autre trempe. Il est né à Aups, le 24 octobre 1744, plus âgé de 5 ans que l'autre Roubaud. Jean-Louis pra-

(1) Cf. *Biographie médicale* de Bayle et Thillaye, 1855.

(2) Renseignements pris à l'état civil de Grasse.

tique à Tourves, dans le district de Saint-Maximin, et son nom, par hasard, n'est suivi d'aucun titre administratif dans les listes de députés (1). Après la Législative, où il ne se fait guère remarquer sur les bancs de la Gauche, ce deuxième Roubaud reparaîtra à la Convention, où il sera temps de nous occuper de lui.

Parmi les médecins dont l'existence législative finira avec la session, citons maintenant trois sexagénaires (comme Bouestard), puisque, dans la nouvelle assemblée, ils sont l'exception (2).

TENON, Jacques-René, de *Seine-et-Oise*, l'avant-dernier élu des 14 députés, est né en Bourgogne le 21 février 1724, à Sépeaux, près de Joigny. C'est le fils premier-né d'un modeste médecin de campagne, père de onze enfants, et rien ne fait prévoir, au dire de ses biographes, ses dispositions pour la chirurgie, qui lui inspire de la répugnance. C'est pourtant à l'armée de Flandre qu'il débute, en qualité de chirurgien militaire, et il assiste, à 21 ans, à la bataille de Fontenoy (1745). En 49, il obtient au concours la place de chirurgien « gagnant maîtrise » à la Salpêtrière, est du Collège en 56, y professe dès l'année suivante la pathologie externe, entre à l'Académie des sciences en 59. Il a soixante et un ans quand le Roi le charge d'une enquête sur les hôpitaux. Tenon voyage pendant dix-huit mois en Angleterre et en Allemagne, et publie en 1788 son célèbre rapport, où il indique l'emplacement actuel de l'hôpital qui porte son nom (après s'être appelé d'abord Ménilmontant). A la Législative, notre éminent confrère est du Comité de secours publics, qui comprend 10 médecins sur 24 membres (3). Fin juin, il prend la parole à l'Assemblée dans un débat sur l'âge à fixer pour le mariage, et dit « qu'il ne se permettrait pas de traiter la question en anatomiste ni en naturaliste ». Il s'appuie sur des considérations d'économie sociale pour combattre les unions précoces, mais la majorité adopte l'âge de 15 ans pour les garçons, de 13 ans pour les filles. Rendu à ses chères études, Tenon est un des premiers membres de l'Institut en 95, et ne meurt, à Paris, que le 16 janvier 1816, à la veille d'atteindre sa 92e année.

(*A suivre.*)

---

(1) Un Roubaud « fils » est membre du directoire du Var en 1791. Serait-ce un troisième Roubaud ?

(2) Rappelons la vision de Michelet : « Plus de cheveux blancs ! Une France nouvelle siège ici en cheveux noirs. »

(3) Les médecins, membres du Comité de secours publics, sont: Tenon, Gastellier, Beauvais, Germignac, Bouestard, Bagot, Lacoste, Bô, Depéret, Siblot. Térède est parmi les suppléants. (Almanach national de 1792.) Le Comité est consulté par le Comité d'instruction au sujet de certaines affaires médicales, par exemple sur la question de la patente que l'on accorderait sans examen, question soulevée par une pétition du collège de chirurgie. (Cf. J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de l'Assemblée législative*, pp. 131 et 165.)



Trouvailles curieuses et Documents inédits

Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle.

Un de nos assidus lecteurs, M. François Labrousse, à qui nous avons été heureux de fournir quelques matériaux pour une thèse en préparation sur un des plus illustres ancêtres de la profession, le philosophe Cabanis, nous a témoigné très délicatement sa reconnaissance en nous communiquant le très curieux document que nous reproduisons ci-dessous.

Ce document doit être précédé de quelques lignes d'éclaircissement. Rouget de Lisle avait été définitivement suspendu de ses fonctions de capitaine au mois d'août 1793 (il avait été suspendu une première fois le 25 août 1792, réintégré en octobre suivant et suspendu de nouveau en 1793).

Au mois de septembre de cette même année, l'auteur de l'immortel *Hymne des Marseillais* était tombé sous le coup de la loi des suspects, visant particulièrement ceux qui, « par paroles, actions ou écrits, se sont montrés partisans de royalisme ou de fédéralisme », ainsi que « les fonctionnaires destitués ».

Rouget de Lisle s'éloigna donc de Paris et vint chercher un asile à Saint-Germain-en-Laye ; mais il n'y fut pas longtemps tranquille : par un arrêté spécial, pris par le Comité de salut public, à la date du 18 septembre 1793, il fut mis en état d'arrestation, puis enfermé dans la prison de Saint-Germain.

Trois mois plus tard, le 17 nivôse an II, un nouvel arrêté du Comité de salut public prescrivait pour la seconde fois son arrestation : au 9 thermidor, il était encore sous les verrous.

Rouget de Lisle s'accommodait malaisément du régime de la prison, et il ne cessa pas, tout le temps que dura son incarcération, de réclamer sa mise en jugement ou sa liberté (1). C'est à ce moment qu'il rédigea une sorte de mémoire justificatif (2) où il demandait que la Convention nationale décrétât que l'auteur de l'*Hymne des Marseillais* avait bien mérité de la patrie, et qu'elle voulût bien charger ses Comités de salut public et de sûreté générale de faire incessamment droit à ses réclamations. Cet appel resta sans écho, tant que dura la dictature de Robespierre.

La lettre de Cabanis ne projette malheureusement pas beaucoup de clarté sur cette période de la vie de Rouget de Lisle, mais elle est d'un fort beau style et reflète une générosité d'âme et des sentiments d'altruisme, denrée plutôt rare en ces temps singulièrement troublés !

Mon cher Grégoire, on s'adresse toujours à vous pour réclamer justice en faveur des habiles artistes. L'auteur du célèbre

(1) Cf. Catalogue d'autographes J. Charavay (vente du 7 avril 1864).
(2) V. *Rouget de Lisle, son œuvre, sa vie* (p. 176-177), par Julien Tiersot.

chant des Marseillais et de plusieurs autres morceaux enivrans de patriotisme et de liberté, a été traité avec la plus grande iniquité. Destitué d'abord ou suspendu (vous savez qu'il est habile ingénieur), incarcéré ensuite, menacé même depuis son élargissement de nouvelles persécutions, il demande : 1° une marque de bienveillance de la part de la Convention qui le mette à couvert de toute haine particulière ; 2° la faculté ou le droit que la loi accorde aux fonctionnaires arbitrairement destitués, de percevoir les appointemens pour le tems de la suspension. Ces deux demandes me paraissent justes, un mot de vous à la Convention peut les faire accorder par un décret. Rouget de Lisle y attache plus de prix, à cause de la marque d'estime qu'il y verra, que pour la somme qui lui sera due, quoique sa détention l'ait ruiné, et quoique les secours qu'il donne à une mère infirme et à un frère sans fortune, ne lui permettent pas de traiter l'argent avec le mépris que lui inspirerait son caractère, s'il ne s'agissait que de lui-même.

Je sais qu'il ne faut que vous indiquer le bien : je n'ajoute pas un mot. Bonjour, excellent homme.

Auteuil, le 28 vendémiaire.

Cabanis

Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

Ces Recettes sont extraites d'un manuscrit de Henri de Sonkenx, boulanger de profession, né à Verviers le 3 décembre 1650, mort à Namur le 27 octobre 1708.

Un mot du manuscrit. C'est un in-folio de 202 pages (mes. 33 ×22 c.) contenant, en outre, des Mémoires sur l'histoire de Verviers, la principauté de Liège, le duché de Limbourg et la Politique générale de l'Epoque.

Il s'y trouve des renseignements intéressants sur les anciennes familles verviétoises et les bâtiments et couvents de notre ville.

C'est le même manuscrit qui a inspiré à Gilles Nantet ses *Notices historiques*. Il se trouve actuellement entre les mains de M. Antoine Chesselet-Nantet, qui a bien voulu nous permettre d'en donner communication à la *Chronique médicale*.

Armand Weber (Verviers).

I

Maladies des femmes et filles.

Si la femme qui travaille d'enfant tien en sa main la racine de basilique avec une plume d'hirondelle elle enfantrat sans douleur abillement.

Si on ne peut avoir l'arrière fraix de femmes il faut cuir la feuille d'armoisie avec farine d'orge et en faire cataplasme, luy appliquer sur le nombril et cuisse, et lors que l'arière fraix serat sortis le faut oster aussitôt.

Encor pour les femme quy travaille d'enfants **prendé racine** de vervaine et le met sur la femme qui travaille sa douleur amoindrirat et aurat bon repos et ferat du bien à l'enfant. (Elle) donne aussi du repos à ceux qui ne peuvent dormir. Si on lie laditte racine aux crain de cheval il ne serat point las de travailler.

L'herbe artitique provocque les mois des femmes. Cette herbe cuite en vin leur ayde a accoucher les femmes *jusqu'à l'enfant mort* (l'enfant fût-il même mort).

La racine de hanebane autrement potelée, misse sur la cuisse gauche de la femme, et incontinent l'enfant sortira. Prenné garde de l'oster aussitôt que l'enfant est sorty car cela emouveroit trop la femme.

Autrement : prenné feuille de laurier et les machez et le mettez sur le nombril de la femme et incontinent serat delivrée sans grande douleur, etc., etc.

II

Secret pour rendre les femmes fertille.

Prenné la verge d'un renard, et le génitoire droit d'iceluy, la matrice d'une lièvre, mastic, canelle, geroffle, pistache, de chacune une dragme, sucre fin une once mettez tous en poudre, que la femme en use les matin et les soir le temps que son terme durerat une dragme, puis son temps passez qu'elle habitte avec son mary, ayant avant que ce mettre au lict receu par em bas un parfum fait avec ambre jeaune en poudre, et que le mary se frotte le glan avec de la civette, se secré est infaillible.

Avis aux amateurs!...

L'esprit des malades et des médecins.

Le duc de Bourgogne était ce que Marie-Josèphe avait de plus cher au monde ; elle l'appelait son « chou d'amour ». Cet enfant, mort dans sa dixième année, donnait les plus belles promesses : la fierté était la dominante de son caractère.

Cette fierté apparaît manifestement dans l'anecdote (1) qui suit. Quand il tomba malade, on demanda au jeune prince s'il ne ferait pas comme Esaü, qui vendit son droit d'aînesse pour un plat de lentilles ; par exemple, s'il voudrait céder son droit d'aînesse à M. le duc de Berry, à condition de se porter aussi bien que lui.

— Non, jamais, répondit-il, avec un ton imposant et décidé ; quand je devrais rester au lit toute ma vie dans l'état où je suis.

(1) Nous l'empruntons au très intéressant ouvrage de M. Casimir Stryienski ; nos lecteurs connaissent déjà cet ouvrage par le chapitre que nous en avons extrait à leur intention, et qui a été publié dans notre nº du 15 janvier 1902.

La Médecine des praticiens

Les Glycérophosphates en thérapeutique.

Depuis les travaux de G. Pasqualis, en Italie, de L. Portes et G. Prunier et du Dr A. Robin, en France, les glycérophosphates ont pris en thérapeutique une place réelle. Utilisés, soit comme succédanés des phosphates minéraux, soit comme agents modificateurs des diverses causes de déperdition de la force nerveuse, ils ont donné, dès leur apparition, des résultats si surprenants et si incontestables, qu'on n'a pas fait attention aux échecs quelquefois signalés. Aujourd'hui les choses ont changé ! Certains praticiens veulent complètement brûler ce qu'ils ont adoré; aussi nous semble-t-il nécessaire d'envisager la question dans son ensemble et sans aucun parti pris.

Résultant de la combinaison de la glycérine avec l'acide orthophosphorique et de la saturation de l'acide ainsi formé par différentes bases, les glycérophosphates participent avant tout des propriétés de l'acide qui les a engendrés. Au point de vue chimique, l'acide phosphorique étant triacide et l'une de ses acidités étant prise par sa combinaison avec la glycérine, l'acide phosphoglycérique est encore bibasique, c'est-à-dire capable de donner deux sortes de sels. L'un, neutre, contient deux molécules de base (chaux, potasse, soude, magnésie); l'autre, acide, renferme une seule molécule de l'une des bases précédentes et une molécule d'eau jouant le rôle d'alcali. Lequel de ces deux sels faudra-t-il adopter, car ils peuvent ne pas avoir la même action, ou tout au moins la même rapidité d'action thérapeutique : voilà un premier point qui devrait tout d'abord appeler notre attention, s'il n'y avait plus encore. En dehors de ces composés définis, sel bicalcique et sel monocalcique, comme, — lors de sa combinaison avec la glycérine pour donner l'acide glycéro-phosphorique, — l'acide phosphorique n'a pas annihilé complètement sa première acidité; ou encore, comme la glycérine combinée n'a pas perdu son pouvoir solvant vis-à-vis de certaines bases, la chaux entre autres, on peut concevoir l'existence de sels plus basiques que le sel neutre, sels dès lors insolubles. Avec le procédé de préparation du glycérophosphate de chaux, donné par MM. Portes et G. Prunier, — procédé qui, on le sait, sert à ce dernier pour préparer son phosphoglycérate de chaux pur, connu sous le nom de *Neurosine Prunier*, — la production de ces sels basiques est impossible ; le produit est toujours identique à lui-même, soluble, assimilable et puissamment actif ; mais avec certains procédés industriels, utilisant l'emploi de la chaleur, pour précipiter le glycérophosphate et le séparer des impuretés qui l'accompagnent, il n'en est pas de même. — Le glycérophosphate obtenu est un sel plus basique que le sel neutre, sel généralement adopté jusqu'ici ; aussi les effets thérapeutiques sont-ils ou nuls ou moins appréciables. — On s'en prend aux glycérophosphates en général ! En réalité, il s'agit là d'un cas spécial attribuable seulement au produit employé.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le médecin aura-t-il le droit d'hériter de son client ?

Notre distingué confrère, le Dr G. Delarue, député, a proposé à la Chambre d'abroger, dans l'article 909 du Code civil, la clause concernant les médecins et les pharmaciens. L'article 909 est cet article du Code qui interdit au médecin d'hériter de son malade.

Le docteur Delarue a demandé à la Chambre d'effacer du Code « cette injure légale » et de faire rentrer les médecins et les pharmaciens dans le droit commun.

La proposition a été renvoyée à la Commission de réforme judiciaire. Souhaitons, sans trop l'espérer, qu'elle (la proposition) ne soit pas frappée de caducité.

Les médecins et la musique.

Matinée musicale très brillante, le dimanche 16 mars, chez notre sympathique confrère le Dr Séguel, dans ses salons du boulevard Malesherbes.

Mlle Mania Séguel a tour à tour charmé et ému l'auditoire par son très réel talent et sa remarquable virtuosité.

Un portrait inédit du médecin Tenon.

L'Académie de médecine vient de recevoir, pour sa collection de portraits de médecins, une reproduction photographique d'un portrait à la plume de Tenon, membre de l'ancienne Académie de chirurgie.

L'original de ce portrait, qui provient de la collection du général de Novion, a pour auteur Hallé, qui fit partie de l'Académie dès sa création. Hallé était un dessinateur de grand talent. Aucun portrait de Tenon n'est indiqué dans les catalogues des grandes bibliothèques publiques et privées.

Les médecins au Centenaire de Victor Hugo.

Un des six délégués tchèques au Centenaire de Victor Hugo était le Dr Styck (Chtich), médecin.

Les délégués ont tenu à se rendre, avant leur départ de France, à l'hôpital Necker, dans le service du Dr. Huchard, qui a prononcé, à cette occasion, une allocution patriotique des plus vibrantes et des plus goûtées.

La lutte contre la tuberculose et les souverains.

Le roi des Belges, au cours de son séjour à Nice, s'est occupé de la construction d'un vaste sanatorium qui s'élèvera sur sa propriété de Passable, et qui sera destiné aux Belges atteints de tuberculose. Un architecte français, M. Messian, en dresse actuellement les plans.

(*Gazette des Eaux.*)

Un médecin ermite.

M. le Dr Jules Carret fut député de la Savoie de 1883 à 1889. Bien avant l'échéance de son mandat, dit M. Quay-Cendre, M. Carret ne fréquentait plus la Chambre. Dès 1887, il se retirait sur une montagne, à 12 ou 1,300 mètres d'altitude, dans la grotte de la Doriaz, située à plusieurs heures d'ascension de Chambéry. Ce médecin y fit, paraît-il, d'intéressantes découvertes, le ramenant à l'âge des cavernes. Depuis, il a reparu parmi les hommes, qui l'ont élu conseiller municipal de Chambéry...

(*Gazette Méd. de Paris.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Conférence internationale de la Presse médicale.

Grâce au concours et à l'initiative de l'*Association française de la Presse médicale*, on sait que le premier Congrès de la Presse médicale, qui s'est tenu à Paris en 1900, a voté la création d'une *Association internationale de la Presse médicale*.

Ce bureau a été chargé d'organiser une *Conférence internationale préparatoire* en pays neutre, composée des délégués des différents pays, et chargée d'élaborer les statuts définitifs de ladite Association. S. A. S. le prince de Monaco, épris de tout ce qui touche à la science, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette Conférence et assurer aux délégués l'hospitalité la plus généreuse dans le pays enchanté dont il dirige les destinées.

De son côté, la *Société médicale de Monaco*, grâce à notre compatriote, son dévoué secrétaire général, M. le Dr Guimbail, s'est mise à la disposition du bureau de l'Association internationale, pour préparer là-bas une réception splendide, comme on sait les réussir sur les bords de la mer bleue en pareille saison.

Il est décidé que la Conférence durera trois jours et qu'elle aura lieu les 7, 8 et 9 avril. Dr Marcel Baudouin.

Cours à l'école pratique de la Faculté de Médecine

(*Semestre d'été 1902*)

Maladies nerveuses et mentales. — Hypnotisme.

M. le docteur Bérillon, médecin inspecteur des asiles d'aliénés, directeur de la *Revue de l'Hypnotisme*, commencera le **lundi 21 avril**, à cinq heures du soir, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, amphithéâtre Cruveilhier, un cours libre sur les *Applications psychologiques, cliniques et thérapeutiques de l'hypnotisme*. Il le continuera les lundis et jeudis suivants à cinq heures.

A travers les Autographes (1)

« L'autographe, écrivait jadis un bibliophile passionné (2), mais c'est le complément du livre, c'est parfois sa paraphrase et presque toujours la pierre de touche de l'esprit et du caractère de l'écrivain ; c'est le contrôle du passé, c'est la lumière de l'histoire, c'est l'expression la plus spirituellement vivante qui reste des choses vivantes.

« L'ouvrage imprimé expose l'auteur en représentation ; il le pare, il le drape, il le farde, il le grandit derrière les feux de la rampe ; il nous montre l'homme paradant avec l'orgueil et les hypocrisies sociales ; il ne nous livre de lui que ce qu'il veut bien montrer de ses coquetteries morales et de ses sensations maniérées ; mais le document autographe est plus révélateur... il développe les sentiments jaillissant de l'émotion subite, les abandons intimes, les *pathologies* intellectuelles... »

Ce chaleureux plaidoyer est aussi juste qu'éloquent. Il convaincra, nous l'espérons, ceux qui dédaignent encore les pures joies que procure la découverte d'un de ces chiffons jaunis par le temps.

Il n'est pourtant rien de tel pour éclairer la psychologie d'un personnage, qu'une de ces lettres ou billets, dans lesquels s'épanche tout l'être intime. A côté du sujet factice, de convention, que nous font connaître les biographes, nous voyons surgir l'homme avec toutes ses misères et ses imperfections, mais aussi avec toutes ses qualités de cœur ou d'esprit.

Lisez, par exemple, cette lettre (3) adressée par Claude Bernard à Ch. Robin, à la date du 10 mars 1871, et dites-nous si ce n'est pas là le langage d'un patriote ardent, en même temps que d'un savant qui pressent l'avenir et appréhende les tristes lendemains.

Mon cher Robin,

Votre lettre m'est arrivée un peu tard, parce qu'avant de me parvenir, il lui a pris fantaisie, malgré la désignation du département, d'aller se promener à Villefranche-sur-mer.

Je vous remercie de votre bon souvenir ; en ces temps de cataclysme, on se sent heureux de se retrouver. Venu ici à l'époque des vendanges, pour consolider ma santé, j'ai dû y passer l'hiver, étant bloqué par les neiges et les événements qui m'ont empêché de rentrer à Paris. Mais, au lieu de s'améliorer, ma santé a reçu un funeste contre-coup de tous nos malheurs. J'ai été souffrant pendant plusieurs mois, et il me semble que je sors d'un long et douloureux exil.

(1) *Catalogue d'une précieuse collection de Lettres autographes*, dont la vente a eu lieu à Paris, le 17 février 1902, par les soins de M. Noël Charavay.

(2) *Zigzags d'un Curieux*, par Oct. Uzanne.

(3) Nous avons été autorisé à en prendre copie par M. Charavay, qui nous l'a communiquée avec sa gracieuseté habituelle.

Je ne vous parlerai pas de nos désastres ; ils parlent malheureusement d'eux-mêmes. Ils m'inspirent les plus tristes réflexions, parce que je crains que le mal ne soit bien profond. Il a sans doute des causes très multiples; mais je suis convaincu que la fausse direction et l'insuffisance de l'instruction supérieure en ont été une cause principale. Comment n'en serait-il pas ainsi quand, au lieu d'envisager les phénomènes sociaux comme des problèmes scientifiques, on marche à l'aventure, croyant à la science infuse ou se confiant à son étoile, etc., etc. Ce qui m'attriste, en un mot, c'est de voir que nous sommes vaincus scientifiquement. Maintenant, que vont devenir les sciences en France, et quel sort leur réserve l'avenir?... Je vous demande pardon de ces idées sombres; mettez-les, si vous voulez, sur le compte de mon foie et de mes intestins.

Je vous félicite de la position que vous occupez; en même temps que je prends bien part au malheur qui est venu vous frapper dans la mort de votre mère. Il y a trois ans que j'ai eu la douleur de perdre la mienne; et je sais par expérience que c'est une des plus grandes peines de la vie.

J'espère bientôt vous retrouver à Paris. Je pense partir dans une quinzaine de jours, pour voir s'il y a lieu de reprendre quelques études et d'oublier, dans le travail, les malheurs de la patrie. En attendant, rappelez-moi au souvenir des amis qui se trouvent à Bordeaux : MM. Littré, Berthelot, etc.

Votre bien dévoué et affectionné,

Claude Bernard.

10 mars 1871.

Saint-Julien-sous-Montmelas, par Villefranche-sur-Saône (Rhône).

*
* *

On pourrait dire, sans métaphore, que l'on retrouve, dans un catalogue d'autographes, toute la gamme des passions humaines : des plus élevées, des plus nobles, on descend aux plus mesquines, aux plus viles. Cela prouve une fois de plus qu'aucun grand homme n'est à l'abri de ces petitesses, où son génie condescend et si souvent s'humilie.

Les plus grands, les plus illustres, quand leur orgueil fut en jeu, n'ont pas dédaigné de recourir à la basse intrigue : témoin, entre mille autres, ce billet du célèbre compositeur Adolphe Adam, l'auteur du *Chalet*, au Dr Guillon, dont il savait le crédit et l'influence.

Adam était alors candidat à l'Académie des Beaux-Arts ; en cette qualité, il prie son ami le Dr Guillon de dire deux mots en sa faveur à Granet, dont il escomptait le suffrage :

Mon concurrent, écrivait-il à notre confrère, est Onslow ; il a sur moi l'avantage de 20 années de plus et de cent mille

livres de rente, c'est bien quelque chose; moi je n'ai à lui opposer qu'une série d'opéras plus ou moins bons...

On n'est pas plus modeste, en vérité ; mais cette modestie n'était-elle pas quelque peu affectée ?

Combien nous préférons le ton badin, enjoué, de l'épître qui va suivre et dont le signataire est pourtant un de nos plus fameux architectes, celui-là même à qui on doit la coupole du Panthéon, l'illustre Soufflot.

Soufflot conte ses passe-temps à Viterbe, où son médecin l'avait envoyé prendre les eaux. A l'entendre, le régime prescrit aux malades n'était rien moins qu'agréable à suivre. Ses doléances sont les plus divertissantes du monde.

C'est une excellente ville que Viterbe, pour observer le régime ordonné à ceux qui prennent les eaux. Ils ne doivent manquer que du bouilli et du rôti... Ils doivent s'abstenir de femmes ; celles de cette ville sont inaccessibles, on ne les voit pas seulement à leurs fenêtres.

Je demeure avec l'abbé Grimaldi dans une maison où loge le marquis Sachetti ; il est aussi embarrassé que nous pour passer son tems les soirs ; on n'a d'autres ressources que celle de pouvoir être sage sans grande peine.

Les eaux sont dans la campagne à deux bons milles ; y aller, les boire et s'en revenir prennent presque la matinée quoy que l'on parte à cinq heures et demie ; le reste du jour se passe partie en travaillant, partie en se promenant ; à tout cela la santé y trouve son compte et j'espère de recouvrer icy celle que j'avois en France ; c'est avec raison que le médecin du Roy d'Angleterre fait tant de cas des Eaux de la Grotte, on en sent la vertu d'un jour à l'autre et l'examen qu'en fait avec soin le docteur Giraldi joint à ce qu'il en éprouve les luy fait regarder comme les meilleures de celles que l'on connoit en Europe. Tout cela, Monsieur, me fait regarder comme un grand avantage celuy d'être venu les boire ; je suis faché seulement qu'elles ne se soyent point trouvées à Rome ; elles ne m'auroient point privé de l'honneur et du plaisir d'être auprès de vous.....

Je suis, etc.

Soufflot.

Viterbe, le 23 août 1750.

*
* *

Nous avons gardé pour la fin un document précieux entre tous, une pièce que le catalogue accompagne de l'épithète *très rare* et que nous avons la bonne fortune de pouvoir reproduire en fac-simile : c'est tout simplement — excusez du peu ! — un reçu de 3000 livres pour 9 mois de la pension annuelle qu'avait léguée à

son médecin, le célèbre économiste QUESNAY, la marquise de Pompadour.

quittance pour les trois derniers mois de l'année 1763 et pour les six premiers mois de 1764.

Succession de Madame la Marquise de Pompadour.

Pension.

[illegible]

Je Soussigné françois quesnay premier Médecin ordinaire et consultant du roy &c.

reconnois avoir reçu de Monsieur le Marquis de Marigny la somme de trois mil livres par les mains de Mr Picquais notaire

pour neuf mois échus le premier juillet dernier de la Pension de quatre mil livres

dont j'ai droit par le Testament de madite Dame de Pompadour, et suivant l'État arrêté en conséquence dudit Testament par Monseigneur le Maréchal Prince de Soubise, qui en étoit l'Exécuteur, ledit État annexé à l'Acte passé devant Mᵉ Dutartre, Notaire à Paris, le trois Avril 1765, dont quittance. A Paris, ce vingt neuf octobre mil sept cent soixante quatre

Quesnay

Nous le faisons suivre de deux actes notariés, relatifs au même QUESNAY, et qui nous donnent sur la descendance de ce dernier des renseignements qu'on chercherait vainement dans les diverses biographies de ce personnage (1).

(1) Cf. *le Cabinet secret*, 2ᵉ série.

Extrait du Registre des Sépultures de l'église royale et paroissiale de Notre-Dame de Versailles, Diocèse de Paris, pour l'année 1774.

L'An mil sept cent soixante quatorze, le 17 décembre, François QUESNAY, *Ecuyer, Conseiller du roi, Premier Médecin ordinaire et Consultant de Sa Majesté, décédé d'hier, âgé de quatre-vingt ans et demi, a été inhumé par nous soussigné, curé, dans l'ancienne Eglise de cette Paroisse, en presence de Prudent* HEVIN, *Premier Chirurgien de Madame, son gendre, de François Robert* QUESNAY DE SAINT-GERMAIN, *son petit-fils, et de Louis Prudent Alexandre* HEVIN, *aussi son petit-fils, d'autres qui ont signé, et ont signé avec M.* ALLART, *curé.*

Nous soussigné, Prêtre de la Congrégation de la Mission, faisant les fonctions curiales en l'Eglise Royale et Paroissiale de Notre-Dame de Versailles, Dépositaire des Registres de la même Eglise, certifions le présent Extrait véritable et conforme à l'original. A Versailles, le *vingt-neuf Decembre* mil sept cent soixante-*quatorze.*

ROLA LUBIÉNIECKI, *Prêtre.*

L'Inventaire des Biens et effets trouvés après le décès de Me François QUESNAY, *Ecuyer Premier medecin ordinaire du Roy decedé à Versailles, a été fait par Me* THIBAULT *l'un des notaires au Bailliage Royal de Versailles soussigné, qui en a gardé minute et son confrere. Le vingt neuf decembre mil sept cens soixante quatorze et autres jours de l'année suivante dument controllé.*

A la Requête de Blaise Guillaume Quesnay Ecuyer seigneur de Beauvoir et de Saint-Germain-en-Viry, province de Nivernois, demeurant ordinairement en son château de Beauvoir et alors à Versailles,

Et de M. Prudent HEVIN, membre de l'Académie Royale de Chirurgie à Paris, Professeur Royal au collège de Saint Côme et Premier chirurgien de Madame, demeurant à Versailles, rue Dauphine, paroisse Notre-Dame, au nom et comme tuteur de Dlle Charlotte Louise Hevin, agée de vingt quatre ans et demy, de sieur Louis Prudent Alexandre Hevin, âgé de vingt et un ans et demy, de Dlle Marie Louise Adélaïde Hevin, agée de dix-sept ans, et de Victor Jean Louis Hevin, âgé de treize ans et demi. Le tout ou environ enfans mineurs de luy et de deffunte Dame Marie Jeanne Nicole Quesnay son épouse nommé et élu à cette charge de l'avis des parens et amis desd. mineurs homologué par sentence de Monsieur le lieutenant civil au Chatelet de Paris, du vingt deux avril mil sept cent soixante dûment scellée, laquelle charge il a accepté par acte du même jour étant ensuite de de la même sentence, le tout étant au registre de M. Menard, greffier de la Chambre civile du dit Châtelet.

Mon dit sieur Blaise Guillaume Quesnay de son chef habile à se dire et porter héritier pour moitié de mon dit feu sieur François Quesnay son père.

Et lesd. Dlle Charlotte Louise Hevin, sieur Louis Prudent Alexandre Hevin, Dlle Marie-Louise Adélaïde Hevin et sieur Jean Louis Hevin mineurs frères et sœurs par représentation de lad. dame Marie-Jeanne Nicole Quesnay leur mère, habiles à se dire et porter conjointement héritiers pour l'autre moitié de mondit feu Sr François Quesnay leur ayeul maternel.

Par la sentence du d. jour vingt deux avril mil sept cent soixante ci-dessus énoncée homologative de l'avis des parens et amis desdits sieurs et Dlles Hevin mineurs susnommés appert mon dit sieur Prudent Hevin leur père avoir été nommé et élu pour leur tuteur à l'effet de regir et goüverner leurs personnes et biens.

Par l'acte ensuite de lad. sentence (*mot illisible*) ci-dessus datté et énoncé ;

Appert mon dit sieur Hevin avoir accepté lad. charge de tuteur de ses enfans et fait le serment en tel cas requis et accoutumé.

Extrait et collationné par les notaires au Bailliage Royal de Versailles soussignés cejourdhuy vingt-cinq février mil sept cent soixante-quinze, tant sur la minute dudit Inventaire étant en la possession de Me Thibault, l'un d'eux, que sur l'expédition en parchemin des d. sentence de tutelle et acte ensuite l'un et l'autre cidevant dattés, représentée et rendue à l'instant. Rayé en ces présentes deux mots comme nuls.

DUCRO, THIBAULT.

Controllé à Versailles, le février 1775.

Reçu Lij. MÉNARD.

Nous Charles Regnier, conseiller du Roy, Bailly juge ordinaire civil criminel et Lieutenant général de Police au Bailliage Royal de Versailles.

Certifions à tous qu'il appartiendra que Mes Ducro et Thibault qui ont signé les extraits des autres parts sont notaires au Bailliage Royal de Versailles, et que foy doit être ajoutée à leurs signatures en temoin de quoy nous avons délivré ces présentes données en nôtre hôtel à Versailles, ce vingt-cinq fevrier mil sept cent soixante-quinze.

REGNIER.

Comme nos lecteurs en peuvent juger, on a toujours quelque chose à apprendre dans les catalogues d'autographes.

Heureux sont-ils ceux qui peuvent enrichir leur collection de ces précieux documents, qui éclairent parfois d'un jour si nouveau l'histoire générale ou les biographies individuelles.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le tombeau de Louis Ménard, par Edouard Champion. Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire, 1902.

Les Charmettes et J.-J. Rousseau, par Hippolyte Buffenoir. Paris, Paul Cornuau, 13, boulevard Haussmann.

Essai de prophylaxie des maladies vénériennes, par le Docteur Robert Teutsch. Extrait de la « Revue de médecine légale et de jurisprudence médicale ». Paris, novembre 1901.

Les écueils du traitement hygiénique et de l'éducation prophylactique publique dans la tuberculose pulmonaire. Paris, Imprimerie Veuve Albouy, 75, avenue d'Italie.

Charles Delorme (un médecin de la Cour) (1584-1678), par le Dr Eugène Beluze. Paris, 1, place des Vosges, 1901.

Histoire des maladies du pharynx (3 volumes), par le Dr Chauveau, préface de M. le Dr du Castel. Paris, Librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 1901. (*Sera analysé.*)

Le pharynx, anatomie et physiologie, avec 165 figures intercalées dans le texte. Préface de M. le Dr Polaillon, Membre de l'Académie de Médecine. Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, 10, rue Hautefeuille, 1901.

Les origines de la Croix-Rouge, par Ch. P. Hage et J.-M. Simon. Amsterdam, Academische Boekhandel, Delsman et Nolthenius, 1901. (*Sera analysé.*)

La Musique et quelques-uns de ses effets sensoriels, par le Dr Destouches. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

(*A suivre.*)

Chronique Bibliographique

Charette et la guerre de Vendée, par R. Bittard des Portes. Paris, Emile Paul, 1902.

Un travail équitable, impartial, sur la guerre de Vendée, était impatiemment attendu par tous les amis de la vérité. Jusqu'ici ceux qui ont parlé de ce mouvement insurrectionnel sont ou des détracteurs de parti pris, ou de maladroits apologistes. M. Bittard des Portes a jugé le moment venu de mettre, selon l'expression consacrée, les choses au point; et, s'appuyant presque exclusivement sur des pièces d'archives et des mémoires inédits, il s'est attaché à faire revivre cette époque sanglante, sans charger les couleurs, mais sans les estomper non plus

Entre autres documents dont s'est servi le savant historien, nous devons signaler plus particulièrement les *Mémoires de Lucas-Championnière*, un des ascendants directs de l'éminent chirurgien, dont il a été déjà question dans cette revue (1). Lucas-Championnière avait

(1) Cf. *la Chronique médicale*, 1897, p. 246.

combattu trois ans sous les ordres de Charette. A la fois homme d'action et d'observation, doué d'un esprit judicieux et naturellement modéré, il a noté avec une impartialité absolue ses impressions sur les hommes et sur les événements. Ses Mémoires ont été longtemps conservés dans la famille de celui qui ne les avait probablement pas écrits en vue d'une publicité posthume ; c'est donc une garantie de plus de leur véracité. Grâce à ces éléments d'appréciation nouveaux, M. Bittard des Portes a pu rectifier sur bien des points l'opinion courante sur Charette et sur ses lieutenants.

Parmi ces derniers, nous avons distingué un certain nombre de confrères, dont le rôle militaire, nous le confessons, nous était inconnu, bien qu'il ait été dans certaines circonstances décisif. S'il est quelques-uns d'entre eux qui n'ont été que d'obscurs comparses, d'autres ont participé dans une large mesure aux événements et, à ce titre, méritent de vous être présentés. Nous nous contenterons de mentionner leurs états de service ; mais c'est une monographie qu'il faudrait écrire sur ce sujet qui n'a pas encore été abordé, au point de vue spécial qui nous occupe.

Qui de vous n'a au moins entendu parler du général républicain Beysser, ancien chirurgien aux armées (régiments suisses au service du roi de France) ? Beysser a été successivement capitaine des dragons nationaux, en 1789 ; capitaine de gendarmerie (Cie du Morbihan), en 1791 ; adjudant-général à l'armée des côtes, en 1793 ; chef de brigade du 21e chasseurs à cheval. Nommé général de brigade, il prit une part importante à la défense de Nantes (fin juin 1793) ; battu à Montaigu (septembre 1793), il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné comme fédéraliste et guillotiné (13 août 1794).

Joly, qui s'intitulait le *général Joly*, commandait à vingt-cinq paroisses, tandis qu'au début Charette n'en avait guère que six sous ses ordres. Ce vieux chirurgien, improvisé général, était le plus intrépide soldat de son armée. Il était brutal, mais énergique, et inspirait grande confiance aux paysans. Après la défaite de Challans (1794), il fut destitué par Charette, quitta l'armée, erra quelque temps en fugitif, et finalement fut tué dans une rixe.

David des Norois était étudiant en médecine à Paris, quand il recueillit dans son domicile Charette, au lendemain de la défense des Tuileries (10 août 1792). Rentré dans son pays, à Saint-Etienne-du-Bois, et enrôlé de force dans la garde nationale, il fut fait prisonnier par les Vendéens, près de Palluau, et conduit dans cette ville, le jour même où Charette y pénétrait avec ses cavaliers. Le général vendéen reconnut son sauveur et lui demanda avec surprise ce qu'il faisait là : « J'attends du plomb, répondit avec philosophie le jeune étudiant. — Tu n'en recevras pas tant que je serai général », reprit Charette, qui le fit élargir. Des Norois prit aussitôt du service dans la petite armée de Legé. Charette le nomma son aide de camp et plus tard l'adjoignit à Hyacinthe de la Robrie, son major général, avec le titre de major en second, c'est-à-dire de sous-chef d'état-major.

David des Norois fut blessé grièvement à l'affaire de la Chambaudière. C'était, au dire de Lucas-Championnière, un « des plus braves officiers » de l'armée de Charette.

Parmi les autres médecins ou chirurgiens qui ont pris part à la guerre de Vendée, nous devons encore mentionner :

BARREAU, ou BARRAUD (Pierre), chirurgien de la Garnache, l'un des lieutenants de Mme de la Rochefoucauld, lors du soulèvement de la Garnache (mars 1793). Il fut jugé et fusillé à la reprise de Noirmoutiers par les républicains (mars 1794).

Un jeune étudiant en médecine, Guillaume FAUGARET, avait pris part, en qualité de capitaine d'une compagnie de chasseurs, à toute la guerre, depuis les premiers jours du soulèvement de Machecoul(1). Plus tard, il fut nommé major de division, puis chef de division du pays de Retz.

Un des chefs vendéens (2) pris et fusillés à la reprise de Noirmoutiers (janvier 1794), était officier de santé. Il se nommait Louis SAVIN, frère du « général » Savin, *le Pelé* (un autre frère, l'aîné, s'appelait aussi *Louis* et a fait la guerre jusqu'à la prise de Charette). L'officier de santé Louis SAVIN était simple capitaine de paroisse.

Enfin, un médecin de Nantes, le Dr BLIN, s'est employé à la pacification, en participant aux négociations de la Jaunaye.

Nous n'avons pu, on le conçoit, que donner un aperçu sommaire du rôle des médecins pendant la guerre de Vendée; mais il suffira pour donner peut-être l'idée à un de nos lecteurs d'exaucer le vœu que nous formons plus haut. Notre distingué collaborateur, M. Miquel-Dalton, dont les études si consciencieusement documentées sur *les Médecins pendant la Révolution,* ont excité un si vif mouvement de curiosité, nous semble tout désigné pour exécuter le projet que nous espérons bien un jour voir aboutir.

A. C.

Le médecin dans la société contemporaine. Conférences de déontologie, par MM. les Drs P. LE GENDRE et G. LEPAGE. Paris, Masson et Cie, 1902.

A priori, il peut paraître singulier que la déontologie ait besoin d'être *enseignée*. Il n'est pas, semble-t-il, nécessaire qu'on nous rappelle nos devoirs envers nous-mêmes, envers nos confrères, envers la société. Cette objection, les auteurs l'ont certainement prévue car ils disent quelque part qu'ils ne se dissimulent pas que le rôle de moraliste est toujours ingrat. Mais ils ont eu pleinement raison de surmonter ce premier mouvement, passager, à vrai dire. Nous connaissons mal, en effet, nos devoirs et nous sommes à peu près complètement ignorants de nos droits.

Combien nous approuvons, MM. Le Gendre et Lepage de faire connaître aux étudiants toutes les œuvres d'assistance, de prévoyance et de défense professionnelles ; d'insister sur les dangers de la pléthore médicale ; de mettre en garde les esprits mal avertis, les vocations mal assurées; d'éviter, en un mot, une désillusion à tant de jeunes gens imparfaitement instruits des déboires qui les attendent, des lourdes responsabilités qui leur vont incomber !

Le médecin tient de nos jours, nul ne le conteste, une place de plus en plus considérable dans la société. C'est à lui qu'on fait appel pour les expertises criminelles, pour la réglementation de l'hygiène

(1) Cf. *les Lieutenants de Charette*, par Joseph ROUSSE, p. 89 (Guillaume FAUGARET).

(2) La Table générale de Chassin (*Etudes documentaires sur la Vendée et la Chouannerie*, tome XI) donne des indications bibliographique utiles à consulter sur tous les chefs Vendéens.

publique et privée, pour assurer le service de l'assistance médicale dans les campagnes, etc.

Aujourd'hui les conditions d'existence du médecin ne sont plus ce qu'elles étaient il y a seulement vingt ans. Nous avons à nous défendre non pas seulement contre le client, mais contre les collectivités : Sociétés de secours mutuels, Compagnies d'assurances, Sociétés industrielles. Notre situation devient, de ce fait, de plus en plus précaire, et il n'est que temps d'organiser nos moyens de défense. C'est pourquoi on doit multiplier les associations de prévoyance médicales, les œuvres de défense professionnelle, qui ne seront jamais trop nombreuses.

A cet égard, il est une de ces associations dont ne parlent pas MM. LeGendre et Lepage (à moins que nous n'ayons mal lu), et que nous n'hésitons pas à recommander : c'est la *Société des Eaux minérales*, sur laquelle notre collaborateur le Dr Gelineau fournira à qui en exprimera le désir tous les renseignements désirables. Cette Société, outre un dividende très appréciable, assure non seulement une pension de retraite au médecin, mais un secours immédiat à sa veuve. Nous ne comprenons pas les scrupules hypocrites de certains à l'endroit de cette œuvre de solidarité professionnelle. Il nous paraît juste, il nous paraît légitime que le médecin prescrive des spécialités, à condition qu'elles offrent une garantie absolue au point de vue de la pureté du produit, de l'honorabilité de celui qui les fabrique. D'autre part, il est non moins juste, non moins légitime que les richissimes Sociétés d'eaux minérales paient un tribut, qui n'est du reste pas bien lourd, à qui les fait vivre, les fait prospérer. Pour toutes ces raisons, la Société de la rue Choron mérite d'être mieux connue et surtout mieux jugée : il y a profit pour tous à dissiper un malentendu.

Nous aurions encore beaucoup à gloser autour du livre de MM. les Drs Le Gendre et Lepage; mais le temps nous presse, et nous conservons, au surplus, l'espoir d'en causer à nouveau quelque jour.

L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge: Histoire et documents, par E. Coyecque.

Avant M. Coyecque, Rondonneau de la Motte avait conçu le projet d'écrire une histoire de l'Hôtel-Dieu. Mais cet auteur dut se contenter, faute d'avoir pu consulter les archives de cet établissement hospitalier, de mettre au jour un *Essai historique*, œuvre assurément méritoire, mais forcément incomplète. Si l'on songe, en outre, que cet essai date de 1787, on sera encore plus disposé à l'indulgence pour un travail qui, vers l'époque où il fut composé, est aussi parfait qu'il pouvait l'être.

Vainement on chercherait dans cet opuscule où et comment se recrutait le personnel qui dirigeait l'Hôtel-Dieu ; comment fonctionnaient les divers services ; à quel régime étaient soumis les malades. Seules, les archives de l'établissement pouvaient fournir ces indications.

Ces archives furent compulsées une première fois en 1862, par M. Armand Husson, alors Directeur de l'Assistance publique ; il en résulta la notice sur l'Hôtel-Dieu, qui se trouve en appendice de l'*Etude sur les Hôpitaux*, due à la plume du prédécesseur de M. Mourier.

Mais ce n était là, comme le dit M. Coyecque, qu'une esquisse; le tableau restait à faire, et c'est à quoi précisément s'est employé l'auteur de l'ouvrage que nous analysons. M. Coyecque a eu, il est juste de le reconnaître, un précurseur qui lui a aplani la voie : c'est le regretté Brièle, que nous avons eu le plaisir d'approcher dans les derniers temps de sa vie : un érudit de la vieille école, courtois et amène, et dont nous avons gardé le meilleur souvenir. Le tome IV de la *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, que M. Brièle avait pris le soin de recueillir, est presque exclusivement consacré à l'histoire de l'Hôtel-Dieu. C'est le travail de M. Brièle que M. Coyecque a repris sur nouveaux fonds et a réussi à mener à bien.

Essais critiques, par Jules Troubat. Paris, Calmann-Lévy, 3, rue Auber. 1902.

Ce livre est un recueil d'articles publiés dans divers journaux et revues. C'est une bonne inspiration qu'a eue M. Troubat de nous les conserver sous la forme livresque : d'abord, parce qu'on aura moins de peine désormais à les lire ou à les relire; puis — nous aurions dû commencer par là — parce qu'ils méritaient cette exhumation.

M. Troubat est toujours intéressant « à feuilleter »; nous n'entendons pas parler seulement de l'écrivain, mais du conteur. C'est comme son maître, notre maître à tous, Sainte-Beuve, un causeur exquis; c'est aussi un écrivain charmant et qui se lit sans fatigue. Et, avec cela, informé comme pas un! Mais le documentateur — rare privilège ! — ne nuit pas chez lui au lettré.

M. Troubat a une autre qualité, dont nous ne le saurions trop louer : il a l'amitié solide, tenace. Il ne fait pas bon le chicaner sur ce chapitre. C'est un champion résolu, et tel grimaud de lettres l'a parfois appris à ses dépens. Pour nous, nous aimons ces tempéraments généreux, ces vaillants toujours prêts à la riposte, quand on les attaque dans leurs sentiments.

M. Troubat a vécu aux temps héroïques, et, malgré vents et marées, a conservé la verdeur physique et intellectuelle du jeune âge : c'est un heureux homme.

Les Boxeurs, par le baron d'Anthoüard. Plon-Nourrit, éditeurs.

On sait aujourd'hui, par le Dr Matignon, ce qu'est en réalité cette sorte d'illuminés fanatiques, d'*hystériques mâles*, qui avaient résolu de chasser « le diable étranger » de la Chine, et qui finalement ont dû déposer les armes.

Dans le livre qu'il publie chez Plon, M. le baron d'Anthoüard nous fait connaître la genèse et la nature du mouvement boxeur. On trouvera également dans cet ouvrage le récit passionnant du siège de Tien-Tsin et de la délivrance de Pékin, d'après des notes prises au jour le jour. C'est là un témoignage *vécu*, pittoresque au possible et combien émouvant! M. d'Anthoüard ne prétend pas que l'ère des difficultés soit close, mais il a tenu à affirmer que notre patrie avait été dignement représentée en Chine et qu'il faut nous préoccuper de continuer à y défendre nos intérêts, car le vrai « péril jaune » réside aujourd'hui surtout dans les complications internationales qui peuvent naître des compétitions étrangères en présence dans le Céleste Empire.

La « Chronique » par tous et pour tous

Le chloroforme employé pour déjouer la simulation.

Mustapha, le 8 février 1902.

Très honoré Confrère,

Le nouveau mode d'emploi de l'éther proposé par le Dr Warden pour faire avouer leurs crimes aux coupables me rappelle un emploi analogue du chloroforme qu'imagina, en 1884, à l'hôpital maritime de Rochefort, le professeur Duplouy, dans un cas de simulation.

Il s'agissait d'un conscrit muni d'un certificat du maire de son village attestant qu'il était sourd-muet. Le conseil de revision, soupçonnant la simulation, avait refusé la réforme. A son arrivée au régiment, le conscrit avait été envoyé en observation à l'hôpital.

Le professeur Duplouy eut l'idée de le soumettre au chloroforme. Le résultat ne se fit pas attendre. Au bout de quelques minutes, le prétendu sourd-muet se mit à parler et répondit parfaitement aux questions qu'on lui posait.

Veuillez agréer, très honoré confrère, l'expression de mes sentiments dévoués.

Jean Labrosse.

Le dernier mot sur « Héméralopie » et « Nyctalopie ».

C'est bien à notre confrère le Dr Bougon qu'appartient le dernier mot dans le débat qui s'est ouvert ici sur l'étymologie de *nyctalopie*, et auquel j'ai cru utile de verser quelques textes intéressants.

Il juge comme jugeront nos descendants, s'ils sont impartiaux, lorsqu'ils donneront raison à ceux de nos contemporains qui font exclusivement du *bubon* un abcès de l'aine (βουϐῶν, aine), et tort à ceux qui décrivent des *bubons de l'aisselle et du cou ;* lorsqu'ils penseront que le premier chirurgien qui employa cette catachrèse fut peut-être un grand maître en son art, mais sûrement un piètre helléniste.

Mais je m'abuse, sans doute ! Avec le nouveau programme d'études secondaires dont on nous menace, il est à craindre que nos petits-fils ne fassent bon marché des étymologies grecques et latines et qu'ils n'obtiennent une boule blanche, lorsqu'ils répondront à leurs examinateurs que « ver solitaire » est la traduction adéquate de *tœnia solium.*

F. Mathieu.

Victor Hugo et les Médecins.

Malakoff, 7 février 1902.

Très honoré Confrère,

J'attendais avec la plus grande impatience l'arrivée de la *Chronique*, pensant bien que vous alliez nous donner un Victor Hugo médical. Mon espoir n'a pas été déçu, et je viens de lire avec le plus grand plaisir les pages de votre intéressant numéro.

Voulez-vous me permettre quelques petites rectifications au sujet des blessures et maladies du Maître ?

Il eut sa première blessure à l'âge de cinq ans, car, si j'en crois le récit du « témoin de sa vie », il fut, en 1807, en Italie, à Avellino, dont son père était gouverneur, mordu au doigt par un chien qu'il caressait, et il en porta toujours la cicatrice.

Sa deuxième blessure (celle dont parle Alex. DUMAS) date de 1811. — Il avait donc neuf ans et non onze ans, et la version en est différente. Je la crois meilleure, car, au commencement de 1812, le général Hugo, voyant les affaires des Français devenir mauvaises, jugea prudent de renvoyer à Paris sa femme et ses deux enfants, et les confia au maréchal de Bellune qui rentrait en France. — (Une lettre du maréchal de Bellune, de Vittoria, du 17 mars 1812, fait mention de cela.)

Donc, rentré à Paris en 1812, il ne pouvait être blessé en 1813.

Voici, du reste, l'histoire de cette blessure, survenue dans une des étapes faites pour rejoindre leur père à Madrid :

« Saladas avait été brûlée avec plus d'acharnement encore que Torquemada. — A peine quelques pans de mur ; ce n'était plus une ruine, c'était de la cendre. On y passa la nuit, et il fallut coucher à la belle étoile. Les enfants trouvèrent qu'il n'y avait pas besoin de se coucher, et que c'était bien plus amusant de jouer à cache-cache dans les décombres. Cette nuit d'Espagne était claire comme un jour de France. Ils se mirent donc à courir et à se cacher et à se chercher et à grimper aux tas de pierres qu'avaient faits les écroulements. Mais Victor qui, étant le plus petit, voulait toujours dépasser les autres, se hasarda sur une pierre peu solide, avec laquelle il dégringola si rudement qu'il perdit connaissance. Ses frères le ramassèrent et le rapportèrent, fort inquiets ; il avait le front tout en sang. Sa mère, en le voyant venir ainsi, eut un moment d'inquiétude affreuse ; heureusement qu'un chirurgien-major qu'on alla chercher la tranquillisa ; l'enfant rouvrit les yeux, on lui mit sur sa blessure une feuille de pourpier, et le lendemain il ne restait plus de cette chute sanglante qu'une petite cicatrice que M. Victor Hugo a encore. (*Victor Hugo, par un témoin de sa vie*, 1863, page 150.)

Sa troisième maladie eut lieu pendant l'hiver de 1811, au Collège des Nobles, à Madrid, où il se trouvait avec son frère Eugène. Eugène fut en proie aux engelures et Victor aux oreillons :

« Les maux d'oreilles valent les rages de dents ; le pauvre enfant avait des insomnies terribles ; on avait essayé inutilement toutes les médecines : on en vint à un remède populaire qui était le lait de femme. — Le majordome du collège était marié, et sa femme se trouvait précisément dans la situation qu'il fallait. On mit Victor près d'elle ; elle était chargée de la lingerie et avait toujours par conséquent des braseros allumés ; l'air tiède commença la guérison et le lait l'acheva... » (*Loc. cit.*, p. 204.)

La blessure de la pension Cordier vint deux ans plus tard. Vous l'avez relatée d'après le même livre que j'ai sous la main.

Voilà, très honoré confrère, ce que je voulais vous écrire, pensant vous faire plaisir ; mais ce plaisir ne sera jamais aussi grand que celui que j'éprouve chaque quinzaine en lisant votre si attrayante revue.

Bien confraternellement à vous. Dr MOREAU.

La mégalomanie de V. Hugo.

Puisque vous avez parlé à vos lecteurs de la *mégalomanie* de Victor Hugo, peut-être ne seront-ils pas fâchés de retrouver dans la *Chronique* ces lignes éloquentes de Louis Veuillot (1), qui a mis puissamment en relief ce « petit côté » du grand homme :

« Il y a toujours eu, en effet, chez M. Victor Hugo, un sentiment de haine contre la société. Cependant il est de ceux pour lesquels la vie a été brillante et facile ; mais s'il a beaucoup reçu, il a toujours trouvé qu'il ne recevait pas assez. Ses succès n'ont pu répondre à ses prétentions, et son orgueil a été blessé jusque dans ses triomphes. Ce livre, composé sur ses notes et avec des extraits du journal où il *se raconte* pour la postérité, révèle à chaque page l'égoïsme intellectuel le plus absolu, et, par conséquent, le plus irritable. C'est la maladie du *moi*. » (P. 2.)

« L'encens que M. Hugo brûle et fait brûler devant lui sans cesse lui a obscurci le sens. Il en est venu à croire qu'il ne peut rien faire, rien écrire qui ne soit digne de l'admiration du monde et des soins de la postérité. Tout ce qu'il daigne penser doit être divulgué, l'humanité y a droit ; s'il nous en célait quelque chose, ce serait une sorte de vol qu'il ferait à l'esprit humain. Hypothèse d'ailleurs probable et qui ressort des instincts de l'âme, de cet orgueil puéril des femmes, des artistes et des poètes, que l'on nomme la vanité... » (P. 38.)

Dr X...

La guillotine avant Guillotin.

Très honoré Confrère,

Je viens de lire le numéro du 15 janvier de votre intéressant journal et j'ai examiné avec attention la reproduction d'une ancienne gravure insérée à la page 54. Bien que l'épreuve ne soit pas bien nette, il m'a semblé que l'inscription placée à la partie supérieure doit être ainsi conçue : *Titus Manlius, filium, sine ejus jussu, cum hoste pugnantem obtruncat.*

Le mot *jussu* est suffisamment distinct, quant au dernier (mot), il est écrit en abrégé et a sans doute été employé en souvenir du 663e vers du Livre II de l'*Enéide*, où il est dit de Pyrrhus :

Natum ante ora patris, patremque OBTRUNCAT *ad aras.*

Dr Dourif.

A propos de l'abaissement continu de la voix humaine.

Non, nous ne croyons pas que le ton de la voix humaine aille en s'abaissant avec les années. En effet, d'une part, nous rencontrons des actrices capables d'aller jusqu'au *do* d'en haut de la voix de soprano ; et d'autre part, M. Huret, un des premiers élèves du petit séminaire de Noyon, datant de 1823, descendait jusqu'au *do* d'en bas de la voix de contre-basse.

Mais ce qui diminue d'une façon frappante, c'est la force du timbre de la voix, avec le bien-être de la civilisation moderne.

(1) *Etudes sur V. Hugo.*

Ainsi, par exemple, de tout temps, nous avons remarqué que les pensionnaires des couvents de la bourgeoisie avaient la voix beaucoup plus faible que les petites filles élevées par les Sœurs dans la classe ouvrière, en province. Ce fait est encore bien plus marqué à Paris, où les enfants n'ont pas de voix du tout. On s'en assurera, en écoutant, dans nos églises de Paris, des centaines d'enfants chanter maigrement des cantiques; à tel point que la voix du maître finit bientôt, à elle seule, par les couvrir entièrement. Il n'en est pas de même en province.

Nous pourrions citer maints faits semblables...

Dr Bougon.

Un mort par erreur.

Toulouse, 25 janvier 1902.

Monsieur et honoré Confrère,

Je vous envoie, sans commentaire, le fait pathologique que je trouve inséré dans une lettre de décembre 1874 par mon frère, juge à Albi, à moi adressée.

« Je viens de constater en feuilletant les registres de l'état civil de la commune de Lescure un cas assez singulier de décès constaté le 31 mai 1825. A cette date on trouve l'acte de décès de Pierre Anglès, métayer chez la marquise de Laroche-Jacquelin à Lescure. Cet acte ayant été bâtonné, on lit en marge une note signée par le maire et ainsi conçue : Anglès Pierre s'est réveillé tout à coup du sommeil léthargique dans lequel il était plongé et, à la grande surprise de ceux qui le gardaient, il a sauté de son lit, est sorti dehors et a fait 1500 mètres environ de chemin tenant un gros caillou à la main et criant sans cesse qu'on voulait l'assassiner. Ses forces l'ayant abandonné, il est entré chez son beau-frère, où on l'a couché sur un lit où il a été pris d'un accès de frénésie terrible, après une maladie aiguë qui a duré 15 jours, il a parfaitement recouvré la santé. »

Dr Molinier,
Chirurgien honoraire des Hospices de Toulouse.

Le « record » de la petite taille (1).

Le *Post Dispatch*, de Saint-Louis (U. S. A.), relate le curieux fait suivant. L'histoire, pour aussi invraisemblable qu'elle paraisse, est vraie et certifiée par le Dr W.F. Gillim, qui donna ses soins à la mère et qui est le médecin de la famille.

(1) Il est intéressant de lui opposer le record de la grande taille. D'après un savant Australien, ce record appartiendrait à l'Américain Lewis Wilkins, qui est né à Saint-Paul en 1874 et mesure exactement 8 pieds 11 1/4 inches, soit 2 mètres 68. Si je ne m'abuse pas, nous avons d'ailleurs vu Wilkins s'exhiber au Casino de Paris, il y a quelques années.

Au cours de ses études, notre savant a été amené à trouver également la « recordwoman » de la taille. Il proclame donc que la plus grande femme du monde est Miss Ella Ewing — encore une Américaine — qui atteint la respectable hauteur de 8 pieds 4 inches, c'est-à-dire 2 mètres 50.

Il paraît que Miss Ewing n'a jamais pu trouver à se marier. Cela se comprend !

(*Journal de la Santé.*)

Les parents de l'enfant sont M. et Mme Clint Mac Murtry, gens connus et estimés de la commune de Jewell.

Le 28 janvier 1901, le docteur Gillim était appelé auprès de Mme Mac Murtry, atteinte de pleuro-pneumonie. Mais, bientôt après son arrivée, la mère donnait le jour à une fille.

L'enfant n'avait que 10 pouces de longueur ; sa tête, qui avait le volume d'un citron, était de consistance gélatineuse, et ses cuisses avaient les dimensions d'un doigt d'adulte.

Après avoir enveloppé dans un drap l'enfant, le praticien dit aux parents qu'elle n'avait que quelques heures à vivre.

Le poids ne dépassait pas 11 onces (363 gr.). Quand le Dr Gillim revint à la maison, 18 heures après la naissance, il fut très surpris d'apprendre que le phénomène était encore en vie. Il lui donna un peu de lait, et l enfant parut vouloir vivre.

D'une façon régulière on donna du lait, et après 16 jours l'enfant fut emmailloté pour la première fois, ayant été jusque-là — au sens vrai — gardé dans du coton.

A un mois il pesait une livre un quart, et il ne commença à sortir d'une sorte de torpeur qu'à 3 mois.

L'enfant, qui a maintenant un peu plus d'un an, pèse 14 livres, est superbe et plein de promesses pour l'avenir.

C'est là un cas de précocité rare et, à ce point de vue, fort intéressant à signaler.

Dr Matignon.

Le martyrologe de l'Internat.

Orléans, 11 mars 1902.

Monsieur le Docteur,

La *Chronique médicale*, dans un article inséré à la page 111 de 1902, relève le nom de mon frère au nombre des victimes de leur dévouement au service de l'Internat en médecine.

Permettez-moi de vous faire remarquer que la date qui précède son nom est erronée. Mon frère nous a été enlevé, non en 1893, mais le 8 février 1881. Il était alors interne à l'hôpital Saint-Antoine.

Comme, avant la lecture de votre *Chronique médicale*, j'ignorais qu'il s'était formé un comité du Centenaire de l'Internat, je sais encore moins à qui m'adresser pour trouver le président de ce comité.

Peut-être apprécierez-vous qu'il serait à propos de faire disparaître une erreur de date et jugerez-vous nécessaire d'en informer le comité.

Veuillez, etc.

G. d'Olier,
2, rue Royale,
Orléans.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 1er août 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*suite*). — L'Institut Pasteur prévu en 1772, par M. le Dr MICHAUT. — Le Dr Procope et son apologie des francs-maçons.

N° du 15 août 1901. — Le « trac » au théâtre, par M. le Dr Paul HARTENBERG. — Chevreul, arbitre de la mode. — Le régime d'un savant. — L'acte de naissance de Chevreul. — Le père de Chevreul.

N° du 1er septembre 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. BEAUREPAIRE. — La radiographie prédite par Champfleury.

N° du 15 septembre 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr CABANÈS. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

N° du 1er octobre 1901. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr CABANÈS. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr LE DOUBLE (de Tours).

N° du 15 octobre 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr GÉLINEAU. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° du 1er novembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 novembre 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr CABANÈS. — Opinions diverses sur la pièce de M. BRIEUX. — Les *Avariés*, Acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er décembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 décembre 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*). par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° du 1er janvier 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr CABANÈS. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 janvier 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir STRYIENSKI. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° du 1er fevrier 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 février 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins-sculpteurs.

N° du 1er mars 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo**. — Les Médecins dans la vie de Victor Hugo. — La Médecine dans l'Œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA — Victor HUGO à Guernesey. peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° du 15 mars 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef



9e ANNÉE. — No 8

15 AVRIL 1902

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs

Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —

Sommaire des principaux Articles

parus dans la ***CHRONIQUE MÉDICALE*** (1901-1902).

9e ANNÉE N° 8 15 AVRIL 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

L'Art et la Médecine [a]

LES AVEUGLES DANS L'ART

Par M. le Dr Paul Richer,
Membre de l'Académie de Médecine.

Avant-propos

Le génie grec a créé une mythologie où, sous l'apparente fantaisie de la fable, se cachent le plus souvent les inéluctables lois du développement de la pensée humaine, les enchaînements nécessaires et les affinités de ses diverses manifestations. C'est ainsi qu'Apollon n'est pas seulement le dieu de la lumière qui dispense la vie, il est aussi l'archer céleste dont l'action bienfaisante éloigne les fléaux de l'humanité. Il conduit le chœur des Muses loin de la foule et du vulgaire, sur les hauts sommets du Parnasse, au milieu des myrtes et des oliviers. Il inspire le poète et souffle le génie. Mais il est aussi le divin Médecin, qui a donné sa science à son fils Asclépios, pour soulager les maux des mortels qui l'implorent. Il est le dieu des Arts, il est le dieu de la Médecine.

Ce rapprochement, que l'antiquité grecque avait marqué d'un trait si décisif, semble s'être perpétué dans la suite des âges, et l'œuvre des artistes de tous les temps témoigne que l'Art ne s'est jamais complètement désintéressé des choses de la Médecine, où il a même puisé parfois ses meilleures inspirations.

Un jour, notre illustre et regretté maître, le professeur Charcot, visitant à Gênes l'église Saint-Ambroise, s'arrêtait saisi à la vue d'une peinture de Rubens représentant une scène d'exorcisme. Il était frappé du spectacle que lui offrait la possédée, tableau criant de vérité et paraissant emprunté trait pour trait aux scènes convulsives qui se passaient journellement dans son service de la Salpêtrière. J'avais à ce moment l'honneur d'être son interne... Tel fut le point de départ de nos communes recherches médico-artistiques

(a) Notre éminent collaborateur M. le Dr Paul Richer a bien voulu réserver à la *Chronique médicale* les bonnes feuilles de son ouvrage *L'Art et la Médecine*, à la veille de paraître chez les éditeurs Gaultier-Magnier et Cie, 55, quai des Grands-Augustins, et 7, rue Bonaparte. Nous ne saurions le trop remercier de cette nouvelle marque d'estime et de sympathie.

sur la « grande névrose ». Elles furent consignées dans un ouvrage spécial : *Les Démoniaques dans l'Art.*

Plus tard, nous étendîmes nos investigations à l'interprétation artistique des autres maladies et des difformités en général. Ce fut l'objet d'un second volume : *Les Malades et les Difformes dans l'art.*

Entre temps, j'avais fondé, avec le concours de mes amis Gilles de la Tourette et Albert Londe, sous les auspices de notre maître, une publication périodique, *la Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière,* dont le but était de mettre largement à contribution, dans l'étude des maladies nerveuses, des documents figurés, dessins ou photographies. Dans ce journal, qui compte aujourd'hui quinze années d'existence, une large place a toujours été réservée à la critique scientifique des œuvres d'art ayant quelque rapport avec la médecine. C'est ainsi que nous avons pu publier, outre nos propres travaux, d'intéressantes recherches de nos collègues sur des sujets analogues et en particulier les très consciencieuses études qu'un de nos élèves, le Dr Henri Meige, a entreprises sur nos conseils et poursuivies avec un succès auquel nous sommes heureux d'applaudir.

Il me semble le moment venu de réunir en un faisceau les traits principaux de ces travaux épars, en les complétant sur certains points s'il y a lieu. Il en ressortira l'évidente preuve des liens étroits qui unissent l'Art à la Science. Une fois de plus le mythe grec sera confirmé. Et nous placerons cet ouvrage, pieux *ex-voto* et reconnaissant hommage, sous les auspices du Dieu protecteur des Muses et de la Médecine.

. . . .

Les Aveugles dans l'art.

La première à citer parmi les œuvres d'art représentant des personnages atteints de cécité est le célèbre buste d'Homère, du musée de Naples (fig. 1).

Nous n'avons pas à nous étendre sur les qualités de premier ordre de ce morceau de sculpture. Nous nous bornerons à signaler le mouvement expressif des yeux, qui nous paraît admirablement rendu. Ces yeux inégalement ouverts, au-dessus desquels le sourcil s'élève, dans un vain effort, comme pour faciliter l'accès désormais inutile de la lumière du jour, sont bien les yeux d'un aveugle.

Il est, en effet, très curieux d'observer que la cécité imprime souvent à tout le corps une attitude spéciale, d'ailleurs bien connue. Sur la physionomie on constate le relèvement des sourcils, comme sur le buste d'Homère dont il est question ici. Quant à l'attitude, elle consiste dans le redressement de tout le corps, la tête droite, légèrement renversée en arrière, la face dirigée en haut, vers le ciel, d'où vient la lumière.

Ce type d'amaurotique est fréquent. Nous en connaissons, à la Salpêtrière, de bien beaux exemples, et il n'est certainement pas de nos lecteurs qui, recueillant leurs souvenirs, ne se souviennent l'avoir croisé dans les rues. Il marche seul, la canne en avant, raide et tout d'une pièce, l'œil sans regard, dirigé en haut, avec une assurance et une connaissance du chemin qui étonnent les pas-

sants. Ou bien il est accompagné, et le conducteur, dont l'œil est sans cesse sollicité par ce qui se passe autour de lui, contraste singulièrement par la liberté et la variété de son allure et de ses mouvements avec l'attitude rigide et compassée de son compagnon. D'aussi loin qu'il les aperçoit, l'œil le moins exercé n'hésite pas à reconnaître lequel des deux promeneurs est privé du sens de la vue. Et ce type si expressif de l'aveugle, qui garde dans ses traits et dans toute son attitude la recherche de la lumière, ne se rencontre généralement que dans les cas de cécité invétérée, alors que toute perception lumineuse est depuis longtemps abolie. C'est celui que

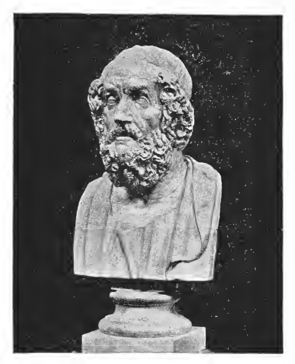


FIG. 1

les artistes ont en quelque sorte choisi, et nous le trouvons admirablement rendu dans plusieurs tableaux que nous citerons tout à l'heure.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que, pendant l'évolution des maladies qui aboutissent à l'amaurose, l'impression lumineuse est souvent douloureuse, au point que toute la mimique du patient n'a qu'un but : celui d'apporter un obstacle à l'entrée des rayons lumineux dans l'œil ; d'où le froncement ou l'abaissement constant des sourcils, la demi occlusion des paupières, et l'inclination en avant de toute la tête, la face tournée vers le sol ; d'où l'usage des grandes visières, etc... C'est le tableau du photophobe, diamétralement opposé à celui de l'amaurotique signalé plus haut.

Il n'y a donc pas lieu de chercher à expliquer cette attitude de l'aveugle, par l'habitude qu'aurait contractée l'amblyopique de chercher, alors que la vision s'affaiblit progressivement, à augmenter par tous les moyens possibles la quantité de rayons lumineux qui frappent la rétine, et à faciliter l'accès de cette lumière qui le fuit.

Le fait n'en reste pas moins, malgré son apparence contradictoire et paradoxale et ce n'est, ainsi que nous l'avons déjà dit, que dans les cas les plus anciens et les plus graves (*atrophie papillaire, atrophie du globe de l'œil tout entier*), alors que toute perception lumi-



Fig. 2.

neuse est rendue radicalement impossible, que se développe l'attitude si caractéristique, décrite plus haut et si bien rendue par les artistes.

*
* *

Ce n'est pas dans les débuts de l'art chrétien qu'il faut chercher ces types naturalistes d'aveugles. Les nombreuses guérisons d'aveugles rapportées dans le Nouveau Testament ont fourni aux premiers illustrateurs des scènes évangéliques bien des occasions de représenter des personnages atteints de cécité. Mais alors la convention règne en maîtresse et le miracle est toujours représenté de la même façon. Le Christ qui rend la lumière aux aveugles touche du doigt les yeux de ces malheureux qui, d'autre part, ne présentent aucun signe permettant de caractériser l'affection dont ils sont atteints. C'est ce que nous observons, par exemple, sur plusieurs tombeaux du ɪvᵉ siècle, au musée d'Arles, où sont représentés plusieurs miracles du Christ.

Une couverture d'évangéliaire de la Bibliothèque nationale (ivoire du vᵉ siècle) reproduit la scène de la guérison de l'aveugle par le Christ, de la même façon (fig. 2). Cette tradition s'est perpétuée, comme beaucoup d'autres, et nous la retrouvons, au commencement

du XIVe siècle, dans un tableau (fig. 3), aujourd'hui à la National Gallery, d'un maître estimé, DUCCIO DI BUONINSEGNA (flor. de 1283-1339), qui fut contemporain de Giotto et donna à l'école siennoise une impulsion analogue à celle que Giotto imprima à l'école de Florence.

Le jeune aveugle qu'il a peint dans le tableau auquel nous faisons allusion s'arrête, appuyé d'une main sur son bâton, esquis-



FIG. 3.

sant de l'autre un geste de supplication, devant le Christ qui touche ses yeux du doigt. Rien dans son attitude, d'autre part très naïve et très touchante, ne décèle l'affection dont il est atteint. A droite du tableau, l'artiste, suivant la tradition byzantine, nous montre le même malade guéri, ayant abandonné son bâton, et, les yeux au ciel, rendant grâces pour le miracle dont il vient d'être l'objet.

Mais, à côté de ces figures toutes conventionnelles, nous trouvons, déjà à la même époque, des types d'aveugles d'un naturalisme vraiment remarquable et conformes à la description que nous en avons faite. Je rappellerai, par exemple, dans une ancienne fresque de

Florence, attribuée à Taddeo Gaddi ou à Andrea de Florence, une figure d'aveugle très bien réussie, toute rigide, à tête droite, la face impassible, un bâton à la main.

Le même type a été reproduit, avec plus d'habileté et non moins de bonheur, par le peintre angélique Fra Beato da Fiesole (1387-1455), dans une fresque du Vatican dont nous parlerons plus loin.

Raphael (1483-1520), dans le carton du South-Kensington représentant *Elymas frappé de cécité*, a peint également un aveugle, mais il lui a donné une tout autre attitude que celle que nous venons de signaler, attitude d'ailleurs parfaitement légitimée par les circonstances spéciales du fait qu'il a su traduire avec une grande finesse d'observation.

Raphaël, en suivant de près le texte sacré (1), a excellemment rendu le désarroi et le trouble d'un homme plongé tout à coup au milieu d'épaisses ténèbres. La face tournée en haut par le sentiment instinctif de la recherche de la lumière perdue, le malheureux se tient courbé, rempli de crainte, n'avançant qu'avec précaution, les mains tendues en avant, à la recherche d'un guide ou d'un conducteur.

Mais les artistes n'ont pas toujours réalisé le type de l'aveugle avec un égal bonheur. A côté de ceux dont nous venons de parler, et de Rembrandt, Breughel, Jérôme Bosh, etc., que nous citerons plus loin, il en est d'autres qui se sont éloignés de la vérité, soit qu'ils aient volontairement négligé les signes naturalistes, soit qu'ils se soient trompés. J'en citerai deux exemples : un peintre de l'école espagnole, élève et condisciple du Titien en Italie, originaire de Grèce, Theotocopuli Dominico, dit El Greco (1548 ?-1625), a laissé un tableau représentant la *Guérison de l'aveugle*, aujourd'hui à la Pinacothèque de Parme, dans lequel le jeune infirme présente tous les attributs d'une parfaite santé (fig. 4). Le haut du corps, à moitié nu, nous montre une musculature superbe. Il met un genou à terre devant le Christ qui, de la main droite, touche ses yeux. L'artiste ici ne nous trompe pas. Son aveugle n'a aucune prétention à nous montrer les signes caractéristiques de l'affection dont il est atteint.

Il n'en est pas de même d'un autre aveugle d'un maître italien, qui tourne vers le spectateur de grands yeux blancs sans pupilles (fig. 5) : je veux parler d'un tableau du musée de Naples, intitulé la *Charité chrétienne* et signé d'un élève du Carrache, Schedone, (vers 1580-1615). Cette peinture ne manque pas de qualités. Une jeune femme, accompagnée d'un enfant, fait l'aumône à un aveugle conduit par un jeune garçon. Mais cette figure d'aveugle est absolument contraire à la vérité. Notre homme joue la comédie, et sa pose contournée manque de naturel. C'est une attitude tragique, toute de convention et composée pour attirer la pitié, avec la tête

(1) Nous ne saurions mieux faire que de rappeler ici le texte de saint Luc : « Ayant traversé l'île jusqu'au Paphos, ils trouvèrent un juif magicien et faux prophète nommé Barjésu, qui était avec le proconsul Serge Paul, homme très prudent. Celui-ci envoya chercher Barnabé et Paul, désiraut enteudre la parole de Dieu. Mais Elymas le magicien (tel est le sens de ce uom) leur résistait, cherchant à empêcher le proconsul d'embrasser la foi. Alors Saul, qui fut appelé depuis Paul, était rempli du Saint-Esprit et, regardant fixement cet homme, lui dit : « O homme plein de tromperie et de malice, enfant du diable, ennemi de « toute justice, ne cesseras-tu pas de pervertir les voies droites du Seigneur ? Voici la main « du Seigneur qui est sur toi, tu vas devenir aveugle et tu ne verras pas le soleil pendant « un certain temps. » Et aussitôt les ténèbres tombèrent sur lui, ses yeux s'obscurcirent et, tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main... »

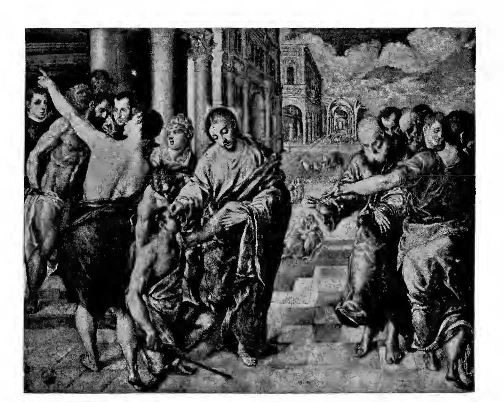


Fig. 4.

penchée, la face crispée douloureusement et ses gros yeux blancs. Les sourcils sont froncés et s'accordent mal avec l'ouverture palpébrale exagérée. Comme nous sommes loin, ici, des trait simpassibles et de l'attitude rigide des véritables amaurotiques, dont nous avons vu déjà de si beaux exemples, et comme les peintres dont il nous reste à parler, vont nous en montrer d'autres, non moins remarquables.



Fig. 5.

Rembrandt (1608-1669) a dessiné un *Tobie aveugle courant au-devant de son fils*, où se trouvent admirablement représentés et l'empressement du père et l'incertitude de l'aveugle. Les jambes courent et les bras tendus en avant hésitent. L'aveugle dans sa demeure se conduit seul et d'ordinaire avec plus d'assurance. Mais l'émotion trouble le vieillard, et ce trouble n'a-t-il pas été très finement noté par Rembrandt, qui a fait Tobie s'avançant dans une autre direction que celle de la porte grande ouverte ? Le petit chien, qui se jette

dans ses jambes comme pour l'arrêter, ne semble-t-il pas avertir son maître qu'il se trompe de chemin? (Fig. 6.)

Une des œuvres de peinture les plus intéressantes consacrées à la représentation des aveugles, est sans contredit le tableau du Musée de Naples (1), peint par Pierre Breughel le Vieux (1510 ou 1530 1600) et intitulé : la *Parabole des aveugles.*



Fig. 6.

« Si un aveugle conduit un autre aveugle, dit l'Evangile, ils tombent tous deux dans le fossé ». Breughel en a figuré toute une théorie.

Dans un paysage accidenté, des aveugles, au sortir d'un village dont les maisons et l'église se profilent à l'horizon, s'avancent à la queue leu leu, se prêtant un mutuel secours. Ils sont au nombre de six. Mais une rivière se rencontre sur leur chemin. Les deux premiers y culbutent, risquant fort d'entraîner les autres à leur suite.

Rien de plus naturel et de plus vrai que la démarche de ces aveugles, rien de plus finement observé que leurs traits impassibles, la face uniformément dirigée en haut.

Jérôme Bosch (vers 1462-1516), avait déjà traité le même sujet avec moins d'ampleur, mais non moins de vérité. Les aveugles sont au nombre de deux seulement, ils portent le costume des pèlerins, le premier chavire dans un fossé; entraînant avec lui son compagnon. Une scène identique se reproduit dans le lointain, où l'on voit

(1) Il existe une répétition du même tableau au musée du Louvre.

des aveugles entièrement culbutés les uns sur les autres (fig. 7).

Nous citerons encore, mais sans insister, les *Aveugles de Jéricho*, du Poussin, le *Bélisaire*, de David, celui de Gérard, etc...

Un tableau de Lesueur, *Saint Paul guérissant des malades*, mérite une mention spéciale. Dans l'angle de droite, un malade à genoux est atteint d'une ophtalmie intense, bien rendue par le peintre et se traduisant par un gonflement considérable de la paupière supérieure.

*
* *

Les aveugles, au Japon, ont servi fréquemment de modèle aux dessinateurs, ou aux sculpteurs de bois ou d'ivoire.

Engelbert Kœmpfer, docteur médecin hollandais, qui a laissé une histoire naturelle civile et ecclésiastique du Japon, traduite dans toutes les langues, les a observés au commencement du xviie siècle, et leur a consacré une note intéressante. La confrérie des aveugles avait été fondée au xvie siècle par un prince qui devint aveugle par chagrin d'amour (1).

Un artiste, dont la valeur est aujourd'hui reconnue et prisée en Europe, leur a consacré des croquis très spirituels, et qui ont été certainement pris d'après des types. Dans le tome VIII de la *Mangwa*, Hokosaï nous montre dix-sept visages d'hommes jeunes ou âgés, maigres ou gras, tous tonsurés, et six visages de femmes. Quelques-uns, des infirmes, sont désignés spécialement comme « aveugles dont les yeux sont ouverts ».

En général, leurs traits expriment la résignation, souvent aussi la philosophie rieuse et maligne. Plusieurs d'entre eux appartiennent à la confrérie que Kœmpfer a signalée, et leurs vêtements les désignent par un rond brodé en soie blanche. D'autres exercent le métier de masseur. Ils ne voient pas, mais ils entendent ; les nouvelles font le tour de la ville, chez les bourgeois et dans les établissements de bains, avec une rapidité prodigieuse, du soir au matin.

Souvent on les rencontre, allant d'une province à l'autre. Hokosai nous en montre une troupe qui traverse avec précaution un gué ; ils sondent des pieds et du bâton le gravier de la rivière. D'autres se suivent à la queue leu leu, en se tenant par leur ceinture; un jeune homme s'occupe d'un vieillard qui ose à peine avancer. Toutes ces attitudes sont diversifiées par les caractères, et Hokosai s'est affirmé, dans le dessin comme dans l'effet, un fidèle observateur de la nature en plein air (2).

---

(1) « Il est à remarquer que les affections du globe oculaire sont très fréquentes et révèlent parfois un haut caractère de gravité. » Voir Chevel, *Relation médicale d'une campagne au Japon*, Thèse de Paris, 1868, et Georges Godet, *Etude sur l'hygiène au Japon*, Thèse de Paris, 1880. Nous lisons encore dans cette thèse cette indication : « Les aveugles, qui, le soir, parcourent les rues munis d'un grand bâton avec lequel ils guident leur marche, et d'une sorte de flûte à deux tuyaux jumeaux dont ils tirent un son prolongé pour signaler leur passage, sont les masseurs, etc. »

(2) Cette page appartient à une série en trois volumes, imprimée à plusieurs tons. Elle a paru en 1849, l'année même de la mort de Hokosaï. Il était né en 1760, au nord de Yedo. La *Mangwa* parut en 14 volumes à des intervalles éloignés, et contient des milliers de scènes diverses, d'études variées à l'infini d'après la nature.

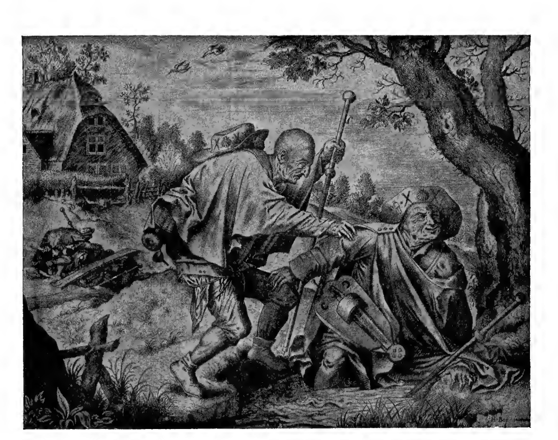


Fig. 7.

Acide phospho-mannitique et phospho-mannitates

Par MM. L. Portes et G. Prunier.

Il y a quelques années déjà, nous avons fait connaître, en même temps que les premiers résultats thérapeutiques obtenus avec le phospho glycérate de chaux pur, un procédé de préparation de ce sel, qui, depuis, est devenu classique. Les recherches que nous avions entreprises pour l'étude de ce procédé, nous avaient amenés à nous demander si l'acide phosphorique jouissait vis-à-vis des autres alcools polyatomiques, de la mannite par exemple, des mêmes propriétés éthérifiantes qu'à l'égard de la glycérine. En admettant, même *a priori*, cette éthérification, était-il possible de séparer la combinaison formée, non seulement de la mannite et de l'acide phosphorique en excès, mais encore des produits divers engendrés par l'opération? Tel est le problème que nous avions à résoudre et dont, aujourd'hui seulement, nous croyons pouvoir donner la solution, après de longues et patientes recherches.

Historique. — Dans cet ordre d'idées, en 1856, Berthelot avait déjà obtenu un résultat positif et avait établi l'existence de l'acide manni-phosphorique (*Ann. de Ph. et de Ch.*, 3e série, XLVII, page 338). « L'acide manni-phosphorique, dit-il, se prépare en chauffant la « mannite avec l'acide phosphorique sirupeux à 150° pendant plu- « sieurs heures. On délaie la masse dans l'eau, on sature par la « craie, on filtre et on précipite la liqueur par l'alcool ; on obtient « le manni-phosphate de chaux sous forme d'un précipité gélati- « neux redissoluble dans l'eau et reprécipitable par l'alcool. Ce sel « est très peu abondant et devient, à la longue, difficilement redis- « soluble dans l'eau. »

C'est là tout ce qui a été publié sur cet intéressant sujet; aucune recherche n'a complété ces premières données, et, bien que l'existence de l'acide manni-phosphorique ou phospho-mannitique ne puisse être contestée, on n'en connaît encore ni le mode d'éthérification, ni la formule exacte, pas plus que celle de ses sels et les propriétés de ces derniers. Il y avait donc à déterminer les proportions d'acide et de mannite les plus avantageuses pour l'éthérification, puis à fixer la température optimum pour utiliser ces proportions, et enfin à rechercher le temps de chauffe nécessaire pour arriver au meilleur rendement. Il nous fallait, de plus, pour établir la formule exacte, instituer un procédé de purification du mélange complexe des produits de l'éthérification, qui permît de vérifier sur *le produit pur* les modes de dosage conseillés jusqu'ici, quittes à les modifier au besoin. Ce sont ces résultats qui vont être exposés ci-près.

I. — *Conditions d'éthérification de l'acide phosphorique par la mannite.* — A) *Choix de l'acide et masses à faire intervenir* : 1° 3 séries de ballons *A, B, C,* ont été maintenues au bain de vaseline à la température de 120°-125° c.

SÉRIE *A*.	1 molécule d'acide *vitreux*. 1 molécule de mannite.	Résultats de l'éthérification, nuls, même au bout de 7 jours de chauffe.
SÉRIE *B*.	2 molécules d'acide *vitreux*. 1 molécule de mannite.	
SÉRIE *C*.	3 molécules d'acide *vitreux*. 1 molécule de mannite.	

2° 5 séries de ballons *a, b, c, d, e,* ont été maintenues au bain de vaseline à la température de 120°-125° c.

		Résultats de l'éthérification après 7 jours de chauffe.
SÉRIE *a*.	3 molécules d'acide tri-hydraté à 66 %. 1 molécule de mannite préalablement dissoute dans son poids d'eau bouillante.	acide combiné 15 % (commencement d'altération).
SÉRIE *b*.	2 molécules d'acide tri-hydraté à 66 %. 1 molécule de mannite dissoute comme ci-dessus.	acide combiné 23 % (commencement d'altération).
SÉRIE *c*.	*1 molécule d'acide tri-hydraté à 66 %.* *1 molécule de mannite à 66 %.*	acide combiné **37** %.
SÉRIE *d*.	1 molécule d'acide tri-hydraté à 66 %. 2 molécules de mannite dissoute.	— — 23 %.
SÉRIE *e*.	1 molécule d'acide tri-hydraté à 66 %. 3 molécules de mannite dissoute.	— — 23 % (d'altération).

Les tableaux ci-dessus résument les résultats obtenus au bout du 7e jour de chauffe, mais le dosage de l'acide combiné a été fait par le procédé Astruc pour chaque série à intervalles égaux.

De ces expériences il résulte que la série *C* renfermant 1 molécule d'acide pour 1 molécule de mannite et où l'on a utilisé l'acide commercial à 66 0/0 est celle qui donne la plus forte proportion d'acide combiné 37 0/0. — Voilà un point acquis.

B — Temps de chauffe et température optimum.

Il était intéressant de savoir si la proportion d'acide combiné augmentait, si l'on prolongeait au delà de 7 jours la durée du séjour dans le bain de vaseline ; il importait aussi de s'assurer de l'influence de la température. A cet effet, une nouvelle série de ballons renfermant une molécule d'acide pour une molécule de mannite fut mise en expérience et le 1er ballon fut retiré après 7 jours de chauffe, le 2e après 8 jours, etc... Le ballon n° 1 donna des résultats sensiblement semblables à ceux fournis par le ballon correspondant de la série *C* ci-dessus. Quant aux autres, à partir du n° 2, c'est-à-dire à partir du 8e jour, ils perdirent de plus en plus d'acide combiné, et même, fait à signaler, d'acidité totale. — Pour obtenir le maximum d'éthérification, il suffit donc de 7 jours de chauffe à une température constante de 120° à 125°, une température inférieure (105° à 110°) occasionnant un ralentissement

considérable dans l'éthérification, et une température supérieure (130° à 135° c. par exemple) amenant la carbonisation de la masse.

II. *Préparation de l'acide phospho-mannitique pur.*

Le produit fourni par l'éthérification de l'acide phosphorique par la mannite contient sûrement, d'après les proportions mêmes des masses mises en expérience et d'après le dosage de l'acide libre et de l'acide combiné, trois corps distincts: 1° de l'acide phosphorique en excès, — 2° de la mannite en excès (tous deux non éthérifiés et non éthérifiables), — 3° de l'acide phospho-mannitique. Il contient même, d'après des résultats que nous avons obtenus et sur lesquels nous reviendrons dans une autre communication, des éthers *non acides* autres que l'acide phospho-mannitique. Le problème que nous avions à résoudre pour séparer ces divers corps était donc réellement complexe et nous n'étonnerons personne en disant que ce n'est pas sans de patientes recherches que nous sommes arrivés à en donner la solution.

Nous avons successivement essayé : 1° soit d'insolubiliser d'abord l'acide phospho-mannitique en même temps que l'acide phosphorique libre, d'éliminer ainsi les impuretés et de séparer ensuite l'acide phosphorique de l'acide phospho-mannitique; 2° soit, au contraire, d'insolubiliser l'acide phosphorique seul et de séparer ensuite l'acide phospho-mannitique des impuretés. Nos essais dans l'un et l'autre sens ont été multiples, puisque nous avons consacré une année entière à cette tâche, et finalement, nous nous sommes arrêtés au procédé suivant qui donne un sel défini, toujours identique à lui même.

Mode opératoire. — On dissout, dans leur poids d'eau distillée bouillante, 3 molécules de mannite, puis on ajoute 3 molécules d'acide phosphorique tri-hydraté ; on mélange et l'on maintient le tout au bain de vaseline à une température constante de 120° à 125° c. pendant 7 jours, en ayant soin d'agiter la masse deux ou trois fois par jour. Au bout du 7e jour, on laisse refroidir et on dissout dans l'eau distillée froide.

La solution obtenue est précipitée par du sous-acétate de plomb jusqu'à réaction nettement alcaline au tournesol, ce qui a pour but d'insolubiliser complètement l'acide phosphorique et l'acide phospho-mannitique, la mannite en excès et les autres impuretés restant en solution. Le précipité plombique est séparé puis lavé et essoré à la trompe jusqu'à disparition complète de toute trace d'acétate et de mannite ; il faut au moins huit lavages pour arriver à ce résultat. Le précipité, délayé dans q. s. d'eau distillée, est alors décomposé par un courant d hydrogène sulfuré ; la solution sulfhydrique est complètement débarrassée du gaz en excès par un courant d'air prolongé, puis est, finalement, mise en contact avec un grand excès de carbonate de baryte récemment précipité et chimiquement pur. Après cessation de tout dégagement gazeux, la solution est saturée avec de l'eau de baryte jusqu'à réaction alcaline sensible à la phtaléine, opération qui a pour but d'insolubiliser complètement l'acide phosphorique et de transformer l'acide phospho-mannitique en sel neutre soluble ; le tout est filtré.

Si, à ce moment, on évapore un peu de la solution et qu'on l'analyse, le sel ainsi obtenu ne constitue pas un sel nettement

défini ; il contient de la baryte en plus et de l'acide phosphorique en moins. Pour arriver au sel pur, on traite la solution précédente de phospho-mannitate de baryte par une solution étendue d'acide sulfurique en excès, puis on sature de nouveau la liqueur par du carbonate de baryte précipité, en grand excès, en laissant en contact pendant 4 jours environ et en agitant fréquemment. On filtre, on précipite la liqueur filtrée par l'alcool à 90° (4 volumes) ; on recueille le précipité floconneux ainsi formé, et, après l'avoir lavé avec l'alcool à 60°, on le dessèche à 45o-50° au plus.

Le corps ainsi obtenu se présente sous forme d'une poudre blanche, non cristalline, très soluble dans l'eau froide, partiellement décomposable par l'eau bouillante, insoluble dans l'alcool, l'éther, les huiles essentielles et les huiles grasses. Ses solutions ne donnent pas, par le molybdate d'ammoniaque, la réaction de l'acide phosphorique. Calciné et repris par l'acide azotique étendu, le molybdate d'ammoniaque y produit au contraire un abondant précipité caractéristique.

Son analyse, effectuée sur plusieurs échantillons, préalablement séchés à 115°, a fourni les résultats suivants :

1° *Sel barytique* (moyenne de trois analyses) :

Baryte 38,95 0/0

Acide phosphorique P^2O^5 17,65 0/0.

Or, la formule du phospho-mannitate neutre de baryte anhydre exige : Baryte 38,52 0/0 et 17, 86 0/0 d'acide phosphorique P^2O^5 ; le phospho-mannitate de baryte a donc pour formule générale :

$$PO \left\{ \begin{array}{l} O \\ O \end{array} \right\rangle \dot{B}A \atop O\ C^6H^{13}O^5$$

et il peut exister soit à l'état anhydre (formule ci-dessus), soit à l'état hydraté ($2\,H^2O$ en plus).

Ce sel étant soluble dans l'eau, on peut obtenir en le traitant par des solutions d'acide sulfurique ou équimoléculaire de sulfates alcalins, alcalino-terreux ou métalliques, l'acide phospho-mannitique ou les phospho-mannitates correspondant aux métaux expérimentés.

Parmi ces derniers nous avons préparé avec la plus grande facilité les phospho-mannitates de magnésie, de fer, de chaux, de potasse et de soude.

Sauf le phospho-mannitate de magnésie nettement cristallisé, les phospho-mannitates que nous venons d'énumérer sont amorphes, pour la plupart. Mais ils sont beaucoup plus solubles dans l'eau que les phosphates correspondants. Ils se différencient également de ces derniers par de nombreux caractères chimiques dont le plus important à signaler est la grande facilité des phospho-mannitates à se dédoubler en leurs générateurs sous l'influence des acides, de l'eau ou de la chaleur (1).

---

(1) *Extrait* de la Note communiquée par MM. L. Portes et G. Prunier à la Société de Pharmacie de Paris, le 9 avril 1902.

Informations de la « Chronique »

Un lazaret au XVIIIe siècle,

par M. le Dr Lucien Nass.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que des mesures préventives rigoureuses sont prises pour éviter la transmission des maladies contagieuses ; ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que ces mesures sont impopulaires et tracassières.

En 1743, la peste régnait avec violence à Messine. Un bateau, sur lequel J.-J. Rousseau avait pris passage, se rendait de Toulon à Gênes, sans passer bien entendu par Messine ; il fut arrêté et visité par la flotte anglaise, venant du port contaminé. Il n'en fallait pas davantage pour motiver une quarantaine de la felouque, à son arrivée à Gênes ; celle-ci fut de vingt et un jours. Les voyageurs devaient être transférés au lazaret spécial.

Celui-ci, dit Rousseau, était un « grand bâtiment à deux étages, absolument nu ». Il n'y avait pas le moindre meuble dans cette hôtellerie, même pas un escabeau, même pas une botte de paille. Les passagers préférèrent passer leur quarantaine sur le bateau qui, pour si mal aménagé qu'il était, offrait encore plus de commodité que le lazaret.

Rousseau cependant n'hésita pas : il s'installa, tout seul, dans l'hôtel, ayant pour tout bagage ses deux malles, son sac de nuit et son manteau. « Je me fis, dit-il, un bon matelas de mes vestes et de mes chemises, des draps de plusieurs serviettes que je cousis, une couverture de ma robe de chambre, un oreiller de mon manteau roulé Je me fis un siège d'une malle posée à plat, et une table de l'autre posée de champ. »

La discipline était sévère au lazaret, et il n'y avait guère de différence entre son régime et celui d'une prison d'Etat. Tous les soirs, on enfermait le voyageur, et la nuit tombée, il pouvait entendre le grincement des énormes clefs dans les serrures rouillées du lazaret. Il était ainsi enfermé jusqu'au lendemain, libre du reste d'utiliser à sa fantaisie les nombreuses pièces de l'immeuble et de s'y promener à sa guise. Le matin, on ouvrait les portes et le prisonnier pouvait se promener dans un cimetière attenant à l'immeuble, — récréation peu attrayante, on l'avouera.

Personne n'approchait du voyageur suspect ; un domestique lui portait ses aliments pour les deux repas, encadré de deux soldats, baïonnette au canon ; un coup de cloche annonçait leur arrivée : le voyageur devait s'éloigner et ne les approcher sous aucun prétexte ; un autre coup de cloche le prévenait que la place était libre et qu'il pouvait se mettre à table, — celle-ci étant une marche d'escalier.

Nulle communication possible avec le dehors, nulle correspondance ; par exception, Rousseau put faire tenir une lettre au chargé d'affaires de France ; cette lettre fut préalablement trempée dans du vinaigre et exposée à la chaleur, au point qu'elle faillit brûler tout entière. Cependant elle eut pour résultat de faire tomber pour

Rousseau les rigueurs de la quarantaine et de réduire à 14 jours la durée de son séjour au lazaret.

On voit, par cet exemple, que de tout temps les lazarets ont brillé par l'absence de tout confort ; on voit aussi que nos pères, s'ils ignoraient les causes réelles de la contagion des maladies, connaissaient bien leurs modes de propagation. Les mesures rigoureuses ordonnées au lazaret de Gênes seraient encore prises aujourd'hui : seul, le sublimé remplacerait le vinaigre.

Un médecin, directeur général des télégraphes dans l'Inde (1).

Peu de personnes, sans doute, savent que le premier directeur général de l'Administration télégraphique dans l'Inde était officier du service médical. Cet officier, Sir William Brooke O'Shaughnessy, (depuis, par privilège royal, **O'Shaughnessy-Brooke**), entra dans le service médical du Bengale de la Compagnie des Indes, comme aide-chirurgien, en 1833. Nous extrayons de l'*Indian Medical Gazette* le récit suivant de sa carrière :

Né à Limerick, en 1809, il fut élevé à l'Université d'Edimbourg, où il obtint le grade de *Docteur en médecine*, en 1830. Après avoir reçu sa nomination au service de la « John Company », il fut quelque temps médecin de Sir Charles Theophilus, depuis Lord Metcalfe. En 1848, après 15 ans de service, il devint chirurgien, et chirurgien-major en 1861. Pendant nombre d'années, il avait été professeur de chimie et de pharmacie au Collège médical de Calcutta, et il écrivit beaucoup sur des questions se rattachant à la médecine et à la pharmacie ; mais il porta principalement son attention sur le télégraphe électrique. De bonne heure, dès 1839, il publiait, dans l'Inde, une notice sur ce sujet, mais sans que ses idées attirassent l'attention, jusqu'à l'arrivée du « grand proconsul », Lord Dalhousie, en 1847. Avec la capacité de vues qui distinguait ce grand homme, Lord Dalhousie devina l'avenir de l'électricité, et le Dr O'Shaughnessy fut employé par lui à l'établissement, dans Calcutta, d'une ligne expérimentale de télégraphe. Le succès fut si grand qu'en 1852 les Directeurs sanctionnèrent la construction immédiate de lignes télégraphiques réunissant Calcutta, Agra, Bombay, Peshawor et Madras. O'Shaughnessy fut nommé Directeur général des télégraphes et s'en fut en Angleterre chercher des hommes et du matériel. Il retourna dans l'Inde et se mit à l'œuvre, en novembre 1853 ; telle fut son énergie que la ligne entre Calcutta et Agra, sur une distance de 800 milles, était en plein exercice en mars 1854 ; et, en février 1855, avant qu'éclatât le soulèvement qui en prouva la grande valeur, les lignes télégraphiques terminées formaient un ensemble de plus de 3000 milles, reliant directement Calcutta avec Agra, Bombay et Madras.

O'Shaughnessy fut fait chevalier pour ses services en novembre 1856, et, après cinq autres années de travaux, il se retira du service en 1861. De bonne heure il avait été élu Membre de la Société royale. Il mourut à Southsea en janvier 1889.

O'Shaughnessy est l'auteur de plusieurs brochures et d'articles dans la Société Royale et dans d'autres corps scientifiques. Parmi ses ouvrages purement scientifiques, on doit mentionner son *Manual of Chemistry* (Calcutta, 1841), *The Bengal Dispensatory* (Londres, 1842), *The Bengal Pharmacopœia* (Calcutta, 1844), et une traduction de l'ouvrage de Lugol : *Essai sur les effets de l'iode dans les maladies scrofuleuses.*

(1) Traduit du *British Med. Journal* (n° du 4 janv. 1902), spécialement pour la *Chronique médicale.*

ÉCHOS DE PARTOUT

La liberté de lyncher, en Amérique.

A Syracuse (État de New-York), la foule a failli lyncher Mme Mary Walker, docteur en médecine, qui a l'originale habitude de s'habiller en homme. Cette dame-monsieur ayant manifesté quelques critiques à l'adresse de la politique du feu président Mac Kinley, le public voulut lui faire entendre raison par des arguments frappants. Il est juste d'ajouter que dès qu'on reconnut avoir eu affaire à une femme on cessa les brutalités ; on se contenta des menaces et des railleries.

(*Medical Record* et *Lyon médical.*)

Les Médecins artistes.

A Nantes sont exposés actuellement, chez Laugé, de fort jolis *cuirs* du Dr D... ; facture et patine sont charmantes. — S'agirait-il du Pr Dianoux ?

Une centenaire sans cheveux blancs.

Les cheveux blanchissent, nul ne l'ignore. Le phénomène est général. Mais il y a des exceptions. En ce moment, on peut voir à la Salpêtrière une femme de cent ans, dont les cheveux ont en majeure partie conservé leur couleur.

(*Gazette Médicale de Paris.*)

La consommation de l'absinthe.

Il résulte d'une statistique, dont les éléments ont été puisés aux sources les plus officielles, que la consommation de l'absinthe en sept ans, de 1885 à 1892, a augmenté en France de 85.000 hectolitres ; de 1892 à 1896, en quatre ans, une nouvelle augmentation de 85.000 hectolitres a été constatée. Et le poison continue à être absorbé de plus en plus.

C'est bien le mot « poison » qui convient à l'absinthe, poison plus violent que l'acide prussique lui-même, puisqu'il résulte d'une expérience récente que, des poissons mis dans deux vases, contenant, l'un de l'eau additionnée de six gouttes d'acide prussique par litre et l'autre de l'eau additionnée de six gouttes d'essence d'absinthe par litre également, ce sont les poissons placés dans ce dernier vase qui sont morts les premiers.

(*Bulletin général de Thérapeutique.*)

Le testament d'un physiologiste.

Le célèbre physiologiste Rühne, de Heidelberg, qui vient de mourir, a exprimé, au nombre de ses dernières volontés, le vœu d'être incinéré aux sons de la première partie de la neuvième symphonie de Beethoven.

Quant aux honneurs funèbres, Rühne les a formellement déclinés. (*Lyon médical.*)

Les honoraires des médecins en Russie.

Il y a en Russie un courant d'opinion en faveur de l'établissement d'un tarif légal, réglant les honoraires des médecins. Actuellement, quand un client lui offre des honoraires dérisoires, un médecin a parfois de la peine à obtenir davantage.

D'un autre côté, cette mesure mettrait fin à l'habitude qu'ont certaines personnes riches de donner à leur médecin une rémunération extravagante. Le professeur Botkin, qui est mort maintenant, a reçu un jour 25,000 francs pour un simple diagnostic, et une autre fois 40.000 francs, pour avoir donné trois jours de soins au millionnaire Bernardaki. On pourrait citer d'autres exemples d'une pareille générosité.

(*Echo de Paris.*)

Opération hardie.

Depuis quelques jours se trouve à Trieste un lieutenant boër, M. Henry, qui, en sa personne, présente une merveille de la chirurgie moderne.

Blessé au poumon gauche pendant la bataille de Spjonskopp, le lieutenant Henry tomba de cheval et se brisa cinq côtes. On le transporta à l'hôpital de Johannesburg où, durant dix-sept mois, il fut entre la vie et la mort.

Il ne put être sauvé que par une opération chirurgicale des plus hardies. Des médecins lui ont enlevé toute la partie gauche du thorax, en ne laissant entre l'épaule et le flanc qu'une énorme cavité couverte d'une peau artificielle, à travers laquelle on peut percevoir les pulsations du cœur et les dilatations du poumon droit, que les chirurgiens ont laissé, après avoir enlevé le poumon gauche

Le lieutenant Henry, bel homme à la longue barbe blonde, affirme qu'il n'éprouve aucun inconvénient de cette ablation. Il ressent seulement, quand le temps est humide, un léger malaise. (*La Lanterne.*)

Les Médecins francs-maçons.

Sous la troisième République, le titre officiel de « grand maître » de la Franc-Maçonnerie a été supprimé. La fonction subsiste cependant sous l'appellation de « président du Conseil de l'ordre ». Ce président est non rééligible pendant un an, après trois années d'exercice. Voici la liste des médecins-présidents du Grand-Orient de France : MM. les Drs Thulié, ancien président du Conseil municipal de Paris, et Blatin, député.

(*Gazette Méd. de Paris.*)

Plus de Doctoresses... à Chicago !

La *North Western University*, qui comptait soixante-dix jeunes femmes étudiant la médecine, refuse dorénavant de préparer des femmes aux examens médicaux. « Après trente-deux ans d'expé-

rience, il paraît prouvé, a dit M. Raymond, l'un des plus éminents professeurs de l'Université, que les femmes font toujours de piètres docteurs. Elles ne comprennent parfaitement, ni les travaux de laboratoire, ni la chirurgie. Nous n'en voulons plus et le public n'en veut plus. »

Parmi les élèves féminines de l'Université, on comptait la princesse indienne Bamha-Dhuleep Singh.

Le Congrès des Croix-Rouges.

Le septième Congrès international des Sociétés de la Croix-Rouge se tiendra à Saint-Pétersbourg le 29 mai prochain. Il étudiera spécialement l'extension des bienfaits de la Convention de Genève aux guerres maritimes.

Le premier Congrès des Croix-Rouges se tint au lendemain de la Convention de Genève, en 1867, à Paris, et les suivants à Berlin, en 1868; à Genève, en 1894 ; à Carlsruhe, en 1887; à Rome, en 1892, et à Vienne, en 1898. (*Le Journal.*)

La longévité des femmes.

D'après le *Medical Record* (6 octobre), sur 1.000 hommes, seulement 413 arrivent à l'âge de cinquante ans, tandis que, sur 1,000 femmes, plus de 500 atteignent cet âge. Aux États-Unis, on a compté récemment 2,583 femmes centenaires et seulement 1,398 hommes du même âge. En France, sur 10 personnes qui arrivent à 100 ans d'âge, il y a 7 femmes, et dans le reste de l'Europe, sur 21 personnes centenaires, il y a 16 femmes.

(*Journal de Médecine de Bordeaux.*)

Le Shah à Contrexéville.

Il paraît certain que Contrexéville aura, cet été encore, son monarque asiatique.

Plusieurs journaux confirment la nouvelle.

Le shah de Perse quittera Téhéran dans la première semaine du mois de mars. Après avoir célébré, à Recht, le jour de l'an persan, il partira pour Bakou et, traversant la Russie et l'Autriche, il se rendra, par Trieste, en Italie, pays qu'il n'a pas encore visité. De Rome, Sa Majesté ira, en juin, à Contrexéville, et, sa cure terminée, repartira directement pour la Perse en traversant la Russie.

(*Le Monde thermal.*)

Un nouveau portrait de Victor Hugo.

Beaucoup de gens ne peuvent s'imaginer le grand poète que porteur de la belle barbe blanche qu'il avait en ses dernières années. Mais dans sa jeunesse et jusqu'à l'âge de cinquante ans, Victor Hugo n'avait pas de barbe. Il n'en a pas sur le célèbre médaillon de David d'Angers, et il n'en a pas non plus sur le monument sculpté par Barrias. M. Denys Puech a suivi la même tradition dans le remarquable médaillon qu'il a fait pour le péristyle de la Comédie-Française. Victor Hugo ne se décida qu'à grand'peine à laisser pousser sa barbe, au lendemain d'une maladie de la gorge qui avait failli l'emporter. Il ne s'y résigna que sur l'ordre formel de son médecin.

(*Le Journal.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Fourier et la médecine. — Le fondateur du *Phalanstère* avait des idées particulières sur les réformes applicables à la médecine. Il trace dans le *Nouveau Monde industriel* le plan utopique de ce que devra être le corps médical dans la société future.

« En civilisation, le médecin gagne en proportion des malades qu'il a traités. Il lui convient donc que les maladies soient nombreuses et longues, principalement dans la classe riche.

« Le contraire a lieu en Harmonie : les médecins y sont rétribués par un dividende sur le produit général de la Phalange, le dividende est conditionnel pour le taux ; il s'accroît ou décroît en raison de la santé *collective ou comparative* de la Phalange entière. Moins elle aura eu de malades et de morts dans le courant de l'année, plus le dividende alloué aux médecins sera fort. On estime leurs services par les résultats, et comparativement aux statistiques sanitaires des Phalanges voisines jouissant du même climat.

« L'intérêt des médecins harmoniens est le même que celui des assureurs sur la vie : ils sont intéressés *à prévenir* et non à traiter le mal. Ainsi veillent-ils activement à ce que rien ne compromette la santé d'aucune classe, à ce que la Phalange ait de beaux vieillards, des enfants bien robustes, et que la mortalité s'y réduise au minimum. »

Fourier semble donc donner le pas aux hygiénistes sur les médecins et à la prophylaxie sur la thérapeutique. Cette méthode est connue depuis longtemps. Les Chinois en ont usé, et Cervantes place, à côté de Sancho devenu gouverneur, un médecin chargé de veiller à ce qu'il ne devienne jamais malade. Charles le Téméraire, si nous en croyons certains historiens, avait six médecins pour le visiter quand il était en bonne santé, et rester derrière lui, quand il était à table, pour l'empêcher de manger des plats trop lourds. Le « médecin harmonique » de Fourier n'aurait reçu d'honoraires que proportionnellement à l'état général de la santé publique ; en cas d'épidémie, son médecin harmonique risquait de mourir de faim.

La société idéale de Fourier aurait entretenu grassement nos confrères s'ils n'avaient eu à soigner aucun malade. De même pour les dentistes.

« Les dentistes spéculent de même sur les râteliers. Moins ils opèrent, plus ils gagnent. Aussi surveillent-ils assidûment les dents des enfants comme des pères. Bref, l'intérêt de ces *fonctionnaires* est que chacun ait bon appétit, bon estomac, bon râtelier. » (*Nouveau monde industriel*, page 201.)

On voit que le médecin-*fonctionnaire*, rétribué par l'Etat, n'est pas une idée nouvelle.

Ne serait-il pas intéressant de chercher dans nos grands utopistes, Proudhon, Saint-Simon, Auguste Comte, Marx, etc., ce qu'ils font de nous? Dans la réforme générale de leur société, ils n'ont pas oublié les médecins et les ont soumis aux lois de leur société ima-

ginaire. Cette revue serait d'autant plus intéressante qu'elle montrerait que tous les projets de réformes médicales, agités dans les derniers congrès de 1900, ont été élaborés depuis longtemps. On pourrait y ajouter des reportages ou une enquête sur ce que devra être le médecin dans les sociétés de MM. Guesde, Lafargue, Jaurès, etc., etc. Cette revue donnerait un vif intérêt à la partie philosophique de la *Chronique médicale.*

Que font de nous les socialistes dans le xxe siècle ?... La question a son intérêt. Je ne parle pas des théoriciens anarchistes qui doivent, en continuant leur doctrine, voter notre suppression : puisque toute profession libérale tient à la bourgeoisie. Cette enquête, menée en toute impartialité d'historien, ne manquerait pas de piquant ; qu'en pensent vos collaborateurs ?

Dr MICHAUT.

La « sepsie » sans le savoir. — Peut-on dire qu'on a réalisé une vraie asepsie, quand une opération ou un accouchement sont pratiqués avec l'assistance d'une garde-malade ou d une sage-femme qui a ses règles ? Telle est la troublante question posée dans un journal de médecine de Paris, par le Dr FAUCOURT-BARNES, chirurgien en chef de la Maternité de Londres.

Voici d'abord la réponse du Dr LEBLOND, de Saint-Lazare :

« Sans pouvoir donner une réponse précise à la question posée par notre ami Barnes, je crois qu'une femme qui a ses règles n'est pas dans des conditions d'asepsie aussi complète que pendant la période intermenstruelle. Il se dégage de la femme une odeur, une sorte de ferment, dont l'action est mal définie, mais qu'on ne peut contester. Vous connaissez les idées du peuple sur ce sujet : c'est ainsi qu'on croit qu'une femme qui a ses règles ne peut approcher des melons en fleur parce qu'elle les ferait couler. Il existe une quantité d'autres préjugés, mais qui ne me paraissent pas absolument dénués de fondement. La question ne me paraît pas du reste élucidée, elle mérite d'être étudiée scientifiquement. »

M. le Dr BARDET donne, à son tour, son opinion en ces termes :

« Il faudrait présenter une statistique qui démontrerait que les malades ou les accouchées, assistées par des femmes en pleines règles, présentent de nombreux cas de septicémie. Il faudrait surtout démontrer que le flux cataménial contient un germe particulier, car jusque-là il sera difficile d'admettre que cette *odeur spéciale* soit *une sorte de ferment* à action mal définie, *mais qu'on ne peut contester*, et nous pensons, tout au contraire, qu'on aura jusque-là le devoir de contester absolument cette action.

« Que l'on dise que le sang qui baigne les organes génitaux de la femme qui a ses règles est un bon milieu de culture, soit ; mais ce milieu est-il plus facilement infectable que la bouche, par exemple ? Nous ne le pensons pas : or, le chirurgien qui parle au-dessus d'une plaie nous paraît tout aussi dangereux qu'une femme qui a ses règles et qui n'est pas autant en contact avec le malade. Tant que la preuve ne sera pas faite, on devra, ce nous semble, se refuser à admettre les vieilles superstitions et les vieux préjugés. »

Préjugés, superstitions, voilà de bien grands mots... Qu'en pensent nos lecteurs et confrères ?

Dr X...

Les différents noms du « lavement ». — Ces jours-ci, voyant un enfant malade à Biarritz, sa mère, la femme d'un marchand de lunettes ambulant, me demanda : « Docteur, pourrais-je donner à mon enfant un *petit service* ? » Lui ayant demandé ce qu'elle entendait par là, elle me dit qu'on appelait ainsi dans son pays un petit lavement. Elle habite le département de la Haute-Garonne, dans un village près de la frontière d'Espagne. Il serait intéressant, à mon avis, de savoir si dans notre beau pays de France il existe encore d'autres noms pour signifier cette petite opération.

Rappelons les différents noms employés chez nous et chez nos voisins. Nous connaissons tous le *clystère*. Les Anglais appellent cela *injection* ou *enema* ; je crois que ce dernier mot est tiré du grec. On dit aussi en France : *prendre un remède*, pour prendre un lavement : cette expression est très exacte, car vraiment il n'est pas de plus grand remède qu'un lavement, quand on en a besoin. Les Espagnols l'appellent *lavativo*.

Je serais très aise d'apprendre, par votre très intéressant journal, s'il existe encore d'autres expressions populaires usitées dans nos provinces. Je ne parle pas du « bouillon pointu », qui est plutôt de l'argot.

Je pense que l'on pourrait ainsi poser la question à vos nombreux collaborateurs : « Quels sont les noms populaires sous lesquels on désigne le lavement dans les provinces françaises ? »

Dr Elevy.

Réponses

Les foies blancs, origine de cette expression (VIII, 57, 451, 663). — On ne me paraît pas avoir jusqu'ici signalé dans la *Chronique* le sens donné à cette locution dans quelques provinces du Centre (Poitou en particulier). Pour les paysans de cette région, *les foies blancs* ne sont autre chose que *les poumons*, surtout quand il s'agit du porc et du bœuf. Ils en distinguent parfaitement le *foie noir*, c'est-à-dire la glande hépatique. De même, par extension, pour exprimer la gravité de l'état d'un tuberculeux avancé, d'un *poitrinaire*, on dit qu'il *crache ses foies blancs*, tout comme le peuple de Paris dirait : Il crache ses poumons.

L. P.

Abominable accusation contre Mazarin (VII, 356). — Nous avons retrouvé, en fouillant nos dossiers, la lettre suivante, qui se rapporte à la question posée par notre correspondant. Cette lettre porte la date du 14 juillet 1895 ; nous ignorons si le signataire de cette lettre a, depuis lors, mis à exécution le projet de publication auquel il est fait allusion :

Monsieur,

Je viens de lire avec grand intérêt votre volume sur le *Cabinet secret de l'histoire*. Un chapitre m'a particulièrement retenu : *Un péché de jeunesse de Louis XIV*. Je pensais, en le lisant, que vous vous seriez étendu plus longuement sur l'aventure racontée par La Porte. Je possède le manuscrit original de ses Mémoires et j'en prépare une édition critique. Ce qui s'est passé le jour de la Saint-Jean 1652 exige une note, et j'aurais été bien aise d'avoir votre avis sur ce

point. Plus loin, dans ses Mémoires (Genève, 1755 et 1756, non *Paris* 1792, comme votre imprimeur a marqué par erreur), pages 313 et s., La Porte parle carrément *d'attentat manuel*, et p 320, dit : « la Reine avait dit que j'étais coupable du crime dont je l'avais averti. »

A la suite du manuscrit que j'ai entre les mains, se trouvent des brouillons de lettres à la Reine sur ce sujet, qui diffèrent peu du texte publié dans les Mémoires ; cependant l'épithète « manuel » n'est pas jointe au mot « attentat » et, quoiqu'il ne l'en accuse pas formellement, on voit que pour lui ce serait Mazarin qui serait l'auteur de cet « attentat ». Dans ces lettres, comme dans la protestation contre sa démission remise aux notaires sous forme de testament, il soutient énergiquement qu'il est innocent du crime dont on l'accuse.

Mais il me semble que l'aventure est assez claire.

Veuillez recevoir, Monsieur, avec mes excuses pour mon indiscrétion, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Vte BEGOUEN.

Corvisart et Marie-Louise (VIII, 421, 548,690).— Pour mettre fin au débat qui s'est élevé entre MM. Frédéric Masson et le Dr Callamand, d'une part, et M. le Dr Guelliot, d'autre part, relativement à l'authenticité d'une lettre attribuée à Napoléon Ier et qu'aurait adressée l'Empereur à Corvisart, nous avions l'intention de reproduire le fac-simile du document en litige. A cette intention, M. Guelliot nous avait très obligeamment communiqué la photographie de la pièce controversée. Mais les experts refusant de se prononcer autrement que sur le vu de l'original, force nous est de renoncer à notre projet. En tout cas, M. le Dr Guelliot doit être mis absolument hors de cause, et c'est M. le baron Corvisart seul, propriétaire de l'original, qui peut dissiper tous les doutes, en nous donnant l'autorisation de mettre cette pièce sous les yeux de nos lecteurs.

R.

Tours de force de mémoire (VIII, 684). — Villemain était, si nous en croyons un de ses contemporains, le Dr P. Ménière, qui avait eu l'occasion de le voir, dans une soirée chez le chancelier Pasquier, remarquablement doué au point de vue de la mémoire : « Je ne vous ai pas dit quelle brillante réunion j'avais vue chez le chancelier lundi soir, après dîner. M. Villemain est venu et il m'a fait l'honneur de me demander si je m'occupais toujours de mes poètes latins. Et là-dessus la conversation a été menée à grandes guides par cet illustre maître. *Il a une mémoire prodigieuse* et cite des vers de tous les poètes romains avec une facilité, un à propos prodigieux.

« Un de mes amis, fils d'un ancien membre de l'Académie française, et fort lié avec M. Villemain, qui le traite comme un fils, m'a dit avoir observé un fait qui l'a beaucoup surpris. Ayant trouvé parmi des papiers de famille un album sur lequel l'illustre écrivain avait improvisé une pièce de vers, quelque 25 ou 30 ans auparavant, vers adressés à la mère de mon ami, celui-ci, pour un motif quel-

conque, les apprit par cœur, et, se trouvant avec M. Villemain, lui dit : « Cher Maître, je vais vous dire des vers charmants que vous ne connaissez sans doute pas. » Et aussitôt il lui récite le début de la pièce, c'est-à-dire le premier vers. M. Villemain l'arrête, et sans avoir l'air de faire le moindre effort, continue et dit la pièce d'un bout à l'autre. Il ajouta ces paroles : « Je sais par cœur tout ce que j'ai écrit, et je puis, si vous le voulez, vous réciter les discours latins que j'ai composés en rhétorique. »

C'est là une prodigieuse faculté, on en conviendra.

MEMOR.

Quels sont les tuberculeux et tuberculeuses célèbres ? (VIII, 161, 648). — La liste serait bien longue. Aidons seulement à fournir quelques grains de sable au mortier qui doit sceller la première pierre de la documentation du Dr Plicque, le questionneur.

1° Parmi *les acteurs et auteurs* : MOLIÈRE, DESCLÉE (la première « Dame aux Camélias » — coïncidence curieuse d'une actrice tuberculeuse, remplissant le rôle d'une tuberculeuse).

2° Parmi *les poètes et hommes de lettres* : MALFILATRE, le philosophe GUYAU, GLATIGNY, Hégésippe MOREAU, LEOPARDI, De GALLOIX, Louis BERTRAND, TELLIER, SHELLEY, LA BOÉTIE (?), TONNELLÉ, Maurice de GUÉRIN, RETTÉ, le romancier DESPRÉS (Louis).

3° Parmi *les médecins* : BICHAT, LAENNEC, THAON ; le chirurgien HENRIET ; le chimiste HENNINGER, professeur agrégé à la Faculté de Paris ; DOLBEAU, etc.

4° Parmi *les musiciens* : CHOPIN, l'ami de George Sand (qui a raconté les premières phases de la maladie du grand artiste).

5° *Souverains et hommes politiques* : Je laisse à d'autres le soin de cette documentation. Il est superflu de faire remarquer combien, avant la fin du XVIIIe siècle, le diagnostic de tuberculose est difficile à établir pour les personnages historiques, surtout quand il s'agit de tuberculoses *extra-pulmonaires*. La fameuse *consomption* et la *fièvre hectique* étaient si communes et il est si difficile de remettre une étiquette répondant à la bacillose moderne !

Dr MATHOT.

Le chapitre du nez (VI ; VII ; VIII ; 360, 793). — Les vers que j'ai cités et auxquels M. le Professeur Le Double fait allusion, sont extraits du poème burlesque de BÉRANGER DE LA TOUR : *La Naséide*, qu'on trouvera à la fin d'un recueil intitulé *Choréide*, autrement Louange du Bal, aux Dames, par B. de La Tour, d'Albenas à Lyon, par Jean de Tournes, 1556, in-8°. Je donne la date de la publication, 1556, parce que Rabelais a remplacé son anagramme, feu M. Alcofribas, à partir de l'édition dite de Valence, qui date de *1547* ; par conséquent, Béranger connaissait l'auteur de *Pantagruel* et n'avait nul besoin de dédier son poème burlesque à Alcofribas.

Béranger écrivait sous Henri II et à la fin du règne de François Ier, dont il a composé, sous forme d'élégie, un long panégyrique. Je n'ai pu découvrir ni la date de sa mort ni celle de sa naissance. Son premier recueil est daté de 1551 (*le Siècle d'Or*) ; son dernier (*l'Amie des Amies*) de 1558. Il paraît avoir habité Bordeaux, Nîmes et Mont-

pellier. Une épigramme de lui est adressée à Laurent Joubert, célèbre médecin de Montpellier. A-t-il connu Rabelais?... Peut-être, mais rien ne l'affirme. C'est un poète qui mériterait d'être plus connu, si on s'intéressait encore aux poètes non dûment catalogués dans les Manuels dits classiques.

Il a dédié sa *Naséide* à Alcofribas Nasier, anagramme qu'on lit sur les éditions de *Pantagruel* de 1542 et 1532, et sur les almanachs antérieurs à la publication du *Pantagruel.*

Le professeur Le Double cherche dans l'anagramme (Alcofribas Nasier) une preuve de l'inexactitude des iconographies de Rabelais. C'est peut-être exagérer la signification de l'anagramme, fort à la mode de son temps, à un moment où Rabelais n'était pas sûr de n'être pas inquiété ; plus tard il paraît même en avoir voulu à son ami Dolet pour avoir imprimé son nom (cf. Ch. Brunet, *Recherches sur les Editions de Rabelais*). Aucun portrait de Rabelais ne le représente avec un nez volumineux (1).

Quant à la dédicace de Béranger de La Tour, c'était probablement une pure fantaisie, et aucun document, que je sache, ne démontre que le poète eût connu Rabelais personnellement. Il serait intéressant de chercher si, par hasard, il n'existerait pas, dans la littérature de cette époque, d'autres allusions au pseudonyme de Rabelais ; mais combien plus intéressant il serait de dresser un catalogue raisonné de l'iconographie de Rabelais, en essayant d'évoquer la physionomie réelle du grand ancêtre ! A regretter également l'absence d'une monographie des commentateurs, des critiques, des poètes et des dramaturges, que Rabelais a inspirés, depuis Le Duchat, en passant par Paul Lacroix et Lavaux, pour arriver jusqu'à Littré, Strada et Grandmougin. Etude qui serait déjà volumineuse, sans même y joindre celle des illustrateurs de *Pantagruel.*

Dr Michaut.

Superstitions relatives à la mort et à l'agonie (VIII, 84, 148, 423, 660, 688). — Dans le Blaisois, quand la maladie reste en suspens, sans amélioration ni diminution, et qu'on a essayé de tous les remèdes sans résultat, il faut invoquer saint My ou tenter un suprême effort à la fontaine Saint-Urbain de Sambin, qui, dans l'occasion, est précieuse pour révéler le sort du malade.

Cette fontaine miraculeuse, qui avait, entre autres propriétés, celle « de débêter les pauvres d'esprit », n'existe plus depuis la reconstruction de l'église actuelle.

Les gens qui avaient un moribond (il fallait qu'il fût moribond, condition essentielle) et voulaient savoir s'il guérirait, allaient acheter, chez le forgeron d'en face, un fer à cheval qu'on forgeait et jetait rouge encore dans la fontaine.

Si ce fer surnageait, le malade se relevait aussitôt, ou mourait dans le cas contraire. Oncques ne le vit jamais flotter ; l'eau ne mentait jamais, la confiance persistait, soigneusement entretenue, et pendant que sonnait le glas, le forgeron l'accompagnait de son marteau, en frappant en cadence le fer d'un autre qui devait mourir.

(1) Sauf peut-être le portrait conservé à la Bibliothèque de Genève.

— Comme partout, la chouette est un présage de mort, surtout si elle s'arrête sur le faîte d'une maison en chantant, sinistre et lugubre, jusqu'à ce que la mort qu'elle précède ait passé.

— Il faut prévenir les abeilles de la mort de leur maître, leur mettre un crêpe noir et ne jamais coucher un mort sur la table de la chambre, pour qu'il ne meure personne de la famille dans l'année ; et surtout, au moment de la mort, ouvrir la fenêtre et vider le seau d'eau.

On ouvre la fenêtre pour que l'esprit puisse s'en aller, et on jette l'eau pour qu'il ne se noie pas.

C'est le développement et la persistance atavique de la théorie de la ψυχή, de Bordier (Evolution des idées médicales, Superstitions médicales, *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, février 93). L'esprit est un élément impondérable et subtil, qui se dégage de son enveloppe matérielle pour s'élancer dans le vide. Aussi doit-on ouvrir la fenêtre et voiler les glaces pour qu'il n'y ait pas de confusion à cet égard.

Dans la même idée, les populations néolithiques faisaient mieux : elles trépanaient leur mort pour que l'esprit s'évade, et trépanaient encore les vivants ; de même qu'au moyen âge, et en Kabylie, quand ils étaient possédés du démon.

Pour une raison qui me paraît moins claire et dont je cherche l'explication, on jette tout ce qu'il y a de comestible dans la chambre où il vient de mourir quelqu'un... Est-ce par crainte qu'il ne trouve pas sa subsistance dans un monde dit meilleur, qu'on lui donne des provisions ?

Enfin, quand un enfant naît le jour de la mort d'un vieillard, c'est un présage de longue vie. Il vivra autant de jours qu'en a vécu le vieillard, car l'esprit de celui qui part, au lieu d'errer dans l'infini, ira recommencer une vie nouvelle dans le corps de l'enfant. Voilà une théorie arriviste qui vient de loin et n'est qu'une ultime édition de la métempsycose des Hindous.

Dr François Houssay.

Descendance des médecins (VII ; VIII ; IX). — Le docteur Alphonse Van Haesendonck, qui mourut en 1888, était le dernier rejeton mâle d'une famille qui comptait parmi ses ascendants *six* médecins.

Né en 1800, à Anvers, il quitta jeune sa ville natale ; il fit ses premières études à Mayence, puis à Reims, plus tard à Bruxelles. Il fit ses études médicales à l'Université de Louvain, où il prit son diplôme doctoral en 1823.

Rentré à Anvers, il entre dans le service de son grand-père, qui avait enseigné à l'Ecole de Médecine, J.-P.-B. Houylarts.

On doit à A. Van Haesendonck la découverte du signe pathognomonique de l'intoxication saturnine : *le liséré bleuâtre des gencives*, dont la priorité a été revendiquée en faveur d'un médecin français, le Dr Desplanques. Dr De Mets (Anvers).

Anatomie de gendarme.

Lu sur un rapport adressé au procureur de la République par un gendarme (il s'agit d'un homme qui a voulu abuser d'une femme) :

« Alors l'accusé, glissant sa main sous les jupes, la promena sur les parties sexuelles de la femme (membre viril). » (*sic*).

Dr Matignon.

La « Chronique » par tous et pour tous

Baudelaire et A. de Musset.

Le 24 mars 1902, 171, rue de Rennes.

MON CHER CONFRÈRE ET AMI,

J'ai été très flatté de trouver une lettre de moi dans l'article de M. le docteur MICHAUT sur la maladie dernière de Baudelaire ; mais je regrette qu'on m'y ait fait commettre une étrange hérésie, qui donnerait un démenti à la connaissance que j'avais du poète des *Fleurs du mal*. C'est MANET qu'il faut lire dans ma lettre à Poulet-Malassis. On a lu MUSSET, et cela jure avec un grincement effroyable. NADAR, à l'estime de qui je tiens beaucoup, a dû se demander si je baissais.

Le peintre, qui mettait en colère Baudelaire aphasique, ne pouvant plus prononcer que *non, cré non*, était COURBET, dont *la Femme au perroquet* avait du succès, cette année-là, au Salon. Bonvin disait que c'était du Dubuffe.

Les sympathies naturelles de Baudelaire allaient à Wagner et à Manet. Madame Manet, grande musicienne, allait lui jouer du Wagner dans sa chambre à la maison de santé du Docteur Duval. Elle le calmait comme David jouant de la harpe à Saül. C'était un baume pour lui.

Quant à MUSSET, il me revient une amusante anecdote, racontée déjà par M. Crépet, qui la tenait de moi. Un soir, au Casino-Cadet, les Folies-Bergères de ce temps là, Baudelaire rencontra une fille qu'il invita. Elle lui parla, à moins que ce ne fût lui qui lui parla, poésie, sans être connu d'elle. Il prononça son propre nom, toujours sans se révéler ; elle poussa un cri d'horreur au seul nom du poète des *Fleurs du mal*, qu'elle n'avait jamais lues, mais elle l'agaça affreusement (et ce n'est pas peu dire, avec une nature nerveuse et aiguisée comme la sienne) en lui citant à tout moment le nom du poète « de la jeunesse et de l'amour », comme on disait alors, Alfred de MUSSET. BAUDELAIRE en revint malade.

Bien cordialement à vous,

Jules TROUBAT.

Influence française et art dentaire.

Mon ami Marcel Monnier, l'explorateur bien connu de l'Asie, avait ramené avec lui en France un « boy » chinois. Ce serviteur est reparti récemment pour le Céleste-Empire, après avoir passé deux ans dans le Jura. Il allait souvent à Saint-Claude, où il fréquentait le cabinet d'un dentiste qui lui avait vaguement appris son art. Au moment de rentrer dans son pays, le Céleste crut bon d'y arriver avec titres et profession. De là cette carte peu banale :

MA-YU-SAN
Dentiste français.

Voilà de quoi faire tressaillir d'aise l'*Alliance Française* !

Dr MATIGNON.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — N° 9 1er MAI 1902

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an. . . . . **10** francs
Pays d'Union postale. . . . . . . **12** —

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNÉE N° 9 1er MAI 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

A NOS LECTEURS

Nous tenons à déclarer que la *Chronique médicale* est restée tout à fait étrangère à la création de la Société récemment fondée sous le nom de *Société française d'Histoire de la Médecine* et que son Directeur n'en à fait partie à aucun moment: ceci, pour dissiper toute équivoque et aussi pour répondre à une question qui nous a été posée, en ces derniers temps, de divers côtés.

La Médecine dans l'Histoire

Les Médecins à l'Assemblée législative [a]

Par M. le Dr Miquel-Dalton

Sablières la Condamine, Antoine, de l'*Isère*, est né à Saint-Romans le 1er octobre 1724 et a juste 67 ans au moment où il entre à la Législative. Il exerçait la médecine dans sa ville natale, dont il est devenu maire en 90. Nous avons vainement cherché d'autres traces de son passage à l'Assemblée que sa nomination au Comité des Assignats et Monnaies.

Bagot, Jean-Louis, des *Côtes-du-Nord*, né en 1728, a été d'abord chirurgien de marine et, reçu docteur, est venu s'installer à Saint-Brieuc. Maire de ce chef-lieu en 90, il est élu, en 91, septième sur huit députés. Il se montre hésitant dans la guerre au clergé et disparaît après le 21 septembre. Bagot meurt deux ans après (1794), d'une maladie contractée en service commandé.

Les autres députés éphémères de la Législative sont « modérés », en général :

Paigis, François-Pierre-Marie-Anne, de la *Mayenne*, est le plus jeune des trois médecins législateurs inscrits aux Feuillants le 4 octobre. Né à Azé en 1760, il exerce à Gennes, selon les uns, à Château-Gontier, selon les autres. Membre de l'administration départementale en 90, c'est le 3e des 8 députés de la Mayenne. Il fait

(a) V. la *Chronique médicale* du 1er avril 1902.

partie du Comité de l'examen des comptes et reprend plus tard l'exercice de sa profession. Sur ses vieux jours, il passe pour un fougueux révolutionnaire, ce qui ne l'empêche pas de siéger au Conseil d'arrondissement, jusqu'à sa mort, à 80 ans, en 1840.

CHOUTEAU, Guy-Jacques, de *Mayenne-et-Loire* (sic) (1), fils d'un greffier du grenier à sel de Cholet, est né en 1736. Vers l'âge de 30 ans, il a été reçu docteur à Angers. Médecin à Cholet, il y a acquis un tel renom de charité et de dévouement philanthropique que les citoyens actifs de son district le nomment spontanément administrateur, en 90, à la presque unanimité. A la Législative, où il est entré 8e sur 11, il s'assied sur les bancs des amis de la royauté constitutionnelle. Rentré dans son pays, il ne prend pas part à l'insurrection vendéenne. Le Dictionnaire de C. Port (2) détaille les missions médicales qu'il aurait remplies durant la guerre civile : à Noirmoutiers, l'an II ; à l'armée de l'Ouest et à l'hôpital de Cholet, l'an III ; à Noirmoutiers encore et à l'armée de l'Océan, l'an IV. Selon la *Revue de l'Anjou*, Chouteau, ne voulant ni se joindre aux blancs ni servir les bleus, se serait retiré en terrain neutre, aux environs de Doué-la-Fontaine, où il aurait fait de la clientèle et serait mort entouré de l'estime générale.

GOFFEAUX, François-Joseph, du même département, est qualifié médecin par les *Archives parlementaires* (3). Renseignements pris à Angers, il était commerçant ou industriel. Goffeaux émigra après la session, et fut, à son retour, professeur au Prytanée. Il est auteur de plusieurs ouvrages classiques.

GAULMIN, Gilbert-François, de l'*Allier*, 5e élu sur 7, est un médecin de Montmarault, maire de cette petite ville, et y revient exercer après son apparition à la Législative (4). Un Gaulmin est procureur-syndic du district de Montmarault de 1790 à 1792, mais M. l'Archiviste de l'Allier ne croit pas que ce soit le docteur, a-t-il bien voulu nous écrire, parce que le procureur est assidu au district pendant la session de la Législative.

DEPÉRET, Gabriel, dit DEPÉRET de MAURY, de la *Haute-Vienne*, le dernier des sept députés, est le fils du docteur Pierre Depéret, auteur d'une Flore de Limoges (*Flora Lemoviæ*). Gabriel, docteur de Montpellier, agrégé du collège de médecine de Limoges, a succédé, en 1777, à son père (mort en 1776), comme intendant des eaux d'Availles (5). Il est mentionné, dans les listes de députés, avec le titre de juge de paix à Limoges (6). Il a fait partie des dé-

---

(1) Dans les *Petites Affiches de l'Anjou*, journal officiel de l'époque, les arrêtés du département en 92 sont signés : le directoire de *Mayenne-et-Loire*. Le nom actuel de *Maine-et-Loire* n'est imprimé qu'en 93. (Recherches faites aux Archives d'Angers.)

(2) Cf. Célestiu Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, 1874-78, 3 vol. in-8°.

(3) Cf. *Archives parlementaires*, de Mavidal et Laurent.

(4) Cf. Dr Cornillon, *Le Bourbonnais sous la Révolution*, 5 vol. in-8°.

(5) Cf. René Fage, *Dictionnaire des médecins limousins*. — Les sources d'Availles-Limousine, froides, chlorurées sodiques, s'emploient en boisson. Elles portent le nom d'Availles, mais sont situées sur le territoire d'Abzac (Charente). Les *Mémoires* signés Depéret, sur les eaux d'Availles, de Carenzac et de Mers, sont datés de 1776-1783 et sont donc l'œuvre du membre de la Législative.

(6) Depéret est juge *avant* la session et non après, comme l'ont dit ses biographes. Il est bon de rappeler que les juges de paix sont élus pour deux ans et non immédiatement rééligibles. Ils jugent au correctionnel et connaissent des *délits*, la *simple police* étant attribuée aux municipalités.

légués des gardes nationales, envoyés à la fédération du 14 juillet 1790. A l'Assemblée, Depéret fait un rapport, en janvier, où il pose les bases de « la législation des pauvres » ; en mai, un autre rapport en faveur d'Acadiens et Canadiens, qui réclament leur solde en retard. Il est chargé, en septembre, du dépouillement du *Livre rouge*. C'est un des 18 inspecteurs de la salle, avec son irascible confrère Beauvais. Après la session, il exerça, croyons-nous, à Paris.

TÉRÈDE, Simon-Pierre-Antoine, de l'*Orne*, nommé 8e sur 10, est médecin et juge de paix à Laigle Il a été un des nombreux candidats désignés pour la place de gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne, en juillet 90 (1). Député, il est suppléant au Comité d'Instruction publique, lequel ne compte aucun médecin parmi ses membres titulaires (2). Térède est un hydrologue ignoré, qui a écrit, sur les eaux plus ignorées encore de Laigle, un *Examen analytique* (1776), et, en réponse à un confrère, une *Dissertation*. L'ancien législateur meurt en 98, à Laigle (3).

FAYE-LACHÈZE (LACHÈZE, François-Pierre, dit), de la *Corrèze*, aura sa place dans notre série de *médecins diplomates*. Né à Voutezac, docteur de Toulouse, il est médecin à Brive, quand ses compatriotes l'envoient à la Législative, le 5e sur 7. Il y prend quelquefois la parole et fait imprimer, paraît-il, des brochures, non signées, sur des sujets politiques. A la fin de la session, il se fait nommer consul général à Gênes, puis 1er secrétaire à la légation de Naples, et commissaire général des relations commerciales (c'est le titre des consuls sous le Consulat), à Lucques. Il meurt directeur de l'Enregistrement à Naples, sous le règne de Murat. On trouve dans ses papiers le manuscrit d'une traduction française de la satire politique *Gli animali parlanti*, par l'abbé-poète Casti, parue en 1802.

LUCAT, Bernard, des *Landes*, élu le 2e sur 6, est médecin et maire de Dax. Il siège avec la majorité et est suppléant, comme Térède, au Comité d'Instruction. Son nom figure, avec celui de trois de ses collègues médecins (4), sur la liste des Jacobins, à la date d'octobre 91. Rentré dans la vie privée, il redevient médecin. En 93, son nom reparaît au bas d'une dénonciation adressée à Dartigoeyte, et dont mention est faite dans le *Recueil* de M. Aulard.

Les cinq confrères suivants marqueront leur place à la Conven-

---

(1) Avec Broussonnet, « Lafond, médecin » (?), Guyton-Morveau, député de la Côte-d'Or à la Législative (dont nous avons parlé dans la *Chronique*, 1er avril 1901), Bernardin de Sai nt-Pierre, Berquin, l'ami des enfants, etc. (Cf Buchez et Roux, *Histoire parlementaire* tome X.)

(2) L'Almanach national de 1792 donne le nom de suppléants, dont il n'est pas question dans l'ouvrage de M. J. Guillaume. Le Comité d'Instruction prend, le 11 avril, une décision terme, portant qu'il y aura dans les collèges et lycées un enseignement de « médecine pratique », dont le mode d'exécution reste à déterminer. (Guillaume, *loc. cit.*, page 180.) Le 16 janvier, le Comité avait reçu une lettre de M. ARCHIER, médecin et *administrateur du département* des Bouches-du-Rhône, sur les écoles de médecine, lettre que M. Guillaume n'a pas retrouvée aux Archives. Or il résulte d'une Note émanant des Archives départementales de Marseille, note que nous a transmise un ami, qu'il n'a figuré au Directoire des Bouches du-Rhône d'autre Archier que Jean-Antoine Archier, originaire de Saint-Chamas, élu en 90, plus tard député à la Législative et qualifié d'avocat. Un médecin du nom d'Archier exerçait, à cette époque, à Martigues, mais n'a été investi d'aucun mandat public.

(3) Un aimable confrère n'a pu nous procurer d'autres renseignements sur Térède, aux Archives de l'Orne.

(4) Broussonet, Duhem et Taillefer.

tion. Nous n'avons à parler ici que de leurs débuts révolutionnaires.

Taillefer, Jean-Guillaume (?), de la *Dordogne*, qui l'a choisi 2e sur 10, est né en 1765 et est un des deux plus jeunes médecins législateurs (26 ans). Il est médecin à Domme et administrateur du district de Sarlat. Il débute à l'Assemblée en demandant que les prêtres mariés jouissent de leur traitement et que les anciens drapeaux soient brûlés à la tête des régiments. (Plusieurs corps de troupes s'étaient opposés au transport des drapeaux à Paris, craignant qu'on ne les envoyât à Coblentz.) En juin et en août, il intervient avec vivacité dans les débats sur les actes de Lafayette. En juin, lors de la discussion sur l'âge à fixer pour le mariage, il opine : « Vous ne pouvez fixer l'âge qu'à l'époque où la nubilité et la puberté peuvent être généralement supposées, et cet âge est de 14 ans pour les filles, 18 ans pour les garçons. »

Duhem, Pierre-Joseph, du *Nord*, appuie Taillefer et invoque aussi sa compétence de médecin (1). « La liberté individuelle, ajoute-t-il, doit céder le pas à l'intérêt général, qui veut la conservation de l'espèce. » Né à Lille, le 8 juillet 1758, fils d'un tisserand, Duhem est d'abord maître de quartier dans un collège de Douai, se fait recevoir médecin et débute au Quesnoy, « qui est alors un village » (2), avant d'habiter Lille. En 90, il est élu juge de paix à Lille et arrive à l'assemblée en 91, neuvième d'une députation de douze. Il fait partie du comité de l'examen des comptes. Duhem, un des premiers, se prononce pour la République (3). Il parle en faveur des Brabançons ; est menacé de l'Abbaye (le « petit local » d'alors) pour avoir outragé, le 1er avril, le ministre Narbonne ; dénonce l'agiotage sous toutes ses formes ; est maltraité, le 25 juin, aux Tuileries, par des chevaliers de St-Louis, « qu'il avait pérorés (*sic*), disant que le roi trompait le peuple ». Le 24 juillet, notre confrère provoque l'examen de la déchéance : « Vous venez de mettre tout le royaume sous le régime militaire ; à qui confier ce grand pouvoir? » Le 10 août (4), Duhem est envoyé, lui troisième, pour

---

(1) Cf. *Moniteur*, 20 juin 92. Si, dans ce débat sur le mariage, *Tenon* se défend de parler en médecin, *Lacépède* rappelle « qu'il étudie depuis longtemps l'histoire naturelle et surtout la partie relative à la reproduction », et s'étonne que ses collègues soient « si affirmatifs sur des objets qui ne sont encore rien moins que certains. Le mariage doit être permis à 15 et 13 ans (ce sont les chiffres du Comité, et ils sont votés).

(2) Cf. *Petite Biographie Conventionnelle*. Paris, chez Eymery, 1816.

(3) Les Jacobins, même après le 10 août et jusqu'au 21 septembre, auront encore le scrupule de s'appeler « amis de la Constitution ».

(4) D'autres médecins jouent un rôle au 10 août. Les docteurs-régents, Pbilibert Borie, ancieu maire provisoire, et J.-J. le Roux, tous les deux officiers municipaux, sonl aux Tuileries et signent (?) l'ordre à la garde nationale de résister par la force. Le Roux est à côté du roi, quand il vient se réfugier à l'Assemblée. Le docteur et futur général Doppet prend part à l'attaque avec un noyau d'*Allobroges* ; il sauve la vie à quelques Suisses et les enrôle. Lemonnier, 1er médecin du roi, est à son poste, dans son cabinet, lors de l'invasiou du château : il montre uu superbe sang-froid, qui lui vaut l'épithète de « bon bougre ». Dans le tableau des commissaires des 48 sections qui forment la « Commune révolutionnaire », nous relevons quelques noms médicaux : Chambon, qui sera maire en décembre. Leclerc (?), de la rue de Tournon, Séguy, de la Butte des Moulins. ne doivent pas avoir siégé, car ils sont remplacés quelques jours après. Jean-Mathieu Defrasne, le dernier bibliothécaire de la Faculté, et Martin Verdier, dont il est souvent question dans les *Souvenirs* de Desgenettes, siégeront, au contraire, plus tard, « en remplacement », aiusi que Cellier, chirurgien de la section des Thermes de Julien. Parmi les *présents* de la première heure, qui risquent vraiment leur tête à l'Hôtel de Ville, ne figurent guère que Brutus Sigaud, fils de l'inventeur de la symphyséotomie et, si nous ne nous trompons, chirurgien lui-même, et Chaumette, l'étudiant en médecine ; sans parler de Méhée, fils d'un

haranguer les citoyens et faire connaître les décrets rendus ; ses collègues et lui obtiennent de la Commune la grâce de malheureux détenus. Duhem fait preuve du plus ardent patriotisme pendant les jours critiques qui suivent, et, au moment où il est élu à la Convention, remplit sa première mission à l'armée du Nord.

Bô, Jean-Baptiste-Jérôme, de l'*Aveyron* (3e sur 9), dont la biographie avait bien besoin d'être refaite (1), est né à Mur-de-Barrez, le 1er juillet 1743. Fils d'un avocat, il est reçu docteur à Montpellier (5 mai 1770), et vient exercer dans son pays. En 90, il est à la tête du parti populaire qui le nomme procureur-syndic de son district. Il paraît à la tribune à la fin de la session (16 septembre), pour faire un rapport sur les armes existant dans les magasins.

Lacoste, Elie, de la *Dordogne*, le 6e des 10 députés, est médecin de Montignac et administrateur du département. Il est né en 1745 et a donc 46 ans.

Siblot, Claude-François-Bruno, de la *Haute-Saône*, est né à Lure, le 6 octobre 1752, s'est fait recevoir docteur et est médecin estimé (2). Il est choisi le 4e par les électeurs, qui ont sept députés à élire.

Quatre médecins, dont les trois derniers seront des conventionnels régicides, ont été élus députés suppléants et seront appelés successivement à siéger.

Brest ou Bret, Jean-Baptiste, du *Puy-de-Dôme*, remplace, le 9 décembre, Téallier, décédé. Brest, natif d'Issoire (1743), y exerce. Dès son entrée au Corps législatif, il parle contre la création des petits assignats, « qui vont faire croire à l'étranger à la ruine monétaire de la France et seront d'autant plus aisément falsifiés que les petites gens ne savent pas lire ». De ce que Brest invoque son expérience, le *Dictionnaire des Parlementaires* conclut, un peu légèrement, que notre confrère a dû faire du commerce. Brest vote avec les patriotes et retourne à sa clientèle d'Issoire.

Cledel, Etienne, du *Lot*, a 55 ans (né en 1737), quand il succède, le 30 avril 92, à un maréchal de camp décédé, du nom de Dupuy-Montbrun. Médecin à Alvignac, il a été maire de cette commune, puis procureur-syndic du district de St-Céré.

Du Bouchet, Pierre, de *Rhône-et-Loire* (3), est appelé, le 27 juin 92, à la place de Jovin-Molle, décédé. C'est un docteur de Montbrison, né à Thiers, en Auvergne, en 1737, reçu à Lyon. Fils d'un riche papetier, il a convolé avec une héritière plus riche encore, en 88, à l'âge de 51 ans. M. Kosciuski, son biographe (4), insiste sur ses prétentions nobiliaires intermittentes et sur ses opinions successives, qui ne le singularisent guère. Il se singularisera surtout par son goût pour la parure et l'élégance, en un temps où le bonnet rouge (5) et la carmagnole tendent à devenir l'uniforme national. Du Bouchet (en un ou deux mots), officier municipal à Montbrison, a réussi à se faire nommer maire, en novembre 91.

---

médecin. La Commune se résumera plus tard en un « Comité de surveillance », qui, de sa propre autorité, s'adjoindra le docteur Marat.

(1) Elle l'a été par Th. Lhuillier, dans le tome XIV de la revue *La Révolution française* (page 961).

(2) Cf. Suchaux, *Galerie biographique de la Haute-Saône*. 1864.

(3) La Loire ne formera un département à part qu'en 1793.

(4) Cf. la *Révolution française* (revue), tome 23.

(5) Le Dr Doppet, plus tard général, revendique, dans ses *Mémoires*, l'honneur de s'être coiffé le premier du bonnet rouge aux Jacobins.

Baudot, Marc-Antoine, de *Saône-et-Loire*, le dernier venu et non le moins notoire des 28 médecins *ayant siégé* à la Législative, occupe le siège de Desplaces, démissionnaire, seulement le 10 juillet 92. Il est médecin à Charolles. Les uns le font naître à Liernolles (Allier), les autres à Digoin (Saône-et-Loire), en 1765 (1). L'auteur d'une plaquette sur Baudot, parue en 1896, M. François Martin, ancien magistrat de Mâcon, a cherché vainement l'acte de baptême de notre confrère, mais a trouvé l'acte de décès, à Moulins, en date du 24 mars 1835, où il est dit âgé de 74 ans: ce qui le ferait naître en 1761, lui donnant 31 *ans* en 1792. Or l'acte de baptême, retrouvé, dont nous devons la communication à l'extrême courtoisie de M. Lex, archiviste de Saône-et-Loire, outre qu'il va nous dire l'âge vrai du conventionnel, va nous fixer sur l'orthographe authentique de son nom.

Extrait du Registre des actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Liernolles pour 1765 :

Marc Antoine, fils légitime de Sr Jean Marie Beaudot, fermier de la Forest et de demoiselle Claudine Desaire, né le 18e mars 1765, a été baptisé dans Leglise (*sic*) de Liernolles. Son parrain a été sr Marc Antoine Durand, docteur en médecine, procureur du roy et sindic de la ville de patay (*sic*) etc...

Le nombre des suppléants devait être, aux termes de la Constitution, le tiers de celui des titulaires. Les médecins élus députés suppléants, qui n'ont pas siégé, sont au nombre de 16 (*ce qui porte le chiffre total des élus parmi nos confrères à 43*). Six sont des Conventionnels en herbe, et il suffit pour eux d'une simple présentation.

Meyer, Jean-Baptiste, du *Tarn*, médecin et maire de Mazamet, où il est né le 17 octobre 1750. Nous disons : médecin, contrairement aux affirmations d'un de ses compatriotes, nous appuyant sur une citation formelle de Baudot, son confrère (2), qui parle de Meyer « médecin dans un petit village du Tarn ». Meyer, 2e suppléant du département, est membre du directoire du Tarn.

Pellissier, Denis-Marie, des *Bouches-du-Rhône*, est le fils du constituant dont nous avons parlé. Il est né en 1765 et a pris la suite de la clientèle paternelle à Saint-Rémy.

Prunelle de Liere, Léonard-Joseph, de l'*Isère*, né le 17 mars 1748, est médecin, juge de paix et administrateur du district de la Tour du Pin (3). Il a siégé en 1788 aux Etats du Dauphiné, à Romans.

Plaichard Choltiere, René-François, de la *Mayenne*, né le 10 octobre 1740 à Laval, exerçait la médecine à la Révolution. C'est un homme instruit, de mœurs douces, officier municipal à Laval, en 90, Il est premier suppléant élu (4).

Eschassériaux, René, dit le Cadet, de la *Charente-Inférieure*, né

(1) Cf. *Dictionnaire* du Dr Robinet. Note biographique dans les *Procès-Verbaux* du Comité d'Instruction (Convention) par J. Guillaume et annotation de Mme Quinet dans les *Notes historiques* de Baudot, p. 294.

(2) Cf. *Notice* sur J.-B. Meyer, par Ch. de Portal, analysée dans la revue de M. Aulard (tome 24), et *Notes historiques* sur la Convention, etc., de M.-A. Baudot, publiées par Mme Quinet, Paris, 1893. Avouons que dans les registres consultés par nous à la mairie de Mazamet, J.-B. Meyer est qualifié simplement de « propriétaire » (jamais d'avocat, titre que lui donne M. de Portal). Meyer, probablement, n'exerça plus la médecine après sa carrière législative.

(3) Cf. *Archives parlementaires*. M. Et. Charavay (*Grande Encyclopédie*) dit que Prunelle est né à Grenoble et est maire de cette ville en 1789.

(4) Cf. Queruau-Lamerie, *les Conventionnels de la Mayenne*. Laval, 1885.

en 1754, était docteur en médecine. En 90, il est membre du district de Saintes, puis du directoire départemental, et, en 92, procureur-syndic de la Charente-Inférieure.

Porcher (1), (Gilles-Charles), de l'*Indre*, est né à la Châtre le 22 mars 1752, a cultivé les sciences naturelles et s'est fait recevoir médecin. Il a abandonné la profession avant la Révolution, qui le trouve procureur du roi et subdélégué dans sa ville natale. Il affiche des idées dans le goût du jour, est maire de la Châtre en 90, puis commissaire du roi (2). Il est premier suppléant.

Serait-ce par acquit de conscience, nous devons au moins une mention aux dix derniers médecins suppléants, qui n'auront jamais l'occasion de légiférer :

Amilhet, P., des *Deux-Sèvres*, est natif de Chef-Boutonne, où il exerce.

Fournier, également des *Deux-Sèvres*, est médecin à Melle.

Pervinquière, du *même département*, pratique à Niort.

Duboueix, Michel, de la *Loire-Inférieure*, né à Clisson, le 21 décembre 1742, est reçu docteur à Paris en 1765, s'établit dans sa ville natale et reçoit pour ses travaux les titres de membre de la Société royale de médecine et de médecin de Monsieur. A la Révolution, il est maire. En 93, il se réfugie à Nantes, lors de la prise de Clisson par les « insurgents », et sauve la caisse du district, dont il est trésorier. Il succombe le 27 décembre (7 nivôse an II) à l'épidémie qui régnait à l'Entrepôt (3).

Buloz, du *Pas-de-Calais*, est médecin à Boulogne.

Lassaigne, du *Lot-et-Garonne*, exerce à Villeréal et est le maire de sa commune.

La Bruyère, ou mieux La Burguière (de l'*Aveyron*), est maire lui aussi, médecin à Aubin, et membre du directoire de ce district. Il signe « La Burguière », mais, en réalité, il s'appelle Jacques Rouch, et c'est ainsi qu'il est désigné dans une liste des membres du directoire d'Aubin, avec l'indication de sa profession. On l'appelle Rouch la Burguière pour le distinguer d'un autre Rouch. (La Burguière désigne apparemment une localité) (4).

Trinqué, de l'*Ariège*, est médecin à St-Girons et vice-président du district.

Vaulpré, de l'*Ain*, pratique à Clémentiat, et est administrateur du département (5).

Labat ou Labbat, Joseph, des *Hautes-Pyrénées*, est l'aîné des deux frères Labbat, qui furent conjointement pendant 30 ans inspecteurs des eaux de Cauterets à partir du 23 floréal an VI. Joseph Labbat est maire de Cauterets et a pour ses eaux, dira le docteur Buron, son neveu, « la même ferveur dont les fondateurs d'ordres sont animés pour leurs congrégations. » C'est un futur académicien de 1821, quatre ans avant sa mort (décembre 1825) (6).

(1) Le *Dictionnaire des Parlementaires* l'appelle Porcher-Dupleix et l'auteur des *Archives* Porcher de Lissonay.

(2) Les commissaires du roi, nommés par le roi et inamovibles, ont à côté d'eux des « accusateurs publics », élus à temps, pour remplir les fonctions de ministère public.

(3) Cf. René Kerviler, *Répertoire général de Bio-Bibliographie bretonne*, 34e fascicule, et Chassin, *la Préparation de la guerre de Vendée*, 3e volume.

(4) Communication écrite de M. Lempereur, archiviste de l'Aveyron, que nous remercions de son extrême obligeance.

(5) Vaulpré, Pervinquière, Buloz, Lassaigne et Trinqué ne sont désignés comme médecins que dans les *Archives parlementaires*, de Mavidal (un peu sujettes à caution).

(6) Cf. *Cauterets dans le passé*, etc., par le Dr Miquel-Dalton, 1890.

Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres,

par M. le Docteur CHERVIN (a).

Le bégaiement n'est pas une de ces maladies nouvelles que les progrès de la science contemporaine ont fait récemment découvrir. Il est vraisemblablement apparu en même temps que le langage articulé ; car, aussitôt la fonction créée, la maladie, le trouble n'ont pas dû tarder à se montrer. En effet, aussi loin qu'il nous est possible de remonter dans l'histoire du monde, nous en trouvons la trace.

L'écriture hiéroglyphique des anciens Égyptiens nous en fournit un des premiers exemples.

Nous trouvons encore une trace certaine du bégaiement dans la Bible, au sujet de MOÏSE.

On sait, en effet, que Moïse était bègue. Il y a même, à ce propos, dans la Bible, un passage très intéressant, non seulement à cause de l'importance du personnage qui en est l'objet, mais surtout à cause de la précision avec laquelle le bégaiement est relaté à cette époque lointaine.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans la Bible (traduction de M. de Saci) :

Chapitre IV.

Verset 10. — « Moïse dit alors : Seigneur, je vous prie de considérer que je n'ai jamais eu la facilité de parler, et même depuis que vous avez commencé à parler à votre serviteur, j'ai la langue encore moins libre et plus empêchée.

V. 11. — « Le Seigneur lui répondit : Qui a fait la bouche de l'homme ; qui a formé le muet et le sourd ; celui qui voit et celui qui est aveugle ? N'est-ce pas moi ?

V. 12. — « Allez donc, je serai dans votre bouche, et je vous apprendrai ce que vous aurez à dire.

V. 13. — « Je vous prie, Seigneur, repartit Moïse, envoyez celui que vous devez envoyer.

V. 14. — « Le Seigneur se fâcha contre Moïse, et il lui dit : Je sais qu'Aaron, votre frère, de la race de Lévi, s'exprime aisément : il va venir au-devant de vous, et quand il sera venu, son cœur sera plein de joie.

V. 15. — « Parlez-lui, et mettez mes paroles dans sa bouche. Je serai dans votre bouche et dans la sienne, et je vous montrerai ce que vous aurez à faire.

V. 16. — « Il parlera pour vous au peuple, et il sera votre bouche, et vous le conduirez dans tout ce qui regarde Dieu. »

Chapitre VI.

V. 10. — « Dieu parla ensuite à Moïse et il lui dit :

V. 11. — « Allez trouver Pharaon, roi d'Egypte, et parlez-lui afin qu'il permette aux enfants d'Israël de sortir de son pays.

V. 12. — « Moïse répondit au Seigneur : Vous voyez que les enfants d'Israël ne m'écoutent point ; comment donc Pharaon m'écouterait-il, principalement étant comme je suis, *incirconcis des lèvres* ? »

Dieu le réconforte, le rassure, en lui répétant qu'Aaron sera son porte-parole. Et comme toutes ses objurgations paraissent inutiles, il finit par le gourmander d'importance. Mais rien n'y fait ; le prophète, pénétré de son infériorité, répète sans cesse, comme un refrain qui l'obsède : *Je suis incirconcis des lèvres !* (Exode, VI, 30.)

(a) Cette étude, dont notre collaborateur nous avait réservé le primeur, fait partie d'un curieux volume qui va bientôt paraître en librairie.

Le bégaiement assimilé à une circoncision des lèvres est bien une image biblique qui valait la peine d'être recueillie. Il faut dire cependant que cette expression est employée dans beaucoup d'acceptions différentes : incirconcis du cœur ; incirconcis des oreilles, etc. La persistance avec laquelle l'expression d'« incirconcis des lèvres » est employée est particulièrement significative. En effet, lorsqu'il ne s'agit que d'un trouble de la parole causé par l'émotion, par la timidité ou le manque de hardiesse, la périphrase varie du tout au tout. C'est d'un trouble de ce genre que s'accuse Jérémie (*Lamentations*, I, 7-9) : « Seigneur, dit-il, je ne sais point parler, je suis un enfant. » Dieu lui touche la bouche de ses mains et lui dit : « Va ! j'ai mis des paroles sur tes lèvres. »

Et, à partir de ce moment, le prophète est guéri. Il peut désormais haranguer la foule sans crainte, il a retrouvé la hardiesse nécessaire.

Il faut également noter ce qu'on nous raconte au sujet de la cause du bégaiement de Moïse.

Le Talmud donne la légende suivante :

« A l'âge de cinq ans, Moïse, étant tenu sur les genoux du roi, étendit la main vers la brillante couronne d'or que le roi portait sur la tête. Comme cet enfant adoptif, chéri par la fille du roi, avait des ennemis à la cour, les magiciens, les interprètes et les hiéroglyphistes du roi, lui firent accroire que ce mouvement était prophétique et qu'il indiquait que ce fils attaquerait la couronne du roi et le découronnerait. Ils lui conseillèrent donc de se défaire de lui et de le tuer. Le roi allait faire exécuter cet ordre, quand la princesse, intervenant et intercédant, lui fit observer que tout enfant désirait prendre de sa main un joujou brillant, quand il peut l'atteindre. « C'est ce que nous allons voir, » répondit le roi. Il ordonne donc de mettre sa couronne sur un plateau d'une balance et sur l'autre des charbons ardents et brillants comme l'or et, prenant l'enfant sur ses genoux, Moïse allait saisir la couronne, quand un ange, détournant sa main, lui fit prendre le charbon qu'il secoua vivement et qui lui tomba sur la lèvre.

« L'enfant fut sauvé, mais ses lèvres furent brûlées. De là son défaut d'éloquence (1). »

Sans attacher à toutes ces légendes plus d'importance scientifique qu'elles n'en ont, je ferai seulement remarquer que la cause du trouble de la parole s'est produite à l'âge de cinq ans, et que c'est précisément à cet âge que le bégaiement apparaît le plus souvent, ainsi que je le dirai plus loin.

La Bible, le Talmud et les commentateurs reconnaissent donc d'une manière précise que Moïse était bègue.

Si nous examinons un peu le côté hérédité, nous voyons que Moïse était né d'un mariage consanguin. Et il semble tellement convaincu que c'est là probablement l'origine de sa difficulté de parler, qu'il ne craint pas d'interdire les mariages consanguins dans ses lois.

Le Talmud nous dit que la mère de Moïse était extrêmement intelligente. Quant à Aaron, nous savons qu'il avait la réputation d'un homme habile à manier la parole. Il fut l'inter-

---

(1) *Vie, doctrine et gouvernement authentiques de Moïse*, par Alex. WEIL, p. 228.

prête, *la bouche* de son frère cadet Moïse, et nous le trouvons toujours à ses côtés, fidèle interprète de ses pensées. Miriam, leur sœur aînée, était elle aussi une femme remarquable. Elle était *nabiah*, c'est-à-dire prophétesse, poétesse comme Moïse. C'était, somme toute, une famille bien douée. Aussi voyons-nous qu'Aaron et Miriam avaient l'ambition de tirer parti des hautes relations qu'avait fait naître pour eux l'éducation de Moïse au palais des Pharaons. Il ne faut donc pas beaucoup s'étonner de leur voir chercher querelle à leur frère, parce qu'il a épousé une femme kouchite : Zipora, fille de Jethro.

Mais Moïse ne recherche pas les situations élevées, parce qu'il se sent diminué, gêné par sa difficulté de parole. On a vu toutes les objections qu'il fait lorsque le Seigneur veut le charger de la conduite de son peuple. Ce n'est vraiment qu'à son corps défendant qu'il accepte. C'est là un côté psychique qui témoigne de cet état de défiance vis-à-vis de soi-même, que nous rencontrons si souvent chez les bègues et sur lequel nous aurons plus d'une fois l'occasion d'insister.

Voilà donc l'existence du bégaiement prouvée dans l'antiquité égyptienne.

* * *

Si je recherchais dans le monde gréco-romain, je pourrais citer les noms de quelques hommes célèbres qu'on dit avoir été bègues, sans beaucoup de preuves à l'appui : Aristote, Esope, Virgile, l'empereur Claude, etc.

Je ne parlerai pas de Démosthène ; car j'ai démontré (1), par un examen attentif et raisonné des textes de Plutarque et de Cicéron, que si Démosthène grasseyait ou ne pouvait pas prononcer l'R, il ne bégayait pas.

La légende du bégaiement d'Esope a été donnée par Planude, qui vivait dix-huit cents ans après le fabuliste grec.

« Je n'ajoute pas beaucoup de foi, dit P. Millot (2), à ce que Planude raconte qu'Esope avait la langue si empêchée qu'à peine pouvait-il parler, ni former une voix articulée, car il semble qu'il ne lui attribue cette imperfection que pour donner lieu au conte fabuleux qu'il fait après de la Fortune qui lui apparut en songe et lui donna l'usage libre de la parole. »

Parmi les têtes couronnées, on cite également : Michel II, dit le Bègue, empereur de Constantinople, mort en 829 ; Guillaume le Roux, fils de Guillaume le Conquérant ; Mehemed el Nasser, roi d'Espagne sous la domination arabe ; Eric XI, roi de Suède, dit le Bègue, qui monta sur le trône en 1222.

On peut ajouter encore à la liste des bègues célèbres les noms suivants : Jean le Bègue, qui publia en 1454 la traduction de la première guerre punique de Léonard d'Arezzo ; saint Charles Borromée (1538-1584) (3) ; Valère, évêque de Saragosse, etc., etc.

---

(1) Voir dans la *Chronique médicale* (1898, p. 466) l'article : *Démosthène était-il bègue ?*

(2) *La Vie d'Esope*, tirée des anciens auteurs, par M. de Méziriac, à la suite des *Fables d'Esope*, traduites fidèlement du grec par Pierre Millot (Bourg-en-Bresse, 1646, in-16).

(3) *Vie de saint Charles Borromée*, par l'abbé Sylvain, t. 1er, p. 85.

L'amiral d'ANNEBAUT, BOISSY d'ANGLAS, surnommé l'orateur *ba bè bi bo bu*, le peintre DAVID, le critique HOFFMANN, Camille DESMOULINS, etc.

En France, on cite deux rois : LOUIS II (1) et LOUIS XIII.

Tallemant des Réaux a conté, quelque part, dans ses *Historiettes*, à propos de Louis XIII et de son infirmité, une anecdote qui a été reproduite (2).

Rappelons enfin les deux poètes MALHERBE et RACAN, qui sont les héros de deux récits amusants. Comme Malherbe récitait (3) à Racan des vers qu'il avait nouvellement faits, il lui en demanda son avis. Racan s'en excusa, disant qu'il ne les avait pas bien entendus et qu'il en avait mangé la moitié. Malherbe, qui ne pouvait souffrir qu'on lui reprochât le défaut qu'il avait de bégayer, se sentant piqué des paroles de Racan, lui dit en colère : « Morbleu ! si vous me fâchez, je les mangerai tous. Ils sont à moi, puisque je les ai faits ; j'en puis faire ce que je voudrai. »

Mlle de Gournay, que ses contemporains appelaient Dame Sapience et que Montaigne choisit pour sa fille spirituelle, habitait rue de l'Arbre-Sec en un logis précaire, rendez-vous des beaux esprits du temps. Mais Dame Sapience n'était pas toujours Dame Patience. L'aimable Racan en sut quelque chose.

L'auteur des *Bergeries* bégayait abominablement ; il ne pouvait prononcer ni les *r* ni les *c* ; son nom était donc un cruel embarras. Mlle de Gournay, qui ne le connaissait que de réputation, était fort éprise de son talent et lui avait envoyé un exemplaire de son ouvrage : l'*Ombre*.

Un matin, un homme se présente chez elle.

— Je suis, dit-il, l'auteur des *Bergeries*, M. de Racan.

Ravissement de Mlle de Gournay, qui le complimenta fort ; ce fut, durant une heure, un feu roulant de mutuels éloges.

A peine quittait-il le logis de la dame qu'un coup de sonnette amenait un second visiteur.

---

(1) Le surnom de bègue (*balbus*), donné à LOUIS II, fils de Charles le Chauve, se rencontre pour la première fois en France, à ma connaissance, au livre III, chapitre 20, de la Chronique d'Adhémar de Chabaunes (*a*) ; mais il se borne à rappeler le surnom, sans nous donner aucun détail. Adhémar rédigea sa chronique à Angoulême en 1028. Il était donc fort éloigné de l'époque à laquelle vécut Louis II (mort à Compiègne le 10 avril 879). Il n'a puisé ce surnom dans aucun ouvrage français antérieur. Je suis persuadé cependant que le surnom a été donné au roi Louis II de son vivant ou peu après sa mort.

Je trouve en effet les lignes suivantes dans la « Chronique de Réginon » : « Paucis interjectis diebus, Ludovicus rex, filius Caroli, qui *Balbus appellabatur*, eo *quod impeditioris et tardioris esset eloquii*, ab hac luce subtractus est. Fuit vero iste princeps vir simplex ac mitis, pacis, justitiæ et religionis amator (*b*). »

Réginon, né à Altrip-sur-le-Rhin, près de Spire, vécut comme moine à Prüm, puis à Trèves, localités faisant partie du royaume de Lotharingie (Lorraine). Il recueillit une masse de renseignements concernant non seulement la Germanie et la Lotharingie, mais encore le royaume des Francs occidentaux (la France actuelle, en partie). Il mourut en 915. Sa chronique était achevée en 908, époque à laquelle il la présenta à Adalbéron, évêque d'Augsbourg. Réginon est donc un contemporain ou à peu près de Louis II, et il n'est pas impossible qu'il ait connu des gens ayant fréquenté ce roi. Son témoignage est donc digne de foi.

(2) Notamment dans les *Curiosités de la Médecine*, du Dr Cabanès.

(3) *Vie de Malherbe* par Racan, p. 8, édition Firmin Didot frères, 1840. *In* Œuvres complètes de Boileau-Despréaux, précédées des Œuvres de Malherbe, suivies des Œuvres poétiques de J.-B. Rousseau.

(*a*) Edition J. Chavanon, p. 138. Paris, Alph. Picard, 1897, in-8°.

(*b*) Edition Frédéric Kurze. Hanovre, 1890, in-8°, p. 114.

— Je suis Racan, Mademoiselle, fit celui-ci saluant, et je viens vous féliciter de votre beau livre.

— Racan ! mais il sort d'ici.

— Cela ne peut être.

— Je vous l'affirme.

— C'est un intrigant ; il vous a trompée.

— Oh ! mon Dieu ! mais le mal est réparable. Vite, un siège pour M. de Racan. Le beau cavalier ! pensait-elle. Il n'est pas surprenant qu'il soit homme d'esprit.

Il sort. Presque aussitôt, un homme rouge, essoufflé, bégayant affreusement, paraît devant Mlle de Gournay, et balbutie :

— Je suis... Ra... Ra... Ra... Can... Can... Can...

— Encore un, cria-t-elle. Imposteur ! vous êtes trop laid ; Racan est un homme superbe. Hors d'ici !

— Mais...

— Hors d'ici, vous dis-je. Voilà, sur ma foi, un plaisant oiseau. Au moins le premier qui me trompa avait bonne façon...

Exaspérée, l'irascible vieille s'arma de sa pantoufle et courut sur le poète stupéfait. Racan, le vrai celui-là, ouvre la porte, saisit la corde servant de rampe et dégringole l'escalier, rassuré seulement lorsqu'il est de l'autre côté de la rue.

Toute la Cour ct la Ville rirent de l'aventure ; on en fit une comédie plaisante sous ce titre : *Les trois Racans.*



Quelques citations encore pour finir. On lit dans le journal de Cuvillier-Fleury (1):

« M. de Montmorency, vieux, sourd, *bègue*, vient d'être choisi pour défendre les intérêts de la France et pour rendre compte, à la tribune, de nos affaires à l'étranger : le roi veut la mort de nos affaires, le ministère veut la sienne. »

De Courchamp raconte, d'autre part, dans ses *Souvenirs de la marquise de Créquy* :

« Les de Villiers étaient la famille du monde la plus mal organisée pour l'élocution, et c'était une famille où tout le monde parlait toujours : la maman grasseyait en nasillant ; le papa susseyait et bégayait ; le fils aîné bredouillait, et sa sœur bégayait et susseyait en zézéyant pour faire la jolie mignonne (2). »

Esprit, premier médecin de la reine mère, bégayait en parlant (3). Molière le représente dans ses comédies sous le nom de *Bahis* (japant, aboyant).

Macroton était le pseudonyme de Guénaut, premier médecin de la reine, qui, au contraire, parlait avec une extrême lenteur...

Que faut-il retenir de cette longue énumération et de cet historique, qui relèvent plus de l'anecdote que de la science ? C'est que le bégaiement n'atteint pas l'intelligence et que les bègues sont tout aussi intelligents que les autres. Les exemples de bègues célèbres que je viens de citer en sont un suffisant témoignage.

---

(1) *La Cour de Charles X*, de 1828-1830 (1er volume).

(2) *Souvenirs de la marquise de Créquy*, t. VI, ch. XIII.

(3) Voir, pour plus de détails, *Les Médecins au temps de Molière*, par Maurice Raynaud

Du Phospho-mannitate de fer et de son utilisation en thérapeutique

Par MM. L. Portes et G. Prunier.

Dans un précédent numéro de ce journal, nous avons donné le résumé d'un travail présenté par nous à la Société de Pharmacie de Paris, le 9 avril 1902, travail ayant trait à l'acide phospho-mannitique et à ses dérivés, les phospho-mannitates.

Obtenus par combinaison directe des bases alcalines, alcalino-terreuses ou métalliques, à l'acide phospho-mannitique, ou, beaucoup plus facilement, par double décomposition, en faisant agir un sulfate soluble sur un phospho-mannitate dont la base peut donner un sulfate insoluble, les divers phospho-mannitates étudiés par nous constituent des sels présentant un très grand intérêt.

Au point de vue chimique, leurs formules et leurs propriétés démontrent, en effet, une très grande analogie avec les phospho-glycérates. Mais, de même que ces derniers sels, avant nos études, étaient presque ignorés et ne pouvaient être utilisés, puisqu'on n'en connaissait pas un mode de préparation pratique ; de même, si l'on s'en tenait, pour les phospho-mannitates, au procédé créé par nous pour les obtenir à l'état de pureté nécessaire à l'établissement de leur formule, on risquerait fort de les voir longtemps confinés dans les laboratoires et sans utilisation en thérapeutique. Celle-ci a été, dès le commencement de nos recherches, le but que nous avons toujours poursuivi, et c'est ce point qu'aujourd'hui nous tenons à envisager et à développer.

Une des propriétés essentielles des phospho-mannitates est, avons-nous dit, de pouvoir se décomposer sous des influences diverses, masse d'eau, chaleur et acides faibles. Cette propriété, nous l'avions prévue depuis le début de nos essais (1897), d'après la constitution même des corps en expérience ; après avoir obtenu ceux-ci à l'état de pureté, nous avons eu la confirmation de nos prévisions. Nous avons donc été amenés à rechercher, parmi les phospho-mannitates étudiés par nous, ceux qui, *a priori*, paraissaient les plus susceptibles d'une utilisation pratique. Le phospho-mannitate de fer, entre autres, a fixé notre attention, car sa facile décomposition dans l'économie en acide phosphorique, en fer et en mannite, répond à toutes les exigences de la médica-

tion ferrugineuse : invigoration du globule sanguin par l'acide phosphorique ; reconstitution de son principe actif, l'hémoglobine, par le fer à l'état naissant; suppression, par la mannite, de la constipation toujours trop fréquente avec les divers produits martiaux employés jusqu'à ce jour. Aussi est-ce le phosphomannitate de fer que nous allons étudier, en faisant ressortir, dès l'abord, que si, lorsqu'il s'agissait de produits destinés à l'analyse, nous n'avions pas à nous préoccuper des sels à faire réagir, il n'en était plus de même pour une substance destinée aux malades. Dans ce cas, le produit employé doit être, bien entendu, à l'abri de toute impureté, même accidentelle, pour ne pas avoir une action différente de celle qui est recherchée. Nous avons donc appliqué nos efforts à l'étude d'un procédé de préparation du phosphomannitate de fer, évitant de passer par des bases qui, bien que facilement et complètement éliminables par double décomposition, pourraient laisser subsister un doute sur l'innocuité absolue du corps obtenu. L'exposé de ce procédé de préparation fera l'objet d'un prochain article.

ERRATUM. — Page 257 du dernier numéro, série *c*, il s'est glissé une erreur que nous tenons à faire disparaître. Au lieu de : *1 molécule de mannite à 66 0/0*, il faut lire : *1 molécule de mannite dissoute dans son poids d'eau bouillante, comme précédemment.*

Livres reçus aux bureaux de la "Chronique".

Lettres du Dauphiné et de la Savoie, par M. le Dr Valentin Van Hassel, de Paturages (ouvrage illustré de nombreuses photogravures). Dour, imprimerie A. Vaubert, Grand'Rue. 1902.

Le Dix-Septième siècle médico-judiciaire, par Edmond Locard, (avec 5 portraits des médecins de Louis XIV). A. Storck et Cie, imprimeurs-éditeurs, Lyon. (*Sera analysé.*)

Les Citoyens utiles, par Gabriel Viaud ; préface de Georges Bruant. Poitiers, à l'Horticulture poitevine, boulevard Saint-Cyprien. 1902. (*Sera analysé.*)

Les Châtiments de jadis, avec illustrations, par William Andrews ; préface de Laurent Tailhade. Paris, Charles Carrington, 13, faubourg Montmartre. 1902. (*Sera analysé.*)

Essais critiques, par Jules Troubat. Paris, Calmann-Lévy, 3, rue Auber. 1902.

Les courants de haute fréquence en dermatologie, par le Dr H. Lebon. Paris, Société d'Editions. 1902.

Intrigues et Missions du cardinal de Tencin, par Maurice Boutry. Emile Paul, éditeur. 1902.

(*A suivre.*)

Informations de la « Chronique »

Gavarni, précurseur du professeur Marey.

Il a été beaucoup parlé de Gavarni ces derniers temps.

On nous a tour à tour entretenu de ses multiples talents : de dessinateur, de caricaturiste, d'architecte, de mathématicien, de boxeur et d'inventeur.

De l'inventeur, il est difficile de juger les découvertes, la plupart de ses recherches étant restées à l'état d'ébauches plus ou moins informes dans les papiers de l'artiste. Si nous en croyons pourtant les Goncourt (1), auxquels Gavarni fit maintes confidences, il y aurait lieu de ne pas tant mépriser que cela les conceptions de ce cerveau génial, toujours en gésine.

On a cherché à le ridiculiser, en lui prêtant de prétendus travaux sur la direction des ballons. Jamais il ne s'est occupé des ballons, qu'il regardait simplement comme une idée ingénieuse, mais sans avenir. Par contre, plusieurs fois, il a entretenu ses amis d'un moyen qu'il cherchait pour, sans arrêter un train lancé à toute vitesse, débarquer des voyageurs et prendre du charbon.

En 1854, au moment du siège de Sébastopol, il affirmait avoir trouvé un canon inenclouable.

Il était très souvent question, dans sa conversation, d'une nouvelle notation de la musique ; et, ceci est beaucoup plus intéressant pour nous, il se serait longtemps préoccupé de la construction d'un appareil destiné à mesurer les battements du cœur, une invention qui devait beaucoup ressembler à l'instrument scientifique, connu maintenant sous le nom de *cardiographe.*

« Au fond, dans le cours de ses recherches, ce n'était, conclut Goncourt, que par hasard que Gavarni s'arrêtait quelque temps à quelque chose qui fût d'une utilité humaine. Il se détournait de toute application pratique pour s'enfoncer dans la mathématique toute pure et toute idéale. »

Il est fort à gager néanmoins que ses titres de mathématicien et d'inventeur ne seront pas inscrits sur la stèle qui rappellera aux générations futures ses titres à l'immortalité.

Un trait de sang-froid et d'ingéniosité d'un médecin patriote.

Un fait d'histoire très ignoré et fort intéressant, on en pourra juger : il importe de le rappeler avant que les témoins en aient disparu.

C'était pendant la guerre, à Versailles, quelques jours avant l'entrée des Allemands. Notre très distingué confrère le docteur C., un de nos poètes les plus talentueux, était à la tête d'un service à l'hôpital militaire de Versailles, délaissé par les médecins de l'ar-

(1) *Gavarn. l'homme et l'œuvre*, par de Goncourt.

mée. Il avait, parmi ses soldats malades, de nombreux typhiques, arrivés des différents corps. Il crut chez eux reconnaître, non la fièvre typhoïde, mais le typhus : le typhus, beaucoup plus grave, on le sait, et beaucoup plus contagieux que la fièvre typhoïde.

Il courut chez le préfet de la République, M. Charton, un homme de haute valeur et très patriote, et lui tint ce langage : « Les Prussiens sont à nos portes. Les journaux allemands annoncent déjà que dans deux ou trois jours le roi couchera dans le lit de Louis XIV. Voulez-vous me permettre d'empêcher cela? Le château est tout entier transformé en ambulance ; mais dans cette ambulance il n'y a pas de blessés ; tous les châteaux se les arrachant à la sortie des trains qui viennent de la frontière, et l'on ne peut de la sorte hisser sur lui le drapeau protecteur de la Convention de Genève. Eh bien, j'ai le typhus dans mes salles; autorisez-moi à le porter au château, en y faisant porter mes malades, et je vous affirme que le roi n'y entrera pas, ni personne. »

*
* *

M. Charton s'empressa d'accepter. Les malades de l'hôpital furent installés sous la chambre même du grand Roi, et le drapeau de Genève flotta sur sa maison.

Et c'est ainsi qu'un médecin, à lui seul, fit reculer le roi de Prusse, et le prince héritier, et Bismarck et de Moltke, remportant ainsi une petite victoire en cette malheureuse guerre. En effet, Guillaume, faisant son entrée dans Versailles, s'allait diriger vers la demeure de Louis XIV, quand on l'arrêta par ce mot terrible : « Le typhus est au château! » Il n'y entra pas ce jour-là, et il était furieux, dit-on. Lui et son état-major furent, on se le rappelle, obligés de se disperser, au lieu de se loger tous dans le palais, et cette dispersion même les gêna beaucoup, les jours ou les nuits d'alerte, pour se prévenir, se concerter, se réunir.

*
* *

Mais cette anecdote, rigoureusement historique et que nous tenons de bonne source, ne finit pas là.

Une ambulance hollandaise était arrivée avant les Allemands ; pas de blessés à Versailles; il eût fallu partir, et son chef, qui tenait à rester, offrit au docteur C... de se charger de ses typhiques. Le docteur C..., occupé ailleurs, consentit, et le drapeau de Hollande fut hissé auprès du drapeau de Genève.

Huit ou dix jours après, le chef de cette ambulance, un docteur Aronsohn, je crois, mourait du typhus, contracté sans doute près de ses malades. Et un ministre protestant, M. Passa, le même qui accompagna Rossel sur le plateau de Satory, célébrant le service religieux du pauvre médecin hollandais, fit observer que, pour la première fois, la Bible protestante s'ouvrait dans cette maison de Louis XIV, et fit remarquer aussi ces coups de théâtre, ces surprises de l'histoire : la maison du Roi-Soleil, protégée ce jour-là par les deux drapeaux de ses antiques et si rudes ennemis, Genève et la Hollande !..

ÉCHOS DE PARTOUT

Le monument des internes des hôpitaux de Paris.

Le sculpteur Denys Puech, qui avait reçu il y a quelques mois la commande du haut-relief qui perpétuera, dans la cour de l'Hôtel-Dieu, le souvenir des internes victimes du devoir professionnel, a évoqué une scène de *trachéotomie*. C'était le sujet désigné par le Comité. L'artiste a figuré une petite fille, atteinte de ce terrible fléau, sur qui se penche un interne pour pratiquer l'incision, tandis qu'un autre interne et une sœur de charité maintiennent la patiente. Ce modelage exigeait une exactitude extrême et une précision parfaite dans l'évolution de chaque mouvement de l'opérateur et de ses aides. Pour obtenir l'apparence d'authenticité désirable, l'artiste a assisté, à l'hôpital Boucicaut, à un simulacre de cette scène de sauvetage, que lui a très complaisamment facilitée notre maître et ami M. le Dr Gérard Marchant.

(*Gazette médicale de Paris.*)

Un médecin, cocher de fiacre.

« Le *Docteur* Forestier, *cocher* chez M. Bignon, à Biarritz, a porté plainte à la police de notre ville contre un individu inconnu, qui lui a soustrait sa pèlerine sur le siège de sa voiture. » (*Dépêche*, de Toulouse).

Ce confrère cocher de fiacre, qui mène à deux et à quatre, est une nouvelle preuve que la médecine mène à tout.

(*Bulletin d'oculistique.*)

Les moustiques et les couleurs.

Le Conseil sanitaire supérieur de l'armée américaine vient de publier un rapport très curieux sur l'influence des couleurs sur les moustiques. Les moustiques, en effet, se laissent allécher de façon très différente par les couleurs. On a construit et peint en couleurs diverses des boîtes de toutes grandeurs, et l'on a soigneusement noté le degré d'attraction qu'elles exerçaient sur les moustiques. Le bleu détient le record avec 108 moustiques ; le blanc n'en séduit que deux, et le jaune semble directement repousser les moustiques.

La première conséquence pratique de ces recherches est que les troupes américaines, stationnées dans les contrées où les moustiques, et avec eux la fièvre, sévissent, abandonneront leur tunique bleu-marine et recevront un uniforme jaune.

(*L'Officiel médical.*)

Priseurs de cocaïne.

D'après l'*American Druggist*, la ville de Chattanooga est en proie à une véritable épidémie de cocaïne. Cet alcaloïde exerce des ra-

vages inquiétants, surtout parmi la population noire, mais les blancs n'y échappent pas. La cocaïnomanie a pris de telles proportions qu'il n'est pas de nuit où l'on ne ramasse par les rues de trois à quatre cents personnes en état d'ivresse cocaïnique complète. Tous prisent avec fureur de la cocaïne. Le mal est devenu tel que le Conseil municipal a pris un arrêté interdisant la vente de la cocaïne sans ordonnance du médecin.

(*La Médecine moderne.*)

Un sanatorium dans la maison de Calas.

M. de Noireterre vient d'acquérir la maison historique de Lacabarède (Tarn), où est né Calas, pour en faire don, après son décès, au consistoire protestant de Castres, qui la convertira en hospice ou en sanatorium pour les orphelins protestants.

(*La Revue médicale.*)

Le costume des médecins d'hôpitaux.

Peu de gens savent que, sous le second empire, les médecins des hôpitaux de Lyon étaient astreints à faire leurs visites revêtus de la robe antique. C'était, du reste, l'époque où les professeurs de lycée étaient soumis à la même obligation. Vers 1875 et 1876 on tenta même de faire revivre cet usage dans nos collèges.

Le premier docteur qui s'insurgea à Lyon contre cette mascarade fut le chirurgien Tripier, mort il y a quelques années : il fut nommé vers la fin du second empire et vint en habits civils faire sa première visite. Ce fut un scandale ; la commission hospitalière somma le Dr Tripier d'obtempérer aux règlements. Celui-ci répondit spirituellement qu'il les respecterait le jour où les membres de la commission ne les violeraient pas eux-mêmes. Et, en effet, un article du règlement prescrivait auxdits membres de venir à l'hôpital en costume de cérémonie : culotte courte et épée au côté.

La commission se le tint pour dit et la robe médicale disparut.

(*Le Correspondant médical.*)

La folie du docteur Boileux.

Nos lecteurs se souviennent de l'affaire Boileux-La Jarrige qui eut, il y a six ans, un retentissement considérable.

Depuis sa libération, le docteur Boileux s'était installé dans un appartement de la rue de Rivoli, où il avait ouvert un cabinet de consultation. Mais les clients étaient fort rares.

Le malheureux qui, en prison, avait tenté à deux reprises de se donner la mort, ne tarda pas à être de nouveau hanté par des idées de suicide ; pour l'empêcher de mettre son funeste projet à exécution, on avait dû exercer sur lui une surveillance de tous les instants.

Ces jours-ci, il fut pris, dans un débit de vin de la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, d'un accès de folie furieuse, au cours duquel il brisa tout ce qui se trouvait à sa portée. Maîtrisé et transporté à l'infirmerie spéciale du Dépôt, on dut se convaincre que son état ne

laissait que très peu d'espoir de guérison. Aussi, sur la demande de sa famille, le malheureux médecin vient-il d'être interné dans une maison de santé.

(*Le Matin.*)

Une erreur de pronostic : Cecil Rhodes.

Une dernière anecdote sur le Napoléon du Cap, s'il en est encore temps :

On sait que, parti malade, à l'âge de dix-sept ans, pour le sud de l'Afrique, il y avait recouvré une santé qui lui permit de fournir la somme de travail qu'il a donnée jusqu'à ses derniers jours. En revenant à Londres, il eut l'idée de faire une visite au spécialiste qui l'avait envoyé au Cap, vingt ans auparavant, pour sa guérison. Il apprit que c'était le spécialiste qui était mort, et le fils du docteur lui montra une note manuscrite de son père portant, au sujet du cas de M. Rhodes, la phrase : « Ne peut vivre plus de six mois. »

Il vécut encore trente ans.

(*Écho de Paris.*)

*
* *

La mort, à 47 ans, de Cecil Rhodes, a paru inexplicable à beaucoup de médecins. — Cet homme, qui, dit-on, n'avait aucun défaut et détestait le sexe faible, était en réalité un *alcoolique*. On raconte, en effet, qu'il a succombé à des excès de cette nature, très fréquents d'ailleurs chez tous les grands aventuriers anglo-américains. Il n'en demeure pas moins avéré que Cecil Rhodes fut un vrai génie dans son genre. Il en a tous les signes : conception précoce de l'idée de toute sa vie ; sacrifice de tout ce qui ne concourt pas au but rêvé; mépris des conventions humaines et de l'argent, et surtout de la vie humaine (caractéristique du génie des aventuriers) ; amour des grands animaux ; activité dévorante, causant de véritables jouissances intellectuelles, etc., etc.

Rhodes fut un ami de la bouteille et un *religieux*. Avec ces deux qualités *sociales*, on va loin. Il l'a prouvé. Heureux ceux qui possèdent pareilles qualités à notre époque !

(*Gazette méd. de Paris.*)

Assistance familiale.

Une conférence sera faite, sous la présidence de M. le docteur Brouardel, par M. le docteur Thoinot, sur le patronage familial, dans la salle des fêtes du *Journal*, 100, rue Richelieu, le 2 mai 1902, à neuf heures du soir.

Rappelons que le secrétaire général de cette œuvre, si digne d'intérêt, est notre sympathique confrère, le docteur Marie, médecin à l'asile de Villejuif.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Bonamy, Robin, Coste, Weber ont fixé définitivement l'anatomie utéro-placentaire et permis d'établir d'une façon rationnelle la physiologie du placenta et le mode de nutrition du fœtus. C'est à eux qu'appartiendrait la démonstration importante de l'indépendance de la circulation du fœtus et de celle de la mère.

Or, s'il faut en croire M. le Dr Robert (de Pau), qui nous offre d'ailleurs de sérieuses références à l'appui de son dire (1), dans un livre imprimé à Leyde en 1708, écrit par Jean Palfyn, anatomiste et chirurgien de la ville de Gand (*Description anatomique des parties de la femme qui servent à la génération*), on trouve la doctrine moderne de l'indépendance de la circulation fœtale et dela circulation maternelle aussi nettement indiquée qu'on le pouvait souhaiter :

« Mais quoique le sang menstrual soit un sang louable, il ne faut pas croire qu'il soit propre à nourrir le fœtus, ni que les femmes en puissent être nourries; au contraire, le fœtus est nourri par le chyle dans le ventre de sa mère, comme il l'est après sa naissance. Ce qui se démontre parce que le sang est impropre à nourrir et parce que les artères de la mère et les veines de l'enfant ne sont pas jointes dans le placenta par une communication immédiate ; et, par conséquent, *comme la mère ne reçoit point du sang de l'enfant, aussi l'enfant n'en reçoit point de la mère*. Mais comme le sang de l'enfant sort par les artères de l'ombilic pour être porté au placenta et qu'il retourne par la veine ombilicale dans le foyer de l'enfant et ensuite au cœur de l'enfant, aussi le sang de la mère est-il porté par les artères de la matrice dans l'arrière-faix et retourne par les veines, pendant que le chyle est séparé par les glandes du placenta et qu'il est porté au fœtus par la veine ombilicale, où il se mêle avec le sang qui retourne au foyer du fœtus et ensuite par tout son corps. Ce que l'on peut démontrer dans la dissection anatomique par le moyen des injections. »

Voilà certes, conclut très justement M. le Dr Robert, « une description sommaire, mais excellente, de la circulation utéro-placentaire, des vaisseaux qui en sont chargés, très conforme aux recherches les plus modernes de Bonamy et due à l'application des mêmes procédés. Elle établit très nettement, cent cinquante ans environ avant Bonamy, l'indépendance des deux circulations fœtale et maternelle. »

Le même J. Palfyn, dans un autre de ses ouvrages : *De la circulation du sang dans le fœtus pendant qu'il est encore dans le sein de sa mère*, avait établi : Que la nutrition du fœtus se fait aux dépens du chyle de la mère fluant de ses artères utérines dans le tissu du placenta et absorbé par les ramifications de la veine ombilicale, pour être transporté par celle-ci dans le foie de l'enfant, puis dans le cœur, qui le distribue à toutes les autres parties du corps ; que, par l'intermédiaire du placenta, le sang du fœtus, qui revient dans cet organe par les artères ombilicales, est hématosé aux dépens du sang maternel.

(1) *Bulletin de la Société médicale de Pau*, janvier 1902.

Et maintenant, demandez-vous et tâchez de nous apprendre par quelle fatalité ces deux œuvres de Jean PALFYN ont passé inaperçues des anciens et des modernes, alors qu'elles ont été éditées en français et que l'auteur a connu de près à Paris « l'illustre MAURICEAU » (1), qu'il cite fréquemment dans ses travaux ? Mystère et malchance !...

PETITS RENSEIGNEMENTS

Cours libre.

Le Dr Eugène BERNARD-LEROY a ouvert à l'Ecole pratique (amphithéâtre CRUVEILHIER) un *Cours libre de Psychologie* le mercredi 9 avril à 5 heures, et le continuera les mercredis et samedis à la même heure.

Il traitera des *conditions normales et pathologiques de la perception extérieure.*

Cours à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine

Semestre d'été 1902.

ÉLECTROTHÉRAPIE, RADIOGRAPHIE, PHOTOTHÉRAPIE.

Le Dr FOVEAU DE COURMELLES, lauréat de l'Académie de médecine, licencié ès sciences physiques et naturelles, directeur de l'*Année électrique*, a repris, le lundi 21 avril, à six heures du soir, à l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, amphithéâtre CRUVEILHIER, son cours libre d'électrothérapie, de radiographie et de photothérapie. Il le continuera les lundis et jeudis suivants, à la même heure.

Le bréviaire électoral.

---

(1) MAURICEAU effleure à peine ce point d'anatomie en sigualant simplement l'existence « d'artères maternelles, qui viennent aboutir au fond de la matrice, daus le placeuta qui y est attaché » ; mais nulle part il ne signale l'existence de veiues maternelles correspondantes ni de continuité entre les artères maternelles et les vaisseaux du fœtus, consacrant, d'ailleurs, à ces derniers une minutieuse et très exacte description. (*Traité des maladies des femmes grosses*, p. 224-231, t. I).

HUNTER (*Anatomia uteri gravidi, 1774*) et PEW déclarent que les vaisseaux maternels se continuent directement avec les vaisseaux du fœtus dans la substauce du placenta; et, parmi les modernes, DUBOIS, CHAUSSIER, BAUDELOCQUE, WILLIAMS se rangent absolument à cette opinion. Williams prétendait même avoir retrouvé dans les organes du fœtus de l'huile de lin injectée par l'aorte ou les hypogastriques maternelles. (*Archives générales de médecine*, t. X, p. 622.)

D'autres, avec VELPEAU (*Traité complet de l'art des accouchements*, t. I, p. 293-296), nient complètement l'existence de vaisseaux utéro-placentaires, aussi bien que celle d'un placenta maternel. Pour Velpeau et ses disciples, tous les vaisseaux du placenta ne sont que l'épanouissement ou les ramifications des vaisseaux ombilicaux. (ROBERT, *loc. cit.*).

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Quel est ce Mosclet ? — Dans le volume du Dr Cabanès intitulé : *Napoléon jugé par un Anglais,* quelques pages sont consacrées au tableau du baron Gros : *Bonaparte visitant les pestiférés de Jaffa.*

Or, ce tableau est accompagné de la légende suivante dans les catalogues (catalogue de la librairie Marpon et Flammarion, par exemple) des chefs-d'œuvre des grands maîtres du Musée du Louvre :

« Au deuxième plan, dans l'intérieur d'une riche mosquée, le général en chef, suivi des généraux Berthier et Bessières, du médecin en chef Desgenettes, touche sans crainte les tumeurs pestilentielles d'un matelot debout, à moitié nu. Un officier attaqué (*sic*) d'ophtalmie s'approche à tâtons en s'appuyant sur une colonne. Tout à fait au premier plan, un malade succombe sur les genoux de Mosclet, jeune chirurgien français, qui expire lui-même, atteint par la contagion. »

Je n'ignore pas que l'artiste a sacrifié en partie la vérité historique au goût de son temps, aussi bien dans le décor du tableau que dans la scène même qu'il a voulu représenter, mais il n'en est pas moins vrai que personne n'a jamais mis jusqu'ici en doute l'existence des généraux, chirurgiens, etc., représentés.

A Jaffa, Bonaparte a fait, à coup sûr, son devoir de général en chef, en payant de sa personne, mais il n'a ni plus ni moins exposé sa vie que n'importe lequel des membres de ce corps de santé militaire qui n'en est plus, hélas ! à compter ses martyrs. Dans son tableau, Gros leur rend, du reste, pleine et entière justice. Desgenettes et Mosclet y figurent en bonne place et en bonne posture. Mais si Desgenettes est bien connu, son aide, Mosclet, est complètement ignoré. *Quel est donc ce Mosclet?* Il n'en est pas fait mention, que je sache, dans la notice que le baron Larrey a jointe à l'esquisse de Gros. Le récit officieux du comte d'Aure, dont s'est, dans le cas présent, inspiré le peintre, a-t-il été conservé, et, s'il en est ainsi, est-il question de Mosclet dans ce récit?

A. Le Double.

Comment se pratiquait l'enseignement médical dans l'antiquité ? — Où peut-on trouver des renseignements concernant la façon dont enseignaient les anciens maîtres de la médecine (époques grecque, romaine, égyptienne, moyen âge).

Leurs méthodes d'enseignement ; leurs locaux ; leur outillage ; leurs élèves, etc... ?

Dr Fage (Amiens).

Exercice illégal de la médecine par des femmes. — Pourrait-on citer des exemples célèbres d'exercice illégal de la médecine par des femmes ?

Dr P. M.

Réponses

Sigaud de Lafon et la rue Greneta (VI, 685 ; VII, 250, 278). — D'autres élucideront si les deux SIGAUD, l'accoucheur et l'électricien, ont tous deux, par une coïncidence bizarre, comme nous en réserve l'histoire, habité rue Greneta. Je laisse ce soin à notre très érudit Paul PEROT, membre de la société du *Vieux Paris* et qui connaît l'histoire anecdotique de toutes les vieilles maisons de nos anciennes rues parisiennes. Il y eut un Sigaud *la Fond* que les auteurs du temps appellent Sigaud *de la Fond*, bien qu'il n'ait aucun titre nobiliaire : celui-ci fut professeur de physique et de chimie à l'Ecole centrale du Cher, associé de l'Institut national des sciences et des arts ; de la Société philotechnique de Paris ; de l'Académie de Saint-Pétersbourg, de Valladolid, etc., etc.

Et il publia un volume de beaucoup de valeur : je m'en rapporte à l'avis de mon trop modeste et très érudit confrère, le docteur TRIPIER, dont le monde médical connaît la compétence en électricité. Ce volume, paru en 1802, est intitulé : *De l'Electricité médicale.*

Voici, du reste, la liste des ouvrages de ce SIGAUD : *Dictionnaire des Merveilles de la Nature*, 3 vol. in-8° ; *Leçons d'économie animale*, 2 vol. in-12 ; *Eléments de physique théorique et expérimentale*, 4 vol. in-8° ; *Description et usage d'un cabinet de physique expérimentale*, 2 vol. in-8° ; *Physique générale et particulière* (faisant partie de la *Bibliothèque des Dames*), 5 vol. in-18 ; *Précis historique et expérimental des phénomènes électriques*, 1 vol. in-8° ; *Dictionnaire de physique*, 4 vol. in-8° ; *Supplément*, 1 vol. in-8° ; *Essai sur différentes espèces de gaz*, 1 vol. in-8°.

Ce qui montre suffisamment que ce SIGAUD était électricien et non médecin ; rien n'indique du reste qu'il eût le titre de docteur en médecine. Il paraît n'être venu à Paris que sur le tard, et n'y avoir séjourné que d'une façon intermittente.

Dr MICHAUT.

Comment on devient médecin (VIII, 265). — Parmi les docteurs qui ont commencé leurs études étant militaires ou qui ont quitté la médecine militaire pour la pratique civile, a-t-on cité dans la *Chronique médicale* le Dr MONIN, ancien élève du Val-de-Grâce, et, devenu depuis, l'élégant chroniqueur et vulgarisateur médical que tout le monde apprécie ?

Dr P. M.

Desgenettes s'inoculant la peste (VIII, 420, 550). — Le passage de l'*Histoire de la Régence* (t. I, p. 364), de LEMONTEY, que nous reproduisons ci-dessous, vient bien, ce nous semble, en confirmation de l'opinion, qui a été soutenue par un de nos correspondants, que Desgenettes avait fait seulement le simulacre de s'inoculer le virus bubonique :

« Le bien public demande, disait le chancelier d'AGUESSAU, que l'on persuade au peuple que la peste n'est point contagieuse, et que le ministère se conduise comme s'il était persuadé du contraire. »

« Ce fut de nos jours, par une politique semblable, qu'à la vue de l'armée française, en Egypte, le médecin DESGENETTES *feignait*

de s'inoculer la peste, et que le général en chef préludait à sa destinée extraordinaire en touchant les pestiférés de Jaffa.

« WHITE, chirurgien de l'armée d'ABERCROMB en Egypte, s'inocula la peste, *non comme M. Desgenettes*, mais à plusieurs reprises et avec acharnement ; il avait un domestique arabe, qu'avec un flegme scientifique il enveloppa du drap d'un pestiféré. L'Anglais mourut au bout de quatre jours, et l'Arabe ne ressentit aucun mal. »

Serait-ce donc encore une légende à détruire ?

LECTOR.

Phtiriase et grands personnages (VIII, 183). — Les historiens ont parfois confondu la maladie pédiculaire avec les maladies vermineuses. Ainsi, par exemple, FLODOARD nous dit positivement que WINCMARE, l'assassin de FOULQUES, archevêque de Reims (17 juin de l'an 900) est mort d'une maladie incurable, avec des ulcérations purulentes où les vers se mettaient ; par contre, le célèbre historien MÉZERAY assure qu'il est mort d'une maladie pédiculaire, ce qui n'est pas du tout la même chose.

En un demi-siècle, on aurait vu ainsi quatre personnages historiques succomber à la phtiriase, savoir, outre WINCMARE déjà nommé : l'empereur d'Allemagne ARNOUL, neveu et successeur de CHARLES-LE-GROS, mort fou, qui mourut 13 ans après, en l'an 900 ; le roi RAOUL, et enfin le trente-troisième évêque de Noyon, FULCHER ou FOLKHER (seigneur du peuple), mort en 955, très certainement de cette dégoûtante maladie.

Nous ne connaissons aucune femme célèbre victime de la phtiriase.

Dr BOUGON.

Descendance des médecins (VII ; VIII, 452, 551.) — Le maréchal de MAC-MAHON, ancien président de la République, n'était-il pas le petit-fils d'un médecin ? De même, le président CARNOT n'a-t-il pas un descendant médecin ?

Quelle est exactement la filière généalogique du Dr QUESNAY, médecin de Louis XV, l'économiste bien connu, jusqu'à son descendant actuel M. QUESNAY DE BEAUREPAIRE ; et de HELVÉTIUS, médecin de Louis XV également et conseiller du roi, en passant par l'auteur de l'*Esprit*, jusqu'à M. DE MUN, le député et académicien actuel ?

Enfin, un homme de lettres qui a eu en son temps une réputation très brillante, puisqu'on l'opposait à V. Hugo, Petrus BOREL, dit le LYCANTHROPE (l'auteur, entre parenthèse, d'une nouvelle médicale à signaler : *André Vesale*), n'a-t-il pas eu un ancêtre portant le même nom, médecin sous Louis XV ? Voilà quatre généalogies médicales intéressantes à établir.

Dr MATHOT.

Le sang humain contre l'épilepsie (VIII, 648). — Relativement à la phrase de FRANCK : « Sur le traitement de l'épilepsie par le sang d'un supplicié », que cite M. le Dr BRÉMONT dans le numéro de la *Chronique* du 15 octobre, je trouve, dans le tome second d'un ouvrage publié en MDCXCI, à Lyon, chez Hilaire Baristel, avec privilège du roi, sous ce titre un peu long : *Le Trésor de la pratique de la Médecine*

ou le Dictionnaire médical contenant l'histoire de toutes les maladies, et leurs remèdes choisis dans les observations, consultes, conseils et ordonnances des plus habiles médecins, le tout recueilli par M. Thomas BURNET, *Ecossais, médecin ordinaire du roi de la Grande-Bretagne, traduit du latin en françois, par M. N. P. D. M.* (?), la phrase suivante à la subsection VIII, pour l'épilepsie :

« Plusieurs recommandent comme un remède excellent le sang « d'un homme sain et *décollé*, pris intérieurement, et en notre « païs on regarde comme un secret contre l'épilepsie le sang « même de celui qui en est attaqué. On lui tire un peu de sang du « bras pendant le paroxysme qu'on lui donne à boire dans un œuf « à la coque. Et cette expérience a délivré plusieurs épileptiques « tant à la ville qu'aux champs, et les a préservés de l'épilepsie « pour toujours. » Tome II, page 749.

La phrase de FRANCK fait boire à un épileptique le sang d'un supplicié versé par le bourreau. Ne vous semble-t-elle pas la paraphrase du texte de Burnet, le participe *décollé* impliquant l'intervention du bourreau, au moins comme sacrificateur versant réellement le sang, qu'il n'administrait probablement pas lui-même à l'épileptique?

Dr DAUVIN (Saint-Nazaire).

Les épitaphes satiriques de Pajot (VIII, 647.) — Pour amorcer la série demandée par le Dr RAOULT, je tire du fond de ma mémoire l'épitaphe de Velpeau, réputé en son temps pour son avarice :

Ci-gît un chirurgien fameux
Qui, sans jamais se battre,
Coupa bien des hommes en deux
Et des liards en quatre !

Ce joli quatrain parut, ainsi que bien d'autres, dans le *Praticien*, de mon cher maître et ami le Dr GORECKI, un journal qui eut ses années de vogue et de succès mérité, et qui céda la place à certaine presse médicale nouveau style, toute bourrée de reportage et de fatras, savamment ennuyeuse et mortellement encyclopédique, plutôt faite à l'usage d'archivistes sans travail que pour des praticiens sans loisir. C'est le progrès ?

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

— Mon camarade d'études, le Dr RAOULT (de Nancy), réclame les vers satiriques de Pajot. — Index : Witkowski, in *Accouchements* et passim; journal de Labarthe : *Un docteur inconnu.* (Paris, Desloges, 1841-1846).

Pajot a écrit les notices de LARREY, VELPEAU, MAGENDIE, ORFILA, CHOMEL, BRESCHET. Celle de RICORD est due au Dr GRANET ; en tout, sept livraisons in-18, assez rares, je crois — (sans nom d'auteur, mais QUÉRARD est affirmatif).

Peut-être y aurait-il lieu, en effet, de reproduire les vers de Pajot, — bien que ce ne soit pas de l'actualité et encore moins de l'histoire. Ils ne risqueraient que d'intéresser ceux qui l'ont connu, et ils commencent à se faire rares. La dernière leçon de Pajot date de *1886*. D'autre part, comme A. Chereau ne donne pas Pajot dans sa nomenclature de poètes médecins, il serait peut-être intéressant

de réunir les épigrammes de l'ancien professeur de clinique et d'accouchements de la Faculté. Il serait encore plus intéressant, je crois, de collectionner ses « mots » aux examens. Un amateur humoriste pourrait éditer une plaquette charmante, avec ce titre : *les Examens du professeur Pajot*. La preuve, c'est que la salle d'examen était toujours comble quand Pajot examinait — et non pas comble de futurs candidats, mais de médecins venant là pour *s'amuser*. Espérons qu'un pieux admirateur fera ce petit travail. Cette très originale figure de professeur gagnerait à ne pas être complètement inconnue des jeunes générations, — qui ne connaissent que tels accoucheurs grandiloquents, mais... soporifiques.

Dr MATHOT.

— Nous sommes heureux de répondre à M. le Dr RAOULT qu'un de nos meilleurs amis, un collaborateur du *Centre Médical*, possède, au moins dans sa mémoire, le texte de quelques-unes des épitaphes, dont l'incomparable professeur Pajot frappait ou menaçait ses ennemis. (Quelques-unes, en effet, ont été *fabriquées* du vivant du destinataire.)

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons de donner le texte de l'épitaphe que Pajot avait faite pour CIVIALE, aussitôt après sa mort, survenue le 18 juin 1867 :

Dans l'enceinte du cimetière
Où la mort vient de l'envoyer,
Son tombeau n'aura point de pierre :
Il sortirait pour la broyer.

Dr S.

Le plus petit médecin du monde (VIII, 687). — Il y a une vingtaine d'années, je me suis trouvé dans un banquet confraternel à Semur, dans la Côte-d'Or, avec un confrère petit et mignon comme un garçonnet de 8 ans. Je ne sais pas sa mesure, mais il se pourrait qu'il détînt le record de la petitesse.

Il me semble qu'il s'appelait le Dr SIMON fils et qu'il habitait Semur.

Dr DE LADA-NOSKOWSKI.

Les Vierges noires (VIII, 262, 456, 494, 691, 794). — Dans la cathédrale de Tournai se trouve une statue de Vierge noire, appelée Notre-Dame la Brune. Elle fut donnée au chapitre de la cathédrale par un pieux Espagnol, en 1567, pour en remplacer une autre qui avait été offerte peu d'années avant le pillage des églises de Tournai par les Gueux. Un manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles (Ms. 13.767) mentionne déjà cette statue sous le vocable de Notre-Dame la Brune, vers 1615.

Dr F. DESMONS, de Tournai (Belgique).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Précis populaire d'hygiène pratique, par le Dr A.-F. Plicque. Paris, *Plon-Nourrit*, éditeurs, 8, rue Garancière. 1902.

Avant la Gloire. — Leurs débuts, par H. d'Alméras, un volume in-18 jésus, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny.

La Défiguration, par le Dr Léon Cristiani. Lyon, A. Storck et Cie, éditeurs, 8, rue de la Méditerrannée. 1902.

Vampirisme, Nécrophilie, Nécrosadisme, Nécrophagie, par le Dr Alexis Epaulard. Lyon, A. Storck et Cie. 1901.

Du Dépeçage criminel, par Augustin de Saint-Vincent de Parois. Thèse de Lyon, A. Storck et Cie. 1902.

Aqua Tofana (extrait du *Janus*, 1900); *Besoarsteine* (extrait du *Janus*, 1901) ; *Sonder-Abdruck aus den Berichten der deutschen pharmaceutischen Gesellschaft* (Berlin, Borntraeger frères, éditeurs), par le Dr Hermann Fühner, de Strasbourg.

Manuel d'électrothérapie et d'électrodiagnostic, par E. Albert-Weil. Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. 1902.

L'Evolution de l'opinion publique sur les courses de taureaux, par le Dr Ph. Maréchal. Paris, Charles, éditeur, 8, rue Monsieur-le-Prince. 1902.

Paris de 1800 à 1900, 3 tomes, par Charles Simond. Librairie Plon, 8, rue Garancière. (*Sera analysé.*)

Annuaire des eaux minérales, par le Dr G. Morice. Paris, librairie Maloine, 23, 25, rue de l'École-de-Médecine. Bureaux de la *Gazette des eaux*, 60, rue Mazarine. 1902.

Le Guide de la mère de famille, par le Dr Duchâteau (de Saint-Omer). Paris, Société d'éditions scientifiques et littéraires, 4, rue Antoine-Dubois. 1902.

De la conjonctivite granuleuse, par le Dr Z. Hourmouziadès (avec préface par le Dr A. Trousseau). Paris, Société d'éditions scientifiques et littéraires, 4, rue Antoine-Dubois. 1902.

Louis XV et Marie Leczsinska, par Pierre de Nolhac. Paris, Calmann-Lévy, éditeurs, 3, rue Auber. (*Sera analysé.*)

Mémoires d'un médecin, par le Dr Veressaïef. Paris, librairie académique Perrin et Cie, 35, quai des Grands-Augustins. 1902.

La Force du sang, par André Couvreur. Paris, Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière. (*Sera analysé.*)

Les Vierges de Syracuse, par Jean Bertheroy (illustrations de Manuel Orazi). Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 50, chaussée d'Antin. 1902. (*Sera analysé.*)

Le Personnage d'Hamlet et son interprétation par Mme Sarah Bernhardt, par le Dr E. Régis. Bordeaux, Imprimerie G. Gounouilhou, 11, rue Guiraude. 1899.

Les Courants de haute fréquence en dermatologie, par H. Lebon. Paris, Société d'éditions scientifiques et littéraires, 4, rue Antoine-Dubois. 1902.

Les Eaux de Chatel-Guyon dans l'entérite muco-membraneuse, par

le Dr G. Pessez. Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain. 1902. (*Sera analysé.*)

Aliments, boissons et condiments, repas des adultes et des vieillards, par le Dr J. Cayla. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, pl. de l'Ecole-de-Médecine. Bordeaux, G. Gounouilhou, imp.-édit., 11, rue Guiraude, 1902. (*Sera analysé.*)

Alimentation et hygiène des enfants, par le Dr J. Cayla. Paris, Vigot frères, éditeurs. Bordeaux, G. Gounouilhou, imp.-édit., 11, rue Guiraude. 1902.

Les Progrès de la science et leurs volontaires délaissés, par le Dr Roussy. Paris, Jules Rousset, éditeur, 36, rue Serpente. 1902.

Histoire de l'Artois, par Jules Chavanon. Paris, Alphonse Picard et fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte. 1902.

Que doit-on boire, rédigé par une commission de la Société française d'hygiène, Dr Ladreit de Lacharrière et A. Joltrain, rapporteurs. Paris, au siège social de la société, 28, rue Serpente ; Maloine, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1902.

ERRATA

Les attaches médicales de Baudelaire.

Mon cher Confrère,

Dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, le docteur Michaut paraît croire que je suis parent de Charles Asselineau, l'auteur d'une étude sur Baudelaire.

Il y a là une erreur que je ne veux pas laisser passer sans rectification : c'est de *Baudelaire* que je suis le parent et non de son biographe.

A cela près, j'admire le zèle passionné de notre confrère à publier des études médico-littéraires toujours curieuses.

Bien cordialement à vous, Dr Rattel.



Dans l'article du Dr Miquel-Daltay, no du 1er avril 1902, page 214, note (1), 5e ligne, au lieu de : « Le Dr Cazès (Haute-Garonne), qui siégera plus tard à la Convention » lire : Le Dr Calès... »

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 1er septembre 1901. — Les Premiers Médecins du Roi sous Louis XIV, par M. Louis DELMAS (*fin*). — De quand datent les bureaux de nourrices ? par M. E. BEAUREPAIRE. — La radiographie prédite par Champfleury.

N° du 15 septembre 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr CABANÈS. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

N° du 1er octobre 1901. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr CABANÈS. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr LE DOUBLE (de Tours).

N° du 15 octobre 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr GÉLINEAU. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° du 1er novembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 novembre 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr CABANÈS. — Opinions diverses sur la pièce de M. BRIEUX. — Les *Avariés,* Acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er décembre 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 décembre 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° du 1er janvier 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr CABANÈS. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 janvier 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir STRYIENSKI. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° du 1er février 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 février 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins-sculpteurs.

N° du 1er mars 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo**. — Les Médecins dans la vie de Victor Hugo. — La Médecine dans l'Œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° du 15 mars 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er avril 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° du 15 avril. — Les Aveugles dans l'Art, par M. le Dr Paul RICHER, Membre de l'Académie de Médecine.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 10 15 MAI 1902.

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10**	francs
Pays d'Union postale.	**12**	—
Prix du numéro.	**1**	franc.

Sommaire des principaux Articles
parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNÉE N° 10 15 MAI 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Curiosités de l'Histoire de la Médecine

Les Marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès.

« Il y a trois choses qui sont très difficiles à connaître: le chemin « d'un aigle dans l'air, le chemin d'une couleuvre sur la terre et le « chemin d'un navire dans la mer; mais il en est une quatrième « que j'ignore entièrement: c'est la trace d'un homme dans une « jeune fille. » Ainsi, dans les *Proverbes*, s'exprime le roi Salomon, qui nous montre que s'il avait quelques notions de jurisprudence, plutôt expéditive, il était du moins assez nul en médecine légale.

Ce petit point de détail n'aurait pas un intérêt énorme si, pendant tout le moyen âge et encore longtemps après, il n'avait eu force de loi, non pas seulement auprès des théologiens, mais encore auprès des médecins et surtout des anatomistes. Cependant, les Hébreux semblaient plus avancés que le roi Salomon veut bien le dire, s'il faut en croire la Bible (*Deutéronome*, chapitre XXII), en un passage que nous retrouverons plus loin et qui montre qu'ils faisaient assez de cas de la virginité de leurs épouses pour en exposer publiquement les marques. — Nous voulons, par quelques citations d'anatomistes et d'accoucheurs du XVIIe et du XVIIIe siècle, essayer de rendre compte de l'idée qu'ils se faisaient des organes génitaux externes de la femme et plus spécialement de l'existence de l'*hymen* comme marque de la virginité.

Dans ses *Œuvres*, André du Laurens, sieur de Ferrières, conseiller et premier médecin du très chrétien roy de France et de Navarre Henry le Grand et son chancelier en l'Université de Montpellier, s'exprime ainsi:

« Ce fut jadis une grande question, que l'on débat encore aujour- « d'hui, à savoir s'il y a quelques marques pour reconnaître le « pucelage. La plupart des médecins estiment qu'il se trouve aux pu- « celles une certaine membrane déliée, qui est située de travers, et « l'appellent *hymen*. Quelques-uns estiment que cette membrane a « un petit trou au milieu; d'autres qu'elle est percée menu comme « un crible, pour bailler issue aux purgations menstruelles. Or, « ils veulent qu'elle se déchire et rompe par l'effort qui se fait au « premier conflit vénérien, qui est la raison pourquoi ils la nom-

« ment la *closture virginale* et la *garde de la virginité*. Ils allèguent « quelques témoignages de la sainte Bible : car les Hébreux avaient « coutume de mettre la première nuit de noces un linge sous la « fille, pour en recevoir le sang, et ce linge se donnait par après aux « parents de la mariée pour témoigner comme elle aurait gardé sa « virginité jusque-là. Fallope admet cette membrane et Colomb « dit qu'il l'a quelquefois veuë... »

Quant à lui, il nie, malgré toutes ses investigations, l'avoir jamais rencontrée, quoiqu'il ait diligemment considéré même des filles nées avant terme ; aussi conclut-il :

« Ce sont des bourdes controuvées à plaisir ce que plusieurs ont « écrit de cette membrane, car nature ne faisant rien en vain, quel « (je vous prie) serait son usage. Aussi si Fallope et Colomb l'ont « vue, c'est qu'il s'agissait de cas anormaux. »

Quant à l'hémorragie qui suit le premier coït, il l'attribue, avec ALMANZOR, « à ce que les vierges ont le col de la matrice fort étroit « et ridé, et que ces rides ou rugosités sont parsemées de force « petites veines et artères lesquelles se rompent en la première « joute vénérienne. »

Il est vrai qu'un peu plus loin il décrit les caroncules, qui « sont « unies et assemblées de telle sorte, par le moyen de quelques petites « membranes fort déliées, que par l'effort du congres les caroncules « sont froissées, les membranes déchirées non sans douleur et quel- « que perte de sang. »

Et avec M. PINEAU, chirurgien du roy, il appelle l'union et l'assemblage de ces quatre caroncules, « la *fleur virginale*, d'au- « tant qu'elle ressemble fort bien au bouton d'un œillet qui n'est « point encore tout épanoui. Or ces caroncules étant disjointes, la « fleur virginale dépérit. »

C'est une description analogue que donne François MAURICEAU, dans son *Traité des maladies des femmes grosses* :

« On voit à l'entrée du col quatre petites éminences charnues « disposées en rond qu'on appelle ordinairement les caroncules « myrtiformes. Elles sont rougeâtres et relevées aux vierges et se joi- « gnent l'une à l'autre en leurs parties latérales par le moyen de « quelques petites membranes qui les tenant ainsi sujettes les font « ressembler en quelque sorte à un bouton de rose à demi épanoui. « Une telle disposition de ces caroncules est la plus véritable mar- « que de la virginité (car ce serait inutilement qu'on voudrait cher- « cher plus loin, ou s'en informer d'une autre manière), et c'est de « là que venant à être froissées et ces petites membranes qui les « joignent l'une à l'autre étant forcées et rompues dans le pre- « mier coït, il se fait parfois effusion de sang (ce qui n'arrive pas « aussi toujours), après quoi elles restent séparées sans pouvoir plus « jamais reprendre leur première figure qui se perd ensuite d'au- « tant plus que les femmes usent souvent du coït et s'applatit et « s'efface presque tout à fait en celles qui ont eu des enfants, à « cause de la grande distension que ces parties reçoivent en l'ac- « couchement. Elles servent à rendre l'entrée du col de la matrice « plus étroite, pour empêcher que l'air froid ne la puisse incommo- « der, comme aussi pour augmenter le plaisir mutuel dans l'action « du coït. Car ces caroncules étant dans ce temps fort grosses et « remplies de sang et d'esprit, serrent agréablement la verge de

« l'homme, de laquelle la femme est aussi bien mieux chatouillée « par ce moyen. — J'ai dit qu'il n'arrivait pas toujours que dans le « premier coït il se fît un épanchement de sang qui procède ordi- « nairement de l'effort que souffrent ces caroncules par l'introduction « de la verge. — Cela dépend de la position et de la proportion des « parties de l'homme et de la femme, ainsi que de la facilité ou de « la difficulté de cette introduction. Car il y a des gens si sots « qu'ils ne croiraient pas avoir eu le pucelage de leur femme sans « cette marque qu'ils estiment être certaine, fondée peut-être sur « ce passage de l'Ecriture (*Deutér.*, ch. XXII) qui fait mention d'une « coutume que le père et la mère devaient avoir, qui était de mon- « trer aux anciens de leur ville les vêtements de leur fille, où « étaient (à ce qu'ils s'imaginaient) imprimées les marques de la « virginité, pour la justifier contre la fausse accusation que son « mari pouvait lui imposer, prétextant, pour pouvoir la répudier, « qu'elle n'était pas vierge quand il l'avait épousée....

« Mais ceux qui sont de ce sentiment méritent bien d'être trom- « pés par ces femmes de la manière qu'on sait assez qu'elles peu- « vent faire. — C'est à peu près tout ce que j'ai à dire sur ce sujet. « Si on désire en avoir une plus particulière connaissance, les plus « curieux pourront (si bon leur semble) conférer la copie que je leur « en donne sur l'original vivant, puisque ce sont des parties qui « peuvent aisément se voir sans dissection. »

Il est fâcheux que l'illustre accoucheur n'ait pas voulu mettre en pratique le conseil qu'il donnait ainsi à ses lecteurs.

Son parent et confrère Dionis partage son opinion sur ce point tout au moins : à preuve le début emphatique de sa quatrième démonstration anatomique, faite au Jardin du Roy sur les parties naturelles de la femme qui servent à la génération. Ecoutons-le :

« C'est avec juste raison que la journée d'aujourd'hui s'appelle la « belle Démonstration, le nombre des spectateurs est toujours « plus grand le jour que l'on démontre les parties de la génération « de la femme, et leur curiosité s'augmente à la vue de ces parties ; « cet empressement est excusable, tant à cause que les anatomies « de femme sont plus rares que celles des hommes, que parce « qu'il n'y a rien de si naturel à l'homme que de vouloir sçavoir où « et comment il a été formé... »

Puis arrivant au point qui nous intéresse :

Ce que l'on appelle hymen.

« Quelques anatomistes prétendent qu'il y a une membrane « qu'ils appellent *hymen*, située dans le vagin, proche les caron- « cules; ils veulent qu'elle soit placée en travers, qu'elle soit percée « en son milieu pour laisser couler les mois, qu'elle demeure aussi « tendue jusqu'à ce que par l'approche de l'homme ou autrement, « elle soit rompue et déchirée, et qu'enfin c'est cet hymen qui est « la marque du pucelage.

« *Quelque diligence que j'aie faite pour chercher cette membrane, je « ne l'ai point encore vue*, quoique j'aye ouvert des filles de tous âges, « c'est pourquoi je ne puis pas en convenir. On peut avoir trouvé le « col de la matrice fermé à quelques-unes, comme on l'a trouvé à « l'endroit des caroncules à quelques autres ; mais ce sont des

« faits particuliers et extraordinaires, d'où il ne faut pas conclure « que cela doive être aussi à toutes les filles. »

Plus loin, tout en ne niant point qu'il n'y ait quelque marque de la virginité, « fermeté, rougeur des caroncules myrtiformes, jointes « l'une à l'autre par leurs parties latérales, par le moyen de quel- « ques petites membranes qui, les tenant ainsi sujettes, leur font « avoir la figure d'un bouton de rose à demi épanouy », il prétend qu'il n'y a pas de preuves certaines et demande que les magistrats n'ordonnent point de visites par les médecins et les chirurgiens ou par les matrones : « car, outre que ces sortes d'examens ne peuvent « point découvrir la vérité, ils choquent la pudeur et servent de « risée au public, comme une semblable visite qui fut faite il y a « quatre ou cinq ans par les plus fameux médecins et chirurgiens « de Paris et qui donna occasion de les peindre sur des éventails et « sur des tabatières dans des postures tout à fait indécentes...»

C'est à l'opinion de Dionis que se range Daniel Tauvry, qui, dans sa *Nouvelle anatomie raisonnée* (Paris,1720), nous donne la description suivante :

« Au-dessous du trou de l'urèthre il y en a un autre qui reçoit « la partie du mâle : on prétend que c'est à l'entrée de ce conduit « qu'est placé le pucelage. On y voit quatre petites ruguosités qui « ferment presque tout le passage. On les a appellées *caroncules* « *myrthiformes*. Quelques anatomistes ont ajouté que dans les « vierges on trouvait une membrane qu'on nomme *hymen*. Mais, « comme dit Riolan, on ne la trouve pas dans toutes les filles qui « n'ont pas habité avec des hommes ; car elles peuvent l'avoir rom- « pue en se touchant. Il se peut même faire qu'elle ait été déchi- « rée par le passage des sucs âcres...»

L'explication qu'il donne sur la coutume hébraïque touchant l'hémorragie du premier coït ne manque pas de saveur non plus :

« Je diray la raison pour laquelle il fallait chez les Juifs que les « linges fussent teints de sang le premier jour de leurs noces. Ils « mariaient leurs garçons dans un âge fort avancé et les filles fort « jeunes. Il n'était pas permis au mary de voir sa femme sinon en « un temps fort éloigné de ses purgations. Ainsi l'homme ayant la « partie fort grosse, et la fille l'ayant fort étroite, et ses vaisseaux « remplis de sang, il était quasi impossible que dans la collision, « les veines et les artères ne se rompissent et ne répandissent du « sang ; ajoutez à cela que le païs étant fort sec, les filles doivent « y être plus étroites.

« Au contraire, en France, on marie les filles dans un âge un peu « plus avancé, et l'on ne regarde pas le plus souvent au temps de « leurs ordinaires, et par conséquent l'hémorragie n'arrive pas « toujours, quoique les filles soient vierges. »

Ces exemples sont typiques ; mais il faut également savoir que, dès longtemps, des anatomistes sérieux avaient donné de la région qui nous occupe une description plus conforme à la réalité : un grand nombre d'entre eux admettaient l'hymen ; il y a cependant encore des divergences, si nous en croyons Manget qui, dans son *Theatrum Anatomicum*, nous résume l'opinion des divers auteurs qui l'ont précédé et qui ont disputé sur ce sujet :

« Pour ce qui est de la substance, elle serait membraneuse pour « Sorranus, veineuse et ligamenteuse pour Avicenne, ce serait un

« cercle charnu pour Riolan, ténue et semblable à une toile « d'araignée pour Piccolomini, nerveuse plutôt que charnue pour « Fallope, rétiforme pour Bérenger, épaisse pour Colomb, ténue et « subtile chez les jeunes, plus épaisse et plus forte chez les adultes, « pour Spiegel.

« Pour ce qui regarde sa situation, les uns la posent immédiate- « ment derrière l'urèthre comme Fallope, d'autres au milieu du « vagin comme Bérenger, d'autres près de l'orifice interne, comme « Piccolomini, d'autres au-dessous des nymphes comme Coïter, d'au- « tres immédiatement en arrière du méat urinaire, comme Vesale.

« Pour ce qui est de la forme, les uns décrivent un orifice « arrondi, pour d'autres il serait oblong, d'autres encore ont « observé l'hymen crébriforme. »

Il n'est pas difficile de voir qu'ici il y a confusion : les uns décrivant purement et simplement la membrane hymen, les autres s'étant trouvés en présence soit d'hymens charnus ou fibreux, soit de cas anormaux, de brides ou de cloisons vaginales congénitales.

Morgagni ne tombe pas dans cette erreur, lui qui dit, dans ses *Adversaria Anatomica,* à propos de cette célèbre controverse :

« Je vois que certains décrivent que l'orifice du vagin est fermé « par un anneau spécial, l'*hymen*, qui pour d'autres ne serait que la « réunion des caroncules myrtiformes. Je partage l'opinion des pre- « miers ; on voit, en effet, un repli de la tunique interne du vagin « affectant la forme d'un anneau. Je me range donc à l'avis de Val- « salva, qui décrit cette membrane sous le nom de colonne de la « virginité. C'est ce qui résulte de la dissection de vierges. D'autre « part, ainsi que l'ont décrit Riolan et Minnick, les caroncules ne « se trouvent que chez les femmes déflorées, elles ne représentent « donc pas l'hymen, mais ses débris. »

Heister, dans son *Anatomie*, nous donne également une définition toute moderne :

« L'hymen est une membrane tantôt circulaire, tantôt demi-cir- « culaire et tantôt d'une autre forme ; elle est située à l'orifice du « vagin ; elle resserre le vagin dans les filles qui ont leur virginité ; « on la trouve toujours dans les petites filles ; il faut y remarquer :

« 1° Une petite ouverture qui conduit dans le vagin : elle est « ordinairement plus grande dans les filles adultes que dans celles « qui sont dans l'enfance ; cette membrane au reste se déchire dans « les premières approches, ce qui ne se fait pas sans qu'il y ait du « sang versé.

« 2° Les caroncules myrtiformes qui se forment de l'hymen déchiré; « il y en a deux, trois, quatre, etc.; elles se trouvent précisément à la « place de l'hymen; il n'y a pas de ces caroncules dans les enfants. »

Palfyn, le célèbre inventeur du forceps, dans son *Anatomie chirurgicale*, omet complètement de parler de l'hymen; mais, dans l'édition française de 1753, nous trouvons une note de A. Petit, remettant les choses au point et donnant de cette membrane une description conforme à celles de Riolan, de Minnick, de Swammerdam, de Heister et de Garengeot.

Il indique donc que la présence des caroncules myrtiformes, loin d'être une marque de virginité, est, au contraire, un signe de défloration. — « La seule marque de virginité est, dit-il, la pré- « sence de l'hymen, et encore sans qu'on puisse l'affirmer, parce

« qu'il y a des exemples de femmes qui ont conçu, auxquelles « on a trouvé cette membrane tout entière et fort épaisse « (A. Paré, Ruysch), de sorte qu'on pourrait distinguer avec raison « l'état de virginité d'avec celui de pucelage, quoique pourtant « tout le monde fasse ces deux mots synonymes. »

C'est également à des faits de cet ordre que fait allusion Mme Le Boursier du Coudray, maîtresse sage-femme à Paris, et envoyée par le roi pour enseigner la pratique de l'art des accouchements dans tout le royaume, dans son *Abrégé de l'art des accouchements* (Paris, 1777) :

Sur la membrane hymen.

« L'on a dit que, dans les filles qui n'avaient permis dans le « vagin l'introduction d'aucun corps capable d'y faire violence, « on trouvait pour l'ordinaire à son orifice un cercle charnu et « membraneux parsemé de vaisseaux capillaires sanguins. Ce « cercle a une ouverture pour l'écoulement des menstrues; elle « est si petite dans le premier âge, qu'à peine un petit pois pourrait « la traverser; elle se dilate dans la suite peu à peu en sorte que « dans les adultes elle pourrait admettre l'extrémité d'un petit « doigt. Les anciens l'ont dénommée *hymen*; son intégrité a été regar- « dée comme un témoignage certain de la virginité et l'on a appelé « *fleur de virginité* l'écoulement sanguin qui accompagne la divi- « sion de ce cercle, occasionnée par la partie du mâle dont on a « cru l'intromission nécessaire pour la génération. Mais depuis « que l'expérience a fait voir que la génération a eu lieu sans que « l'on pût soupçonner la moindre intromission, vu l'extrême « rétrécissement du vagin, l'on a cessé de regarder l'intégrité de « ce cercle comme une preuve absolue de la sagesse d'une fille, « mais seulement comme une présomption avantageuse pour celle « en qui elle se rencontre... »

L'intérêt qui se dégage de ces citations est que, dans un point de détail comme celui qui nous occupe, détail pouvant cependant, dans certains cas, prendre une importance médico-légale assez grande, les anatomistes ont pu discuter pendant plusieurs siècles.

Il est facile de ranger ceux-ci en deux camps : dans le premier, l'étude de l'anatomie est surtout basée sur des textes plus ou moins scientifiques, voire sur des autorités religieuses; dans le second, au contraire, les médecins se souviennent qu'ils sont des savants et se bornent à regarder sans idée préconçue et à décrire les faits comme ils les voient.

Cependant, la rareté des cadavres mis à leur disposition, ceux des femmes vierges surtout, et la difficulté de pratiquer un pareil examen sur le vivant ; ou la délicatesse du sujet, à une époque où le public n'était que trop tenté de profiter de toutes les occasions pour dauber sur le corps médical, explique que quelques-uns d'entre eux, tombant sur un cas anormal, l'aient décrit comme étant la règle. Cela valait toujours mieux, en tout cas, que de s'en tenir aux aphorismes de Galien ou du roi Salomon, ou que de se torturer l'esprit pour arriver à concilier des textes dissemblables.

VARIETÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin (1),
par M. Jules Troubat.

Arsène Houssaye, qui n'en était pas, et qui n'y regardait pas de si près, qualifia un jour de dîner d'*athées* cette réunion d'amis, ou plutôt de convives, qui se retrouvaient, chaque lundi de quinzaine, à table chez le restaurateur Magny, de la rue Contrescarpe, aujourd'hui rue Mazet (2), du nom d'un médecin mort victime de son dévouement.

Magny n'avait pas d'opinion politique, mais il était adopté, pour ses excellents vins, sa bonne cuisine, et le confortable cordial qu'on trouvait chez lui, par tous les partis. Je crois bien que l'élection sénatoriale de Victor Hugo se *traita* chez lui par Gambetta, qui en avait fait son siège et son quartier général. Il n'est guère d'homme politique ou littéraire qui ne soit point passé par Magny.

Bref, pour en revenir au fameux *dîner Magny*, qui n'avait rien d'*athée*, malgré la réputation qui lui fut faite à cause de certains

(1) Les fêtes données en l'honneur de Gavarni ont permis d'évoquer quantité de souvenirs sur l'artiste et sur son œuvre. Dans la hâte où doivent être aujourd'hui composés les articles de la presse quotidienne, voire même hebdomadaire, ou ne sera pas surpris qu'il se soit glissé quelques inexactitudes. C'est ainsi, par exemple, qu'il a été dit, ou plutôt redit que Gavarni avait été le promoteur de ce fameux dîner Magny, où se réunirent, sur la fin du second Empire, tant de célébrités de tous les genres. On a rappelé, à ce propos, ce passage de l'ouvrage consacré au célèbre dessinateur par les Goncourt (*a*) :

« A la fin de cette année, Gavarni était repris d'un retour de goût pour la société. Il sentait le besoin de se refrotter à ses contemporains, de se retremper et de se raviver au contact de sympathiques intelligences. Il allait trouver Sainte-Beuve et lui demandait de fonder avec lui un dîner qui aurait lieu tous les quinze jours, où Sainte-Beuve et lui amèneraient leurs amis. C'est ainsi, — détail fort ignoré, — que Gavarni fut le promoteur de ce fameux dîner dont on a tant parlé et qu'on a si peu connu : le dîner Magny, dont le premier eut lieu le 22 novembre 1862, et avait seulement pour convives : Gavarni, Sainte-Beuve, le docteur Veyne, de Chennevières et nous deux. La table ne tarda pas à s'allonger et à s'élargir. Elle eut des jours où une rare société d'esprits libres avait peine à y tenir. Du reste, Gavarni s'y montra peu, chassé bientôt par le tapage de la parole. »

D'autres ont raconté (*b*) que c'est à la suite d'une rencontre inopinée de Sainte-Beuve chez Mme la princesse Mathilde que Gavarni avait pressenti le critique pour la fondation du dîner précité. On se serait, ajoute le même échotier, réuni chez Gavarni, même à Auteuil, et les premiers convives auraient été : MM. de Chennevières, Théophile Gautier, Ch. Edmond et les Goncourt. Ce n'est que plus tard qu'on se serait donné rendez-vous chez Magny.

En présence de ces contradictions, nous avons prié notre ami et collaborateur M. Jules Troubat, qui, en sa qualité de secrétaire, approcha de très près Sainte-Beuve, de vouloir bien mettre les choses au point, afin que les lecteurs de la *Chronique* fussent renseignés de façon précise sur un menu point d'histoire contemporaine, mais qui touche, comme on va en juger, par quelques côtés, à l'histoire médicale.

a) *Gavarni, l'homme et l'œuvre*, par Ed. et J. de Goncourt, p. 413.

b) Cf. *la Revue hebdomadaire*, l'excellent périodique littéraire si magistralement dirigé par notre distingué confrère le Dr Helme, n° du 26 avril 1902.

(2) La rue Mazet se trouve entre la rue Dauphine et la rue Saint-André-des-*Arcs* (et non des *Arts*, comme on l'écrit improprement). Le restaurant Magny était tout à l'entrée, du côté de la rue Dauphine. La maison a été entièrement reconstruite depuis, et le cabaret à la mode a complètement disparu. Il est remplacé sur la rive gauche par Lapérouse, sur le quai, au coin de la rue des Grands-Augustins.

convives libres-penseurs, voici, tout simplement, comment l'idée en vint et comment il fut fondé.

***

En 1862 ou 1863, le Dr Veyne, ami de Sainte-Beuve et de Raspail, originaire lui-même du Comtat (il était né à Gigondas, où Pontmartin a placé les *Jeudis de Mme Charbonneau*), s'offrit le plaisir d'inviter à dîner chez Magny Sainte-Beuve et Gavarni, dont il était plus que le médecin (de l'un et de l'autre). Il réunit à la même table l'illustre peintre Eugène Fromentin et Hippolyte Valmore, fils de Mme Desbordes-Valmore, qui avait laissé le meilleur souvenir à tous ceux qui l'avaient connue.

Ce dîner était donné en l'honneur d'un ami commun, Charpenne, conseiller de préfecture à Avignon. Champfleury, chez qui le Dr Veyne était venu me chercher, pour faire de moi le secrétaire de Sainte-Beuve, fut également de la fête. Il y avait encore Armand du Mesnil, ami de tous, qui remplissait quelquefois l'intérim de deux ministères, celui de l'intérieur et celui de l'instruction publique, sous le second Empire, bien qu'il n'ait jamais été ministre ; mais ses fonctions et sa haute capacité professionnelle l'y rendaient apte. C'est lui qui avait mis Fromentin, son ami, en rapport avec le Dr Veyne. Il y avait aussi Félix Clément, critique d'art aux *Débats*, et gendre du peintre Gleyre, l'auteur des *Illusions perdues*.

J'entendis à ces agapes (car j'en fus aussi, et je m'y tenais... à ma place), Fromentin émettre ce propos *classique*, qu'auraient noté les Goncourt à la même table : — « Il ne devrait plus être permis de peindre depuis Véronèse. » Lui-même faisait de très remarquables paysages d'Afrique, et il écrivait des romans, *Dominique*, entre autres.

Ce dîner mit en goût le Dr Veyne, le meilleur homme du monde, l'ami de tous ses malades, dont le portrait physique reflétait l'âme belle, une pensée sans nuages, un vrai ciel du midi. Toujours prêt à rendre service, il ne calculait ni ses pas ni ses démarches. Il était ce qu'on appelait alors un républicain *irréductible*. Il ne voulut même pas accepter d'être le médecin de l'Ecole normale supérieure, que voulut un jour le faire nommer Sainte-Beuve. Rien de l'Empire, telle était sa devise. Il avait la sympathie de tout le monde, même de Mme la princesse Mathilde, qui ne fit que l'entrevoir une fois chez Sainte-Beuve.



Il vint un matin soumettre cette pensée à Sainte-Beuve : « Gavarni s'ennuie, lui dit-il, il est malade, il devient misanthrope... Si nous fondions, pour le distraire, un dîner de quinzaine chez Magny !... Scherer, Nefftzer, que j'ai vus à *la Modestie* (autre dîner), accepteraient. Ils amèneraient Renan... »

Sainte-Beuve avait souvent rêvé d'un dîner où l'on se toucherait les coudes, où l'on apprendrait à se connaître et à s'apprécier. La proposition du docteur Veyne entrait dans ses vues. On y donna suite, et c'est ainsi que fut fondé, à partir de 1863, ce dîner Magny,

dont Veuillot, et, en général, tous ceux qui n'en étaient pas, ont médit bien à tort.

Les commensaux de cette table célèbre, qui se réunissaient (je l'ai dit plus haut) deux fois par mois, de quinzaine en quinzaine, le lundi, étaient, outre SAINTE-BEUVE, GAVARNI (qui n'y vint pas souvent), le docteur VEYNE (je cite au hasard, à mesure que les noms me viennent), Théophile GAUTIER, Paul de SAINT-VICTOR, les deux GONCOURT, Henry HARRISSE, qui s'en retira un jour devant les deux frères ; SCHERER, NEFTZER, RENAN, ZELLER, devenu professeur d'histoire chez Mme la princesse Mathilde ; M. DE NIEUWERKERKE, qui y racontait des histoires amusantes et personnelles, suite et continuation à l'histoire amoureuse des Gaules ; Gustave FLAUBERT, dont Veyne disait : « Avec sa grosse voix, il nous débite de sales histoires, tandis que GAUTIER, de sa voix musicale, nous distille les poisons les plus subtils et les plus savoureux » ; Philippe de CHENNEVIÈRES, qui remplaça, dans un moment de réaction, sous la troisième République, Charles BLANC à la direction des Beaux-Arts ; CHARLES-EDMOND... Il se peut que j'en oublie. Vous trouverez les autres dans le *Journal des Goncourt*, cette œuvre maladive où ils ont expectoré toute leur sottise et vanité littéraire : Sainte-Beuve, qui ne les croyait pas grimauds à ce point, s'est trompé sur leur compte.

*
* *

VEUILLOT a fait, dans le temps, des gorges chaudes d'une légende embellie à plaisir. Théophile GAUTIER était superstitieux, et ne voulait pas se trouver *treize* à table. Cela arriva une fois à l'un de ses lundis. Théo parla immédiatement de se retirer. SAINTE-BEUVE, qui ne partageait pas ses craintes, se leva et alla s'asseoir à une petite table ; mais on était toujours *treize* à dîner. Alors Sainte-Beuve fit inviter le petit MAGNY, — aujourd'hui l'un des hauts fonctionnaires du ministère de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur, — et le fit asseoir en face de lui. On fut dès lors quatorze : cela rasséréna Théo.

Le lendemain, Sainte-Beuve me dit : « Si l'on savait cela, on se moquerait de nous. » C'est ce qui arriva. Il n'y avait mis que de la tolérance et des égards pour la personne de Théo.

De ce dîner Magny est sortie une série d'articles biographiques et fondamentaux, auxquels il faut toujours avoir recours quand on parle de Gavarni, de Théophile Gautier, de Paul de Saint-Victor, de Zeller, des Goncourt eux-mêmes.

Sainte-Beuve consacra à tous des études qui paraissaient dans le *Constitutionnel* et qu'il a recueillies depuis dans les *Nouveaux lundis*.

Cette année 1863 fut radieuse et féconde entre toutes ; et l'on peut dire que le dîner Magny alimenta la critique ; mais il ne faut pas le confondre avec cet autre dîner, autour duquel a été créée une légende, que j'ai dissipée autant que j'ai pu dans mes *Souvenirs et indiscrétions*, et qui eut lieu, bien à huis clos, entre amis, dont aucun n'avait envie de faire une manifestation, chez Sainte-Beuve, un vendredi saint, en 1868.

Je puis assurer qu'on n'y mangea pas de charcuterie...

La Médecine des Praticiens

De la Médication phosphorée.

Sans phosphore, nulle cellule ne pouvant se former, ni même subsister, rien d'étonnant à ce que, dès l'apparition d'une nouvelle préparation contenant du phosphore parmi ses éléments constituants, il n'y ait immédiatement une série d'études consacrées à l'essai de ce nouveau produit.

Déjà, lors de la venue des glycéro-phosphates dans la thérapeutique, le fait s'est présenté, et nous-même, comparant le glycérophosphate de chaux aux phosphates de la même base, nous avions pu poser les conclusions suivantes : phosphates et glycéro-phosphates ont des indications tout à fait distinctes. Aux uns est dévolu le squelette, sa nutrition et les diverses altérations morbides qui peuvent l'atteindre ; aux autres l'élément nerveux, le maintien de son intégrité et toutes les maladies qui sont la conséquence des débauches phosphorées, conscientes ou inconscientes, de l'organisme humain. Aujourd'hui, qu'à ces phosphates et à ces glycéro-phosphates, sont venus se joindre l'acide phosphorique et la lécithine, nous croyons nécessaire de donner une indication sur ces nouveaux produits, et de montrer que, si tous sont plus ou moins utiles dans des cas déterminés, ils ne peuvent cependant être substitués les uns aux autres. Chacun d'eux a un mode d'action essentiellement différent ; et les employer sans discernement serait s'exposer à ne pas tirer de la médication phosphorée tous les résultats bienfaisants qu'elle est susceptible de fournir. Reprendre le sujet *ab ovo* nous paraît donc nécessaire.

Dans toute cellule vivante, on rencontre du phosphore et l'analyse démontre qu'il s'y trouve soit à l'état de combinaisons minérales : phosphates de potasse, de soude, de chaux et de magnésie ; soit à l'état de combinaisons organiques : nucléo-albumine, nucléines, lécithines. Ces dernières combinaisons sont très complexes, puisque, malgré les progrès les plus récents de la chimie, on n'a pas encore déterminé la formule exacte des albumines, ni des nucléines, et puisque, pour les lécithines, qui sont des phospho-glycérates de choline combinés à des acides gras, on arrive à une constitution moléculaire encore compliquée. Et cependant, dans l'état normal, le phosphore des aliments suffit seul à tout maintenir dans un état d'équilibre parfait. Et cependant aussi, dès que cet équilibre vient à être troublé par la maladie, l'affaiblissement de l'organisme ou, par le surmenage, tout change, l'aliment ne suffit plus : il a besoin d'un adjuvant, le médicament phosphoré. Que doit être celui-ci ? telle est la question qui nous intéresse et qu'il importe de trancher.

D'après ce que nous avons dit concernant l'action comparée des phosphates et des glycéro-phosphates, nous savons déjà que, pour les besoins des cellules osseuses, les phosphates minéraux sont à peu près suffisants ; de même que, dans certains cas, les hypophos-

phites. Il est évident aussi que les phosphates alcalino-terreux, surtout le phosphate tribasique de chaux, pourront, en outre, dans les troubles dus à l'hypoperchlorhydrie, être réellement utiles. Mais on ne doit pas leur demander davantage, et, lorsqu'il s'agit de toucher la cellule nerveuse, ou même la fibre musculaire, c'est à d'autres substances qu'il faut avoir recours. On a conseillé dans ce but des préparations diverses. Citons, en suivant l'ordre chronologique, *le phosphore*, *les glycéro-phosphates*, *l'acide phosphorique* et *la lécithine.*

Les accidents survenus à la suite d'ingestion d'huile de foie de morue phosphorée; la stéatose du foie, conséquence de la médication par l'huile phosphorée, même à petite dose; la fatigue de l'estomac par ces préparations, ont fait rejeter d'une manière définitive l'emploi du phosphore en nature, bien qu'il ne soit pas douteux que ce corps agisse très énergiquement et produise une suractivité très grande de la cellule nerveuse et du pouvoir musculaire. Restent donc l'acide phosphorique, les glycéro-phosphates et la lécithine.

L'acide phosphorique, rarement employé avant les travaux de Joulie, a eu, dans ces derniers temps, à la suite des recherches de ce savant, un grand moment de vogue. Comme de toutes les bonnes choses, on a voulu en faire une panacée et on en a abusé, de sorte qu'aujourd'hui il y a une énergique réaction concernant ce produit. Cette médication ne valait ni cet excès d'honneur, ni une pareille iniquité.

Des analyses de Joulie, il découle, d'une manière indéniable, que l'hypoacidité de l'organisme est plus fréquente qu'on ne le supposait avant son remarquable travail et que des maladies, classées parmi les diathèses hyperacides, doivent au contraire rentrer dans les affections dépendant de l'hypoacidité. Que son procédé de déterminer celle-ci prête à la critique au point de vue chimique pur, cela n'est pas douteux ; mais dans bien des cas, comme ses déductions thérapeutiques sont vraies, il y a là un fait dont on doit le louer d'avoir montré les conséquences.

Joulie conseille, pour relever l'hypoacidité de l'organisme, constatée par le taux décroissant de l'acidité urinaire, de donner un acide approprié. Il rejette les acides organiques qui sont brûlés dans l'organisme et qui, dès lors, ne peuvent y produire l'effet attendu. Il élimine aussi d'emblée les acides chlorhydrique et sulfurique, qui augmentent bien l'acidité du sang, mais ne réparent pas les pertes en phosphates, toujours éliminés en excès dans l'hypoacidité. Or, parmi les praticiens qui ont suivi cette méthode, les uns ont, comme lui, constaté l'effet heureux de l'acide phosphorique, comme antialcalin, eupeptique, antiseptique, et comme exerçant aussi parfois une action dynamogénique très nette ; tandis que les autres en ont contesté l'utilité, se basant sur ce que l'usage prolongé de cet acide amenait une dégénérescence graisseuse du foie et une fatigue de l'estomac assez sensible. Sans prendre parti en présence de conclusions si opposées, il y a un moyen de tout concilier : c'est de substituer à l'acide phosphorique le glycéro-phosphate de chaux pur, neutre, la Neurosine Prunier, par exemple.

Dans un précédent article sur ce produit, nous avons fait ressortir combien il différait de certains glycéro-phosphates de chaux du

commerce, qui, trop alcalins par une saturation trop poussée, ou trop basiques et non facilement assimilables par suite même d'un procédé de préparation défectueux, ne peuvent être décomposés par le suc gastrique, traversent le tube digestif sans être absorbés et n'ont aucun effet utile. Nous avons insisté sur la facile décomposition du glycéro-phosphate de chaux pur et neutre par la sécrétion stomacale et sur les acidités latentes qui peuvent ainsi être mises en liberté. Ce sont ces acidités qui interviennent dans le sens de l'acide phosphorique, sans en avoir les inconvénients, et qui font de la Neurosine Prunier un médicament réellement actif.

Livres reçus aux bureaux de la Chronique

Charette et la guerre de Vendée, d'après les archives de l'Etat et de la ville de Nantes, des mémoires inédits de chefs vendéens, etc., par René Bittard des Portes, lauréat de l'Académie française, membre titulaire et ancien président de la Société des études historiques (avec une carte). Gr. in-8° de 615 p. Prix : 7 fr. 50. Paris, Emile-Paul, 100, faubourg Saint-Honoré, 1902. (*Sera analysé.*)

Les Triumphes et magnificences fäictes à l'entrée de Monseigneur, filz de France et frère unique du Roy, en la ville de Tours, le vingt-huitième iour d'Aoult. M.D.LXXVI, par Nicolas de Nancel. Tours, imprimerie Deslis frères, 1902.

Tournons la manivelle, par D. Caldine. Paris, A. Dorey, 92, 94, passage Brady, 1901.

La Clinique Laënnec, leçon d'ouverture du 31 janvier 1902 ; *La lutte contre la tuberculose*, maladie de misère, contagieuse, évitable, curable, par le professeur Landouzy. Paris, Imprimerie de la Cour d'appel. M. L. Marétheux, directeur, 1, rue Cassette, 1902.

La Famille Mâreau, par le Dr H. Goubault. Angers, Germain et G. Grassin, imprimeurs-libraires, 40, rue du Cornet et rue Saint-Laud. 1902.

La Mort chez les animaux, par le Dr Paul Ballion, à Villandraut, (Gironde). Bazas, imprimerie Constant, cours Ausone, 1900. (*Sera analysé.*)

Formulaire de médecine pratique, 10e édition, par le Dr Monin. Paris, Société d'Editions scientifiques, 4, rue Antoine Dubois. 1902.

Les Anarchistes, par Cesare Lombroso ; traduit de la 2e édition italienne, par les Drs M. Hamel et A. Marie. Paris, Ernest Flammarion, 26, rue Racine.

Le Mensonge chez la femme hystérique, par le Dr Albert Richard, médecin de la Marine. Bordeaux, imprimerie J. Cadoret, 17, rue Poquelin-Molière. 1902.

La Croisade sanitaire, par Paul Strauss. Paris, Bibliothèque Charpentier, 11, rue de Grenelle, 1902. (*Sera analysé.*)

Clavel d'Haurimonts (un ancêtre des poètes montmartrois), par Virgile Josz. Paris, Henri Daragon, 10, rue Notre-Dame-de-Lorette, 1901.

Actualités rétrospectives

A propos du couronnement d'Alphonse XIII. — Quelques souvenirs sur Alphonse XII.

C'est le 17 mai qu'Alphonse XIII atteint l'âge de sa majorité. A cette date, il aura accompli ses seize ans, et le pouvoir lui sera conféré par son auguste mère, la reine régente, avec tout le cérémonial en usage à la cour d'Espagne.

Jamais le pouvoir royal ne fut entre des mains plus débiles : l'enfant-roi est particulièrement frêle et délicat, et ce n'est qu'à force de soins et par une pratique intelligente des divers sports hygiéniques (1), qu'il a pu se maintenir dans un état de santé relativement satisfaisant.

Ses antécédents héréditaires commandent ces précautions : le père du jeune roi, Alphonse XII, a succombé, on le sait, à la phtisie pulmonaire, dans des circonstances qui ont été souvent rappelées. Ce que l'on ignore davantage,— et c'est ce que nous voudrions consigner dans la « Chronique », cadre tout approprié, — c'est qu'il fut un moment question de faire venir auprès de lui un médecin français, un des professeurs de notre Faculté, le Dr Germain Sée.

Comment ne donna-t-on pas suite à ce projet? Pourquoi refusait-on de faire appel à un médecin étranger ? C'est ce qu'a conté naguère quelqu'un qui fut directement mêlé aux négociations ; et c'est son récit même, bien oublié aujourd'hui, que nous allons reproduire.

***

« Il y a un peu plus d'un an, conte Mme de Rute (la fondatrice récemment défunte de la *Nouvelle Revue internationale*), j'étais à Madrid dans le petit boudoir de la reine, assise entre elle et le roi. J'étais venue leur faire mes adieux, car je partais pour quelques mois. Tout à coup, un clair et gai rayon de soleil fit irruption dans le boudoir et vint frapper le visage d'Alphonse. Je fus frappée du changement survenu en lui. Ses traits étaient tirés, ses yeux enfoncés dans l'orbite creusée. Son corps ployait comme si la vie fût devenue, sans qu'il s'en rendît compte, un fardeau trop lourd à supporter.

« Je jugeai le roi très malade, bien qu'il m'affirmât, avec un sourire mélancolique, que jamais il ne s'était senti plus dispos.

« Comme j'insistais, il s'écria avec impatience : « Ah! que voilà bien les amis ! Ils sont pires que les ennemis ! Je vais bien, très bien, demandez plutôt à la reine. Vous allez, j'en suis sûr, dire à tout le monde que je suis malade, fini, tandis que je me porte à ravir, que je ne me suis jamais mieux porté. »

« La jeune reine, ainsi qu'elle le faisait toujours, confirma avec

(1) Trois jours par semaine, de deux à quatre, il se livre à des exercices militaires, en compagnie de divers jeunes gens. Il aime l'équitation, et l'on dit qu'il est déjà cavalier accompli.

son placide et doux sourire ce que disait son royal époux ; c'était un simple refroidissement, un rhume mal soigné ; je les quittai donc en promettant au roi de garder mes inquiétudes pour moi, puisqu'il le voulait ainsi. Mais je ne pus ni les dominer ni les chasser complètement. J'en parlai chez moi, le soir, avec une très grande réserve, sans doute, mais sous le coup de la très vive impression que j'avais ressentie. Je revins en France, songeant à l'état dans lequel j'avais laissé mon jeune et auguste ami, que j'aimais presque comme l'on aime un fils ou un frère de prédilection. Dans mes conversations avec les sommités médicales que je me plais à réunir autour de moi, — on a ri bien souvent de la bibliothèque de médecine qui me suit partout, — la santé du souverain revenait toujours sur le tapis. Je disais les symptômes que j'avais cru observer, mes impressions personnelles ; je les interrogeai sur les phases de cette maladie que je croyais avoir devinée, la phtisie ; tant et si bien que j'inspirai à mon illustre et savant ami, le docteur Germain Sée, le désir de sauver le roi.

« J'écrivis donc à don Alphonse, qui m'avait donné depuis plusieurs années le moyen de correspondre avec lui directement, quand j'aurais quelque chose à lui dire, sans passer par la filière des différents services ; ainsi, à Madrid, je pouvais faire parvenir une lettre au roi et avoir sa réponse en moins d'une heure de temps.

« Grâce à cette facilité que je n'employais que pour son bien, je pus un jour, dans une grande petite circonstance, lui donner un avis désintéressé dont il eut à se féliciter ainsi que la reine, je crois. Je profitai donc de ce privilège, concédé par le prince en souvenir de mes visites faites à l'enfant au nom de sa mère au collège de la Theresiana, pour tâcher de lui inspirer la volonté d'appeler à lui le grand praticien qui m'inspirait une confiance si absolue. Hélas ! je ne devais pas réussir ; parla-t-il de ma démarche, craignait-il ou craignait-on autour de lui de jeter l'alarme dans le peuple, que la venue de médecins étrangers aurait lieu de surprendre, toujours est-il que voici ce qu'il me répondit :

« Que c'est donc aimable à vous de vous préoccuper de moi ! mais, au risque de vous déplaire, je vous affirme que l'on vous a trompée, que je n'ai rien d'atteint ni d'entamé, que je me porte bien, ne me fatigue nullement et même ne ressens aucune fatigue ; que vos craintes sont absolument chimériques, que ce sont des racontars de journaux auxquels il ne faut pas ajouter foi. Je sais combien tous ceux qui vous entourent sont des hommes de grande valeur et de haute science ; je verrai toujours bien volontiers, comme par le passé, vos amis, quand il vous plaira de me les présenter ou recommander, mais je causerai de vous avec eux, de littérature, d'art, de guerre, de médecine même, — je lis les livres de Debay, vous savez, — toutes choses bien plus intéressantes que moi et surtout que ma pauvre santé, qui ne laisse rien à désirer, quoi qu'on dise. »

Pour qui connaît l'*état d'âme* des tuberculeux avancés, cette lettre ne sera pas un document révélateur : sont-ils jamais plus confiants que quand le dénouement approche ?

Peu de temps après que cette missive fut écrite, le roi Alphonse XII d'Espagne allait rejoindre ses ancêtres dans le *pudridor* de l'Escurial.

NOUVELLES ET INFORMATIONS DE LA " CHRONIQUE "

La prochaine arrivée du Shah à Contrexéville.

Les agences ont déjà annoncé que Mouzaffer-ed-Din, Shah de Perse, a quitté son palais de Téhéran et s'est mis en route pour l'Europe. On se prépare à le recevoir dans notre station thermale de Contrexéville où, il y a deux ans le monarque persan suivit un traitement dont il retira le plus grand bénéfice.

D'après le récit d'un voyageur qui a eu l'occasion de l'approcher récemment, « sa cure de Contrexéville l'a positivement transformé. »

Espérons que son nouveau séjour dans la charmante ville d'eaux vosgienne achèvera la guérison du souverain ami de la France (1).

Le Centenaire de l'Internat.

Le comité du Centenaire de l'Internat en médecine et en chirurgie des Hôpitaux de Paris adresse un dernier appel à tous les membres du corps médical pour leur demander de lui envoyer les documents pouvant aider à la rédaction du Livre du Centenaire.

Les souvenirs personnels ou traditionnels concernant le rôle joué par les internes dans les grands événements qui ont marqué le cours du siècle (révolutions, émeutes, coup d'Etat, grandes épidémies, guerre de 1870, guerre russo-turque, etc.) présentent un intérêt tout particulier, et les collègues qui posséderaient des documents sur ces différentes époques sont instamment priés de les faire parvenir à M. le Dr Durand-Fardel, secrétaire général du Centenaire, 129, faubourg Saint-Honoré.

Les instruments de chirurgie à l'Exposition.

M. Berger a présenté avec éloges à l'Académie de médecine un rapport de M. Tuffier sur l'exposition historique des instruments de chirurgie figurant à l'Exposition, collection des plus curieuses, grâce aux prêts consentis par la Faculté de médecine, l'Ecole de la Rochelle, la maison Charrière-Collin et un certain nombre de collectionneurs particuliers.

Un médecin, auteur dramatique.

M. le Dr Ségard, l'auteur de cette *Geneviève de Brabant* qui vient d'être représentée avec un très vif succès au Grand-Théâtre de Toulon, mérite mieux que la banale mention que nous lui avons consacrée.

Grâce à l'obligeance d'un de nos correspondants, nous pouvons actuellement compléter notre trop brève information.

(1) Grâce à l'obligeance de la *Société des Eaux de Contrexéville*, nous avons pu obtenir communication toute gracieuse du cliché représentant les médecins qui ont donné leurs soins au Shah de Perse lors de son dernier séjour parmi nous. C'est un document iconographique qu'il nous a paru intéressant de recueillir et de conserver dans notre collection.

Comment vint à l'esprit du Dr Ségard l'idée de composer un drame ? C'est ce que vous allez apprendre. L'histoire est, du reste, instructive pour les débutants

Maurice Bouchor faisait représenter, il y a dix ans environ, son *Noël* au théâtre des Marionnettes de la rue Vivienne. Cette légende biblique eut un grand retentissement.

C'est alors que M. Ségard eut l'idée d'écrire, lui aussi, pour le même théâtre, une légende tirée des fabliaux du moyen âge : *Geneviève de Brabant.* En treize jours, d'arrache-pied, l'œuvre fut conçue et écrite. Mais le théâtre des Marionnettes, qui ne jouait qu'une fois par mois, avait reçu des pièces pour cinq ans au moins. Il n'y fallait donc plus songer.

C'est alors que Delagrave, l'éditeur de Charles Ségard et l'ami de Porel, ex-directeur de l Odéon, eut l'idée de la faire représenter sur le second théâtre national. Mais à cette époque Porel quitta la direction. Puis le manuscrit se perdit ; ensuite il fut retrouvé, et c'est grâce à M. Boyer, le directeur du Grand-Théâtre de Toulon, que M. le Dr Ségard dut de le voir exhumer de la crypte où il risquait fort de dormir son dernier sommeil.

Le Dr Ségard n'a pas fait qu'un drame dans sa vie. On lui doit d'autres ouvrages qui, au dire de critiques compétents, ne manquent pas de valeur.

Comme Hugo et Aicard, notre confrère aime les enfants ; comme Hugo, il est grand-père et fit un jour *Bébés et papas,* l'œuvre lyrique qu'il affectionne le plus. Mais rien, dans ce livre, ne ressemble à l'*Art d'être grand-père* ou au *Livre des Enfants:* « c'est du Ratisbonne, avec beaucoup plus de sincérité et d'émotion (1) ».

M. Ségard fit aussi, pour ce petit monde, deux recueils en prose : *La succession du roi Guilleri* et *Messire l'Ogre*, contes des fées, où il y a ce qui manque généralement à ces sortes d'ouvrages : une facture soignée. Il traduisit aussi la belle œuvre de Longfellow, *Evangeline*

Disons encore, d'après notre correspondant (un des maîtres les plus estimés du corps de santé de la marine), que M. le Dr Ségard est l auteur très apprécié de la traduction de la *Françoise de Rimini* de Silvio Pellico, et de diverses comédies, entre autres: *Jean*, idylle en 1 acte ; *le Cerisier ; les Marionnettes* ; puis des livres, des nouvelles, des contes, des articles. etc.

Ses *Poésies* figurent dans les classiques de l'enfance, tels que : *la Récitation à l'école*, de Boitel ; elles figurent encore dans le *Saint-Nicolas*, le *Musée des familles*, la *Revue bleue*, le *Soleil du Dimanche*, le *Monde illustré*, etc.

L'un des premiers, M. Ségard s'occupa d'hypnotisme et écrivit, en collaboration avec le Dr Fontan : *Eléments de médecine suggestive*, une forte étude scientifique et littéraire.

Parmi les manuscrits inédits, à signaler *La Nuit chinoise*, comédie en un acte, en vers, représentée avec grand succès, il y a cinq ans environ, à la Préfecture maritime de Toulon.

Mais son œuvre maîtresse, celle pour qui l auteur a la plus grande prédilection, est sans contredit *Geneviève de Brabant*, dont le Grand-Théâtre de Toulon vient d'avoir la primeur.

(1) Cf. *la Girouette*, du 28 février au 6 mars 1902, place d'Arme , Toulon.



Cliché Godard.

Docteurs appelés en consultation a Contrexéville (Juin 1900).

Dr Khalil Khan
Dr Hollander Dr Hakim-el-Moulk Dr Debout d'Estrées Dr Pfeiffer Profr Dieulafoy Dr Schneider Dr Adcock
Dr Ibrahim Kan
Dr Jaccoud

De quand date l'aréomètre (1)?

L'aréomètre n'est pas, comme on pourrait le croire, un instrument d'invention récente. On l'attribue généralement à Archimède. Dans son *Histoire de la Chimie*, Hoefer a consacré un chapitre à Hypathie, femme célèbre qui enseignait à Alexandrie la philosophie néo-platonicienne, et qui mourut en 415, lapidée par les disciples fanatiques de saint Cyrille.

Synésius parle également de l'*hydroscopium* (éprouve-liqueur), dans la quinzième lettre adressée à la savante Hypathie. « C'est, dit-il, un tube cylindrique sur lequel sont gravées des lignes transversales indiquant jusqu'à quelle profondeur le tube s'enfonce dans la liqueur. Et pour que ce tube reste dans une position verticale, on fixe à son extrémité inférieure un petit poids appelé *baryllion*. »

Synésius prie Hypathie de lui fabriquer un *hydroscopion*, à cause des soins qu'exige sa santé et pour déterminer la densité des eaux dont il fait usage

Au VIe siècle, cet instrument était déjà en usage. F. Priscien, le grammairien, l'auteur du poème *De Ponderibus et Mensuris*, s'exprime ainsi :

« On fabrique en argent ou en cuivre très mince un cylindre « dont la longueur égale la distance qui sépare les nœuds d'un « roseau fragile, et on charge intérieurement la partie inférieure « d'un faible poids qui l'empêche de flotter horizontalement « ou de surnager tout entier, descend de haut en bas et porte « autant de divisions que le cylindre pèse de scrupules.

« Avec cet instrument, on peut connaître la pesanteur de chaque « liquide : dans une liqueur peu dense, le cylindre s'enfonce « davantage ; dans celle qui est plus pesante, on voit un plus grand « nombre de ces divisions hors du liquide. Si l'on prend le même « volume des liquides, le plus dense pèsera davantage ; si l'on « prend des poids égaux, le moins dense aura un plus grand « volume. Si de deux liqueurs, l'une couvre vingt et une parties du « cylindre, et l'autre vingt-quatre, vous conclurez que la première « est plus pesante d'un drachme ; mais pour trouver précisément « cette différence de poids, il faut comparer les deux liquides sous « un volume égal à celui qu'a déplacé le cylindre dans l'un ou « dans l'autre. »

Cela est écrit en vers latins très élégants et avec une rigueur scientifique qui ne laisse rien à désirer : c'est la théorie et l'application du pèse-liqueur. (Hœfer)

La connaissance du pèse-liqueur, si exactement décrit par Synésius et Priscien, se perdit dans les siècles suivants, si bien que cet instrument fut inventé à nouveau vers la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe. Thœldens, Monconys, R Boyle en réclamèrent la découverte.

C'est à l'ignorance de l'histoire de la science qu'il faut attribuer la double et quelquefois la triple découverte d'un seul et même fait à des époques différentes.

(1) Cf. *Recherches rétrospectives sur l'art de la distillation*, par J. Dujardin, p. 210 et suiv.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un médecin électeur, centenaire.

Parmi les électeurs qui sont allés, suivant la formule, remplir leur devoir de citoyen, il y en avait au moins un âgé de plus de cent ans.

Ce Nestor du suffrage universel est le docteur David, de Montpellier, né à Grabels en 1801 et doyen des médecins de l'Hérault. Malgré son grand âge, c'est d'un pas ferme qu'il s'est rendu à sa section, et d'une main non moins assurée qu'il a déposé son bulletin dans l'urne.

— Eh! eh! a-t-il dit gaiement à l'un des assesseurs, vous voyez, on a beau être centenaire, on vote comme un jeune homme!

(*Le Charivari.*)

Médecin astronome.

A une des dernières séances de l'Institut, M. Janssen a présenté à l'Académie de belles photographies de la couronne solaire, obtenues à l'île de la Réunion pendant la grande éclipse totale du 17 mai de l'année dernière, par le docteur Jean Binot, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, chargé par le ministre, à la demande de l'illustre savant M. Janssen, d'une mission gratuite pour l'observation de cette éclipse, une des plus longues du siècle.

(*L'Eclair.*)

Distributeur automatique pour rayons X.

Le *Western Electrician* mentionne la réalisation d'une idée américaine, celle d'un distributeur automatique pour rayons X. Ce distributeur comporte un fluoroscope monté verticalement ; celui-ci fonctionne, si le tube est mis en activité, quand le passant, qui a la curiosité de voir les os de sa main ou de son poignet, introduit une pièce de monnaie dans la conduite *ad hoc*. L'homme pose sa main sur une plaque disposée à cet effet ; la machine fait le reste et s'arrête d'elle même au bout d'un temps déterminé. Elle ressemble aux appareils du même genre exposés dans les rues; à l'exception du fluoroscope, le mécanisme n'est pas visible, étant renfermé dans une caisse en bois verticale, comportant toutefois les ouvertures nécessaires, et d'une hauteur égale à la taille moyenne d'un homme. On peut la voir fonctionner chez un restaurateur de Chicago. Il est certain que ce distributeur n'est qu'une sorte de jouet ; mais il a l'avantage de donner aux passants la représentation d'un phénomène naturel que nombre d'entre eux ne connaîtraient pas autrement.

(*Gazette médicale de Paris.*)

La vaccination dancing.

Il se passe de bien drôles de choses quand la mode s'en mêle. En Amérique, on allie, paraît-il, la danse à la vaccination. Le

Temps n'annonçait-il pas qu'à Brooklyn avait été donné un grand dîner dont les invitations portaient : « vaccination and dancing. » Après le dîner, un médecin a vacciné les dames dans un boudoir et les hommes au fumoir. On a servi des toniques, bandé le bras des dames avec des nœuds de ruban et puis l'on a dansé. Mais voilà qu'un trouble-fête serait venu jeter la consternation dans l'âme des invités en disant que le tourbillon de la danse peut soulever des microbes qui s'introduisant subtilement dans les incisions faites au bras des danseurs, peuvent y porter des contagions redoutables, voire le tétanos. Il n'en fallait pas davantage pour compromettre les « vaccination's parties ».

(*Bulletin général de Thérapeutique.*)

La robe de chambre électrique.

Il y a bien des manières de faire de l'électricité thérapeutique, mais aucune ne saurait lutter d'originalité avec la robe électrique inventée dernièrement par le docteur Philipps, qui opère à San-Francisco.

Du reste, le traitement préconisé par notre Esculape américain n'a pas seulement l'avantage — suivant lui — de guérir tous les maux, ou à peu près, dont souffre l'humanité, il a encore bien d'autres vertus, notamment celle de nettoyer dans la perfection la peau du malade qui s'y soumet Aussi son auteur lui a-t-il donné le nom de bain électrique.

Pour profiter des avantages médicaux et détersifs qu'il procure, on doit simplement revêtir une espèce de robe de chambre, très longue, pourvue de manches, et dans l'étoffe de laquelle l'inventeur a fait tisser, en un réseau savamment combiné, quelque cent mètres de fil de cuivre, dont les deux extrémités sont mises en relation avec un commutateur électrique à haute fréquence.

Il paraît qu'on n'éprouve qu'une sensation agréable de chaleur pendant l'opération, dont la durée est de quinze à vingt minutes, et qui a pour but de provoquer une sudation très abondante.

(*Gazette de Gynécologie.*)

Sculpteurs sourds-muets, aveugles et manchots.

L'auteur du monument de Rochambeau, qui sera inauguré le 24 mai à Washington, est, particularité curieuse, sourd-muet.

M. Hamard partage cette particularité avec trois autres de ses confrères : MM. Choppin, Plessis et Félix Martin, qui exposa, l'an dernier au Salon, le si remarquable buste du Père Didon.

Il y a eu plus fort : le sculpteur animalier Vidal, mort il y a quelques années, et dont tous les envois au Salon trouvaient des acheteurs, était aveugle !

Enfin, M. Contreras, un Américain, membre de la Société des artistes des Champs-Elysées, ayant dû subir dernièrement l'amputation du bras droit, ne renonça nullement pour cela à la sculpture. Il modelait la glaise de la main gauche et taillait son marbre à l'aide d'un instrument à pédale de son invention. Et son premier envoi après l'opération fut, au Salon de 1899, le buste du chirurgien qui l'avait amputé et dont il trouva piquant de s'offrir ainsi la tête ! (*Le Petit Journal.*)

Prédiction concernant Cecil Rhodes.

Un médium, Mme W. Paulet, a fait le 5 mars dernier une prédiction qui s'est réalisée. Sur la question suivante posée par un assistant : « Que pensez-vous de Cecil Rhodes ? » le guide de Mme Paulet dit : « Oh ! il ne va pas tarder à mourir. Il aura une crise dans trois semaines, et s'il en triomphe il vivra encore quelque temps. Mais non ! je pense qu'il mourra à ce moment, car je vois les pavillons à mi-mât. » Cette prédiction qui s'accomplit exactement au bout de trois semaines était connue de plusieurs personnes.

(*La Lumière*, d'après *Light*, 12 avril.)

Prédiction d'une défaite anglaise.

Dans une séance, le 4 mars, à Londres, Mme W. Paulet demanda à la fin aux assistants si les uns ou les autres avaient des amis dans le sud de l'Afrique, parce que, dit-elle, il y a une influence qui me dit qu'il y aura une grave défaite anglaise et qu'un officier anglais d'un rang élevé y sera blessé. » La prédiction fut communiquée à un grand nombre de personnes et toutes furent très frappées en apprenant, le 10 mars, la nouvelle de la capture de lord Methuen.

(*La Lumière*, d'après *Light*, 22 mars.)

Les internes-femmes.

Le dernier concours pour l'internat vient de donner des résultats dont les féministes se réjouiront.

Deux femmes ont été reçues internes provisoires. On le voit, le vent souffle dans la voile des doctoresses.

(*La Lanterne*.)

La santé de Tolstoï.

Anton Tchekhov, le grand écrivain russe, est en ce moment auprès de Tolstoï. Voici les dernières nouvelles de l'illustre malade, que l'auteur des *Paysans* — médecin exerçant — envoie à un de ses amis de Paris :

«... L.-N. Tolstoï guérit, mais lentement. L'inflammation des poumons a disparu depuis longtemps déjà ; mais la vieillesse, incurable, implacable, s'est emparée de lui. Depuis un an et demi ou deux ans il a fortement vieilli. En ce moment, il reste couché et s'assied rarement sur son lit ; on peut espérer que d'ici deux ou trois semaines il commencera à marcher dans sa chambre. Le cœur est sain, il ne reste plus trace de la congestion pulmonaire du début, que les médecins considèrent comme accidentelle. Son mal le plus grave, je vous le répète, c'est la vieillesse... »

(*Le Cri de Paris.*)

Les lunettes assimilées aux médicaments.

A l'une des dernières séances de la *Société Impériale de médecine de Constantinople*, M. Apéry a attiré l'attention de ses collègues sur « la réglementation à appliquer aux marchands ambulants de lunettes.

« Les ophtalmologues, a-t-il dit, connaissent les conséquences « fâcheuses que donne l'emploi de verres sans appréciation et sans « ordonnance de médecin. Les lunettes doivent rentrer dans la « catégorie des médicaments, et comme pour ces derniers, leur « vente ne doit pas être faite sans ordonnance. »

Une discussion s'en est suivie, et après un échange de vues il a été décidé de mettre la question à l'ordre du jour de la *Société Impériale de médecine*, quitte, plus tard, si la Société le juge nécessaire, de nommer une commission qui élaborerait un projet de réglementation sur la vente des lunettes. »

Le bouchage des fioles de pharmacie.

A la *Société d'hygiène* une question a été soulevée par le Dr Charlier, au nom du Dr Bringeon, qui intéresse les pharmaciens au moins autant que les hygiénistes.

Au lieu de coiffer la bouteille à la manière classique, dans certaines officines on a coutume de couper les bouchons au niveau du goulot. Puis on applique simplement un cachet de papier gommé. Souvent les élèves humectent ce cachet sur la langue au moment d'en faire usage. Quand le client débouche son flacon, sur ses bords se trouvent des parcelles de cachet, de la gomme, de la salive desséchée.

Les germes de bien des maladies contagieuses : tuberculose, syphilis, etc., ne peuvent ils pas être ainsi déposés ?

D'autre part, ne serait-il pas utile que les cachets ne soient pas gommés ? On serait alors obligé de les coller au pinceau.

Le Dr Foveau de Courmelles estime que le D Bringeon a bien fait d'appeler l'attention de la Société sur ces détails. Il est à désirer que les pharmaciens reviennent au mode classique de coiffage des flacons, et qu'ils se servent exclusivement d'un mouilleur pour coller leurs cachets médicamenteux.

Espérons que le vœu du distingué président de la *Société d'Hygiène* sera exaucé.

Pour étreindre les seins pendants.

Pour rapetisser les grandes mamelles pendantes, qui sont chose malséante, il faut user de pommade faite avec œufs de perdrix en cire, qui les redresse et les rend fermes. On peut aussi se servir d'un composé de racines de lis blancs, d'huile rosat et de cire.

Pour les empêcher de grossir, il faut souvent les oindre avec du suc d'acacia, ou les bassiner souvent avec de la poudre d'encens détrempée dans du vinaigre.

(*La Confraternité médicale*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions

Un poète, médecin de Louis XIII : Le Maistre ? — Ni Chéreau, ni Sainte-Marie ne mentionnent *Rodolphe Le Maistre*, dans leur nomenclature des médecins poètes.

Ce Le Maistre était médecin de Louis XIII. Il a laissé une traduction en vers des *Vers dorés de Pythagore* en quatrains. Colletet le cite comme « un dur et médiocre poète, en un siècle où il y en avait de si polis et de si rares ». Cette traduction en avait été faite, avant lui, par Baïf Madeleine Nepveu, surnommée *la Gloire de Poitiers*, par Pierre Tamisier et depuis par la célèbre Mme Dacier.

Mais quel était ce *Le Maistre ?* Dr Michaut.

Apothicaires, poètes dramatiques. — Quel était cet Aubin Gauthier, apothicaire d'Avranches, auteur de la pastorale : *Union d'Amour et de Chasteté*, en cinq actes (1606) ?

Dr Mathot.

Un glorieux ancêtre de Péan. — A-t-on fait remarquer que l'on trouve. dans le divin Homère, un chirurgien du nom de Péan ou Péon, qui avait la clientèle des divinités de l'Olympe ? C'est à cet éminent confrère que recouraient Mars et Pluton, quand ils étaient blessés en combattant. N'était-ce pas un beau poste que celui de médecin des Dieux ! Dr Bougon.

Antipathie pour les odeurs. — Sait-on que l'odeur des pommes reinettes, conservées dans un fruitier, produit chez certaines personnes un malaise inexprimable, se traduisant par de violents maux de tête, des vertiges et des vomissements répétés ? Je puis citer un fait historique, au besoin.

Dr B.

Le lithotome du frère Côme. — Le « lithotome caché » qui est à la Faculté est-il bien celui dont le frère Côme faisait usage, ou celui légué à son neveu, Pascal Baseilhac ? ou bien provient-il de son arrière-petit-neveu, Souberbielle ? Un de vos lecteurs parisiens serait-il à même de me renseigner à cet égard ?

Dr Fontan.

Quelle était l'infirmité de Swift et de Boileau ? — On a prétendu que Swift et Boileau étaient *mal conformés au point de vue génital.* — On a expliqué ainsi la misogynie dont ont fait preuve l'auteur de la *Dixième satire* et celui des *Voyages de Gulliver.* Sur quels documents certains s'appuient ces opinions ? Existe-t-il des rapports médicaux ou des récits de témoins pouvant aider à vérifier ces assertions sur les imperfections de ces grands écrivains ? Quels sont les autres hommes de génie qui, devant l'histoire, sont accusés des *mêmes défauts physiques ?*

Dr Mathot.

Revue Biblio-Critique

Le XVIIe siècle médico-judiciaire, par Edmond Locard. A. Storck et Cie, Lyon. 1902.

On se plaint souvent que les thèses soient l'œuvre de jeunes gens dont le jugement n'est pas encore mûri par la réflexion, dont le style se ressent de l'inexpérience et du defaut de lectures. Ce n'est pas un pareil reproche qu'on sera tenté de faire à M. le Dr Locard

Son travail est de tous points remarquable. On doit y relever surtout l'inspiration de notre savant maître et ami, le professeur Lacassagne, mais il est juste d'ajouter qu'on y reconnaît aussi le résultat d'un effort personnel considérable, représenté par un ensemble de matériaux colligés, ordonnés d'après une sage méthode. et le plus souvent interprétés d'une façon très neuve et très ingénieuse.

Certes, nous connaissions les beaux livres sur la médecine au xviie siècle, dus à Maurice Raynaud, les Drs Le Maguet, Fauvelle, pour ne citer que les principaux; — mais M. Locard, tout en les rappelant quand il leur fait un emprunt, a su s'en affranchir suffisamment pour se limiter exclusivement au sujet qu'il s'est proposé avant tout de traiter : la médecine judiciaire au siècle du grand Roi, plus exactement dans la période qui s'étend de la mort de Henri IV à celle de Louis XIV.

Après avoir montré, dans une rapide esquisse, quelle place tenaient les médecins dans la société de leur temps, l'auteur de la thèse que nous analysons passe à l étude de leurs relations avec les malades et aborde l'examen de questions de déontologie professionnelle.

Aux yeux du public, le premier devoir du médecin, au siècle dix-septième, était de guérir son malade ou du moins de ne pas le tuer ; aux yeux des magistrats, le médecin ne devenait responsable que lorsqu il y avait une faute lourde commise, un homicide par imprudence. Ils poursuivaient néanmoins quand il y avait eu maladresse ou négligence, et une condamnation pouvait s'ensuivre. D'autres fois ils faisaient preuve de la plus singulière indulgence. N'est-ce pas en ce temps-là que La Fontaine écrivait — et La Fontaine pourrait aussi bien être notre contemporain :

> Selon que vous serez puissant ou misérable,
> Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir

Au xviie siècle, comme de tout temps, du reste, le secret était considéré comme une des plus graves obligations du médecin. Cependant il n'était pas absolu, comme d'aucuns le réclament aujourd'hui. Ainsi le médecin était tenu de dénoncer deux sortes de malades : les blessés et les femmes en couches, et ce, sous peine d'amendes assez fortes.

Sous Louis XIV, surtout à la fin du règne, les médecins avaient également l'obligation d'exhorter, dès leur première visite, les

malades à la confession et, dans les cas graves, à l'extrême onction. Nous avons jadis publié l'ordonnance royale qui édictait cette mesure, et que M. Locard aurait bien dû reproduire comme pièce justificative. Par contre, sachons-lui gré d'avoir relevé, dans le droit canon et les casuistes, un certain nombre de préceptes auxquels devait se conformer le médecin, à moins qu'il ne fût résolu à entrer en lutte ouverte avec l'Eglise. En ces temps heureux, la liberté de conscience n'était pas même un vain mot. Les tribunaux ecclésiastiques étaient pourtant bien déchus à cette époque de leur puissance primitive, et le temps était loin où les officialités disputaient aux tribunaux civils le droit de juger la plupart des affaires qui leur étaient soumises.

Pour en revenir à l'histoire médico-judiciaire, celle-ci ne date pas, à vrai dire, du XVIIe siècle. Les œuvres d'Ambroise Paré seraient pour attester que la médecine judiciaire fut pratiquée et non sans éclat dès le XVIe ; mais ce n'est véritablement que sous Henri IV que fut réglementée cette branche de notre art : en 1603, en effet, Jean de la Rivière, premier médecin du Roi, était chargé de nommer par commission, « dans toutes les bonnes villes de juridiction du royaume, deux personnes de l'art de médecine et de chirurgie, de la meilleure réputation, probité et expérience, pour faire les visites et rapports en justice. »

Ce monopole, accordé au premier médecin du Roi de nommer tous les experts, donna sans doute lieu à nombre d'abus, car Louis XIV réforma complètement l'édit de 1603, confirmé par celui de 1670 (1) La nomination des experts était désormais enlevée au premier médecin pour être confiée aux autorités urbaines, on dirait aujourd'hui : aux municipalités (2).

Sur les fonctions des médecins légistes au XVIIe siècle, on trouve les informations les plus précises dans l'ouvrage de N. de Blégny, dont M. Locard a donné une fort consciencieuse analyse. « Le commis-jurez accompagnait le juge dans les levées de corps et auprès des blessés. Il intervenait dans les affaires de mœurs et d'attentats contre le produit de la conception. Il procédait aux autopsies dans le cas d'homicide, de mort accidentelle ou suspecte. Dans le cas où une femme condamnée à mort se prétendait enceinte, il était chargé de vérifier la grossesse. »

Des matrones étaient adjointes aux chirurgiens pour les rapports sur la grossesse, la défloration et le congrès.

L'expert était encore entendu au sujet des constatations d'identité et devant les tribunaux ecclésiastiques pour les annulations de mariage ou de fiançailles, quand le motif invoqué était l'impuissance.

C'était encore au médecin-expert qu'incombait le soin du cadavre auquel on faisait un procès. Il lui fallait le saler pour qu'il pût figurer sur la sellette. Lui seul pouvait prendre la responsabilité de le faire inhumer au cas où l'odeur provenant de la putréfaction devenait intolérable.

Enfin, le médecin-expert jouait un rôle capital dans l'exécution du supplice de la torture : il pouvait la faire suspendre momen-

(1) V. pour toute cette partie administrative de la question l'excellent travail du Dr Binet, *Histoire de l'examen médiço-judiciaire des cadavres en France*. Lyon, Storck et Cie.

(2) LOCARD, *op. cit.*, p. 71 et suiv.

tanément ou définitivement, s'il lui paraissait que le patient fût hors d'état de la supporter.

On voit que le rôle assigné par la loi aux experts était, dès le XVIIe siècle, très étendu et très important. M. Locard nous renseigne pareillement sur les qualités qu'un bon expert devait remplir, au dire des maîtres de la profession ; sur les honoraires qui leur étaient attribués dans les différentes régions, et à ce propos, il nous fournit les indications les plus curieuses.

Il pourtraicture ensuite les principaux médecins légistes de l'époque, entre autres l'étonnant, l'étourdissant de Blégny, « type étrange de chevalier d'industrie qui s'est occupé de tout, a touché à tout et est mort de faim, dans un âge avancé, il est vrai. »

Tout autrement intéressant, comme médecin légiste du moins, et moins connu surtout est Devaux, l'auteur de l'*Art de faire des rapports en chirurgie*, paru en 1703, « le seul bon traité de médecine légale du règne de Louis XIV. » Malheureusement, son biographe est très sobre de renseignements sur ce personnage. Il nous en apprend davantage sur Paul Zacchias, médecin du pape Innocent X, « le plus grand des médecins légistes du XVIIe siècle. »

C'est surtout l'œuvre plutôt que la vie de nos illustres ascendants que M. Locard étudie, et c'est une tâche autrement difficultueuse, mais aussi autrement féconde en révélations imprévues.

Il a réussi à nous donner un tableau très exact, très pittoresque en même temps, de ce qu'était la médecine légale à une époque où on ne soupçonnait guère l'importance qu'elle devait acquérir plus tard. C'est ainsi que nous apprenons comment nos ancêtres jugeaient dans les questions d'état civil, de mariages (ce chapitre particulièrement... piquant) ; ce que pensaient les experts des signes de la mort et de la mort apparente ; dans quelles conditions étaient ordonnées les exhumations (soit pour juger un cadavre, soit pour pratiquer une autopsie) ; ce qui était décidé dans les cas de survie : notamment comment on établissait quel était le premier qui avait succombé ; quelles conséquences entraînait la folie au point de vue juridique, tant au civil qu'au criminel ; quelles étaient les maladies à conséquences judiciaires : on entendait ainsi les maladies simulées, provoquées ou communiquées. En ce temps-là, croirait-on que la phtisie emportait l'annulation des fiançailles ou la séparation des époux, parce qu'elle était considérée comme « éminemment contagieuse » ; et il en est encore qui s'imaginent que la contagion de la tuberculose est une notion moderne !

On connaissait alors aussi bien qu'aujourd'hui la transmission de la syphilis de la nourrice à l'enfant ou de l'enfant à la nourrice, ou celle entre conjoints par les rapports conjugaux. Au XVIIe siècle, « la syphilisation était poursuivie comme un délit et punie de peines afflictives. » Ne semble-t-il pas que voilà justifiées presque les mesures coercitives que se propose d'édicter la Ligue de prophylaxie récemment créée ?...

*
* *

La faim et l'amour mènent le monde, a-t-on parfois écrit ; c'est en effet à ces deux facteurs étiologiques que l'on peut rattacher l'origine de l'à peu près totalité des crimes ou délits déférés à la

justice humaine ; crimes ou délits pouvant se présenter sous deux aspects différents : crimes de sang, affaires de mœurs.

Au XVIIe siècle, les crimes de sang étaient infiniment plus fréquents qu'aujourd'hui ; par contre, les poursuites pour affaires de mœurs étaient relativement rares. Celles-ci s'exercèrent surtout dans une circonstance mémorable que M. Locard ne pouvait se dispenser de rappeler : nous voulons parler de la fameuse *affaire des Poisons*. Notre confrère ne pouvait guère se montrer original dans ce chapitre ; il aurait du néanmoins, à notre humble avis, faire montre d'un peu plus de sens critique, et ne pas accepter, surtout *a priori*, des accusations aussi absurdes, aussi peu justifiées que celle portée contre le poète Racine par un historien, doué certes d'ingéniosité, mais dont le style brillant, la mise en scène artificieuse ne sauraient faire excuser le peu de nouveauté de l'argumentation.

A part ces légères réserves, l'ouvrage de M. Locard est d'une lecture des plus attachantes, et, nous le répétons, c'est une œuvre sérieusement élaborée, bien supérieure à la plupart des travaux du même genre présentés comme thèses inaugurales. Ce nous est une joie de constater que les efforts que nous avons tentés depuis plus de seize ans pour donner à nos confrères le goût des études historiques ont porté leur fruit, et qu'il en résulte parfois des travaux d'une incontestable valeur, comme celui que nous avons la bonne fortune de signaler aujourd'hui à nos lecteurs.

Vampirisme, nécrophilie, nécrosadisme, nécrophagie, par le Dr Alexis Epaulard. Lyon, Storck et Cie. 1901.

On n'a pas encore perdu le souvenir de l'affaire qui souleva tant d'émotion au mois de septembre dernier : on venait de découvrir qu'un nommé Ardisson avait, dans un cimetière de village, exhumé des cadavres de femmes, et s'était livré sur elles à d'odieux attouchements. On ne manqua pas d'évoquer à ce propos une autre affaire remontant à un demi-siècle environ et qui, en son temps, fit aussi couler pas mal d'encre : l'affaire du sergent Bertrand.

La connexité de certaines pratiques dans les deux cas et dans un certain nombre d'autres, relevés, à la suite de patientes investigations, par M. le Dr Epaulard, a suggéré à notre jeune confrère l'idée de consacrer sa thèse inaugurale au « vampirisme », c'est-à-dire à la profanation des cadavres, plus particulièrement à celle qui a pour origine la satisfaction d'un besoin sexuel, et que les nosologues désignent sous le nom de *nécrosadisme* et *nécrophilie*.

Cette profanation peut s'exercer de différentes façons : ou bien il y a rapprochement direct, normal ou anormal ; ou le vampire en reste à la phase d'excitation provoquée par la vue ou le toucher. Ce sont là les véritables *amants des morts*, *les nécrophiles*.

Mais, observe M. Epaulard, l'assouvissement du désir génital suit aussi un autre genre de profanation, qui, d'ailleurs, est comme une déviation anormale de la première. La mutilation du cadavre suffit, chez certains hommes, à faire naître l'excitation sexuelle et même à la satisfaire. Cette mutilation, quand elle se produit sur des êtres vivants, constitue le *sadisme* ; si elle a pour objet un cadavre, cela

devient du *nécrosadisme* ; le nécrosadisme se présentant à son tour sous deux aspects : le *dépeçage* et la *nécrophagie*, c'est-à-dire, selon l'explication que nous en donne le créateur de ce néologisme, « l'attaque du cadavre avec les dents, qu'il y ait simple mâchonnement, morsure ou cannibalisme. »

Mais il peut exister aussi de la nécrophilie sans cadavre : c'est ce qu'on pourrait appeler la nécrophilie par suggestion. Les nécrophiles de cette sorte *s'imaginent* cohabiter avec un cadavre et, pour aider leur imagination, s'entourent d'un décor funèbre. C'est ainsi qu'on raconte (1) qu'une de nos artistes les plus géniales ne pouvait éprouver de sensations qu'en *aimant* dans un cercueil ; c'est ainsi qu'un prélat avait coutume de faire disposer dans une maison publique une chambre mortuaire : là il assouvissait ses désirs sur une prostituée maquillée de blanc et gardant l'immobilité du cadavre (2). Mais à côté de ces faits, dont la preuve n'est pas établie, il en est, tel celui rapporté par le professeur Lacassagne, d'une indiscutable authenticité.

Un personnage célèbre, au dire de l'éminent expert, confessa à son médecin que la vue d'un catafalque, du drap noir sur un cercueil, provoquait chez lui une véritable érection. Il se dispensa d'assister aux obsèques de son père, qu'il aurait craint de profaner.

Mais c'est plutôt là du fétichisme funéraire que de la nécrophilie. Dans cette même catégorie pourrait rentrer le cas de la reine Juana, qui garda pendant douze mois auprès d'elle le cadavre de son époux, exigeant qu'on lui rendît, comme de son vivant, les honneurs royaux.

On a prétendu que ces faits d'aberration sexuelle ne doivent pas être scientifiquement étudiés ; que les crimes de ce genre étant la preuve de la folie, les expertises légales étaient, par ce fait même, inutiles. Nous ne partageons pas du tout ce jugement, et nous nous rallions au contraire pleinement à l'opinion exprimée par les Drs Lacassagne et Etienne Martin devant les membres du Congrès d'Amsterdam : « L'enquête médicale doit faire partie intégrante de tout dossier d'affaire criminelle, en particulier lorsqu'il se rapporte à des crimes *étranges*. » Et c'est pourquoi M. le Dr Epaulard a rendu un véritable service à la science en écrivant sa très originale et très intéressante monographie.

La Défiguration, par M. le Dr Léon Cristiani. Lyon, Storck et Cie. 1902.

Le législateur s'est depuis longtemps préoccupé des « lésions défigurantes » et des châtiments encourus par celui qui les provoque. La loi romaine n'a pas été la première à prévoir la gravité particulière des blessures de la face, puisqu'on retrouve cette notion, au dire de Zacchias, dans les œuvres de Platon.

Une ordonnance de 1602 châtiait avec une sévérité exemplaire la défiguration intentionnelle, et une indemnité était, en outre, accordée à la victime, « selon la qualité de sa personne. »

(1) Cf. *Sarah Barnum*, par Marie Colombier.
(2) V. *La Prostitution contemporaine*, par Léo Taxil.

Par contre, depuis le XVII[e] siècle, on ne rencontre que chez quelques peuples, et non les plus policés, d'origine européenne, parmi les articles de loi se rapportant aux blessures, un arrêté visant spécialement cet ordre de lésion. En France notamment, la loi ne punit pas plus sévèrement celui qui s'est rendu coupable d'une mutilation de la face que de toute autre partie du corps.

Quoi qu'il en soit, l'expert est souvent appelé à donner son avis sur une lésion défigurante. On lui prescrit de déterminer si la défiguration est *apparente*, si elle est *irréparable*, si elle est *permanente*. Ce sont ces divers cas que le D[r] Cristiani passe en revue. Il s'occupe ensuite des variétés de la défiguration et, tour à tour, nous donne des indications sur : la *défiguration judiciaire*, la *défiguration ethnique*, la *défiguration par vengeance*, la *défiguration par sadisme*, etc.

La *défiguration judiciaire* comprend deux formes ou degrés : ou bien, c'est un simple signe, un stigmate destiné à faire reconnaître facilement celui qui en est porteur (c'est ainsi qu'on marquait au fer rouge, au front ou à toute autre région du corps, l'esclave qui s'était rendu coupable de quelque méfait) ; ou bien le criminel, ou présumé tel, était soumis à une véritable mutilation : l'amputation du nez, la perte des yeux, l'incision des lèvres, l'amputation de la langue.

En France, à une certaine époque, on *essorillait*, c'est-à-dire qu'on coupait les oreilles au voleur par effraction. En Angleterre, on faisait subir le même sort aux voleurs de grands chemins ; on fendait les narines à certains autres coupables.

L'Inquisition qui cependant eut peu de rivales en matière de tortures, ne semble pas avoir pratiqué les défigurations ; on crevait pourtant quelquefois les yeux à des accusés soumis à la question, soit à l'aide du fer rouge, soit au moyen d'un brasier ardent, passé devant les yeux de la victime jusqu'à ce qu'ils fussent cuits; ou d'une pointe d'acier qu'on enfonçait dans l'organe visuel.

Une autre mutilation que l'on peut à peine faire rentrer dans les lésions défigurantes était l'arrachement des dents, infligé par les Polonais aux profanateurs du Carême, et que Louis XI fit subir aux enfants de Jacques de Nemours.

Une ordonnance de Jean IV d'Ecosse, datée du 22 septembre 1497, menaçait de la marque au fer rouge sur la joue les prostituées syphilitiques qui se refuseraient à quitter Edimbourg.

En 1684, un magistrat de Strasbourg décrétait la peine du fouet et l'amputation du nez contre les femmes publiques qui reviendraient dans la ville après en avoir été chassées. Trois ans plus tard, Louis XIV ordonnait de couper les oreilles à toute fille publique trouvée dans Versailles malgré sa volonté.

Il n'y a pas encore un siècle que la défiguration judiciaire a été abolie en France !

La *défiguration ethnique* peut être considérée comme une véritable déviation du sens esthétique. Elle comprend, comme la précédente, plusieurs degrés : ou c'est un simple tatouage, une incision superficielle; ou bien, ce sont de véritables pertes de substance, comme les voyageurs en ont rapporté des exemples, observés chez les peuplades sauvages.

Plus intéressants pour le médecin et le psychologue sont les

défigurations par vengeance (mutilations du nez et des oreilles), dont les annales judiciaires de tous les temps ont relaté divers cas.

Le *vitriolage* est de date plus récente ; on sait quel abus en a été fait en ces dernières années.

Le vitrioleur obéit presque toujours à un mobile personnel ; mais il est d'autres mutilateurs qui sont de véritables pervertis sexuels : tel le *coupeur d'oreilles*, dont a parlé Thoinot dans son ouvrage, ou le *mangeur de nez*, dont la presse a jadis narré les exploits.

Il y a bien d'autres variétés de *défiguration*, mais il nous suffit d'avoir noté les principales pour faire pressentir à nos lecteurs l'intérêt de la thèse du Dr Cristiani, où se devine l'inspiration du maître lyonnais, dont l'activité inlassable et l'ingéniosité toujours en éveil font l'admiration de ceux qui, comme nous, s'intéressent aux moindres manifestations de son cerveau fécond.

Du dépeçage criminel, par Aug de Saint-Vincent de Parois. Lyon, Storck et Cie. 1902.

Dans un article, en son temps très remarqué, paru dans le *Journal*, M. Paul Adam demandait à ses habituels lecteurs la solution de cette question, touchant la mentalité populaire : pourquoi sommes-nous tant intéressés par la découverte d'un cadavre dépecé et enfermé dans une malle, alors que nous laisse froids le « fait-divers » banal d'un mort trouvé sur la voie publique ?

Serait-ce précisément à cause de sa banalité que nous passons indifférents devant le cadavre non mutilé ? Mais on pourrait objecter que les mutilations sont devenues depuis quelque temps terriblement fréquentes, elles aussi.

A quoi est due cette fréquence ? c'est ce que recherche tout d'abord l'auteur du travail que nous analysons.

Pour les uns, ce ne serait qu'une application nouvelle de cette loi des séries, dont nos annales médicales nous offrent à chaque pas la vérification ; pour d'autres, ces cas relèveraient de la contagion du meurtre : ce serait comme une sorte de suggestion. Mais, comme nous l'avons écrit ailleurs, ce sont là des vues spéculatives, des appréciations superficielles dont on ne peut se contenter, pour peu qu'on ait quelque penchant à l'analyse des faits, basée sur une méthode rigoureusement scientifique.

En réalité, la cause est complexe de ces crimes multipliés : outre l'imitation, une part doit être faite à la vulgarisation par la presse, avec un luxe de détails tout à fait insolite, de ces sortes d'affaires, qui devraient rester dans l'ombre la plus épaisse.

Encore peut-on se demander si la presse est bien un facteur déterminant ; ne faut-il pas qu'il y ait chez le criminel une prédisposition spéciale, une ambiance, un atavisme souvent ignorés, parce qu'ils ne sont pas recherchés ? C'est la tâche du médecin légiste de s'employer à les découvrir, la prépondérance des facteurs sociaux dans l'étiologie du crime étant, comme l'a démontré Etienne Martin, incontestable, et se faisant d'autant plus sentir que les crimes les plus atroces sont le plus souvent commis par de véritables aliénés, tout au moins par des dégénérés.

Le dépeceur est-il un fou, un sadique, en un mot un cérébral ? A-t-il agi sous l'influence de sentiments religieux, de la haine ou

de la colère? A-t-il mutilé sa victime uniquement pour le plaisir de satisfaire son instinct destructeur ; ou simplement par peur des représailles de la justice? Autant de questions qui sont étudiées dans la thèse du Dr de Parois, auxquelles s'ajoutent des chapitres d'un intérêt non moindre sur le rôle de la femme dans le dépeçage criminel et sur la profession du dépeceur.

Combien nous déplorons de ne pouvoir entrer, à la suite de l'auteur, dans le vif de la discussion de ces passionnants problèmes ; mais, par ce temps de production incessante, force est bien de se limiter à de simples aperçus, — et bon nombre des travaux qui nous sont soumis valent vraiment mieux que cela.

Avant la gloire, par Henri d'Alméras. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, 1902.

Avant la gloire c'est l'histoire des débuts de nos grands écrivains et c'est un thème à maintes anecdotes, les unes fort connues, les autres (le plus grand nombre) ignorées, sur les premiers pas dans le monde de ceux qui ont conquis plus tard la célébrité. Cueillons-en quelques unes au hasard de la lecture, nous n'aurons du reste que l'embarras du choix.

En voici une, par exemple, que nous connaissions déjà, mais que nous avons relue avec plaisir. Elle témoignerait une fois de plus, si c'était nécessaire, que c'est presque toujours aux dépens des auteurs que s'enrichissent les éditeurs. Et tant plus cela change...

Écrit en quinze jours dans une chambre de l'hôtel du Cheval-Blanc, à Saint-Germain, le roman de *la Dame aux Camelias* avait été vendu 1 200 fr. à l'éditeur Cadot (1.000 fr. pour la première édition et 200 fr. pour la seconde). Les deux éditions s'étant écoulées assez lentement, Cadot n'eut pas le courage d'en hasarder une troisième. C'est alors qu'Alex. Dumas fils se décida à vendre pour *vingt louis* la propriété perpétuelle de son roman à Michel Lévy qui, de lui-même, et sans y être obligé par un traité, porta la somme à quatre-vingts louis. Ces 2,800 fr. furent le premier bénéfice littéraire sérieux du jeune romancier.

Les débuts de Daudet ne furent pas plus brillants. Ce qu'a souffert le futur écrivain du *Nabab*, il l'a lui même conté dans *le Petit Chose*. On n'a pas oublié qu'il dut se faire « pion » pour vivre. Cette année de vie universitaire lui parut très dure, et il était à bout de ressources et de courage, quand elle fut enfin terminée. Les 100 francs économisés sou par sou pour passer son baccalauréat à Montpellier, il préféra les employer à payer son voyage à Paris. Quand il arriva à destination, il lui restait en poche quarante sols!

Mais, s écriera le lecteur, où est la médecine en tout cela (1) ? Ne se retrouve-t elle pas toujours, quand on veut se donner la peine de la chercher? Lisez, pour vous en convaincre, les chapitres consacrés à Richepin, fils d'un médecin militaire et que son père destinait à notre profession ; à Sardou, qui sera tout désigné pour présider un dîner des *Evadés*, si jamais nous avons le loisir de l'organiser. A propos de Sardou, relevons ce détail que nous fait

(1) Savait-on que Georges Ohnet, le romancier tant fêté jadis, est le petit-fils par sa mère du docteur Blanche, l'aliéniste fameux

connaître M. d'Alméras: le grand-père du dramaturge était un ancien chirurgien des armées de la République et de l'Empire, qui avait pris part au siège de Toulon. Et l'on nierait encore l'atavisme !

Etant étudiant en médecine, Sardou, — autre menu fait à ne pas laisser perdre, — Sardou, disons-nous, partageait le logis ou plutôt la mansarde d un de ses camarades, Sémerie, l'auteur d'un opuscule remarquable, remarquable au moins pour l'époque, sur *les symptômes intellectuels de la folie*. Ils n'avaient un moment qu'un pantalon à eux deux dans leur garde robe : un pantalon présentable, s'entend.

Sardou, nous l'avons jadis conté, dut, pour vivre, écrire des articles dans la *Nouvelle Biographie générale*, dirigée par le *docteur* Hœfer ; tout comme Hector Malot, qui préluda, par cette littérature à un ou deux sous la ligne, aux grands succès de librairie qui le devaient enrichir.

Mais nous n'en finirions pas si nous voulions suivre pas à pas M. d'Alméras dans ses attrayantes excursions rétrospectives ; et puis nous vous empêcherions de feuilleter ce charmant volume, très consciencieusement documenté et, ce qui ne gâte rien, très agréablement écrit. Lisez-le, du reste, et nous sommes bien sûr que vous ratifierez notre jugement, qui n'est pas un éloge banal, mais l'expression de la vérité dégagée de tout esprit de camaraderie.

Louis XV et Marie Leczinska, d'après de nouveaux documents, par Pierre de Nolhac. Paris, Calmann-Lévy. 1902.

Quelle tâche malaisée, semble-t-il, d'écrire un livre nouveau sur un sujet rebattu ! C'est ce tour de force que vient de réaliser le très distingué conservateur du Musée historique de Versailles, M. Pierre de Nolhac.

Pour éclairer la psychologie incertaine de Louis XV, nous avions maints mémoires du temps, et quelques publications récentes, d'une érudition consciencieuse certes, mais un peu touffue : tels les ouvrages de MM. Gauthier-Villars, le comte Fleury, etc. ; mais ce qui manquait, c'était un tableau vivant, animé, de la cour de France à cette époque, et c'est ce que nous offre M. de Nolhac, en même temps qu'il nous restitue la véritable physionomie de ce jeune roi toujours ennuyé, qui traversa la vie comme un fantôme, enlisé dans son incurable égoïsme ; incapable de jouer le métier de roi, le plus difficile qui soit au monde ; laissant dans l'abandon une épouse aimante et toute bonne, qui n'eut, comme l'observe son plus récent biographe, ni la perfection un peu convenue dont la parent ses panégryristes, ni les ridicules que lui prêtèrent malignement des pamphlétaires ou des philosophes malavisés incapables de pénétrer et de comprendre les vertus d'une âme profondément religieuse, les délicatesses d une irréprochable honnêteté.

Pour se faire une opinion dégagée de toute prévention, M. de Nolhac confesse, et vous pouvez l'en croire sur parole, car il n'est historien plus probe, qu'outre nombre de documents imprimés, il a dépouillé pas moins d'une centaine de lettres autographes adressées par Marie Leczinska au cardinal de Fleury, plus de deux cents du roi Stanislas à sa fille, documents d'autant plus précieux

à consulter qu'ils se rapportent pour la plupart à la jeunesse de la reine, c'est-à-dire à la période de sa vie sur laquelle les renseignements font le plus défaut. On peut en inférer que M. de Nolhac a vu, a lu tout ce qui se rapporte à son sujet; il s'est même tenu au courant de la polémique qui s'éleva naguère entre médecins sur le prétendu haut-mal de la reine de France: encore une légende que nous espérons bien avoir réduite à néant, du moins, si nous devons tenir pour autorisés des jugements comme ceux de MM. de Nolhac, Sardou, etc., qui nous ont fait l'honneur d'approuver entièrement nos conclusions.

M. de Nolhac a cette supériorité sur beaucoup qu'il n'accepte pas, sans les contrôler, les informations puisées dans des livres plus ou moins estimés, jusqu'au jour où une critique sérieuse les a définitivement remis au rang des publications sans valeur. D'ailleurs, sa documentation est le plus souvent de première main, et quand il a recours à autrui, il n'emprunte jamais sans s'être assuré que le créancier mérite créance.

M. de Nolhac nous offre un exemple à suivre, un modèle à imiter. On ne saurait choisir guide mieux renseigné, conseiller plus courtois. Nous l'avons éprouvé par nous-même, et c'est pourquoi nous tenons pour devoir de le proclamer publiquement.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Maladies de la voix, par André Castex. Paris, G. Naud, éditeur, 3, rue Racine, 1902. (*Sera analysé*).

La Conquête de Paris, par J. Dantreville, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, 1902.

Les Aveugles à travers les âges, la clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts, l'hospice des Quinze-Vingts moderne, par le Dr Constantin Golesceano ; préface de M. le Dr J.-V. Laborde. Paris, A. Maloine, 23, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine, 1902.

Contribution à l'étude du lait maternisé, par le Dr Laurent Six (thèse de Paris). Imprimerie de la Sorbonne, 21, rue Cujas, 1902.

De l'Impuissance provoquée par l'abus du tabac, par le Dr Le Juge de Segrais. (*Archives générales de médecine.*) Paris, Asselin et Houzeau, place de l'Ecole-de-Médecine. (Avril 1902)

L'Occultisme et l'Amour, par le Dr Emile Laurent et Paul Nagour. Paris, Vigot frères, éditeurs, place de l'Ecole-de-Médecine, 1902. (*Sera analysé.*)

La Cécité en France, par le Dr A. Trousseau. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, 1902.

L'Art et la Médecine, par le Dr Paul Richer. Paris, Gauthier, Magnier et Cie, 7, rue Bonaparte, 1902.

Chronique Bibliographique

Les Citoyens utiles, par Gabriel VIAUD. Poitiers, Imprimerie Oudin. 1902.

Qu'entend l'auteur par ce mot de *citoyens utiles ?* C'est la première question que nous nous sommes posé, comme vous vous la poserez, et dont vous avez hâte de connaître la réponse.

« Le citoyen utile n'est pas seulement le citoyen producteur de force disponible, d'aliment indispensable, de *potentiel énergétique*, c'est encore le citoyen moral, l'homme de bien, qui jouit de la meilleure influence sociale par l'atmosphère morale qu'il crée autour de lui. »

Mais il est d'autres *citoyens utiles*, ce sont « les savants ou simples artisans qui cherchent les *forces nouvelles* et l'utilisation des *forces naturelles* ».

Par quelle aberration allons-nous chercher au loin ce que nous avons à notre portée ? N'avons-nous pas « nos Alpes, nos Pyrénées, si riches en force motrice, en métaux précieux de toute sorte » ? Et pourtant, « on court aux pays fiévreux de l'or et l'on délaisse notre France ». *Auri sacra fames!* la brutale exclamation jaillirait comme jadis de la bouche du poète, s'il lui était donné de revenir au milieu de nous.

N'est-il pas triste de songer que tous les agioteurs de haut vol, tous les écumeurs de grand chemin sont honorés à l'égal de dieux, et qu'on méprise la noble, l'héroïque tâche de ceux qui, courbés sur le sillon, en nous préparant notre nourriture, nous assurent l'existence? Ne sont-ils pas entre tous des citoyens utiles « ces bons agriculteurs sans lesquels rien ne vivrait » ?

Ah ! comme nous sommes d'accord avec M. Viaud pour exalter ces braves gens rivés à la glèbe, et pour maudire ces parasites qu'on nomme des « fonctionnaires inutiles »! N'est-il pas curieux de constater qu'il faut aller jusqu'en Chine — ce pays des mandarins ! — pour voir la profession d'agriculteur élevée à la hauteur des professions libérales ?

Hélas ! ce sont lamentations vaines, jusqu'au jour où la graine semée par des hommes désintéressés et probes, des « citoyens utiles », comme M. Gabriel VIAUD, aura germé. Malheureusement nous ne verrons pas la moisson ; mais nos descendants en tireront profit, et ce doit nous être un encouragement à ne jamais désespérer, et à cultiver tranquillement, laborieusement, notre jardin.

Aliments, boissons et condiments, par le Dr F. CAYLA, ancien chef de clinique médicale à la Faculté de Bordeaux. Paris, Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. 1902.

Il semble que, depuis quelques années, il se produise une réaction salutaire contre la polypharmacie. On comprend de plus en plus l'importance capitale de la diététique ; on se préoccupe au moins

autant que d'une thérapeutique offensive, du régime qui est le plus approprié à telle ou telle affection.

C'est pour obéir à ces tendances que le Dr Cayla a eu l'excellente pensée de nous exposer, sous une forme littéraire, parfois très humoristique, en même temps que la composition chimique et les effets physiologiques des divers aliments et condiments, leur degré de digestibilité et d'assimilabilité.

Une innovation que nous avons beaucoup goûtée, c'est l'énumération, dans une sorte de tableau divisé en deux colonnes, l'une des aliments permis, l'autre des aliments défendus, avec les raisons qui justifient leur emploi ou leur interdiction.

Encore un formulaire des régimes, qui rendra maints services aux praticiens.

Alimentation et hygiène des enfants, par le Dr F. Cayla. Vigot frères. 1902.

L'étude de l'alimentation domine, on peut le dire, la thérapeutique infantile. D'une alimentation bien comprise dépendent, en effet, et la santé, et la conservation de l'enfant. Dans ce volume est étudiée aussi complètement que possible l'alimentation des enfants, depuis la naissance jusqu'au sevrage, et toutes les questions qui s'y rapportent, telles que l'allaitement maternel, mercenaire et artificiel. L'auteur s'occupe ensuite du gavage et du sevrage. Enfin, un dernier chapitre est consacré aux repas des enfants, pris aux diverses périodes de leur vie. C'est avant tout un livre *pratique*, que consulteront avec fruit aussi bien nos confrères que les mères de familles auxquelles il semble plus particulièrement destiné.

Précis populaire d'hygiène pratique, par le Dr A.-F. Plicque. Paris, Plon-Nourrit et Cie. 1902.

Il existe quantité de manuels de vulgarisation, quantité de livres d'hygiène populaire ; il n'en est pour ainsi dire pas qui portent la signature d'un véritable savant : nous entendons par savant non pas un de nos mandarins de première classe, mais un praticien qui a beaucoup observé et qui sait faire profiter autrui des fruits de son observation.

Mettre à la portée des ignorants les plus récentes découvertes de la science, les notions utiles, pour se préserver des maladies qui nous menacent, n'est pas, qu'on se le persuade, tâche toujours aisée. Nous dirigeons nos efforts dans ce sens depuis bientôt douze ans, et nous n'oserions nous vanter d'y avoir réussi. Le Dr Plicque, semble avoir atteint d'emblée le but ; et le succès de son petit livre est dû surtout à ce qu'il est venu à son heure.

Souhaitons que son « Catéchisme de santé » devienne le bréviaire obligatoire de la famille et remplace toutes ces productions mal élaborées qui ont inondé en ces dernières années le marché de la librairie et qui méritent de rester dans l'abandon où les laisseront toutes les personnes soucieuses de leur bien-être et de leur santé.

Les Châtiments de jadis : histoire de la torture et des punitions corporelles en Angleterre. Avec illustrations. Paris, Ch. Carrington. 1902.

C'est le plus curieux, le plus extraordinaire répertoire qui soit, ce catalogue des tortures, des punitions corporelles, des pénalités d'autrefois. Et ce qui passe toute imagination, c'est que les tableaux les plus horribles, les descriptions les plus frissonnantes nous sont présentés sans la moindre émotion, avec un flegme... tout britannique. C'est le document dans toute sa sécheresse, sans la moindre prétention à la littérature. Un exemple entre mille : « Un règne très remarquable sous le rapport de la pendaison fut celui de Henri VIII. Il dura plus de 37 ans et, durant toute cette période, il est établi par Stow que 72.000 criminels furent exécutés. » Point de commentaires oiseux, point d'apitoiement superflu : des statistiques effroyablement consciencieuses, des chiffres d'une âpre sécheresse, qui vous apparaissent énormes dans le flamboiement rouge de sang qui les illumine.

De loin en loin, quelques gravures, de simples dessins au trait, *égaient* le texte : c'est un gibet, un pilori, une hache, un billot, une chaise à plonger, un poteau de flagellation.

Et tout cela est d'un dramatique intense, tout cela vous conduit à la méditation, vous contraint à des comparaisons ; et l'on se félicite de vivre en un temps où l'on ne vous brûle plus à petit feu, où l'on ne vous fait pas souffrir mille morts avant de vous envoyer rejoindre les bons aïeux.

Histoire des maladies du pharynx, 3 vol., par le Dr C. Chauveau. Paris, J.-B. Baillière et fils. 1901.

Le Dr Chauveau, dont l'éloge comme praticien paraîtrait superflu, a voulu ajouter une nouvelle corde (non vocale, celle-là) à sa lyre Le voilà rangé désormais parmi les historiens de la médecine, et son début est presque un coup de maître. Son début, c'est peut-être inexact, puisque si nous nous en rapportons à la liste de ses publications, nous y relevons un certain nombre d'études ayant trait à des questions historiques. Mais cette fois c'est un travail de longue haleine qui nous est présenté sous une forme compacte, un ouvrage à classer dans nos bibliothèques.

Nous n'entreprendrons pas de suivre l'auteur dans ses incursions à travers le passé ; il nous entraînerait bien au delà des bornes que nous impose la petite place qui est départie à la chonique bibliographique Nous voudrions seulement persuader à ceux qui nous lisent et qui s'intéressent peu ou prou à l'histoire de notre art, qu'ils devront se procurer un livre où ils puiseront d'utiles notions et qui les convaincra de la vérité de cette opinion que nous avons tant de fois émise : que, en matière d'observations cliniques, nous n'avons vraiment rien découvert de neuf. Quant aux explications théoriques que nous proposons tous les jours, il est à croire (comme le dit, non sans une pointe d'agréable ironie, le Dr Du Castel, qui a honoré le livre du Dr Chauveau d'une étincelante préface) : « qu'elles produiront sur nos descendants l'effet que les doctrines des maîtres de l'antiquité produisent sur nous ». Et ce n'est pas pour nous rendre plus fiers.

La Force du sang, par André Couvreur. Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris. 1902.

Dans ce nouveau livre, M. Couvreur étudie le troublant problème de l'hérédité. L'auteur croit fermement à la *force du sang*, transmettant de génération en génération les nobles qualités ou les tares secrètes de l'âme et du corps.

Le poète Colinière a, d'une mondaine frivole et sans principes, une enfant, dont la paternité est acceptée par le mari de la femme adultère. Eloigné de sa fille pendant vingt années, le père insoupçonné réussit au bout de ce temps, par un adroit subterfuge, à vivre sous le même toit que son enfant. Et il se trouve que la jeune fille, pour qui Colinière est un simple précepteur, est attirée vers lui, dès la présentation, au point d'en faire désormais son confident et son seul guide ; chaque jour, le poète ravi constate un lien de plus, une ressemblance nouvelle entre son enfant et lui ; avec attendrissement il note jusqu'aux attitudes, aux gestes familiers qui lui rappellent une mère adorée. Le milieu démoralisateur, les exemples pernicieux n'ont pu ternir l'âme pure et droite que cette jeune fille reçut de son père comme un dépôt inviolable.

D'où il semble résulter que chacun de nous est le produit irresponsable d'obscurs atavismes et qu'il n'y a pas plus de mérite à être honnête que criminel. Affaire de chance, pur hasard.

On conçoit ce que cette thèse a de dangereux au point de vue de la morale et de la sécurité sociales. C'est la négation complète du libre arbitre, de la responsabilité, de la conscience. Dans ce cas, il nous paraît bien superflu d'établir une distinction entre les honnêtes gens et les autres, puisque nous sommes les esclaves de notre destinée. Et nous comprenons malaisément que le moraliste s'indigne et réclame le châtiment de ceux qui ne sont coupables... que d'être nés sous une mauvaise étoile.

Ces restrictions faites, le livre de M. Couvreur est d'une lecture profondément attachante ; l'action se déroule en des pages pleines de charme, d'un style à la fois sobre et élégant, où passent de temps à autre les accents passionnés d'un apôtre.

Bl. C.

Les Vierges de Syracuse.

Paris, Ollendorff, par Jean Bertheroy. 1902.

C'est, dans le cadre merveilleux d'un paysage enchanteur, l'histoire de Syracuse sous le « bon tyran » Hiéron II.

L'auteur, qui a une connaissance parfaite de la vie antique, nous peint d'une plume experte les mœurs de ce peuple ardent et vibrant, enthousiaste et sensible, assoiffé d'idéal et de liberté. Et, tour à tour, nous sont révélées les pratiques mystérieuses des vierges sacrées, prêtresses d'Artémis, protectrice de la ville ; les tares secrètes du petit fils de Hiéron, le jeune Hiéronyme, l'héritier du trône, enfant cynique et corrompu. Puis nous assistons à une fête publique et nous croyons entendre retentir les hymnes d'un peuple tout entier célébrant les rites de sa liberté. C est, enfin, la guerre, la trahison, la défaite, Syracuse vaincue, la fière cité enchaînée sous le joug romain, condamnée à la servitude.

Par dessus tout, nous goûtons la saveur, à la fois mystique et passionnée, d'une histoire d'amour. Amour sacrilège— et si chaste pourtant — qui rapproche Dorcas, le jeune héros syracusain, de l'hiérophantide sacrée. la prêtresse des prêtresses, la plus puissante de celles dont il est dit que « nul n'aura le droit de contempler la nudité de leur front, ni de toucher à la frange de leur ceinture ».

Ajoutez une intéressante peinture d'Archimède le savant, et la touchante physionomie de la jeune femme de Dorcas, Fanie. « la petite épouse », si gracieuse, si éprise, si véritablement amoureuse. Tout cela écrit dans un style élégant, très pur, vraiment français. Et vous vous demanderez avec nous pourquoi l'on fait si bruyant accueil à des ouvrages étrangers, qui ont certes leur valeur, mais qui nous arrivent déformés. affadis par des traductions plus ou moins consciencieuses.

Bl. C.

Clavel d'Haurimonts, un ancêtre des poètes Montmartrois, par VIRGILE JOSZ, avec un portrait inédit. Paris, Daragon, 10, rue Notre-Dame-de Lorette. 1901.

Une ravissante plaquette, d'une exécution typographique irréprochable : ceci est la part de l'éditeur.

Un charmant bijou littéraire, serti avec cet art délicieux qui affirme la maîtrise de ce joaillier ès lettres qui se nomme M. Virgile Josz : l'auteur.

Clavel d'Haurimonts est un de ces *poetæ minores*, qu'on aurait à jamais ignoré, sans le bienheureux hasard qui fit découvrir un jour par M. Josz, dans une échoppe de bouquiniste, ses *Mélanges philosophiques, moraux, littéraires et politiques.*

Méritait-il d'être tiré de l'oubli ? Pour plusieurs motifs, nous répondrons affirmativement. Et d abord, pour son œuvre, « qui foisonne en nouveautés de haut goût et en surprises agréables », selon l'expression même de son biographe. Et aussi pour son *curriculum vitæ*, qui n'est pas tout à fait celui d'un vagabond de lettres, de celui qu'on a pu qualifier « un ancêtre des poètes montmartrois. »

Clavel d'Haurimonts, et c'est le seul point que nous voulons retenir, est un de nos compatriotes (il est né à Cahors, le 23 septembre 1755) ; en outre, il eut, un moment, l'ambition d'embrasser la carrière médicale.

Il s'était éloigné, nous conte t-il lui-même, dans la langue qui lui est familière,

De Cahors, le chef-lieu des plus tristes cités,

pour se rendre à Toulouse. Et il va nous dire comment s'y passait son temps :

Là je fus occupé d'élucubrations,
Au collège royal de répétitions
De grec, de droit latin, méthodique routine ;
Musique, anatomie, *enfin de médecine*...
Je revins au pays, docteur en tout et rien.

Mais, de retour au pays, il n'y fut pas, semble-t-il, accueilli comme l'enfant prodigue, car il en repartit presque aussitôt pour gagner la capitale, où il allait enfin trouver l'occasion d'exercer ses multiples talents.

La « Chronique » par tous et pour tous

L'alcoolisme pendant la Commune.

Cannes, le 28 *mars* 1902.

Monsieur et cher Confrère,

J'ai lu, comme toujours avec le plus vif intérêt, le numéro de la *Chronique médicale* du 15 courant, et il m'est impossible de laisser passer sans protestation certaines assertions de vos correspondants au sujet de l'alcoolisme pendant la guerre et pendant la Commune.

Puisque, d'après l'un d'eux, il est regrettable que les vieux praticiens de Paris ne prennent pas la plume et n'osent dire la vérité, je la dirai, moi, cette vérité.

D'autant plus que je suis de l'avis de mon confrère F. Regnault, et que je suis persuadé que vos correspondants voient et jugent les événements de cette triste époque à travers leurs idées politiques.

J'étais à Paris pendant ces deux périodes, et j'y faisais mon devoir comme tant d'autres. Or, ce que je sais et ce que j'ai vu, c'est que l'alcoolisme, à cette époque, battait son plein comme avant la guerre.

Ce que j'ai vu, c'est que les débits des marchands de vin étaient toujours remplis d'une foule nombreuse.

Et du reste, que vouliez-vous que fissent tous ces malheureux qu'on arrachait à leurs travaux, qui, en dehors des quelques heures de service qu'on leur demandait, soit pour monter la garde, soit pour l'élection de leurs chefs, étaient réduits à l'inaction la plus absolue, et ne savaient que faire de leur oisiveté ?

Et puis enfin, ne croyez-vous pas que c'étaient des alcoolisés, ces pétroleurs et ces pétroleuses qui incendiaient nos monuments publics et nos maisons, et ces communards qui fusillaient les otages à la Roquette et à la rue Haxo ?

Pour l'honneur de l'humanité, j'aime encore mieux attribuer ces assassinats à l'alcoolisme qu'à des actes commis de sang-froid.

Il est temps, en vérité, de faire justice d'une légende qui tend à s'accréditer dans certains milieux, et à représenter ces bons communards comme les gens les plus innocents de la création !

Nous savons la valeur de cette assertion, nous qui avons passé la Commune à Paris !

Je m'arrête ici, mais si vous voulez interroger les confrères de cette époque, ceux que n'aveugle pas la passion politique, pas un seul n'hésitera à corroborer ce que je viens de dire.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur et cher Confrère, l'expression de mes meilleurs sentiments de confraternité.

Dr Malhéné.

Singulier usage du sang de pigeon.

« Un matin que je repassais à la meule, dit Benvenuto Cellini, des petits ciseaux d'acier, pour travailler le beau bloc de marbre dont je voulais faire un Narcisse, il me sauta dans l'œil droit une

paillette de métal très fine. Elle était entrée si avant dans la pupille (cornée), que l'on ne pouvait la retirer par aucun moyen (1). J'étais persuadé que j'en perdrais la vue.

« Quelques jours après (pourquoi pas tout de suite?), j'envoyai chercher le chirurgien Raphaël del Pilli. Il me fit coucher sur une table, prit deux pigeonneaux *vivants* et leur ouvrit une veine sous l'aile, avec une lancette, de façon que le sang me coulât dans l'œil. Je me sentis aussitôt soulagé. Au bout de deux jours, la paillette d'acier sortit et je me trouvai guéri, avec une meilleure vue qu'auparavant.

« La fête de sainte Lucie devant avoir lieu trois jours plus tard, je remerciai Dieu de cette heureuse guérison, en exécutant un œil d'or, avec un écu de France. Je chargeai une de mes petites-nièces, âgée de 10 ans environ, de le remettre à mon oculiste (pardon ! c'est moi qui me trompe !), de le présenter à l'autel... » Et le praticien? On avait sans doute oublié de régler ses honoraires !...

Pour copie conforme :

Dr Bougon.

Le costume des médecins d'hôpitaux, à Lyon. — Souvenirs rectificatifs.

Pour l'insérer dans la *Chronique*, vous avez emprunté au *Correspondant médical* une anecdote inexacte concernant le « costume des médecins des hôpitaux de Lyon ».

Dans les hôpitaux de Lyon, l'usage de la robe a survécu à 1870, et tous les médecins de la génération qui commença ses études en 1871, 1872 et 1873, pourraient citer le nom de professeurs qui, en entrant dans leurs services, enlevaient la classique redingote pour prendre la robe.

L'habitude s'est peu à peu perdue sans scandale et sans tapage, et Tripier (Léon) n'eut pas à s'insurger contre cette mascarade, car il ne fut jamais chirurgien des hôpitaux de Lyon. Il avait échoué contre un rival, mort également aujourd'hui, Daniel Mollière.

L. Tripier n'eut un service à l'Hôtel-Dieu de Lyon que comme professeur de clinique chirurgicale, à la création de la Faculté, et à cette époque personne ne portait plus la robe.

La *Chronique* perd donc le bénéfice d'avoir raconté à ses lecteurs une anecdote inédite sur l'histoire du costume médical, mais elle me fournit l'occasion de vous en conter une autre que vous reproduirez si vous voulez.

Antérieurement à L. Tripier, la chaire de clinique avait été occupée du temps de l'école par le Dr Valette.

Valette émettait volontiers en public des opinions philosophiques et religieuses qui ne lui avaient pas attiré la sympathie de l'administration des hospices, dont le conseil avait pour président un esprit intolérant et étroit, M. de P..., je crois. Un beau jour, ledit président informa officiellement M. Valette qu'il eût à prendre ses mesures pour assister à la procession de la Sainte-Marthe, patronne des hospices, comme les règlements hospitaliers lui en faisaient

(1) En pareil cas, un puissant aimant est ce qu'il y a de mieux, en le promenant obliquement dans le bon sens. (Dr B.)

l'obligation. Il ajouta que sa place était fixée par ledit règlement, qui n'avait pas même oublié de spécifier la forme et le poids du cierge qu'il devait tenir à la main.

Ceux qui ont connu Valette devinent de quelle façon il accueillit cette injonction.

La querelle s'envenima, elle menaçait sinon de tourner au tragique, du moins de prendre un caractère inattendu de gravité, quand tout se termina par un immense éclat de rire.

Valette avait demandé communication du fameux règlement dont on invoquait la teneur.

On le lui présenta en texte authentique et de l'époque.

Il le lut avec soin, et quand le président du conseil, lors de sa visite quotidienne, vint lui demander s'il se décidait à obéir :

— Parfaitement, répondit le chirurgien narquois, mais il me faut l'habit.

— L'habit ? quel habit ?

— Lisez donc vous-même attentivement le règlement que vous prétendez m'appliquer.

— Mais je l'ai lu.

— Pas avec assez d'attention, car vous auriez vu ceci :

« Le chirurgien-major suivra la procession avec un cierge de six « livres à la main.

« Il marchera immédiatement après les médecins. »

Mais un peu plus loin vous auriez dû lire également :

« A cette occasion, le chirurgien-major sera vêtu d'un habit de « *bougran* neuf dont l'Hospice lui fera cadeau. »

« Si je n'ai pas mon habit de bougran neuf, ne comptez pas sur moi. »

Ainsi finit le conflit

Soit impossibilité de se procurer du bougran réglementaire, soit crainte de transformer une cérémonie religieuse en parodie de carnaval, le conseil d'administration n'insista plus.

Cette histoire d'habit, en me rappelant le souvenir de Dominique Valette, me fournit l'occasion de vous conter une autre anecdote, un peu plus d'actualité.

Tous les médecins ont lu ou au moins ont entendu parler du numéro du *Rire* où Abel Faivre *les blague* avec tant d'humour, avec le crayon, et avec la plume, car les légendes valent les dessins.

Ce qu'on ignore, c'est que l'auteur Abel Faivre est précisément le fils d'un chirurgien très distingué qui brigua la succession du Valette dont je viens de parler.

Le père du futur artiste, après de très brillantes épreuves, avait bien des chances d'arriver le premier quand il trébucha à la dernière épreuve.

L'examen portait sur une tumeur du creux poplité.

Un seul des candidats eut l'idée d'appliquer sur ladite tumeur un stéthoscope, et ce ne fut pas le Dr Faivre.

Bien entendu, ce fut celui des candidats qui entendit le bruit de souffle qui fut nommé, le Dr Berne, dont la grandiloquence spéciale fit la joie de notre génération.

Le Dr Faivre se consola de son échec en faisant de la clientèle... et de l'architecture. C'est à cet architecte amateur que Lyon doit une église à flèche délicate et fine, petite merveille si gracieuse

dans ses détails, et d'une si audacieuse souplesse, bâtie pour les malheureux qui viennent finir leurs jours dans la cité créée par l'abbé Rambaud.

Un oncle d Abel Faivre vit quelque part retiré à la campagne, en vrai métayer, après avoir été longtemps médecin des hôpitaux de Lyon ; celui-là, le frère du chirurgien, se nommait *Elie* Faivre ; et je crois bien qu'il eut comme externe Cornély, cet évadé de la médecine, qu'il abandonna pour faire dans le journalisme le chemin que vous savez.

Cordialement vôtre

Dr Merceuil.

L'embaumeur Gannal.

13 avril 1902.

Mon cher Confrère,

Voulez-vous me permettre de revenir un instant sur le premier des Gannal, au sujet duquel l'un des derniers numéros de la *Chronique* rapporte une amusante anecdote ?

« Ce Gannal, disait Jules Janin, était un bon homme. » On pourrait ajouter qu'il fut presque un grand homme.

Sa qualité de chimiste a-t-elle nui à sa réputation auprès du corps médical ; ou bien, ce qui est plus probable, la plupart de nos confrères restent-ils toujours imbus, vis-à-vis des embaumements. du ridicule préjugé que se gardent bien de partager les médecins d'Angleterre et d'Amérique, qui se refusent à abandonner à des garçons d'amphithéâtre les profits parfaitement légitimes d'une spécialité lucrative ? Toujours est-il que le nom de Gannal ne dit pas grand'chose aux jeunes générations.

Or, sa découverte, qu'une commission de l'Académie de médecine, composée de Guéneau de Mussy, Sanson, Breschet, Roux et Dizé, appréciait dans les termes les plus chaleureux et que l'Académie des sciences jugeait par deux fois digne du prix Monthyon, faisait dire à Serres, alors directeur de Clamart : « Ce procédé conserve les cadavres de manière : 1° à permettre leur dissection pendant l'été, chose que l'on n'avait pu faire jusqu'à présent à l'Ecole anatomique des hôpitaux ; 2° de donner à l'enseignement de la médecine opératoire un développement que jusqu'alors elle n'avait eu nulle part : car, au mois d'août et de septembre, nous avons pu conserver, comme au milieu de l'hiver, trente cadavres à la fois sur les tables et faire répéter à 70 élèves toutes les opérations en suivant une marche régulière et jusqu'alors impossible. »

C'est, en d'autres termes, à Gannal, avant qui les élèves disséquaient sur des cadavres à peu près décomposés, dangereux à toucher et impossibles à conserver plus d'une quinzaine de jours, que les études anatomiques doivent leur développement, leur facilité et leur innocuité actuels. Non seulement il indiqua les liquides les plus propres à réaliser la conservation des cadavres, mais encore il démontra qu'une injection unique par la carotide ou tout autre vaisseau artériel était le plus sûr moyen de faire pénétrer ces liquides jusqu'aux organes les plus profonds, jusque dans les tissus les moins vascularisés, sans aucune autre espèce de mutilation.

Ne vous semble-t-il pas, mon cher confrère, que J.-N. Gannal, préparateur de Thénard et de Gay-Lussac, le même J.-N. Gannal qui isola dans l'albumine du sang deux substances distinctes, la sérine et la globuline; le même qui démontra le faible degré de nutrescibilité de la gélatine, dont on nourrissait les malades dans les hôpitaux ; le même qui découvrit la panification des fécules, qui trouva le raffinage du borax, créa la charpie vierge et inventa les premiers rouleaux d'imprimerie, ne mérite peut-être pas tout à fait l'oubli où il est tombé ?

Croyez, mon cher confrère, à mes meilleurs sentiments.

Dr Elie Faure.

ERRATUM

Nous recevons d'un de nos confrères de Nantes, dont nous n'avons pu déchiffrer la signature, l'intéressante lettre suivante :

Cher Confrère,

Vous annoncez dans une de vos dernières Chroniques qu'un médecin de Nantes exposait des cuirs d'art, fort jolis, ma foi ! et vous supposez que ce docteur était le docteur Dianoux, l'oculiste bien connu. Il n'en est rien : notre confrère qui expose ces cuirs est un ancien médecin de la marine et colonies, le docteur Dubois, Placide, qui s'est retiré à Nantes depuis peu de temps. Il n'exerce pas la médecine, du moins actuellement, et paraît se livrer tout entier à la peinture et surtout à cette branche artistique, le cuir repoussé ; il expose de très jolis cuirs et prépare, paraît-il, une nouvelle exposition qui sera très intéressante.

Je me suis permis de vous envoyer cette petite note, pensant faire plaisir à votre chroniqueur qui manifestait le désir de savoir quel était l'auteur de ces œuvres d art.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'assurance de mes sentiments confraternels et dévoués.

Dr (*Signature illisible*).

Le mot de la fin

C'est au baron Taylor qu'on doit la première représentation d'*Hernani*, à son admiration pour Hugo, à son insistance auprès des autorités.

Le maître lui en avait gardé une grande reconnaissance.

— Mon cher Taylor, lui dit-il un jour, savez-vous que vous avez un peu collaboré à mon œuvre ?

— Oh ! répondit-il, en qualité de sage-femme, tout au plus.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 15 *septembre* 1901. — Les stigmates obstétricaux à travers l'histoire, d'après un livre récent, par le Dr CABANÈS. — La goutte de Louis XVIII. — Ambroise Paré précurseur.

N° du 1er *octobre* 1901. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr CABANÈS. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr LE DOUBLE (de Tours).

N° du 15 *octobre* 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr GÉLINEAU. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr MIQUEL-DALTON — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° du 1er *novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr CABANÈS. — Opinions diverses sur la pièce de M. BRIEUX. — Les *Avariés,* Acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° du 1er *janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr CABANÈS. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir STRYIENSKI. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° du 1er *février* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins-sculpteurs.

N° du 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les Médecins dans la vie de Victor Hugo. — La Médecine dans l'Œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° du 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° du 15 *avril.* — Les Aveugles dans l'Art, par M. le Dr Paul RICHER, Membre de l'Académie de Médecine.

N° du 1er *mai* 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite), par M. le Dr MIQUEL-DALTON (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr CHERVIN.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr Cabanès
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 11 1er JUIN 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, rue d'Alençon, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10**	francs
Pays d'Union postale.	**12**	—
Prix du numéro.	**1**	franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Les Originaux de la Médecine

Un médecin de Victor Hugo : le Docteur Cabarrus,
par M. le Dr Leter (de Sannois).

Dans le numéro de la *Chronique médicale* consacré à « Victor Hugo et les Médecins », on a rapporté cette anecdote sur le grand poète :

«... Pendant qu'il faisait *les Misérables*, il fut pris d'un mal de « langueur qui lui ôtait toutes ses forces, et qui était causé par un « séjour trop prolongé dans une petite île dont il ne sortait jamais. « Il alla consulter à Londres le Dr Deville Le Dr Deville l'ausculta « avec soin et lui dit : « Vous n'avez rien, rien, rien. Seulement, il « faut que vous fassiez un voyage sur le continent chaque année. « De plus, comme vous avez *les bronches délicates*, je vous conseille « de porter toute votre barbe. »

D'après ce qui précède, on pourrait croire que Victor Hugo eût dû cette délicatesse des bronches seulement aux brumes et au climat humide des îles anglo-normandes. Or je possède un document, émanant du poète lui-même, qui, dans une lettre intime, datée de Paris le 27 novembre 1851, parle d'une affection de la voix, pour laquelle il réclama les soins du Dr Cabarrus.

Ce document (1), qui est reproduit ici même, est digne à plus d'un titre de retenir l'attention. D'abord il établit que Victor Hugo souffrait des voies respiratoires avant son départ de France, puisqu'il s'était soumis à plusieurs traitements. De plus, il est intéressant à cause de l'extrême rareté des lettres dans lesquelles Victor Hugo parle de sa santé, toujours si robuste et si régulière. Ensuite, à cause de sa date, puisqu'il est écrit cinq jours avant l'explosion du coup d'Etat, cinq jours avant le départ du poète pour Bruxelles. Enfin, parce qu'il évoque le nom d'un médecin qui eut son heure de célébrité : le Dr Cabarrus.

Il nous a paru qu'on lirait avec intérêt quelques notes sur cette curieuse et originale physionomie, qui mérite pour un instant de revivre.

(1) Notre très sympathique confrère, M. le Dr Leter (de Sannois), a eu l'extrême amabilité de nous confier ce document, précieux entre tous, pour être reproduit dans la *Chronique*. On appréciera d'autant mieux cette libéralité qu'il n'existe pour ainsi dire pas, dans les collections, même les plus riches, d'amateurs, de lettres de V. Hugo où il soit question d'une de ses maladies.

Voici d'abord le joli croquis qu'en trace, dans ses *Portraits contemporains*, Jacques Reynaud, un pseudonyme qui dissimule, croyons-nous, un de nos plus distingués bas-bleus.

« Frère aîné des princes de Chimay, fils de la célèbre Mme Tallien, de cette belle Notre-Dame de Bon-Secours, qui fut si excellente et si courageuse sous la Révolution, M. Cabarrus lui ressemble par beaucoup de côtés. Il a la grâce de son sourire et sa physionomie pleine de distinction. Sous d'autres rapports, il tient plus de son grand-père, le comte Cabarrus, l'illustre financier espagnol (1), que de Mme Tallien.

« Elle destina son fils à la carrière de son aïeul, lui fit faire de bonne heure des études en conséquence, et lui donna comme professeur un des hommes du temps qui s'entendait le mieux à grouper des chiffres, pour en tirer le meilleur parti possible. L'élève prit à son maître, le fameux Ouvrard, la sûreté de son coup d'œil, la justesse de ses vues. Cependant il ne se donna pas tout entier à cette partie de son éducation. Une vocation irrésistible l'entraînait vers la médecine ; il se mit à l'étudier (2) malgré les heureux commencements de ses spéculations en affaires.

« Son salon d'attente est un des lieux les plus singuliers de Paris. On y voit des célébrités de tous les genres, surtout des artistes, dont il est l'ami. Depuis trente ans il vit avec l'élite de l'intelligence et de la poésie : LAMARTINE, Victor HUGO, Alex. DUMAS, BÉRANGER, le charmant COMTE D'ORSAY se sont succédé dans son intimité.

« Il a de précieux autographes qui lui sont adressés : des vers de LAMARTINE, illustrés par des dessins de CALAME, des pages de Victor HUGO, écrites et peintes par le grand exilé. Je ne vous parle pas des lettres : elles sont innombrables.

« Sa spécialité c'est la *voix*. Il soigne la voix, il la fait revenir lorsqu'elle est perdue, assure-t-on. Aussi a-t-il pour clients tous les ténors et tous les sopranos: Faure, la Nilsson, la Patti et tant d'autres. Soit qu'il ait réellement la puissance de les guérir, soit qu'il leur persuade qu'ils le sont, ce dont quelques méchants l'accusent, ils l'ont proclamé *le docteur Miracle*.

« Ceci a donné lieu à beaucoup de critiques : on n'attaque en lui que sa médecine, les ennemis du progrès s'en prennent à l'homœopathie, mais tous s'accordent à proclamer que, s'il n'a pas la panacée universelle, il y met tant de zèle, de bonne volonté et de grâce, qu'il fait violence à l'art, à plus forte raison à la nature, et que tous les deux lui obéissent aveuglément.

« Il n'en est pas moins vrai, en dépit de ces sceptiques, que nos plus grands chanteurs et nos plus célèbres virtuoses assiègent sa porte et prennent ses conseils. Une d'entre elles, un peu naïve, se fit présenter à lui, et après une foule de compliments, elle ajouta : « Vous êtes la providence des artistes, aussi il y en aura beaucoup

---

(1) D'après M. Joseph Turquan, le père de la future Mme Tallien était non pas Espagnol, mais bien Français ; sa mère était Française aussi. M. de Cabarrus serait né à Bayonne en 1752 (Cf. *la Citoyenne Tallien*, par Joseph TURQUAN).

(2) Cabarrus fut reçu docteur à la Faculté de Montpellier en 1827. Il exerça d'abord rue de Milan, n° 16 (Cf. SACHAILE, *les Médecins jugés par leurs œuvres*, Paris, 1845). Il mourut, le 18 mai 1870, en son domicile, 29, rue de Provence, à Paris.

La veuve du Dr CABARRUS, sœur de Ferdinand de LESSEPS, mourut le 22 octobre 1879 ; elle avait eu trois enfants de son mari.

je suis, Madame, bien touché de l'intérêt que vous voulez bien prendre à la santé de ma voix. elle va mieux. j'ai usé du nitrate d'argent, mais sans grand effet. c'est l'homœopathie qui m'a réussi. je conseillerais à un malade de pharynx le docteur Catarrus.

Quand vous viendrez à Paris, Madame, je serai charmé d'avoir l'honneur de vous voir et de vous connaître et de vous offrir en personne mes remerciements.

Veuillez agréer tous mes hommages.

Victor Hugo

14 9bre 1851

Collection de M. le Docteur Leter.

Lettre autographe de Victor Hugo

à votre convoi, et j'espère bien y chanter aussi — Je vous remercie, Madame, de ces bonnes dispositions, répondit Cabarrus ; cependant ne vous hâtez pas trop d'apprendre votre motet. »

« Le docteur avait commencé par l'allopathie, ainsi que tous ceux de son époque. Un de ses maîtres fut Dupuytren, qui, reconnaissant en lui de grandes qualités, l'encouragea par des prophéties brillantes sur son avenir. Il alla jusqu'à lui prédire que la plus heureuse de ses spéculations serait l'exercice de la médecine, et il ne s'est pas trompé.

« Au milieu de ses globules et de ses infiniment petits, M. Cabarrus a encore des retours vers les travaux financiers. Il vit familièrement avec la haute finance et soigne plusieurs des notabilités sonnantes de ce temps-ci. Il trouve des combinaisons qui les étonnent et raisonne souvent mieux qu'eux sur ces matières dangereuses.

« En 1848, il adressa à la *Presse* une lettre à M. de Lamartine. Ces quelques lignes contiennent les vrais principes du Crédit et la Consolidation de la dette flottante, adoptée par le gouvernement républicain sur la proposition de M. Cabarrus.

« Epris du progrès en toutes choses, le docteur s'est donné à l'homœopathie, sans renoncer pourtant à ce qu'il avait appris. Il a expliqué sa conversion dans un livre qui a pour titre : *Philosophie de la Médecine* (1). Le livre est rempli de science et d'anecdotes en même temps ; il a été lu à quelques amis seulement, et si l'auteur consent à le faire connaître au public, il est appelé à un grand succès.

« La journée de M. Cabarrus appartient tout entière à ses malades et à ses études. Nous l'avons dit, rien ne l'en détourne, pas même ses éclairs de génie calculateur dont nous parlions tout à l'heure. Il est sérieusement enveloppé dans sa robe de médecin, et Molière ne s'en fût pas moqué, lui, le grand sceptique de Galien et d'Hippocrate.

« A partir de 7 heures du soir, cette robe est renfermée dans une armoire : nous ne retrouvons plus le grave personnage dont la tête enfante tant de choses sérieuses, et dont la main signe tant de bienfaisantes prescriptions. Il ne reste que l'homme d'esprit, le conteur charmant, l'habitué des réunions de Mme de Girardin, appelées par M. de Lamartine « les petits couverts des rois sans sujets ».

« Il ne dîne jamais chez lui, il n'a point de vie intérieure. Autrefois il mangeait au Café de Paris, maintenant c'est au Café Anglais. On le sait et on va l'y attendre, afin d'apprendre de lui des nouvelles et de l'entendre les raconter. Cette conversation étincelle de mots heureux et d'aperçus philosophiques. Il juge parfaitement les événements et les hommes, mais il a une étrange habitude, c'est de mettre lui-même ses mots et ses aperçus en circulation sous le nom d'un autre. D'abord ce fut M. de Montrond, puis plus tard le prince de Calimaki, ce qui faisait dire à la grande Delphine (Delphine Gay) : « Je connais quelqu'un qui a plus d'esprit que Cabarrus, c'est le prince Calimaki. »

« Elle a cité beaucoup le Dr Cabarrus, entre autres dans son roman de *Marguerite*. La fameuse définition : « Les affaires, c'est l'argent des autres », est de lui.

(1) Le livre n'existe pas à la Bibliothèque nationale, nous nous en sommes assuré.

« M. de Girardin est son frère de lait : ils ne se sont jamais perdus de vue depuis lors. C'est avec lui que le Rédacteur en chef de la *Presse* affronta la colère de la foule, dans cette fameuse journée de 48 racontée à l'article de M. de Girardin. Ils coururent ensemble cet immense danger, et le médecin ne montra pas moins d'intrépidité que le publiciste. Il est très courageux et très énergique, bien que personne n'ait plus de douceur et un caractère plus facile.

« Il est gai, il plaisante volontiers, il manie très bien la raillerie, sans méchanceté. Son langage est choisi, sans pédanterie ; ses manières sont parfaites ; il est d'excellente compagnie, mais le trait particulier de sa physionomie est la bienveillance.

« M. Cabarrus adore les femmes, il en est sans cesse entouré, il a pour elles de ces galanteries, de ces attentions du siècle dernier, reflets de son adorable mère et qui la rappellent. Son enfance, entourée de ces souvenirs, a fait de lui un des hommes agréables de l'époque qui s'en va... »

*
* *

Pour être médecin et réussir à Paris, a-t-on dit (1), il faut trois choses : du savoir, du savoir-vivre, du savoir-faire. Le Dr Cabarrus avait ces trois dons.

Son intelligence distinguée, son tour d'esprit original et gai, sa facilité de caractère le faisaient rechercher par tout ce que Paris comptait d'illustrations (2).

A ces qualités exquises Cabarrus joignait la bonté du cœur, la serviabilité, et parfois une délicatesse dans la générosité qu'il tenait de sa mère. Ainsi il lui est arrivé plus d'une fois, lorsqu'un pauvre diable de malade le faisait appeler, d'écrire son ordonnance au verso d'un billet de cent francs qu'il laissait entre les mains de son client nécessiteux (3).

Le Dr Cabarrus succomba au diabète qui le minait depuis longtemps. Huit jours avant sa mort, le mal s'était subitement aggravé. Des abcès s'étaient manifestés à la jambe et à la gorge. De ce moment Cabarrus se jugea perdu. Il vit venir sa fin avec la résignation du philosophe et le stoïcisme du médecin.

Le Dr Cabarrus avait épousé une demoiselle de Lesseps. Ce mariage a son histoire, qui mérite d'être contée.

Tout en suivant ses cours de médecine, Cabarrus, qui était loin d'être riche, était entré en qualité de maître d'études au Lycée Napoléon.

Ainsi ont fait jadis Belmontet, Alphonse Karr, et bien des magistrats ou médecins que je pourrais citer.

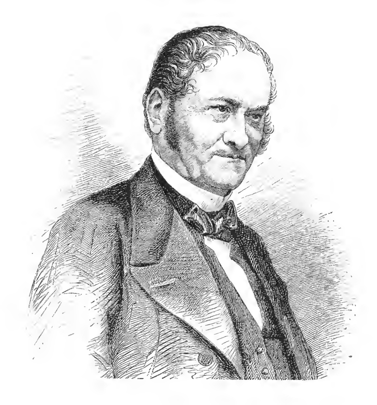
Un dimanche matin on le demande au parloir. Voici de quoi il s'agissait.

Il avait infligé une privation de sortie à un élève de sa classe. La punition tombait on ne peut plus mal ; car, ce jour-là, il y avait fête

(1) Léo de Bernard.

(2) Le Dr Cabarrus était un grand amateur de chasse. Cet exercice était même pour lui une passion, qu'il satisfaisait soit dans les réserves de M. de Rotshchild ou de M. Pereire soit chez d'autres clients opulents.

(3) Léo de Bernard.



Le Docteur Cabarrus

dans la famille de l'élève, en sorte que la peine qui frappait l'enfant atteignait par ricochet les parents.

Ceux-ci avaient commencé par intercéder auprès du proviseur ; mais, en homme qui connaît le prix de la discipline, le proviseur avait répondu qu'il n'y pouvait rien : « Adressez-vous à M. Cabarrus, avait-il dit, c'est lui qui a infligé la punition, c'est à lui de voir s'il peut la lever. »

Au parloir, le jeune maître d'études trouve une dame âgée, accompagnée d'une ravissante demoiselle : c'étaient la mère et la sœur de l'élève. Le crime n'était pas bien grand ; la grâce fut accordée.

Le lendemain, Cabarrus recevait une invitation à dîner dans la famille de son élève pour le dimanche suivant. Quelques mois plus tard, il épousait la jeune fille, Mlle Adélaïde-Marie de Lesseps, sœur aînée de Ferdinand de Lesseps. Le mariage se célébra le 3 mai 1821, à la mairie du 10e arrondissement, à Paris.

*
* *

La mère du docteur était, nous l'avons dit, la fameuse Mme Tallien, fille du grand financier Cabarrus, dont elle était, suivant les uns, le plus méchant ouvrage, le plus excellent suivant les autres (1). Car aucune femme ne fut plus discutée : louée outre mesure par certains, méprisée et honnie par quelques autres.

Une particularité que l'on ignore généralement, c'est que Mme Tallien (2), après son divorce, avait été recherchée en mariage par le

(1) Cf. *le Monde illustré*, 1870 (article de Gérôme).

(2) On connaît les extraordinaires aventures de Mme Tallien. Fille du financier espagnol Cabarrus, elle épouse toute jeune le brillant marquis Davin de Fontenay. Le marquis dévora en peu de temps sa fortune.

La Révolution éclate : le marquis émigre et sa femme profite d'un des derniers décrets de l'Assemblée législative pour obtenir son divorce. Elle s'occupe de galanterie et de politique. Elle adopte avec ferveur les principes révolutionnaires. Cependant, quand elle voit la Terreur s'accentuer, elle quitte Paris, pour rejoindre sa famille à Madrid. Arrêtée à Bordeaux, elle échappe, grâce à sa beauté, au sort inévitable des suspects : le proconsul Tallien n'eut qu'à la voir pour en devenir éperdument amoureux. Elle lui céda avec répugnance peut-être, mais il y allait de sa vie, et devenue sa maîtresse d'abord, sa femme ensuite, elle prit sur lui un grand ascendant, et le rendit plus débonnaire.

Mme Tallien fut l'âme de la réaction thermidorienne : *Notre-Dame de Thermidor*, comme l'appela Arsène Houssaye. Après Thermidor, Paris redevint très gai. Le Palais-Royal regorgeait de joueurs et de filles, et les dames, demi-nues, faisaient honte aux filles publiques. La plus ardente de toutes ces femmes, qui, longtemps sevrées de fêtes, se laissaient aller maintenant à tous les entraînements du plaisir, c'était la belle Mme Tallien. On la vit la première adopter le costume grec (*a*), le costume des théâtres, se promener au Palais-Royal comme Laïs ou Phryné dans les jardins de l'Académie, à peine vêtue d'une tunique de gaze, qui dessinait sa taille, mettait à découvert sa gorge, ses bras, ses jambes, et laissait effrontément voir le reste sous les transparences de l'étoffe (*b*).

(*a*) Voir dans l'*Artiste* (numéro du 1er février 1866) : Les costumes de Mme Tallien.

(*b*) Dans *le Lion amoureux*, Ponsard a écrit :

Aux parures on voit les femmes adonnées,
On les voit afficher au théâtre Feydeau
Leur coiffure bouclée où s'enroule un bandeau,
Leurs pieds nus appuyés sur la sandale plate,
Que rattache à la jambe un ruban écarlate,
Et leur tunique grecque et leur corsage ouvert,
A peine retenu sur le bras découvert.
Dieu me garde! je crois que si ce train-là dure,
Pour voiles elles n'auront bientôt qu'une ceinture...

En dépit de ces railleries, l'influence de Mme Tallien reste incontestable. Après avoir fait le 9 thermidor, c'est elle qui pendant quelque temps gouverne la France ; son influence est

général Bonaparte, alors en instance auprès de Barras pour obtenir le commandement de l'armée d'Italie. Soit que le jeune général lui fût peu sympathique, soit que son cœur fût occupé ailleurs, la belle Thérésia Cabarrus déclina l'alliance qui s'offrait à elle, mais en bonne amie elle reporta sur Joséphine de Beauharnais les hommages du candidat évincé : elle se borna à conserver son surnom de *Notre-Dame de Bon-Secours*, abandonnant à Joséphine celui de *Notre-Dame des Victoires*, sans préjudice de la couronne impériale.

Devenu empereur, Napoléon refusa obstinément d'admettre à sa cour Mme Tallien, probablement, dit un historien, à cause d'un divorce dont il n'avait point encore donné l'exemple et qu'il condamnait alors, bien que les lois l'eussent consacré parmi nous.

Elle n'avait eu qu'un seul enfant de Tallien avant leur séparation. Elle en eut, de 1800 à 1802, trois autres, qui ne furent enregistrés à l'état civil que sous le nom de leur mère. Le journal *le Curieux* (tome 1, page 373) dit que Mme Tallien eut ces trois enfants d'Ouvrard : l'un de ces enfants était le Dr Cabarrus Ouvrard était cet étonnant remueur de millions qui fut le munitionnaire général des armées de Bonaparte, puis de Napoléon.

En 1803, Mme Tallien obtint des tribunaux un arrêt de divorce et épousa en 1805 le comte de Caraman, depuis prince de Chimay.

Son rôle comme femme à la mode était terminé ; elle n'eut plus qu'un souci : ne plus faire parler d'elle.

Quant à Tallien, de chute en chute, le terrible conventionnel en arriva à supporter une tolérance singulière du gouvernement de la Restauration, qui lui permit, à lui régicide, le séjour de Paris : il y rendait, dit-on, des services occultes. Il mourut pauvre, n'ayant dû le pain de ses derniers jours qu'à la charité des héritiers de Louis XVI.

Quelque temps après la mort de la princesse de Chimay, un procès vint encore rappeler son nom et les égarements de sa jeunesse. Les trois enfants qu'elle avait fait inscrire sous le nom de Cabarrus demandèrent la rectification de leur acte de naissance ; leurs frères utérins, les princes de Chimay (Mme Tallien avait eu quatre enfants du prince de Chimay), s'y opposèrent; ils ne voulaient pas avoir des Tallien pour parents. Mais le ministère public flétrit énergiquement la conduite de ces hobereaux qui voulaient ainsi accentuer le déshonneur de leur mère. Le tribunal, considérant que Tallien était mort sans désavouer ses enfants, s'appuyant en outre sur le *Moniteur*, qui constatait qu'il était plusieurs fois venu en Europe pendant l'expédition d'Egypte, et que par conséquent le rapprochement des époux avait pu avoir lieu, ordonna la rectification (1).

Le Dr Cabarrus continua néanmoins à porter le nom sous lequel il était connu.

évidente dans toutes les mesures qui suivirent la réaction : c'est dans son salon que les Thermidoriens se réunissaient pour prendre le mot d'ordre. Un jour elle ne craignit pas de forcer Tallien à imiter Cromwell : elle lui fit fermer le Club des Jacobins et mettre la clef de ce Club dans sa poche.

(1) L'acte de décès de Cabarrus, dressé à Paris, fait mention de cette rectification : il porte : *Acte de décès* de Jules-Adolphe-Edouard Tallien de Cabarrus.

Autographes et Curiosités

Une consultation médicale de Baudelaire.

Dans la vente d'autographes qui a eu lieu le 29 mai à l'hôtel Drouot, par les soins de M. Noël Charavay, l'expert bien connu, figurait une piquante épître, signée Ch. Baudelaire, *Doctor Medicus Parisiensis*, où l'original poète donne à son correspondant, atteint vraisemblablement d'hémorrhoïdes, une consultation en règle.

Grâce à l'habituelle obligeance de M. Charavay, nos lecteurs vont pouvoir goûter ce document d'une rare saveur. Il est certes un peu rabelaisien, mais nous aimons à croire que la pudeur de nos confrères ne s'effarouchera pas pour si peu.

« Acheter un plant de joubarbe en pot. Aussi gros et avancé que « possible. Prendre les plus grosses feuilles, conséquemment les « plus juteuses; les fendre par le milieu (*dans le sens de leur épaisseur*, « comme une feuille de carton dont on ferait ainsi deux feuilles); « s'appliquer ainsi au cul (*sic*) un petit matelas de ces feuilles dont la « liqueur est glacée et fait fuir le sang. Vous devinez aussi qu'elles « doivent être appliquées sur le cul par le côté humide. La chemise « soigneusement et solidement ramenée, suffit pour maintenir cet « appareil. J'ai pu même marcher et sortir sans que mon matelas « quittât mon cul.

« Charles Baudelaire,

« Doctor Medicus Parisiensis. »

Les corbeaux et la maison d'Autriche.

D'après un récit emprunté à la *Feldpost* (1), une troupe de corbeaux planait au-dessus de la ville d'Olmutz le jour du couronnement de l'empereur François-Joseph.

Lorsque Maximilien et Charlotte allaient s'embarquer pour le Mexique, à Miramar, un corbeau les suivit dans leur dernière promenade sur le quai d'embarquement et vint se poser sur le banc de marbre où ils s'assirent, et on ne put le chasser.

Quand la princesse Marie-Christine se maria avec Alphonse d'Espagne, un corbeau suivit avec insistance la voiture où elle se trouvait jusqu'à l'église.

La veille de son assassinat, l'impératrice Elisabeth se promenait avec son lecteur sur les rives de Territet. Ils s'assirent sur un rocher moussu : l'impératrice pela une pêche et en offrit la moitié à son compagnon, lorsque, subitement, un corbeau vint voler tout près d'elle et d'un coup d'aile fit tomber le fruit de sa main. Le compagnon de l'impératrice fut fort effrayé et l'adjura de ne pas faire le lendemain le voyage qu'elle avait projeté. Elle se contenta de dire avec un triste sourire : « Mon cher ami, rien n'a plus le don de m'effrayer. Je suis devenue fataliste. Ce qui doit arriver arrivera nécessairement. »

(1) Traduit par *la Lumière*.

La Médecine des Praticiens

De la médication phosphorée

(Suite).

L'acide phosphorique possède trois acidités, pouvant donner, suivant le degré de saturation par les bases, trois sortes de sels : les phosphates acides, monosels et bi-acides; les phosphates neutres, bi-sels et mono-acides ; les phosphates basiques, renfermant trois molécules de bases.

Au lieu d'être remplacées par des bases, ces trois acidités peuvent tout aussi bien être saturées entièrement ou partiellement par d'autres corps susceptibles de donner avec l'acide phosphorique des produits définis, par des alcools, par exemple.

Si ces derniers sont monovalents, les éthers formés sont complets et sans autre combinaison possible, lorsque toutes les acidités de l'acide phosphorique ont disparu. Ils sont, au contraire, plus ou moins acides encore, si une ou deux des acidités primitives restent libres. On conçoit donc déjà l'existence d'éthers possédant encore la propriété de se combiner avec des bases. Mais il y a plus.

Au lieu d'alcools monovalents, monoatomiques, fait-on agir des alcools polyatomiques, à la notion des acidités non saturées de l'acide phosphorique vient se joindre celle des atomicités des alcools mis en expérience. De sorte qu'en plus de la fonction déjà complexe, éthers et acide, précédente, surgit la fonction de l'alcool combiné. Ainsi, chauffe-t-on, par exemple, de l'acide phosphorique et de la glycérine, l'acide phosphoglycérique engendré est à la fois éther, acide bibasique et alcool diatomique. Il a, grâce à ces fonctions non saturées, le pouvoir de former deux sortes de sels de par ses acidités, et deux sortes d'éthers de par ses alcoolicités. Le phospho-glycérate de chaux acide est le premier de ces sels ; le phospho-glycérate de chaux neutre, le second ; et la lécithine, dioléo ou distéaro-phospho-glycérate de choline, représente la saturation encore plus avancée des acidités et des alcoolicités de l'acide phosphoglycérique. Cette lécithine, nouvelle venue en thérapeutique, vaut-elle mieux que les phosphoglycérates, leur équivaut-elle ou leur est-elle inférieure ? telle est la question que ces préliminaires nous permettent d'aborder.

MM. Desgrez et Aly Zaky, opérant sur des cobayes, ont prouvé que les lécithines « exercent sur les échanges nutritifs une action « favorable, se manifestant par une augmentation notable de l'éla- « boration azotée, une fixation notable du phosphore, un accroisse- « ment marqué du poids de l'animal. » Puis MM. Gilbert et Fournier ont confirmé ces résultats. La lécithine est donc un agent utile. Mais, dans les cas où le phosphoglycérate de chaux neutre et pur donne de si merveilleux résultats, dans toutes les manifestations morbides du surmenage, dans tous les symptômes d'épuisement nerveux, vaut-il mieux avoir recours à la lécithine qu'aux phosphoglycérates ? Nous ne le croyons pas.

En vertu même de sa composition, la lécithine se dédouble, sous

l'influence du suc pancréatique, en acides gras, oléique et stéarique, en acide phosphoglycérique et en choline. Pour ces trois groupes, aucune action thérapeutique, si ce n'est un rôle alimentaire, ne paraît incomber aux acides gras ; restent donc la choline et l'acide phosphoglycérique qu'il faut seuls soumettre à la critique.

Le fait qu'on ne retrouve pas d'acide phosphoglycérique dans les excréments prouve que cet acide qui résiste assez énergiquement à la putréfaction, est résorbé dans l'intestin et passe dans le torrent circulatoire pour y jouer un rôle utile.

Mais il n'en est pas de même pour la choline : celle-ci est en grande partie détruite avant d'être absorbée. Donner de la lécithine équivaut donc à donner de l'acide phosphoglycérique et, aux doses minimes habituellement prescrites, à ne donner cet acide qu'en proportion si faible que l'action attendue ne peut en rien être comparée à celle fournie par les phosphoglycérates.

Qu'il nous suffise de rappeler, à ce sujet, qu'un gramme de phosphoglycérate de chaux neutre et pur, la Neurosine Prunier, par exemple, renferme 0 gr. 70 centigr. d'acide phosphoglycérique, tandis qu'un gramme de lécithine n'en contient que 0 gr. 22 centigr., soit plus de *3* fois moins.

Livres reçus aux bureaux de la Chronique

De la présence normale d'acide salicylique dans diverses substances alimentaires d'origine végétale, par Albert Desmoulières. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny, 1902, (*Sera analysé.*)

Les albuminuriques qu'on peut envoyer à Contrexéville ; Thérapeutique hydrominérale ; — Contrexéville, par le Dr Mabboux. Paris, A. Maloine, 23, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1899.

Contrexéville, par le Dr Albert Colin. Paris, A. Maloine, éditeur, 23, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1901.

Les frontières de la science, par Albert de Rochas. Paris, Librairie des Sciences psychologiques, 42, rue Saint-Jacques. 1902 (*Sera analysé.*)

Contribution à l'étude du traitement des coliques hépatiques à répétition, par le docteur Fernand Barbary (de Nice). Nice, Imprimerie de la Cote d'azur sportive. 1902.

El museo de historia natural de Valparaiso durant el ano 1900, par Carlos E. Porter (director del museo). Valparaiso, Imprimerie Gillet, Coronel Urriolia, 16. 1901 ; *Indice alfabetico i simonico formado para la ultima edicion española de la anatomia humana descriptiva del prof. Ph. C. Sappey,* par Carlos E. Porter. 1900. Impr. Gillet, Valparaiso ; *Memorandum de Zoologia,* par Carlos E. Porter. Imprimerie Gillet, Urriola, 16, Valparaiso. 1899.

Cours de minéralogie biologique : *Du pouvoir rotatoire des sérums et de ses relations avec leur minéralisation.* Leçon d'ouverture, par J. Gaube (du Gers). Paris, Maloine. 1902.

Le Cocaïnisme chronique d'origine nasale, par le Dr Lœwenberg. Paris, 1895.

La Chimie alimentaire dans l'œuvre de Parmentier, par A. Balland. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1902. (*Sera analysé.*)

ACTUALITÉS MÉDICO-LITTÉRAIRES

La journée de travail du tsar Nicolas II.

Voici quelques détails sur la vie journalière du tsar Nicolas. A l'heure où la France est fêtée par la nation « amie et alliée », ils acquerront un regain d'intérêt.

L'empereur se lève ponctuellement chaque matin à huit heures et demie. Il s'habille seul et, tout en s'habillant, prend une tasse de thé.

A neuf heures, il passe dans son cabinet de travail où, pendant une heure, il discute avec un de ses secrétaires d'Etat les affaires les plus importantes qui peuvent se présenter.

Entre dix et onze, il prend un léger déjeuner, et après ce déjeuner il donne de nouveau audience à ses ministres, écoute leurs rapports et signe les innombrables documents qui, chaque matin, viennent s'amonceler sur sa table. D'après le calcul d'un fonctionnaire de la cour, le tsar signerait chaque jour une moyenne de trois cents lettres ou décrets.

C'est également après le déjeuner que le tsar se fait lire les journaux — journaux français, anglais et allemands — et qu'il prend connaissance des rapports confidentiels adressés par les gouverneurs des provinces russes. Ces rapports sont presque toujours lus par le souverain lui-même, qui les parcourt le crayon en main et les annote presque toujours en marge. Les annotations sont recopiées par les secrétaires personnels de l'empereur et transmis immédiatement aux intéressés. Ce travail est le plus laborieux de la journée, et Nicolas II l'accomplit avec le soin le plus scrupuleux.

Jamais il ne fume en travaillant, mais il boit volontiers du thé et mange quelques tartines de caviar.

A une heure, l'empereur abandonne son travail et va déjeuner avec l'impératrice. D'ailleurs, de une heure à quatre heures, le temps est exclusivement consacré à la vie de famille. Le souverain reste avec la tsarine et ses trois filles.

Souvent il va faire une promenade à pied ou en voiture dans le parc; souvent aussi il s'adonne à des parties de jeu avec les trois petites princesses.

Très rarement il lit des romans ou des livres de distraction.

A quatre heures, le travail reprend jusqu'à sept heures, quand le dîner est servi.

Après le dîner, la soirée est passée en famille; mais il n'est pas rare qu'à dix heures l'empereur retourne à nouveau dans son cabinet de travail, soit pour y mettre à jour sa correspondance personnelle, soit pour y étudier les problèmes qu'il aura le lendemain à résoudre avec ses ministres.

Le tsar n'est jamais couché avant une heure et parfois deux heures du matin. On peut voir, par le sommaire qui vient d'être tracé, que la journée de travail de huit heures ne s'applique pas au souverain russe.

Auguste Comte, célébré par un médecin poète.

C'est le dimanche 18 mai (26 César 114) qu'a eu lieu, à 10 heures, place de la Sorbonne, l'inauguration officielle du monument élevé au fondateur du positivisme.

Les journaux quotidiens ont rendu compte de la cérémonie en son temps. Nous ne voulons que rappeler ici que l'acteur Silvain, du Français, a lu, avec l'admirable talent de diction qu'on lui connaît, une pièce de vers, due à la plume d'un confrère qui se dissimule sous le pseudonyme de Raoul Gineste. Cette pièce, qui fut très justement applaudie, avait été écrite spécialement pour cette solennité. Nous en détacherons, pour en indiquer le ton, les strophes que l'on va lire. Nous regrettons sincèrement que la place nous manque pour insérer dans son intégralité une poésie d'une aussi belle facture et d'inspiration aussi élevée.

POUR AUGUSTE COMTE

Depuis tant de mille ans que l'Humanité souffre,
Que d'apôtres se sont penchés au bord du gouffre !
Que de cœurs généreux furent apitoyés
A l'aspect des troupeaux innombrables ployés
Sur le rude labeur où la faim les enchaîne,
Et qui ne sert jamais qu'à prolonger leur peine...
Que de nobles esprits cherchèrent le pourquoi
De cette abominable et monstrueuse loi,
Qui fait quelques puissants pour des milliers d'esclaves!
Que de vaillants ont dit : je romprai ces entraves!

. . . .

Mais les uns s'adressaient au Dieu qui n'entend pas.
Les autres, révoltés, criaient : Armez vos bras,
Combattez par le fer, par le feu, par la ruse;
Ramassez dans le sang ces droits qu'on vous refuse.
Les poètes faisaient des rêves surhumains,
Et, sans se soucier de prendre les chemins,
Icares dédaigneux du réel et des proses,
S'élançaient, impuissants, vers des apothéoses !
D'illustres naufragés, emportés par les flots,
S'accrochaient au hasard à de vagues îlots.
L'éclair rendait la nuit plus lourde et plus profonde,
L'espoir sombrait, la foi s'éteignait inféconde,
Les Christs agonisaient vainement sur leurs croix,
Quand le libérateur fit entendre sa voix !...

Le centenaire de l'Internat.

A titre commémoratif (1), consignons les grandes lignes du programme des fêtes organisées en l'honneur du centenaire de l'Internat en médecine. Cela intéressera peut-être (?) nos petits-neveux.

Le samedi 24 mai, à 2 heures de l'après-midi, séance solennelle

(1) Nous exprimons, puisque l'occasion s'en présente, le regret que les organisateurs de ces fêtes n'aient pas cru devoir nous en communiquer le programme en temps voulu. *La Chronique médicale* est pourtant un des organes de médecine qui comptent le plus de lecteurs : nos confrères l'ont, en la circonstance, trop oublié, et c'est tant pis... pour eux !

au palais du Trocadéro, sous la présidence de M. le Président du Conseil des ministres.

Le même jour, à 7 h. 1/2 du soir, au palais d'Orsay, banquet de l'Internat, sous la présidence de M. le professeur BROUARDEL.

Le dimanche 25 mai, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel-Dieu, inauguration du monument élevé à la mémoire des internes morts victimes de leur dévouement.

Le même jour, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Opéra-Comique, représentation au profit de l'Association amicale des internes et anciens internes.

Programme de la représentation : *A propos*, par M. HARAUCOURT ; un acte du *Médecin malgré lui*, de GOUNOD.

Première représentation de : *F. S. A.*, revue à l'usage interne, par MM. DE WENDEL et E. PAQUY, musique nouvelle par M. E. ROY.

***

A propos du centenaire de l'Internat, notre excellent confrère BAUDOUIN exhume une vieille histoire, qui a paru dans l'*Union médicale* vers 1873, et que nous avons nous-même rééditée, avec variantes légères, dans le *Journal de médecine de Paris*, il y a quelque dix ans : il s'agit du sauvetage de Notre-Dame, pendant la Commune, par les internes... mais ce sont les internes *en pharmacie*, de l'Hôtel-Dieu.

***

Notre sympathique confrère le Dr GILLET, « ancien interne des hôpitaux de Paris, » a jugé le moment venu d'accorder sa lyre et il nous adresse une pièce de circonstance, que sa longueur nous interdit malheureusement de reproduire *in extenso*.

Bien qu'il ne soit ni Homère, ni Pindare, et que, ainsi qu'il le confesse avec humilité,

Pauvre est son instrument, humble l'instrumentiste,

le Dr GILLET paraît avoir une certaine facilité « versificatoire » et, par endroits, sa Muse nous rappellerait, si nous nous prenions à l'oublier, qu'elle est fille du divin Apollon, père du grand Esculape.

Cent ans déjà passés, l'Internat vint au monde,
Après gestation pénible, mais féconde,
Puisqu'il fut procréé trente fils à la fois.
Bien des femmes mourraient après de tels exploits ;
Mais la médecine eut le bassin assez large,
Pour qu'elle pût porter une telle surcharge.
Même honteuse de sa primiparité,
Toute fière de sa plurigémellité,
A chaque an successif dont le siècle progresse,
Elle voulut offrir sa nouvelle grossesse.
Centipare à présent, mais point lassée encor,
Et jeune, et forte comme à son premier essor,
Dans l'avenir lointain, dont tout autre s'effraie,
Elle voit la carrière où son chemin se fraie.
. . . .

L'Internat ! Que de souvenirs évoque ce mot ! On était jeune alors, on avait vingt ans !

C'était l'âge où l'on a la coupe avec l'ivresse...
On a vingt ans ; c'est l'heure où la nature en fête
Chante sur tous les tons son sublime hosanna
Pour crier sur les toits la jeunesse qu'on a...
C'est l'éclosion des virilités naissantes ;
(J'en demande pardon aux chastes), mais c'était
Un rut en tout semblable alors qui nous jetait
Dans les bras d'une femme ou dans ceux de l'étude,
Et l'on se retrouvait exempt de lassitude
Le matin, qui suivait la nuit blanche, qu'on l'eût,
Selon que le hasard cette nuit le voulût,
Entièrement passée à blêmir sur un livre,
Ou bien à.....
. . . .
Le Dechambre ou Sappey bien des fois voisina
Avec la grande Berthe ou la petite Anna ;
A moins qu'il n'arrivât qu'après quelle ripaille
L'on cassât la sonnette à la... (1)
Et tous ces souvenirs qui nous refont gaillards
A réveiller des morts au fond des corbillards !...

Mais c'est fini de rire. Les malades réclament leur sauveur. Et combien ce salut est parfois chèrement payé ! Le funèbre martyrologe de l'Internat est là pour en témoigner.

Découvrons-nous devant les héros tombés au champ d'honneur :

Salut ! salut à vous, qui, dans nos défaillances,
Réchauffez notre cœur au feu de vos vaillances !
Exemple qui ne naît que pour renaître encor.
Votre martyrologe, écrit en lettres d'or,
Gemme pure, par rien pouvant être ternie,
Suffit à nous laver de toute vilenie...
Héros, celui qui lutte avec la mort en face,
Mais émule pas moins digne à suivre la trace,
Qui cherche à terrasser, dans des obscurs combats,
L'infiniment petit pullulant sous ses pas.
Et le livret marquant leurs états de service,
Où chaque page inscrit un nouveau sacrifice,
Dit qu'ainsi qu'un soldat au trépas noble et beau,
Nos morts ont mérité le salut du drapeau.

Cela ne vaut pas évidemment du Victor Hugo ; mais pour des vers de médecin, ils se tiennent assez bien sur leurs pieds.

Et, raisonnablement, l'on ne saurait davantage exiger.

(1) Nous avons dû supprimer comme un peu libres, deux passages, que nous avons remplacés par des points.

ÉCHOS DE PARTOUT

Un médecin jésuite.

Au cours des troubles dont le Tchi-Li vient d'être le théâtre, un jésuite a été massacré. D'après les *Missions catholiques*, ce jésuite, nommé LEMULLER, était un ancien médecin-major de l'armée française, originaire de Saint-Dizier. Il était âgé de cinquante ans et il y en avait treize qu'il était en Chine.

(*La Revue médicale.*)

Députés médecins et pharmaciens.

Quarante-trois médecins sont députés, dont 28 sortants et 15 nouveaux.

Les 28 sortants sont :

MM. HERBOT, DELARUE, GACON, LACHAUD, CLAMENT, POURTEYRON, BORNE, ISAMBARD, DAVID (Indre), VAZEILLE, REY, TURIGNY, DEFONTAINE, BARROIS, CHAMBIGE, BASQUE, DE LANESSAN, SIMYAN, EMPEREUR, CHAUTEMPS, DELBET, BOURGEOIS (Vendée), BOUTARD, SARRAZIN, DRON, BAUDON, DUBOIS, MERLOU.

Les 15 nouveaux sont : MM. THIVRIER, MAROT, MICHEL, SABATERIE, VACHERIE, AUBRY, CLÉMENT, ROUBY, SIREYJOL, DECHE, BICHON, CACHET, CAZENEUVE, MESLIER et LOQUE.

Les pharmaciens députés sont : MM. ASTIER, BACHIMONT, CHAMERLAT, DELMAS, MOREL et VILLEJEAN, députés sortants réélus.

La nouvelle Chambre peut être malade, elle aura des soins.

(*La Libre Parole.*)

Les doyens de l'Internat.

Veut-on savoir quels sont les doyens des anciens internes des hôpitaux ? Les voici, d'après le dernier annuaire de l'Internat, publié en 1897. La date indiquée est celle de la promotion :

1829, docteur GIRARD, habitant Marseille ; 1834, docteur LERICHE, à Cussy-les-Forges (Yonne) ; 1835, docteur MOISSENET, habitant Paris.

La loi pour tous.

Le Code hollandais, qui prescrit l'apposition d'une affiche sur les murs de toute habitation où a été constaté un cas de maladie contagieuse, a été scrupuleusement obéi dans le cas de la reine Wilhelmine.

C'est ainsi qu'à Loo le papier indiquant le cas de fièvre typhoïde a été collé sur les murs du palais, du côté de la loge du concierge. Il s'y trouve encore et ne sera enlevé qu'après que les appartements auront été désinfectés.

(*Le Journal.*)

Le tombeau de Mesmer.

Dans e cimetière de Meersburg, sur les bords du lac de Constance, est enterré le docteur François-Antoine Mesmer,« inventeur » du magnétisme animal.

Le tombeau, récemment encore, tombait en ruine, par suite des intempéries, quand plusieurs adeptes du mesmérisme le firent complètement restaurer.

L'inauguration de la nouvelle pierre a eu lieu le 19 mai.

(*Le Rappel.*)

Four crématoire en Angleterre.

Le premier four crématoire municipal en Angleterre vient d'être inauguré à Hull. La construction coûte 63.000 francs et les frais de crémation ne seront pas plus élevés que ceux d'un enterrement ordinaire.

Le bois à éternuer.

Parmi les produits curieux de l'Afrique Australe, se trouve l'arbre à éternuer ; on ne peut le scier sans éternuer, sa fine sciure produisant l'effet du tabac à priser. Le rabotage de ce bois amène le même résultat. Aucun insecte n'y touche. Très amer au goût, il s'enfonce dans l'eau. Ce bois est d'une couleur brune, le grain en est serré. Pouvant séjourner longtemps dans l'eau, il est très utile pour les travaux de charpente des quais, jetées et entrepôts maritimes. (*Tit Bits.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

La catastrophe de la Martinique et les étudiants en médecine de Saint-Pierre.

L'épouvantable catastrophe qui a soudainement détruit la ville de Saint-Pierre et ravagé la Martinique, a excité l'horreur et la compassion dans tout le monde civilisé, et l'humanité tout entière s'est sentie atteinte. Nous nous sentons tous solidaires ; mais sans vouloir en rien détourner le courant de fraternité universelle, il semble cependant que la famille médicale a le droit et le devoir de s'occuper plus spécialement de ses membres si atrocement frappés.

Le Couseil général des Sociétés médicales d'arrondissement de Paris croit devoir attirer l'attention du corps médical sur la situation des étudiants en médecine originaires de Saint-Pierre ou des environs.

Nous pensons obtenir facilement, pour ceux qui ne l'ont pas déjà, la gratuité des inscriptions et des travaux pratiques ; mais il paraît, en outre, nécessaire d'assurer leur entretien pendant la durée de leurs études.

Il est à craindre que le Comité officiel ne puisse obtenir un résultat complet — il y a tant de misères ; — mais l'initiative privée peut lui venir eu aide ; le corps médical pourrait, dans la mesure du possible, suppléer à la suppression des petites mensualités que ces malheureux jeunes gens ne recevront plus de leurs familles éteintes.

Il suffirait de former un Comité médical, composé de médecins, s'adressant aux médecins, pour assurer l'entretien des étudiants en médecine originaires de Saint-Pierre ou des environs.

Le Comité serait formé facilement par les médecins créoles des Antilles, les représentants des Associations médicales, des Sociétés médicales savantes ou professionnelles, de la Presse médicale, etc. Les fonds seraient centralisés par le caissier de l'Académie ou de la Faculté de Médecine.

Dr Ducor, *Secrétaire général.*

En conformité de cette circulaire, les étudiants en médecine, *originaires de Saint-Pierre et des environs*, sont priés de se faire inscrire au secrétariat de la Faculté, pour que le Comité en formation puisse agir d'après des bases certaines, et efficacement.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Réponses.

Le Martyrologe de l'Internat (IX, 111). — Dans le n° du 15 février de la *Chronique médicale*, je lis, page 111, sous la rubrique : « Le Martyrologe de l'Internat », une mention qui me paraît reposer sur une erreur de date : « COURBATIEU, infection (1884). »

Je ne sache pas qu'il y ait eu, à cette époque, deux COURBATIEU internes des hôpitaux. Celui que j'ai connu faisait déjà, en 1881, l'admiration de la Conférence d'Internat Routier, Variot et Launois, par sa mémoire prodigieuse ; il fut reçu, la même année, sur la question : *Col de l'utérus ; Polypes de l'utérus*, et entra en fonctions à Bicêtre en 1882, où je fus son collègue de salle de garde.

Je suis donc en mesure de vous affirmer qu'il succomba cette année-là (1882) aux suites d'une opération considérée comme légère, puisqu'elle est dans les rites d'une religion, mais qui fut suivie de septicémie. Il mourut chez les Frères de Saint-Jean de Dieu, où il était entré pour se faire opérer. Tous nos collègues de la salle de garde de Bicêtre, en 1882, ont conservé le souvenir de cet excellent camarade enlevé trop tôt pour la science.

J'ai chez moi la photographie collective des Internes de Bicêtre de 1882, et, si Courbatieu y figure, en médaillon, c'est que nous avons pu nous procurer une photographie antérieure. Il ne peut donc y avoir d'erreur quant à la date.

Si toutefois il s'agissait d'un autre Courbatieu, veuillez m'excuser et considérer ma lettre comme non avenue.

Dr F. BURET.

— En lisant la *Chronique médicale* du 15 février, je trouve un article intitulé « Martyrologe de l'Internat ».

Je puis vous donner le nom d'un de mes oncles qui n'est pas compris dans la liste publiée : GOUGEON, Hippolyte, reçu interne en 1845, mort du choléra à l'hôpital Beaujon, en donnant ses soins aux blessés des journées de juin 1848. Je possède à l'appui les titres que l'on pourrait demander.

Dr GOUGEON.

— Permettez-moi de vous signaler, parmi les victimes du corps de l'Internat de Paris, notre très regretté ami LOUIS, mort en 1890, interne de Brouardel.

Il s'était fait une piqûre anatomique en pratiquant une autopsie dans le service de M. le Dr Terrier, à l'hôpital Bichat, en janvier 1889.

Quelques semaines après, porteur d'une adénite axillaire qui suppurait encore, il contractait une pneumonie double, à laquelle il succomba dans sa petite chambre d interne à la Charité.

Dr MALLY,
Professeur à l'Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand.

— Dans la *Gazette médicale*, M. L. PICARD indique plusieurs

noms à ajouter à la liste déjà si longue des victimes de leur dévouement à la Science et à l'Humanité : celui de M. Bujon, interne à l'Hôtel-Dieu, mort en 1839, des suites d'une *piqûre* qu'il s'était faite en ouvrant un cadavre ; celui de M. Provent, interne à l'Hôtel-Dieu, mort en 1855, à l'âge de 27 ans, des suites d'une *piqûre* anatomique, qu'il s'était faite moins de 8 jours auparavant, en pratiquant l'autopsie d'un homme mort de pneumonie ; celui de M. Ch. Louis, interne de la Charité, mort en 1891 (en 1890, d'après la note précédente) de *pneumonie infectieuse.*

On pourrait,en outre,citer d'autres noms d'internes, décédés pendant leur internat, de *maladies contagieuses*, entre autres : Alfred Chenevière, en 1839 ; J.-M.-V. Bourgoing (Beaujon), en 1842, qui ont succombé à la *fièvre typhoïde* ; Jarry, reçu le 1er au concours de 1880, atteint de la *diphtérie* en opérant un enfant malade du croup, comme externe dans le service de Parrot, en 1879, et succombant aux suites de l'infection (*paralysie diphtérique,* puis *rhumatisme aigu*, compliqué de manifestations cardio-pulmonaires). Mais. à cette époque, le rhumatisme aigu n'était pas encore classé parmi les maladies infectieuses ; et le décès de ce brillant étudiant ne fut pas mis alors au nombre des morts par devoir professionnel.

R.

La « sepsie » sans le savoir (IX, 270). A propos de la question soulevée par le Dr Barnes, voici un fait précis, que je suis disposé à répéter devant qui voudra.

Vous connaissez le préjugé qui veut que la crème, la sauce mayonnaise, le lait tournent, quand ils sont « approchés » par une femme ayant ses règles. Je me fais fort de faire traire du lait par deux femmes : l'une, qui aura ses règles ; l'autre, qui sera à l'époque intermenstruelle.

Cette dernière traira comme on trait d'habitude. L'autre, celle qui aura ses règles, selon la méthode que j'ai exposée dans les *Annales de l'Institut Pasteur.*

Or le premier lait, en été, se conservera douze heures, quinze heures, vingt heures au maximum. L'autre se conservera certainement plus de quarante-huit heures.

J'en ai conservé six jours, absolument pur, et sans addition d'aucune substance dite conservatrice.

Dans ces conditions, vous comprendrez que je sois absolument de l'avis du Dr Bardet, et j'aimerais mieux avoir auprès de mes accouchées une garde scrupuleusement propre, même ayant ses règles, qu'une autre qui ne les aurait pas, mais aurait des mains douteuses

Dr Smester.

Une définition du mot « maquereau » (IX, 109). — Permettez à un intrus de la médecine de répondre à une des questions posées dans la *Chronique médicale* du 15 février 1902 Ce numéro m'est tombé par hasard sous les yeux, grâce à un de vos meilleurs confrères. La citation sur le mot *Scombrus* (page 109) est exacte. Je ne l'ai pas cherchée dans la *Pharmacopée* de Lemery, qui est un Codex, mais dans son *Dictionnaire universel des Drôgues simples,* qui est une Matière médicale, ouvrage distinct du précédent, excessivement remarquable pour l'époque. La première édition parut en

1698. Je ne possède que celle de 1760, qui doit être la seconde. D'après l'avis du libraire sur cette dernière édition, un grand nombre d'augmentations furent faites à la précédente par Lemery le fils et M. de Jussieu l'aîné. Il se pourrait donc que l'article *Scombrus* ait été remanié par l'un d'eux. Mais cela ne fait rien au fond de la question.

La phrase que vous citez diffère en un seul point. Le texte porte « petites aloses qui sont appellées *ordinairement* vierges..... » et non pas *vulgairement*. Elle se trouve à la page 686 du Traité. L'auteur ajoute :

« Quelques uns veulent que maquereau vienne de macula, tache, « parce que ce poisson est tacheté, d'où vient le nom de macula-« rellus. » — Je ne l'ai pas retrouvé dans les contemporains de LEMERY, entre autres CHARAS (*Pharmacopée royale*). M le Dr Monin peut donc, et vous aussi, se porter garant de son authenticité.

H. DELEHAYE, chimiste (Rouen).

— La citation : « *Scombrus*, en français maquereau, etc., » dans votre numéro 4 (février 1902) est exacte, mais elle n'est pas tirée de la *Pharmacopée de* LEMERY, mais bien du *Traité universel des Drogues simples*, page 795, édition 1799, du même Lemery : « *Scombrus*, à σκομβρος, qui signifie la même chose.

« On a donné le nom de maquereau à ce poisson, parce qu'on tient qu'aussitôt que le printemps est venu, il a coutume de suivre les petites aloses qui sont appellées ordinairement vierges, et de les conduire à leurs mâles. Quelques-uns veulent que maquereau vienne de macula, tache, parce que ce poisson est tacheté, d'où vient le nom de macularellus. »

Dr FOUCAULT.

Même réponse du Dr CORRE (de Genève).

V. Hugo et L. Veuillot (IX, 242). — Dans un des derniers fascicules de la *Chronique médicale*, votre confrère le Dr X... nous remet sous les yeux les lignes consacrées par Louis VEUILLOT à V. HUGO mégalomane.

La *leste* riposte de Hugo à Veuillot a-t-elle été remise au jour ? En tout cas, la voici :

O Veuillot ! face immonde encor plus que sinistre ;
Tête à faire avorter des sorcières vraiment.
Quand on te qualifie et qu'on t'appelle *cuistre*,
Istre est un ornement.

ALBIN B..., archiviste.

Le chloroforme employé contre la simulation (IX, 238).— Je lis dans la *Chronique médicale* (no du 30 mars 1902), une lettre signée : Jean LABROSSE, et relatant l'observation du Pr DUPLOUY, qui eut recours à la chloroformisation pour résoudre un cas de surdi-mutité.

Voulez-vous me permettre de rapprocher de ce cas l'idée que j'eus moi-même, mais en 1887 seulement, de soumettre à ce même mode d'anesthésie un jeune soldat atteint de « mutisme », pour moi fort douteux ?

Dans ce cas, que j'essaie de reconstituer avec le seul concours de souvenirs lointains, il s'agissait d'un militaire, mis en observation

dans le service de mon maître le Pr KIENER, à l'hôpital Saint-Eloi, de Montpellier. Sujet bien découplé, sans tares physiques autres que ce « mutisme », mais une nature violente, exaltée, des emportements de caractère, etc.

J'ai plusieurs fois tenté de me dissimuler et de surprendre une conversation, car ce sujet ne faisait nullement « bande à part » ; il me fut impossible de percevoir le moindre mot. Une enquête au sujet de ses nuits m'apprit qu'on ne l'entendait pas.

Enfin, m'adressant directement à lui, je ne pus *rien* obtenir : *aphonie complète*, — pas le moindre son.

Cette dernière remarque, l'étude de son passé.. me suggérèrent l'idée de recourir à l'anesthésie chloroformique.

Mon maître KIENER, que je n'avais fait que suivre dans toutes ces investigations, s'y refusa totalement, arguant de la barbarie (*sic*) de ce moyen, et de la véritable répugnance qu'il avait à recourir à de tels procédés.

Le sujet, si mes souvenirs ne me trompent, fut réformé. J'ai perdu complètement sa trace.

Dr BATIGNE.

— Il n'est rien de nouveau sous le soleil, et le procédé des docteurs Warden et Duplouy pour déjouer la simulation des maladies avait été employé bien longtemps avant eux. Je me souviens d'avoir lu dans le livre de BOUISSON sur l'anesthésie — paru depuis cinquante ans à peu près — qu'il avait ainsi reconnu chez un militaire une surdité simulée. Il ne faut pas faire du reste un grand effort d'imagination pour avoir l'idée d'une épreuve de ce genre. Par contre, je pense que bien peu de nos confrères seront disposés à la mettre en pratique. L'anesthésie présente toujours des dangers, et la dernière discussion de la Société de Chirurgie a bien montré que l'on n'avait *jamais* avec elle une sécurité absolue ; cette vérité n'est pas nouvelle, mais il est bon de la rappeler de temps à autre. Or, je ne pense pas que le médecin, militaire ou civil, soit autorisé à rechercher la simulation par un procédé qui peut mettre en péril la vie du sujet.

Dr LÉON IMBERT.

Quels sont les tuberculeux et tuberculeuses célèbres (VIII ; IX, 273). — Notre inoubliable DESCLÉE n'a pas été la première *Dame aux camélias* : c'est Mme DOCHE qui créa le rôle en 1852. A cette époque, Aimée DESCLÉE avait quinze ans.

Elle fit ses débuts à Paris, en 1869, dans *Froufrou*. En 1871 seulement, elle créa Lydie, de la *Visite de noces*, et Séverine, de *la Princesse Georges*. En 1872, elle incarna Césarine de *la Femme de Claude*.

L'année suivante, elle mourait, non pas tuberculeuse, mais d'un *cancer au sein*. Dr A. ROUSSEL.

Anatomie de gendarme (IX, 275). — Le Dr MATIGNON, dans le no d'avril de votre *Chronique médicale*, page 275, cite un mot d'un rapport adressé au Procureur de la République. — Il serait bon de restituer tout son sel à cette remarquable citation, dont on s'est bien diverti au Palais il y a DEUX ANS.

« Interrogé par le gendarme... l'inculpé *a traité ce dernier de c...* (*membre viril de la femme*). » D.

La « Chronique » par tous et pour tous

Nous recevons d'un de nos fidèles abonnés l'intéressante communication qui suit :

MONSIEUR,

Abonné à la *Chronique médicale*, qui m'intéresse toujours vivement, je vous envoie, pour que vous en fassiez ce que bon vous semblera :

1° Quelques notes tirées d'un manuscrit du XVIIe siècle de la bibliothèque d'Arles, au sujet des obligations des aspirants chirurgiens avant de passer maîtres et de pouvoir professer en la ville d'Arles ;

2° Au sujet de Roodica et Doodica, un cas analogue de conformation, qui pourraient intéresser vos lecteurs.

Veuillez, etc.

LIEUTAUD.

Abrégé de tout ce que les aspirants chirurgiens sont obligés de satisfaire en chaque acte, ceux qui ne sont pas fils de maistre.

1° Il faut qu'ils présentent requête au premier dimanche du mois, le corps étant assemblé. 2 maistres sont nommés commissaires pour faire une enquête sur la vie et mœurs du présenté, lesquels font rapport de ce qu'ils ont trouvé et donne ledit aspirant 4 livres auxdits commissaires pour chacun.

2° Le corps est assemblé le 1er dimanche d'un autre mois, et dans son assemblée les députés font lecture du rapport, et si le présenté est trouvé et jugé de la qualité requise, le corps lui donne jour dans le mois pour subir la tentative du premier acte, étant obligé ledit aspirant donner avant que d'entrer pour faire son dit acte 30 livres au trésorier, excepté que ledit aspirant fut fils de maistre ; l'acte fait, il doit donner à chaque maistre un escu d'or en pièce pour leur peine et vacation.

3° Le premier dimanche du mois après l'acte fait, le corps s'assemble et délibère à faire faire à l'aspirant la semaine, c'est-à-dire suivre les syndics en pratique pendant 8 jours chaque ; après qu'ils ont fait la semaine, les syndics font assembler le corps un jour commode et font piquer l'aspirant dans un livre de chirurgie, et la maladie qui s'y rencontre doit l'aspirant faire dissertation sur la maladie sans lire et une copie est gardée par le syndic signée par l'aspirant, et l'aspirant garde une copie signée par le syndic.

4° Le corps s'assemble le premier dimanche de l'autre mois d'après, pour donner audit aspirant jour pour soubtenir sa dissertation susdite et le terme c'est de six mois après et doit donner après l'acte fait à chaque maistre un escu d'or en pièce.

5° Doit l'aspirant satisfaire, avant que de demander ces chefs-d'œuvre, un chapeau neuf garni à chaque maistre ou bien argent 10 livres, comme aussi à chaque maistre une paire de gants ou

bien 4 livres et à chaque femme de maistre une paire de gants ou bien argent 2 livres, comme aussi à chacun des enfants il faut donner des gants ou bien en argent 2 livres. Le corps (des maîtres chirurgiens) a réglé tout ci-dessus sans comprendre l'escu d'or des actes et 18 livres pour la femme et les enfants ou pour la maison.

6o Doit donner ledit aspirant à chacun des syndics deux lancettes françaises garnies d'argent, et parce que tous les susdicts actes ne pourront pas se faire dans une année de temps, lesdites lancettes seront partagées à chacun des snydics.

Après tout ce que dessus, les maîtres satisfaits, le corps s'assemble le premier dimanche du mois pour délibérer des chefs-d'œuvre, un qui est d'anatomie, l'autre d'opération et d'après la délibération prise par le secrétaire, les syndics lui donneront billet (1) d'un chef-d'œuvre ou qui sera d'anatomie qu'il rendra dans 6 mois, et celui-là rendu, les syndics lui donneront un autre billet pour rendre le chef-d'œuvre d'opération dans 6 mois après et doit satisfaire comme aux autres, qu'est un escu d'or en pièce. Doit aussi satisfaire, avant que les syndics lui donnent aucun billet de ces chefs-d'œuvre, ni même qu'il sache la délibération du corps, une pistole d'Espagne en pièce pour l'entrée dans la confrérie.

Après tous les susdits actes faits, doit le nouveau maître prêter serment entre les mains des syndics, lui faisant signer toutes les assemblées et délibérations, qu'il approuve tout ce qui a été fait et géré par le corps, lui lire les statuts et qu'il promette de les garder et d'observer leur forme et leur teneur, les syndics conduiront le nouveau maître devant les consuls pour prêter le serment entre leurs mains et les syndics lui donneront un livre qui représente la théorie et un étui pour lui représenter qu'il se fait bon praticien.

Donne le nouveau maître à tous les autres maîtres à dîner et une boîte de dragées avec trois tortillons (2) ou bien 3 livres à chaque (3).

Sœurs siamoises au XVIIe siècle.

Le 8 juillet 1639, une femme du village de Cucuron (Vaucluse) accoucha de deux filles qui n'avaient qu'un même corps depuis la poitrine jusqu'à la ceinture ; au-dessus et au-dessous de ces deux points de jonction, elles étaient entièrement distinctes et séparées, ayant chacune leur tête, leurs bras et leurs jambes. Il n'y avait qu'un nombril pour les deux : elles étaient jointes par le côté ; celle qui était à droite était plus vigoureuse et avait des couleurs plus naturelles : on les baptisa et leur étrange conformation n'empêcha pas qu'elles ne vécussent plusieurs semaines (4).

---

(1) Thèse.
(2) Espèce de gâteau.
(3) Extrait d'un manuscrit du XVIIe siècle, conservé à la bibliothèque d'Arles.
(4) PAPON, *Histoire générale de Provence*, liv. XIV. f° 491.

Comment se documente Ibsen (1).

Genève, le 1er mai 1902.

MONSIEUR,

Je ne saurais, malheureusement, vous communiquer de données bien précises sur la genèse des personnages ibséniens sans consulter le grand dramaturge lui-même, et il serait à craindre, étant donné l'état actuel de sa santé, que sa réponse se fît un peu attendre. Je préfère donc, quitte à m'enquérir plus tard auprès de lui, vous dire dès à présent comment les choses se passent à ma connaissance.

Ibsen est doué d'un merveilleux appareil de précision pour photographier dans son cerveau tous les êtres qui passent devant lui, — et ce défilé a duré près de soixante ans, depuis qu'il observe le monde. — Le cliché, une fois produit, lui sert pour ses tableaux dramatiques, où ne figure, il me l'a déclaré, aucun personnage qu'il n'ait d'abord vu vivre, ne fût-ce qu'un moment. Mais, pour en tirer parti, il les transpose presque toujours suivant les exigences du sujet philosophique ou moral qui l'occupe, du problème dont il pose les données et suggère la solution. Ses figures historiques elles-mêmes ont été dessinées d'après des modèles vivants, et je connais nommément celui qui a servi à son Julien l'Apostat. D'autres fois, c'est le milieu social qui change, entre la perception réelle et l'exécution artistique, comme cela a eu lieu pour Rosmershalm, par exemple. Ou bien encore la nationalité, comme pour Brand. Et ce qui est bien curieux, c'est que, dans ce dernier cas, Agnès, le plus norvégien de ses types de femmes, a eu pour modèle une Italienne. De même une Suédoise lui a servi à créer Hedda Gabler, cette figure qui personnifie si violemment certaines tendances de la Norvège moderne qui n'ont point leurs pareilles en Suède.

Tout cela (et je pourrais multiplier les exemples, recueillis de la bouche d'Ibsen) établit bien, je crois, que l'ambiance ne lui fournit que des impressions et non des données précises, qu'il regarde et ne se documente pas. Quant à ses types de psychopathes, je serais assez porté à croire qu'il est comme certains médecins (vous savez qu'il a commencé par étudier la médecine) : à force d'exercer son coup d'œil, il voit des germes de maladie partout. Et il lui suffit, dans certains cas, de laisser jouer son imagination pour qu'elle lui montre ce qu'auraient pu produire les prémisses qu'il a sous les yeux et dont les conséquences peuvent se produire ou non.

Encore une fois, Ibsen, tel que je le connais, *ne prend pas de notes*. L'artiste, chez lui, n'est stimulé que par la perception directe s'exerçant avec une puissance extraordinaire.

Si je parviens à en savoir davantage, je ne manquerai pas de vous le communiquer. En attendant, je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

M. PROZOR.

---

(1) A une demande que nous lui avions adressée, M. le comte PROZOR, consul de France à Genève, nous a fait l'honneur de répondre par la très intéressante lettre ci-dessus.

Une Réponse (1)

Il en est à qui le succès de la *Chronique* fait perdre toute mesure.

A l'information que nous avons publiée en tête de notre numéro du 1er mai, et qui disait en substance : « La *Chronique médicale* est restée étrangère à la création d'une société dite *Société française d'histoire de la médecine* », le rédacteur en chef de la *France médicale* répond aigrement : « Si cette note, *dont le sens est bien transparent*, est naturellement superflue pour ceux qui connaissent la Société d'histoire, *elle a au moins le mérite de rassurer les autres*. D'ailleurs, surtout en ce qui concerne la *Chronique médicale*, on se demande comment la question peut même être posée. »

Eh bien ! si la note de la *Chronique* était « d'un sens bien transparent », la riposte de notre confrère est singulièrement obscure. Si nous en avons pourtant compris le sens, M. Prieur semble dire aux adhérents de sa société : « Approchez, Messieurs, approchez sans crainte... M. Cabanès n'est pas parmi nous. » Saurait-on mieux dire, en termes ambigus, il est vrai, que l'on se félicite de notre exclusion ?

D'ailleurs, quand il est question d'études médico-historiques, la *Chronique médicale* compte-t-elle, en vérité ? « On se demande comment la question peut même être posée. » Ne vivons-nous pas en un temps où l'expérience acquise se remplace par l'ardeur du prosélytisme et l'imperturbable confiance en soi du néophyte ?

Bien que jaloux de notre indépendance et n'aimant pas à nous laisser enfermer dans une formule étroite et sans horizon, nous aurions néanmoins accepté de faire partie de la nouvelle association, à ces deux conditions : 1° que cette société fût, d'emblée, *internationale*, et non pas seulement *française ;* 2° qu'elle n'aurait d'attache avec aucun des journaux de médecine déjà existants : c'est-à-dire qu'il serait créé, dès le début, un bulletin spécial, organe exclusif de ladite société. Et c'est parce qu'aucun de ces *desiderata* n'a été jusqu'ici réalisé que nous sommes resté en dehors d'une société qui avait toutes les apparences d'une société d'intérêt privé.

***

Dans la *Note* publiée par M. Prieur, il est un autre paragraphe que nous avons à cœur de relever, c'est le suivant : « Le *Gaulois* du 9 mai publie une annonce (*sic*) de trente-deux lignes, dans laquelle l'auteur de la note précédente (lisez : le Dr Cabanès) est considéré comme le conservateur officiel d'un musée de la médecine établi à la Faculté, musée qui comprendrait, outre mille choses merveilleuses, les *Commentaires* et la collection de jetons et médailles du professeur Blanchard. Cette annonce sera probablement, comme l'an dernier, suivie d'une série d'autres de même saveur. »

Ainsi, M. Prieur articule que j'aurais fait insérer dans le *Gaulois* une *annonce* de trente-deux lignes, en belle place et au tarif que l'on devine. M. Prieur suppose donc que j'ai des ressources inavouables? A-t-il supputé la somme que m'auraient coûté les cent et quelques articles qui ont paru il y a quelques mois, tant en France qu'à

(1) V. La *France médicale* du 10 mai 1902.

l'étranger, sur la création projetée d'un musée historique de la médecine ?

La vérité est que je ne suis ni l'inspirateur, ni le rédacteur de l'écho du *Gaulois* : il eût été facile, plus qu'à tout autre, à M. Prieur, collaborateur intermittent audit *Gaulois*, de s'en assurer. Il aurait de la sorte évité d'émettre une affirmation qu'il savait pertinemment calomnieuse.

*
* *

Pour la question du Musée, je me suis expliqué une première fois ici même. J'y reviens pour ceux qui n'ont pas compris ou feint de ne pas comprendre. Au mois de mai dernier, j'ai offert spontanément à M. Brouardel, alors doyen, de réunir, dans un des locaux disponibles de la Faculté, une collection d'objets disséminés çà et là (il ne s'agissait nullement des *Commentaires*; pas davantage, est-il besoin de l'ajouter, de la collection personnelle de M. le professeur Blanchard, ce qui est simplement absurde), objets qui auraient gagné à être groupés. Je proposai, en outre, l'apport de ma collection, dont je demandais à conserver seulement l'usufruit. J'invoquai comme précédents les tentatives, couronnées de succès, de M. M. du Sommerard, au musée de Cluny, et Jules Cousin à Carnavalet. J'avais la conviction que l'initiative privée pouvait seule arriver à un résultat efficace, et j'ajoutai que je ne demandais *ni appointements ni titre, mon concours étant absolument désintéressé.*

J'ai renouvelé ces offres à M. le Dr Debove, quand celui-ci a pris la succession de M. Brouardel. J'attends encore sa réponse.

Au résumé, j'ai lancé une idée que je crois bonne, à en juger par l'approbation qu'elle a rencontrée dans le milieu professionnel et même en dehors de lui.

On s'est engagé à la réaliser. L'avenir dira si cet engagement est tenu, et au profit de qui...

ERRATUM

Comment est mort le poète J. Tellier (1).

Il y aurait une petite rectification à faire, au sujet d'une note parue dans une des dernières « Chroniques » sur Jules Tellier. Il est mort non de *tuberculose*, mais de *fièvre typhoïde*, compliquée d'accidents nerveux, aux pensionnaires de l'hôpital de Toulouse, le 29 mai 1889.

Je l'ai assisté dans sa dernière maladie.

Dr Fauvel.

(1) Nous n'avons pu retrouver la date à laquelle cette question a été posée. Nos collaborateurs nous épargneraient bien des recherches, ingrates et laborieuses, s'ils consentaient à s'astreindre aux règles que nous avons maintes fois indiquées, à savoir : 1° n'écrire que sur un des côtés de la feuille ; 2° rappeler le *titre exact* de la question, l'*année* et la *page*. Nous les en prions une fois de plus, pour faciliter les recherches ultérieures.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 1er *octobre* 1901. — Le sultan Abd-ul-Hamid II descend-il d'une Française? par le Dr CABANÈS. — La Peste de Marseille. — Mgr de Belzunce et le chirurgien Guyon, par M. le Dr LE DOUBLE (de Tours).

N° du 15 *octobre* 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr GÉLINEAU. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° du 1er *novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr CABANÈS. — Opinions diverses sur la pièce de M. BRIEUX. — Les *Avariés,* Acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° du 1er *janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr CABANÈS. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir STRYIENSKI. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° du 1er *février* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins-sculpteurs.

N° du 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo**. — Les Médecins dans la vie de Victor Hugo. — La Médecine dans l'Œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° du 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° du 15 *avril*. — Les Aveugles dans l'Art, par M. le Dr Paul RICHER, membre de l'Académie de Médecine.

N° du 1er *mai* 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite), par M. le Dr MIQUEL-DALTON (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr DESFONANDRÈS. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules TROUBAT.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie.

Dr Cabanès
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 12 15 JUIN 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —
Prix du numéro.	**1** franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la ***CHRONIQUE MÉDICALE*** (1901-1902).

9e ANNÉE N° 12 15 JUIN 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité.

Par M. le Docteur P. Triaire (1).

On connaît les détails de la prise de Jaffa ; le tableau que trace Larrey de la vigueur de l'attaque, de la résistance désespérée et farouche des assiégés, de la prise d'assaut avec toutes ses conséquences, la bataille dans les rues, et finalement l'égorgement de la garnison, a été exposé par tous les historiens, et il n'y a pas à y revenir ici (2).

La prise de Jaffa coûta la vie à une centaine d'hommes ; il y eut trois cents blessés que Larrey opéra et fit transporter dans un vaste couvent qui forma l'hôpital n° 1. Ce service fut confié au chirurgien Rozet. Les malades en assez grand nombre furent réunis par Des Genettes dans un autre couvent qui constitua l'hôpital n° 2.

(1) Notre distingué collaborateur, le Dr Paul Triaire (de Tours), a bien voulu, avec l'agrément de ses éditeurs, MM. Alfred Mame et fils, nous autoriser à prendre connaissance des bonnes feuilles de son ouvrage : *Dominique Larrey et les campagnes de la Révolution et de l'Empire* (1768-1842) : étude historique, au xviiie et xixe siècles, d'après des documents inédits. — Journal et agendas de campagne. — Notes manuscrites, correspondance officielle et privée. Avec un portrait. 1 vol. in 8°, Mame et fils, prix 7 fr. 50.

Nous en avons détaché, à l'intention des lecteurs de la *Chronique*, l'intéressant chapitre ci-dessus, en attendant de consacrer au livre de notre collaborateur l'étude qu'il mérite.

(2) On a longtemps fait un crime à Bonaparte d'avoir prescrit de passer par les armes les prisonniers qui furent capturés à Jaffa. Larrey, en quelques mots, justifie cette mesure « On avait reconnu parmi eux, dit-il, des soldats turcs pris à El-Arich et mis en liberté à la condition de ne pas servir avant un an. Fallait-il les renvoyer de nouveau pour qu'ils aillent augmenter les forces rassemblées sous les murs de Saint-Jean-d Acre ? Fallait-il les garder pour qu'ils diminuent les rations déjà trop insuffisantes de nos soldats ; ou bien devait-on les faire conduire en Egypte et affaiblir l'armée déjà amoindrie par les pertes qu'elle avait subies, en détachant une escorte qui aurait dû être considérable ? Ces divers partis étaient impraticables, et on dut se résoudre, dans l'intérêt de la sûreté de l'armée qui primait toute autre considération, à la terrible et dure nécessité de s'en défaire. » Cet acte a été surtout apprécié sévèrement par les Anglais. Mais nous savons aujourd'hui combien il entre de haines et de perfides rancunes dans leurs jugements, et la nation qui toujours et de tout temps a appliqué le plus cruellement et le plus iniquement les lois de la guerre, et qui devait donner, à l'aurore du xxe siècle, le scandaleux exemple de l'extermination, à main armée, d'un peuple libre, rapproché par les liens du sang, égal par la race le courage et la vaillance, supérieur par l'élévation de sa morale, par l'intégrité de ses mœurs, par son mépris des richesses et sa façon chevaleresque de combattre, — dans le but unique de lui ravir ses territoires,— manque, on le comprend, de l'autorité nécessaire pour apprécier la portée morale d'un événement de ce genre. — La vérité est que Bonaparte ne pouvait faire autrement, et que, sur ce point, tous les juges militaires impartiaux lui ont donné raison.

Les femmes de la population de Jaffa avaient pris une part assez active à la défense de la place ; beaucoup furent blessées ; elles se rendirent à l'hôpital, où elles furent traitées avec la plus grande humanité et opérées et pansées par Larrey. Il eut même un blessé d'un nouveau genre et dont il a raconté l'histoire, comme un témoignage de la reconnaissance et de l'intelligence de certains animaux.

Un bateleur, qui suivait l'armée avec un grand singe, s'étant un peu trop écarté du camp, fut assailli par les Arabes. Dans la lutte qu'il soutint contre eux, il reçut plusieurs blessures, et son singe, qui avait voulu le défendre, fut atteint lui-même d'un coup de sabre à la tête. L'Egyptien se rendit avec lui à l'hôpital de Jaffa. Larrey, après l'avoir soigné, lui proposa de panser l'animal, qui paraissait beaucoup souffrir. Le bateleur accepta avec empressement, et Larrey appliqua un appareil sur la blessure du singe. Non seulement celui-ci se laissa faire avec docilité, mais il vint régulièrement les jours suivants à l'ambulance pour se faire panser ; et quand il fut guéri, dès qu'il apercevait Larrey, il se détachait de son maître et courait à lui. Plus tard, le chirurgien de la grande armée, qui avait sauvé la vie à tant d'illustres personnages et éprouvé combien est légère la reconnaissance des gens haut placés, comparait leur conduite à celle du singe blessé et donnait, pour la gratitude des services rendus, la préférence à la bête.

Les blessés guérirent assez rapidement, mais l'état sanitaire de l'armée devint bientôt inquiétant. La peste régnait à Jaffa comme à El-Arich, et l'armée, qui avait déjà offert quelques cas pendant sa marche, ne tarda pas à être contaminée. L'invasion de l'épidémie fut marquée par la forme sidérante, qui foudroyait en peu d'instants, — quelquefois subitement, — ceux qui en étaient atteints. Heureusement, ces cas ne furent pas très nombreux et passèrent presque inaperçus des soldats, à la faveur du tumulte et de la confusion qui régnait dans Jaffa (1).

On fit évacuer la ville; les troupes établirent leurs bivouacs en plein air; on leur interdit les communications avec les habitants, et on brûla les pelisses et les vêtements turcs dont ils s'étaient emparés et qui étaient des agents redoutables de transmission du germe infectieux.

Bonaparte craignait que le moral de ses soldats ne s'affectât ; l'exemple du général Grézieux, commandant de Jaffa, qui, frappé d'une invincible terreur, s'enferma bien portant dans une maison dont il ne voulut plus sortir et y mourut de la peste peu de jours après, semblait lui donner raison. C'est à ce moment que, d'accord avec Des Genettes, il décida que la peste serait formellement niée et que l'armée serait traitée comme un malade qu'il est dangereux ou inutile d'éclairer sur la nature de sa maladie.

Cette décision prise, tous les actes du général en chef et du médecin vont être dictés par la pensée de démontrer que le courage et la fermeté d'âme mettent à l'abri de la contagion.

Bonaparte visite, le 21 ventôse (11 mars), les hôpitaux des pestiférés à Jaffa. La scène est connue, et a été immortalisée par le pinceau de Gros. Le général va au lit de chaque malade, les interroge avec bonté et leur prodigue ses encouragements ; puis il s'arrête au milieu des salles et discute pendant plus d'une heure et demie les

(1) LARREY, *Journal de campagne*, p. 125.

détails d'une bonne et prompte organisation. Jusque-là, il a rempli son devoir de chef d'armée, quoiqu'il soit manifeste qu'il l'ait dépassé en restant trop longtemps dans un milieu aussi dangereux; mais Bonaparte ne s'en tient pas là, et soit qu'il ait obéi à une impulsion spontanée de hardiesse, soit, — ce qui est plus probable, — qu'il ait voulu frapper les esprits par un trait destiné à produire une impression profonde, il aide à soulever le cadavre d'un pestiféré qu'on voulait déplacer et dont les vêtements en lambeaux étaient souillés du pus spécifique (1). Il va plus loin encore, et on dit qu'il pressa lui-même le bubon d'un malade, pour en faire jaillir le pus (2). Ceci dépasse la portée des banales et officielles visites d'hôpitaux (3); et, quel que soit le mobile, il fallait une âme bien trempée pour se livrer, dans les conditions où on était, à un pareil acte.

Mais Des Genettes en saisit enfin le danger et entrevoit toute la responsabilité qu'il encourt lui-même. Il met aussitôt fin à la visite en se dirigeant vers la porte, et en faisant comprendre au général que son séjour au milieu de ces malades n'avait que trop duré. « Mais, répond Bonaparte, je ne fais que mon devoir ; ne suis-je pas le général en chef (4) ? »

Telle est, dans toute sa vérité et sa simplicité, le célèbre épisode de la visite aux pestiférés de Jaffa ; il est devenu légendaire, et le tableau peint par Gros l'a immortalisé (5). Mais, comme toutes les légendes, celle-ci a pu être contestée, sinon en elle-même, du moins dans un de ses traits les plus remarquables (6). Aucun cependant

(1) Des Genettes, *op. cit.*, p. 49.

(2) M. Barral, dans son intéressante étude sur la santé de Napoléon (*Chronique médicale*, 1900), avait déjà noté cet acte audacieux. Il fut de notoriété publique dans le corps expéditionnaire de Syrie, et on le trouve rapporté dans une lettre d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire son père. Geoffroy dit : « Qu'il communiqua un véritable enthousiasme aux officiers de santé. » (*Lettres écrites d'Égypte*, Hamy, p. 121.)

(3) L'érudit directeur de la *Chronique médicale*, le docteur Cabanès, a relaté à son tour la visite de Napoléon à l'hôpital de Jaffa. (Cf. son livre : *Napoléon jugé par un Anglais.*) Nous ne sommes point tout à fait d'accord, — il me permettra de le lui dire avec la liberté qu'autorise notre double confraternité, — sur la portée qu'il donne à ce célèbre épisode. M. Cabanès dit que l'acte de Bonaparte se rattachait, après tout, à son devoir de commandant d'armée, et qu'il n'a fait que ce que font de nos jours, sans qu'on leur tresse des couronnes, nos plus modestes infirmiers. Avouons cependant qu'il n'est pas commun de voir des généraux illustres faire le métier d'infirmier. S'il était du devoir de Bonaparte de visiter ses malades à Jaffa, il le dépassait et sortait absolument de ses attributions, quand lui, chef d'armée, aidait à porter un pestiféré ou pressait sur un bubon pour en faire sortir le pus. Ce sont ces derniers actes qui sont extraordinaires, et sa conduite dans cette circonstance correspondrait à celle d'un chirurgien qui, non content de soigner et de panser ses malades, se placerait au-devant de l'artillerie ennemie pour les protéger ou les rassurer. C'est ce que fit Larrey plus d'une fois, — notamment à Eylau, — et c'est pour cela qu'il est un héros. On ne peut pas refuser à Bonaparte la même qualification. Il se conduisit héroïquement à Jaffa, et je ne crois pas que l'on trouve dans l'histoire ancienne, moderne ou contemporaine, un général qui en ait fait autant.

(4) Des Genettes, *op. cit.*

(5) Il existe une esquisse beaucoup plus exacte de la scène de Jaffa qui appartenait au baron Larrey. Dans cette esquisse, Bonaparte n'indique pas du doigt l'aisselle du pestiféré, comme dans le tableau de Gros, il le prend à bras le corps et l'aide à se soulever. C'est exactement là la version de Des Genettes.

(6) Bourrienne, qui altère, du reste, une première fois la vérité en plaçant la visite de Bonaparte aux pestiférés de son armée au retour de Syrie, *tandis qu'elle eut lieu* au cours de la marche de l'armée sur Saint-Jean-d'Acre, prétend que le général ne fit que traverser les salles, sans s'arrêter au lit des malades et sans toucher un seul d'entre eux. Il faudrait alors admettre que Des Genettes, dans son rapport officiel au Conseil de santé et dans son *Histoire de l'armée d'Orient* ; que Daure, dans son livre (Daure, *Bourrienne et ses erreurs*, t. II, p. 44, 1830), et les autres témoins oculaires aient faussé la vérité. On sait, au contraire, que les assertions de l'auteur des *Mémoires* sont fréquemment controuvées.

n'offre à un plus haut degré les caractères de l'authenticité, et les dénégations ne peuvent rien contre le récit historique et officiel de Des Genettes, contre les notes de Larrey et les nombreux témoins de la scène, parmi lesquels était Daure, qui l'a également racontée.

Le médecin en chef de l'armée fut vivement blâmé par les troupes, pour avoir exposé la vie de leur général. Il s'en défendit en rejetant sur sa volonté toute la responsabilité. « Ceux qui me blâment, s'écrie-t-il, le connaissent bien peu, s'ils croient qu'il est des moyens faciles de changer ses résolutions ou de l'intimider par quelque danger (1). » Larrey n'approuva pas l'imprudence de Bonaparte, et il ne lui permit pas de prolonger son séjour dans son hôpital de blessés, où régnait également la peste. Nous savons, du reste, qu'il était opposé à la décision prise par le général en chef et Des Genettes de rayer la peste de l'armée d'Égypte et d'illusionner les troupes sur les dangers auxquels elles étaient exposées, sous prétexte de relever ou de maintenir leur courage (2). Les risques que pouvait faire courir l'ébranlement du moral de l'armée n'équivalaient pas, pour lui, aux périls autrement sérieux, autrement certains, provoqués par la négligence ou le mépris des précautions sanitaires (3).

Cependant il est certain que si la contestation du caractère pestilentiel de « la maladie », — c'est ainsi qu'officiellement continuaient à la désigner Bonaparte et les médecins du corps expéditionnaire, — avait le grave inconvénient de compromettre les résultats qu'on aurait dû attendre des mesures sanitaires et d'être ainsi nuisible à l'armée, elle dut, au contraire, produire, dans les hôpitaux, sur le moral des hommes malades, une heureuse influence. « Ces vaillants soldats, dit Des Genettes, quoique habitués à braver journellement la mort dans les combats, ne l'attendent pas d'ordinaire dans leurs lits avec plus d'indifférence que les autres (4). »

A ce point de vue, l'acte audacieux de Bonaparte, comme l'intrépidité avec laquelle les médecins bravaient le fléau, furent loin d'être inutiles. Ils relevèrent le courage des malades, à qui il importait de faire croire qu'ils n'étaient pas atteints de la peste, et leur rendirent la confiance, qui était un des éléments de leur rétablissement.

(1) Des Genettes, *op. cit.*

(2) « Sachant combien le prestige des dénominations influe souvent vicieusement sur les têtes humaines, *je me refusai à prononcer jamais le nom de* PESTE... Je crus devoir, dans cette circonstance, traiter l'armée comme un malade qu'il est presque toujours inutile et souvent dangereux d'éclairer sur sa maladie quand elle est très critique. » (Des Genettes, *op. cit.*, p. 51.)

(3) « Il ne faut pas croire pourtant, dit Larrey, que le nom de peste ait beaucoup effrayé nos soldats. Ils étaient trop accoutumés à recevoir sans émotion toutes sortes d'impressions. Leur sensibilité morale et physique était, pour ainsi dire, émoussée par les chocs divers qu'ils avaient reçus dans les pénibles campagnes qu'ils avaient faites. Il eût donc été à désirer que, dès les premiers jours, on leur eût présenté, — toutefois sous les couleurs les moins défavorables, — le vrai caractère de cette maladie ; on aurait diminué le nombre des victimes. » Larrey, *Mémoires et campagnes*, t. I, p. 532. Larrey cite ensuite les exemples historiques des catastrophes provoquées au XVIIIe siècle dans les populations et les armées, par les mesures qui eurent pour objet de dissimuler le vrai caractère de la maladie : « Pendant l'épidémie de peste qui sévit à Marseille, en 1720, le caractère contagieux de la maladie ayant été contesté, sur la foi de Chirac, médecin du régent, l'omission des précautions sanitaires entraîna d'épouvantables désastres. Lors de la peste de Moscou, en 1771, le général qui commandait à Yassi avait défendu, comme le fit Bonaparte, de prononcer le mot de peste, et ordonné de considérer la maladie comme une fièvre pourprée. Il résulta de cet ordre que l'armée prit peu de précautions et qu'elle fut décimée par le fléau. Il succomba jusqu'à huit à dix mille personnes par jour. » Voyez, dit Larrey, l'*Histoire de Catherine II*, p. 219, par Castera.

(4) Des Genettes, *op. cit.*, p. 49.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Une lettre inédite de Dupuytren (1).

La lettre suivante du *baron* Dupuytren, que nous devons à l'aimable obligeance de l'érudit libraire Auguste Voisin, nous fait connaître dans quels termes s'établissaient les relations des maîtres de jadis avec les praticiens du commun. A notre époque, ces relations son loin d'être empreintes de pareille courtoisie (2), et nous éprouvons un véritable regret de mœurs, hélas ! disparues.

Mon cher Belmas, je vous ai adressé un malade affecté de retrécissement à l'œsophage pour que vous eussiez à le traiter par le moyen des bougies de r. de gentiane ; vous ne lui avez pas donné de soins et vous ne lui avez pas envoié des bougies. Il m'a écrit, je vous ai envoié sa lettre et vous me laissez dans l'ignorance la plus complette sur ce que vous avès fait ou répondu. J'ai pourtant quelques devoirs à remplir envers ce malade ; j'avais sa confiance, je vous l'ai transmise ; mais au moins faut-il que je sache si vous vous occupés de lui. Dans le cas où cela serait, je n'ai rien à dire ou à faire ; dans le cas contraire, je ne peux ni ne dois laisser à un homme qui s'est adressé à moi la pensée que j'ai négligé ou dédaigné de le conseiller ou de le soigner,

votre dévoué confrère

Bon Dupuytren

24 7bre 1827

(1) Lettre adressée à M. Belmas, médecin, rue d'Aujou-Saint-Hounoré (*sic*), 13, Paris.

(2) Encore Dupuytren était-il plutôt bourru et rude dans son langage et ses manières.

Les évadés de la Médecine

La carrière médicale de Chaptal.

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du centenaire de l'Internat, le professeur Brouardel a très opportunément rappelé que c'est à Chaptal, ministre de l'intérieur sous le Consulat, qu'on doit le rattachement à ce département ministériel du service médical des hôpitaux de Paris.

Chaptal était d'autant plus qualifié pour s'occuper de tous les problèmes relatifs à la santé publique, qu'il était, dit M. Brouardel, *docteur en médecine* de la Faculté de Montpellier. Si l'ex-doyen ne nous a pas retracé à ce propos la carrière médicale de notre illustre ancêtre, sans doute a-t-il jugé que cela ne rentrait pas dans son programme : *non erat hic locus*, pourrait-il nous répondre. Mais, dans une revue qui se doit de recueillir tout ce qui relève le prestige de notre profession, nous ne saurions obéir au même sentiment et c'est pourquoi nous allons tenter d'esquisser la biographie du *docteur* Chaptal.

Les premières années de la vie de Chaptal se passèrent à garder les troupeaux de son père, laboureur aisé de Nojaret, dans le département de la Lozère. Son premier maître fut un vieux prêtre ; ses premiers condisciples, des jeunes paysans.

Dès qu'on commença à l'instruire, l'enfant fit preuve d'une précocité exceptionnelle. Ce fut surtout son oncle qui s'employa à encourager ces heureuses dispositions.

Cet oncle, Claude Chaptal, après avoir étudié sa médecine à Montpellier, s'y était fixé et était devenu en peu de temps un des praticiens les plus en vogue. Claude Chaptal contribua beaucoup à propager la découverte de Jenner, et, comme botaniste, fit partie de la Société royale des Sciences. Mais le service principal qu'il rendit à cette Société fut de fixer auprès de lui son neveu, le célèbre chimiste, qui devait en devenir un des membres les plus distingués.

Un jour, notre héros quitte son village, et vêtu du costume des habitants des bords du Lot, arrive à Montpellier.

Son oncle l'accueillit d'abord avec froideur et méfiance. Mais bientôt, témoin de l'ardeur de son jeune parent pour l'étude des sciences, il conçut pour lui un attachement qui ne se démentit jamais, parce que celui qui en était l'objet sut toujours le mériter (1).

Il le fit inscrire comme élève de l'école de médecine, en 1774. Deux ans plus tard, le jeune homme soutenait sa thèse de doctorat, dont le titre seul révèle l'importance : *Coup d'œil physiologique sur les sources des différences parmi les hommes, au point de vue de la culture des sciences.*

On y sentait en germe tout le génie de Chaptal : un génie prati-

(1) A. Béchamp, *Eloge de Chaptal.*

que et positif. Un tel travail, de la part d'un si jeune homme, parut une garantie de ses succès futurs.

Peu de temps après, il entrait à la Société royale, dans la classe des aides anatomistes ; dix ans plus tard, dans celle des adjoints chimistes. En 1789, il était élu associé mathématicien et successivement sous-directeur et directeur.

Dans l'intervalle qui sépare son entrée à la Société royale de l'année 1780, son oncle voulut se l'associer et lui confier une partie de sa vaste clientèle. Chaptal, qui se sentait appelé à d'autres destinées, lui résista, et obtint la liberté d'aller passer quelque temps à Paris. Il s'y lia avec ROUCHER, LEMIERRE, BERQUIN, FONTANES et les principaux savants de l'époque. Il suivit avec assiduité les cours de ROMÉ DE L'ISLE, de BUCQUET, de SAGE, dont il devint l'ami, tous diciples de ROUELLE, dont l'image et le souvenir étaient encore si vivants.

De retour à Montpellier, la direction essentiellement pratique de la plupart de ses travaux attira l'attention sur Chaptal, et on décida de créer pour lui un laboratoire et une salle de cours.

Sa première leçon fut donnée avec une grande solennité, devant un auditoire des plus brillants. Le succès du professeur fut si complet, que fut aussitôt décrété l'établissement d'une chaire de chimie (1) et d'une chaire de physique pour Montpellier, d'une chaire de physique pour Toulouse.

Après avoir professé pendant quelques années à Montpellier (2), Chaptal alla se fixer définitivement à Paris vers l'année 1798.

La loi du 19 ventôse an XI, sur l'exercice de la médecine et l'organisation des écoles de pharmacie, est due à son initiative. Tout ce qui concerne les études médicales et leur organisation porte son empreinte.

Une commission, dont Lavoisier avait fait partie autrefois, s'était déjà occupée des changements qu'il convenait impérieusement d'apporter dans le régime des hôpitaux. Des améliorations effectives furent apportées à l'Hôtel-Dieu de Paris, et, pour rendre son

---

(1) L'Ecole de santé de Montpellier avait été réorganisée, par décret de la Convention du 14 frimaire an III (4 décembre 1794). Chaptal y fut nommé, en même temps que les autres professeurs, par décret du 25 frimaire (16 décembre) de la même aonée ; mais il ne parut à la Faculté que le 21 ventôse (11 mars 1795) de l'année suivante. Sa chaire avait pour titre : *La Chimie médicale, animale, et appliquée aux arts et à la pharmacie.*

(2) Il garda toujours uu excelleot souvenir de la ville qui fut le berceau de sa gloire.

Il venait de publier son traité de *Chimie appliquée aux arts* ; c'est de sa main que se trouve tracé le doo qu'il eu fait à la bibliothèque, et taodis que, d'ordinaire, quaod on est arrivé au faîte, on ne se souvient plus des positions plus modestes qu'oo a occupés, il inscrit précieusemeot parmi ses titres sa qualité de professeur de l'Ecole de médecine de Montpellier.

Le buste du grand médecio de Cos, qui décore la salle des Actes de la Faculté de Montpellier, est un don du Premier Consul, obtenu par Chaptal. L'inauguration de ce buste eut lieu le 4 messidor an VI (24 juio 1801); ce fut pour BARTHEZ l'occasiou de proooocer soo fameux discours sur le génie d'Hippocrate, et de rappeler la gloire de Chaptal.

C'est encore grâce à l'iofluence de Chaptal que VIGAROUS et PRUNELLE purent puiser dans plusieurs dépôts de livres, à Paris et ailleurs, les éléments qui ont permis d'augmenter l'importaoce de la bibliothèque et de la Faculté de Montpellier.

Mais Chaptal ne mettait pas seulement son influence au service de l'Ecole ; il prenait, pour la servir, sur son propre bien. En quittaot Montpellier, il fit don à la bibliothèque de la Faculté d'uoe partie de la sienne. Il abandonoa plus tard tout son traitement de professeur, pour être employé par de Candolle au Jardin des Plantes.

Une autre fois, il coosacra le même traitement à l'anatomie, à la chimie et à la bibliothèque. (BÉCHAMP, *loc. cit.*)

bienfait durable, Chaptal institua le Conseil gratuit des hôpitaux. « Une idée sublime lui inspira en même temps la création de cet *hospice de la Maternité*, où la femme pauvre reçoit les secours de l'art, au moment où elle les réclame au titre le plus sacré, et où les élèves sages-femmes devaient recevoir une instruction qui leur permît de rendre de si précieux services (1). »

Napoléon, qui possédait à un si haut degré l'art de juger les hommes, appela Chaptal au Conseil d'Etat et un peu plus tard au ministère de l'intérieur (2). Nul ne devait se montrer plus digne de la confiance qu'on avait placée en lui.

A Chaptal est due la première école spéciale des arts et métiers et de nombreuses réformes tendant toutes au développement de l'industrie française.

Il fit réparer les routes, et c'est sous son ministère que furent percées les grandes voies des Alpes par le Simplon, le mont Cenis, etc.

Avec Napoléon, il visita les grandes usines de France, et on cite à ce propos une anecdote, relative à la manufacture de Sèvres, qui peint à la fois l'activité de Chaptal et l'influence qu'il savait exercer autour de lui.

Un jour, Thénard reçoit l'ordre de se rendre dans le cabinet du ministre ; il se présente. « Le bleu d'outre-mer nous manque, lui dit Chaptal ; d'ailleurs, c'est en tout temps un produit fort rare et fort cher, et Sèvres a besoin d'un bleu qui résiste au grand feu. Voici 1.500 francs ; va me découvrir un bleu qui remplisse les conditions que j'indique. — Mais, dit Thénard, je... — Je... je n'ai pas de temps à perdre, répond Chaptal d'un ton bourru. Va-t'en et apporte-moi mon bleu au plus vite. » Thénard s'en va, chauffe du phosphate de cobalt avec de l'alumine; lebleu qui porte son nom est découvert, et, à un mois de là, les riches nuances des plus beaux vases de Sèvres témoignent du succès obtenu.

Chaptal resta jusqu'à la fin auprès de Napoléon et, lorsque l'empereur fut définitivement vaincu, le ministre se retira dans la vie privée pour n'en plus sortir : il se fit cultivateur et publia successivement *l'Art de faire le vin* et un *Traité d'agriculture*.

Chaptal mourut âgé de soixante ans.

On trouverait difficilement une vie mieux remplie que celle de ce savant illustre et de ce grand citoyen. A. C.

---

(1) *Eloge de Chaptal*, auct. cit.

(2) Rappelons que *Chaptal* fut également sénateur sous l'Empire. Sénateurs également le chimiste Berthollet et le physiologiste Cabanis.

Le naturaliste Cuvier fut un des présidents du Conseil d'Etat. A la dernière Chambre des Pairs nous étions représentés par Flourens.

Plusieurs des nôtres ont été ministres; nous ne parlons que des régimes antérieurs à la troisième République.

Recurt, médecin-accoucheur distingué du faubourg Saint-Antoine, fut nommé par la seconde République (1848) ministre de l'intérieur. Bixio, fondateur de la *Maison Rustique*, grièvement blessé le 23 juin 1848 devant une barricade, fut élu vice-président à l'Assemblée constituante, et nommé plus tard ministre du commerce, après l'élection à la présidence de la République du prince Louis-Napoléon. Trélat a été ministre des travaux publics.

Sous Napoléon III, J.-B. Dumas a été sénateur et ministre de l'agriculture. Tous ces personnages ne sont pas, à proprement parler, des évadés de la médecine, car ils sont toujours et avant tout restés des savants.

La Médecine des Praticiens

UNE NOUVELLE MÉDICATION FERRUGINEUSE

Étude physiologique sur le phosphomannitate de fer.

I

On sait que le fer ne se trouve dans l'économie animale, d'une façon normale, que dans les globules du sang ; il y existe en proportion toujours constante ; il est le seul élément qui distingue le principe immédiat, caractéristique des globules, des matières albuminoïdes. L'énergie des fonctions vitales étant en raison directe de la proportion des globules dans le sang, on comprend sans peine combien grande doit être l'importance de la présence d'une quantité suffisante de fer dans l'économie.

C'est un des métaux les plus répandus dans la nature; il intervient toujours pour une proportion quelconque dans nos aliments, et, de plus, est difficilement éliminé de l'économie.

A l'état ordinaire, le rein n'en sépare qu'une trace, le foie n'en élimine que l'excédent de ce qui est introduit dans la circulation.

Quelles sont les préparations ferrugineuses qu'on doit choisir, lorsque le fer fait défaut dans l'organisme et par quelles transformations ces préparations deviennent-elles partie intégrante de l'élément le plus important du sang ? C'est ce que nous allons rechercher.

II

Les travaux de Bunge, de Schmiedeberg, de Marfori et de Hayem constituent évidemment un progrès considérable, touchant la physiologie du fer, car ils nous démontrent de quelle façon l'organisme se procure ce métal qui lui est nécessaire. Mais, au point de vue thérapeutique, ils ne nous expliquent nullement son efficacité spéciale dans la chlorose.

On a prétendu que les sels de fer agissent par contact sur les muqueuses du tube gastro-intestinal, et que l'irritation qu'ils produisent rend plus abondante la sécrétion des sucs digestifs, et relève ainsi la nutrition générale.

Bunge a émis une autre hypothèse, dont personne ne contestera l'originalité et qui, fort séduisante, a immédiatement rencontré de nombreux partisans : les combinaisons organiques de fer, comme l'hématogène et la ferratine, sont peu à peu détruites, en présence du sulfhydrate d'ammoniaque, et forment du sulfure de fer. Dès lors, le fer inorganique aurait pour effet, d'après Bunge, de protéger le fer organique des aliments, en fixant l'hydrogène sulfuré de l'intestin sous forme de sulfure.

Les faits ne paraissent pas jusqu'à présent confirmer cette théorie.

D'ailleurs, si l'action médicamenteuse du fer chez les chlorotiques reposait uniquement sur l'absorption de l'hydrogène sulfuré dans l'intestin, tous les métaux capables de former avec le gaz sulfhydrique des composés insolubles devraient être en état de remplacer le fer. Or, nos observations ont démontré que, pour le manganèse du moins, il n'en est pas ainsi.

Ayant déterminé, sur des chiens et des lapins, une anémie artificielle, par une série d'émissions sanguines, nous avons ajouté à la nourriture des uns une certaine quantité de phosphomannitate de fer, à celle des autres du sulfate de manganèse. L'effet de la médication, contrôlée par des dosages d'hémoglobine et des numérations de globules répétés, se manifesta d'une façon remarquable chez les animaux traités par le phosphomannitate de fer ; ceux qui avaient absorbé du manganèse présentèrent, au contraire, après chaque saignée, une anémie plus forte et une convalescence beaucoup plus longue. Ayant dosé le fer dans le foie des animaux sacrifiés à la fin de l'expérience, nous avons constaté que le foie de ceux qui avaient pris du manganèse contenait notablement moins de fer que le foie des animaux auxquels il avait été administré du phosphomannitate de fer.

III

Les expériences que nous venons de relater démontrent d'une façon évidente que le fer est absorbé par l'intestin. Mais résorption n'est pas synonyme d'assimilation, et il restait à prouver que le fer ainsi ingéré ne joue pas seulement dans l'organisme le rôle de corps étranger, mais qu'il est utilisé pour la formation des tissus organiques, et spécialement de l'hémoglobine.

1re Expérience. — Pour s'en rendre compte, nous avons pris deux chiens de la même portée et de la même taille qui ont été séparés pendant un mois.

L'un de ces animaux recevait du lait et de la viande, tandis que, chez le 2e chien, ayant exactement la même nourriture, on injectait tous les deux jours 3 cc. de phosphomannitate de fer à 1/20.

Tous les 6 jours, les deux chiens étaient pesés, saignés, et l'on dosait le fer du sang recueilli. L'animal, nourri de lait et de viande, présenta, au bout d'un certain temps, des signes non équivoques d'anémie, tandis que le chien traité par le phosphomannitate de fer resta en bonne santé.

Les dosages dans le sang et les différents organes ont donné le résultat suivant :

Chien traité par le phosphomannitate de fer :

Sang, 0,042 milligr. ; foie, 0,035 milligr. ; rate, 0,0003 décimilligr. ;

Chien non traité :

Sang, 0,024 milligr ; foie 0,039 milligr. ; rate 0,0011 décimilligr.

Non seulement le chien traité par le phosphomannitate de fer avait notablement plus de fer, et partant, plus d'hémoglobine dans le sang que le chien témoin, mais encore la réserve de ce métal dans son foie et sa rate était environ sept fois plus forte.

2e Expérience. — Nous avons pris trois jeunes chiens, qui ont été mis dans des cages bien distinctes.

Ces animaux ont été nourris avec du lait, en ajoutant du lactate de fer au lait du premier chien, du phosphomannitate de fer à celui du second, tandis que le troisième recevait du lait pur. L'expérience dura 6 semaines, pendant lesquelles nous avons fait des saignées égales et une série de dosages d'hémoglobine pour contrôler l'état du sang.

L'animal (2e) traité par le phosphomannitate de fer eut jusqu'à la fin un sang de composition normale, tandis qu'au bout de 6 semaines, l'hémoglobine avait diminué en proportion considérable dans le sang du chien chez lequel était administré le lactate de fer et dans celui du chien non soumis à la médication ferrugineuse.

Le dosage du fer dans le foie de ces animaux donna, en effet, chez le 1er chien, 0,010 milligr., chez le 2e animal, 0,023 milligr., enfin chez le 3e, 0,0011 décimilligr., seulement.

Nous avons constaté que l'administration de fer à des animaux anémiques a pour effet de provoquer une prolifération cellulaire intense dans la moelle osseuse. Le nombre des hématies à noyaux est sensiblement plus fort dans la moelle des animaux traités par le phosphomannitate de fer que dans celle des témoins.

(*A suivre.*)

Livres reçus aux bureaux de la Chronique.

La Naissance, le mariage et le décès, par P. Cuzacq (de Tarnos, Landes). Paris, Honoré Champion, libraire, 9, quai Voltaire. 1902.

L'Homme-femme, Mlle Savalette de Lange, 1786-1858. 2e édition, par Georges Moussoir. Paris, éditions du « Carnet », 12, rue Eblé (*Sera analysé*).

Villa Jovis, « Tibère à Caprée », par J.-J. Kraszewski, Paris, éditions du « Carnet », 12, rue Eblé. 1902.

Les Maladies du cuir chevelu, par Paul Gastou. J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1902.

Le Monde invisible (lettre de M. Sully-Prudhomme), par Jules Bois. Paris, Ernest Flammarion, éditeur, rue Racine, 26.

Carnet de campagne d'un aide-major, par le Dr Challan de Belval. Paris, librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière. 1902.

Centenaire de l'Internat, à-propos en vers, par le Dr Henri Gillet. Paris, librairie J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1902.

Un point d'histoire de la médecine. — La petite vérole des fils de Frédégonde, par le Dr Bougon (extrait de la « Clinique générale de Chirurgie », avril 1902).

Introduction à l'étude de la figure humaine, par le Dr Paul Richer, de l'Académie de médecine. Gaultier-Magnier, éditeurs, 55, quai des Grands-Augustins (*Sera analysé*).

Les Derniers Apothicaires rémois, par le Dr Pol Gosset. Reims, imprimerie de l'Académie, 24, rue Pluche. 1902.

Informations de la « Chronique »

Un médecin, président du Conseil des Ministres.

La crise ministérielle a duré moins encore qu'une crise morbide : à peine deux jours de gésine, et le ministère naissait, viable.

S'en étonnera-t-on, quand on saura que c'est à un médecin — qui n'est pourtant pas un accoucheur — qu'est dû cet heureux résultat ?

M. Combes est, en effet, docteur en médecine; il est vrai qu'il est, par surcroît, docteur ès lettres, historien, philosophe, voire théologien : sa thèse sur saint Thomas d'Aquin est loin d'être passée inaperçue.

Il a débuté dans la vie politique il y a une vingtaine d'années. Mais pourquoi nous attarder à refaire, après tant d'autres, la biographie du nouveau ministre ? Ce serait besogne fastidieuse et rien moins qu'originale.

Par une bonne fortune qu'il nous sera bien permis de qualifier d'exceptionnelle, nous allons pouvoir offrir aux lecteurs de la « Chronique » un document autrement attachant, autrement exact et précis : c'est le *curriculum vitæ* du Président du Conseil actuel, exposé... par l'intéressé lui-même.

Comment ces *notes biographiques* nous sont tombées entre les mains ; comment il nous est donné d'en reproduire un fac-similé, autant nous demander de vous révéler tous nos petits secrets de chercheur, souvent heureux, parfois aussi battant buisson creux. En tout cas, nous vous livrons la pièce sans commentaire, conformément à une tradition constamment et rigoureusement suivie.

*
* *

Combes, docteur ès lettres, docteur en médecine, sénateur.

S'est destiné d'abord à l'enseignement et a pris ses grades universitaires dans cette intention. — S'est ensuite tourné vers la médecine dont il a pris le goût en étudiant les sciences naturelles. — A suivi les cours de la Faculté de Paris où il a pris le grade de docteur en médecine.

Entre temps, a collaboré à des journaux et à des revues. — Notamment a écrit des articles développés dans la *Revue contemporaine* sur Virgile, poète didactique et poète médecin et sur le Saint-Simonisme.

Fixé à Pons (Charente-Inférieure), est devenu successivement maire, conseiller général, puis sénateur.

S'est adonné spécialement, dans le Sénat, aux questions d'enseignement. A pris part aux discussions sur les lois scolaires, et a été rapporteur de la dernière d'entre elles, loi sur les dépenses de l'enseignement primaire. — En 1890, a porté à la tribune du Sénat la question de l'enseignement secondaire moderne. Nommé membre de la Commission de l'Algérie, a été choisi comme rapporteur pour l'instruction publique, et fait en cette qualité un

SÉNAT

Paris, le ____________ 189_

3 H Il est une circonstance de notre vie publique qui fait trop d'honneur à sa clairvoyance pour permettre que nous la laissions dans le silence. C'était au plus fort de la lutte contre le boulangisme. Un des principaux lieutenants de Boulanger, M. Laguerre avait été élu conseiller-général à La Rochelle contre M. Barbedette, sénateur. Cette élection faisait perdre la majorité aux républicains. Les conseillers généraux se partageaient en 2 fractions égales. Heureusement M. Laguerre, bien que proclamé élu, n'était pas éligible. Dès le lendemain de son élection, une protestation avait été adressée au conseil d'État.

Mais la session d'août était imminente. Si l'on donnait à M. Laguerre le temps de siéger et la faculté de voter, il avait chance

rapport considérable sur l'enseignement primaire des indigènes.

Chargé par le Comité d'érection de la statue d'Eugène Pelletan de provoquer une souscription publique, a fait dans ce but à Royan une conférence qui a été publiée par le Comité en une brochure.

Appartient au groupe le plus avancé de l'opinion républicaine, la gauche démocratique, dont il a été nommé président pour 1893.

En 1870, étant conseiller municipal, il détermina ses collègues à adhérer à la proclamation de la République dans un pays jusqu'alors inféodé au bonapartisme. — Fut membre de la Commission nommée pour remplacer le Conseil dissous. — Organisa dans la petite ville de Pons une ambulance de 60 lits pour les blessés de la guerre. — La guerre terminée, il se retira momentanément de la vie publique, quand se manifesta un retour vers le bonapartisme, qu'il ne cessa de combattre dans la Saintonge, soit par sa propagande personnelle, soit par de nombreux articles dans le journal républicain de Saintes.

Il est une circonstance de sa vie publique qui fait trop d'honneur à sa clairvoyance et à sa fermeté pour que nous la laissions dans le silence. C'était au plus fort de la lutte contre le boulangisme. Un des principaux lieutenants de Boulanger, M. Laguerre, avait été élu conseiller général à la Rochelle contre M. Barbedette, sénateur. Cette élection faisait perdre la majorité aux républicains, les conseillers généraux se partageant en deux fractions égales. Heureusement M. Laguerre, bien que proclamé élu, n'était pas éligible. Dès le lendemain de son élection, une protestation avait été adressée au Conseil d'Etat.

Mais la session d'août était imminente. Si l'on donnait à M. Laguerre le temps de siéger et la faculté de voter, il avait chance, par suite d'un suffrage républicain hésitant, de s'asseoir au fauteuil de la présidence, à ce fauteuil illustré par Dufaure. En tout cas, le bureau et la Commission départementale, de républicains qu'ils avaient été jusqu'alors, auraient été mélangés de républicains et de réactionnaires.

Une idée heureuse de M. Combes sauva la situation. Mettant à profit la présence au fauteuil du Conseil général d'un républicain comme doyen d'âge, il proposa au début de la première séance d'ajourner toute délibération à trois semaines, comme le permet la loi. La motion, accueillie par un véritable ouragan, passa grâce à la voix prépondérante du président, qui leva aussitôt la séance. Les quatre cents camelots qui avaient accompagné M. Laguerre et envahi la partie de la salle réservée au public, se livrèrent contre l'auteur de la motion à une véritable débauche d'injures, de menaces et de cris. La scène, qui dura plus de vingt minutes, n'eut pour effet que de mettre plus en relief la déception des réactionnaires et la fermeté d'âme de l'honorable sénateur.

Les médecins juifs au moyen âge.

Sur la condition des médecins juifs au moyen âge, il y aurait beaucoup à dire ; c'est un sujet qui ne peut être traité à la légère. A titre de simple contribution à ce travail, nous nous contenterons,

pour aujourd'hui, d'extraire d'une très curieuse brochure (1) que son auteur nous a fait parvenir, quelques passages se référant à cette question.

Vers l'an 1220, les régents en médecine de l'Université de Paris, commençant à se dégager de la Faculté des Arts, préludaient à leur constitution prochaine, en publiant, avec l'approbation et la sanction du juge d'Eglise, l'official, et des juges royaux, le premier Statut « contra illicite practicantes ». Ce statut n'est guère connu que par celui qui le remplaça, vers 1271, sous le décanat de Mᵉ Jean de Racheroles.

Pour les juifs et juives, le statut, en quelques mots, se conforme aux prohibitions de l'Eglise même, et aux décisions récentes des Conciles (Toulouse, 1229 ; Béziers, 1246 ; Albi, 1255), excommuniant les catholiques qui se feraient soigner par des juifs ou juives. On peut inférer de là que l'exercice de la médecine était permis entre juifs, dans les temps de relâche où ils n'étaient pas soit pillés, emprisonnés, ou mis à mort, soit rançonnés ou expulsés de la ville ou du royaume.

Dès longtemps, il y a eu parmi les juifs nombre de médecins, de savants. Leurs maîtres avaient trouvé place à Montpellier, dans l'Ecole ouverte en 1181, par Guillaume VIII, à qui voudrait enseigner la médecine ; leurs livres figuraient, avec les livres arabes, traduits en latin, aux programmes des cours de la Faculté parisienne. Mais, depuis l'an 1009, où la destruction du Saint-Sépulcre par le Kalife Hakem avait provoqué, dans tous les pays chrétiens, la proscription impitoyable des Juifs, leur condition à tous était devenue très précaire.

Dans ces proscriptions de leurs coreligionnaires, trafiquants, banquiers, usuriers, auxquelles, de temps à autre, on joignait les Lombards, les Caorsins, autres accapareurs d'argent, les médecins juifs ne disparaissaient pas tous aux mauvais moments, préservés (2) ou épargnés par le besoin qu'on avait de leur art, si suspect qu'il fût.

Les chrétiens de toute condition, qui assistaient et participaient volontiers aux pillages et aux supplices, attribuaient aux juifs, aux hérétiques, aux lépreux, aux sorciers, des inventions mystérieuses, des relations diaboliques, mais plus efficaces peut-être que la science des médecins jurés. Et quand un juif, une juive, devenaient « convers », on allait à eux en sûreté de conscience, puisqu'ils mettaient au service des fidèles une expérience que le malin, « li maufés », leur avait faite.

Le meilleur temps, pour les juifs et pour leurs médecins, fut certainement le règne du roi Jean, mais surtout celui de son fils Charles V, le Sage, puis de Charles VI. Jamais les ordonnances rendues à leur sujet ne furent plus nombreuses, ni plus souvent favorables. Un juif, au temps de Charles VI (3), pouvait obtenir, le fait

(1) *Note sur l'exercice illégal de la médecine au moyen âge dans l'Université de Paris*, par A. Gaudier, inspecteur d'Académie de Lille. Lille, Le Bigot frères. 1902.

(2) Froissart loue le pape Clément VI « d'avoir eu pitié des povres Juifs ars et escacés par tout le monde, excepté en la terre de l'Eglise, dessous les clefs du pape ». Voir aussi, au mot *Judæi*, le *Glossaire* de Du Cange ; et, dans la *Grande Encyclopédie*, l'article *Juifs* de M. Théod. Reinach.

(3) Le pauvre Charles VI n'eut pas moins de 22 médecins attachés à sa personne, sans compter les empiriques. En 1398, deux frères Augustins s'offrent à le guérir, et lui tailladent le crâne de telle sorte qu'ils le rendirent « impotent moribond » ; après quoi,

n'est guère douteux, une permission du roi, malgré les statuts, malgré l'ordonnance de 1362, sans être gradué ; il pouvait tenir tête, en un procès régulier, à l'Université, au prévôt de Paris, et le temps des condamnations sommaires était passé. Quant aux médecins, l'ordonnance du 27 décembre 1362, considérant que des Juifs se sont entremis, comme médecins, ou comme chirurgiens, de soigner les chrétiens, sans y avoir été reconnus suffisants et habiles, leur prescrit de subir les examens et obtenir la licence, sans dispense d'ailleurs de porter les signes distinctifs de leur religion. Les obliger à subir les examens, c'était leur permettre de faire les études et d'acquérir les grades.

Dans son opuscule si nourri de faits, M. Gaudier cite un certain nombre de cas d'exercice illégal de la médecine, et mentionne les bizarres pénalités qui atteignaient les délinquants. Voici un fait entre dix ; nous n'avons pas choisi le moins intéressant.

L'affaire se passe au début du XIVe siècle. Sur la dénonciation du doyen de la Faculté, Me Jean de Missiclis, à l'official (Nicolas de St-Just, prévôt de St-Géry de Cambrai), Pierre Faverel et sa femme, Clarice, de Rouen, celle-ci principale incriminée, prévenus d'exercice illégal de la médecine et contumaces, sont, le 14 juin 1312, excommuniés, ce qui indique qu'ils n'étaient juif ni juive.

Sous la même peine, l'official enjoint à tous prêtres et chapelains, de publier l'excommunication réitérée et aggravée contre les deux coupables, leurs familles et leurs complices, chaque jour de dimanche ou de fête, chandelles allumées, cloches sonnantes, avec le livre, la croix, l'eau bénite, et toute la solennité possible, trois fois à la messe, deux aux vêpres ; de défendre d'abord à tous leurs paroissiens, puis nommément et à domicile (*ostiatim*), à vingt personnes qu'il énumère, à leurs femmes et à leurs familles, sous peine d'excommunication, d'aller, venir, rester, s'asseoir, boire, manger avec ladite Clarice, lui prêter boisson, aliments, four ni moulin, eau ni feu, conseil ni aide, lui vendre ni acheter pain, vin, viande, poisson, vêtements séculiers, ni avoir aucun commerce ou société avec elle, sinon dans les cas prévus et permis au droit.

N'était cette dernière réserve, voilà une formule de condamnation à mort, sans effusion de sang, mais dont l'excès même et l'énormité démontrent qu'au temps de Philippe-le-Bel, les anathèmes de l'Eglise ne produisaient plus les mêmes effets que sous le roi Robert.

Clarice et son mari, condamnés après deux citations auxquelles ils n'avaient répondu que par procureurs, se réclamèrent d'un autre official, qui intervint en effet. Mais l'autre passa outre, renouvela l'excommunication, avec prison et amende de 60 livres. Ils n'en moururent pas, car c'est la même Clarice qu'on retrouve, en décembre 1324, de nouveau aux prises avec le doyen et l'official; et sept ans plus tard, c'est sa propre fille qui a maille à partir avec les autorités.

Cela prouve qu'en tout temps on s'est occupé de la répression du charlatanisme — et que celui-ci ne s'en porte pas plus mal ; nous oserions presque dire : au contraire !

---

ils furent dégradés des Ordres, et décapités en Grève. En 1403, trois sorciers firent, avec aussi peu de succès, la même tentative ; il furent brûlé .

ÉCHOS DE PARTOUT

La santé de M. Waldeck-Rousseau.

Le *Neues Wiener Tagblatt* du 16 mai dernier a rapporté l'intéressante conversation ci-dessous, qu'un de ses rédacteurs a eue avec une personnalité du monde scientifique français, qui a des relations fréquentes avec l'entourage immédiat de M. Waldeck-Rousseau.

Lorsque M. Waldeck-Rousseau assuma la lourde charge du pouvoir, il occupait, depuis dix ans déjà, une situation considérable au barreau de Paris, et qui n'était pas sans fatigue pour lui.

Au mois de juin 1899, son entourage le trouvant plus fatigué qu'à l'ordinaire, l'avait décidé à avancer l'heure de son départ de Paris. Aussi, afin d'assurer sa liberté pour les derniers jours de juin, avait-il, durant tout le mois, *avalé les bouchées doubles*, ayant fait avancer la fixation de toutes les affaires qu'il avait à plaider avant la fin de l'année judiciaire, à Paris ou en province. Ses médecins lui avaient prescrit un repos immédiat et absolu de trois mois ; et il sentait lui-même la nécessité de suivre leurs conseils ; mais, le 22 juin, à la veille de son départ, il était obligé de former son ministère. On sait de quels événements il a été traversé : ce fut une lutte de chaque jour.

Durant la première période de son ministère, une attaque d'influenza le retint couché près de trois semaines et éveilla dans son entourage et chez ses médecins des inquiétudes que l'on cacha au public. Il n'était pas encore complètement guéri, lorsqu'il se rendit au banquet que lui offraient les associations coopératives ouvrières. Un peu plus tard, il eut une rechute, suivie d'une congestion pulmonaire, qui ne céda qu'à l'application réitérée de pointes de feu.

M. Waldeck-Rousseau est un nerveux. Le calme apparent dont il a toujours présenté le spectacle, soit au barreau, soit au Parlement, est tout de surface.

Quelles ont été les conséquences de cette nervosité et de cet excès d'activité cérébrale ?

Huit jours après l'ouverture des sessions, M. Waldeck-Rousseau perdait le sommeil. De ce moment, il consacrait la plus grande partie de ses nuits au travail. Tout ce qu'il a lu depuis trois ans — et il a beaucoup lu — il l'a lu entre une heure et cinq heures du matin. Nul pourtant n'aurait eu plus besoin de repos que lui, après des journées aussi remplies que les siennes. Jugez-en plutôt : la matinée était prise par la réception des hommes politiques ; l'après-midi, par les séances du Parlement ; de six à huit heures, la signature, la réception de ses directeurs et secrétaires ; la soirée était occupée par des conférences avec ses collègues, qui ont l'habitude de le consulter sur toutes les affaires importantes de leur département ou par l'étude des questions qui devaient faire l'objet de prochaines discussions devant les commissions ou les Chambres.

Jamais le *surmenage* ne s'est plus justement appliqué qu'à son cas. Et ce *surmenage* a duré trois ans !

L'accident dont il fut récemment victime n'eut pas seulement

pour résultat des blessures graves ; il réveilla des crises de rhumatisme aigu dont il souffre encore et qui ne cède qu'à une médication énergique et fatigante.

Or, aujourd'hui, l'état de choses qui lui fit un devoir de prendre la direction du gouvernement a changé ou mieux disparu

Les médecins éminents qui le soignent depuis longtemps estiment qu'un repos absolu et prolongé est — pour employer l'expression des hommes de l'art — absolument *indiqué.*

(*Le Matin.*)

Le « trac » chez M. Waldeck-Rousseau.

Après trente-cinq ans de Palais et de Parlement, M. Waldeck-Rousseau garde les émotions d'un débutant. La moindre complication de métier, la perspective d'aborder la barre ou la tribune le bouleversent et l'angoissent.

Très jeune encore, mais déjà très ambitieux, il comprit le besoin de dissimuler cette timidité terrible. C'est alors qu'il entreprit de se faire une tête et de se composer une attitude. Peu à peu, il devint pour le vulgaire ce personnage flegmatique et ennuyé, dont il finit par jouer le rôle presque au naturel. L'éternelle cigarette, qu'il promène négligemment entre deux doigts, n'aurait elle-même pour but que de cacher un tremblement nerveux de la main et du bras.

Au fond, il reste le grand artiste « traqueur » qui, conscient de sa valeur, a la crainte perpétuelle d'être inférieur à soi-même. On l'a vu, après de merveilleuses plaidoiries, se dérober aux félicitations, s'enfermer dans son cabinet et se tordre les mains à l'idée qu'il n'avait pas donné tout ce qu'il pouvait donner. « Je suis fini, vidé », répète-t-il ces jours-là à quelques amis dévoués, qui parviennent difficilement à le remonter.

(*L'Aurore.*)

Bibliothèque en plein air.

Une innovation fort intelligente a été tentée l'été dernier par la municipalité de Brooklyn. Pendant la belle saison de cette année, les édiles de Brooklyn ont fait installer, dans les principaux parcs de la ville, une vingtaine de bibliothèques populaires, gratuites, où chacun avait le droit, en donnant son nom et son adresse, d'emprunter des romans, des livres d'histoire ou de géographie, des traités de vulgarisation scientifique et même des œuvres illustres des plus grands poètes américains.

Cinq parcs et deux jardins publics ont ainsi été dotés d'une ou même de plusieurs bibliothèques en plein air, qui ont eu tout de suite le plus grand succès. Ainsi, à Central Park, on n'a pas prêté moins de 36.132 volumes, lus pour la plupart sous les ombrages ou au bord du lac dont s'enorgueillit ce magnifique jardin de ville. Ces bibliothèques vont être multipliées l'année prochaine, de façon à pouvoir satisfaire aux désirs de tous les promeneurs, et bientôt New-York et Philadelphie vont installer à leur tour des « open-air-libraries ».

(*La Nature.*)

De quand date l'usage du mercure contre la syphilis?

On attribue d'ordinaire ce mérite à Paracelse. Or, le Dr Sandison Brock, de Rome, vient d'attirer l'attention, dans le *Janus*, sur une vieille chronique de la cité de Pérouse, datant de 1494, dans laquelle le chroniqueur Materazzo décrit une alarmante épidémie de « mal français » ou « cirimbacole », qui sévissait à ce moment dans le nord de l'Italie et qu'un voyageur espagnol traitait avec succès par des frictions de pommade mercurielle.

Cette épidémie semble être celle qui, vingt-cinq ans plus tard, inspira à Fracastor son célèbre poème sur la syphilis.

Paracelse, au moment de cette épidémie, avait à peine un an.

(*La Médecine moderne.*)

La connaissance de l'homme par l'inspection des pieds.

Dans les Etats-Unis, la bêtise humaine trouve tous les jours de nouveaux débouchés. Les Yankees ont, en effet, imaginé de connaître l'avenir d'après la plante des pieds (*Medical Record*, 28 septembre 1901). Après tout, ajoute le *Lyon Médical* (du 9 mars), pourquoi la plante des pieds serait-elle moins privilégiée que la paume des mains?

Eh bien! cette nouvelle branche de charlatanisme a été arrachée à un arbre déjà vieux. En effet, ni le *Medical Record*, ni le *Lyon Médical* ne semblent se douter que la *platopodologie* avait été l'objet d'observations curieuses de la part de Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, de *l'An 2440*, etc. Il avait promis une *Platopodologie* ou traité de la connaissance de l'homme par l'inspection des pieds ; mais il n'a publié sur ce sujet que le chapitre CCXXVIII de son *Nouveau Paris*, et une brochure intitulée : *Du pied et de la main de l'homme.*

Mais, chose curieuse! Sébastien Mercier lui-même n'était qu'un copiste ; car un médecin du XVIe siècle, Antoine Fiancé, qui était né à Besançon ou dans ses environs le 1er janvier 1552, et mourut de la peste le 27 mai 1581, à Avignon, victime de son dévouement humanitaire ; Antoine Fiancé, dis-je, avait publié un travail portant ce titre : *la Platopodologie.* Cette pièce, qui paraît n'avoir jamais été imprimée, était une satire en vers latins contre les envieux qui cherchaient à lui nuire. Il l'avait composée, si nous en croyons Coquebert de Taizy (1), « pendant son séjour à Carpentras ». On voit donc que la nouvelle production des Barnums d'Amérique n'est que du vieux-neuf. Encore une fois, *nil sub sole novi.*

(*Le Centre Médical.*)

Le papier buvard en chirurgie.

La fabrication du papier buvard va bientôt trouver de nouveaux débouchés. On en fait, en effet, des capsules de bouteilles; on en garnit les marteaux de pianos; dans les vêtements, les tailleurs l'emploient comme doublures; les bijoutiers en font des polissoirs de pierres précieuses. En électricité, le papier buvard pour certains bains chimiques constitue un parfait isolant. Les Allemands en ont fabriqué un costume de bains.

En chirurgie, on s'en sert comme bandages, qu'on brûle après chaque pansement. Toutes ces applications ont donné d'excellents résultats; aussi prévoit-on dans l'avenir une grande application du papier buvard.

(*Mémorial de la Librairie* et *Gazette des Hôpitaux.*)

PETITES NOUVELLES DE LA « CHRONIQUE »

La révocation du Dr Pupin.

Nous avons un doyen ennemi de la fraude.

Un des premiers actes de M. le Dr Debove, à peine installé dans le fauteuil occupé avant lui par le professeur Brouardel, a été la révocation brutale, sans phrases, du secrétaire de la Faculté, M. le Dr Pupin.

M. Debove a tenu sans doute à montrer, par cet acte d'autorité, qu'il voulait, comme le charbonnier, être maître chez lui ; d'aucuns disent qu'il avait pris quelque ombrage de la popularité et de la sympathie dont jouissait le très obligeant M. Pupin.

Quoi qu'il en soit, une mesure aussi rude aurait pu, d'après ce que nous avons recueilli dans les milieux professionnels, être précédée ou accompagnée de quelques explications.

Être sévère, c'est bien, mais il y a la manière, comme dit en quelqu'une de ses pièces, cet excellent M. Lavedan.

Un portrait de Fagon.

Au moment où le goût des amateurs se porte avec une préférence si marquée vers les portraits d'autrefois, un marchand de tableaux vient d'avoir l'excellente idée de réunir dans sa galerie quelques portraits admirables de sa collection. C'est là une exposition qui s'adresse à une élite de connaisseurs et qui mérite d'être longuement visitée ; on y remarque un curieux portrait de femme de Memling ; *le Doge de Venise, Andrea Gritti*, par Tintoretto ; *Rembrandt*, par lui-même ; *l'Infante Isabelle, fille de Philippe II*, par Gonzalez ; *le Seigneur d'Arconville* et Fagon, *médecin de Louis XIV*, par H. Rigaud.

Sans doute une copie ? L'original n'est-il pas au Louvre ?

L'impuissance et le tabac.

Dans l'une des dernières séances de l'Académie de médecine, le professeur Guyon a offert à l'assemblée, de la part de M. le Dr Le Juge de Segrais, un travail sur l'*Impuissance provoquée par l'abus du tabac*. Les faits observés par l'auteur et ceux qu'il a rassemblés montrent que les malades qui, à la suite de l'abus du tabac, étaient devenus impuissants, ont retrouvé la virilité en cessant complètement de fumer ; et, par contre, que les malades qui n'ont pu se résoudre à abandonner leurs habitudes sont demeurés impuissants, malgré les traitements employés pour retrouver leurs forces génitales.

D'après le Dr Fort, la maladie qui causerait le plus d'impuissances serait le rétrécissement de l'urètre. Il suffit souvent de guérir le rétrécissement pour voir disparaître les symptômes de l'impuissance.

C'est le cas de répéter : « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse. »

La « Chronique » par tous et pour tous

Gavarni et le professeur Marey.

Sous ce titre, dans votre « Chronique médicale » du 1er mai, vous nous apprenez, d'après les Goncourt, que, vers 1854, Gavarni se préoccupait de l'idée de faire un instrument destiné à mesurer les battements du cœur.

Mais, depuis la découverte d'Harvey, quel est donc le médecin qui n'a pas eu la même pensée ? Avant lui, Sanctorius n'avait-il pas inventé le Pulsiloge ?

Moi aussi, à la même époque que Gavarni (1854-1855), j'avais soumis une idée analogue à Legroux père, médecin-accoucheur très habile de l'Hôtel-Dieu. Ce praticien, extrêmement bienveillant, m'avait mis en rapport avec un fabricant de biberons, passage Choiseul, bien connu sous le nom de Thier.

Il m'arrivait parfois de m'arrêter dans sa boutique, en me rendant en soirée, rue de Provence, chez un client de Legroux, nommé Jarry, propriétaire à Pomard et grand ami de *Mme Marey-Monge*, laquelle, avec *son fils*, alors étudiant, venait participer à nos réunions intimes de loin en loin.

L'instrument que j'avais soumis à Thier devait, sous forme de petite montre, faire partie d'un bracelet, bijou que l'on eût vu au poignet de toutes les dames ; au moyen d'un cadran, muni d'une aiguille, il devait indiquer le nombre, la fréquence et la force du pouls.

Thier mourut peu de temps après, sans laisser trace de ses essais, et moi-même je ne donnai plus suite à mon projet.

Ainsi que je l'ai dit dans mon *Traité de Laryngoscopie* (1864), à propos du laryngoscope : « Toute idée n'a par elle-même qu'une « valeur intrinsèque, nominale et fictive ; elle fait partie du domaine « public. C'est par sa réalisation qu'elle devient scientifique et pra- « tique. Celui donc qui défriche et féconde le champ de l'idée en « est le vrai propriétaire. » C'est le cas de notre illustre ami Marey.

Dr Moura.

Le costume des médecins d'hôpitaux, à Lyon. — Souvenirs rectificatifs.

Dans la « Chronique » du 15 mai, M. le Dr Merceuil dit que l'usage de la robe a survécu à 1870 dans les hôpitaux de Lyon. Je regrette bien de ne l'avoir jamais vue, ni avant ni après cette époque.

En 1842 (il y a 60 ans, justes dieux !), de passage à Lyon, j'a suivi la visite de Bonnet et celle de Gensoul : ni l'un ni l'autre n'avaient de robe.

En 1849, j'ai vu l'Hôtel-Dieu avec Barrier : je n'ai vu de robe à personne.

En 1867, j'ai assisté à la clinique de Teissier; après 1870, du temps d'Ollier, pas la moindre robe non plus. Alors, quoi ?...

Dr Chaussenot.

***

Votre intéressante *Chronique médicale* se pique, je le sais, d'exactitude : c'est ce qui m'engage à rectifier... la rectification du docteur Merceuil, à propos de plusieurs erreurs de détail.

En premier lieu, l'anecdote sur Tripier et le costume médical imposé aux médecins des hospices de Lyon est parfaitement vraie ; seulement ce n'est pas le chirurgien *Léon* Tripier, mais bien son frère *Raymond*, médecin des hôpitaux, qui s'insurgea contre ce que le docteur Merceuil appelle une mascarade. La robe en usage alors méritait-elle cette dénomination beaucoup plus que le sarreau actuel ? Sans doute, on ne la désinfectait pas ; elle n'était guère aseptique ; mais, du moins, protégeait-elle les vêtements du médecin, et celui-ci véhiculait ainsi moins facilement les germes contagieux de la ville à l'hôpital, et *vice versâ*. En tout cas, je ne la trouve guère plus ridicule que la robe des avocats, huissiers, professeurs, etc., à laquelle personne ne trouve à redire.

Donc, c'est à M. Raymond Tripier, actuellement professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Lyon, que revient le principal rôle dans l'anecdote authentique que racontait votre correspondant.

L'histoire de Valette, refusant de tenir sa place à la procession de Sainte-Marthe, parce qu'on ne lui donnait pas son habit de bougran, est également véridique. Du reste, ces pauvres chirurgiens de Lyon étaient soumis à bien d'autres servitudes : n'étaient-ce pas eux qui devaient remplir l'office de barbier auprès de Messieurs les aumôniers ? Et n'est-ce pas Marc-Antoine Pétit qui, le premier, se débarrassa de la corvée, en déclarant à l'abbé qu'il était trop maladroit pour éviter de nombreuses estafilades ?... Le prudent aumônier se le tint pour dit.

Il y aurait bien d'autres choses à raconter sur nos vieux usages lyonnais : par exemple, sur cette étoffe de bougran, dont les frères de l'Hôtel-Dieu avait fait par corruption *bourracan*. Jusque vers 1860, chaque interne en médecine touchait, pendant ses quatre années de service, deux pièces de cette étoffe, et ils l'acceptaient fort bien pour s'en faire des complets solides, sinon élégants. On leur remettait aussi, à leur entrée en fonctions, une paire de mouchettes, destinées aux deux chandelles hebdomadaires que leur accordait l'administration. Les dernières mouchettes et les dernières chandelles, c'est à l'internat de Lyon qu'on les aurait trouvées !

Mais je reviens à la rectification du docteur Merceuil, où je relève d'autres inexactitudes.

Le spirituel dessinateur Abel Faivre est bien né à Lyon, et même je crois bien qu'il y commença des études médicales : ce serait donc aussi un « évadé ». Il est fils, non pas du docteur *Joseph* Faivre, celui qui fit une erreur de diagnostic à propos d'anévrisme du creux poplité (il n'est pas sans intérêt d'ajouter qu'Ollier était parmi les concurrents et ne reconnut pas non plus la nature de la tumeur !), — mais bien de Faivre, docteur ès sciences et doyen de la Faculté des Sciences.

Le docteur Joseph Faivre ne fut pas qu'un concurrent malheureux, ni même qu'un architecte remarquable. Il tournait le bois et le sculptait admirablement, et j'ai vu de ses mains le modèle en petit de son église, formant un meuble de bois sculpté absolument

splendide. Mais il utilisa aussi son adresse manuelle pour la science, et je n'ai qu'à rappeler sa collaboration avec CHAUVEAU pour l'étude des bruits du cœur : les expériences de Chauveau et Faivre sont classiques et connues de tout étudiant de deuxième année.

Donc, ni ce Joseph Faivre, ni son frère le docteur Elie Faivre, médecin des hôpitaux en retraite, n'ont aucun lien de parenté avec Abel Faivre. Et le proverbe ici ne se justifie pas, qui veut qu'on ne soit jamais trahi que par les siens (1) !

Veuillez excuser, Monsieur et cher confrère, cette lettre trop longue, et agréer l'expression de ma considération distinguée et de ma sincère admiration pour votre œuvre.

Docteur GAY.

Anecdote sur l'embaumeur Gannal.

Voulez-vous, sur l'embaumeur Gannal, dont je reconnais, avec le Dr Elie Faure, tous les mérites, un joli mot, qui m'a été conté par le professeur Velpeau ?

A une époque très lointaine, il avait été nommé, à l'Académie de médecine, une commission, pour juger les procédés d'embaumement préconisés par Gannal, par Sucquet et par Dupré, le professeur libre d'anatomie à l'Ecole pratique. Trois cadavres, préparés par les concurrents, avaient été enterrés, et on avait pris date pour un examen ultérieur. Gannal, sûr de son affaire, était fort impatient d'avoir l'avis de la commission, et chaque fois qu'il rencontrait Velpeau, il le pressait de faire son rapport. — « Mais, disait Velpeau, il faut, Monsieur Gannal, attendre que les délais soient expirés.

— Les délais, les délais ! répondit Gannal ; mais c'est absolument insignifiant. Dans 2000 ans, mon cadavre sera exactement dans le même état que celui dans lequel je vous l'ai livré.

— Oh ! 2000 ans ! dit Velpeau...

— Eh bien ! *vous verrez* ! riposta Gannal. »

Dr ALEX. CHAUSSENOT.

L'hymen, d'après les anciens médecins.

On comprendrait difficilement comment des médecins et des accoucheurs distingués, car il s'en trouvait parmi nos grands ancêtres, aient pu nier l'existence de l'hymen et traiter de « bour-« des controuvées à plaisir, ce que plusieurs ont écrit de cette mem-« brane », si l'on n'en trouvait la raison au moins dans un traité de l'un d'eux.

Jacques GUILLEMEAU, médecin ordinaire du Roy et accoucheur renommé de son époque, a laissé un traité d'accouchements, dont l'édition que j'ai entre les mains porte la date de 1621.

Voici ce que l'on lit au chapitre 39, intitulé :

Des filles qui de leur naissance n'ont point leur nature percée.

« Il y a des filles qui naissent sans que le conduict de leur na-

(1) Il paraît cependant que le dessinateur Abel Faivre a un frère, docteur en médecine, qui fait partie des bureaux de l'Assistance publique du ministère de l'intérieur, où il travaille sous la direction de M. Henri Monod.

« ture soit percée : ce qui leur advient pour quelque membrane
« qui est située en cette partie, laquelle leur bouche et ferme leur
« conduict ; car à la vérité il ne s'en trouve aucune qui n'ait un
« conduict naturel : mais pour ce qu'il se rencontre quelque chose
« qui bouche l'entrée d'iceluy, l'on dict qu'elles n'ont leur nature
« percée. Cette membrane n'est pas toujours située en mesme
« lieu, ny d'une mesme figure et composition, ny de la mesme
« matière : car à aucunes elle est aux bords du conduict naturel,
« et se void facilement, aux autres elle est placée plus avant, pro-
« che de la bouche intérieure de la matrice.

« Pour le regard de la figure, aucunes sont percées par le mi-
« lieu : les autres sont troüées comme un crible, et les autres ne
« le sont point.

« Touchant la matière, les unes sont membraneuses et les au-
« tres sont charneuses : mais celles qui viennent de la naissance
« sont plustost membraneuses que charneuses.

« Celles des petits enfants se guérissent en cette sorte : premiè-
« rement il faut bien considérer et prendre garde attentivement
« où elle est assise et située : car infailliblement celles qui sont
« profondes sont plus difficiles et hazardeuses que les autres.

« Mais comme elle est aux bords et lèvres du col extérieur de
« la matrice et qu'elle se void manifestement, il serait très néces-
« saire que le chirurgien (incontinent après avoir fait situer la pe-
« tite fille bien et deuëment) couppe et trenche avec la bistorie la-
« dicte membrane, directement par son milieu sans profonder
« plus avant. Incontinent après que l'incision sera faite, il y
« mettra un peu de charpy sec, afin qu'elle ne se reprene. Et les
« jours ensuivants usera d'un petit onguent desiccatif, lequel sera
« mis, avec petits linges bien déliés, entre la membrane incisée
« comme ci-dessus est dit.

« De différer l'opération jusques à ce que la fille soit plus aagée,
« cela seroit plus dangereux avec le temps : ce qui a esté remar-
« qué par Aristote, livre 4, chap. 4 de generat. Animal. etc. ».

Ainsi il était enseigné (et pratiqué) en ce temps-là de dépuceler les filles à la naissance. On comprend dès lors qu'il devait être rare de rencontrer des membranes hymen intactes ; ce qui justifie l'opinion de Du Laurens, Mauriceau, Dionis et autres.

Dr Willette.



J'ai copié jadis l'observation suivante, dans un recueil manuscrit conservé à la bibliothèque Carnavalet :

Observation de M. le Conte, Médecin résident à Bourdeaux, sur le pucelage des filles.

Cette observation n'est proprement que la confidence qu'un des amis de M. Le Conte luy a faite quelque temps après son mariage. Cet amy lui dit qu'estant assez grand moraliste pour sçavoir de quelle importance la sagesse d'une femme est à son mary, et assez bon physicien pour se croire en estat de porter un jugement certain sur la réalité d'un pucelage, il avait préféré l'éducation, la ten-

dre jeunesse et la piété de son espouse à beaucoup d'autres avantages qu'il aurait pu trouver d'ailleurs, mais qu'il eust néantmoins le malheur d'estre obligé de se laisser entraisner au chagrin par de justes soubçons, ou bien de gouster la satisfaction qu'il s'estoit promise, ayant trouvé la première nuit de ses nopces un relâchement de parties qui luy avoit paru fort suspect, ce qui l'avoit porté jusqu'à pretexter dès le lendemain un voyage de plus de deux mois pour avoir tout le temps de méditer sur son avanture avant que de se déclarer. Au retour duquel il trouva un ample sujet de consolation, ne trouvant personne qui ne fust fort édifié de la conduite de sa femme l'ayant reconnüe grosse du jour de son départ, et ayant mesme trouvé la première disposition tellement changée, qu'il fut deux jours à forcer l'obstacle. M. Le Conte qui a refléchy sur cet évenement dit : 1° qu'il s'est pu faire que lors de la première attaque l'empressement de son amy avoit forcé la résistance assez violemment pour ne se pas donner le temps de l'appercevoir ; 2° que la pudeur de son épouse a pû retirer les esprits des parties genitales, et y laisser la foiblesse qu'on remarque dans celles des hommes qui, pour avoir trop de timidité, manquent d'érection dans des rencontres où ils souhaittent mesme le plus d'en avoir ; 3° que les menstrües peut estre écoulées depuis peu ou l'humeur huileux, attiré par les caresses precedentes, avoient pû relâcher ces parties assez considerablement pour prester sans peine dans ce premier rencontre ; et enfin 4° que la grossesse jointe au désir de l'accouplement avoit pû redonner aux caruncules dans le deuxième toute la fermeté et toute la grosseur dont elles sont capables.

Ces remarques et celles qu'on peut lire dans Graaf (1) au traité des parties génitales, peuvent estre d'une grande considération pour les Médecins ; mais personne à mon avis n'en tirera plus d'utilité que les nouveaux espoux, qui apprendront par là à ne pas fonder un chagrin effectif sur des apparences incertaines.

P. c. c. :
Dr R.

Sœurs siamoises au XVII[e] siècle.

En parcourant un ouvrage non mis dans le commerce (2), et dont la rareté ne fait pas seulement l'intérêt, nous avons relevé le paragraphe suivant :

171. HISTOIRES PRODIGIEUSES extraictes de plusieurs fameux autheurs grecs et latins, sacrés et prophanes, mises en notre langue, par M. Boaistuau, surnommé Launay, natif de Bretaigne, avec les pourctraits et figures. *V. Sertenas*, 1561 ; in-12, réglé, mar. r. jans. tr. dor. (*Masson-Debonnelle.*)

Une des premières éditions de ce recueil est rempli de figures de monstres et de représentations d'événements prodigieux.

(1) Le livre de Regnier de GRAAF, auquel il est fait ici allusion, porte pour titre : *Nouvelles découvertes sur les parties de l'Homme et de la Femme qui servent à la génération avec la deffense des pratiques génitales contre les sentiments de quelques anatomistes. Un Traité du pucelage* (SIC), *du pancreas, de l'usage du Siphon, et des Clystères.* A Warsovie. M. D. CC. I.

(2) *Cabinet d'un curieux*, par L. DOUBLE.

On y remarque une quantité de *sœurs siamoises* (et pas un seul frère *idem*) et surtout le monstre engendré à Ravenne du temps du pape Jules II, et dont voici la description : « Ce monstre avait une corne en la teste, deux ailes, un seul pied semblable à celuy d'un oiseau de proie avec un œil au genoil. Il était double quant au sexe, participant de l'homme et de la femme. Il avait en l'estomac la figure d'un ypsilon et la figure d'une croix, et il n'avait aucun bras. »

D'après la gravure, ce monstre était, malgré tout, doué d'une assez jolie figure de femme. D. X.

Une poésie ignorée d'Alphonse Daudet, sur le croup.

L'on vient d'inaugurer la mélancolique statue d'Alphonse Daudet : c'est donc de l'actualité de parler de lui. — Si cela peut intéresser vos lecteurs, je vous copie une pièce de vers trouvée dans l'*Almanach du Figaro* de 1864 et qui a pour auteur Alphonse Daudet, pour sujet *le Croup*, et pour dédicace : à M. Marchal, de Calvi.

Le Croup.

A MONSIEUR MARCHAL DE CALVI.

I

Dans un petit lit, sous le rayon pâle
D'un cierge qui tremble et qui va mourir,
L'enfant râle.
Quel est le bourreau qui le fait souffrir?

Quel boucher sinistre a pris à la gorge
Ce pauvre agnelet que rien ne défend?
— Qui l'égorge?
— Qui sait égorger un petit enfant?

Sombre nuit! la chambre est froide. On frissonne...
Dans l'âtre glacé fume un noir tison;
L'heure sonne.
Le vent de la mort court dans la maison.

II

Aux rideaux du lit la mère s'accroche.
Elle est nue. Elle est pâle. Elle défend
Qu'on l'approche.
Elle veut rester seule avec l'enfant.

Son Charles! il faut voir comme elle lui cause!
« Charlot, ne meurs pas — Je te donnerai
« Quelque chose;
« Charlot, si tu meurs, moi je pleurerai. »

Et pour empêcher que l'oiseau s'envole,
Elle lui promet du mouron plus frais...
Pauvre folle!
Comme si l'oiseau s'envolait exprès!

Le père est debout dans l'ombre, il se cache,
Il pleure. On l'entend dire en étouffant :
« O le lâche,
« Qui n'ose pas voir mourir son enfant ! »

Dans un coin, l'aïeul accroupi par terre,
Chante une gavotte, et quand on lui dit
De se taire,
Il répond : — « Hé ! hé ! j'endors le petit. »

III

Le cierge s'éteint près du lit qui sombre...
Un râle de mort, un cri de douleur,
Et dans l'ombre
On entend quelqu'un fuir comme un voleur.

Qui va là ? qui vient d'ouvrir cette porte ?
Courons ! C'est un spectre armé d'un couteau ;
Il emporte
Le petit enfant dans son grand manteau...

Oh ! je te connais, — ne cours pas si vite,
Massacreur d'enfants ! je t'ai reconnu
Tout de suite
A ton manteau rouge, à ton couteau nu.

Hérode t'a fait ce legs effroyable !
Tu portes sa pourpre et son yatagan,
... Va au diable
Comme Hérode, spectre, assassin, forban !...

Alphonse Daudet.

31 *mars* 1863.

Je ne fais aucun commentaire de ces quelques vers, qui ne permettent nullement de juger le talent poétique de l'illustre romancier. Je vous les adresse à titre de simple curiosité...

Dr Moreau.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Salons de 1902.

L'Argus de la Presse, 14, rue Drouot, Paris, s'est livré à une étude des plus consciencieuses sur les Salons de 1902 (Peinture, Sculpture, Gravure, Objets d'art, etc., etc.). Ce travail est consigné dans une brochure de plus de 16 pages, grand in-quarto.

En vente à Paris, 14, rue Drouot, au prix de 0 fr. 75 centimes.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 15 *octobre* 1901. — Une victime de la neurasthénie ; Jules de Goncourt, par M. le Dr Gélineau. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Des conditions de pureté du phospho-glycérate de chaux.

N° du 1er *novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés*, acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° du 1er *janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr Cabanès. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir Stryienski. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° du 1er *fevrier* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien Nass. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au xviiie siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. Baragnon. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr Cabanès. — Médecins-sculpteurs.

N° du 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de Dévéria. — Victor Hugo à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor Hugo, et du comte Abel Hugo.

N° du 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr Michaut. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du xviie siècle.

N° du 15 *avril*. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine.

N° du 1er *mai* 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite), par M. le Dr Miquel-Dalton (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr Chervin.

N° du 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules Troubat.

N° du 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr Leter (de Sannois). — Une consultation de Baudelaire. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.



.Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 13 1er JUILLET 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —
Prix du numéro.	**1** franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNÉE N° 13 1er JUILLET 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et la Littérature

Les Médecins et la mort de Molière.

(*D'après de nouveaux documents*)

Par M. le Docteur L. NASS.

On sait quelle fut la fin rapide de Molière : en prononçant le sacramentel *Juro*, de la cérémonie du *Malade imaginaire*, il sentit la première convulsion — mal déguisée par un rire forcé, — convulsion qui devait de si peu précéder l'agonie. Les circonstances mêmes de cette mort, quasi subite, servirent de prétexte pour dauber sur les comédiens et composer sur Molière une foule d'épitaphes et épigrammes du plus parfait mauvais goût.

Tous ceux que la satire caustique de notre grand comique avait vivement blessés, les Trissotins, les Tartuffes, les Harpagons, et, il faut bien l'avouer, les Diafoirus, virent, dans ce coup inattendu de la fortune, la juste punition que le Ciel envoyait à celui qui avait osé s'attaquer à eux.

Le *Mercure Galant*, au lendemain de cette mort soudaine, publia quelques-unes de ces épitaphes méchantes, inspirées par un sentiment de rancune haineuse. Elles sont toutes, d'ailleurs, franchement mauvaises, et la plupart font allusion aux circonstances mêmes de l'événement : c'est pour avoir contrefait le malade et bafoué les membres de la docte Faculté ; c'est aussi pour avoir osé s'attaquer aux dévots et tourné en ridicule les choses de la religion qu'il a été si cruellement puni.

D'autres rapportent les tristes funérailles qui lui furent faites ; la lutte que ses amis durent soutenir, afin d'obtenir pour ses restes une sépulture chrétienne. Presque tous enfin s'inspirent des paroles, sévères et injustes, que Bossuet, du haut de la chaire sacrée, adressait à tous les comédiens, et plus particulièrement à Molière, dont il feignait d'ignorer jusqu'au titre de ses ouvrages.

A la Cour et à la Ville circulèrent des pièces de vers burlesques, des oraisons funèbres ridicules. Une, cependant, tout en gardant la forme satirique, mérite de retenir l'attention. C'est celle que publia le *Mercure Galant*.

Dans un discours en trois points, Cléante reconnaît les qualités

indiscutables de Molière et critique assez impartialement ses défauts. En parlant de sa fin prématurée, il dit : « Avec son esprit il auroit pu tromper la Mort, si elle ne l'avoit point pris en traistre. Que dis-je en traistre ? On ne sçait si la Mort l'a trompé ou s'il a trompé la Mort ; mais, soit qu'il l'ait trompée, soit qu'elle l'ait surpris, il ne vit plus, ce grand homme. »

Cependant un autre courant s'établissait, opposé au premier. Les admirateurs de Molière, et ils étaient déjà nombreux, furent outrés de ces procédés de basse vengeance envers celui que la mort avait enlevé ; ils répandirent à leur tour de nombreux pasquins pour répondre à ces attaques posthumes. Ce furent les médecins qui, une fois de plus, firent les frais de ce nouveau combat.

Les médecins, on le sait, n'étaient guère populaires, et le *Malade imaginaire* répondait bien au sentiment général du public. Celui-ci s'était toujours réjoui, lorsqu'une mésaventure scandaleuse ridiculisait un docteur de la Faculté. Tout Paris avait fait des gorges chaudes des malheurs du pauvre médecin Cressé, qui fut surpris par un mari ombrageux dans une conversation intime avec la femme de ce dernier. Cressé (1) eut beau se réclamer de la Faculté, le mari protesta que ce n'était pas la *Quæstio medica* et lui administra une magistrale fessée :

Il allait comme un médecin
Pour exécuter son dessein,
Remply de confiance entière,
Et sans prévoir auparavant
Que l'on punyrait son derrière
Des attentats de son devant (2).

Les « écuyers à mule », comme les appelait Cyrano de Bergerac, étaient donc fort peu populaires. Le public n'avait recours à eux que parce qu'il ne pouvait guère s'en passer. Nombreux sont les conseils pratiques, les recettes que l'on se passe de main en main, pour bien se porter sans l'assistance du médecin :

Fuy querelle et presse,
Peu de soin et moins de tristesse.
Loin de toy, pour vivre sain,
Appoticaire et médecin (3),

disait-on dès 1655.

Plus tard, un docteur anglais, nommé Talbor, vint s'installer à Paris, où il ne tarda pas à faire une rude concurrence à ses confrères français. Opéra-t-il véritablement des cures merveilleuses ; ou bien n'est-ce pas plutôt son origine britannique qui lui valut sa riche clientèle ? Nous sommes assez portés en France à nous dénigrer mutuellement et à réserver notre admiration pour les étrangers. Du reste, le traitement favori de Talbor avait, à défaut d'autres avantages, celui de satisfaire la gourmandise de ses clients :

(1) Il figure sur le tableau que le docteur Le Maguet a dressé des docteurs-régents exerçant à cette époque ; il demeurait rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Coïncidence curieuse : la mère de Molière s'appelait également Cressé, mais il ne semble pas que les deux familles aient été apparentées.

(2) Arsenal, *Recueil Tralage*, II, folio 224.

(3) *Recueil Tralage*, id., ibid.

Laissez là le séné, la rhubarbe et la casse,
Buvez du vin à pleine tasse,
Nourrissez-vous de bons morceaux,
Chassez les médecins, ce sont tous des bourreaux.
Çà, qu'on dresse une potence
Pour pendre tous les médecins,
Ce sont de vrais assassins
Et qui n'ont d'autre science
Que de faire des veuves et des orphelins.
Purger, lavementer, saigner,
Et prêcher l'abstinence,
C'est ce que savent ordonner
Les médecins de France.
Talbor sera mon médecin,
Puisqu'il veut qu'on boive du vin,
Peste soit de ces asnes
Qui nous font crever à la fin
Boursouflés de tisanes.

Ce fut le mérite de Molière d'établir une distinction marquée entre les charlatans ignares et pédants et les médecins ayant véritablement conscience de leur sacerdoce, remplissant dignement leur devoir. Maurice Raynaud, dans son remarquable livre *Les Médecins au temps de Molière*, fait justement observer que l'auteur du *Médecin malgré lui*, en séparant l'ivraie du bon grain, rendit un service signalé aux honnêtes docteurs. Son ami Mauvillain, doyen de la Faculté (1), fut le premier à rire et à applaudir aux sottises de Diafoirus.

Mais les émules de Diafoirus, les charlatans en robe et bonnet, cherchaient à parer de leur mieux les coups répétés que leur portait Molière. Déjà ils avaient inspiré une pièce satirique, *Elomire Hypocondre* (Elomire est ici l'anagramme de Molière), avec, pour sous-titre, les *Médecins vengés*. *Le Malade imaginaire* fut, d'après Maurice Raynaud, la réponse à ce pamphlet. La mort du grand comique vint mettre fin à cette lutte, qui, certainement, n'eût pas tourné à l'avantage des médecins bafoués.

On sait les nombreuses épitaphes que ceux-ci écrivirent ou inspirèrent à cette occasion. Les amis de Molière répondirent par une pièce de vers, écrite dans le genre épique, peu connue, croyons-nous, et qui est véritablement plaisante. Elle a également pour titre *Les Médecins vengés*.

Le poète, dès le début, expose ses idées personnelles sur la médecine ; il loue Molière d'avoir représenté les brutales humeurs des docteurs :

Il connut que l'idolâtrie
Que les hommes ont pour la vie,

(1) Mauvillain avait prié Molière d'intercéder auprès du roi pour lui faire obtenir le canonicat de la chapelle royale de Vincennes. Molière présenta à Louis XIV un placet, resté célèbre, qu'il lui remit à l'occasion de la « grande résurrection » de *Tartuffe* (5 février 1609). Les deux amis, le médecin et le comédien, entretinrent toujours des relations très cordiales. Louis XIV s'en étonnait parfois, et un jour il demanda à Molière : « Vous avez un médecin, que vous fait-il ? — Sire, répondit Molière, nous causons ensemble ; il m'ordonne des remèdes, je ne les fais point et je guéris. »

Cette anecdote a été rapportée par Grimarest et maintes fois depuis.

Estoit le seul fondement de leur art;
Et que, bien loin de soulager nos peines,
Leur esprit n'avoit austre égard
Que de tirer profit des foiblesses humaines.

Puis l'auteur nous décrit la colère des médecins à l'annonce de la représentation d'une nouvelle comédie, où ils sont plus encore bafoués que dans les pièces précédentes : *le Malade imaginaire* va leur porter un rude coup. Ils s'assemblent et décident la mort de leur ennemi. Mais comment l'atteindre ? Il n'est pas homme à se laisser approcher par un médecin, à goûter de la médecine. Convaincus de leur impuissance, ils s'adressent à leur reine souveraine, à la Mort. Le début de leur discours est d'un solennel comique :

Souveraine des roys, maîtresse des humains,
Qui tenez de leurs jours le destin en vos mains,
Et de qui le suprême et redoutable empire
S'étend également sur tout ce qui respire,
Voyez d'un œil bénin vos pauvres substituts,
Les humbles médecins à vos pieds abattus,
Qui, dans l'accablement d'un désespoir extrême,
Ne peuvent recourir qu'à leur princesse même.

Puis ils continuent sur ce ton, rappelant à la Mort les services qu'ils lui ont rendus de tout temps ; grâce aux traitements qu'ils imposent aux malades, ceux-ci passent infailliblement et rapidement de vie à trépas. Mais voici qu'aujourd'hui Molière ose démasquer les médecins et répète partout cette vérité : que les docteurs ne guérissent les humains qu'en les faisant mourir. Devant une telle audace, la Faculté reste désarmée ; seule, la Mort peut la sauver d'une situation aussi dangereuse. Mais l'audacieux Molière fait plus : il nargue la souveraine elle-même, il brave son invincible pouvoir :

Vengez-vous, Madame, et de son insolence
Montrez, en le perçant de véritables coups,
Qu'on ne se moque pas impunément de vous !

A ces mots, la Mort écume de rage ; d'un geste elle écarte les médecins suppliants, et sans en écouter plus, se rend incontinent au théâtre de Molière. A peine entre-t-elle qu'elle voit la salle secouée d'un rire inextinguible : le grand comédien contrefait le mort ! La Reine des ténèbres, outrée de l'hilarité du public, se voit impuissante à frapper Molière sur la scène ; elle se rend à son logis, et à son retour, l'étend raide. Puis, vengée, elle revient vers ses « substituts », les médecins, qui s'écrient en chœur : « Vivat ! Vivat ! Molière est mort. » Telle est cette pièce burlesque, écrite en vers pompeux, et qui semble avoir définitivement clos la lutte engagée au lendemain de la mort de Molière entre ses admirateurs et ses ennemis.

La postérité a vengé notre grand auteur dramatique des injustices de ses contemporains, et les médecins eux-mêmes sont les premiers à rire aux bouffonneries de la *Cérémonie ;* ils ont moins de rancune que leurs devanciers et, avant tout, ils savent rendre au génie l'hommage qui lui revient.

La Médecine dans l'Histoire

La vie pathologique du Grand Roi

par M. Louis Delmas.

L'indéniable et réaliste association de grandeurs et de misères, dont l'inégale répartition constitue la dominante de chaque individualité royale, ne s'est jamais, croyons-nous, plus expressivement affirmée que dans l'histoire pathologique de Louis XIV. Si peu de souverains ont, au même degré que le « roi-soleil », personnellement eu et su communiquer à leurs sujets l'impérieux sentiment d'une surnaturelle dignité ; il en est également fort peu que la traditionnelle insuffisance des « barrières du Louvre » aient aussi mal gardé contre les attristantes atteintes des infirmités.

Souhaitons aux pages qui vont suivre de n'avoir pas inutilement entrepris de rappeler les souvenirs très obscurcis de ces faits intimes, secondaires sans doute et peu glorieux, mais qui n'en ont pas moins considérablement influé sur les événements politiques du « grand siècle ».

I

On sait quelles légitimes appréhensions la cour et la France, à peine reposées des troubles de la Fronde, conçurent de la persistante stérilité du ménage royal. Autant la belle constitution d'Anne d'Autriche semblait offrir des promesses d'heureuse fécondité, autant l'état physique et moral de son époux paraissait de voir en contrarier la réalisation. Légère et enjouée, aimant les fêtes et les plaisirs, la reine se trouvait réduite à mener dans le silence claustral du Val-de-Grâce une morose existence de recluse. Aussi misogyne que misanthrope, Louis XIII, de son côté, conscient de son insociabilité, cachait obstinément, dans les coins les plus retirés de ses vastes appartements, son irrémédiable mélancolie. Un pareil *modus vivendi* n'était guère fait pour assurer la succession directe du glorieux trône d'Henri IV. Richelieu, dont cette déplorable séparation favorisait les calculs dominateurs, finit cependant par s'émouvoir des graves conséquences qu'elle menaçait d'entraîner pour la sûreté de l'Etat. D'habiles et discrètes manœuvres, prudemment engagées à l'insu des deux conjoints, les conduisirent insensiblement à reprendre la vie commune sous les encourageants auspices d'un renouveau fort inattendu. Ce rapprochement tardif réussit au delà de toutes les prévisions. Contentons-nous de dire qu'il en résulta successivement : la naissance si désirée du Dauphin, le 5 septembre 1638, et, moins de deux ans plus tard, celle de Monsieur.

Mais, après avoir si consciencieusement, nous dirions volontiers si brillamment réparé le temps perdu, les augustes époux, las de subir les contraintes des concessions mutuelles, qui constituent la seule sauvegarde des ménages mal assortis, rompirent définitivement leurs fragiles liens. La mort prochaine de Louis XIII allait

d'ailleurs, clore pour toujours le chapitre, assez peu royal au fond, de ces malencontreuses querelles conjugales.

Tels furent les événements dont la providentielle causalité détermina la venue du règne de Louis le Grand. Mais les conditions physiologiques de cette naissance tardive étaient fort loin de promettre au royal enfant la bienfaisante évolution d'une croissance normale et prospère. Menacé du triste héritage de déchéance physique que Louis XIII, déjà marqué d'une mortelle empreinte, semblait fatalement lui imposer, le Dauphin n'avait en réalité d'autre garantie de salut que l'intervention compensatrice de la magnifique santé de sa mère. Ce dernier et mystérieux facteur, dont les exemples si couramment répétés ne peuvent être que la manifestation régulière d'une loi biologique, l'emporta fort heureusement sur la nocivité circonstantielle de l'élément paternel.

En inaugurant avec un si judicieux à-propos son fidèle *Journal de la Santé du Roi*, le premier médecin Vallot, assez ancien à la Cour pour avoir pu observer *de visu* les phases plus ou moins critiques de l'enfance du jeune monarque, a très exactement analysé, dans l'expressif avant-propos qu'on va lire, cette troublante association de craintes et d'espoirs, qui constitua parallèlement l' « état d'âme » des grands seigneurs et des courtisans, à la nébuleuse aurore du nouveau règne.

« Dieu, par une grâce particulière, nous a donné un roi si accom- « pli et si plein de bénédictions, en un temps où la France avait « perdu toutes les espérances d un si heureux successeur et lorsque « le roi son père, d'heureuse mémoire, commençait à se ressentir « d'une faiblesse extraordinaire, causée avant l'âge par ses longues « fatigues et l'opiniâtreté d'une longue maladie, qui l'avait réduit « en état de ne pouvoir pas espérer une plus longue vie ou une « parfaite guérison. De sorte que l'on avait sujet, durant la gros- « sesse de la reine-mère, d'appréhender que le royal enfant ne se « ressentît de la faiblesse du roi son père, ce qui indubitablement « serait arrivé, si la bonté du tempérament de la reine et sa santé « héroïque n'avaient rectifié les mauvaises impressions de ses pre- « miers principes. Et je n'ai point douté de cette vérité puisque, en « la conduite de sa santé, j'ai rencontré plusieurs fois des incom- « modités très considérables auxquelles, par la grâce de Dieu, j'ai « apporté les remèdes qui m'ont réussi très heureusement. .. »

En réalité, comme on le verra par la suite, le jeune roi tenait surabondamment de sa mère les indéniables attributs du « lymphatisme » : délicatesse excessive et blancheur inaccoutumée de la peau; tendance à l'embonpoint; suractivité des fonctions digestives ; calme habituel de l'esprit et du cœur. — Une prévoyante nature l'avait ainsi admirablement façonné au rôle de souveraine majesté, dans lequel il devait se montrer sans égal. Il conservait cependant quelques stigmates du tempérament bilieux, où l'humeur chagrine de son père puisait comme à une source intarissable ses incessants motifs de sombre tristesse : tels ses cheveux et ses sourcils d'un brun foncé, presque noirs, opposant le plus heureux contraste à l'élégante fraîcheur du visage ; telle surtout l'excessive impressionnabilité du foie, dont nous aurons très souvent à signaler les tumultueux débordements. Nous n'en concevons pas moins difficilement qu'un praticien de l'expérience de Vallot ait pu déme-

surément agrandir le coefficient de ce dernier facteur, dans le jugement initial qu'il porte sur la constitution et les prédispositions morbides de son royal client. « Je suppliai, dit-il, S. M. de faire « réflexion qu'elle était dès sa naissance d'un tempérament ex- « trêmement chaud et bilieux ; que, dans son enfance, elle en avait « donné les premières marques par la quantité de gales et d'érysi- « pèles, dont elle avait été couverte et la chaleur excessive de son « foie qui ne se pouvait rassasier par le nombre infini de nourrices « qu'elle avait taries ; que dans la suite de son âge sa grande sa- « gesse avait formé cette égalité surprenante que l'on remarquait « en elle, mais que si son cœur voulait nous en donner des nou- « velles, nous apprendrions que la chaleur de son sang et la sensi- « bilité de ses esprits ne laissent pas de lui exciter des mouve- « ments et de lui produire des passions comme aux autres hommes ; « qu'ainsi son tempérament n'est pas changé .... »

Singulière interprétation, qu'on dirait systématiquement contradictoire, de faits si nettement révélateurs d'un tempérament lymphatique avéré : éruptions infantiles — voracité — flegme voisin de l'indolence. Voilà des conditions passablement inconnues de l'irritabilité native et de l'obligatoire sobriété d'un état bilieux.

Peut-être, en avisé courtisan, notre accommodant praticien a-t-il sacrifié d'un cœur par trop léger ses convictions dogmatiques au plaisir circonstantiel de donner à sa façon, sous le couvert d'une démonstration scientifique, la preuve de l'irrésistible pouvoir du jeune souverain, domptant ses imperfections originelles aussi victorieusement que la vaine hostilité de ses ennemis.

Mais ce sera pour Galien une trop belle occasion—et légitime cette fois — de contredire Hippocrate. A vingt-cinq ans de distance, nous lisons, dans le préambule du Journal de Fagon, l'appréciation bien autrement clairvoyante, ou plus scrupuleusement consciencieuse que voici (1) :

« Pas une des circonstances du tempérament bilieux ne convient « au roi. Ses sourcils et ses cheveux bruns ont presque tiré sur le « noir (2) ; sa peau blanche au delà de celle des femmes les plus « délicates, mêlée d'un incarnat merveilleux qui n'a changé que par « la petite vérole, s'est maintenue dans sa blancheur sans une « teinte jaune jusqu'à présent (3). Jamais personne n'a eu moins « de pente à vomir. Même dans le temps de la fièvre où tous les « autres vomissent, il ne peut le faire. Et dans sa grande mala- « die maligne (4), et dont par conséquent le vomissement est un des « plus vulgaires accidents, l'émétique le sauva en le purgeant par « en bas sans presque le faire vomir. Il n'est que très rarement « dégoûté même dans ses grandes maladies, et son appétit dans « toute saison et à toute heure du jour est également grand, et sou- « vent il ne l'a pas moindre la nuit et en général il est plutôt exces- « sif que médiocre. Personne au monde n'a été maître de soi-même

(1) Ne pas oublier que le Journal était régulièrement soumis au roi, qui le lisait avec beaucoup d'attention.

(2) Allégation contradictoire. L'intensité de la pigmentation est un des caractères fondamentaux du tempérament bilieux. C'était le seul, du reste, à relever dans l'habitus extérieur de Louis XIV.

(3) En 1693 : le roi avait alors 55 ans.

(4) Atteinte de fièvre typho-malarienne, au siège de Calais, 1658.

« autant que le roi. Sa patience, sa sagesse, son sang-froid ne l'ont « jamais abandonné. Il n'a jamais dit un mot qui pût marquer de la « colère ou de l'emportement ».

La cause étant ainsi présentée sous ses deux faces et le sens de l'arrêt nécessairement favorable à l'admission du « lymphatisme », reprenons le cours interrompu de notre investigation rétrospective.

Rien d'aussi banalement, nous dirions volontiers d'aussi tristement vulgaire que la première enfance de Louis XIV. Exclusivement livré à la seule direction de sa nature, sans attirer jamais les regards indifférents ou assombris de ses parents, ne recevant que les caresses accidentelles ou les soins rudimentaires de nourrices grossières, assez mal choisies et jamais surveillées, il s'éleva comme il put, comme il voulut, et, fort heureusement pour lui, comme devait l'exiger la vigueur native de son tempérament. « Sa première éduca- « tion, dit Saint-Simon, fut tellement abandonnée, que personne n'o- « sait approcher de son appartement. Jusque-là qu'il racontait « qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du Palais Royal. Les « gouvernantes jouaient tout le jour et le laissaient entre les mains « de leurs femmes de chambre. Il mangeait tout ce qu'il attrapait, « sans qu'on fît attention à ce qui pouvait être contraire à sa santé. « Si on fricassait une omelette, il en attrapait toujours quelques « pièces, que Monsieur et lui allaient manger dans un coin. Sa com- « pagnie ordinaire était une paysanne, petite-fille de la femme de « chambre des femmes de chambre de la Reine, qu'il appelait la « *Reine Marie*, parce qu'il lui en faisait jouer le rôle. »

A part ces manifestations sans portée et d'observation courante en pédiatrie, la prime enfance du Dauphin paraît s'être développée sans incidents fâcheux, avec une régularité d'évolution qu'il serait imprudent d'attendre, en toute circonstance, d'un système d'éducation aussi déplorablement simplifié.

Devenu roi à l'âge fort peu respectable de quatre ans et huit mois, nous sommes absolument sûrs que sa croissance continua de suivre son heureuse impulsion naturelle. Au point culminant où la mort prématurée de son père vient de le placer avec tant d'éclat, il tenterait vainement désormais d'échapper à l'indiscrète attention des mêmes courtisans dont il était naguère obstinément ignoré. Ses faits et gestes, son état de santé apparente, serviront au contraire de perpétuel point de mire et de baromètre officiel des chances de succès, des intrigants, toujours intrépidement fidèles jusqu'au moindre signe précurseur d'infortune ou de déchéance physique du souverain. Donc, si l'histoire des premières années de sa vie royale est restée silencieuse, c'est que, à l'instar des peuples heureux, Louis XIV a présenté la même rassurante pénurie de documents. Il nous faudra franchir, d'un bond relativement facile, l'espace de quatre années de calme pathologique, pour arriver à la date sensationnelle du lundi 11 novembre 1647, où cette monotone tranquillité fut soudain brutalement et, semblat-il au premier abord, à peu près désespérément rompue.

Le soir de ce jour néfaste, vers cinq heures, le jeune roi qui, depuis le mois de septembre, venait d'accomplir sans encombre sa neuvième année, se sentit subitement pris d'une violente douleur de reins. Le premier médecin Vaultier, appelé sur-le-champ, n'hésita pas à reconnaître les symptômes prémoniteurs de la « petite

vérole ». On sait quel onéreux impôt de deuils et d'humiliantes difformités cet horrible et tenace fléau prélevait alors à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Quand on ne mourait pas de la variole, on en restait plus ou moins indélébilement défiguré, assez souvent même frappé de cécité partielle ou totale. Nul ne pouvait espérer échapper à sa redoutable dissémination. Heureux ceux qui, en dehors des redoublements épidémiques, payaient cet inévitable tribut dans un âge assez peu avancé pour que les stigmates obligatoires ne fussent pas irrémédiablement définitifs.

La cour en était tout particulièrement infestée, par le fait de sa défectueuse hygiène et de l'excessive promiscuité de ses habitants. D'autant que, sous l'empire d'une coutume, généreuse sans doute, mais non moins pernicieuse, lors de chaque atteinte individuelle d'un personnage de marque, il était de règle qu'un de ses parents ou familiers le plus intimes « s'enfermât » avec le malade jusqu'à l'achèvement complet de sa guérison. On se représente aisément quelles pouvaient être les suites de cette cohabitation intime et prolongée dans une chambre soigneusement calfeutrée contre les plus subtiles pénétrations de l'air et de la lumière du dehors, selon les prescriptions de l'autoritaire thérapeutique du temps. En fait, il était d'observation courante que ces trop dévoués gardiens du noble contagionné devinssent, presque aussitôt après, victimes de leur courageuse imprudence, à moins qu'ils ne fussent déjà en règle à l'égard du mal universel, dont nous allons sommairement rappeler un très suggestionnant exemple.

Les craintes de Vaultier sur les menaces d'une atteinte imminente de variole allaient se confirmant d'heure en heure. Après une nuit inquiète et sans sommeil, le jeune malade fut énergiquement saigné. Sans grand effet toutefois, car la deuxième nuit se passa dans une agitation toujours croissante. Nouvelle saignée le mercredi matin. A ce moment, troisième jour à peine de l'invasion morbide, l'éruption caractéristique fit sur le visage et sur d'autres parties du corps la précoce apparition qu'il est de règle de constater dans les formes les plus graves de l'évolution variolique. Redoublement pénible le soir. Délire. Grandes inquiétudes de la reine et des courtisans. Le jeudi matin, quatrième jour, réunion d'une importante consultation doctorale sur les instances de Vaultier, trop prudent pour assumer seul la responsabilité des événements qu'on avait le devoir de redouter. Guénault, Vallot, les deux Séguin, c'est-à-dire l'élite praticienne de la cour, décidèrent, après vive discussion, que l'on continuerait jusqu'à nouvel ordre la simple administration des cordiaux. Calme relatif ce jour-là jusqu'à 5 heures du soir. Puis délire violent et nuit très agitée. Très justement frappé de la malignité de la petite vérole, dont l'éruption anormale et insuffisante provoquait tout ce paroxysme, Vallot, le confident et l'*alter ego* du Premier Médecin, fit ressortir la nécessité d'une troisième émission sanguine. Récrimination de SÉGUIN. Approbation immédiate de GUÉNAULT et plus hésitante, vu la hardiesse circonstantielle de la proposition, mais confirmative, de Vaultier. Cette audacieuse saignée est pratiquée sur-le-champ, malgré les instantes protestations des opposants. Vaines clameurs de l'*invidia medicinalis !...*

(*A suivre.*)

La Médecine des Praticiens

UNE NOUVELLE MÉDICATION FERRUGINEUSE

Étude physiologique sur le phosphomannitate de fer (*Suite*) (1)

L'observation empirique ne s'est donc pas trompée en proclamant l'efficacité du fer dans la chlorose. On pourrait tout au plus se demander à quelle préparation ferrugineuse on doit donner la préférence. Dans l'état actuel de nos connaissances, les composés organiques du fer semblent devoir prendre une place prépondérante.

La valeur du phosphomannitate de fer dans la chlorose, dans l'hyperleucocytose, dans le chloro-brightisme a été démontrée, et on peut s'en convaincre par les observations ci-jointes.

Ce nouveau médicament dont vient de s'enrichir la thérapeutique est appelé à avoir un grand retentissement et à être le point de départ d'autres recherches sur les phosphomannitates.

Il agit plus vite et mieux que les médicaments similaires qui, presque toujours, produisent des troubles gastriques, compliquent la cure de l'anémie et s'assimilent plus ou moins bien dans l'organisme.

Nous croyons que l'Eugéine peut rendre de réels services, car, d'après nos observations personnelles, elle est toujours bien tolérée.

Chez presque tous les malades, l'administration de ce médicament a été suivie, au bout de très peu de jours, d'une augmentation de l'appétit, aussi bien chez ceux où il laissait à désirer auparavant que chez ceux où il était satisfaisant.

Parallèlement au relèvement de l'appétit, à l'augmentation de poids, on note presque toujours un accroissement considérable des forces ; des malades, qui jusque-là restaient confinés dans leur lit, ou qui ne pouvaient se livrer à leurs occupations, éprouvèrent une amélioration marquée ; ils purent se lever, se promener ; d'autres purent reprendre sans fatigue un travail qu'ils ne faisaient auparavant qu'avec beaucoup de difficulté.

De par ce qui précède, il nous est permis d'affirmer que cette préparation a acquis droit de cité dans notre arsenal thérapeutique, et on aurait tort, à notre avis, de ne considérer les phosphomannitates que comme de simples articles de luxe.

Observation I.

Mme X..., 29 ans, ouvrière, mère de 2 enfants, a perdu son mari en 1895. Depuis cette époque, sa santé était toujours allée en s'altérant.

Examen le 22 avril 1902.

Facies pâle, jaune et infiltré ; les lèvres pâles ; les gencives molles,

(1) Voir le n° précédent.

blanches, se décollant des dents, qui sont couvertes de tartre. Actuellement, elle accuse des palpitations fréquentes, pouls faible, irrégulier.

Deux ou trois fois par jour elle tombe en syncope. La menstruation est supprimée depuis deux ans. Cette dame, douée d'un caractère doux et égal, est devenue irascible. Le moindre mouvement d'impatience suffit souvent pour déterminer un accès hystériforme. Depuis la mort de son mari, elle est malade, et de ce fait a consulté plusieurs médecins qui lui ont prescrit l'exercice, les bains froids, les bains généreux, les préparations de quinquina, le fer sous presque toutes les formes, et cela sans succès.

L'examen des urines ne décèle ni albumine, ni sucre, mais un peu de phosphaturie.

Examen hématologique, 23 avril : 3.000.000 de globules rouges par mmc.

Nous prescrivons à la malade du phosphomannitate de fer sous forme d'Eugéine, à la dose de 3 cuillerées par jour, sans aucun autre médicament.

Mme X... est venue le 1er mai, elle déclare qu'elle sent ses forces revenir ; elle a commencé la veille à faire quelques ménages.

Nombre de glob. r. : 3.600.000.

Pas de constipation.

15 mai. — Le poids, qui était avant le traitement de 58 kgr., s'élève à 60 kgr. La menstruation a reparu. — Pas de douleur.

1er juin. — La malade a bonne mine ; le moral est meilleur, elle n'a eu qu'une syncope depuis le commencement du traitement ; se sent beaucoup plus forte.

Va au lavoir comme autrefois et a repris son métier de blanchisseuse.

Pas d'albumine, ni sucre.

Acide phosphorique éliminé = 2 gr. 10.

Examen hématologique : 4.200.000 globules.

Nous engageons vivement Mme X... à continuer pendant encore quelques mois l'Eugéine, à la dose de 2 cuillerées à café, ce qui représente 0, 10 centigr. de phosphomannitate par cuillerée à café.

(*A suivre.*)

ERRATUM

Dans notre dernier numéro, p. 384, titre III, de l'article intitulé : « ETUDE SUR LE PHOSPHOMANNITATE DE FER, » on a, par erreur, imprimé, à propos de la quantité de fer contenu dans le foie du chien non traité, 0 gr. 039 milligr ; il faut lire 0 gr. 0039 décimilligr. Ce dernier chiffre et tous les autres s'appliquent à cent parties de produit analysé.

ÉCHOS DE PARTOUT

Les Médecins français pendant la guerre de l'Indépendance.

Parmi les vaillants Français qui combattirent sous Rochambeau pour l'indépendance américaine (campagne de 1781), se trouvait un obscur médecin de campagne. Il s'appelait LACORDAIRE et mourut en 1804. Par une coïncidence singulière, à l'heure même où les Etats-Unis fêtent le général, le second (1) fils de l'humble soldat (1802-1861) a été célébré à Notre-Dame dans une cérémonie religieuse grandiose, où étaient représentés le Barreau de Paris et l'Académie française. (*Gazette de Paris.*)

Un certificat médical délivré à Rochambeau.

Rochambeau, dont on vient d'inaugurer la statue à Washington, fut arrêté par la Convention pour avoir commandé dans les armées de Louis XVI. Un des ministres de la Convention, Bouchotte, affirmait que le « ci-devant marquis » n'avait jamais porté l'épée qu'aux parades. A cette insulte, Rochambeau riposta par l'envoi du document suivant :

« Je, maître chirurgien, certifie que le citoyen ROCHAMBEAU père porte les marques et cicatrices de plusieurs blessures considérables qu'il a reçues dans les différents combats où il s'est trouvé, notamment d'une à la tempe gauche qui fut une fracture à la partie inférieure et latérale du coronal, un peu au-dessous de l'apophyse orbitaire ; d'une autre au bras gauche, qui en occupait presque toute la partie antérieure et externe et dont on entretient une partie toujours ouverte pour parer les accidents que pourrait causer un crachement de sang auquel ledit citoyen de Rochambeau est sujet, et d'une troisième blessure faite à la cuisse droite par une balle, qui entrait par la partie antérieure, moyenne et externe, et ressortait par la partie postérieure.

« En foi de quoy je lui ay donné le présent certificat à Rochambeau, ce seize septembre l'an deuxième de la République française. »

« OUVRY, chirurgien. »

Mais, sans égard pour ces blessures, le Comité de Salut public fit arrêter le maréchal de Rochambeau, qui recouvra seulement sa liberté au 9 thermidor. (*La Revue Médicale.*)

Un ancien ministre de la Commune, évadé de la médecine.

M. BABICK, ancien membre de la Commune, vient de mourir à l'hôpital de Genève, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Il avait d'abord étudié la médecine et s'était installé dans la rue de Nemours comme médecin-parfumeur ; en 1860, il fut des adeptes de M. de Toureil, l'inventeur de la religion fusionienne, une religion

(1) Le fils aîné (1801-1870) du Dr Lacordaire fut un naturaliste distingué, qui occupa la chaire d'anatomie comparée à l'Université de Liège en 1848 et devint doyen de cette Université en 1850.

sans culte et presque sans dogme, qui admet après la mort la transformation de l'être : transformation heureuse, s'il a été bon, déplorable, s'il a été méchant.

Assidu aux réunions publiques du siège de Paris, il fut élu membre de la Commune pour le dixième arrondissement, et fut délégué à la justice, puis aux travaux publics. Il parvint à s'échapper lors de l'entrée de l'armée de Versailles et s'enfuit à Genève, où il apprit qu'il était condamné à mort.

Il y a vécu depuis, souffleur au théâtre, lecteur à domicile, fabricant de parfums et grand prêtre de sa religion.

Au demeurant, un illuminé, mais un brave homme, qui eut fort à faire de démentir à plusieurs reprises le bruit de sa mort, lancé par des informateurs trop pressés. (*L'Eclair.*)

La myopie et le tir des Anglais dans l'Afrique du Sud.

Dans les innombrables combats dont l'Afrique du Sud a été le théâtre pendant trois ans, on a souvent remarqué combien les pertes des Boers étaient faibles, comparées à celles des Anglais.

M. Grimshaw, qui vient de faire une enquête « ophtalmologique » sur l'armée anglaise, donne l'explication de cette anomalie. Si les Anglais ne tuaient pas de Boers, c'est qu'ils ne les voyaient pas ; et s'ils ne les voyaient pas, c'est qu'ils ont de mauvais yeux.

La « Yeomanry » impériale, en particulier, a des yeux déplorables. Parmi les infirmités physiques que lord Kitchener a reprochées aux recrues qu'on lui envoyait, c'est la myopie qui est la plus fréquente.

Et M. Grimshaw demande pourquoi le War Office, qui avait pris soin de fournir à ses guerriers des dents artificielles, refusait de leur permettre l'usage du binocle ou des lunettes.

(*La Vie Médicale.*)

Les prodromes de la maladie d'Edouard VII.

C'est un accès de sciatique qui a empêché le roi Edouard d'assister le 15 juin au service religieux du camp d'Aldershot. Une dépêche a été adressée au médecin du roi, sir Francis Laking, pour le mander à Aldershot, auprès de Sa Majesté Britannique. Le médecin a constaté que cet accès de sciatique était causé par le froid.

(*Le Petit Bleu.*)

D'autre part, le *XIXe Siècle*, dès le 22 juin, imprimait ces lignes :

« Malgré les grands efforts faits pour garder le secret sur l'état de santé du roi, des nouvelles bien inquiétantes commencent à transpirer dans le public. Il n'est guère probable que pour un simple lumbago ou un mal gastrique, le roi eût, à minuit, dérangé Sir Francis Laking.

« La vérité c'est qu'Edouard VII est tombé en syncope. Il est atteint d'une affection du cœur et on craignait qu'une rupture d'anévrisme se fût produite. »

En réalité, la suite des événements a démontré que le roi Edouard VII était atteint d'appendicite, dont il a été opéré le 24 juin, dans l'après-midi.

A l'heure où nous écrivons ces lignes (25 juin), il est impossible de pronostiquer les suites d'une opération aussi grave, pratiquée

sur un sujet déjà affaibli et, dit-on, atteint de diabète, compliqué peut-être d'albuminurie. En tout cas, le pronostic est évidemment grave.

La timidité du roi de Saxe.

Le roi Albert de Saxe, qui vient de mourir, était le plus timide des monarques. C'est au point qu'il ne pouvait, sans une gêne visible, traverser, à l'éclat des lumières, un salon plein de monde. Les yeux fixés sur lui lui causaient un véritable malaise. Il rougissait lorsqu'on lui adressait la parole et ne répondait qu'en bredouillant.

Il n'avait de moments de décision que la nuit, à l'heure dite entre chien et loup, dans un appartement sans lumière. A ce moment, il trouvait aisé tout ce qui, dans le jour, lui paraissait impossible. L'ombre propice lui permettait de fuir les regards scrutateurs.

Ses familiers le savaient bien. Incapable de résister, pendant le jour, à une sollicitation pressante, il ne se laissait convaincre que difficilement le soir, dans son cabinet sombre. Aussi évitait-on avec lui les entrevues nocturnes.

Cette timidité vraiment maladive a fait dire, récemment, que le roi de Saxe manquait de courage. Il était très brave, au contraire, et si, d'habitude, il rasait les murs, fuyait les regards, évitait les lieux fréquentés par la foule, il savait, à l'occasion, faire vaillamment face au danger.

Il en a donné maintes preuves. Ce timide a osé seul, dans diverses circonstances, tenir tête à l'empereur Guillaume... Ce n'était pas une mince bravoure... (*Le Gaulois.*)

Une maison de santé historique.

De même qu'on l'a fait pour des prisonniers de marque, que leur état de santé ne permettait pas de maintenir au régime strict et rigoureux des maisons de détention, on vient de transférer à la maison du Dr Rodet, 12, rue Boileau, à Auteuil, Me Parmentier, qui fut l'avoué, au Havre, des mystérieux frères Crawford.

Un rapport du médecin en chef de la prison de la Santé constate, en effet, que Me Parmentier est atteint du diabète, qui se complique d'une grave affection de la gorge.

La maison dirigée par le Dr Rodet a, d'ailleurs, un passé historique. Fondée, il y a cinquante ans environ, par le Dr Beni-Barde et par Mme Julien, elle est devenue aujourd'hui la propriété de Me Boulay, qui défendit M. Buffet pendant le dernier procès de la Haute Cour.

Nombre de personnalités connues se sont succédé dans ses divers pavillons. Alexandre Dumas y écrivit *Antony*. Le prince Jérôme, en 1878, y séjourna deux mois, à la suite de la publication de son manifeste.

Plus récemment, il fut question d'y conduire Paul Déroulède, alors malade à la Conciergerie.

M. le comte de Chevilly, attaché à la même cause, fut soigné dans cette maison, pour une affection cardiaque, alors qu'il était en prévention, avant de comparaître devant la Haute Cour.

Enfin, M. Grimaux, maître de conférences à la Sorbonne, y mourut, après avoir pris à l'affaire Dreyfus la part active que l'on sait. (*Le Journal.*)

Un monument aux infirmiers et infirmières.

Les fêtes du centenaire de l'Internat ont évoqué, en même temps que le dévouement des internes morts victimes de leur devoir, celui des infirmiers et infirmières qui ont sacrifié leur vie à côté d'eux, et avec autant d'héroïsme.

Au monument des internes, œuvre de Denys Puech, qui a été inauguré récemment à l'Hôtel-Dieu, viendra s'ajouter un autre monument, élevé au Père-Lachaise, sur un terrain que vient de réserver la Ville de Paris, à la mémoire des infirmiers et infirmières de nos hôpitaux.

(*L'Echo de Paris.*)

Les médecins artistes.

Les 29 et 30 mai ont été dispersées aux enchères, à l'Hôtel Drouot, les magnifiques collections d'objets d'art et de haute curiosité du Dr L. de Saint-Germain : sculptures en ivoire, bois, pierre, marbre, émaux champlevés, byzantins, bronzes, tableaux, dinanderies, meubles, faïences italiennes, tapisseries des xve et xvie siècles, etc.

(*Gaz. méd. de Paris*)

Un médecin-poète belge.

Au programme de la fête militaire donnée le 15 juin à Tournai, au profit des victimes de la Martinique, figurait une poésie de circonstance due au Dr Baland, médecin de bataillon au 3e chasseurs à pied, à Anvers.

L'auteur de ces strophes termine en ce moment, d'après Gœthe, un poème lyrique, « Hermann et Dorothée », dont la partition est confiée à M. Léon Dubois, directeur de l'Ecole de musique de Louvain.

Cette œuvre nouvelle sera jouée l'an prochain à Tournai, à Louvain et, très probablement, à Bruxelles.

(*Le Petit Bleu.*)

Le fétichisme de Guillaume II.

Un de ces nombreux secrets dont s'alimentent les molles causeries des diplomates, c'est la passion de Guillaume II pour la main de l'impératrice. Ce « béguin » est tel qu'Augusta, cherchant naguère quel cadeau elle pourrait faire à son royal époux, à l'occasion de son quarante-troisième anniversaire, ne crut pouvoir l'enchanter plus qu'en lui offrant sa main en marbre de Carrare, ornée seulement de l'anneau de mariage, sa main que depuis des mois le sculpteur Begas modelait en grand secret.

Ce présent qui, dans la pensée de l'impératrice, symbolise le don de soi-même, est aussi une œuvre d'art, car la main de l'impératrice est fort belle. La chose se remarque d'autant mieux que les Allemandes ont en général la main un peu forte.

(*Le Tam-Tam*)



Lith: de Ligé.

Mr. Laennec.

a Bordeaux 1824

La « Chronique » par tous et pour tous

Un portrait inconnu de Laënnec et son premier stéthoscope.

Mon cher Confrère,

J'ai eu la bonne fortune de trouver à Bordeaux, chez un marchand d'antiquités, une lithographie, représentant un personnage dont il a été fort question l'an dernier dans la *Chronique Médicale*, Laënnec, l'inventeur du stéthoscope, et je vous la transmets avec les réflexions qu'elle m'a suggérées.

Cette lithographie est-elle une caricature ou un portrait ?... Je l'ignore, mais je penche pour la seconde opinion, le sujet ne prêtant point à rire.

La tête, très allongée, terminée en cône en haut et en arrière, est fortement dolichocéphale et garnie d'une perruque inculte et sans prétention à l'élégance ; le visage est osseux ; le front ridé, vaste, est celui d'un penseur ; le cou est engoncé dans une large cravate blanche. Laënnec est revêtu d'un frac à la française, à pans carrés, ayant de vastes poches sur les côtés, et infiniment trop large pour le corps qui y flotte à l'aise.

Je ferai remarquer la pose de l'inventeur du stéthoscope, tenant son instrument des deux mains, de la même façon qu'un joueur de clarinette. Une culotte courte complète son habillement. A noter l'exigüité de ses mollets et de ses jambes, véritables jambes de Breton, aussi larges en bas qu'en haut. Du reste, épaules, coudes, jambes et pieds, sont articulés à angle droit, comme un pantin de bois.

Cette gravure est précieuse à mon avis, parce qu'elle nous fixe sur la forme et la longueur du stéthoscope primitif, sorti des mains de l'inventeur. Il est fort long : son extrémité supérieure, sur laquelle le menton s'appuie, est plus mince, et son autre extrémité plus évasée repose sur le ventre. Au milieu est une virole permettant de le dévisser, pour le rendre plus portatif et pouvoir être serré dans les larges poches de l'habit. Cette gravure évoque pour le profane le souvenir de ces vieux aveugles immobiles et tout d'une pièce, jouant de leur clarinette aux abords de Paris. (Je demande pardon aux mânes de Laënnec de cette comparaison familière.)

Quoi qu'il en soit, je vous envoie cette lithographie afin que la *Chronique* la reproduise pour intéresser ses lecteurs et les fixer sur la longueur de l'instrument primitif.

Il est probable que Laënnec sera venu en 1824 à Bordeaux, pour démontrer à la Faculté les précieux avantages de sa découverte, et qu'un lithographe aura profité, à la date qui y est inscrite, de son passage dans cette ville, pour reproduire son image.

Dr Gélineau.

L'impôt et les médecins, au temps jadis.

Jadis les médecins, écrit un historien de la médecine (1), étaient exempts de toutes charges et impôts, par suite des privilèges de l'Université, privilèges que chaque roi de France reconnaissait à son avènement au trône. Ils étaient exempts des tailles, des octrois, du logement des soldats, et même à certaines époques, où les besoins de l'Etat faisaient prélever des impôts extraordinaires, ils n'étaient point obligés de s'y soumettre.

En 1512, la ville de Paris leva une contribution très forte, pour aider le roi Louis XII dans les guerres d'Italie, alors qu'il disputait la possession du Milanais. La Faculté fut comprise dans cet impôt ; elle envoya une députation au roi, alors à Blois. Ce monarque fit aussitôt droit à la requête et remit aux députés une lettre dans laquelle il déclarait « Entendre et vouloir que les docteurs de la « Faculté en médecine continuassent à jouir et user de leurs privi- « lèges sans y faire aucune nouvelleté ».

En 1544, François Ier fit jouir les chirurgiens des mêmes privilèges qu'avaient les docteurs en médecine, déclarant, par lettres patentes du mois de janvier de cette même année, que les professeurs, licenciés et maîtres en chirurgie ne peuvent être « de pire qualité ni « condition en leur traitement, que les suppôts de l'université dont « ils auront les privilèges. »

Au xve siècle, ainsi que l'atteste le document inédit suivant, que nous devons à l'obligeance de notre collaborateur, M. Albin Body, le même privilège était accordé aux médecins qui séjournaient en Belgique :

« A tous ceux que ces présentes verront et ouïront, etc. Les Mayeurs, Eschevins et Bourgmestres de Spa, au Marquisat de Franchimont; sçavoir faisons qu'en considération de la résidence du sieur Gilles Lovinus (Leloup), docteur en médecine, avec sa famille dans ce bourg de Spa, nous avons bien voulu pour le plus grand bien du public déclarer de le faire et tenir pour exempt du payement de toutes tailles, charges, subsides et contributions qui se pourroient taxer ou imposer, des logements de soldats qui pourroient survenir, de toutes réquisitions de guerre qui pourroient s'en suivre.

« En foi de quoy nous avons soubsigné le prémi et fait impresser les sceels d'Honorables Jean le Dagly et Godefroid Coquelet nos confrères co-échevins, dèsquels nous usons ensemble en tels cas, et mesme l'avons fait authentiquer par la signature de notre greffier assermenté. L'an de grâce 1682, du mois de décembre le 2e.

(*Archives de Spa.*)

Si nous nous en référons à l'historien cité plus haut, ces privilèges, surtout l'exemption du logement des gens de guerre, s'étendaient, du moins dans notre pays, à tous ceux qui avaient le moindre rapport avec l'Université. Ainsi, les parcheminiers, les

(1) *Recherches historiques sur la Faculté de Médecine de Paris*, par J.-C. Sabatier.

libraires, les écrivains, les appariteurs et les courriers des diverses Facultés jouissaient de cette exemption.

Les officiers des gardes suisses et françaises, trouvant presque à chaque porte un privilège qui repoussait leurs soldats, avaient obtenu qu'il fût restreint à la portion des appartements occupés dans chaque maison par le propriétaire qui pouvait l'invoquer. Ce fut dans cette circonstance que M. de l'Epine, docteur-régent, propriétaire d'une maison rue de Cléry, ayant vu, en 1778, des soldats envoyés dans cette maison, pour y loger, s'adressa à la Faculté pour qu'elle réclamât auprès du roi, ce qui fut fait ; et le 13 mai 1778, le roi fit écrire par M. Amelot, qu'il rétablissait en faveur des docteurs-régents, professeurs et agrégés de la Faculté, l'immunité complète qu'ils réclamaient, mais que les parcheminiers, libraires et autres industriels n'y auraient aucune part.

Poésies anatomiques.

Montreuil-de-l'Aude, 27 mars 1902.

Honoré Confrère,

En parcourant la *Chronique médicale* du 13 courant, j'ai lu l'article intitulé *Poésies anatomiques*, où le Dr Mathot demande à connaître les poésies de ce genre faites par des médecins.

Je me permets de vous envoyer quelques vers que j'eus l'audace de dire à un dîner d'internes à Montpellier, alors que j'étais interne provisoire à la clinique ophtalmoscopique.

Je vous les donne pour ce qu'ils valent, sans y attacher ni plus de prix ni plus d'importance, seulement pour satisfaire le plaisir d'un de mes confrères, si plaisir jamais il trouve à les lire.

Tout à vous,

Deroy.

La salle de dissection.

Sur les tables de marbre ou de zinc, étendus,
Froids, noircis de phénol, riant d'un rire atroce ;
Ils sont là sept ou huit, oubliés de la fosse,
La boîte osseuse ouverte et les membres fendus.

Ce sont les gueux d'amour, les damnés de la terre,
Loin du respect des morts et des pleurs d'une mère,
Ils sèchent au grand air comme des parchemins,
Amputés d'une jambe ou privés des deux mains,
Une moitié d'un mort et l'autre d'un squelette
Disséqué jusqu'à l'os. L'un d'eux n'a plus de tête.
L'on n'ose remuer de peur de se souiller,
Et quand on sort, l'on a du suif à son soulier.
Tout est puant et gras ; partout la graisse coule,
Dans le zinc érodé, dans le marbre qui croule,
Sur le plancher gluant, et, l'on croirait, dans l'air
Que l'on respire et que l'on trouve bien amer.
L'odeur fade de mort, poignante, vous pénètre ;
Les yeux barrent l'azur par delà la fenêtre,

Le pied mâche une chair, glisse sur des tendons
Raides, nacrés comme des cordes de violons.
L'on entend cliqueter un os roulant à terre,
Et, dans le fond, se voient les restes qu'on enterre,
Informes, rabougris, entassés en un coin
Depuis des mois peut-être et ne pourrissant point.
Thorax déchiqueté d'un lutteur de la foire,
Crâne de fille folle à la crinière noire,
Echouée à l'hospice un soir d'hiver brumeux,
Pied tatoué de nègre, œsophage crasseux
D'un vieux fumeur de pipe, et jambe de danseuse,
Main d'une mendiante à la mine pleureuse,
Rachis d'un nain bossu. Tous près d'être pourris,
Pelés et dégraissés au fer des bistouris,
Séchés au froid des temps : néants, restes fantômes
D'un passé plein de vie et rêvant d'êtres atomes,
Roulés du pavé dur, où tous cherchaient du pain,
A l'hospice et, plus tard, sur la table de zinc.

En ce charnier, sépulcre aux mystérieuses ombres,
Où, mutilés, les morts dorment encor plus sombres,
Dans l'atmosphère lourde, aux puantes senteurs,
L'on voit pour tout repos de l'œil, en ces horreurs,
Près du mur, encagés, deux paisibles squelettes
Regardant, hébétés, en dandinant leur tête
Au moindre coup de vent, de leur orbite sec,
Les carabins assis, penchés, la pipe au bec.

Montpellier, 1902.

M. Homais, précurseur. — La photothérapie dans les poésies de Sainte-Beuve.

Le Dr Fauvel (de Nice) nous envoie deux extraits curieux de ses lectures et qui intéresseront certainement nos confrères et lecteurs.

« On parle beaucoup, aujourd'hui, d'alcoolisme et de ligues anti-alcooliques. L'alcool ravage le nord de la France, et l'amour précoce et abusif détraque le Midi. Il n'est pas à l'abri du fléau, ce bon Midi. Où verse-t-on plus d'absinthe qu'à la terrasse des grands cafés de Marseille ou de Nice?

« Or, je lis dans *Madame Bovary* ce passage suggestif et divinatoire (page 168, édition Charpentier) :

« En ce moment, le fiacre du conseiller sortait de l'auberge. Son cocher, qui était ivre, s'assoupit tout à coup, et l'on apercevait de loin, par-dessus la capote, entre les deux lanternes, la masse du corps qui se balançait de droite et de gauche, selon le tangage des soupentes (1).

— En vérité, dit l'apothicaire, on devrait bien sévir contre l'ivresse ! Je voudrais que l'on inscrivît, hebdomadairement, à la porte de la mairie, sur un tableau *ad hoc*, les noms de tous ceux qui, durant la semaine, se seraient intoxiqués avec des alcools.

(1) Soupentes, assemblages de larges courroies cousues ensemble qui servent à supporter le corps de la voiture.

D'ailleurs, au point de vue de la statistique, on aurait là comme des annales patentes qu'on irait au besoin... Mais excusez... »



On parle beaucoup de *photothérapie* en ce moment, de l'influence des rayons rouges, des rayons bleus, des rayons violets sur la sensibilité et l'intelligence.

Les rayons violets, les rayons bleus, ralentissant le cours du sang, sont des modérateurs. Les rayons rouges sont, au contraire, excitants. Les ouvriers de M. Lumière (un nom prédestiné), qui manipulent les produits photographiques dans des ateliers éclairés à la lumière rouge, sont nerveux et impressionnables ; on ne peut faire cesser le trouble de leur caractère qu'en remplaçant les verres rouges par des verres de couleur verte.

Les théories du professeur Finsen (de Copenhague) sont largement appliquées à Paris, à Lyon, à Nice. Dans l'épidémie de variole qui sévit en ce moment, on utilise les propriétés contrariantes et négatives des chambres rouges pour le traitement abortif des pustules.

Les rayons jaunes se rapprochent, dans l'échelle du spectre, des rayons bleus et verts et sont atténuants. Il existe, dans les poésies de Sainte-Beuve, une pièce quelquefois critiquée et parodiée. Sainte-Beuve est un poète quelquefois difficile et enchevêtré : Balzac a dit que ses vers semblaient traduits de l'anglais.

Il est curieux de retrouver dans ce poète, « évadé de la médecine », l'application anticipée de la photothérapie :

Les rayons jaunes

Lurida præterea fiunt quæcumque.
(Lucrèce, livre IV.)

Les dimanches d'été, le soir, vers les six heures,
Quand le peuple empressé déserte ses demeures
Et va s'ébattre aux champs,
Ma persienne fermée, assis à ma fenêtre,
Je regarde d'en haut passer et disparaître
Joyeux bourgeois, marchands,

Ouvriers en habits de fête, au cœur plein d'aise.
Un livre est entr'ouvert, près de moi, sur ma chaise;
Je lis ou fais semblant;
Et les *jaunes* rayons que le couchant ramène,
Plus *jaunes* ce soir-là que pendant la semaine,
Peignent mon rideau blanc.

J'aime à les voir percer vitres et jalousies ;
Chaque oblique rayon trace à ma fantaisie
Un flot d'atomes d'or ;
Puis, m'arrivant dans l'âme à travers la prunelle,
Ils redorent aussi mille pensers en elle,
Mille atomes encor.

Ce sont des jours confus dont reparaît la trame,
Des souvenirs d'enfance, aussi doux à notre âme

Qu'un rêve d'avenir;
C'était à pareille heure (oh ! je me le rappelle),
Qu'après vêpres, enfants, au chœur de la chapelle,
On nous faisait venir.

La lampe brûlait *jaune*, et *jaune* aussi les cierges ;
Et la lune, glissant aux fronts voilés des vierges
Jaunissait leur blancheur ;
Et le prêtre, vêtu de son étole blanche,
Courbait son front *jauni*, comme un épi qui penche
Sous la faux du faucheur.

Oh ! qui, dans une église, à genoux sur la pierre,
N'a bien souvent, le soir, déposé sa prière,
Comme un grain pur de sel ?
Qui n'a du crucifix baisé le *jaune* ivoire ?
Qui n'a de l'Homme-Dieu lu la sublime histoire
Dans un *jaune* missel ?...

J'ai vu mourir, hélas ! ma bonne vieille tante.
L'an dernier, sur son lit, sans voix et haletante,
Elle resta trois jours,
Et trépassa. J'étais près d'elle, dans l'alcôve.
J'étais près d'elle encor, quand, sur sa tête chauve,
Le linceul fit trois tours.

Le cercueil arriva, qu'on mesura de l'aune.
J'étais là... puis, autour, des cierges brûlaient *jaune*,
Des prêtres priaient bas ;
Mais en vain je voulais dire l'hymne dernière ;
Mon œil était sans larmes et ma voix sans prière,
Car je ne croyais pas.

Elle m'aimait pourtant... et ma mère aussi m'aime,
Et ma mère à son tour mourra ; bientôt moi-même
Dans le *jaune* linceul
Je l'ensevelirai ; je clouerai sous la lame
Ce corps flétri, mais cher, ce reste de mon âme ;
Alors, je serai seul...

Annonçons, puisque l'occasion s'en présente, que notre confrère Henri Fauvel, poète lui-même à ses heures, doit faire paraître prochainement un roman, *Le Docteur Jobert*, études de la vie médicale actuelle.

Un diagnostic difficile : une grenouille vivante dans un estomac.

Le *Sun* de New-York relate la curieuse observation suivante : « Une énorme grenouille a été, ces jours-ci, enlevée de l'estomac d'une femme à l'hôpital Sainte-Catherine, à Williamsburg. La femme est Mme Charles Burtis, de Hopwell-Junction, près Matteaway, Etat de New-York.

« Depuis quelque temps, cette dame souffrait de malaises que son médecin ne parvenait pas à diagnostiquer. Enfin on se décida,

comme pis aller, à lui faire l'opération de l'appendicite et, pour ce, elle entra à l'hôpital de Williamsburg.

« L'opération, faite par un médecin de Fishkile, montra qu'il n'y avait rien à l'appendice. Mais les médecins trouvèrent dans l'estomac une grenouille vivante, longue de 5 pouces (*five inches*) ; on suppose que le batracien a dû être avalé, étant tout petit, avec de l'eau.

« Mme Burtis a pu rentrer chez elle et ne souffre plus, à l'heure présente, de son malaise. »

Dr J. MATIGNON.

Procédé pour reconnaitre le sexe de l'enfant.

Le procédé est original, mais il n'est pas très propre : puisse son grand âge l'innocenter (4.000 ans : *Papyrus médical* du Maxe de Berlin, qui date du XIVe siècle avant J.-C.). L'auteur conseille de placer dans les voies naturelles de la femme deux petits sacs, contenant l'un du blé, l'autre de l'orge, et préalablement trempés dans l'urine de la candidate à la maternité. Si c'est le sac de blé qui germe, elle accouchera d'un enfant mâle ; si c'est l'orge, elle mettra au monde une fille ; si la germination n'a pas lieu, la femme restera stérile (1).

Dr BURET.

ERRATUM

La parenté médicale de G. Ohnet.

Je lis à la page 326 de la *Chronique* du 15 mai, à l'occasion de l'analyse d'un livre de H. d'Alméras, une note qui n'est pas exacte. Cette note est ainsi conçue : « Savait-on que G. OHNET, le romancier tant fêté jadis, est le peetit-fils, par sa mère, du Dr BLANCHE, l'aliéniste fameux ? »

Or, G. Ohnet n'est pas le petit-fils du Dr Blanche, il était son neveu, et Mme Ohnet était la sœur du docteur.

Dr MALHÉNÉ.

---

(1) Julie, fille d'Auguste, voulant savoir si elle accoucherait d'un garçon ou d'une fille, prit un œuf et l'échauffa daus son sein Quand elle était obligée de le quitter, elle le confiait à une nourrice. L'augure fut heureux ; elle eut un coq de son œuf, et elle mit au monde un garçon (PLINE, liv. XXIX, ch. III.)

Chronique Bibliographique

Mémoires d'un médecin, par le Dr VERESAÏEFF. Paris, Perrin et Cie, 1902.

Nous devons savoir gré à M. Teodor de Wyzewa d'avoir fait connaître au public littéraire français ces *Mémoires* d'un de nos confrères russes, parus à Saint-Pétersbourg il y a quelques mois sous un pseudonyme, et qui ont soulevé dès leur apparition un si vif mouvement de curiosité.

Cette sorte d'autobiographie, en même temps qu'elle nous intéresse à son auteur, nous révèle un certain nombre de particularités sur l'organisation de la médecine et sur « l'état d'âme » du médecin, qui attestent un sens très aigu d'observation.

Dès le premier contact avec l'être vivant, le doute s'empare du futur docteur, un doute d'autant plus douloureux qu'il succède à un enthousiasme, à une confiance plus sincères. Plus tard, quand il commence à pratiquer, il découvre combien l'enseignement qu'il a reçu à l'école est insuffisant. « Il se trompe dans ses diagnostics, il se trompe dans ses ordonnances. Surtout il se trouve désemparé devant la personnalité de ses clients; car il n'a appris ni à tenir compte de la différence des caractères moraux, ni même à tenir compte de cette différence des tempéraments physiques qui fait que, en réalité, chaque malade représente une maladie spéciale. »

Un jour, le malheur fatal arrive : il tue, par ignorance, un petit enfant, et il mesure dès lors toute l'étendue de la responsabilité qui incombe au médecin.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, celle qui a soulevé en Russie des polémiques dont l'écho est arrivé jusqu'à nous, le Dr Veressaïeff ne craint pas de soumettre à la critique, toujours disposée à la malveillance, des profanes, des problèmes qui auraient gagné à être discutés entre confrères. Il proteste, par exemple, contre l'expérimentation *in anima vili* qui a lieu journellement dans les hôpitaux ; contre la manie des opérations entreprises le plus souvent par des malhabiles ; enfin, il en arrive à cette conclusion décevante que ce n'est que dans une infime minorité de cas que la médecine établit un diagnostic certain, institue une thérapeutique efficace. Et cela, parce que la médecine n'est pas seulement une *science* qui s'apprend, mais un *art;* et que si le *labeur* est d'une incontestable utilité, rien ne saurait suppléer au *don*, que la nature ne réserve qu'à une élite. Encore cet art n'accomplit-il des miracles que s'il est secondé par la compassion, par la pitié qui l'anoblit.

Comme l'écrit M. de Wyzewa, « ce beau livre nous apprend que, en médecine comme en toutes choses, l'intelligence reste impuissante et vaine quand elle ne s'accompagne pas d'amour et de bonté. »

Les aveugles à travers les âges. — La Clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts, par le Dr C. Golesceano. Paris, Maloine, 1902.

Comme le rappelle, avec beaucoup de probité, l'auteur de cet opuscule, l'histoire des Quinze-Vingts a été depuis longtemps faite, et parfaite, notamment par M. Léon le Grand, « dans un ouvrage consciencieusement étudié ». Ce n'est donc qu'une modeste contribution à cette histoire que s'est proposé d'apporter M. le Dr Golesceano. Cette brochure contient néanmoins des reproductions d'anciennes et curieuses estampes qui la feront rechercher des collectionneurs. Elle nous fournit, en outre, des informations précises et précieuses sur ces fondations, dues pour la plupart à l'intelligente initiative de l'habile administrateur des Quinze-Vingts, notre éminent compatriote M. Péphau ; fondations connues sous le nom d'*Ecole Braille*, *Société d'Assistance pour les aveugles*, *Institut national des jeunes aveugles*, etc. Enfin on y trouvera tous renseignements désirables sur le fonctionnement de la clinique et de l'hospice actuel des Quinze-Vingts, renseignements jusque-là disséminés et pour la première fois groupés dans un manuel d'une lecture aisée et pas toujours dépourvue d'agrément.

Aperçu historique sur les fermentations normales et morbides, s'étendant des temps les plus reculés à nos jours, par M. le Dr Roussy, maître de conférences à l'École pratique des Hautes Études (au Collège de France). Un volume in-8°, de 442 pages. Paris, J. Rousset, 1901.

Très attachant volume, et qui est digne de retenir l'attention de ceux qui pensent, autant par le nombre d'idées générales qu'il renferme, que par les multiples problèmes qu'il soulève. L'auteur est, comme il le proclame, un de ces « volontaires du progrès de la science », qui travaillent modestement et obscurément à défendre le patrimoine scientifique de notre cher pays, si entamé par ceux-là même qui devraient s'appliquer à le conserver à le défendre. Il montre la nécessité urgente de « réorganiser le travail d'investigation et de conquête scientifique et de créer un budget spécial, *budget du progrès de la science*, pour remédier efficacement à cette funeste situation.

Cette idée d'un *budget de la science* n'est pas, à vrai dire, une idée nouvelle : elle a été lancée, il y a bien des années déjà (1868), par Pasteur lui-même, et aussi par Claude Bernard qui, de même que son illustre maître Magendie, dut longtemps se contenter d'un misérable réduit pour élaborer les découvertes qui l'ont immortalisé. Frémy, Dumas, Lavisse — M. le Dr Roussy a eu le soin de le rappeler — ont poursuivi le même but.

Il y a là, en effet, une lacune que nos gouvernants devraient bien songer à combler, pour la plus grande gloire de la France qui, en dépit de tout, conserve, aux yeux de l'étranger, un prestige qu'on ne saurait songer sérieusement à lui disputer.

La Chimie alimentaire dans l'œuvre de Parmentier, par A. Balland, pharmacien principal au laboratoire des expertises du Comité de l'intendance. Paris, J.-B. Baillière et fils, 1902.

Un pays n'honore jamais trop ses grands hommes. Il est des gloires qu'aucun hommage, si élevé soit-il, ne parviendra à définitivement consacrer, parce qu'elles sont au-dessus de tous ceux qui peuvent leur être rendus.

L'immortel philanthrope que M. le pharmacien principal Balland vient de faire revivre une fois de plus est du nombre de ces élus. Nous avions déjà maintes biographies de Parmentier; néanmoins, nous avons toujours soif d'une documentation nouvelle sur ce grand homme, et précisément M. Balland nous apporte du neuf et de l'inédit, ce qui est tout bénéfice.

Grâce à ces nouvelles pièces d'un intérêt incontestable, il nous est est permis de rectifier certaines erreurs, erreurs légères à la vérité, mais qu il est au moins inutile de laisser s'accréditer. Ainsi, le *Comité des inscriptions parisiennes* a fait poser sur la maison où est mort Parmentier (qui existe encore au n°68 de la rue du Chemin-Vert) une plaque commémorative, où il est rappelé que le célèbre apothicaire est né le 17 août 1737 et mort le 13 décembre 1813. Or il est né le 12 août et non le 17, et mort le 17 décembre, et non le 13.

Quelques biographes de Parmentier ont prétendu que celui-ci était *baron* de l'Empire. C'est oublier qu'il était et qu'il resta toujours complètement indépendant et n'aurait jamais consenti à se laisser enchaîner par une faveur.

Autre fait, celui-là assez ignoré, et que nous révèle M. Balland : c'est chez Parmentier qu'ont été poursuivies les premières expériences de vaccination, dont il se fit depuis lors le plus ardent propagateur.

Celui-là méritait bien qu'on rappelât son nom aux générations trop facilement oublieuses, qui, selon l'expression de Cuvier, « partout où l'on pouvait travailler beaucoup, rendre de grands services et ne rien recevoir, partout où l'on se réunissait pour faire le bien, accourait le premier... »

Combien en est-il aujourd'hui qui mériteraient qu'on portât sur eux pareil jugement !

L'ESPRIT DES MALADES ET DES MÉDEÇINS

Le comble de la pudeur.

Tout récemment, la direction d'un grand hôpital de Londres chargea son architecte de construire une annexe, destinée à recevoir les cadavres non réclamés par la famille Le jour où le médecin en chef prit possession du lugubre local, il constata qu'il avait deux compartiments, séparés par une paroi en bois. Intrigué, il fit venir l'architecte et s'enquit de la raison de cette séparation :

— C'est, répondit l'architecte, pour pouvoir mettre à part les cadavres des deux sexes.

(*Le Cri de Paris.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Choiseul et Voltaire, par Pierre Calmettes. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière. 1902.

Le duc et la duchesse de Choiseul, leur vie intime, leurs amis et leur temps, par Gaston Maugras. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière. 1902.

Du nez dans la littérature et dans les arts, par le Dr Raoult. (Extrait de la « Revue médicale de l'Est ». 1902.)

La vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles, par René Fage. Paris, Alphonse Picard et fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte, 1902. (*Sera analysé.*)

Difficultés du diagnostic de certaines complications cérébrales d'origine otique, par le professeur Chavasse ; *Exercices acoustiques méthodiques dans la surdi-mutité ; La chirurgie intra-tympanique dans les névroses d'origine otique*, par le professeur Gherarto Ferrari, de Rome ; *Nécrose de l'apophyse mastoïde, consécutive à une otite aiguë*, par le Dr H. Royet (Lyon) ; *Paralysie faciale congénitale du côté droit*, par les Drs A. B. Marfan et Armand-Delille ; *La parole avec un larynx artificiel*, par l'abbé Rousselot ; *L'enseignement de la prononciation par la vue*, par l'abbé Rousselot. Paris, Publications de « la Parole », Institut de laryngologie et orthophonie, 12, rue Caumartin. 1902.

Le roman d'amour de Sophie de Monnier et Mirabeau, 1776-1781. Paris, typographie Plon, Nourrit et Cie, 8, rue Garancière. 1902.

Les derniers Romains, par T. Jeske Choinsky. Paris, éditions du « Carnet », 12, rue Eblé. 1902.

De l'intervention chirurgicale dans le cancer du pylore ou du duodénum, par le Dr M. Bilhaut. Paris, Alexandre Coccoz, éditeur, 11, rue de l'Ancienne-Comédie. 1898.

Pronostic du rétrécissement hémiopique du champ visuel dans le tabes, par le Dr R. Jocqs. (Extrait des Bulletins-Mémoires de la Société médico-chirurgicale, séance du 24 mars 1902.) Clermont, imprimerie Daix frères, 3, place Saint-André. 1902.

Le chlorure d'or, par le Dr Georges Bué. Paris, L. Boyer, imprimeur-éditeur, 15, rue Racine. 1920.

L'abolition du réflexe du tendon d'Achille dans le tabes, par le Dr Raymond Seyer. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole de Médecine. 1902.

Manuel pratique des médicaments nouveaux. Paris, 6, avenue Victoria.

Emploi de la glairine ; — *De l'entéroclyse sulfureuse et de la boisson de Manhourat (Cauterets) dans le traitement de certaines entérites*, par le Dr Miquel-Dalton. Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, rue Saint-Adalbert. 1901.

Les eaux minérales dans la tuberculose pulmonaire, par le Dr Marcellin Cazaux. Paris, G. Naud, éditeur, 3, rue Racine. 1902.

Etymologie des noms des évêques de Noyon et de Vermand, par le Dr Georges Bougon. Montdidier, Imprimerie administrative, A. Radenez. 1900.

Les goutteux à Aix-les-Bains, régime et traitement, par le Dr Léon Blanc, médecin consultant à Aix-les-Bains. Paris, J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1902.

Colite muco-membraneuse et appendicite, par le Dr Félix Bernard. Paris, A. Maloine, éditeur, 23-25, rue de l'Ecole de Médecine. 1901.

Des injections de paraffine dans les cas de déformations du nez, par le Dr J. Baratoux (Extrait du « Progrès Médical », n° 20, 17 mai 1902), Paris, aux bureaux du « Progrès Médical », 14, rue des Carmes, et Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. 1902.

Guide pratique à l'usage du baigneur ; la cure thermale à Bourbonne-les-Bains, deuxième édition. Nancy, Imprimerie coopérative de l'Est.

La bête du Gévaudan en Auvergne, par l'abbé François Fabre. Saint-Flour, imprimerie H. Boubounelle, 17, place d'Armes. 1901.

Des risques pathologiques du mariage, des hérédités morbides et d'un examen médical avant le mariage, par le Dr Henry Cazalis. Bruxelles, imprimerie Charles Vande Weghe, 12, place de la Vieille-Halle-aux-Blés. 1902.

Les Universités populaires : origine, destination, avenir, par M. le Dr Roussy, Paris, J. Rousset. 1901.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Nouveaux journaux.

Nous souhaitons santé et vigueur au dernier-né de notre microcosme médical : *la Revue pratique des maladies cutanées, syphilitiques et vénériennes*, dont le père est notre estimé confrère le docteur LEREDDE, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Société des Eaux minérales.

La *Société française des Eaux minérales*, fondée depuis 21 ans, est destinée à venir en aide aux médecins âgés ou infirmes, à leurs veuves et à leurs enfants.

Elle a distribué cette année 1800 fr. en secours et 75.000 fr. en retraites à 99 vieux médecins sociétaires et à 33 veuves.

Nous ne saurions trop engager nos confrères à rentrer dans une Société confraternelle, qui, tout en leur assurant un légitime revenu de leurs capitaux, les met à l'abri d'une vieillesse nécessiteuse.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr GÉLINEAU, 7, rue Choron, qui se fera un plaisir de fournir à nos confrères, désireux de s'affilier à la *Société des Eaux minérales*, toutes indications utiles (1).

(1) Moyennant un versement de 80 francs, on a une part, qui donne droit à la Caisse de Secours, à la Caisse des Retraites, et qui, de plus, rapporte un dividende, lequel va tous les ans en augmentant.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 1er *novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés*, acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° du 1er *janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr Cabanès. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir Stryienski. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° du 1er *février* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien Nass. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au xviiie siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. Baragnon — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr Cabanès. — Médecins sculpteurs.

N° du 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de Dévéria. — Victor Hugo à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor Hugo, et du comte Abel Hugo.

N° du 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr Michaut. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du xviie siècle.

N° du 15 *avril*. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine.

N° du 1er *mai* 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite) par M. le Dr Miquel-Dalton (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr Chervin.

N° du 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules Troubat.

N° du 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr Leter (de Sannois). — Une consultation de Baudelaire. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° du 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. Triaire (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 14 15 JUILLET 1902.

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10**	francs
Pays d'Union postale.	**12**	—
Prix du numéro.	**1**	franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNÉE № 14 15 JUILLET 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS COLLABORATEURS

Nous croyons devoir prévenir nos collaborateurs, et plus particulièrement nos collaborateurs occasionnels, qu'en raison de la grande quantité de manuscrits qui nous parviennent de tous côtés, il ne nous est pas toujours facile de leur fixer une date exacte pour la publication des communications qu'ils veulent bien nous adresser.

Dans le cas où ils trouveraient trop tardive l'insertion de leur article, et qu'ils auraient l'intention d'en disposer pour un autre journal, nous leur serions reconnaissant de nous en aviser au préalable : de la sorte seraient évités de fâcheux et trop fréquents malentendus.

Le Centenaire de Bichat

Il y aura le 22 juillet exactement cent ans que Bichat est mort.

Ce jour-là, à deux heures, les membres du corps médical iront déposer des fleurs et des couronnes sur la tombe de Bichat, au Père-Lachaise.

A quatre heures, de concert avec la Société des inscriptions parisiennes, la Société de l'histoire de la médecine procédera à la pose d'une plaque commémorative sur la maison de Bichat, au 18 de la rue Chanoinesse.

A quatre heures et demie, apposition d'une nouvelle plaque (1) à l'Hôtel-Dieu, où Bichat étudia, sous la direction de Desault.

Enfin, à cinq heures, dans la cour de la Faculté de médecine, devant la statue en bronze de Bichat, due au ciseau de David, d'Angers, discours de MM. Dejerine, Raphaël Blanchard, etc.

(1) Détail curieux : la formule choisie est celle-là même qui figurait sur la plaque posée jadis, en l'honneur de Bichat, sur un des murs de l'Hôtel-Dieu, par ordre du Premier Consul, lequel en avait lui-même composé, dit-on, l'inscription.

Ajoutons que l'on procède en ce moment, à la Monnaie, à la frappe d'une médaille du graveur L. Dubourg, qui figure dans la collection de la Monnaie. Sur une des faces, le profil du grand homme, avec, en exergue, ces mots : « *M.-F.-Xavier* BICHAT ». Au revers, cette inscription : « *X. Bichat, né le 14 novembre 1771, décédé le 3 thermidor an X. — La Société française d'histoire de la médecine célèbre le centenaire de sa mort, le 22 juillet 1902.*

La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes.

On a beaucoup discuté sur les causes de la mort prématurée de Bichat (1). Tandis que les uns l'ont attribuée à la fièvre typhoïde (2), d'autres à la méningite tuberculeuse (3), il en est qui en font remonter la responsabilité à Bichat lui-même, ou plutôt aux excès dont il se serait, à les entendre, rendu coupable (4).

La question est de celles qui ne pourront être élucidées que le jour où se retrouvera le procès-verbal même de l'autopsie du corps de Bichat — et il est fort à craindre que ce document, capital en l'espèce, ne soit définitivement perdu (5).

Quoi qu'il en soit, il semble acquis que Bichat ne fut pas traité dans sa dernière maladie comme il aurait dû l'être.

Dès l'apparition des premiers symptômes, Bichat avait exprimé le désir qu'un médecin fût appelé auprès de lui ; il en eut deux, CORVISART et LEPREUX, qui était sous-chef à l'Hôtel-Dieu et ami particulier de Corvisart. Sa confiance serait plutôt allée à PINEL, dont l'esprit se rapprochait tant du sien, dont la science lui plaisait et qu'il considérait comme le plus éminent d'alors, en médecine pratique comme en médecine philosophique. « Si jamais je tombais malade un peu gravement, avait-il dit nombre de fois, je voudrais que ce fût M. Pinel qui me traitât. » Mais il vivait plus avec Corvisart qu'avec Pinel ; de plus, Corvisart avait été l'ami intime de Desault, et Bichat lui-même en recevait de grands témoignages d'intérêt ; enfin, une commensalité fréquente existait entre Corvisart, la veuve de Desault et Bichat.

Malheureusement, il y avait incompatibilité d'humeur et de vues médicales entre Corvisart et Pinel : on ne pouvait pas invoquer leur concours ; il fallait opter entre les deux.

Bichat, tombé malade, n'hésita pas ; la conviction de l'esprit fut sacrifiée aux sentiments du cœur. C'est à Corvisart qu'il confia sa santé et sa vie. Pinel aurait-il été plus heureux ? C'est un de ces mystères qu'il serait téméraire de vouloir pénétrer.

Le corps de Bichat fut primitivement inhumé dans le cimetière de Sainte-Catherine, sur une concession achetée par un ami et collègue de Bichat à l'Hôtel Dieu, le Dr GIRAULT.

(1) Cf. *La Chronique médicale*, 1897, pp. 539 et 629.

(2) C'est l'opinion du Dr DELBET, soutenue par nous en 1897 ; Roux avait déjà porté ce diagnostic peu après la mort de Bichat :

« Sa maladie, écrit-il, était la fièvre ataxique d'alors la mieux caractérisée, ou, comme nous dirions maintenant, une *fièvre typhoïde à forme encéphalique*, qui s'est terminée de la manière la plus funeste au commencement du quatorzième jour. »

(3) Tel est l'avis du Dr FIESSINGER (*Médecine moderne*, 1898, p. 489).

(4) Dans le délire de la fièvre, Bichat paraissait s'occuper beaucoup de deux tragédiennes en renom à cette époque, ou du moins dont les débuts avaient eu un grand éclat.

(5) Chéreau n'en a publié que des extraits (*Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, 1883, pp. 413, 509, 653, 685).

A la suite de la suppression du cimetière Sainte-Catherine, une ordonnance royale autorisait le transport des restes de Bichat dans le jardin de l'Ecole anatomique des hôpitaux. Mais des amis, restés fidèles à sa mémoire, firent des démarches pour obtenir qu'ils fussent transportés au cimetière du Père-Lachaise.

C'est le 16 novembre 1845 qu'eut lieu, en grande pompe, cette cérémonie inoubliable, dont nous donnons ci-après le procès-verbal (1) :

Procès-verbal d'exhumation des restes de Xavier Bichat.

L'an mil huit cent quarante-cinq et le seize novembre, à huit heures du matin, la Commission du Congrès médical de France, chargée de présider à l'exhumation des restes de Xavier Bichat, et à leur translation dans le cimetière de l'Est, où le conseil municipal de Paris a fait concession à perpétuité d'un terrain destiné à recevoir ces restes, après avoir obtenu de M. le ministre de l'intérieur, comte Duchatel, de M. le pair de France, préfet de la Seine, comte de Rambuteau, et de M. le pair de France, préfet de police, Gabriel Delessert, toutes les autorisations nécessaires, procédant en présence de M. Bouilhon, commissaire de police du quartier du Jardin-des-Plantes, s'est réunie dans l'enceinte de l'ancien cimetière de Sainte-Catherine, au lieu de Clamart.

Etaient présents :

MM. Roux, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, membre de l'Institut (Académie royale des Sciences) et de l'Académie royale de médecine, etc. ; Devilliers, membre de l'Académie royale de médecine ; Cornac, médecin en chef de l'hôtel royal des Invalides, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie royale de médecine, etc., etc. ; Baron H. Larrey, professeur de clinique à l'hôpital militaire de perfectionnement du Val-de-Grâce, chevalier de la Légion d'honneur, vice-président de la Société médicale d'émulation ; Bataille, président de la Société médico-pratique de Paris ; Blatin, secrétaire de la Société médicale d'émulation ; Malgaigne, chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, agrégé de la Faculté de médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite militaire de Pologne, membre de la Société de chirurgie de Paris ; Amédée Latour, secrétaire général du Congrès médical ; Richelot, membre de la Société de médecine du département de la Seine, secrétaire général de la Société médico-pratique de Paris, chevalier de la Légion d'honneur ; Caffe, secrétaire général de la Société médicale d'émulation, ancien chef de clinique de l'Hôtel-Dieu de Paris, chevalier de la Légion d'honneur ; Beau, médecin au bureau central ; Latil de Thimécourt, de Trévoux ; Béroud, médecin des épidémies de l'arrondissement de Nantua, tous trois délégués du corps médical du département de l'Ain ; Vée, pharmacien, maire du cinquième arrondissement de Paris, chevalier de la Légion d'honneur ; Tournier, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Ecole préparatoire de médecine de Besançon, délégué de la Société de médecine de la même ville ; Miquel, rédacteur en chef du *Bulletin de Thérapeutique*, chevalier de la Légion d'honneur ; Dubail, pharmacien ; Rigal, chirurgien en chef de l'hôpital de Gaillac (Tarn), chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Christ de Portugal, membre correspondant de l'Académie royale de médecine ; et Labarraque, vice-président de la Société médico-pratique de Paris ; ces deux derniers spécialement chargés, comme secrétaires de la section de médecine, de dresser, au nom du Congrès médical de France, le procès-verbal d'exhumation.

La Commission avait fait prévenir les membres de la famille de Bichat qui résident à Paris. Se sont présentés :

MM. Bichat (Pierre-Jean-Baptiste-César), âgé de soixante-dix ans, frère puîné de Xavier Bichat ; Bichat (Hector), âgé de trente-huit ans, fils de Pierre-Jean-Baptiste-César Bichat ; Adet de Roseville, médecin-adjoint de Saint-Lazare, époux de dame Olympe Bichat, fille de Pierre-Jean-Baptiste-César Bichat ; Culliéron de Lacour, époux de dame Marie-Rose-Félicie Bichat, fille de Pierre-Jean-Baptiste-César Bichat.

MM. les docteurs Sanson (Alphonse), médecin adjoint de l'hôpital militaire de Versailles ; Morel-Lavallée, membre de la Société de chirurgie de Paris ; Cloquet (Ernest), prosecteur de l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, se trouvaient sur les lieux.

M. le docteur Devilliers a conduit les membres de la Commission vers une enceinte formée d'un treillis de bois ayant un mètre de large sur deux mètres de long, et s'appuyant par une de ses extrémités contre le mur *est* dudit cimetière Sainte-Catherine. On y voit une pierre sépulcrale, verticalement posée, sur la face de laquelle se lit l'inscription suivante : *A Xavier* Bichat, *Les membres de la Société d'instruction médicale.* Une couronne

(1) *Bulletin de l'Académie de Médecine*, t. XI, p. 143 et suiv.

d'immortelles appendue au mur, des vases de fleurs, témoignent que le modeste tombeau n'a pas cessé d'être l'objet d'un culte pieux.

La pierre et le treillis étant enlevés, les fouilles ont commencé à huit heures et demie précises du matin, et ont été poussées jusqu'à la profondeur d'un mètre soixante-dix centimètres. Là se sont trouvés les débris d'un cercueil. Les talus du terrain présentent deux couches bien distinctes ; la supérieure, épaisse de soixante-dix centimètres, est humide et assez meuble ; l'inférieure, épaisse d'un mètre, est fortement tassée, d'une sécheresse remarquable, et paraît mêlée de matières calcaires.

Les recherches sont ici devenues attentives et minutieuses. Bientôt elles ont amené la découverte d'un squelette dans le plus bel état de conservation, et disposé de telle sorte que les pieds touchaient au mur, les parties supérieures du corps étant tournées vers le cimetière.

Tous les os du tronc sont assemblés selon leurs articulations naturelles et leur superposition régulière. Cette remarque s'applique spécialement à la colonne épinière, et plus particulièrement encore aux sept vertèbres du cou, dont l'intégrité est parfaite. Il en est de même des extrémités thoraciques et pelviennes. L'attitude générale est celle d'un cadavre enfermé dans sa bière, couché sur le dos, les jambes allongées, les bras étendus sur les côtés. *La tête manque*. Vainement une fouille de quarante centimètres de rayon a été faite de côté et d'autre et dans la profondeur du sol pour la retrouver.

Alors est intervenu M. le professeur Roux, lequel a déclaré que, par des circonstances inutiles à rappeler dans cet acte, il était devenu possesseur de la tête de Bichat, trois ans après la mort de celui-ci.

M Roux nous a représenté cette tête, en faisant remarquer les particularités suivantes : 1° une fracture à l'os occipital, fracture qu'il produisit lui-même lors de l'autopsie de Bichat ; 2° l'oblitération des alvéoles de la première grosse molaire supérieure gauche et de la première grosse molaire supérieure droite, que Bichat avait fait arracher dans les derniers temps de sa vie, après en avoir beaucoup souffert, comme il le dit lui-même à l'article *Dents* de son *Anatomie générale* ; 3° le rapport parfait des condyles de l'occipital avec les condyles de l'atlas, découverts dans la fosse, toutes circonstances qui établissent, de manière à ne laisser aucun doute, que la tête présentée par M. Roux est celle de Bichat, et que le squelette, découvert au-dessous de la pierre tumulaire du cimetière Sainte-Catherine, est aussi le squelette de Bichat.

M. Malgaigne avait disposé dans un cercueil de chêne, selon l'ordre anatomique, tous les ossements, au fur et à mesure de leur exhumation.

M. Roux a complété le corps de Bichat, en lui restituant, de ses mains, la tête qui en était séparée depuis quarante ans.

Cela fait, la Commission a déposé à côté de Bichat une branche de laurier, et au-dessus de sa tête la couronne d'immortelles qu'elle avait trouvée suspendue près de la pierre tumulaire. Le tout a été couvert de son et enveloppé du linceul ; puis le couvercle du cercueil, surmonté d'une plaque de plomb, portant la date de la mort de Bichat et celle de son exhumation par le Congrès médical, a été solidement vissé ; enfin, à l'heure de midi moins un quart, le cercueil a été placé sur un char funèbre, pour être conduit à l'église métropolitaine de Notre-Dame.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, pour être déposé en original dans les archives du Congrès médical de France, et copie authentique en être remise à M. le professeur Roux. pour lui servir selon que besoin serait.

Fait à Paris, le dix-sept novembre mil huit cent quarante-cinq, d'après les notes prises veille sur les lieux.

ont signé les membres présents.

Ainsi qu'il résulte de la lecture de ce document, la tête de Bichat avait donc été conservée par un de ses admirateurs pendant quarante ans.

Cette admiration n'allait cependant pas jusqu'à l'exclusivisme : l'anecdote suivante, rapportée par le Dr Foissac, en est la preuve (1).

Le Dr Foissac, rendant un jour visite au professeur Roux, aperçoit « un crâne entier » sur son bureau.

Il le saisit dans ses mains et demande au chirurgien quelle est cette tête.

---

(1) Cf. *Le Matérialisme et le Spiritualisme scientifiques*, etc., par le Dr Foissac, Paris, J.-B. Baillière, 1881, p. 90 et suiv.

— « Vous êtes phrénologiste, lui répondit Roux, dites-moi ce que vous en pensez. »

Moitié riant, moitié sérieux, le Dr Foissac signale d'abord l'organe de la poésie. « Hé ! hé ! fit observer Roux, il y a là peut-être quelque chose de vrai ; et puis? »

Ce crâne, quoique très extraordinaire, paraissait surtout développé dans la région frontale, ainsi que dans les régions temporo-pariétale et occipitale. Roux révèle alors à son visiteur qu'il a sous les yeux le crâne de Bichat ; puis, entrant dans quelques détails de sa vie privée, il se refuse à admettre que l'amour physique fût chez lui une passion dominante : l'opinion de Roux est contraire à celle de Buisson, qui attribuait la mort de l'illustre anatomiste à l'excès de travail, aux veilles prolongées, au séjour presque continuel dans les amphithéâtres... et à l'abus des plaisirs.

Le Dr Foissac, ayant prié M. Roux de lui confier le crâne de Bichat, celui-ci le fit de très bonne grâce, sans présenter la moindre objection à cette demande.

Le Dr Foissac avoue avoir gardé la pièce pendant plusieurs années ! Il rendit religieusement le crâne de Bichat à celui qui le lui avait *prêté* et Roux le restitua à son tour, comme on vient de le lire, en 1845, à la Commission du Congrès médical, qui le fit remettre dans le cercueil.

Le crâne de Bichat présentait certaines particularités anatomiques que ne manquèrent pas de relever les anthropologistes.

Bichat avait avancé que l'inégalité des deux lobes cérébraux devait engendrer un faux jugement ; plusieurs physiologistes firent observer que son exemple même leur paraissait la meilleure réfutation de cette hypothèse ; Bichat, dont les deux moitiés du cerveau étaient, prétendent-ils, fort inégales, ayant une grande rectitude d'esprit.

Selon le Dr Foissac, le crâne de Bichat présentait une déformation osseuse congénitale : « Les deux moitiés de la tête étaient comme une paire de chevaux attelés sur un plan différent, l'occipital et le reste de la boîte osseuse du côté gauche fuyaient d'arrière en avant jusqu'au frontal, tandis que la moitié du frontal et le reste de la boîte osseuse du côté droit étaient déjetés d'avant en arrière. En un mot, les deux moitiés du crâne étaient égales comme volume, mais placées de travers. »

Les jugements des phrénologues et des anthropologistes sont généralement assez contradictoires pour qu'on ne soit pas surpris de ce qui précède ; on le sera bien davantage de ce qui va suivre.

*
* *

Le Dr Foissac avait eu l'idée de faire parvenir, *sans aucun renseignement*, le crâne de Bichat à la Société anthropologique.

C'était à la séance du 18 novembre 1832. Un des membres du docte corps venait de présenter à ses collègues le crâne d'un jeune criminel, qui avait été guillotiné pour avoir assommé sa mère et son ami. On fit alors passer sous les yeux de l'assemblée le crâne, envoyé par le Dr Foissac sans désignation. Mais ici il convient de citer le texte même du procès-verbal :

« Plusieurs membres, cherchant à en déterminer les caractères phrénologiques, y trouvent les instincts animaux beaucoup plus

développés que les sentiments supérieurs et les facultés intellectuelles, et sont portés *à mal préjuger* (sic) de la vie de celui à qui le crâne a appartenu. On attend la prochaine réunion pour connaître la vérité sur son compte. »

Tels furent les termes de ce singulier procès-verbal. S'il faut en croire le narrateur de l'histoire, on ne s'était pas borné à « mal préjuger de la vie de celui à qui le crâne avait appartenu », mais encore le sentiment général fut qu'un malheureux, aussi mal conformé, *avait dû périr sur l'échafaud !*

A la séance suivante, la société étant au grand complet, le secrétaire donna lecture du procès-verbal. Quand il arriva au passage que nous venons de rapporter, un des membres, absent à la précédente séance, poussa cette exclamation indignée : « Malheureux, qu'osez-vous dire ?... Ce crâne est celui de Bichat ! » Le secrétaire, interloqué, raya aussitôt le malencontreux passage, qui donnait un démenti si cruel à la science des phrénologistes.

Mais le coup porté était trop dur pour que celle-ci s'en relevât : peu à peu, les membres de la Société anthropologique devenaient moins assidus aux séances, et la Société ne tardait pas à être dissoute.

Elle ne devait renaître de ses cendres que trente ans plus tard (1).

Anecdotes sur Bichat.

Ses premières armes d'anatomiste. — Ses actes de dévouement. — Bichat poète. — Ses procédés de travail. — Son goût pour le théâtre.

Dès l'âge de sept à huit ans, a conté Roux (2), Bichat se plaisait à disséquer des chats, des chiens, sous les yeux de son père, médecin, qui dirigea sa première éducation (3); plus tard, quand il lui fut permis de se livrer au plaisir de la chasse, il le faisait principa-

---

(1) Quand le Dr Foissac rapporla pour la première fois l'anecdote que nous venons de relater d'après lui, Broca lui répondit qu'il n'existait pas de *Société anthropologique* ou *d'Anthropologie* avant 1859 et que, si le fait s'était réellement passé, il n'avait pu être produit qu'à la *Société phrénologique*. A quoi le Dr Foissac répliqua par la publication de l'exemplaire imprimé du règlement de la *Société anthropologique*, créée en 1832 par Spurzheim, en collaboration avec le Dr Foissac, le Dr Robertson et le comte Emmanuel de Las Cases, député.

Ce règlement est reproduit dans l'ouvrage de Foissac, *Le Matérialisme et le Spiritualisme scientifiques*, p. 110 et suiv. de l'édition de 1881.

(2) *Discours prononcé dans la séance publique de la Faculté de médecine sur Boyer et Bichat*, par Roux.

(3) On a dit que Bichat (conférence de M. Delbet, le 1er décembre 1901, au siège de l'exécution testamentaire d'Auguste Comte, 41, rue Dauphine) avait subi l'influence du milieu religieux dans lequel il avait été élevé — ce dont témoignaient ses prénoms, Marie-François-Xavier — et son éducation au séminaire de Saint-Irénée à Lyon. Cependant, d'après ce que rapporte Roux et que nous reproduisons un peu plus loin, il semble, au contraire, qu'il s'était de bonne heure affranchi de tout préjugé, puisqu'on le voit se quereller constamment avec son cousin sur la question religieuse. Il était peut-être déiste, mais il n'était pas pratiquant.

« Ce n'est pas Bichat, écrit quelque part Roux, qui, tout rempli qu'il pouvait être d'admiration et d'amour pour l'auteur de toutes choses, aurait jeté au milieu d'une description tout anatomique du cœur, une exclamation presque mystique, juste et belle en elle-même, mais qui a le tort de n'être point à sa place, et d'être applicable aux œuvres les plus minimes de la création comme aux plus grandes. »

Ce n'était pas Bichat, en effet, qui était le coupable en la circonstance, si coupable il y a ; c'était son cousin, Buisson, avec qui nos lecteurs vont faire plus ample connaissance, s'ils parcourent ces anecdotes rétrospectives jusqu'au bout.

lement pour avoir d'autres animaux à disséquer; de même pour les poissons que la pêche lui procurait.

Lorsqu'il était au collège, il faillit, dans une promenade sur les bords du lac de Nantua, être, lui seul au milieu de ses camarades, poussé et englouti dans le lac par d'énormes pierres détachées d'un rocher. A Lyon, pendant le triste et mémorable siège de cette ville, Bichat, tout jeune encore qu'il fût, se distingua par des actes vraiment extraordinaires de courage et de dévouement.

*
* *

Bichat aurait pu arriver à la gloire par d'autres routes que celle qui l'y a conduit. Il y a dans quelques-uns de ses ouvrages des pages qui, pour le style, sont en quelque sorte empreintes de l'élan poétique, et dans tous un mouvement, une animation, un penchant à des images, à des métaphores, qui semblent indiquer qu'il eût été poète, ou tout au moins littérateur distingué, s'il l'avait voulu. Roux lui avait entendu dire que, dans sa jeunesse, il avait même fait quelques pièces de vers.

Par exemple, il n'était guère doué au point de vue de l'éloquence. Sa parole n'était ni très harmonieuse, ni très facile ; souvent même, en professant, les mots lui manquaient pour bien rendre sa pensée, et il ne reprenait le cours d'une période commencée qu'après avoir porté ses regards en haut, et fait entendre un cri particulier.

Mais il y avait dans sa manière de dire de l'abondance, de la chaleur, l'accent d'une profonde conviction, le sentiment que ce qu'il disait avait un certain caractère de nouveauté.

Ses procédés de travail méritent d'être connus : Bichat ne composait point à l'avance ; c'était au jour le jour, et par fragments le plus souvent incomplets, et pour être livrés immédiatement à l'impression, que s'écoulaient de sa pensée et de sa plume toutes ses œuvres si remplies de faits et de considérations brillantes.

*
* *

Il lui est souvent arrivé, par bonté d'âme et sans que son amour-propre parût en souffrir le moins du monde, de faire généreusement le sacrifice de ses vues, de quelques passages de ses ouvrages, ou même d'un long travail accompli, quand on lui en signalait les imperfections. Il y a, paraît-il, dans la première partie de ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, un long chapitre, qui a été tout à fait métamorphosé, d'après des observations critiques que lui fit le libraire qui devait être l'éditeur de cet ouvrage.

Mais rien ne le peint mieux sous ce rapport que le trait suivant :

« Un sien cousin, homme d'avenir, et, comme Bichat, enlevé à la fleur de l'âge, Buisson, et moi (c'est Roux qui parle) concourions à la rédaction de son *Anatomie descriptive*.

« Nous travaillions sur de petits plans qu'il nous traçait, sur des notes qu'il nous donnait. Nous en étions au deuxième volume : Bichat avait composé lui-même pour l'organe de la voix de longues considérations préliminaires, dans lesquelles, oubliant trop peut-être que la parole a été donnée à l'homme avec l'intelligence, et que la voix a une bien autre destination que celle des animaux, il

cherchait à établir des rapports trop intimes, trop absolus entre cette fonction et les fonctions reproductives.

« Buisson avait été élevé dans les principes de la piété la plus fervente et de l'orthodoxie la plus pure. Par une circonstance fortuite, l'épreuve qui contenait ces considérations tombe sous ses yeux avant d'avoir été corrigée par Bichat : Buisson la lacère, se fâche sérieusement, déclare qu'il ne veut pas être désigné en tête du volume comme ayant participé à la rédaction, et refuse pour l'avenir toute collaboration.

« Mais la paix fut bientôt rétablie entre les deux cousins. Bichat céda aux exigences de l'amitié, fit le sacrifice de ses premières pensées, et composa un autre article, qui n'est plus qu'une pâle copie du premier. J'ai encore bien présents à l'esprit les deux termes de comparaison. »

*
* *

Ce même Buisson, avec qui Bichat sympathisait, malgré l'opposition grande de leurs pensées, de leurs goûts, de leurs habitudes, avait le théâtre en horreur, tandis que Bichat l'aimait beaucoup, au contraire ; c'était un de ses grands délassements.

Que de fois il lui arrivait, à l'issue d'une représentation, où il avait ri aux éclats sans pouvoir se contenir, ou bien qui l'avait vivement intéressé, de consacrer le reste de la nuit à composer des pages qui étaient attendues le matin à l'imprimerie !

Les théâtres favoris de Bichat étaient le théâtre du Palais-Royal, alors Palais-National, où la foule se portait pour entendre les lazzis d'un certain acteur en vogue à cette époque, et le Théâtre-Français.

Un jour, tout plein encore du charme qu'avait eu pour lui une représentation d'*Athalie*, à laquelle il avait assisté la veille, il en parla en présence de son cousin, et, par distraction, lui demanda s'il avait vu quelquefois représenter *Athalie* ; puis, sur une réponse négative, il le plaignit d'avoir des goûts si austères, attaqua son rigorisme, s'étonnant qu'un esprit si cultivé par ailleurs s'obstinât à ne pas comprendre combien le jeu de la scène et une belle diction ajoutent au charme de la poésie et à l'expression des nobles sentiments.

La dispute fut vive, et vint le moment où, à propos non pas d'une question scientifique, mais d'une question de morale et de goût, la bonne harmonie allait cesser entre Bichat et son plus intime collaborateur (1). Il n'en fut rien cependant; et Bichat, pour conclure la paix, et pour flatter en même temps le goût qu'il connaissait à son cousin pour la bonne littérature, lui fit cadeau, le lendemain du

---

(1) Les dernières lignes que Bichat a écrites, les derniers mots que sa main a tracés se trouvent au bas de la dernière page de la description des nerfs des ganglions, dans l'*Anatomie descriptive*. Bichat avait voulu se charger seul de la description de ces nerfs. Il en était là. Il rappelle, en employant le pronom personnel *je*, la division générale des nerfs, indique la marche qu'il va suivre dans l'histoire de ceux des ganglions. Dès la page qui suit, le style a une autre couleur ; puis les divisions du sujet ne sont plus nettement tranchées, comme elles auraient dû l'être : ce n'est plus Bichat qui continue, c'est Buisson, son cousin, qui, trop attristé peut-être par la perte qu'il venait de faire, oublie un peu la manière du maître. Il la retrouve cette manière, et la reproduit avec bonheur dans le quatrième volume, qui contient tout l'appareil musculaire, tandis que Roux rédigeait le cinquième volume, dont Buisson n'avait pas voulu se charger, parce qu'il s'agissait des organes de la génération ! (Cf. Roux, *op. cit.*)

jour où la querelle avait eu lieu, d'une belle édition des œuvres de Racine. Ce qui rehaussait singulièrement le prix du cadeau, c'était une lettre, remplie de bonnes et fines plaisanteries, en même temps que des paroles les plus affectueuses, et qui finissait par ces mots : « *Je t'en prie, excuse-moi, et conserve-moi ta bonne amitié.* »

Combien encore Bichat fit abnégation de tout amour-propre, et quelle bonté d'âme il montra, quand son cousin, arrivé au terme de ses études médicales, et qui, sans les circonstances du temps, aurait préféré les ordres sacrés, auxquels il avait été primitivement destiné, eut à composer sa dissertation inaugurale !

Cette dissertation, une des plus remarquables qui soient sorties de l'école de Paris au commencement du dix-neuvième siècle, et qui a pour titre : *De la division la plus naturelle des phénomènes physiologiques considérés chez l'homme*, devait être, et elle est, en effet, une sorte d'examen critique des vues auxquelles sont consacrées les recherches de Bichat sur la vie et la mort.

Bichat était prévenu du projet de son cousin. Tout autre l'eût combattu, et n'aurait pas voulu, en tout cas, paraître prêter la main à l'abaissement de ses doctrines les plus chères. Bichat, au contraire, agréa l'hommage du travail de son cousin, l'en félicita, en corrigea des passages qui ne le concernaient pas, ne réclamant aucun changement dans ceux où il était le plus maltraité. Enfin, dernier trait qui le peint tout entier, il pourvut aux frais d'impression de la thèse.

Pouvait-on faire montre de plus de modestie et aussi témoigner de plus de respect des convictions d'autrui?

Les statues de Bichat.

C'est en 1840 que le statuaire David travailla pour la première fois à une statue de Bichat.

« Actuellement, écrivait-il à un de ses amis (1), le 31 mai 1840, je travaille à influencer les compatriotes de Bichat, afin de faire sa statue. Ils n'ont pas, disent-ils, assez d'argent pour payer les frais du bronze. Eh bien, je leur propose du fer.

« Ambroise Paré et Bichat! Voilà deux grandes gloires dont je serais heureux de laisser le souvenir imprimé sur une matière durable. »

Le monument auquel il est fait allusion, érigé à Bourg, ne fut inauguré que le 24 août 1843 ; il était terminé depuis plus d'un an à cette époque (2).

Il est curieux de connaître, d'après l'artiste lui-même, le symbolisme de son œuvre. Voici en quels termes David exprimait ce qu'il avait eu l'intention de *rendre* :

« Dans le groupe de Bichat, écrivait-il (3), j'ai cherché à élever « un monument à la science de la physiologie. Trois existences se « présentent sur le piédestal : l'une, rêveuse, végétative, pure comme « l'aurore d'un jour sans nuages ; l'autre occupe le milieu, la partie « la plus élevée de cette pyramide humaine. Celle-là est passionnée, « dévorée par les émotions ; elle pense et se consume ; elle essaye

(1) Lettre de David à Victor Pavie (*David d'Angers et ses relations littéraires*, Correspondance du maître, publiée par Henry Jouin; Paris, Plon, 1890).
(2) Jouin, *op. cit.*, p. 190-2.
(3) Lettre du 27 mai 1842, *loc cit.*, p. 196-7.

« de lever un coin du voile qui cache les mystérieux secrets de la « Création. Enfin, à la base de cette pyramide est la Mort, autre exis- « tence obscure, hiéroglyphique. C'est cette transformation que la « lampe de la science, celle qui éclaira Hippocrate, illuminera de « ses rayons. Le scalpel et les instruments d'anatomie rappellent « la dissection. Voilà une trilogie. Les anciens aimaient à procéder « d'après cette méthode. J'en ai fait usage pour exposer mon drame « physiologique. Si j'ai posé la main de Bichat sur le cœur de l'en- « fant, c'est que là réside le foyer le plus ardent de la vie. Dès le « principe, ma composition s'est présentée claire à ma pensée. Mon « programme est très simple. N'est-il pas vrai que le médecin « prend l'homme au berceau, le soutient jusqu'à la tombe, et res- « tant fidèle à sa dépouille, y cherche des lumières pour éclairer « les sublimes et miraculeuses manifestations de la vie... ? »

David avait, en effet, résumé dans un groupe la pensée mère des *Recherches sur la vie et la mort* : Bichat, assis, ayant à sa gauche un enfant demi-nu, interroge d'un doigt savant le cours de la vie dans ce jeune corps. Le grain de la peau, selon l'heureuse expression d'un critique d'art (1), semble frissonner sous la main du médecin. Roulé dans sa toile, un cadavre (2) est jeté derrière lui. A ses pieds, des instruments de dissection.

On a reproché à l'artiste d'avoir trop accentué l'effacement de l'épaule chez son modèle, mais on a loué, par contre, le front intelligent, l'œil attentif, le pli de la bouche, qui caractérisent l'observateur, indiquent la puissance de l'homme dont Corvisart a pu dire : « Nul, en si peu de temps, n'a fait autant de choses et aussi bien. »

Une particularité intéressante et, croyons-nous, peu connue : l'enfant sur le cœur duquel Bichat a la main posée, est le propre fils du sculpteur, le petit Robert David. C'est l'artiste lui-même qui nous le révèle dans ce passage d'une de ses lettres (3) :

« Une grande jouissance m'était réservée dans la réalisation de ce travail : je consacrais pour l'avenir les traits de mon petit Robert. Puis je me disais : peut-être cette union avec un grand homme (4) portera-t-elle bonheur à ce cher enfant... »

---

(1) *David d'Angers*, par H. Jouin, p. 365-6.

(2) « Il faut connaître, a très bien dit M. Ferdinand de Lasteyrie, dans *Le Siècle* du 13 mai 1857, la manière dont David remplissait un programme. La ville de Bourg lui demande une figure : il en fait trois. Bichat seul eût été un froid personnage sans individualité ; à ses pieds, il jette un cadavre voilé et représente Bichat la main placée sur le cœur d'un jeune adolescent, étudiant ainsi les mystères de la vie, comme il vient d'approfondir ceux de la mort. »

(3) Cette note de David, retrouvée par M. Jouin, corrobore le témoignage du maître :

« Le monument de Bichat est placé sur une promenade qui était autrefois un bastion de la ville et qui forme un hémicycle au milieu de plusieurs rangées d'arbres. Ce lieu où régnait la mort est donc à jamais consacré à l'un de ces hommes dont l'existence entière s'est usée au service de la vie. Il est cinq heures du matin ; le soleil commence à poindre. Il éclaire en plein la tête de Bichat et le profil de mon cher Robert. » Ces derniers mots semblent indiquer que le fils du statuaire n'est pas étranger à la figure d'enfant qui complète le groupe.

(4) Quelques mots sur l'extérieur de Bichat, d'après quelqu'un qui l'avait approché de très près :

« Il avait une taille moyenne, on pouvait prévoir qu'avec le temps il aurait acquis un certain embonpoint qu'il n'avait pas encore. Sa chevelure, d'un brun clair et légèrement ondulante, ne couvrait qu'à demi un front large plutôt qu'élevé, et qui, s'il n'était pas de ceux sur lesquels on croit voir empreint le sceau du génie, décelait néanmoins une grande intelligence. Ses yeux avaient de la vivacité, et sa figure, sur laquelle le fléau dont la

La statue de Bichat, destinée à l'Ecole de médecine de Paris, fut esquissée au mois d'août 1851. Entravé par l'exil et la maladie, David ne put, comme il l'eût désiré, donner tous ses soins à l'exécution du modèle définitif. Fondue à l'aide d'une souscription nationale, la statue de l'Ecole de médecine ne fut inaugurée qu'un an après la mort du statuaire.

A la fête de l'inauguration du monument, qui eut lieu le 16 juillet 1857, le baron Larrey ne manqua pas de rendre à l'artiste l'hommage qui lui revenait.

« En saluant, dit l'orateur, cette résurrection de Bichat au milieu du temple de la médecine, ne nous séparons pas sans saluer aussi la mémoire de David dans son œuvre dernière, à peine achevée.

« Honneur à l'artiste national qui, dans les élans généreux de son admiration pour les hommes illustres de la France, n'a jamais oublié nos grands maîtres. Salut, Pierre DAVID ! Salut, Xavier BICHAT (1) ! »

Ce n'est pas, d'ailleurs, seulement dans ces deux circonstances que l'anatomiste a occupé la pensée du sculpteur : outre les deux statues dont nous venons de dévoiler la genèse, David avait reproduit les traits du célèbre physiologiste sur le fronton du Panthéon, et il les grava à nouveau dans une médaille populaire.

Ces hommages successifs attestent tout au moins l'admiration sincère de l'artiste pour le savant (2). Ils fournissent une preuve nouvelle de la nécessité de cette fusion de la Science avec l'Art, que nombre de bons esprits à si juste titre préconisent.

---

vaccine nous a presque complètement délivrés avait laissé quelques marques, n'était ni trop belle ni disgracieuse, elle avait au plus haut degré l'expression de la douceur, de la bonté, et surtout d'une grande quiétude d'âme. » *Discours prononcé dans la séance publique de la Faculté de médecine sur Boyer et Bichat*, par Roux.

(1) *Inauguration de la statue de Bichat*, le 16 juillet 1857. Paris, imprimerie Félix Malteste, in-8.

(2) David avait préludé, par des études scientifiques, à ses travaux artistiques ; peut-être même les fit-il marcher de front.

Nous savons, par le Dr Foissac (*Le Matérialisme et le Spiritualisme scientifiques*, 1881), qu'il avait suivi les cours de Spurzheim, le collaborateur de Gall, et qu'il fit partie de la première *Société anthropologique*, fondée à Paris en 1832.

Ces faits ont été, du reste, rappelés par un de nos confrères, lors de l'inauguration du *Musée David*, à Angers, le 17 novembre 1839.

Le président de la Société de médecine d'Angers, le Dr BIGOT, s'exprima, en cette circonstance, dans des termes qui doivent être rappelés ici :

« Comment le sculpteur pourra-t-il nous émouvoir, exciter en nous l'enthousiasme, s'il « n'a longuement médité sur l'assemblage merveilleux de ces parties qui donnent au corps « humain sa solidité, s'il n'a considéré attentivement l'homme dans ses différentes attitudes, « vu le jeu des muscles qui exécutent les mouvements ?... Pénétré de ces vérités, David s'est « livré à l'étude de la structure de l'homme... »

L'orateur parle ensuite des liens qui ont uni David et Béclard : « L'un et l'autre, dit-il, « avaient commencé leurs études à cette Ecole centrale qui a produit dans notre pays « tant d'hommes distingués. Béclard fut pour David un guide sûr qui lui dévoila les « beautés de l'anatomie. » Mais c'est trop peu pour l'artiste d'avoir pénétré l'homme physique : « Pour exprimer l'effet des passions, pour saisir le sentiment, l'émotion même.... « il faut connaître profondément le cœur humain ; comme David, il faut avoir appris la « science des Lavater, des Camper, des Gall, des Spurzheim. » En terminant, le Dr Bigot rappelait les œuvres par lesquelles David a marqué sa gratitude ou son admiration pour tout le monde savant : « Ici, c'est Ambroise Paré, ce grand chirurgien dont la veuve seule « dans une ville assiégée relève le courage des habitants ; là, Bichat, Corvisart, Cuvier, « Desgenettes, Duméril, Larrey, Orfila, Percy, et plus loin, nos célèbres compatriotes, « Béclard, Proust, Chevreul, Cullerier, Billard. »

David se plaisait à vivre, comme on voit, dans le commerce des savants.

Le Centenaire d'Alexandre Dumas

Dans la hâte fiévreuse où nos journalistes travaillent, ils en arrivent à commettre quelques erreurs — volontaires peut-être — et cela n'est plus pour nous surprendre.

Ces jours-ci, ne lisions-nous pas dans un quotidien (1) qu'on allait célébrer à Dieppe, le *26 juillet* prochain, le centenaire d'Alexandre Dumas ? Nous allons aussitôt aux preuves, et cet excellent Vapereau, auteur, comme chacun sait, d'un estimé *Dictionnaire des contemporains*, nous répond : « DUMAS (Alexandre), célèbre auteur dramatique et romancier français, né à Villers-Cotterets, le *24 juillet 1803*.» La montre de notre confrère était en avance d'un an, — tout simplement. (2)

Eh bien, supposons néanmoins que Vapereau soit dans l'erreur — les registres de l'état civil étaient si mal tenus en ce temps-là ! — et parlons encore une fois du père des *Trois Mousquetaires,* de ce brave et bon géant de lettres qu'était Alexandre Dumas. Qu'il soit dit une fois de plus que celui qui produisit tant de copie de son vivant, en fournit encore après sa mort.

.·.

Peut être serez-vous curieux d'apprendre comment travaillait le romancier ? C'est un chapitre de l'hygiène de l'écrivain qu'il nous était réservé d'écrire.

On a échafaudé là-dessus maintes légendes. La lettre suivante, qui fut naguère adressée à notre confrère et ami Maurice de Fleury, par Alexandre Dumas fils, contribuera peut-être à les détruire.

Cette lettre est un document d'histoire littéraire d'autant plus précieux, qu'on nous montre d'ordinaire Dumas père comme un perpétuel fantaisiste, ne travaillant qu'au gré de son inspiration, passant ses jours en fêtes et ses nuits à la tâche.

Par contre, on a voulu nous représenter Dumas fils comme un esprit méthodique et froid, chez qui tout n'était que précision, équilibre et calcul. Or il se trouve qu'en réalité c'est le père qui réglait sa tâche quotidienne, comme un moine ses oraisons, tandis que le fils, plus capricieux, plus déréglé dans son inspiration, travaillait avec une sorte de nervosité maladive et se fatiguait promptement.

---

(1) Voici l'entrefilet en question, que nous avons relevé dans l'*Echo de Paris* (tant pis si c'est une habile réclame) :

« Le centenaire d'ALEXANDRE DUMAS sera dignement célébré à Dieppe le 26 juillet. Un grand banquet précédera une magnifique représentation en costumes du temps, avec le concours de Mme Raphaële Sisos et de M. Albert Lambert fils. M. Ernest Dubois fait un buste d'Alexandre Dumas qui sera couronné sur le théâtre pour cette circonstance ; une pièce de vers sera composée par M. Auguste Dorchain, en l'honneur du maître qui a passé une partie de sa vie à Dieppe. De grandes fêtes seront organisées au Casino par M. Bloch. »

(2) Cependant, d'après M. GLINEL (*Revue hebdomadaire*, 12 juillet 1902), Alex. DUMAS serait bien né en *1802*, le 24 juillet.

Comment travaillait Alex. Dumas.

«... Mon père ne travaillait pas par coups de collier. Il travaillait dès qu'il était réveillé, le plus souvent jusqu'au dîner. Le déjeuner n'était qu'une parenthèse. Quand il déjeunait seul, ce qui était rare, on lui apportait une petite table toute servie dans son cabinet de travail et il mangeait de très bon appétit tout ce qu'on lui servait. Après quoi il se retournait sur sa chaise et reprenait la plume.

« Il ne buvait que de l'eau ou du vin blanc avec de l'eau de Seltz ; pas de café noir, pas de liqueurs, pas de tabac. Dans le courant de la journée, de la limonade. Il travaillait quelquefois le soir, mais pas très avant dans la nuit. Très bon sommeil. Il fallait bien des journées et même bien des mois de ce travail pour qu'il sentît la fatigue. Alors il allait à la chasse ou il faisait un petit voyage, pendant lequel il avait la faculté de dormir tout le temps et de ne penser absolument à rien.

« Dès qu'il arrivait dans une ville intéressante, il allait voir toutes les curiosités de cette ville et prenait des notes. Le changement de travail lui servait aussi de repos. Durant plusieurs années, je l'ai vu avoir, pendant deux ou trois jours, à la suite de ce travail quotidien et incessant, un gros accès de fièvre, avec 120 ou 130 pulsations. Il savait ce que c'était ; il se faisait mettre un énorme verre de limonade sur sa table de nuit ; il se couchait et il dormait, ronflant comme une machine à vapeur. Il se réveillait de temps en temps, avalait quelques gorgées de sa boisson et se rendormait. Au bout de 48 ou de 72 heures, c'était fini ; il se levait et prenait un bain, et il recommençait.

« Il se portait toujours bien ; il n'avait jamais de repos complet, que la chasse ou le voyage. Je ne l'ai jamais vu se reposer chez lui. Il avait besoin de beaucoup de sommeil. Quelquefois, dans le jour, il dormait pour ainsi dire à volonté, un quart d'heure avec gros ronflements, et il repartait de la plume. Pas de ratures et la plus belle écriture du monde. En dehors du travail, quand il se trouvait avec ses amis, chez lui ou en ville, une verve intarissable, où l'on ne sentait aucune fatigue du travail de la journée. Travaillant partout ; en voyage, dans la première auberge venue, sur un coin de table.

« Il a eu longtemps une maladie d'entrailles qui le réveillait la nuit avec de très vives douleurs. Quand il voyait qu'il ne pouvait pas se rendormir, il lisait ; quand les douleurs étaient plus fortes, il se promenait dans sa chambre, et quand elles étaient insupportables, il s'asseyait à sa table et travaillait. Le cerveau faisait, chez lui, diversion à tout. Le travail était sa panacée à tous les ennuis et à tous les chagrins... »

La santé de Dumas père.

Comme le dit Dumas fils, la santé de son père causa rarement des inquiétudes.

Alexandre Dumas a raconté, dans ses *Mémoires*, avec toute la verve et l'agrément dont il fut toujours prodigue, comment il alla pour la première fois consulter un médecin sur son propre cas.

Ce médecin, docteur sans clientèle, mais non pas sans mérite,

avait nom Thibaut. Il avait soigné et guéri un cousin de Dumas d'une maladie de poitrine, et dès ce moment avait conquis la clientèle, — oh bien peu rémunératrice ! — du futur grand homme.

Comment Alexandre Dumas devint-il « la pratique » de Thibaut, nous allons le lui laisser dire à lui-même :

« En 1823 et 1824, la mode était à la maladie de poitrine ; tout le monde était poitrinaire, les poètes surtout ; il était de bon ton de cracher le sang à chaque émotion un peu vive, et de mourir avant trente ans. — Il va sans dire que nous avions, Adolphe et moi, tous deux jeunes, longs et maigres, cette prétention, à laquelle, généralement, on nous reconnaissait quelques droits.

« Ces droits, je les ai perdus... »

La seule maladie grave qu'on lui ait connue fut un épanchement de synovie au genou, qui le retint plusieurs mois couché dans ce réduit du fond de la maison de la rue d'Amsterdam, que les secrétaires appelaient la *Tour de Nesle*.

Cela ne veut pas dire que les embarras gastriques n'aient pas existé à une certaine époque. Dumas posait pour la gastronomie ; en réalité, il n'était ni gourmand ni gourmet. Son plat favori était le bœuf bouilli de la veille, réchauffé sur le gril ! Mais il était gros mangeur. Il eût parfaitement tenu sa partie dans la joute de gueule de Porthos avec Louis XIV.

Comme chez Louis XIV, cette alimentation excessive avait son contre-coup sur les entrailles.

Mais il ne s'en préoccupait guère.

Un jour, — c'était lors d'une épidémie de choléra qui ravageait Paris, — son fils entre chez lui et le trouve à table, mangeant à lui seul *plusieurs melons*. Exclamations ! Reproches !

« Laisse donc, dit le dîneur, c'est bien le moment d'en manger, ils sont pour rien. »

Dumas fils, d'ailleurs, était moins prudent pour lui-même que pour son père, dont il avait hérité l'admirable estomac, et lorsqu'on s'étonnait, par exemple, de lui voir remplir son assiette de radis ou de crevettes, qu'il goûtait fort :

— Rassurez-vous, disait-il. Ça ne me fait mal que quand j'en mange peu !...

Alexandre Dumas père et la médecine.

Nous venons de parler d'un certain Dr Thibaut, que Dumas avait connu dans les circonstances que nous avons rapportées. Ce Dr Thibaut, c'est à Dumas seul que nous devons de le connaître (1), les biographies médicales étant restées muettes à son sujet.

Une cure avait fait sa réputation, une autre sa fortune. Il avait guéri, comme nous l'avons dit, un cousin de Dumas d'une phtisie au troisième degré, — rien que cela ! — et une marquise, d'une maladie chronique tenue pour mortelle. La marquise, reconnaissante, épousa son sauveur, qui, depuis lors, ne donna plus ses soins qu'aux fleurs de son jardin et aux fruits de son verger.

Thibaut fut le premier éducateur scientifiqeu d'Alexandre Dumas.

(1) *Mémoires d'Alexandre Dumas*, t. IV, pp. 77 et suivantes.

Les deux jeunes gens passaient presque toutes leurs soirées ensemble, dans une petite chambre de la rue du Pélican, donnant au-dessus du passage Véro-Dodat.

Le matin, Dumas accompagnait parfois Thibaut à l'hôpital de la Charité, et il faisait avec lui un peu de physiologie et d'anatomie, — quoique, dit-il, « je n'aie jamais pu surmonter ma répugnance pour les opérations et pour les cadavres. »

« De là vient, ajoutait-il, un certain côté de science médicale ou chirurgicale, qui m'a été plus d'une fois utile dans mes romans.

« Ainsi, par exemple, dans *Amaury*, j'ai suivi sur Madeleine, mon héroïne, les phases d'une maladie de poitrine avec tant de vérité, qu'un jour, j'eus l'honneur de recevoir la visite de M. de Noailles, qui venait me demander d'interrompre la publication de mon roman dans la *Presse*. Sa fille et son gendre, malades tous deux de la poitrine, et tous deux à un degré égal, avaient reconnu dans la maladie de Madeleine les symptômes du mal dont ils étaient atteints, et tous deux, chaque matin, attendaient leur feuilleton dans l'impatience de savoir si la fille de M. d'Avrigny mourrait ou ne mourrait pas. — Comme la fille de M. d'Avrigay était condamnée par le destin et par moi, le feuilleton fut interrompu.

« En outre, et pour tranquilliser les deux pauvres malades, j'improvisai, manuscrite, une fin qui leur rendit l'espoir, mais qui, malheureusement, ne leur rendit point la santé. »

Le feuilleton ne fut repris qu'après leur mort. Les lecteurs de *la Presse* virent l'interruption sans en connaître la cause. La cause, la voici...

« Le matin, de six à sept heures, j'allais donc parfois à la Charité avec Thibaut. Le soir, nous faisions de la physique et de la chimie dans sa chambre. A cette chambre remonte la première étude que je fis des poisons employés par Mme de Villefort, dans *Monte-Cristo*, étude poursuivie et achevée plus tard avec Ruolz.

« A nos séances assistait presque toujours une jeune et belle voisine, s'appelant de son nom Mlle Walker, et étant de son état marchande de modes.

« Comme la poule de La Fontaine, elle faillit nous brouiller, Thibaut et moi. Heureusement il n'en fut rien : elle trouva je ne sais plus quel biais, et nous restâmes amis tous trois. Comme habitude de travail et comme science acquise, je dois beaucoup à Thibaut. »

Il serait assurément curieux de rechercher dans l'œuvre de Dumas les traces de ses connaissances médicales (1), mais c'est un travail qui ne saurait s'improviser. Il est certain qu'il avait deviné, bien avant l'éclosion du naturalisme, le parti qu'on pouvait tirer de ce filon, alors inexploité, et qui, depuis lors, est devenu une mine, où puisent chaque jour romanciers et dramaturges. Seu-

---

(1) Du catalogue d'une vente d'autographes, effectuée par les soins de M. Charavay, les 15 et 16 mars 1887, nous extrayons cet article :

112. DUMAS (Alexandre), L. a. s. à JOBERT DE LAMBALLE (22 décembre 1845), 1 p. in-4. *Très curieuse lettre*, où il lui demande, pour un de ses romans, des renseignements sur les conséquences probables, au point de vue médical, d'un coup d'épée au-dessus du téton droit. — En marge se trouve la réponse autographe, signée de JOBERT DE LAMBALLE, qui tient 2 pages.

Dans quelle collection cette intéressante pièce a-t-elle émigré ? Nous serions bien aise de l'apprendre.

lement, Dumas avait le talent de donner la vie et la joie à tous les personnages qu'il enfantait, alors que ses pâles successeurs sont loin d'être gais. Oh ! que non pas !...

PETITS RENSEIGNEMENTS

L'inoculation de la tuberculose bovine à l'homme.

Passant de la discussion scientifique aux actes, M. le Dr Garnault, détracteur acharné du Professeur Koch, a tenté sur lui-même l'inoculation de la tuberculose bovine. On pourra discuter les conséquences du résultat positif ou négatif qu'il obtiendra, on pourra mettre en doute l'utilité pratique de cette tentative, que Koch avait lui-même refusée (et avec raison) d'opérer sur M. Garnault, qui s'offrait volontiers à lui servir de sujet d'expérience; néanmoins, l'acte courageux du médecin français aidera sans doute à résoudre le problème, et nous ne saurions mieux faire que de répéter avec le distingué rédacteur scientifique du *Temps* : « Bien mieux que les belles théories lancées en l'air, et pour le public, les phrases ronflantes, les enthousiasmes prématurés, les hypothèses émises *ex cathedra*, les affirmations ou les dénégations qui sont à la portée de tous, les événements se chargeront de nous renseigner sûrement et à courte échéance. »

(*Progrès médical.*)

Par le temps de veulerie qui court, c'est assurément un beau geste !

Le monument Pasteur à Dôle.

La cérémonie d'inauguration du monument Pasteur, à Dôle, sera présidée par M. Combes, le 3 août prochain.

Le président du conseil sera accompagné par M. Trouillot, ministre du commerce.

(*L'Echo de Paris.*)

Le Shah de Perse en France

Le Shah de Perse est arrivé, le 4 juin, à Contrexéville. Sa Majesté occupe avec sa suite, composée de trente-cinq personnes, l'hôtel de la Souveraine, qu'elle a loué en entier. Trois personnes sont attachées à la personne du Shah : un docteur persan, un docteur anglais et un docteur français. Ce dernier est M. Schneider, ancien médecin principal de l'armée.

(*Le Monde thermal*)

Médecins au Parlement.

A la liste des médecins-députés que nous avons précédemment publiée, il convient d'ajouter les noms de MM. les docteurs Cazauviehl, Devins, Dubief, Dubuisson, De Mahy, Vaillant et Vigné, ce qui porte à 54 le nombre de médecins que compte la Chambre.

(*L'Officiel médical.*)

Le 109e anniversaire de la mort de Marat

Un portrait inconnu de Marat.

A première vue, on ne songerait guère à identifier la très jolie gravure que nous devons à l'obligeance de notre confrère, le Dr Suchet (de Neuilly), avec l'ingrate, disons le mot, avec la hideuse physionomie du démagogue Marat (1). Nous ne cachons pas que telle a été, de prime abord, notre impression, quand le Dr Suchet nous l'a mise sous les yeux.

Ayant fait part de nos doutes à M. Henri Bouchot, le très compétent et très obligeant conservateur des estampes de la Bibliothèque nationale, celui-ci nous a très nettement déclaré qu'il était d'avis que le portrait ne représentait pas Marat, en dépit du madras légendaire, et que le peintre Isabey n'en était pas l'auteur.

Mais M. le Dr Suchet ne s'est pas tenu pour battu, et, en réponse aux questions que nous lui avions posées, sur la provenance de l'original (2) qui était entre ses mains, et sur les raisons qui militaient en faveur de l'attribution qu'il lui avait donnée, il nous a fait l'honneur de nous adresser la lettre qu'on va lire. Ayant les portraits en même temps que les pièces du débat sous les yeux, nos lecteurs pourront porter leur jugement en toute connaissance de cause.

Mon cher confrère,

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre que j'ai reçue hier soir.

Il n'y a rien de plus respectable que le doute lorsqu'il est motivé. Mais, vous l'avouerez, s'il s'agit de la ressemblance de gens que nous n'avons pas connus, il est difficile de se prononcer avec autorité pour ou contre.

Notre redouté confrère, comme vous dites, a vécu à une époque de trouble et d'effervescence où l'art n'existait plus guère que de nom, et où on avait trop peu de liberté d'esprit pour s'occuper de ses manifestations. C'est pour ce motif que les différents portraits de Marat que le passé nous a légués présentent un défaut absolu de similitude, et une telle variété d'interprétation qu'il faut y mettre de la bonne volonté pour reconnaître le même homme.

Si on consulte les renseignements de la Bibliothèque nationale, on aperçoit dans l'iconographie de Marat des pièces qui relèvent de la charge ou de la caricature, et quantité d'autres œuvres de gens indignes du nom d'artistes ou qui sont venus longtemps après la mort du célèbre conventionnel.

« Je me suis toujours efforcé de ressembler à mes portraits », disait Victor Hugo, et cela ne doit pas être commode, si nous en jugeons par le résultat qu'il a obtenu sous ce rapport.

---

(1) Telle qu'elle est représentée dans le portrait que nous publions plus loin, afin qu'on puisse établir une comparaison entre les deux.

(2) C'est un fusain sur papier bleu, avec un peu d'estompe dans les ombres, et des rehauts de blanc pour les lumières (Dr Suchet).

Après ce préambule un peu long, mais nécessaire, je réponds à vos questions, mon cher confrère :

1° Mon attribution à Isabey m'a été dictée par ma compétence personnelle en fait de dessins anciens. C'est son faire et sa technique. Il y a d'ailleurs à Paris des amateurs capables de trancher cette question en dehors de moi. Ayez l'obligeance de consulter l'ouvrage d'un parent d'Isabey, M. Edmond Taigny, encore vivant, je crois. Vous y trouverez des renseignements de nature à vous persuader que mon attribution n'a rien d'invraisemblable. (*Mélanges*, Paris, Hachette, 1869, pages 27, 28, 29 ; J.-B. Isabey, sa vie et ses œuvres.)

2° Le personnage désigné par moi comme Marat est-il, en vérité, le terrible démagogue ?

Là encore il m'est impossible d'apporter une preuve décisive. Mais il ne saurait, ce me semble, rester aucun doute à ce sujet aux personnes qui ont examiné avec soin les diverses pièces conservées à la Bibliothèque nationale et celles que j'ai vues d'autre part. Isabey a pu flatter son modèle, c'est certain, mais pas au point de le rendre méconnaissable, et j'affirme, en ce qui me concerne, que je n'ai aucune hésitation et que le dessin est bien le portrait de J.-P. Marat.

Je n'ai à ma disposition aucune pièce qui puisse convaincre les incrédules.

M. Henri Bouchot, mieux que personne, sait combien cet effort est difficile, et souvent illusoire, lui qui a cherché, entre autres choses du passé, à débrouiller l'écheveau des Clouet et s'est efforcé de restituer Corneille de Lyon.

Vous me demandez, mon cher confrère, de vous indiquer la dimension de l'original. La reproduction que vous en possédez est de même grandeur et de même forme...

Recevez, etc.

Dr Suchet.

Marat électrothérapeute

par M. le Dr Foveau de Courmelles.

Il y a trois ans, ici même, sous le même titre « Marat électrothérapeute », que j'avais déjà employé dès 1894, le Dr Vigouroux essayait de démontrer, par des raisons morales et par des aperçus scientifiques, que Marat n'avait jamais rien fait de saillant, ni en électricité, ni en électrothérapie. L'auteur de l'article de la *Chronique* du 15 juillet 1899 avouait n'avoir pas eu sous les yeux le *Mémoire sur l'électricité médicale* de Marat et s'en rapportait aux extraits qu'en a donnés le Dr Cabanès, dans son ouvrage *Marat inconnu*.

Plus favorisé, à telles enseignes que mon exemplaire a figuré sous le n° 46 à l'Exposition centennale d'Electricité, à la grande attraction universelle de 1900 ; plus éloigné de la grande Révolution de 1789 et par conséquent sans doute plus dépourvu de certains préjugés ayant trait aux Titans de cette époque, initié plus directement aux actuelles théories électriques, je vais essayer de dégager impartialement la valeur scientifique et surtout électrothérapique de Marat.

Réfutons tout d'abord, par des raisons générales, humaines, les quelques arguments, purement philosophiques, allégués contre Marat et tirés de sa querelle avec le physicien Charles, du silence des contemporains, des constructeurs de l'époque.

Pour le physicien Charles, on peut, jusqu'à un certain point, admettre le mauvais caractère de Marat; encore faudrait-il prouver, ce qui n'a pas été fait jusqu'ici, de quel côté sont les torts. L'auteur de *Marat inconnu* nous montre, dès l'enfance, Marat studieux, laborieux, réfléchi, timide, débile, tourmenté par ses camarades ; plus tard, il est plagié, dénigré, jamais cité. Et cependant son mémoire réfutant Bertholon, où il s'excuse de le devoir faire, est d'une polémique courtoise. N'avons-nous pas vu même fait se reproduire de nos jours ? Croit-on, par exemple, que si Duchenne (de Boulogne), homme timide et modeste, n'avait été protégé par Nélaton, Trousseau, Charcot, il n'eût pas été dépouillé de ses travaux et qu'il lui aurait été rendu justice ? J'ai même, à ce sujet, alors que je secouais la torpeur de la ville de Boulogne-sur-Mer, en vue d'élever une statue à son illustre enfant, en 1896, et que je constituai un comité international, reçu une lettre d'un professeur de thérapeutique, depuis décédé, qui nie la valeur des travaux de Duchenne !

Je voudrais pouvoir citer des contemporains, et des contemporains illustres, pour prouver combien il en est de ces méconnus, de ces inventeurs traités de délirants des persécutions, alors que leur esprit est sain, leur science profonde et maintenant incontestée ; l'argument serait ainsi probant, puisque la vérification des faits serait facile, tout au moins plus facile que ceux concernant Marat. Mais ce ne serait que des raisons philosophiques, et je n'y veux pas autrement insister.

On m'accordera cependant que la valeur scientifique d'un homme n'a rien à faire avec son caractère, et que la portée de ses travaux, de son vivant surtout, est plutôt en fonction, comme on dit en mathématiques, de sa situation sociale et académique, ou inféodée à une chapelle quelconque, que de leur valeur réelle. On m'accordera également que, pour bien apprécier un fait, scientifique notamment, il faut se reporter à son époque, se placer dans le milieu du temps, avec les idées et les préjugés du temps, le dégager de la phrase et de la gangue plus ou moins prétentieuses du XVIIIe siècle en l'espèce, pour en savourer et apprécier toute la nouveauté, l'originalité et la valeur.

Marat fut donc mis à l'écart par maints savants de son temps : c'est un fait, mais qui, pour nous, ne prouve rien, surtout si on étudie ses livres et ceux des contemporains qui le critiquèrent, livres où nous trouverons des éléments d'appréciation.

Il fut immodeste, nous a-t-on objecté encore, parce qu'il a déclaré qu'il ne lisait jamais les ouvrages des autres qu'après avoir fini ses recherches ; « et cela, ajoute-t-il, moins pour savoir ce que pensaient sur la même matière ceux qui m'ont précédé que pour ne pas m'attribuer leurs découvertes, au cas que je me fusse rencontré avec eux sans le savoir ». Si ce n'est pas modeste, c'est au moins honnête, et cela me paraît mieux valoir que l'inverse, plus fréquent.

Marat se défend du plagiat en se reconnaissant quelque valeur ? Où est le mal ? Marat était un travailleur indépendant, et comme

tel, il était dédaigné ; la postérité l'exhume au point de vue scientifique, comme elle l'a fait pour WOYCIKOWSKI, médecin de campagne et premier ovariotomiste français (S. Pozzi, Rolland) ; pour Jean HAMEAU, de la Teste, l'auteur des *Virus*, en 1837 ; comme elle le fait pour DÉCLAT, qui préconisa l'antisepsie interne et externe, dès 1860. C'est le sort des novateurs d'être méconnus, et Gœthe l'avait dit déjà de son temps, à propos du futur conventionnel (1).

Marat a publié, dans le domaine qui nous occupe, ses *Recherches physiques sur l'électricité*, alors qu'il était « médecin des gardes du corps de Monseigneur le comte d'Artois », en 1782 ; et son *Mémoire sur l'électricité médicale*, en 1784 : ce mémoire avait été couronné, le 6 août 1783, par l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

Quand on prétend que ses *Recherches sur l'électricité* contiennent de la dialectique serrée, mais une assez bonne part de divagation et de verbiage creux et n'ont apporté aucun fait, aucune théorie importante, on oublie que l'époque était de transition ; qu'elle « sortait de la période d'observation pure, pour entrer dans celle de la systématisation mathématique ». Nous ajouterons que l'électrothérapie n'a rien à faire là-dedans ; que pour être sortie de l'empirisme, si l'on admet que savoir employer tant de milliampères et de volts est mathématique (?), elle ne justifie pas moins, comme au temps de Marat, que « nous guérissons, sans savoir le pourquoi ». Et il en est ainsi de toute thérapeutique : les statistiques y sont autrement probantes que les mathématiques ! Les malades continuent d'être des unités, que n'encadrent pas forcément nos entités nosologiques et qui, même catalogués sous une même appellation, se comportent bien différemment, le plus souvent justifiant l'aphorisme célèbre de Peter : « Il n'y a pas des maladies, il y a des malades ! » Et la preuve en est dans les aggravations produites électriquement, si l'on veut être absolu et toujours appliquer d'emblée les données des meilleurs auteurs.

Dans l'article du Dr VIGOUROUX, nous trouvons encore cette citation des *Recherches* de 1782, opposée au *Mémoire* de 1783 et impliquant, semble-t-il, un changement d'opinion, bien rapide, de Marat :

«... S'il n'est point d'effets plus marqués que ceux du fluide électrique... on a prétendu qu'il est le principe du mouvement et de la vie des animaux... On pense qu'il est un agent chimique universel... On veut qu'il ait été créé pour servir de remède à nos maux : il en peut soulager quelques-uns, je l'avoue ; mais avant qu'on sache l'appliquer avec sûreté, que de funestes essais ! Et comment se persuader que la nature ait abandonné à l'incertitude de nos tentatives l'emploi d'un remède découvert si tard, si peu connu encore ! D'ailleurs, qui ne voit que ce sont là des usages particuliers, et qui ne

(1) « On doit, écrit Gœthe, penser que les recherches de Marat furent accueillies avec peu de faveur par les observateurs et surtout par l'Académie. Il s'éloignait trop franchement de la route suivie, de la doctrine adoptée... Le rapport des commissaires de l'Académie nous offre un modèle des efforts et des grimaces du mauvais vouloir, lorsqu'il s'agit de mettre de côté des assertions qu'il n'est pas possible de contredire complètement .. » Il s'agit là de la lumière.

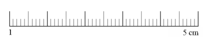
Qu'on ne nie pas la valeur scientifique de Gœthe, pour être inférieure à sa valeur littéraire ; il n'en était pas moins, comme Descartes et Pascal, un cerveau complet, celui qui pressentit, entre autres choses, l'avenir du Lamarckisme !

J.-B. Isabey. del.

Grav. et Imp. par Gillot.

P.-J. MARAT

Collection du Docteur Suchet.



sait qu'un agent universel doit avoir une fin générale, à laquelle il tend toujours sans que l'homme s'en mêle ! »

Cette citation. bien choisie en vue de montrer les doutes de Marat, ne prouve qu'une chose, la légitimité de ces doutes, à une époque où l'abbé Sans, qu'il a raillé si spirituellement, guérissait tout par l'électricité statique ! Elles ne veulent pas dire, au contraire, qu'elle ne guérit rien ; et quand, un an après, le *Mémoire* nous précise le champ restreint des applications efficaces, nous trouvons Marat logique, conscient, bon électrothérapeute. Quand encore il voit dans l'électricité un « agent universel », je ne présume pas qu'il se trompe beaucoup, alors qu'aujourd'hui on fait, *de* et *avec* l'électricité, toutes les forces physiques, son, chaleur, lumière, ou *vice versa ;* quand toutes ces forces, dérivées du mouvement, sont toutes devenues des agents thérapeutiques.

Combien de fois aurons-nous l'occasion de constater cette prétention du XIXe siècle à avoir, au point de vue scientifique, tout fait, et à méconnaître, comme je l'écrivais dans l'*Esprit scientifique contemporain*, l'énorme héritage de nos devanciers, de ces XVIIe et XVIIIe siècles, véritablement observateurs et créateurs, héritage que nous avons énormément agrandi et diffusé certes, mais sans lequel nous n'aurions rien fait !

Marat a vu dans le fluide électrique un des principes de la végétation, mais où il s'est trompé — est-il le seul ? — c'est quand il affirme que l'art n'y peut rien. *L'Année électrique* de 1900 et 1901, la *Chronique médicale* des 1er et 15 novembre 1901, pour ne parler que de publications récentes, donnent des faits prouvant victorieusement l'intervention de l'homme dans les phénomènes électriques naturels. Marat s'est fait l'écho des idées de son temps, et tous nos savants actuels, en dehors de leurs travaux personnels, font exactement de même en traitant une question générale.

*
* *

Nous ne nous étonnerons pas de voir Marat, dès 1776 (1), établir et restreindre le champ des applications électrostatiques — on ne disait pas encore *frankliniennes* — et l'on aurait bien raison de faire encore de même, comme nous le prouverons plus loin. Je trouve encore Marat très scientifique, quand il élimine la suggestion de l'imagination qui, pendant bien longtemps et pour

---

(1) En la belle traduction, très bibliophilique, de *La Presbytie accidentelle*, que M. Georges Pilotelle a récemment donnée « pour la première fois de l'anglais, d'après le seul exemplaire connu, appartenant à la bibliothèque de la Société royale de médecine et de chirurgie de Londres », nous trouvons maints emplois de l'électricité, cela *dès 1776* ! Constatons que sept ans encore s'écouleront jusqu'au *Mémoire* de 1783 et que l'expérience électrothérapeutique de Marat s'augmentera encore.

Dans *La Presbytie accidentelle*, traduction de M. G. Pilotelle, p. 16, quand la vue commence à se rétablir, l'inflammation des muscles oculaires commence à disparaître : « alors, dit Marat, on peut faire passer quelques étincelles électriques sur le canthus de l'œil, matin et soir, pendant quelques semaines ».

Plus loin, pp. 13 et 19, il conseille l'électricité ; le père de la malade refuse, puis revient. « Il me dit que si j'étais encore d'opinion que l'électricité pût être de quelque secours à sa fille, on suivrait mon avis. Je répondis affirmativement. En conséquence, le lendemain matin, je fis jaillir quelque étincelles. »

L'électricité est un stimulant et Marat, éclectique, la combine aux cataplasmes, à la saignée... Il y revient constamment, de la page 20 à 25, qui termine le mémoire.

maints thérapeutes, fut le seul agent actif de l'électricité statique, et que nia aussi Duchenne, de Boulogne.

A la page 35 du *Mémoire sur l'électricité médicale* — il est bon d'avoir ses auteurs sous les yeux ! — Marat dit : « Après avoir constaté par écrit les symptômes que chacun éprouvait, et avant de les assujettir à un traitement régulier, je les engageai à suspendre tout remède, et à essayer quelque temps de la méthode la plus douce d'administrer l'électricité. Mais, crainte que la vue de l'appareil ne mît en jeu leur imagination, et que l'imagination ne leur en imposât sur le changement qui aurait pu survenir à leur état, la manipulation leur fut cachée ; de sorte qu'ils ignorèrent ce qui se passait autour d'eux. »

Comme nous sommes loin de nos cabinets modernes, à fracas assourdissants, mais dont les clients fuient, souvent effrayés, alors qu'ont plus de succès les continuateurs de Marat, supprimant la mise en scène, remplaçant, comme les Allemands, le tabouret à pieds de verre par une simple étoffe isolante sur le plancher...

Mais continuons notre citation de Marat; nous la soulignons comme dans son texte :

« *Au milieu d'un cabinet n'ayant que les quatre murs, on avait introduit, par un grand trou fait à l'un des carreaux d'une porte vitrée, un long fil de laiton suspendu à des cordons de soie: l'un des bouts de ce fil était adapté au conducteur d'une forte machine électrique, placée dans un cabinet voisin ; l'autre bout, coudé et dirigé vers le plancher, se terminait, à deux pieds de distance, par quatre verticilles horizontaux, qui disséminaient dans l'air ambiant le fluide accumulé sur le conducteur: c'est autour de ces verticilles que se rangeaient les malades.* Depuis le 15 mars jusqu'au 1er avril 1782, ils prirent chaque jour une séance de trois heures consécutives; et tout le temps l'air du cabinet était si chargé de fluide électrique, que deux boulettes de liège de la grosseur d'un pois, suspendues par des fils de lin de dix pouces à une tringle métallique non isolée, se tenaient écartées de trente à trente-deux lignes... »

L'opérateur évitait même de suggestionner ses malades par ses questions après les séances.

Avec cette atmosphère électrique, qui donnait de si merveilleux résultats à l'abbé Sans, Marat n'obtint rien, ce qui ne nous étonne pas.

Nous ne trouvons pas critiquées les affirmations de notre savant confrère du xviiie siècle par l'auteur du travail que nous réfutons, quand il attribue de l'efficacité à l'électricité « contre les tumeurs indolentes externes, comme l'engorgement œdémateux des membres, les éruptions cutanées, les rhumatismes, les crampes, les douleurs vagues, la paralysie, l'hémiplégie. L'électrisation doit se faire par séances de vingt minutes, qu'on répète quatre ou cinq fois par jour ». Suivant Marat, « la commotion modérée » peut être employée dans « la paralysie, l'hémiplégie, les rhumatismes, la sciatique, la colique des peintres, fondeurs et émailleurs ». D'autre part, il a fait des expériences *qu'il ne décrit pas*, sur la conductibilité électrique des liquides et tissus animaux. Il a vu notamment que le sang artériel est plus conducteur (plus déférent, suivant sa terminologie) que le veineux, et celui des gros vaisseaux plus que celui des petits. Voilà des remarques bien fines, et le Dr Cabanès

regrette fort justement que les expériences ne soient pas décrites.

Marat infère de ses observations que « le cours du sang doit éprouver des modifications remarquables par l'action de l'électricité. » « Peut-être, écrit, le Dr Vigouroux à ce propos, est-ce un peu excessif de voir dans cette réflexion, comme l'insinue l'auteur de *Marat inconnu*, le germe du traitement électrique des anévrismes. Notez qu'il ne s'agit encore que d'électricité statique et non d'électrolyse. On pourrait aussi bien trouver dans ces paroles de Marat la découverte des nerfs vaso-moteurs.. »

Est-ce là de la critique ? Combien facile la réponse! On reproche au Dr Cabanès de confondre électrolyse et électricité statique ; mais ne sait-on pas que celle-ci, pour avoir longtemps été méconnue quant à ses propriétés électrolytiques, n'en est nullement dépourvue ? Lisez plutôt le livre de *Physique* de Boutan et d'Almeida, qui date déjà de trente ans et que les candidats au baccalauréat et aux écoles du gouvernement de ma génération ont eu entre les mains, en ses éditions successives. En médecine, le professeur Dr Schatsky, de Moscou, a publié maintes électrolyses organiques ou *in vitro* par l'électricité statique, et en a fait ensuite, au *Congrès d'électrologie et de radiologie médicale* de 1900, une très consciencieuse étude.

Qu'est-ce à dire qu'on ne trouve en Marat que le rapprochement des mots « sang » et « électricité » ? On ne peut nier que le cours du sang est bien réellement modifié par l'électricité statique et les courants de haute fréquence, à telle enseigne que le bain augmente le nombre des pulsations et la température. Que faut-il de plus pour donner raison à Marat, et à ceux qui reconnaissent depuis longtemps et publiquement sa valeur, comme Cabanès, dans son *Marat inconnu* (1889) ; nous-même, dans *Marat électro-thérapeute*, reproduit dans notre *Electricité curative* (cours libre à l'Ecole pratique, 1894) ; Didelot (1), professeur agrégé de physique à la Faculté de Médecine de Lyon (*Marat physicien*, 1894) ; encore nous, dans notre *Traité de radiographie*, de 1897.

Mais continuons notre critique des critiques. Pour bien établir la documentation, mettons sous les yeux du lecteur les pièces du procès : nous les donnons textuellement, afin que notre bonne foi et notre impartialité soient entières.

« Les observations cliniques dont le Dr Cabanès a cité deux ou trois, écrit Vigouroux, ne paraissent pas non plus avoir quelque valeur... »

Les observations ne valent que par leur nombre et leur répétition, et l'on est généralement obligé de croire, en ce domaine, les auteurs sur parole, et Marat mérite autant de créance que les autres.

Marat avait du goût pour la discussion ; il a cela de commun avec maints autres, et nous voyons que de grands contemporains, à qui l'on ne méconnaissait pas le génie scientifique, ne dédaignent pas de descendre dans l'arène des discussions politico-religieuses, et, à ce propos, notre auteur ajoute : « Voici, entre parenthèses,

---

(1) Le professeur Didelot montre, en ces expériences de Marat, de la méthode, de l'ingéniosité, « des erreurs dans les conclusions, dues surtout à la difficulté du sujet ».

Le professeur Lacassagne, de Lyon, s'intéresse également à Marat et, dans le monde des lettres, Léopold Lacour, Lucien-Victor Meunier s'en préoccupent aussi.

un exemple assez amusant de ce goût : à un certain endroit de ses *Recherches sur l'électricité*, il consacre six bonnes pages à démolir une hypothèse de Franklin sur la formation de la foudre et il lui donne le coup de grâce en ajoutant : « A peine publié, ce système fut abandonné par son auteur lui-même. » Il aurait pu commencer par là, mais c'était six pagcs de moins ». Cela ne prouve nullement l'inutilité de la réfutation. Marat trouve, sans doute, que cette théorie de la formation de la foudre eût pu être reprise par d'autres sur l'autorité de Franklin et faute de connaître le changement d'opinion de celui-ci ; les auteurs n'ayant pas l'habitude de reprendre leurs anciens livres pour ajouter à la fin : « Il ne faut pas lire mon livre, je me suis trompé à la page..., à la page... » Je crois que même les éditeurs du XVIIIe siècle ne se seraient pas plus prêtés que ceux du XXe à ce dénigrement ! D'autre part, il ne s'ensuit pas, de ce qu'un auteur a abandonné sa théorie, qu'elle soit fausse ou qu'elle ne vaille pas la peine d'être réfutée.

Notre critique ajoute encore : « En résumé, l'aperçu que M. Cabanès a donné du Mémoire à l'Académie de Rouen (et il est bien certain qu'il ne l'a pas amoindri) ne prouve pas que Marat ait eu, sur l'emploi médical de l'électricité, des vues moins erronées que ses contemporains. et qu'il mérite le titre de précurseur... » Si Marat « apparaît plutôt un agité un orgueilleux, plus préoccupé de l'emporter dans une discussion que du désir de savoir ; en un mot, un faiseur, un rhéteur, et non un savant », je trouve que le XIXe siècle est bien orgueilleux, bien prétentieux, lui aussi, s'il croit mieux saisir les théories médicales et mieux posséder la science des effets thérapeutiques de l'électricité statique.

J'affirme qu'aux mesures près, servant à élaborer des théories et du pathos scientifique, les malades de l'heure présente n'ont pas grand'chose à envier à leurs collègues du XVIIIe siècle. Nous n'avons pas agrandi le champ des applications préconisées par Marat, bain, commotion, aigrette, ou vent électrique Seuls, les neurasthéniques — Beard n'étant pas encore né ! — ne sont pas mentionnés comme passibles de la douche électrostatique, si efficace dans leurs cas, mais les épileptiques et maints autres nerveux recouraient déjà à l électricité statique.

Un autre critique, A.-B., dans la *Revue Scientifique* de juin 1899, et dont parlait la *Chronique médicale* du 15 juillet suivant, mettait déjà presque les choses au point, en reconnaissant à Marat une grande activité intellectuelle, tout en faisant cette réserve que, dans ses travaux, « l'imagination joue un plus grand rôle que la logique ». Il nous semble (et Claude Bernard l'affirmait, quand il disait que l'imagination, laissée à la porte du laboratoire avant l'expérience, devait être reprise en sortant pour l'interpréter), il nous semble, disons-nous, que cette faculté mentale a bien quelque utilité, et c'est à nous, héritiers du XVIIIe siècle, et maintenant du XIXe, à rejeter ce qui en est inutile, pour en savoir garder ce qui est réellement acquis. Si bon observateur que soit le savant, s'il ne s'est pas servi d'appareils enregistreurs, est-il sûr que ses sens ne l'ont point trompé, et ce fait, même bien observé, est-on sûr de le bien cataloguer, étiqueter, interpréter... ?

La science, comme la nature, ne procède nullement par bonds, et justement parce que le XVIIIe siècle était, comme on l'a dit plus



Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

haut, une époque de transition, d'amoncellement énorme de matériaux épars, il n'y apparaît pas de découvertes saillantes; et tel, comme Franklin, que l'on place au premier plan, n'y est que par la fausse attribution de la découverte des autres qu'on lui fait. De même répondant à une question posée: *Franklinisation ou Maratisation?* nous avons écrit que le mot de *maratisation* serait infiniment plus juste. Nous le prouvions par quelques arguments. Nous allons y en ajouter de nouveaux. Pour cela, comme pour « Marat électrothérapeute », nous allons nous emprunter à nous-même des documents.

*
* *

Dans une leçon de l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, « Le Magistrat de Romas », du 20 avril 1896, nous trouvons les preuves les plus évidentes que Franklin a été surfait, surfait de son vivant, le sachant et le laissant faire, malgré les protestations de de Romas, et la priorité accordée à celui-ci par l'Académie des sciences de Paris, le 4 février 1764, après enquête! Et cette priorité reconnue légitimement à de Romas console de la découverte qui fait le plus d'honneur à Franklin — qu'on juge du reste — le cerf-volant allant provoquer la foudre au sein des nuages.

Le 12 juillet 1752, de Romas, du présidial de Nérac, avisait officiellement l'Académie des sciences de Bordeaux de son intention d'étudier la foudre au sein des nuages, « au moyen d'un jouet d'enfant ». Le mois d'août 1752 se passe sans orages; et ce n'est que les 14 mai et 3 juin 1753 que de Romas fit l'expérience en public du cerf-volant lancé dans l'espace, et sa corde reliée au sol lui tirant les étincelles par une tige isolante.

En janvier 1753, on eut connaissance, à Paris et à Londres, d'expériences faites dans la plaine de Philadelphie, en septembre 1752, par Franklin, seul avec son fils, tenant la corde et tirant de maigres étincelles... heureusement! En effet, le grand physicien, non isolé, eût été foudroyé, comme, en août 1753, son collègue Richmann, de Saint-Pétersbourg, s'il avait eu les grandes et belles étincelles du magistrat français. Et ces récits de Franklin venaient après les belles expériences de Buffon, Dalibar, Delor, de Romas, sur la foudre au moyen de tiges mises sur des maisons, des arbres de jardin (mai 1752).

L'Académie des sciences de Paris reconnut donc (et je renvoie à ma leçon du 20 avril 1896, parue dans l'*Actualité médicale* du 15 mai suivant, pour les arguments) la priorité sans conteste de de Romas.

Voilà, pour Franklin, dans le domaine de l'électricité atmosphérique, son grand triomphe! Je sais bien que celui-ci existe surtout dans les auteurs, même français!

Voyons maintenant l'électricité statique médicale, si généralement et si à tort appelée « franklinisation ». On ne peut citer de Franklin, à part ces jeux de laboratoire tirant du corps de faibles étincelles, rien de sérieux, rien de médical. Là encore, de Romas lui dame le pion, et son éloge, fait il y a quelques années à Bordeaux, nous le révèle physiologiste, sinon médecin.

Il reste donc, comme électriciens médicaux du XVIII[e] siècle, Sigaud de Lafon, l'abbé Nollet, Jallabert, de Sauvages, Deshais, Bohadatsch, Bertholon, Sans, N. Mauduit, Marrigues, Marat...

M. Cornu, en faisant à la séance solennelle de l'Académie des

sciences de Paris, en décembre 1896, l'historique de la passionnante découverte des rayons X de Rœntgen, nous a présenté l'abbé NOLLET. avec l'œuf électrique, où, dans le vide, jaillit l'étincelle, comme précurseur du physicien de Würtzbourg. Or, voici une expérience plus complète, plus rapprochée, de Marat, et que j'extrais de mon *Traité de radiographie*, premier enseignement des rayons X à la Faculté :

« Après avoir raconté (*Recherches physiques*, pp. 86 et 87) l'influence de la décharge électrique sur un baromètre purgé d'air, fixé dans un bocal plein d'air, où l'on fait détoner l'étincelle, Marat écrit :

« Après avoir fixé perpendiculairement, au fond du bocal, le tube d'un autre baromètre purgé d'air, j'ai adapté à la boule un fil d'archal pointu, de manière à toucher le mercure par un bout et à présenter l'autre bout à la doublure interne ; ensuite j'ai luté ce fil assez exactement pour défendre l'entrée à l'air du dehors. Tout étant disposé de la sorte, j'ai laissé le mercure se fixer, j'en ai observé la hauteur, et on a chargé le bocal : à peine avait-on donné dix à douze tours de roue, qu'au sommet de la pointe a paru une aigrette, et dans la boule une lueur; quelques moments après, le mercure s'est mis à onduler. Curieux de savoir ce que devenait le fluide attiré par la pointe, j'approchai du tube le bout du doigt, et, à quelques pouces de distance, je sentis un fourmillement semblable à celui qu'on éprouve lorsqu'on présente la main à la roue électrisée ; plus près, de petites étincelles piquantes se firent sentir ; plus près encore, de fortes étincelles s'élancèrent du doigt. Lorsque je l'approchai du haut de la partie pleine de mercure, on apercevait, dans la partie vide, une légère lueur, en forme de fer de lance, qui disparaissait à l'instant. Si je le portais à cette partie vide, bientôt elle était remplie d'une vive lueur en forme de colonne ; et cette lueur devenait beaucoup plus vive, lorsque je posais le doigt sur le bout supérieur du tube. En même temps, l'aigrette à la pointe du fil d'archal semblait augmenter, et ce spectacle durait tant que le bocal n'était pas déchargé. Enfin, quand on tenait le doigt à trois lignes du bout, il en partait un jet assez considérable. D'après ces différents phénomènes, il est clair que le fluide introduit dans le mercure par la pointe adaptée à la boule, et attiré par le doigt au haut du tube, s'échappe par les pores du verre, puisque la colonne cesse de paraître dès que le bocal cesse d'être chargé ; tout ce que l'on aperçoit ensuite, en touchant le tube, se réduit à de très petits points lumineux apparents aux seuls endroits du contact ; encore disparaissent-ils à leur tour au bout de quelques moments. » Ces secousses, ces lueurs, mais ne sont-ce pas les phénomènes des tubes de Gessler ou de Crookes, à la vue ou au toucher ? Et nous ne sommes là qu'en 1782, bien loin de décembre 1895 !

La perméabilité du verre continue de préoccuper Marat : il étudie les différentes substances qui se comportent diversement vis-à-vis du passage du fluide électrique, selon leur texture, leur épaisseur, leur densité. N'en est-il pas ainsi pour les rayons de Rœntgen ? « Le verre fait de sable blanc et de potasse est assez perméable ; il l'est davantage encore, fait de sable blanc, de nitre et de chaux métalliques ; davantage encore, fait de sable blanc, de nitre ; mais il l'est très peu, fait de sable commun, de sel alcali et de terre calcaire ; et il ne l'est point du tout, fait de sable argileux, de chaux



MARAT

éteinte et de cendres non lessivées. Le recuit augmentant, la perméabilité diminue. L'épaisseur est aussi un coefficient... Un matras de verre cristallin, épais de six lignes, s'est trouvé très perméable ; un matras de verre de Saint-Gobain, épais de trois lignes, l'était à peine ; tandis qu'un matras de verre à bouteille, épais de trois lignes, ne l'était point du tout. »

Depuis la découverte de Rœntgen, le constructeur Radiguet a constaté la luminescence, sous l'influence des rayons de Rœntgen, de diverses substances, dans l'ordre décroissant suivant, à rapprocher du travail de Marat : émaux cuits, crown, flint-glass, verre ordinaire et cristal, glace de saint-Gobain, porcelaine, faïence émaillée, poudre d'émail avant cuisson, diamant taillé (1).

Il est donc prouvé que Marat est le précurseur, pour nous incontestable, de Rœntgen, et, si l'on objecte qu'il y a bien loin de Marat au physicien de Würtzbourg, il est non moins facile d'objecter le laps de temps qui les sépare, les moyens moindres de recherche et de diffusion des travaux.

* * *

Généralement il semble qu'un progrès éclatant brusquement, apparaissant soudainement à la lumière, date seulement de cette apparition ; mais le psychologue, qui étudie la marche de l'esprit humain, sait qu'il a fallu des matériaux amassés peu à peu, sans cohésion apparente, par des générations de travailleurs, jusqu'à ce qu'un fait nouveau, petit, insignifiant d'apparence, groupe l'ensemble et en fasse un tout pratique et sensationnel. « Le génie n'est qu'une longue patience », a dit fort justement Buffon, et on en trouve la preuve, une fois de plus, dans l'œuvre de Marat, longue suite d'expériences consciencieuses et méthodiques, différant à ce point de vue des œuvres de son époque, encore tout imprégnées d'imagination et qu'il réprouve.

Nous y trouvons la notion du courant électrique terrestre, du potentiel ; sinon le mot, du moins la chose, car à l'hypothèse des deux fluides, il opposa les quantités différentes d'électricité *plus* et *moins*, potentiels différents. Nous retrouvons ces expériences, ces recherches, ces observations dans son *Mémoire sur l'électricité médicale*. L'électricité des parties pileuses (*galéanthropie*) y est indiquée comme phénomène anormal (p. 43).

Marat nie, nous l'avons vu, l'action de l'atmosphère électrisée, et même du bain électrique, comme l'ont fait depuis Duchenne, de Boulogne, et ses imitateurs, qui y adjoignent, comme Marat, la friction électrique ; et longtemps, à la Salpêtrière, il fut procédé ainsi, ce qui n'est plus généralement conseillé par les auteurs : pour les sujets nerveux l'étincelle paraît constituer un errement, une cause inutile et nuisible de frayeur.

Si l'on saigne un homme électrisé, comme si du liquide s'écoule d'un corps électrisé, la vitesse est plus grande, et à l'ouverture de la veine, on observe une touffe d aigrettes électriques (p. 51).

Pour Nollet (p. 53), le fluide électrique favorise la transpiration si de grandes masses d'électricité ont cet effet à distance, c'est

(1) Académie des sciences, 25 janvier 1897.

l'influence ou notre *auto-conduction* récente ; mais là, nous ne différons pas encore d'avis avec Marat, qui nie cette action, et il a raison pour l'électricité statique à distance. Combien de médecins contemporains font encore de même et ne croient (comme plus de malades encore d'ailleurs) qu'aux courants donnant de violentes secousses, alors que la décharge des condensateurs de Boudet de Paris peut produire des effets sans aucune sensation !

L'hystérie n'a pas été améliorée pour la seule malade qu'il ait ainsi traitée (p. 62), et je crois que la Salpêtrière, après de nombreux essais, est dans le même cas.

Marat croit à l'électrisation par friction, étincelles, commotions, à la condition de ne les manier, surtout les commotions, qu'avec beaucoup de prudence.

Aux pp. 70, 71 et 72, Marat relate ses expériences d'octobre 1781 sur les animaux sacrifiés par lui électriquement et suivies d'autopsies ; il constate l'arrêt du cœur rempli de sang, l'asphyxie, la congestion périphérique du cerveau et des altérations de la moelle. « *Lorsqu'on coupe* (p. 75) *le cou à un moineau, à un poulet, à un rat, immédiatement après avoir été tués par une forte commotion, on ne voit jamais le sang jaillir, il n'en tombe pas même une seule goutte.* Phénomène produit par l'érétisme, où le passage trop brusque du fluide a jeté les organes de la vie ». En note, Marat ajoute qu'il faut, pour la réussite de l'expérience, quelques précautions (charge de fluide très forte, partie organique dénudée ou rasée et placée dans le demi-cercle de communication par une surface plus grande que la sphère d'attraction de la surface externe de la batterie électrique).

Nous pouvons donc conclure, ce que l'on admet depuis Brown-Sequard, qu'asphyxiés, foudroyés, noyés, sont en somme des asphyxiés ; et, depuis maintes autopsies de Brouardel, que le cœur d'électrocutés accidentels (deux soldats à la fête de la Presse, qui eut lieu aux Tuileries, le 6 août 1882) est arrêté en diastole.

Nous pourrions multiplier les faits et les preuves du labeur et de la grande valeur de Marat, voire de sa modestie, quoi qu'on en ait dit ; mais nous allongerions démesurément ce travail, déjà trop long, étant donnés ses détails techniques, cependant indispensables.

On a pu constater avec nous, nous le croyons du moins, que Marat fut un grand physicien et un grand électrothérapeute, et que son génie fut une « longue patience », en cette « période de transition » qu'est la fin du XVIIIe siècle. On ne pouvait certes prévoir, en 1783, l'étrange changement de caractère qui surviendrait, peu d'années plus tard, chez Marat, aigri par les injustices dont ses travaux scientifiques — sa seule passion jusque là — étaient l'objet ; par la marche progressive de son eczéma se généralisant ; et surtout, par l'influence de la tourmente révolutionnaire sur tous les esprits et sur celui de Marat, prêt à se croire justicier, puisque persécuté... Cependant il est resté, sans que l'on sache trop pourquoi (puisqu'il était, en somme, triumvir, avec Danton et Robespierre), le bouc émissaire de la Révolution.

Par son rôle dans la grande épopée révolutionnaire, Marat appartient à la politique, et nous n'avons pas à le juger. Par ses travaux scientifiques, dans le domaine qui nous est cher, nous pouvons le

revendiquer hautement, comme un électricien et un électrothérapeute de la plus haute valeur, et je ne puis que confirmer ma déclaration déjà ancienne, et la première en date, je crois.

Si l'on rapproche des applications médicales et physiologiques de l'électricité par Marat, le fait de la réputation usurpée de Franklin, au sujet de la foudre provoquée au sein des nuages et l'absence de toute expérience physiologique ou thérapeutique par le même Franklin, on conviendra que le terme de *franklinisation*, appliqué à l'électricité statique en médecine, est absolument injustifié et que, bien plus, avec de nombreux titres à l'appui, celui de *maratisation* conviendrait infiniment mieux et serait surtout plus équitable.

Un opuscule inconnu sur Marat.

M. Georges Pilotelle, cet infatigable chercheur de documents sur J.-P. Marat, vient encore de faire une nouvelle découverte à Londres : c'est un in-4° de 24 pages, et le seul exemplaire connu ; le format, le papier et les caractères sont les mêmes que ceux des deux plaquettes de Marat : « Essay on Gleets », etc., et « An Inquiry », etc., que M. G. Pilotelle a aussi découvertes il y a quelque temps.

Voici le titre de cet opuscule, inconnu des bibliographes de Marat :

Marat
A
POLITICAL ECLOGUE
in imitation of the
Daphnis
of
Virgil
with
Variations, Imitations, and Notes
critical and explanatory.

London
Printed for James Ridgway, n° 1, York Street
St-James's Square.
1793.

D'après la composition du titre, on pourrait croire que la plaquette est de Marat. Mais il n'en est rien : l'ouvrage est anonyme. A la 5e page, se trouve « The argument », dont voici la traduction :

« Rose et Burgess, deux célèbres directeurs de journaux ministé-
« riels, dans lesquels ils écrivent quelquefois, se rencontrent et se
« lamentent sur la mort de *Marat*. L'un regrette le mal que sa mort
« prématurée fera à leur cause, mais l'autre se console en pensant
« au bien qui a déjà été fait et lui décrète d'immortels honneurs. »

Toute l'églogue est satirique et pleine d'esprit. Les attaques contre les hommes d'Etat anglais de l'époque sont aussi méchantes que spirituelles.—Nous voici au 30e vers ce (qui suit est une traduction) :

« Assez. — Mais écoute ce chant lugubre, car Marat saigne, et c'est par le crime d'une femme. Dès qu'à travers Paris la triste

« nouvelle s'est répandue, qui met Marat au nombre des morts illus-« tres, aussitôt les Nymphes de la mer surgissent de leurs grottes « marines avec une furie frénétique et des cris effrayants, elles « baignent son corps inanimé de leurs larmes amères; larmes « pénétrantes et pures comme la rosée des miennes ! L'affreux bruit « a vite retenti sur nos rivages, et les écrivains de la Trésorerie « répètent en écho, lamentations par lamentations. Marat est mort. « — Ah! à quoi bon nos mensonges arrêtés dans leur source « féconde, quand Marat meurt, etc., etc. »

Presque tout le reste est une sanglante satire de PITT, CHALMERS, STANLEY, LONGHBOROUGH, RICHMOND, BERKELEY, WATSON, SHUCKBOROUGH, etc., etc.

L'auteur de cette découverte bibliographique, M. Georges PILOTELLE, met la dernière main à un ouvrage, qui paraîtra probablement l'année prochaine, et dont le titre est : « Jean-Paul MARAT. — Sa vie en Angleterre (1767-1777). »

Une lettre de Marat sur des expériences anatomiques

Notre ami M. JEAN-BERNARD, le publiciste et conférencier dont tous nos lecteurs connaissent et apprécient le talent, nous fait part d'un très intéressant document, qu'il a retrouvé en pratiquant des fouilles dans ses nombreux dossiers. Il s'agit d'une lettre de Marat, publiée dans un journal portant la date du 11 mai 1832, qui l'avait lui-même extraite d'un « magazine » anglais, sans autre désignation (1).

Cette lettre, probablement trouvée dans les papiers du conventionnel quelques mois après sa mort, quand son nom fut en exécration chez les Français, est en anglais ; elle ne porte pas d'autre date que celle-ci : « Décembre » ; on suppose qu'elle fut écrite entre 1780 et 1786.

D'après le nombre des ratures, il est à croire que c'était l'exemplaire original, *le brouillon* ; il paraît que Marat avait eu beaucoup de peine à écrire cette lettre en anglais.

N'en ayant pas eu l'original sous les yeux, nous croyons devoir faire les plus expresses réserves sur l'authenticité de ce document dont la rédaction ne nous semble pas être dans le ton habituel des épîtres de Marat. Il est vrai qu'il s'agit ici d'une traduction, et qui dit traduction...

Ces observations faites, voici cette très curieuse lettre :

---

(1) Voici en quels termes l'écrivain anglais racontait comment cette lettre (avec un certain nombre d'autres documents, émanant de personnages divers) lui était tombée entre les mains :

« Je me trouvais à Bruxelles en 1806 ; à cette époque la manie de faire des collections de lettres autographes s'empara de toutes les dames de la ville. Madame Guilleminot, la belle-sœur du général de ce nom, écrivit à une des sœurs de Napoléon, avec laquelle elle était unie par les liens de l'amitié, et la pria de lui envoyer des lettres autographes. La princesse parla à Cambacérès, chancelier de l'empire, du désir de son amie, et celui-ci donna ordre de puiser dans les cartons des Archives quelques paquets de lettres intéressantes.

« Celui qui écrit cette note était présent, au moment où Madame Guilleminot reçut la collection d'autographes qu'on lui envoyait de Paris. Cette dame, l'ayant prié de faire un choix des lettres qui lui paraîtraient les plus piquantes, il demanda la permission, quand il eut accompli sa tâche, de copier quelques-unes de ces lettres qui lui paraîtraient de nature à pouvoir être publiées plus tard. Quelques centaines de lettres furent copiées ; les deux qui suivent en faisaient partie. »

L'autre lettre est de Beaumarchais. Comme elle n'a rien de médical, nous n'en parlerons pas davantage.

LETTRE DE MARAT A M. WILLIAM DALY

Décembre.

Mon cher monsieur Daly,

J'ai promis de vous écrire aussitôt après mon arrivée à Paris. J'aimerais bien mieux m'exprimer en français ; mais comme quelques-uns de mes amis, auxquels vous montrerez cette lettre, ne savent pas cette langue, et que je désire vivement me rappeler à leur souvenir, j'ai résolu de faire un effort qui vous fera voir combien j'ai de respect, d'estime et d'amour pour vous tous. Je n'oublierai jamais les bontés dont vous m'avez comblé : elles sont gravées dans mon cœur, et ma reconnaissance durera autant que ma vie. J'ai remis votre lettre à M. Dubois, que je trouve un très digne et très aimable homme. Je lui ai dit combien je serais heureux de pouvoir m'aider de ses conseils dans les études dont je m'occupe ; mais malheureusement pour moi il est sur le point de retourner à Bordeaux, sa ville natale. Cette circonstance est pour moi bien fâcheuse ; car, après une courte conversation que j'ai eue avec lui, il m'a été facile de voir que c'est un homme très savant, et surtout dans la branche que je cultive, l'anatomie.

Si vous venez à Paris, vous me trouverez dans l'ancien logement où vous m'avez visité la dernière fois ; mais mon appartement est aujourd'hui plus commode, car j'y ai réuni deux autres grandes pièces que j'ai l'intention de destiner uniquement à la dissection. Soyez bien sûr d'une chose, mon ami, c'est qu'on ne peut acquérir de l'habileté ou du renom dans cet art (la médecine et la chirurgie), qu'en faisant sur le vif des expériences nombreuses et journalières. Pour moi, je suis à même de me procurer des corps morts provenant des hôpitaux en telle quantité qu'il me plaît, et à très bon compte ; et afin de ne pas dépenser trop d'argent en animaux vivans, j'ai fait un arrangement avec un boucher du quartier, qui me fournit des brebis, des veaux, des cochons, et même des bœufs, si j'en ai besoin. Comme il reprend le tout, je paie suivant le dégât que sa viande a souffert. J'ai bien peur que vous ne puissiez pas vous arranger aussi commodément dans votre ville. Paris me fournit sans doute de grandes facilités pour mes études, et je vous conseille et vous invite à venir ici. Vos précieux talents me seront d'un secours immense dans l'ouvrage que j'ai commencé et que je compte publier l'an prochain.

Vous dites que vous n'aimez pas à voir d'innocents animaux déchirés par le scalpel ; mon cœur est aussi tendre que le vôtre, et je n'aime pas plus que vous à voir souffrir de pauvres créatures ; mais il serait impossible de comprendre les secrètes, étonnantes et inexplicables merveilles du corps humain, si l'on n'essayait pas de saisir la nature dans son œuvre, et ce but ne saurait être atteint sans faire un peu de mal pour beaucoup de bien : c'est seulement ainsi qu'on peut devenir le bienfaiteur de l'humanité. L'observation des muscles et des différentes propriétés du sang m'ont mis à même de faire d'importantes découvertes, auxquelles je ne serais jamais parvenu sans couper la tête et les membres à une multitude d'animaux. J'avoue qu'au commencement j'éprouvais de la peine et de

la répugnance ; mais je m'y suis accoutumé peu à peu, et je me console avec l i iée que j'agis ainsi pour le soulagement de l'humanité.

Si le ciel vous accorde de longues années (et je prie pour qu'il en soit ainsi), vous verrez que l étude sur les animaux vivants sera universellement ad ›ptée en France comme en Angleterre. Nous devons étudier la nature dans tous ses mouvemens. Si j'étais législateur, je proposerais, pour le bien de mon pays et du monde entier, que les condamnés à la peine capitale eussent la faculté d exposer leur corps à quelque opération difficile qui pourrait causer la mort, et dans le cas où l'opération viendrait à réussir, le condamné, suivant le crime qu il aurait commis, obtiendrait son pardon, ou sa peine serait convertie en exil ou en la prison. On m'a assuré qu'un prince italien mit ce principe en usage afin de découvrir des antidotes contre les poisons ; et les résultats furent si heureux, qu'on fit la découverte de remèdes contre les poisons les plus actifs. Mais je dois terminer cette longue lettre. Je vous embrasse avec les sentimens les plus sincères d'estime et d'amitié.

MARAT.

Livres reçus aux bureaux de la Chronique.

Les troubles de la sensibilité dans l'hémiplégie d'origine cérébrale, par le Dr Maurice BRÉCY. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente 1902.

L'hystérectomie vaginale sans pinces, par le Dr Henri INGLESSI. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente. 1902.

Recueil de la vertu de la Fontaine médicinale de Saint-Eloi à Forges, par le Dr G. PANEL. Rouen, imprimerie Léon Gy. 1902.

Notes inédites de Sainte-Beuve sur un exemplaire de la première édition des œuvres d'André Chénier, par Antoine GUILLOIS. Paris, librairie Henri Leclerc, 219, rue Saint-Honoré. 1902.

Les prospectus, contribution à l'histoire du vieux papier, avec 6 plancheset 8 figures, par le Dr Georges J.-B. BAILLIÈRE. J.-B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille. 1902.

La Chapelle de Saint-Roch à Choulans, par Joseph Vingtrinier. Lyon, Waltener et Cie. 1901. (*Sera analysé.*)

La vie en prison, par le Dr Ch. PERRIER, de Nîmes. (Extrait des *Archives d'anthropologie criminelle*, de Lyon.)

Des Cures thermales sulfureuses dans la syphilis, par le Dr DRESCH. Paris, Schlaeber. 1902.

Pour bien se porter et vivre longtemps, par le Dr L GRELLETY. Paris, 1902.

Histoire de l'Hypnotisme Expérimental, par le Dr BÉRILLON. Paris, Vigot frères, 1902. *Deuxième Congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique*, tenu à Paris du 12 au 18 août 1900, comptes rendus publiés par les soins des Drs BÉRILLON et Paul FAREZ. Paris, Vigot frères. 1902

Paris, les anciens quartiers ; le Louvre, les Tuileries, la place Louis XV, Saint-Germain l'Auxerrois, par Edmond BEAUREPAIRE, sous la direction de M. Georges CAIN. Album in-13 colombier avec 40 planches hors texte. LE DELEY, éditeur, 73, rue Claude-Bernard, Paris.

La Médecine des Praticiens

UNE NOUVELLE MÉDICATION FERRUGINEUSE

Etude physiologique sur le phosphomanitate de fer (*suite*).

Obs. II

Mme Sim..., âgée de 26 ans 1/2, d'un tempérament nerveux et très anémique, souffre depuis quelques années de migraines violentes et de vertiges. Les règles sont devenues douloureuses depuis deux ans. Pertes blanches.

Elle a déjà subi plusieurs traitements pour sa chlorose, mais se lasse bien vite, car aucune ne lui apporte une amélioration dans son état.

Examen de la malade le 20 mars.

La face très pâle ; ne peut se tenir longtemps debout; pas d'appétit, maux de cœur. Constipation habituelle ; envies fréquentes d'uriner.

Urines : albumine, traces ; acide urique, 0 gr. 17 ; urée, 32 gr. Pas de sucre.

Examen hématologique : 2.900.000 globules.

Poids, 60 kgr.

La malade est soumise à la médication phosphomannitique, 3 cuillerées à soupe d'Eugéine par jour. Nous lui recommandons de ne rien changer à sa nourriture.

10 avril — Mme Sim... mange de meilleur appétit ; les maux de tête sont moins fréquents.

Examen du sang : 3.260.000 globules.

Poids, 62 kgr.

10 mai. — Les vertiges ont disparu ; seuls, quelques maux de tête apparaissent encore de temps en temps ; les règles ne s'accompagnent plus de douleurs ; encore quelques pertes blanches.

Nous élevons la dose d'Eugéine à 4 cuillerées à soupe par jour, et nous prions la malade de revenir dans 15 jours.

27 mai. — Mme S.... est venue à pied de la gare de l'Est, effectuant ainsi un trajet de près de 2 kilomètres sans trop de fatigue.

L'appétit revient comme avant sa maladie, le facies est plus coloré ; maux de cœur et pertes blanches ont totalement disparu.

« Je ne me reconnais plus, tellement je suis changée, » dit la malade.

Nous lui recommandons de continuer l'Eugéine à la dose de 2 cuillerées à café par jour.

Examen hématologique : 3.900.000 globules.

Poids, 65 kgr.

Urine : pas d'albumine, pas de sucre. Urée, 28 gr. ; acide urique, 0 gr. 30.

Acide phosphorique ($Ph^2 O_5$) éliminé en 24 heures, 2 gr. 60.

Obs. III.

Mlle K..., 24 ans, a toujours joui d'une bonne santé, sauf depu is 3 ans où son caractère s'est modifié. D'un caractère gai d'habitude, elle est devenue maussade, fuyant le monde, recherchant la solitude, et ce au grand désespoir de ses parents.

Il y a 4 mois, sa mère a remarqué dans les selles des anneaux. La jeune fille s'est alarmée et nous dit qu'elle va mourir, puisque « les vers se mettent dans ses intestins ».

Rassurant Mlle K..., une médication appropriée lui est donnée pour l'expulsion de son ver solitaire. Débarrassée, elle revient nous voir pour des faiblesses, maux de cœur, palpitations, syncopes, qu'elle mettait sur le compte de l'helminthe.

Anorexie, troubles dyspeptiques, vomissements, ballonnement du ventre, constipation, leucorrhée.

Examen hématologique le 10 février :

Globules rouges, 2.100.000.

Hémoglobine, 40 0/00.

Hématoblastes, 300.000 par mmc.

Urines :

Pas d'albumine. Pas de sucre. Ph $^2O^5$ éliminé en 24 heures, 2 gr. — Urée, 30 gr.

Poids, 57 kgr.

Traitement, 3 cuillerées à soupe d'Eugéine par jour, à l'exclusion de tout autre médicament.

26 février. — Réveil de l'appétit, les vomissements cessent. Pas de constipation.

4 avril. — Bon appétit, disparition des troubles dyspeptiques, les pertes blanches diminuent.

Poids, 58 kgr.

24 avril. — Etat général relativement bon, règles non douloureuses, ce qui était l'exception auparavant; pas de constipation, presque plus de flueurs blanches.

Examen hématologique :

Globules rouges, 3.050.000.

Hémoglobine, 60 0/00.

Hématoblastes, 260.000 par mmc.

24 mai. — La malade peut se lever, est aussi gaie qu'autrefois, mange et dort bien ; en somme l'état mental s'est notablement amélioré.

Mlle K... continuera l'Eugéine pendant 6 mois encore, à la dose de 2 cuillerées à café par jour.

Ph $^2O^5$ éliminé en 24 heures, 2 gr. 30. — Urée, 36 gr.

Examen du sang, 4.100.000 gl. rouges.

Cette malade, comme on le voit, a largement bénéficié de la médication phosphomannitique.

PETITES NOUVELLES

Le groupe médical parlementaire.

Le groupe médical parlementaire, qui comprend des représentants des deux Chambres, a constitué son bureau : président M. Pozzi, sénateur, vice-présidents, MM. Dubuisson, député, et Guillemaut, sénateur : secrétaires, MM. Marot, député et Pédebidou, sénateur ; questeur. M. Devins, député.

Informations de la « Chronique »

L'homme-femme de Lariboisière.

Nous avons, le premier, signalé dans la presse quotidienne (1), le cas de cette femme, traitée à Lariboisière dans le service du Dr Peyrot, et qui a tous les attributs extérieurs du sexe masculin.

« C'est, disions-nous, un individu paraissant âgé d'une trentaine d'années, au masque glabre, aux traits accentués, avec des cheveux très noirs coupés dru, et pourvu de muscles d'athlète.

« Cet étrange personnage, charretier de son état, fait tout son possible pour dissimuler son véritable sexe. *Elle* se fâche sérieusement si on ne l'appelle pas *Monsieur Paul.*

« Quelles raisons l'ont décidée à échanger ses habits féminins contre la cotte et la vareuse du roulier, c'est, ajoutions-nous, ce qu'il serait intéressant de rechercher. » Un de nos confrères du *Journal,* donnant suite à notre idée, s'en est aussitôt enquis, en même temps que nous-même ; et, comme il est arrivé bon premier dans la publication de cette petite enquête, nous allons reproduire les résultats de son information, en la complétant sur quelques points.

« Monsieur Paul » n'est pas un inconnu à Lariboisière : il y a quatre ans le Dr Peyrot l'a opéré pour un traumatisme du genou. (Il s'agissait d'une fracture de la rotule ; le Dr Peyrot lui fit, à cette occasion, une suture à l'os. Ce que ne dit pas notre confrère, c'est qu'il avait été, à ce moment, placé dans le service des hommes. Pendant douze jours, on ne soupçonna pas même son sexe, tant son apparence extérieure donnait le change ; c'est sous le chloroforme que fut découverte la supercherie.)

Il est assez curieux de connaître les motifs qui ont déterminé cette femme à renier son sexe. Voici donc ce qu'elle raconte (2) : restée orpheline à 14 ans, sans ressources, n'ayant d'autre alternative que la misère ou la prostitution, elle prit la détermination de revêtir désormais le costume masculin et, sous ce déguisement, elle se plaça comme palefrenier. Actuellement, elle est en service chez un entrepreneur de charrois et, grâce à sa force musculaire peu

---

(1) V. le *Journal* du 5 juillet 1902.

(2) Le récit du *Journal* est sensiblement différent et parait légèrement *brodé.* En tout cas nous le donnons ci-après :

« Tout enfant, elle fut trouvée par des rouliers et, comme on ne put découvrir ses parents, les charretiers — de braves gens — l'adoptèrent, à plusieurs.

« Elle grandit tant bien que mal dans les jambes des chevaux et, lorsqu'elle eut atteint sa cinquième année, elle était déjà grandelette. Ses pères adoptifs, à tour de rôle, l'emmenèrent, pour la distraire, faire avec eux leurs livraisons. Et l'enfant s'éprit d'une véritable affection pour les chevaux. De la vie, elle ne connaissait que les charretiers, qui la comblaient de soins et de prévenances, et leurs robustes percherons. On ne songea jamais à l'envoyer à l'école, et elle — et pour cause — ne le demanda pas. Elle ne sait, par conséquent, ni lire ni écrire, mais elle n'en est pas moins très intelligente, encore qu'un peu libre d'allure et de langage.

« Un jour, l'enfant voulut conduire un attelage. L'idée amusa ses parents adoptifs, hommes simples, et, pour lui permettre cette expérience, ils lui confectionnèrent des vêtements de jeune garçon. La fillette recommença le lendemain et les jours suivants et, depuis, elle n'a jamais plus quitté les habits masculins. »

commune (1), elle s'acquitte au mieux de la besogne qui lui est confiée.

L'homme-femme craint que ceux qui l'emploient, s'ils apprennent sa véritable identité, ne le remercient. C'est justement pourquoi la malade de Lariboisière a supplié le directeur de cet hôpital de ne pas dévoiler son incognito.

Et puis « Monsieur Paul » a peur, si son sexe est connu, d'être en butte aux tracasseries et, aussi, aux galanteries de ses camarades.

Or, « Monsieur Paul » est sage et veut rester sage (2)...

CORRESPONDANCE

L'état-civil de Parmentier.

Nous recevons de M. Le Vayers Bibliothécaire en chef de la Ville de Paris, la lettre rectificative suivante, à laquelle nous nous empressons de donner l'hospitalité de nos colonnes :

Mon cher Docteur,

Permettez-moi de rectifier l'erreur que commet M. le pharmacien principal Balland, au sujet de la plaque commémorative placée par les soins du Comité des Inscriptions parisiennes, et qu'il accuse, bien à tort, de légèreté.

Voici le texte de l'inscription qui figure au 68 de la rue du Chemin-Vert :

Antoine-Augustin Parmentier
Agronome
né le 12 août 1737
à Montdidier en Picardie,
est mort dans cette maison
le 17 décembre 1813.

Au reste, les pièces justificatives ont été publiées à la page 44 du *Recueil des Inscriptions*, que j'ai publié en 1891. M. Balland aura mal lu ou on lui aura fourni une copie défetueuse, s'il a confié à autrui le soin de relever le texte de l'inscription.

Bien cordialement à vous,

P. Le Vayer.

---

(1) Cette femme est, en effet, une gaillarde, taillée comme un véritable hercule, et elle se plaît à raconter certaines de ses prouesses, certaines des altercations qu'elle eut avec des hommes — de vrais hommes, ceux-là — et qu'elle vous retourna comme un gant. Toute sa personne dénote la force physique : ses mains sont larges et puissantes, les biceps énormes et la tête, malgré l'absence de barbe ou de moustache, ressemble plutôt, avec ses cheveux noirs et drus, taillés à la Bressan, à un visage d'homme adulte. Et « Monsieur Paul », qui vient d'entrer dans sa vingt-cinquième année, s'offre chaque semaine le luxe d'une séance chez le coiffeur, qui, malgré que l'utilité ne s'en fasse pas sentir, promène son rasoir sur la face glabre de son client. (Le *Journal*, 6 juillet.)

(2) Le cas d'une femme s'habillant en homme pour gagner sa vie ou pour tout autre motif, est loin d'être unique. A ceux déjà connus (Mme Dieulafoy, Mme de Montifaud, etc.), ajoutons celui-ci, que nous avons relevé dans le journal *Paris*, du 9 janvier 1883 :

« Il vient de mourir, à Amiens, une femme, Mme veuve Dumout, bien connue dans cette ville par l'habitude qu'elle avait de s habiller en homme. « Elle avait revêtu le costume du sexe fort afin de se soustraire aux insultes des Prussiens, lors de la première invasion. Depuis, elle avait conservé ce déguisement masculin, qui, du reste, lui seyait à merveille ; sa voix seule trahissait son origine de fille d'Ève.

« Mme Dumont avait épousé le fils du fameux conventionnel Dumont. »

ÉCHOS DE PARTOUT

La maladie d'Edouard VII.

C'est à la suite d'une consultation des chirurgiens les plus qualifiés du Royaume-Uni, les docteurs LISTER, Thomas SMITH, Francis LAKING, Thomas BARLOW, Frédéric TREVES, qu'a été décidée et réalisée sur Edouard VII l'opération suivante, d'après la *Lancet :*

Les chirurgiens, en consultation, mardi ont été unanimement d'avis que tout retard apporté à l'opération mettrait la vie du roi en danger. Le roi fut donc anesthésié par un spécialiste attaché à Sa Majesté. L'incision fut faite par sir Frederic Treves, et on vit un gros abcès. L'incision avait quatre inch et demi de profondeur, et l'on retira de l'abcès du pus décomposé. Deux tubes de fort calibre servirent à évacuer la cavité. Elle fut ensuite bourrée de gaze iodoformée. Il n'y avait aucun symptôme de nature maligne. »

Le même journal médical, parlant de la maladie du roi, dit qu'il a fallu retirer de la blessure les tubes de drainage que le malade ne pouvait supporter. On les a remplacés par des bourrons de gaze antiseptique. La granulation de la blessure se fait d'une façon satisfaisante. La suppuration diminue et n'émet pas d'odeur. Le roi souffre moins, et quoique l'opération du pansement soit naturellement toujours douloureuse, le malade la supporte avec le plus grand courage. La température, depuis le 26 juin, est restée normale. »

Le roi a une constitution remarquable. Il fait un excellent malade et obéit rigoureusement à ses médecins. Tout cela, suivant la *Lancet*, milite en faveur de son prompt rétablissement.

Le *British Medical Journal* dit de son côté :

« On panse donc deux fois par jour la plaie du roi. Le courage du malade au cours du pansement, qui, les premiers jours, causait de vives douleurs, a provoqué l'admiration des médecins. Le roi a maintenant pendant la nuit un sommeil qui lui fait beaucoup de bien. Il n'a jamais été nécessaire d'employer des calmants. Son appétit s'améliore.

« On fait tous les jours changer de lit au malade. »

D'un autre côté, la *Westminsler Gazette* a reçu d'un éminent médecin l'opinion suivante :

« On nous dit que la blessure guérit : c'est que le drainage de la plaie est terminé, et que les tubes ont été enlevés. La cicatrisation sera naturellement lente, mais toutes les indications tendent à montrer que la guérison sera complète.

« On ne pourra pas déplacer le malade avant que la cicatrisation soit terminée, c'est-à-dire avant deux ou trois semaines ; en tout cas, dans les circonstances les plus favorables, il faut au moins qu'un mois se soit écoulé depuis le jour de l'opération. »

Actuellement (8 juillet), l'état général est satisfaisant.

La photographie, moyen de diagnostic précoce de la fièvre typhoïde.

D'après Henneage Gibbes, l'emploi des plaques orthochromatiques permettrait de démontrer l'existence de l'éruption caractéristique des taches rosées avant que l'œil puisse les percevoir.

Voici comment il conseille de procéder : la tête et la figure du malade étant recouvertes, on met à nu la région abdominale. Pour faciliter la mise au point, on colle sur la peau un morceau de papier imprimé. Un aide dirige sur le ventre la lumière d'un miroir. On doit se servir des plus rapides des plaques orthochromatiques. Sur une série de six clichés, deux au moins montreront l'éruption.

Pour le développement des plaques, les meilleurs résultats s'obtiennent avec une solution faible d' hydroquinone ou de paramol.

Dans les cas douteux, quand la réaction de Widal fait défaut, ce procédé photographique permettrait, d'après l'auteur, d'établir un diagnostic positif.

(*La Médecine moderne.*)

Un pays privilégié.

Il existerait au sud de l'Australie une île où, d'après la *République nouvelle*, il n'y aurait jamais eu de maladies de bronches. Et dire que l'on s'efforce de trouver des remèdes contre la tuberculose qui, par ailleurs, fait d'innombrables victimes ! Allez dans mon île. Mais pour l'instant la question est de savoir à quoi cette région bénie, on peut le dire, doit une pareille immunité. Eh bien ! il semblerait que ce fait exceptionnel doit être attribué à l'abondance des eucalyptus, dont les émanations balsamiques et antiseptiques saturent l'atmosphère et qui dépassent communément la hauteur de 100 mètres. C'est du moins l'opinion du médecin qui y pratique depuis vingt-sept ans et qui n'a pas eu encore à y traiter un seul cas de pneumonie ou de bronchite.

Heureux pays, mais... malheureux médecin !

(*Bulletin général de Thérapeutique.*)

La maison natale de V. Hugo.

Enfin ! Le mystère est éclairci ou va l'être. La ville de Besançon avait bien fait placer, à tout hasard, une plaque de marbre sur la maison de la place de Saint-Quentin, que l'auteur des *Orientales* désigne-lui-même pour le lieu de sa naissance. Mais, après les sagaces recherches du docteur Lebon et malgré le témoignage du poète, cette maison restait suspecte à plus d'un titre.

La plaque demeurait cependant clouée au mur hypothétique, par l'orgueil anxieux des Bisontins. Et voici que cette angoisse civique va prendre fin, grâce au docteur Lebon, qui, décidément, a bien mérité de la « vieille ville espagnole ». « Je me crois, autorisé à prétendre, écrit le docteur Lebon, que Victor Hugo a vu le jour au numéro 18 de la place de l'Etat Major... »

Avec ou sans jeu de mots, la plaque va, naturellement, changer de place.

(*Le Soleil.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° *du* 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés,* acte II, scènes III, V et VIII.

N° *du* 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° *du* 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° *du* 1er *janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr Cabanès. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° *du* 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir Stryienski. — Le centenaire de la Société médicale d Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° *du* 1er *février* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien Nass. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au xviiie siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° *du* 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. Baragnon. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr Cabanès. — Médecins sculpteurs.

N° *du* 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de Devéria. — Victor Hugo à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor Hugo, et du comte Abel Hugo.

N° *du* 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr Michaut. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° *du* 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du xviie siècle.

N° *du* 15 *avril*. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine.

N° *du* 1er *mai* 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite) par M. le Dr Miquel-Dalton (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr Chervin.

N° *du* 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules Troubat.

N° *du* 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr Leter (de Sannois). — Une consultation de Baudelaire. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° *du* 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. Triaire (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

N° *du* 1er *juillet* 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. Nass. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 15 — 1er AOUT 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON. 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —
Prix du numéro.	**1** franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902)

9e ANNÉE N° 15 1er AOUT 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Histoire de la Médecine

La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. Un précurseur ignoré de Brand.

Par M. le Docteur Louis Murat (de Marseille).

L'hydrothérapie et la balnéothérapie dans les fièvres, d'un usage si généralisé aujourd'hui, remontent aux origines de la médecine.

Hippocrate ordonnait les fomentations froides dans les fièvres à forme hyperthermique (V. *Lib. de morb. de intern. affect.*). Quant au bain tiède, il le conseillait dans la péripneumonie, « car il calme la douleur de côté, de la poitrine et du dos, il cuit les crachats et les fait expectorer, rend la transpiration plus libre, ôte la lassitude, provoque les urines, dissipe la pesanteur de tête et humecte les narines ».

Alexandre, à ce que rapporte Plutarque, dormait dans le bain, ayant la fièvre. C'était un usage général chez les Anciens, d'employer les bains tièdes au déclin de la plupart des fièvres, pour calmer la chaleur fébrile, pour tempérer le sang et pour favoriser la transpiration (1).

Galien prescrivait aussi le bain froid dans l'hyperthermie, « *si febris ardentissima* ». « *At si certam*, dit-il encore, *febricitantium naturæ notitiam haberemus, non, arbitror, dubitaremus, eorum aliquos assiduè in aquis frigidis citra balneum lavare* ». (*Meth. med.*, lib. X, cap. XIX.)

Oribase exprime les mêmes idées que Galien (*Curat. feb. putrid.*).

Galien préconise encore ces bains dans les fièvres intermittentes.

Quant aux fièvres dites « hectiques », il ne connaît pas non plus, pour les combattre, de meilleur remède que les bains. Il recommande le bain tiède, qu'il termine par le bain froid (bain progressivement refroidi). Il cite plusieurs cures opérées par ce moyen. Il insiste plusieurs fois sur le bain frais. « *In hecticis vero febribus*, dit-il, *id quod remedium affert calidæ solim non est sed frigidæ.* (*Meth. med.*, lib. X, cap. X.)

(1) V. Galien, *Meth. med.*, lib. II, cap. IX et X; Celse, lib. II, cap. XVII ; Alexandre, lib. XII, cap. I.

C'est par le moyen des bains frais que Musa guérit Auguste d'une affection fébrile.

Celse ordonnait fréquemment le bain tiède dans la fièvre éphémère et dans le déclin des autres. Il cite, d'après Hippocrate, plusieurs exemples de cure des fièvres par les bains et la diète rafraîchissante. (*Meth. med.*, lib. VIII, cap. II, et lib. X, cap. X ; Voir Celse, lib. 1, cap. III (1).) Parlant ailleurs de la fièvre quotidienne, Celse dit : « *Si res inveteraverit post febrem* (il entend ici le redoublement), *experivi balneum* ».

Dioclès, Thémison, etc., ordonnaient les bains pendant la période la plus aiguë (le redoublement) des fièvres. Cœlius critique cette méthode. (*De acut. passionib.*, cap. X.)

Les Anciens ont encore écrit sur la balnéothérapie des fièvres : « *Nam id sane mirum balneis inest quod tam calidis prosint quam frigidis siccitatibus : quemadmodum illud quod eos siticulosos efficiat qui sitis sint vacui, a siticulosis vero sitim abigat. — Si sola febris constiterit balneum exposcit, non secus ac cetera siccitates quæcumque vel calidæ fuerint vel frigidæ. — Balneæ siquidem eo quod madefaciunt caput, soporiferæ sunt.* » « Les bains conviennent dans les fièvres soit chaudes, soit froides... Ils désaltèrent ceux dont la soif est violente et donnent soif à ceux qui, au contraire, n'ont point goût de boire. — Ils sont hypnotiques... »

Alexandre vante beaucoup les bains tièdes dans les fièvres « hectiques ». Il employait aussi les fomentations froides. Il assure avoir dissipé bientôt cette sorte de fièvre, en lavant le corps avec de l'eau froide (lib. XII, cap. IV). Les bains étaient si accrédités dans les fièvres, du temps d'Alexandre de Tralles, que, dans nombre d'entre elles, les malades allaient d'eux-mêmes à la rivière. (Alexandre, lib. XII, cap. I.) Alexandre dit ailleurs : « *Nec non coctio omnino expectanda est, sed ubi siccitas urget, etiam ante coctionem lavare, convenit. Quid enim corpus bila exardescens humectare aut refrigerare præterquam aqua potest?* »

Hoffmann se loue des bains tièdes dans les fièvres intermittentes, d'après ses propres observations. (*Dissert. de aq. simpl. opt. med.*)

Dans le cours des fièvres tierces extrêmement opiniâtres, Huxham (*Essai sur les fièvres*, p. 29) recommande l'usage journalier des bains d'eau froide.

« Je sais, dit Goirand (*Journ. de méd.*, oct. 1766), qu'un de mes confrères a vu deux malades qui se sont jetés d'eux-mêmes à la rivière dans des fièvres avec délire et en ont été soulagés. »

Maret (1769) préconise aussi les bains froids dans les fièvres ardentes. (*Mémoire sur les bains*, couronné par l'Académie de Bordeaux.)

Enfin Raymond (*Dissertation sur le bain aqueux simple*), qui a remporté le prix au jugement de l'Académie de Dijon, pour l'année 1755 (2), vante les bains froids dans les fièvres continues, dans l'hyperthermie et le délire.

« Linné, écrit le Dr Raymond, rapporte un exemple frappant des merveilles du bain froid dans cette sorte de fièvre (*Hypothes. nov.*

---

(1) Voir encore Celse, lib. II, cap. XVII.

(2) *Dissertation sur le bain aqueux*, par Raymond, médecin agrégé au Collège de médecine de Marseille. Avignon, 1756.

de feb.). Il dit, d'après un auteur, que la peste emporta tous les habitants d'un village du Nord, excepté deux personnes, un amant et sa maîtresse. L'amant ayant été saisi de cette cruelle maladie, sa maîtresse le lava dans l'eau froide et le guérit heureusement. Celui-ci rendit bientôt le même service par le même traitement et avec le même succès à sa maîtresse. Il est hors de doute que ce fut une ardeur brûlante qui obligea ces personnes à avoir recours à cet extrême remède, et on doit conclure de là que le bain froid est un remède de tous les pays (1).

« Après de telles observations, il n'est pas nécessaire de se munir de l'autorité d'Hippocrate, qui ordonne les fomentations froides dans les fièvres ardentes d'un haut degré. »

« Dans le déclin des fièvres, dit-il ailleurs, s'il y a indication d'expulser les humeurs par les sueurs et que la peau soit aride, tendue et d'une chaleur âcre, l'eau tiède, appliquée extérieurement, tempérera l'ardeur, ouvrira les canaux cutanés et y attirera les sueurs désirées. » Et encore : « Le bain froid rafraîchit. Il éteint l'excès de la température cutanée, modère les sueurs excessives. C'est un cordial aussi prompt qu'agréable, un antiseptique aussi énergique que commun. Les oiseaux, dont le sang est plus chaud que le nôtre, se baignent presque quotidiennement. »

Aux auteurs qu'il vient de citer, Raymond aurait pu ajouter les noms de deux médecins de son siècle, CIRILLO et HAHN, partisans convaincus de l'hydrothérapie dans les fièvres.

CIRILLO, de l'Université de Naples, publia, en 1730, un véritable traité sur l' « Usage de l'eau froide dans les fièvres ». (N. CIRILLO, *De frigidâ aquâ in febribus usu*, in *Philosoph. Transac.*, t. XXXVI, an. 1730.)

HAHN traitait à la même époque le typhus ou la fièvre typhoïde par les lotions d'eau froide. Il sauva de la sorte un grand nombre de malades. (Hahn, *Epidemia verna quæ Vratislaviam, anno* 1737, *afflixit*, in *Acta germanica*, t. X.)

Dans le cours du XVIIIe siècle, nous trouvons encore à citer les noms de WRIGHT, de JACKSON, de CURRIE et de GILCHRIST, qui pratiquaient l'hydrothérapie dans les affections fébriles.

W. WRIGHT, médecin de la marine, avait contracté la fièvre jaune en quittant la Jamaïque. Passager à bord d'un bateau qui le ramenait en Angleterre, il se coucha nu sur le pont et se fit jeter trois seaux d'eau de mer sur le corps. Le soulagement fut immédiat. Plusieurs fois renouvelée, cette application d'eau froide lui sauva la vie. (W. WRIGHT, *London medical journal,* 1786.) Sa guérison eut un certain retentissement. Elle inspira à JACKSON son traité des fièvres de la Jamaïque (JACKSON, *A treatise of the fevers of Jamaïca* ; London, 1796, in-8°).

Quant à CURRIE, il publia à la fin du siècle une étude où il exposait à son tour le traitement, par l'eau froide, employée soit à l'extérieur du corps, soit à l'intérieur — des fièvres et d'autres maladies, avec des observations sur la nature de la fièvre. (CURRIE, *Medical reports on the effects of water cold and warm as a remedy in fever ;* Liverpool, 1797).

(1) RAYMOND, p. 68.

Tels sont les praticiens dont Broussais, Giannini et Fleury, dans notre siècle, continuèrent en partie la tradition, jusqu'à Brand.

Exposons maintenant le traitement de la fièvre typhoïde et des autres fièvres par les bains tempérés ou froids, dans les formes ardentes, que préconisait Gilchrist, en 1756. Bien des médecins, un peu timorés à l'égard des bains froids, ne traitent pas autrement leurs typhiques encore de nos jours.

Voici les observations et les réflexions de Gilchrist, telles que nous les lisons dans son travail intitulé : *Usage des bains dans les fièvres*, brochure épuisée et introuvable, croyons-nous, aujourd'hui en librairie (1) :

Observation I.

Un jeune homme, d'une corporance assez faible, fut saigné, émétisé et purgé au commencement d'une fièvre. La première fois que je le vis il était à son sixième jour et je ne pus déterminer de quelle espèce était la fièvre. Le septième au soir la tête commença à s'affecter : pendant toute la nuit il fut agité, et, le matin, il était tout à fait dans le délire. Son visage était pâle, ses yeux enfoncés et sombres, tendant à l'inflammation, ses cheveux étaient durs, sa peau sèche et brûlante et un retirement des solides faisait voir qu'il était fort épuisé. Le pouls devenait en même temps petit, la langue était rôtie et il urinait peu. Il y avait beaucoup d'inanition dans ce cas, la tête s'était affectée et très fortement et de bonne heure dans cette maladie ; le malade ne voulait prendre aucun remède et il n'y avait peut-être pas de crise à attendre avant le quarantième jour. Ces considérations me déterminèrent à baigner le malade : on lui appliqua à la hâte un petit emplâtre vésicatoire et on le mit dans un bain préparé avec des tripes et du son, ce qu'il supporta fort bien. Lorsqu'on l'eut remis au lit il s'endormit sur-le-champ, son sommeil fut long, sa peau devint douce et plus fraîche et il parut une sueur légère. Pendant six jours il fut baigné et toujours avec le même succès. Le douzième jour on découvrit une grosse parotide, dure, enflammée et douloureuse au toucher, qui se dissipa en deux ou trois jours sans aucun accident. Au moyen de ces bains, d'un lavement de temps à autre et du vin qu'on ajoutait à tout ce qu'il prenait, car on ne lui en voulait pas donner de pur, il se rétablit et recouvra bientôt sa première santé (2).

---

(1) Ebenezer Gilchrist, *Usage des bains dans les fièvres*, traduction par Bourru, docteur-régent de l'Université de Paris, édité en 1770 par Pierre-François Didot le jeune, quai des Augustins, à Saint Augustin, Paris ; exemplaire de la bibliothèque du Pharo à Marseille.

(2) Gilchrist regrette l'aversion de ses contemporains pour bien des remèdes anciens, dont quelques-uns, dit-il, étaient d'une qualité et d'une vertu singulières. « Je me rappelle que d'avoir seulement fait mention de l'usage libre du vin dans les fièvres excita l'étonnement et la suspicion de ceux qui étaient présents, ce qui ne m'est pas arrivé pour une fois. Cependant, je suis si certain de la bonté de cette pratique que, puisque l'occasion s'en présente, je dirai que, dans les grandes maladies, le vin a été d'un grand secours, alors qu'il fallait mettre à part une foule de remèdes nauséabonds qui n'étaient d'aucun avantage. L'usage du vin n'est pas seulement propre dans les fièvres nerveuses, mais il s'étend à toutes les fièvres continues, éruptives ou autres, bien entendu sous une restriction convenable, et dans ces cas j'en ai été pleinement satisfait. » La fièvre nerveuse est le nom donné à cette époque par divers auteurs à notre fièvre typhoïde. Voilà encore une médication que les praticiens modernes ne désavoueraient pas. Le malaga, le bordeaux, le champagne, ne sont-ils pas aujourd'hui, dans le traitement de la fièvre typhoïde, d'un usage journalier?

Observation II.

Un monsieur, âgé d'environ soixante ans, très corpulent et accoutumé toute sa vie à faire bonne chère, fut attaqué d'une fièvre. Je ne le vis pas avant le onzième jour. Le délire était venu de bonne heure. Il avait été saigné deux fois, on lui avait appliqué des vésicatoires et il était alors tout à fait insensible, après avoir été pendant quelque temps très assoupi et s'être réveillé souvent comme en sursaut, en rêvassant et marmottant quelque chose. Les yeux étaient enflammés et hagards, son visage était plein et haut en couleur, comme celui d'un apoplectique ou d'un homme ivre. Il était dans des sueurs continuelles et brûlantes, et on sentait un soubresaut dans les tendons : du reste, le pouls paraissait bon, c'est-à-dire plein et égal sans être fréquent ; mais nous savons que lorsque les mauvais symptômes augmentent, il ne faut pas se fier à ce signe. L'inflammation du cerveau qui était si considérable et le temps qui pressait faisaient désirer un secours prompt et puissant. Comme dans cette occasion-ci le principal symptôme à combattre était l'affection locale du cerveau, je lui fis appliquer les sangsues aux tempes, on lui fit un séton à la nuque, et pendant que les petites plaies des sangsues rendaient toujours du sang, on le baigna dans une décoction de plantes émollientes et légèrement aromatiques. Au sortir du bain, il reposa d'un sommeil long et naturel; sa peau était plus fraîche et moite. Le lendemain matin il parut un peu plus sensible. Enfin, pour couper court, *plus on répétait le bain et mieux il était; il en prenait trois ou quatre chaque jour* et je lui ordonnai de prendre fréquemment à la cuillère un sirop rafraîchissant. *Il guérit* (1). »

Comme suite à ces observations, Gilchrist ajoute, en supplément :

« Dans une dernière épidémie de fièvre, j'ai tenté l'usage des bains, et avec un tel succès, qu'il doit encourager, dans les essais qu'on pourra en faire à l'avenir, à en étendre l'usage un peu plus généralement, dans les fièvres de différentes espèces.

« Il n'y a peut-être pas de remède dont l'usage paraisse plus violent et plus dangereux que les bains dans les fièvres, et cependant dans la vérité il n'y en a pas de plus certain et qu'on soutienne plus aisément. Les premiers essais trouvent toujours des obstacles, mais je ne pense pas qu'on objecte contre les bains cette aversion générale qu'on a pour de nouvelles et singulières pratiques. J'avoue que la crainte et un égard pour une réputation m'a longtemps retenu, d'autres peuvent être déterminés par d'autres motifs à ne pas les employer. Enfin la nécessité m'a réveillé dans la forte persuasion où j'étais en même temps que tant qu'on ne tenterait pas cette méthode, le malade ne pouvait absolument être tiré de l'état dangereux où il était. Les succès dont les premiers essais furent couronnés, dissipèrent bientôt les préjugés communs qu'on avait contre cette pratique. On n'en redouta plus l'usage, mais on la regarda avec une espèce d'étonnement, comme un moyen plus certain et plus sûr de soulager le malade dans ces circonstances fâcheuses où la

(1) Nous ne reproduisons que deux des observations les plus typiques du mémoire de Gilchrist ; on pourra se reporter au travail original pour la connaissance complète de la méthode préconisée par notre confrère du XVIIIe siècle. (*Note de la Rédaction.*)

fièvre opiniâtre élude si souvent les remèdes administrés par l'homme le plus savant. »

Voici comment ailleurs s'exprime notre confrère du XVIIIe siècle, sur l'action bienfaisante de la balnéothérapie :

« Les effets les plus généraux et immédiats des bains sont de tranquilliser le malade et de procurer le sommeil lorsqu'il est en délire. D'une autre part, si le malade est trop assoupi, ils le réveillent. Le bain tempère la chaleur fébrile.

« Au sortir du bain, dit-il encore, le malade tombe dans un sommeil, mais qui est salutaire, le délire et le subsultus diminuent peu à peu, la peau, qui auparavant était sèche et brûlante, devient plus fraîche et moite. Les sueurs profuses qui ne sont point de la nature de la maladie mais symptomatiques et la suite du spasme général, deviennent modérées. »

Gilchrist indique ensuite les heures les plus propices pour les bains et la durée de ceux-ci :

« Le temps le plus propre pour le bain, et celui qui est suivi d'un plus grand succès, est le temps du redoublement. Comme le bain dispose à un sommeil calme, il prévient ou diminue le redoublement qui vient sur le soir plus ou moins tard et qui augmente pendant toute la nuit. Par cette même raison la tête se trouve garantie de la violence de la fièvre et du délire, ce qui est le point principal, et les symptômes sont retenus dans un état assez modéré. »

Les malades doivent rester dans le bain depuis quinze jusqu'à quarante minutes ou plus, s'ils peuvent le soutenir.

Ce sont les bains tempérés qu'il préconise d'une façon générale. Les bains froids peuvent être aussi employés. Ils conviennent surtout aux fièvres « ardentes », en d'autres termes aux formes hyperthermiques.

En dehors des « fièvres », dont la typhoïde est restée le type, Gilchrist s'est très bien trouvé de l'emploi systématique des bains dans des fièvres plus légères et de moins longue durée, ainsi que dans la fièvre puerpérale, « les fortes pleurésies et les violentes péripneumonies ». Il cite des observations personnelles de ces différentes affections, traitées avec succès par les bains.

« Le docteur Fisher, ajoute-t-il, nous a fait connaître les succès d'un bain continu dans tous les différents degrés de la petite vérole. »

« J'ai vu, dit-il en outre, presque tous les ans, dans la saison, des fièvres intermittentes pour lesquelles les malades se baignaient lorsque les accès approchaient et pour lesquelles ils buvaient tous les jours une eau légèrement ferrée. Mais je n'ai pu savoir d'où venait cette pratique ni quand elle avait commencé. »

Ce travail publié par Gilchrist, « en vue d'exciter d'autres praticiens », comme il le dit dans sa préface, semble écrit d'hier et pourrait être signé par un médecin contemporain. Aussi, quoique l'auteur ait prêché, à cette époque, dans le désert, et que le traitement des fièvres par la balnéothérapie ne se soit généralisé que de nos jours, cette étude n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la médecine, et Ebenezer Gilchrist méritait d'être signalé comme un précurseur de Brand.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Les étudiants en médecine décorés après les journées de juillet 1830.

A la suite de la brillante conduite des étudiants en médecine, pendant les trois « glorieuses » journées de juillet 1830, le Ministre de l'Instruction publique écrivit au doyen de la Faculté la lettre suivante, dont l'original nous fut jadis communiqué par M. Noël Charavay :

MINISTÈRE
DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE
—

UNIVERSITÉ DE FRANCE

Paris, le 6 août 1830.

Monsieur le Doyen,

Je vous transmets le décret par lequel Monseigneur le Lieutenant général du Royaume accorde quatre décorations aux élèves de l'Ecole de médecine, en récompense des services qu'ils ont rendus à la Patrie dans les glorieuses journées des 27, 28 et 29 juillet 1830.

Vous verrez, par ce décret, que les élèves doivent désigner eux-mêmes ceux de leurs camarades qu'ils jugeront dignes de cette distinction patriotique. Vous-même déterminerez la mesure de l'intervention qui vous appartient dans ce choix.

Recevez, Monsieur le Doyen, l'assurance de ma considération distinguée. Ed. Bignon.

Vous voudrez bien me donner avis des désignations.

Peut-être retrouverait-on, dans les Archives de la Faculté, le nom des élèves désignés par le Doyen au choix du Ministre.

*
* *

La découverte de Laënnec appréciée par Chateaubriand (1).

« Après avoir traité de l'histoire, il conviendrait de parler des sciences, mais nous manquons de ce courage, si commun aujourd'hui, de raisonner sur des choses que nous n'entendons pas. Dans la crainte de *prendre le Pirée pour un homme*, nous nous abstiendrons.

(1) *Mélanges littéraires.*

« Néanmoins, nous ne pouvons résister à l'envie de dire un mot d'un ouvrage de science que nous avons sous les yeux. Il est intitulé: *de l'Auscultation médiate.*

« Au moyen d'un tube appliqué aux parties extérieures du corps, notre savant compatriote breton, le Dr Laennec, est parvenu à reconnaître, par la nature du bruit de la respiration, la nature des affections du cœur et de la poitrine. Cette belle et grande découverte fera époque dans l'histoire de l'art. Si l'on pouvait inventer une machine pour entendre ce qui se passe dans la conscience des hommes, cela serait bien utile dans le temps où nous vivons. « C'est dans son génie que le médecin doit trouver les remèdes », a dit un autre médecin dans ses ingénieuses *Maximes ;* et l'ouvrage du Dr Laënnec prouve la justesse de cette observation. Nous pensons aussi, comme l'*Ecclésiastique*, « que toute médecine vient de Dieu, et qu'un bon ami est la médecine du cœur. »

« Mais retournons aux choses de notre compétence... »

Ces lignes éloquentes et divinatrices, que le Dr Miquel-Dalton vient, par un hasard heureux, d'exhumer, ne pouvaient être plus opportunément publiées qu'au lendemain du jour où notre zélé collaborateur, le Dr Gélineau, est venu remettre sur le tapis l'historique de la découverte géniale de l'immortel médecin breton.

*
* *

M. le Dr Fauvel (de Nice), le médecin-poète dont nos lecteurs ont pu, à maintes reprises, apprécier le talent, nous envoie cette nouvelle poésie, dont le symbolisme est suffisamment transparent :

Hypatie.

Sonnet à M. le Dr Cabanès.

Hypatie, enseignant la sagesse, est trop belle ;
Son profil est trop noble ; ils sont trop noirs ses yeux;
Il est trop blanc l'éclat de son front captieux,
Et le charme est trop vain de sa beauté mortelle.

La fille de Théon se désole et, rebelle
Au désir qu'elle inspire, elle implore les Dieux ;
Elle pleure de voir les hommes oublieux
D'Hermès et de Platon, rêver trop souvent d'elle.

Et la vierge, écartant la robe de son flanc,
Etalant au regard des disciples le sang,
Par douze fois impur, sous la loi de la lune,

S'irrite : « Regardez ce bandeau, qu'un retour
Maladif et souillé chaque mois importune,
Et dites s'il est pur, l'objet de votre amour ? »

17 mai 1902.

Henri Fauvel.

La Médecine des Praticiens

UNE NOUVELLE MÉDICATION FERRUGINEUSE

Etude physiologique sur le phosphomannitate de fer.

(Suite)

OBSERV. IV

Claire R..., 26 ans, domestique.

Pas d'antécédents héréditaires.

Enfance scrofuleuse, engorgement ganglionnaire à huit ans, écoulements d'oreilles; à quinze ans, érysipèle à répétition, chloro-anémie; à 16 ans, premières règles, vomissements fréquents, rhumes tous les hivers.

11 février. — Examen : Facies pâle, souffle dans les vaisseaux du cou. Engorgement ganglionnaire prononcé, s'étendant de la clavicule à l'apophyse mastoïde à gauche, bourrelet volumineux de glandes dures, roulant sous le doigt, bien séparées les unes des autres, grosses comme un œuf de pigeon. L'examen des poumons ne révèle rien d'anormal. Signes de nervosité; réflexe pharyngien aboli, quelques crises hystériformes, mais pas de diminution du champ visuel, ni de plaques d'hyperesthésie. Rien au cœur, pas d'albumine dans l'urine. Digestions pénibles, constipation.

Poids, 54 kgr. 2.

Examen hématologique : 2.100.000 gl. r.. — Diagnostic Scrofulo-tuberculose et chloro-anémie.

Dyspepsie symptomatique.

Traitement. — Eugéine, 3 cuillerées à soupe par jour. — Frictions à l'alcool sur l'estomac.

21 février. — Facies satisfaisant, mange de meilleur appétit, a augmenté de 300 grammes.

21 mars. — Le mieux est sensible, les couleurs reviennent, le poids s'élève à 55 kgr. 350.

21 avril. — Examen hématologique : 2.900.000.

Poids, 56 kgr. 100 gr.

20 mai. — L'état local est peu modifié, bien que les glandes aient un peu diminué de volume ; par contre, l'état général est excellent.

Examen des urines :

Pas d'albumine.

Pas de sucre.

Examen hématologique : 3.960.000 gl. r.

$\frac{Ph^2O^5 \text{ total}}{\text{Az total}}$ Coefficient de désassimilation nerveuse $\frac{18}{100}$

Cette malade n'est pas revenue, car sa mère est morte ; elle est allée dans son pays pour affaires. Une de ses amies l'a vue le 4 juin

et a constaté que le mieux persiste et qu'elle prend toujours 2 cuillerées à café d'Eugéine.

Observ. V

Georges Sal..., 18 ans.

Nettement chlorotique. Ne supporte pas le fer ni par la bouche, ni par injections. Après quelque temps, comme le malade est toujours dans le même état, on le soumet, le 3 avril, au traitement par le phosphomannitate de fer. Il s'améliore rapidement, le malade se sent très bien, l'appétit est poussé jusqu'à la fin.

Avant le traitement, 3 avril : poids, 56 kgr. 100 ; globules rouges, 3.200 ; urée, 21 gr. ; phosphates, 2 gr. 81.

Au bout de trois semaines de traitement :

Urée, 32 gr.

Phosphates, 23 gr.

Au bout de 2 mois : poids, 59 kgr. 800 ; urée, 38 gr. ; phosphates, 2 gr. 1.

Pas de constipation ni de phénomènes d'intolérance.

Observ. VI

Jeanne F..., 21 ans.

Se plaint de faiblesse générale, avec douleur à l'épigastre. Inappétence. Palpitations, amaigrissement et pâleur notable. Souffles systoliques à la pointe du cœur.

Bruits veineux autour du cou.

Globules rouges : 3.504.000 ; valeur globulaire : 0,71.

Poids, 45 kgr.

La malade prend tous les jours, à partir du 2 mars, 3 cuillerées à soupe de phosphomannitate de fer.

Le 6 juin, la malade est complètement rétablie.

Poids, 52 kgr. 200.

Globules rouges, 4.200.000.

Valeur globulaire, 0,98.

A aucun moment du traitement cette malade n'a été constipée.

(*A suivre.*)

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

La sérothérapie dans les amblyopies toxiques, par le Dr C. Golesceano. (Extrait des *Archives thérapeutiques*. 1902.)

Le traitement du rhumatisme blennorrhagique, par le Dr Guépin. (Publications du *Progrès médical*. 1902.)

ÉCHOS DE PARTOUT

Pour une morsure d'avarié.

Il semble que si l' « avarie » est entrée dans le domaine de la littérature, elle peut donner lieu quelquefois, au palais de justice, à des débats bien suggestifs. Exemple l'espèce suivante :

Le 22 août dernier, un médecin de Dijon, le Dr B.., voit arriver dans son cabinet un jeune homme irrité, qui vient lui demander raison de certains propos qu'il aurait tenus sur son compte. Une discussion s'engage. Le Dr B... finit par s'impatienter et, bref, il veut mettre son prétendu offensé à la porte de son cabinet. Immédiatement celui-ci lui donne un soufflet et le mord au pouce gauche, lui faisant une blessure qui, par elle-même, ne pouvait présenter aucune gravité. Mais le Dr B..., sachant que son agresseur était atteint de... l'avarie moderne à la période contagieuse, appréhende d'être contaminé par suite de la morsure. Médicalement, la chose était fort possible. Et, pour cette morsure, il demande à la justice de lui allouer 100.000 francs à titre de dommages-intérêts.

(*Répertoire de Médecine et de Chirurgie.*)

Un apothicaire marié à une femme-médecin, au XIIIe siècle.

De nos jours, on voit des médecins épouser des pharmaciennes, l'un faisant marcher le commerce de l'autre. Au moyen âge, on faisait mieux : les apothicaires épousaient des femmes-médecins. En l'an de grâce 1259, il y avait à Paris un apothicaire du roi Louis IX, nommé Jacques et marié à une dame Hersand (1), médecin. Je relève ce détail dans un document latin, publié par Léon Brièle et Ernest Coyecque (Archives de l'Hôtel-Dieu de Paris, 1157-1300, Paris, 1894, p. 534) : c'est un contrat de vente d'une maison située sur le Petit-Pont et acquise par *Jacobo apothecario et magistræ Hersandi physice ejus uxore*. A cette époque, les médecins s'appelaient généralement *physiciens* et portaient le titre de *maîtres ;* aussi la dame Hersand est-elle dénommée *magistra Hersandis phisica*. Il est probable que dame Hersand n'adressait pas ses ordonnances aux confrères de maître Jacques.

Le même acte fait mention d'une dame Perennelle (*Petronilla*), apothicaire sur le Petit-Pont. Le Petit-Pont fut, au XIIIe et au XIVe siècle (2), le quartier des apothicaires.

(*Journal de Méd. de Paris.*)

(1) M. Emile Roy, professeur à l'Université de Dijon, a mentionné cette *dame Hersand*, dans le savant historique de la pharmacie, qu'il a publié en tête de la nouvelle édition du *Promptuaire des médecines simples en rithme joieuse*, par Thibault Lespleigney, apothicaire à Tours (Paris, H. Welter, 1889 ; Préface, page VII).

(2) Alfred Franklin donne, à ce propos, dans son grand ouvrage de *La Vie privée d'autrefois*, t. IX, Les Médicaments, Paris, 1891, p. 6, une citation, tirée du *De Laudibus parisis*, dont l'auteur, Jean de Jandun, vivait au XIVe siècle.

Procédé pour corps étranger de l'œsophage.

Nous relevons, dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, l'intéressante lettre qui suit :

« Le pharmacien se trouve souvent appelé, dans des cas pressants, à donner au public des soins nécessitant l'application de sciences auxquelles ses études ne l'ont point initié.

« Nous rapportons un fait qui, en cette saison, se produit fréquemment et devant lequel tout pharmacien est obligé de décliner sa compétence. C'est ainsi que, dernièrement, j'ai employé un moyen qui m'a donné de très bons résultats et que pourront bénir ceux de mes confrères qui, le cas échéant, s'en souviendront. Voici le fait :

« On m'amène une personne qui avait avalé par mégarde une vertèbre très grosse de poisson, portant des pointes épineuses aiguës.

« Non préparé à une semblable intervention, j'étais sur le point d'envoyer la malade chez un médecin, lorsqu'une idée surgit à mon esprit.

« Je fis une limonade chlorhydrique un peu forte (10 0/00 au lieu de 2 0/00), que je fis ingérer à la malade, à l'aide d'un tube effilé pour bien régler l'arrivée du liquide. Deux minutes ont suffi pour dissoudre les parties minérales des arêtes, et le tout a été rejeté par irritation réflexe. Ce n'était qu'une masse devenue molle par l'action dissolvante de l'acide.

« Ce procédé a l'avantage d'être à la portée de tous par sa simplicité, et tout praticien comprendra facilement sa valeur. »

L'étudiant couveur.

Saint-Pétersbourg, 1er juillet. — Un étudiant en médecine de la Faculté de Moscou, M. Kolomaïzeff, a fait une expérience scientifique très curieuse. Il a couvé l'œuf d'une dinde en le portant dix-huit jours sous son aisselle.

A Saint-Pétersbourg, il a immédiatement trouvé un grand nombre d'imitateurs. On ne voit que des gens qui essaient de couver des œufs d'oie et de poule, et des amateurs se sont même trouvés pour faire éclore des canards. On ignore encore avec quel succès.

(*Le Rappel.*)

La Mort et Edouard VII.

Il semble que la Mort se fît un jeu macabre de menacer le roi Edouard VII, qui fut plusieurs fois effleuré par l'aile noire d'Azraël.

A New-York, en 1860, il fut l'objet d'un attentat de la part d'un marin anglais aliéné ; plus tard, à Compiègne, en 1868, il fut renversé de cheval par deux cerfs, et si gravement contusionné que l'on craignit fortement pour sa vie.

En 1871, la fièvre typhoïde le mit en grand danger.

Enfin, à Bruxelles, il y a trois ans, l'anarchiste Sipido tira un coup de pistolet sur sa voiture.

(*Le Journal.*)

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Hommes habillés en femmes. — Vous nous avez récemment (nº du 15 juillet) parlé de l'homme-femme de Lariboisière. Vous nous aviez jadis signalé la curieuse autorisation donnée sous le second Empire à une femme de porter le costume masculin, et vous faisiez remarquer à ce propos que pareilles autorisations avaient été données sous la République.

Je viens demander à mon tour s'il existe des cas contraires, c'est-à-dire des hommes qui aient été autorisés, pour un motif pathologique ou autre, à porter le costume féminin ?

A. L.

L'*Intermédiaire des chercheurs*, en 1904, je crois (vérifier pour plus de sûreté), s'est assez longuement occupé de la question ; de même, la *Gazette médicale* de Paris, dans son nº du 2 novembre de la même année.

Il s'agissait, dans un cas, d'une « chanteuse ambulante », laquelle était *un homme*, dont les parties sexuelles trop développées ne pouvaient trouver place dans le vêtement masculin ; dans un autre cas, d'un cocher aux seins proéminents, qui l'obligeaient à porter un corset.

Mais il est un cas bien plus curieux encore, qui n'a pas été cité dans l'*Intermédiaire*, en raison de son caractère spécial, et que la *Gazette médicale* a rapporté en ces termes :

« ... Je veux parler d'un hermaphrodite, inscrit sur les registres de l'état civil comme appartenant au sexe féminin, et que j'appellerai X... A l'âge de 18 ans, X... s'enfuit de la maison paternelle pour venir à Paris, où elle ne tarda pas à faire connaissance d'un ouvrier, avec lequel elle vécut maritalement pendant plusieurs années. Mais, à sa majorité, X... s'aperçut que son sexe se modifiait ou plutôt que son véritable sexe se déclarait. Un jugement intervint et son état civil fut rectifié. Puis X... tira au sort et fut réformé. Quelque temps après, il se mariait avec une femme, qui a dû ignorer et ignore encore sa situation antérieure.

« Il est bon d'ajouter que l'ancien amant de X... le poursuivait toujours de ses assiduités, en le menaçant de tout révéler à sa femme. Ce n'est qu'après intervention de l'autorité que X... put être débarrassé de son ancien adorateur.

« Je puis ajouter que X... a été, pendant quelque temps, infirmière dans un des hôpitaux de Paris, où son cas n'est, par conséquent, pas inconnu. »

Nous ne parlerons pas du « chevalier » d'Eon et de la fameuse Savalette de Lange, dont on ne reconnut le véritable sexe qu'après leur mort, nous réservant d'y revenir prochainement, avec détails.

La R.

Réponses.

La conception mystique (VI, 561). — Au XIIe siècle et même avant, dansla première période du moyen âge, on avait cherché à expliquer le mystère de l'Incarnation, dans la Vierge-Mère, *Virgini parituræ*. Par le fait, il y avait là de quoi faire travailler l'imagination des personnes vouées au célibat par leur vocation religieuse.

On attribue, avec doute, à Fortunat, à l'appendice de ses œuvres, la strophe suivante, qui peut fort bien être de lui, ou d'un auteur plus ancien encore :

Mirantur ergo sæcula
Quod Angelus fert semina,
Quod aure Virgo concipit
Et corde credens parturit.

C'est la fécondation par l'oreille et la conception se développant par la foi. Nous voyons ici une fécondation mystique par la parole de l'ange, qui entre comme un germe par le tuyau de l'oreille.

Voici maintenant des vers tout aussi curieux, tirés du *Liber floridi aspectus de nativitate Christi* :

Et pudor et partus sunt sine lite simul.
Quatuor hæc partum commendant: Virginis auris,
Vox Gabrielis, opus Pneumatis, umbra Patris.

Les quatre facteurs, qui président à l'Immaculée Conception, sont à la fois : l'oreille de la Vierge, la voix de l'Ange Gabriel, l'opération de l'Esprit-Saint, et le mystère dont l'entoure le Père Eternel.

Vouloir pénétrer le mystère de l'Incarnation est une œuvre vaine ; car si le problème était soluble, ce ne serait plus un mystère. Mais il est intéressant de chercher à le définir, par l'exposition de ses principaux termes. Dr Bougon.

Bibliographie du roman médical (VI ; VII , VIII, 151). — A propos de l'enquête commencée par la *Chronique*, sur le roman médical et sa bibliographie, je crois intéressant de vous envoyer une curieuse conversation entre Théophile Gautier et Ernest Feydeau (son biographe), au sujet de la documentation chirurgicale du fameux roman, si peu médical du reste, *le Capitaine Fracasse*. Il est intéressant de montrer que, déjà à cette époque, bien avant l'éclosion du roman dit *naturaliste*, on se préoccupait de la documentation naturaliste.

C'est Feydeau qui parle :

— Soit dit sans t'offenser, tu ne ferais pas mal d'être un peu réaliste de temps à autre. Cela t'éviterait l'humiliation de tomber en des fautes plus graves que celle de Delacroix.

— Explique-toi. Que veux-tu dire ? (réplique Th. Gautier).

— Tu ne te fâcheras pas ?

— Jamais.

— Donne-moi le second volume du *Capitaine Fracasse*.

— Le voici.

J'ouvris le volume à la page 280, et je lus à haute voix :

« Aidé de son élève, le chirurgien défit le pourpoint de Vallem-

breuse, déchira la chemise et découvrit une poitrine aussi blanche que l'ivoire, où se dessinait une plaie étroite et triangulaire, emperlée de quelques gouttes de sang. La plaie avait peu saigné. L'épanchement s'était fait en dedans ; le suppôt d'Esculape *débrida les lèvres de la blessure et la sonda...*

Je m'interrompis.

— Qu'est-ce qui te choque dans ce passage ? me demanda Gautier.

— Peu de chose, lui répondis-je. *Ton médecin achève de tuer son malade au lieu de le soigner. Voilà tout.*

— Explique-toi.

— Ni toi ni moi, repris-je, ne sommes tenus de parler médecine aussi congrûment que des apothicaires. Mais le public *a le droit d'attendre de nous que nous prenions la peine d'étudier les choses dont nous voulons parler*. Or, ici, il n'y a même pas besoin de connaissances spéciales, il suffit d'un peu de bon sens pour découvrir que *ton médecin est tout simplement impossible*. Si le blessé dont il est question, au lieu d'un coup d'épée, avait reçu une balle dans la poitrine, on comprendrait que le médecin sondât la plaie, qu'il la débridât même : il s'agirait alors pour lui de savoir à quelle place exacte se trouve un corps étranger, qu'il est indispensable d'extraire pour préserver la vie du blessé. Ce blessé ayant reçu un coup d'épée, ayant à la poitrine une plaie qu'il est indispensable de fermer, après avoir attiré au dehors le sang épanché à l'intérieur, on se demande à quoi *servent son sondage et son débridement, si ce n'est à l'assassiner*. »

Sur dix de mes confrères, pris au hasard, ajoute Feydeau, à qui je me serais permis de faire une critique semblable, je suis certain qu'il y en aurait eu au moins cinq qui se seraient brouillés avec moi ; quatre autres auraient pris des pseudonymes pour me déshonorer dans les journaux, le dernier aurait essayé de m'empoisonner. Gautier m'avait écouté avec la plus grande attention. Lorsqu'il vit que je me taisais, il ne put s'empêcher de sourire :

— Ton observation est très judicieuse, me dit-il, et je ne regrette qu'une chose, c'est qu'elle soit faite un peu trop tard pour que j'en puisse profiter.

Puis, me serrant fortement la main :

— *Je te remercie, reprit-il.*

L'anecdote, que connaît certainement l'érudit bibliographe de Th. Gautier, M. le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, fera plaisir à tous les admirateurs du grand écrivain qu'était Gautier. On pourra retrouver le passage incriminé dans le volume indiqué du « Capitaine Fracasse ». Gautier n'a pas corrigé la faute dont il avait reconnu l'existence, d'après l'observation de son critique et ami Feydeau.

Mais n'est-il pas intéressant de constater que, dès cette époque, la médecine préoccupait nos romanciers, et que Feydeau critiquait le sondage et le débridement inutile des plaies par armes blanches ? Qu'aurait-il dit et quelles critiques n'aurait-il pas faites, s'il avait analysé avec la même attention l'œuvre du si fécond Alexandre Dumas père ? D[r] MICHAUT.

— Permettez-moi de vous signaler, pour ajouter aux précédentes listes, le roman tout récemment paru (dans la collection du *Mercure*

de France), de M. Binet-Valmer : *le Sphinx de plâtre.* Toute la description des étapes de la phtisie pulmonaire jusqu'à l'agonie y est minutieusement donnée. On y trouve cette passion si spéciale aux tuberculeux, qui semblent s'attacher à leur reproduction, comme s'ils voulaient se hâter de se perpétuer en sentant leur fin prochaine. Puis les reprises de continence devant les progrès de la tuberculose, activés par la déperdition nerveuse de la passion. Le dénouement rappelle singulièrement l'épisode de l'aventure d'Alfred de Musset, du Dr Pagello et de George Sand à Venise.

On n'a pas cité, dans les listes publiées par la *Chronique,* un roman historique que les critiques du temps ont pu comparer à *Notre-Dame de Paris : La Tour Saint-Jacques,* 3 volumes in-8, 1865, par le Dr Briois. Parmi les héros du roman se trouve le fameux Nicolas Flamel.

Ce Dr Briois, archéologue et romancièr, exerçait à Paris.

C'était alors la mode des romans historiques, avec les Paul Lacroix, les Dumas et les Soulié. Du sang, des larmes, des souliers à la poulaine et des châteaux forts gothiques!...

Dr Mathot.

Vierges noires (VIII ; IX, 290). — Dans votre *Chronique médicale,* où vous nous entretenez de sujets toujours si intéressants, j'ai vu à diverses reprises le chapitre des Vierges noires et j'ai vainement attendu, il me semble, de voir signalée par quelque confrère mieux qualifié que moi celle que possède Toulouse.

Il existe, en effet, dans cette ville, dans l'église de la Daurade, un autel spécialement dédié à Notre-Dame la Noire. C'est une Vierge, dont les vêtements ne permettent d'apercevoir que le visage et les mains, tenant dans ses bras un enfant Jésus, noir comme elle-même.

Cet autel est orné de nombreux ex-voto, car on lui attribue de nombreux miracles. Je crois avoir entendu parler d'épidémies ou d'inondations arrêtées par son intervention.

Mais une pratique assez répandue parmi les femmes de Toulouse et de la région, c'est de se protéger pendant leur grossesse, ainsi que l'enfant qu'elles portent, en mettant un ruban sur lequel est inscrite une invocation à Notre-Dame la Noire.

Dr B...

P. S. — Comme complément à la communication que je vous ai adressée il y a quelques jours, au sujet de la Vierge noire de Notre-Dame la Daurade à Toulouse, je vous envoie l'article ci-joint, découpé dans l'*Express du Midi,* de Toulouse.

Vous y verrez confirmé le rôle de la Lucine antique, attribué à Notre-Dame la Noire, et aussi ce point de vue nouveau de la protection tutélaire qu'elle accorde aux poètes qui méritent les faveurs de Clémence Isaure et sont récompensés aux Jeux floraux.

Je n'avais pu vous signaler ce fait, car je l'ignorais moi-même, mais je tiens à l'ajouter aux renseignements que je vous ai déjà fournis.

Voici l'article auquel notre correspondant fait allusion ; nous en reproduisons seulement les passages essentiels :

L'ACADÉMIE A LA DAURADE

« La tradition religieusement suivie a ramené hier soir la délégation de l'Académie à la basilique de Notre-Dame la Noire chercher les fleurs bénites qui vont être remises aux lauréats.

« Mais cette année, les mainteneurs n'ont pas pris toutes les fleurs. La chapelle de Notre-Dame la Noire était magnifiquement illuminée ; la statue miraculeuse avait revêtu ses plus beaux atours ; une foule nombreuse se pressait dans l'enceinte.

« MM. les membres de l'Académie sont conduits aux fauteuils qui leur sont préparés. M. le doyen, en camail et revêtu de l'étole, monte dans une chaire basse et prononce le discours d'usage...

« L'aumônier des Jeux floraux » est fier « de ses paroissiens d'élite » ; il connaît les gloires de sa basilique ; la bénédiction des fleurs est une des plus belles ; il s'excuse de n'être ni écrivain, ni orateur ; son discours est un démenti à son humilité.

« De quelle confiance et de quel amour n'entoure-t-il pas Notre-Dame la Noire, Notre-Dame de la Délivrance ! Et il dit combien la femme qui va devenir mère s'adresse avec ferveur à Notre-Dame de la Délivrance, pour être aidée et secourue à l'heure qu'elle espère et redoute tout à la fois. Les annales de la basilique répètent dans beaucoup de leurs pages les faveurs obtenues, certaines sont voisines du miracle...

« M. Marchal répond à M. le curé de la basilique.

« Son discours, rempli de sentiments élevés, impressionne vivement l'assistance.

« L'Académie regarde comme un honneur de venir chercher les fleurs qu'elle distribue, sur l'autel de Notre-Dame la Noire, et elle s'estime heureuse de couronner un hymne qui lui permet d'offrir un lis d'argent à la protectrice des Jeux floraux. En offrant ce lis, l'Académie entend faire un acte de foi.....

« M. le doyen fait la remise des fleurs, M. Marchal reçoit le lis d'argent et le dépose sur l'autel de la madone..... »

— Des réponses à ma question sont venues des quatre coins de la France ; et cependant aucun confrère n'a signalé la *Vierge Noire de Paris*. Est-ce parce que M. J.-K. Huysmans en a longuement parlé (*De Tout*, 1902, chez Stock, pages 1 à 18) ?

« On la cite, fameuse déjà au XVIe siècle, dans l'église Saint-Etienne des Grès ou des Grecs, située alors dans la banlieue, et le peuple de Paris s'y rendait en pèlerinage et invoquait cette madone pour les femmes enceintes et les prisonniers. »

Pendant la Révolution, l'église Saint-Etienne étant sacrifiée, Mme de Carignan fait don de la Vierge Noire de Paris aux religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve. Elle existe encore dans leur maison, qui occupe les nos 25 et 27 de la rue de Sèvres et est menacée d'une démolition partielle par le prolongement du boulevard Raspail. Il paraît qu'elle soulage « *les malades sans religion et sans le sou et les gueux* ». Espérons qu'elle soulage aussi, par surcroît, les malades pourvus de religion, tel le nouveau converti, auteur d'*A Rebours*.

Nous aurions aimé à ce que, dépassant « la lettre » de notre question, les nombreux indicateurs des Vierges noires aient bien voulu tenter une pathogénie de cette pigmentation de l'enveloppe cutanée

de la mère du Christ. Ne paraît-il pas singulier ce pigment ? Quelle est son origine ? Les missionnaires qui ont été vers 1865 au Japon, rappellent y avoir trouvé des *Vierges jaunes;* du reste, la *Maïa*, mère de Bouddha, ressemble beaucoup à *Marie*, mère du Christ. La Vierge changerait-elle de couleur, en s'exportant dans les pays habités par des indigènes teintés ? Mais, sans quitter la France, pourquoi changerait-elle de couleur ? L'anthropomorphisme paraît ici sans influence. Faut-il admettre que les Vierges noires sont, à la manière des dieux druidiques transformés en saints chrétiens en Bretagne, le vestige de déesses d'origine mauresque muées en vierges ? La question est du cadre de la *Chronique*. Dr MATHOT.

— A Orléans, en la vieille église Saint-Paul, une Vierge noire est l'objet de la vénération des fidèles, sous le vocable de Notre-Dame des Miracles.

La tradition rapporte que cette statue en bois d'ébène aurait été apportée d'Asie — origine des diverses Vierges noires — par des Syriens catholiques, qui, vers le IVe siècle de notre ère, en le vieux bourg d'Avenum, faisaient avec les Orléanais commerce d'épices, parfums et diverses étoffes orientales.

Ces Asiatiques avaient une dévotion profonde pour cette icone de bois noir qui leur rappelait la patrie absente. Mais, après l'avènement du mahométisme, la colonie syrienne s'éteignit sur place et d'elle il ne resta plus que la statue de bois noir, que les Orléanais avaient adoptée et entouraient d'une égale vénération. Plus d'une fois Jeanne d'Arc, lors du fameux siège d'Orléans, 1429, vint s'agenouiller devant cette statue.

Brûlée par les protestants à l'époque des guerres de religion, puis en 1793, elle a été sculptée en pierre, sur le modèle primitif, et peinte en noir, de telle sorte que la vieille statue syrienne d'ébène est devenue une statue de pierre ; mais, restée Vierge noire, elle a été mise à l'abri des injures de la flamme.

Dr NOHCUAF.

Les épitaphes satiriques de Pajot (VIII.) — Il semble bien que les petits quatrains du professeur Pajot intéressent encore quelques lecteurs de la *Chronique.* Le Dr Callamand cite de mémoire l'épitaphe connue de Civiale ; or, notre très érudit confrère et ami Witkowski, qui a eu la bonne fortune, me dit-il, de *copier* les vers de Pajot dans *ses carnets*, à la condition de ne livrer ces pièces à la publicité qu'après sa mort, donne une autre version :

De Civiale, au cimetière,
Où la Mort vient de l'envoyer,
La tombe n'aura point de pierre :
Il sortirait pour la briser.

L'auteur des *Accouchements célèbres* et de tant d'autres publications qui sont la joie des praticiens, réservait ces documents pour la *seconde édition* de son livre. C'est donc, grâce à l'amabilité de notre confrère, une primeur que j'offre à la *Chronique* en son nom, en vous envoyant quelques épitaphes. Il m'est agréable, au passage, de saluer, en notre confrère Witkowski, un des premiers chercheurs qui ont enrichi la médecine littéraire, et avec une telle érudition qu'après lui il faut être Cabanès pour trouver encore à glaner.

A propos d'une décoration décernée à un collègue, célèbre par sa laideur et qui naguère avait soutenu une polémique avec Pajot, à propos d'un forceps nouveau modèle, Witkowski donne la copie de ces stances :

Gros, grand, gras, laid, eunuque et bête,
Son visage n'est qu'un bouton.
On se dit, en voyant sa tête,
Il a l'air franc comme un jeton.

Sur un professeur de physique, que n'aimait pas Pajot :

ICI gît un vieux physicien,
Dont tout Metz a connu l'histoire.
A vingt ans, quand il n'était rien
Il volait déjà... vers la gloire.

Sur le même :

Il eut le titre d' « inspecteur »
Et le mérita sans reproches,
Car, même avant d'être docteur,
Il inspectait toutes les poches.

Au même :

En entrant à la Faculté,
Il se trompa sur sa carrière,
Sa seule aptitude eût été
Pour l'art des chaussons de lisière.

On trouvera dans le livre de Witkowski d'autres épitaphes du Dr Topja, anagramme de Pajot. Et puisque la *Chronique* exhume ces petits vers, ne serait-il pas intéressant de publier les petites caricatures que le professeur Charcot a dû laisser sur la table des concours et des examens? Si les vers de Pajot sont méchants autant que spirituels, les caricatures de Charcot avaient exactement les mêmes mérites, outre celui d'être prises, en guise de notes, sur la valeur des épreuves des candidats, qui n'étaient pas *ceux* du juge caricaturiste.

Dr Mathot.

Descendances de médecins (VII ; VIII ; IX, 288). — Permettez-moi de vous indiquer le contingent que ma famille a fourni à notre profession.

Un frère de mon grand-père a été chirurgien à Ardes (Puy-de-Dôme), vers la fin du XVIIIe siècle.

Mon père, Paul-Pierre Dourif, reçu docteur en médecine à la Faculté de Paris, le 26 octobre 1814, après avoir été élève et admirateur de Dupuytren, a exercé la médecine dans son pays natal, à Saint-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme), où il est mort le 12 janvier 1848, âgé de 58 ans, par suite d'une congélation survenue dans les derniers jours de décembre, pendant une course nocturne dans la montagne.

Je lui ai succédé, ayant été reçu docteur à Paris, le 5 mai 1849. Mais au mois de juin 1858, je me suis installé à Clermont-Ferrand, où je suis devenu professeur à l'Ecole de médecine, officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, mis à la re-

traite avec le titre de professeur honoraire le 1er novembre 1898, après 33 ans de professorat, et à l'âge de 74 ans.

Attaché successivement comme externe au service de M. Legroux, à l'hôpital Beaujon, puis à ceux de MM. Bouillaud et Rayer à la Charité, j'ai été particulièrement lié avec Gubler et surtout avec Potain.

Maintenant, sur le point de terminer ma 78e année (le 7 mai), je continue l'exercice de la médecine, pendant que mon fils, *Paul-Louis*, reçu docteur à Bordeaux, s'est fixé à Melle (Deux-Sèvres), formant ainsi le dernier anneau de la chaîne médicale fournie par ma famille. G.-H. Dourif.

Exercice illégal de la médecine par des femmes (IX, 286). — Le Dr Prosper Menière, dans son Journal, à propos de Mme de Flavigny, dit ce qui suit :

« La dame fait beaucoup de médecine dans sa terre, elle donne à la fois la consultation et le remède. Tout récemment, une pauvre vieille, venue pour demander aide, reçut un petit paquet de je ne sais quelle drogue ; fouillant dans sa poche, elle demande à la dame ce qu'elle lui devait : « Un *Pater* et un *Ave*, ma bonne mère ; c'est tout ce qu'il me faut. » Ces guérisseuses sont convaincues qu'elles font une bonne œuvre, en frappant ainsi à tâtons sur la maladie et plus souvent encore sur le malade. Si on leur fait la guerre à propos de cet exercice illégal de la médecine, elles se réfugient derrière leurs bonnes intentions.

« La charité s'aveugle elle-même. Les religieuses hospitalières dans les campagnes tuent pieusement bien des pauvres gens, qu'un bon avis eût rendus à la santé. Blâmez ces pratiques, on crie à l'intolérance : vous attaquez de saintes femmes qui, sous prétexte de soins gratuits, ruinent les médecins de la localité et contribuent à rendre les maux incurables, etc. » Dr E. Robin.

— Vous demandez, dans la « Chronique », des *cas d'exercice illégal de la médecine par des femmes* (p. 286, n° 9, 1902).

Mais ils foisonnent !

Lisez seulement *Les Femmes-médecins d'autrefois*, d'un certain journaliste médical, très ignoré à Paris, mais très connu à l'étranger ; et certain article de 1901 de la *Gazette médicale de Paris*, sur les « Femmes-Médecins ou Mirgenes du Moyen Age », vous aurez une liste très incomplète, mais elle pourra remplir quelques colonnes de votre excellente revue, si vous ne vous bornez pas à n'en reproduire que les seuls noms. — Vous pourriez l'allonger encore avec la récente brochure de Gaudier.

Marc Ell.

Sculpteurs sourds-muets, etc. (IX, 315). — Eh bien ! je connais mieux que cela, à Paris même. En passant rue des Martyrs, demandez, au 20, M. de Montholon. Vous y verrez un homme charmant ; peintre de grand talent, exposant au Salon ; dessinateur émérite et qui offre, comme artiste graphique, une particularité plus rare que celle que vous citez. M. Contreras n'avait plus que le bras gauche ? De Montholon n'a jamais eu de bras du tout. Je suis en relations amicales avec lui ; il vient d'illustrer mon dernier ouvrage (extra-médical). Dr Bernard (Cannes).

La « Chronique » par tous et pour tous

Où sont les restes de Rabelais ?

Sous ce titre s'est engagée, l'an dernier (1), dans les colonnes de la *Chronique,* une polémique, d'ailleurs fort courtoise, entre MM. Sardou, Beaurepaire et Le Double. Si l'on s'en souvient, notre distingué collaborateur le professeur Le Double (de Tours), soutenait que Rabelais avait *peut-être* été inhumé dans la nef de l'ancienne église Saint-Paul, à Paris, et non dans le cimetière de cette église au pied d'un grand arbre. M. Le Double disait tenir ce renseignement de son ami Audiger, ancien fondateur et secrétaire général de la Société tourangelle des amis et admirateurs de Rabelais.

Or, un érudit Tourangeau, M. H. Grimaud (2), conservateur de la Bibliothèque municipale de Chinon, vient précisément de retrouver, dans les papiers laissés par Audiger, la note rédigée à ce propos et où figure l'indication bibliographique recherchée par M. Le Double. Cette note confirme absolument l'hypothèse de notre collaborateur, à savoir que Rabelais doit avoir été inhumé dans la nef de Saint-Paul.

Voici le texte de cette note, extraite des *Mémoires de Garasse,* publiés, en 1860, par Ch. Nisard, p. 87 :

« Il mourut (le poète Théophile) comme une bête, le premier « jour de septembre 1626, dans l'hôtel de Montmorency, après avoir « traduit en risée les exhortations qu'on lui faisait pour l'amende- « ment de sa vie. Car telles furent les paroles que m'en écrivit M. de « Saint-Nicolas, du 26 septembre 1626 : *Theophilus ut vixit ita mortuus « est sine sensu religionis et pietatis.* De façon qu'il y eut bien de la « contestation touchant sa sépulture ; et n'eût été l'autorité de M. de « Montmorency, jamais M. de Saint-Nicolas n'eût permis qu'on « l'eût enseveli dans son cimetière. Dont m'écrivant, il se con- « solait avec moi de ce que Rabelais, qui ne valait guère mieux que « Théophile, *fût enterré dans la nef de Saint-Paul.* »

Voilà, ce nous semble, un témoignage suffisamment probant.

Mesures de précaution en temps de peste.

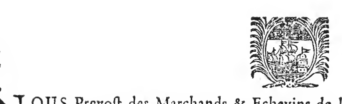
Lyon, le 9 octobre 1901.

Monsieur et honoré Confrère,

J'ai l'honneur de vous envoyer ce document trouvé dans un ouvrage de médecine ayant appartenu à un ancien médecin de Cluny.

C'est, comme vous le voyez, un certificat délivré à M. Duvernay, prêtre, et à son porte-manteau, qui de Paris se rendaient à Cluny, et constatant qu'il n'y a aucune maladie contagieuse « dans cette ville de Paris ». Le certificat a été visé à Chalons et à Cluny. Je ne sais si ces formalités avaient lieu en temps ordinaire ; mais, à la date de ce

(1) V. la *Table* de 1901.
(2) Cf. *la Revue poitevine et saumuroise,* mai 1902.



NOUS Prevoſt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, Certifions à tous qu'il appartiendra, que *Mr Durivoy preste aux Mr ... porte manteau*

party ce jourd'huy de cettedite Ville, pour aller à *Cluny*

& que grace à Dieu, il n'y a aucune maladie contagieuſe en cette Ville de Paris. En témoin de quoy ces Preſentes ont eſté ſignées par JEAN-BAPTISTE JULIEN TAITBOUT, Ecuyer, Greffier en Chef de l'Hôtel de ladite Ville; & ſcellées des Armes d'icelle au Bureau de ladite Ville, le *12e* jour du mois de *aoust* mil ſept cens vingt-deux.

Taitbout

veu passé a la porte de beaune di chalon le 3me septembre 1722

Perrault

... veu a Cluny le ...

certificat (1722), on sortait à peine de la peste de Marseille, et les ravages de cette épidémie légitimaient toutes les précautions pour parer au développement des maladies. Il était, par conséquent, prudent de ne permettre de quitter une localité pour se rendre dans une autre, qu'après avoir constaté que la première était indemne de maladie contagieuse.

Le témoignage des précautions hygiéniques que prenaient nos pères, pourra peut-être intéresser les lecteurs de la *Chronique médicale*.

Veuillez agréer, très honoré confrère, l'assurance de ma considération très distinguée.

D[r] Achille Dron,
9, rue du Bât-d'Argent.

La pathologie de l'atmosphère.

La constitution de la terre éprouve des accidents d'une analogie remarquable avec ceux des corps organisés vivants : fièvre, accompagnée de chaleur ou de refroidissement ; tremblements convulsifs, éruptions, vomissements. Et s'il n'y a pas encore de remèdes à ces dérangements d'équilibre, il est des spécialistes qui parviennent jusqu'à un certain point à en prévoir le moment et les effets contagieux.

Le tellurien Autrichien Falb s'est acquis depuis longtemps une réputation par l'exactitude de ses prévisions : Agram, Nice, etc. Il fut mandé à Agram lors des tremblements de terre qui aboutirent au renversement de cette cité. Sa montre à la main, il attendait l'heure fixée par lui.

« Sept heures, rien. Sept heures et quart, rien. Sept heures et « demie, je commençais à être inquiet. La population surexcitée « jetait des pierres sur les vitres de l'hôtel de ville. Enfin, à huit « heures, *heureusement*, se produisit une secousse formidable. Ma « théorie était juste ! »

Si juste que près de douze cents personnes payèrent de la vie son exactitude, et que Falb avait lui-même couru le risque de figurer dans le nombre.

Mais plutôt la mort que la faillite de la science ! A. J.

Mangeurs de crapauds.

Nous lisons dans les *Anecdotes historiques*, etc., *sur la médecine* (Bruxelles, 1789), t. 2, p. 328 329, les lignes suivantes, qui peuvent être rapprochées du fait récemment rapporté par le D[r] Matignon, dans la *Chronique* (1[er] juillet 1902, p. 428) :

« Un garçon boucher, pressé par la soif, ayant bu avec avidité d'une eau dormante, rendit, au bout de six mois, après bien des maux d'estomac et autres accidens, trois crapauds vivants. Il y a des exemples de personnes qui ont vécu, après avoir avalé et rendu par la bouche des serpents vivants, longs d'une demi coudée et gros à proportion, ainsi que des grenouilles, qui s'insinuent ordinairement par la bouche pendant le sommeil. »

P. c. c. : D[r] R.

Revue Biblio-Critique

Introduction à l'étude de la figure humaine, par le Dr Paul Richer, de l'Académie de médecine. Paris, Gaultier, Magnier et Cie, 7, rue Bonaparte. 1902.

Combien de fois a-t-on répété qu'il y avait antagonisme entre la *Science* et l'*Art*, la Science devant, dans un avenir prochain, supprimer l'art, le progrès industriel étant appelé à ruiner le travail manuel, Ceux qui se font les tenants de cette opinion semblent ignorer que, s'il y a entre les deux termes Science et Art des oppositions marquées, il existe aussi entre eux des affinités nombreuses, des liens même assez étroits et que, selon l'expression de M. Paul Richer, « l'antinomie que l'on proclame se trouve plus à la surface que dans le fond des choses. »

Ainsi pourra-t-on contester qu'il est un grand savant, ce génial artiste, peut-être la plus éclatante personnification de l'art uni à la science, qui se nomme Léonard de Vinci?

Ne furent-ils pas de grands artistes, ces savants géniaux qui s'appellent Pasteur et Charcot : Pasteur, dont les dessins et les pastels exécutés dans l'adolescence, révélaient déjà un talent de premier ordre; Charcot, dont les si curieuses pochades dénotaient une puissance caricaturale tout à fait exceptionnelle ?

Ces quelques exemples ne doivent-ils pas convaincre les plus réfractaires que le savant ne saurait nuire à l'artiste, pas plus que l'artiste ne nuit au savant, témoin l'auteur même du livre que nous présentons à nos lecteurs?

Sans doute, l'artiste est « un instinctif »; le raisonnement ne remplacera pas chez lui la spontanéité; mais le génie, « quelque part qu'il doive à l'inconscient, ne peut réaliser son œuvre, qu'en l'appuyant sur les bases inébranlables de la raison et du raisonnement. » Et les exemples seraient nombreux de ceux qui, jamais satisfaits de leur œuvre, ont sans cesse travaillé à la compléter, la perfectionner, jusqu'à l'entière réalisation du chef-d'œuvre qu'ils ont rêvé.

Nous en rappellerons seulement quelques-uns :

C'est Ingres, le dessinateur impeccable, toujours mécontent, toujours en quête de mieux.

C'est le Vinci, recherchant, dit Vasari, l'excellence sur l'excellence, la perfection sur la perfection.

C'est Rembrandt, passant plusieurs mois à peindre une tête, et sans cesse recommençant son travail. Et combien d'autres !..

Le vrai est que l'Art et la Science se complètent mutuellement, et que « l'homme, par la Science, ne pouvant créer la vie, s'en donne au moins, par l'Art, l'illusion ».

Une preuve encore que la Science n'est pas inutile à l'Art, c'est l'ardeur avec laquelle les grands artistes de la Renaissance ont étudié l'anatomie ; et, phénomène singulier, dans un temps où les dissections étaient à peine autorisées, où la science de l'anatomie était dans l'enfance, ce sont les artistes qui viennent au secours des anatomistes, et leur collaboration est, pour ces derniers, d'un inap-

préciable secours. L'éminent philosophe Marc Antonio DELLA TORRE, qui fut un des premiers à enseigner l'anatomie à Paris, fut, au dire d'un biographe, « admirablement servi par le talent de Léonard, pour faire un livre de dessins au crayon rouge rehaussé à la plume ; on y voyait représentée toute l'ossature sur laquelle étaient disposées, dans leur ordre, toutes les parties nerveuses et musculaires. »

C'est encore BENVENUTO CELLINI, qui ne croyait pas indigne de lui de prendre conseil des anatomistes VIDUS VIDIUS et BÉRENGER DE CARPI.

Enfin, la tradition n'a-t-elle pas longtemps attribué au TITIEN lui-même (1) les magnifiques planches du livre de l'illustre anatomiste VESALE ?

Les plus célèbres parmi nos artistes modernes professent à cet égard les mêmes idées que les artistes de la Renaissance. Et M. RICHER, à l'appui d'une théorie qui lui est chère, et qu'il illustre si précisément, nous cite l'exemple de RUDE (2), de BARYE, de GÉROME, de FRÉMIET. Ce dernier a même fait à notre distingué confrère une confession, qui trouvera tout naturellement sa place dans une revue qui se pique d'être médico-artistique autant que médico-littéraire.

« J'ai passé, écrit M. Frémiet, plusieurs années de ma jeunesse à faire un métier, que beaucoup considéreront peut-être comme bien infime et bien ingrat. Je dessinais au Muséum, pour l'atlas d'anatomie comparée de de Blainville, des ossements à l'aide du diagraphe Le but scientifique que poursuivait l'auteur exigeait l'usage de cet instrument, qui me permettait de reproduire, avec toute la vigueur d'un décalque, les pièces anatomiques... Je considère que ce fut pour moi le meilleur apprentissage du métier d'artiste... »

Comme RUDE, CARPEAUX avait tout le temps le compas à la main : au dire du sculpteur Dalou, un de ses élèves, il mesurait jusqu'aux mèches de cheveux. DALOU lui-même était d'une conscience qu'il serait superflu de louer, toutes ses œuvres étant là pour magnifiquement l'attester.

« Quand un sculpteur monte une figure, écrit M. GÉROME, s'il a pris avec soin les principales dimensions, bien mis à leur place les têtes d'os, il est tout étonné, bien qu'il n'y ait encore que des masses informes, de voir que c'est déjà ressemblant au modèle, que l'œuvre est déjà très avancée, et que l'exécution n'est pour ainsi dire qu'une question d'heures de travail. » Et, après avoir rapporté deux anecdotes personnelles (3), qui témoignent des services que le savant peut rendre à l'artiste, M. Gérôme conclut : « qu'il ne saurait y avoir d'œuvre durable et sérieuse, si elle n'est basée sur la raison et la mathématique ; s'il n'y a pas alliance intime entre l'Art et la Science. »

Cette alliance, il est permis à M. Gérôme plus qu'à tout autre d'en

(1) On sait aujourd'hui qu'elles sont d'un de ses élèves, Jean CALCAR.

(2) RUDE était l'ami de MONGE, le mathématicien. Un jour que celui-ci était dans l'atelier de sculpture de l'artiste, Rude lui dit, en lui montrant le modèle d'après lequel il travaillait alors : « Comme on ferait une magnifique statue, si on pouvait rendre cette belle nature exactement et au plus près ! » — « Rien n'est plus facile, reprit Monge, allons acheter des compas... » Et c'est depuis lors, ajoute M. Gérôme, à qui nous devons cette anecdote, que Rude est devenu le grand sculpteur qui honore l'école française.

(3) On les trouvera dans le livre de M. Paul RICHER, p. 47-49.

proclamer les bienfaits, car sa curiosité scientifique, sa passion de la recherche du vrai remonte à une époque déjà lointaine. Nous allons en offrir une preuve assez inattendue, en exhumant une lettre, bien oubliée, sans doute, de celui qui l'a écrite, et que le hasard fit passer, il y a quelques années, dans une vente d'autographes. M. Paul Richer pourra, si cela lui convient, en enrichir la prochaine édition de son excellent ouvrage.

Cette lettre, charmante de fantaisie et d'esprit, est d'une note peut-être un peu macabre, mais dans un journal de médecine elle ne saurait détonner. Voici donc ce qu'écrivait le peintre Gérôme à un de ses amis :

« . . *Laisse-moi donc te raconter ce fameux rêve.*

« *Dans ma jeunesse, je suivais, avec mes camarades, les cours de l'Ecole des beaux-arts, entre autres le cours d'anatomie — cette année-là l'hiver était extrêmement rigoureux, et ma chambre très froide, car il n'y avait pas de cheminée. — J'étais couché depuis assez longtemps, dormant d'un sommeil agité, et je rêvais.*

« *Nous arrivons tous dans l'amphithéâtre où avait lieu le cours d'anatomie : le professeur était déjà présent, l'appariteur aussi. A peine étions-nous assis que le professeur, prenant la parole, nous fait savoir que le cours ne pouvait avoir lieu, car on n'avait pas pu se procurer de cadavre ; mais, ajouta-t-il,* « *si quelqu'un de vous voulait bien le remplacer, je ferais la leçon, et à la fin je lui remettrais toutes choses en état comme devant* ».

« *Personne ne disait mot ; silence partout. On s'apprêtait à sortir, lorsque je m'enhardis et me proposai.*

« *Je m'étends sur la table de marbre, et le docteur, avec son bistouri, commence par m'enlever toute la peau qu'il étale avec soin autour de moi. La leçon commence, il décrit avec grands détails les muscles du thorax, le trapèze, le deltoïde, etc. Il allait commencer la description du tenseur du fascia-lata, sur lequel il comptait sans doute s'étendre longuement, quand, soudain, un bruit très fort, très étrange, se fait entendre au dehors.*

« *Tous sortent avec précipitation, le professeur, l'appariteur, et je reste seul sur le marbre, déshabillé de ma peau. — J'attends, pensant qu'ils vont revenir; mais voyant que le temps s'écoulait, que l'amphithéâtre était vide, je ramasse tant bien que mal mes morceaux de peau, tâchant d'en couvrir mon corps comme d'un vêtement. J'arrive à la porte que j'ouvre, et me voilà dans la rue par une température de dix degrés au-dessous de zéro. Immédiatement, je me sens saisi d'un froid mortel et glacé, tout frissonnant... Je me réveille... Ma couverture était tombée !* »

Ainsi le maître pensait déjà à l'anatomie, même en rêve!

Pouvait-il nous donner témoignage meilleur de la nécessité qu'il reconnaissait pour l'artiste, quel que fût son génie, de sacrifier toujours peu ou prou à la Science?

Chronique Bibliographique

Le Monde invisible, par Jules Bois. — Paris, E. Flammarion. 1902.

Ce qui nous plaît en M. Jules Bois, c'est qu'il apporte, dans l'étude de tous les troublants problèmes qui touchent au mystère, un sens critique mitigé d'une prudence extrême, prudence qui le garde des affirmations audacieuses et aussi des négations irréfléchies.

La vaste enquête ouverte par le journal *le Matin* a réussi, précisément parce que celui qui la menait avait excellemment posé les données du problème dont il poursuivait non pas la solution, ce qui serait trop dire, mais qu'il cherchait à rendre accessible aux profanes, pour la première fois vraiment *initiés* à ce qui, jusqu'alors, était resté le monopole exclusif de quelques abstracteurs de quintessence.

Le livre de M. Bois est un ensemble de documents colligés avec méthode, mais non dans le but préconçu d'influencer l'opinion des lecteurs. Comme le dit l'auteur avec juste raison, « il s'adresse à l'immense public, intéressé toujours par les grands problèmes qui touchent à l'âme, et désireux non pas d'être enrôlé, mais de se renseigner sur les travaux d'approche qu'accomplit sans cesse vers l'au delà l'esprit humain. »

Vous apprendrez, en lisant ce livre, ce qu'on entend par l'*occultisme* et la *magie,* le *satanisme* et le *lucifėrisme*. Il vous révélera qu'il existe encore, de par le monde, *visible* celui-là, des alchimistes et des théosophes, les premiers cherchant et ne désespérant pas de trouver la pierre philosophale, les seconds poursuivant le rêve chimérique de créer une « religion irréligieuse ». Puis vous verrez défiler sous vos yeux toute la théorie des « marchands d'espoir » : les chiromanciens et les cartomanciennes, les astrologues et les voyantes, les tireurs d'horoscope et les somnambules.

Enfin, vous serez en état de parler congrûment du spiritisme et du magnétisme, de l'extériorisation et de la télépathie.

Si nous ajoutons que le style brillant de l'auteur vivifie tout ce « monde invisible », vous estimerez que nous vous avons donné un sage avis en vous conseillant d'y pénétrer à sa suite. De longtemps vous ne retrouverez guide plus agréable et mieux informé.

Le Carnet de campagne d'un aide-major, par le Dr Challan de Belval. Paris, Plon-Nourrit. 1902.

Voici le récit d'un témoin, et ce témoin est un médecin ; c'est dire que le témoignage a double valeur.

Le journal du Dr Challan de Belval est un récit des plus attachants de la malheureuse campagne de 1870. Il est de mode aujourd'hui non seulement de n'en plus parler, mais même de n'y plus penser. Les livres du genre de celui-ci nous contraignent quand même à l'évocation et nous inspirent de douloureuses mais salutaires suggestions.

La déclaration de guerre, Reischoffen, les combats sur la Loire, la

capitulation de Paris, le désastre de l'armée de l'Est, Bordeaux et la paix, telles sont les douloureuses étapes de ce livre, écrit au jour le jour, sous la mitraille, et que l'auteur a dédié à ses enfants avec cette admirable épigraphe : « Souvenez-vous et préparez-vous ! »

La Vie à Tulle aux XVIIe et XVIIIe siècles, par René FAGE. Paris, Alph. Picard et fils, 1902.

Pour étudier la société d'une époque, rien ne vaut les monographies locales, surtout quand elles sont écrites avec le soin, avec la conscience qu'a apportés M. René FAGE dans son travail. Grâce à lui, nous pouvons nous croire transportés deux à trois siècles en arrière, et nous avons l'illusion de revivre, quelques heures durant, la vie de nos lointains aïeux.

Un livre de cette nature est assez malaisé à analyser. Ce que nous pouvons en dire, c'est que nous l'avons lu avec un très vif plaisir et qu'il nous a révélé quantité de menus détails que nous ignorions.

Sur notre profession, il est pourtant assez sobre de renseignements nouveaux (1). On en apprend beaucoup plus sur la situation sociale des médecins et des chirurgiens au XVIIe siècle, dans les œuvres bien connues de MM. Maurice RAYNAUD, FAUVELLE, et surtout dans les excellents petits livres de M. Alf. FRANKLIN sur la vie privée d'autrefois, édités par la maison Plon. M. Franklin a pourtant accrédité quelques erreurs et certaines semblent même, oserai-je le dire, dictées par l'esprit de parti. M. Fage, qui a bien pu s'inspirer de leur lecture, et qui peut-être a puisé aux mêmes sources, vient, tout comme M. Franklin, nous dire, par exemple, que « les maîtres baigneurs et étuvistes devaient avoir bien peu d'occupations en un siècle où Louis XIV, dit-on, ne prit pas un seul bain ». Cela mériterait d'être examiné, et nous nous garderions de juger la chose aussi superficiellement. Une affirmation ne saurait remplacer des faits, et ce sont des faits qu'on n'apporte pas ici en témoignage, pour étayer pareille assertion.

Mais, à part cette légère critique, nous reconnaissons que le livre de M. Fage abonde en documents inédits ou peu connus (2) et mérite d'être conservé dans la bibliothèque de l'historien, sur le rayon des livres toujours à portée de la main.

(1) A signaler cependant le chapitre XXVII sur *les Maladies et la Médecine*, où l'on trouvera maints détails ignorés sur les épidémies de dysenterie, de « picotte », de peste, qui sévirent en Limousin au XVIIe siècle, et sur les mesures prophylactiques employées dès cette époque et qui étaient au moins aussi rationnelles que celles mises en usage aujourd'hui.

(2) C'est dans cet ouvrage que nous avons trouvé ce qu'était l'étoffe appelée *bourracan*, dont il a été question récemment dans la *Chronique*, à propos du costume des médecins d'hôpitaux, à Lyon. Apprenez donc que le *bourracan* était « une sorte de camelot, où l'on a doublé et triplé la rame ». On en faisait des couvertures de lit.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° *du* 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. VIDAL (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° *du* 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

N° *du* 1er *janvier* 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr CABANÈS. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° *du* 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir STRYIENSKI. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° *du* 1er *février* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° *du* 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins sculpteurs.

N° *du* 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° *du* 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° *du* 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° *du* 15 *avril*. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul RICHER, membre de l'Académie de Médecine.

N° *du* 1er *mai* 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite), par M. le Dr MIQUEL-DALTON (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr CHERVIN.

N° *du* 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr DESFONANDRÈS. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules TROUBAT.

N° *du* 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr LETER (de Sannois). — Une consultation de BAUDELAIRE. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° *du* 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. TRIAIRE (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

N° *du* 1er *juillet* 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. NASS. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS.

N° *du* 15 *juillet* 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr FOVEAU DE COURMELLES.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — N° 16 15 AOUT 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10**	francs
Pays d'Union postale.	**12**	—
Prix du numéro.	**1**	franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la ***CHRONIQUE MÉDICALE*** (1901-1902).

9e ANNÉE N° 16 15 AOUT 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La vie pathologique du Grand Roi (1)

Par M. Louis Delmas

(Suite)

Jamais tentative plus téméraire n'obtint aussi immédiatement les faveurs de la capricieuse fortune qui gouverne avec tant de laisser-aller les déroutants aléas de la thérapeutique Ce fut comme un éclatant changement à vue : chute de la fièvre, détente absolue, retour des phénomènes éruptifs, dont l'abondance et la régularité donnèrent aussitôt l'espoir à peu près certain d'un heureux pronostic. Le roi ressuscitait manifestement, et la cour reprenait ses espérances intéressées.

Cette bienfaisante accalmie dura jusqu'au 21, onzième jour de l'évolution cyclique. Une dessiccation prématurée des boutons varioliques ramena, presque avec la même violence, la fièvre du début, accompagnée d'une poussée érysipélateuse suspecte. La dernière médication avait trop bien réussi pour qu'on ne se fît pas un scrupuleux devoir de la recommencer. On saigna donc le roi pour la quatrième fois, le 22, et avec le même étonnant succès. La fièvre tomba de nouveau, pour s'éteindre définitivement quelques jours après.

Le 25, quinzième jour de la maladie, alerte occasionnée par le développement d'une collection purulente et sanieuse autour de plusieurs doigts de pieds, d'assez mauvaise nature pour inspirer des craintes de gangrène et de carie L'état général s'était en même temps sensiblement altéré : mouvement fébrile, soif excessive, tous symptômes corrélatifs de l'infection surajoutée, qu'il y avait lieu de réprimer au plus tôt. Reunis dans la même appréciation — assez peu rassurante en réalité — des suites probables de cet incident inattendu, les cinq consultants se divisèrent bruyamment sur le choix des moyens à prendre pour y remédier. Guénault et les deux Séguin, oubliant leurs anciennes antipathies, réclamaient énergiquement une cinquième saignée. Vallot, toujours contredisant, mais d'habitude bien inspiré, fit judicieusement ressortir que la situation avait entièrement changé : « la soif ne venait pas de la fièvre », qui était légère, mais d'un amas

(1) V. le n° du 1er juillet.

de bile pourrie. » D'ailleurs, l'affaiblissement du roi fermait catégoriquement la voie aux interventions spoliatrices. Silencieux à son ordinaire, Vaultier se réservait pour le mot de la fin, qui fut l'administration d'un purgatif, « saignare aut purgare » ; on ne pouvait raisonnablement sortir de ce dilemme. L'avis n'en était pas moins fort bon, puisque, deux heures après avoir absorbé un verre « d'infusion de séné, additionné de calomel », l'auguste malade se sentit extraordinairement soulagé. La soif se calma, on le « repurgea » le dix-septième jour, pour consolider ce beau succès, et le lendemain la chute définitive de la fièvre permit d'annoncer officiellement celle de la maladie.

Au cours mouvementé de cette rude épreuve, le jeune monarque fit pressentir ostensiblement le « grand roi » qu'il allait se révéler bientôt. Sa fermeté de caractère, fort au-dessus de celle de son âge, ne se démentit pas un seul instant. Sereinement docile aux ordres de ses médecins, il se livrait sans hésiter aux désagréables et parfois douloureuses exigences de leur pratique, donnant à tous l'encourageant spectacle de son inébranlable confiance en la guérison. Quant à la reine, elle fut admirable de dévouement, ne quittant, ni de jour ni de nuit, le chevet de son fils, dépensant en une fois sans compter le long arriéré de soins et de tendresses maternelles que les mécomptes de sa vie conjugale l'avaient jusqu'alors empêchée de prodiguer. Ses fatigues physiques et morales se traduisirent par l'apparition d'une fièvre continue de courte durée, qui sûrement eût été le signal d'une évolution variolique, si la courageuse garde-malade n'avait personnellement déjà satisfait l'inexorable fléau

Un si éclatant succès mit le comble à la renommée professionnelle de Vallot. Ce lui fut comme une prise de possession avant la lettre de la dignité de Premier Médecin, que la mort de Vaultier allait lui faire solennellement décerner, cinq ans plus tard.

II

Le jeune roi vient de franchir avec un bonheur inespéré la périlleuse étape d'une enfance insuffisamment protégée. Strictement parvenu à l'âge légal de sa majorité, il est, de par les prérogatives royales, conventionnellement sinon réellement pourvu de tous les attributs de l'adolescence. L'expressive et légendaire sortie dont il a réprimé, dans un geste significatif, les velléités naissantes d'une nouvelle rébellion parlementaire, a suffisamment donné la mesure de son énergie morale. Son développement physique semble, par une faveur exceptionnelle du Ciel, qui va lui sourire si longtemps, avoir devancé de plusieurs années la date physiologique d'une croissance normale. Il justifie déjà, presque de tout point, les enthousiastes peintures que retracera plus tard le pinceau trop habituellement réaliste de Saint-Simon et de Voltaire, pour que nous ayons le droit de récuser, dans le cas spécial, la bonne foi de leurs appréciations directement ou médiatement visuelles :

« Au milieu de tous les hommes, s'écrie le premier, sa taille, son « port, ses grâces, sa beauté et sa grande mine, jusqu'au son de sa « voix et à l'adresse et à la grâce naturelle et majestueuse de toute « sa personne, le faisaient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi « des abeilles... »

Le second, non moins explicite, inaugurera, sans soulever le moindre reproche d'exagération, son admirable récit du *Siècle de Louis XIV*, par cette lyrique et vivante évocation de la personnalité physique de son héros : « Le Roi l'emportait sur tous ses courti- « sans par la richesse de sa taille et par la beauté majestueuse de « ses traits. Le son de sa voix, noble et touchant, gagnait les cœurs « qu'intimidait sa présence. Il avait une démarche qui ne pouvait « convenir qu'à lui et à son rang et qui eût été ridicule en tout « autre. »

Aucun prince ne semble donc avoir été aussi richement doté des dons naturels qui constituent la meilleure part du prestige fascinateur de l'autorité royale. Tel est, par logique conséquence, l'éblouissant mais artificiel aspect sous lequel il n'a jamais cessé et continuera de se présenter indéfiniment dans l'histoire officielle de notre vieille monarchie. Nous avons pensé qu'on pouvait aujourd'hui, à deux siècles de distance, entreprendre de mettre à jour les humbles dessous de ces brillants dehors, sans amoindrir les gloires d'une époque qu'il serait d'ailleurs, à tant d'autres titres, fort peu désirable de voir se renouveler.

Ce n'est qu'à partir de 1652, date de l'avènement de Vallot à la charge de Premier Médecin et par suite de l'inauguration de ses intéressantes éphémérides, que nous pouvons suivre, avec une régulière progression, les incidents quasi journaliers de la santé du Roi. Les années qui suivirent la grave atteinte de variole dont il s'était si heureusement libéré, n'ont laissé, vraisemblablement à bon droit, aucune trace suspecte de leur évolution chronologique. Ce fut à Saint-Denis, au milieu de l'armée, qui s'y trouvait réunie en vue d'une démonstration nécessitée par les troubles de la capitale, que le roi, tout récemment émancipé, décerna solennellement à Vallot la haute récompense pour laquelle il était depuis si longtemps désigné. Les opérations qui de là s'engagèrent successivement autour de la ville révoltée causèrent au jeune monarque de sérieuses fatigues, mais pas d'autre indisposition qu'un simple « flux de ventre », auquel on ne manqua pas d'appliquer victorieusement le remède héroï-comique, immortalisé depuis par les exploits du légendaire « Monsieur Fleurant ».

Le nouveau roi se révélait ainsi d'emblée sous l'aspect imprévu de l'irrésistible triomphateur qu'il allait être pendant près d'un demi-siècle. Intrépide, autoritaire, infatigable et majestueux, il brisa, de son premier coup de maître, les dernières résistances des éternels « mécontents », qui semblaient devoir indéfiniment prolonger les stériles agitations de la Fronde. Monsieur surtout se le tint définitivement pour dit. Il n'attendit pas, pour sortir de la capitale, que son royal frère vînt « tête baissée dans son palais pour l'en chasser », comme il en avait été péremptoirement avisé. Louis XIV entra donc presque sans obstacle dans sa bonne ville de Paris, pour toujours assagie, et dans le but d'assurer définitivement la tranquillité intérieure, il se contenta d'envoyer au fort de Vincennes l'incorrigible et turbulent cardinal de Retz, entraîneur attitré de tous les désordres.

Ce brillant début devait nécessairement déterminer dans l'âme ardente et ambitieuse du souverain le goût passionné des armes Chaque année de son incomparable règne va de la sorte, presque

sans exception, continuer la poursuite du rêve de gloire et de con quêtes, issu de ces encourageantes prémices de la Fortune. Nous verrons par la suite les campagnes se succéder avec des succès divers et se relier progressivement comme des mailles de plus en plus multipliées d'une chaîne sans fin — et sans autre interruption que la trêve obligatoire des « quartiers d'hiver », si religieusement respectée alors par les hommes de guerre.

La deuxième campagne de Louis XIV eut pour objectif l'expulsion des Espagnols de nos frontières de l'Est, dont ils détenaient les portes avec l'aide criminelle de Condé Elle s'ouvrit par la prise de Rethel et se termina par celle de Sainte-Menehould. Le Roi, qui s'était très bien porté pendant sa première année de gouvernement, venait de passer assez péniblement un hiver fort rigoureux. Plusieurs atteintes de fièvre catarrhale — une tumeur squirrheuse (tout au moins en apparence) au mamelon droit, — un violent coryza, contracté dans des répétitions de ballet, — une courbature fébrile, résultant du renouvellement de la même cause et dont le degré d'intensité nécessita la pratique d'une saignée renforcée de plusieurs purgations, — enfin, vers la fin de mars, des troubles gastro-intestinaux, provoqués par des excès de danse et de régime, puis aggravés par l'abstinence excessive du carême, avaient mis le jeune conquérant dans un état d'anémie et de faiblesse absolument inopportun au moment d'affronter les fatigues de l'expédition. Arrivé malade à Ribemont, ne voulant ni ne pouvant honorablement cesser ses opérations de guerre, il se trouva réduit à pallier par les rigueurs du régime l'insuffisance d'un traitement incompatible avec ses obligations. Qu'on en juge par ce suggestif exemple : aussitôt entré à Montmédy, son dérèglement intestinal prit une telle proportion qu'il dut, descendant de cheval et encore tout botté, recevoir à la hâte les soins les plus intimes de son apothicaire.

La guerre reprit l'année suivante (1654), au siège de Stenay Visiblement aguerri, le Roi, que l'hiver avait un peu plus épargné que l'année précédente, n'eut d'autre indisposition que l'indolente apparition à la mamelle gauche d'une tumeur semblable à celle qui s'était antérieurement manifestée à la mamelle droite (1), et qui disparut assez rapidement sous l'action d'un emplâtre imaginé par Vallot, dans le goût extranaturaliste de l'époque. C'était une habile mais peu séduisante combinaison de « grenouilles et de lichens », soigneusement triturés dans de l'huile de palme et qu'on appliquait après avoir préalablement fomenté la partie malade avec de l' « urine ».

En 1655, une maladie peu grave mais gênante vint empêcher le Roi de partir pour la campagne de Flandre. Vallot, non moins soucieux de la réputation que de la santé de son auguste client, dénonça tout haut le très honorable abus de la voltige et de l'équitation. Mais les mauvaises langues de la cour, moins respectueuses et peut-être aussi mieux renseignées, n'hésitèrent pas à rapporter cette fâcheuse indisposition aux fréquentations suspectes que pro-

---

(1) Vraisemblablement simple engorgement ganglionnaire. Il n'est pas sans intérêt de considérer ces manifestations, fort rares en pareil endroit chez les jeunes gens, comme une prédisposition constitutionnelle dont le roi avait hérité de sa mère. On sait que Anne d'Autriche mourut, en 1666, d'un cancer du sein.

curait au jeune monarque la trop complaisante sollicitude d'une femme de chambre de sa mère, Madame de Beauvais, dont la mordante princesse de Bavière nous a laissé le très expressif instantané ci-après : « J'ai vu encore cette vieille créature de Beauvais, la « Beauvais, première femme de chambre de la Reine Mère. C'est « elle qui la première apprit au feu roi ce qu'il a si bien pratiqué « auprès des femmes. Cette borgne entendait fort bien à faire de « ces élèves. Le feu roi a été très galant assurément, mais il est « souvent allé jusqu'à la débauche. Tout lui était bon alors : pay- « sannes, filles de jardiniers, servantes, femmes de chambre, « femmes de qualité, pourvu qu'elles fissent semblant de l'aimer. » Le sang du « Vert Galant », un moment refroidi dans les veines maladives de Louis XIII, reprenait dans celles de son petit-fils toute sa bouillonnante ardeur. Quoi qu'il en soit, trop incomplètement rétabli, malgré l'énergie soutenue d'un traitement dans lequel la triade fondamentale (1) fut libéralement appliquée, Louis XIV eut beaucoup de peine à suivre les opérations jusqu'au bout. Il rentra assez sérieusement malade à Paris, le 7 septembre, pour que Vallot, à bont d'expédients médicamenteux, conçût l'idée, qui fut jugée passablement téméraire, de recourir à l'*ultima ratio* des eaux minérales. On fit choix dans ce but des eaux de Forges (2), dont le voisinage n'exigeait pour ainsi dire pas de déplacement. Les officiers du gobelet reçurent l'ordre d'aller chaque jour, de grand matin, prendre à la source l'eau nécessaire à la consommation de la journée et de la transporter ensuite à cheval, à grande allure, jusqu'au point déterminé, d'où des relais d'hommes à pied l'amenaient encore assez fraîche à la chambre du Roi. Le traitement commença à Paris, le 8 septembre, par l'absorption de six verres. Dès le lendemain, Louis XIV se rendit à Fontainebleau, pour y passer toute la durée de sa cure, qui ne prit fin que le 30 octobre, et reçut comme couronnement le complément obligé d'une saignée et d'un purgatif. Le surcroît lui fut pour le moment épargné.

Nous ne savons au juste ce qu'il en résulta au point de vue tout spécial qu'on s'était ainsi proposé. Mais nous constatons que par ailleurs l'état général du Roi n'en ressentit aucun bien. Toujours et peut-être encore plus impressionnable — du fait de ce traitement — aux influences du froid et des émanations telluriques, Louis XIV éprouva le 9 octobre les premiers symptômes d'une fièvre qui prit au bout de quatre jours les allures d'une « double tierce » et donna d'assez vives inquiétudes au monde médical et politique de la Cour. Saignées, purgations, clystères se succédèrent tout d'abord sans effet appréciable. Grande consultation le sixième jour. Vallot proposa et imposa une repurgation, qui fut suivie d'un remarquable succès, puisque la fièvre cessa complètement deux jours après ; ce qui n'arrêta pas les acrimonieuses critiques de Guy Patin à l'égard des intrus professionnels, dont la Faculté de Paris supportait si péniblement l'odieuse concurrence. « Il n'y a que trop de médecins « à la Cour : Vallot et La Chambre, Seguin et Esprit, Yvelin et « Bodineau... Le roi est à Fontainebleau malade d'une fièvre con-

(1) *Seignare, purgare et clysterium donare*, selon la très véridique formule de Molière.

(2) A 116 kilomètres de Paris (Seine-Inférieure). Station encore très fréquentée. Eaux acidulées, ferrugineuses, thermales.

« tinue, pour laquelle il a été saigné des bras et des pieds. Ce mal « a succédé à l'usage des eaux minérales de Forges desquelles il « n'avait pas besoin. C'est que les médecins de la Cour ne savent « que faire pour se faire de bons gages. Les princes sont malheu- « reux en médecins, et il y a longtemps qu'ils le sont. *Quidquid « delirant medici, plectuntur principes* ». On ne saurait être plus énergiquement trahi que par l'un des siens.

La *Gazette de France,* bien autrement impartiale et correcte, nous a laissé, dans son numéro du 14 octobre de cette année, la note vraie de l'impression générale du moment, dans les quelques lignes de l'entrefilet discret et mesuré que nous reproduisons ici : « Cette « Cour reprend ses premiers divertissements, depuis que le Roi, « après quelques atteintes de fièvre, est rétabli dans sa parfaite « santé, Dieu ayant béni les remèdes qui en une occasion de cette « importance ont été donnés si à propos qu'ils ont produit un effet « tout extraordinaire et causé un succès si heureux que toute la « France a sujet d'en rendre grâces pour une guérison si prompte « et si assurée. »

Après deux années d'excellente santé, que ne troubla certainement pas l'apparition de « deux gros poireaux », très rapidement guéris par une application doublement topique « d'huile d'or », Louis XIV, sur le point d'atteindre, en avril 1658, sa vingtième année, partit plein de vigueur et d'entrain pour Calais, point initial de la nouvelle campagne de Flandre. Mais les sièges de Dunkerque et de Gravelines eurent bientôt épuisé sa généreuse ardeur. Arrivé à Mardrik très fatigué, il y ressentit presque aussitôt les premiers symptômes de la « grande maladie », qui faillit si brutalement arrêter l'essor de sa gloire. Du 29 juin au 20 juillet suivant, le jeune monarque passa par les phases les plus alarmantes d'une « fièvre typho-malarienne », immédiatement revêtue d'un caractère intensif de perniciosité. On peut aisément se représenter quelle fut, pendant toute la durée de ce grave événement, la très compréhensible agitation de l'entourage médical de l'illustre malade. Consultations répétées — discussions violentes et contradictoires — prescriptions à jet continu de saignées, de purgations, de vésicatoires, fort heureusement contrebalancées par les effets réparateurs des juleps et des cordiaux ; enfin, et en désespoir de cause, sur le premier conseil d'un médicastre du voisinage (1), non moins original qu'empirique, l'administration du fameux « vin émétique », que Vallot, toujours hardi, n'hésita pas à délivrer, malgré les vives récriminations de ses confrères. Tant de sensationnelles péripéties ne pouvaient manquer de défrayer surabondamment les gazettes et les correspondances, non moins empressées que de nos jours à faire montre de la sûreté et de la rapidité de leurs moyens d'information.

Voici le compte rendu, discret et pondéré comme de coutume, que nous en a laissé la *Gazette de France* du 15 juillet 1658 :

(A suivre.)

(1) Le roi tomba malade à Calais et fut plusieurs jours à la mort. Un empirique d'Abbeville le guérit avec du vin émétique, que les médecins de la cour (sauf Vallot), regardaient comme du poison. Ce bonhomme, nommé du Sauzai, s'asseyait sur le lit du roi et disait : « Voilà un garçon bien malade ; mais il n'en mourra pas. » Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

La Médecine des Praticiens

Etude physiologique sur le phosphomannitate de fer.

(Suite)

OBSERV. VII.

Marthe D..., 18 ans, couturière.

Chloro-brightisme.

Père et mère bien portants.

A quatre ans, a eu la rougeole ; à six ans, la fièvre typhoïde, un peu plus tard la varioloïde.

Réglée à 13 ans.

Examen, 27 mars. — Grande jeune fille, pommettes colorées, pâleur des téguments et des muqueuses. Yeux cernés. Figure un peu bouffie.

Au niveau de la jugulaire, on perçoit par l'application du doigt un frémissement vibratoire et on entend avec le stéthoscope un souffle continu avec renforcement. Quelques épistaxis Se plaint de maux de rein, bourdonnements d'oreilles et mouches volantes.

Il existe une leucorrhée abondante. Pollakiurie.

Appétit irrégulier, capricieux, très faible depuis quelque temps

Pas de sucre.

Albuminurie intermittente.

Urée, 24 heures, 37 gr. 14.

PH^2O^5, 2 gr. 15.

Examen hématologique, 28 mars. — N. 2.700.000.
B. 8.500.

Poids, 52 kgr.

Cette malade est soumise au traitement du phosphomannitate de fer, à la dose de 3 cuillerées à soupe par jour.

8 avril. — Marthe D... mange de meilleur appétit, les bourdonnements d'oreilles sont moins accentués.

27 avril.— Poids, 55 kgr. 100. Les maux de rein disparaissent, les muqueuses sont plus colorées, la figure revient à l'état normal.

Encore quelques pertes blanches.

29 mai. — Poids, 57 kgr. Encore quelques maux de rein. L'état général est bon, plus de mouches volantes.

Les bourdonnements et épistaxis ont complètement disparu ainsi que la leucorrhée.

Les règles sont plus régulières et moins douloureuses.

Pas de sucre
Pas d'albumine } Urée, 28 gr. $\frac{Ph^2O^5 \text{ total}}{\text{Az total}} = 17$ pour 100.

Examen hématologique, 2 juin. — N. 4.100.000. Valeur globulaire, 0,94.

Continuera l'Eugéine encore pendant 3 mois, 2 cuillerées à café par jour.

Informations de la « Chronique »

Le chansonnier Désaugiers et la médecine.

On n'a pas dit que c'est à un médecin, le poète Raoul Gineste (le sympathique et trop modeste Dr Augier), qu'est due l'initiative du buste élevé au chansonnier Désaugiers.

L'auteur de *Monsieur et Madame Denis*, bien que méritant, mieux que beaucoup d'autres, cet hommage posthume, l'aura longtemps attendu : le chansonnier mourut, en effet, en 1827, et ce n'est qu'en 1902 (le 20 juillet) qu'a été inauguré son buste à Fréjus, où il était né le 17 novembre 1772.

Un de nos confrères de la presse médicale lyonnaise (1) a fort à propos rappelé que Désaugiers avait entretenu les relations les plus cordiales avec quelques membres de notre docte corps. Et d'abord, avec son médecin, Bourdois de la Motte (qui était aussi le médecin de Talleyrand), et qu'il « chansonna » amicalement ; avec les Drs Pasquier, Marc, Marjolin, et enfin le dernier appelé auprès de lui, le Dr Heurteloup.

Désaugiers étant atteint de la pierre, Heurteloup fut amené à pratiquer sur son client la lithotritie ; ce fut même l'occasion, pour le spécialiste, de perfectionner cette opération, ainsi qu'il l'écrivait lui-même, dans la relation de la dernière maladie, de la mort et de l'autopsie du célèbre chansonnier (2) :

« L'impossibilité constatée par plusieurs chirurgiens d'introduire des instruments droits, demandait une modification dans mes instruments qui pût les rendre capables de servir dans le cas exceptionnel qui se présentait. Quoique le problème de rendre l'opération possible avec un instrument courbe fût difficile à résoudre, je vainquis cependant les obstacles qui se présentaient, et j'eus le bonheur d'extraire en quelques séances une grande partie du corps étranger. »

Désaugiers fut très soulagé, parut presque guéri; puis, les douleurs reparurent et l'opération de la taille, décidée par les mêmes chirurgiens, fut pratiquée, très habilement et rapidement, par Pasquier fils, le 9 août, par la méthode bilatérale.

Pendant l'opération, le patient s'était plaint de violentes douleurs lombaires ; à peine reporté sur son lit, il dit : « J'étouffe! j'étouffe! » et il mourut presque aussitôt.

A l'autopsie, on trouva le tissu des deux reins transformé « en une masse noire, mollasse, ressemblant à de la lie de vin, ou mieux à une rate gorgée de sang et contuse ». Au niveau du rein droit existait un épanchement « de plusieurs livres de sang » ; c'était la cause de cette mort rapide.

Dans les intervalles des crises douloureuses, Désaugiers, que son inaltérable bonne humeur n'avait pas abandonné, s'était composé cette épitaphe :

(1) Cf. *Lyon Médical*, 27 juillet 1902.

(2) Cette relation peut se retrouver dans une édition des Chansons de Désaugiers, publiée l'année même de sa mort (1827), à Paris, chez Ladvocat.

Ci gît, hélas! sous cette pierre,
Un bon vivant mort de la pierre.
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
Ne va pas lui jeter la pierre.

Cela n'a pas empêché, comme l'observe spirituellement Adolphe Brisson, qu'on la lui ait jetée, la pierre... sous forme de buste!

Un Médecin graveur sur bois.

L'incontestable succès de l'Exposition de la gravure sur bois, qui a, pendant quelques semaines, attiré le public élégant et connaisseur au quai Malaquais, a nettement affirmé la réhabilitation de cet art bien français, dont la renaissance a été saluée avec joie par tous les amoureux du Beau.

Cette exhibition nous a permis, entre autres remarques, de faire à nouveau cette constatation que, dès les premiers âges de la xylographie, l'Art s'est mis au service de la Science : témoin ces livres de médecine, aux frontispices d'un âpre réalisme, qui figuraient en bonne place à côté des ouvrages immortels sortis des presses des émules de Gutenberg

C'est, par exemple, le *Fasciculo de Medicina*, sorti des presses vénitiennes de Z. et G. de Gregori, où l'on voit des étudiants disséquer un corps humain, en présence d'un professeur qui les surveille du haut d'une chaire.

C'est encore le *De morbis curandis*, de Galien, imprimé par Simon de Colines, en 1530 : l'illustration principale du frontispice, une dissection, s'encadre de petits sujets, dont le plus terrifiant est celui où un personnage, dont les vêtements disent l'importance, présente au dieu qu'il supplie, un visage ravagé par le mal de Naples.

Mais, comme l'observe justement un de nos plus avisés critiques d'art (1), « ces livres de médecine ne sont que des incidents dans le grand travail d'impressions qui, durant la fin du xve siècle et la plus grande partie du xvie, fit gémir les presses, depuis Florence jusqu'à Cologne ».

Il faut attendre le xixe siècle pour voir ressusciter le bois, qui deviendra, pendant toute la période romantique, l'interprète par excellence de la pensée des artistes et des éditeurs.

Puis l'on assistera à une nouvelle éclipse, à laquelle succédera l'ère de renaissance dont nous avons l'actuel spectacle.

*
* *

Un de ceux qui auront le plus contribué à cette résurrection d'un art qui semblait mort à jamais, appartient, nous avons plaisir à le noter, à notre corporation.

« L'art du bois, proclame Gustave Geffroy, a fait une précieuse recrue en M. Paul Colin, *hier médecin*, aujourd'hui graveur sur bois, découvrant subitement sa voie, s'y lançant résolument », et nous

(1) M. Charles Saunier (article de *la Plume* juin 1902).

donnant une série d'œuvres où se révèle un tempérament très vivant, très personnel (1).

M. Paul Colin, c'est encore à M. Geffroy que nous devons cette appréciation, est « un véritable artiste, en possession d'une vision nette et d'un métier sûr.. D'instinct, il travaille comme les premiers graveurs du xve siècle, taille son bois comme eux avec le souci des linéaments et de la forme générale, mais en même temps il se différencie d'eux parce qu'il veut exprimer complètement ses sujets par tous les effets et toutes les nuances de l'ombre et de la lumière. »



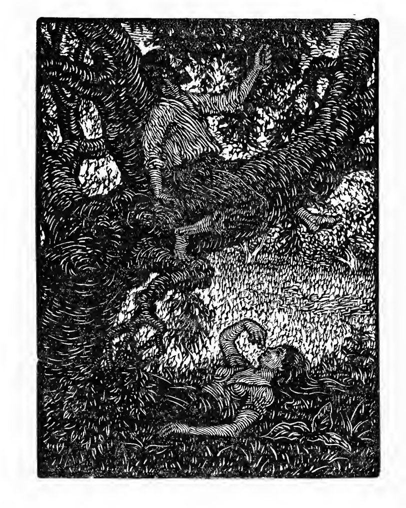
Comment notre confrère a-t-il eu l'idée de tailler du bois ? Par quelles phases s'est marquée son évolution ? C'est un point qu'il nous a paru intéressant d'élucider, un problème dont la solution aura d'autant plus de précision, que c'est l'intéressé lui-même qui va nous la fournir.

« J'ai commencé à fouiller le bois, — veut bien nous confier M. Colin, — étant étudiant, soit il y a neuf ans.

« J'ai débuté très simplement par blancs et noirs, puis un peu de traits au couteau ; alors j'y ai pris goût et j'ai senti ce que l'on pouvait chanter sur le buis.

« Médecin, j'ai continué avec des interruptions forcées assez longues (3 ans, par exemple), puis un nouvel effort, une lutte entre le soi-disant devoir (bien-être de la famille, etc.) et le vrai, qui est de faire ce que l'on sent, — puis l'évasion, à quel prix, par quelle éducation de la volonté ! Je ne vous apprendrai rien en vous disant

(1) Ceux de nos lecteurs qui désireraient contrôler ce jugement n'auront qu'à visiter l'exposition de l'œuvre du peintre-graveur Paul Colin, chez l'éditeur d'estampes Ed. Sagot, 39 *bis*, rue de Châteaudun, qui leur réservera comme à nous-même son plus aimable accueil.



qu'un condamné sibérien se libère plus facilement qu'un Français ne s'évade des préjugés.

« J'ai donc travaillé avec ardeur le dessin tout seul. Quelques conseils par-ci par-là ; de bons principes donnés en quelques leçons par un élève d'Harpignies, Henry MOUREU ; trois mois d'atelier LEFEBVRE et ROBERT FLEURY et c'est tout.

« La gravure, je l'ai apprise tout seul par un lent effort et la réflexion si facile à la campagne...

« La fortune m'a souri au détour du chemin, les marques de sympathie raisonnées qui ont afflué m'ont ouvert des horizons ; je sais ce que je veux pour l'avenir : aider à réhabiliter la gravure sur bois, si délaissée pour l'eau-forte et la litho ; faire des estampes puissantes et colorées ; arriver petit à petit à supprimer des travaux encombrants; *augmenter les lumières sans faire des* TROUS *dans l'estampe*, chose que je reproche à quelques bons graveurs originaux : je travaille en ce moment dans ce sens à une grande estampe, le *Passage du gué*.

« A côté de l'estampe proprement dite, illustrer des livres, de façon à faire du livre un ensemble harmonieux, qui fasse songer aux superbes et premiers essais de la typographie. Je suis aidé dès maintenant dans mes conceptions par M. Edouard PELLETAN, qui vient de me donner à illustrer un *Almanach du Bibliophile* avec ce sujet très large : *Les Champs ;* par MM. Roger MARX et Gustave GEFFROY, qui m'ont prouvé tout l'intérêt qu'ils apportaient à mes efforts ; par M. SAGOT, qui a mis en lumière la série de mes essais. Je leur en suis fort reconnaissant.

« La simili-gravure et la photographie dans l'illustration ont assez vécu pour la honte de la librairie et la fortune des libraires. Qu'on supprime des livres ces taches grises de si mauvais enseignement, pour revenir à une harmonie plus logique où il y ait un sens artistique et un *effort* d'où jaillisse l'intérêt... »

Cette confession d'un artiste, vraiment épris de son art, a plus que la valeur d'un document autobiographique, c'est une maîtresse page de psychologie, qui suggère bien des méditations (1) !...

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

Le Récit de ma vie, avec la description d'un voyage et d'un séjour dans l'Amerique du Sud, par le Dr J.-A. FORT. Paris, L. Bataille et Cie, 23, place de l'Ecole de-Médecine. 1893.

Diagnostic gynécologique, organes génitaux et mamelles, par le Dr CLADO. Paris, Maloine. 1902.

Œsus (où la Bible et les Evangiles sont restitués dans leur vrai sens), par H. LIZERAY. Paris, Vigot frères. 1902.

Les maladies du Pharynx, d'après l'Azur-véda de Susruta (livre de médecine sacrée des Indous), par C. CHAUVEAU. (Extrait des *Annales des maladies de l'Oreille, du Larynx, etc.*) Paris, Masson et Cie. 1902.

Les Théories des épidémies et des contages jusqu'au XIXe *siècle*, par le Dr C. CHAUVEAU. (Extrait des *Archives de Parasitologie,* V, no 4, 1902.)

La Guérison de la morphinomanie sans souffrance, par le Dr Oscar JENNINGS. Traduction Albert Ball Paris, Maloine.

---

(1) Les deux clichés que nous reproduisons nous ont été gracieusement communiqués par M. Paul Colin, que nous remercions ici très confraternellement.

ÉCHOS DE PARTOUT

Honoraires de médecins

L'offre d'un commerçant de New-York, qui promettait un million de dollars à qui lui rendrait la vue, a fourni à un de nos confrères américains l'occasion de rappeler quelques chiffres d'honoraires dignes d'envie.

Jay Gould, le milliardaire, donnait à son médecin 75,000 francs par an, qu'il fût ou non malade. Pour deux mois de maladie de sa sœur, le même Gould paya 430.000 francs.

C'est probablement un Américain, M. Whitney, qui a soldé la plus forte note d'honoraires, 125.000 francs pour une semaine de soins.

Sir Morell Mackenzie, qui soigna l'empereur Frédéric pendant sa dernière maladie, ne toucha que 100.000 francs.

Toutefois, le professeur Zacharine, de Moscou, qui fut appelé auprès du tsar Alexandre mourant, reçut un chèque de 75.000 francs tous frais payés, pour un déplacement de deux jours.

(*La Médecine moderne.*)

* * *

On n'a pas oublié que les princes de la science américaine, qui ont aidé le président Mac-Kinley à quitter cette vallée de misères, avaient présenté une note d'honoraires s'élevant à plusieurs centaines de mille francs. Les prétentions de ces praticiens malheureux ont paru, à l'époque, quelque peu exagérées. M. Roosevelt en a, du moins, jugé ainsi, car il vient de signer, en faveur des chirurgiens de son prédécesseur, un chèque réduit à 45.000 dollars, soit 225.000 francs.

C'est déjà joli pour une opération qui n'a pas réussi.

(*Le Journal.*)

Un nouveau docteur malgache.

M. Ch. Ranaïvo, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler l'an dernier à propos du séjour à Paris de l'ex-reine de Madagascar dont il fut l'interprète, vient de subir avec succès le dernier examen qui lui confère le titre de docteur en médecine : la soutenance de sa thèse a eu lieu le 24 juillet, à 1 heure.

M. Ch. Ranaïvo a l'intention de retourner dans la grande île pour y exercer la profession médicale.

(*L'Echo de Paris.*)

Les femmes dans les Universités suisses.

Le nombre des femmes qui suivent les cours de médecine dans les Universités suisses augmente dans de telles proportions que, dans certains de ces établissements, il a déjà dépassé celui des

élèves masculins. Ainsi, à Berne, on ne compte que 174 étudiants contre 190 étudiantes. A Genève, les étudiants l'emportent encore — comme nombre — mais d'assez peu, puisqu'il y a, à l'Université de cette ville, 163 femmes et 183 hommes. En ce moment, le chiffre total des étudiantes en médecine qui suivent les cours des Universités suisses est de 511.

L'une des doctoresses diplômées en Suisse vient d'obtenir un double succès à Berlin, où, après avoir été reçue docteur aussi bien en Prusse qu'en Suisse, elle a été nommée médecin de la Société de secours pour les femmes employées. C'est Mme Bornstein qui, chose assez curieuse, a été reçue docteur en même temps que son fils.

(*Le Concours médical.*)

Les médecins romanciers.

On annonce la traduction française de l'ouvrage de M. le Dr Conan Doyle, sur *les Causes et la conduite de la guerre dans l'Afrique du Sud*, faite et publiée à Oxford par M. H.-W.-G. Markheim. L'ouvrage est une tentative pour démontrer que la guerre a été entreprise avec justice et conduite avec humanité. On connaît M. Conan Doyle comme romancier ; et l'un de ses romans vient précisément d'être publié dans le journal *le Temps* (*Le chien de Backersville*).

(*Gazette méd. de Paris.*)

Femmes pharmaciennes.

Nous avons déjà, en France, quelques « doctoresses » en pharmacie; mais, chose curieuse, on n'en avait pas encore en Russie, où pullulent les femmes médecins. La lacune vient d'être réparée.

Mlle Antonia Lesniewska, une Polonaise, comme l'indique suffisamment son nom, vient d'ouvrir une splendide pharmacie à Saint-Pétersbourg, et sur la Perspective Newsky, ni plus ni moins.

(*Le Tam-Tam.*)

Emploi de l'urine en photographie.

L'histoire du suaire de Turin a donné à M. Reiss l'idée de rechercher si un liquide riche en urée, comme l'urine, pouvait être utilisé pour le développement d'une photographie.

D'après ses expériences, le développement ne se fait que si l'urine a subi un commencement de fermentation et renferme de l'ammoniaque. A la rigueur, on peut donc se servir de l'urine ; mais, vu l'odeur dégagée, ce révélateur naturel serait peu pratique.

Par contre, l'urine fraîche pourrait être utilisée comme renforçateur. En se servant d'urine, au lieu d'eau, comme on le fait ordinairement, pour diluer le révélateur, on obtiendrait un négatif plus net, l'urée communiquant au révélateur plus d'énergie, sans augmenter sa tendance au voile.

(*Revue scientifique.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Excursions hydrologiques.

Le *Voyage d'Etudes médicales* de 1902, comme celui de 1899 aux stations du Centre et de l'Auvergne, celui de 1900 aux stations du Sud-Ouest et celui de 1901 aux stations du Dauphiné et de la Savoie, est placé sous la direction scientifique du Dr Landouzy, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Paris membre de l'Académie, qui fera sur place des conférences sur la médication hydro-minérale, ses indications et ses applications.

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

Pour les inscriptions et renseignements, s'adresser au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 août 1902, terme de rigueur.

Congrès d'hygiène allemand.

La Société allemande d'hygiène publique tiendra son Congrès annuel à Munich du 17 au 20 septembre 1902. Les questions suivantes sont à l'ordre du jour: la surveillance hygiénique des cours d'eau; la ville et la campagne dans leurs rapports sanitaires; les habitations humides; l'influence de l'empirisme sur la santé et la vie des populations; la boulangerie au point de vue hygiénique, etc.

Congrès international de Médecine de Madrid.

On sait que le 14e Congrès international de Médecine se tiendra à Madrid, du 23 au 30 avril 1903.

Dans le but d'assurer et de faciliter la participation des médecins français à ce Congrès, une assemblée composée des délégués des Sociétés savantes et des Facultés de Médecine françaises, a eu lieu le 5 mai à la Faculté de Médecine de Paris. Cette assemblée, après avoir désigné un certain nombre de rapporteurs scientifiques, a nommé un Comité exécutif, dont le professeur Brouardel a accepté la présidence Ce Comité exécutif s'occupera de toutes les questions concernant l'organisation du Congrès. Il servira d'intermédiaire entre le Comité espagnol du Congrès international et les médecins français qui se rendront à Madrid.

Ceux de nos compatriotes qui ont l'intention d'assister au Congrès de Madrid sont priés d'envoyer, dès maintenant, leur adhésion au Dr Richardière, secrétaire général du Comité exécutif, 18, rue de l'Université, à Paris, et aussi de lui envoyer les titres des communications qu'ils peuvent avoir l'intention de faire.

Le prix de la cotisation est fixé à 30 pesetas Il sera versé, à Madrid, entre les mains du Trésorier du Congrès de Médecine.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Chirurgiens et notaires. — Dans une très intéressante étude sur une dynastie de médecins, la famille MAREAU, parue dans les *Archives médicales d'Angers*, sous la signature de M. le Dr H. GOUBAULT (de Champtocé), nous voyons mentionnée cette curieuse particularité : que plusieurs médecins du XVIIIe siècle ont exercé à la fois les fonctions de chirurgiens et de... notaires !

« Le quatorzième jour de décembre mil sept cent vingt-quatre, fut baptisé fils de honorable homme M. Pierre BESNARD, *chirurgien-notaire* de la cour de Chantocé et baronnie d'Ingrande. »

Cette double fonction de notaire et de chirurgien est également signalée dans les actes concernant Nicolas VIAU, dont voici l'acte de décès :

« Le vingt-septième jour du mois de mai mil sept cent trente-huit fut inhumé, au cimetière de Chantocé, le corps de défunt Nicolas Viau, vivant *chirurgien et notaire* de la baronnie d'Ingrande et châtellenie de Chantocé. »

De même que Pierre Besnard et Nicolas Viau, Charles Simon PICQUIGNY était *chirurgien et notaire*, ainsi qu'en attestent les actes de décès de sa belle-mère et d'un de ses enfants :

« Le sixième jour de janvier mil sept cent vingt, a été inhumé le corps de dame Catherine Moulins, âgée de quatre-vingt-cinq à six ans ou environ, veuve de feu Michel Lepic, maître potier d'étain d'Angers, en présence de Charles-Simon Picquigny, maître chirurgien, son gendre. »

« Le vingt-quatre septembre mil sept cent vingt, a été inhumé par nous, curé soussigné, Charles-Simon, âgé de quatre ans, fils de Charles-Simon Picquigny, notaire de cette cour... »

Connaît-on d'autres exemples de chirurgiens-notaires, antérieurs au XVIIIe siècle ?

R.

Traumatisme cérébral et éclosion intellectuelle. — On sait que PASTEUR ne donna les plus importantes de ses communications qu'à la suite d'une hémiplégie dénonçant certains troubles du système nerveux. M. BERTHELOT fit, tout jeune, une chute ; son front porta contre une pierre meulière ; une dépression osseuse marqua la place de la blessure. Ce traumatisme a-t-il eu une influence sur les lobes cérébraux, dans la région frontale ? L'accident n'a-t-il pu modifier les dispositions originaires de l'organe ?

D'autre part, le docteur Toulouse n'a-t-il pas rappelé que la soudure des deux os qui forment le frontal arrête l'évolution de la mentalité ? Or, chez M. Berthelot, cette soudure fut tardive. Des causes extérieures, toutes physiques, pourraient donc favoriser en partie l'éclosion de la puissance cérébrale ? Qu'en pensent les physiologistes ?

Paul ADAM.

Réponses.

Quelle était l'infirmité de Boileau? (IX, 318). — Je possède une édition des Œuvres poétiques de Boileau, de chez Laplace, Sanchez et Cie,3, rue Séguier, 1880. Elle est précédée d'une très longue notice (76 pages) sur la vie de Boileau, due à la plume érudite d'un bibliophile connu, Edouard Fournier. Cette notice fourmille d'intéressants détails sur la vie de Boileau, « d'après des documents nouveaux et inédits », ce sont les termes de l'auteur. Je copie ici, pour les lecteurs de la « Chronique », les détails qui peuvent élucider la question posée par le Dr Mathot.

« Boileau achevait sa quatrième au collège d'Harcourt, dit de Boze (Eloge de Boileau-Despréaux, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, in-4o, p. 2), lorsqu'il fut attaqué de la pierre ; il fallut le tailler, et l'opération, quoique faite en apparence avec beaucoup de succès, lui laissa pour tout le reste de sa vie une très grande incommodité. »

Ed. Fournier ajoute : « De là lui serait venue cette impossibilité de se marier, dont Louis Racine a parlé d'une façon si discrète : « Tous ceux, dit-il, qui l'ont connu un peu familièrement, savent qu'il n'avait jamais songé au mariage et n'en ignorent pas la raison ; » mais que Pradon, au contraire, lui reprocha si brutalement, à propos de la satire contre les femmes :

> Il est vrai que, privé des dons de la nature,
> Le ciel ne te forma que pour leur faire injure.

Ce qu'on vient de lire relègue parmi les contes absurdes l'histoire du dindon et de sa maladroite attaque contre le petit Boileau ; l'opération suffit bien. On trouvera ce conte dans le livre de l'Esprit, par Helvétius, disc. III, chap. 1, note 1, et dans le choix des Anciens Mercures, tome LXXXV, p. 69.

Jeune homme, Boileau ressentit une vive passion pour Mlle Ponchet, nièce d'un chanoine de la Sainte-Chapelle, mais l'idylle fut de courte durée, et le vieux chanoine étant venu à mourir, la jeune fille entra au couvent. Boileau en fut si désolé qu'il faillit faire de même ; il se laissa pourvoir du prieuré de Saint-Paterne, mais, au moment de prononcer les vœux, il lâcha le prieuré.

Auparavant, encore bien jeune, au sortir des classes, Boileau avait aimé sa nièce, Anne Dongois, dont il n'était l'aîné que de quelques mois. Elle tomba malade et mourut.

Enfin, plus tard, il ressentit quelque inclination pour Mlle de Marsilly, qui devint la marquise de Villette, et il faillit se laisser prendre aux beaux yeux de Mlle Cramoisy, la fille du libraire de la rue Saint-Jacques, une coquette qui voyait fréquemment un mousquetaire. A cette dernière Boileau envoya, pour adieu, ces quatre vers :

> Pensant à notre mariage,
> Nous nous trompions très lourdement ;
> Vous me croyiez très opulent,
> Et je vous croyais sage.

Mlle C... fit cette réponse, ou le mousquetaire la fit, sous le nom de sa maîtresse :

Pour un fat je n'étais pas née,
J'ai du cœur et de la vertu ;
Je ne t'aurais pas fait cocu,
Et c'est ta destinée.

A tous ces chagrins d'amour, qui peuvent expliquer jusqu'à un certain point la genèse de la Xe Satire, nous devons ajouter l'état de santé, toujours précaire, de Boileau.

Depuis l'âge de 25 ans, il était tourmenté par un asthme qui, loin de guérir jamais, finit par dégénérer en une complète extinction de voix ; l'autre maladie, pour laquelle, tout enfant, nous lui avons vu subir une opération, le torturait aussi par intervalles. Il eut de très bonne heure l'ouïe fort dure, ce qui, compliqué de la faiblesse de voix que lui avait donnée son asthme, le rendait presque sourd et muet. Dans sa Correspondance, il parle à chaque instant d'infirmités nouvelles. »

Ne semble-t il pas que tous les renseignements qui précèdent suffisent à expliquer la misogynie de Boileau, sans qu'il soit besoin d'invoquer un vice de conformation génitale, qu'un érudit de la valeur d'Edouard Fournier relègue au rang des fables ?

Dr Albert MOUCHET.

Tours de force de mémoire (VIII, 684 ; IX, 272). — Au dire de M. Gaston Darboux, l'illustre mathématicien Joseph BERTRAND était doué d'une mémoire prodigieuse, et ses tours de force dans ce domaine ne sont pas moins étonnants que celui relaté dans la *Chronique médicale* du 15 avril.

Bertrand savait par cœur tout Musset, une grande partie de Victor Hugo, beaucoup de Lamartine, et n'oubliait jamais rien. Cinquante ans après être sorti de l'Ecole Polytechnique, se trouvant à une soirée de l'Observatoire, où l'on récitait une des « Nuits » de Musset, il disait à Tisserand : « Si Mme Bartet avait une défaillance de mémoire, je pourrais lui souffler le vers exact. » Jusqu'à la fin de sa vie, il a retenu sans effort tout ce qu'il voulait apprendre. Dans un des derniers dîners de promotion auxquels il ait assisté, un de ses camarades ayant récité une pièce de vers assez longue, qu'il avait composée pour la circonstance, Bertrand, voulant l'intriguer, lui dit : « Mais ce morceau n'est pas de toi, et la preuve, c'est que je vais te le réciter. » Et il le fit comme il l'avait promis.

Paul BERNER.

Antipathie pour les odeurs (IX, 318). — Dans vos « Curiosités de la médecine » vous avez consacré quelques chapitres, des plus intéressants, à l'influence des parfums sur la voix. Il paraît que les effets produits varient suivant les tempéraments, et que des hommes, exceptionnellement doués physiquement, en sont parfois très péniblement impressionnés. Ainsi, le fameux chevalier SAINT-GEORGES, né à la Guadeloupe en 1745, qui excellait dans tous les exercices du corps, le plus fort escrimeur de son temps, avec cela violoniste remarquable, auteur de concertos qui eurent la plus grande vogue, ne pouvait supporter les parfums. Vigeant raconte que, dans un

assaut qui eut lieu à Londres devant la cour d'Angleterre, entre lui et Fabien, le maître français qu'on appelait l'*Apollon de l'escrime*, ce dernier, grâce aux émanations perfides et parfumées que répandait son costume d'armes, put lutter cette fois à égalité contre le Chevalier Noir.

Paul Berner.

— Comme le docteur B., je connais une dame à laquelle l'odeur des pommes donne des demi-syncopes.

Je connais encore intimement une demoiselle de 30 ans, qui s'évanouirait si elle était forcée de toucher à la peau veloutée d'une pêche. Et elle adore ce fruit, mais il faut qu'on le lui pèle.

Dr Bernard (Cannes).

Le sang humain contre l'épilepsie (VIII, 648 ; IX). — Ce n'est peut-être pas une réponse complète que je donne à mon ami et savant confrère Félix Bremond, mais le médecin le mieux intentionné du monde...

« Puis il buvait le sang de petits enfants pour se redonner de la jeunesse ; remède qui semblait tout à fait approprié au tempérament du malade. On faisait sur lui (Louis XI), disent les chroniques, de *terribles et merveilleuses médecines*. Enfin il fallut mourir. » (Chateaubriand).

Voltaire raconte le même fait et ajoute : « C'était un de ces excès de l'ignorante médecine de ce temps, médecine introduite par les Juifs, de faire boire du sang d'un enfant aux vieillards *apoplectiques*, aux *lépreux*, aux *épileptiques* ».

Richerand (*Cours de physiologie*) fait mention de la transfusion du sang, comme ayant été mise en pratique, non en faisant boire du sang, mais en introduisant dans les vaisseaux sanguins des malades ou des vieillards du sang *de jeunes enfants*, au moyen d'une ouverture pratiquée à ces vaisseaux,— opération non moins absurde, dit-il, et qui a dû faire périr ceux qui s'y sont soumis.

Il est curieux de rappeler que la première transfusion. pratiquée au Val de Grâce avec le sang de Le Goff, coûta la vie à celui qui se prêta à l'expérience. C'est ce qui fait qu'une rue de l'arrondissement porte son nom.

La question du sang dans le traitement de l'épilepsie n'est donc pas nouvelle. Il s'y mêle évidemment une question religieuse — l'épilepsie fut toujours le *morbus sacer*, le *mal d'Hercule*... envoyé par les dieux. Or, le sang des victimes offertes sur l'autel aux divinités, seul pouvait en guérir. On a beaucoup discuté sur l'origine des sacrifices d'enfants dans la religion des Israélites, mais les saignées sacrées sont encore publiquement pratiquées à Haïti : dans cette république noire, le sang du sacrifié est avalé en grande pompe.

Enfin, sans aller si loin, en Espagne, on se précipite sur la victime du cirque, ici simple taureau, pour y tremper son mouchoir — et les plus jolies señoritas conservent avec soin ce précieux porte-veine.

Il y a, dans la *thérapeutique du sang*, outre une idée de doctrine humorale, une idée religieuse : le sang purifie et *guerit* ; le vin avalé à la messe par le sacrificateur n'est-il pas le sang du *Christ*, — remplaçant celui du bouc ou de la brebis des premiers chrétiens ?

La *folie*, la *lèpre*, l'*épilepsie*, devaient naturellement être soignées par le sang, puisque ce sont des maux *sacrés*,— que le *sang du sacrifice* seul peut guérir.

Resterait un curieux historique à faire de la transfusion du sang avant l'époque contemporaine et de la sérothérapie avant la lettre. Je laisse la plume à de plus forts que moi.

Dr Michaut.

— De tout temps, le bourreau, qui est un paria de la société, a vécu entouré d'une auréole de mystère qui faisait sa force.

De plus, rendant quelquefois des services, chèrement payés, en dépendant du gibet des condamnés dont il avait oublié de serrer la corde et qu'il rendait à la vie, en pratiquant probablement la respiration artificielle, il s'était fait une réputation de guérisseur, dont il savait habilement tirer parti, en trafiquant des produits qu'il tirait des cadavres.

Le mystère aidant, il avait une boutique d'autant mieux achalandée qu'elle était unique et répugnante, et il vendait, contre toutes les maladies, du sang, de la graisse et de la râpure de crâne humain.

Les chroniques, par conséquent les épileptiques, étaient des clients de choix et on devait aller chez lui faire une cure de sang, comme cela se fait encore dans les abattoirs.

Faute de preuves antérieures, on peut affirmer que cette habitude remonte aux Romains, car Pline (liv. XXVIII, § II, collect. Panckouke, *sanguinem quoque*) dit :

« On a bu, pour guérir l'épilepsie, du sang de gladiateur, breu- « vage vivant..... »

Quelques lignes plus loin :

« On a reconnu, comme le plus puissant des remèdes, de boire le « sang encore chaud, encore animé et de puiser avec lui la vie « elle-même jusqu'au fond des blessures. »

Et ce fut non seulement le sang qu'employaient les Romains, mais encore d'autres parties du corps humain.

Pline, l. XXVIII, p. 71, écrit : « Artémon conseille dans l'épilepsie « de boire la nuit de l'eau de fontaine, dans le crâne d'un homme « victime d'un meurtre et non exposé sur le bûcher. »

La tradition s'est conservée, puisqu'on trouve dans le *Traité des superstitions*, de Thiers, curé de Vibraye : « Boire la nuit de l'eau « de fontaine dans le test d'un homme mort, pour se délivrer du « mal caduc. » (T. I.)

La chair d'un animal qui aura été tué par le fer dont s'est servi un assassin possède également une vertu souveraine contre l'épilepsie, à ce que rapporte encore Thiers. (T. I.)

La bonne Mme Fouquet, mère du surintendant, préconise (t. I, p. 55), dans ses « Remèdes charitables », « un scrupule de crâne « d'homme qui ait été étranglé et calciné sans feu. »

De tout temps et à la grande indignation de Montaigne (*Essais*, liv. I, ch. xxx), les médecins « ne craignirent pas de se servir de « notre charogne à toute sorte d'usage pour notre santé, pour « l'appliquer au dedans ou au dehors ».

Ambroise Paré (édit. in-fo, 1607, p. 1084) dit qu'on usait de « l'os coronal de l'homme, graisse, sang, chair, moelle ».

Jehan de Renou publia, en 1608, pendant qu'il était médecin de Henri IV, une Pharmacopée très complète, que traduisit Louis de Serres, et dans son chapitre des animaux ou de leurs parties que le pharmacien doit tenir dans sa boutique, cite « le sang humain, le sang de pigeon, de bouc ».

A la fin du xviiie siècle, Tauvry range encore dans les diaphorétiques « les sels volatils de vipère, de corne de cerf, *sang humain*, « d'usnée de crâne humain ».

Du reste, au xviiie, Charas et Lémery, les apothicaires savants de l'époque et qui portèrent le dernier coup aux vieilles pharmacopées, mentionnent encore ces produits.

Au moins Dioscoride, dans la même maladie, se contentait de faire absorber du sang d'agneau, ce qui était plus facile, plus propre et plus prudent.

Maintenant, quelle peut être la raison de cet emploi, sinon les idées qu'avaient les anciens sur la prétendue rénovation du sang d'un malade, par l'apport d'un sang plus jeune, plus sain, ce qui fait qu'on envoyait les épileptiques boire du sang d'enfants, de gladiateurs, de suppliciés, ou prendre des bains de sang.

On s'est demandé (j'emprunte ici aux *Morts mystérieuses* du Dr Cabanès) si Louis XI n'était pas épileptique.

Les médecins employaient pour le guérir « de terribles et merveilleuses médecines ».

« Tous les jours, de plus en plus estoyt Loys malade et ne luy « profitoient les médecines prises en merveilleuses manières. Car « véhémentement esperoyt acquérir santé par le sang humain qu'il « beut et huma de quelques enfants. »

« On choisissait, dit encore le Dr Cabanès, pour cette opération, « qui devait se faire de préférence au mois de mai, de jeunes « hommes bien sains et dont les cheveux ne soient pas roux — « mais faute de jeunes gens, on prenait des adultes. »

A propos de ce genre de traitement, qui n'était pas heureusement à la portée de tout le monde, je finirai par un fait, peut-être contrôlable, peut-être certain, — vu les temps, les idées et les mœurs et que je donne pour ce qu il vaut, me contentant d'éveiller, comme cela a été fait tant de fois déjà, l'attention sur une similitude de maladies souvent encore confondues dans le vulgaire, l'hystérie et l'épilepsie.

Théodore de Bèze, dans son *Histoire des Eglises réformées* (t. I, p. 544), dit que François II passa l'hiver de 1559 à Blois, où il prenait des bains de sang d'enfants qu'on enlevait à leur famille. Or, François II, qui est mort adénoïdien et tuberculeux (1), n'en était pas moins pour cela un névropathe, qui pouvait avoir présenté, dans son enfance, quelques manifestations hystériques, que n'avaient pu guérir ni les « phylactères » de sa mère, Catherine de Médicis, ni les « couperations » des disciples du Vecchio Ruggieri. A-t-il exactement pris des bains de sang ? Les histoires de Blois n'en disent rien ; Bernier pas davantage. Aussi, cherchant de mon côté à démêler et analyser les origines si confuses de la vieille thérapeutique, je serais bien obligé à un chercheur, fixé sur ce point spécial de l'histoire des Valois, de nous faire part de son opinion.

---

(1) Cf. *les Morts mystérieuses* du Dr Cabanès et l'opuscule du Dr Potiquet.

Quant à l'emploi du sang humain en thérapeutique, on le retrouverait certainement dans les vieilles civilisations, si on était mieux documenté.

L'ethnographie nous prouve que le sauvage boit le sang du guerrier valeureux qu'il vient de tuer, pour acquérir sa force et ses vertus. La légende nous a raconté les orgies du Walhalla et les flots de sang que versent les Walkyries, les vierges du carnage, aux guerriers altérés, morts dans le combat.

Consigné dans Pline, Celse, Tertullien, Scribonius Largus, transmis par les Arabes et l'Ecole de Salerne, transmis surtout par la tradition orale, ce remède, dont le point de départ était logique et la puissance psychique si considérable, à une époque où la science était bornée, a traversé les siècles, avec différentes modifications.

Mais la bêtise étant une qualité immanente de l'espèce humaine, qui ne lui connaît pas de limites, il est tout croyable qu'il serait encore en pleine vigueur, si l'éternelle pléiade des malades trop crédules pouvait encore en user.

Dr François Houssay.

Avoir ses Anglais (VIII, 221, 489, 657; IX, 63). — N'existe-t-il pas, dans les faubourgs de Londres, une locution triviale, qui signifierait : « Avoir ses pioupious ou ses culottes françaises » ??? Les Anglais disent : *the flow of the menses*, — ou *flowers* menses, *flood*, — de même que nous disons *fleurs blanches*. L'étymologie « mois » est évidente dans toutes les langues. Les Allemands disent *Monatliche* ou *Regel*, comme nous disons avoir ses *mois*, ses *règles*; — mais il serait curieux de savoir si les Anglais ne font pas allusion, de leur côté, aux pantalons garance de nos petits pioupious, comme nous à la tunique de leurs troupes d'infanterie. — Ne voyons-nous pas les Allemands dire : « Franck cigaretten », comme nous « capotes anglaises » et les Anglais « french letters »; l'épithète change de nationalité, selon qu'on passe la Manche ou le Rhin. C'est ce qui se constate également pour la syphilis, que les Italiens ont nommée *mal français*, etc. Félix Bremond a dressé cette terminologie — inutile de la répéter. — (Cf. *Journal de médecine de Paris*, 1902.)

Les Chinois ont cent plaisanteries populaires, relatives au soleil rouge du drapeau des Japonais. — Ce sont là jeux de langues populaires.

Marot dit :

Et aujourd'huy si faictz soliciter
Tous mes *angloys*, pour restes parfaire
Et le payement entier satisfaire.

Angloys était synonyme de *créancier*.

« Dans une bouche féminine, ces mots : les *Anglais sont débarqués*, sont un équivalent de : *j'ai mes affaires*. Allusion *sanglante* pour ceux qui connaissent la couleur favorite des uniformes anglais. » (Lorédan Larchey. *Les Excentricités du langage*.)

Il est évident qu'en remontant dans l'histoire des expressions populaires on trouverait une autre façon de s'exprimer, car nos voisins n'ont pas toujours eu un uniforme écarlate.

Dr Mathot.

Médecins sculpteurs (VII, VIII, IX). — Au nombre des médecins qui se sont occupés de modelage, vous pouvez compter le Dr H.-J. Gosse, professeur de médecine légale à l'Université de Genève, récemment décédé.

En 1863, il exécuta à Paris un buste très réussi du professeur Moquin-Tandon.

H. Goudet (Genève).

Vierges noires. — La Monnoye parle quelque part d'un prédicateur, du nom de père Blandin, « Jésuite, qui par son long séjour à Dijon s'y était comme naturalisé. » Ce père Blandin, prêchant à Saint-Philibert le jour de l'Annonciation, tentait d'expliquer à son auditoire ce que signifiait le *nigra sum, sed formosa*, du *Cantique des cantiques*. « Ce *nigra sum*, disait-il, ne doit pas être pris à la lettre ; *non, la sainte Vierge n'était pas noire*, le verset suivant, où elle est appelée *fusca*, fait voir qu'elle n'était que *breugnette* (brune). » Le mot bourguignon *brugnette*, écrit à ce propos M. Durandeau (*La vie littéraire à Dijon au XVIIe siècle*), est fort bien à sa place ici, puisque le prédicateur parlait à des vignerons.

R.

— On a presque toujours appliqué au teint de la sainte Vierge, écrit Peignot (1), les paroles allégoriques du *Cantique des Cantiques* (I, 4) : *nigra sum, sed formosa*, et, d'après cela, on a conjecturé que son teint était brun, ce qui est encore plus présumable d'après le climat sous lequel elle vivait. C'est bien ce que Barlette, prédicateur si original, donne à entendre dans l'un de ses sermons (*Venetiis*, 1510, in-8° de 202 feuillets ; voy. *Sabbatum quintum*, f. 137) ; il y parle aussi du teint de Marie :

« *Fuit nigra aliquantulum, et hoc triplici ratione : primo, ratione complexionis, quia Judæi tendunt in brunedinem quandam, et ipsa fuit Judæa. Secundo, testificationis, quia Lucas qui tres fecit imagines, unam Romæ, aliam Loreto, aliam Bononiæ, sunt brunæ. Tertio, assimilationis : filius matri communiter assimitatur, et è converso ; sed Christi facies fuit bruna*, etc. » Nous prions le lecteur, ajoute Peignot, de faire la part du siècle où de pareilles choses se débitaient en chaire.

X.

— A l'église Notre-Dame, à Dijon, existe une Vierge noire qui, selon la légende, n'a pas été toujours noire.

En 1513, les Suisses étaient venus mettre le siège devant Dijon, en nombre si considérable et avec un si formidable matériel de siège, que, malgré sa défense héroïque, la ville allait succomber. C'est alors que le clergé eut l'idée de sauver miraculeusement la cité, en promenant processionnellement la sainte Vierge sur les remparts. La canonnade aurait été si forte que, dit la légende, la Vierge serait devenue toute noire de la fumée de la poudre. C'est, d'ailleurs, le seul miracle que la Vierge fit, car les Suisses, victorieux, allaient mettre la ville à sac, si le gouverneur la Trémouille ne leur avait versé 400.000 écus pour qu'ils se retirassent. — C'est,

(1) *Recherches sur la personne de Jésus-Christ et de sa famille*, par un ancien bibliothécaire, p. 145 (n.).

du reste, de là que vient l'origine du dicton : « Pas d'argent, pas de Suisses ! (1) »

Il existe de même en Pologne une célèbre Vierge noire, dans le couvent des moines Paolins à Czestolsowa, dans le gouvernement de Kalisz. Elle n'est pas précisément nègre ni mulâtre, mais olivâtre très foncé. C'est le portrait de la sainte Vierge, peint d'après nature par saint Luc, sur une table de bois de cèdre. Par quelles péripéties ce tableau a-t-il passé avant d'arriver à Czestolsowa, ce serait trop long à raconter. Tout ce que je puis dire, c'est que, depuis les temps les plus reculés, ce tableau jouit de la réputation de faire des miracles.

Ainsi, la deuxième moitié du treizième siècle a été en Pologne agitée par les invasions des Mogols (Tartares). Dans une de leurs incursions, les Tartares avaient ravagé le couvent de Czestolsowa, emporté son trésor et le tableau de la Vierge tout chargé de bijoux et pierreries. Les Tartares savaient quel prix inestimable les Polonais attachaient à ce tableau, et ils espéraient en retirer une rançon convenable. — Les Polonais purent rassembler assez de gens armés pour fondre sur les Tartares et les mettre en déroute. Ces derniers, voyant que le butin leur échappait, voulurent se venger sur le tableau, et le hachèrent de coups de sabres.

Le tableau a été depuis soigneusement réparé, mais il a été impossible d'effacer deux coups de sabre sur la joue de la Vierge ; ces hachures existent toujours.

En 1628, Gustave-Adolphe, roi de Suède, après avoir battu les Polonais à Sturm, avait envahi toute la Pologne et rasé ses places fortes, sauf le couvent de Czestolsowa, fortifié après l'invasion des Sarrasins. Le général suédois Müller mit le siège devant la forteresse, qui avait résisté pendant plusieurs mois au bombardement et aux explosions des mines des Suédois. La ville était défendue par une trentaine de moines et environ trois cents gentilshommes et leurs valets.

Un jour, le général Müller reçut un messager, qui lui annonça que, s'il ne levait pas le siège avant la nuit, la sainte Vierge le frapperait dans ce qu'il avait de plus cher, et que, s'il résistait encore, lui-même perdrait la vie.

Le messager disparu, le général ne tint aucun compte de la menace, et la nuit il travaillait dans sa tente avec son neveu qu'il affectionnait beaucoup. Une détonation retentit, et le boulet tua le neveu placé à côté de Müller, qui, affolé, ne prit pas le temps de lever le camp et se sauva avec son armée, poursuivi et défait à la suite d'une sortie des assiégés. Personne n'avait tiré le canon, et la croyance populaire attribua cette action à la Vierge.

La Vierge semble avoir d'ailleurs l'amour du canon : en 1771, sous Catherine II, les Russes avaient envahi la Pologne qui, réunie en confédération à Bar, avait confié sa défense à l'Hetman Casimir Poutawski. Malgré toute sa valeur et le dévouement de ses troupes,

(1) Les Suisses avaient dû subir des pertes énormes, car lorsqu'on démolit les remparts de Dijon, après la guerre de 1870, on y trouva plus de vingt tombereaux d'ossements des Suisses seuls, les Dijonnais ayant été enterrés au cimetière Un entrepreneur de terrassements voulait rentrer en partie dans les déboursés de la Trémouille, en vendant les os à une fabrique de noir animal. Heureusement que la municipalité, avertie à temps, réussit à empêcher cette profanation.

le généralissime perdit pied et fut obligé d'aller s'enfermer à Czestolsowa, — le dernier rempart de la Pologne.

La peste ravageait les deux camps, mais surtout les Russes sauvages, perdus dans la malpropreté. Outre la peste, le feu des assiégeants décimait les soldats russes, qui finirent par refuser de combattre, sous le prétexte que la Vierge noire, de blanc habillée, avec un nimbe d'étoile au-dessus de la tête, parcourait les remparts et rectifiait le tir des canonniers.

Poutawski eut le tort immense de ne pas profiter de cette circonstance. Il accorda un armistice de trois jours. Cette magnanimité fut payée par une large trahison, qui provoqua le démembrement de la Pologne.

Dr DE LADA NOSKOWSKY.

— On a parlé beaucoup, dans les derniers numéros de la *Chronique médicale*, des « VIERGES NOIRES ». Depuis que la question a été soulevée, on en signale un peu partout. A mon tour, je viens en indiquer une à votre correspondant, intéressante au point de vue archéologique et artistique, importante aussi par la vénération dont elle est, de temps immémorial, l'objet. Elle se trouve à la cathédrale de Moulins (ancienne collégiale fondée par les ducs de Bourbon).

Si votre correspondant désire s'édifier plus complètement sur son compte, il trouvera des documents à consulter dans les ouvrages que voici :

1° *Louis du Broc de Segange :* « Notre-Dame de Moulins, guide historique, archéologique et iconographique » (Moulins, Desrosiers, 1876) ; ouvrage très consciencieux, devenu assez rare en librairie ;

2° *Roger de Quirielle :* « Guide archéologique dans Moulins, » œuvre sommaire, mais émanant d'un homme très compétent (Moulins, Durond, 1895) ;

3° *Abbé Joseph Clement :* « La Vierge Noire miraculeuse de la cathédrale de Moulins » (Moulins, Bauculat-Roulleau, 1897).

Dr F. MÉPLAIN.

N. B. — On me dit que M. l'abbé Clément, ci-dessus nommé, et qui s'occupe beaucoup de questions d'archéologie religieuse, travaille en ce moment à une étude de longue haleine sur les formes iconographiques diverses de la Vierge, spécialement en sculpture. Cet ouvrage pourra peut-être intéresser votre correspondant. Mais quand paraîtra-t-il ? Prochainement, me dit-on... Je me défie du *pour paraître prochainement* en librairie.

— Permettez moi d'ajouter ce qui suit aux articles contenus dans le n° du 1er août, au sujet des Vierges noires :

Je puis confirmer l'opinion du Dr Guillemet, de Chatou, que ces Vierges ne sont point rares. Ce qui les rend intéressantes, ce sont surtout les légendes ou les faits historiques qui s'y rattachent. Pendant un récent voyage que j'ai fait en Auvergne, au mois de juillet 1901, j'ai vu celles de Clermont-Ferrand, du Puy, de Besse, — cette dernière, en effet, curieuse par les pérégrinations que la population de ce pays lui fait exécuter.

En Bourgogne, nous avons aussi deux Vierges noires : l'une, à l'église Notre-Dame de Beaune ; — l'autre, à l'église Notre-Dame de

Dijon. — Cette dernière, qui date du XII[e] siècle, fut très célèbre dans l'ancienne Bourgogne, d'abord sous les noms de Notre-Dame du Marché, puis de Notre-Dame de l'Apport; aujourd'hui, elle est connue sous le nom de Notre-Dame de Bon-Espoir.

Elle a une légende qui touche à une importante période de l'histoire de Dijon, au moment du siège de cette ville par les Suisses, en 1513. La ville bombardée, presque sans défense, allait se rendre, lorsqu'elle fut miraculeusement sauvée, d'après les souvenirs populaires : une procession, en tête de laquelle fut portée solennellement l'image de la Vierge noire, aidée des habiletés de la Trémoille, sauva Dijon et la France du plus grand péril.

Tous les ans, on faisait, le 13 septembre, une procession générale, où on portait avec pompe la statue de la Vierge de Bon-Espoir, et jusqu'en 1789 on pouvait voir, dans une chapelle de Notre Dame, à côté de la statue, les boulets helvétiques trouvés sur les murs et les monuments de Dijon.

D[r] Damée (Dijon).

Médecins fusillés pendant la guerre (IX, 55). — Si l'on ne prend pas le mot « fusillés » dans le sens absolu, le D[r] Millat, ancien interne des hôpitaux de Lyon, chef d'une ambulance, a été *assassiné* avec plusieurs de ses aides, pendant la guerre de 1871, alors qu'il défendait l'inviolabilité du drapeau de la Croix Rouge.

On trouvera tous les détails de ce crime et le rapport rédigé par le D[r] Christot, dans le *Lyon médical* de 1871. Je n'ai pas la collection sous les yeux pour préciser la date et les détails.

Médecins polytechniciens (VIII, 788). — Le D[r] J. F. Widmann est à la fois ancien élève de l'École Polytechnique et licencié en droit.

D[r] Cartaz.

Aller à la selle (IX, 64). — A propos de l'anecdote qui est relatée dans le n° du 15 janvier de la *Chronique médicale*, je vous envoie copie de l'article *aigue*, tiré du Littré de la grand'côte de Puitspelu (Clair Tisseur) :

« *Aigue*, s. f. — Eau, vieilli. Mon père avait une petite maison en vue de l'hôpital. Chaque année il vendait le contenu de la fosse à un gondou nommé Bordat, qui disait orgueilleusement : « Depuis 200 ans les Bordat sont gondous de père en fils. » On allait ensemble lever le bouchon. Bordat n'entendait pas acheter chat en poche. Il trempait son doigt qu'il passait sur les lèvres en faisant : *Khhupph — Tqmou!* (*tqmou* c'est pour cracher) : *M. Puitspelu, y est que d'aigue.* — Mon père de protester, disant qu'il connaissait trop bien ses locataires pour les croire capables de mettre de l'eau dans la marchandise comme les laitières. Fin de compte, mon père demandait quatre pistoles Bordat en offrait deux. On perdait trois quarts d'heure à disputer, et l'on faisait pache (1) à trois pistoles. C'était toutes les années la même chose. »

Vous voyez que je lis toujours votre journal avec intérêt.

D[r] P. Aubert (Lyon).

(1) Faire pache : *facere pactum*.

La « Chronique » par tous et pour tous

Les statues de Bichat.

Saint-Mandé, le 16 juillet 1902.

Mon cher Directeur,

Le premier monument élevé à la mémoire de X. Bichat a été inauguré le 5 mai 1839, à Lons-le-Saulnier, dans la cour d'honneur de l'hôpital.

Il s'agissait, il est vrai, d'un simple buste de marbre, dû au ciseau du sculpteur jurassien Huguenin. Le piédestal, un peu massif et assez haut, est protégé par une grille.

L'initiative de cette première consécration revient à la *Société d'émulation du Jura,* qui déjà, en 1833, avait fait poser une plaque commémorative sur la maison du grand homme, à Thoirette, canton d'Arinthod, arrondissement de Lons-le-Saulnier.

Bichat, en effet, était Franc-Comtois, comme Cuvier, comme son ami le chirurgien militaire Percy, et comme son maître Desault, mort lui-même prématurément à 47 ans.

Après les harangues très solennelles prononcées devant le monument de 1839 et dont j'ai la vieille brochure sous les yeux, le Dr Passaquay lut un poème, dont voici quelques vers, assez bien venus, dans le goût épigraphique du xviiie siècle :

C'est à trente ans qu'on l'a vu terminer
Sa courte et glorieuse vie.
La Mort, voyant son pouvoir décliner,
Nous le ravit par jalousie.
Il cherchait à la détrôner.

Il est intéressant de constater que la gloire de Bichat ne lui valut un morceau de marbre départemental qu'après 37 ans écoulés, tandis que Pasteur, cet autre illustre Jurassien, avait, au lendemain de sa mort, une dizaine de statues, disséminées un peu partout, sans compter son admirable mausolée. Il y a peut-être quelque exagération dans les deux cas, ou, pour mieux dire, dans les deux époques.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, mes sentiments dévoués.

Dr E. Callamand.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

No du 15 décembre 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

No du 1er janvier 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, foudateur du premier journal de médecine, par le Dr Cabanès. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

No du 15 janvier 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir Stryienski. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

No du 1er février 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien Nass. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

No du 15 février 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. Baragnon. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr Cabanès. — Médecins sculpteurs.

No du 1er mars 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de Dévéria. — Victor Hugo à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor Hugo, et du comte Abel Hugo.

No du 15 mars 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr Michaut. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

No du 1er avril 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

No du 15 avril. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine.

No du 1er mai 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite), par M. le Dr Miquel-Dalton (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr Chervin.

No du 15 mai 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules Troubat.

No du 1er juin 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr Leter (de Sannois). — Une consultation de Baudelaire. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

No du 15 juin 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. Triaire (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

No du 1er juillet 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. Nass. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas.

No du 15 juillet 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr Foveau de Courmelles.

No du 1er août 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis Murat. — La découverte de Laënnec appréciée par Chateaubriand.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 17 1er SEPTEMBRE 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

Biographies médicales : Une dynastie de médecins et d'apothicaires; les Cadet.
La Médecine des praticiens : Une nouvelle médication ferrugineuse (*Suite*).
Anecdotes médico-bibliographiques : La femme turque, par G. Dorys. — Les Forbans de la médecine, par le Dr Lavielle.
Echos de partout : Le futur musée de l'Assistance publique. — Les médecins auteurs dramatiques. — Encore un médecin ministre. — La traite des blanches. — Assurance contre la maladie. — Les premiers musées anatomiques.
La « Chronique » par tous et pour tous : Gœthe et la bataille d'Iéna ; la légende et la vérité. — Un anachronisme médical ; l'auscultation au temps de Henri III. — Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole. — La maladie de Louis XIV : Forges-les-Eaux ou Forges-les-Bains? — Querelle de préséance. — A propos des statues de Bichat.
Index bibliographique.
Revue biblio-critique.

Portrait hors texte : Cadet de Gassicourt.

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10**	francs
Pays d'Union postale.	**12**	—
Prix du numéro.	**1**	franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

N° du 1er *novembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal. — Tours de force de mémoire. — Comment les Chartreux matent la « superbe ».

N° du 15 *novembre* 1901. — Autour des « Avariés ». — Prologue, par le Dr Cabanès. — Opinions diverses sur la pièce de M. Brieux. — Les *Avariés,* acte II, scènes III, V et VIII.

N° du 1er *décembre* 1901. — L'artillerie agricole et le tir des fusées para-grêle, par M. le Dr E. Vidal (*suite et fin*). — Le nouveau doyen de la Faculté de médecine de Paris. — La médecine et les médecins au théâtre. — Les causes de la mort du président Mac-Kinley.

N° du 15 *décembre* 1901. — Les médecins dans l'histoire de la Révolution (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton. — Profession de foi de Baudin, en 1848. — En quel endroit est mort Cabanis?

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Biographies médicales

Une famille de médecins et d'apothicaires : les Cadet.

Vous avez ouï conter, sans doute, cette plaisante histoire :

Un apothicaire, du nom de CADET, avait reçu l'ordre d'administrer, si j'ose ainsi m'exprimer, un clystère au roi Louis XV. Comme le porteur d'instrument était de petite taille, et que le lit était très élevé, il avait peine à... trouver le but.

— Je n'ai jamais vu un « gas si court », s'écria le roi impatienté. D'où le surnom de GASSICOURT, qui depuis lors serait resté accolé au nom des CADET.

Eh bien ! il paraît — et c'est grand dommage — que l'anecdote est controuvée, du moins si nous nous en rapportons à des recherches récentes (1) sur la famille Cadet.

La famille Cadet est une véritable dynastie médico-pharmaceutique; elle a compté un certain nombre de membres qui ont laissé un nom respecté et honoré dans notre profession et celle qui est sa proche parente, la pharmacie. A ce point de vue, rien de ce qui la touche ne saurait nous laisser indifférents.

Il y eut notamment un Claude CADET, arrière-petit-neveu du célèbre VALLOT (conseiller d'Etat, premier médecin d'Anne d'Autriche et, par la suite, premier médecin de Louis XIV), qui fut un opérateur fort habile : il avait été reçu, en 1716, au nombre des chirurgiens de l'Hôtel-Dieu et, en 1724, admis à la maîtrise de Saint-Côme, et son biographe assure qu'il était un des meilleurs praticiens de son temps.

Claude Cadet ne s'enrichit pas néanmoins dans l'exercice de son art : quand il mourut, il ne laissa à sa veuve, pour tout héritage, que deux écus de six livres tournois, environ 18 francs de notre monnaie... et treize enfants !... C'était la misère pour tous, si des voisins charitables ne les avaient pas recueillis, adoptés et instruits.

Chacun des enfants adoptés, « moitié par reconnaissance délicate, moitié pour se distinguer des autres », ajouta à son nom patronymique celui de l'endroit ou de la propriété dans laquelle il avait été élevé, — et c'est ainsi que furent baptisés les Cadet de

(1) Cf. *Bulletin des Sciences pharmacologiques*, février 1902.

SENNEVILLE, Cadet de LIMAY, Cadet de GASSICOURT : Gassicourt est un lieu situé à peu de distance de Mantes-la-Jolie (1).

*
* *

Le fils aîné de Claude CADET, *Claude-Antoine*, avait été surnommé *le Saigneur*. C'était, en son temps, le phlébotomiste à la mode. Les dames les plus huppées de la cour et les gentilshommes les plus qualifiés ne voulaient pas être saignés par d'autres que par Cadet, — et celui-ci savait faire payer son intervention à sa juste valeur. Il gagna une fortune à ce métier, dont il fit du reste un excellent usage.

Sa femme fut un habile peintre sur émail : en 1787, elle reçut le brevet de peintre de la reine; quatre ans plus tard, elle exposait au Salon le portrait du ministre Necker (2).

Le plus jeune des fils de Claude CADET se rendit célèbre sous le nom de CADET DE VAUX. Comme un de ses frères plus âgés, il choisit la carrière de la pharmacie, où il ne devait pas tarder à se distinguer. Son principal titre de gloire est d'avoir contribué, avec PARMENTIER, à introduire et à vulgariser l'emploi de la pomme de terre dans la panification.

Ce qu'on ignore davantage, c'est qu'il fut le principal, sinon l'unique fondateur d'un journal qui eut son heure de vogue, surtout pendant la période révolutionnaire, le *Journal de Paris*, où André Chénier, entre autres, fit ses premières armes de publiciste.

Le succès de cette nouvelle feuille, de nuance modérée, attira sur Cadet les faveurs publiques ; en 1791, puis en 1792, il fut désigné d une voix unanime pour présider l'assemblée de son département. Vers la même époque, il fut mêlé de très près à un événement historique que nous aurions garde de ne pas rappeler.

Lorsque la Convention eut arrêté que l'orpheline du Temple, Marie-Thérèse-Charlotte (Madame Royale), fille de Louis XVI, serait échangée contre Bournonville et les quatre commissaires de la Convention, que Dumouriez avait livrés aux Autrichiens le 10 avril 1793, le Directoire, sur la proposition de Benezech, chargea Cadet de Vaux, de préférence à tout autre, de prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

C'est le 19 décembre que Madame Royale sortit de la prison du Temple ; le 26 du même mois Cadet de Vaux arrivait à Richen, près Bâle. Il s'y acquitta de l'importante et délicate mission qui lui avait été confiée, avec un tact auquel tous les partis se plurent à rendre hommage.

Cadet de Vaux se montra, du reste, toujours dévoué à la chose publique. En sa qualité d'inspecteur de la salubrité, il avait fait prohiber les vaisseaux de cuivre pour le débit des liquides, pour les mesures du sel, ainsi que pour le revêtement des comptoirs de marchands de vin. C'est également à son instigation qu'on doit la suppression du cimetière des Innocents, source d'infection pour le

(1) Ce n'est que plus tard que CADET DE LIMAY et CADET DE GASSICOURT furent réellement anoblis. CADET DE GASSICOURT fut fait chevalier de l'Empire, par lettres patentes du 15 juillet 1810.

(2) Ces détails et ceux qui vont suivre sont extraits de la très attachante « Etude scientifique, critique et anecdotique sur les Cadet », due à la plume de notre distingué confrère en pharmacie, M. L.-G. TORAUDE, propriétaire actuel de l'antique officine des Cadet.

voisinage, foyer intarissable d'épidémies meurtrières. C'est encore grâce à lui qu'on réserva une partie des Catacombes à recevoir des ossements humains; toutes mesures qui contribuèrent pour une large part à l'assainissement de la capitale.

Les *Comices agricoles*, qui fonctionnaient déjà en Angleterre, furent importés en France, à la suite de la fondation de la *Société royale d'Horticulture*, due à l'initiative de Duhamel de Monceau et de Cadet de Vaux On lui doit encore les premières tentatives pour l'emploi des décors ignifugés, devenus de nos jours obligatoires dans les théâtres.

Cadet de Vaux, ne l'oublions pas, était membre de l'Académie de médecine depuis sa fondation.

*
* *

Un autre fils de Claude Cadet, un frère de Cadet de Vaux, dont nous venons de rapidement esquisser la silhouette, mérite, lui aussi, un bout de crayon ; d'abord, parce qu'il est le premier de ces CADET DE GASSICOURT qui, pendant trois générations successives, ont honoré la médecine et la pharmacie, et puis parce que sa biographie foisonne en anecdotes curieuses. Nous en rapporterons seulement quelques-unes, renvoyant pour plus de détails à l'excellent travail qui nous a servi de guide.

La bonté et la charité de Cadet de Gassicourt (Louis-Claude) étaient proverbiales. On raconte qu'un jour un malheureux arrive chez lui, traînant la jambe et présentant des signes d'une profonde misère. Avec sa générosité habituelle, Cadet lui prodigue ses soins et ses consolations. Dans la soirée du même jour, un brillant équipage s'arrêtait devant la boutique de notre apothicaire. Un monsieur très élégamment vêtu en descend; il se fait connaître : le visiteur du soir n'était autre que le monsieur du matin, le duc de CRILLON, qui devint par la suite le meilleur ami de Cadet de Gassicourt.

Cadet était, du reste, lié avec tout ce que Paris comptait d'illustrations dans tous les genres : des chimistes, tels que MACQUER, LAVOISIER, PARMENTIER; des savants, LALANDE, COULOMB, FOURCROY; des grands seigneurs, comme le maréchal de RICHELIEU, le marquis de BEAUVEAU, le marquis de PAULMY, les ducs de CHAULNES et de LA ROCHEFOUCAULD, — le roi LOUIS XV lui-même.

Certains ont insinué à ce propos que l'amitié du Roi pour Cadet n'était pas tout à fait désintéressée; et un ami de la famille Cadet, le général baron THIÉBAUD, s'est fait l'écho de ces rumeurs (1).

Louis-Claude CADET avait épousé une fort jolie femme qui, à vrai dire, attira un jour les regards du roi, grand amateur du beau sexe. Ses désirs étant des ordres, on devine le dénouement.

L'apothicaire en fut, selon l'usage, le dernier instruit. « C'est vainement que le Roi, pour calmer son juste ressentiment, le nomma membre de l'Académie des sciences, lui offrit la collection complète des mémoires de l'Académie (!), ainsi que son portrait en émail (!!) ». Malgré les faveurs dont son souverain l'accabla, l'infortuné mari resta inflexible. Cadet ne répudia pas publiquement

(1) Nous en donnons seulement le fond, renvoyant pour le texte aux *Mémoires de Thiébaud* (Plon, éditeur), ou à l'*Etude* de M. Toraude, qui a intégralement reproduit le passage de ces *Mémoires* se rapportant au sujet.

sa femme, mais cessa depuis lors tous rapports d'intimité avec elle.

Hâtons-nous de dire qu'il ne faut pas toujours croire le général Thiébaud sur parole. Ainsi, il nous est plus que suspect, quand il rapporte que Cadet, s'étant fait opérer de la pierre, le chirurgien ne s'était chargé de l'opération, que sous la clause formelle que le malade serait mis sous clef ; ledit chirurgien aurait, ajoute-t-il, profité de ce défaut de surveillance, pour dérober dans son secrétaire une somme de 32 à 36,000 fr., qui ne s'y trouva plus quand il fut parti.

L'opérateur incriminé doit être lavé d'une aussi calomnieuse accusation : ce n'était autre, en effet, que le déjà célèbre lithotomiste Souberbielle, devenu plus tard le médecin de Marat et de Robespierre et un des futurs juges de Marie-Antoinette, et qui, s'il fut un des plus violents révolutionnaires, était au moins d'une stricte probité. Par cette allégation du baron Thiébaud, on peut au moins suspecter les autres (1).

*
* *

L'unique fils de Louis-Claude Cadet de Gassicourt, celui dont nous venons de mentionner le filiation suspecte (2), devait parcourir une carrière des plus brillantes. Au collège de Navarre, où il avait été mis en pension, il fut le condisciple de jeunes gens qui devaient s'illustrer plus tard dans divers genres : les deux princes de Saxe (Louis et Joseph), l'abbé de Brienne, André et Marie-Joseph Chénier. Chez son père, il se rencontra avec les savants les plus illustres du temps : Lalande, Condorcet, d'Alembert, Fourcroy, Vicq d'Azyr, Bailly...

C'est, nous révèle M. Toraude (2), un joli garçon à la taille élevée et bien prise, ayant une vive ressemblance extérieure avec Louis XV ; il est distingué, il est spirituel. C'est un causeur charmant.

Son talent de lecteur, dont parle dans ses Mémoires le Baron Thiébaud, est très particulier. Il lit avec chaleur, avec grâce, avec brio. Il aime le théâtre, il imite les acteurs, dont il fait les gestes coutumiers et change sa voix à s'y méprendre, il joue la comédie. Sa société est recherchée de ses camarades et de ses amis. Il a le don d'improvisation poussé à l'extrême. En trois jours, il écrit une facétie pleine d'à propos, intitulée : *La Restauration de la Halle*, et que ses camarades de l'Ecole de droit jouent avec un succès très flatteur.

Une autre fois, au bal du Vaux-Hall, où se trouvait une société très galante et où se rendaient notamment les femmes célèbres

(1) Dans l'éloge de Louis-Claude Cadet, prononcé par Boullay à la Société de Pharmacie de Paris, le 28 brumaire an XIV (1805), il est dit que Cadet, souffrant de la pierre, l'opération de la taille fut jugée indispensable et que celle-ci fut très habilement faite par le chirurgien, et qu'on n'eut qu'à se louer de lui. Cadet succomba le 10 octobre 1799, emporté par la gangrène, qui s'était déclarée quatre jours après l'opération.

(2) Son acte de baptême le dit bien « né de Louis-Claude Cadet, bourgeois de Paris, et de Marie-Thérèse-Françoise Boisselet, sa mère », mais le père est déclaré *absent* à cet acte ; ce qui donnerait assez de créance à l'opinion émise plus haut : qu'il coulait dans les veines du nouveau-né un autre sang que celui des Cadet, peut-être du sang royal !

(3) Ce qui suit est emprunté au travail de M. Toraude, dans lequel nous avons fait une ample moisson d'anecdotes, contées avec tant de charme par notre confrère, que nous nous serions fait un scrupule de remanier son texte ; à peine l'avons-nous élagué par endroits.


CL. V. D. LUD. CLAUD. CADET.
Regiorum exercituum pharmacopœo olim primario,
è Regiâ Scientiarum Parisiensi, Lugdunensi et Cæ-
sareâ Leopoldino-Carolinâ
monumentum dicat Discipulus, Socius, Ami-
cus et affinis F. Derosne.
Dessiné par F. Bourgoin, et Gravé par B. L. Henriquez, Graveur de S. M. I. de toutes les Russies,
et de l'Académie Impériale des Beaux Arts de St. Pétersbourg 1776

par leurs charmes et qu'on distinguait alors sous le nom de « Demi-Castors », il en rencontre une, la délicieuse Mme DE SAINTE-AMARANTHE, morte plus tard sur l'échafaud, en compagnie de celui qu'elle avait épousé, M. DE SARTINE. Or, cette coquette, doublée d'une femme d'esprit et de courage, à laquelle on attribue ce mot qu'elle aurait prononcé quelques minutes avant sa mort, en se voyant, sur la fatale charrette, affublée de la chemise rouge des condamnées : « Oh ! que c'est drôle ! ne dirait-on pas que nous faisons une promenade de Mardi Gras ! » .., on l'accusait tout bas ce soir-là d'avoir eu récemment un enfant du comte d'Artois.

GASSICOURT averti, écrit alors au milieu du bal un madrigal plein de préciosité exquise, et se terminant ainsi :

On dit....
Qu'à ses appas conquis un poupon doit le jour.
Vraiment bonne nouvelle !
A l'Olympe étonné, Vénus parut plus belle
Quand elle eut fait l'amour.

*
* *

Au moment de la naissance du fils aîné de Cadet, la Révolution éclatait. C'était la consécration des théories émises autrefois dans l'entourage paternel; rien d'étonnant qu'elle fût acceptée d'enthousiasme par GASSICOURT. Aussi, tout en écrivant quelques pièces de vers et de théâtre, tout en continuant sa profession d'avocat, à laquelle il resta attaché jusqu'à ce que les Parlements et l'ancienne magistrature fussent supprimés, il adhérait aux principes de la Révolution et se lançait dans la politique.

Convaincu d'avoir été l'un des principaux instigateurs et auteurs de l'émeute éclatée les 12, 13 et 14 vendémiaire, il fut condamné par contumace à la peine de mort. Mais, dans la nuit du 13 au 14, il avait heureusement pu quitter Paris sous un faux nom et s'était réfugié dans une usine du Berry chez un maître de forges.

Pendant ce temps, sa femme, avec un dévouement admirable, courait Paris, dès huit heures du matin, par tous les temps et allait, de bureaux en bureaux, essayer, à force de supplications, de sauver la tête de son mari. Elle intercéda, pria, supplia avec tant de persévérance et d'éloquence qu'elle obtint gain de cause, et que CADET revint à Paris.

Dès son retour, il demanda des juges, fit reviser son procès, et eut la chance d'être acquitté. Le souvenir de son court exil lui fut cependant toujours cuisant, car il ajouta parfois à divers écrits, qu'il publia sous le voile de l'anonyme, les lettres C. D. V. (condamné de vendémiaire), qu'il inscrivait à la suite des initiales de son nom.

Malgré les incidents de la Révolution, CH.-LOUIS CADET DE GASSICOURT n'avait pas négligé la littérature. C'est en 1795 que fut joué *Le Souper de Molière*, vaudeville en un acte et en vers de sa composition; c'est également à cette époque qu'il commença son *Histoire des sociétés secrètes* ; qu'il publia un ouvrage critique, *l'Anti-Novateur*, et qu'il fit paraître la plupart de ses écrits politiques.

Mais bientôt un changement allait se produire dans sa vie. Il venait de publier son voyage en Normandie, quand, le 10 octobre 1799, son

père, *Louis-Claude* CADET, mourait à Paris, à la suite de l'opération de la pierre. CHARLES-LOUIS, dont la fortune était fort ébranlée, se détermina à faire ses études de pharmacie. Il avait alors trente ans.

*
* *

Littérateur, politicien, avocat, CADET DE GASSICOURT avait su, dans chacune de ces branches, attirer sur lui l'attention générale ; comme savant, il va trouver le moyen de se distinguer d'une façon éminemment supérieure.

On sait que NAPOLÉON le choisit comme son premier pharmacien ; c'est surtout à cause de ses qualités, et non à cause de ses origines, que lEmpereur l'avait remarqué et attaché à sa personne. Il lui donna un logement aux Tuileries, ainsi que dans chacune de ses résidences impériales.

En 1809, pendant la campagne de Wagram, Cadet accompagne l'Empereur en qualité de pharmacien en chef. Il se rend utile, en aidant à panser les blessés sur le champ de bataille et en inventant les baguettes d'artillerie, destinées à remplacer les lances à feu. Il prend en même temps des notes, d'après lesquelles il publiera, après la campagne, une sorte de relation intitulée : *Voyage à Vienne et en Autriche* (ouvrage dont il a été maintes fois déjà question ici même).

Quand NAPOLÉON reviendra de l'île d'Elbe, Cadet reprendra son service auprès de lui et lui restera toujours dévoué, même dans l'infortune.

On raconte que, dans les premiers jours de juin 1815, il fut mandé dans le cabinet de l'Empereur ; là, après quelques mots sur la gravité des circonstances, sur les chances de revers ou de captivité, il aurait reçu l'ordre de préparer, en secret, un poison infaillible, peu volumineux, et qui pût se loger dans une breloque. GASSICOURT supplia NAPOLÉON d'abandonner cette idée. Peine perdue : il dut donc s'exécuter et lui remit, peu avant son départ pour Waterloo, une breloque contenant la fatale pilule.

On sait, hélas ! que la bataille du 18 juin fut néfaste au grand homme. Or, dans la nuit du 20 au 22, on vint chercher GASSICOURT, appelé en hâte au palais impérial. NAPOLÉON avait pris le poison ; mais de nouvelles pensées, un espoir nouveau ayant changé sa détermination, il voulait vivre encore. CADET, terrifié, administra un vomitif et des antidotes de toutes sortes, et l'Empereur fut sauvé.

*
* *

Charles-Louis-Félix, fils du précédent, naquit à Paris le 11 octobre 1789, et y mourut le 22 décembre 1861.

Il fut à la fois médecin et pharmacien, et s'occupa quelque peu de littérature et de poésie ; mais il est loin d'avoir été l'égal de son père. Néanmoins il a laissé la réputation d'un savant estimable.

Avant d'être pharmacien, il avait été reçu docteur en médecine, en 1817 ; ce fut seulement en 1821, après la mort de son père, qu'il succéda à celui-ci. Il fut membre du conseil d'hygiène publique. On connaît de lui quelques ouvrages scientifiques.

Ch.-Louis-Félix CADET DE GASSICOURT fut activement mêlé aux

luttes du libéralisme pendant la Restauration, ce qui lui donna l'occasion d'être nommé maire du IV[e] arrondissement.

Le civisme qu'il témoigna en certaine circonstance mérite d'être connu : en 1831, les légitimistes ayant, à l'occasion du service commémoratif de la mort du duc de BERRY, service célébré à Saint-Germain l'Auxerrois, étalé des emblèmes royalistes, le peuple voulut saccager l'église.

GASSICOURT préserva le monument, grâce à sa présence d'esprit : pour détourner les colères de la multitude, qui voulait détruire la croix fleurdelisée placée au sommet du temple, il fit inscrire sur le frontispice ces mots : « *Propriété nationale, Monument placé sous la sauvegarde du Peuple.* » Le stratagème réussit à merveille.

Cette conduite a été cependant mal interprétée par CHATEAUBRIAND, notamment dans ses « Mémoires d'outre-tombe », et plus récemment par MAXIME DU CAMP, dans son « Histoire de Paris sous la Commune ». Ces deux historiens ont reproché à Cadet de Gassicourt d'avoir commis un acte de fanatisme, en faisant abattre la croix de l'église, tandis qu'il accomplissait, au contraire, un acte de préservation et sauvait un édifice national.

*
* *

Avec *Ch.-Louis-Félix* (1) s'arrête la glorieuse pléiade des pharmaciens éminents que cette famille nous a donnés. Son fils, *Jules-Ernest* (2), ayant fait uniquement sa médecine et ne pouvant lui succéder, il vendit sa pharmacie le 1[er] juin 1859.

Elle était située rue Saint Honoré, au n° 108 ; Gassicourt vint l'installer dans la rue Marengo, n° 6, où elle est encore.

Cette rue de Marengo, disons-le en passant, a les origines les plus lointaines.

Elle existait déjà, en 1271, à l'état d'impasse : *impasse du Coq*.

Il y a quelque trente ans, CHARCOT habitait l'impasse du Coq, n° 6 ; « l'*Impasse du Coccyx* », s'écria un méchant plaisantin.

C'était un mauvais calembour, mais, à tout prendre, les fabricants de mots n'y regardent pas de si près !...

---

(1) Le portrait que nous reproduisons d'autre part nous a été très obligeamment communiqué par M. TORAUDE, que nous ne saurions trop remercier en la circonstance.

(2) Ce fils du pharmacien Cadet de Gassicourt est bien connu de nos lecteurs : c'est le regretté secrétaire de l'Académie de médecine, un lettré de goût, un savant courtois et amène, qui voulut bien nous honorer de son estime et dont nous avons conservé un sympathique souvenir.

Élu membre de l'Académie en 1890 (mai), le D[r] CADET DE GASSICOURT en devint peu après le secrétaire (décembre 1892) ; il se démit de ces fonctions en 1898 ; deux ans plus tard il expirait, âgé de 74 ans.

Son collègue à l'Académie, le D[r] WORMS, a fait son buste en terre cuite, propriété de M[me] Jules-Ernest CADET DE GASSICOURT.

La Médecine des Praticiens

UNE NOUVELLE MÉDICATION FERRUGINEUSE

Etude physiologique sur le phosphomannitate de fer.

(*Suite*)

OBSERV. VIII.

Anémie du 2e degré.

Édouard D..., 22 ans, emballeur.

Antécédents héréditaires. — Mère bien portante, père mort bacillaire, il y a 10 ans.

Antécédents personnels. — Aucune maladie dans son enfance. Maux de tête, saignements de nez fréquents au moment de la puberté. En 1898, il eut l'influenza, il ne s'en remit pas tout à fait, maigrit et perdit l'appétit.

Examen clinique, 10 avril : Le facies est très pâle, muqueuses décolorées. Amaigrissement notable. Il se plaint de points de côté assez fréquents, surtout à gauche. Anorexie complète. Vertiges.

Au cœur : Souffle systolique doux à tous les orifices.

Analyse des urines :

Urée, 23 gr. 50.
Azote total, 11 gr. 75.
Phosphates, 2 gr. 15.
Acide urique, 0 gr. 682.
Rapport azoturique, 0 gr. 91.
Rapport des phosphates à l'urée, 0 gr. 09
— de l'acide urique à urée, 0 gr. 028.

Examen hématologique : 2.000.000 gl. rouges.

Poids : 62 kgr.

Traitement : Le phosphomannitate de fer est donné à la dose de 0,30 centigrammes par jour.

Le malade, revu le 23 avril, accuse un sentiment de bien-être sensible, l'appétit est meilleur, il a augmenté de 400 grammes, peut se lever quelques heures dans la journée sans être trop fatigué.

Les vertiges sont moins fréquents

23 mai. — Poids, 64 kgr. — Facies plus coloré. Les points de côté ont disparu. Plus de vertiges ni de mouches volantes.

Examen hématologique : 3.400.000 gl.

10 juin. — Le malade recommence à travailler.

Plus de sueurs ni d'hémoptysies.

Poids, 66 kgr. 100.

Examen hématologique : 4.240.000 gl.

Analyse des urines, 11 juin :

Urée, 39 gr. 2.
Azote total, 21 gr. 22.
Phosphates, 2 gr. 89.
Acide urique, 0 gr. 91.
Rapport azoturique, 0 gr. 86.
Rapport des phosphates à l'urée, 0 gr. 07.
— acide urique à urée, 0 gr. 024.

Édouard D... doit continuer pendant 2 mois encore l'Eugéine à la dose de 2 cuillerées à café par jour.

Observ. IX.

Chloro-brightisme.

Louise E..., 17 ans, domestique.

Père bien portant, mère morte d'une affection bacillaire, il y a 10 ans.

A l'âge de 3 ans, elle a eu la rougeole, puis la scarlatine.

Réglée à l'âge de 14 ans, ses époques menstruelles furent toujours courtes ; irrégularité dans leur retour et pertes peu abondantes.

Pertes blanches très abondantes.

Depuis 6 mois, les règles ont disparu.

21 février. — Examen clinique : Poumons sains, respiration un peu soufflante à l'expiration. Au cœur un peu de tachycardie.

Anorexie complète : la malade ne prend les aliments qu'avec dégoût. Constipation opiniâtre.

Les muqueuses sont décolorées, ou tout au moins fort pâles.

Examen des globules, pratiqué le 22 février : 2.720.000 globules.

Poids : 50 kgr. 100. — Urines : pas d'albumine, pas de sucre.

Traitement : Eugéine, 2 cuillerées à soupe par jour.

15 mars. — L'appétit est peu à peu revenu et le dégoût des aliments a disparu.

Poids : 51 kgr. 400.

15 avril. — L'appétit est normal, plus de dégoût des aliments, le facies est meilleur, *la malade est moins constipée.*

Les pertes blanches sont toujours abondantes.

Examen hématologique : 3.350.000 globules.

Poids : 52 kgr. 420.

15 mai. — L'amélioration continue ; Louise E... peut reprendre son travail ; les vertiges ont disparu, ainsi que la leucorrhée.

Cette leucorrhée inquiétait la malade et la disparition de cette affection donne un peu de gaieté à cette malade, qui est beaucoup moins apathique.

2 juin. — Elle part pour la campagne avec ses maîtres ; légère coloration du visage, les forces sont revenues.

Tachycardie complètement disparue.

Examen hématologique : 4.010.000 globules.

Poids : 54 kgr. 710 gr.

Louise E... prendra pendant 2 mois encore de l'Eugéine, à la dose d'une cuillerée à café par jour.

(*A suivre.*)

Anecdotes Médico-bibliographiques

La femme turque, par G. Dorys. Paris, Librairie Plon. 1902.

On se fait généralement une idée assez fausse, chez nous, de la condition des femmes en Turquie. Le niveau social de la femme turque n'est pas aussi bas qu'on a coutume de le croire ; ce n'est pas tout à fait « la bête à plaisir » que nous nous imaginons d'après les récits, plus prestigieux que véridiques, de romanciers « qui n'y sont pas allés voir ».

M. Dorys, lui, a été témoin de ce qu'il nous conte, et comme il conte avec beaucoup d'agrément, nous l'écoutons avec d'autant plus de plaisir.

Il convient, certes, que le régime d'abrutissement et d'oppression tyrannique qui pèse sur la Turquie retardera peut-être longtemps encore l'affranchissement définitif de la femme, mais il reconnaît que la Turque exerce néanmoins, comme femme ; comme épouse et comme mère, une influence autrement considérable, bien que peu manifeste au dehors, que celle qu'elle exerçait autrefois.

Nous ne le suivrons pas dans la démonstration de sa thèse ; nous préférons lui emprunter quelques anecdotes typiques, glanées au cours de notre lecture, et qui donneront de son ouvrage une clarté suffisante.

*
* *

La maternité est l'objet d'un véritable culte dans tout l'Orient, et le respect de la femme y est d'autant plus grand que celle-ci est plus féconde. La loi musulmane enjoint à la mère d'allaiter chacun de ses enfants deux années entières. De fait, les nourrices sont plutôt rares en Turquie, seules les dames de condition ayant recours à leurs services ; et ces étrangères, qui sont le plus souvent des chrétiennes ou des esclaves circassiennes, qu'on affranchit dès qu'elles allaitent, que la nécessité fait entrer dans la famille, y sont si respectées, qu'elles finissent presque par en faire partie, comme l'indique suffisamment le nom de *sud-anné* (mère de lait), qui est donné à ces « remplaçantes », dont M. Brieux lui-même ne se serait peut-être pas alarmé.

La loi interdit toute alliance entre les proches parents de la nourrice et ceux du nourrisson, le lait donné par une femme à un enfant établissant entre eux une parenté presque aussi sacrée que les liens du sang, au point que le mariage est impossible entre un jeune homme et une jeune fille qui ont eu une même nourrice.

L'emploi des nourrices est si peu dans les mœurs qu'on est convaincu généralement qu'il n'y a rien de meilleur pour un enfant que le lait de sa véritable mère. Une tradition populaire, propre à certaines provinces, indique même un moyen naïf de faire l'épreuve du caractère d'un enfant : on n'a qu'à lui faire quitter le sein de sa mère et à lui présenter celui d'une autre femme ; s'il tette sans ré-

pugnance le lait de l'étrangère, on n'augure rien de bon de son avenir.

Dans leur sollicitude maternelle, les Ottomanes ornent souvent la coiffure de leurs enfants de pièces de monnaie, de petits sachets de cuir contenant des amulettes, de prières écrites et autres charmes contre les démons, y attachent de menus joyaux, des verroteries ou quelque objet de nature à accaparer l'attention des gens, afin que l'enfant lui-même soit le moins possible exposé à attirer les regards. Et si, en passant dans la rue, vous vous exclamiez sur la beauté d'un bébé turc, sans prononcer le traditionnel *machallah !* vous causeriez à sa mère une profonde inquiétude, dont elle ne serait délivrée que par la lecture d'un « hodja », ou par quelque autre exorcisme, capable de conjurer le mauvais sort que vous lui avez inconsciemment jeté.

*
* *

On sait combien est grande la pudeur musulmane : les femmes turques ne peuvent circuler dans les rues que voilées, et c'est à peine si le voile tombe devant le mari réclamant ses droits. Seul, un homme jouit de ce privilège, si jalousement défendu, et cet homme, c'est le médecin !

Les médecins, ici comme ailleurs, nous dit M. Dorys, ont toutes les licences, et devant eux les portes mêmes du harem s'ouvrent comme par enchantement ; les maris jaloux préfèrent toujours, il est vrai, s'adresser aux sages-femmes. Jadis, aucun médecin ne pouvait visiter une cliente en dehors de la présence du mari, des esclaves et des eunuques ; et il ne devait même tâter le pouls des belles malades qu'à travers une mousseline, procédé qui a encore ses partisans de nos jours : un mari Turc ne disait-il pas récemment, et le plus sérieusement du monde, qu'il serait bon que les docteurs en médecine fussent assez savants pour tâter le pouls du dehors, au moyen d'une longue ficelle attachée au poignet du sujet !

Un docteur des plus connus à Constantinople, qui a la clientèle des plus grands harems de la capitale, et notamment des princesses du sang, n'y entre le plus souvent que les yeux bandés, après avoir été amené mystérieusement en voiture, et il est reconduit chez lui avec les mêmes précautions, sans savoir où peut habiter la malade qu'il vient d'examiner ; et cela est d'autant plus prudent qu'on exige quelquefois de lui certains services complaisants, que Mahomet interdit, mais que plus d'un mahométan autorise.

Toutefois, les médecins sont reçus d'ordinaire dans les harems avec une plus grande confiance.

Sous le règne d'Abdul-Medjid, un Grec, le docteur Paléologue, médecin du Sultan et du grand vizir Rechid pacha, et ayant à ce titre accès dans tous les grands harems, avait su gagner les faveurs d'un grand nombre de ses clientes, qui croyaient chacune être son unique maîtresse ; d'imprudentes confidences, que deux d'entre elles se firent, ayant mis au jour ses infidélités, la plus jalouse courut dénoncer le giaour coupable au *Cheik ul-islam*, qui essaya d'abord de calmer son ressentiment ; mais, voyant que ses efforts restaient vains, il fit venir les deux maris et leur enjoignit d'empêcher que leurs femmes ébruitassent le scandale ; mais, dès

le jour même, tous les harems en jasaient et plusieurs autres hanoums, jeunes et jolies, vinrent à leur tour, pour se venger du volage docteur, s'accuser d'avoir eu avec lui des relations coupables.

Il en résulta tant de bruit que le grand vizir dut intervenir : Paléologue fut exilé à Smyrne, où il mourut bientôt, empoisonné.

Quelques-uns seulement des maris qu'il avait trompés répudièrent leurs femmes; les autres furent plus indulgents et accordèrent aux leurs un généreux pardon.

Aussi les maris turcs s'adressent-ils presque exclusivement aux vieux praticiens, dont la réputation est faite depuis longtemps ; les femmes, elles, préfèrent les jeunes docteurs, plus au courant de la thérapeutique moderne. Mais, on l'a vu par le cas de l'infortuné Paléologue, ceux-ci courent des risques (1) assez sérieux, s'ils se départissent de leur rôle professionnel.

Quoi qu'il en soit, voilà nos jeunes confrères prévenus : s'ils veulent aller sur les bords du Bosphore exercer leurs talents — et surtout celui de séduction, — qu'ils se défient : l'eau est profonde et les soupirs y sont promptement étouffés.

Les forbans de la médecine, par le Docteur Lavielle. En vente, *chez l'auteur*, à Dax, et à *l'Edition mutuelle, 29*, r. de Seine, Paris.

Il témoigne d'une rare indépendance, le livre que le Dr Lavielle vient d'écrire sous ce titre, et depuis les *Morticoles*, jamais le fouet de la satire aux lanières cinglantes ne fut plus dextrement manié.

D'aucuns pourront reprocher à notre confrère d'avoir révélé au public, puisque aujourd'hui on ne peut rien laisser ignorer à la foule, ces répugnants dessous. Nous sommes d'un tout autre avis, d'autant que ce sont des parasites de la profession que stigmatise notre Juvénal, et dont la plupart vivent à nos dépens, se targuant auprès des nôtres d'un imaginaire crédit.

C'est faire œuvre utile d'éventer leurs multiples *trucs*, bien que, d'imagination féconde, tous ces gaillards aient un esprit fertile en ressources. On en pourra juger par ces quelques traits, que rapporte le Dr Lavielle et qui nous ont paru mériter, entre tous autres, les honneurs de la publicité de la *Chronique*.

Et voici, pour commencer, une anecdote qui met en scène un de nos maîtres les plus respectés de jadis, le Dr Voillemier.

Le docteur Voillemier avait autrefois l'habitude de faire visite, en appareil des plus simples, aux charlatans en renom. Il voulait se rendre compte par lui-même de leurs procédés.

Simulant une maladie, dont il n'avait pas le plus plus petit vestige, il va voir un de ces guérisseurs, réputé très habile.

Celui-ci l'examine avec soin, reconnaît qu'il n'y a pas trace d'affections *à l'extérieur*, mais que, pourtant, *l'état des parties internes*

(1) Un docteur turc, appelé un jour dans un petit village d'Anatolie par un paysan, Turc également, dont la femme était gravement atteinte d'une fièvre paludéenne, vit, au moment où il soulevait le drap de la malade, le mari rouler des yeux furibonds et d'un geste instinctif porter la main à son *silahlyk* hérissé de poignards. Le *silahlyk* est une large ceinture en cuir, à plusieurs compartiments, servant d'étui aux pistolets et aux yatagans.

lui annonce qu'il y a menace *d accidents prochains*. Et il remet au docteur Voillemier un flacon, dont le coût est de 30 francs.

Le docteur Voillemier trouve que c'est payer un peu cher « sa curiosité scientifique », et objecte qu'il n'est pas en situation de faire ce sacrifice.

Un débat a lieu entre le chirurgien et le charlatan, débat à la suite duquel le flacon reste entre les mains du chirurgien pour le prix de 20 francs.

Le docteur Voillemier, à peine rentré chez lui, fait l'analyse du liquide contenu dans le flacon, et il trouve 1 gramme 50 de nitrate d'argent pour 100 grammes d'eau distillée : solution très capable, ajoutait-il, de causer la maladie au lieu d'en être le remède.

Plus récemment, une cliente du docteur Richelot va consulter un empirique, du nom de Pomerol, pour une douleur à la main, suite d une légère contusion.

Pomerol s'empresse de diagnostiquer une luxation du poignet, et applique sur l articulation une sorte de lac avec de la cire à cacheter.

Huit jours après, en enlevant le cordon réducteur, Pomerol découvrait une deuxième luxation du coude, qui était passée inaperçue au premier examen : application d'une deuxième ficelle dans les mêmes conditions.

Au bout d'une semaine, en enlevant le second appareil, Pomerol, s'étant aperçu que l'épaule était également luxée, appliqua une troisième ficelle — toujours avec de la cire à cacheter — sur l'articulation scapulo-humérale.

Effrayée de ces luxations successives et hebdomadaires, et dans la crainte d'y voir passer toutes ses articulations, la malade se décida à appeler le docteur Richelot qui, bien entendu, ne put découvrir rien d'anormal chez sa cliente.

Ce qu'on pourrait appeler « la médication des scellés » atteste déjà un certain esprit inventif. Mais qu'est-ce à côté du procédé, imaginé par celui que notre confrère appelle si pittoresquement le Dr Duméat, pour se faire rapidement une clientèle et arriver à bref délai à la fortune ?

* * *

Le Dr Duméat avait donc conçu de recourir à cette ingénieuse autant que neuve méthode de réclame :

Après avoir inutilement essayé sa profession dans différents quartiers de Paris, il s'installe un beau jour sur le boulevard des Batignolles, où il loue un très confortable appartement, au 1er étage.

Le déménagement se fit pendant la période du carnaval.

Dans la soirée du mardi gras, notre docteur installe dans son salon — qui donnait sur le boulevard — une douzaine de musiciens, tous armés d'un cor de chasse, et pendant que la foule circulait sous les fenêtres, l'orchestre soufflait à s'époumonner dans les instruments de cuivre. Surpris par ce bruit étrange, les promeneurs s'arrêtaient, et avec la badauderie qui caractérise les Parisiens, stationnaient longuement devant la maison, en s'interrogeant sur le motif de ce concert.

Mais, en homme sagace, le confrère avait tout prévu et il avait

habilement disséminé dans la foule quelques amis du quartier Latin, qui se chargeaient de répondre aux questions des passants :

— C'est un concert donné par le docteur DUMÉAT.

Et devant l'attitude de l'interlocuteur, que ce nom avait l'air de laisser absolument indifférent :

— Il a donné, ce soir, un grand banquet au corps diplomatique, pour fêter une récompense exceptionnelle que le gouvernement vient de lui conférer.

— C'est donc un homme considérable que ce docteur DUMÉAT ?

— Comment ! vous habitez le quartier et vous en êtes là ! Mais c'est incontestablement le médecin le plus occupé de l'arrondissement !... Et malgré son talent, quel homme affable, bienveillant aux malheureux, dévoué, désintéressé !...

Et tandis que les cors continuent leur musique, les amis se mêlent à la foule et s'en vont répétant que le docteur DUMÉAT est le parangon des médecins des Batignolles.

Dès le lendemain, les clients arrivent, le cabinet s'emplit, et la clientèle est faite ! Au bout de quelque temps, le médecin *des cors* a acquis une véritable réputation et devient un des médecins les plus occupés des Batignolles. Sa réputation égale celle de la *panthère* du même quartier.

Qu'on ne croie pas à une invention : ce médecin existe et sa clientèle date réellement du concert des *cors de chasse*, un jour de *mardi gras !*

*
* *

Dernier détail, et non des moins piquants, concernant la thérapeutique gynécologique usitée par « le médecin des cors » : c'est le même qui est l'inventeur du traitement des affections utérines par les *œufs de poule*, procédé très simple, à la portée de tous, des plus inoffensifs, et que voici :

On prend un œuf frais, autant que possible pondu par une *poule noire*, et on l'introduit dans le vagin.

La malade doit garder son œuf deux jours et dans la position horizontale. Au bout de ce temps, l'œuf a dû perdre de ses qualités, car il est recommandé de le remplacer.

Lorsque la femme a ainsi *couvé* pendant deux semaines, le docteur déclare généralement qu'elle est radicalement guérie et qu'elle peut se lever.

Que si la malade objecte que les douleurs ne sont pas diminuées et que son état lui semble le même, le spécialiste répondra que l'insuccès est dû à la mauvaise qualité des œufs qui n'étaient pas frais, et il faudra couver de nouveau pendant deux semaines.

Ajoutons que l'opération est toujours faite par le docteur ; car, dit celui-ci, « un profane qui ignore l'anatomie ne saurait donner à l'œuf la place toute particulière qu'il doit occuper dans le coquetier vaginal. »

Dernière prescription : pendant que la femme couve, il est recommandé au mari de ne pas faire d'omelettes !...

ÉCHOS DE PARTOUT

Le futur musée de l'Assistance publique.

Entre autres pièces intéressantes ou curieuses, ce musée comprendra : une table, qui fut la table de travail de Fouquier-Tinville ; la trousse de Dupuytren ; deux grands vases de Chine, offerts à l'Hôtel-Dieu par Napoléon Ier ; une collection de pots de pharmacie du xviie siècle ; des antiphonaires provenant de la Charité ; un grand nombre de tableaux, de portraits : ceux notamment du chevalier d'Aligre, par Gras, de la comtesse de Lariboisière, de Gras également ; et aussi le portrait de haute et puissante dame Angélique Faure, veuve de haut et puissant seigneur messire Claude de Bullion, ministre d'Etat, et fondatrice de l'hôpital de la Charité des convalescents.

Les manuscrits aussi seront nombreux et faits pour intéresser les chercheurs et les érudits.

(*Le Journal.*)

Les Médecins auteurs dramatiques.

Récemment, lecture, au Français, d'une comédie en trois actes du Dr Bouchinet, sous le titre de *Gertrude*.

(*Gazette méd. de Paris.*)

Encore un médecin ministre.

Un médecin, président du Conseil des ministres en France, cela n'a rien que de très naturel dans le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme. La chose est plus difficile dans un pays autocratique comme la Russie. Tout arrive cependant, et voici M. le professeur Lukjanoff, l'auteur de la « Pathologie générale de la digestion », adjoint du Ministre de l'Instruction publique en Russie. Ancien élève de Ludwig, il n'y a pas longtemps encore professeur à l'Université de Varsovie, puis directeur de l'Institut de Médecine expérimentale à Saint-Pétersbourg, M. Lukjanoff est encore jeune et peut faire beaucoup de bien dans une situation qui exige à la fois beaucoup d'intelligence et beaucoup de compétence. Espérons que les étudiants trouveront en lui un défenseur naturel qui saura les protéger contre les rigueurs excessives d'une administration parfois mal inspirée. (*Lyon médical.*)

La traite des blanches.

Les journaux de la Suisse allemande racontent qu'une annonce, publiée à diverses reprises à Lucerne, demandait une jeune fille pour tenir le ménage d'un médecin veuf et âgé du grand-duché de Bade. Les gages étaient superbes, le travail peu fatigant, la situation sociale enviable. Une jeune Lucernoise se laissa tenter et écrivit à l'adresse indiquée. En réponse, cette personne reçut une coupure de journal, sur laquelle était imprimé un corset. En marge, le « doc-

teur » avait écrit quelques notes priant la jeune fille d'indiquer, sur ce corset, ses mesures personnelles. Ce bizarre questionnaire étonna quelque peu la postulante, et ses parents, soupçonnant quelque vilaine aventure, firent prendre des renseignements sur son auteur. Ce fut heureux, car l'enquête aboutit à des détails peu édifiants : le soi-disant docteur avait été plusieurs fois déjà condamné pour attentats aux mœurs et se livrait depuis longtemps à la traite des blanches.

(*Revue de morale sociale.*)

Assurance contre la maladie.

A Saint-Pétersbourg, vient d'être fondée une société d'assurance contre la maladie. Voici quelles en sont les bases, qui ont été posées par le propriétaire Litinsky et le docteur en médecine Verjbitsky.

Tout locataire d'immeuble faisant partie de l'association s'engage à verser régulièrement à la caisse sociale un et demi pour cent du prix de son loyer. En retour de cette contribution minime, tout locataire est assuré de recevoir l'assistance médicale et gratuite d'un docteur de son quartier, à toute heure du jour ou de la nuit. Et cette assistance médicale s'étend à tous les membres de sa famille et aux personnes à son service. En outre, la Société se charge de désigner à tous ses membres un certain nombre de pharmacies où les remèdes leur seront fournis à des prix très réduits.

La combinaison paraît ingénieuse et, de plus, démocratique, dans le bon sens du mot.

(*Le Soleil.*)

Les premiers musées anatomiques.

Les premiers musées anatomiques furent en cire, tout comme nos musées forains actuels. Le moulage en cire avait été à la mode au xvii[e] siècle pour les portraits. Vers la fin du xviii[e] siècle on utilisa cet art pour l'étude de l'anatomie. Le musée de Florence contient de superbes reproductions en cire du corps humain ; les vaisseaux, artériels, veineux et lymphatiques et les nerfs y sont aussi minutieusements exacts que les descriptions de Sappey.

Le premier musée anatomique en cire fut ouvert rue de la Vieille-Estrapade, par M[lle] Biheron, fille d'apothicaire : elle avait mis quarante-sept ans à composer en cire un corps de femme dont toutes les pièces étaient démontables.

Un autre musée fut ouvert vers 1780, par Jean-Joseph Süe, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois; les diverses parties du corps humain y étaient représentées sur des cartons. On signale encore la présence de deux autres musées en cire payants, rue de la Harpe et rue Hautefeuille. Ces reproductions étaient fort estimées. Les sociétés médicales de province n'hésitaient pas à se payer ainsi des pièces anatomiques. Etant à l'Hôtel-Dieu de Marseille, j'ai dû cataloguer plusieurs pièces, en cire fort grossière, provenant de la société médicale de cette ville, qui les avait acquises au commencement du xix[e] siècle.

(*Le Correspondant médical.*)

La « Chronique » par tous et pour tous

Gœthe et la bataille d'Iéna : la légende et la vérité.

Dans le beau livre que le Dr Triaire vient de publier sur l'illustre Larrey et dont la *Chronique médicale* a donné quelques pages, on peut lire ce qui suit à propos de la bataille d'Iéna :

« Au moment de la bataille d'Iéna, qui se propagea jusqu'à Weimar (1), Gœthe travaillait à son œuvre de *Faust*, et on raconte que ni le canon qui tonnait à sa porte, ni le fracas des armes qui remplissait les rues, ni la nouvelle du désastre, signalée par les fugitifs, par la reine même de Prusse, traversant en hâte la ville, ne purent le tirer de son travail. C'est, en effet, dans ces jours terribles qu'il acheva la première partie de *Faust* et élabora sa théorie de la lumière et des couleurs.... »

Il y a là un ressouvenir évident de l'histoire d'Archimède à la prise de Syracuse, une anecdote coulée dans le même moule, en tout cas, comme on va le voir, un bel exemple de déformation de la simple vérité par la légende.

J'ignore où M. Triaire a puisé ses renseignements ; mais le rôle de Gœthe, tel qu'il apparaît dans ses propres Mémoires et dans la biographie du grand poète par Lewes (2), est à la fois plus vraisemblable et bien autrement humain.

Remarquons tout d'abord que le *Traité des Couleurs,* qui était sur le chantier depuis douze ans, ne fut achevé qu'en 1810.

Durant les semaines qui précédèrent la bataille, l'inquiétude était à son comble parmi les habitants de Weimar et d'Iéna, et le principal souci de Gœthe, sollicité d'ailleurs par les instances de ses concitoyens, fut d'empêcher la publication d'un pamphlet du colonel de Massenbach (3), chef d'état-major du prince de Hohenlohe, contre Napoléon.

« J'eus une scène singulière, raconte Gœthe, avec cette tête « chaude de Massenbach. Comme chez d'autres, la démangeaison « d'écrire avait fait tort chez lui à la prudence politique et à l'acti- « vité militaire. Il était accouché d'un écrit bizarre contre Napoléon. « Chacun prévoyait la victoire de l'ennemi. Aussi l'imprimeur, avec « quelques conseillers, vint me trouver, et tous me supplièrent « d'empêcher l'impression du manuscrit qui, à l'approche de l'armée « française, serait nécessairement funeste à la ville. La première « phrase commençait ainsi : « Napoléon, je t'aimais ! » et la dernière : « Napoléon, je te hais ! » Avec quelques changements, on aurait pu « prendre ce factum, aussi ridicule que dangereux, pour la plainte « d'un amant trompé par sa maîtresse infidèle. »

Gœthe fut assez heureux pour faire céder Massenbach, et ils se séparèrent bons amis.

---

(1) Les deux villes ne sont distantes que d'environ 20 kilomètres.

(2) Cette *Vie de Gœthe*, un modèle de biographie, par l'Anglais Lewes, a toujours passé pour un chef-d'œuvre, et rien ne peut lui être comparé, même en Allemagne. Il n'en existe malheureusement pas de traduction française.

(3) Le Dr Triaire consacre précisément quelques lignes à ce Massenbach, d'après les notes mêmes de Larrey.

Nous arrivons maintenant au jour de la bataille.

Le 14 octobre, à sept heures du matin, on entendit à Weimar une canonnade lointaine. Gœthe entendit les sourdes détonations avec un effroi manifeste. Vers midi, elles s'affaiblirent. Il se mit à table comme d'habitude. A peine le repas était-il commencé que le tonnerre de l'artillerie éclata sur la ville. Gœthe quitte la table. Riemer, son secrétaire, arrive et le trouve qui se promène de long en large dans le jardin. Les boulets volaient par-dessus les maisons; les baïonnettes des Prussiens en fuite brillaient au-dessus des murs du jardin. Les rues étaient mortes. Tout le monde se tenait caché. De moment en moment, un coup de canon rompait le silence ; çà et là les boulets venaient frapper une maison.

Bientôt quelques hussards français entrent dans la ville au galop, en reconnaissance, et précédant un corps plus nombreux. Un jeune officier de hussards descend à la maison de Gœthe, annonçant qu'elle sera le quartier général du maréchal Augereau, et par conséquent à l'abri du pillage. Cet officier, M. de Turkheim, était (le hasard a parfois de singulières rencontres) le fils de Lili, une des amies de jeunesse du poète, au temps lointain de sa vie d'étudiant séducteur et passionné, et qu'il a longuement célébrée dans ses Mémoires Gœthe l'accompagne au château. Déjà plusieurs maisons étaient en flammes, les soldats enfonçaient les portes des caves, le pillage commençait. Du château, Gœthe revient dans sa maison, où quelques hussards s'étaient établis dans l'intervalle. Le maréchal n'était pas arrivé. On l'attendit une grande partie de la nuit. A la fin, on ferma les portes et la famille se coucha. Tout à coup, deux soldats frappent à la porte et demandent à entrer. On a beau leur dire que la maison est pleine et qu'on attend le maréchal, ils menacent de démolir les fenêtres si l'on n'ouvre pas la porte. Il fallut les laisser entrer et leur servir du vin. Ils burent sec et demandèrent le maître de la maison. On leur représenta qu'il était couché. Peine inutile : ils voulaient le voir. On éveille Gœthe; il passe sa robe de chambre, descend l'escalier d'un pas majestueux (il avait alors 57 ans), et impose si fort par sa présence aux soldats ivres qu'ils deviennent tout à fait honnêtes. Ils entrent en conversation, trinquent avec lui et le laissent enfin retourner dans sa chambre. Mais bientôt après, échauffés par le vin, ils demandent un lit, montent l'escalier en faisant tapage, pénètrent jusque dans la chambre du maître.

Là commence une scène violente. Christiane, la compagne du vieux poète, qui montra dans ces circonstances beaucoup de courage et de présence d'esprit, appelle du secours. On finit par faire sortir de la chambre les tapageurs qui, malgré toutes les représentations qu'on leur fait, se couchent dans le lit préparé pour le maréchal. Il n'arriva que le matin. Dès lors les sentinelles protégèrent la maison.

N'est-ce pas que le tableau est pittoresque, et que voilà un portrait rudement coloré de soldat français, madré, pratique et bon diable, cueillant son bien où il le trouve, sans brutalité comme sans cérémonie ? Les hussards français de Gœthe peuvent faire pendant aux grenadiers français de Schumann.

Cinq jours après le pillage de Weimar, le 19 octobre, Gœthe épousait la courageuse Christiane, avec qui il vivait depuis seize années,


Traitement
de la
CONSTIPATION
Laxatif sûr,
Agréable,
Facile à
prendre.
POUDRE LAXATIVE DE VICHY
du Docteur Léonce SOULIGOUX
Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 75 de Poudre de séné lavé à l'alcool.
La dose est de une à deux cuillerées à café délayées dans un peu d'eau le soir en se couchant.

et faisait légitimer son union en présence de son fils et de son secrétaire Riemer.

Gœthe détestait la guerre, qu'il avait vue de près pendant la campagne de France en 1792 et au siège de Mayence. Il resta indifférent au mouvement national de 1813, et le jour même de la bataille de Leipzig (1) (c'est lui, cette fois, qui nous l'apprend), il écrivait l'épilogue d'*Essex*, pour obliger une comédienne en représentation. Il était mieux qu'un patriote, il était un homme : c'est le témoignage que lui rendit Napoléon dans leur célèbre entrevue de 1808, à Erfurt. Gœthe avait trouvé la sérénité dans les sciences et les arts ; car, disait-il, les sciences et les arts appartiennent au monde, et devant eux disparaissent les barrières des nations. Nous sommes bien loin de cet idéal !

Quand on lui reprochait de n'avoir pas écrit des chansons de guerre : « Comment aurais-je pu haïr sans jeunesse ? Et comment sans haïr aurais-je pu écrire les chants de la haine ? »

Gœthe garda toujours une sympathie profonde pour Napoléon, la France et les idées de la Révolution. « Qu'avons-nous gagné? disait-il encore. Je ne vois plus de Français, plus d'Italiens, mais je vois en échange des Cosaques, des Baskirs, des Croates, des hussards bruns et autres. »

Cette grande figure de Gœthe (et ce sera mon excuse d'avoir rappelé ici un épisode de sa vie) appartient quelque peu à la médecine, par ses études de morphologie générale et de philosophie anatomique, surtout par sa théorie vertébrale du crâne. Il s'intéressa d'ailleurs jusqu'à la fin de sa longue vie à tous les ordres de connaissances, encourageant les novateurs et les autorisant du prestige incomparable de son nom. Ses œuvres scientifiques, traduites d'abord en français par le professeur Charles Martins (de Montpellier), furent plus tard analysées et commentées dans un gros livre trop peu connu, par le professeur Ernest Faivre (le père de l'inimitable caricaturiste Abel), qui fut doyen de la faculté des sciences de Lyon et dont je suivais le cours de botanique et les herborisations il y a une trentaine d'années.

Dr E. Callamand (de St-Mandé).

Un anachronisme médical : l'auscultation au temps de Henri III.

5 août 1902.

Monsieur et honoré confrère,

Il m'arrive parfois de relire, à mes heures de loisir, de vieux romans quasi classiques.

Or, en parcourant la *Dame de Montsoreau*, d'Alexandre Dumas, j'ai trouvé un joli anachronisme médical.

Le médecin chirurgien de Bussy d'Amboise, Remy le Randouin, rencontra par hasard le comte de Montsoreau, gisant par terre, à la suite d'un duel, quasi mort ; il l'examine, et ici je cite :

« Il appliqua l'oreille à la poitrine : absence du bruit respira-
« toire ; il frappa doucement dessus : matité du son. »

(1) Il est vrai que Leipzig est à 100 kilomètres de Weimar.

Et la scène se passe sous Henri III!... Voilà un précurseur de LAENNEC, bien inconnu du monde médical.

Dr LEROUX.

Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Dans la *Chronique médicale* du 1er novembre 1901, que je viens de lire, le Dr Vidal s'excusait de présenter ses intéressantes recherches en fait d'artillerie agricole.

Je n'ai malheureusement aucun droit de discuter ce sujet ; mais je serais heureux d'apporter à son historique une petite contribution que ne mentionne pas l'étude de notre distingué confrère.

Autant que je sache, c'est Benvenuto Cellini, le célèbre orfèvre florentin et l'ami de François Ier, qui, le premier, utilisa les effets météorologiques de l'artillerie.

Benvenuto Cellini était un excellent tireur d'arquebuse, et dans ses *Mémoires* il s'en vante à plusieurs reprises. Lors du siège de Rome par les Impériaux, en 1527, c'est lui qui aurait tué d'un coup de feu le connétable de Bourbon : ses compatriotes ne semblent pas lui en avoir depuis contesté la gloire. La mort du connétable n'ayant pas empêché les Impériaux d'entrer dans la ville, Cellini courut s'enfermer au château Saint-Ange. L'ennemi suivait de près les réfugiés, et peu s'en fallut qu'il ne pénétrât avec eux. Benvenuto Cellini, toujours d'après ses *Mémoires* (livre I, chap. VII), sauva la situation en mettant le feu aux pièces que désertaient les servants pris de panique. Le pape, pour reconnaître ce trait de présence d'esprit, confia à son auteur un des canons de la tour Saint-Ange. Notre artiste y fit des merveilles, notamment en abattant d'un coup de canon la maison où délibéraient à cette heure les généraux des Impériaux et le prince d'Orange ; cet événement causa la mort de plusieurs d'entre eux, et entre autres celle du prince.

C'est au cours de ces exploits que Cellini fit sans doute les curieuses observations météorologiques dont il fit profiter, quelques années plus tard, le gouverneur du château Saint-Ange. « Quand l'épouse du duc Octave de Florence fit son entrée à Rome, raconte-t-il, je fus cause qu'une perte de plus de 1000 écus fut évitée ; il pleuvait très fort, et le gouverneur du château Saint-Ange était extrêmement ennuyé; mais, moi, je le rassurai et lui expliquai comment je pointerais plusieurs canons dans les régions où les plus gros nuages s'assemblaient; et quand, au milieu d'une forte pluie, je commençai à décharger les pièces, la pluie cessa et quatre fois le soleil parut : ainsi fus-je cause que cette fête se passa de la plus heureuse façon ». (Livre II, chap. XI.)

Une bizarre coïncidence, c'est que ce même Benvenuto Cellini faillit périr par la grêle dans une région célèbre par ses intempéries, et où l'invention dont il est plus ou moins le père est maintenant très appréciée. Lors de son retour en Italie, après avoir joui des faveurs de François Ier, il se trouvait *à une journée au nord de Lyon*, quand il subit un orage terrible : il tombait des grêlons

« gros comme des citrons ». Il s'estima cependant très heureux quand, l'orage fini, il rencontra un peu plus loin sur sa route tout un troupeau et ses bergers morts, et, à côté d'eux, des grêlons « tellement gros qu'on ne pouvait les entourer avec les deux mains ». (Livre IV, chap. I.)

Les extraits précédents sont une traduction de la traduction de Gôthe. Je laisse à ceux qui savent l'italien et qui possèdent l'original le soin de collationner les textes.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Dr DE BOVIS,
Prof. à l'Ecole de méd. de Reims.

La maladie de Louis XIV — Forges-les-Eaux ou Forges-les-Bains?

MON CHER CABANÈS,

Je lis dans votre très intéressante *Chronique médicale* — souvent pillée par les journalistes, rarement citée par eux — le travail de M. Louis DELMAS sur la *Vie pathologique du grand Roi.*

M. Louis Delmas écrit, page 521 :

« Il (le roi) rentra assez sérieusement malade à Paris, le 7 septembre, pour que VALLOT, à bout d'expédients médicamenteux, conçût l'idée de recourir à l'*ultima ratio* des eaux minérales. On fit choix, dans ce but, des eaux de Forges (à 116 kilomètres de Paris, dit une note de l'auteur), dont le voisinage n'exigeait, pour ainsi dire, pas de déplacement. Les officiers du gobelet reçurent l'ordre d'aller chaque jour, de grand matin, prendre à la source l'eau nécessaire à la consommation de la journée et de la transporter ensuite à cheval, à grande allure, jusqu'au point déterminé, d'où des relais d'hommes à pied l'amenaient encore assez fraîche à la chambre du roi. »

M. Louis Delmas ne se trompe-t-il pas en plaçant Forges, *dont le voisinage n'exigeait, pour ainsi dire, pas de déplacement*, dans la Seine-Inférieure, à 116 kilomètres de Paris? D'après le document même qu'il cite, il me paraît indiscutable que les eaux prescrites au roi furent celles de *Forges-les-Bains*, où la Ville de Paris a établi, en 1859, un hôpital pour les enfants scrofuleux. Forges est à 4 kilomètres de Limours, à trois heures de Paris, à cheval. Les officiers du gobelet pouvaient donc y aller « chaque jour », « de grand matin », et rapporter de la source l'eau fraîche, que *les relais d'hommes à pied* amenaient à la chambre du roi.

Il est clair que le document qui a servi à l'auteur de la *Vie pathologique du grand Roi* désigne nettement *Forges-les-Bains* et non *Forges-les-Eaux*. Que de relais de chevaux n'eût-il pas fallu, en effet, pour amener *chaque matin*, de la forêt de Bray, l'eau nécessaire à la cure du roi? Enfin, on n'eût pas manqué de nous les signaler, puisqu'on ne nous fait pas grâce des relais de valets de pied, prenant l'eau des mains des cavaliers pour la porter à la chambre du roi.

Ce qui a pu faire commettre par M. Louis DELMAS cette petite erreur, — qui a pourtant une importance historique, — c'est le

séjour que firent à Forges-les-Eaux Louis XIII et Anne d'Autriche, dans la 18e année de leur mariage : la reine était venue chercher, on le sait, à Forges-les-Eaux, un remède contre la stérilité.

Bien cordialement à vous,

A. Berthier.

Querelle de préséance.

Je lis avec un très grand plaisir l'étude de M. Louis Delmas sur la *Vie pathologique du grand Roi*. Si, comme je l'espère, il nous entretient de la fameuse « fistule », je me permets de lui signaler cette petite indication, qu'il pourra mettre en note quelque part, quand il reprendra, selon toute vraisemblance, son étude en brochure :

Lors donc que Louis XIV se fit opérer de sa fistule, ce fut Louvois qui eut « le grand honneur » de tenir la main du roi pendant tout le temps de l'opération. « Grand témoignage d'amitié et de confiance à M. de Louvois, écrit le marquis de Sourches, qui donna une cruelle jalousie à M. de Seignelay, son émule. » (Novembre 1686.)

Ce dernier trait est-il assez amusant?

Un lecteur assidu de la Chronique.

A propos des statues de Bichat.

Il y a peut-être quelque exagération à affirmer, avec le Dr Callamand, que la gloire de Bichat ne lui valut un morceau de marbre qu'après 37 ans écoulés. Quelques jours après sa mort, le 2 août 1802, il eut une table de marbre, avec son nom réuni à celui de Desault, table qui fut placée à l'Hôtel-Dieu, et qu'on pouvait voir encore à l'ancien Hôtel Dieu. N'avait-il pas déjà beaucoup mieux avant son buste départemental ?...

Si peu que nous ayons le goût de regarder nos monuments, il est impossible de n'avoir pas remarqué que Xavier Bichat a son effigie en ronde-bosse dans la frise du Panthéon : *Aux grands hommes la Patrie reconnaissante !* C'est assez glorieux, puisqu'il est *le seul* médecin qui figure au milieu des grands hommes groupés dans ce fronton.

Les hommes du Panthéon valent bien ceux de l'Institut Pasteur. Quant aux statues, elles commencent à être si nombreuses qu'on ne les regarde plus. Il ne nous est même plus permis, selon la parole de Luther, d'envier les morts *quia requiescunt*, puisque les petits médecins du xxe siècle ne les laissent plus dormir.

S'il est une exagération dans les deux époques — celle où David choisissait Bichat pour le hisser à la frise du Panthéon et celle où l'on élève dix statues à un savant officiel, aux cendres encore chaudes, — on doit la chercher dans cette idée de pauvre vanité, qui s'imagine se tailler une réputation, en débitant un pathos indigeste devant la maison où a pu mourir un grand médecin. Cette célébrité de croque-mort est digne de notre époque humbertiste. On est pris d'un irrésistible accès de gaîté en essayant de comprendre les lourdes proses de nos professeurs de Faculté, de nos académiciens et de nos docteurs, répandues sur la gloire de celui qui ne fut ni pro-

fesseur, ni académicien, *ni même docteur en médecine* (1). Le rire ne s'éteint même pas, quand on songe que Bichat vendit l'*Anatomie générale* 25 louis, alors que Pasteur reçut un prix, dit d'honneur, de 10,000 florins, pour ses travaux sur la bière !... prix donné par le gouvernement autrichien, et accepté deux ans après la guerre de 1870 !!

Le Dr CALLAMAND semble oublier que PASTEUR fut un savant officiel. un professeur officiel, très orthodoxe, très décoré, et, partant, très statufié; tandis que BICHAT fut un isolé et un esprit fort. Les découvertes de l'un étaient d'ordre entièrement spéculatif, comme l'*Anatomie générale;* les inventions de l'autre furent essentiellement pratiques et monnayables (pasteurisation de la bière, maladies des vers à soie, charbon, etc.. etc).

Du reste, à côté de la consécration par le marbre et des flonflons académiques, il en est une autre peut-être plus sérieuse : l'Ecole positiviste. qui ne place pas au hasard ses admirations, a fait tout récemment réimprimer les œuvres de Bichat; qui peut aujourd'hui prophétiser que, dans le prochain siècle, on boira de la bière pasteurisée et de l'eau filtrée au filtre Pasteur, ou qu'on rééditera les Mémoires de ce dernier ?

Mon excellent confrère CALLAMAND, à mon humble avis, oppose donc à tort deux époques ; il n'en existe *toujours qu'une :* celle où les commerçants et les industriels ont plus de gloire, matériellement parlant, en marbre, en pierre et en or, que les savants proprement dits.

Ceux-ci se vengent, il est vrai, dans les siècles en se faisant lire.

Dr MICHAUT.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le carnet sanitaire, par le Dr DUMAS, de Lédignan. (Extrait de *l'Echo médical des Cévennes*, juillet 1902.) Nîmes, Imprimerie coopérative. 1902.

Formulaire pratique de thérapeutique de la syphilis, par le Dr MARMONNIER. Paris, O. Doin. 1902.

Un cas d'algie mastoïdienne hystérique, par le Dr Georges GELLÉ. (Extrait des *Archives internationales de laryngologie*, etc.)

Les Forbans de la Médecine, par Ch. LAVIELLE. Préface de Léon DAUDET. Paris, *l'Edition mutuelle*, 29, rue de Seine.

Comment on se débarrasse du diabète, par le Dr MONIN. Paris, *l'Edition mutuelle.*

La scoliose, théorie complète et nouveau traitement, par le Dr Eugène PERDU. Paris, Maloine. 1902.

De l'usage d'un lait aseptique ou lait vivant à la pouponnière, par le Dr Raphaël RAIMONDI. Charleville, 1902.

Métrites et fausses métrites, par J.-A. DOLÉRIS, accoucheur de l'hôpital Boucicaut. *(A suivre.)*

(1) Bichat ne fut même médecin des hôpitaux que deux ans avant sa mort : tous les travaux qui l'ont fait connaître étaient alors écrits.

Revue Biblio-Critique

Choiseul et Voltaire, par Pierre Calmettes. Paris, Plon. 1902.

L'étonnant génie, dont l'incroyable fécondité est un constant sujet d'étonnement, avait toute la souplesse dont aisément on pouvait le soupçonner, mais qui ne s'était pas encore affirmée à nos yeux par un témoignage indiscutable. C'est ce témoignage que nous apporte l'ouvrage de M. Calmettes.

Au cours de sa volumineuse correspondance, l'ermite de Ferney rappelle, comme en se jouant, qu'il entretenait avec le puissant arbitre des destinées extérieures de la France, le ministre Choiseul, de très intimes relations. On avait quelque peu douté, il faut bien le dire, de ces affirmations, ou tout au moins on n'y avait pas attaché autrement d'importance. Voltaire cependant, et c'est justice de le proclamer hautement, ne s'était pas vanté d'un crédit imaginaire : ces quarante lettres, très heureusement retrouvées grâce à la sagacité de M. Calmettes, établissent, comme le dit très justement ce dernier, le rôle à la fois amical et confidentiel joué par Voltaire, devenu diplomate et missionnaire de paix entre la France et la Prusse. Les dessous de la diplomatie y sont dévoilés dans le style, d'une franchise parfois brutale, nous pourrions presque dire d'un cynisme ordurier (1), dont Choiseul prétendait se faire un mérite propre; et l'on saisit sur le vif, dans cette correspondance purement officieuse, la pensée intime du grand homme d'Etat, qui eût été un ministre accompli, s'il se fût moins laissé entraîner par l'ardeur d'un tempérament généreux, mais pas toujours contenu par les bornes d'une sage réflexion.

On pourrait, à bon droit, reprocher à Choiseul d'émettre des jugements tout faits sur la plupart des hommes ; ces jugements, souvent dictés par la prévention, risquent fort de ne point être équitables.

C'est ainsi qu'il confessait à Voltaire qu'il ne faisait pas grand cas du célèbre Tronchin, sans autrement donner la raison de cette mésestime. Cela ne pouvait convenir à *l'éternel malade*, qui, pour la défense de son Esculape, de celui qui plusieurs fois lui avait sauvé la vie, était toujours prêt à rompre de nouvelles lances.

Voltaire avait, du reste, trop souvent recours aux lumières de la Faculté pour se mettre en guerre avec elle. Aussi les médecins pouvaient-ils largement user de son influence, dont il disposait, du reste, en leur faveur, sans compter.

Et comme il savait ménager leur délicatesse, en leur rendant service ! Nul ne s'entendait mieux à présenter une requête en faveur de ses protégés (2). C est que Voltaire avait, quand il lui plaisait, cette éloquence d'autant plus persuasive, qu'elle prend dans le cœur même sa source d'inspiration.

---

(1) V. aux pages 109 et 233 notamment.

(2) V. dans le livre de M. Calmettes, la lettre écrite par Voltaire au duc de Choiseul, pour ui recommander le médecin Coste (*op. cit.*, p. 284-285).

Le Duc et la Duchesse de Choiseul, leur vie intime, leurs amis et leur temps, par Gaston MAUGRAS. Paris, Librairie Plon. 1902.

C'est une véritable réhabilitation, un plaidoyer que l'on sent écrit avec chaleur et conviction, que celui qu'a entrepris M. G. MAUGRAS.

Comment, d'ailleurs, ne serait-on pas pénétré d'indulgence pour ce XVIII[e] siècle, si frivole et si généreux de sentiments !

M[me] de Choiseul est une des physionomies les plus sympathiques de cette époque qui en compta tant. Elle ne brilla pas seulement par le charme d'une beauté exquise; elle était mieux douée encore sous le rapport des qualités morales. Celle que M[me] du Deffand appelait sa « grand'maman » se montra toujours supérieure à la fortune, d'une humeur toujours égale, dans l'exil comme au faîte des honneurs.

Dans un temps où l'on ne s'embarrassait pas de trop de préjugés, le cas de la duchesse de Choiseul est presque une anomalie : contrairement, en effet, à ce qui se passe autour d'elle, elle donne le rare, l'exceptionnel exemple de la fidélité conjugale !

Le duc était cependant tout le contraire de l'époux esclave de son devoir ; c'était un enragé coureur de cotillons, bien de son époque, consacrant au plaisir les rares loisirs que lui laissaient les lourdes charges qui lui incombaient.

Il y a cependant une ombre au tableau, et, quelque effort que fasse le biographe complaisant pour effacer la tache qui le ternit, nous ne pouvons nous défendre d'un certain malaise : nous entendons parler des relations qui paraissent s'être établies entre le duc de Choiseul et sa sœur, la terrible duchesse de Grammont.

Après s'être séparée de son mari, M[me] de Grammont était venue habiter sous le même toit que son frère. Des bruits étranges ne tardèrent pas à courir sur la nature de leur intimité ; on avait même surnommé Choiseul, PTOLÉMÉE, par allusion au roi d'Egypte de ce nom qui avait épousé sa sœur Arsinoé. M. Maugras nous assure que le ministre de Louis XV a été, en la circonstance, odieusement calomnié. Nous voudrions bien le croire. Le malheur est que ces rumeurs ont eu un écho prolongé, et que les apparences tout au moins n'étaient pas faites pour les controuver.

Quoi qu'il en soit, M[me] de Choiseul fut toujours sacrifiée à son impérieuse belle-sœur, et, n'eût été son inaltérable indulgence et l'affection sans mesure qu'elle portait à son mari, le scandale de cette liaison aurait certainement éclaté au dehors.

M[me] de Choiseul était trop habituée à se sacrifier pour qu'un sacrifice de plus lui coûtât. Elle était aussi trop encline à pardonner pour mettre une borne à son indulgence. Elle fermait sans doute les yeux sur la liaison incestueuse du duc, comme elle les ferma sur ses nombreuses passades, sachant bien qu'il lui reviendrait, comme le pigeon de la fable, « meurtri, tirant de l'aile », mais prête à l'aimer d'autant mieux désormais, qu'il aurait plus souffert loin d'elle.

La naissance, le mariage et le décès, par P. CUZACQ. Paris, Honoré Champion, 9, quai Voltaire. 1902.

Les usages, les mœurs, les vieilles coutumes du temps jadis, les cérémonies qui se rapportent aux principaux événements de la vie

dans le sud-ouest de la France, voilà ce que M. P. Cuzacq, un érudit provincial, a eu la bonne idée de rechercher et de recueillir.

Tout ce qui tient aux mœurs et à la législation de nos pères ne peut que nous intéresser ; d'autant que la plupart des coutumes et vieux us tendent de plus en plus à disparaître, avec les prétendus progrès de la civilisation. C'est pourquoi tout ce qui se rapporte aux traditions populaires a son intérêt, autant pour le philosophe que pour l'ethnographe, pour l'anthropologue que pour le médecin.

La bête du Gévaudan en Auvergne, par l'abbé François Fabre. — Saint-Flour, 1901.

On n'a pas encore perdu le souvenir de cet animal quasi légendaire qui exerça ses ravages principalement dans la région de Saint-Flour et y sema l'émoi et la terreur.

Une estampe de 1764 représente la « bête farouche et extraordinaire, qui dévora trois filles dans la province du Gévaudan et qui s'échappa avec tant de vitesse qu'en très peu de tems on la voit à deux ou trois lieues de distance, et qu'on ne peut ni l'attaquer, ni la tuer ». Ce n'était pourtant pas faute de battues et de chasses. Rien n'y faisait, pas même les mandements de l'évêque, qui avait pensé que là où le bras de l'homme était impuissant, l'assistance de Dieu serait peut-être plus efficace. Mais les prières des quarante heures ne réussissaient pas mieux que le plomb des chasseurs à mettre en fuite la maudite bête. Enfin, après une série de péripéties qu'il serait trop long de rapporter, et que M. l'abbé Fabre a eu la louable patience de narrer, on finit par se saisir de l'animal, qui n'était qu'un vulgaire loup, mais un « gros loup mâle, rougeâtre », dont la tête était « extrêmement grosse et le museau fort allongé,... les pieds de devant beaucoup plus courts que ceux de derrière, etc. ». Enfin, conclurent ceux qui furent chargés de son examen *post mortem*, c'était assurément une bête de l'espèce des loups, bien que de taille plus monstrueuse.

Lorsqu'on songe que ce fauve malfaisant avait dévoré dans une seule année près de cent personnes, on se figure le soulagement que dut éprouver le malheureux pays dont la bête avait fait son lieu d'élection, quand on la rapporta morte.

Une première autopsie avait été solennellement pratiquée par un maître chirurgien de la ville de Saugues, le sieur Boulanger. Une expertise plus complète fut pratiquée par le lieutenant du premier chirurgien du roi, chirurgien-major du régiment de Riom, Charles Jaladon. La place nous manque pour la publication de ce document, qui semble avoir échappé aux investigations de M. l'abbé Fabre, et dont nous avons la bonne fortune de posséder une copie. Mais, tant à cause de sa singularité que parce qu'il donne un état de la science anatomique à cette époque, nous nous proposons de le publier quelque jour. Il intéressera certainement autant les zoologistes que les amateurs de vieilles légendes, car on s'est fait à l'idée que la « bête du Gévaudan » n'avait jamais existé autrement que dans l'imagination du peuple de nos campagnes, ce qui est assurément contraire à la vérité.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 1er janvier 1902. — Une étrange requête du sieur de Blégny, fondateur du premier journal de médecine, par le Dr CABANÈS. — Le bal de l'Internat. — Un médecin lauréat du prix Nobel. — Médecine et médecins au théâtre.

N° du 15 janvier 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir STRYIENSKI. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° du 1er février 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 février 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins sculpteurs.

N° du 1er mars 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° du 15 mars 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er avril 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° du 15 avril. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul RICHER, membre de l'Académie de Médecine.

N° du 1er mai 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite), par M. le Dr MIQUEL-DALTON (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 mai 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr DESFONANDRÈS. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules TROUBAT.

N° du 1er juin 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr LETER (de Sannois). — Une consultation de BAUDELAIRE. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° du 15 juin 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. TRIAIRE (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

N° du 1er juillet 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. NASS. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS.

N° du 15 juillet 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr FOVEAU DE COURMELLES.

N° du 1er août 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis MURAT. — La découverte de Laënnec appréciée par CHATEAUBRIAND.

N° du 15 août 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS (*Suite*). — Le chansonnier Désaugiers et la médecine. — Un médecin graveur sur bois. — Quelle était l'infirmité de Boileau ? — Le sang humain contre l'épilepsie. — Vierges noires.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — N° 18 15 SEPTEMBRE 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —
Prix du numéro.	**1** franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNÉE — N° 18 — 15 SEPTEMBRE 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine dans l'Histoire

La vie pathologique du grand Roi

Par M. Louis Delmas (1).

(Suite)

« Le roi ayant été surpris le premier de ce mois d'une fièvre con« tinue accompagnée de douleurs de tête, S. M. a été saignée plu« sieurs fois, et avec les autres remèdes qu'on a jugé à propos de lui « donner, ses médecins ont si heureusement dompté cette maladie « qui semblait menacer la France de la plus sensible et de la plus « désolante perte qu'elle pût faire, qu'il y a grand sujet d'espérer « qu'avec l'assistance du ciel nos craintes se verront heureusement « changées en des transports de joie extraordinaire par la conva« lescence de cet aimable prince.

« Le dernier courrier parti de Calais, la nuit du 10 à l'11e, rap« porte que les médecins, après l'avoir fait saigner du pied pour la « deuxième fois, le matin du 8e, sans que S. M. en parût soulagée, « vers les 2 heures après midi du même jour ils firent prendre du « *vin émétique* dont l'effet fut si merveilleux qu'elle passa la nuit avec « assez de tranquillité et se trouva le lendemain 9e presque entière« ment dégagée, et comme ils jugèrent par le redoublement de la « nuit suivante qu'il était encore resté quelques vapeurs et humeurs « qui pourraient entretenir la rèverie et les autres accidents de « cette fièvre maligne, ils lui firent prendre le 10e jour au matin « un autre médicament purgatif, lequel bien que des plus anodins « ne laissa pas d opérer avec tant de succès qu'ils assurent mainte« nant que sa dite M. était hors de danger. »

Ce n'est point, comme l'on peut penser, sur un semblable mode laudatif que la plume enfiellée de Guy Patin racontait la chose à son compère Falconnet :

« Nous avons appris ici, lui écrivait-il dans sa 257e lettre, de ceux « qui y étaient, l histoire du vin émétique de Calais. Le roi ayant été « purgé on lui prépara trois doses d'apozèmes purgatifs qui étaient « chacun de cinq onces d'eau de casse et l'infusion de deux drachmes « de séné. Le Cardinal demanda si l'on n'y mettait rien d'extraordi« naire. Esprit, médecin de M. le duc d'Anjou, dit que l'on y pouvait

(1) V. les nos des 1er juillet et 15 août 1902.

« ajouter quelque once de vin émétique : « Voyez ! la belle politique « de notre siècle ! » Le médecin du prochain héritier de la cou- « ronne et successeur immédiat *adhibetur in consilium pro rege et* « *venenatum stibium audet prescribere*. S'il en eût été cru et que le roi « fût mort, son maître eût été roi et lui premier médecin du roi. *Non* « *sic erat in principio*. Autrefois on n'appelait jamais chez le roi malade « les médecins des princes du sang pour des raisons politiques très « fortes ; mais aujourd'hui tout est renversé. Guénault dit qu'il n'y « en fallait donc guère mettre. Yvelin proposa deux drachmes de « tablettes *de citro*, alléguant qu'elles n'avaient pas tant de chaleur « que le vin émétique. Guénault répondit que la chaleur du vin « émétique n'était point à craindre, vu que l'on en mettait peu. Là « dessus Mazarin dit qu'il fallait donc prendre du vin émétique. On « mit une once dans les trois prises. Le roi en prit une, sauf à lui « donner les autres quand il serait temps. Au bout de deux « heures le remède passa et le roi fut ce jour là vingt deux fois à « la selle, dont il fut fort las. Le soir la fièvre redoubla plus fort : « la nuit suivante fut fort mauvaise. Il fallut le saigner de grand « matin, non sans regret d'avoir donné du vin émétique. Car s'il en « fut arrivé pis ils n'eussent pas manqué d'en être maltraités. Le roi « fut encore saigné deux autres fois et puis il fallut le repurger ; ce « que l'on fit avec deux drachmes de séné et de casse délayés et « une once de sirop de chicorée composée, il se porta mieux ensuite, « si bien que ce n'est pas la peine de dire que le vin émétique a « sauvé le roi, vu qu'il en a pris si peu qu'il ne se peut moins et « même le roi ne voulut point prendre l'autre remède qu'ils ne lui « jurassent qu'il n'y avait point de vin émétique tant il le haïssait « encore. Ce qui a sauvé le roi a été son innocence (?), son âge fort « et robuste, neuf bonnes saignées et les prières des gens de bien « comme nous (?) et surtout les courtisans et officiers qui eussent « été fort affligés de sa mort, particulièrement le cardinal Mazarin. « Le roi d'une part et la reine de l'autre voulaient faire chasser « Vallot et l'eussent fait, mais le Mazarin l'a maintenu. Guénault « est ici assez mal content de ce peu qu'on lui envoye pour le « voyage qu'il a fait à Calais en la maladie du roi et a dit qu'une « autre fois si on le mandait pour aller si loin il refuserait. Le tiers « d'une once de vin émétique n'a donc servi qu'à faire babiller le « Gazetier suivant sa coutume. .. »

Peut-être en a t-il été réellement ainsi ; cependant si le roi fût mort, Guy Patin eût-il si dédaigneusement traité de quantité négligeable cette insignifiante dose de vin émétique !...

Mais laissons sur ces débats, non moins passionnés que contradictoires, le dernier mot à la *Muze historique de Loret ;* elle dut certainement charmer le loyalisme plus que le goût littéraire de ses lecteurs en leur apprenant que :

Enfin ce fantôme odieux,
Qui n'a point d'oreilles ni d'yeux,
L'insensible et sévère Parque
A respecté notre Monarque.
Les oraisons des gens de bien,
Sujets de ce roi très chrétien,

Dont partout on aime les charmes,
Nos vœux, nos soupirs et nos larmes
Ont prolongé de ces beaux jours
L'aimable et nécessaire cours.
Avec ses vertus sans pareilles
L'*émétique* a fait des merveilles,
Ressuscitant ce Grand Louis,
Dont tous nos cœurs sont réjouis.
Certes CARNEAU (1), ce sage moine,
Digne avocat de l'antimoine,
Par cet heureux et beau succès
Gagne maintenant son procès,
Et tous les antimoniaques
Contre certains démoniaques
Qui décriaient ce minéral.
O vous, la France, en général
Loyaux sujets, âmes fidèles,
Sachez donc pour bonnes nouvelles,
Que Louis partout si chéri
Est véritablement guéri.

A tort ou à raison, l'opinion publique paraît donc avoir sans hésitation attribué au « vin émétique » la guérison inespérée du roi.

Trois années se passent ensuite dans une parfaite accalmie sanitaire, comme il est à peu près de règle au sortir des grandes perturbations. Cet opportun temps de répit permit au jeune souverain de diriger avec un succès d'heureux augure les délicates négociations de son mariage (2), et de résoudre au mieux de ses intérêts de gloire et d'autorité les difficultés politiques que lui causèrent simultanément la mort du Cardinal (3) et l'inextricable procédure de l'affaire Fouquet. La naissance du Dauphin (4) allait en outre mettre le comble à cette ère de prospérité sans nuage.

En 1662, le Roi, parvenu à l'apogée de ses séductions personnelles, justifiait merveilleusement le pompeux éloge qu'en a retracé Voltaire. C'était incontestablement le plus brillant cavalier de son royaume. Aussi ne pouvait-il tarder de s'abandonner sans mesure sur la pente perfidement fleurie des succès mondains, bien autrement dangereux pour un prince que pour un simple mortel. Non moins recherché des femmes qu'entraîné naturellement vers elles, il lui suffisait de daigner consentir, pour varier à l'infini les énervantes ivresses de ses bonnes fortunes. Cette année 1662 se montra tout particulièrement féconde en aventures amoureuses. Qu'il nous suffise de rappeler que ce fut l'époque triomphante de la gracieuse souveraineté de Mme de La Vallière. Louis XIV, profondément épris, se livrait corps et âme aux plus déprimants excès : chasses, fêtes, bals, comédies se succédaient en un tourbillon enchanteur, où le monarque et ses sujets oubliaient à qui mieux mieux que les forces humaines sont essentiellement précaires et

---

(1) Un inventeur ou plutôt propagateur de l'émétique — vers 1617.
(2) 1660.
(3) 9 mars 1661.
(4) 1er novembre 1661, à midi.

limitées. Conséquence directe pour le roi : première manifestation de ces crises subites de « vertige » avec état syncopal, qui devaient par la suite, en se répétant abusivement, causer tant de soucis à ses médecins et de si vives inquiétudes à son entourage.

L'année suivante, 1663, compta médicalement parmi les plus troublées de ce long règne. Après un hiver tout particulièrement joyeux et animé, la cour étant encore à Paris, la jeune Reine se trouva sérieusement indisposée dans les premiers jours de mars. C'était une de ces banales atteintes de « rougeole », dont la déplorable hygiène de l'époque entretenait comme à plaisir la propagation indéfinie. Fidèle à de touchantes mais désastreuses traditions, le Roi ne quitta ni jour ni nuit la chambre de l'auguste malade, poussant même le dévouement conjugal jusqu'à partager le lit de sa femme au moment le plus critique de l'éruption. Doublement prédisposé par son âge et par l'absence préservatrice d'une atteinte antérieure, le Roi subit fatalement les effets pathologiques de la contagion. Il faillit même payer de sa vie la satisfaction d'avoir rempli sans compter ses devoirs d'époux correct et officiellement affectionné. Le lundi, 21 mai, au moment où la Reine, très peu éprouvée en somme, entrait en pleine et rapide convalescence, Louis XIV sentit à son réveil les symptômes prémonitoires du mal qu'il avait si imprudemment bravé. Sommeil agité, douleurs de tête, inquiétude, excitation fébrile du pouls : les médecins songèrent immédiatement à la rougeole. — Saignée traditionnelle. — La nuit suivante ayant été plus calme, le Roi part pour Versailles après son dîner. Celle du mardi au mercredi fut, par contre, bien plus tourmentée que la première. Fièvre intense, exacerbation de la céphalalgie, sueurs abondantes. Le lendemain matin, nouvelle saignée, compensée par l'administration réparatrice des cordiaux. — Redoublement fébrile le soir, malgré l'apparition des premiers phénomènes éruptifs. On sait de quel fâcheux pronostic est à ce moment la simple continuation de la fièvre, qui cesse ou se calme presque toujours avec le développement régulier de la crise cutanée. Aussi l'émoi fut-il grand en présence de cette alarmante exception. La journée du jeudi 31 mai se passa tout entière dans une extrême inquiétude : exacerbation de la fièvre, alternatives d'éruptions fugaces de mauvais aspect et de sueurs profuses, anxiété précordiale, rêvasseries et assoupissements. Le danger augmentait d'heure en heure. Une solennelle et nocturne consultation médicale n'aboutit qu'à la constatation d'une situation désespérée. Vallot seul proteste et garde son imperturbable confiance en l'exceptionnelle vigueur latente du Roi. Et prêchant d'exemple, résolu de lutter jusqu'au bout, il fait réveiller Guénault pour lui suggérer l'idée, passablement extravagante à cette heure et dans l'état du malade, d'une saignée qui est pratiquée sur-le-champ. C'était à tous égards, d'après les préceptes thérapeutiques en vigueur, une impardonnable hérésie professionnelle. Ce fut en réalité un trait d'heureuse audace, un vrai « coup de maître », dont les effets immédiats attestèrent péremptoirement l'opportunité.

Et le soulagement survint tout aussitôt..... à la grande confusion des doctes et pessimistes pronostiqueurs. L'éruption reprit son cours troublé ; la fièvre et le délire se calmèrent comme par enchantement. Le Roi était une fois de plus sauvé contre les règles

apparentes de l'art, ou plutôt grâce à leur hardie et intelligente interprétation. Dès le dimanche suivant, il se trouvait en état de recevoir des visites, et le lendemain, 8e jour, il recommençait de se lever. Le miracle du siège de Calais venait de se renouveler dans les mêmes conditions d'alarme et d'imprévu.

Mme de Motteville nous en a laissé, dans ses Mémoires, l'expressive narration que voici :

« Dans ce même temps la Reine eut la rougeole. Elle n'eut nul « mauvais accident et en peu de jours elle en fut quitte. Quand le « Roi vit qu'elle se portait mieux, il souhaita de la mener à Ver- « sailles pour y prendre l'air. Mais comme les premiers jours « de sa maladie il n'avait point quitté son lit, qu'au contraire il « était toujours resté auprès d'elle, il ne fut pas plus tôt à Versailles « qu'il fut attaqué du même mal, mais beaucoup plus dangereux, « car au jugement de ses médecins il fut menacé d'une prompte « mort. Ce prince connut aussitôt le péril où il était ; il appela Le « Tellier et lui dit qu'il fallait en avertir la Reine sa mère. Le « Tellier lui ayant répondu qu'elle était trop malade elle-même « pour lui pouvoir donner cette inquiétude, le Roi répliqua : n'im- « porte, il faut qu'elle le sache. Ce mal passa si vite qu'il ne fut pas « nécessaire de lui obéir. Quelques heures après il se portait « mieux. »

Revenu si heureusement à la vie, le Roi reprit avec la même ardeur qu'auparavant le cours à peine interrompu de ses plaisirs. Les quatre dernières années de cette folle jeunesse, qui devait se prolonger abusivement jusque dans l'âge mûr, ne furent troublées que de loin en loin par le retour toujours imprévu des crises de vertige momentané ; elles ne devinrent toutefois réellement inquiétantes que plus tard. Mais leur déroutante apparition et surtout les extraordinaires caprices de leur insubordination curative imposèrent de fort rudes épreuves à la virtuosité thérapeutique des premiers médecins ; saignées, opiats vitriolés, tablettes de mars, traitement thermal en chambre par les eaux de Saint-Myon, assez analogues à celles de Spa, avec intermèdes savamment ménagés de bouillons purgatifs, n'obtinrent, malgré l'ingéniosité de leurs variations, que des succès éphémères. On essaya même, sans plus de réussite, une plante tout nouvellement connue, le « thé », que son mystérieux exotisme rendait à ce moment psychologique de sa vogue bien autrement active que de nos jours. Aucun moyen ne parvenait à prévenir le mal : celui-ci prenait de plus en plus les allures irrégulières d'une « névropathie » constitutionnelle, intempestivement entretenue par les écarts immodérés de la vie privée et publique du monarque.

III

Le Roi a maintenant 30 ans. Naturellement abusé par l'habitude, si régulière qu'elle en est devenue banale, des succès assurés en tout genre, il a pris de sa personne l'orgueilleuse idée d'une quasi surhumanité, inaccessible aux communes misères des humbles mortels, ou tout au moins doué par grâce d'état du privilège absolument personnel de leur résister. C'est la radieuse époque du *nec pluribus impar*. Victoires féminines, triomphes militaires, chefs-d'œuvre des lettres et des arts, joies de la vie privée, prospérité

inaccoutumée de l'Etat : comment pourrait-il songer, au milieu de tous ces enchantements, que la fortune ne lui a pas aussi prodigué par surcroît des garanties spéciales d'inébranlable santé ?... D'où la très logique nécessité d'imposer aux autres une conviction si intimement liée au prestige de la majesté royale. Et voilà comment l'histoire officielle et officieuse, y compris les réalistes instantanés du fidèle Dangeau, ne nous montrent avec un trop évident parti pris qu'un prince aussi sérieusement bien portant que constamment heureux dans ses plus audacieux desseins. Tout au plus se permettra-t-on de mentionner incidemment, après une de ces crises quasi journalières de vapeurs ou d'indigestion qui ne feront que progresser avec l'âge, que Sa Majesté vient d'être purgée et saignée, « par pure précaution, Dieu merci, car sa santé n'a jamais été si bonne. » Aussi peut-on se faire une facile idée du trouble inattendu qui devait jeter la confusion dans la majestueuse ordonnance d'une réception du genre de celles du Premier Janvier, lorsqu'on voyait soudain, comme en 1674, le roi pâlir, faiblir sur ses jambes et cherchant convulsivement un point d'appui, se préserver avec peine d'une chute humiliante autant que déplacée. Telle sera désormais la secrète et perpétuelle menace dont Louis XIV se sentira constamment obsédé au plus fort de ses plaisirs et de ses succès, et contre laquelle s'exercera sans trêve ni repos la virtuosité curative de ses médecins. Régime, exercices sportiques, administration d'un verre d'eau chaque matin à jeun, purgations périodiques; cordiaux (essence de cannelle et esprit ammoniac) toujours prêts pour les accidents ; saignée au besoin, constitueront le tableau journalier et éventuel de sa vie privée. Mystérieux balancier rectificateur des écarts d'équilibre physiologique auxquels le prince s'exposera publiquement avec une si imprévoyante ardeur. Grâce à cet habile système compensateur, tout marchait ainsi à peu près de front : fatigues et privations des campagnes de Flandre qui revenaient chaque année plus régulièrement encore que les beaux jours; — excès de tout genre au cours de la longue folie amoureuse que fut la scandaleuse royauté de Mme de Montespan — devoirs et plaisirs — jeûnes et intempérances se succédaient dans un ordre si réglé que l'imposante correction de la majesté souveraine n'en subissait en fin de compte aucun ébranlement.

Pendant cette période tout particulièrement active de sa vie privée et publique, qui s'étend de 1673 à 1683, nous relevons au « passif » pathologique du Grand Roi un nombre assez élevé de faits relativement peu importants, plusieurs crises éphémères de « somnambulisme » au siège de Maëstricht ; le fameux « étourdissement » du 1er janvier 1674, qui devait récidiver l'année suivante dans des circonstances non moins sensationnelles ; une atteinte assez grave de « dysenterie » contractée à Versailles au retour de la prise de Besançon ; des accès intermittents à « type tierce » de même provenance, en septembre 1675 ; au mois de décembre suivant, les premières manifestations de la « goutte », qui allait insensiblement préparer l'irrémédiable mais encore lointaine déchéance finale ; — le tout entrecoupé d'alertes aisément contenues dans le discret périmètre de la domesticité, telles que : rhumes, fluxions dentaires et indigestions.

Il y avait en somme de quoi alimenter la vigilante responsabilité

d'un premier médecin, même aussi naturellement optimiste que l'imperturbable et présomptueux D'AQUIN. En fait, c'eût été tenter l'impossible que de prétendre obliger le Roi à mener une vie réglée. Ses passions et sa confiance abusive en son exceptionnelle vigueur, le rendaient inaccessible aux sages remontrances des directeurs de sa conscience et de sa santé. La seule concession qu'il daigna consentir, à titre de palliatif de ses écarts gastronomiques, fut de s'astreindre à l'usage quotidien d'un « verre d'eau » tous les matins à jeun, et à l'administration systématique d'une purgation tous les trois mois. On dut renoncer pendant de longues années à l'emploi de la saignée préventive, Louis XIV ayant fini par éprouver une insurmontable répulsion pour cette pratique spoliatrice qu'imposait rationnellement jadis la crainte trop justifiée d'une pléthore générale dont nous n'avons guère plus, hélas ! à nous défendre aujourd'hui.

La judicieuse réglementation de cette cure hydrique journalière, eut pour premier résultat de faire ressortir la nécessité de doter le nouveau Palais d'une eau de tout premier choix. Colbert, qu'aucun détail administratif ne laissait indifférent, donna en conséquence à l'Académie des sciences, par décision du 11 août 1682, l'ordre de faire examiner les principales sources de la région et d'en établir la liste qualitative. Ce fut pour la nouvelle et brillante compagnie une très heureuse occasion d'affirmer la haute utilité de son institution. Réunis avec le plus louable empressement en séance extraordinaire, les quarante premiers élus de l'immortalité scientifique confièrent unanimement à BOURDELIN le soin délicat de cette importante mission. Celui-ci alla lui-même prélever sur place des « échantillons » à Saint-Cyr, Maltourte, Chesnay, Rocquencourt, Carpaux, Trianon, Saint-Pierre, Saint-Antoine, Porte de Reuilly, Ville-d'Avray, toutes localités renommées de longue date pour l'excellence de leurs eaux. Après épreuves suffisamment répétées, suivant une technique qu'il nous est difficile de soupçonner, l'Académie, un moment retenue par le très légitime embarras du choix entre d'aussi nombreuses et presque identiques compétitions, se prononça définitivement pour les sources de Carpaux et de Ville-d'Avray. Il ne fallait rien moins que l'intervention accidentelle de la personnalité royale pour réveiller un moment de son séculaire abandon cette capitale question des « eaux potables », que notre époque de lumière et de progrès n'a pu pratiquement résoudre qu'en reprenant, sans notable perfectionnement, les sages traditions de l'antiquité. (*A suivre*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Pouvoir recueillir dans les journaux du monde entier tout ce qui paraît sur un sujet quelconque, sur une question dont on aime à s'occuper ; — surtout savoir ce que l'on dit de vous et de vos œuvres dans la presse, qui ne le souhaite parmi les hommes politiques, les médecins, etc. ?

Le *Courrier de la Presse* (1) et l'*Argus de la Presse* (2) répondent à ce besoin de la vie moderne, avec autant de célérité que d'exactitude. Les deux se complètent l'un l'autre.

(1) 21, boulevard Montmartre.
(2) 14, rue Drouot.

Trouvailles et Curiosités

La procréation des sexes à volonté.

L'Eclair du 20 août a donné la nouvelle de la mort d'un homme dont le nom fut un moment dans toutes les bouches : il s'agit de l'inventeur d'un procédé prétendu infaillible pour la détermination des sexes avant la naissance ; vous avez deviné le Dr Schenk.

Loin de nos moyens habituels d'information, nous n'avons pu contrôler cette nouvelle. Vraie ou fausse, au surplus, celle-ci aura eu tout au moins le résultat de mettre une fois de plus en discussion la question, si controversée depuis des siècles, qui fait l'objet de cette brève note.

Les recettes pour obtenir à son gré un garçon ou une fille sont aussi innombrables que variées. Nous en avons publié quelques-unes ; nous en ajoutons quelques autres, plus ou moins connues, pour le plus grand esbaudissement de nos lecteurs — et de nos lectrices.

Un de nos confrères de la *Vie Médicale* a signalé les suivantes, cueillies dans différents auteurs, et que nous ne sommes pas sûr de n'avoir pas (1) nous-même jadis reproduites.

Pour avoir un garçon, Hippocrate conseillait au mari de se lier le testicule droit avant le coït (2).

Macer Floridus prétendait qu'il fallait que la femme se mît, sur le bas-ventre, de l'aristoloche mélangée à de la chair de bœuf.

D'après Albert le Grand, on devait réduire en poudre la matrice et les entrailles d'un lapin et les boire dans du vin. Si, au contraire, d'après le même auteur, on désirait une fille, les deux époux étaient obligés de pulvériser le foie et les testicules d'un jeune porc et de les absorber dans du vin clairet.

Chez les *Kiovas*, pour avoir un héritier mâle, on suspendait à la tête du lit nuptial le fusil et la selle d'un guerrier.

Napoléon, dans le même but, conseillait à une princesse de sa famille de boire un verre de vin chaque jour.

Le *Talmud* enseigne que, si l'on veut un garçon, il faut attendre que la femme désire violemment son mari, et, dans le cas contraire, que le mari ait un ardent désir de sa femme et la surprenne à l'improviste.

Anaxagore, Aristote, Hippocrate (3), Démocrite, Pline croyaient à

(1) Nous écrivons cet article à la campagne et, par suite, dans l'impossibilité de consulter la collection de la *Chronique*. En tout cas, nous ne saurions nous exposer qu'à quelques répétitions sans importance, rédigeant cette information avec des matériaux que nous avons tout lieu de croire non utilisés.

(2) Dionis raconte que certains de ses contemporains recouraient à ce même procédé, efficace peut-être, en tout cas dépourvu d'agrément.

(3) *Fœtus mares dextra uteri parte*, a dit Hippocrate. « Les masles sont ordinairement conceus au costé droit et les femesles au costé gauche », ont répété Fournier et de Saint-Germain.

Chez les anciens, la matrice de la femme passait pour bicorne, comme celle des brutes ; d'où l'idée de pouvoir, par une attitude particulière, arriver à déterminer le sexe, en attirant la semence dans le département utérin correspondant au genre visé. Testicule droit, ovaire droit : sexe fort ; testicule gauche, ovaire gauche : sexe faible. La formule avait au moins le mérite de la simplicité.

l'influence de l'ovaire droit sur la production des mâles et de l'ovaire gauche sur la production des femelles.

Plus tard, au IXe siècle, l'illustre médecin et accoucheur Rhazès avait fait des remarques analogues et plus avancées : les femmes qui se couchaient sur le côté droit et qui, pendant et après la copulation, se trouvaient un peu inclinées de ce côté, lui avaient paru donner plus souvent des garçons que celles qui se couchaient du côté opposé.

Plus près de nous, Venette (*Tableau de l'amour conjugal*), puis le célèbre Millot (*Art de procréer les sexes à volonté*, Paris 1802), disent avoir confirmé cette manière de voir par « quantité de renseignements ».

Cette thèse fut reprise, en 1877, par un des chirurgiens les plus distingués de l'époque, le Dr Guillon, grand-père d'un de nos plus sympathiques confrères.

Le 29 août 1877, le Dr Guillon écrivait au président de l'Académie des sciences la curieuse lettre ci-dessous :

« Monsieur le Président,

« Permettez-moi d'appeler l'attention de l'Académie sur un ordre « de faits que j'ai eu l'occasion d'observer, depuis plus de soixante « ans, dans ma famille.

« D'après une statistique qui porte sur quinze autres ménages, la « position tenue et gardée par la femme, pendant comme après la « copulation, exerce une influence décisive sur le sexe du produit « de la conception.

« L'enfant est un *garçon*, toutes les fois que la mère *s'est trouvée* « *placée sur le côté droit*, pendant et après le rapprochement sexuel ; « c'est une *fille*, si la mère, pendant la copulation, a été *couchée sur* « *le côté gauche*.

« C'est ainsi que j'ai eu, à ma volonté, dans ma famille, quatre « garçons et deux filles.

« Si des expériences, faciles à instituer à l'Ecole d'Alfort, sur des « femelles auxquelles on enlèverait tantôt l'ovaire droit, tantôt « l'ovaire gauche, venaient à confirmer ce qui est bien à mes yeux « une vérité, le problème, jusqu'alors réputé insoluble, de la repro- « duction facultative des sexes, aurait fait un grand pas. »

Diverses objections furent faites à la théorie émise par le Dr Guillon, et notamment les suivantes, qui ne sont pas sans valeur (1) :

Combien d'hommes qui, après avoir perdu l'un de leurs testicules, produisent néanmoins des garçons et des filles; de même, des femmes, frappées de dégénérescence ou d'atrophie d'un des ovaires, sont devenues mères d'enfants des deux sexes.

Bien plus, devançant les *desiderata* du Dr Guillon, Legallois avait tenté l'expérience suivante : il avait fait couvrir des femelles de lapin, auxquelles il avait enlevé l'un des ovaires, ce qui ne les empêcha pas d'engendrer, du même port, des lapereaux des deux genres.

Velpeau (*Traité des accouchements*) a donné la relation de l'autopsie d'une femme morte à la Maternité de Paris, après avoir mis au monde dix ou douze filles ou garçons; or, il n'existait chez elle

(1) Cf. *Gazette médicale de l'Algérie* (1877, n° 10).

qu'*un seul ovaire* et *une seule trompe*, attachés à l'angle de l'utérus, réduit lui-même à une de ses moitiés. On doit à Ollivier (d'Angers) une observation analogue.

« L'anatomie comparée, qu'on peut, à bon droit, faire intervenir dans le débat, nous montre, écrivait le Dr Bertherand, certains animaux dont les femelles n'ont qu'*un ovaire :* tels les myxinoïdes, quelques squales. Ratke n'en a pareillement trouvé qu'un sur plusieurs espèces de poissons osseux, dont les mâles ne possèdent qu'un seul testicule. Chez un grand nombre d'oiseaux, les rapaces exceptés, il ne se développe que l'ovaire et l'oviducte gauches : ceux du côté droit existent chez le fœtus seulement, et encore ne les trouve-t-on qu'à l'état rudimentaire. Ces divers animaux engendrent pourtant indistinctement des mâles et des femelles... »

Il ne semblait donc pas, d'après cela, qu'on pût tenir pour exacte la doctrine soutenue, après Hippocrate, Millot et autres, par le Dr Guillon.

Suivant une voie différente, un autre expérimentateur, M. Ed. Robin, exposait, dans un travail bien oublié aujourd'hui, *les moyens de faire produire aux êtres organisés le sexe que l'on désire et de prévoir les conditions qui favorisent cette naissance* (1).

D'après cet auteur, la quantité, dans la production de chaque sexe, varierait suivant des influences assez nombreuses.

Au premier abord, on les trouve très indifférentes, sans lien entre elles. Mais, à y regarder de plus près, on constate que l'augmentation dans la production des mâles correspond à une augmentation dans la puissance respiratoire et dans l'*alimentation* surtout locale ; que l'augmentation dans la production des femelles correspond aux causes agissant en sens inverse (2).

L'*alimentation*, vous avez bien lu ; le Dr Schenk n'était donc pas tant que cela un novateur !

Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre.

Le magnétisme n'était point une idée nouvelle même au XVIIIe siècle. On lit, en effet, dans le *Dictionnaire anglais des Hommes illustres*, que, dès le XVIIe siècle, Valentin Greateakes avait prétendu posséder la propriété de guérir les malades seulement en les touchant à plusieurs reprises, et qu'en effet il fit, par ce seul moyen, plusieurs guérisons qui le rendirent très célèbre.

Plus anciennement, Ben Johnson, auteur dramatique anglais, contemporain de Shakespeare, avait fait une comédie intitulée : *The magnetick lady.* Il est vrai que ce titre n'est que métaphorique. L'héroïne de la pièce est une dame aimable qui, par ses agréments, attire beaucoup de monde chez elle. Mais il y a, dans cette comédie, un *somnambule* qui, en dormant, annonce qu'il va découvrir les choses les plus cachées, etc. (3).

On voit que le magnétisme a été mis au théâtre il y a beaux jours.

---

(1) Paris, 1871. Chez J.-B Baillière et A. Delahaye.
(2) Cf. *Gazette médicale de l'Algérie*, 1879, n° 3.
(3) Cf. *Nouvelles Archives de l'art français*, t. VI, année 1890. p. 163 et suiv.

La Médecine des Praticiens

UNE NOUVELLE MÉDICATION FERRUGINEUSE

Etude physiologique sur le phosphomannitate de fer.

(Suite)

OBSERV. X.

Marcelle M..., 15 ans, blanchisseuse.

Parents bien portants. Frère et sœurs également.

Aucune maladie antérieure. Depuis 2 ou 3 ans, se sent de plus en plus faible. Plus d'appétit. Quelques vomissements et hémoptysies. Pâleur des téguments et des muqueuses.

Vertiges et céphalée.

Quelques palpitations.

Léger souffle crural.

Urines : albumine en quantité notable (0,70 centigr).

Règles très irrégulières. Leucorrhée abondante.

Poids, 49 kgr. Numération globulaire : 2.860.000 par mmc.

Le 22 mars, commencement du traitement par le phosphomannitate de fer.

3 cuillerées à soupe par jour.

22 avril. — Poids, 51 kgr.; l'appétit est meilleur, plus de vomissements ni d'hémoptysies.

Les vertiges ont diminué, mais la céphalée persiste encore. — Examen hématologique, 3.320.000 gl.

22 mai. — Poids, 53 kgr. 300; l'appétit est bon, pas de constipation, les vertiges et la céphalée ont disparu; l'état général est meilleur; la leucorrhée persiste.

2 juin. — Poids, 54 kgr. — Plus de leucorrhée, l'appétit est bon, la digestion facile, la face et les mains sont roses, les muqueuses ont leur coloration normale.

Numération globulaire : 3.900.000. — Cette malade est perdue de vue.

OBSERV. XI.

Berthe L..., 26 ans. Est malade depuis 2 ans. Inappétence. Digestions difficiles. Palpitations. Céphalée intense. Leucorrhée abondante. A pris pendant 3 mois sans résultat du citrate de fer.

26 mars. — Hémométrie, 30 ; globules rouges, 2.660.000 ; globules petits. Valeur globulaire, 0,42.

Poids, 44 kgr. 200.

Traitement : phosphomannitate de fer, 3 cuillerées à soupe.

27 avril. — Examen hématologique, 3.100.000 globules rouges.

Poids, 45 kgr. 400.

L'appétit est revenu, plus de palpitations.

La leucorrhée a notablement diminué.

7 mai. — Examen hématologique : 3.460.000 globules.

Poids, 47 kgr. 260.

L'appétit est bon, plus de palpitations ni de céphalée ; la leucorrhée a disparu.

8 juin. — L'amélioration continue, les forces reviennent.

Poids, 49 kgr. 100.

Les digestions sont plus faciles.

Numération globulaire : 4.050.000 gl. r.

Analyse des urines, 8 juin :

Urée, 24 gr.

Phosphates, 2 gr. 27.

Rapport des phosphates à l'urée, 0,098.

Berthe L... emporte avec elle une provision d'Eugéine, qu'elle prendra à la dose de 2 cuillerées à café par jour et ce pendant 3 mois.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

Pathologie comparée du pharynx, par le Dr Chauveau ; avec une préface du professeur Cadiot, d'Alfort. Paris, J.-B. Baillière. 1902.

Histoire des prétendus statuts de la reine Jeanne et de la réglementation de la prostitution au moyen âge, par le Dr P. Pansier. (Extrait du *Janus*, 7e année, livraisons 1-4. 1902.)

La Femme turque, par J. Dorys. Paris, Plon. 1902.

Castration criminelle et maniaque (étude historique et médico-légale), par le Dr Richard Millant. Librairie Rousset, 36, rue Serpente. 1902.

Prophylaxie de la Tuberculose dans l'Armée. Rapport fait au nom de la commission d'hygiène par le Dr Lachaud, député de la Corrèze ; analyse et appréciation, par le Dr Dumas (de Lédignan). Montpellier, 1902.

Nouvelles Recherches sur l'Opothérapie placentaire ; De l'utilisation naturelle et artificielle de la partie extra-embryonnaire de l'œuf, par L. Bouchacourt, ancien interne de la Maternité. (*Sera analysé.*)

Échos de la « Chronique »

Un précurseur oublié du Dr Garnault.

On a rappelé, à l'occasion de l'acte héroïque de Garnault, le nom de quelques-uns de ses précurseurs. On n'a pas, que nous sachions, cité ce médecin de l'Uruguay, le Dr Antonio Quesada, qui s'est offert jadis comme sujet pour l'inoculation du bacille ictéroïde de Sanarelli.

Tous les efforts faits pour lui démontrer les dangers d'une telle tentative ne purent le détourner de sa résolution.

Le Dr Quesada était un homme robuste, âgé de 42 ans, ancien chirurgien de l'armée espagnole à Cuba et aux Philippines.

Il avait fait une étude approfondie de la fièvre jaune à Cuba et il affirmait n'avoir jamais été atteint de la maladie.

Nous ignorons quel fut le résultat de sa courageuse tentative.

Le père de Gérard de Nerval.

Il a été beaucoup question dans la grande presse de la mort de Gérard de Nerval. que certains ont attribuée au suicide, et où d'autres ont vu le résultat d'un crime. Sans nous prononcer, pour l'instant, sur ce problème, qui sera discuté plus tard sur de sérieuses données, nous voulons seulement rappeler aujourd'hui, dans cette revue, que le père de Gérard était *docteur en médecine.*

Il ne paraît pas avoir habité longtemps le quartier des Lombards; accompagné de sa femme, il suivit l'armée que Napoléon conduisit en Russie. Il revint seul, ayant perdu sa compagne dévouée, morte à Glogau, des fièvres qu'elle avait contractées,en traversant un champ de bataille couvert de cadavres.

On a bien dit que Gérard était fils de Napoléon Ier ; mais ceci, c'est la légende.

Le Dr Civiale, gendre (?) du duc de Berry.

On nous a révélé ces temps derniers, comme une découverte sensationnelle, que le duc de Berry avait eu des maîtresses. Il aurait contracté — ce que nous savions depuis belle lurette, c'est-à-dire depuis les travaux, que les érudits seraient impardonnables d i-gnorer,de MM. Charles Nauroy, F. Engerand, — il aurait, disons-nous, contracté un mariage secret avec la sœur d'un capitaine de vaisseau anglais, Mlle Brown, dont il eut trois enfants : un garçon qui, en 1881, habitait encore en Seine-et-Oise, à Mantes ; et deux filles qui, dit-on, épousèrent l'une le marquis de Charette, et l'autre le comte de Faucigny, prince de Lucinge. Mlle Brown suivit son époux en France, mais Louis XVIII fit casser le mariage.

Ce qu'on n'a pas dit, c'est que ce prince volage aurait encore eu un enfant, mort en bas âge, de Mlle Virginie Letellier, danseuse à l'Opéra, et de Mlle Séraphine, fille d'un coiffeur du passage Choiseul, une fille, qui aurait épousé, assure M. Engerand, le docteur Civiale.

Le docteur Civiale, gendre du duc de Berry, vous ne vous seriez pas attendu à celle là !

ÉCHOS DE PARTOUT

La répression de l'alcoolisme en Suède et Norvège.

Le plus remarquable exemple qu'on puisse citer, d'un pays où l'alcoolisme ait été vaincu par la loi, c'est l'Union de la Suède et de la Norvège. Et voici le régime qui y règne :

En dehors des cafés élégants et des grands hôtels, où la vente des alcools est quasi libre, pas un seul débit qui soit tenu par des particuliers. Le privilège de tenir cabaret est vendu par les municipalités à des sociétés privées, à qui tout bénéfice est interdit et qui, étrangères d'ailleurs à tout espoir de lucre, acquièrent leur monopole, dans un but exclusif d'intérêt public, non avec la pensée de débiter de grandes quantités d'eau-de-vie, mais pour en restreindre, au contraire, à leur gré, la consommation.

Là, le cabaretier n'est pas le propagateur de l'alcoolisme, c'en est l'ennemi juré, armé par la loi du pouvoir de lui faire obstacle, et il en use énergiquement.

Au premier symptôme qui apparaît d'ébriété, même légère, refus formel de servir ; et vainement le buveur obstiné ira-t-il demander dans un autre débit de quoi étancher sa soif insatisfaite, partout il se heurtera à la même règle austère.

D'ailleurs, il faudrait aller chercher loin le poison âprement désiré : à peine trente et quelques cabarets pour tout Stockholm, qui a plusieurs centaines de mille d'habitants.

Dans ces pays-là, on ne connaît pas la tournée des grands-ducs, mais il y a une compensation : dans ces pays-là l'alcoolisme a, à peu près, complètement disparu.

(*L'Eclair.*)

Féminisme médical.

Les emplois publics n'ont pas tardé, aux Etats-Unis, à devenir accessibles aux femmes dans une large mesure : on les retrouve un peu partout, depuis l'humble bibliothèque de village jusqu'aux services les plus compliqués d'un laboratoire de bactériologie.

Au ministère de la Guerre, à Washington, c'est une jeune femme, pourvue du diplôme de garde-malade, qui est chef du bureau des Infirmières militaires.

Dans la même ville, Miss Mac Gee, docteur en médecine, est titulaire d'une commission régulière de chirurgien-lieutenant dans l'armée américaine.

Dans la république de New-Jersey, le bourg de Lincoln doit à l'énergie de ses conseillers municipaux féminins les progrès réalisés en matière de travaux d'utilité publique.

En Illinois enfin, une statistique de la « Pittsburgh Commercial Gazette » montre combien le sexe faible est apprécié dans les services publics : trois dames sont membres du Conseil d'administration de l'Université ; dix exercent les fonctions de « County Super-

intendants of Schools ; » cinq sont inspectrices des manufactures ; d'autres, inspectrices du balayage d'un quartier de Chicago, membres du conseil sanitaire, etc., etc.

(*Revue de Morale sociale.*)

Classement ethnographique des voix.

C'est un fait bien connu que les voix diffèrent beaucoup selon la nationalité. Ainsi, en Russie, on entend des voix mâles qui sont absolument uniques par la gravité du registre. Les Italiens, d'autre part, sont connus pour la beauté de leurs voix de ténor.

Quelques nations asiatiques, selon Engel, chantent sur un mode aigu en traitant leur voix dans le plus haut registre, d'autres se complaisent dans une sorte de *vibranto* ou de *tremolando*. Quelques-unes chantent dans un ton nasal.

Lichtenstein, en décrivant le chant d'une tribu hottentote de l'Afrique du Sud, déclare que, parmi tous les chanteurs, consistant en une centaine de Hottentots des deux sexes, il ne trouva pas un seul homme possédant une voix de basse ou de baryton : tous étaient ténors.

Les voix chinoises semblent procéder de la même habitude. Un militaire, qui passa trois ans dans le pays jaune, prétend qu'il n'y entendit jamais un homme chanter de la poitrine.

(*La Voix.*)

PETITES NOUVELLES

Le nouveau Directeur de l'Assistance publique.

Par arrêté du Ministre de l'intérieur, en date du 27 août, M. Mesureur, ancien député de Paris, ancien ministre du commerce dans le cabinet Bourgois (novembre 1895 à avril 1896), a été nommé Directeur général de l'Assistance publique.

Connaissont le zèle laborieux, la parfaite droiture et la générosité de sentiments du nouveau Directeur, nous applaudissons sincèrement à cet heureux choix.

Congrès de Rome.

Le *Congrès international de Gynécologie et d'Obstétrique* se tiendra à Rome, du 15 au 21 septembre 1902. Le prix des cotisations est de 25 francs. Les dames et les membres des familles des congressistes seront admis moyennant une cotisation de 10 francs.

Les chemins de fer italiens font aux congressistes une réduction de 50 0/0. Pour obtenir cette réduction, il faut s'adresser à M. le Dr Micheli, via Rosella, 127, Rome.

Le programme des fêtes sera publié sous peu. Un voyage en Sicile est projeté, mais n'est pas encore décidé.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser à M. le Dr Jayle, 232, boulevard Saint-Germain (Paris, VIe), secrétaire du Congrès pour la France.

La « Chronique par tous et pour tous »

Le docteur Cabarrus

(Souvenirs personnels et inédits)

J'ai lu avec intérêt l'article consacré par notre confrère le Dr Leter au Dr Cabarrus, dans le numéro de la *Chronique* du 1er juin dernier. Ayant l'intention de publier un jour des souvenirs sur les médecins originaux de mon temps, je puis dès à présent ajouter quelques détails, destinés à compléter cet intéressant article.

J'ai connu Cabarrus il y a quarante-cinq ans, dans les salons littéraires et artistiques que fréquentaient en ce temps-là un certain nombre de médecins connus, parmi lesquels : Ricord, Guersant, Féréol, Oulmont, Alexis Favrot, Yvan, Cabarrus, Piogey, pour ne citer que les plus assidus.

Les salons dont je parle étaient ceux de Mmes Augustine Brohan, Arnould-Plessy, comtesse Dash, Orfila, Roger de Beauvoir ; j'ai donné, dans la *Revue anecdotique*, de l'excellent Lorédan Larchey, que nous venons d'avoir la douleur de perdre ces jours derniers, — petite Revue qui n'a jamais été remplacée, — la composition de ces salons, où l'on ne s'ennuyait jamais, en causant des choses du jour, littérature, beaux-arts, théâtre, anecdotes biographiques, concernant les grands et les petits, mais en laissant à la porte la politique.

Cabarrus et Piogey, l'un homœopathe, le second allopathe, se rencontraient dans ces réunions et étaient bons amis ; Cabarrus aimant à dire : « Je prends dans l'allopathie le peu qu'elle a de bon », et Piogey de répondre : « Moi je traite mes malades avec fort peu de médicaments ; donc je fais de l'homœopathie sans le vouloir ». Tous deux, artistes par tempérament, étaient très connus des artistes des théâtres de chant, bien qu'ils ne fussent pas alors officiellement médecins de ces théâtres.

Je me rappelle, à ce propos, qu'en ce temps-là les maladies de gorge des chanteurs et comédiens étaient beaucoup moins fréquentes qu'à présent ; il n'y avait pas de médecins spécialistes, ni à l'Opéra, ni à l'Opéra-Comique, ni aux Italiens, et j'entends encore le bon Lablache, que son directeur et moi nous voulions condamner à quelques jours de repos, pour un enrouement intense, nous répondre : « Jamais de la vie ; plus on est enroué, plus il faut chanter. » Il y a plus : si l'on consulte les Annuaires de médecine d'il y a 45 ans, l'absence de spécialistes pour les maladies de la gorge est également évidente. De 1856 à 1870, on trouve bien plusieurs médecins pour les maladies des yeux, des voies urinaires, des maladies de la peau, de l'estomac, mais un seul médecin laryngologiste. On peut voir, par exemple, à titre de curiosité, un médecin dont le nom est suivi de cette indication : « très instruit dans les langues étrangères. »

Mais revenons à Cabarrus (Jules-Adolphe-Edouard).

Il naquit à Paris le 19 avril 1801. Sa mère était née Adèle de

Cabarrus, fille d'un riche négociant de Bayonne, qui fut quelque temps à la tête d'une grande fabrique de savons, à Saragosse. Il se fit ensuite banquier et créa les bons royaux en Espagne ; devenu conseiller d'Etat, il eut le titre de comte et fut nommé surintendant des routes, canaux et manufactures d'Espagne. Il était allié à la famille de Montijo. Particularité curieuse : c'est chez le docteur Cabarrus que plus tard se rendirent, dès leur arrivée à Paris, Mme de Montijo et sa fille, qui devint l'Impératrice Eugénie.

Adèle de Cabarrus se marie en premières noces avec le marquis de Fontenay ; divorcée, elle épouse Tallien, et divorcée à son tour d'avec ce dernier, elle devient princesse de Chimay.

De ses trois mariages sont nées quatre filles : la baronne Clémence de Vaux, Mme Coralie de Vaux, Mme de Brunetière et la marquise du Hallay-Coetquen ; et trois fils : le docteur Cabarrus et les princes Joseph et Alphonse de Chimay

Après la mort de sa mère, Cabarrus, dont l'acte de naissance ne portait que ce seul nom, demanda la rectification de son acte de naissance ; ses frères utérins s'y opposèrent ; mais le tribunal, considérant que Tallien était venu plusieurs fois en France pendant l'expédition d'Egypte, qu'il n'avait pas désavoué les enfants nés pendant ses absences, ordonna la rectification ; Cabarrus et ses propres enfants purent s'appeler Tallien de Cabarrus.

Cabarrus entra au collège Henri IV, en 1810, où il fit toutes ses études à partir de la septième jusqu'en rhétorique, philosophie et mathématiques élémentaires ; puis, malgré la résistance de sa mère, qui ambitionnait pour lui une carrière plus brillante, il prit sa première inscription à la Faculté de médecine de Paris, en 1818, et après la troisième, en 1823, il abandonna ses études médicales, pour accompagner en Espagne le célèbre munitionnaire Gabriel Ouvrard, grand ami de sa famille, et revint les continuer à Paris, en 1825.

La quatrième inscription et les suivantes lui furent concédées cumulativement, par décisions des 12 avril 1825, 26 janvier et 12 mars 1826, et il subit son premier examen, le 28 mars 1826, avec la note « très satisfait ». Retourné dans le Midi, pour raisons de famille, il termina ses études à Montpellier, où il fut reçu docteur en 1827 (1).

A Paris, il avait été bénévole dans le service de Dupuytren et de Marjolin père. Ses maîtres appréciaient son intelligence et son exactitude, et dès qu'il fut établi, son diagnostic, les soins consciencieux et le désintéressement avec lesquels il traitait les malades nécessiteux, lui assurèrent bientôt un bon et solide renom.

En 1821, il épousait Mlle de Lesseps, sœur de Ferdinand de Lesseps, le célèbre voyageur, parent, de même que les Cabarrus, de la famille de Montijo ; de ce mariage naquirent trois enfants : une fille, Mme de Saint-Amand Matignon, et deux fils, tous deux consuls de France.

J'ai déjà indiqué que Cabarrus était très lié avec les littérateurs et les artistes de son temps. C'était un causeur fort spirituel ; il avait pris des leçons de Talma, et il déclamait volontiers avec talent dans les salons. Il était de première force au billard, à l'es-

(1) Il fut reçu docteur à Montpellier, le 24 février 1827. Sa thèse a pour titre : *Essai sur la pneumonie.*

crime, à la nage. Les journaux ont publié, au moment de sa mort, qu'il avait fourni au Théâtre-Français les dessins des costumes de sa mère, lorsqu'on joua le *Lion amoureux* de Ponsard ; que Arsène Houssaye l'avait consulté pour *Notre-Dame de Thermidor*.

Il était également lié avec de Girardin, son frère de lait, avec Lamartine, Hugo, Dumas, le comte d'Orsay, Chasseriau, les Rothschild.

Ses bons mots couraient les salons mondains; il disait un jour au chroniqueur Villemot : « La femme n'est plus dans la société moderne qu'un accessoire. — Qu'entendez-vous par là ? », dit Villemot ; et en voyant l'air étonné de Villemot, Cabarrus ajouta: « Je veux dire que l'on ne donne plus aux femmes que ce qu'on appelle les moments perdus ; citez-moi un homme qui passe sa soirée en tête à tête avec une femme? Je n'en connais plus.

— Cependant, dit Villemot, il y a encore des amoureux?

— Je n'en sais rien ; dans tous les cas, ils ont bien changé depuis ma jeunesse; on est si peu amoureux aujourd'hui, qu'on se met à quatre pour aimer une créature. »

En 1856, il écrivait à de Girardin: « La mort peut se venger un de ces jours du tort que je lui fais, et j'ai cru prudent de rédiger mon testament ; je te l'envoie, et te prie de le garder. Me voilà en règle ; je ne pense plus qu'au plaisir d'aller dîner avec toi demain jeudi ; à toi de cœur. »

Sur l'album de Nadar, il jetait cette pensée, que l'on pourrait interpréter de plusieurs manières : « La prudence chez le médecin n'est bien souvent que l'art d'oser à propos. »

Cabarrus assista aux deux premiers dîners célèbres que donna l'originale *Société d'encouragement pour l'amélioration de l'esprit*, société fondée par le *Figaro*, dirigé alors par de Villemessant.

Cabarrus a laissé la réputation d'un homme de bien. Ses actes de bienfaisance sont nombreux; et j'ai entendu raconter, plusieurs fois, des faits de générosité, analogues à celui du billet de banque cité par M. le Dr Leter, billet sur lequel il avait écrit: *Vin de Bordeaux à tous les repas.*

On a dit que Cabarrus avait rédigé un travail demeuré manuscrit, intitulé *Philosophie de la médecine*. Ce travail n'a pas été retrouvé dans ses papiers, m'a affirmé son fils, à qui je dois bien des détails concernant son regretté père. Cabarrus laissa une collection d'autographes très précieux, correspondance à lui adressée par les célébrités de son temps, avec lesquelles il s'était trouvé en relations, des objets d'art et des portraits de maîtres. Autographes et portraits ont été partagés, après sa mort, entre sa fille et son dernier fils, qui avait bien voulu me les communiquer; ce dernier est décédé l'an dernier.

J'ai déjà rappelé que Cabarrus était le frère de lait d'Emile de Girardin. Il est l'auteur de plusieurs articles insérés dans le journal *la Presse*, articles étrangers à la médecine, sur le crédit public, les emprunts, etc. Lorsqu'il mourut, le 18 mai 1870, Emile de Girardin lui consacra dans son journal les lignes suivantes, qui étonneront bien des gens, le célèbre polémiste n'ayant jamais passé pour un sentimental :

« Celui qui fut l'ami de toute ma vie depuis le jour de ma naissance, sans avoir jamais cessé de l'être, Edouard de Cabarrus, le fils de Mme Tallien avant qu'elle fût devenue la princesse de Chi-

may, s'est éteint ce matin, comme il avait toujours vécu, le sourire sur les lèvres. On peut dire que la mort l'a épargné, car elle l'a enlevé en prenant le soin de se cacher, afin qu'il ne la vît pas venir.

« Les nombreux clients du docteur Cabarrus, ses nombreux amis, le regrettent ; mais aucun d'eux ne le regrettera aussi vivement que moi, car des amis qui se sont toujours restés fidèles du berceau au tombeau deviennent de véritables frères. C'est donc un frère que je perds aujourd'hui. Il m'avait précédé de quatre ou cinq ans dans la vie ; il était mon aîné ; sa mort me montre le chemin où je n'aurai plus qu'à le suivre, le deuil dans le cœur. »

Un article du *Panthéon littéraire*, attribué au même, atteste la profonde amitié d'Emile de Girardin pour son frère de lait.

Dr A. Dureau,
Bibliothécaire de l'Académie de Médecine.

La bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier.

Mon cher Confrère,

Dans une récente notice sur la carrière médicale de Chaptal (nº du 15 juin 1902), vous avez très justement rappelé que « c'est grâce à l'influence de Chaptal que Vigarous et Prunelle purent puiser dans plusieurs dépôts de livres, à Paris et ailleurs, les éléments qui ont permis d'augmenter l'importance de la bibliothèque de Montpellier ». Voulez-vous me laisser ajouter quelques renseignements complémentaires (1) ?

Cette bibliothèque, fondée par Haguenot (2), professeur à l'Université de Montpellier, comprenait à l'origine à peine 1200 volumes.

La donation de Haguenot date du 16 octobre 1767. Le premier conservateur du dépôt fut le Dr Guillaume Amoreux, qui enrichit le fonds primitif de plusieurs ouvrages de sa bibliothèque particulière et provoqua la générosité de quelques anciens docteurs de la Faculté.

Le 14 frimaire an II, un arrêté de la Commission d'instruction publique de la Convention nationale donna à l'Ecole de médecine la bibliothèque de Haguenot, complétée par Amoreux, et connue sous le nom de *fonds Saint-Eloi*, Haguenot ayant fait sa donation à l'Hôtel-Dieu Saint-Eloi. Elle comprenait, à cette époque, environ 2700 volumes.

C'est en 1802 que Vigarous, professeur d'hygiène, reçut de Chaptal, alors ministre de l'intérieur, l'autorisation d'explorer les dépôts littéraires de la capitale. « Son inexpérience des livres le rendit timide, et il n'envoya à la Faculté que 3 000 volumes environ, dont plusieurs ouvrages incomplets et aucun qui fût digne d'attirer l'attention. »

La mission de Prunelle, aide-bibliothécaire de la Faculté de médecine de Montpellier, fut autrement heureuse que celle de Vigarous. Il exploita la mine précieuse que Chaptal avait ouverte, avec

(1) Je les extrais, pour la plus grande part, de la savante *Notice sur la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier*, etc., par Ch. Anglada. Montpellier, 1899.

(2) V. l'Eloge de Haguenot dans : Des Genettes, *Eloges des Académiciens de Montpellier*. Paris, 1811.

toute la science d'un bibliophile : 6.000 volumes furent recueillis en moins d'un an, malgré toutes les tracasseries qu'il eut à subir de la part des préposés aux dépôts, « douane d'un nouveau genre, qui se montrait fort tolérante pour l'exportation des livres insignifiants, mais interdisait impitoyablement la sortie de ceux dont elle soupçonnait la valeur. »

Cette première mission terminée, Prunelle fut chargé d'exploiter les dépôts littéraires des départements. A Troyes, il trouva la belle bibliothèque du président Bouhier, et il y puisa en fin connaisseur *largâ manu.* Il fouilla les dépôts de Chartres, de Dijon, d'Auxerre, et il y rencontra des trésors. Cet infatigable chercheur épiait toutes les bonnes occasions. Apprenant un jour qu'une partie de la magnifique bibliothèque du cardinal Albani se trouvait entre les mains d'un officier français, originaire de l'Hérault, il parvint à décider le possesseur à la vendre, et il l'acheta, après autorisation du Ministre, pour la modique somme de 4.000 fr. Il faudrait un volume pour raconter tous les exploits de notre ardent bibliophile ; la Faculté de Montpellier conservera toujours le souvenir des immenses services qu'il lui a rendus.

En 1806, Barthez, le représentant le plus élevé des doctrines médicales et philosophiques de l'école de Montpellier, légua, par acte testamentaire, à la Faculté qu'il avait illustrée par son enseignement, tous les livres composant sa bibliothèque.

La bibliothèque de l'école de Montpellier était constituée et fonctionnait depuis bon nombre d'années, lorsqu'en 1855, M. Fortoul, alors ministre de l'instruction publique, décida, par arrêté du 18 mars, qu'à l'avenir, « dans les Académies dont le chef-lieu réunissait plusieurs Facultés, les bibliothèques spéciales de ces établissements formeraient une seule bibliothèque, qui prendrait le nom de *Bibliothèque de l'Académie.* » L'Académie de Paris était seule exemptée de l'obligation imposée, et par suite la Faculté de médecine de Paris devait rester en possession de sa bibliothèque. L'Ecole de Montpellier s'émut de cette décision qui lui enlevait sa bibliothèque et changeait son nom traditionnel. Elle demanda à être assimilée à l'Ecole de Paris, faisant valoir la parité du rang hiérarchique, et plusieurs raisons qu'il est inutile d'exposer ici ; « son vœu fut entendu et pleinement satisfait ; elle n'avait pas trop présumé de la bonté de sa cause et de la justice du ministre. »

Telle est l'histoire de l'origine, des débuts modestes, des accroissements inespérés de la bibliothèque de médecine de Montpellier.

Veuillez, etc. L. G.

La galanterie de Chaptal. — Mlle Bourgoin et Dupuytren.

Mon cher Ami,

Il y aurait beaucoup à gloser sur Chaptal (1), qui n'était pas le savant sec et gourmé qu'on se plairait à imaginer, témoin les deux anecdotes suivantes que j'ai recueillies au cours de mes lectures.

La première, je l'emprunte à un des vôtres, qui fut pendant quel-

(1) V. le n° du 15 juin 1902.

ques temps, — destinée bizarre ! — Directeur de l'Opéra ; j'entends parler du Dr Véron (1). Je lui passe la parole :

« Elégant, bien fait, et d'une sympathique figure, le baron Capelle était entré, dans sa jeunesse, comme simple employé, au ministère de l'intérieur, sous le comte Chaptal. Il rencontre un jour, dans l'antichambre du chef de Bureau des théâtres, une jeune personne, dont les beaux yeux étaient mouillés de larmes, et dont les vêtements avaient subi un certain désordre ; il s'approche, il s'enquiert, et reconnaît Mlle Bourgoin ; elle venait de débuter à la Comédie-Française. — « Que vous est-il arrivé ? — Je sors du bureau de M. Esménard, qui vient de se conduire envers moi avec la plus effrayante brutalité. » A mesure qu'elle racontait, ses larmes cessaient de couler, et elle regardait avec émotion son inattendu protecteur. — « Encore, ajouta-t-elle d'une voix douce, si cet Esménard était moins laid. » Le jeune Capelle raconta l'anecdote au comte Chaptal, et le ministre de l'intérieur se laissa entraîner à faire de la science et de la chimie pendant plusieurs années avec cette séduisante pensionnaire du Théâtre-Français. En peu de temps, elle devint sociétaire.

C'est la même demoiselle Bourgoin, qui est l'héroïne de la seconde histoire, que je commence *ex abrupto*.

Une nuit que l'empereur et Chaptal travaillaient ensemble, l'empereur lui dit tout à coup :

— Obligez-moi de monter ce petit escalier ; vous trouverez dans une pièce une dame qui m'attend ; dites-lui que j'ai beaucoup à travailler et qu'elle peut se retirer. » Le ministre obéit, monte le petit escalier, trouve la dame, reconnaît Bourgoin, pâlit, balbutie l'ordre de Sa Majesté et se sauve... pour donner l'ordre de courir rue Castiglione où demeurait l'infidèle, afin d'y reprendre un coupé jaune et des chevaux gris-pommelés qu'il lui avait envoyés la veille. Le coup qui lui avait fait perdre la parole ne lui avait pas du moins fait perdre la tête.

Mais Chaptal avait affaire à forte partie. Le lendemain, Bourgoin monte dans un affreux panier à salade, et s'en va tranquillement attendre la voiture de Chaptal aux Champs-Elysées ; dès qu'elle l'aperçoit, elle donne l'ordre à son fiacre de l'accoster ; et les voilà, lui, dans sa calèche, elle, dans sa vinaigrette ; lui, terrifié, elle, souriante, marchant de conserve aux yeux de tout Paris ; et, comme tout Paris connaissait déjà l'aventure, je vous laisse à penser si tout Paris s'en donnait de rire. Au bout de cinq minutes, il y eut trente voitures suivant les deux premières ; au bout de dix minutes, il y en eut cent, et une vingtaine par devant qui empêchaient celle du ministre de prendre le grand trot pour se dérober à cette singulière ovation.

Chaptal faillit en devenir fou ; mais, le lendemain, Bourgoin reparaissait dans son coupé jaune avec ses chevaux gris-pommelés, et quand, à la hauteur du carré Marigny, la voiture de Chaptal passa près d'elle, la bonne pièce tourna le dos au ministre, en haussant les épaules. Naturellement elle garda et le coupé jaune et les chevaux gris-pommelés...

Mlle Bourgoin nourrissait, semble-t-il, une certaine sympathie

(1) *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, t. I, p. 46-7.

à l'égard des médecins, ou, pour mieux dire, elle essayait de conquérir leurs bonnes grâces et devait y réussir le plus souvent. Cependant voici une lettre à elle adressée par Dupuytren, où le farouche chirurgien se montre plutôt bourru, comme à son ordinaire, du reste, mais non sans une pointe d'esprit.

18 av. 1821.

Vous avés bien de l'esprit, Mademoiselle ; vous en avés presqu'autant que de talent et de beauté ; mais vous ne sauriés pourtant justifier votre passage dans le camp ennemi, après avoir été comblée par moi de preuves d'intérêt et de dévouement.

Ces changements font, dit-on, les délices de vous autres, belles dames : ils me désolent, moi, et ils détruisent, quoi que je fasse, le tendre mais respectueux intérêt, sans lequel un médecin n'est guère, suivant moi, qu'une machine à ordonnances.

Réfléchissez donc, Mademoiselle, et voyés si vous voulés les soins d'une machine à ordonnances ou ceux d'un homme affectueux et dévoué.

Je ne pense pas que les premiers vous conviennent, et je ne puis vous accorder les seconds qu'autant que vous auriés en moi une entière confiance.

Agréez, Mademoiselle, l'assurance de tous les sentiments que je vous dois. DUPUYTREN (1).

Dupuytren minaudant et pirouettant avec grâce, voilà certes une posture dans laquelle il se laissa rarement surprendre !...

Un fidèle et reconnaissant lecteur de la *Chronique*.

Alexandre Dumas, malade et médecin.

MON CHER DIRECTEUR,

Puisque vous parlez d'Alex. Dumas, en tant que *malade* et *médecin* (?), permettez-moi de compléter vos informations, à l'aide de notes prises dans diverses biographies du romancier (2). *Doctus cum libro...*

Et d'abord commençons *ab ovo* : il est parfaitement exact qu'on n'a pas toujours été d'accord sur la date de naissance du grand homme, bien qu'il ait eu soin de la fixer lui-même dans ses *Mémoires ;* mais on le savait si... conteur, qu'on en pouvait douter. C'est ainsi que, dans les inscriptions de la face principale et de la face postérieure de son monument (au-dessus de la figure de d'Artagnan), on lit que Alexandre Dumas est né *le 24 juillet 1803*, tandis qu'il est venu au monde *le 24 juillet 1802.*

(1) Cette lettre a été publiée dans l'*Amateur d'autographes*, en 1901 ou dans les premiers mois de 1902, si ma mémoire me sert. L'original qui m'a passé entre les mains, porte pour suscription : Mademoiselle (bis) Bourgoing au théâtre français. Paris, allée des Veuves, n° 21.

(2) Je les cite ici une fois pour toutes : *Alex. Dumas et son œuvre*, par Ch. GLINEL ; *les Trois Dumas*, par André MAUREL ; *Alex. Dumas*, par H. BLAZE DE BURY.

De plus, le hameau où il est mort est orthographié *Puits*, tandis qu'il doit s'écrire en réalité *Puys*.

Cette erreur de date se rencontre, d'ailleurs, dans la plupart des biographies de Dumas et des dictionnaires où il est question de lui.

La lettre, par laquelle le général Dumas annonçait à Brune, le futur maréchal de France, l'heureux événement de la naissance de son rejeton, mérite d'être reproduite, bien qu'elle l'ait été déjà bien des fois, moins le post-scriptum toutefois, que je rétablis intégralement.

Ce 6 thermidor an X.

Mon cher Brune,

Je t'annonce avec joie que ma femme est accouchée hier matin d'un gros garçon qui pèse neuf livres et qui a dix-huit pouces de long. Tu vois que s'il continue de grandir à l'extérieur comme à l'intérieur, il promet d'atteindre une assez belle taille.

Ah çà ! tu sauras une chose : c'est que je compte sur toi pour être parrain. Ma fille aînée, qui t'envoie mille tendresses au bout de ses petits doigts noirs, sera ta commère. Viens vite, quoique le nouveau venu en ce monde ne paraisse pas avoir envie d'en sortir sitôt ; viens vite, car il y a longtemps que je ne t'ai vu et j'ai une grosse envie de te voir.

Ton ami,
Alex. Dumas.

P. S. — Je rouvre ma lettre pour te dire que le gaillard vient de pisser par-dessus sa tête. C'est de bon augure, hein ?

Un peu naturaliste, mais si naturel !...

Comme vous l'avez dit, A. Dumas fut rarement malade, bien qu'il ait parfois soumis sa carcasse à de rudes épreuves. Je le vois cependant, dans une lettre qu'il adressait à Odilon Barrot le 27 novembre 1847 (1), se plaindre d'être retenu au lit par la *grippe*.

Avant ou après cette date, il fut pris d'une attaque de *choléra*. C'était au moment où Harel, le directeur de la porte Saint-Martin, le pressait d'achever *la Tour de Nesle*, que le dramaturge lui avait depuis longtemps promise. A la suite d'une de ces réunions intimes qui se terminaient d'ordinaire par un joyeux souper, Dumas reconduisait ses amis et les éclairait du haut de son palier, quand il se sentit pris d'un léger tremblement dans les jambes. Il se mit au lit, avala la valeur d'une once d'éther et ne tarda pas à s'évanouir.

Deux heures après, quand il revint à lui, un médecin, que sa cuisinière était allée querir, lui administrait un bain de vapeur, une voisine le frottait, par-dessus les draps, avec une bassinoire pleine de braise.

Il garda le lit pendant cinq ou six jours, avant d'être hors de danger ; car, on le devine, il avait payé son tribut à l'épidémie régnante...

Sur *Dumas médecin* je serai plus sobre de renseignements, et pour cause : il aurait fallu relire toute son œuvre et vraiment les loisirs me manquent. Mais voilà qui devrait bien tenter un de vos collaborateurs !

(1) Lettre reproduite le 2 décembre suivant dans le *Journal des Débats*.

Tout ce que je puis dire — et vous le savez aussi bien que moi — c'est que Dumas, grâce à la maladie de son ami ou cousin Félix Deviolaine, à qui son camarade Thibaut avait sauvé la vie, Dumas, dis-je, fit une étude spéciale de la phtisie pulmonaire, et il eut l'occasion plus tard d'appliquer ses connaissances sur cette maladie, dans son roman d'*Amaury*.

Il raffolait, du reste, des questions scientifiques, et, nous dit Blaze de Bury, il en divaguait à ce point de vouloir renseigner son ami Geoffroy Saint-Hilaire sur des questions d'histoire naturelle !

Il eut même cette chance invraisemblable de faire avec l'illustre savant un pari qu'il gagna. C'était à propos d'une anatomie plus ou moins fantaisiste de la baleine ; Dumas affirmait, imperturbable dans son hypothèse, et Geoffroy Saint-Hilaire, également imperturbable, souriait. — Le croira-t-on ? Il se trouva que les textes de la loi consultés, le poète eut gain de cause !

Dumas avait parié une discrétion contre une gazelle du Jardin des Plantes. Il eut sa gazelle et sa ménagerie de Monte-Cristo s'enrichit d'autant.

Veuillez, etc. G. R.

L'urine comme renforçateur.

Mon cher Confrère,

Je lis, dans la *Chronique médicale* du 15 août, n° 16, un article de quelques lignes sur l'emploi de l'urine comme renforçateur plus énergique que l'eau en photographie. Ceci est moins une invention qu'une réinvention.

Autrefois on employait aux Gobelins l'urine humaine pour donner aux laines teintes un coloris plus vif et plus solide ; on a prétendu même que les individus qui fournissaient ce liquide étaient nourris d'une façon particulière aux frais de la fabrique elle-même.

Une fois de plus, rien de nouveau sous le soleil.

Dr G. Egrot (d'Alger).

A propos d'arêtes avalées (1).

Voici un mélange qui me semble être meilleur encore, pour dissoudre les grosses arêtes de poisson avalées dans l'estomac : ajouter de l'acide lactique à la limonade chlorhydrique forte ; le mélange des deux acides produisant proportionnellement plus d'effet que le même poids d'un seul, toutes choses étant égales d'ailleurs...

Il est remarquable de voir que, dans beaucoup de cas d'exorcisme, chez les possédés, on voit sortir de l'estomac, par vomissements, une monstruosité quelconque; parfois cette sorte de faix n'a pas de forme bien précise, mais d'autres fois ce sont des animaux, que l'on compare à un ver ou à une grosse chenille poilue. N'y aurait-il pas là des cas possibles d'animaux avalés, en buvant antérieurement des eaux malsaines de mares ou d'étangs, dans des bois ou dans des prairies inondées ? De là des fables, où on met en jeu des personnes qui rendent, par la bouche, des crapauds, des vipères et des serpents ?

Dr Bougon.

(1) V. la *Chronique*, p. 498.

Revue Biblio-Critique

Paris et ses anciens quartiers. — I. *Le Louvre, les Tuileries, la place Louis XV et Saint-Germain-l'Auxerrois*, par Edmond BEAUREPAIRE, Bibliothécaire à la Bibliothèque de la ville de Paris. Le Deley, éditeur, 73, rue Claude-Bernard, Paris.

Ce n'est pas là, à vrai dire, un livre, mais une collection d'estampes anciennes sur le vieux Paris, signées Israël SILVESTRE, RIGAUD, MOREAU le Jeune, SAINT-AUBIN, et reproduites avec une irréprochable fidélité.

Cette publication comprendra douze séries : les dix premières porteront sur les quartiers de Paris, les deux autres sur les environs de la capitale.

Nul n'était mieux qualifié pour diriger l'œuvre entreprise que M. Georges CAIN, le très autorisé Conservateur du Musée Carnavalet.

Pour la rédaction des préfaces qui commentent chaque série de gravures, M. CAIN a su s'entourer d'un brillant état-major de publicistes et d'historiens : il suffira de nommer MM. John LABUSQUIÈRE, Vice-Président de la Commission du Vieux Paris ; Henri BOUCHOT, Conservateur du Cabinet des Estampes; Pierre de NOLHAC, Conservateur du Musée de Versailles; FUNCK-BRENTANO, Bibliothécaire à l'Arsenal ; Charles SELLIER ; Edmond BEAUREPAIRE ; Jean ROBIQUET, etc. Nous pouvons assurer d'avance ceux qui nous lisent qu'ils auront tout plaisir et tout profit à suivre les dédales de la vieille cité, en compagnie de *ciceroni* aussi aimables et aussi sûrement informés.

Clermontois et Beauvaisis, notes d'histoire et de littérature locales, par A. PINVERT. Paris, Fontemoing. 1901.

Comment un volume portant ce titre peut-il intéresser les médecins ? C'est que l'auteur ne s'y est pas seulement occupé de l'histoire de la région qu'il décrit, mais encore des grands hommes qu'elle a vus naître. C'est ainsi que les deux tiers au moins de l'ouvrage sont consacrés à la biographie de divers personnages, nés dans le Clermontois ou le Beauvaisis, entre autres Jacques CHARPENTIER, Jacques GRÉVIN, Jean FERNEL, tous trois médecins et non des moins illustres.

Nous vous avons déjà entretenu de GRÉVIN, à l'occasion d'une savante thèse de doctorat ès lettres, due précisément à la plume du fils de l'écrivain dont nous vous présentons l'œuvre en ce moment. Jacques CHARPENTIER pourra faire le sujet d'une étude ultérieure. Pour aujourd'hui, nous allons glaner dans l'ouvrage de M. A. Pinvert quelques notes sur Fernel, qui viendront compléter ou rectifier les biographies (1) de cet illustre ancêtre de la profession.

Ces extraits, que nous aurions voulu moins écourtés, donneront

(1) Voir, outre les divers dictionnaires de médecine, l'*Union médicale*, 1864, nos 32 et 35; le *Cabinet secret de l'histoire*, du Dr Cabanès, 4e série.

en tout cas, une idée de l'exactitude, de la sûreté d'information de M.Pinvert, et encourageront nos lecteurs à se procurer son ouvrage d'une érudition nullement pesante, peut-être seulement d'un style un peu apprêté ; mais n'est-ce pas plutôt une qualité ?

D'après la plupart des biographes, Jean FERNEL (1) serait né en 1506 à Clermont (Oise). Cependant il en est qui soutiennent qu'il est originaire d'Amiens, — à cause de son surnom d'*Ambianus*. D'autres tiennent pour Montdidier : « Une notice qui nous a été envoyée, écrit MORÉRI, et que l'on dit venir de quelqu'un de sa famille, nous assure qu'il était de Montdidier. » ELOY rapporte des renseignements aussi vagues : « *On dit* que Laurent Fernel (père de Jean) fut aubergiste au logis du Kat (chat) en 1503, à Montdidier, et dans le faubourg Becquerel en 1506; qu'il fut demeurer à Clermont en Beauvoisis vers 1509, où il exerça le métier de pelletier dans une maison vis-à-vis l'arbre de Guise, et y tint auberge à l'enseigne du Cigne. »

Eloy ajoute aussitôt : « Mais aucun acte ne prouve que ce Laurent soit le père de notre médecin ; il peut n'avoir été que son oncle ou son parent ; et dans cette incertitude, il est bien plus sûr de se ranger du parti de Plancy, qui dit positivement que Jean Fernel étoit de Clermont, et qui probablement ne l'auroit point di ainsi s'il n'eût appris ce fait de Fernel lui-même. »

Fernel (je cite encore Eloy) « apprit la grammaire chez un maître qui tenoit école dans la ville de Clermont ». Puis il vint à Paris, fut élève au collège de Sainte-Barbe, et, parcourant avec ardeur tout le cercle des connaissances, dont la diversité n'effrayait pas les écoliers d'alors, étudia jour et nuit la rhétorique, les mathématiques, etc. Il prit ses grades en médecine, et, une fois docteur, s'adonna tout entier aux mathématiques qu'il cultiva avec passion.

Philosophe et savant, on connaît de lui de curieuses expériences, qui font penser à celles où Pascal alliera à son tour « l'esprit de géométrie » et l'esprit philosophique. Il voulut calculer l'arc terrestre et mesura un degré du méridien entre Amiens et Paris, en comptant les tours des roues de sa voiture. Lorsque Picard, 150 ans après, établit le réseau géodésique de cette région, il arriva par la triangulation à un résultat qui ne différait pas sensiblement de celui de Fernel (56746 toises au lieu de 57070.)

On a prétendu que Fernel guérit Catherine de Médicis de la stérilité, ce qui constituerait à l'actif du médecin clermontois une cure merveilleuse, l'épouse de Henri II n'ayant pas eu moins de dix enfants ! Des auteurs, Tallemant des Réaux entre autres, donnent des détails singulièrement précis sur le traitement prescrit par Fernel à la reine. Dans les annotations de Dupuy et Le Duchat sur la *Satire Ménippée*, on trouve la description d'une curieuse médaille qui fut frappée à cette occasion, soit à l'instigation des partisans de la Ligue et dans un esprit satirique, soit pour célébrer la gloire de Fernel et le service par lui rendu à la Maison de France, car la médaille prête à ces deux interprétations, soigneusement discutées par les commentateurs de la *Ménippée*. Quoi qu'il en soit de cette tradition ou de cette légende, Henri II avait nommé Fernel son premier médecin et voulait l'avoir constamment auprès de lui.

(1) Fernel prenait le nom d'Aminénois, parce que son père était d'Amiens.

Il fut enterré dans l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie (aujourd'hui disparue (il n'en reste que la tour appelée la Tour Saint-Jacques). L'abbé Villain (1), qui a consacré un ouvrage aux antiquités de cette église, rapporte ainsi son épitaphe : « Cy gist le corps « de noble homme et sire Me Jean FERNEL, en son vivant docteur en « médecine, et premier médecin du roi Henri II, qui trépassa le « mardi 26 avril 1558. Et damoiselle Madelaine Tornebue, sa femme, « qui trépassa le 10e jour d'avril 1557. » Vis-à-vis du tombeau, une table de cuivre fixée au mur portait les armoiries du défunt et de sa femme et l'inscription suivante :



D. IMMORTALI OPT. MAX. ET CHRISTO JESV HOMINUM SALVATORI
Sacrum.

Joanni Fernelio Ambianensi
Henrici II Galliarum Regis Consiliario
Et primo Medico nobilissimo atque optimo
Reconditarum et penitus abditorum rerum
Scrutatori, et explicatori subtilissimo ;
Multorum salutarium medicamentorum inventori ;
Veræ Germanæque medicinæ restitutori,
Summo ingenio exquisitaque doctrina mathematico,

(1) Villain tenait d'un chanoine de Beauvais, qu'à la cathédrale de cette ville, Fernel figurait sous les traits de saint Luc, « aux vitres de la croisée méridionale, que l'on finissait de son temps. »

Omni in genere philosophiæ claro,
Omnibus ingenuis artibus instructo,
Temperatissimis sanctissimisque moribus prædito;
Socero suo pientissimo
Philibertus Barjotius Supplicum libellorum in Regia magister
Magnique Regii Consilii Præses
Affinitate gener
Pietate filius
Mœrens posuit
Anno a salute mortalibus restituta MDLVIII
Abiit 26, die Aprilis MDLVIII
Vixit annos LII.

Guy Patin professait pour la mémoire de Fernel une véritable vénération. Il lui reproche bien d'avoir donné dans la démonologie et les sciences occultes. Mais c'est là simplement faiblesse de grand esprit ; après tout, ce n'était qu'un homme, et de son siècle, et, cela mis à part, quel homme de génie ! Guy Patin ne perd aucune occasion de rappeler son souvenir et de louer en lui « le premier médecin de son temps et peut-être le plus grand qui sera jamais ». Fernel est « un de ses saints », et il mène souvent ses fils sur la tombe de ce grand savant, « pour les exhorter à devenir comme lui ». Chaque année, le 26 avril, il se souvient que cette date est l'anniversaire de la mort de Fernel. Il en parle à son cours, ou dans la lettre qu'il écrit ce jour, comme d'une date à jamais mémorable dans l'histoire de l'esprit humain.

C'était un vieil usage à la Faculté de médecine de Paris que le doyen mentionnât, sur des registres qui sont parvenus jusqu'à nous et que la bibliothèque de l'Ecole de Médecine conserve pieusement (1), les événements qui, durant son exercice, pouvaient intéresser le corps des docteurs-régents. Lorsque Fernel mourut, le doyen (il s'appelait Antoine Dufour) consigna le décès, en consacrant au défunt quelques paroles élogieuses. Cent ans plus tard, Guy Patin était doyen. La mention de Dufour ne lui suffit pas. Il se trouvait qu'à la suite des comptes de ce doyen une page était restée blanche dans le recueil. Guy Patin la remplit, en y inscrivant en l'honneur de Fernel un véritable dithyrambe. Pour qui sait combien le mordant satirique était peu prodigue de compliments, surtout à l'égard d'un confrère, c'est un témoignage de la très haute estime en laquelle était, de son temps, tenu Fernel.

Si la postérité n'a pas complètement ratifié ce jugement, c'est que, depuis Fernel, il s'est accompli bien des révolutions médicales, et que bien des doctrines, en faveur autrefois, ont depuis lors sombré dans l'oubli. Pouvons-nous nous flatter qu'il n'en sera pas de même, dans un avenir plus ou moins lointain, des théories que si laborieusement nous édifions ?

(1) *Les Commentaires* de la Faculté.

Le Co-Propriéta.ˎe, Gérant Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir STRYIENSKI. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

N° du 1er *février* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins sculpteurs.

N° du 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° du 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° du 15 *avril*. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul RICHER, membre de l'Académie de Médecine.

N° du 1er *mai* 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (suite), par M. le Dr MIQUEL-DALTON (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr DESFONANDRÈS. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules TROUBAT.

N° du 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr LETER (de Sannois). — Une consultation de BAUDELAIRE. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° du 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. TRIAIRE (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

N° du 1er *juillet* 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. NASS. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS.

N° du 15 *juillet* 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr FOVEAU DE COURMELLES.

N° du 1er *août* 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis MURAT. — La découverte de Laënnec, appréciée par CHATEAUBRIAND.

N° du 15 *août* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS (*Suite*). — Le chansonnier Désaugiers et la médecine. — Un médecin graveur sur bois. — Quelle était l'infirmité de Boileau ? — Le sang humain contre l'épilepsie. — Vierges noires.

N° du 1er *septembre* 1902. — Une dynastie de médecins et d'apothicaires : les CADET. — Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole. — Gœthe et la bataille d'Iéna. — A propos des statues de Bichat.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — N° 19 1er OCTOBRE 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10**	francs
Pays d'Union postale.	**12**	—
Prix du numéro.	**1**	franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la ***CHRONIQUE MÉDICALE*** (1901-1902).

9e ANNÉE Nº 19 1er OCTOBRE 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Pages de demain

Une névrosée mondaine au XVIIIe siècle

SOPHIE DE MONNIER

Étude de psychologie morbide

D'après des documents inédits (a)

par M. Paul Cottin (1).

« Mme de Monnier est la plus douce des femmes dans le commerce de la vie, écrit Mirabeau à Boucher (2), et l'égalité de son caractère, avec sa prodigieuse sensibilité, est un phénomène, mais c'est aussi le cœur le plus impétueux et l'imagination la plus ardente qui furent jamais (3). »

On ne peut donner, du caractère de Mme de Monnier, une définition plus exacte: sensibilité, douceur, abnégation, poussée au point de tout sacrifier au bonheur de l'être aimé, telles furent les qualités qui la distinguèrent. Nous les avons analysées ailleurs ; restent à examiner les manifestations de cette fougue de cœur et d'imagination dont parle Mirabeau.

Le chant d'amour de ses premières lettres au comte est gâté par une idée qui, à chaque contretemps, revient sous sa plume : celle du suicide. A peine compte-t-elle vingt-deux printemps, quand, au souvenir des dangers autrefois courus par lui à Dijon, elle s'écrie : « Si l'on eût attenté à tes jours, je t'eusse vengé, puis suivi !

Quand la surveillance de sa famille déjoue ses tentatives de fuite, elle se déclare prête à se tuer, s'il ne l'arrache à ses souffrances. Même menace à son mari, qui parle de solliciter contre elle une lettre de cachet. A la veille de quitter clandestinement Pontarlier, elle achète, chez le pharmacien Charnaux, du laudanum, qu'elle se

(a) Archives de M. Gabriel Lucas de Montigny : Lettres inédites de Sophie de Monnier à Mirabeau. Cf.: *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes; Mémoires de Mirabeau*, par Lucas de Montigny ; *Les Mirabeau*, tome III, par de Loménie.

(1) Dans quelques jours doit paraître un ouvrage, plein de révélations neuves et imprévues sur Mirabeau et Sophie de Monnier. L'auteur, un érudit de bon aloi, M. Paul Cottin, a bien voulu en réserver un chapitre, et non des moins attachants, aux lecteurs de la *Chronique* qui sauront reconnaître, nous en sommes certain, cette marque de sympathie pour nos habituels travaux.

(2) Premier commis du Secret, le *Bon Ange* des *Lettres de Vincennes*.

(3) Mirabeau à Boucher, 13 octobre 1779.

propose d'absorber, en cas d'arrestation ; on en trouve sur elle, à Amsterdam, une dose qu'elle tenait en réserve pour le même usage. Il en sera ainsi dans toutes les circonstances critiques de sa vie, jusqu'au jour où, lasse de la douleur, elle mettra ses sombres projets à exécution.

Affligé, mais à un degré moindre, d'inclinations analogues, Mirabeau, en proie au découragement et à la souffrance, écrit à Boucher que tout homme a, sous la main, les moyens de s'affranchir de la servitude ! A plusieurs reprises, pendant son séjour à Vincennes, il chargera, en vue d'un déces prochain, le *Bon Ange* de l'exécution de ses dernières volontés.

Au moment d'être envoyés, l'un à Vincennes, l'autre à Gien, Mirabeau et Sophie s'étaient promis de s'ôter la vie le même jour, si leurs maux devenaient intolérables. Ce pacte fut connu de Mme de Ruffey, qui écrivit à sa fille : « Ceux qui inspirent de tels sentiments sont très méprisables, et ceux qui les adoptent bien à blâmer ! »

N'ignorant, d'ailleurs, point que Sophie est encline aux mesures violentes, et se souvenant qu'elle a répondu au marquis de Monnier, un jour où il la menaçait du couvent : « J'y mettrai le feu ! » elle s'efforce de l'impressionner par une description, outrée à dessein, des supplices infligés aux incendiaires. Elle semble prévoir la fin tragique de sa fille, quand elle la met en garde contre les dangers du feu : « La braise, lui écrit-elle, donne des accidents qui ressemblent à la mort... Ne vous en servez jamais ! »

Sophie, on le croira facilement d'après ce qui précède, n'était point femme à se laisser mener ; elle le fit sentir aux employés du couvent qui, par la possession du secret de sa correspondance avec Mirabeau, croyaient « la tenir », et aussi à quelques religieuses qui, abusées par sa douceur, la crurent sans volonté. Elle ne tarda point à les détromper : « On voit, écrit-elle à Mirabeau, que je ne suis pas endurante, et ce n'est pas un mal qu'on le sache ! »

Fière avec les supérieurs, elle fait assez volontiers des concessions aux subalternes. Prompte à défendre son amant contre les calomniateurs, elle ne lui en tient pas moins tête lorsque son intérêt l'exige. C'est ainsi qu'elle l'engage à ne point trop se fier à ses propres lumières dans la direction de ses affaires, et à consulter des professionnels.

Son attitude, lors d'un incident désagréable que lui suscita la légèreté du chevalier de Mirabeau, frère du comte, est à signaler. Pour justifier une absence dont son père lui reprochait la longueur, le jeune homme ne trouva rien de mieux que l'histoire suivante : il déclara qu'appelé du Bignon, propriété de son père où il résidait, par une lettre de Sophie, il s'était rendu à Gien où, sous un déguisement et avec l'aide « d'un médecin qu'elle lui avait indiqué », il s'était introduit secrètement chez les Saintes-Claires et y avait recueilli, de la bouche de Mme Monnier, des confidences compromettantes pour elle, pour Mirabeau et pour ceux qui toléraient leur correspondance.

Les conséquences de ce mensonge, que le chevalier fut ensuite le premier à regretter, eussent pu devenir graves ; aussi Sophie, informée de ce qui s'était passé par une lettre de Mirabeau, écrivit-elle à Boucher, pour protester contre l'accusation dont elle était

l'objet, une lettre aussi pleine de sens que de dignité. Même attitude à l'égard de l'ancien lieutenant général de police Feydeau de Marville qui, dans une visite, s'est permis de lui infliger un blâme : elle lui répond comme elle le sait faire et déclare à Mme de Ruffey, dont il est l'envoyé, que si, par esprit d'obéissance, elle consent à le revoir, elle n'acceptera, du moins, jamais rien de lui !

Son principe est de « s'expliquer de tout, tout de suite, avec tout le monde », procédé qui, dit-elle, lui a toujours réussi. Rien ne peint mieux son caractère que la phrase suivante, écrite à vingt ans, quand elle apprend que Briançon, l'amant de Mme de Cabris, sœur de Mirabeau, a maltraité sa maîtresse : « Je n'aime pas que Briançon ait battu sa maîtresse ! Je veux bien qu'on la tue, mais non pas qu'on la batte ! »

Elle s'indigne — mais son irritation dépasse ici les bornes de l'équité — contre la famille de son ami, qu'elle accuse de retarder, par malveillance, sa sortie de Vincennes ; elle consent, dans l'intérêt de Mirabeau, à patienter jusqu'à sa sortie de prison, mais déclare que, lasse des tergiversations et des délais, elle est résolue, les tentatives d'accommodement épuisées, à plaider contre son mari : « Les incertitudes, s'écrie-t-elle, les *peut-être* sont tuants ! Que M. de Monnier soit mort, qu'il soit vif, cela m'est égal ; il faut que cela finisse ! Tu peux dire à Loiseau (1) que telle est ma volonté (2) ! »

Mirabeau, il est vrai, n'aura qu'un mot à dire pour modifier cette volonté et pour déterminer un revirement complet.

Maladive, en quelque sorte, la méfiance de Sophie passe toute imagination ; partout elle voit des traîtres, dans sa famille, dans celle du comte, parmi ses hommes d'affaires, chez ceux qu'elle charge de ses commissions. Elle rompt avec l'avocat Mouvaiset, qu'elle croit vendu à ses ennemis, s'aperçoit ensuite de son erreur, et la regrette, en raison des services qu'il eût pu lui rendre ; elle prie Mlle Douay (3) de veiller sur sa fille et d'en éloigner Mme de Valdahon (4) qui, dit-elle, ayant intérêt à sa disparition, est capable de l'empoisonner ! Informée du propos, Mme de Ruffey proteste énergiquement contre cette « odieuse imputation ».

Celle-ci n'est point épargnée : Sophie se croit surveillée par ses espions, prétend qu'elle abuse de sa confiance, qu'elle cherche, dans un intérêt personnel, à prolonger son séjour au couvent, l'accuse de dissimulation, de hauteur dans son attitude, la qualifie de pire ennemie.

M. de Ruffey ne paraît point : depuis longtemps sa fille est morte pour lui ! C'est à peine si sa femme ose lui demander, parfois, un supplément « aux quartiers » de la pension qu'elle envoie à Gien. Il ignore jusqu'à leur correspondance, et lorsqu'un jour, son intervention devient nécessaire, Sophie est obligée d'adresser à sa mère

---

(1) Avocat que Dupont (plus tard Dupont de Nemours), ami de Mirabeau, venait de lui donner pour conseil.

(2) 29 janvier 1781.

(3) Il est fréquemment question, dans les *Lettres écrites du donjon de Vincennes*, de cette personne, qui tenait une « maison de discipline », où Mme de Monnier avait fait ses couches, avant d'être enfermée au couvent des Saintes-Claires.

(4) Mme Lebœuf de Valdahon, fille, d'un premier lit, du marquis de Monnier, s'était établie chez lui, après la fuite de sa femme, qu'elle avait intérêt à éloigner de la succession de son père.

une lettre dans laquelle elle feint de lui écrire pour la première fois, lettre qu'il sera, dit Mme de Ruffey, bien étonné de lire !

Notre héroïne est, comme on dit aujourd'hui, une « névrosée ». Sa mère l'a compris, et si elle use de sévérité dans ses remontrances, elle n'en admet pas moins la nécessité de lui parler amicalement, quand faire se peut. C'est là, croit-elle, le meilleur moyen de combattre la « persécution » dont elle est affligée. Elle lui affirme que nul ne lui veut de mal, qu'on l'a mise au couvent « d'ordre du Roi », non pour la perdre, comme elle se l'imagine, mais afin de lui éviter l'affront d'y être enfermée « par sentence » ; qu'au reste, elle n'y manquera de rien. Touchantes sont les paroles dont elle accompagne sa déclaration : « Je me prêterai à tout ce qui sera possible ; mais, ma fille, ne vous faites pas de chimères pour vous tourmenter, *car je vous aime !* Vous n'avez point d'ennemis ici ! »

Mme de Monnier ne désarme point : ce qui, surtout, la met hors d'elle, c'est de voir sa mère attaquer, dans ses lettres, son aveugle obéissance à Mirabeau : « Une bouche accoutumée à vous tromper... Un mauvais maître en qui vous avez confiance... etc... », sans songer que Mme de Ruffey avait le droit de haïr celui dont, selon son énergique expression, « la main lui avait percé le cœur ! »

C'est un triste spectacle de voir Sophie, au milieu des larmes que lui arrache la mort de son enfant, s'écrier qu'elle ne se pressera point d'annoncer la nouvelle à Mme de Ruffey, se réjouir de ce qu'un récent désaccord l'empêchera « de venir jouer la comédie » à Gien ! Elle n'y fut point, en effet, mais écrivit une lettre à la tendresse de laquelle Mme de Monnier fut contrainte de rendre hommage. Le croirait-on, cependant ? Ce qui, dans cette lettre, la réouit avant tout, c'est de penser que Mme de Ruffey n'est pour rien dans la mort de la petite Sophie-Gabrielle : « Celle qui veut assassiner le père, dit-elle, est capable d'empoisonner l'enfant ; mais alors elle n'est pas inquiète de la douleur de la mère ! » C'est par ce froid raisonnement qu'elle répond aux bontés maternelles ! Bontés sagement dispensées toutefois, et auxquelles la faiblesse n'a aucune part. Les récriminations de Sophie ne l'émeuvent point ; loin de la plaindre, elle lui rappelle qu'elle a été l'artisan de ses propres malheurs, que, si sa santé, son avenir sont compromis, elle ne peut s'en prendre qu'à elle-même ; se déclare d'ailleurs prête à travailler pour elle, mais à condition de lui rendre, si cela est encore possible, « l'honneur avec la liberté ! »

Elle l'engage à cesser ses attaques contre la religion, contre son mari ; et quand Sophie répond qu'elle le méprise : « Qui a le malheur, réplique-t-elle, de ne pas estimer son mari, le cache à toute la terre ! » Elle la menace, enfin, si elle persiste dans ses accusations de se faire « moins sensible à son sort que par le passé ! » Et comme Mme de Monnier se dit prête à plaider, elle lui demande : contre qui ? et ajoute que si c'est contre ses parents, « on verra ! » Le style de ses lettres devient ainsi, parfois, assez vif.

Copiées par Sophie, elles sont transmises à Mirabeau, avec des commentaires ironiques. Quand les brouillons des réponses, que le comte fournit presque toujours, éprouvent du retard, elle cherche des prétextes. Mirabeau l'engage, un jour, à alléguer un mal de pouce : « Un mal de pouce qui durerait cinq semaines paraîtrait fort extraordinaire ! répond-elle. Je dirai autre chose ! »

On voit qu'elle était femme de précaution. Sa prévoyance redouble quand Mirabeau prend ses dispositions pour venir à Gien : elle juge nécessaire, alors, d'intercepter la correspondance de sa mère avec l'abbesse, et « grippe » ses lettres au passage.

Moins aveugle, elle eût reconnu que Mme de Ruffey faisait noblement son devoir, et cherchait à réparer de son mieux le mal dont elle avait été la cause involontaire, qu'elle lui donnait d'excellents conseils, la soutenait dans l'affliction, lui écrivait souvent, et pourvoyait à ses besoins.

La famille de son amant n'est pas mieux traitée que la sienne : « Cela va fort bien à Mme de Mirabeau de faire son apologie ! » s'écrie-t-elle, à propos d'une lettre de la comtesse jugée peu modeste ; « il faut qu'elle ait de grandes ressources dans l'esprit pour trouver de quoi dire ! » Elle croit que, si le comte tarde à recouvrer sa liberté, c'est que son père le trompe et feint de vouloir le tirer de prison, quand il est, plus que jamais, résolu à l'y laisser !

Mirabeau, qui ne partage son opinion ni sur les intentions de son père, ni sur celles de Mme de Ruffey, l'assure qu'elle exagère : elle tient bon, et ne reconnaît son erreur que lorsque l'évidence l'y contraint.

La médisance n'est point, chez elle, un défaut de date récente, et lorsqu'elle se plaint de la calomnie, Mme de Ruffey lui rappelle sa conduite à Pontarlier : « Vous n'épargniez personne, dit-elle, et votre langue déchirait ceux qui s'en sont vengés à leur tour ! (1)... Si jamais vous rentrez dans la société, souvenez-vous que vous serez traitée comme vous traiterez les autres ! »

Cette disposition d'esprit nous oblige à n'accepter que sous bénéfice d'inventaire sa description des mœurs du couvent des Saintes-Claires : à l'entendre, débauches, querelles dégénérant en rixes, brutalité envers des enfants, des malades, rien n'y eût manqué ! Les religieuses eussent été des filles perdues, « de vilaines guenons bien intéressées, voleuses même ! »

Elle aime à prendre part aux petites intrigues et à en rendre compte à Mirabeau ; se vante de jouer la comédie à merveille et exprime son regret de ne pouvoir lui donner un spécimen de son talent. Elle se complaît dans le détail des aventures d'une demoiselle Lecerf, dite La Biche, qui a été enfermée aux Saintes-Claires, pour cause d'inconduite, à la demande d'un sieur Léger, son tuteur. Cet homme, dans le but apparent d'éviter une reddition de comptes à sa pupille, veut l'empêcher d'épouser un nommé Baudouin.

Rien de fastidieux comme les détails de cette affaire, où cependant, chose curieuse, Mirabeau se complaît. Simple ouvrier, l'homme auquel elle s'intéresse possède une certaine instruction, et des gens de considération, les de Marville, entre autres, ont recommandé son amie à l'abbesse. Ils n'en sont pas plus sympathiques : Baudouin, nature grossière, ne recule devant aucun moyen pour voir sa maîtresse. Ce que Sophie en écrit éveille la méfiance du comte ; il prêche la prudence à Mme de Monnier, qui n'en continue pas moins à aider Mlle La Biche de ses conseils, à lui prêter sa fenêtre pour causer avec son amant, sur la route des Chènevières.

(1) Allusion aux témoins qui avaient déposé à l'enquête de 1777.

Après avoir suscité mille tracas aux religieuses, cette incommode pensionnaire est sur le point de les quitter, quand, désireuse de leur jouer « un bon tour », Sophie la pousse à refuser le paiement du dernier « quartier » de sa pension.

Grand bruit *intra muros et extra !* Peu s'en faut que Mme de Monnier ne soit compromise ! Elle redoute un changement de couvent ! Rien ne l'affecterait davantage, car elle perdrait les facilités qu'avec beaucoup de temps et de peine elle a acquises aux Saintes-Claires. Elle est, en effet, devenue « la bien-aimée » du P. Maillet, leur directeur spirituel, et cette faveur lui vaut une liberté dont ces dames devraient plutôt, pense-t-elle, s'inquiéter que se réjouir comme elles le font !

« Remuante et intrigante », telle la peignent les Valdahon, d'accord, sur ce point, avec les Ruffey et avec Mirabeau. Nous l'avons vue intercepter les lettres de sa mère à l'abbesse ; un autre jour, elle calque des signatures « à la vitre », pour se fabriquer des autorisations qui lui ont été refusées, mais, mécontente de son travail, l'envoie au comte, avec prière de le refaire.

Pour éviter une explication embarrassante, une « histoire » est tôt inventée, et telle est son astuce, qu'au moment où, dans une lettre à Mirabeau, elle vient de décrier Dupont, elle écrit à celui-ci pour lui demander « le tendre nom de sœur ». Petites perfidies dont elle paraît avoir honte, quand elle s'écrie : « Tire-moi vite de ce monde où je deviendrai fausse, à force de politique ! » Avec lui, du moins, sa franchise restait invariable.

Pour donner le change à son mari, elle a communié à Pontarlier, au moment de fuir le toit conjugal.

A Gien, elle mange du jambon le Vendredi saint, après avoir fait ses Pâques la veille. Elle dérobe, dans la chapelle, un ornement qui lui permettra de fabriquer un portefeuille pour son amant, et se défait, en sa faveur, des « cœurs de Marie et de Jésus » donnés par l'abbesse, sous prétexte que les deux seuls cœurs faits pour s'entendre sont les leurs ; lit, pendant la messe, *la Nouvelle Héloïse*, rit des « mômeries » des religieuses et des conseils de l'abbé Batbedat, curé de Saint-Louis, qui lui a indiqué la prière comme un moyen efficace de rentrer en grâce auprès de son mari : « Je t'assure, affirme-t-elle, que, s'il n'en a pas d'autres, je me regarde comme revenue de chez M. de Monnier ! » Le même prêtre, passant pour faire faire des premières communions à cinquante-cinq ans : « Tu me diras, écrit-elle à Mirabeau, que c'est toujours assez tôt, mais ce n'est pas l'usage ! » En un mot, elle ne croit à rien, pas même à la Providence : « Je sais assez, dit-elle un jour, que le hasard seul conduit tout ! »

Elle se moque des sœurs qui cherchent à ressusciter un enfant, en approchant son corps d'une châsse conservée au couvent ; par contre, elle s'intéresse au malheur du père et de la mère, et les plaint avec une grande sincérité d'expression. Nous retrouvons ici cette sensibilité aux maux d'autrui, qui, sans l'absoudre, lui fait, du moins, mériter les circonstances atténuantes.

De l'impiété à l'obscénité, il n'y a souvent qu'un pas : Sophie le franchit sans hésiter. Par une contradiction étrange, à peine vient-elle d'écrire : « Il y a manière de dire les choses les plus fortes honnêtement, » qu'elle se livre à des réflexions dont la reproduction

est impossible, mais à laquelle le lecteur suppléera, en imaginant ce qu'un vocabulaire érotique peut fournir de plus cru. Reconnaissons que, dans leur cynisme même, ses saillies conservent de l'imprévu.

Rien, dans l'éducation de Sophie, qui avait été celle de toutes les jeunes filles bien nées, ne la prédisposant au vice, c'est, pensons-nous, dans son absurde mariage qu'il faut chercher l'origine de son changement : dix-huit mois ne s'étaient point écoulés — sa mère l'atteste elle-même — qu'elle était devenue « méchante, fausse et coquette ». De la coquetterie au libertinage il n'y a guère loin, et Mirabeau n'eut qu'à mettre à profit un terrain dès longtemps préparé. L'œuvre commencée par d'autres à Pontarlier, continuée en Hollande, s'acheva par la correspondance échangée entre Vincennes et Gien, et l'on peut dire que, dans la sienne, Sophie ne tarda point à égaler son maître, sinon à le dépasser. Quand il la priait de terminer ses lettres par « une caresse neuve » : « Vraiment oui, répondait-elle, il faut à Monsieur des caresses neuves ! Un tendre baiser ne lui suffit pas ! Il lui faut des nouveautés ! Oh ! moi, j'en suis pour l'antique, vois-tu ! Cependant, aujourd'hui, pour te satisfaire..... » Suit une phrase chiffrée qui lui donne pleine satisfaction, en effet.

La demande de Mirabeau en dit long sur la genèse de certains ouvrages composés à Vincennes !

Si implacables sont les haines de Sophie, qu'elle les pousse, au besoin, jusqu'au *votum mortis*. C'est ainsi qu'en apprenant l'arrivée prochaine à Gien d'un personnage dont elle a eu à se plaindre, M. de Marville, elle s'écrie : « S'il pouvait donc se rompre le col en route ! » Phrase qui, sans importance sous une autre plume, en prend une sous la sienne. Le lecteur en jugera par ce qui suit :

On sait qu'au donjon de Vincennes, Mirabeau avait été autorisé à faire venir tous les livres dont il pourrait désirer la lecture : dans cette bibliothèque improvisée, les ouvrages de médecine et de chimie, sciences pour lesquelles il nourrissait un goût des plus vifs, occupaient une certaine place (1). Toutefois, la théorie ne lui suffisait point, il lui fallait encore la pratique : il s'amusait à distiller, et Sophie lui envoyait une recette qui, disait-elle, « valait l'alambic » (2). Les drogues ayant joué un certain rôle dans son existence, il était naturel qu'elle s'intéressât à leur fabrication.

On sait que Mirabeau se plaisait à la soigner par correspondance, au moyen de remèdes de sa façon. Avant de les employer, elle avait coutume d'en essayer l'effet « sur quelques-unes de ces dames », c'est-à-dire sur les religieuses.

Or, deux jours avant d'expédier au comte la recette dont il vient

(1) Une note manuscrite de M. Lucas de Montigny nous apprend que l'auteur des *Mémoires de Mirabeau* possédait une recette pour fabriquer du phosphore, recette « écrite de la main de Mirabeau et longuement détaillée ».

(2) Lettre du 25 novembre 1780. Voici, à titre de curiosité, le passage auquel nous faisons allusion : « Toi qui es un chimiste, je vais t'apprendre une manière de distiller qui est fort aisée et me paraît valoir l'alambic ; je ne l'ai encore essayée que pour des fleurs... Je ne sais si cela réussirait aussi bien pour des corps plus durs... : on prend un pot bien net où la liqueur est destinée à tomber, on le couvre d'un linge blanc et clair, on pose dessus ses fleurs, puis un papier, puis un petit plat où il y a de la cendre chaude. Il ne la faut pas trop allumée, parce que cela nuit pour les fleurs. Cela va très doucement, mais enfin, dans une journée, on en fait un demi-verre. »

d'être parlé, le 23 novembre 1780, Mme de Monnier lui avait écrit, au sujet d'une personne qu'elle nomme la *Voil.*, une lettre mystérieuse dont on trouvera ci-dessous un fragment.

Le vrai nom de cette femme était Mme Biquet de Voillemain, en religion sœur Sainte-Sophie ; Mme de Monnier l'avait connue chez les Saintes-Claires, dont elle avait fait partie. Transférée, à la suite de faits scandaleux, dans un couvent de Saint-Mandé, elle avait été, avant son départ, chargée par Sophie de commissions pour Mirabeau, au sujet de la petite Sophie-Gabrielle, sa fille, dont il fut, un moment, question de lui confier la garde. Le comte la trouva sympathique : « J'ai très bonne opinion de ta Sainte-Sophie, écrivit-il à Mme de Monnier ; l'amitié qu'elle a conçue pour toi, les circonstances et les suites de cette amitié, ce qu'on me dit d'elle, ce que tu m'en fais entendre, m'intéresse infiniment pour elle, et je lui voue un attachement sincère » (1).

Cet attachement déplut-il à Sophie ? Y eut-il, entre la jeune femme et lui, des rapports, que la perte des lettres de 1778 et 1779 nous empêche de connaître ? Toujours est-il qu'elle inspirait à Mme de Monnier une jalousie, dont une lettre, du 19 juin 1780, écrite à propos d'une maladie que cette personne venait d'essuyer, donnera une idée :

« Que le bon Dieu bénisse cette *Voil...* ! J'espérais bien qu'elle en mourrait, et Fontelliau (2) est bien maladroit de l'en tirer ! Mais c'est une drôle de maladie, pour une religieuse, qu'un lait répandu ! Au surplus, elle l'a bien gagné, car elle ne voulait rien faire de tout ce qui aurait pu la garantir, jetait ses sels et ses tisanes ! C'est bien fait ! Tout le mal est qu'elle s'en tire !... »

Le 23 novembre, apprenant que son ancienne amie est, de nouveau, en danger, elle écrit *en chiffres* la lettre suivante, dont nous avons signalé plus haut le caractère énigmatique :

« C'est un grand plaisir que tu me fais de m'annoncer l'état sérieux de la *Voil...* Je désire infiniment qu'elle soit bien vite à même de savoir ce qui se passe dans l'autre monde ! Spécifie-moi toutes les drogues, indique-moi les suspectes, pour que je les prenne. Donnes-en à la *Voil...*

« Vraiment, ne comptes-tu pas que c'est un grand miracle que quarante grains de kermès tuent une femme ? Et ne vas-tu pas en faire consulter la possibilité par tous les médecins de l'Europe ? »

Elle ajoute : « Je comprends ton histoire ; j'ai bien des mouches, mais je ne pourrai pas avoir l'autre. Informe-toi bien de la dose et de la manière de distiller cela. Je vois bien que tu ne pourras pas envoyer à la *Voil...* de cela, mais je m'en consolerais si, du moins, on pouvait le communiquer en p... »

De quelque manière que l'on envisage ces phrases obscurcies à dessein, et dont les plus vives sont, nous le répétons, chiffrées, on est obligé d'y constater, d'une part un *votum mortis* caractérisé, de l'autre une allusion aux drogues fabriquées par Mirabeau et à la mort que leur absorption peut entraîner ; enfin, le regret d'ap-

---

(1) Lettres de Vincennes, III, 260, 267, 395.

(2) Fontelliau était à la fois chirurgien du château de Vincennes et du couvent de Saint-Mandé.

prendre que certain remède ne pourra être envoyé à la *Vail...* sous une certaine forme, et l'espérance qu'il le sera sous une autre.

La matière est trop délicate, les documents trop peu clairs, pour comporter une interprétation décisive ; on ne peut dire qu'une chose : c'est que la haine et la rancune étaient capables de conduire fort loin Mme de Monnier, et qu'à cet égard elle ressemblait peu à Mirabeau, chez lequel ces sentiments n'avaient qu'une durée éphémère.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Une nouvelle œuvre humanitaire.

Un groupe de médecins, sur l'initiative du Dr Hulmann, vient de fonder une œuvre tout à fait intéressante et neuve, originale surtout par ce fait que, œuvre de solidarité, elle pousse l'altruisme plus loin que les mutualistes les plus désintéressés.

Il s'agit de grouper les Docteurs en médecine, praticiens ou non, pour les faire concourir à toutes les œuvres humanitaires.

Il est bien certain que le médecin occupe une place unique pour connaître les misères et en apprécier la réalité, pour approcher aussi les favorisés de la fortune; il est le confident désigné des déshérités ; son rôle « d'intermédiaire social », utile et éclairé, en résulte.

La situation de beaucoup de médecins près des administrations, dans les grandes industries, leur donne une légitime influence. Enfin les nombreux évadés de la médecine, artistes, hommes politiques, etc., qui se souviennent toujours avec tendresse de l'*alma mater* médicale, constituent, épars dans la société, autant de précieux auxiliaires.

Pour compléter son action, la nouvelle *Association médicale humanitaire* pense s'adjoindre le plus grand nombre possible d'organisations déjà existantes : vestiaires, offices du travail, etc., avec lesquelles elle sera en continuel échange de bons procédés.

Une telle œuvre peut — et sans complications, par le simple jeu de bonnes volontés réunies — acquérir rapidement une grande influence. Dépassant son ambition primitive, et obéissant toujours à son rôle d'intermédiaire, elle peut même, un jour, au nom des intérêts les plus divers, privés ou collectifs (hygiène, etc.), rendre les plus grands services.

C'est ce qu'ont pensé sans doute les personnalités éminentes dont les noms, aux significations si variées, figurent parmi les premiers adhérents : Dr Letulle, professeur agrégé, médecin des hôpitaux ; Drs Comby, Legendre, Hirtz, médecins des hôpitaux; Dr Marmottan, maire du XVIe ; Dr Macqret, maire du XIVe ; Dr Clémenceau, sénateur ; Dr Labonne, explorateur ; Dr Heim, professeur agrégé ; Dr Cabanès ; Dr Depasse, etc., etc.

Les médecins (à qui nulle cotisation, nulle perte de temps ne seront demandées) sont priés d'envoyer leur adhésion de principe au Dr Hulmann, 4, rue de la Cure (XVIe).

Une réunion constitutive aura lieu en octobre.

Curiosités historiques et physiologiques

L'Homme-Femme : Mlle Savalette de Lange,

par le docteur CABANÈS.

En 1824, le château de Versailles abritait un personnage dont l'existence fut bien le plus prodigieux roman que l'imagination la plus folle, la plus dévergondée puisse concevoir.

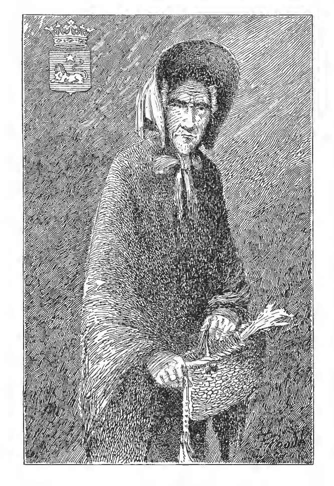
Ce personnage recevait, à l'époque, sa correspondance, dans la traditionnelle résidence des rois de France, à l'adresse suivante : Mlle DE SAVALETTE DE LANGE, *Cour de Marbre*, escalier nº 13, au 2e, porte nº 66.

Mlle Savalette de Lange était alors pourvue, outre son logement gratuit, de deux pensions royales, plus d'une pension de la duchesse d'Angoulême, sans préjudice de nombreux secours qu'elle recevait d'âmes charitables, qu'elle avait su intéresser à sa prétendue misère.

Comment avait-elle réussi à pénétrer dans l'intimité de tant de nobles familles; comment surtout avait-elle capté leur confiance, au point d'être reçue avec le même empressement par les jeunes personnes des deux sexes: inspirant aux femmes les plus vives amitiés, aux hommes les plus tendres sentiments ; faisant accepter par les uns comme par les autres ses protestations d'attachement et les impertinentes boutades de sa mauvaise humeur ; recevant des propositions de mariage, provoquant même ces propositions ; mettant à profit tous les dévouements, pour amasser, sou par sou, une petite fortune : c'est un mystère que seul un pénétrant psychologue pourrait essayer d'éclaircir (1). Toujours est-il que ce personnage énigmatique, dont la naissance était inconnue, mais qui se disait fils naturel d'un financier, ayant rendu à la royauté de ces services qui ne s'oublient pas, et qui, chose plus extraordinaire, avait trouvé des soutiens dans la propre famille de l'homme dont il exploitait le nom; ce personnage, disons-nous, tint jusqu'au bout, sans la moindre défaillance, un rôle singulièrement complexe et difficile. Et ce rôle, il se plaisait, par je ne sais quel dilettantisme, à en exagérer les difficultés, semblant se complaire à provoquer les situations scabreuses, qu'il aurait dû précisément s'ingénier à éviter : n'écrivait-il pas les épîtres les plus passionnées, les plus brûlantes à des hommes, se montrant impatient de précipiter un dénouement qu'il savait pourtant impossible, puisqu'il aurait révélé... ce qu'il avait tant d'intérêt à cacher?

C'est ainsi qu'on voit Mlle de Lange se faire admettre, sans doute sur de puissantes recommandations, comme pensionnaire, à l'Abbaye-aux-Bois, l'Abbaye-aux-Bois de Mme Récamier, où elle ne resta pas moins de cinq années et qu'elle n'abandonna que parce qu'elle était « fiancée » à un gentillâtre, qu'elle paraissait bien résolue à épouser! Le mariage était chose décidée ; il n'y manquait qu'une pièce, essentielle, en l'espèce : l'acte de naissance. Mlle Savalette de Lange n'allait pas s'embarrasser pour si peu ; elle y suppléerait par un acte de notoriété. Il lui suffisait de trouver sept témoins de complaisance qui, sans la connaître d'aucune sorte, attesteraient

(1) Cf. *L'Homme-femme*, par Georges MOUSSOIR. Editions du *Carnet*, 12, rue Eblé ; *Vieilles maisons, vieux papiers*, par G. LENOTRE, etc.



Savalette de Lange

son identité. Fait incroyable, les sept témoins s'offraient, au jour dit, pour donner cette marque de sympathie à une demoiselle aussi recommandable, dont les vertus édifiantes faisaient l'admiration de tous ceux qui l'approchaient!

Quel était le but que poursuivait Mlle de Lange, en poussant, jusqu'aux limites extrêmes, la comédie du mariage? Eprouvait-elle comme une jouissance à mystifier qui avait foi en elle? N'oublions pas qu'elle avait alors dépassé la trentaine et qu'elle n'était, par conséquent, plus d'âge à se divertir à de pareils enfantillages. N'était-ce pas plutôt, comme très judicieusement opine M. Moussoir, qu'elle voulait se procurer une pièce indiscutable, qui lui constituât enfin un état civil presque régulier? Il est évident qu'elle tenait à être aux yeux de tous la fille de l'ancien trésorier du roi Louis XVI, mort à Paris, exerçant les fonctions de commissaire de la trésorerie nationale, et non, comme elle, le prétendait faussement, ruiné ou en état de banqueroute (1).

Comment eût-elle autrement justifié de son état misérable? Comment aurait-elle pu pratiquer pendant tant d'années cette mendicité éhontée, si elle avait dû reconnaître que son père putatif avait laissé une grosse fortune après sa mort? Car ce n'étaient pas seulement des secours en argent qu'elle recevait, mais des objets, des vêtements: elle montait sa garde-robe aux dépens de ses amies et connaissances.

Elle était néanmoins toujours pauvrement vêtue, comme on en peut juger par le portrait que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs (2).

« Un châle fané pendait de ses épaules anguleuses. Elle portait un bonnet noir, dont les plis tuyautés encadraient étroitement son visage. Sur le bonnet était posé un énorme chapeau aux larges ailes... Grande, maigre, le corps inclinant un peu d'un côté, s'appuyant sur un parapluie ou une ombrelle, elle avait une démarche raide, généralement lente, mais que ses grandes jambes savaient au besoin accélérer malgré son âge... C'était bien alors la vieille fille, ayant des manières de grenadier et marchant comme un gendarme... L'âge lui avait donné des apparences si masculines, que les gens, étonnés, se retournaient sur son passage : « Comme cette femme ressemble à un homme! » disait-on... Quelques personnes, pour caractériser ses allures, lui avaient donné le surnom de l'homme-femme (3) ».

Souvent, « l'homme-femme » s'était plaint de malaises, avait fait appeler nombre de fois des médecins; à maintes reprises, elle avait été exposée aux tentations auprès de personnes de sexe différent du sien. Avait-elle, dans le premier cas, réclamé le secret professionnel? Et, dans l'autre occurrence, le personnage eut-il assez d'empire sur lui-même pour ne se point trahir?

Car il est temps de dévoiler le mystère de cette existence tourmentée : cette pseudo-demoiselle Savalette de Lange, qui, toute sa

(1) Cf. un très intéressant article de M. Alf. Begis sur *la Famille Savalette*, paru dans *la Correspondance historique et archéologique*, du mois de mars 1900, et l'*Intermédiaire*, des 30 août et 10 novembre 1896.

(2) Grâce à la parfaite obligeance de M. le comte Fleury, directeur du *Carnet historique*, que nous remercions bien sincèrement.

(3) Moussoir, *op. cit.*

vie durant, avait revêtu les habits du sexe qu'elle s'était attribué, cette prétendue femme enfin... était un homme !

*
* *

Au mois d'avril 1858, on apprenait la fin brusque d'une vieille fille, qu'on savait souffrante depuis environ trois semaines, mais qu'on ne croyait pas à l'article de la mort. Le juge de paix de Versailles, prévenu, était venu apposer les scellés, à la requête d'un négociant du quartier, qui avait la confiance de la défunte.

Soudain, une découverte inattendue suspendait l'opération judiciaire ; mais ici rien ne saurait remplacer le texte du document officiel :

« En ce moment, écrit l'homme de loi, au moment de procéder à la description sommaire des objets laissés en évidence, la demoiselle Rosalie Bohy et la dame Dompmartin, qui se livraient aux opérations d'ensevelissage, nous ont déclaré que le sexe de la défunte n'était pas celui du sexe féminin, mais bien du sexe masculin. »

Le médecin de l'état civil, avisé, venait faire une nouvelle constatation, la première ayant été par trop superficielle. Et force lui était de se rendre à l'évidence ; force lui était de reconnaître qu'il se trouvait « en présence d'un homme *parfaitement conformé,* et qu'il n'y avait pas là un de ces jeux bizarres de la nature qui peuvent prêter à l'équivoque. » Il ne restait plus qu'à rectifier l'acte de décès, primitivement rédigé au nom de *Mademoiselle* SAVALETTE DE LANGE.

Le 8 mai 1858, *le Journal de Seine-et-Oise* relatait la nouvelle de la mort de l'étrange personnage en ces termes :

« Versailles vient de voir mourir une nouvelle chevalière d'Eon. Moins célèbre sans doute que sa devancière, ce nouveau personnage, homme aussi, a porté, depuis quarante ans, le costume de femme, et il est mort en conservant la position qu'il s'était attribuée, à tel point qu'aujourd'hui, pour constater son décès, arrivé le 6 de ce mois, on sera obligé de le porter comme inconnu sur les registres de l'état civil... » Ainsi finit le roman de l'aventurière.

Particularité à noter : le cachet de Mlle Savalette de Lange représentait un sphinx, au-dessus duquel planait une étoile, le tout surmonté de la couronne comtale. Quel autre symbole eût pu mieux convenir au personnage mystérieux dont nous avons tenté de retracer l'extraordinaire carrière ?...

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique »

Hygiène des constipés, par le docteur FROUSSARD. Colombes, imprimerie A. Barrois, 41, avenue de Gennevilliers, 1902.

Lavage de l'intestin, par le docteur FROUSSARD. Colombes, imprimerie A. Barrois, 41, avenue de Gennevilliers, 1902.

Fédération des œuvres antituberculeuses françaises : éditions des *Essais de Montaigne* de 1588 et de 1580, par le docteur ARMAINGAUD.

Comment on se défend contre le diabète, par le docteur E. MONIN, Paris, l'*Edition Médicale*, 29, rue de Seine.

La Médecine des Praticiens

UNE NOUVELLE MÉDICATION FERRUGINEUSE

Etude physiologique sur le phosphomannitate de fer.

(Suite)

Observ. XII.

Victor L..., 24, ans, comptable.

Mère morte des suites de couches. Père bien portant.

Ce malade a eu des attaques de rhumatismes, la 1[re] à l'âge de 18 ans, la dernière il y a quelques mois. C'est depuis cette époque qu'il a commencé à maigrir. Il a perdu de ses forces et depuis 8 mois n'a pu travailler.

Se plaint de vomissements, troubles gastriques, bourdonnements et hémoptysies.

Céphalées violentes, anorexie.

2 avril. — Analyse des urines :

Urée, 38 gr.

Acide urique, 0,51.

Acide phosphorique, 3,10.

Eléments fixes, 65,41.

Examen hématologique, 3.100.000 globules rouges.

Poids, 64 kgr. 150.

Traitement : 3 cuillerées à soupe d'Eugéine.

18 avril. — Le malade va mieux, a plus d'appétit, les maux de tête sont moins fréquents.

Poids, 65 kgr.

Numération globulaire, 3.370.000 globules rouges.

11 mai. — Les hémoptysies ont disparu, notre malade se lève et peut lire, ce qu'il ne pouvait faire auparavant.

20 mai. — L'amélioration continue, les vomissements sont moins fréquents, plus de céphalée ni de bourdonnements.

Examen hématologique : 3.980.000 globules.

4 juin. — L'état général est meilleur, le malade augmente de 3 kgr. 100, ce qui est énorme, les forces reviennent, il recommence à travailler.

Numération globulaire : 4.320.000 globules.

10 juin. — Le malade est considéré comme guéri.

Numération globulaire : 4.540.000 globules rouges.

Poids, 68 kgr. 150.

Analyse des urines :

Urée, 23 gr.

Acide urique, 0,36.

Acide phosphorique, 1,750.

Eléments fixes, 23, 30.

Victor L ... est un malade chez lequel la médication phosphomannitique a réussi au delà de toute espérance.

OBSERV. XIII.

Mathilde P.., 19 ans. Chlorose grave, déjà soignée l'année précédente par des ferrugineux (citrate et lactate), mais sans succès. A présent ne supporte pas les ferrugineux ; anorexie ; palpitations et épistaxis.

14 mars. — Avant le traitement, 49 kgr. 200, hémométrie, 40 ; globules rouges, 2.840.000 ; urée, 13 gr. 4; poids, 52 kgr.

Traitement par le phosphomannitate de fer, 0,30 centigr. par jour.

14 avril. — L'appétit est meilleur, les épistaxis ont diminué de fréquence.

Numération globulaire, 3.270.000 globules.

14 mai. — L'amélioration continue, pas de maux d'estomac, l'Eugéine est parfaitement tolérée.

Examen hématologique : 4.100.000 globules.

12 juin. — Plus de palpitations ni épistaxis.

Poids, 55 kgr. 300.

Urée, 24 gr. 2.

On cesse le traitement, la malade se sent tout à fait bien, peut travailler longtemps sans être fatiguée.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique ».

(Suite)

La Scoliose, théorie complète, nouveau traitement, par le docteur PERDU. Paris, A. Maloine, 23, 25, rue de l'Ecole de Médecine.

Poésies, par Joseph Palp. PLANA. Barcelone, 1902.

Le traitement du Rhumatisme blennorrhagique, par le docteur A. GUÉPIN (extrait du *Progrès médical,* n° 25, 21 juin 1902).

La Sérothérapie dans les amblyopies toxiques, par le docteur Constantin GOLESCENO, Paris. Edition des *Archives de thérapeutique,* 24, rue de Mogador, 1902.

Résultats éloignés du traitement de l'appendicite, par le Dr Robert TEUTSCH. Daix frères, Clermont (Oise), 1902.

Les Apothicaires tourangeaux au XVe siècle, par M. F. BOUTINEAU, membre de la Société archéologique de Touraine. Tours, 1902.

Les formes pathologiques de la rougeur émotive, par le Dr P. HARTENBERG (Extrait de la *Revue de Médecine,* 10 août 1902).

La procréation des sexes à volonté, par le Dr A. ROUSSEL. Saint-Étienne, imprimerie J. Pichon, rue de la Croix, 13, 1898.

Au pays de l'espionnage, par Paul DE REGLA. Paris, J. Strauss, 5, rue du Croissant. (*Sera analysé.*)

Le spéculum de la matrice à travers les âges, par le Dr DENEFFE, (de Gand). Caals, éditeur, Anvers, 1902.

Informations de la « Chronique »

La science française à l'étranger.

Lors de son récent séjour en France, le Shah de Perse a reçu quelques hautes personnalités du monde médical parisien.

Outre le professeur Dieulafoy, appelé en consultation auprès du souverain pour une indisposition passagère, notre hôte princier a donné audience à M. le docteur Galezowski et à son élève, le docteur Ismael-Khan, qui est chargé de l'organisation en Perse de trois facultés médicales, où les affections de la vue seront spécialement étudiées. Ces trois facultés doivent être créées à Téhéran, Tauris et Ispahan.

Encore une victoire à l'actif de la science française et de l'éminent oculiste Galezowski.

Depuis quand les médecins russes sont admis à la cour de Russie.

C'est une question qui acquiert un regain d'actualité, à l'heure où l'impératrice de Russie vient d'échapper heureusement au danger qui l'a un moment menacée.

Avant Botkin, tous les médecins de la cour de Russie étaient invariablement Allemands. Or, il y a quelques années, l'empereur résolut de consulter un certain nombre de médecins pour l'impératrice. qui souffrait d'attaques d'asthme, de bronchite, etc. Un médecin allemand, en grande faveur, dressa la liste, qui ne contenait pas un seul nom russe ; mais, à la suggestion de l'empereur, on en ajouta un, qui fut celui de Botkin.

Celui-ci reçut l'ordre de visiter l'impératrice. Il demanda à l'ausculter ; mais, pour ce faire, il pria l'impératrice de retirer son vêtement, demande qui rencontra l'œil sévère de Sa Majesté. Il se retira, informant l'empereur de son impossibilité de continuer ses soins, puisqu'il ne lui était pas permis de traiter l'impératrice comme il le ferait de toute autre femme.

L'empereur fit droit à sa demande, et il apprit, à sa grande surprise, que les médecins de la cour qui, jusqu'à présent, avaient traité l'impératrice, plus courtoisement que scientifiquement, l'avaient auscultée avec son vêtement. Toutefois, ce ne fut que lorsque l'empereur eut persuadé à l'impératrice que les princesses ont des poumons, un larynx et des tubes bronchiques comme les autres femmes, qu'elle se décida à se découvrir la poitrine.

On trouva que Botkin comprenait mieux que qui que ce fût la maladie de l'impératrice, et depuis lors la santé de toute la famille impériale lui fut confiée.

Médecins dramaturges.

L'administration du Casino d'Enghien vient de recevoir une pièce en 3 actes ; titre provisoire : *Trop de femmes !* de MM. Clément

Rochel, l'érudit traducteur des chefs-d'œuvre du *Théâtre espagnol*, et André Morel, pseudonyme transparent d'une haute personnalité du monde médical, assurent les courriéristes. Est-elle vraiment si haute qu'on ne puisse même l'entrevoir au travers de son transparent pseudonyme ?

***

Notre confrère, le Dr Pierre Corneille, le vaillant promoteur du théâtre populaire, a fait représenter à la Mothe-St-Héray, les 7, 8 et 9 septembre, une pièce de sa composition, *Blancs et Bleus*, trois actes en prose, tirés d'un épisode des guerres de Vendée.

On a donné, en outre, du même, *Erinna, prêtresse d'Hésus*, 3 actes en vers ; cette dernière pièce, avec *l'Œdipe à Colone*, traduite par le délicat poète Marc Legrand, serait, nous dit-on, représentée aux arènes de la rue Monge, si toutefois le Conseil municipal accueille favorablement la pétition que lui a présentée à cet effet M. le Dr Corneille.

***

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le Théâtre-Français répète la comédie en quatre actes dont nous avons déjà parlé, et qui a pour titre *Gertrude* et pour auteur M. Bouchinet.

Entre tous les auteurs du temps présent, M. Bouchinet offre cette particularité d'être joué d'emblée à la Comédie-Française et d'arriver ainsi à la vedette absolument inconnu.

M. Bouchinet est, nous l'avons dit, docteur en médecine, et il exerce, à Royat, la profession de médecin des eaux. Pendant ses longues vacances le docteur Bouchinet s'occupe de littérature.

Ce fut ainsi qu'il fut amené, il y a quelques années, à présenter au comité de lecture de la Comédie-Française une pièce intitulée *Contes d'hiver* — en vers. L'œuvre fut jugée remarquable. Mais il paraît que la maison de Molière était alors encombrée de poètes. On hésita à en recevoir un de plus, et M. Bouchinet fut ajourné, fort honorablement d'ailleurs. M. Bouchinet se remit au travail, et quelque temps plus tard il présentait au Comité de la rue Richelieu une nouvelle pièce, en prose cette fois, qui obtint un franc succès de lecture.

Et voilà un médecin de plus sacré dramaturge !

L'esprit des accoucheurs.

Le célèbre accoucheur Mauriceau, qu'un travail récent a fait heureusement revivre (1), avait, paraît-il, à l'occasion, le mot pour rire.

« J'ai connu autrefois, raconte-t-il quelque part, un nommé « Hébert, couvreur des bâtiments du roy, qui était si bon couvreur, « que sa femme accoucha, il y a environ quarante-trois ans, de « quatre enfants tous vivants en une seule fois, ce que sçachant,

(1) *Etude sur l'œuvre de François* Mauriceau, par Eug. Le Prieur, auquel nous empruntons les anecdotes ci-dessus.

« Monseigneur le duc d'Orléans défunt, auprès duquel il estoit assez « bien venu pour son humeur joviale, il luy demanda, en présence « de quantité de personnes de qualité, s'il était vrai qu'il fut si bon « compagnon, que d'avoir fait à sa femme ces quatre enfants tout « d'un coup ; il lui répondit qu'ouy, et qu'assurément il luy en eust « fait une demi-douzaine si le pied ne luy eust point glissé, ce qui « fit rire un chacun de la bonne façon. »

Parlant ailleurs d'une grossesse trigémellaire, chez la femme d'un hémiplégique, Mauriceau fait cette amusante réflexion : « Cet exemple confirme assez, ce me semble, le dire de nos honnêtes gens, qui soutiennent qu'un homme est capable de génération tant qu'il a la force de soulever un boisseau de son ».

Ailleurs, après avoir cité l'opinion de Dulaurens, prétendant que la trompe se sépare en deux conduits, dont l'un, conduisant la semence pendant la grossesse, aboutit au col, il ajoute : « De là vient que, selon son sentiment, les femmes grosses reçoivent plus de plaisir dans l'action du coït que les autres, à cause que la semence fait pour lors un plus long chemin pour être déchargée ; mais plusieurs ne sont pas de ce sentiment. C'est pourquoi chacun peut, si bon lui semble, consulter les femmes sur ce sujet pour en connaître la vérité par leur bouche ».

Mais il a parfois des plaisanteries moins grossières. Ainsi, lorsqu'il parle de la décollation du fœtus : « Il ne faut pas, dit-il, tirer sur la tête avec trop de violence, de peur qu'il n'arrive ce que j'ai vu faire devant moi en cette rencontre, où un enfant roturier ainsi pris au passage, on fit sur-le-champ un gentilhomme, en lui arrachant et séparant la tête du cou, à force de tirer. » On sait que, sous l'ancienne monarchie, un gentilhomme avait seul le privilège d'être décollé.

On n'ignore pas quelle rivalité existait jadis entre la Faculté et le collège de Saint-Côme. Mauriceau, qui était prévôt de la communauté, ne manqua pas de s'associer aux inimitiés de ses confrères. L'anecdote suivante en est la preuve.

Le 12 février 1672, les chirurgiens de Saint-Côme enlevèrent un corps, qui leur avait été remis par l'exécuteur de la haute justice, et le portèrent dans leur maison, sans le consentement de la Faculté. Dès le lendemain, un huissier du Parlement, allant le réclamer à la requête du doyen, Mauriceau refusa d'ouvrir les portes de Saint-Côme. L'huissier eut recours à un serrurier, mais ne trouva pas le cadavre.

Quelques jours après, le doyen des Ecoles de Médecine envoie de nouveau un huissier, accompagné cette fois de six archers. Même insuccès.

Enfin, le 24 du même mois, l'huissier entre seul à Saint-Côme. Il trouve, dans la première grande salle, Mauriceau et deux autres maîtres, en robes et bonnets, un aspirant qui faisait un cours sur un cadavre, et plusieurs assistants. Comme on refuse de lui livrer le cadavre, il veut faire entrer ses aides ; les chirurgiens les repoussent ; on était sur le point d'en venir aux mains, quand survinrent 70 archers. Le cadavre fut enlevé et porté aux Ecoles.

Quelque temps après, un arrêt de la Cour donnait gain de cause à la Faculté, sans pourtant frapper Mauriceau, qui en fut quitte pour la perte de son cadavre.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

Médecins et curés sous l'ancien régime. — Est-il vrai qu'avant la Révolution, les médecins fussent tenus de signaler au clergé de la paroisse leurs malades en danger de mort, et que, faute de cette déclaration, ils fussent passibles d'une certaine pénalité ? Quel était, au juste, le mode de sanction, et dans quelle mesure était-il appliqué ?

Dr E. CALLAMAND (de Saint-Mandé).

Le docteur Moguet, l'ami de Proudhon. — Il serait peut-être intéressant, puisque la médecine touche à tout, d'essayer de faire revivre la figure du Dr MOGUET, dont PROUDHON a si fort prisé « l'esprit simple, solide, sage », et chez lequel il alla se reposer à Dampierres-sur-Salon, peu de temps avant sa mort.

La si belle correspondance de Proudhon contient plusieurs lettres adressées à cet ami intime ; entres autres, une lettre, de grand style et de belle éloquence, ayant pour sujet l'amitié et que Sainte-Beuve a reproduite, page 191 de son livre sur PROUDHON (*Correspondance*, t. I, p. 145).

La santé de Proudhon pourrait également attirer quelque chercheur. Il avait été frappé, vers 1857, d'une affection cérébrale, qui reste assez mystérieuse, et pour laquelle les médecins avaient prescrit le repos.

Si l'amitié des grands hommes est un bienfait des dieux, elle est aussi un signe de la valeur des amis ; un médecin digne de l'amitié de Proudhon devait être quelqu'un, et, à coup sûr, mérite un souvenir dans un journal médico-littéraire.

Sans doute existe-t-il des confrères qui pourraient donner quelques détails biographiques sur le Dr Moguet Peut-être aussi quelques confrères, qui ont connu le compatriote de V. Hugo, pourront-ils rassembler quelques souvenirs sur le grand écrivain et l'ancêtre du socialisme? Dr MICHAUT.

Les noms anciens du bec-de-lièvre. — Je désirerais bien savoir si le nom de LAGODE, frère de DIDYME, cousin d'HONORIUS, n'aurait pas, par hasard, un sens grec, comparable à celui de *bec-de-lièvre*, ou quelque chose d'analogue. Il est vrai que λαγων, lièvre en grec, a encore d'autres sens.

Quels sont les noms anciens du *bec-de-lièvre*, dans les auteurs grecs ? On sait que *didyme* veut déjà dire jumeau, *didymus*, διδυμος en grec. Dr BOUGON.

Médecins traducteurs d'Homère. — Avec CABANIS et LITTRÉ, quels sont les médecins qui ont traduit Homère ?

Quel est l'auteur ancien qui a été le plus souvent traduit par des médecins ? M. P.

Réponses.

Curieuses anomalies (VIII; IX, 84). — A propos de votre article sur les « curieuses anomalies » (*Chronique médicale*, 1er février), je vous communique un cas qui me touche de près et qui n'est pas sans valeur.

Une dame de ma famille, ayant eu un bec-de-lièvre opéré dans son enfance, se marie. Elle devient bientôt enceinte. Elle se préoccupe immédiatement de savoir si son enfant n'aura pas un bec-de-lièvre. Chaque fois que je la vois, ce qui arrive souvent, elle m'interroge à ce sujet. L'enfant vient à terme et est parfaitement conformé. L'année suivante, nouvelle grossesse. L'inquiétude au sujet de son enfant persite encore, mais à un moindre degré. Accouchement à 9 mois d'un enfant absolument normal.

Un an plus tard, 3e grossesse. La mère n'est pas encore tout à fait délivrée de ses inquiétudes ; mais elle en parle moins. De nouveau un très beau bébé, avec une bouche très bien conformée.

Treize mois plus tard, 4e grossesse ; cette fois-ci les inquiétudes ont complètement disparu ; la mère ne me parle pas une seule fois de sa crainte. — A ma très grande surprise, naissance d'une petite fille avec bec-de-lièvre complet, y compris le division du palais et du voile du palais.

Cet enfant est opéré vers l'âge de 11 mois. Or, la mère était de nouveau enceinte de 3 mois. La voilà, ayant toujours sous les yeux son enfant, d'abord avec son bec-de-lièvre, plus tard avec la lèvre opérée. Aussi les appréhensions lui reprennent plus vives que jamais, plus obsédantes peut-être qu'à sa première grossesse. Et cependant, cette fois encore, le nouveau-né ne présente aucune anomalie de la bouche. Enfin, dix-huit mois plus tard, 6e et dernière grossesse, se terminant par la naissance d'un beau et gros garçon, admirablement bien conformé.

N'est-il pas singulier que le seul cas de bec-de-lièvre de cette nombreuse lignée se soit présenté à la grossesse où la mère avait le moins devant les yeux cette petite difformité? Ne semble-t-il pas que, si les émotions étaient pour quelque chose dans la production de cette anomalie, c'est à la première ou à la cinquième grossesse qu'on aurait dû la voir éclater ?

Je n'ai garde de me prononcer, mais j'engage mes confrères à relever les cas — probablement innombrables — où les femmes enceintes ont reçu une pénible impression, sans que le produit de leur gestation s'en soit ressenti. Dr Mœller (Bruxelles).

— M. Alexandre Môre, libraire à Bruxelles (1), ayant bien voulu nous communiquer une très curieuse brochure (2), qui se rapporte précisément à une enfant présentant une de ces anomalies bizarres que nous avons signalées, nous allons pouvoir en donner une succincte analyse. Peut-être un de nos lecteurs aura-t-il, à la suite de cette lecture, le désir de posséder cet opuscule, véritable rareté

(1) Avenue Fonsny, à Bruxelles.

(2) Elle comporte 14 pages et est ornée d'un portrait. Elle a pour titre : *Résumé biographique-historique sur la petite Joséphine, enfant de quatre ans, portant, empreints à l'iris de chaque œil, les mots* : Napoléon Empereur, *par* Collet. Bruxelles, imprimerie de Louis de Tencé, rue de Schaerbeek. 1829.

bibliographique, que nous regrettons fort que notre budget resteint ne nous ait pas permis d'acquérir (1).

Joséphine-Claire Louis, conte son biographe, est née à Saulne en Lorraine, le 4 avril 1825. Le chirurgien-accoucheur qui la mit au monde crut s'apercevoir que l'enfant, à la naissance, avait « quelques marques sur les yeux ».

Au bout de quelques jours, ces marques devenaient plus apparentes, et l'accoucheur faisait appeler en consultation un certain nombre de médecins et oculistes, pour examiner le phénomène. La mère, interrogée, dit se rappeler avoir reçu de son frère, partant pour l'armée, une pièce d'un franc, nouvellement frappée à l'effigie de Napoléon, qu'elle avait précieusement conservée, tant en souvenir de son frère que de celui de son mari, également au service de l'Empereur.

Deux ans et demi plus tard, tandis qu'elle était enceinte de 5 ou 6 semaines, pressée par le besoin, elle dut se séparer de la pièce qui lui était chère. Elle prétend en avoir ressenti à ce moment une impression des plus douloureuses. Ainsi explique-t-elle les mots gravés sur l'iris du nouveau-né : Napoléon Empereur.

Sans vouloir discuter en rien une singularité qu'il ne nous a pas été donné d'observer, nous insérons ci après les certificats d' « hommes de l'art », qui ont été appelés à examiner l'enfant-phénomène. Chacun en dégagera la moralité qui lui conviendra.

Certificats.

N° 1. — « Nous, soussigné, Docteur en médecine de la Faculté de Paris, certifions avoir observé sur les yeux de la petite Louis, un phénomène le plus rare dans son genre, qui consiste dans un exergue, situé sur le pourtour de la circonférence de la cornée transparente, et qui indique les mots de Napoléon Empereur, parfaitement dessinés.

Cet exergue est formé par des lettres blanches présentant l'aspect de l'émail ; la plupart d'entre elles sont très bien formées et les autres le sont assez pour qu'il soit impossible de lire autre chose que les mots ci-dessus indiqués.

Le phénomène, qui réside dans l'épaisseur de la cornée, doit intéresser les physiologistes ; on voit par là que la nature, qui ne s'assujettit point aux lois physiques, a cherché dans cette circonstance à imiter l'art autant qu'elle a pu le faire.

Thévenot.

Fait à Longwy, le 16 *mai* 1825. D. M. P.

Je certifie avoir vu le phénomène existant sur les yeux de la petite Louis, et j'affirme qu'il est exactement semblable à la description qu'en donne le docteur Thévenot. Sarre *fils, Officier de santé.*

Vu pour la légalisation de la signature de M. Thévenot et de M. Sarre. Duclos, *maire.*

Longwy, 17 mai 1825.

(1) Elle est cotée 20 francs sur le catalogue de M. Môre.

Copie de la lettre adressée à M. Barras, *Officier de santé de la Préfecture de police, à Paris.*

Mon cher Confrère,

Je recommande à votre obligeance le porteur de la présente, qui attend votre approbation pour faire voir au public un enfant dans les yeux duquel on lit Napoléon Empereur.

J'y ai vu à gauche distinctement NAP, les mouvements de l'enfant m'ont empêché de lire le reste.

Si vous pouvez être utile au père de cette enfant, vous obligerez votre dévoué serviteur. Husson,

Médecin de l'Hôtel-Dieu.

Pour ampliation,

An. Dubois.

Paris, le 12 mai 1828.

En marge de cette lettre est écrite une attestation de M. Noël, médecin à Reims, attaché à la Faculté de médecine de Paris, attestation conçue ainsi :

Je certifie avoir vu plusieurs fois les yeux de l'enfant dont il est question, et avoir reconnu au moins les deux tiers des mots Napoléon Empereur. (*Signé*) Noël.

Duplicata

Nous, médecins attachés à la Faculté de Paris, avons procédé à l'examen de la petite Joséphine-Claire Louis, née à Saulne en Lorraine, lui avons reconnu dans les deux yeux une légende régulièrement formée, qui laisse voir lisiblement Napoléon Empereur; les lettres sont sur un fond bleu azur, émaillées, blanc argenté, entre deux cercles qui imitent l'art autant que la nature est susceptible de se plier aux lois physiques.

La légende de l'œil droit représente en bas Empereur renversé et Napoléon en haut. Les lettres marchent de droite à gauche : l'œil gauche a Napoléon en bas et Empereur en haut, allant de droite à gauche et dans le même sens que la légende de l'œil droit : les lettres sont encore plus brillantes à une vive lumière artificielle ; elles semblent être imprimées sur le corps vitré de l'œil, tandis qu'elles sont placées sur la face postérieure de la membrane de l'œil, appelée iris, qui sépare la chambre de l'œil, au centre de laquelle se trouve l'ouverture de la pupille.

Ce phénomène est curieux sous tous les rapports physiologiques. Les fastes des cas rares de la médecine n'ont pas encore présenté un cas de cette espèce et qui ne se reverra peut-être jamais.

Meudon, M.-D.

Dautel.

Greterin, D.

Longwy, le 20 mai 1825.

Particularité à noter : les médecins de l'époque, tant en France qu'en Angleterre, attribuèrent unanimement le phénomène à une vive impression produite sur la mère pendant la grossesse. C'est le cas de rappeler, à ce propos, ce passage de l'article ***Imagination*** du *Dictionnaire philosophique,* de Voltaire : « Une imagination passive des cerveaux aisés à ébranler, fait quelquefois passer dans les enfans les marques évidentes de l'impression qu'une mère a reçue.

Les exemples en sont innombrables, et celui qui écrit cet article en a vu de si frappans, qu'il démentirait ses yeux s'il en doutait. » Voltaire, il est vrai, n'est pas une autorité, en médecine.

A. C.

— Un fait pour donner suite à la série du Dr Raoult (n° du 1er février) :

Une dame, que j'ai connue, habitait avec son mari, fonctionnaire de l'Etat, une forteresse dans laquelle étaient internés des Arabes. L'un de ceux-ci avait (blessure de guerre) été amputé du bras gauche, à trois travers de doigt au-dessous du coude, et, pour effrayer cette femme et s'amuser de ses cris, il tirait, toutes les fois qu'il la rencontrait, ce bras de son burnous et le brandissait devant elle. Or, elle était enceinte et elle mit au monde un garçon exactement mutilé comme cet homme. Il vit encore, a une cinquantaine d'années, et je le vois de temps à autre : son bras gauche est sectionné à trois travers de doigts au-dessous du coude et porte même quelques replis qui ressemblent à des cicatrices en lambeaux. Il a, cependant, à l'extrémité de ce moignon, parfaitement mobile sur le coude et dont il se sert un peu, quatre petits appendices contigus, longs d'un à deux centimètres, munis d'ongles microscopiques et qui sont des doigts rudimentaires. Dr Bernard (de Cannes).

— J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint deux observations résumées de *curieuses anomalies* que j'ai eu l'occasion de faire : je vous laisse juge de l'opportunité de leur publication dans votre excellent périodique.

1° *Ectrodactylie de la main gauche*. — (L'observation a été publiée par moi dans la *Revue des maladies de l'Enfance* (mai 1885). Il s'agit d'une enfant de 10 ans, entrée à l'hôpital pour chorée, chez laquelle il y avait de l'ectrodactylie de la main gauche : difformité unique dans la famille. La mère me raconta qu'au *septième mois de sa grossesse*, elle avait été violemment émue au spectacle de la mutilation d'une de ses voisines d'atelier. Dans un moment d'inattention, celle-ci avait eu la main prise dans un engrenage au cours de son travail.

2° *Bec-de-lièvre compliqué* (*gueule de loup*). — J'ai observé, l'an dernier, avec mon confrère Debus, un enfant, à Gravelle-lez-Cambrai, atteint de cette triste malformation et mort des suites opératoires de restauration. Enceinte de 4 mois environ, sa mère s'était trouvée, face à face, sur le seuil de sa porte, avec un mendiant muet et atteint de bec-de-lièvre : d'où, pour elle, une frayeur bien compréhensible, et, pour employer ses expressions, un *coup interne*. A noter, à propos de ce dernier cas, que le père de l'enfant est atteint d'atrophie congénitale du bras gauche. On peut, dès lors, se demander s'il n'existe pas quelquefois, chez le fœtus, une sorte de *prédisposition* à l'anomalie ou à la malformation, laquelle se produirait pour une cause subite, mais accidentelle, extrinsèque.

Dr Bruyelle (Cambrai).

— Malebranche affirme qu'une femme qui, pendant sa grossesse, vit rompre un criminel sur la roue, en fut tellement impressionnée qu'elle mit au monde un enfant dont les membres étaient brisés au même endroit que ceux du supplicié.

Lavater rapporte qu'une femme vit trancher la main d'un criminel et l'émotion qu'elle en ressentit provoqua, quelques jours

plus tard, un avortement ; l'enfant était privé d'une main, qui fut rejetée quelques jours plus tard.

Il existe cependant un cas, unique il est vrai, où une femme annonça la malformation dont son enfant serait atteint, et vit sa prédiction réalisée. Une femme, enceinte de quatre mois et demi, fut très vivement impressionnée par la vue d'un lapin qu'on venait d'écorcher. Jusqu'à la fin de sa grossesse elle fut préoccupée de cet incident, elle eut sans cesse présente à l'esprit l'image de ce lapin, et se persuada que son enfant aurait un bec-de-lièvre. Elle l'annonça encore quelques heures avant l'accouchement, et, en effet, l'enfant présenta ce vice de conformation.

Cette observation semble très concluante, mais elle est isolée, et on peut lui opposer de nombreux faits absolument contraires. Mais la meilleure raison pour nier l'influence de l'imagination dans ce cas, c'est que, comme le fait remarquer Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, à quatre mois et demi le fœtus a la bouche complètement formée ; par suite, une cause quelconque, intervenue à cette époque, ne peut entraîner la formation du bec-de-lièvre : l'enfant était déjà atteint de ce vice de conformation au moment où la mère vit le lapin qui la préoccupa si vivement. (Louis Blanc, *les Anomalies chez l'homme et les mammifères*.) R.

— Un fait jadis publié par le journal médical anglais *The Lancet*. Il est fourni par une famille dans laquelle quatorze individus du sexe masculin, appartenant à six générations successives, ont été atteints d'*hypospadias*. Un de ces hypospades étant mort, sa veuve se remaria, et quoique le second mari fût bien conformé, les quatre fils qu'elle en eut furent tous hypospades comme le premier, et deux transmirent cette malformation à leurs descendants. — Comment a-t-elle pu passer du premier époux aux fils du second ? « Est-ce, en effet, se demande la *Revue scientifique* — de l'impression exercée sur l'imagination de la mère ? » Quoi qu'il en soit, il paraît évident que, chez l'homme comme chez les animaux, une première imprégnation peut modifier toutes les conceptions ultérieures, et qu'un premier mari peut imprimer sa ressemblance aux enfants d'un second.

Fragière a, de son côté, raconté ceci : « Ayant rencontré dans la Suisse italienne, un très joli enfant accompagné d'un domestique, je fus très surpris de le voir se servir des deux mains pour ramasser un caillou. Lorsque je fus près de lui, je m'aperçus qu'il n'avait pas de mains. Il était né sans mains, et voici ce que j'appris à cet égard :

« Mme V., étant sortie seule pour visiter une amie qui demeurait dans le voisinage, fut poursuivie par un pauvre estropié qui, pour exciter sa pitié, lui tendit ses deux bras mutilés. Cette vue fit sur elle une telle impression qu'elle s'évanouit. Trois mois après, elle accoucha de l'enfant que j'avais rencontré. »

Le Dr Bouchut a rapporté, dans son *Hygiène de la première enfance*, qu'en l'an III de la République, une patriote ardente accoucha, à Valenciennes, d'un enfant qui portait au sein gauche la représentation d'un bonnet de liberté, ce qui, par parenthèse, valut à la mère une pension de 400 francs. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, parlant de ce fait, au tome Ier de son *Traité de Tératologie*, n'y trouve de remarquable que la pension faite à la mère.

« Donnant des soins pour de simples indispositions à un monsieur

âgé, écrit le Dr Liégey, je remarquais à chaque visite, chez ce vieillard bien conservé, de bonne santé habituelle, et qui a toujours été sobre et d'habitudes régulières, un léger tremblement des mains et de la tête. Dernièrement, lui ayant demandé depuis combien de temps il avait ce tremblement, il me dit : « Je suis né trembleur, d'une mère qui commença à trembler vers le milieu de sa grossesse, époque à laquelle elle fut terrifiée par une scène de la Révolution. »

C'est à propos de cette observation que Marchal (de Calvi) a cité e fils du duc d'Elbeuf, sans dire si, dans ce dernier cas, comme dans le précédent, la mère continua de trembler.

Le duc d'Elbeuf était violent au delà de tout ce qui peut se dire. La duchesse étant grosse, il s'emporta un jour jusqu'à vouloir la jeter par la fenêtre. La frayeur que la pauvre femme en éprouva eut les plus tristes conséquences pour l'enfant qu'elle portait. C'était un garçon qui fut, dès sa naissance, affecté d'un tremblement par tout le corps. Il grandit et vécut âge d'homme, mais mourut dans la retraite, au Mans, si je ne me trompe, ayant un grade nominal dans l'ordre de Malte. On l'avait surnommé le *trembleur*.

Je cite le fait d'après Marchal, de Calvi, qui le rencontra, dit-il, dans un recueil de Mémoires du siècle dernier ou de la fin du xviie siècle.

Nous trouvons dans le *Journal de micrographie*, jadis mensuellement publié par le savant Dr J. Pelletan, un article traduit de *The Medical World* (journal américain) et dû au Dr Ephraïm Cutter, de New-York, lequel admet que « des impressions douloureuses ou désagréables, pendant le 4e mois de la grossesse, ont été suivies de naissances monstrueuses » ; il serait, en effet, difficile d'en disconvenir. Cela dit, voici ce qu'il ajoute : « L'auteur a délivré une femme dont l'enfant avait les pieds difformes. A l'un des pieds les orteils étaient divisés et inégaux ; l'autre pied se terminait comme un sabot de solipède. Or, vers le 3e mois de la grossesse, la mère avait vu un chien mutiler le pied de l'aîné de ses enfants. »

Sous le titre : *Phrényogénie*, parut une dizaine d'années, après celui de M. de Frarière, qui n'y est nulle part nommé, un livre, dont l'auteur, M. Bernard Moulin, s'est proposé de démontrer que « les enfants sont, à l'état physique, moral et intellectuel, la photographie vivante de leurs parents générateurs, prise au moment de la conception ». Ses arguments sont de nature historique ; il les emprunte aux vies des personnages fameux de diverses sortes : guerriers, politiques, orateurs, poètes, artistes, etc... Napoléon ouvre la marche.

M. le Dr Liébeault, de Nancy, a rapporté, d'autre part, que le fils d'une dame de sa connaissance, a la racine du nez marquée d'une lentille brune et que la mère « attribue cette tache à une émotion éprouvée au commencement de sa grossesse, à l'aspect d'un homme qu'elle n'avait pas vu depuis plus de quinze ans et qu'elle reconnut soudain à un signe tout à fait semblable et siégeant à la même place ».

« Je connais, raconte-t-il encore, un vigneron, dont la tête ressemble à s'y méprendre à celle du patron de son village, telle qu'elle est représentée dans l'église. Tout le temps de sa grossesse, la mère avait eu dans l'idée que son enfant aurait une tête pareille à ce saint. »

M. le Dr Gustave Le Bon, citant ce dernier fait, ajoute : « J'ai moi-même observé un fait presque identique. »

Une dame, enceinte de trois mois, se trouva inopinément en présence d'un matelot amputé du bras pendant le siège de Paris, et qui, pour mieux exciter la commisération publique, montrait son moignon à nu. Elle en éprouva une forte émotion, et six mois après, au terme normal, accoucha d'une fille vigoureuse, dont l'avant-bras gauche était très nettement amputé vers la moitié de sa longueur.

Nous disons *amputé* et non pas atteint d'arrêt de développement. La force et l'aspect étaient exactement, en effet, ceux d'un moignon amputé, sauf en deux points : d'abord, l'inégale longueur des os, le radius étant d'un centimètre plus long que le cubitus, et ensuite quelques dépressions et interruptions présentées par la cicatrice. Ce n'en est pas moins un exemple très net d'amputation spontanée ou intra-utérine. Les muscles de ce moignon, bien développés et même plus développés que leurs congénères, lui permettaient d'exécuter les mouvements les plus variés.

Le fait s'est produit à Nîmes, et c'est M. Albert Puech qui l'a fait connaître. La science a enregistré une trentaine de ces mutilations. Prises d'abord pour le résultat d'arrêts de développement, elles ont reçu de Chaussier, il y a une soixantaine d'années, leur vraie signification, aujourd'hui incontestée.

Une femme enceinte, jouant aux cartes, se trouve avoir en main toutes celles qu'il fallait pour faire un grand coup, toutes moins une, mais la distribution n'était pas terminée. Quelle serait la dernière carte ? Ce fut celle qu'elle attendait ! Elle eut une joie immodérée. Or, l'enfant naquit avec une prunelle en forme d'as de pique

« Cette anomalie résultait tout simplement, objecte-t-on, d'un arrêt de développement de l'iris. » Fort bien, mais le *coloboma*, comme on nomme cet arrêt de développement, d'où résultait-i lui même ?

Une femme, enceinte de 2 mois, fut épouvantée de l'accident arrivé en sa présence à un jeune homme qui dut subir l'amputation de l'avant-bras ; elle mit au monde un enfant auquel manquait un avant-bras (observation du Dr Trépant, de Nesle).

Une princesse étant enceinte, fut saisie d'effroi en voyant abattre d'un coup de sabre la main d'un homme : elle accoucha d'un manchot (fait cité par Gaharliep).

Une femme, enceinte de 2 mois, se trouva sur le passage d'un condamné à mort, qui présentait cette singularité d'avoir la tête inclinée à droite ; 7 mois après, elle donna le jour à une fille qui avait la tête inclinée à droite (*Journal de médecine et de chirurgie pratiques*).

Quand on a cité de tels faits, conclure ainsi : « Nous pourrions multiplier à l'infini les exemples de ce genre; mais, quel que soit leur nombre, nous devons les considérer comme autant de coïncidences curieuses, dont le véritable caractère a été méconnu... », n'est-ce pas prouver que les savants ont leurs préjugés comme les ignorants ; qu'ils peuvent être dupes de leur manque d'imagination comme le vulgaire de l'excès de la sienne; que leur logique a des défaillances, comme celle de tout le monde; et qu'enfin la science a quelquefois besoin d'être protégée contre ceux qui la font.

V. M.

Chronique Bibliographique

Le prospectus : contribution à l'histoire du vieux papier,
par le Dr Georges-J.-B. Baillière. Paris, J.-B. Baillière et fils. 1902.

On médit des collections, on raille les collectionneurs ; double tort ! Ils ont tous deux leur utilité et leur raison d'être.

Et d'abord cela ne fait de mal à personne d'enfourcher un *dada*, d'être possédé d'une manie ; ce ne peut nuire qu'à votre bourse. Et encore ! Les malins réussissent toujours à se défaire à un bon prix des objets ou menus chiffons, qu'ils ont patiemment réunis et dont, par surcroît, ils ont eu la jouissance des années durant.

S'instruire en s'amusant, telle pourrait être la devise des collectionneurs. Comme l'écrit notre confrère, le Dr Georges-J.-B. Baillière, « le propre des collections est d'être instructif : on y apprend l'histoire, la géographie ; on y trouve le reflet du goût, des mœurs, du style des différents pays ».

Ainsi la réclame et ce qui lui sert de véhicule, le prospectus commercial, pouvait-elle fleurir et prospérer en un autre temps que le nôtre ? Nos aïeux se sont bien essayés dans ce genre, mais combien nous les avons surpassés en ingéniosité, dans la rédaction et le lancement de ce nouveau genre d'industrie ! Comme il y a loin, par exemple, des annonces insérées par Théophraste Renaudot, dans sa *Gazette*, aux échos qui célèbrent tel romancier, immodestement comparé à Balzac, ou aux quatrains qui chantent la gloire d'un savonnier fameux ou d'un fabricant de tord-boyaux hygiénique ?

M. Baillière a réuni dans sa plaquette quelques spécimens seulement de réclames, et à côté d'œuvres d'art véritables, il nous a conservé de vrais petits chefs-d'œuvre d'humour et d'esprit. Nous n'en reproduirons qu'un, qui suffira à donner le ton de cette sorte de littérature. Cela pourrait s'appeler le « Décalogue du hernieux ».

1. Jamais hernie contracteras
   Si tu portes bandages avant.
2. Mais si hernie déjà tu as,
   Prends bandage immédiatement,
3. Qui bon, fort et bien fait sera,
   Pour te maintenir sûrement.
4. Nuit et jour tu le porteras,
   Afin de guérir promptement.
5. Sec et propre tu te tiendras,
   Pour rendre bandage clément.
6. Tous tes efforts calculeras,
   Dans ton travail et autrement.
7. Bonne hygiène toujours suivras,
   En vivant raisonnablement.
8. Puis, lorsque guéris tu seras,
   Porte ceinture constamment,

9. Laquelle te préservera
De rechutes fatalement.
10. Et toujours tu te méfieras,
Des réclames des charlatans !

Après ce « dernier commandement » il ne reste plus qu'à tirer l'échelle !

La chapelle de Saint-Roch à Choulans,

par Joseph Vingtrinier. Lyon, Waltener et Cie, 1901 ; Paris, H. Champion.

La chapelle de Saint-Roch fut construite en 1581, puis agrandie et embellie en 1644; voici à la suite de quelles circonstances, rapportées par M. Vingtrinier :

Depuis l'année 1348, époque à laquelle elle avait fait sa première apparition à Lyon, la peste avait exercé plusieurs fois ses ravages dans la région : en 1457, notamment, elle avait sévi pendant tout l'été.

Le fléau reparut au siècle suivant, en 1564. La maladie fut, au début, plutôt bénigne et n'empêcha pas les Lyonnais d'offrir de brillantes fêtes à Charles IX et à Catherine de Médicis, venus pour visiter leur ville ; une dame de la suite de la reine de Navarre étant morte en quelques heures, la cour s'effraya et partit de Lyon en toute hâte. La peste redoubla, dès ce moment, de violence, et presque la moitié des habitants de la ville succombèrent au mal régnant.

Après une accalmie, le fléau reparut, au mois de mars 1577, à l'époque du carême. Des prières publiques et des jeûnes furent ordonnés, et les consuls de la ville firent vœu d'élever une chapelle qu'on placerait sous l'invocation de saint Roch. Quatre ans se passent sans que les échevins aient eu la possibilité d'accomplir leur vœu. Mais, en 1581, la peste ayant fait de nouveaux ravages, on hâta la construction du sanctuaire, dont la première pierre fut posée le 31 mars de cette même année.

En dépit du saint patronage, l'épidémie renaît en 1628, épargnant seulement le faubourg de la Croix-Rousse. Elle ne disparut qu'au bout de huit mois, après avoir enlevé, d'après les calculs les plus modérés, trente-cinq mille personnes, dont dix-sept mille quatre cents pauvres, soixante gardes-malades, huit médecins, soixante-dix chirurgiens, vingt-quatre membres du clergé de Saint-Dizier et trente religieux, sur les quarante qui s'étaient dévoués au service des pestiférés.

Le fléau vint encore s'abattre sur Lyon en 1631, en 1638 et en 1642 ; il ne disparut complètement — chose digne de remarque ! — qu'après le vœu solennel du 12 mars 1643, par lequel les consuls mirent la ville sous le patronage de Notre-Dame de Fourvière.

Espérons que la protection de la Vierge s'étendra, pour longtemps encore, à tout le pays de France — mais ne négligeons pour cela aucune des précautions sanitaires prescrites par les règlements.

Deux sûretés valent mieux qu'une.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 1er fevrier 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 février 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins sculpteurs.

N° du 1er mars 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° du 15 mars 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er avril 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° du 15 avril. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul RICHER, membre de l'Académie de Médecine.

N° du 1er mai 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (*suite*), par M. le Dr MIQUEL-DALTON (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr CHERVIN.

N° du 15 mai 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr DESFONANDRÈS. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules TROUBAT.

N° du 1er juin 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr LETER (de Sannois). — Une consultation de BAUDELAIRE. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° du 15 juin 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. TRIAIRE (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

N° du 1er juillet 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. NASS. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS.

N° du 15 juillet 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr FOVEAU DE COURMELLES.

N° du 1er août 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis MURAT. — La découverte de Laënnec, appréciée par CHATEAUBRIAND.

N° du 15 août 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS (*suite*). — Le chansonnier Désaugiers et la médecine. — Un médecin graveur sur bois. — Quelle était l'infirmité de Boileau ? — Le sang humain contre l'épilepsie. — Vierges noires.

N° du 1er septembre 1902. — Une dynastie de médecins et d'apothicaires : les CADET. — Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole. — Gœthe et la bataille d'Iéna. — A propos des statues de Bichat.

N° du 15 septembre 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS (*suite*). — La procréation des sexes à volonté. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre.



Paris-Poitiers — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 20 15 OCTOBRE 1902.

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON. 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —
Prix du numéro.	**1** franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1901-1902).

9e ANNÉE N° 20 15 OCTOBRE 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE ET ANECDOTIQUE

La Mort de Zola

Ce fut une stupeur dans Paris quand on apprit, le lundi 29 septembre, que Zola venait de succomber.

La mort accidentelle du grand romancier ajoutait à l'horreur tragique de ce fait-divers sensationnel : la veille encore, il était plein de vie, et le lendemain — parce qu'une cheminée tirait mal ! — on retrouvait son cadavre. N'est-ce là un de ces coups du sort contre lesquels il ne sert à rien de s'insurger, car ils semblent inéluctables ?

Nous n'avons pas à juger ici les conséquences d'une perte à coup sûr immense pour la littérature. Nous cantonnant sur notre terrain (1), nous essaierons seulement de résumer, en une sorte de synthèse, l'opinion des hommes de science (2) sur celui qui eut la prétention, justifiée ou non, d'avoir pénétré la littérature de l'esprit scientifique, d'avoir créé le roman dit *expérimental*.

Il va sans dire que nous enregistrons en toute impartialité les avis les plus contradictoires, laissant à chacun la responsabilité entière de son jugement.

Nos lecteurs décideront, du reste, comme d'ordinaire, en dernier ressort.

(1) Nous avons déjà eu occasion de parler maintes fois de Zola dans la *Chronique* ; cf. 1895, 674 ; 1896, 739 ; 1897, 9 ; 1898, 116.

(2) Nous ne publions que des pages rétrospectives, mais nous avons dû nous livrer à un travail d'adaptation, — nous ne disons pas de remaniement, car nous avons très fidèlement respecté les textes — qui n'a pas été aussi aisé qu'il le pourra paraître à ceux qui n'en verront que le résultat.

La Méthode scientifique en littérature

par M. Robert Fath.

M. Zola a expliqué souvent, dans ses articles de polémique, dans ses préfaces, et surtout dans le *Roman expérimental*, ce qu'il entendait par l'emploi de la méthode scientifique en littérature. Il prend cette méthode telle que Claude Bernard l'a définie dans son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, et il se propose de démontrer qu'elle est applicable à la description des milieux sociaux.

Le romancier procédera exactement comme le savant, et l'affabulation du livre ne sera plus qu'un simple cadre à ses observations :

« Le romancier est fait d'un observateur et d'un expérimentateur.

« L'observateur, chez lui, donne les faits tels qu'il les a observés, pose le point de départ, établit le terrain solide sur lequel vont marcher les personnages et se développer les phénomènes. Puis l'expérimentateur paraît et institue *l'expérience*, je veux dire, fait mouvoir les personnages dans une histoire particulière, pour y montrer que la succession des faits y sera telle que l'exige le déterminisme des phénomènes mis à l'étude. C'est presque toujours ici une expérience « pour pouvoir », comme l'appelle Claude Bernard.

Claude Bernard avait dit :

« L'expérimentateur est le juge d'instruction de la nature. »

Zola ajoute :

« Le romancier est le juge d'instruction des hommes et de leurs passions. »

Et plus loin :

« Nous continuons, par nos observations et nos expériences, la besogne du physiologiste, qui a continué celle du physicien et du chimiste... Nous devons opérer sur les caractères, sur les passions, sur les faits humains et sociaux, comme le chimiste et le physicien opèrent sur les corps bruts, comme le physiologiste opère sur les corps vivants. »

Il est difficile d'identifier davantage l'œuvre littéraire et l'œuvre scientifique. M. Zola entend appliquer tels quels les procédés du physiologiste et du physicien.

*
* *

Le premier, presque le seul souci du romancier naturaliste, sera celui de la *vérité*, fût-elle peu aimable ou même douloureuse. Il bannira de ses livres la spéculation philosophique, la poésie et tous les sentiments qui dépassent en grandeur et en noblesse ceux de l'humanité moyenne. Il remplacera la religion de l'idéal par la religion de la réalité : « Nous enseignons l'amère science de la vie; nous donnons la hautaine leçon du réel. » Il ne s'agit plus, pour le

romancier, d'avoir une intuition vive et à peu près juste des hommes et des choses, de percevoir synthétiquement les traits d'une physionomie ou d'un paysage, d'écrire avec un art personnel. Il devra exposer le mécanisme des passions, la lutte des appétits et des penchants, montrer les influences exercées par l'individu sur le milieu et surtout par le milieu sur l'individu, l'action multiple des grands facteurs ethniques, physiologiques ou sociaux. Il devra posséder toutes les sciences sur lesquelles reposent l'anthropologie et la sociologie, aussi bien que la technique des industries et des métiers les plus divers. Et toujours il lui faudra mettre en lumière l'obscur enchaînement des causes et des effets, sans rien laisser au hasard ni au libre arbitre de l'être humain. De cette conception positiviste, M. Zola dérive une morale utilitaire, expérimentale, « scientifique ».

Le second devoir du romancier naturaliste est d'*expérimenter*. Quand il formulait ses postulats, le maître ne s'apercevait pas du non-sens énorme de sa proposition. Le savant, en effet, opère sur des corps sur lesquels il peut constater à chaque instant les modifications dont il a voulu les affecter; il est forcé d'accepter chaque fois les résultats de l'opération. Il en est tout autrement du romancier. Celui-ci ne peut pas placer ses personnages, *ses sujets vivants*, dans des conditions désirables d'expérimentation; il y a à cela des impossibilités matérielles sur lesquelles il est inutile d'insister. Ses milieux et ses personnages une fois choisis, l'écrivain, qui enchaîne et détermine leurs actes comme il l'entend, exclut par là même la possibilité de toute véritable *expérience*. M. Zola, du reste, n'expérimente pas; il démontre. Son sujet trouvé, il fait des enquêtes, prend des notes, se documente; ensuite, « il pose l'idée générale qui domine l'œuvre, puis, de déduction en déduction, il en tire les personnages et toute l'affabulation. » La composition même de ses livres trahit le géomètre plutôt que l'*expérimentateur*.

*
* *

M. Zola n'a pas voulu seulement appliquer les méthodes de la science, mais encore vulgariser ses observations et ses théories, chercher une solution aux plus attachants de ses problèmes. Quelquefois il transporte simplement dans ses livres la matière de traités spéciaux de médecine. Toujours il étale son érudition avec complaisance.

Il possède, comme les Goncourt, des renseignements très précis sur les cliniques et les opérations qui s'y pratiquent; il connaît toutes les variétés des maladies réputées incurables que l'on va tenter de guérir à Lourdes.

Le titre générique des Rougon-Macquart, *Histoire naturelle et sociale d'une famille sous le second Empire*, indique à lui seul que les personnages de Zola sont déterminés par la race, en même temps que par les milieux où ils se démènent. Il entend appliquer rigoureusement les théories de l'hérédité et de l'atavisme. Est-ce à dire qu'il dispute avec les savants sur les problèmes de la biologie générale, qu'il ait approfondi la distinction entre le *plasma germinatif* et le *plasma somatique*, ou qu'il jette des lumières nouvelles sur la question si controversée encore des caractères acquis? Jusqu'à quel

point les théories illustrées par le romancier sont-elles dignes de créance? La question est fort complexe. Il faut tout d'abord distinguer, dans la transmissibilité des caractères individuels, entre les caractères normaux et les caractères pathologiques. Or, pour l'hérédité des premiers, il n'a pas été possible encore de fixer une loi de ressemblance. Les théories que Lucas expose sous les noms de lois d'universalité d'action, d'élection, de mélange, de combinaison, ne signifient pas grand'chose, puisque tous ces modes de transmission s'exercent à peu près aussi fréquemment les uns que les autres. Si donc les cas d'hérédité normale sont vraisemblables dans les romans de Zola, ils ne sont pas rigoureusement déterminés par ce que nous savons des facteurs composants. Il en est autrement des caractères pathologiques, et ceux-là dominent dans la série des Rougon-Macquart. L'ancêtre de la famille, une hystérique, Adélaïde Fouque, a transmis à ses descendants des germes morbides. Les affections nerveuses faibles ou aiguës, étant susceptibles de subir des modifications importantes dans la transmission héréditaire, ces germes se sont développés, chez les uns, en penchant à l'ivrognerie ou au libertinage; chez les autres, en folie religieuse ou criminelle. Des phénomènes tels que le *delirium tremens* de Coupeau, dans l'*Assommoir*, sont suffisamment déterminés par l'état pathologique des ascendants; quant à considérer comme scientifique l'observation du groupe tout entier, c'est là une prétention qui ne soutient pas la critique.

On ne saurait accorder une créance plus grande à ses inductions sur l'atavisme. Le déterminisme est ici d'une complication extrême et il n'y a pas non plus de loi précise. M. Zola, qui le fait souvent intervenir dans son œuvre, le confond — la confusion n'est, du reste, pas rare — avec l'hérédité des caractères de race. C'est en vertu de cette hérédité lointaine que le romancier fait revivre dans ses grands criminels les instincts et les appétits de l'homme des cavernes.

On pourrait enfin relever une contradiction manifeste entre le plan rigoureusement systématique des Rougon-Macquart et l'attitude hésitante du Dr Pascal. Ce savant « profond » passe de l'exaltation au doute. Il échafaude des théories inconciliables. Il reconnaît quelque part que « la science balbutie », et ailleurs, que son *arbre généalogique* est « aussi scientifique que possible ». Cette malheureuse incohérence a fait dire de lui qu'il était « le plus candide des charlatans ». Il ne faut pas cependant juger M. Zola trop sévèrement. En dépit de ses lacunes et de ses partis pris, il a su donner l'impression de la puissance énorme qu'exercent ces forces secrètes récemment étudiées, l'hérédité et l'atavisme. C'est là, je pense, tout ce que l'on peut demander à un écrivain qui n'est pas seulement un vulgarisateur, mais avant tout un romancier.

M. Zola, auquel rien ne devait rester étranger, s'est intéressé aussi à l'anthropologie criminelle. Il a étudié les œuvres initiatrices de l'école italienne, et tout particulièrement les théories de Lombroso. Il a construit sur leurs données des types de criminels à peu près inconnus avant lui dans la littérature. En dehors de l'œuvre de Shakespeare et de Dostoïewski, en effet, on ne rencontre guère que le criminel « par passion » ou « par habitude acquise ». Après *Germinal*, dont un des chapitres les plus saisissants, le massacre du

surintendant Maigrat, constitue, selon le mot de M. E. Ferri, « un document de psychologie criminelle collective », M. Zola vulgarisa, dans la *Bête humaine*, les opinions émises par l'école italienne sur le criminel-né. L'apparition du roman provoqua plusieurs articles scientifiques, entre autres une critique approfondie de Lombroso. Le héros du livre, Jacques Lantier, présente les traits les plus caractéristiques du criminel-né ; l'amnésie consécutive a ses crises, et ses accès de « vertige épileptique » semblent pris sur le vif de la réalité. Son état pathologique est très nettement déterminé par ses hérédités. Sans doute, il n'agit pas toujours selon la logique de l'anthropologie criminelle. Le meurtre de Séverine, par exemple, ne se justifie pas absolument. De même, sa conduite honnête et tranquille en dehors des crises, n'est pas celle d'un dégénéré de son espèce, que devraient caractériser la violence et l'instabilité psychologiques. Cependant le type n'en a pas moins été approuvé dans ses traits généraux par les maîtres de la nouvelle science.

Lombroso a reproché aux autres criminels de la *Bête humaine* d'avoir « quelque chose de flou et d'artificiel », sans méconnaître qu'eux aussi trahissaient l'étude de cas particuliers. A plusieurs reprises, il a témoigné son estime à M. Zola. Il le loue surtout d'être entré résolument dans la voie du positivisme scientifique. Certaines théories du savant anthropologue sont aujourd'hui discréditées; il a conservé assez de prestige pour que son approbation sanctionne le caractère « scientifique » des créations du romancier.

L'historien des Rougon-Macquart a touché à diverses reprises au délicat problème des maladies nerveuses. Après en avoir considéré une des faces dans l'*Assommoir*, il l'étudie sous une autre face dans *Lourdes*. Il essaie d'y montrer que l'exaltation religieuse est une manifestation spéciale de l'hystérie, du mal « incurable » de cette fin de siècle. Les apparitions de la Vierge à Bernadette ne sont à ses yeux que des hallucinations de névropathe, traduisant des troubles profonds de l'organisme. Son ambition va plus loin encore : il veut expliquer la guérison miraculeuse que tant de misérables vont chercher à la grotte divine et que quelques-uns ont trouvée. Il se passe là un phénomène tout psychologique : un brusque « réveil de la volonté », une exaltation inouïe d'amour et de foi, succédant à de longues extases, pleines de surhumaines espérances et de visions consolables, provoque une détente de l'organisme et rétablit des fonctions physiologiques interrompues. Cette mystérieuse action s'exerce même — et c'est le cas de l'héroïne de Lourdes — sur des affections qui ne paraissent pas avoir une origine névropathique !

Dans ce dernier livre comme dans ses ouvrages précédents, le romancier vulgarise les théories scientifiques courantes avec la conscience et la sincérité d'un homme convaincu de travailler pour le bien de l'humanité, en sapant le taillis des superstitions. A-t-il voulu détruire dans ses racines profondes le besoin d'au delà, de foi, de mysticisme que les hommes ressentent aux époques mêmes de positivisme absolu ? Les apparences le feraient supposer.

Nous n'avons pas à apprécier ici la *moralité* de son œuvre. Il nous suffit d'avoir montré quelles attaches le chef de l'école naturaliste a eues avec l'esprit scientifique contemporain, comment il a appliqué les méthodes de la science et comment il a employé les

matériaux qu'elle lui fournissait. Cette brève étude n'aura pas été inutile, si elle a fait saisir, dans l'œuvre d'un seul écrivain, la portée de l'influence exercée sur la littérature réaliste par la science, la Science que cet écrivain a vénérée à l'égal d'une religion.

La documentation du Dr Pascal

Par M. le Dr M. de Fleury.

Au lendemain de *la Débâcle*, Zola qui, depuis des années, honore d'un peu d'amitié le collaborateur médical du *Figaro*, s'en vint fouiller dans ma bibliothèque, en quête des ouvrages les plus récents, les plus définitifs sur l'hérédité : il possédait déjà la belle thèse d'agrégation de Déjerine, quelques notes de G. Pouchet ; et je lui prêtai le recueil des conférences de Weissman, où il trouva la plus moderne théorie, celle dite du « plasma germinatif », que Pascal entrevoit au chapitre deuxième.

Ce même jour, Zola, voulant quelques renseignements sur les aliénés de grand âge, nous allâmes ensemble tout au bout de Paris, rue de Charonne, demander avis au maître spécialiste A. Motet : la tante Dide, avec ses cent quatre ans, fut proclamée cas peu fréquent, mais admissible.

Pour la crise de neurasthénie, dont son héros souffre cruellement au plus fort de sa passion pour Clotilde (ch. VI), il a suffi à Zola, j'imagine, de consulter ses souvenirs, la névrose étant, à un moment ou l'autre de la vie, le tribut nécessaire de tout esprit qui pense avec une exceptionnelle intensité. Je n'ai pas eu à ajouter beaucoup de documents aux siens.

* * *

La mort qu'il a choisie pour son héros, la mort par *cardio-sclérose*, la superbe et terrifiante agonie sous la griffe de fer de l'angine de poitrine, c'est la mort de Trousseau, celle du vieux Richet, la mort en brave, pas très rare dans le métier. Pascal agonisant pressent toute la phase ultime de son mal, décrit les lésions anatomiques de son cœur, « la fibre durcie et cassante, couleur de feuille morte, criant sous le scalpel qui tenterait de la couper... » Tous ces détails techniques ont été pris dans l'excellent petit manuel du professeur G. Dieulafoy, et la manière héroï-tragique de la scène est un peu celle de la fin de Jules Ferry, telle que je l'ai racontée ici même, sur les indications précises de M. le docteur Huchard... mais mon pauvre récit, quelle allure il a prise sous l'allure de l'Autre !...

La combustion spontanée, le tout en fumée du vieux Macquart, est de science moins classique ; mais c'est là le seul point où l'on puisse chercher chicane. Littéralement admirable et nullement invraisemblable au point de vue strictement médical, la mort par saignement de nez du petit Charles est le très saisissant et très juste symbole de l'épuisement de la race, de l'impuissance à vivre, de la rentrée dans le néant, d'où le charmant et misérable petit être avait à peine pu sortir.

Mais la partie du livre qui vaut le plus d'être expliquée, celle qui a suscité la plus vive curiosité, c'est la thérapeutique inventée par Pascal, et cet étrange testament scientifique qu'il lègue à Ramond, son disciple, dans un suprême élan d'enthousiasme.

Suivons les phases de l'idée.

La lecture d'un vieux grimoire, traitant de la « médecine des signatures », éveille dans le cerveau de cet alchimiste moderne l'espoir que des injections sous-cutanées de substances nerveuses parviendraient peut-être à réveiller l'énergie vitale de ces victimes de l'hérédité, que Pascal a passé sa vie à étudier et qu'il voudrait tenter de sauver maintenant.

C'est, à peu de chose près, la doctrine actuelle de M. Brown-Séquard; c'est surtout celle de M. Constantin Paul.

Précurseur génial de ces chercheurs contemporains, le héros de Zola traite par les piqûres un ataxique, un poitrinaire, un fou; il se soigne lui-même et se guérit de sa neurasthénie. Il améliore les autres, espère un moment les guérir; mais l'un d'eux meurt de septicémie, le liquide à injections ayant été fort mal filtré et pas stérilisé du tout.

Un moment désespéré par le douloureux accident du cabaretier Lafouasse, Pascal en vient à substituer de l'eau pure à sa solution de substance nerveuse: l'effet produit est de même ordre, et bientôt il est amené à conclure que tout liquide inoffensif, introduit sous la peau de l'homme, lui apporte un rehaut de forces, lui permet une utilisation plus complète de sa vigueur d'esprit et de son énergie physique.

Puisque la qualité chimique du liquide n'importe absolument pas, il faut bien admettre que l'action des transfusions hypodermiques est de nature *mécanique,* au même titre que celle de la douche, de la friction sèche, du massage, de la puissante cure d'air... Et c'est alors que Pascal conçoit, dans la sérénité dernière, ce grandiose testament médical et philosophique où, au vieil arsenal des drogues, à l'ancienne chimie, il ajoute la thérapeutique encore inexplorée, la mécanique de l'organisme vivant, où il découvre les sources naturelles de la force humaine, et la façon dont il y faut puiser.

*
* *

A mon point de vue personnel d'homme au courant de la question, la page est admirable ; mais je conçois qu'elle déroute le lecteur insuffisamment préparé, voire qu'elle surprenne un médecin pas très... dernier bateau.

C'est que cette doctrine est de date toute récente, que le livre où elle est scientifiquement établie n'a paru en librairie que huit jours justes après *le Docteur Pascal ;* c'est, pour tout dire, que Zola nous a donné par anticipation l'essence de ce livre considérable sur *les Lois de l'hypodermie,* dont j'entretenais nos lecteurs le mercredi 28 juin.

Rappelez-vous les deux graphiques que j'ai reproduits, démontrant que l'eau stérilisée ou le sérum artificiel de J. Chéron ont une action identique à celle de la séquardine ou du suc nerveux de C. Paul... C'est la trouvaille même du Dr Pascal, plus précise dans

le livre de l'homme de science, volontairement enveloppée d'un peu de mystère et comme d'alchimie dans le livre du romancier. Ce qui est vérité précise en 1893 ne pouvait être que vision de précurseur en 1873. Mais comparez le chapitre XII de Zola au chapitre XI de Chéron, et vous verrez sur quels solides arguments repose, en réalité, la vision dernière de Pascal.

Le jour où je mis Zola en rapport avec un des élèves favoris de Chéron, je pensais bien que mon jeune confrère lui apporterait une théorie curieuse, un peu utopique, sans doute, mais tout à fait conforme au génie même du héros. Maintenant que j'ai lu dans son entier développement la conception de la thérapeutique dynamique telle que l'a réalisée le médecin de Saint-Lazare, je pense que Zola a eu la rare chance de pouvoir donner à son docteur Pascal la primeur d'une des plus hardies, d'une des plus vastes et, je crois bien, d'une des plus logiques doctrines scientifiques de ce temps.

Pour mon compte, ma méthode n'a jamais varié, depuis le premier roman que j'ai écrit. J'admets trois sources d'informations : les livres, qui me donnent le passé ; les témoins, qui me fournissent, soit par des œuvres écrites, soit par la conversation, des documents sur ce qu'ils savent ; et enfin l'observation personnelle, directe, ce qu'on va voir, entendre ou sentir sur place. A chaque nouveau roman je m'entoure de toute une bibliothèque sur la matière traitée ; je fais causer toutes les personnes compétentes que je puis approcher ; je voyage, je vais voir les horizons, les gens et les mœurs. S'il existe une quatrième source d'informations, qu'on me la désigne, et vite je courrai m'y abreuver.

. . . .

C'est surtout des savants et des médecins que j'ai abusé ; je n'ai jamais traité une question de science ou abordé une maladie, sans mettre toute la Faculté en branle.

Et j'ai exercé là un droit strict. Je le répète, je ne suis pas un savant, je ne suis pas un historien ; je suis un romancier. Tout ce qu'on doit me demander, c'est de partir du connu, d'établir solidement le terrain où j'entends me placer ; et c'est pourquoi je me documente, puisant aux sources indispensables. Ma fonction ne commence qu'ensuite, et ma fonction est de faire de la vie, avec tous les éléments que j'ai dû prendre où ils étaient. La question est uniquement de savoir alors si j'ai su rassembler sur un sujet tout ce qui flotte dans l'air du temps, si j'ai su d'une main solide choisir et nouer la gerbe, si j'ai su reprendre, et résumer, et recréer les choses et les êtres, à ce point de formuler l'hypothèse de demain, d'annoncer l'avenir. Ai-je donné mon souffle à mes personnages, ai-je enfanté un monde, ai-je mis sous le soleil des êtres de chair et de sang, aussi éternels que l'homme ? Si oui, ma tâche est faite, et peu importe où j'ai pris l'argile.

E. Zola.

La prétendue originalité de Zola

par M. le D[r] Max Nordau.

Nous voulons voir ce que les partisans de M. Emile Zola donnent comme son originalité, en quoi lui-même prétend être un modèle et un pionnier, et comment il justifie sa prétention d'incarner une période toute nouvelle dans l'histoire littéraire.

Les disciples de M. Zola vantent son art de description et son « impressionnisme ». La description pour elle-même, aussi bien que l'impressionnisme, sont, en poésie, une erreur esthétique et psychologique.

Mais cette erreur même n'a pas été inventée par M. Zola, car, longtemps avant lui, les romantiques et particulièrement Théophile Gautier ont cultivé la large description, inorganiquement intercalée dans l'œuvre littéraire, et, en matière d'impressionnisme, les frères de Goncourt ont montré la voie à M. Zola.

Une autre de ses originalités serait l'observation et la reproduction du « milieu », de l'entourage humain et matériel des personnages représentés.

La théorie en elle-même est juste, mais, de nouveau, ce n'est pas M. Zola qui l'a inventée, car elle est aussi vieille que le penser philosophique lui-même. De notre temps, Taine l'a clairement conçue et fondée, et, longtemps avant M. Zola, Balzac et Flaubert ont cherché à la mettre en œuvre dans leurs romans. Et néanmoins, cette théorie, extrêmement féconde dans l'anthropologie et la sociologie et qui donne l'impulsion à des recherches méritoires, n'est en poésie, de nouveau, qu'une erreur et constitue une confusion des genres, engendrée par un penser dépourvu de clarté. C'est la tâche de l'homme de science de rechercher les causes des phénomènes. Parfois il les trouve, fréquemment elles lui échappent ; souvent il croit les avoir découvertes, et une observation plus exacte montre plus tard qu'il s'est trompé et qu'il doit rectifier ses hypothèses. La recherche des conditions auxquelles l'homme acquiert ses différentes propriétés physiques et intellectuelles est en pleine marche, mais seulement à ses débuts, et elle n'a encore fourni qu'infiniment peu de faits sûrs.

Nous pouvons faire à ce sujet des suppositions, mais, en attendant, les plus plausibles même de celles-ci ont encore le caractère d'hypothèses, à la vérité vraisemblables, mais non démontrées.......

***

Au lieu d'une création artistique, Zola tente de nous donner de la science, et il nous donne une fausse science, car il n'a aucun soupçon des influences qui forment réellement l'homme, et les détails du « milieu », qu'il met en relief, comme étant les causes des particularités de l'individu, c'est vraisemblablement le moins essentiel, et, en tout cas, seulement une partie très minime de ce qui, dans la formation de la personnalité, a joué un rôle véritablement déterminant. Qu'on y songe donc : la seule question de l'origine du criminel a provoqué, dans ces vingt dernières années, des milliers de

livres et de brochures; des centaines de médecins, de juristes, d'économistes et de philosophes de premier ordre lui ont consacré les recherches les plus approfondies et les plus assidues, et nous sommes encore loin de pouvoir indiquer avec certitude quelle part ont, à la formation du type criminel, l'hérédité, les influences sociales, c'est-à-dire le « milieu » proprement dit, et les particularités biologiques inconnues de l'individu. Et voilà qu'arrive un écrivain complètement ignorant, qui décide à lui tout seul, avec la souveraine infaillibilité renvendiquée pour lui par l'auteur dans son œuvre littéraire, une question que le travail réuni de toute une génération de savants qualifiés n'a, pendant des dizaines d'années, qu'un tout petit peu rapprochée de la solution ! C'est une témérité qui s'explique par ce fait seul que l'écrivain n'a pas la plus légère idée de la lourdeur de la tâche qu'il entreprend d'un cœur si léger.

*
* *

Quant à la prétention de M. Zola et de ses partisans, que ses romans sont des « tranches de vie », il est inutile de s'y arrêter.

Les prétendues « tranches de vie » sont des tableaux synoptiques de la vie condensés, dérangés, artificiellement ordonnés selon des vues déterminées, tout remplis de lacunes. Lui aussi, comme tous les autres poètes, il fait choix d'après ses penchants personnels particuliers, et la seule différence est que ces penchants, que nous allons tout de suite connaître, sont très dissemblables de ceux d'autres poètes.

M. Zola nomme ses romans des « documents humains » et des « romans expérimentaux ». Je me suis déjà exprimé de telle façon, il y a treize ans, sur cette double prétention, qu'aujourd'hui même je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit alors. Pense-t-il que ses romans sont des documents sérieux auxquels la science puisse emprunter des faits? Quel enfantillage! La science ne peut rien faire avec la fiction. Elle n'a pas besoin d'êtres et d'actions inventés, si vraisemblables soient-ils, mais a besoin d'êtres qui ont vécu et d'actions qui ont eu lieu.

Rapports de police, listes d'impôts, tableaux du commerce, statistiques des crimes et des suicides, renseignements sur le prix des vivres, salaires, durée moyenne de la vie humaine, mariages, naissances légitimes et illégitimes, voilà des « documents humains »; nous apprenons d'eux comment un peuple vit, s'il progresse, s'il est heureux ou malheureux, pur ou corrompu ; l'histoire de la civilisation, en quête de faits, met de côté avec dédain les romans amusants de M. Zola, et recourt aux ennuyeux tableaux statistiques.

Et une lubie beaucoup plus étrange encore est son « roman expérimental ». Ce mot prouverait que M. Zola, s'il l'emploie de bonne foi, ne soupçonne même pas la nature de l'expérience scientifique. Il croit avoir fait une expérience, quand il invente des personnages névropathes, les place dans des conditions inventées et leur fait accomplir des actions inventées. Une expérience scientifique est une question intelligente adressée à la nature, question à laquelle doit répondre la nature, et non le questionneur lui-même. M. Zola pose aussi des questions. Mais à qui ? A la nature ? Non,

à sa propre imagination. Et ses réponses auraient une force démonstrative ! Le résultat de l'expérience scientifique est probant. Tout homme en possession de ses sens peut le percevoir. Les résultats auxquels arrive M. Zola dans ses prétendues « expérimentations » n'existent pas objectivement ; ils n'existent que dans son imagination ; ils ne sont pas des faits, mais des affirmations auxquelles chacun peut croire ou ne pas croire à son gré. La différence entre des expériences et ce que M. Zola nomme ainsi est si grande, qu'il m'est difficile d'imputer à la seule ignorance ou à l'incapacité de penser, l'emploi abusif de l'expression. Je crois plutôt qu'il s'agit d'un piège consciemment prémédité.

*
* *

Je pense avoir montré que M. Zola n'a la priorité d'aucune des particularités qui constituent sa méthode. Pour toutes il a eu des modèles, et quelques-unes sont aussi vieilles que le monde. Le prétendu réalisme, la fureur descriptive, l'impressionnisme, la place faite au milieu, le document humain, les tranches de vie, tout cela est autant d'erreurs esthétiques et psychologiques, mais M. Zola n'a pas même le mérite douteux de les avoir conçues. La seule chose qu'il ait inventée est le mot « naturalisme » substitué par lui au mot « réalisme », jusque-là seul employé, et le mot « roman expérimental », qui ne signifie absolument rien, mais possède un petit goût piquant de science, que le public de M. Zola, à l'époque où ce dernier fit son apparition, a senti comme un assaisonnement agréable.

La famille même dont M. Zola nous présente l'histoire en vingt gros volumes est tout à fait en dehors de la vie quotidienne normale et n'a aucun rapport nécessaire avec la France et avec le second Empire. Elle pourrait aussi bien avoir vécu en Patagonie et à l'époque de la guerre de Trente ans. Lui qui se moque des « idéalistes », comme étant les narrateurs des « cas exceptionnels », du « jamais arrivé », il a choisi, pour objet de l'œuvre de sa vie, ce qu'il y a de plus exceptionnel au monde : un groupe de dégénérés, de déments, de criminels, de prostitués et de « mattoïdes », que leur nature morbide place en dehors de l'espèce, qui n'appartiennent pas à la société régulière, mais en sont expulsés et se trouvent en lutte avec elle, qui se dressent complètement étrangers dans leur époque et dans leur pays et constituent, par leur manière d'être, non des membres d'un peuple civilisé quelconque du temps présent, mais ceux d'une horde d'hommes primitifs sauvages des siècles reculés. M. Zola affirme décrire la vie qu'il a observée et les êtres qu'il a vus. Il n'a en réalité rien vu ni rien observé, mais a puisé l'idée de son œuvre capitale, tous les détails de son plan, toutes les figures de ses vingt romans, uniquement à une source imprimée, restée jusqu'ici inconnue, chose caractéristique, à tous ses critiques, parce qu'aucun de ceux-ci ne possède la moindre connaissance de la littérature psychiatrique.

Il y a, en France, une famille du nom de Kérangal, originaire de Saint-Brieuc, dont l'histoire remplit depuis soixante ans les annales de la justice criminelle et de la médecine mentale. En deux générations, elle a produit jusqu'ici, à la connaissance des autorités,

sept assassins et assassines, neuf personnes qui ont mené une vie immorale (une tenancière de maison publique, une fille perdue qui était en même temps incendiaire, commit un inceste et fut condamnée pour outrage public à la pudeur, etc.), et, mêlés à eux, un peintre, un poète, un architecte, une comédienne, plusieurs aveugles et un musicien. L'histoire de cette famille Kérangal a fourni à M. Zola la matière de tous ses romans. Ce que ne lui aurait jamais offert la vie qu'il connaît réellement, il le trouva tout prêt dans les rapports de la police et des médecins sur les Kérangal : un abondant assortiment des crimes les plus exécrables, des aventures les plus inouïes, des carrières les plus folles et les plus désordonnées, le tout traversé de penchants artistiques qui le rendent particulièrement piquant. Si un tailleur quelconque de romans-feuilletons avait eu le bonheur de faire cette trouvaille, il aurait vraisemblablement gâché le sujet. M. Zola, avec sa très grande puissance et sa sombre émotivité, a su en tirer un parti supérieurement artistique.

***

Les romans de M. Zola ne prouvent pas que les choses de ce monde soient mal arrangées, mais bien que le système nerveux de M. Zola est malade.

Sa prédilection aussi pour les choses malpropres est un phénomène morbide bien connu. « Ils (les imbéciles), dit Sollier, aiment à dire des obscénités... C'est une tendance particulière de l'esprit, qui s'observe surtout chez les dégénérés ; elle leur est naturelle comme le bon ton l'est aux esprits normaux. »

Gilles de la Tourette a formé le mot « coprolalie » (parole ordurière) pour l'explosion obsessionnelle de blasphèmes et d'expressions sales, qui caractérise une maladie décrite de façon complète par Catrou et nommée par lui « maladie des tics convulsifs ». M. Zola est atteint de coprolalie à un très haut degré. C'est pour lui un besoin d'employer des expressions sales, et sa conscience est continuellement poursuivie de représentations qui se rapportent aux matières fécales, aux fonctions abdominales et à tout ce qui s'y rattache. Andréas Verga a décrit, il y a des années, une forme d'onomatomanie ou de folie du mot, qu'il nomme *mania blasphematoria* ou folie de jurons. Elle se manifeste en ce que le malade éprouve le désir irrésistible de prononcer des malédictions ou des blasphèmes. Le diagnostic de Verga s'applique complètement à M. Zola. La chose ne peut s'interpréter que comme manie blasphématoire, si, dans *la Terre*, il a donné le sobriquet de Jésus-Christ à un gaillard flatulent, cela sans aucune nécessité artistique, sans viser à un effet esthétique, soit de gaieté, soit de couleur locale. Enfin, il a une prédilection frappante pour l'argot, pour la langue professionnelle des voleurs, des souteneurs, etc., qu'il n'emploie pas seulement quand il fait parler des personnages de cette espèce, mais dont il se sert lui-même quand il prend, lui auteur, la parole pour des descriptions ou des réflexions. Ce penchant pour l'argot est expressément signalé par Lombroso comme un indice de dégénérescence du criminel-né.

La confusion de son penser, qui se manifeste dans ses écrits

théoriques, dans son invention du mot « naturalisme », dans ses idées du « roman expérimental », son penchant instinctif à représenter des déments, des criminels, des prostituées et des demi-fous, son anthropomorphisme et son symbolisme, son pessimisme, sa coprolalie et sa prédilection pour l'argot, caractérisent suffisamment M. Zola comme dégénéré supérieur. Mais il montre en outre quelques stigmates particulièrement caractéristiques, qui assurent complètement le diagnostic.

Qu'il soit un psychopathe sexuel, cela se trahit à chaque page de ses romans. Il se plonge continuellement avec volupté dans des représentations du domaine de la basse sexualité et les entrelace, sans pouvoir en rien motiver artistiquement cette introduction forcée, à tous les événements de ses romans. Sa conscience est peuplée d'images de luxure contre nature, de bestialité, de passivisme et d'autres aberrations, et il ne se contente pas de s'arrêter avec concupiscence aux actes en question des hommes, mais il produit même des animaux qui s'accouplent. (Voir *la Terre*, p. 9-10.) La vue du linge de femme lui procure une excitation particulière, et il ne peut jamais en parler sans trahir, par le coloris émotionnel de ses descriptions, que les représentations de cet ordre sont chez lui voluptueusement accentuées.

Que l'on juge des passages comme ceux-ci, qui peuvent être facilement multipliés : « Les dentelles et la lingerie, dépliées, froissées, jetées au hasard, faisaient songer à un peuple de femmes qui se serait déshabillé là, dans le désordre d'un coup de désir. » « Le rayon avait sorti tous ses articles blancs, et c'était là, comme partout, une débauche de blancs, de quoi vêtir de blanc une troupe d'amours frileux. » « Une armée de mannequins sans tête et sans jambes, n'alignant que des torses, des gorges de poupée aplaties sous la soie, d'une lubricité troublante d'infirme (!!) ; et près de là, sur d'autres bâtons, les tournures de crins et de brillanté prolongeaient ces manches à balais en croupes énormes et tendues, dont le profil prenait une inconvenance caricaturale... Là, les camisoles, les petits corsages, les robes du matin, les peignoirs, de la toile, du nansouck, des dentelles, de longs vêtements blancs libres et minces, où l'on sentait l'étirement des matinées paresseuses, au lendemain des soirs de tendresses. C'était, aux trousseaux, le déballage indiscret, la femme retournée et vue par le bas, depuis la petite bourgeoise aux toiles unies, jusqu'à la dame riche blottie dans les dentelles, une alcôve publiquement ouverte, dont le luxe caché, les plissés, les broderies, les valenciennes, devenaient comme une dépravation sensuelle. » Cet effet du linge féminin sur les dégénérés atteints de psychopathie sexuelle est bien connu en psychiatrie et a été souvent décrit par Krafft-Ebing, Lombroso et d'autres.

A la psychopathie sexuelle de M. Zola s'attache aussi le rôle que les sensations olfactives jouent chez lui (1). La prédominance du sens de l'odorat et le rapport de celui-ci avec la vie sexuelle frappe chez beaucoup de dégénérés. Les odeurs acquièrent aussi dans leurs œuvres une importance supérieure.

(1) Voir l'article que nous avons publié sur *le Nez dans l'œuvre de Zola* (*Chronique médicale*), article repris dans nos *Curiosités de la médecine ;* Maloine, éditeur.

Le développement du sens de l'odorat chez les dégénérés, non seulement d'espèce supérieure, mais de l'espèce la plus basse, a frappé beaucoup d'observateurs. C'est ainsi que Séguin parle d' « idiots, qui distinguaient au flair seul l'essence des bois et des pierres sans le concours de la vue, et qui cependant n'étaient pas affectés par les odeurs et les saveurs stercoreuses, et dont le sens du tact était obtus et inégal. »

Le cas de M. Zola fait partie de cette série. Il montre à la fois une prédominance maladive des sensations de l'odorat dans sa conscience et une perversion du sens olfactif, qui lui font paraître particulièrement agréables et sensuellement excitantes les plus mauvaises odeurs, notamment celles des excrétions humaines.

. . . .

Le succès extraordinaire remporté par M. Zola auprès de ses contemporains ne s'explique pas par ses hautes qualités d'écrivain, notamment par la force extraordinaire et la puissance de ses descriptions romantiques et par l'intensité et la vérité de son émotion pessimiste, qui rend irrésistiblement impressionnante sa représentation de la souffrance et de la tristesse, mais par ses pires défauts, par sa trivialité et sa lascivité ..

M. Zola devait nécessairement faire école, d'abord à cause de ses succès de librairie, qui poussèrent dans son sillage toute la racaille des intrigants et des plagiaires littéraires, puis, à cause de la facilité avec laquelle peuvent être imitées ses plus frappantes particularités.

Son esthétique est accessible à tout gâcheur de temps qui déshonore, par ses gestes scripturaux, la vocation littéraire.

Leurs soi-disant « romans » n'offrent ni êtres humains, ni caractères, ni destinées, ni situations, ni événements, mais c'est précisément là ce qui fait leur valeur, ô pauvre philistin qui ne le vois pas !....

Zola n'est pas poète, et pas même au sens le plus général du mot : il n'a pas l'imagination littéraire, celle qui crée les âmes et les événements. Il n'a pas la fantaisie : il ne peut s'enlever de terre. Il n'a pas la sensibilité vraie, ce qui veut dire qu'à l'occasion il sera sentimental : quand il fait le projet de nous émouvoir, il ne sait que nous conter des histoires de petites filles phtisiques. Mais il a un don naturel de tout grandir et de tout enfler. Les objets et la vie lui apparaissent à travers un grossissement d'hallucination.

Homme aux sensations fortes, au cerveau trouble et fumeux, artiste, si tant est que l'art subsiste où manque la mesure, mais artiste incapable de variété et de souplesse, écrivain à l'invention indigente, au vocabulaire abondant, il a exprimé, avec une vigueur de notation qui n'appartient qu'à lui, le cauchemar de la réalité.

René Doumic.

Le langage intérieur chez Zola

Par M. le Dr G. Saint-Paul

Jadis le Dr G. St-Paul, un des plus brillants élèves du Pr Lacassagne (de Lyon), eut l'idée de poursuivre une enquête sur le cerveau normal et dévié, au cours de laquelle il eut l'occasion d'interroger un certain nombre d'artistes et d'écrivains.

Zola était un *sujet* tout indiqué pour cette interview d'un nouveau genre, et voici son observation, telle que la prit notre distingué confrère, sous la dictée même du romancier, observation qu'il accompagna des réflexions qu'on lira plus loin :

« Etant enfant, j'avais une bonne mémoire scolaire ; j'avais le prix de mémoire ; déjà à cette époque je travaillais sans trop de zèle, le nécessaire, rien de plus ; arrivé en étude, je me mettais à la besogne, avec le désir de terminer le plus vite possible et de ne plus rien faire.

« Au lit je récitais tout bas mes leçons avant de m'endormir ; c'est un excellent moyen pour retenir.

« Le lendemain je les savais, je'n disais très bien le mot à mot, avec beaucoup de précision ; je ne me trompais ou n'hésitais que rarement ; j'avais donc une mémoire excellente qui me permettait d'apprendre vite et bien. Mais tout disparaissait assez rapidement ; les mots s'envolaient avec le temps, et l'âge a amené l'oubli des textes les mieux sus.

« Déjà à cette époque, ma mémoire était ce qu'elle est aujourd'hui, elle se chargeait rapidement, avidement... puis elle se déchargeait. C'est une éponge qui se gonfle, puis qui se vide ; c'est un fleuve qui entraîne tout et dont les eaux courent tôt se perdre dans un banc de sable.

« Un caractère très net de ma mémoire, c'est que la persistance des souvenirs dépend de mon désir et de ma volonté de retenir. J'ai une excellente mémoire visuelle, mais si je ne regarde pas, *en voulant* retenir, il ne reste rien ; si je n'ai pas la volonté de me souvenir, tout se perd. Nommé président de la Société des Gens de lettres, j'ai mis plus de trois semaines à me rappeler les physionomies de 24 membres.

« A la suite d'une enquête pour construire un roman, je retrouve, *quand j'ai idée de voir*, tous les souvenirs dont j'ai besoin.

« Mes souvenirs visuels ont une puissance, un relief extraordinaires ; ma mémoire est énorme, prodigieuse, elle me gêne ; quand j'évoque les objets que j'ai vus, je les revois tels qu'ils sont réellement, avec leurs lignes, leurs formes, leurs couleurs, leurs odeurs, leurs sons ; *c'est une matérialisation à outrance ;* le soleil qui les éclairait m'éblouit presque ; l'odeur me suffoque, les détails s'accrochent à moi et m'empêchent de voir l'ensemble. Aussi pour le ressaisir me faut-il attendre un certain temps ; je n'écrirai que l'an prochain mon roman sur Lourdes ; je prendrai les notes que j'ai

recueillies, l'évocation se fera, tout sera au point ; sur l'ensemble, les grandes lignes, les grandes arêtes se détacheront, nettes...

« Cette possibilité d'évocation ne dure pas très longtemps; le relief d'une image est d'une exactitude, d'une intensité inouïes, puis l'image s'efface, disparaît, cela s'en va ; ce phénomène est heureux pour moi ; j'ai écrit beaucoup de romans, j'ai entassé un nombre considérable de matériaux; si tous mes souvenirs me restaient, je succomberais sous leur poids. De la trame du roman, l'oubli est encore plus rapide; arrivé à la fin de l'ouvrage que j'écris, j'en oublie le commencement. Il me faut autant de plans que de chapitres projetés ; pour vingt chapitres, vingt plans détaillés. Alors je pars tranquille, avec ce guide-âne je suis sûr de ne pas me perdre en route ; mon sous-main, couvert d'indications, de notes, d'échos, de rappels, m'est indispensable, je le consulte sans cesse.

« En résumé, ma mémoire se caractérise par la puissance énorme des souvenirs qu'elle me fournit, par la fragilité de ces souvenirs.

« Je ne me souviens pas pour le plaisir de me souvenir, je n'exerce pas cette grosse mémoire pour le plaisir de l'exercer ; tout ce qui ne nécessite pas un peu d'invention m'endort, mais je ne dors plus dès que je puis créer, dès que fonctionne le centre d'invention littéraire.

« On sait comment je compose mes romans ; je rassemble le plus de documents possible, je voyage, il me faut l'atmosphère de mon sujet ; je consulte les témoins oculaires des faits que je veux décrire ; je n'invente pas, le roman se fait, se dégage tout seul des matériaux. Ainsi pour la *Débâcle*, j'ai été à Sedan, j'ai consulté les meilleures sources d'informations; les personnages se sont présentés tout seuls ; ne fallait-il pas un colonel, un capitaine, un lieutenant, un caporal, des hommes ?... Une fois le personnage apparu, je le fais mien, je vis avec lui, je ne me plais qu'en ce qui vit.

« Chez moi le mot n'a pas grande importance. Il peut être éveillé par l'image ou par l'argument ; je puis parler facilement, je ne m'élève à la véritable éloquence que sous l'influence de la passion ; j'abhorre le lieu commun, il me paralyse, m'empêche de parler.

« Souvent le mot écrit m'étonne comme si je ne l'avais jamais vu ; je lui trouve un aspect bizarre, laid, disgracieux ; il éveille toujours une image appropriée ; mentalement, je ne le lis ni ne le parle, je ne suis pour lui ni visuel, ni moteur. Quand j'écris, la phrase se fait en moi toujours par euphonie ; c'est une musique qui me prend et que j'écoute : gamin, j'adorais les vers et en écrivais beaucoup ; la musique véritable me laisse froid, je n'ai pas, je crois, l'oreille très juste ; c'est par un véritable raisonnement que j'aime la musique ; elle a été pour moi longtemps lettre close, mais j'entends le rythme de la phrase ; je me fie à lui pour me conduire, un hiatus me choque et me gêne.

« Je ne prépare pas la phrase toute faite ; je me jette en elle comme on se jette à l'eau, je ne crains pas la phrase ; en face d'elle je suis brave ; je fonds sur l'ennemi, j'attaque la phrase, laissant à l'euphonie le soin de l'achever.

« Chez nous romanciers, ceci est rare. Tous les écrivains que j'ai connus polissent leur phrase avant de l'écrire, la première heure

est la moins bonne, c'est la période des tâtonnements; au bout d'un certain temps tout s'arrange, se dessine et le bon travail commence.

« Pour moi, c'est le contraire, ce que je fais de mieux est ce que je fais d'abord. La fatigue arrive vite ; mes quatre ou cinq pages écrites, je cesse ; je ne dépasse pas trois heures par jour. On m'a fait une réputation de travailleur, c'est une erreur; je suis très régulier et très paresseux ; je vais très vite, pour en finir le plus rapidement possible et ne plus rien faire.

« Je termine en disant que je suis myope et porte du 9 ; cela est venu à 16 ans; je me suis aperçu que je ne pouvais plus, comme l'année précédente, lire de chez moi les affiches annonçant les représentations théâtrales, dont j'étais très friand.

« Mes organes des sens sont bons ; l'odorat (1) est excellent. Je rêve assez souvent; mes rêves manquent de lumière; je n'y vois pas le grand soleil, le plein jour; c'est une clarté élyséenne qui entoure les objets et les personnes, un peu flous, à demi perdus dans une lumière diffuse et grise.

Emile Zola.

Cette observation est très intéressante ; elle montre la puissance et l'exactitude auxquelles peuvent atteindre les souvenirs (et surtout les souvenirs visuels) chez certains privilégiés ; le rôle effacé du mot en dehors des moments consacrés à la composition ; le manque de concordance entre la valeur de l'organe de la vue, le visuélisme, l'imago-évocation et le verbo-visuélisme ; elle est aussi fréquente chez beaucoup d'écrivains que leur mélophobie ; tout au moins, leur peu d'aptitude pour la musique semble proportionnelle à leur amour du rythme, de l'harmonie de la phrase.

Par cette audition mentale de la phrase et de son rythme, Zola se trouve être verbal (de la catégorie des verbo-auditifs) et même puissamment verbal. Mais il n'est point douteux que, surtout lorsqu'il n'écrit pas, l'image acquiert chez lui une incomparable valeur. Il se peut rencontrer des gens qui, moins visuels peut-être que lui, qualitativement, puisque leurs images sont moins nettes, le sont proportionnellement davantage, parce que chez eux l'emploi du mot est presque exceptionnel. Ce serait, pour un individu quelconque ainsi bâti, une impossibilité de plus d'écrire la *Débâcle.*

Le verbal, lui, n'a de l'image qu'un minimum, un maigre substratum décoloré et indécis, qui est à l'image de Zola ce qu'étaient les poteaux de Shakespeare, comparés aux splendides décors de l'Opéra actuel. Ce pourra être un Zola sans images; moins bon verbal peut-être même, à coup sûr cxtrêmement peu visuel.

(1) Si les sensations avaient besoin d'être réhabilitées, elles l'auraient été par les naturalistes, et il est à remarquer que, parmi les sens, ils ont relevé de préférence ceux qui étaient au dernier échelon de la hiérarchie, comme l'odorat, le toucher, le goût, leur donnant très volontiers le pas sur la vue, sur l'ouie, qui sont, par nature, plus délicats, plus artistiques, partant plus voisins de l'idéal.

Au surplus, pour inférieures que soient les sensations de l'odorat, elles n'en ont pas moins une action réflexe et puissante sur le cours des idées, des souvenirs et sur bon nombre de prédispositions du « moi ». André Balz.

La névropathie de Zola

par M. le Dr Toulouse.

M. Zola naquit à Paris, le 2 avril 1840.

Il fut nourri dans sa famille par une Bourguignonne, qui est morte âgée, et sevré dans le temps normal, il n'eut pas de convulsions; mais sa première enfance fut chétive et entrecoupée d'alertes pathologiques nombreuses.

Vers les 3 ans, la famille Zola quitta Paris et alla habiter Aix.

La puberté se manifesta entre 13 et 14 ans et s'affirma sexuellement vers la 18e année. L'instinct génital fut toujours d'une certaine timidité, comme il arrive chez les névropathes où les idées sont bien souvent inhibitrices.

A 18 ans il vint achever ses études à Paris. Après les grandes vacances de 1858, passées à Aix, il fut atteint, le lendemain de son retour à Paris, d'une fièvre grave avec vertiges. La maladie dura six semaines, et, pendant les trois premières, la diète fut observée. Au cours de la période aiguë, il y aurait eu du délire. A la convalescence, la bouche était ulcérée et les dents se déchaussèrent; le malade, ne pouvant parler à cause de cela, écrivait sur une ardoise. Le diagnostic de dothiénentérie paraît probable.

Faut-il voir dans cette fièvre typhoïde la cause déterminante de la supériorité intellectuelle qui s'est manifestée plus tard, ainsi qu'on l'a soutenu dans des cas analogues? Rien cependant ne permet d'accepter cette interprétation.

M. Zola ne ressentit pas de paresse cérébrale après sa fièvre typhoïde. Celle-ci ne peut donc être considérée dans ce cas que comme un phénomène sans conséquence intellectuelle d'aucune sorte.

A 20 ans se déclarèrent, particulièrement dans les intestins, des douleurs nerveuses, sur lesquelles le manque de renseignements exacts empêche de se prononcer. Après avoir abandonné ses études, M. Zola menait une vie peu hygiénique, faite d'inquiétude et de privations matérielles.

Les troubles nerveux s'accentuèrent de plus en plus. Ce furent d'abord, de 20 à 40 ans, des entéralgies. Plus tard, de 45 à 50 ans, ils affectèrent la forme de cystite, d'angine de poitrine avec douleurs dans le bras gauche, de névralgies thoraciques, de rhumatismes articulaires. Le cœur surtout l'a souvent inquiété. Il avait des sensations bizarres, croyant l'entendre battre dans son bras, dans sa cuisse. Ce fut à cause de ces troubles cardiaques qu'il cessa de fumer vers 35 ans, sur le conseil du Dr Potain. Il y a quatre ans, le Dr Huchard le vit et posa le diagnostic de fausse angine de poitrine chez un nerveux. Un diagnostic analogue fut appliqué quelque temps après par le Dr Albert Robin à ses crises de fausse cystite.

Le système nerveux de M. Zola présente encore à considérer un ensemble de troubles dont j'ai déjà parlé à différentes occasions: spasmes cardiaques, crampes, pollakiurie, tremblement, etc. Il était notamment sujet à des crises de douleur, datant de la ving-

tième année, mais qui tout d'abord, entre 20 et 40 ans, se produisaient à de longs intervalles. C'étaient surtout, durant cette période, des coliques nerveuses. Plus tard, de 45 à 50 ans, ces crises ont pris la forme d'angine de poitrine, de cystite aiguë, de rhumatisme articulaire.

Il existait donc un certain déséquilibre nerveux, une émotivité exagérée, réellement morbide, qui provoquait, sous l'influence d'excitations minimes, des réactions désordonnées et douloureuses. A ce point de vue et aussi à cause de certaines idées morbides qui seront décrites plus loin, on est en droit de dire que M. Zola était vraiment un névropathe, d'autant que ses algies paraissaient être indépendantes de toute altération organique perceptible.

Elles n'étaient pas non plus — et c'est un point à retenir — rattachables à une névrose caractérisée, comme l'épilepsie ou l'hystérie. On peut donc les dire subjectives, bien qu'elles soient très réelles. Ces troubles nerveux, dont la disposition originelle est prouvée par bien des faits, notamment par la contracture de l'orbiculaire droit, par une grande émotivité manifestée dès l'enfance, ont éclaté vers la vingtième année, au moment du premier surmenage intellectuel. Et depuis, ils n'avaient fait que s'accentuer avec la persistance d'un travail psychique excessif, quoique réglé. On peut voir dans le cas de M. Zola la confirmation de cette idée, qui a déjà été discutée dans l'introduction générale (1), que la névropathie est la compagne fréquente de la supériorité intellectuelle et que, même lorsqu'elle est d'origine congénitale, elle se développe avec l'exercice cérébral, qui tend à déséquilibrer peu à peu le système nerveux.

* * *

Mais M. Zola avait des idées encore plus nettement morbides. Je les décris ici, et non avec l'émotivité, parce qu'elles ne s'accompagnent pas toutes ni toujours de ce phénomène qu'on considère cependant avec raison comme la base des obsessions : ces dernières sont venues vers l'âge de 30 ans et se sont peu à peu développées. Un de leurs caractères, c'est qu'elles ne provoquent pas d'angoisse caractérisée, en cas de non-satisfaction. M. Zola peut ne pas s'y abandonner et il n'en souffre pas beaucoup. Ordinairement il se laisse aller à ses *manies,* comme il les appelle ; et il est alors satisfait.

Une de ces idées morbides est l'idée *du doute*. Ainsi il est dans la perpétuelle crainte de ne pouvoir faire sa tâche journalière, d'être incapable de terminer un livre, de ne pas achever un discours s'il prend la parole en public, etc. Il ne relit jamais ses romans, car il craint d'y faire de mauvaises découvertes. Il n'a aucune confiance en lui à ce point de vue, et dans beaucoup d'autres cas, dans les plus importantes comme dans les plus petites affaires de la vie.

L'arithmomanie ou le besoin de compter est aussi une de ses idées morbides. M. Zola dit que ce besoin est chez lui une manifestation de ses instincts d'ordre. Dans tous les cas, ces idées sont très

(1) A l'ouvrage auquel nous empruntons ces pages : *Emile Zola*, par Edouard Toulouse. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1896.

proches. Il compte donc, dans la rue, les becs de gaz, les numéros des portes et surtout les numéros des fiacres, dont il additionne tous les chiffres comme des unités. Chez lui, il compte les marches de l'escalier, les objets placés sur son bureau. Il faut encore qu'il touche, un certain nombre de fois avant de se coucher, les mêmes meubles, ou qu'il ouvre les mêmes tiroirs. Il est aussi poussé à toucher certains objets ou à fermer une porte plusieurs fois de file. En outre, sur ce besoin de compter se sont greffées d'autres idées morbides, et notamment des superstitions. C'est ainsi que certains chiffres ont pour M. Zola une influence mauvaise : si le numéro d'un fiacre, additionné comme il est dit plus haut, forme ce chiffre, il ne le prend pas, ou, s'il y est obligé, il craint qu'il ne lui arrive quelque malheur, par exemple de ne pas réussir dans l'affaire qu'il poursuit. Cette idée superstitieuse peut survenir à propos de n'importe laquelle de ses impulsions arithmomaniaques. Pendant longtemps les multiples de 3 lui ont paru bons ; aujourd'hui ce sont les multiples de 7 qui le rassurent. Ainsi, dans la nuit, il lui est arrivé souvent de rouvrir 7 fois les yeux pour se prouver qu'il n'allait pas mourir. Par contre, le chiffre 17, qui lui rappelle une date douloureuse, lui semble mauvais ; et le hasard a voulu qu'il ait pu constater la coïncidence de certains événements malheureux avec cette date. Des idées superstitieuses analogues se manifestent aussi en dehors de toute arithmomanie. C'est ainsi qu'il accomplit certains actes avec l'idée que, s'il ne le faisait pas, il lui arriverait des ennuis : par exemple, toucher les becs de gaz qu'il rencontre dans la rue, franchir un obstacle du pied droit, marcher d'une certaine façon sur les pavés, etc... Pendant longtemps, il craignait de ne pas réussir dans la démarche qu'il allait tenter, s'il ne sortait pas de chez lui du pied gauche. Toutes ces idées morbides, dont M. Zola apprécie le côté absurde, sont, je le répète, accompagnées de phénomènes émotifs légers. M. Zola peut se dispenser de suivre son impulsion sans grandes luttes ni souffrances. Il est même curieux de remarquer combien elles troublent peu son équilibre mental. On peut dire qu'elles sont à fleur de peau ; ce sont des habitudes vicieuses, mais qui n'atteignent pas profondément le fonctionnement psychique.

Des émotions liées à l'instinct de la conservation, la peur est la principale. M. Zola n'a pas trop d'appréhensions à bicyclette ; en revanche, il redoute l'obscurité et ne traverserait pas tout seul une forêt, la nuit. Il a peur de mourir subitement (1), et cette crainte le reprend par crises. Il ne redoute pas d'être enterré vivant ; mais parfois il a été, en chemin de fer, assailli par l'idée d'être arrêté dans un tunnel dont les deux bouts s'écrouleraient ; cette dernière phobie a quelque chose de morbide. Enfin il n'a jamais eu d'idées de suicide.

*
* *

Deux questions doivent m'arrêter ici.

La première et la principale concerne l'enseignement qu'on peut tirer de l'observation de M. Zola au sujet des rapports de la supériorité intellectuelle et de la névropathie. Tout d'abord, posons

(1) N'est-ce pas curieux, cette sorte de divination ? (R.)

bien ce fait, pour les partisans des théories lombrosiennes, que M. Zola *n'est pas épileptique*. Il n'est pas non plus hystérique, ni suspect d'aliénation mentale, bien qu'il ait des troubles nerveux multiples (contractures de l'orbiculaire, tic vésical, spasmes cardiaques, crampes thoraciques, fausse angine de poitrine, hyperesthésies sensorielles, algies, idées obsédantes et impulsives). Faut-il le dire atteint de dégénérescence mentale ? Je crois que cette étiquette ne lui convient pas tout à fait, à moins de ranger M. Zola dans la catégorie des dégénérés supérieurs (Magnan), chez lesquels, à côté de brillantes facultés, il existe des lacunes psychiques plus ou moins grandes. Mais encore où sont ces lacunes ? Sa constitution physique et psychique est en somme pleine de force et d'harmonie. Le système nerveux est évidemment hyperesthésié dans certaines de ses parties, et, à ce point de vue, déséquilibré, pour employer un mot assez vague et courant. L'émotivité est en définitive défectueuse. Mais comme tout cela a peu de retentissement sur la sphère cérébrale ! Même certaines idées morbides, quelques obsessions et impulsions n'ont pas été suffisantes pour troubler d'une manière appréciable les processus intellectuels. Ces idées vivent comme des parasites, sans entamer la personnalité intellectuelle de M. Zola, qui reste pondéré malgré elles ; et les formes supérieures de l'intelligence, ce qui constitue le jugement, l'imagination, la volonté, est dans un état de santé et d'équilibre parfaits. Dans l'appréciation diagnostique de ces phénomènes psychiques normaux, il faut donc apporter une certaine finesse d'analyse. L'obsession et l'impulsion, quand elles sont finalement maîtrisées par le sujet, qu'elles ne l'ont jamais entraîné à commettre des actes déraisonnables, sont une tendance évidemment vicieuse de l'esprit, mais si peu éloignées de l'état normal dans leurs modalités et leurs conséquences ! Et c'est précisément le cas de M. Zola. Je n'ai jamais vu, je l'avoue, un obsédé ni un impulsif aussi pondéré que lui ; et j'ai rarement vu quelqu'un indemne de toute tare psychique manifester sa belle stabilité mentale.

Toutefois il n'est pas niable que M. Zola soit un névropathe, c'est-à-dire un homme dont le système nerveux est douloureux. Pourquoi est-il ainsi ? Ses troubles sont-ils héréditaires ? sont-ils acquis ? Je suppose que l'hérédité a préparé le terrain et que le travail intellectuel constant a peu à peu détruit la santé délicate du tissu nerveux. Mais je ne crois pas que cet état névropathique ait été et soit indispensable d'aucune façon à l'exercice des heureuses facultés de M. Zola. C'est là une conséquence peut-être inévitable, et sûrement une conséquence plutôt fâcheuse, mais nullement une condition nécessaire.

Ces jours derniers, M. le Dr Toulouse a publié, dans le *Temps*, un très remarquable article, qui modifie et complète sur certains points ses conclusions primitives.

Nous en donnons ci-après, avec l'agrément de notre distingué confrère, un copieux extrait.

La Psycho-physiologie d'Emile Zola

Chez Zola toutes les fonctions intellectuelles s'exerçaient dans le sens d'une finalité consciente. L'attention volontaire était très intense. Placé en face d'objets qu'il voulait voir pour décrire, il était apte à saisir une foule de détails. Au cours des nombreuses expériences que je fis sur lui, je lui présentai durant quelques instants la photographie d'un petit idiot. Bien que Zola ne fût pas médecin, il fut frappé par toutes les particularités anatomiques de cette image, et remarqua la saillie de l'ombilic, à peine visible sur la photographie ; l'idiot avait, en effet, une légère hernie ombicale.

Lorsque Zola ne voulait plus observer, dans la rue, en visite, son attention tombait. Il lui arrivait souvent de ne pas saluer les gens qu'il rencontrait et qu'il regardait sans reconnaître. « On pourrait supposer, me disait-il, que je suis, dans ce cas, absorbé par des méditations profondes, et des gens doivent dire en me voyant : Il doit penser à son roman. La vérité, c'est qu'alors je ne pense à rien. »

La mémoire de Zola avait la même propriété. On pouvait la comparer à un appareil photographique qui, armé, est capable de saisir les objets avec la plus grande netteté et qui autrement ne peut rien fixer. Lorsque Zola préparait un livre, tous les faits utilisables dans son œuvre s'enregistraient aisément, s'ordonnaient d'eux-mêmes en des groupements méthodiques et par des affinités très fortes, étaient enfin retenus selon leur importance. Et, au moment de la composition, les images des objets avec leurs couleurs et leurs formes, leurs odeurs même, revenaient en foule et dans des arrangements systématiques.

En dehors de cet état de tension de la mémoire volontaire, l'esprit du romancier ne fixait plus, ou mal. A la Société des Gens de lettres, dont il était le président, il mit trois mois pour se rappeler les noms des vingt-quatre membres du bureau, qu'il devait pourtant appeler fréquemment par leurs noms pour les faire voter.

Zola ne se préoccupait pas de retenir des faits pour une œuvre indéterminée. Quand il préparait la *Terre*, il s'occupait des paysans ; mais aucune observation sur les militaires ou les financiers ne l'aurait intéressé. D'autres romanciers, au contraire, notent des paysages, des physionomies, des gestes, de courtes histoires, qu'ils exhument un jour de leurs papiers pour les piquer dans un roman.

En ce sens toutes les fonctions psychiques se ressemblaient chez Zola. L'imagination, notamment, était tout aussi systématique. On sait que Zola posait d'abord les idées générales qu'il voulait illustrer ; et c'était par des déductions qu'il créait les personnages qui devaient les représenter. Mille faits concrets surgissaient alors dans son esprit, qui venaient s'organiser dans ce système et donner une vie intense à ces abstractions philosophiques.

Cette qualité, l'affinité des images dans un but logique, était prépondérante chez Zola. C'est elle qui, se développant progressivement, caractérise le mieux l'esprit adulte, la mentalité de l'homme civilisé, l'intelligence normale. Elle canalise les processus psychiques, fait servir les forces intellectuelles en diminuant l'effort mental et les déchets, est la base d'un caractère homogène, et permet à la volonté d'agir dans un sens défini.

Cette fonction intellectuelle était au plus haut point développée chez Zola : et c'était bien là qu'il fallait voir sa supériorité intellectuelle.

Par ce côté, il se rattache à tous les grands créateurs, qui ont été des esprits systématiques, aux efforts patients et nettement éclairés dans leurs buts. Hugo et Balzac — pour ne citer que des littérateurs — ont montré par leurs œuvres la même organisation cérébrale. L'esprit primesautier et inégal, dans l'inspiration que l'on accorde souvent aux artistes, ne paraît pas compatible avec les grandes forces créatrices qui agissent plus uniformément.

Cette mentalité particulière explique l'œuvre tout entière de Zola et sa vie aussi. Il a systématisé en littérature les tendances réalistes de la philosophie d'Auguste Comte et de Taine. Il alla jusqu'au bout de ce système en créant le roman d'observation intégrale, voulant étudier expérimentalement l'hérédité morbide sous ses mille aspects, ne reculant devant aucune audace d'expression et d'observation. Ses œuvres s'enchaînent dans des cycles fortement unis : *les Rougon-Macquart, les Trois Villes, les Quatre Evangiles*.

Mais Zola n'eut pas seulement ce don de supériorité intellectuelle. Par les luttes de sa volonté, il fut d'un haut enseignement pour le psychologue, le médecin et l'éducateur. On a souvent dit que l'homme était un esprit servi par des organes. Cette formule paraissait plus vraie lorsqu'on observait Zola. Cet esprit systématique se faisait, par le simple raisonnement, une ligne de conduite souvent opposée à ses instincts, et il la suivait, soutenu seulement par l'idée du devoir qu'il s'était fixé.

Zola aimait à répéter que le travail était pour lui pénible, « qu'il enfantait dans la douleur » ; et je crois en effet que son organisation physique, avec ses tendances d'arthritique gras, le poussait à la paresse. Il décida de dompter ce défaut en s'astreignant à une besogne journalière déterminée. Durant trente ans de ce régime de production, il a écrit presque tous les jours pendant trois heures, remplissant cinq pages de son écriture grosse et large. Et c'est ainsi qu'il a pu faire une des œuvres littéraires les plus abondantes du siècle.

Zola était très émotif, ainsi que je l'ai mis nettement en lumière dans mon enquête. Ses réactions émotionnelles avaient une grande force et des tendances désordonnées. Très timide, il redoutait particulièrement de parler en public. Et l'idée d'avoir à prononcer quelques paroles dans une réunion le mettait dans un état de véritable angoisse. Au congrès des journalistes de Londres, où il eut à prononcer une allocution, il dut lire le petit discours qu'il avait préparé. Or, la connaissance qu'il avait de ses défauts ne le faisait pas dévier de ses projets. Il souffrait beaucoup des attaques de presse et ne craignait pas de les provoquer par l'exposition de ses idées. Il criait bien haut la vérité là où il la voyait, sachant qu'elle

allait lui attirer des haines dont il serait très affecté. Sujet à des accès d'angine de poitrine, que les émotions provoquaient, et au cours desquels il avait la dramatique appréhension d'une mort subite, le souvenir de ces crises ne l'empêchait pas de prendre une attitude qui devait forcément le mêler à des incidents où il serait sujet à des paroxysmes très douloureux.

Mais toute cette émotivité réellement morbide laissait intacte son intelligence, toujours pondérée, lucide et parfaitement équilibrée. « Ce sont, comme je l'ai écrit dans mon livre, des esprits de ce genre qui ont le plus contribué à répandre, comme une vérité, cette hypothèse que l'homme est maître de ses actions. » Tous ses actes étaient l'objet de longues délibérations, et il en pouvait donner des raisons précises, avec la claire conception des conséquences de son activité.

J'ai dit que le caractère de Zola était d'un précieux enseignement. Au médecin et au psychologue il montre d'une manière éclatante le pouvoir de l'idée sur le corps, de la volonté sur la maladie. Pour le philosophe, il est la preuve qu'une règle de conduite individuelle étroite peut être établie sans le secours d'aucune idée religieuse.

Docteur Toulouse.

« Dégénéré supérieur », tel est le jugement que porte, sur M. Emile Zola, M. le docteur Toulouse, appliqué dans une étude médicale à analyser les conditions d'existence biologique de l'écrivain, et à tirer une conclusion de ses notes et observations.

L'appareil scientifique du travail détruit dès l'abord toute idée de dénigrement. M le docteur Toulouse a simplement voulu opérer, sur M. Emile Zola vivant, le même travail de dissection désintéressée que Sainte-Beuve, dans sa critique, pratiqua si finement sur les littérateurs morts. Il s'emploie à la recherche de la vérité et la dit comme il la trouve, sans s'inquiéter des convenances contingentes et si la vérité constatée peut devenir désagréable à entendre... Mais sous les investigations de Sainte-Beuve, les cadavres de génie gardaient une attitude indifférente, et le rôle du grand anatomiste littéraire fut précisément de retrouver leur vie au travers des précautions et des sous-entendus de leurs œuvres. Ils ne pouvaient plus tromper, point essentiel qui manque aux recherches sur le vif de M. Toulouse.

Non certes que M. Zola ne se soit pas aussi complaisamment déshabillé devant lui dans son intérieur qu'il se mettait à nu dans son extérieur. Mais la franchise qui doit être publiée ne va cependant pas sans réticences; et Rousseau, dans ses « Confessions », qui sont le type autobiographique des études que M. Toulouse entreprend aujourd'hui, étala les tares de son individu, mais dans la mesure seulement où elles pouvaient servir à sa mémoire.

Il est donc à craindre que, dans les confessions qu'il va provoquer à la suite de la confession de M. Zola, l'éminent docteur ne recueille que des aveux calculés et d'une sincérité secondaire.

Habitué aux excès des polémiques, M. Zola peut aisément supporter d'être qualifié de dégénéré supérieur... Comment un dégénéré peut-il être supérieur? A quoi, à qui est-il supérieur? Que signifie supérieur accolé à dégénéré? La contradiction apparaît comme flagrante. Elle est peut-être vraie ; mais l'auteur ne la justifie pas. Alors les malins s'avisent que supérieur devient seulement une épithète de prudence, la précaution oratoire d'un homme adroit à corriger par un compliment les dures constatations auxquelles il ne saurait se dérober, par amour pour la vérité.

La vérité, M. Zola ne la craignait pas : la brave lettre par laquelle il autorisa la publication de son autopsie vivante en témoigne sans conteste. Mais sa lettre qui permettait sa vivisection physique et morale n'autorisait point le brouillamini littéraire.

Henry Céard.

Les théories médicales de Zola

Son opinion sur l'Hypnotisme et sur l'Allaitement.

Comme tous les hommes en vue, M. Zola fut consulté par les journalistes sur les sujets les plus bizarres, les plus différents. C'est la rançon des célébrités d'être appelées à donner leur avis sur les questions auxquelles ils entendent le moins.

C'est ainsi que Zola fut appelé, en deux circonstances, à exprimer son opinion sur l'hypnotisme et sur l'allaitement.

Il est peut-être superflu d'ajouter que nous reproduisons ces deux *consultations* au seul titre de curiosité.

« L'hypnotisme ! mais je ne veux pas en entendre parler. Je me refuse à piquer une tête dans l'inconnu. J'ai assisté, dans le temps, chez Daudet, à des séances de magnétisme, de spiritisme et d'hypnotisme, faites par Slade et le docteur Gibier ; je vous avoue que j'ai remporté de ces séances une crainte instinctive et le désir absolu de ne pas m'occuper, de ne pas tenir compte dans mes œuvres de cette nouvelle science.

« Jusqu'à quel point les expériences faites jusqu'ici sont-elles concluantes ? Je veux d'autres preuves de suggestion que celles qu'on veut bien nous raconter mystérieusement.

« Que l'on suggère à quelqu'un d'avoir du génie; ou bien pourquoi un mari, possesseur d'une femme acariâtre, ne pourrait-il lui suggérer d'avoir toutes les vertus, y compris la douceur ?

« Pour moi, reprit le maître, les êtres susceptibles d'être hypnotisés, de subir complètement une domination, au point de perdre leur libre arbitre, ne sont ni plus ni moins que des phénomènes, au même titre que les frères Siamois ou les moutons à cinq pattes.

« La simple physiologie nous explique assez les choses sans que nous ayons besoin de recourir à l'hypnotisme et, si j'admets dans une certaine mesure l'influence d'un tempérament vigoureux sur un tempérament faible, l'influence que peut prendre un homme possesseur d'un sang fort, sur un autre homme plus pauvrement doué, je me refuse absolument à admettre que cette influence puisse aller jusqu'à lui faire commettre un crime.

« Lorsque j'étais enfant, puis jeune homme, j'observais souvent les gens et je remarquais à quel point certains de mes condisciples ou de mes amis ressemblaient physiquement et moralement à leur père ou à leur mère. C'est ainsi et peu à peu que je suis arrivé à faire des recherches sur l'hérédité.

« L'irresponsabilité, à mon avis, n'existe donc pas absolument, et l'homme qui devient alcoolique parce que ses ascendants l'étaient, n'est irresponsable que relativement.

« Notez, ajouta M. Zola, que je ne nie pas les phénomènes de la suggestion, mais je ne veux pas m'en occuper, trouvant d'ailleurs que cette science, tout au début, ne nous a offert jusqu'ici rien d'assez concluant.

« Pour les anciens, la fatalité, c'étaient les Dieux ; pour nous, c'est l'hérédité. Il est possible que dans un avenir prochain ce soit l'imposition d'une forte volonté sur un caractère faible ; mais je laisse le soin d'étudier ces phénomènes à nos petits-enfants et m'en rapporte pour l'instant à la seule physiologie. »

*
* *

« L'allaitement m'intéresse beaucoup ; il a d'ailleurs, avant moi, intéressé J.-J. Rousseau, à la fin du siècle dernier, et d'autres philosophes encore au commencement de notre siècle.

« Aujourd'hui, il devient en France une question très importante, puisqu'on se plaint chaque jour de la dépopulation.

« Tout en songeant à augmenter le nombre des enfants, il serait peut-être sage d'agir de façon à conserver ceux qui existent déjà, et à donner à la génération future des sujets robustes et sains.

« Nous avons trois manières d'allaiter l'enfant : l'allaitement maternel, le biberon, la nourrice.

« Je proscris tout de suite la nourrice.

« C'est un moyen épouvantable qui amène fatalement des ennuis.

« Un enfant nourri par une étrangère, puise sa vie dans un élément nouveau et peut en récolter les vices et les maladies.

« La mère qui envoie son enfant au loin, l'expose à la mort, ou à un manque de soins dont il se sentira plus tard. Si elle le garde auprès d'elle avec la nourrice, elle surveille son allaitement, mais elle facilite encore la transmission d'un vice ou d'une maladie.

« Puis il arrive ceci : on fait venir une nourrice. Au bout d'un mois on s'aperçoit que son lait est nuisible à l'enfant. On la renvoie pour en prendre une autre, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'enfant soit sevré. Il aura sucé de cette manière trois ou quatre laits différents.

« Résultat : l'enfant ayant absorbé les impuretés de ces natures diverses, est faible, débilité ; il reste chétif pour l'avenir.

« Oh ! voyez-vous, je déteste la nourrice. Je voudrais que dès maintenant aucune ne soit acceptée dans nos familles.

« L'allaitement maternel est une obligation si naturelle, qu'il semble inutile de la commenter.

« Et cependant, de nos jours, elle est abandonnée systématiquement par la plupart des mères.

« Le médecin démontre que l'allaitement est une fonction indispensable à la vie.

« Les fonctions de l'organisme sont, en effet, régies par des lois invincibles sur lesquelles se brisent les résistances ; elles ont toutes leurs raisons d'être, et ne pas se conformer aux exigences qu'elles réclament, c'est nuire soi-même à sa santé.

« Bien entendu, il faut écarter de ce devoir les femmes malades ; les travailleuses qui, par un labeur excessif, ne peuvent fournir que du lait d'une qualité inférieure ; les mères qui sont atteintes d'une maladie chronique, comme la tuberculose ; enfin les femmes dont la faiblesse de constitution ne permet pas de supporter les fatigues de l'allaitement. Celles-là devront se résigner à adopter le biberon pour allaiter leur enfant.

« Les biberons perfectionnés comme ils le sont aujourd'hui, pré-

sentent toutes les garanties hygiéniques. En observant les règles de l'antisepsie dans le nettoyage de ces fioles de verre, et en choisissant un lait stérilisé, on fournit à l'enfant un allaitement sain et inoffensif.

« J'ai vécu onze mois en Angleterre. Je vivais là, réfugié dans un coin, entouré seulement de quelques amis, et j'étais absorbé par mon livre : *Fécondité*.

« Une après-midi, en sortant, j'eus le désir de connaître le genre d'allaitement adopté en Angleterre.

« J'ai constaté qu'à ce sujet les Anglaises ne valaient pas mieux que les Françaises.

« Les mères ne veulent pas nourrir leurs enfants, et pour les mêmes raisons qu'en France : suppression des mondanités, reclusion forcée, déchéance physique. Elles font toutes un mauvais calcul, car l'allaitement fatigue la mère, mais ne l'abîme pas ; bien au contraire, il est utile à la race entière. Darwin l'a démontré dans ses travaux sur l'évolution.

« Il a établi qu'un organe qui ne sert point, dépérit, et finit même par disparaître, non pas au milieu d'une seule existence, mais en plusieurs générations.

« Or, la femme doit tenir à l'un de ses charmes physiques, et désirer que son sexe n'en soit pas dépourvu dans un temps futur ; donc, au point de vue de l'esthétique, l'allaitement est aussi nécessaire.

« J'ai observé en Angleterre que la plupart des enfants étaient élevés au biberon, mais que « pas une nourrice ne servait à l'allaitement de l'enfant ».

« Dans mon entourage, une dame voulait une nourrice ; on a dû la faire venir de Normandie, il était impossible d'en trouver une à Londres.

« La femme anglaise s'affranchit de l'allaitement en confiant son enfant à une « nurse » ou nourrice sèche, qui élève le bébé au biberon.

« Le biberon anglais serait, paraît-il, mieux perfectionné que le nôtre, et le lait d'une qualité supérieure à celui de nos vaches ; je n'en crois rien.

« Mais l'allaitement par le biberon est si répandu en Angleterre, que, dans la vitrine des grandes laiteries, on voit une gravure représentant un gros poupon entouré de plusieurs vaches ; ces vaches ont fourni le lait qui a donné à l'enfant cette mine de belle santé. C'est la réclame de la maison.

« Je me promenais dans les environs de Londres ; là, j'admirai une file de petites voitures poussées par les nourrices, et contenant deux ou trois enfants. Je remarquai d'abord que les nourrices étaient simplement mises et les enfants très nombreux.

« J'ai cherché pourquoi la population augmentait en Angleterre, tout en ayant le même déshonneur moral que la nôtre : abandon de l'allaitement maternel. J'ai trouvé alors que les Anglaises ne craignaient pas d'avoir des enfants, pour deux raisons :

« La première raison : l'allaitement par le biberon les débarrasse de tout ennui et les laisse libres de leurs loisirs. — Seconde raison : les maris anglais peuvent « assurer » la vie du bébé dès qu'il vient au monde ; les parents sont, par ce moyen, tranquilles sur l'avenir de l'enfant.

« Je reconnais à l'Angleterre une supériorité sur nous au sujet de l'allaitement ; celle de ne pas employer une seule nourrice.

« Oh ! la nourrice, cette source incalculable de maux, je souhaite qu'on la délaisse totalement.

« En résumé, je blâme autant les Anglaises que les Françaises de s'affranchir d'un devoir rempli de noblesse.

« Je voudrais que cette image d'une mère allaitant son enfant soit la plus haute expression de la beauté humaine. Ah ! comment donc persuader à nos Parisiennes, à toutes nos Françaises, que la beauté de la femme est d'être mère, avec un enfant sur les genoux ? Le jour où cette mode-là prendrait, comme celle de la coiffure en bandeaux ou celle des jupes étroites, nous serions la nation reine, maîtresse du monde. »

Anecdotes sur Zola

Un jour, au 31 décembre, il n'avait pas un sou.

Zola va chez un ancien ami de son père, membre de l'Académie de médecine (1), qui protégeait le jeune homme, et lui cherchait une position. La détresse de Zola apparaît, sans qu'il ait besoin d'en parler. Alors, n'osant pas lui donner ouvertement de l'argent, il le pria de porter à leur adresse des cartes de visite, deux cents à peu près.

Le lendemain, Zola se mit en route à travers Paris, en boutonnant de son mieux un mauvais pardessus. Tel fut ce premier janvier de sa vingt-unième année.

Dans le tas de cartes, il y en avait pour les parents de quelques-uns de ses condisciples au lycée Saint-Louis. Jamais, me dit Emile Zola, il n'a plus senti l'indigence qu'en remettant ces cartes chez les parents de ses camarades. Au retour, le membre de l'Académie de médecine lui glissa vingt francs dans la main, et Zola ne se découragea pas.

C'est qu'il était de cette race dont Anatole France disait naguère : « Il y a dans le tempérament méridional cette sorte d'audace qu'il faut pour surmonter les difficultés de la production, et les dégoûts de la publicité. L'homme du Midi ne doute ni de son génie, ni de son étoile ; il est politique, voit les obstacles et sait les tourner. C'est plus qu'il n'en faut pour monter haut dans la république des lettres. »

Le débutant de 1862 est monté haut, en effet, depuis !

Félicien Champsaur.

*
* *

Même dans la première enfance, Zola avait eu presque un défaut de langue, moins un bégaiement caractérisé, que de la paresse à prononcer certaines consonnes, le *c* et l'*s* principalement qu'il prononçait *t* : *tautillon* pour saucisson. Un jour pourtant, vers quatre ans et demi, dans un moment d'indignation enfantine, il proféra un superbe *cochon !* Son père ravi lui donna cent sous.

Paul Alexis.

(1) Le digne M. Boudet.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° *du* 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins sculpteurs.

N° *du* 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo**. — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

N° *du* 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr MICHAUT. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° *du* 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr MIQUEL-DALTON. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° *du* 15 *avril*. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul RICHER, membre de l'Académie de Médecine.

N° *du* 1er *mai* 1901. — Les médecins à l'Assemblée législative (*suite*), par M. le Dr MIQUEL-DALTON (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr CHERVIN.

N° *du* 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr DESFONANDRÈS. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules TROUBAT.

N° *du* 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr LETER (de Sannois). — Une consultation de BAUDELAIRE. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° *du* 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. TRIAIRE (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

N° *du* 1er *juillet* 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. NASS. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS.

N° *du* 15 *juillet* 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr FOVEAU DE COURMELLES.

N° *du* 1er *août* 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis MURAT. — La découverte de Laënnec, appréciée par CHATEAUBRIAND.

N° *du* 15 *août* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS (*suite*). — Le chansonnier Désaugiers et la médecine. — Un médecin graveur sur bois. — Quelle était l'infirmité de Boileau ? — Le sang humain contre l'épilepsie. — Vierges noires.

N° *du* 1er *septembre* 1902. — Une dynastie de médecins et d'apothicaires : les CADET. — Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole. — Gœthe et la bataille d'Iéna. — A propos des statues de Bichat.

N° *du* 15 *septembre* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis DELMAS (*suite*). — La procréation des sexes à volonté. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre.

N° *du* 1er *octobre* 1902. — Une névrosée mondaine au XVIIIe siècle ; Sophie de Monnier (étude de psychologie morbide), par M. Paul COTTIN — L'homme-femme : Mademoiselle SAVALETTE DE LANGE, par le Dr CABANÈS.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

DR CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — N° 21 1er NOVEMBRE 1902.

UN FRANC CINQUANTE CE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs
Pays d'Union postale.	**12** —
Prix du numéro.	**1** franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1902).

9e ANNÉE N° 21 1er NOVEMBRE 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

Une légende à détruire

La tuberculose dans le roman. — La genèse des « Embrasés », exposée par l'auteur.

Un roman attachant, un drame sensationnel ont été les prétextes de l'enquête dont nous soumettons un peu plus loin les résultats à nos lecteurs.

Le roman, vous en avez peu ou prou entendu parler, si même vous ne l'avez lu : ce sont des pages vécues, qui attestent la conscience de l'écrivain, en même temps que la finesse du psychologue. On a pu très justement en dire qu'il était une œuvre de pitié et de tendresse, mais aussi de désespérance, l'auteur ayant entendu ne rien sacrifier à la vérité.

Le titre du roman : *les Embrasés*, est de ceux qui font retourner les têtes. Le vocable est neuf; il fait son entrée dans le monde et il y fera son chemin, tout comme *les Avariés*, de bruyante mémoire.

Le parrain du néophyte, M. Michel Corday, est un de nos plus jeunes et plus talentueux romanciers, un observateur aigu des misères de la vie, que nous devinons à travers ses œuvres un ardent et un convaincu.

L'auteur de *Vénus ou les deux Risques* appartient, avec les Drs Couvreur, de Nittis et quelques autres, à cette phalange d'esprits brillants et de culture solide, qui ont pris à tâche d'étudier les problèmes, à la fois médicaux et sociaux, dont, à l'aurore de ce siècle, la solution s'impose, plus que jamais impérieuse.

Le nouveau roman de M. Corday est l'étude d'une de ces maisons de retraite, un de ces *sanatoria* modèles, où l'air, vivifiant et sédatif à la fois, ranime les poitrines haletantes, donne du ressort à la machine nerveuse épuisée. Placez dans ce cadre des scènes d'amour, telles que vous pouvez aisément les imaginer, avec, pour acteurs, des êtres qui ont d'autant plus de hâte de jouir qu'ils sentent leur fin prochaine, et vous aurez *les Embrasés*.

Mais ceci n'est, au fond, que l'épisode; le but principal du livre, le but moralisateur, vous le devinez, c'est d'attirer l'attention

publique sur cette question de la curabilité de la tuberculose, question qui fait à l'heure actuelle l'objet des préoccupations de tous les savants et les sociologues.

*
* *

Comment est venue au romancier l'idée de s'intéresser à ce problème, d'ordinaire réservé aux hommes de science, c'est ce que nous avons songé à lui demander et ce que M. Michel Corday, avec une parfaite bonne grâce, s'est empressé de nous exposer en les termes qui suivent :

Monsieur le Directeur,

Vous voulez bien me demander quelques lignes sur la genèse des *Embrasés*.

D'une façon générale, il me semble qu'il faut toujours s'efforcer d'unir, dans un roman, l'utile à l'agréable, c'est-à-dire suspendre, dans le cours d'une intrigue imaginée, quelques parcelles de vérité scientifique ou sociale que le lecteur absorbe presque à son insu. N'est-ce pas le principe des pilules, où l'on enrobe quelques grains de matière active dans une substance plus ou moins sucrée?

J'avais, en particulier, appliqué cette méthode dans un roman intitulé *Vénus ou les deux Risques*. Tout aussitôt la publication de ce volume, l'occasion s'offrit à moi d'utiliser le même principe sur un sujet nouveau. Un de mes amis, l'architecte Binet, — dont on n'a pas oublié l'Entrée monumentale de l'Exposition de 1900, si discutée et si originale, — chargé de construire un sanatorium à Hauteville-en-Bugey, venait de visiter, en un voyage d'étude, quelques stations climatériques des Alpes, de Leysin à Davos. Il lui avait semblé pénétrer dans un monde nouveau, inconnu, au-dessus des hommes. La beauté des sites l'avait frappé autant que l'originalité des caractères et des situations. Il m'engagea à accomplir le même pèlerinage. Si mon impression valait la sienne, j'aurais trouvé là un sujet de mon goût, où des personnages d'essence romanesque évolueraient dans un décor de poésie pure, et qui attirerait du même coup l'attention du lecteur sur la question tout actuelle des stations d'altitude pour tuberculeux.

Mon espérance n'a pas été déçue. Une visite au sanatorium populaire déjà existant à Hauteville, où le docteur Jonnart me réserva le plus aimable accueil, puis une excursion d'un mois aux stations climatériques de Suisse, me confirmèrent dans la pensée d'écrire un roman sur ces sanatoria.

On peut, à ce qu'il m'a semblé, classer ces établissements en trois types :

1° Le sanatorium populaire, — genre Hauteville, en France, ou Wald, près du lac de Zurich, — où l'autorité du médecin est toute-puissante, à cause de l'humilité même des malades, où les sexes sont séparés, les consignes rigoureuses, etc. Je renvoie, pour l'impression que m'ont laissée ces sanatoria, à la « Maison d'En-Haut », dans les *Embrasés ;*

2° Le sanatorium pour bourgeoisie aisée, où l'on se soigne encore sérieusement, mais où l'autorité de la direction est déjà moins absolue, où la vie se rapproche de l'existence d'hôtel. Les trois

maisons de Leysin, le sanatorium de Montana, dans le Valais, celui de la Schatzalp, près de Davos, m'ont paru se rapprocher de ce type;

3o Le Kurhaus, où vivent pêle-mêle les malades et les amateurs de montagne bien portants, où le goût de la luge (glissade sur la neige en petits traîneaux) attire autant les pensionnaires que le souci de la santé. L'existence y est plus frivole, les tentations y sont plus nombreuses. On en trouve un certain nombre dans cette véritable ville de Davos, qui compte plus de 3.000 âmes à l'heure actuelle.

Le sanatorium imaginaire de Mont-Arvel tient le milieu entre les deuxième et troisième catégories.

Au point de vue de l'efficacité de la cure, c'est évidemment dans le premier groupe qu'il faut puiser un enseignement, puisqu'on y rencontre toutes les garanties d'un traitement austèrement suivi. Eh bien, les médecins de ces stations sont très affirmatifs: ils assurent qu'ils obtiennent des guérisons véritablement miraculeuses par la cure d'aération, de repos étendu et de suralimentation. Ils placent au premier rang des conditions de réussite la promptitude de la cure. Sur des malades ainsi pris au début, ils affirment que *30 0/0* sont guéris par le séjour d'altitude!

Si cela est vrai, — et on imagine que ce n'est pas un romancier en quête de documentation, au cours d'une visite rapide, qui eût pu vérifier ces résultats, — on estimera sans doute que cette vérité consolante gagnera à être répandue par tous les moyens possibles, même par le véhicule d'un frivole roman d'amour...

Michel Corday.

Ainsi, de l'aveu même de l'auteur, c'est un roman à thèse qu'il a voulu écrire et non pas seulement une œuvre de vaine littérature. Mais n'est-il pas à craindre que le public y cherche et y trouve autre chose? Ceux, par exemple, qui n'en verront que l'étiquette: *Les Embrasés*, sans scruter plus au fond, ne vont-ils pas y voir la consécration de cette croyance populaire, et aussi bourgeoise, que les tuberculeux sont, de par le fait de leur maladie, plus particulièrement adonnés au culte de Vénus; que l'organisme génital est chez eux plus développé que chez les individus sains? Et aussitôt a surgi en notre esprit l'idée de consulter, sur ce point particulier de la psycho-physiologie du tuberculeux, ceux qui, par leur situation et leur compétence, étaient les plus capables de nous éclairer.

Les résultats de notre enquête: « Les tuberculeux sont-ils des embrasés? »

La question que nous avons posée à nos distingués correspondants, — professeurs de la Faculté, membres de l'Académie de médecine, médecins de sanatoria, praticiens spécialistes, tant français qu'étrangers, — était la suivante: « Les tuberculeux pulmonaires sont-ils vraiment des embrasés »; ou mieux: « La tuberculose pulmonaire développe-t-elle les fa-

cultés affectives, soit sentimentales, soit génésiques, de ceux qui en sont atteints ? »

Sur 25 personnalités que nous avons questionnées, 18 nous ont fait l'honneur de nous répondre : c'est un succès qu'il nous plaît d'enregistrer à l'actif de la *Chronique*. Par le nombre des réponses, on jugera de l'estime en laquelle on tient une revue que nous nous efforçons, dans la mesure de nos moyens, de maintenir à la hauteur du renom qu'elle s'est acquis.

Ces réponses sont toutes intéressantes, chacune à leur point de vue. Elles montrent chez tous nos confrères un degré de culture, un souci du bien-dire, que nous sommes heureux de souligner dans un journal qui se pique d'entretenir avec les Lettres un commerce de bon aloi. On retrouvera, dans quelques-unes de ces réponses, des idées communes, mais exprimées en termes différents et accompagnées de réflexions dénotant le tempérament original de chacun. Ces quelques répétitions étaient inévitables dans un débat de ce genre, et nos lecteurs sont assez indulgents pour passer condamnation sur cette tache légère.

Un dernier mot avant de passer la plume à nos correspondants. Au moment où nous avons entrepris notre *referendum*, le drame passionnel que tout le monde a présent à l'esprit, n'avait pas encore ému et troublé l'opinion. On ne saurait donc nous faire grief d'apporter, à la veille du procès qui va se juger, un argument pour ou contre le prévenu. Libre à la défense d'interpréter les résultats de notre enquête dans le sens le plus favorable à ses intérêts : notre rôle est celui de l'homme de science, ce n'est pas celui du justicier.

Lettre de M. le professeur Grancher.

A tout seigneur tout honneur : nous donnons la parole à M. le professeur Grancher. Inutile, nous semble-t-il, de souligner l'importance des déclarations de l'éminent maître ; sa haute et indiscutable autorité, de tous reconnue, leur donne un poids particulier.

Cambo, le 2 oct. 1902.

Mon cher Confrère,

Vous me demandez si les « tuberculeux pulmonaires sont, comme « on l'a dit, des *embrasés ;* s'ils ont des sentiments affectifs plus « développés du fait de leur maladie ».

Je voudrais pouvoir répondre à la question posée par des documents précis ; malheureusement, si j'ai vu et soigné beaucoup de tuberculeux, je l'ai fait surtout à titre de médecin consultant. Le médecin de famille est mieux placé pour connaître les faits intimes de la vie journalière et recevoir les confidences de cette nature.

Cependant, je ne me souviens pas qu'aucun de mes confrères qui

accompagnent leurs malades dans mon cabinet ait jamais attiré mon attention sur le fait d'une excitation génitale anormale et m'ait demandé mon avis sur ce point.

Peut-être pourrait-on en conclure que si « l'embrasement » des tuberculeux existe, il est du moins chose rare.

Mais j'aime mieux vous dire ce que j'ai observé moi-même chez les tuberculeux que j'ai pu voir souvent au cours de leur maladie. Laissons de côté, si vous voulez bien, les tuberculeux d'hôpital. Aucun de ceux-là si nombreux et que j'ai étudiés si longtemps, ne m'a rien révélé qui pût faire supposer une excitation du sens génital. Les pauvres diables ont bien d'autres soucis ! La femme, les enfants, le pain quotidien, voilà leurs préoccupations maîtresses ; et, quand ils ne sont pas mourants, quand ils peuvent encore travailler, l'atelier les appelle et le cabaret aussi, hélas ! Voilà pourquoi ils quittent l'hôpital souvent malgré nous, à peine améliorés..., pour y revenir après quelques semaines et y mourir.

Les tuberculeux aisés ou riches, qui se soignent chez eux, offrent un terrain plus propice à notre observation et nous pouvons mieux étudier ici les variations de l'état psychique.

Mais il faut distinguer.

Les uns sont, avant la maladie, pondérés, tranquilles, bien équilibrés, et ils restent tels ou à peu près, si le médecin leur parle le langage qui convient, les encourage, les rassure, et surtout les traite et les guérit. Assez souvent, ces malades m'ont demandé s'ils pouvaient continuer leurs rapports conjugaux et dans quelle mesure ; aucun d'eux ne m'a dit éprouver une ardeur ou des besoins particuliers.

D'autres sont, antérieurement à leur tuberculose, agités, déséquilibrés, morbides ; et la maladie ne fait qu'accentuer cette tare naturelle, le plus souvent dans le même sens.

De même, si le malade était volontaire, énergique, vaillant, il garde sa vaillance, souvent jusqu'à la mort.

S'il survient un état psychiqne nouveau, c'est dans la période ultime du mal ; et alors il s'agit d'un désordre nutritif des cellules nerveuses du cerveau ou de la moelle, véritable psychopathie qui n'a rien de commun avec « l'embrasement » en question.

Restent les tuberculeux de sanatoriums. Ceux-là sont soumis, par les conditions mêmes de leur cure et par l'amélioration souvent rapide de leurs forces, à des entraînements qu'expliquent assez et leur condition sociale habituelle et la promiscuité des sexes dans une oisiveté prolongée. Qu'on réunisse des débilités ou des convalescents, de quelque maladie que ce soit, dans un sanatorium, et on verra s'y produire les mêmes faits, sans que la tuberculose y soit pour rien. « L'embrasement » est la conséquence du mode d'hospitalisation, du milieu, non de la tuberculose.

Autre chose ! La présence cachée d'un tubercule prostatique ou testiculaire ne peut-elle pas provoqner une excitation génitale ? Je l'admettrais volontiers. En tout cas, il s'agit ici de tont autre chose que d'une action *spécifique* de la tuberculose pulmonaire sur les centres nervo-génitaux.

En résumé, je ne crois pas que la tuberculose pulmonaire ait le double pouvoir d'épuiser l'organisme d'un côté et de le vivifier de l'autre dans une de ses principales fonctions.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

J. Grancher.

Nous faisons suivre la lettre de M. le professeur Grancher de celle que nous a adressée son collègue à l'Académie de médecine, le vénéré docteur Hérard, auteur, avec le professeur Cornil, d'un Traité de la phtisie, qui a été l'Evangile de toute une génération de praticiens.

Lettre de M. le Dr Hérard,

de l'Académie de médecine.

Saint-Prix (Seine-et-Oise).

Très honoré Confrère,

Je m'empresse de vous envoyer de la campagne, où je suis en villégiature, ces quelques mots de réponse à la question que vous me faites l'honneur de m'adresser : « La phtisie développe-t-elle les facultés affectives, soit sentimentales, soit génésiques, de ceux qui en sont atteints ? »

Je remarque d'abord que la question est limitée à la tuberculose du poumon et laisse de côté la tuberculose des autres organes (ganglions lymphatiques, os, etc.), que personne n'a jamais supposé développer ces mêmes facultés.

Pourquoi cette différence ? N'est-ce pas parce que, dans les romans, la jeune poitrinaire est le plus souvent représentée sous les traits d'une jeune fille sentimentale et passionnée ? Le tableau est cependant loin d'être toujours exact, et il ne s'applique pas, d'ailleurs, au jeune homme phtisique ; chez lui, plus d'une fois, on a pris la cause pour l'effet.

Que dit l'observation ?

En cherchant dans mes souvenirs et dans mes notes, je n'ai nullement l'impression que la maladie de poitrine prédispose plus particulièrement à l'exaltation génésique, et mon opinion est conforme à celle de deux observateurs consciencieux et sévères, Louis et Grisolle, qui nient absolument toute influence.

Ce sont les conditions matérielles et morales des personnes admises dans un sanatorium qui expliquent les phénomènes relevés par M. Michel Corday.

Voici un jeune homme et une jeune fille, étendus l'un à côté de l'autre sur une chaise longue pendant plusieurs heures de la journée ; leur jeunesse, leur infortune commune établissent bien vite entre eux une sympathie qui va chaque jour augmentant et prend rapidement une tournure sentimentale et amoureuse.

Je suis convaincu que c'est dans ce *flirt continu* qu'il faut chercher la cause de l'*embrasement* dont parle l'auteur, et pas ailleurs.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

17 septembre 1902. Hérard.

Opinion de MM. les professeurs Debove, Brouardel et Letulle.

Comme le Dr Hérard, le professeur Debove, notre éminent doyen (1), ne croit pas à « l'embrasement » des tuberculeux. Pour nous avoir été exprimée *vivâ voce*, son opinion n'est pas moins formelle : c'est l'oisiveté, c'est le frôlement du jupon, dans les sanatoriums où la surveillance est insuffisante, où la discipline est trop relâchée, qui favorisent le contact des sexes. Enlevez les causes d'excitation, et le tuberculeux sera, tout comme un autre, raisonnablement génital.

M. le Dr Letulle se défend de nous donner un avis trop absolu : c'est le Renan de la médecine, et nous ne croyons pas qu'il s'offense de la comparaison ; le vrai savant doit se garder des affirmations trop hasardées. Il nous semble pourtant, en l'espèce, que le professeur Letulle est vraiment d'une modestie excessive.

Ce 10 octobre 1902.

Mon cher Confrère,

Je rentre à Paris trop tard pour répondre comme vous le désiriez à votre question concernant la sentimentalité morbide des phtisiques.

Au fond, je ne le regrette pas, car il me serait presque impossible de vous donner une impression personnelle bien formelle. J'ai écrit quelque part quelques pages sur la psychologie des tuberculeux, basées sur l'étude de quelques malades, amis à moi et même parents assez éloignés. Je m'étais documenté auprès de praticiens de la Riviera, auprès de médecins occupés, de Paris et de la banlieue.

Je ne sais rien de positif, rien de constant dans la psychologie du phtisique. « Mes tuberculeux, » à l'hôpital Boucicaut, où j'ai une brochette imposante, sont des épuisés, des épaves, des pauvres diables qui viennent mourir en paix. Les femmes, plus fines en général, ne montrent qu'un coin de leur caractère à peu près constant : leur *incurable jalousie*. J'ai décrit cela de mon mieux et voilà tout.

Quant à « l'amour, » ah ! cela je ne sais rien. Mes patients me demandent à manger, s'amaigrissent ou s'engraissent, mais ne me parlent jamais de leurs petites « affaires de cœur ». J'ajoute qu'ils ne sortent pas souvent pendant les longs mois de prison qu'ils passent chez moi, dans mes pauvres jardins étriqués de la rue de la Convention. De là à conclure que l'amour tient peu de place dans leurs préoccupations quotidiennes, il n'y a qu'un petit pas : je me garde bien de le faire, et vous envoie l'assurance de mes meilleurs sentiments confraternels. Dr M. Letulle.

---

(1) M. le professeur Brouardel, ancien doyen, pris par des occupations multiples, — ce qui ne surprendra personne, — n'a pas eu le loisir de nous communiquer ses réflexions sur le sujet que nous avions pris la liberté de lui soumettre. Nous le regrettons doublement, et pour nos lecteurs et pour nous.

Lettre ouverte du professeur Landouzy au Dr Cabanès.

M. le professeur LANDOUZY nous a fait le grand honneur de nous adresser, en réponse à notre questionnaire (1), la très belle lettre qu'on va lire. C'est un morceau d'une facture impeccable, en même temps qu'une admirable leçon de clinique, dont chacun pourra tirer profit.

HONORÉ CONFRÈRE,

Votre lettre m'interviewant sur la question de savoir si « la phtisie développe les facultés affectives, soit sentimentales, soit génésiques de ceux qui en sont atteints ? », m'est arrivée en même temps que, gracieusement, M. Michel Corday m'envoyait ses *Embrasés*, au moment où mes vacances m'amenaient en Grèce.

Vous ne m'en voudrez pas de ne vous avoir pas répondu courrier par courrier : je ne venais pas à Olympie, à Eleusis et à Athènes pour y chercher des suggestions médicales. Je comptais vivre au milieu des choses de beauté et non point me mettre à réfléchir sur des problèmes de physiologie ou de psychopathie, tel celui que soulève avec esprit et talent le dernier livre de M. Michel Corday.

Et pourtant, si le sujet qu'esquissent *les Embrasés*, la question génésique, a trouvé une religion qui lui ait ouvert le ciel et lui ait donné toute une liturgie, c'est bien la Grèce. Impossible de ne pas songer que nulle part on ne trouve, autant qu'en Grèce, la trace des moralités que la Religion, il y a plus de trois mille ans, mettait au service des droits de l'Espèce.

Faire de la force, de la santé et de la beauté autant de vertus théologales, n'était-ce pas, pour la religion païenne, le moyen de donner à l'individu les facultés par lesquelles s'entretiennent et se sélectionnent les races?

Le culte de Vénus Aphrodite, les mystères d'Eleusis, comme les jeux Olympiques, n'avaient-ils pas pour raison d'être, avec un idéal de vigueur et de beauté, de mettre l'amour au cœur de l'homme à fins génératrices? N'avaient-ils pas pour raison d'être, moins d'embraser que d'énamourer les adolescents et les vierges, dont les longues théories s'acheminaient d'Athènes à Eleusis par la voie sacrée?

N'était-ce pas pour les énamourer que Phidias et Praxitèle, aux Eleusinies et aux Olympiades, faisaient vivre les initiés au milieu de tout un peuple de statues?

C'était l'époque où les Grecs en Cérès et en Vénus déifiaient et poétisaient la fécondité. C'était l'époque où les Grecs ne philosophaient pas sur les facultés affectives et sentimentales ; la terre et les hommes étaient aimés, étaient honorés pour leur force généra-

(1) Par suite d'un regrettable malentendu, cette lettre a paru dans le journal dont M. Landouzy est le directeur scientifique, avant que celui à qui elle était destinée en ait pris connaissance ; alors que, dans l'intention de son auteur, elle devait figurer simultanément dans la *Presse* et dans la *Chronique médicales*. Cela tient sans doute à ce que nous avions primitivement l'intention de publier les résultats de notre enquête dans le nº du 15 octobre de la *Chronique*. L'incident imprévu de la mort de Zola nous ayant fait ajourner de quinze jours notre publication, nous n'avons pu en aviser à temps M. le professeur Landouzy, absent de Paris à cette époque

trice. C'était l'heure où Zeus personnifiait le soleil, Cérès et Aphrodite, la vie !

C'est en Olympie et en Attique, honoré confrère, que votre lettre me ressaisit, et que, dans la campagne immense et muette, aux heures cristallines d'une fin d'après-midi, je me surprends me remémorant le livre de M. Michel Corday, ainsi que votre question : « la phtisie développe-t-elle les facultés affectives, sentimentales ou génésiques, de ceux qui en sont atteints » ?

Question extraordinairement complexe, qui, à mon sens, gagnerait, tout d'abord, à être posée sous une autre rubrique : « les phtisiques ont-ils, développées, les facultés affectives, soit sentimentales, soit génésiques » ? Ceci n'est point simple affaire de mots, car poser le problème sur le terrain de la clinique offre quelques chances de le serrer de plus près, le jugeant à travers la série des espèces (comme on dit au Palais), au lieu de le juger dans la généralité et dans le vague de la maladie consomptive.

Et d'abord, laissez-moi vous dire qu'en dépit du talent dépensé par M. Michel Corday, je crois son livre devoir peu servir à documenter la question sur laquelle vous enquêtez aujourd'hui. Le problème m'apparaît devoir, en première analyse, être étudié partout ailleurs que dans le microcosme représenté par les sanatoria, lesquels mettent les malades en conditions toutes autres que celles dans lesquelles vivent la généralité des phtisiques.

Pour fort intéressant que soient à étudier, pour le médecin et le psychologue (les deux ne doivent faire qu'un), les sanatoria mixtes, dans lesquels le mélange des sexes peut exalter la sentimentalité d'abord, et les facultés d'amour ensuite, vous penserez, comme moi, qu'il y a là une variété encore minuscule de phtisiques, que n'avait pas attendue le vulgaire pour croire et répéter que la phtisie « pousse aux besoins génésiques ».

Je pense qu'il y a, sinon une part, au moins une apparence de vérité dans le dire populaire; mais, depuis que je soigne des phtisiques de tous âges, de tous sexes, de toutes éducations, de toutes formes, de tous degrés, de toutes conditions, vivant en milieux différents, laissez-moi vous dire que j'ai vu les facultés affectives et sentimentales tenir la petite place dans les actes génésiques des tuberculeux ; encore l'affectif et le sentimental m'a-t-il semblé appartenir presque exclusivement à la femme phtisique.

Il m'est apparu que si l'*effort* génésique, plus que le vrai besoin génésique, demeurait chez *le* tuberculeux, c'était pour plusieurs raisons d'ordres différents, que vous ne m'en voudrez pas de chercher à analyser.

Manquer à l'amour, c'est pour la généralité des hommes une déchéance, *la* déchéance même ; au surplus, c'est s'exposer qu'il vienne à l'esprit de l'épouse l'idée d'aller chercher ailleurs ce qu'elle ne trouve pas au foyer. S'abstenant, l'homme craint d'être taxé ou d'impuissance ou d'indifférence ; dans les deux cas l'homme croit son intérêt et son amour-propre en jeu ! Et voilà comment certains maris font l'*effort* pour montrer des appétits génésiques dans lesquels l'intérêt et l'égoïsme sont pour beaucoup, l'affectivité pour peu, l'amour pour moins encore.

Si l'*effort* génésique (plus que le véritable besoin) demeure chez d'autres malades, c'est que les phtisiques — aucune consomption

ne greffant l'illusion et l'espérance aussi profondément au cœur humain — s'imaginant voir dans les rapports sexuels une preuve de forces conservées, cherchent à se donner le change à eux-mêmes, opposent la satisfaction génésique à la fièvre, à la toux, à l'expectoration, à l'anhélation, à l'amaigrissement et à l'affaiblissement chaque jour progressant.

C'est même cette illusion qui, d'ordinaire, augmente avec la phtisie, qui fait que, nous autres médecins, nous croyons peu aux tuberculeux assoiffés de vie courte et bonne, se donnant par calcul aux pleins appétits sexuels, escomptant la mort comme eût fait l'abbesse de Jouarre. Je ne prétends pas que le phtisique don Juan ne se soit jamais vu, mais j'estime qu'il reste l'exception.

Il est bien entendu que je mets à part certains bacillaires et surtout certaines tuberculeuses — remarquez que je ne dis pas phtisiques — qui, durant des mois et des années, atteintes de tuberculose localisée, parfois même atteintes de tuberculose fruste et larvée aboutissant à une manière d'hystérotoxie, voient, tout d'un coup, leur affectivité se modifier, et, en même temps, se modifier leur sixième sensibilité, d'où des activités génitales autres ou nouvelles.

Il y a là toute une catégorie de faits prémonitoires de la phtisie, qui, pour n'avoir pas échappé à certains phtisiologues, mériteraient d'être mieux connus de la généralité des médecins. Ce sont ces troubles observés dans la sixième sphère de sensibilité, survenant chez des jeunes femmes aux fébricules faciles, à l'amaigrissement progressif, qui invitent à faire hâtif un diagnostic de tuberculose, dont peuvent bénéficier et la thérapeutique précocement appliquée à la malade, et l'hygiène de toute une famille.

Je penserais donc volontiers que certaines sentimentalités écloses chez quelques tuberculeuses, dépeintes par les romanciers, sont le fait de leur état maladif, de leur dyscrasie et de leur fièvre tuberculeuses plutôt que le fait des flirts auxquels les exposent les éphèbes pensionnaires des sanatoriums.

J'avoue que, pour ce qui est des explosions de sentimentalité et d'affectuosité sexuelles des tuberculeux, je les mettrais volontiers — non pas que la tuberculose localisée, à ses débuts, ne puisse parfois produire des excitations génitales sur lesquelles le malade ne demande qu'à se faire illusion — sur le compte de l'inactivité, du désœuvrement, du décubitus prolongé auxquels sont condamnés les phymateux ; sans oublier encore qu'il est bien peu d'hommes (pour employer le langage de la jeune école), qui, inoccupés, sachent vivre *inermes* à côté d'un jupon.

C'est même cette considération qui me fait imaginer que c'est le milieu — tel le sanatorium, par exemple — où vivent côte à côte jeunes femmes et jeunes hommes, plus que la maladie tuberculeuse, qui évoque et conditionne le « développement » de ce que, honoré confrère, vous appelez les facultés affectives, de ce que j'appellerais plus volontiers les excitations sexuelles des tuberculeux.

Nous savons que chez les bacillaires, quand souffrent les fonctions de nutrition, surgissent, d'ordinaire, la dyspepsie et l'apepsie, parfois même peuvent survenir de la boulimie et de la polydipsie, ces dernières créant chez les malades des besoins factices, pris

volontiers par les intéressés pour un réveil des fonctions digestives. Nous savons également que, par ordonnance médicale et par contagion de l'exemple, les bacillaires arrivent à vouloir et à pouvoir se fortement suralimenter ; nous savons que dans les deux cas il y a *effort* dans le vouloir se nourrir plutôt que *développement* des facultés digestives, plutôt qu'éveil vrai de la soif et de la faim.

Rien d'étonnant, d'après cela, pour nous qui voyons et pensons en médecins, que nous considérions chez les tuberculeux les facultés génésiques *excitées*, elles aussi, plutôt que développées (les deux épithètes ne sont pas synonymes) ; mais tout en les considérant excitables et excitées, je croirais volontiers les excitations génésiques être conditionnées pour toutes autres choses que pour l'affectuosité et la sentimentalité.

Pour continuer à parler en physiologistes, si nous acceptons que l'amour est aux fonctions génésiques (besoin de l'Espèce) ce que sont aux fonctions de nutrition (besoins de l'Individu) la faim et la soif, je n'hésiterais pas à penser que la sensualité et l'égoïsme des bacillaires — égoïsme inhérent au cœur de tout homme longuement malade en général, inhérent au cœur du tuberculeux en particulier — font le principal de la perversion de leurs *appétits* sexuels.

Je pense que, s'il n'y avait pas cette sensualité et cet égoïsme, les tuberculeux seraient plutôt logés à l'enseigne de l'inappétence sexuelle, comme ils sont, en matière des fonctions de nutrition, logés à l'enseigne de l'inappétence vraie, c'est-à-dire de la perte d'appétit, comme à l'enseigne des digestions lentes et difficiles.

Je vous ai dit comment et pourquoi je croyais savoir que l'homme, pour tuberculeux qu'il fût, s'arrangeait pour, ni vis-à-vis de lui-même, ni vis-à-vis des autres, n'être pas taxé d'impuissance. Vous me concéderez vous-même que ce n'est jamais qu'à sa dernière heure que l'homme avouera n'avoir plus ni faim ni soif d'amour !

Pour toutes ces raisons, que vous ne m'en voudrez pas, honoré confrère, d'écourter, je pense que, chez certains phtisiques, les facultés sexuelles se trouvent parfois excitées plus que développées, et que c'est l'excitation sexuelle qu'on a prise pour des appétits vrais, développés.

Je persiste à penser que, d'ordinaire, — n'y a-t-il pas partout des cas exceptionnels ? — la sentimentalité et l'affectivité sont plus le fait des *Dames aux Camélias* et des *Demoiselles Amy* (fleurs de tuberculose cultivées en serre chaude), que le fait des légions de bacillaires de la clientèle et des hôpitaux.

Vous avez cent fois raison, honoré confrère, quand vous dites que l'enquête par vous menée « pourrait précipiter la solution d'un problème intéressant à la fois la médecine et la sociologie » ; vous avez d'autant plus raison que je ne sache pas de problème de médecine, si mince soit-il en apparence, qui n'intéresse la sociologie, puisque les maladies relèvent de la sociologie, dès que du mal on étudie particulièrement les causes occasionnelles, préparantes, ainsi que les résultantes familiales et économiques.

C'est à ce titre que tout problème phtisiologique intéresse particulièrement les sociologues, surtout à l'heure actuelle, où, chez nous, la tuberculose est vraiment le mal populaire ; celui qui,

tuant l'individu, abîmant sa descendance, faisant en partie la faiblesse de notre natalité, menace de faire moindres la force et la grandeur de notre pays.

Veuillez, honoré confrère, m'excuser s'il ne dépend pas de moi que ces lignes vous arrivent plus rapides, et sachez mes sentiments dévoués.

LANDOUZY.

Athènes, 6 octobre 1902.

Lettre de M. le Dr H. Barbier,
médecin de l'Hôpital Hérold.

Le Dr Henri BARBIER, médecin des hôpitaux, ne se montre pas moins affirmatif que les maîtres dont on a lu la « consultation » : pour lui, la tuberculose a plutôt une action déprimante, et le tuberculeux se sauve de la femme, bien loin d'y courir sus.

MONSIEUR ET HONORÉ CONFRÈRE,

Vous avez bien voulu me demander ce que je pensais à propos de la soi-disant excitation génésique des tuberculeux, question soulevée par le roman de M. Michel Corday. A vrai dire, je n'ai guère vu jusqu'ici d'exemples de ce genre, du moins dans les limites restreintes de l'action de la tuberculose sur le système nerveux ; j'ajouterai même que l'action déprimante bien reconnue de la toxine tuberculeuse sur ce dernier doit plutôt produire l'effet contraire. Il est bien entendu que nous laissons à part les phtisiques cachectiques, qui évidemment ne rentrent pas dans la catégorie des sujets dont nous nous occupons ici. Parmi les autres, les tuberculeux au début, en lutte active contre leur mal, j'ai observé pas mal de jeunes gens, parisiens, non seulement absolument chastes, mais ayant comme une répulsion de la femme. En dehors de causes psychiques dont je vous dirai un mot tout à l'heure, le fait est encore peut-être plus marqué chez la femme vis-à-vis de l'homme.

Je ne nie pas cependant que certains malades ne présentent une excitation anormale, et comme un besoin de vivre à l'excès. Mais doit-on y voir l'influence directe de la tuberculose, ou ces sujets n'obéissent-ils pas plutôt à des influences psychiques variées? Parmi celles-ci on peut en mettre en lumière quelques-unes, qu'on retrouvera d'ailleurs plus ou moins développées dans le roman de M. Michel Corday.

Il me semble qu'il faut tenir compte de la vie habituelle antérieure du sujet au moment où la tuberculose l'a frappé, s'il répondait au type que celle-ci est censée développer. Ceux-là évidemment ne rentrent pas dans les termes du problème posé.

Il est certain, d'autre part, que le diagnostic de tuberculose crée autour du malade une atmosphère de pitié attristée et d'exagération de tendresse, dont les effets s'exaltent encore chez lui par cette idée que ses jours sont comptés, et que sa fin est proche. Tout cela contribue à lui donner cette sensibilité excessive et maladive, qui fut à la mode à une certaine époque, et qui le rend éminem-

ment apte au développement de sentiments plus tendres, en même temps que s'affaiblit la volonté qui s'oppose en temps normal à la satisfaction complète de ces sentiments. Il faut ajouter à cela, chez beaucoup, avec le regret de la santé et de la vie, le désir de se démontrer à eux-mêmes que ces forces de santé et de vie persistent, ou bien celui d'en user le mieux possible dans les moments qui leur restent à vivre, leur guérison dût-elle s'en ressentir. Ce sont ces différents sentiments qu'exprime très bien le peintre Morini, à la page 71 du roman.

J'ajouterai que le régime auquel nous soumettons nos malades — repos allongé, nourriture copieuse, etc. — doit avoir aussi sa part de responsabilité, surtout si les malades sont peu touchés et sont en bonne voie de guérison. Mettons des gens bien portants, jeunes, vigoureux, au sanatorium de Mont-Arvel, soumettons-les au régime des malades qui y font leur cure, et aux genres de distractions auxquelles ceux-ci s'adonnent, *musique, danse, rêverie, y compris les luges*, et demandons-nous si les tuberculeux ne sont pas plus sages que les autres ?

Excusez-moi d'avoir été si long et croyez à mes sentiments les plus distingués.

H. Barbier.

Pour le Dr Léon-Petit, les termes de l'équation doivent être renversés : les phtisiques ne sont pas plus passionnés parce que tuberculeux ; ils sont tuberculeux parce que passionnés. Quant à parler de sentiment, c'est une autre affaire ! Ils n'en cultivent qu'un et celui-là est exclusif de tous autres : c'est l'égoïsme, un égoïsme féroce, impérieux, qui les rend insupportables à leur entourage, asservi à leurs caprices.

Avec le professeur Debove le Dr Léon-Petit estime que l'ardeur génitale constatée chez certains tuberculeux, vivant de la vie des sanatoria, est due à la promiscuité, à la cohabitation. Nous verrons, d'ailleurs, cette opinion revenir souvent au cours de notre enquête.

Lettres de M. le Dr Léon-Petit, *Secrétaire général de l'Œuvre des enfants tuberculeux*, **de M. le Dr Daremberg** (de Cannes) **et de M. le Dr Malibran** (de Menton).

Sous le titre suggestif *les Embrasés*, un nouveau roman remet à l'ordre du jour une vieille question. L'auteur, M. Michel Corday, y soutient, après tant d'autres, la thèse que les phtisiques *deviennent, selon leur tempérament, ou plus sentimentaux, ou plus passionnés qu'à l'état sain.*

1° Plus passionnés ?.....

Certes, il se trouve, parmi ceux que le mal n'a pas abattus d'un seul coup, des tuberculeux passionnés, au sens brutal de ce mot : mais, le plus souvent, tuberculeux parce que passionnés et non passionnés parce que tuberculeux. Encore s'agit-il, pour la plupart, d'une excitation psychique passagère, plutôt que d'un besoin physique permanent aiguisé par la maladie.

On en peut même rencontrer chez lesquels, jusqu'aux derniers jours de l'agonie, la fièvre ou l'exaltation nerveuse exagère l'activité génitale, au point de la rendre presque invraisemblable. J'ai souvenance de quelques-uns de ces *chauds de la pince*, qui portèrent plus beau que nature ; mais ils furent bien rares, et cela ne dura pas longtemps !

Il faut, en effet, se garder de prendre pour article de foi la légende populaire du phtisique tombant vaillamment sur la brèche sans avoir désarmé. Courte et bonne !..... Tel le petit Chilien millionnaire du livre de Michel Corday, ou son très proche parent du *Journal d'une femme de chambre*, ce gamin poitrinaire à cavernes, mort au champ d'honneur dans les bras de sa bonne à tout faire...

Ceux-là sont des phtisiques d'élite. Ils fréquentent surtout les littérateurs ; nous autres médecins, nous ne les voyons que rarement.

Dans l'immense majorité des cas qu'il nous est donné d'observer, les désirs vénériens se calment à mesure que la maladie progresse et que les forces physiques diminuent, pour disparaître rapidement et complètement dans la débâcle générale de l'organisme.

C'est donc confondre l'exception avec la règle ou la cause avec l'effet, et se livrer à une cruelle ironie (à moins que ce ne soit un pieux mensonge), que de vouloir attribuer la vigueur d'un Hercule à de pauvres diables qui n'ont même plus le souffle, et les appétits d'une Messaline à des malheureuses dont la phtisie est en train de détruire les formes et jusqu'aux fonctions physiologiques de leur sexe !

2° Plus sentimentaux ??.....

Des beaux sentiments, fussent-ils d'amour, dans le cœur du phtisique !... Où logeraient-ils, grand Dieu ! La place est prise en entier par « l'amour du moi », et ce sentiment-là exclut tous les autres.

Conscient ou inconscient, avoué ou dissimulé, l'égoïsme du phtisique est comme un garde-fou placé par la nature prévoyante entre le malade et les émotions, joies ou souffrances, que l'amour réserve à ceux qu'il engouffre.

Il faut avoir vécu avec ces malades pour savoir jusqu'à quel point de douce férocité peut être poussée cette *autophilie*, dominante psychologique de la tuberculose, qui va *crescendo* avec les progrès du mal.

Elle rend le tuberculeux incapable d'un sacrifice, souvent même d'un effort, mais le laisse toujours prêt à accepter, comme chose due, tout ce qu'un être aimant pourra faire pour lui. C'est sa façon d'aimer.

A la période initiale, cet égoïsme, en quête de jouissances, peut, sous l'aiguillon du désir, jeter un malade (et surtout une malade), pour peu que son tempérament l'y porte, dans des aventures plus ou moins sentimentales. Mais les aventures seront toujours de courte durée, et leur sentimentalité s'arrêtera à fleur de peau.

Plus tard, quand le phtisique se sent trahi par ses moyens sans vouloir se l'avouer, il ferme son être moral à tout ce qui n'est pas le désir de vivre, pour s'abandonner à un optimisme aveugle autant que providentiel qui le berce jusqu'au bout. Phase ultime d'un égoïsme qui ne veut pas d'affaires !

Une seule passion vient troubler le calme parfait de ce sentimental à l'envers. Le phtisique est souvent en proie à une jalousie généralement mesquine, mais qui, dans certains cas, peut devenir farouche : cause unique des grands drames passionnels dont les tuberculeux sont quelquefois les tristes héros.

Ce coin de psychologie tuberculeuse a été très bien mis en lumière dans quelques personnages du roman de M. Michel Corday.

Elle est prise sur le vif, cette mourante qui s'obstine à vivre en tiers entre son mari et sa rivale, « *pour exaspérer sa jalouse volonté de résister* », c'est-à-dire de ne pas mourir ! Comme il est vrai, lui aussi, cet odieux phtisique névropathe, qui, « *regrettant le temps où on brûlait les veuves sur le bûcher de l'époux* », n'embrasse sa femme que dans l'espoir de lui donner son mal ! Et quand cet Othello de carton apprend par la malheureuse révoltée qu'il n'est qu'un mari odieusement trompé, *il se refuse à toute explication pour ne pas s'emporter, dans la crainte d'une hémoptysie* !...

Si donc l'amour ne va pas sans quelque jalousie, la jalousie n'en marche pas moins sans l'amour pour le tuberculeux. Car, malgré sa réputation, il n'est pas, au physique, le passionné « *ne pensant qu'à la bagatelle* », et encore moins, au moral, « l'*embrasé* » en fringale d'âmes sœurs. Triste chanteur d'amour, dont la maladie a figé le cœur et cassé la voix !

Les phtisiques de M. Michel Corday n'échappent à la règle générale que parce qu'ils vivent dans des conditions particulières.

Ils sont entassés dans une maison des plus accueillantes : malade ou bien portant, y entre qui paie grassement. La médecine est le prétexte, le dividende, l'objectif.

Hommes, femmes, jeunes filles, demi-vierges s'y vautrent côte à côte, oisifs et gavés, dans la plus lascive promiscuité.

Un essain de jolies Suissesses, renforcé de quelques beaux mâles, assure le service à tous les étages. Trois ou quatres hétaires de bonne tenue, blindées contre la contagion, font discrètement les extras. Et, sous l'œil sévère mais fermé de l'austère médecin de céans, les grands enfants s'amusent : ils ne songent plus à quitter l'hospitalière demeure, c'est tout ce qu'on leur demande. Mais qu'ils ne s'avisent pas d'aller trop mal, sinon, la porte ! La mort est le seul scandale qu'on ne tolère pas dans la maison.

Du majordome au portier, de la belle dame jusqu'à la dernière des filles de salle, personne n'échappe à l'hystérie ambiante : comment les malades pourraient-ils résister à l'emballement de ceux qui sont là pour les soigner ?..... Et les désirs s'allument, et les cœurs se mettent à flamber en un gigantesque punch : ce n'est plus l'asile où l'on se soigne..... c'est le monde où l'on s'embrase !

. . . .

Mettez tous ces surexcités dans un sanatorium digne de son nom, où l'intérêt du malade prime celui de l'actionnaire. Supprimez les parasites ; évincez les mauvaises têtes ; expulsez les détraqués ; et comme dans tout établissement hospitalier qui se respecte, séparez les sexes, en y mettant du tact ; faites de la bonne médecine et non du mauvais commerce, et vous verrez, comme par enchantement, tout rentrer dans l'ordre, sans que vous ayez eu un déchet appréciable.

Ce que disait Louis (1), il y a près de soixante-dix ans, est toujours vrai : « Presque tous les phtisiques auxquels j'ai demandé si leur penchant à l'amour était plus développé qu'en bonne santé, indiquaient par leur réponse que la question leur paraissait pour ainsi dire ridicule. »

LÉON-PETIT.

Comme le Dr LÉON-PETIT, le Dr DAREMBERG a fait, lui aussi, la remarque que les tuberculeux sont des êtres foncièrement égoïstes et ont des exigences impérieuses: ceux qui les assistent doivent être à leur entière dévotion. C'est encore, selon notre honorable confrère, le milieu qui crée l'excitation spéciale qu'on a signalée. M. Daremberg ajoute toutefois cette note personnelle que ce sont « les excès alcooliques ou sportifs, les veilles réitérées, le travail exagéré », et chez la femme, « les grossesses répétées », qui, bien plus que les excès génitaux, contribuent à l'aggravation de la tuberculose.

24 septembre 1902.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous voulez bien me demander mon opinion sur la question suivante :

« *La phtisie développe-t-elle les facultés affectives, soit sentimentales, soit génésiques?* »

Je ne puis parler que des faits que j'ai observés. Les phtisiques dont la phtisie est lente, sont des êtres très affectifs; le plus souvent, ces sentiments affectifs restent sentimentaux, le phtisique étant foncièrement égoïste et désirant être tendrement soigné, sans se fatiguer, sans se sacrifier. Il aime à être aimé. Il désire qu'on s'occupe de lui.

La longue maladie des tuberculeux, leur faiblesse, leur inoccupation les poussent à chercher l'âme sœur qui les écoute, les soigne, les soutient, les aide tantôt à se guérir, tantôt à mourir.

L'âme sœur aide quelquefois la tendance naturelle à la mort. La vie constante avec un être dévoué, tendre, caressant, peut inviter les tuberculeux à l'exagération des actes génésiques, et dans ces cas l'abus des exercices génitaux les conduit rapidement à la mort. Mais il faut une occasion pour créer chez le tuberculeux une grande excitation génitale. C'est le plus souvent un sentiment de tendre reconnaissance qui l'entraîne sur le chemin de la débauche génésique.

Mais veuillez placer un neurasthénique, un dyspeptique, un goutteux, ou tout simplement un être bien portant dans les mêmes conditions d'oisiveté, de faiblesse morale, et mettez-le auprès d'une aimable personne appartenant à un sexe différent du sien, et je crois bien qu'il deviendra « l'embrasé » dont vous parlez dans votre lettre.

J'ai connu de très nombreux tuberculeux des deux sexes qui étaient très chastes, qui ne recherchaient nullement les plaisirs de

(1) Clinique médicale de la Pitié (1836).

Reconstituant
DU
GLOBULE SANGUIN

Nouvelle
Préparation Ferrugineuse

PARFAITEMENT ASSIMILABLE
et ne provoquant pas la Constipation

EUGÉINE PRUNIER

(PHOSPHOMANNITATE DE FER)

GRANULÉ

10 centigrammes de Phosphomannitate de fer par cuillerée à café
DOSE : *2 à 4 cuillerées à café par jour avant ou après le repas.*

Echantillon Franco** à **Mrs** les **Docteurs
sur demande adressée
à MM. CHASSAING & Cie
6, Avenue Victoria, PARIS.

l'amour et ne couraient après aucune tentation. La légende des tuberculeux « embrasés » est née, je pense, en constatant que quelques tuberculeux gardent leur puissance génésique, ainsi que leur puissance cérébrale, jusqu'aux environs de la mort. J'ai constaté, en effet, quelquefois, le spectacle répugnant de femmes et d'hommes décharnés, haletants, et semblant demander à l'amour une dernière convulsion. Cette ultime étincelle n'est guère « embrasante », au moins pour les autres, d'après toutes les confidences que j'ai reçues.

On a aussi décrit les derniers moments de tuberculeux encore résistants et agréables, qui ont succombé brusquement pendant le coït. J'ai lu une admirable description d'une telle mort dans un roman de M. Octave Mirbeau : un jeune phtisique, dans le cours d'un rapprochement sexuel, est étouffé par une hémoptysie foudroyante. Je n'ai jamais vu un cas pareil ; mais il est parfaitement possible, car les hémoptysies sont extrêmement fréquentes pendant le coït.

J'ai vu trois fois des phtisiques mourir pendant une hémoptysie foudroyante ; mais ils n'étaient nullement en action génitale ; tous trois dormaient profondément.

Le tuberculeux chronique est un être faible, égoïste, et qui peut, à l'occasion, comme beaucoup de gens bien portants, être atteint de « folie amoureuse ». Après une pratique de 15 ans, je crois pouvoir dire que les excès alcooliques ou sportifs, que le travail exagéré, que les grossesses répétées, sont, bien plus que les excès génitaux, les causes les plus fréquentes de l'aggravation des tuberculeux.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de ma considération très distinguée.

Dr Daremberg.

Le Dr Malibran (de Menton), qui a écrit un remarquable travail sur « la psychologie du tuberculeux » et qui, de plus, est à la tête du service médical d'un sanatorium important, était doublement désigné pour exprimer un jugement raisonné sur la question qui fait l'objet de cette enquête. Sa lettre pose très nettement les données du problème et l'élucide avec toute la clarté désirable.

Très honoré Confrère,

Mon article de mars (?) 1902, publié dans la *Revue critique de médecine et de chirurgie*, la « *Psychologie du tuberculeux* », répond intégralement à la question que vous voulez bien me poser.

Ma conclusion est que l'état mental des phtisiques ne paraît pas, sauf le cas de complication, modifié par le bacille et ses toxines, mais seulement par le genre de vie que leur impose une maladie chronique de longue durée.

Comme, dans cet article, je n'insiste pas particulièrement sur les tendances génitales des bacillifères, je vais vous exposer succinctement ce que je pense des soi-disant « embrasés » par la tuberculose. Mettons d'abord à part les grands consomptifs ; chez ceux-là, pas de doute : leurs facultés génésiques diminuent graduellement jusqu'à disparaître. Ils ne sont embrasés que par l'excès de leurs combustions.

Quant aux malades capables encore de mener à peu près la vie commune, ils ne présentent aucun « embrasement » du fait de leur tuberculose. En rappelant à ma mémoire les nombreux phtisiques de types divers que j'ai eu l'occasion de soigner, j'en découvre de tempérés, d'excités et de frigides. Pourquoi cette diversité chez des malades tous éprouvés par le même mal spécifique? Tout simplement parce que la modalité génitale ou affective des bacillifères n'est pas fonction du bacille, mais simple conséquence individuelle du nouveau genre de vie imposé à chacun d'eux.

Considérez un jeune homme de vingt-cinq ans non tuberculeux. Interdisez-lui tout travail et faites-le coucher sur une chaise longue du matin au soir, vous aurez un « embrasé ». Entourez-le de cotillons : l'embrasement sera encore plus prompt et pourra avoir des suites romanesques. Mais en quoi cela est-il morbide ? Rien n'est plus physiologique. Il suffit, pour s'en convaincre, de songer à certains célibats imposés par des vœux, par de longues navigations, par la détention, etc., etc.

Or, le tuberculeux traité ne diffère pas du type précédent. Je pense en ce moment à certains jeunes gens, — car ce sont à peu près les seuls qui s'embrasent, — et, en me remémorant leur observation, je me convainc de plus en plus qu'ils étaient déjà physiologiquement ardents avant d'être tuberculeux. Mais l'alimentation copieuse et carnée, mais l'oisiveté, mais le contact de jeunes et jolies femmes, enfin l'abstinence, toutes ces influences réunies se combinent pour exagérer des tendances purement physiologiques, et faire d'êtres génésiquement normaux de véritables embrasés...

En résumé, les tuberculeux à qui peut s'appliquer la qualification d'embrasés, l'étaient déjà en puissance avant d'être tuberculisés ; et, lorsqu'ils le deviennent effectivement, c'est parce que, mangeant beaucoup et ne faisant rien, ils suivent naturellement la double pente où les entraîne l'instinct humain : la paillardise et la médisance. S'il existait des tuberculeux « embrasés » exclusivement par leur tuberculose, j'en aurais observé dans le cours de ma carrière spéciale déjà longue. Si je n'en ai pas vu, c'est qu'il n'en existe pas, ou que je n'ai pas su les voir.

Permettez-moi, pour finir, de vous signaler les moyens très simples d'éviter, dans les sanatoria, les écueils décrits avec tant de talent par M. Corday dans son roman sensationnel.

Sans doute il faut que le tuberculeux interné soit averti de son mal et persuadé de l'utilité d'une discipline sévère ; mais il n'est pas nécessaire de tomber dans l'excès et de lui rendre son séjour de cure par trop ennuyeux. Que la maison ne ressemble donc ni à une prison ni à un hôpital. Qu'elle ne soit pas trop différente de ce que le malade trouverait dans sa propre maison. Si quelques sympathies sans conséquence s'éveillent dans ce milieu, je n'y vois pour ma part aucun inconvénient. Le sanatorium ne serait pas supportable sans une société unie. Mais, que les sexes soient rigoureusement séparés en dehors des heures de réunion dans les salles communes : galeries de cure distinctes pour les hommes et pour les femmes, visites interdites de chambre à chambre, surveillance attentive et continue de la part du service médical et administratif, il n'en faut pas davantage pour concilier les intérêts

réciproques des malades et de ceux qui en ont la garde. Grâce à ces précautions, faciles à prendre, on n'aura pas à redouter les excès ni les drames habilement imaginés par M. Corday dans son sanatorium du Mont-Arvel.

Croyez bien, très honoré confrère, à mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Ch. Malibran.

Opinions de MM. le Dr S. Bernheim (*de Paris*), le professeur Schrötter (*de Vienne*), les Drs Turban (*de Davos-Platz*) et Amrein, d'Arosa (*Suisse*).

Le Dr S. Bernheim s'est occupé jadis des troubles psychiques d'origine tuberculeuse. Il croit fermement à une intoxication du système nerveux central par la toxine tuberculeuse. Quant à l'exagération des sentiments affectifs, il convient de distinguer entre les tuberculeux indigents et les tuberculeux fortunés.

Les malades des dispensaires, par exemple, sont loin d'être des « embrasés ». Mais il y a des passionnés aussi bien parmi les tuberculeux que parmi les autres individus, sains ou malades ; la bacillose n'est pour rien dans cette excitation génésique.

J'ai publié autrefois un travail sur les troubles psychiques d'origine tuberculeuse, et dans cette étude j'ai rapporté plusieurs observations où le bacille ou ses toxines semblaient avoir déterminé ces phénomènes nerveux. Permettez-moi de rappeler les conclusions de ce travail :

« Au cours de la phtisie pulmonaire, on peut observer et on observe fréquemment des formes multiples de psychoses, depuis la simple hypocondrie jusqu'à la folie délirante. Quelquefois même, la tuberculose se termine par la paralysie générale.

« Les troubles mentaux et la tuberculose peuvent marcher de front ou alterner mutuellement. Presque toujours, l'amélioration de la lésion bacillaire est accompagnée de la rémission ou de la guérison des phénomènes psychiques.

« Cet état pathologique double n'est pas une simple coïncidence. Il semble démontré cliniquement, par analogie de faits, que l'infection bacillaire exerce une action directe sur le névraxe et qu'elle peut causer la défaillance du système nerveux central : en conséquence, les psychoses que j'ai observées chez les tuberculeux semblent d'origine bacillaire.

« A cause de la latence de l'évolution des phénomènes tuberculeux chez les aliénés, il paraît utile, quand on est en présence d'un mélancolique, d'un maniaque ou d'un délirant, de se préoccuper de son état thoracique, surtout quand le sujet maigrit, tousse ou a eu des hémoptysies, ou lorsque son organisme subit une déchéance brusque accompagnée de fièvre.

« En ce qui concerne la médecine légale, il serait désirable que les inculpés de quelque forfait fussent examinés d'une façon attentive, aussi bien au point de vue des manifestations tuberculeuses

qu'au point de vue de la mentalité, — celles-là pouvant souvent fournir de précieuses indications sur celle-ci et laisser prévoir la prochaine déchéance de la raison — par suite mitigeant singulièrement la responsabilité des tuberculeux. »

Depuis 1899, époque à laquelle j'ai publié ces conclusions, j'ai eu l'occasion d'observer un très grand nombre de tuberculeux et, maintes fois, j'ai dû me préoccuper de leur état mental. Vais-je maintenir aujourd'hui, après avoir mûri ce problème délicat, mes conclusions si précises d'autrefois ? Puis-je affirmer que le bacille ou ses toxines exercent une action directe sur le système nerveux, créent une mentalité spéciale différente de celle qui était le propre de l'individu avant sa tuberculose ? En un mot, l'infection tuberculeuse développe-t-elle chez l'homme un état psychique particulier, typique, original ? C'est là une question des plus délicates et fort difficile à résoudre.

Non seulement, il ne faut jamais conclure d'un fait particulier, mais il ne faut même pas poser des conclusions générales d'un ensemble de faits relativement limités.

Or, les observations de troubles psychiques chez les tuberculeux relatés par les auteurs sont peu nombreuses, relativement au grand nombre de phtisiques que nous avons l'occasion de voir chaque jour. Sans doute, les médecins aliénistes rencontrent fréquemment l'association des deux maladies, mais le praticien ordinaire cite et marque au crayon rouge les cas de troubles mentaux observés chez les tuberculeux.

Quant à l'exaltation des facultés affectives, soit sentimentales, soit génésiques, on peut affirmer également qu'elle n'est pas non plus le produit spécial de la tuberculose.

Cette exagération varie singulièrement suivant la classe sociale dans laquelle on opère. Très élevée dans le milieu bourgeois et fortuné, elle baisse dans des proportions considérables dans la classe des prolétaires et des miséreux. Ceux qui douteraient du fait, n'auraient qu'à assister à une consultation de nos dispensaires antituberculeux, où nous voyons chaque mois des centaines de phtisiques. Ils constateraient que les malades ne songent pas, comme Michel Corday l'a écrit, à brûler leurs dernières cartouches, à jouir le plus possible des derniers jours de la vie, à aimer et se faire aimer Que de fois, dans nos causeries familières, avons-nous l'occasion de confesser notre malade et de connaître son état d'âme ! Or, j'affirme que, le plus souvent, c'est le contraire de cette exagération des sentiments affectifs qu'on observe. La femme, qu'elle soit maîtresse ou épouse légitime, parle rarement de son amant ou de son mari, est peu expansive au point de vue des sentiments d'amour, et songe surtout à se guérir. Les époux ou amants sains de ces malheureuses, que nous avons souvent interrogés, et auxquels nous avons fait des recommandations pour qu'il n'y ait pas grossesse, nous ont répondu que leur femme n'était non seulement pas devenue passionnée, mais qu'elle se passait très bien de tous rapports sexuels depuis que la tuberculose s'était déclarée. Il en est de même du mâle devenu tuberculeux, chez lequel le sentiment génésique ne s'exalte nullement sous l'influence de la tuberculose.

Est-ce à dire qu'il n'existe pas d'hystériques, des exaltés en amour, des sentimentaux ou des génésiques parmi les tubercu-

leux ? Ce n'est pas là notre opiuion, et fréquents sont les cas de phtisiques qui ont présenté des tares semblables. Mais ce n'est pas la bacillose qui crée de toutes pièces cette mentalité, un état psychique semblable. C'est une simple coïncidence et non pas une cause déterminante.

Pour me résumer, je déclare que l'observation varie profondément suivant la catégorie de phtisiques qu'on examine. Très développées chez les sujets nerveux, chez les tempéraments éréthiques, chez les êtres impressionnables qui deviennent tuberculeux, les facultés affectives ou sentimentales sont ordinaires et souvent même diminuent chez les individus calmes, indolents. En un mot, la tuberculose peut, comme toute autre infection, donner un coup de fouet aux sentiments exaltés d'amour ou de passion chez les sujets déjà possédés de ces tares, mais elle ne les crée pas de toutes pièces, commes certains le pensent et l'écrivent.

S. Bernheim.

Le professeur Schrötter (de Vienne) nous fournit l'appoint de sa longue expérience et de son autorité en une matière où il est considéré unanimement comme un maître.

Très honoré Collègue,

Quoique l'opinion d'un sens génésique exagéré chez les phtisiques soit assez vieille (*phthisicus salax !*) et assez généralement répandue, je suis tout à fait d'accord avec vous, que cette question n'est pas encore élucidée d'une manière suffisante et scientifique.

Médecin depuis plus de quarante ans et employé (*sic*) dans un des plus grands hôpitaux, après avoir vu des milliers de tuberculeux, je n'oserais même pas dire que le *fait* « les tuberculeux sont des particulièrement embrasés » existe véritablement !

Mais pensez ceci : « Les tuberculeux sont malades, malades à un degré qui ne leur permet très souvent pas de travailler constamment — mais pas assez malades pour ne pas leur donner loisir de penser à toute sorte de choses — et surtout aux matières en connexion avec les passions génésiques, aux affaires d'amour !

S'il existait vraiment l'hyperéréthisme en question, il faudrait bien en conclure que l'existence du bacille de Koch développe des toxines, qui auraient un effet aphrodisiaque sur le centre nerveux génésique.

Il n'y a pas de raison pour que les individus en disposition de la phtisie soient également en disposition particulière pour l'hyperesthésie génitale.

Voilà tout ce que je pourrais vous dire en ce moment pour répondre à votre question.

Agréez l'hommage respectueux de votre

Schrötter.

M. le Dr Turban, médecin en chef du sanatorium de Davos-Platz, nous a adressé la lettre qui suit, écrite en allemand, et qu'un de nos amis a bien voulu se charger de traduire :

Très cher Confrère,

L'état d'âme et le système nerveux des tuberculeux subissent l'influence des toxines produites par le bacille de Koch. Par suite

de cette intoxication chronique, les organes deviennent plus facilement irritables et réagissent plus que chez l'homme sain. Ils sont en même temps moins résistants ; on peut constater un temps d'arrêt dans leurs fonctions normales et la caractéristique du changement produit par la maladie réside en des variations extrêmes dans le caractère,

Tantôt gais comme un habitant du ciel,
Tantôt tristes comme la mort.

(Gœthe.)

J'ai remarqué du reste chez les tuberculeux une faiblesse générale des vaso-moteurs (rougeur facile, transpiration, phénomènes congestifs, irritation des nerfs sexuels).

Même dans des cas de tuberculose prolongée, il est impossible de constater ce que vous me demandez, alors que, dans ces cas, le traitement par la tuberculine nous a fait constater, produits à l'excès, tous les effets de la tuberculose.

Mes confraternelles salutations.

Dr Turban.

Le Dr Amrein, d'Arosa (Suisse), s'est livré à certaines expériences sur la température des tuberculeux, dont il veut bien nous communiquer les résultats, en s'excusant, dit-il, de ne pas écrire un français trop correct.

Combien de nos compatriotes voudraient parler leur langue maternelle comme ce Suisse écrit le français !

Il y a deux ans qu'un cas intéressant de mes malades tuberculeux me faisait réfléchir spécialement si la phtisie développe vraiment les facultés affectives, surtout génésiques. C'était un jeune homme de bonne famille, bien élevé, qui faisait la cure d'altitude dans un hôtel, et se conduisait un jour si mal qu'il y devenait impossible.

Il me racontait qu'il avait, dès qu'il était malade, une plus grande « libido sexualis », qui l'entraînait, quoiqu'il en connût les déplorables conséquences.

Ce malade manifestait des températures subfébriles de 37°5, 37°7 (température buccale) l'après-midi à 2 h. 1/2 et le soir à 9 h. (après les repas), et il disait avoir des érections et ressentir une certaine inquiétude à ces heures-là.

Je recherchai dans la littérature des cas analogues, mais n'y ayant rencontré que des communications tout à fait contradictoires, je me décidai à poursuivre mes observations sur mes malades.

Je partageai mes 120 malades masculins en 3 catégories :

1° des malades tuberculeux avec des températures normales (37° 7).
2° — — — subfébriles (37°5, 37°9) (68 cas).
3° — — — de la fièvre au-dessus de 38° (15 cas).

Je demandai à tous ces malades s'ils avaient remarqué un changement dans leur instinct sexuel depuis leur maladie. Les réponses furent les suivantes : 18 malades, tous de la 2e catégorie, dirent avoir éprouvé une plus grande « libido sexualis » depuis qu'ils étaient tuberculeux ; chez les malades de la 3e catégorie (fièvre de

plus de 38° c.), l'état maladif avait une influence prépondérante ; le reste n'avait éprouvé aucune sensation particulière.

Tous ces 18 malades de la deuxième catégorie avaient le *type éréthique* (ils étaient irritables, avaient des palpitations de cœur ou présentaient d'autres symptômes neurasthéniques).

Il est bien difficile, naturellement, de juger à quels facteurs doit être rapportée cette plus grande « libido ». Est-elle causée par le tempérament primitif de l'individu, par l'éducation, l'âge, le régime de vie, le manque d'occupations? Tout cela a une certaine influence. Le naturel éréthique est sans doute le facteur le plus important, et cette *disposition* pour des *sentiments hypersexuels* s'exagère quand les influences dont j'ai parlé s'y surajoutent, telles que : le défaut d'une occupation régulière, les cures sur les chaises longues horizontales, l'hypernutrition, etc.

Mais on ne doit pas oublier pour cela la *maladie* elle-même. Il est digne de remarque que mes malades « embrasés » avaient tous des températures subfébriles (37°5-37°9), et ces températures rendent les malades toujours irrités et inquiets. Avec une fièvre plus élevée, ils se sentent *malades et fatigués*. Je crois qu'on peut expliquer avec ces températures les cas cités dans la littérature, où des hommes phtisiques avaient eu des rapports avec leurs femmes même le jour de leur mort, parce que nous savons que la température baisse souvent 2 à 3 jours avant la mort des phtisiques.

Je crois donc que la tuberculose pulmonaire donne souvent une *certaine auto-intoxication* du système nerveux central ; de cette auto-intoxication résulte parfois de la fièvre, et peut-être, à cause de cette fièvre, une *augmentation* de l'*amour sexuel*, surtout si le malade a déjà une « *disposition éréthique* », laquelle, du reste, cause aussi cette labilité (*sic*) psychique générale (sentimentalité, légèreté, etc.).

Resterait à déterminer si cette auto-intoxication n'entraînerait pas un certain *manque de discernement* dans des cas criminels.

En vous présentant mon opinion sur votre question, recevez, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de ma considération et meilleure confraternité.

D[r] O. Amrein,
d'Arosa (*Suisse*).

Lettres de MM. les D[rs] Derecq, Vaquier et Plicque.

Le D[r] Derecq, rédacteur en chef d'un des journaux consacrés spécialement à l'étude de la tuberculose, s'attache surtout à l'analyse de l'ouvrage de M. Corday et en fait une critique un peu vive, mais d'une impartialité et d'une sincérité louables.

Mon cher Confrère,

J'ai lu *les Embrasés*, j'ajouterai grâce à vous, et avec le plus grand intérêt ; autant dire que je vous remercie d'avoir attiré mon attention sur cette œuvre.

L'écrivain par son talent a sauvé la thèse soutenue par le psychologue, car sous une plume médiocre, elle n'aurait pu retenir l'attention de qui que ce soit d'un peu éclairé.

Autrefois, cependant, les pâles malades appelés phtisiques, ou encore les victimes de la consomption (de φθίνομαι, je me consume),

mouraient, aux yeux d'un grand nombre, atteints d'un mal mystérieux, comme épuisés par des peines, des blessures morales, des chagrins d'amour, ou encore des excès de plaisir. Jeunes gens et jeunes filles semblaient fauchés, à l'âge des douces et folles amours, tués par elles. L'auréole des jeunes martyrs leur était accordée, la légende retenait leurs mémoires.

Aujourd'hui que le microscope a percé le mystère, et fait connaître la source du mal, que les malades sont appelés des *tuberculeux*, qu'ils sont dénoncés comme *contagieux*, et enfin, que la pitié se démocratisant a observé les ravages exercés par le mal tuberculeux dans la classe pauvre, on pouvait croire à la fin prochaine des légendes, des jugements erronés, tant sur les causes que sur le processus tuberculeux.

Les Embrasés témoignent qu'il n'en est rien, et il faut craindre que ce livre va répandre la rumeur la plus fausse du monde.

M. Michel Corday, en effet, nous peint les malheureux tuberculeux, à toutes les périodes de ce mal, comme portant en eux un feu intérieur, des aspirations affectives, des besoins ardents de sensualité, qui les jettent au-devant des traits de l'amour.

Sur ces points, mon cher confrère, vous consultez notre expérience, supposant bien que nous avons sondé les cœurs en même temps que nous auscultons les poumons, et qu'il nous a fallu tenir compte des tendances amoureuses, des appétits sexuels, de nos malades intellectuels ou manouvriers.

Pour ma part, sans être un très vieux praticien, mes débuts remontent assez loin pour qu'il me soit pardonné d'avoir été imbu des idées, des illusions d'autrefois. Aussi, à une époque, je crus devoir porter mes investigations du côté des tendances de mes malades tuberculeux en matière d'amour, ou tout au moins sur leur vie sexuelle.

Quelques enquêtes m'ayant démontré que les tuberculeux ne sont pas des sujets doués d'une complexion plus amoureuse que le commun des mortels, je me contentai par la suite de leur formuler dans mes prescriptions d'hygiène quelques conseils les invitant à la modération, afin d'obéir au principe qui impose à tout tuberculeux d'économiser sans cesse, en restreignant ses dépenses organiques.

A l'occasion de ces conseils, beaucoup de malades me firent spontanément des confidences.

De jeunes hommes se déclaraient obsédés par la recherche de leurs compagnes, et disaient ne leur céder que par un reste d'affection, parce qu'ils n'éprouvaient eux-mêmes aucunes velléités spontanées. Ils se sentaient si anéantis, après les heures de volupté, qu'ils en redoutaient le retour.

Les femmes étaient non moins explicites et me priaient d'intervenir auprès de leurs maris. Quelques-unes étaient dominées aussi par la crainte de maternités pouvant leur être fatales.

Délivrer ces sujets des risques de la cohabitation avec leurs époux sains et exigeants fut toujours augmenter les chances de la guérison.

Mais comment, dira-t-on, l'auteur des *Embrasés* a-t-il vu ce qu'il décrit si bien? Son œuvre paraît si sobre, si véridique, si consciencieuse! Il n'y a cependant aucun doute à émettre sur la

véracité des faits si remarquablement photographiés par M. Michel Corday.

Ce qu'il a vu existe bien, mais dans une sorte de caravansérail, dont le succès est dû à une publicité monstrueuse et qui au demeurant n'est pas autre chose qu'un Grand-Hôtel, aménagé à l'instar d'un sanatorium dont il n'a que la façade.

J'en connais plusieurs. Dans l'un, où je fus appelé à consulter une malade, le désordre régnait à ce point qu'à dix heures du soir, le médecin-directeur et moi nous étant retirés dans le cabinet directorial pour rédiger notre consultation, il nous fut impossible d'y procéder. Nous ne pouvions arriver à dominer le bruit que faisaient une jeune Slave et deux Américains. On devinait un flirt bruyant, pour ne pas dire crûment les choses, une bousculade animée, passionnée.

Il en était ainsi chaque soir, dans la galerie de cure presque déserte, me déclara mon confrère, sans qu'il y pût mettre ordre, la direction de l'Hôtel ne consentant pas à expulser les fauteurs du scandale, pas plus au nom de la morale qu'au nom de la médecine.

Aussi la lecture des *Embrasés* de M. M. Corday m'encourage à considérer les choses d'une certaine manière.

Par exemple, supposant que de l'humanité entière on coupe des tranches, elles contiendront toutes le même ferment d'amour, avec ses luttes, ses aspirations, ses rêves, ses douleurs, ses causes, ses aboutissants. Mais si la tranche intéresse une grande cité, elle comportera une forte proportion d'oisifs, de natures cultivées, affinées, énervées, riches du cerveau ou du portefeuille. Chez eux, la forme du culte au petit dieu malin sera différente de celle observée dans les autres tranches. Or, pour moi, je prends les pensionnaires du Dr Esther comme constituant une tranche d'humanité, prélevée sur les cités cosmopolites, pourvoyeuses de la tuberculose.

Tous les êtres qui la composent, à mon avis, qu'ils soient indemnes de tuberculose ou non, n'ont d'autre but dans la vie que la recherche des sensations données par l'amour sous toutes ses formes.

Aux bains de mer, au château, au sanatorium, où qu'ils soient, chacun d'eux cherchera autour de lui les affinités en affection, cédera aux charmes de leur idéal rencontré, pour le poursuivre, le captiver, l'atteindre, l'étreindre corps et âme. Chacun dépensera tous ses trésors pour cette joie divine, immortelle, bien que mêlée aux étreintes physiques, l'extase née de l'amour : les tuberculeux pas plus que les autres, par exemple.

Le Dr Esther, ce Huron instruit, n'a ouvert les yeux pour regarder le monde s'agiter, vivre, souffrir et s'aimer, que dans l'Hôtel à l'Instar. Est-il coupable de sadisme ? non, mais il lui manque l'expérience du monde et de ses destinées.

Conclusion : les tuberculeux sont évidemment embrasables, subissant la loi commune, mais le plus souvent, comme des enfants voulant qu'on les câline, qu'on les soigne, qu'on les berce.

Parfois, de la vie ils veulent jouir, mais alors ils en meurent, comme le petit Chilien. On en rencontre rarement de ce genre.

Il faut souhaiter bonne fortune au livre si documenté, qui fait bonne justice de l'Hôtel à l'Instar, car de telles institutions discréditent le vrai sanatorium.

Les esprits sensés feront la différence, bien que la vérité ait plus de moyens d'éclater aux yeux du grand nombre d'intéressés.

Si j'avais eu à faire l'analyse du livre, j'aurais parlé du couple charmant, si délicatement dépeint par l'auteur sous le nom de Robert Pelerin et Amy Chardame. Seulement j'ai le droit de les citer dans mes conclusions, eux les embrasés platoniques !

Robert Pelerin, ce cavalier accompli, ne paraît pas fait de cette chair faible, dont parlent l'Evangile et M. Michel Corday.

Ce fort d'esprit mérite d'être admiré, pour le fait d'avoir résisté à l'ambiance du Mont-Arvel et aux charmes d'Amy : il est vrai qu'il est guéri de sa menace de tuberculose.

Sa chasteté, sa force contre ses sentiments, alors qu'il est aux prises, à toute heure, à toute minute, avec son Idéal, en font un héros devant lequel on s'incline, mais il conclut avec nous contre les idées de l'auteur.

Un peu longue ma réponse, mon cher confrère, et cependant que de choses à dire en faveur des tuberculeux, pour leur éviter des curiosités malsaines et néfastes !

Je m'en tiendrai là cependant, en vous assurant de mes sentiments les meilleurs.

D[r] Léon Derecq.

C'est le résultat de ses observations chez les enfants que nous fait connaître M. le D[r] Vaquier (de Villiers-sur-Marne). A ce point de vue, sa lettre ouvre des horizons assez neufs.

Le 16 septembre 1902.

Mon cher Confrère,

Je ne suis pas placé à Villiers-sur-Marne pour vérifier si M. Michel Corday, dans son troublant roman, que j'ai lu, a eu raison de faire des tuberculeux des « embrasés ».

La population de l'hôpital de Villiers se recrute, en effet, et uniquement, parmi les garçons âgés de 10 à 16 ans. Mais il m'est possible de répondre au premier terme de la question plus élargie que vous me posez. Je ne crois pas que la tuberculose pulmonaire développe chez nos enfants les facultés affectives dans le sens sentimental. A ce point de vue, nos petits malades ne me semblent pas différer des enfants du même âge qu'on observe dans d'autres milieux. Tant que le mal implacable ne les a pas trop touchés, ils sont gais, joueurs, bruyants, affectueux quelquefois ; quand ils s'alitent, ils deviennent le plus souvent irritables, peu maniables, peu accueillants ; quelques-uns tombent dans une sorte de rêverie maussade d'où ils ne sortent que pour faire des projets d'avenir. On n'a jamais remarqué la formation entre eux de liaisons intimes avec démonstrations amicales choquantes ou même assez apparentes pour nécessiter une sorte de surveillance.

Voulez-vous connaître mon sentiment sur la thèse soutenue par M. Michel Corday dans son livre ? Eh bien ! je la considère comme fausse de tous points, et j'estime que l'auteur a trop d'esprit pour s'abuser là-dessus, mais qu'il lui a plu de chercher un succès facile et certain, en bâtissant un roman sur une donnée qui prête à des descriptions lascives et qui repose sur une erreur, que la plupart

des hommes considèrent comme une vérité solidement établie et consacrée par le temps.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Dr Vaquier.

P. S. — Je viens de lire dans le *Correspondant médical* un article, signé Félix Regnault, consacré à unecritique, très bienveillante d'ailleurs, du livre de M. Michel Corday.

Cet article me suggère quelques réflexions que je vous envoie comme suite à ma lettre de l'autre jour.

Le critique trouve que M. Corday expose dans son livre des idées nouvelles. Il décrit un milieu nouveau, c'est vrai, mais je cherche vainement les idées nouvelles. Ce n'est toujours pas de la donnée sur laquelle repose le roman qu'il peut être question. Cette donnée n'est pas nouvelle. Elle est vieille comme un préjugé.

Une constatation, à mon sens, s'impose. C'est celle-ci : que l'on place des êtres de sexe différent dans les conditions décrites par le romancier, qu'on les fasse vivre dans le désœuvrement et dans cette sorte d'excitation due à des frôlements incessants et à un régime trop substantiel, et il ne sera pas nécessaire qu'ils soient des tuberculeux pour devenir des « embrasés ».

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes sentiments distingués.

Dr Vaquier.

Grâce au Dr Plicque, nous allons être renseignés — presque avant la lettre (du moins à la date où cette réponse nous fut adressée) — sur un roman qui met aussi en scène, comme les *Embrasés*, des tuberculeux : c'est *l'Associée,* de notre spirituel confrère ès lettres, M. L. Mühlfeld. M. Plicque était d'autant mieux en situation de nous donner ces informations, qu'il a contribué pour beaucoup, croyons-nous, à la documentation scientifique du roman qui a suivi de près *les Embrasés.*

Le livre de M. Michel Corday est, au point de vue littéraire, un très beau livre. Ce fut une véritable habileté d'artiste que de placer un bien vieux sujet, la puissance de l'amour, dans un cadre tout à fait nouveau. Certaines pages sont d'un grand écrivain ; elles apportent par place comme un éloquent écho des vers graves de Lucrèce :

Æneadum genetrix, hominum divumque voluptas,
Alma Venus, cœli subter labentia signa...
Omnibus incutiens blandum per pectora amorem
Efficis ut cupide generatim sæcla propagent.

La convention sociale (et ce n'est pas une de nos moindes hypocrisies) oblige à fermer volontairement les yeux sur le rôle de l'amour et de l'instinct sexuel dans l'humanité. Mais partout, sur les montagnes comme sur les plages, dans les salons les plus brillants comme dans les taudis les plus misérables,

Le monde ne connaît, Vénus, que ton empire.

Le tuberculeux n'échappe pas à cette loi commune. Mais la vérité médicale est que le tuberculeux, loin d'être surexcité, est, en général,

moins préoccupé par l'amour que l'homme sain, et que le tuberculeux traité dans un sanatorium est encore beaucoup plus sage que le tuberculeux laissé libre.

La vérité également est que l'idéal serait de voir le malade économiser son phosphore et ne pas connaître l'amour du tout. C'est ce que conseille — en termes chastes — notre guide populaire de l'Œuvre des instituteurs : « Le tuberculeux, ayant avant tout besoin de repos physique et moral, le mariage (sous ses diverses formes) ne vaut absolument rien pour lui. » Conseil plein de sagesse, mais suivi trop rarement... par les hommes surtout.

Un autre romancier, du talent le plus délicat, Lucien Mühlfeld, vient d'aborder de son côté, dans son curieux roman *l'Associée*, ce point de la vie de sanatorium. Nos confrères apprendront de lui comment une épouse intelligente arrive à faire de son mari, simple médecin de quartier, un professeur au Collège de France, sénateur et membre de l'Académie de médecine. La tentative du sanatorium de Parc Margueritte n'est qu'une étape, mais une étape intéressante dans la carrière de cet homme arrivé. Le succès de cet établissement « qui ressemblait à Fresnes pour le confortable et à Saint-Lazare pour le personnel », est, à vrai dire, médiocre. Ses malades sont exclusivement des femmes, mais il est difficile de se figurer « le degré de méchanceté, de bêtise et de lâcheté auquel peuvent tomber une soixantaine de femmes qui vivent douze heures par jour ensemble pendant des mois ». Tout d'abord le petit groom de treize ans, préposé aux commissions des malades, afin qu'elles n'aient jamais à se déranger des chaises longues pendant la cure de repos, doit être rapidement rendu à sa famille. Le groom supprimé, la situation devient encore pire. La vraie place du sanatorium de Parc Margueritte serait Lesbos,

Lesbos où les Saphos l'une l'autre s'attirent.

Tout cela est bien spirituellement raconté. Mais si nous ouvrons Brehmer, qui vit en trente ans passer à Gœrbersdorff plus de treize mille cas de tuberculose, nous verrons, au contraire, que les malades-femmes sont par excellence les malades obéissantes, donnant comme docilité pour la cure toute satisfaction.

Brehmer, avec sa poigne légendaire, aurait certes vite mis à la raison les « petites coquines » de Parc Margueritte, comme les « embrasés » de Mont-Arvel. Comme intérêt médical, un autre passage de *l'Associée* est plus vrai. Il résume en dix lignes trois côtés difficiles et délicats de la cure sanatorienne : « Dans le cabinet de « travail, Tellier écoutait Paul Broutet et son rapport mensuel, qui « lui donnait peu de satisfaction : deux décès étaient mentionnés, « dont celui d'une pensionnaire que, lors de son arrivée, on avait « jugée peu atteinte. C'est que, malgré les plus sages précautions, « on n'empêchait point que les filles assez valides ne communiquassent incessamment avec les plus malades. Le second accident « était dû à une typhlite. Broutet exposait qu'il luttait contre les « menaces de cette maladie, provoquée par la suralimentation : il « rencontrait des natures réfractaires au gavage. Il avait encore une « douzaine d'angines en traitement : la cure d'air froid ne con- « venait pas non plus à tout le monde. » La première objection surtout est intéressante. Tous les médecins de sanatorium aiment

à régler la cure d'air et à doser la suralimentation. Mais quelques-uns ont le tort d'accepter des malades trop gravement atteints. Ce mélange de tuberculeux au début et de phtisiques avancés, de tuberculoses ouvertes et de tuberculoses fermées, est, comme antisepie et malgré toutes les précautions prises, franchement détestable. Il y a là un danger beaucoup plus réel que l' « embrasement » génésique. L'amour au sanatorium est moins fréquent et moins redoutable que la contagion.

Dr A. F. Plicque.

Pour terminer — et nous avons réservé un des meilleurs morceaux pour la fin, afin que nos lecteurs restent sur une bonne impression, — nous donnons une étude, due à la plume de M. le Dr Pégurier (de Nice), qui nous paraît répondre assez complètement aux *desiderata* que nous avions exprimés.

L'auteur l'avait écrite, nous dit-il, avant d'avoir eu connaissance de notre lettre, estimant que le point de psychologie morbide soulevé par M. Michel Corday valait la peine d'être traité médicalement. Cela prouve simplement que certaines idées flottent dans l'atmosphère, et que c'est à qui les saisira le premier au vol. Nous sommes heureux de pouvoir accorder à ce travail, malgré son étendue, l'hospitalité de nos colonnes. Il eût été dommage qu'il ne vît pas le grand jour de la publicité.

Les facultés affectives chez les phtisiques

Par M. le Docteur A. Pégurier (de Nice).

Dans son *Traité d'hygiène thérapeutique*, Ribes (1) écrivait, en 1860 : « La puissance de sentir ou l'affectibilité est intéressée dans toutes les maladies. » On ne saurait, en effet, contester que la plupart des affections chroniques impriment à la direction, à l'intensité, au caractère normal de nos sensations en général, de nos facultés affectives en particulier, des modifications plus ou moins profondes, encore mal connues, et qu'il n'est pas sans intérêt de rechercher et de décrire. Quelle serait, dans ce sens, l'influence de la tuberculose ? C'est là une question que certaines œuvres littéraires récentes ont pris à tâche de définir, mais que la littérature médicale a jusqu'à ce jour négligée.

Ce n'est pas, cependant, que la psychologie du tuberculeux n'ait attiré l'attention des médecins : Tardieu, Daremberg, Letulle, Le Gendre, Béraud, Malibran, C. Legrand, se sont efforcés de peindre l'état psychique des bacillaires et leur mentalité toute spéciale ; mais ces observateurs ont laissé dans l'ombre les

(1) Ribes, *Traité d'hygiène thérapeutique*.

caratères particuliers que présentent, chez les tuberculeux, les facultés affectives, sentimentales et génésiques.

Or il n'est pas douteux, à mon avis, que l'on constate généralement dans la tuberculose des modifications de la sentimentalité et des instincts normaux, véritables troubles morbides qui, ainsi que nous le verrons, ne reconnaissent pas nécessairement pour cause la maladie elle-même, mais n'en représentent pas moins l'une de ses nombreuses particularités.

Certes, tous les tuberculeux ne sont pas des « embrasés ». La violence des passions, l'ardeur des instincts, l'érotisme dans le sens le plus large du terme, ne constituent pas, malgré la fréquence de leurs manifestations, un caractère général, invariable, pathognomonique de la bacillose, et le sanatorium de Mont-Arvel (1) ne saurait nous donner, en dépit des exagérations permises à un romancier, la note scientifiquement exacte. La sentimentalité du tuberculeux est essentiellement variable, en effet, suivant l'état d'esprit du malade, suivant aussi la période de son affection.

Les tuberculeux sont d'ordinaire des optimistes ; telle est l'impression qui se dégage des travaux les plus récents, notamment de la thèse de Béraud. Il suffit, en effet, à un médecin d'avoir quelque expérience des bacillaires pour être surpris de constater, chez un grand nombre de ces malades, conscients cependant de la gravité de leur mal, une insouciance inconcevable, une foi inébranlable en la guérison, une tendance spontanée à s'auto-suggestionner et à se rassurer, quand une complication terrifiante, telle qu'une violente hémoptysie, est venue momentanément jeter dans leur esprit une lueur de désespérance. L'optimisme, dans la tuberculose, entraîne habituellement une exagération marquée des facultés affectives. La tranquillité d'âme permet à l'imagination de s'égarer en des rêves lascifs, et tandis que la sentimentalité s'exalte, les appétits s'éveillent, d'autant plus ardents qu'ils sont le plus souvent contenus.

Toutefois, à côté des tuberculeux optimistes, combien différents sont ceux qui se lamentent, se découragent et s'affolent, et qui, loin d'espérer spontanément la guérison, n'acceptent jamais sans réserve les encouragements que le médecin vient leur prodiguer chaque our. C'est le désespoir, l'anxiété, la crainte continuelle du fatal dénouement, qui occupent tout leur esprit ; et si certains ne songent qu'à leur mal, le suivent et s'observent, d'autres sont plongés dans un état voisin de la stupeur. Mais, quel que soit le cas, les rêves et les idées érotiques, les affections, les passions et les penchants ne peuvent être suscités par une imagination atténuée ou retenue ailleurs par une idée fixe. A cet obscurcissement de la sentimentalité normale correspond souvent une abolition à peu près complète de tout désir, et la satisfaction de l'instinct n'est alors représentée que par l'apparition de pollutions nocturnes, moins rares que l'on ne croit d'ordinaire chez les phtisiques.

Il me paraît également nécessaire d'établir une distinction entre les différentes phases de l'existence du tuberculeux. Au début de la maladie, quand le patient ne sait pas encore à quelle cause ses troubles se rattachent, on ne saurait reconnaître quelque modifica-

(1) Voir *les Embrasés*, par Michel CORDAY.

tion réelle dans ses instincts ou ses passions; au point de vue sentimental ou génésique, le malade reste ce qu'il était avant l'infection. Il semble que le point de départ — je ne dis pas la cause — des modifications de cet ordre doit être recherché dans l'ébranlement nerveux déterminé par la révélation du diagnostic exact, soit que cette révélation — mettant un terme à la terrible perplexité du doute — conduise dans la suite à un optimisme hyperexcitateur des facultés affectives, soit, au contraire, qu'elle provoque et entretienne cet état d'anxiété angoissante qui aboutit presque fatalement à la négation de l'érotisme et de la sentimentalité.

Plus tard, alors que la cachexie consomptive a eu raison des dernières tentatives de résistance opposées jusque-là par l'économie à l'infection bacillaire, il n'est plus d'effort cérébral possible pour le malade. A son anxiété angoissante ou à son optimisme, parfois exubérant, succède un état d'inconscience apparente, de résignation passive, d'inertie, que la fièvre seule parvient quelquefois à secouer. Les rêveries voluptueuses d'antan sont passées; les hautes envolées d'une imagination ardente ont perdu leurs ailes, la voix des passions et des instincts a cessé de vibrer, les facultés affectives sont émoussées à l'égal des facultés volitives et intellectuelles, dans ces organismes frappés d'impuissance, épuisés par une lutte interminable et par les souffrances d'une agonie sans fin.

En conséquence, l'hyperexcitabilité sentimentale et génésique ne constitue pas un caractère constant de l'état mental du bacillaire; sa fréquence n'est cependant pas douteuse, et je veux bien croire que la vie commune et le contact permanent des sexes dans la cure au sanatorium contribuent, dans de puissantes mesures, à exagérer cette fréquence. Ceci nous amène à nous demander quelles peuvent être les causes de l'exaltation des facultés affectives, observée chez un grand nombre de tuberculeux.

De ce que les phtisiques présentent des altérations psychiques particulières et fréquentes, il ne s'ensuit pas que la cause de ces troubles soit la tuberculose elle-même. Il se pourrait fort bien que ces phénomènes soient la résultante d'influences diverses, étrangères à l'infection bacillaire. Ce problème pathogénique est donc plus complexe qu'il ne le paraît au premier abord.

Comme la plupart des maladies infectieuses, la tuberculose peut porter son action sur les centres nerveux, soit — ce qui est peu probable — par traumatisme microbien, les bacilles cheminant dans les vaisseaux sanguins et lymphatiques jusqu'aux centres (Belous, Carre), soit — ce qui est plns admissible — par l'intermédiaire des toxines sécrétées par le bacille de Koch. Les expériences de Vaudremer et Martin (1) tendent à démontrer l'imprégnation toxinique du système nerveux central dans la phase agonique de la méningite tuberculeuse, mais elles ne permettent en aucune façon de conclure à l'intoxication permanente des cellules nerveuses depuis le début de l'infection et ne rendent pas compte des modifications psychiques qui accompagnent la période d'état de la phtisie.

L'influence des toxines tuberculeuses sur le système nerveux central ne se bornerait pas, d'ailleurs, chez les phtisiques, à des

(1) Vaudremer et Martin, *Société de biologie*, 1898.

manifestations d'ordre purement affectif; elle atteindrait en outre les centres voisins, volitif, intellectuel, sensoriels et moteurs, et provoquerait, à la longue, des perversions fonctionnelles que l'on n'observe pas de façon courante dans la tuberculose. De plus, si l'intoxication tuberculeuse des centres nerveux était réelle, pourquoi ne serait-elle pas constatée avec la même fréquence dans les localisations extra-pulmonaires de l'infection bacillaire? Or, il ne saurait être question d'un état mental particulier créé par une tuberculose articulaire, osseuse, séreuse, ganglionnaire ou cutanée.

Rapporter, en conséquence, les modifications de la sentimentalité du tuberculeux à une intoxication microbienne ou toxinique serait une affirmation qui aurait son point de départ dans une hypothèse qu'aucun fait précis ne vient justifier.

Dans une observation récente, H. Mabille (1) signale l'apparition des règles comme cause provocatrice d'accès périodiques d'excitation chez les hystériques. Ne paraît-il pas légitime de tenter un rapprochement entre ce fait et la recrudescence de l'érotisme, fréquemment observée chez les tuberculeux pendant les poussées congestives des lésions pulmonaires? Les fluxions actives du poumon ne seraient-elles pas, chez quelques malades, comparables, dans leurs effets, aux fluxions utérines? C'est encore là une hypothèse, sans doute; mais elle mériterait, à mon sens, d'être examinée de plus près.

Quoi qu'il en soit, nous ne trouvons pas dans l'infection tuberculeuse des éléments étiologiques et pathogéniques suffisants pour rendre compte de la sentimentalité particulière des tuberculeux.

Puisque l'hyperexcitabilité sentimentale et génésique ne semble pas devoir être imputée à la tuberculose elle-même, il n'est pas illogique de se demander si elle ne relèverait pas des conditions organiques générales qui favorisent l'éclosion de la bacillose, et si quelques-unes des causes prédisposantes de la phtisie n'agissent pas au même titre sur l'état psychique de ces malades. Or, l'alcoolisme, la névropathie, la dégénérescence nerveuse, l'hystérie, comme tares personnelles ou héréditaires, sont, on le sait, des facteurs de premier ordre dans la préparation du terrain à l'ensemencement fertile du bacille de Koch. D'autre part, l'influence de ces mêmes causes sur la préparation du sol nerveux à l'évolution active des psychoses ne saurait être mise en doute. Il nous paraît donc rationnel d'affirmer que les causes prédisposantes de la tuberculose sont également des causes prédisposantes aux modifications psychiques du tuberculeux et que, de ce fait, le système nerveux central de ce malade se trouve préparé à répondre aux incitations déterminantes, quelles qu'elles soient.

Hélas, ces incitations ne tarderont pas à surgir dans l'existence du malheureux bacillaire et à lancer dans ce terrain labouré la graine de la sentimentalité, de la sensualité et de l'érotisme. Ceux-ci vont naître spontanément sous l'influence du jeune âge, avec sa tendance naturelle aux imaginations ardentes, sa promptitude à l'« embrasement », et puiseront chaque jour une intensité nouvelle dans l'obligation pour le malade de résister à ses désirs, de faire taire ses sens.

(1) H. Mabille, *Journ. des Praticiens*, n° 37, 1902.

D'un autre côté, les conditions nécessaires d'une thérapeutique rationnelle constituent des incitations permanentes dont on ne saurait nier l'importance. A mon avis, la cure de repos, en particulier, exerce sur l'état psychique du tuberculeux une influence indéniable. Son action, à ce point de vue, me paraît être double : mécanique et morale.

On ne saurait contester le rôle joué par le repos allongé sur la vascularisation plus ou moins intense de certaines parties du corps, et notamment sur la production, dans les parties déclives, d'une stase sanguine, qui n'est probablement pas sans effet sur la guérison anatomique des lésions pulmonaires. Il est donc licite, semble-t-il, de se demander si les séances prolongées de chaise longue n'auraient pas pour conséquence inévitable la congestion passive de la moelle lombaire, en particulier du centre génito-spinal (1), et si l'on n'est pas autorisé à rapporter à cette action mécanique l'exaltation, sinon de la sentimentalité, du moins de l'instinct génésique, observée chez les tuberculeux.

L'influence morale du repos paraît encore moins discutable. La suractivité des combustions organiques, l'intensité des échanges, qui sont l'essence même du biochimisme du tuberculeux, semblent pourvoir le malade d'une force factice qui lui donne une inexacte conscience de ses ressources et la sensation illusionnante d'une énergie qu'il ne possède pas. Or le repos, qui met obstacle à la consommation physique de cette énergie morbide, s'oppose difficilement à sa dépense cérébrale et nerveuse, de telle sorte que le surmenage psychique qui en résulte représente jusqu'à un certain point, chez le tuberculeux, le fonctionnement exagéré de la soupape de sûreté d'une machine que l'on garderait sous pression et dont on éviterait d'utiliser la puissance.

Ce n'est pas tout; voilà un malade dont l'état mental est déjà fort troublé par mille circonstances diverses. Loin de chercher à distraire son esprit, on le laisse, pendant de longues heures, libre de penser, de méditer, de rêver selon ses aspirations. Or, nous savons avec quelle insouciance la plupart des bacillaires s'accoutument à l'idée de leur mal, et quelle faible place la sombre perspective de l'avenir tient dans leurs préoccupations quotidiennes. Quoi d'étonnant, dès lors, à ce que leur imagination s'égare vers les rêves tendres, qui se prolongent et s'exaspèrent par la continuité d'un voisinage dangereux ou de lectures parfois trop captivantes !

En résumé, l'hyperexcitabilité sentimentale et génésique n'est pas constante, mais fréquente chez les tuberculeux. Elle reconnaît comme causes prédisposantes les principaux éléments de la prédisposition à la tuberculose, notamment l'alcoolisme et les tares névropathiques, héréditaires ou acquises. Certains facteurs, tels que l'âge, la continence forcée, l'action mécanique du repos allongé stimulent son apparition. Elle semble, enfin, se manifester sous l'influence des conditions particulières dans lesquelles on a coutume de pratiquer, actuellement, la cure du repos.

---

(1) « Parmi les centres localisés dans la région inférieure de la moelle, le centre génito-spinal a été nettement établi par les expériences de Büdge. Chez le lapin et chez le chien, il est situé, d'après Büdge et Goltz, au niveau de la quatrième vertèbre lombaire. Si l'on ne peut pas, sur l'homme, localiser encore ce centre d'une façon précise, les faits pathologiques en démontrent l'existence. » (V. Magnan, *Recherches sur les centres nerveux*, 1893, p. 153.)

Ces considérations ne doivent pas avoir, pour le médecin, un intérêt purement spéculatif; elles conduisent naturellement à des conclusions pratiques que la thérapeutique doit savoir mettre à profit. Si l'exaltation des facultés affectives n'entraînait pour le tuberculeux que des conséquences inoffensives, on pourrait, sans grands scrupules, s'abstenir de la combattre. Mais il n'en est pas ainsi : le surmenage cérébral qu'elle entraîne est une cause de fatigue générale préjudiciable au tuberculeux; il faut, en effet, pour assurer sa guérison, en même temps que le repos physique le plus complet, l'intégrité du repos moral.

Le premier enseignement à tirer de la connaissance de ces faits est la nécessité manifeste de s'opposer à l'action de causes qui favorisent aussi bien l'éclosion de la tuberculose que l'apparition des troubles psychiques concomitants. Le nervosisme, la névropathie, en particulier, seront justiciables de l'hydrothérapie, méthode de haute valeur prophylactique et thérapeutique, à condition qu'on en use avec les ménagements et les précautions que réclame l'état des lésions pulmonaires.

D'autre part, on s'efforcera de soustraire les tuberculeux à l'influence de causes capables de porter directement atteinte à leur sentimentalité, qui ne demande qu'à s'éveiller. Que le malade soit ou non sanatorisé, on lui évitera toute occasion d'excitation cérébrale. On lui défendra les promiscuités dangereuses, les lectures passionnantes, les méditations énervantes et les rêveries extatiques, toujours périlleuses pour son état mental ; on réduira même, au besoin, la durée des séances de chaise longue.

Mais c'est une erreur de penser que le traitement moral du tuberculeux consiste à exiger de lui — ce qui serait surhumain — l'absence complète de pensée, de volonté et de passion ; son but doit se borner à imprimer à cette énergie morbide, imaginative et sensuelle, que l'on ne peut malgré tout supprimer, une direction déterminée, de manière à la faire dévier de la voie dangereuse où des conditions multiples tendent à l'engager. Or, ce n'est pas par un appel à la raison que l'on fera taire les sens du phtisique ; c'est plutôt par une diversion habile et raisonnée que l'on dérivera son attention, ses penchants et ses instincts vers des sujets et des volitions d'un ordre moins affectif. Ainsi que l'a dit excellemment Montesquieu, dans ses *Lettres persanes :* « Il vaut bien mieux enlever l'esprit à ses réflexions, et traiter l'homme comme sensible, au lieu de le traiter comme raisonnable. »

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le monument de Baudelaire.

C'est le dimanche 26 octobre, à trois heures de l'après-midi, et sous la présidence de M. Jean Aicard, qu'a eu lieu l'inauguration officielle, au cimetière Montparnasse, du monument, œuvre de M. José de Chamroy, élevé sur la tombe de Charles Baudelaire.

Nous aurons, dans un prochain numéro, à revenir sur le poète névrosé qui eut une si triste fin !

La Médecine des Praticiens

UNE NOUVELLE MÉDICATION FERRUGINEUSE

Etude physiologique sur le phosphomannitate de fer.

(Fin)

OBSERV. XIV

M. A..., 21 ans, modiste.

Rien à signaler dans les antécédents. Depuis trois ou quatre ans elle se plaint de douleurs assez vagues, puis de plus en plus pénibles de l'estomac. Elle a quelquefois des vomissements. Les aliments sont difficilement digérés. Elle a, après les repas, une lassitude extrême avec tendance au sommeil. Elle a de fréquents vertiges ; céphalée presque tous les jours lorsqu'elle travaille à la lumière. L'appétit est faible, les forces ont diminué ; peu d'amaigrissement.

A propos du moindre effort, d'une émotion, la malade a des palpitations de cœur. Elle est sujette également à des crises de dyspnée avec sensations d'angoisse précordiale.

Pâleur des téguments et des muqueuses.

Réglée à 11 ans, elle eut des menstrues toujours très abondantes et très prolongées, en même temps qu'assez régulières. Depuis trois mois, les règles ont diminué en quantité et en durée jusqu'au mois dernier où elles ne vinrent pas. Depuis cette époque, la malade se plaint de douleurs dans les flancs et à la région lombaire. Enfin elle perd beaucoup en blanc. Elle a déjà consulté un médecin qui lui a dit qu'elle n'était pas enceinte.

Aucun symptôme de grossesse, un peu de métrite.

Souffle cardiaque très peu prononcé.

Les urines contiennent de l'albumine.

Anorexie et constipation.

Poids, 51 kgr.

Numération globulaire : 2.820.000 globules.

Traitement par le phosphomannitate de fer, commencé le 21 février (0,30 centigr. par jour).

21 mars. — Poids, 52 kgr. 400.

Numération globulaire, 3.400.000 globules.

Les urines ne contiennent pas d'albumine.

L'appétit est meilleur, pas de constipation, les pertes blanches persistent.

23 avril. — Poids, 54 kgr. 100.

Numération globulaire : 4.060.000 globules.

L'amélioration continue.

L'appétit est revenu comme auparavant, les pertes blanches ont disparu.

Disparition complète de l'albumine et des souffles cardio-vasculaires.

Rapport de l'azote de l'urée à l'azote total (coeff. azoturique) : 79 pour 100.

Nous faisons cesser le médicament.

La malade est revue le 14 juin, c'est-à-dire près de 2 mois après la cessation de l'Eugéine : le mieux s'est maintenu, les forces reparaissent. Les muqueuses ont repris leur coloration normale.

Observ. XV

L..., 29 ans, mécanicien, vient à la consultation le 2 octobre 1901 ; il se plaint de maux de tête, de lassitude dans les membres.

A été aux colonies pendant 4 ans. Retour en France en 1900 : depuis cette date le malade se plaint du foie ; fièvres paludéennes assez fréquentes.

Nous prescrivons à L..., qui est cachectique, de l'Eugéine, à la dose de 2 cuillerées à soupe par jour.

L'examen du sang, pratiqué le jour même où ce malade est venu réclamer nos soins, donne le résultat suivant : 1.060.000 globules rouges.

Le 20 octobre, c'est-à-dire 20 jours après le traitement, nous trouvons une augmentation très sensible du nombre des globules sanguins, soit. 1.520.000

20 novembre.	2.220.000
20 décembre	2.840.000
20 janvier.	3.030.000
20 février.	3.420.000

A cette dernière date, le malade va beaucoup mieux, peut reprendre ses occupations assez pénibles.

Augmentation de l'appétit, et le poids, qui était de 61 kgr. avant le traitement, donne une augmentation de 9 kgr. au moment où le malade est vu pour la dernière fois.

Il est vrai d'ajouter que, du 20 décembre au 20 janvier, L... a pris des cachets de glycérophosphate de chaux (*Neurosine Prunier*) concurremment avec l'Eugéine.

Les sueurs nocturnes ont disparu.

A aucune période du traitement, *le malade n'a été constipé*, ce qui est TRÈS RARE lorsqu'on prescrit des ferrugineux.

Observ. XVI

Mlle Desch....., 15 ans 1/2.

Père et mère bien portants.

2 sœurs, — dont une mariée, — toutes trois anémiques.

A 3 ans 1/2, la malade a eu la rougeole ; à 9 ans la fièvre typhoïde. Réglée à 14 ans, elle voit très peu et irrégulièrement.

Depuis trois ans, Mlle Desch..... a consulté différents médecins pour sa chlorose ; elle n'a pas cessé de prendre des préparations ferrugineuses sous des formes multiples. Gouttes amères de Baumé,

liqueur de Fowler, etc., mais n'a retiré aucun bénéfice de ces médicaments.

Je vois la malade pour la première fois le 2 novembre ; elle me paraît très fatiguée, la figure bouffie ; les cheveux tombent abondamment.

L'examen stéthoscopique démontre l'existence d'un souffle continu avec renforcement.

Souffre de l'estomac, leucorrhée abondante, appétit capricieux et faible. Ne veut pas de viande, aime mieux la charcuterie et certains légumes verts.

A constamment des vertiges et des mouches volantes physiologiques.

Les urines contiennent un peu d'albumine.

Examen hématologique du sang :

Globules rouges.	2.878.000
— blancs.	4.000

Je fais prendre à cette jeune fille de l'Eugéine à haute dose (2 cuillerées à soupe pendant 20 jours); s'arrêter 5 jours, puis recommencer.

Frictions à l'eau de Cologne sur la colonne vertébrale ; massage tous les deux jours.

Contre la chute des cheveux, je prescris les frictions à l'alcool salolé sursaturé.

Examen du sang le 22 nov.	3.115.000
10 déc.	3.620.000
10 janv.	3.850.000
12 févr.	4.000.000
9 mars	4.215.000

A cette dernière date, la jeune Desch..., ne se plaint pas de vertiges, les mouches volantes ont disparu et le poids a sensiblement augmenté...

Comme cette malade était triste, portée à la mélancolie, je prescrivais, en même temps que l'Eugéine, du glycérophosphate de chaux (Neurosine) sous forme de cachets et de granulé, à la dose de 3 cuillerées à soupe par jour.

Je dois ajouter que, du 12 au 25 décembre, elle a été un peu constipée ; mais on ne peut l'attribuer au médicament : voici pour quels motifs. Cette jeune malade est couturière et, au lieu de faire des courses comme d'habitude, elle est restée pendant près d'un mois assise à l'atelier, ne se dérangeant qu'aux heures des repas.

Actuellement, son caractère s'est modifié favorablement ; les idées noires ont disparu presque complètement, elle est mieux réglée, et pendant cette période ne se plaint plus de violentes douleurs abdominales comme auparavant.

CONCLUSIONS

De par l'exposé de ce modeste travail, il est facile de voir l'influence rapide que les phosphomannitates exercent dans les anémies, avec déglobulisation, état languissant de la nutrition, perte de l'appétit, fatigue générale et profonde, troubles de la circulation, sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur ce précieux médicament.

Informations de la « Chronique »

Les premiers Musées anatomiques.

Nous avons tout lieu de croire, contrairement aux assertions du *Correspondant médical,* que les musées anatomiques remontent au moins aux premières années du XVIIIe siècle, au moins si nous nous en rapportons au document ci-dessous.

Le chirurgien Desnoues semble être un des premiers qui aient formé, pour le montrer en public, un de ces cabinets anatomiques. Voici quelles étaient les conditions imposées par le Parlement, sur la demande de l'avocat du roi, à cette exhibition (1):

Du 19 aoust 1712.

Ce jour, les gens du Roy sont entrez, et Me Guillaume-François Joly de Fleury, avocat dud. seigneur, portant la parole, a dit que quelque utilité que le public puisse recevoir de la permission accordée à Guillaume Desnoues, chirurgien, de faire des ouvrages de cire colorée représentant le corps humain, les faire voir au public en cette ville de Paris et ailleurs et en faire des démonstrations anatomiques, il s'y peut néanmoins glisser des abus, auxquels ils ont estimé devoir supplier la Cour de pourvoir par son autorité, suivant les conclusions par écrit du procureur général du Roy, qu'ils ont laissées sur le bureau, et se sont retirez.

Veu les lettres patentes du Roy, du dernier janvier 1711, et l'arrest d'enregistrement du sept juillet en suivant, ensemble les conclusions par écrit du procureur général du Roy, la matière mise en délibération,

La Cour faisant droit sur les conclusions du procureur général du Roy a ordonné et ordonne que ledit Desnoues ne pourra continuer de faire des démonstrations anatomiques qu'en plein jour, depuis neuf heures du matin jusqu'à cinq heures en hiver, et depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures en esté, et en outre à la charge que les femmes n'y seront point admises, que les parties naturelles de l'un et de l'autre sexe y seront toujours couvertes ; qu'il pourra néanmoins faire la démonstration de ces parties séparées du reste du corps, en faveur seulement de ceux qui font profession de la médecine, de la chirurgie, ou de la pharmacie, ou qui s'y destinent, et qui iront, pour leur instruction seulement, et ce à d'autres heures que celles où il fera sa démonstration publique ; le tout à peine de mille livres d'amende, de déchéance de son privilège et de confiscation de ses figures.

Et sera le présent arrest affiché tant aux deux costez de la porte de la maison où led. Desnoues fera ses démonstrations que du lieu où il les fera ; luy enjoint d'en renouveller les affiches toutes les fois que besoin en sera, à ce que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance.

Fait en Parlement, le 10 aoust 1712.

A Paris, chez la veuve François Muguet et Hubert Muguet, premier imprimeur du Roy et de son Parlement, rue de la Harpe, aux Trois-Rois, 1712. (Imprimé. Arch. nat. U. 353.)

(1) Cf. les *Nouvelles Archives de l'Art français*, t. VI, 1890, p. 163 et suiv.

VIEUX-NEUF MÉDICAL

Le tout à l'égout au temps des Romains.

Le *tout à l'égout* n'est pas chose nouvelle. Nous la voyons pratiquée à Rome de temps immémorial. Ecoutez bien ce qu'on nous en dit, de ce tout à l'égout, dans les *Actes des Martyrs,* en décrivant le cachot souterrain de la prison Mamertine ou plutôt du Tullianum :

« Erat ima custodia in carcere Tulliano, unde putor horribilis adscendebat, quia cloacarum cuniculis *digesta domorum stercora* illic jugiter decurrebant. »

« Il y avait un caveau bas, dans la prison construite par le roi Servius Tullius, d'où montait une horrible infection; parce que les matières fécales décomposées, qui provenaient des maisons par les canaux des égouts, y circulaient continuellement. »

Il est clair que ce dépotoir servait de lieux d'aisance aux infortunés qui étaient condamnés à vivre dans les ténèbres de cette fosse infecte. De là, les ordures de la ville allaient se déverser dans la rivière, qui était tout proche.

Le mot *stercora* est caractéristique.

Dr Bougon.

Une description microscopique du parasite de la tuberculose pulmonaire, en 1851.

Nous lisons, dans un ouvrage intitulé : *Mémoire sur la thérapeutique de la tuberculose pulmonaire,* publié en 1851 (Paris, librairie Julien, rue de l'Odéon, 9), par Lecoupey, ouvrage faisant suite à une communication de l'auteur sur le même sujet à l'Académie des sciences (séance du 6 août 1849), l'affirmation saisissante de l'origine parasitaire de la phtisie pulmonaire. L'auteur se résume par ces conclusions qui, à l'heure présente, sont encore toutes d'actualité : « En résumé, détruire les animalcules générateurs de la tuberculose pulmonaire et bonifier l'économie, telles sont les indications principales que présente la phtisie. » (P. 22.)

Quels sont donc ces animalcules générateurs de la tuberculose? L'auteur nous le dit expressément : « Ce sont des animalcules *d'une petitesse infinie, à l'extrémité inférieure de l'échelle des êtres.* » « Ils ne dépassent jamais, nous dit-il encore, *un centième de millimètre de diamètre.* »

Quoique l'auteur ne se soit pas plus étendu sur ces parasites infimes, ses vues, très curieuses, n'en conservent pas moins le plus vif intérêt. Se fût-il trompé dans ses préparations microscopiques sur le parasite spécifique de la tuberculose et n'eût-il pas mis en évidence le véritable germe, le bacille de Koch lui-même, il lui resterait encore le grand honneur d'avoir eu la vision claire des bases rationnelles de la phtisiothérapie et l'intuition du rôle des infiniment petits, théorie dont l'importance devait plus tard révolutionner la science médicale.

Dr L. Murat.

ÉCHOS DE PARTOUT

Conférence de la tuberculose.

Une conférence internationale s'est tenue à Berlin du 22 au 26 octobre sous les auspices du Comité central international de la tuberculose.

Les questions soumises à la conférence étaient les suivantes :

1° L'attitude des gouvernements au point de vue de la prévention de la phtisie ;

2° L'obligation de la déclaration des cas de tuberculose ;

3° L'organisation des dispensaires ;

4° L'éducation des écoliers et l'enseignement dans les écoles des principes élémentaires d'étiologie et de prophylaxie de la maladie ;

5° Les mesures à prendre pour prévenir la diffusion de la tuberculose par le lait ;

6° La protection des ouvriers et l'hygiène antituberculeuse du travail ;

7° La classification des phtisiques et les méthodes de traitement aux diverses phases de la maladie.

Généreux philanthrope.

L'homme du jour à Londres est sir Ernest Cassel, qui a remis au roi d'Angleterre les cinq millions qui vont servir à l'établissement d'un sanatorium pour les tuberculeux.

Fils d'un petit boulanger allemand, il vint en Angleterre à l'âge de seize ans et débuta comme employé dans une maison de banque de Liverpool.

(*Bulletin de l'Œuvre des enfants tuberculeux.*)

Médecine en tablettes.

Le *Mois littéraire et pittoresque* affirme que les mets concentrés seront la nourriture du XXIe siècle, et qu'ainsi la sensualité sera bannie de la surface de la terre rien qu'en absorbant des pilules !

Un œuf concentré n'aura plus que la dimension d'une pastille. Le lard se comprimera en petits tubes ; le potage en paquets microscopiques. Une tasse de chocolat ne dépassera pas le volume d'une tête d'épingle. La chair entière d'un bœuf de 300 kilogrammes ne pèsera plus que 15 livres.

Une pharmacie complète aura les dimensions d'une breloque de montre.

Les provisions nécessaires à un explorateur tiendront dans une malle. On avalera son dîner aussi facilement qu'un cachet d'antipyrine, n'ayant enlevé aux aliments que l'eau inutile qu'ils contiennent.

Où s'arrêtera le progrès de l'industrie chimique ?

Reste à savoir si l'estomac acceptera facilement l'ingestion de tous ces produits concentrés !

(*Journal d'hygiène.*)

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Contribution à l'étude de la myocardite rhumatismale aigüe, par le docteur Armand JANOT. Paris, G. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne. 1902.

Deux maîtres en chirurgie à Corbeil (1732-1823), par le Dr P. BOUCHER. Corbeil, Librairie historique. 1902.

De la prostatopexie sub-périnéale, par le Dr H. DELAGÉNIÈRE (du Mans). (Tiré à part des « Archives provinciales de chirurgie », 1er juin 1902). Paris, Institut international de bibliographie scientifique, 93, boulevard St-Germain. 1902.

La Condizione del medici e della medicina, conferenza, par le Dr G. CARBONELLI. Casale, tipografia operaca. 1902.

Des injections de paraffine en oto-rhino-laryngologie (extrait), par le Dr LAGARDE. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente. 1902.

Victor Hugo à Guernesey, souvenirs de son beau-frère Paul CHENAY. Paris, Félix Juven, éditeur, 122, rue Réaumur.

Comment on défend sa vessie, par le Dr A. BARATIER. Paris, l'Edition médicale, 29, rue de Seine.

Enseignement de la déontologie médicale dans les facultés, par le Dr Lucien ROSENWALD. Paris, imprimerie générale Lahure, 9, rue de Fleurus. 1902.

Traité de l'art des accouchements par François Rossi, 1796-99, fragments, publié pour la première fois d'après le manuscrit, par le professeur Dr Jean CARBONELLI. Turin, imprimerie J.-U. Cassone. 1902.

De la procréation des sexes à volonté, par le Dr BASSET. Toulouse, imprimerie Douladoure-Privat, 39, rue Saint-Rome. 1900.

Une consultation médicale du XVe siècle. — Le Galénisme, par le Dr Jules BASSET. Toulouse, imprimerie Douladoure, 39, rue Saint-Rome. 1874.

De la mégalanthropogénésie, par le Dr J. BASSET.

Guérison des défauts de prononciation, par Adolphe ZUND-BURGUET. Paris, Gymnase de la voix, 48, rue de Rome.

Morale de l'instinct sexuel, prophylaxie vénérienne par les maisons de tolérance réformées, par le Dr Robert TEUTSCH. Paris, librairie médicale A. Coccoz, rue de l'Ancienne-Comédie. 1902.

Mossen Verdaguer, par le Dr J. FALP PLANA. Barcelone, tipografia « l'Industria », de Manel Tasis. Carrer de Tallers 6, 8 y 10.

Etude critique sur l'étiologie des déviations de la cloison nasale, par le Dr POTIQUET. Paris, 106, boulevard Saint-Germain.

Le Marquis de Sade et son œuvre devant la science médicale et la littérature moderne, par le Dr JACOBUS X... Paris, Charles Carrington. 1901. (*Sera analysé.*)

Les Auto-Accusateurs au point de vue médico-légal, par le Dr Ernest DUPRÉ. Grenoble, Allier frères. 1902.

La "Chronique par tous et pour tous"

Les rodomontades de Benvenuto Cellini.

Après avoir lu la citation extraite par le Dr de Bovis des *Mémoires* de Benvenuto Cellini (*Chronique médicale*, p. 574), il n'est pas douteux que celui-ci doive être considéré comme l'inventeur de l'artillerie-parapluie, si j'ose m'exprimer ainsi; car c'est bien contre des nuages chargés de pluie qu'il tirait le canon, et sans penser le moins du monde aux applications agricoles.

Pour ce qui est des prouesses balistiques de Benvenuto pendant le siège de Rome, je demande à ne pas croire sur parole ce précurseur de Tartarin, qui, non content d'avoir occis le connétable de Bourbon de sa bonne arquebuse, se vante encore d'avoir démoli, cette fois à coup de canon, son lieutenant le prince d'Orange.

Tudieu ! quel tireur ! Guillaume Tell n'avait abattu qu'une pomme. A ce bravache de Cellini, comme l'appelle Michelet, il faut *l'orange...*

Tout le monde sait la fin misérable du connétable de Bourbon à l'assaut de la ville (6 mai 1527). « Les Allemands y allaient mollement, dit Michelet (1). Lui qui, dans un tel crime, doit réussir au moins, il saisit une échelle et monte. Une balle l'atteint, il se sent mort : Couvre-moi, dit-il à Jonas, un Auvergnat qui ne l'a pas quitté. L'homme lui jette son manteau. »

Et c'est tout ! Il n'est pas question de Cellini ni de son arquebuse.

La ville n'en fut pas moins emportée par le prince d'Orange, qui fut simplement blessé à la joue sous les murs du château Saint-Ange, où s'était réfugié le pape Clément VII, un Médicis.

Quel était donc ce prince d'Orange, qui succédait ainsi, en plein assaut, au trop fameux connétable ? Un jeune seigneur franc-comtois, Philibert de Chalon, à peine âgé de 25 ans, né au château de *Nozeroy* (2), dans les montagnes du Jura. Il fut tué trois ans plus tard (3 août 1530), au siège de Florence, après avoir reconquis le royaume de Naples à Charles-Quint, qui l'en nomma vice-roi, et lieutenant général de l'Empereur en Italie. Son corps fut ramené en grande pompe à Lons-le-Saunier, où il repose dans l'église des Cordeliers.

La vie de Philibert de Châlon vient d'être racontée avec une grande abondance de documents inédits, pieusement recueillis dans les archives d'Espagne, de Vienne et de Bruxelles, par notre ami et savant compatriote M. Ulysse Robert, qui s'est pris d'une belle passion pour son héros méconnu et le suit avec un intérêt véritablement paternel dans sa courte et orageuse carrière (3).

Ce titre de prince d'Orange, qui fut longtemps dans la célèbre maison de Châlon, lui venait, par alliance, de l'ancien royaume d'Arles. Après la mort du jeune héros franc-comtois, il passa à la

(1) *Hist. de France*, tome X, page 258, édition in-18. Flammarion éd.

(2) *Nozeroy* est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Poligny.

(3) L'ouvrage comprend 2 volumes in-8 : l'un de texte et narration, l'autre de pièces justificatives ; Paris, Plon. 1902.

sœur de Philibert, mariée à un prince de Nassau, et de là, par héritage naturel, à l'illustre Guillaume le Taciturne.

Singulière filiation d'un titre, d'origine plutôt modeste, qui devait être l'apanage et le nom glorieux des maisons royales d'Angleterre et de Hollande, et servir de nos jours à dénommer une république sud-africaine, l'héroïque pays des STEIN et des DE WET !

Dr E. CALLAMAND (de St-Mandé).

Forges-les-Eaux ou Forges-les-Bains? La maladie de Louis XIV.

CHER MONSIEUR CABANÈS,

Dans un des derniers numéros de votre remarquable *Chronique médicale*, vous avez fait paraître un travail de M. DELMAS sur la *Vie pathologique du grand Roi.* Cet article a motivé une réponse de M. BERTHIER dans un numéro suivant, d'où il résulterait que l'auteur aurait commis une erreur.

Celui-ci fait accomplir à Louis XIV une cure avec les eaux de *Forges-les-Eaux*, et ajoute que le roi, étant trop malade pour s'y rendre, se les fit apporter chaque jour à son palais.

Forges-les-Eaux se trouve à une distance de 116 kilomètres de Paris, et à une époque ou les chemins de fer n'étaient pas encore inventés, M. Berthier trouve que cette exigence du grand Roi serait excessive. Aussi croit-il que c'est de *Forges-les-Bains* (petit village situé près de Limours) que venaient ces eaux, dont le *voisinage n'exigeait pour ainsi dire pas de déplacement.*

Je me permettrai de rappeler qu'au XVIIe siècle on ne soupçonnait pas l'existence d'une eau minérale quelconque à Forges-les-Bains, et que ce n'est qu'en 1853 que le Dr GILLET, médecin des Enfants malades, et le Dr HILLAIRET, médecin des Incurables, y envoyèrent douze malades, sur l'invitation d'un médecin de Versailles, le Dr NOBLE, qui prônait l'activité de ces eaux dans la scrofule. Ces malades, qui devaient servir de sujets d'expérience, parurent se trouver satisfaits du traitement, puisque, les années suivantes, l'Administration de l'Assistance publique y subventionna un hôpital pour un certain nombre d'enfants scrofuleux ; mais cet hopital resta absolument fermé pour quiconque n'avait pas été envoyé de l'hôpital des Enfants malades. C'est seulement à cette époque que cette petite commune, qui s'appelait *Forges*, a pris le nom de *Forges-les-Bains*. Nous sommes donc loin de Louis XIV, puisque Forges-les-Bains ne fut connu que deux siècles plus tard.

D'autre part, comme le dit très bien M. DELMAS, ce n'est pas à Paris que Louis XIV fit son traitement, mais à Fontainebleau, c'est-à-dire à 60 kilomètres de Forges-les-Bains.

On ne peut donc admettre, dans aucun cas, que le voisinage n'exige pour ainsi dire pas de déplacement; mais, quoique la distance fût plus grande, les chemins qui conduisaient à Forges-les-Eaux étaient plus directs et mieux entretenus. En effet, à cette époque, cette petite ville était à la mode, depuis que Louis XIII, Anne d'Autriche et le cardinal de Richelieu y avaient été traités avec succès. La noblesse s'y rendait chaque année, et on n'y comptait pas moins de cinq à six mille visiteurs. C'était le centre des intrigues de la

cour ; c'est là que le Père Joseph, le confident de Richelieu, découvrit la conspiration de Chalais.

La célèbre Mlle de Montpensier fréquentait Forges-les-Eaux à cette époque. C'est elle qui nous apprend, dans ses Mémoires, que Louis XIV, en 1655, au retour d'une expédition contre les Espagnols dans la Flandre et le Hainaut, contracta une fièvre, contre laquelle les médecins prescrivirent l'eau de Forges-les-Eaux, dont les bienfaits étaient célébrés dans toute la France. Comme il était trop malade pour faire le voyage, on fit apporter chaque jour l'eau à Fontainebleau.

Voilà, mon cher confrère, l'erreur que je serais heureux d'avoir contribué à rectifier.

Dr Edmond Fiquet, Bd de Strasbourg, n° 11.

Des faux miracles.

Loin de nous la pensée de dire que tous les miracles soient faux ! Mais en étudiant de près les miracles d'autrefois, un médecin naturaliste en rencontre un grand nombre, qui sont tout ce qu'il y a au monde de plus naturel. En voici un typique, sous ce rapport :

Une religieuse, du couvent de Poitiers, est atteinte d'hydropisie, nous dit-on. Elle va mourir ; ses sœurs se relèguent deux à deux, toutes les heures, pour l'assister à ses derniers moments, en récitant les prières des agonisants, afin de pouvoir appeler toute la communauté, quand il en sera temps, autour de la mourante. Elle s'endort : premier fait bizarre. Enfin passons, nous saurons bientôt pourquoi. Dans son sommeil, elle rêve que la sainte fondatrice de son couvent la fait descendre dans une baignoire sans eau, après avoir retiré ses vêtements, et qu'elle lui frictionne le corps avec l'huile de la lampe du sanctuaire. Elle se réveille ; elle est guérie ! On s'empresse autour d'elle ; qu'est devenu le liquide de son hydropisie ? Elle n'a ni uriné, ni même transpiré ! Comment ne pas crier au miracle ? — Oui, mais attendez. L'auteur nous dit : *non reliquit in utero morbi vestigium.* Il n'y avait plus, dans son utérus, le moindre vestige d'épanchement hydropique.

C'était une simple *pneumatose utérine*, qu'on avait prise pour une ascite !!!

Dr Bougon.

A NOS COLLABORATEURS

L'abondance des matières nous oblige à remettre aux nos prochains les nombreuses et intéressantes lettres qui nous sont parvenues ces temps derniers. Nos aimables correspondants voudront bien nous excuser une fois de plus.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

N° du 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de Dévéria. — Victor Hugo à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor Hugo, et du comte Abel Hugo.

N° du 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr Michaut. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

N° du 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du XVIIe siècle.

N° du 15 *avril* 1902. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine.

N° du 1er *mai* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr Chervin.

N° du 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules Troubat.

N° du 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr Leter (de Sannois). — Une consultation de Baudelaire. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° du 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. Triaire (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

N° du 1er *juillet* 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. Nass. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas.

N° du 15 *juillet* 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr Foveau de Courmelles.

N° du 1er *août* 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis Murat. — La découverte de Laënnec, appréciée par Chateaubriand.

N° du 15 *août* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — Le chansonnier Désaugiers et la médecine. — Un médecin graveur sur bois. — Quelle était l'infirmité de Boileau ? — Le sang humain contre l'épilepsie. — Vierges noires.

N° du 1er *septembre* 1902. — Une dynastie de médecins et d'apothicaires : les Cadet. — Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole. — Gœthe et la bataille d'Iéna. — A propos des statues de Bichat.

N° du 15 *septembre* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — La procréation des sexes à volonté. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre.

N° du 1er *octobre* 1902. — Une névrosée mondaine au XVIIIe siècle ; Sophie de Monnier (étude de psychologie morbide), par M. Paul Cottin — L'homme-femme : Mademoiselle Savalette de Lange, par le Dr Cabanès.

N° du 15 *octobre* 1902. — La mort de Zola. — La méthode scientifique en littérature, par M. Robert Fath. — La documentation du Dr Pascal, par M. le Dr Maurice de Fleury. — La prétendue originalité de Zola, par M. le Dr Max Nordau.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 22   15 NOVEMBRE 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs.
Pays d'Union postale.	**12** —
Prix du numéro.	**1** franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1902).

No *du* 15 *janvier* 1902. — Une maladie du Dauphin, fils de Louis XV, par M. Casimir Stryienski. — Le centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire. — Un traitement des plaies... original.

No *du* 1er *février* 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien Nass. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

No *du* 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M. L.-N. Baragnon. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr Cabanès. — Médecins sculpteurs.

No *du* 1er *mars* 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo.** — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de Dévéria.

9e ANNÉE N° 22 15 NOVEMBRE 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTERAIRE ET ANECDOTIQUE

La Médecine et la Littérature

Le sadisme chez Baudelaire

par le Dr Cabanès.

Baudelaire est-il mort vierge ? — Ne souriez pas : la thèse a été soutenue et le plus sérieusement du monde. Le poète des *Fleurs du mal*, tout comme Newton et *peut-être* Pascal — en ces matières gardons-nous d'être affirmatif — serait mort sans avoir communié avec Vénus. C'était l'opinion de notre ami Deschamps, le regretté directeur de la *Plume* (1) ; c'était aussi, paraît-il, celle de Louis Ménard, aux convictions respectables.

Il semblerait puéril de discuter de tels sujets, mais ce nous sera un prétexte de revenir sur une des physionomies les plus originales de ce temps et d'éclairer d'un jour nouveau un sujet qui relève, par tant de côtés, de la psychologie morbide.

Baudelaire connut la femme, cela résulte à l'évidence des nombreux documents que nous ont conservés ses biographes et aussi les témoins de sa vie. Il eut des liaisons, éphémères pour la plupart, de nombreuses aventures, d'une nuit ou d'une semaine, jusqu'au jour où il fut pris, jusqu'aux moelles, par une de ces « gaupes » qu'il avait jadis si vertement stigmatisées.

Au fond, il méprisait les femmes, tantôt s'amusant du caquetage de ces gentils oiseaux, tantôt s'indignant de leur frivolité d'esprit, de leur ignorance, de « leur éternelle niaiserie ». Il ne voulait voir en elles que des êtres de charme, plus ou moins malfaisant, capables de le dérider un instant ou d'alimenter sa verve poétique :

De Satan ou de Dieu, qu'importe ? Ange ou Sirène,
Qu'importe, si tu rends, fée aux yeux de velours,
Rythme, parfum, lueur, ô mon unique reine !
L'univers moins hideux, et les instants moins lourds ?

Heureusement sa puissance d'illusion lui dissimulait-elle les imperfections de ses élues, car il n'affectait guère de goût que pour les disgraciées de la nature ou des femmes présentant quelque tare, quelque difformité. « Ce qui n'est pas légèrement difforme,

(1) Cf. *la Plume*, des 1er et 15 août 1893.

aimait-il répéter, a l'air insensé ; d'où il suit que l'irrégularité, c'est-à-dire l'inattendu, la surprise, l'étonnement, sont une partie essentielle et la caractéristique de la beauté. »

*
* *

L'une de ses premières favorites fut une affreuse Juive, affreuse de son propre aveu, que Baudelaire avait surnommée, et pour cause, *la Louchette*.

Elle louche, et l'effet de ce regard étrange,
Qu'outragent des cils noirs, plus longs que ceux d'un ange,
Est tel que tous les yeux pour qui l'on s'est donné,
Ne valent pas pour moi son œil juif et cerné.

La liaison avec *la Louchette* avait été interrompue par un voyage au long cours. Dans je ne sais plus quel pays d'Afrique, Baudelaire, en quête de sensations neuves, s'en était allé vivre seul, sur une montagne, en compagnie d'une toute jeune et grande fille de couleur, qui ne savait pas le français et qui lui cuisait des ragoûts étrangement pimentés, dans un grand chaudron de cuivre poli, autour duquel hurlaient et dansaient des petits négrillons nus (1).

Le poète rapporta de son voyage le culte de la Vénus noire : dès son retour à Paris, il jetait son dévolu sur une figurante de petit théâtre, qui n'avait d'autre mérite à ses yeux que le teint de sa peau ; la mulâtresse, comme la plupart des individus de sa race, se grisait abominablement et finit sur un grabat d hôpital (2), victime de son intempérance.

Celle-là fut la maîtresse en titre; mais combien de passades dans l'intervalle !

Son goût des jouissances rares devait entraîner le poète à des fantaisies bizarres, que ceux qui l'ont connu dans l'intimité ont pu noter.

Ses amours avaient presque toujours pour objet des femmes phénomènes. Il passait de la naine à la géante, et reprochait à la Providence de refuser souvent la santé à ces êtres privilégiés ; il avait perdu quelques géantes de la phtisie et deux naines de gastrite. Il soupirait en le racontant, tombait dans de profonds silences et terminait par cette réflexion mélancolique : « Une des naines avait soixante-douze centimètres seulement. On ne peut tout avoir en ce monde (3). »

Parfois, il affectait de mêler à ses caprices érotiques une pointe de sadisme :

« Un soir, conte un de ses familiers, nous nous trouvions dans je ne sais plus quelle brasserie, et le poète des *Fleurs du mal* racontait je ne sais quoi... d'énorme. Une femme blonde, assise à notre table, écoutait tout cela, les yeux écarquillés et la bouche ouverte. Tout à coup, le narrateur, s'interrompant, lui dit : « Mademoiselle, vous que les épis d'or couronnent et qui, si superbement blonde,

(1) *Mes souvenirs*, par Th. de Banville.

(2) Baudelaire l'avait fait entrer à la maison Dubois, où elle fut admise le 5 avril 1859 ; elle en sortit le 19 mai. Le poète paya régulièrement la pension de sa maîtresse et ne la laissa manquer de rien. La « Vénus noire » l'exploita, d'ailleurs, jusqu'à sa mort ; elle survécut au poète quelques années.

(3) *Le Gaulois*, 30 septembre 1885.

m'écoutez *avec de si jolies dents*, je voudrais mordre dans vous, et si vous daignez me le permettre, je vais vous dire comment je désirerais vous aimer. Au reste, vous adorer autrement me semblerait, je vous l'avoue, assez banal. *Je voudrais vous lier les mains et vous pendre par les poignets au plafond de ma chambre ;* alors je me mettrais à genoux et je baiserais vos pieds nus. » Frappée de terreur, la blonde s'enfuit.

« Le poète était très sincère. Il ne l'avait rêvée, pendant un moment, que pendue ; il nous en parla jusqu'à minuit.

— « Petite sotte, dit-il en s'en allant, cela m'eût été fort agréable (1) ! »

*
* *

Doit-on interpréter ce langage comme celui d'un mystificateur outrancier plutôt que d'un fou sadique ? A la vérité, Baudelaire tenait de l'un et de l'autre.

Mystificateur, le fut-il tant que cela? N'était-ce pas lui qui représentait l'Eros antique sous l'aspect « d'un démon aux yeux cernés par la débauche et l'insomnie, traînant, comme un spectre ou un galérien, des chaînes bruyantes à ses chevilles, et secouant, d'une main, une fiole de poison, de l'autre, le poignard sanglant du crime (2) ? »

Toute sa vie ne fut-il pas à la poursuite du singulier, du factice et du monstrueux? Avait-il seulement le dessein d' « épater » le bourgeois par des excentricités voulues ? N'était-il pas plutôt hanté par l'obsession d'échapper par tous les moyens à la vulgarité de l'existence? Et ces moyens, c'étaient les *paradis artificiels :* l'opium, le haschisch, le vin,

Qui sait revêtir le plus sordide bouge
D'un luxe miraculeux (3)...

N'était-ce pas son amour de l'artificiel, du convenu, qui lui faisait écrire cet éloge du *maquillage*, qu'il a quelque part synthétisé à peu près ainsi : « quand la femme est *naturelle*, elle est abominable » ?

Son enthousiasme pour les contes d'Hoffmann et de Poë, dont il fut le traducteur fervent, son admiration pour le mangeur d'opium Thomas de Quincey, son indulgence pour l'amour unisexuel, n'indiquent-ils pas, ne précisent-ils pas où allaient ses sympathies ?

Et nous allions oublier cet admirable poème en prose (4), où il décrit un cadavre en putréfaction; le soleil dardant sur lui ses chauds rayons et en dégageant l'horrible puanteur; les mouches et les vers grouillant dans cette *charogne;* le chien dévorant ce qui reste d'ossements ! Et, par un saisissant contraste, le poète fait entendre à la femme aimée que c'est là le destin qui l'attend, lui rappelle que c'est à « cette ordure, cette horrible infection », qu'elle ressemblera un jour!

---

(1) *Le Figaro*, article du 15 août 1880, signé du pseudonyme Pierre Quiroul. L'auteur avait connu Baudelaire dans l'intimité.
(2) *Les Fleurs du mal*. pièce LXVI.
(3) Idem, pièce L.
(4) *La Charogne*. pièce XXX des *Fleurs du mal*.

Mais il est une page du même, généralement ignorée (1), c'est celle où Baudelaire donne de l'amour la définition qu'il en a conçue. Il n'est pas de description plus réaliste, et plus réelle, du sadisme tel que nous le concevons.

« Je crois que j'ai déjà écrit dans mes notes que l'amour ressemblait fort à une torture ou à une opération chirurgicale. Mais cette idée peut être développée de la manière la plus amère. Quand même les deux amants seraient très épris et très pleins de désirs réciproques, l'un des deux sera toujours plus calme, ou moins possédé que l'autre. Celui-là ou celle-là, c'est l'opérateur ou le bourreau ; l'autre, c'est le sujet, la victime.

« Entendez-vous ces soupirs, préludes d'une tragédie de déshonneur, ces gémissements, ces cris, ces râles? Qui ne les a proférés, qui ne les a irrésistiblement extorqués? Et que trouvez-vous de pire que la question appliquée par de soigneux tortionnaires? Ces yeux de somnambule révulsés, ces membres dont les muscles jaillissent et se raidissent comme sous l'action d'une pile galvanique, l'ivresse, le délire, l'opium dans leurs plus furieux résultats, ne vous en donneront certes pas d'aussi curieux exemples. Et le visage humain, qu'Ovide croyait façonné pour refléter les astres, le voilà qui ne parle plus qu'une expression de férocité folle, ou qui se détend dans une espèce de mort. Car, certes, je croirais faire un sacrilège en appliquant le mot extase à cette sorte de décomposition. Epouvantable jeu où il faut que l'un des joueurs perde le gouvernement de soi-même !

« Une fois il fut demandé, devant moi, en quoi consistait le plus grand plaisir de l'amour. Quelqu'un répondit naturellement : à recevoir, et un autre : à se donner. — Celui-ci dit : plaisir d'orgueil; et celui-là : volupté d'humilité. Tous ces orduriers parlaient comme l'*Imitation de Jésus-Christ*.

« Enfin il se trouva un impudent utopiste qui affirma que le plus grand plaisir de l'amour était de former des citoyens pour la patrie.

« Moi, je dis : la volupté unique et suprême de l'amour gît dans la certitude de faire le *mal*. Et l'homme et la femme savent, de naissance, que dans le mal se trouve toute volupté. »

Est-ce seulement là du *sadisme*. . littéraire, du sadisme de l'écriture ?

« Cruauté et volupté, sensations identiques » ; celui qui a écrit cette manière d'aphorisme pouvait-il n'être qu'un perverti de l'écriture ?

Celui qui a imaginé le personnage de *Mlle Bistouri*, la fille qui, amoureuse d'un carabin, souhaite le voir avec sa trousse et son tablier, et « même un peu de sang dessus »; celui qui, dans cet autre poème en prose, *la Martyre*, se plaît à décrire le boudoir voluptueux et sanglant où s'étale, dans sa nudité, le corps d'une femme décapitée, et pique dans sa narration ce détail si caractéristique : la jambe de la victime portait encore une jarretière et un bas de soie aux coins brodés d'or; celui enfin qui, selon son expression, cultive ainsi « son hystérie, avec jouissance et terreur »,

(1) Cf. *Charles* BAUDELAIRE, *Œuvres posthumes, Correspondance inédite*, pp. 73-74.

celui-là ne risque-t-il pas à ce jeu de surexciter son cerveau et de détraquer son système nerveux?

Les aliénistes se sont d'ailleurs prononcés sur son cas, et si leur sentence est brutale, pèche peut-être par excès, elle n'en est pas moins curieuse à rapporter :

« Chez Baudelaire (écrit Lombroso) (1), un auteur français célèbre ou plutôt mal réputé (*sic*) et *qui a fini dans l'aliénation mentale*, on trouve des éléments de *masochisme* et de *sadisme*.

« Baudelaire est issu d'une famille d aliénés et d'exaltés (2). Il était dès son enfance physiquement anormal.

« Sa *vita sexualis* était certainement morbide. Il entretenait des liaisons amoureuses avec des personnes laides et répugnantes, des négresses, des naines, des géantes. Il exprima à une très belle femme le désir de la voir suspendue par les mains pour pouvoir baiser ses pieds. Cet enthousiasme pour le pied nu se montre aussi dans une de ses poésies enfiévrées, comme un équivalent de la jouissance sexuelle. Il déclarait que les femmes sont des animaux, qu'il faut enfermer, battre et bien nourrir... »

*
* *

Né d'un vieillard, Baudelaire avait senti de bonne heure « se tordre en lui des hérédités douloureuses (3). » Avant de devenir hémiplégique et aphasique, il avait présenté des symptômes prémonitoires du mal (4) qui le devait terrasser.

Dès le commencement de 1862, il consignait dans son journal ntime, *Mon cœur mis à nu*, ces lignes douloureuses : « ..... Maintenant, j'ai toujours le vertige, et aujourd'hui, 23 janvier 1862, j'ai subi un singulier avertissement, j'ai senti passer sur moi le vent de l'aile de l'imbécillité ».

A la fin de la même année, il écrivait à son éditeur et ami : «... Pour moi, je me porte fort mal, et toutes mes infirmités physiques et morales augmentent d'une façon alarmante. » Rien de plus à ce sujet, dans sa correspondance, jusqu'à la date de son départ pour la Belgique (avril 1864) ; mais son état ne s'était pas amélioré. Plus tard, à propos de graves symptômes, précurseurs de la crise qui lui fut fatale, il écrira à M. Ancelle : « Je suis persuadé que j'étais malade en quittant Paris. » Et le 14 juillet 1864 : « J'ai été malade pendant *deux mois et demi*.. »

Au bout de dix mois de séjour en Belgique, des symptômes graves commencent à se produire : « Je vous écris dans le répit que me laisse une de mes crises, qui sont si violentes quelquefois, que, ce matin, il m'a fallu plus d'une heure pour déchiffrer votre lettre... Vous me félicitez sur ma santé ! Depuis huit jours, je souffre en

(1) *L'Homme de génie.*

(2) Cf. *Œuvres posthumes et Correspondance inédite de Baudelaire*, par Crépet.

(3) En juillet 1860, une attaque de paralysie avait frappé, à l'âge de 55 ans, son frère Claude Baudelaire.

Si l'on admet l'influence de l'hérédité dans ces maladies si mystérieuses, il faut aussi tenir grand compte de ces lignes du journal intime, *Fusées* : « Mes ancêtres, idiots ou maniaques .., tous victimes de terribles passions. »

(4) Pour le récit de la maladie, nous en avons puisé les éléments dans l'excellente monographie de M. Eugène Crépet, la plus complète et la plus consciencieuse des biographies du poète des *Fleurs du mal*.

diable. J'ai eu alternativement les deux yeux bouchés par le rhume, la névralgie ou le rhumatisme. J'avais débuté, comme vous savez, par quatre mois de dérangements d'estomac et d'intestins. En août et en septembre, il y a eu ici un petit peu de lumière et de chaleur. Alors, je me suis bien porté. Mais depuis deux mois, je suis pris généralement à minuit par la fièvre. Les longues heures s'écoulent dans un tressaillement et un froid continus ; enfin, le matin, je m'endors de fatigue, n'ayant pas pu profiter de mon insomnie pour travailler, et je me réveille tard, dans une affreuse transpiration, très fatigué d'avoir dormi. Depuis huit jours surtout, il y a eu surcroît de douleur. Et vous savez qu'il n'y a pas de bravoure possible, si ce n'est la passive dans la douleur. C'est une parfaite abdication de la volonté. » (Lettre du 8 février 1865, à M. Ancelle).

Depuis les deux derniers mois de 1865, sa santé traversait, en effet, des crises de plus en plus graves, dont on peut suivre l'effrayante progression dans les lettres fréquentes que le poète écrivait régulièrement à M. Ancelle (1).

Le jeune médecin que Baudelaire s'était décidé à consulter, le docteur Léon Marx, ne se lassait pas d'insister pour que son malade se conformât docilement à ses prescriptions. Malheureusement Baudelaire ne croyait pas à l'efficacité des remèdes, et, d'ailleurs, il n'avait pas d'argent pour en acheter (2).

---

(1) (26 novembre 1865) « Ma santé ? dites-vous. Comment, diable, voulez-vous qu'elle soit bonne, avec tant de colères et de soucis ?... Ce qui m'irrite plus que tout, plus que la misère, plus que la bêtise dont je suis environné, c'est un certain état soporeux qui me fait douter de mes facultés. Au bout de trois ou quatre heures de travail, je ne suis plus bon à rien. Il y a quelques années, je travaillais quelquefois douze heures, et avec plaisir. »

(30 novembre 1865) « Je m'ennuie et je souffre le martyre .. Je suis très inquiet de la santé de ma mère. Quant à moi, je ne peux plus fumer sans dégoût. Pour un fumeur, c'est un vrai signe de dérangement. Tout à l'heure, j'ai été obligé d'interrompre cette lettre pour me jeter sur mon lit, et c'est un grand travail, car je crains toujours d'entraîner avec moi les meubles auxquels je m'accroche. Avec ça, les idées noires ; il me vient quelquefois à l'esprit que je ne verrai plus ma mère. »

(21 décembre 1865) « Il y a bien longtemps que j'aurais dû vous répondre ; mais j'ai été saisi par une névralgie à la tête qui dure depuis plus de quinze jours ; vous savez que cela rend bête et fou, et pour pouvoir écrire aujourd'hui à vous, à L*** et à ma mère, j'ai été obligé de m'emmailloter la tête dans un bourrelet, que j'imbibe d'heure en heure d'eau sédative. Les crises sont moins violentes que l'an passé, mais le mal dure bien plus longtemps. »

(26 décembre 1865) « J'ai eu un peu de vague dans la tête, du brouillard et de la distraction. Cela tient à cette longue série de crises, et aussi à l'usage de l'opium, de la digitale, de la belladone et de la quinine. Un médecin que j'ai fait venir ignorait que *j'avais fait autrefois un long usage de l'opium*, c'est pourquoi il m'a ménagé, et c'est pourquoi j'ai été obligé de doubler et de quadrupler les doses. Je suis parvenu à déplacer les heures de crise ; c'est beaucoup. Mais je suis très fatigué. »

(2) (18 janvier 1866) « J'ai encore été malade, très malade. Vertiges et vomissements pendant trois jours. Il a fallu que je me tienne sur le dos pendant trois jours : car, même accroupi par terre, je tombais, la tête emportant le corps. Je crois que c'était une ivresse de bile. Le médecin ne me recommande que l'eau de Vichy ; et pas le sou ! »

Malgré ce lamentable état de santé, le pauvre poète travaille :

(22 janvier 1866) «... Reprise de crises nerveuses, de vertiges, de nausées et de culbutes. J'ai eu une crise chez le médecin lui-même. Il me demande sans cesse si je suis son traitement (bains, éther, valériane, eau de Vichy). Je n'ose pas lui dire *pour quelles raisons je ne fais rien*. Mais, selon moi, tout cela ne serait pas suffisant... »

Huit jours plus tard, une de ces phases d'un mieux trompeur, qui surviennent dans les plus graves maladies, ne lui fait pas illusion sur son véritable état :

(29 janvier 1866) « Mes crises, vertiges, convulsions, sont devenus plus rares ; mais, excepté quand je suis couché sur le dos, je ne suis pas solide. Le médecin, me croyant peut-être guéri, *ne vient plus*, et je n'ose plus *faire payer les médicaments par l'hôtel*. »

Au commencement de mars 1866, le beau-père de son ami Rops l'avait invité à venir passer quelques jours chez lui à Namur.

Il avait accepté avec joie l'invitation. Il connaissait déjà Namur, mais il était heureux de l'occasion de revoir l'église Saint Loup, qu'il considérait comme « le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre des Jésuites. » — Comme il admirait et faisait admirer à ceux qui l'accompagnaient les confessionnaux sculptés avec la plus riche profusion, il chancela, pris d'un étourdissement subit, et alla s'abattre sur une marche. Ses amis le relevèrent; il ne parut pas s'effrayer et prétendit que le pied lui avait glissé. On feignit de le croire ; mais le lendemain matin, en se levant, il donna des signes de troubles cérébraux. On le ramena en hâte à Bruxelles ; à peine monté dans le wagon, il pria qu'on ouvrît la portière ; or elle était ouverte. Il avait dit le contraire de ce qu'il voulait dire. C'était un des prodromes de l'aphasie qui n'allait pas tarder à se déclarer.

Le mal prit rapidement le caractère le plus grave. Les journaux de Paris commencèrent à en parler : une chronique du *Figaro* (22 avril 1866) donna sur la maladie de Baudelaire des détails qui doivent être exacts, car l'auteur de l'article avait eu à Bruxelles, pour correspondant, un journaliste lié avec les amis du poète. « Les symptômes de cette attaque étaient tellement bizarres, que les médecins hésitaient à donner un nom à cette maladie. Au milieu de ses douleurs, Baudelaire éprouvait une certaine satisfaction à être atteint d'un mal extraordinaire, et qui échappait à l'analyse ; c'était encore une originalité. »

Une lettre qu'adressait, vers cette même époque (1), à M. Troubat l'éditeur Poulet-Malassis, nous donne sur la marche de la maladie les indications les plus précises ; à ce titre, elle mérite d'être transcrite ici :

« Voici, en peu de mots, la vérité sur la maladie de Baudelaire.

« Depuis six mois, tout l'ensemble du système nerveux était, chez lui, fort compromis. Il a négligé de tenir compte de symptômes et d'avertissements graves, et contre l'avis des médecins et les prières de ses amis, a continué à *user et abuser d'excitants*. Sa volonté était si faible à cet égard, contre ses habitudes, qu'on ne mettait plus d'eau-de-vie sur la table chez moi, pour qu'il n'en bût pas. Autrement, son désir était irrésistible.

« Il y a quinze jours, — dix-huit jours, — il a dû s'aliter. Vertiges, ataraxie du côté droit, bras et jambes.

« J'aurais voulu le reconduire à Paris, ou mieux auprès de sa mère. Il s'y est refusé avec une sorte de colère.

« Il y a eu vendredi huit jours, la paralysie du côté droit s'est déclarée en même temps que le ramollissement du cerveau...

« ... Il baisse à vue d'œil. Avant-hier, il confondait les mots pour exprimer les idées les plus simples; hier, il ne pouvait pas parler du tout.

« Baudelaire, rétabli physiquement, ne serait plus, de l'avis des médecins, qu'un homme réduit à l'existence animale, — à moins d'un prodige, — disaient-ils il y a huit jours, — et depuis lors, ils ne parlent plus de prodige. . »

Les termes de cette lettre ne permettent pas de douter que l'in-

(1) Ecrite de Bruxelles, le lundi 9 avril 1866.

tempérance ne fût une des causes principales de la paralysie qui frappait Baudelaire.

Dans la notice des Œuvres complètes de Baudelaire, Théophile Gautier a protesté contre cette opinion que l'auteur des *Fleurs du mal* eût « l'habitude de chercher l'inspiration dans les excitants », et que la paralysie qui l'emporta dût être attribuée « à des excès de haschisch et d'opium ». Il n'hésite pas à écrire : « Sa maladie n'eut d'autre cause que les fatigues, les ennuis, les chagrins et les embarras de toute sorte, inhérents à la vie littéraire pour tous ceux dont le talent ne se prête pas à un travail régulier et de facile débit. » Enfin, Gautier va jusqu'à cette assertion, tout à fait téméraire : « Qu'il ait essayé une ou deux fois du haschisch comme expérience physiologique, cela est possible et même probable, mais il n'en a pas fait un usage continu. » On trouverait, en puisant çà et là dans les lettres de Baudelaire, la réfutation de cette apologie par trop amicale. Par exemple, il y raconte qu'il tient d'un pharmacien de ses amis une recette pour composer soi-même du haschisch, et, dans un autre endroit, à la date de 1859, il écrit au seul confident pour lequel il n'ait pas de secrets : « Je suis bien mal, mon cher, et je n'ai pas d'opium. »

Quant aux liqueurs alcooliques, il ne s'y adonna que dans les derniers temps de sa vie. Dans les premiers temps il ne s'enivrait jamais. « Il était naturellement sobre. Nous avons bu ensemble. Je ne l'ai jamais vu gris, ni lui moi. » (Notes de M. Le Vavasseur.)

Mais il a, de tout temps, aimé le vin. C'est ce que prouve une anecdote caractéristique racontée par Maxime du Camp (*Souvenirs de jeunesse*). Il conseille cette boisson, dans un de ses poèmes en prose, à qui veut oublier les misères humaines :

« Pour ne pas sentir, écrit-il, l'horrible fardeau qui brise vos épaules et vous penche vers la terre, il faut vous enivrer sans trêve. — Mais de quoi ? — De vin, de poésie ou de vertu, à votre guise. Mais enivrez-vous. » (*Œuvres complètes*, t. IV, p. 106.)

Le mal auquel il succomba couvait peut-être dans ses veines, mais il est possible que son intempérance en ait hâté l'explosion.

Ces conclusions diffèrent, on le voit, de celles exprimées dans ce même journal par notre collaborateur le Dr Michaut (1) ; mais avec lui nous revenons d'accord, quand il dit que l'intelligence de Baudelaire resta jusqu'au bout *à peu près* intacte.

Etrange ironie de la destinée ! Cet homme, qui avait peut-être, avec Théophile Gautier et Paul de Saint-Victor, le plus riche vocabulaire de la littérature contemporaine, fut condamné par la Providence à un mal qui consiste à perdre la mémoire des mots (2).

Cet homme, atteint et convaincu, de son propre aveu, de lexicomanie, a passé les deux dernières années de son existence à ne plus savoir dire autre chose que *cré non*.

Bien que muet (3) et figé dans une immobilité navrante, il parvenait encore à se faire comprendre :

(1) Cf. la *Chronique médicale*, du 15 mars 1902.

(2) *Charles Baudelaire*, par A. de la Fizelière et G. Decaux.

(3) Poulet-Malassis écrivait à Asselineau : « Il agit comme un quasi-muet, qui ne pourrait articuler qu'un son et qui tâcherait de se faire comprendre au moyen des variétés d'intonation. » *Vie de Baudelaire*, p. 97.

Ses yeux n'ont jamais cessé de reconnaître les yenx aimés; sa main s'est toujours tendue la première vers les mains fidèles. Au plus fort de la maladie, il s'entretenait, par l'intermédiaire d'un ami, avec son éditeur.

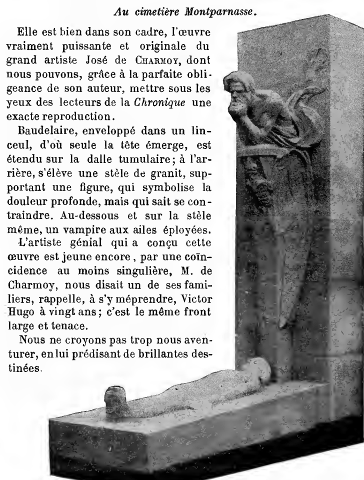
Il a subi toutes les douleurs et toutes les agonies, et il les a subies noblement, dignement, en philosophe résigné et fort.

Il a été abattu, brisé, mais insensé au sens propre du mot, jamais.

Il est donc injuste de prétendre, ainsi que l'a fait Lombroso, dont nous ne partageons pas, tant s'en faut, toutes les idées, de prétendre que Baudelaire ait fini dans « l'idiotie paralytique ». On a déjà assez accablé ce réprouvé, sans ajouter l'injure à l'injustice. Le génie a payé sa rançon, n'insultons pas à sa cendre !...

Le monument de Baudelaire

Au cimetière Montparnasse.



Elle est bien dans son cadre, l'œuvre vraiment puissante et originale du grand artiste José de Charmoy, dont nous pouvons, grâce à la parfaite obligeance de son auteur, mettre sous les yeux des lecteurs de la *Chronique* une exacte reproduction.

Baudelaire, enveloppé dans un linceul, d'où seule la tête émerge, est étendu sur la dalle tumulaire; à l'arrière, s'élève une stèle de granit, supportant une figure, qui symbolise la douleur profonde, mais qui sait se contraindre. Au-dessous et sur la stèle même, un vampire aux ailes éployées.

L'artiste génial qui a conçu cette œuvre est jeune encore, par une coïncidence au moins singulière, M. de Charmoy, nous disait un de ses familiers, rappelle, à s'y méprendre, Victor Hugo à vingt ans; c'est le même front large et tenace.

Nous ne croyons pas trop nous aventurer, en lui prédisant de brillantes destinées.

Informations de la « Chronique »

La future Académie de médecine.

On annonce, à peu près officiellement, que l'Académie de médecine tiendra séance vers la fin de ce mois dans le nouveau local qui lui est destiné. On a si souvent annoncé le départ de nos honorables de la rue des Saints-Pères qu'il est permis de n'accueillir la nouvelle qu'avec de prudentes réserves.

On nous avait d'abord laissé espérer l'inauguration pour les premiers mois de cette année : on avait commencé les fouilles le 23 mai 1899, et l'architecte comptait pouvoir livrer le monument entièrement terminé dans les derniers mois de 1901. Combien nous sommes loin de la réalisation du programme primitif !

Les échafaudages qui masquaient la façade du monument, depuis si longtemps en construction rue Bonaparte, ont enfin disparu.

La nouvelle Académie se dresse sur l'emplacement (1) du premier établissement du Mont-de-Piété, institué le 28 décembre 1757 par lettres patentes, et elle est limitée sur deux de ses côtés par la cour de l'Ecole des beaux-arts.

Extérieurement, le nouveau domicile de Messieurs les académiciens est prêt. Mais intérieurement ?...

En attendant l'inauguration, voici, d'après un de nos confrères (2), que nous rectifions et complétons par nos propres informations, un aperçu du « palais », destiné à remplacer — un jour — la vieille chapelle de la rue des Saints-Pères.

Rue Bonaparte, deux larges portes d'entrée : celle de droite ouvre sur le vestibule, de niveau avec la rue ; là est la loge du concierge et après elle les bureaux. La porte de gauche conduit au service de vaccination et aux laboratoires de chimie.

Le vestibule donne accès, par un perron de cinq marches, à l'escalier d'honneur et à l'ascenseur, qui ne desservent que le premier étage : les trois autres étages et les combles sont desservis par deux escaliers, partant également du rez-de-chaussée.

Au premier étage, à droite, une « salle des Pas-Perdus » et la salle des séances ; puis une galerie, donnant accès à un salon de conversation, au cabinet du secrétaire perpétuel, à la salle du conseil et à une pièce pour l'examen des malades soumis à l'Académie.

---

(1) Sait-on que, sur l'emplacement de la future Académie, fut jadis une nécropole où des morts illustres trouvèrent longtemps un asile ? C'est l'archéologue Lenoir qui avait eu l'idée, au moment de l'orage révolutionnaire, de créer une sorte de *Musée des monuments français*, constitué par des mausolées de personnages célèbres, et des objets d'art divers (vitraux, etc.), qu'il pensait mettre ainsi à l'abri des vandales.

Mais à la Restauration, le gouvernement de Louis XVIII, se souvenant de l'origine révolutionnaire de cet Elysée, attribua le jardin du cimetière aux hôpitaux, en vue d'agrandir les magasins de la succursale du Mont-de-Piété. Saint-Denis reçut les tombes royales ; le Louvre et Versailles se partagèrent d'autres dépouilles. Et le couvent des Petits-Augustins devint l'Ecole des beaux-arts.

(2) *La Médecine moderne.*

A gauche, la bibliothèque, et au-dessus, les archives.

Vaste et haute, éclairée par des plafonds vitrés, entourée de deux tribunes et d'une galerie à trois mètres de hauteur, — notons qu'une bonne partie de la galerie est réservée à la presse et au public, — la nouvelle salle des séances est des plus confortables.

La salle des Pas-Perdus sera une « galerie des bustes », tout comme au Sénat. Il s'y trouvera même des tableaux.

Au deuxième étage, les salles de commission et le cabinet du trésorier ; au troisième, l'appartement du bibliothécaire ; au quatrième, des logements d'employés. Le tout éclairé par l'électricité et chauffé par la vapeur d'eau.

Dans la cour, des étables, qui pourront contenir environ douze génisses; et le laboratoire pour le service de la vaccination.

*
* *

Que va devenir l'immeuble de la rue des Saints-Pères, occupé naguère par l'Académie de médecine? Les prêtres maronites de Paris, en quête d'une église, demandent, paraît-il, à le louer.

L'immeuble dépend de l'hôpital de la Charité ; il appartient à l'Assistance publique ; c'est donc cette administration qui aura à répondre, par oui ou par non, aux prêtres maronites.

Tel quel, l'Assistance louait 5,000 francs à l'Académie l'antique local qu'elle a si longtemps occupé.

*
* *

Puisqu'il est question de l'Académie de médecine, est-on curieux de connaître quelles sont les Académies, à peu près analogues, qui existent en Europe et aux Etats-Unis ?

Nous avons demandé à notre dévoué collaborateur, le Dr Dureau, de vouloir bien nous éclairer sur ce point, et voici sa réponse :

« Outre l'Académie de médecine de Paris, il existe à ma connaissance : une Académie de médecine à Bruxelles, qui siège au *Palais des Académies ;* une Académie de médecine à Turin. Ce sont les seules qui soient consultées par l'Etat et qui publient régulièrement un bulletin.

« Il existe encore une Académie de médecine à Rome, une à Naples, mais elles publient rarement.

« Même observation pour l'Académie de médecine de Rio-de-Janeiro et l'Académie de médecine de New-York.

« Il n'y a point d'Académie de médecine à Berlin, ni à Vienne ; pas davantage à Londres.

« Il y a une Académie de médecine à Saint-Pétersbourg, mais c'est un corps enseignant (Faculté, dirait-on ici).

« Notre Académie de Paris, avec ses publications régulières, (*Bulletin des séances, Services divers, Eaux minérales, Vaccine, Epidémies*, etc.), est la plus ancienne de toutes les corporations de ce genre, et ses travaux sont, il faut le dire, bien autrement considérables (ainsi que ses collections de livres et manuscrits), que ceux des sociétés académiques de tous les autres pays du monde ».

Autographes et Curiosités de la « Chronique »

L'impuissance de Ferdinand VI, roi d'Espagne.

Ferdinand monta sur le trône d'Espagne à la mort de son père, en juillet 1746.

Il était fils de Philippe V (duc d'Anjou) et de sa première femme, Marie-Louise de Savoie.

Sa jeunesse avait été fort mélancolique, à cette cour de Madrid où il fut toujours traité avec froideur par sa belle-mère, Elisabeth Farnèse, seconde femme de Philippe V.

Elisabeth savait pertinemment que le prince des Astnries (titre que porta Ferdinand jusqu'en 1746) ne pouvait avoir de postérité, et que la couronne reviendrait de droit à son fils à elle, Don Carlos, roi des Deux-Siciles; aussi n'eut-elle aucun ménagement pour un prince qui ne pouvait favoriser ses projets ambitieux; elle le considéra toujours comme une quantité négligeable.

La Cour de France eut des renseignements fort précis sur l'infirmité de Ferdinand. Voici, en effet, ce qu'on lit, dans une dépêche de La Marck à Amelot, datée du 19 janvier 1739 (1) :

« Quoique par sa grande jeunesse il se trouve en lui les mouvements nécessaires pour contenter une femme, cependant il lui manquait *naturellement* ce qu'on ôte par artifice en Italie à ceux qu'on veut faire entrer dans la musique, en sorte que ce prince avait beaucoup de feux, mais qui ne produisaient aucunes flammes, ni aucunes suites propres à la génération »

Ferdinand mourut fou en 1759; sa femme, Marie-Thérèse de Portugal, connue par ses intrigues avec le chanteur Farinelli, était morte l'année précédente.

Casimir Stryienski.

Nil novi...

On sait le nombre considérable de canaux qui sillonnaient autrefois les divers quartiers de Strasbourg, et dont les derniers n'ont disparu que de nos jours. Il y en avait tant que les « manuels des voyageurs » de cette époque comparaient Strasbourg à Venise, hommage hyperbolique, hélas ! et très peu mérité.

Tous ces fossés étaient surplombés de *sprochüser* ou latrines, suspendues au revers des maisons, et recevaient les immondices de toute nature, qui croupissaient ensuite sur place, à ciel ouvert.

On avait pu les transformer jadis en engins de guerre utiles, comme au siège de Schwanau (1333), où les artificiers strasbourgeois remplirent des tonnelets avec cette vidange et les lancèrent dans l'intérieur du château, au moyen de leurs catapultes, forçant les assiégés à se rendre pour ne point être asphyxiés (2).

Comme quoi l'histoire, cette éternelle radoteuse, incessamment se répète !...

(1) Archives des Affaires étrangères.
(2) Reuss, *La justice criminelle à Strasbourg*.

ÉCHOS DE PARTOUT

L'appendicite et la mode.

De même que la fistule de Louis XIV mit à la mode cette infirmité, l'appendicite d'Edouard VII paraît créer nombre d'émules parmi les impérialistes. En effet, la fréquence de l'appendicite a considérablement augmenté dans ces derniers temps en Angleterre. En Amérique, on s'attend à la même recrudescence de l'épidémie appendicitaire parmi les Anglomanes de New-York.

(*Journal of the Amer. medic. Assoc.* et *Lyon médical.*)

La santé d'Edouard VII.

La vue du roi d'Angleterre s'est affaiblie, paraît-il, en ces derniers temps, d'une façon assez alarmante. Cette maladie est, malheureusement, héréditaire dans la maison de Hanovre, dont le dernier roi était aveugle depuis l'âge de 30 ans.

En juillet dernier, le roi fut examiné par Pagenstecher, le célèbre oculiste allemand, qui était venu à bord du yacht royal, à Cowes. Ce fait avait été soigneusement caché au public. Maintenant le bruit court que le roi souffrirait d'une maladie de la gorge ; car sir Félix Shoon, le grand spécialiste anglais des maladies du larynx, a été appelé plusieurs fois auprès de Sa Majesté et a dîné avec elle, dernièrement, à Balmoral.

(*Le Journal.*)

La maladie de la tsarine.

Saint-Pétersbourg, 21 *octobre*.

Des bruits inquiétants circulent depuis quelques jours sur l'état de santé de la tsarine. On dit qu'elle est atteinte d'une affection nerveuse. En effet, un spécialiste bien connu, M. le docteur Metcherewsky, a été appelé à Livadia, et voilà le fait qui a donné naissance à la nouvelle alarmante. D'après une autre version, elle aurait été impressionnée par une séance de spiritisme, donnée par un nommé Philippe, et à laquelle le couple impérial aurait assisté par curiosité. Mais il ne s'agirait que d'une indisposition passagère.

(*Le Rappel.*)

La santé de Léopold II.

Le roi Léopold de Belgique souffre d'un mal de gorge devenu chronique depuis trois ans environ. Au début, le roi n'y faisait guère attention, ayant déjà ressenti une gêne périodique à la gorge, quand il se faisait soigner en Allemagne pour sa vue, qui devenait mauvaise.

Le mal de gorge a empiré, assure-t-on, par suite de la passion de Léopold II pour l'automobilisme, source perpétuelle de rhumes ou de refroidissements.

La rue des médecins.

C'est la rue de Maubeuge, à Paris. Non seulement elle possède, au n° 7, la pharmacie où opérait jadis Danval, le forçat libéré, mais elle détient, et de loin, le record du nombre des médecins : on compte, en effet, 35 médecins dans la rue de Maubeuge !

Cette rue ayant 102 maisons, cela donne la moyenne de 1 médecin par moins de 3 maisons. Et, comme elle mesure 1470 mètres de longueur, cela fait un docteur tous les 40 mètres.

(*Journal de la Santé.*)

Une maison de médecins.

Un des plus grands bâtiments à Chicago serait occupé tout entier, à en croire *The Clinical Review*, par des cabinets de consultations de médecins et de dentistes. Il y aurait sous le toit de cette maison 222 médecins et 36 dentistes.

(*Medical Record* et *Lyon médical.*)

Féminisme médical.

Savez-vous quelle est la Faculté où il y a plus d'étudiantes que d'étudiants ?

C'est la Faculté de médecine de Berne. Elle compte, en effet, 451 personnes immatriculées, dont 252 femmes et 199 hommes. — L'Université de Berne a en tout 1179 étudiants, dont à peine un peu plus de la moitié, soit 637, sont originaires de la Suisse, tandis que les autres 542 sont étrangers. — Le nombre d'étudiantes à l'Université de Berne atteint le chiffre de 348, dont 291 sont des Russes. La plupart des étudiantes russes sont inscrites à la Faculté de médecine.

(*Vratch Russe* et *Lyon médical.*)

*
* *

Un triomphe féministe.

La Faculté de médecine de l'Université de Milan vient de nommer Mme Rena Mastio à la chaire d'anatomie.

(*L'Officiel médical.*)

Médecins dramaturges.

L'Enquête, la pièce jouée au théâtre Antoine, a pour auteur M. le Dr Georges-Henri Roger, médecin des hôpitaux, qui se dissimule, sur l'affiche, sous le pseudonyme de Georges Henriot.

PETITS RENSEIGNEMENTS

« La Presse Associée de Paris », qui représente « la Presse aux journalistes », et compte, dans son Conseil, pour le côté médical et scientifique, notre collaborateur, le Dr Foveau de Courmelles, a été reçue le 27 octobre par le Président de la République. Au cours de l'entrevue, M. Loubet a déclaré que « l'œuvre était bonne, utile et ne pouvait que réussir ».

Variétés médico-artistiques

Adam et Ève dans l'art religieux normand et les livres d'anatomie.

Les artistes du Moyen Age et de la Renaissance ont souvent représenté nos premiers parents après leur désobéissance à la volonté divine.

Adam et Eve sont figurés sur un certain nombre de monuments rouennais des XVe et XVIe siècles (1).

(1) Nous avons relevé, sur ces mouuments, un certain nombre de sujets, plus ou moins bizarres, plus ou moins grotesques. . ou indécents :

Sur un vitrail de l'*église Saint-Maclou*, représentant le Crucifiement, les deux larrons sont nus, et quoique ce vitrail soit très haut situé, leurs organes géuitaux sont visibles.

Sur les *portes de Saint-Maclou*, portes en bois sculptées par Jean Goujon, le médaillon de gauche de la porte centrale représente la *Circoncision*, le médaillon de droite de la porte Martainville, la *mort de la Vierge*.

Sur la *fontaine Saint-Maclou*, accotée contre l'église, voisine d'Adam et Eve, un peu frustes, les deux petits génies qui accostent le médaillon central, placés dans une position très naturaliste, expulsaient fort ingénûment, comme dirait Rabelais, « le superflu de leur boisson », sous forme d'une onde pure. On voit encore très bien le génie de gauche tenant à deux mains le trou qui logeait autrefois le tuyau de sortie de l'eau.

Avant cette fontaine, il avait été questiou d'en élever une, dout un dessin curieux existe aux archives municipales, sorte de coloune flanquée de cousoles, ornée du moutou héraldique couché et portant une statue de la Vierge.... aspergeant le Démon, représenté sous forme d'un singe grimaçant.

A l'ancieune *fontaine Saint-Vincent* (qui n'existe plus), quatre animaux, symbolisant les quatre évangélistes, déversaient « au naturel » l'eau dans le bassin de la rue Haranguerie.

Sur uue des *stalles de la cathédrale*, on voit un barbier, représenté saignaut une femme au bras.

Dans la *cour d'Albane* (cathédrale), on peut voir un homme nu embrassant une gargouille.

Dans une des voussures du *grand portail* de la cathédrale, une petite statuette de cardinal « expulse, tourné de dos, le superflu de sa boisson ».

A l'ancienne *église Saint-Lô* (n'existe plus), une figure de femme nue rejetait l'eau par les seins. On peut en voir un simulacre à *l'église Saint-Jacques de Dieppe*.

Dans la tour intérieure de *l'église Saint-Ouen*, une nonnaine étale sa copieuse poitrine aux yeux d'un gros moine lubrique !

Les statues du *jardin Saint-Ouen* (statues moderues en bronze) représentent deux hommes nus, sans feuilles de figuier.

Dans l'uue (*La dernière goutte*), le sujet boit dans une corne ; l'autre figure l'*Abondance*.

Dans la cour de la maison du Dr BRUNON (XVIe siècle), ancienne demeure du sénéchal de Normandie, un groupe représeute la *Fécondité*. En avant d'une colonne, latéralement et symétriquement, deux *femmes enceintes nues ;* autrefois, au milieu d'elles, était un satyre qui, avec ses mains, les touchait au ventre.

Le *marteau de l'ancienne porte de la Cour des comptes* était un phallus eu bronze. On le saisissait par le pénis, et ou frappait avec les bourses. Pour masquer un peu l'obscénité, un sujet était figuré à l'extrémité de la verge.

Il a été dessiné par Jules Adeline, au *Musée des antiquités*, quatre petits phallus romains en bronze. Le plus grand a un anneau pour être suspendu ; d'un côté, uue verge en érection dont le gland est découvert ; de l'autre, une main fermée ; au-dessous, les bourses et un pénis à l'état de flaccidité.

Saint Gorgon (Musée des antiquités) : statuette de faïence, longue environ de 5 cm., destinée à être accrochée aux vêtements, représentant un enfant nu avec un énorme phallus eu érection. Insigne que l'on rapportait de l'assemblée de Saint-Gorgon (Canteleu). Encore en usage au commencement du XIXe siècle. — La Saint-Gorgon existe actuellement, mais on n'y vend plus de phallus.

Au *Musée des antiquités*, sur un vase aucien, un dessin très artistique figure une femme

Sur la *Tour de Beurre* (façade de la cathédrale de Rouen) existent deux statues voisines : Adam, tenant d'une main la pomme et prêt à la croquer ; Eve, paraissant confuse et cherchant à se cacher avec ses mains.

Sur le *Portail des Libraires* (côté septentrional de la cathédrale), on voit une série de bas-reliefs curieux, dont certains sont bizarres ou grotesques. Entre autres, on peut citer les suivants qui se rapportent au sujet :

1° Nos premiers parents, nus, sont conduits dans le Paradis terrestre par Dieu lui-même. L'artiste y représente naïvement Dieu tenant Adam par la main ;

2° Adam et Eve, placés de chaque côté de l'Arbre du Bien et du Mal, se regardent et mangent gaiement à pleines dents chacun une pomme ;

3° Ils comparaissent devant Dieu, sont dans un état de confusion et cherchent à se cacher ;

4° L'ange, armé du glaive flamboyant, les chasse du Paradis ; leur aspect exprime plus la crainte que la honte ;

5° Dieu leur donne des peaux de bêtes pour se vêtir et une bêche pour travailler ;

6° Revêtus d'habits, ils travaillent : Eve file une quenouille, Adam bêche la terre ;

7° Eve, étendue sur un lit, allaite un enfant ; Adam la regarde.

Dans les bas-reliefs suivants, ils sont encore quelquefois représentés exécutant divers travaux, mais toujours habillés.

Sur l'*église Saint-Maclou,* un coquet petit bas-relief, en forme de cul-de-lampe très fouillé, représente nos premiers parents chassés du Paradis par l'ange ; ce dernier tient Adam par le bras. Adam et Eve y sont figurés dans une position assez semblable à la gravure ici représentée

A l'*aître Saint-Maclou,* sur un bas-relief, Adam et Eve, seuls, se regardent ; Eve est vue de dos. Sur un autre, Eve est tentée par le serpent : ce dernier, enroulé autour de l'arbre de la science, a pris une forme humaine dans sa partie supérieure ; de l'autre côté de l'arbre, il ne reste plus que les pieds d'Adam.

Un vitrail de l'*église Saint-Patrice* (XVI[e] siècle) nous montre nos premiers parents autour de l'arbre chargé de pommes rouges. Eve, ornée d'une opulente chevelure rousse, flottant au vent, vue de dos,

---

couchée sur un lit romain, ayant le bassin et les cuisses découverts ; un homme, debout à côté d'elle, lui caresse la vulve avec sa main droite. Au même *Musée des antiquités,* plusieurs « Enfant Jésus », complètement nus.

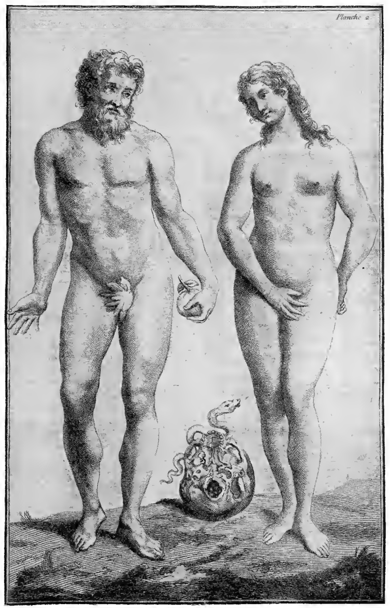
Sur l'*église de Pont de l'Arche* (XVI[e] siècle), existent extérieurement Adam et Eve, très frustes et tombant en ruines. Vers 1860, le curé, trouvant indécente la nudité d'Adam, démolit à coups de marteau, pendant une « sombre » nuit, toute la partie sous-ombilicale d'Adam.

Dans la *forêt de Bois-Guillaume* se rendaient autrefois les femmes atteintes de maladies de matrice ou de stérilité ; elles en rapportaient un pain d'une forme bizarre, qu'elles comparaient à une paire de ciseaux, mais qui n'était qu'un phallus, dont les deux testicules étaient perforés, ce qui lui donnait l'air de ciseaux.

A l'*abbaye de Saint-Georges de Boscherville* (commune de Saint-Martin de Boscherville, à 11 kilomètres de Rouen), nous relevons deux sujets curieux :

1° Sur un corbeil ou corbeau, on trouve un homme nu, tirant la langue, vu de face dans la partie supérieure, et vu *postérieurement* dans la partie inférieure ;

2° Sur un chapiteau, qui se trouve contre l'arcade de gauche de la salle capitulaire, on peut juger de la façon réaliste dont le Diable s'y prend pour exciter les mauvaises passions chez les amoureux, Léon de Vesly en a donné un très intéressant dessin. (P. N.)



Natoir invent. Avec Privilege du Roy Vasseur sculps

regarde Adam ; ce dernier, vu de face, a les parties honteuses cachées par une feuille verte.

Tous les artistes ont cherché à rendre le sentiment de pudeur qui saisit Adam et Eve aussitôt après leur acte, en s'apercevant qu'ils étaient nus. Eve a toujours les cuisses rapprochées, un peu croisées, la main sur le pénil ; Adam emploie tantôt sa main, tantôt des feuilles de figuier pour voiler ses parties génitales.

Mais nos premiers pères ne sont pas restés dans le domaine de l'Art pur ; certains anatomistes les ont figurés dans leurs ouvrages comme les types primordiaux de l'*Homo sapiens*, unissant ainsi la Science, l'Art et la Légende.

Il est curieux de lire l'explication qu'en donne François-Michel Disdier, dans son ouvrage d'anatomie, paru en 1778, dont le frontispice et la première planche *(Adam et Eve)* sont reproduits dans ce numéro de la *Chronique médicale*. Je cite textuellement :

Planche première. — Dans le dessein que nous avons formé de présenter au public un ouvrage qui a pour objet la connoissance des parties du corps humain, nous ne pensons ne pouvoir mieux le commencer qu'en exposant sous les yeux des curieux la représentation de nos premiers parens tels qu'ils étaient aussitôt après leur prévarication ; car comme les différentes maladies qu'ils essuyèrent pendant le cours de leur vie et auxquelles nous sommes nous-mêmes exposés pendant celui de la nôtre, doivent leur source funeste à cette première désobéissance aux ordres de l'Etre suprême, nous sommes par une malheureuse suite dans la nécessité indispensable de nous appliquer à l'étude de l'anatomie, afin de pouvoir combattre victorieusement les différentes indispositions qui nous surviennent ; ainsi nous croyons qu'il est à propos de commencer ce travail par l'examen des premiers auteurs qui nous y ont asujétis.

La première figure représente Adam déplorant la perte de son innocence, tenant encore dans sa main gauche le reste de la funeste pomme que lui donna sa compagne et ayant voilé ses parties génitales avec les feuilles de figuier.

La seconde figure représente Eve dans l'état de confusion où la réduisit son péché, tenant sa main droite sur le lieu que la pudeur oblige naturellement de cacher.

La description des parties extérieures du corps humain devant avoir lieu dans une autre figure, nous nous sommes dispensés de la placer ici, en faisant néanmoins observer qu'on n'*appercevra* (sic) aucune trace de l'ombilic dans ces deux sujets, parce que cette partie étant le résultat de la ligature du cordon ombilieal, lors de la naissance de l'enfant, nos Premiers Pères n'ayant point été soumis à cette opération de chirurgie puisqu'ils ont été créés d'une autre manière que le reste des hommes, ne doivent point avoir de nombril.

A leurs pieds se trouve un crâne, dépourvu de son maxillaire inférieur, reposant verticalement sur l'occipital et montrant toute sa face inférieure. Au-dessus, le serpent tentateur relève fièrement la tête dans la direction d'Eve ; un dard lui sort de la gueule.

Ce livre d'anatomie n'est pas le seul où se trouvent représentés nos premiers parents. Dans un ouvrage, écrit en latin, paru en 1642 et qui n'est autre que le fameux *De corporis humani fabrica*, d'André Vesale, annoté par Nicolaus Fontanus, la deuxième gravure représente Adam et Eve.

A première vue, cette planche paraît semblable à celle du livre de Disdier. En les comparant, on note quelques légères différences :



P Boucher inv.   Prix 6.lt   Approuvé, Louis Censeur Royal. a Paris chez Crepy rue St Jacques a S Pierre

dans l'ouvrage de Fontanus, Adam et Eve ont chacun un nombril ; Adam a ses organes génitaux visibles, Eve a les cheveux roulés autour de la tête ; sa main gauche, écartée du tronc et montrant sa face palmaire, est symétrique de la main droite d'Adam ; le serpent n'a pas de dard ; sur le crâne, des lettres indiquent les parties de la face inférieure de cet os. Mais, à part ces quelques différences, la ressemblance est frappante.

La gravure du livre de Disdier est-elle une copie légèrement modifiée de celle de l'ouvrage de Fontanus ? Ou les deux artistes se sont-ils inspirés d'un même modèle ? Les deux gravures se ressemblent trop pour n'avoir rien de commun ; elles ne peuvent être les œuvres de compositeurs n'ayant jamais eu aucun rapport. En tout cas, la gravure du livre de Disdier est beaucoup plus artistique, plus jolie et plus conforme au texte biblique.

Tous les écrits qui parlent de la prévarication de nos premiers parents laissent plus ou moins supposer l'acte de la désobéissance ; mais aucun texte, soit ancien soit moderne, soit sacré, soit profane, ne parle en termes explicites de la défloration d'Eve. Le texte biblique (*la Vulgate*) laisserait même supposer que ce n'est qu'après avoir goûté la pomme avec le serpent qu'Eve invita Adam à y mordre lui-même.

Les deux exemples que je viens de citer ne sont sans doute pas les seuls ; mais les livres d'anatomie, exposant en première figure les premiers auteurs de nos jours, doivent être plutôt rares. L'idée de représenter Adam et Eve après leur prévarication, comme introduction à l'étude de l'anatomie, est, au moins, originale. Le crâne, vu par sa face inférieure, n'est pas une forme commune des attributs de la mort. Aussi m'a-t-il semblé qu'il y avait quelque intérêt à faire connaître pourquoi et comment Adam et Eve se trouvaient figurés dans certains livres d'anatomie.

Dr P. Noury (de Rouen).

Natoire et Boucher, illustrateurs d'ouvrages de médecine.

Grâce à l'obligeance de notre confrère, nous avons obtenu communication de l'ouvrage auquel il est fait allusion dans les lignes qui précèdent, et nous avons pu juger *de visu* de l'intérêt que présentaient les figures dont on vient de lire la description.

La composition représentant Adam, Eve et le serpent, est, en effet, signée d'un nom illustre, Natoir (évidemment Natoire), qui, d'ordinaire, s'occupait à d'autres sujets, de plus grande envergure.

Quant à l'autre gravure que nous reproduisons, elle mérite de nous arrêter plus longuement.

Cette ravissante composition a pour auteur — l'aurait-on soupçonné ? — le peintre de l'Amour et des Grâces, l'artiste dont l'œuvre est tout imprégnée de charme et de séduction, celui, en un mot, qui, avec Watteau, personnifie le XVIIIe siècle artistique et galant, vous avez deviné : François Boucher (1).

---

(1) On pourrait nous objecter que Boucher étant mort en 1770, et la gravure portant la date de 1778, celle-ci ne saurait lui être attribuée. Mais il existe, ainsi que nous avons pu nous en assurer à la Bibliothèque Nationale, une édition de l'ouvrage de Disdier, portant la date de 1758, et nous ne saurions affirmer qu'il n'y ait pas une édition antérieure à celle-là. Or, en 1758, Boucher vivait encore. Il ne termina sa carrière que douze ans plus tard.

C'est une des rares, une des très rares, à peu près l'unique sujet de ce genre, auquel se soit essayé le génie si divers de Boucher, et c'est ce qui surtout nous a engagé à le conserver dans notre collection iconographique.

Dans le catalogue de ses œuvres, qu'ont publié les Goncourt, à la suite de la biographie du peintre, il n'est pas même signalé ; nous ne trouvons, en effet, comme s'en rapprochant, qu'un frontispice, *non gravé*, pour une *Histoire de l'homme*, qui aurait passé en vente en 1780. Le catalographe mentionne, en outre, une vignette, gravée par Le Bas pour *les prix de l'Académie royale de chirurgie*. Voilà, croyons-nous, avec un dessin, « lavé sur sanguine et relevé de plume », qui fut vendu en 1779, et qui figurait à la vente sous le titre : *l'Apothicaire et son malade*, les seules œuvres attestant que Boucher ait mis son art au service du nôtre.

Il était pourtant en relations avec quelques médecins de son temps : avec Quesnay notamment, le médecin de confiance de la Pompadour, comme Boucher était son peintre attitré ; Quesnay, qui paya deux des toiles de l'artiste pas moins de 1.400 livres, un joli denier pour l'époque.

Enfin Boucher témoignait une véritable amitié à son médecin ordinaire, Poissonnier, à qui il légua son dernier tableau, à peine ébauché, encore sur le chevalet quand la mort vint le surprendre, on pourrait presque (1) dire le pinceau à la main.

A. C.

L'art à l'hôpital Pascal.

Il est peu de Parisiens qui ne connaissent de réputation le petit pavillon annexe Pascal, où le docteur Pozzi a installé, voici quelques mois, les services de gynécologie les plus parfaits que l'on puisse rêver.

Ce ne sont que verdoyantes pelouses, corbeilles de fleurs, plantes vertes, entourant des salles claires , d'une propreté méticuleuse, aux panneaux décorés de claires peintures.

Dans les corridors: la *Santé rendue aux malades* et l'*Ile heureuse*, de Clairin, la *Terrasse du Luxembourg*, de Charles Guérin; dans la salle Récamier : *Mélodie nocturne* et la *Forêt de Nezel ;* dans la salle Alphonse Guérin : une *Mer déferlant*, de Girault ; dans la bibliothèque : le *Repos*, de Kœunin ; dans la salle Huguier: le *Soir*, de Dubufe ; dans les escaliers: l'*Ange et la vagabonde*, d'Henri Petit-Jean, et les *Moutons au pâturage*, de Marthew.

M. Bellery-Desfontaines, l'artiste bien connu, achève, en ce moment, deux grands panneaux pour la salle Broca.

(*Le Journal.*)

(1) Une légende, fausse comme la plupart des légendes, le fait mourir en plein travail : l'acte de décès, publié par les Goncourt (*L'Art au* XVIIIe *siècle*, 1re série, p. 250-251), la dément péremptoirement.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

La mort de la Condamine. — On lit, dans la biographie de cet astronome navigateur, qu'il avait subi une opération chirurgicale avec plein succès, mais que, voulant se rendre compte de la plaie, l'ouvrir et la fermer, il l'envenima si bien qu'il en mourut. Quelle était cette opération? D[r] E. CALLAMAND (de St-Mandé).

Serments des médecins. — J'ai copié à votre intention, dans les archives de Bayonne, le curieux serment médical que vous trouverez ci-dessous. Ne serait-il pas intéressant de recueillir dans la *Chronique* les diverses formules de serments médicaux ? Que vous en semble ?

Serement des medecins.

Vous jurez et prometez a Dieu vostre Créateur, Sainct Pierre, Sainct Pol, et Sainct Leon, que vous serez bon et loyal en vostre office de médecin ordinaire de la presant ville. Seres soignant et diligent d'aller voir et visiter les voisins malades habitans de ladicte ville, avec salaire raisonnable, sans extorquer ny exiger oultre vostre peyne et travailh. Leur ordonneres ce que verres et jugeres en Dieu et consciance estre raisonnable, convenable et profitable pour la santé et convalessance de leurs personnes. Choisires les drogues bonnes et freisches, et reiecteres les courrompues par vieillesse ou aultrement. Taxeres au vray et en consiance les drogues, quand y aura differend avecq l'appoticquaire, et en seres requis. Ne prendres aucun present ny aultre chose pour recompence dudit appoticquaire. Ne colluderes ny vous entendres avec luy, pour taxer excessivement et faire valoir lesdictz drogues, oultre leur juste pris et valeur. Visiteres aussy les malades qui n'auront moien de paier de mesmes que les aultres, sans exception de personne, sy en estes requis, et sans leur demander aucune chose.
(*Arch. municipales de Bayonne.* Livre des Etablissements D. 463.)

Le document me paraît dater du XVII[e] siècle ?

P. C. C. : D[r] MIQUEL-DALTON.

Etymologie des mots MALADE, MALADIE. — Le mot *maladie* ne vient pas de *malade*, comme on pourrait le penser, mais de *maladerie*, nom sous lequel on désignait vulgairement les *maladreries*, dans le langage populaire, au moyen âge.

Maladrerie vient de *mal* (de S[t]) *Ladre*, prononciation habituelle du nom de LAZARE; lieu destiné à isoler les gens atteints de la lèpre, comme l'était LAZARE, leur patron, guéri par le Sauveur.

Cette étymologie, basée sur des faits précis, nous montre la différence infinie qui existe entre des étymologies basées sur notre imagination, et les étymologies fondées sur l'archéologie. Qu'en pensent les philologues de la *Chronique?* D[r] BOUGON.

Une ancienne coutume : origine à déterminer. — A quelle époque remonte la coutume de mettre de la paille dans les rues devant la maison habitée par un malade ? En trouve-t-on trace avant le XVIIIe siècle ?

P. M.

Médecins voyageurs. — Les collaborateurs de la *Chronique médicale* ne pourraient-ils fournir des documents pour établir la bibliographie des médecins ayant donné des récits de voyages ? La littérature médicale est très riche sur ce point, car de nombreux médecins voyageurs ont laissé des souvenirs. Il serait intéressant de publier une liste bibliographique, comprenant le titre exact des récits de voyages et le nom des médecins qui ont publié ces volumes. Les colonnes de la *Chronique médicale* sont tout indiquées pour ce travail d'érudition bibliographique.

Dr MATHOT.

Vierges nourrices. — La *Chronique médicale* s'est occupée, dans plusieurs numéros, d'une question d'art religieux des plus intéressantes : celle des *Vierges enceintes*. Il me semble qu il y a une suite à ce sujet, un second chapitre qui en est le corollaire, c'est *l'allaitement*. L'histoire s'est longuement appesantie sur la conception, je la crois muette sur l'allaitement. Il serait intéressant de savoir comment les artistes, — peintres ou sculpteurs, — ont interprété cette fonction inhérente à la maternité. En un mot, existe-t-il dans l'art des exemples où la Vierge est reproduite donnant le sein à son divin enfant ? Pour ma part je ne connais qu'une toile de O. GENTILESCHI (Pisano), où la Vierge allaite effectivement son enfant. Ce tableau est à Gênes, au palazzo Bianco.

Si vos érudits lecteurs en connaissent d'autres exemples, ils me feraient plaisir de me les signaler.

Dr E. PLUYETTE.

Le crucifix à la salle de garde. — On lit, dans l'ouvrage célèbre de Proudhon, *de la Justice dans la Révolution et l'Eglise*, cette phrase : « *Quelqu'un, dont on n'a pu me dire le nom, a bien osé, en pleine Académie de médecine, soutenir la divinité de Jésus-Christ.* »

« Qu'on place un crucifix à l'amphithéâtre d'anatomie, cela sera tout aussi bien qu'à la cour d'assises et sur le dôme du Panthéon ; mais je voudrais savoir en vertu de quelle loi d'Hippocrate, de Galien, d'Harvey ou de Bichat, le pieux médicastre prétend imposer à l'école sa christologie. »

Quel est le nom de l'académicien auquel Proudhon fait ici allusion ? Question d'histoire que les lecteurs de la *Chronique* résoudront facilement.

Autre question : A quelle époque a-t-on supprimé le crucifix des salles de dissection et des salles de cours à la Faculté ?

La première édition du livre de Proudhon est de 1858. — J'ignore si, à cette époque, le professeur CHAUFFARD était académicien, mais ce professeur a donné à la Faculté de médecine quelques leçons où le positivisme et la physiologie expérimentale étaient controversés, au nom des principes religieux du catholicisme. Ces leçons n'ont-elles pas été publiées ? Dr MATHOT.

La "Chronique" par tous et pour tous

Le Dr Civiale était-il le gendre du duc de Berry ?

Mon cher Directeur,

Je crois bien que la tendance des romanciers est d'augmenter le nombre des fils naturels (1) ; je n'en cherche pas le motif.

Mais, en ce qui concerne le duc de Berry et Civiale, un de nos vénérés maîtres des hôpitaux, qui a connu et soigné la famille Civiale, m'écrit qu'il est certain de l'origine de l'épouse du célèbre lithotriteur; sa famille était d'Auvergne. L'infortuné duc de Berry n'y était pour rien (2).

Bien cordialement. A. Dureau.

L'état civil de Parmentier.

Absent de Paris pendant quelque temps, je viens de prendre connaissance de la lettre de M. Le Vayer, insérée dans la *Chronique médicale* du 15 juillet.

J'ai revu, aujourd'hui 25 septembre, au 68 de la rue du Chemin-Vert, la plaque commémorative que je vis pour la première fois, il y a une dizaine d'années.

La naissance de Parmentier est fixée au 17 août et non au 12. La date du 17 est d'ailleurs donnée par plusieurs biographes, et je l'ai cceptée jusqu'au jour où j'ai pu me procurer la copie authentique de l'acte de naissance de Parmentier, reproduite dans la *Revue scientifique* du 31 juillet 1886.

La date de la mort est bien du 17 décembre, et c'est à tort que l'ouvrage, que vous m'avez fait l'honneur de signaler aux lecteurs de votre journal, donne le 13. Il y a là, comme on peut s'en convaincre en se reportant au texte de la page 9, une faute qui a échappé au correcteur.

---

(1) N'a-t-on pas également raconté (car nous aimons à croire, jusqu'à preuve du contraire, que c'est un racontar). que la sœur de Louis-Philippe, son Egérie, sa conseillère, d'ailleurs généralement écoutée, avait eu, étant jeune, une faiblesse, d'où serait résultée une fille naturelle, qui aurait, paraît-il, épousé un *médecin français*, officiellement attaché à l'un de nos consulats dans le Levant et qui fut l'objet de la protection spéciale de Louis-Philippe ? Quel est ce nouveau mystère et, parmi nos lecteurs, en est-il un qui soit capable de l'éclaircir ? (*Note de la R.*)

(2) Au moment de mettre sous presse, nous tombe sous les yeux un très curieux article, paru dans *le Carnet*, l'intéressant périodique dirigé par le comte Fleury, qui pourrait bien nous donner la réponse au point d'interrogation que nous avions posé.

Le duc de Berry. vers 1814, s'était épris de la fille du coiffeur de l'Opéra, Jean Oreille, et e Marie Bourguignon, connue au théâtre sous le nom de Virginie Letellier. Du duc de Berry, Virginie eut deux fils, dont le second posthume.

Après la mort du prince, Virginie vécut avec un entrepreneur des messageries, François Touchard, dont elle eut une fille, Pauline-Camille, qui épousa, le 31 août 1854, Pierre-Joseph Civiale, capitaine au 1er régiment du génie, fils de Jean Civiale, de l'Académie de médecine, et de Antoinette Faugère, son épouse.

Ce n'est donc pas le Dr Civiale qui fut allié, par la main gauche, au duc de Berry, mais c'est son fils qui rentra dans la famille de l'une des maîtresses du prince, en épousant la fille de cette dernière. (A. C.)

Ai-je besoin d'ajouter qu'en relevant, sans commentaires, une erreur si excusable, — il est souvent si difficile de remonter aux sources, — je n'ai jamais eu la pensée d'accuser de légèreté le Comité des inscriptions parisiennes. Je suis avec ceux qui estiment que les plaques commémoratives, si instructives et si impressionnantes pour le passant, sont encore trop rares dans Paris ; et, puisque l'occasion m'en est offerte, je réitérerai à M. Le Vayer, l'un des membres les plus actifs du Comité des inscriptions, la demande que je formulai dans la *Revue scientifique* du 26 février 1898, à l'occasion du centenaire de la mort de Bayen : je lui demanderai une petite plaque de marbre à destination de la rue du Four, qu'habita pendant longtemps l'illustre chimiste qui fut le précurseur immédiat de Lavoisier et le maître de Parmentier.

BALLAND.

L'analyse des eaux minérales aux XVIIe et XVIIIe siècles.

A notre époque, la médecine et la chimie sont tout au moins cousines, et à ce titre je me permets de vous soumettre les réflexions suivantes :

Dans le n° du 15 septembre 1902 de la *Chronique médicale*, M. Louis DELMAS, au cours de son curieux article sur le grand (!) roi, écrit (page 587), à propos des analyses d'eaux faites par Bourdelin : « Après épreuves suffisamment répétées, *suivant une technique qu'il nous est difficile de soupçonner...* »

Je ne suis pas de cet avis ; je crois que nous pouvons nous faire une idée assez exacte des moyens employés dans le travail de Bourdelin, si toutefois son rapport est perdu. J'ai, en effet, étudié spécialement les auteurs les plus connus qui ont écrit sur la chimie du XVe au XIXe siècle, et j'ai pu remarquer que, dans cette longue période, si les connaissances se sont étendues, ont repoussé devant elles, lentement mais constamment, les horizons de la science chimique, le fond technique a fort peu varié. Comparez les traités de CHARAS (1676), LEMERY (1675), MACQUER (1751), BAUMÉ (1773), pour ne citer que ceux faciles à trouver dans toute bibliothèque, et je suis persuadé que vous vous rangerez à cette opinion.

Sans prétendre tracer un historique de l'analyse des eaux, voici quelques simples indications à ce sujet : vers 1663, BOYLE attira l'attention des chimistes sur l'usage de certains réactifs dont il chercha à systématiser l'emploi, embryon d'une méthode qui devait voir le jour complet un siècle et demi après, dans les mains de THÉNARD. En 1665, Dominique DUCLOS s'efforce, le premier peut-être, d'appliquer les idées de Boyle aux eaux minérales, et cela dix-sept ans avant le travail de BOURDELIN (1682) ; en 1685, Boyle revient sur son premier mémoire, et il s'occupe de l'analyse des eaux ; en 1726, BOULDUC suit la voie tracée dans ce sens et indique un nouveau réactif pour ce genre de recherches : l'alcool.

Enfin le docteur MURRAY, vers 1790, fit connaître un procédé qui ressemble beaucoup à celui employé de nos jours. A mon avis, pour savoir comment opéra Bourdelin, il suffit de lire les deux articles sur les eaux, insérés dans le *Dictionnaire de chymie* de MACQUER et dans la *Chimie expérimentale et raisonnée* de BAUMÉ, en retranchant naturellement ce qui a trait à la manipulation des corps gazeux,

non entrée dans la pratique courante au XVIIe siècle; tout au moins aura-t-on une idée de la façon dont s'exécutait une analyse à cette date.

A l'époque dont nous venons de parler, tous les grands chimistes étaient en même temps de savants médecins ou, tout au moins, avaient fait des études médicales au début de leur carrière. Peut-être cette particularité vaudra-t-elle à la présente note l'honneur d'une petite place dans la si suggestive *Chronique médicale.*

H. DELEHAYE, chimiste (Rouen).

Les prétentions scientifiques de Zola.

Je ne prétends pas juger en ces quelques lignes l'œuvre colossale que laisse Emile Zola, d'établir si cette œuvre mérite plus de louanges que de blâmes. Mon seul but est de m'élever contre l'opinion de ceux qui, dans leur enthousiasme irréfléchi, nomment « savant incomparable » le père des *Rougon-Macquart.*

Zola n'est point un savant, n'est point surtout l'expérimentateur qu'il s'est dit être : n'appelle-t-il pas ses romans « expérimentaux ? »

Non ! créer à grand effort d'imagination des types plus ou moins névrosés, anormaux, pathologiques, faire vivre dans des conditions fictives des personnages fictifs, n'est pas faire œuvre scientifique, expérimentale.

Ce n'est pas à sa propre imagination que le savant, le vrai savant, demande la conclusion d'une expérience scientifique vraie. Cette conclusion n'est pas subjective. C'est l'objet expérimenté qui la fournit et non l'expérimentateur lui-même.

Un bactériologiste étudie des crachats sous son microscope. Ces crachats contiennent-ils oui ou non le bacille tuberculeux ? Qui va répondre à cette question? Le bactériologiste ? Non. Le crachat, l'objet expérimenté.

L'imagination a prêté son aide à l'expérience, mais ne pourra en aucune façon modifier le résultat.

Il n'en est point ainsi de la terminaison, de la conclusion d'un roman. Les héros imaginés finissent comme ils finissent, parce que le romancier l'a voulu.

S'il avait plu à l'auteur de l'*Assommoir* de convertir Coupeau ou Gervaise, de les faire mourir dans un cloître, en odeur de sainteté, nous aurions trouvé la chose étrange, mais nous aurions eu tort de crier « au mensonge scientifique ! »

Encore une fois, le savant, lui, ne peut point ainsi, au gré de sa fantaisie, modifier, travestir les données de ses expériences.

Il est donc absurde de voir en un romancier, tant génial soit-il, un savant expérimentateur.

Le romancier montre, mais ne démontre pas.

Dr J. GASTON.
(Vairé, *Vendée.*)

La mort de Zola.

Voici quelques détails sur la mort de Zola par asphyxie, qui sont d'autant plus intéressants pour nos confrères, qu'ils sont inédits,

je crois ; qu'ils se rapportent à l'hygiène des habitations; et enfin, qu'ils proviennent d'un professionnel, *constructeur de calorifères,* dont la spécialité a été invoquée par l'architecte-expert auprès des tribunaux. Les seules réserves que je puisse faire, c'est que ces détails me sont arrivés par un intermédiaire ; mais on verra, par la précision des détails, que le fond doit être très sérieux. D'ailleurs, n'y eût-il rien de réel, que ce n'en serait pas moins une étude pratique intéressante, concernant l'hygiène des habitations, en ce qui se rapporte au chauffage des appartements.

Zola était du Midi, et par suite très frileux ; il faisait faire du feu de bonne heure habituellement, je veux dire en automne, et il avait deux sources de chaleur dans sa chambre à coucher : une cheminée et une bouche de calorifère près de son lit, provenant du poêle de la salle à manger. C'est là un fait qu'il est facile de vérifier. Il se trouvait donc littéralement entre deux feux ; c'est-à-dire qu'il avait plus de chance que personne d'être asphyxié. Songez qu'il suffit d'une fissure dans le foyer d'un calorifère, pour que la bouche de chaleur donne des gaz toxiques avec l'air chaud qu'elle devait dégager seul.

Mais ce qui a causé ici l'accident mortel, c'est la construction défectueuse de la cheminée. Le tuyau de cette cheminée se composait de trois parties, formant deux coudes, car il se jetait dans un autre conduit de communication, formant un raccord oblique. Bref, c'était une cheminée, qui se jetait dans une autre, servant au dégagement d'un autre foyer.

On était si bien fixé d'avance sur le désagrément de cette construction vicieuse, qu'on avait soin de faire ramoner cette cheminée trois fois par an, c'est-à-dire tous les deux mois, pendant les six mois d'hiver. Comme on devait s'y attendre, on trouva une quantité de suie et de plâtre, à ces angles de raccordement, obstruant en partie la lumière du conduit de raccord. Aussi, pour allumer le feu dans cette cheminée, devait-on ouvrir la fenêtre, pour donner de l'air.

On comprend l'immense danger de cette disposition fâcheuse, si l'on songe qu'il suffisait, en pareil cas, qu'une des feuilles de papier, mise sous le bois pour allumer le feu, s'envolât dans la cheminée et se rappliquât ensuite, rabattue par le courant d'air de l'autre cheminée, sur le coude de communication, déjà en partie obstrué, pour oblitérer complètement la lumière du tuyau, dans une circonstance donnée, et causer ainsi une asphyxie inévitable.

Nous publierons quelque jour l'asphyxie de l'empereur Julien, au palais des Thermes, à Lutèce, dans l'hiver de 358, où les accidents sont décrits en quelques mots typiques, qui nous en disent plus que bien des phrases.

De même que Mme Zola, l'empereur Julien en était arrivé au point de ne plus pouvoir se lever, et on fut obligé de le porter dans une autre pièce, pour le mettre à l'abri du danger.

Dr Bougon.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

L'oracle des sexes ; prédiction du sexe des enfants avant la naissance, par SIRIUS DE MASSILIE. Paris, H. Chacornac, éditeur, 11, quai Saint-Michel.

L'Au delà et les forces inconnues, par JULES BOIS. Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 50, chaussée d'Antin. 1902.

Les plantes magiques, par SÉDIR. Paris, Chacornac, 11, quai Saint-Michel. 1902.

Le lait et son industrie, par A. TOURET. Paris, Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. 1903.

Raccourcis de médecine sociale et professionnelle, par le Dr PAUL BERTHOD. Paris, Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. 1903.

Glossaire médical, par les Drs L. LANDOUZY et F. JAYLE. Paris, C. Naud, éditeur, 3, rue Racine. (*Sera analysé.*)

Les érotomanes, par le Dr A.-E. PORTEMER. Paris, Jules Rousset, 36, rue Serpente. 1902.

Æsus (quatrième partie), par H. LIZERAY. Paris, Vigot frères, éditeurs, 23, place de l'Ecole-de-Médecine. 1902.

Observations sur le développement de l'enfant, par GABRIEL GIROUD. Paris, Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères. 1902.

Le labagisme et son traitement, par le Dr GEORGES PETIT. Paris, Au siège de la Société contre l'abus du tabac, 20 bis, rue Saint-Benoît. 1902.

Notions élémentaires sur l'anatomie, la physiologie et l'hygiène de la grossesse, par ETIENNE RABAUD. Paris, Schleicher frères, éditeurs, 15, rue des Saints-Pères. 1902.

Les amants de Venise (George Sand et Musset), par CHARLES MAURRAS. Paris, Albert Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Goff. 1902.

Les progrès de la science et leurs volontaires délaissés, par le Dr ROUSSY. Paris, Jules Rousset, éditeur, 36, rue Serpente. 1901.

Ration et régime de l'arthritique, par le Dr PASCAULT. Société végétarienne de France, 13, rue Froissart. 1902.

La beauté de la femme, ouvrage orné de 180 illustrations, par le Dr STRATZ. Paris, Gaultier-Magnier et Cie, 55, quai des Grands-Augustins. (*Sera analysé.*)

L'avènement de Bonaparte, par Albert VANDAL. Paris, Plon-Nourrit, 8, rue Garancière. 1902. (*Sera analysé.*)

Figures contemporaines, tirées de l'album Mariani, 4e, 5e, 6e et 7e volumes. Paris, Librairie Henri Floury, 1, boulevard des Capucines. 1902.

Les bouilleurs de cru, par le Dr ANTHEAUME et L. ANTHEAUME. Paris, C. NAUD, 3, rue Racine. 1903. (*Sera analysé.*)

Au fil de la route bretonne, par TH. CARADEC, Paris, Per Lamm, 7, rue de Lille. (*Sera analysé.*)

L'énergie de croissance, par Maurice SPRINGER, Paris, Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain et Gauthier-Villars, 56, quai des Grands-Augustins. (*Sera analysé.*)

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

— Victor Hugo à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor Hugo, et du comte Abel Hugo.

Nº *du* 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr Michaut. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

Nº *du* 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du xviie siècle.

Nº *du* 15 *avril* 1902. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine.

Nº *du* 1er *mai* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr Chervin.

Nº *du* 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules Troubat.

Nº *du* 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr Leter (de Sannois). — Une consultation de Baudelaire. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

Nº *du* 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. Triaire (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

Nº *du* 1er *juillet* 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. Nass. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas.

Nº *du* 15 *juillet* 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr Foveau de Courmelles.

Nº *du* 1er *août* 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis Murat. — La découverte de Laënnec, appréciée par Chateaubriand.

Nº *du* 15 *août* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — Le chansonnier Désaugiers et la médecine. — Un médecin graveur sur bois. — Quelle était l'infirmité de Boileau ? — Le sang humain contre l'épilepsie. — Vierges noires.

Nº *du* 1er *septembre* 1902. — Une dynastie de médecins et d'apothicaires : les Cadet. — Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole. — Gœthe et la bataille d'Iéna. — A propos des statues de Bichat.

Nº *du* 15 *septembre* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — La procréation des sexes à volonté. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre.

Nº *du* 1er *octobre* 1902. — Une névrosée mondaine au xviiie siècle ; Sophie de Monnier (étude de psychologie morbide), par M. Paul Cottin — L'homme-femme : Mademoiselle Savalette de Lange, par le Dr Cabanès.

Nº *du* 15 *octobre* 1902. — La mort de Zola. — La méthode scientifique en littérature, par M. Robert Fath. — La documentation du Dr Pascal, par M. le Dr Maurice de Fleury. — La prétendue originalité de Zola, par M. le Dr Max Nordau.

Nº *du* 1er *novembre* 1902. — La tuberculose dans le roman : La genèse des *Embrasés*, par l'auteur, M. Michel Corday. — Notre enquête : *Les tuberculeux sont-ils des « embrasés »* ? — Les facultés affectives chez les phtisiques, par M. le Dr Pégurier (de Nice).



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 23 1er DÉCEMBRE 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON, 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10** francs.
Pays d'Union postale.	**12** —
Prix du numéro.	**1** franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1902).

N° du 1er fevrier 1902. — La possession d'Auxonne, d'après le manuscrit original de la relation, par M. le Dr Lucien NASS. — Projet d'un « citoyen français » pour se préserver de l'*avarie*, au XVIIIe siècle. — Deux lettres inédites relatives à Troppmann.

N° du 15 *février* 1902. — Toulouse-Lautrec chez Péan, par M L.-N. BARAGNON. — Comment Vicq d'Azyr épousa la nièce de Daubenton. — Les Cliniciens ès lettres, par le Dr CABANÈS. — Médecins sculpteurs.

N° du 1er mars 1902. — **Le centenaire de la naissance de Victor Hugo**. — Les médecins dans la vie de Victor Hugo. — La médecine dans l'œuvre de Victor Hugo. — Victor Hugo et le merveilleux. — Gravures hors texte : Un dessin inédit de DÉVÉRIA. — Victor HUGO à Guernesey, peu après sa maladie. — Gravures dans le texte : Signatures du vicomte et de la vicomtesse Victor HUGO, et du comte Abel HUGO.

9e ANNÉE № 23 1er DÉCEMBRE 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

AVIS A NOS LECTEURS

Nous avons reçu de nos fidèles abonnés et lecteurs quantité de lettres nous demandant si l'envoi des compositions, encartées dans chaque numéro de *La Chronique*, était définitivement suspendu.

Devant une insistance aussi flatteuse, et pour donner satisfaction à un désir aussi généralement exprimé, la maison Chassaing a commandé au peintre Chalon une nouvelle série de *Fables de La Fontaine* illustrées.

Prévoyant que celles-ci ne pourraient être livrées avant quelques mois, MM. Chassaing et Cie avaient eu la sage précaution de se pourvoir ; et c'est ainsi que nos lecteurs trouveront, dans le numéro prochain de la *Chronique*, une délicieuse gravure en couleurs, due au talent délicat de M. Lobrichon, dont le renom nous dispense d'un éloge superflu.

Les jeux d'enfants du peintre Lobrichon, au nombre de *vingt-huit*, ont été spécialement composés et gravés — cette gravure révèle la maîtrise coutumière de M. Devambez — pour la maison Chassaing, heureuse de pouvoir être agréable une fois de plus au corps médical, qui ne lui a jamais ménagé son sympathique appui.

LES TYPES PATHOLOGIQUES DANS BALZAC

M. de Mortsauf, du « Lys dans la Vallée »,

par M. le docteur Lucien Nass.

On se plaît généralement à ne considérer Balzac que comme un peintre de mœurs, peintre admirable, il est vrai, par la vérité des caractères et la puissance dramatique des situations ; les types qu'il a créés sont restés légendaires et se survivront éternellement, comme les personnages du théâtre classique, Alceste ou Harpagon. Mais Balzac fut aussi un grand médecin, ou plutôt il possédait la qualité primordiale du médecin, la même d'ailleurs que celle du romancier réaliste : la précision de l'observation, l'esprit d'analyse le plus fin et le plus subtil, disséquant pour ainsi dire l'âme humaine, et en découvrant l'anatomie minutieuse.

Si le praticien, au lit du malade, recueille attentivement les menus symptômes, parfois fugaces, qui peuvent soudain éclairer son jugement et l'amener à un diagnostic juste, le psychologue porte cette observation non plus sur des faits matériels, mais sur les particularités du caractère qu'il dépeint ; il sonde les replis les plus secrets du cœur humain, étale au grand jour la mentalité de son héros. Et c'est ainsi qu'il devient moraliste ; il étudie les maladies de l'âme, en indique les causes et l'évolution, et est amené, par sa conclusion, à en proposer le traitement.

Souvent l'écrivain se borne à analyser une passion, à en montrer les effets logiques et raisonnés ; la plupart des héros de Balzac, Marsay, Rastignac, Gobseck, Goriot, sont ainsi le jouet d'une passion dominante, unique, clef de voûte de leur caractère, de leur vie morale et matérielle. D'autres, au contraire, présentent une déformation mentale, due non plus à l'exagération d'un sentiment, mais à un état morbide spécial voisin de l'aliénation, et que nous nommons aujourd'hui : la névrose ; M. de Mortsauf, le triste mari de l'adorable Henriette du *Lys dans la Vallée*, en est un exemple remarquable.

Il est à considérer, — et cette remarque n'est pas sans importance, — que ce roman, cet exquis poème en prose de l'amour chaste et passionné, fut écrit en 1835 ; c'est bien plus tard que les neurologistes fixèrent d'une façon définitive la nosologie de l'hystérie, de la neurasthénie, de la dégénérescence mentale, dont Balzac décrit une observation de réalité saisissante. Notre grand romancier fut donc un précurseur judicieux et clairvoyant ; il convient, aujourd'hui qu'on fête son apothéose glorieuse, de le proclamer hautement, et qu'un médecin lui rende ce public hommage.

M. de Mortsauf est un névropathe dans toute l'acception du mot. Il présente à la fois des stigmates physiques qui caractérisent sa dégénérescence et des symptômes mentaux non moins pathognomoniques ; on sait, en effet, — et le docteur Janet l'a longuement exposé (1), — que ceux-ci prédominent chez les névrosés, qui souffrent plus d'une altération de leurs facultés intellectuelles, d'une modification fâcheuse de leur caractère et de leur mentalité, que d'accidents fonctionnels d'ordre matériel, facilement observés et décrits.

Balzac, en analyste minutieux, expose d'abord l'étiologie de cette névrose ; s'il ne s'attache pas à ses antécédents héréditaires, c'est qu'il ignorait alors l'influence décisive de ce facteur important dans l'évolution des maladies nerveuses ; mais, d'autre part, il nous montre les enfants du comte de Mortsauf chétifs, malingres, souffreteux. Le portrait qu'il en fait est frappant : leurs yeux sont caves, les joues creuses, les bras amaigris ; à tout moment leur mère les dispute à la mort ; ce n'est qu'à force de soins et de tendres attentions que la comtesse triomphe dans ce duel inégal où elle épuise ses forces. Quant à notre malade, son existence a été orageuse ; il a vu la tourmente révolutionnaire, et son âme mal trempée, indigne d'un gentilhomme de vieille race, s'est laissé entamer par l'adversité ; il a souffert de l'exil, contracté une entérite à l'armée de Coblentz,

(1) Janet, *Les Accidents mentaux des hystériques.*

et quand il revient dans sa Touraine, ruiné, meurtri, découragé, il se trouve sans volonté pour réagir et se refaire une autre vie.

A quarante-cinq ans, il est déjà vieux, presque chauve, le front plat et ridé, les pommettes saillantes, l'œil « clair, jaune et dur, lumineux sans chaleur, inquiet sans pensée, défiant sans objet », la bouche volontaire ; aucune lueur intérieure ne vient éclairer ce triste visage, qui s'incline sous le poids des anciennes infortunes.

Son caractère est insupportable, mais décrit avec quelle vérité et quel luxe de détails ! Il faut que Balzac ait fréquenté longtemps son modèle pour en faire une observation si précise et si fouillée. La note dominante, c'est le défaut d'équilibre, de cet équilibre moral qui assure la droiture du jugement : parfois notre homme raisonne sagement et discute des problèmes ardus de politique ou d'économie ; parfois, au contraire, il divague comme un fou, il nie les choses évidentes, les réalités d'observation courante : il semble qu'un prisme déformant se soit placé entre ses yeux et son cerveau.

Ce prisme, c'est l'égoïsme, égoïsme effrayant d'un malade qui rapporte tout à soi, qui se croit le pivot autour duquel doit graviter le monde extérieur ; ces cas d'égotisme sont connus des médecins, et récemment, ici même, de nombreux savants rappelaient combien cette hypertrophie du moi est développée chez les tuberculeux ; elle l'est plus encore chez les dégénérés, chez les névrosés, qui, avec une rare inconscience, tyrannisent leur entourage dont ils réclament l'obéissance absolue à leurs moindres désirs. C'est en vertu de cet égoïsme que le comte de Mortsauf ne reconnaît rien de supérieur à lui et n'admet aucune contradiction à ses absurdes théories. Il est intraitable, aussi bien en politique que dans la vie privée, et ne recule devant aucun paradoxe, si exorbitant soit-il, dès qu'il en a posé les prémisses.

Triste mari, triste père de famille ! Il règne en despote dans la maison entière, sur les étrangers qu'il reçoit sous son toit, et cette autorité ne s'exerce pas sans dommage pour autrui : pour un motif futile, son humeur change d'un instant à l'autre ; tout à l'heure, il était gai et oubliait les persécutions qui l'accablent ; le voici maintenant taciturne, sombre, son front se plisse, l'œil se fait plus dur, d'une froideur haineuse ; la crise couve, elle va éclater : c'est une colère terrible qui le secoue comme un ouragan imprévu.

Alors il ne se connaît plus : c'est un fou furieux en proie à un accès où sombrent les derniers vestiges de son intelligence ; il bave un torrent d'injures grossières, d'imprécations ordurières, qui font oublier son aristocratique naissance ; ses nerfs s'exaspèrent, ses poings se crispent, bientôt ils s'abattent et brisent les meubles ; sa bouche écume, ses yeux chavirent ; et soudain, tel le calme subit qui suit un coup de tonnerre, la détente se produit, il s'abat sur un fauteuil, inerte, sans énergie, brisé.

Ces crises sont fréquentes et d'une violence croissante ; un rien les provoque : un coup de dés malheureux, une timide observation de sa femme, une parole imprudente d'enfant; pendant l'accès, il perd toute mesure et devient stupéfiant de cynisme ; une fois, il accable la comtesse d'accusations imméritées, lui reproche la situation précaire de leur fortune, — qu'il a dilapidée ; la santé fragile de ses enfants, — qu'il a créés à son image ; il l'outrage dans sa pudeur

intime et s'avance sur elle pour la frapper : l'évanouissement de sa victime lui dessille les yeux, telle la vue du sang arrête l'assassin.

En dehors de ses accès passagers de folie, notre malade est fantasque au possible ; quand on l'aborde, on ne sait jamais de quelle façon on sera reçu ; que de ruses, que d'attentions son entourage emploie pour ne pas éveiller cette irascibilité inquiète et soupçonneuse ! que de ménagements pour ne pas le contrarier ! Il faut porter tout son intérêt à sa précieuse santé, car, en bon neurasthénique et en parfait égoïste, le comte est un malade imaginaire, qui n'a rien à envier à M. Purgon. Peut-être a-t-il réellement un peu de dyspepsie, fréquente, comme on sait, chez les névrosés ; mais lui, en fait bientôt une affection du pylore, et ce sont des dissertations sans fin sur son cas unique et difficile. Bien entendu, les médecins sont des ânes qui n'entendent rien à sa maladie ; personne ne sait le soigner, ne connaît ce qui lui convient, et cependant il ne se lasse pas d'importuner son docteur, de l'interroger longuement, tout en le contrecarrant. Il est perdu, il le sait, il n'en a plus pour longtemps ; du reste, n'est-il pas abandonné de tous ?

Il est littéralement obsédé par cette prétendue maladie ; son égoïsme se précise, pour ainsi dire, et son pylore devient l'objet de toutes ses conversations. C'est le plus mauvais malade qu'on puisse imaginer ; il donne simultanément des ordres contradictoires ; demande-t-il qu'on ferme la fenêtre ? Il s'écrie qu'il étouffe. L'ouvre-t-on ? On l'expose à un refroidissement. Le met-on à la diète ? On veut le laisser mourir de faim. Le nourrit-on ? On sait bien que son pylore est fermé.

La reconnaissance et l'affection n'habitent pas le cœur de cet homme ; les attentions exagérées que sa femme lui prodigue l'énervent ; mais vient-elle à y manquer, il lui reproche amèrement son indigne conduite. Quand la comtesse tombe malade, il se lamente, non par esprit de charité, mais parce qu'il va rester sans soins. Il perd même tout sentiment affectueux pour ses enfants. Il est jaloux d'eux, parce que l'amour maternel s'exerce aux dépens de l'amour conjugal, et que sa santé s'en ressentira. Aussi, veut-il devenir son propre médecin, et cherche-t-il à se passer de garde-malade. Il étudie des livres scientifiques et — signe bien particulier aux neurasthéniques — croit avoir « toutes les maladies dont il lit la description ». Bien entendu, il n'en continue pas moins à se porter comme un charme, mangeant beaucoup et buvant sec, malgré qu'il accuse une inappétence absolue ; dormant à la perfection et se plaignant d'insomnies continuelles.

Cependant, un jour il fait une grande maladie, une sorte d'apoplexie pulmonaire, qui le met pendant de longues heures entre la vie et la mort ; et aussitôt, cet homme, ayant cette fois conscience de son véritable état, devient le plus docile des malades : il exécute scrupuleusement les ordres du docteur, se soumet entièrement. D'où lui vient donc ce changement soudain qui surprend son entourage ? Balzac nous l'explique, avec la lucidité merveilleuse de son esprit d'observation : « Le secret de cette soumission à la médecine, tant niée naguère, était une peur secrète de la mort, autre contraste chez un homme d'une bravoure irrécusable. Cette peur pourrait

bien expliquer plusieurs bizarreries du nouveau caractère que lui avaient prêté ses malheurs. »

Du reste, sitôt guéri, il se hâte d'oublier les soins dévoués dont on l'a entouré, la sollicitude de son médecin, qui, dit-il, a mal pris sa maladie. Et il disserte à perte de vue sur son cas pathologique : « Toujours le pylore, dit-il, j'ai fini par saisir les causes de ma « maladie, la sensibilité m'a tué (!). Les peines trop vives exagèrent « le jeu du grand sympathique ; cette maladie de la sensibilité « entretient dans une constante irritation la muqueuse de l'estomac. « Si cet état persiste, il amène des perturbations d'abord insensibles « dans les fonctions digestives, les sécrétions s'altèrent, l'appétit se « déprave, et la digestion se fait capricieuse ; bientôt des douleurs « poignantes apparaissent, s'aggravent, et deviennent de jour en « jour plus fréquentes ; puis la désorganisation arrive à son comble, « comme si quelque poison lent se mêlait au bol alimentaire ; la « muqueuse s'épaissit, l'induration de la valvule du pylore s'opère, « et il s'y forme un squirrhe dont il faut mourir. Eh bien, j'en suis « là, mon cher. L'induration marche sans que rien puisse l arrêter. « Voyez mon teint jaune-paille, mes yeux secs et brillants, ma « maigreur excessive. Je me dessèche... »

Que de fois n'avons-nous pas entendu ce discours dans la bouche des neurasthéniques, qui lisent avec avidité tous les livres de médecine qu'ils peuvent se procurer, et se font ainsi une conception spéciale et absurde de leur cas pathologique, conception qu'ils veulent imposer à tout le monde, et surtout à leur docteur! La peur de la mort est également l'apanage de ces dégénérés ; ils parlent à tout propos de leur fin prochaine, sans en être d'ailleurs aucunement convaincus, mais ils aiment se mentir à soi-même, et, en apitoyant leurs interlocuteurs sur leur lamentable état, ils satisfont une fois de plus cet égoïsme impérieux qui dicte tous leurs actes. Mais survienne une maladie grave, et que le spectre de la mort se dresse soudain devant eux, et les voilà tremblants, obéissants, apeurés, comme si réellement ils n'avaient jamais pensé à cette redoutable échéance qu'ils croyaient encore bien éloignée. Le comte de Mortsauf n'échappe pas à cette loi commune des dégénérés. Et pourtant il est capable de mouvements spontanés et généreux, d'un sacrifice réel, mais il ne faut pas lui laisser le temps de la réflexion, sinon son égoïsme l'emporte, et lui rend sa coutumière veulerie de caractère.

Le héros de Balzac est complet ; il possède toutes les tares communes aux détraqués, aux déséquilibrés. Sans volonté, sans confiance, il a la mentalité de l'hystérique. « L'aboulie, l'aprosexie, l'hésitation, le doute sont les caractères psychologiques essentiels de l'hystérie. » (Janet.)

Le champ de sa conscience est restreint, et si amoindri, qu'il perd à tout moment la notion de la justice et de la dignité, car il est très sincère dans les reproches dont il accable sa femme, dans ses emportements furieux ; il ne voit pas qu'il est le propre auteur de toutes ses misères, indice certain de son immoralité parfaitement inconsciente ; il a des obsessions, des impulsions, des hallucinations ; on peut chez lui établir la physiologie pathologique de son intelligence. Balzac ne dit pas s'il présente de l'anesthésie physique, mais il a de l'anesthésie morale (c'est-à-dire des distrac-

tions), de l'amnésie morale (le doute) ; de la paralysie morale (l'aboulie) ; des contractures morales (les idées fixes) ; bref, il souffre d'une maladie de désagrégation mentale, dont les symptômes ont été lumineusement décrits par le puissant romancier.

Il n'est pas fou à proprement parler, mais il est sur les limites de la folie ; un degré de plus, et le dégénéré devient un aliéné dangereux peut-être. Placez cet homme dans un autre milieu, privez-le des soins incessants dont il est l'objet ; qu'il s'adonne à l'alcool, qu'une violente passion le secoue et lui fasse perdre le peu d'équilibre qui lui reste, et le comte de Mortsauf devient un assassin, qui tue par impulsion ou par obsession.

Il n'est peut-être pas d'exemple en littérature d'une observation médicale plus précise et plus juste ; elle fait le plus grand honneur au génie clairvoyant de Balzac.

N'avions-nous pas raison de dire, au début de cette étude, que le maître écrivain fut un grand médecin, médecin des âmes faibles et chancelantes, sans énergie pour résister à l'assaut violent des passions humaines, sans force pour lutter contre l'aveugle fatalité qui s'acharne après elles ; âmes qui vont à la dérive, irrémédiablement perdues dans le naufrage de leur intelligence et de leur conscience ?...

Balzac chez Esquirol.

— Maître, disait un jour à Esquirol un de ses disciples, indiquez-moi un critérium sûr pour distinguer la limite qui sépare la raison de la folie.

Le lendemain, le maître réunissait à la même table son disciple et deux personnages : l'un, correct jusqu'à la perfection dans sa tenue et son langage, l'autre exubérant, plein de lui-même et de son avenir.

En prenant congé, le disciple rappela au maître le critérium qu'il lui avait demandé la veille.

— Prononcez vous-même, lui dit Esquirol ; vous venez de dîner avec un fou et un sage.

— Oh ! le problème n'est pas difficile : le sage, c'est cet homme si distingué, si accompli; quant à l'autre, quel étourdi ! quel casse-tête ! Il est vraiment à enfermer.

— Eh bien ! lui dit Esquirol, vous êtes dans l'erreur : celui que vous prenez pour un sage se croit Dieu le Père ; il met dans son attitude la réserve et la dignité qui conviennent à son rôle : c'est un pensionnaire de Charenton. Quant au jeune homme que vous prenez pour un fou, vous pouvez saluer en lui l'une des gloires de la littérature française : c'est M. Honoré de Balzac.

Pages oubliées

L'esprit scientifique de Balzac,

par M. Ferdinand Brunetière.

Seul, ou presque seul de ses contemporains, — j'entends les écrivains, poètes, romanciers, auteurs dramatiques, philosophes même et historiens, — Balzac n'est pas demeuré indifférent au mouvement scientifique de l'époque.

Rappelez-vous son *César Birotteau*, par exemple, ou *la Recherche de l'absolu*, mais rappelez-vous surtout l'éloge que, dans l'*Avant-propos* de *la Comédie humaine*, il fait d'Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire. Je veux dire que, l'un des premiers et par une curieuse rencontre, dans le même temps qu'Auguste Comte, le fondateur du positivisme, Balzac a entrevu l'avenir des sciences naturelles, des sciences biologiques, et la révolution qu'elles étaient en train d'accomplir dans le domaine de la pensée. Ce n'est là ni son moindre mérite, ni sa moindre originalité, qu'on apprécie surtout quand on compare l'intelligente curiosité dont ils témoignent à la monumentale ignorance des George Sand ou des Victor Hugo. *Scientifiques* déjà par la nature de l'observation et le désintéressement ou l'impartialité de l'observateur, les romans de Balzac le sont encore par les préoccupations dont ils portent la trace. Vous savez qu'ils le sont aussi par la nature de l'idée générale qui leur sert de lien.

Il faut ici le citer textuellement : « Pénétré de ce système (celui de Geoffroy-Saint-Hilaire), je vis, dit-il, que la société ressemblait à la nature. La société ne fait-elle pas de l'homme, suivant les milieux où son action se déploie, autant d'hommes différents qu'il y a de variétés en zoologie? Les différences entre un soldat, un ouvrier, un administrateur, un avocat, un oisif, un savant, un homme d'Etat, un commerçant, un marin, un poète, un pauvre, un prêtre sont, quoique plus difficiles à saisir, aussi considérables que celles qui distinguent le loup, le lion, l'âne, le corbeau, le requin, le veau marin, la brebis. Il a donc existé de tout temps des espèces sociales, comme il y a des espèces zoologiques, et si Buffon a fait un magnifique ouvrage, en essayant de représenter dans un livre l'ensemble de la zoologie, n'y a-t-il pas une œuvre de ce genre à faire pour la société ? »

Il y a bien quelque confusion dans cette page, et il y a aussi quelque exagération. On peut douter que d'un « administrateur » à un « oisif » la différence soit la même et de la même nature que du « veau marin » au « corbeau ». Rien n'est plus facile que de faire un « oisif » avec un « administrateur » ; mais il n'est pas prouvé que le temps même puisse aisément transformer un « veau marin » en « corbeau ». Balzac lui-même a dû le reconnaître, et il eût convenu que les « espèces sociales » n'avaient pas tout à fait la même fixité que les « espèces zoologiques ». Mais ce qui importe ici, c'est l'intention. C'est l'idée générale, c'est

l'ambition nettement déclarée de faire du roman l' « histoire naturelle » de l'homme civilisé. Et, à cet égard, il est certain qu'on pourrait classer les personnages de Balzac dans des catégories analogues à celles de la zoologie, depuis les « infiniment petits » qui travaillent dans l'ombre, comme ses campagnards, son Tonsard et son père Fourchon, à modifier, sans le savoir, la structure même de la société, jusqu'aux grands fauves, de l'espèce de ses Nucingen, de ses Vautrin, de ses Rastignac et de ses Bridau.

Ce que, d'ailleurs, cette idée peut valoir en elle-même, et s'il n'y a pas toujours des inconvénients ou même quelques dangers à souder ainsi l'histoire de l'homme et celle de l'animal, c'est une autre question, que je ne résoudrais pas, quant à moi, comme Balzac ; mais je ne crois pas que ce soit aujourd'hui le moment de l'examiner. Il suffit qu'elle ait donné à l'œuvre de Balzac ce caractère d'unité qui la distingue si profondément de l'œuvre de tous les autres romanciers. Par l'intention qui les anime, et qui les animait, avant même qu'il eût conçu le plan de sa *Comédie humaine*, il suffit que les romans de Balzac soient vraiment, ainsi que nous lé disions, des *documents scientifiques.*

Balzac et la chimie unitaire (1)

par Edouard Grimaux.

Le nom de Gerhardt est inséparable des mots : *chimie unitaire, théorie unitaire, méthode unitaire.* Tout d'abord, dans son Introduction à l'étude de la chimie par le système unitaire, l'illustre réformateur a en vue les formules brutes, débarrassées de l'appareil dualistique de Berzélius et ramenées à un même volume de vapeur, à l'unité de molécule. Plus tard, il étend cette vue et considérant, en outre, tous les corps comme résultant de doubles décompositions, il donne la définition suivante :

« J'appelle *méthode unitaire,* dit-il, l'ensemble des principes que j'applique à l'étude de la chimie, et qui sont basés sur le choix d'une unité de molécule, et d'une unité de réaction par la comparaison des fonctions chimiques des corps (2). »

Ce que l'on sait moins, c'est que le nom de chimie unitaire avait été employé avant Gerhardt, par Balzac, dans la *Recherche de l'absolu.*

Balzac l'appliquait à l'étude des corps considérés comme formés d'une seule et même matière; la matière est une, et les corps appelés corps simples, ne sont que des modifications, des transformations d'une substance primordiale.

Il m'a semblé intéressant de rappeler cette page de Balzac, où se marque puissamment le génie du maître; il serait difficile d'exposer d'une façon plus complète et plus claire les raisons que peuvent faire valoir les alchimistes modernes. Sauf des commentaires mystiques sur la puissance des nombres, vieux restes des théories

(1) *Revue scientifique,* 1886.

(2) *Chimie organique,* 4e partie, t. IV, p. 385. Toute la doctrine de Gerhardt est exposée dans cette quatrième partie, dont on ne saurait trop recommander la lecture aux jeunes chimistes.

du moyen âge, le héros de Balzac n'invoque que des arguments de pure science ; l'idée de l'unité de la matière, rappelée récemment par les travaux de M. Lockyer, ne saurait être absolument rejetée ; mais elle doit rester dans le domaine de la pure spéculation philosophique ; aucun fait ne nous permet de prévoir que nous puissions un jour la démontrer (1).

Voici ces pages de Balzac, écrites en 1835 :

« Vous avez reconnu que la gomme arabique, le sucre et l'amidon mis en poudre donnent une substance absolument semblable et à l'analyse le même résultat qualitatif (2). La parenté de ces trois substances, en apparence si distinctes, m'a conduit à penser que toutes les productions de la nature devaient avoir un même principe. Les travaux de la chimie moderne ont prouvé la vérité de cette loi, pour la partie la plus considérable des effets naturels. La chimie divise la création en deux portions distinctes : la nature organique, la nature inorganique. En comprenant toutes les créations végétales ou animales dans lesquelles se montre une organisation plus ou moins perfectionnée, ou pour être plus exact une moins grande motilité qui y détermine plus ou moins de sentiment, la nature organique est certes la plus importante de notre monde. Or, l'analyse a réduit tous les produits de cette nature à quatre corps simples qui sont trois gaz : l'azote, l'hydrogène, l'oxygène et un autre corps simple, non métallique et solide : le carbone. Au contraire, la nature inorganique, si peu variée, dénuée de mouvement et de sentiment, et à laquelle on peut refuser le don de croissance que lui a légèrement accordé Linné, compte cinquante-trois corps simples, dont les différentes combinaisons forment tous ses produits. Est-il probable que les moyens soient plus nombreux là où il existe moins de résultats ? Aussi l'opinion de mon ancien maître est-elle que ces cinquante-trois corps ont un principe commun, modifié jadis par l'action d'une puissance éteinte aujourd'hui, mais que le génie humain doit faire revivre. Eh bien, supposez un moment que l'activité de cette puissance soit réveillée, nous aurions une chimie unitaire.

« Les natures organique et inorganique reposeraient vraisemblablement sur quatre principes, et si nous parvenions à décomposer l'azote (3), que nous devons considérer comme une négation, nous n'en aurions plus que trois. Nous voici déjà près du grand Ternaire des anciens et des alchimistes du moyen âge, dont nous nous moquons à tort. La chimie moderne n'est encore que cela. C'est beaucoup et c'est peu. C'est beaucoup, car la chimie s'est habituée à ne reculer devant aucune difficulté. C'est peu, en comparaison de ce qui reste à faire. Le hasard l'a bien servie, cette belle science ! Ainsi cette larme de carbone pur, cristallisé, le diamant, ne paraissait-il pas la dernière substance qu'il fût possible de créer ? Les anciens alchimistes, qui croyaient l'or décomposable, conséquem-

(1) Voyez, au sujet de la matière, l'article : *Les Éléments et les corps simples*, dans *La Revue scientifique*, 1874, 2e sem., p. 73.

(2) L'édition que j'ai sous les yeux porte qualitatif, mais il est probable que l'auteur avait voulu écrire quantitatif, puisque l'amidon et le sucre sont isomères, et que le sucre donne des chiffres voisins à l'analyse.

(3) Balzac savait sans doute que Berzélius avait considéré longtemps l'azote comme un corps composé.

ment faisable, reculaient à l'idée de produire le diamant; nous avons cependant découvert la nature et la loi de sa composition. Moi, je suis allé plus loin. Une expérience m'a démontré que le mystérieux Ternaire, dont on s'occupe depuis un temps immémorial, ne se trouvera point dans les analyses actuelles, qui manquent de direction vers un point fixe. Voici d'abord l'expérience : Semez des graines de cresson (pour prendre une substance entre toutes celles de la nature organique) dans de la fleur de soufre (pour prendre également un corps simple), arrosez les graines avec de l'eau distillée, pour ne laisser pénétrer dans les produits de la germination aucun principe qui ne soit certain. Les graines germent, poussent dans un milieu connu, en ne se nourrissant que de principes connus par l'analyse. Coupez après plusieurs reprises la tige des plantes, afin de vous en procurer une assez grande quantité, pour obtenir quelques gros de cendres en les faisant brûler, et pouvoir ainsi opérer sur une certaine masse ; eh bien, en analysant ces cendres, vous trouverez de l'acide silicique, de l'alumine, du phosphate et du carbonate magnésique, du sulfate, du carbonate potassique et de l'oxyde ferrique, comme si le cresson était venu en terre, au bord des eaux. Or, ces substances n'existaient ni dans le soufre, corps simple, qui servait de sol à la plante, ni dans l'eau employée à l'arroser, et dont la composition est connue ; mais comme elles ne sont pas non plus dans la graine, nous ne pouvons expliquer leur présence dans la plante, qu'en supposant un élément commun aux corps contenus dans le cresson, et à ceux qui lui ont servi de milieu. Ainsi l'air, l'eau distillée, la fleur de soufre, et les substances que donne l'analyse du cresson, c'est-à-dire la potasse, la chaux, la magnésie, l'alumine, etc., auraient un principe commun, errant dans l'atmosphère telle que l'a faite le soleil (1). De cette irrécusable expérience, j'ai déduit l'existence de l'Absolu, une substance commune à toute la création, modifiée par une force unique ; telle est la position nette et claire du problème offert par l'Absolu ! et qui m'a semblé cherchable. Là vous rencontrerez le mystérieux Ternaire devant lequel s'est de tout temps agenouillé l'humanité ; la matière première, le moyen, le résultat... La matière une doit être un principe commun aux trois gaz et au carbone. Le moyen doit être le principe commun à l'électricité négative et à l'électricité positive... Eh ! quoi de plus conforme à nos idées sur Dieu que de croire qu'il a tout fait par le moyen le plus simple ? — L'adoration pythagoricienne pour le Un, d'où sortent tous les mondes et qui représente la matière une ; celle pour le nombre Deux, la première agrégation et le type de

(1) Balzac a en vue de nombreuses expériences, d'après lesquelles plusieurs auteurs ont cru que les plantes se créent à elles-mêmes les sels qu'elles contiennent, et qu'elles puisent seulement l'eau dans la terre végétale. Ces expériences sont dues à Van Helmont, à Tillet, à Duhamel, et enfin à Lampadius, l'auteur de la découverte du sulfure de carbone ; ce dernier concluait de ses recherches que la silice se forme dans la végétation et n'a nul rapport avec la nature du sol dans lequel la plante a vécu. L'erreur de ces expérimentateurs a été démontrée par Kirwan, Bergmann, Hassenfratz. « Ces auteurs, dit Théodore de Saussure, ont supposé que la force vitale, tant animale que végétale, pouvait, en décomposant et en combinant de diverses manières l'air atmosphérique et l'eau, produire toutes les substances, même les sels, les terres et les métaux, que l'analyse et l'énumération démontrent dans les végétaux. Cette idée confuse n'est pas plus susceptible d'être prouvée que celle de faire de l'or avec des substances qui n'en contiennent point. » (*Recherches chimiques sur la végétation*, 1804, p. 242 ; l'expérience de Lampadius est rapportée à la page 283. On peut aussi à ce sujet consulter Senebier, *Physiologie végétale*, t. III, p. 71, an VIII.

toutes les autres; celle pour le nombre Trois, qui de tout temps a configuré Dieu, c'est-à-dire la Matière, la Force et le Produit, ne résumaient-elles pas traditionnellement la connaissance confuse de l'Absolu? Stahl, Becker, Paracelse, Agrippa, tous les grands chercheurs de causes occultes, avaient pour mot d'ordre le Trismégiste, qui veut dire le grand Ternaire. »

Plus loin, Balthazar Claëz, en voyant couler les larmes de sa femme, emporté par son cruel égoïsme de chercheur, s'écrie : « J'ai décomposé les larmes. Les larmes contiennent un peu de chlorure de sodium, du mucus et de l'eau. » « Toute vie implique une combustion : selon le plus ou moins d'activité du foyer, la vie est plus ou moins persistante... L'homme est un matras. L'idiot serait celui dont le cerveau contiendrait le moins de phosphore, ou tout autre produit de l'électro-magnétisme ; le fou, celui dont le cerveau en contiendrait trop, l'homme ordinaire celui qui en aurait peu, l'homme de génie celui dont la cervelle en serait saturée à un degré convenable. »

Nous ne voulions, tout d'abord, que rappeler en quel sens Balzac entendait le mot de chimie unitaire ; mais le lecteur nous pardonnera, si nous nous sommes laissé entraîner à citer ces belles pages, dignes du génie qui a écrit ce chef-d'œuvre du roman moderne, la *Recherche de l'Absolu.*

Balzac et la physique moderne.

On vient de lire une page de Balzac des plus curieuses, dans laquelle se trouve énoncée et désignée, par les termes mêmes que devait employer dix ans plus tard le grand chimiste Gerhardt, l'une des théories les plus fécondes de la science moderne.

Le grand écrivain n'avait pas restreint sa curiosité aux seuls problèmes de la chimie philosophique. Il a, dans plusieurs de ses ouvrages, et spécialement dans *Louis Lambert* et dans *Seraphita*, préconçu la solution de l'une des hypothèses les plus hardies de la physique générale. Le fait nous a paru d'autant plus instructif à signaler qu'il se rattache à la grande et si obscure question de la filiation, à travers l'histoire, des théories philosophiques appliquées à la science. Il paraît, en outre, possible, dans ce cas (chose rare), de préciser à peu près sûrement la source à laquelle Balzac avait puisé ses principes scientifiques.

Voici ce qu'on lit dans le roman de *Louis Lambert :*

« Ici-bas tout est le produit d'une substance éthérée (*sic*), base commune de plusieurs phénomènes connus sous les noms impropres d'électricité, chaleur, lumière, fluide galvanique, magnétique, etc. L'universalité des transmutations de cette substance constitue ce qu'on appelle vulgairement la matière (1). »

Et à la page suivante :

« Toutes les choses qui tombent par la forme dans le domaine du sens unique, la faculté de voir, se réduisent à quelques corps élémentaires, dont les principes sont dans l'air, dans la lumière ou dans les principes de l'air et de la lumière...

«... Tout provient donc de la substance dont les transformations

(1) H. de Balzac, *Louis Lambert*, édition M. Lévy, 1868, p. 120.

ne diffèrent que par le nombre, par un certain dosage dont les proportions produisent les individus ou les choses de ce que l'on nomme les règnes. »

Il est difficile, croyons-nous, de ne pas voir dans ces deux passages l'expression implicite de la loi de l'équivalence des forces physiques. Mais, à supposer que cette conception ne parût pas se dégager clairement des nébulosités du mysticisme de *Louis Lambert*, voici une phrase de *Seraphita* qui me semble ne laisser subsister aucun doute.

C'est Wilfrid qui parle, Wilfrid, l'amant passionné et désespéré de Seraphita, cette étrange créature imaginée pour rendre à peu près compréhensible au lecteur français l'une des plus étonnantes rêveries de Swedenborg.

« L'homme, dit-il, ne crée pas de forces ; il emploie la seule qui existe et qui les résume toutes, le mouvement, souffle incompréhensible du souverain fabricateur des mondes (1)... » Ici l'affirmation est catégorique ; elle est faite, en outre, en style scientifique et, sauf le dernier membre de phrase, pourrait être insérée dans n'importe quel traité contemporain de physique. Or, il ne faut pas oublier que Balzac, qui avait la bonne habitude de dater ses ouvrages, écrivait *Louis Lambert* en 1832 et *Seraphita* en 1833, dix ans par conséquent avant la publication de l'étude « sur les forces de la nature inanimée », dans laquelle le docteur M.-J.-R. Mayer, de Heilbronn, posa nettement et pour la première fois la question de l'équivalence du travail et de la chaleur.

Comment donc Balzac qui, s'il fut un prodigieux observateur, ne s'est jamais piqué d'être un savant dans le vrai sens du mot, comment et par quelles études avait-il pu acquérir des connaissances en apparence si positives ?

Voici l'explication qui me paraît la plus probable : le créateur de la *Comédie humaine* avait eu pour professeur de philosophie, au collège de Vendôme, J.-P. Dessaignes, dont on a réédité récemment les trois volumes d'« Etudes sur l'homme moral, fondées sur le rapport de ses facultés avec son organisation ». Entre autres conceptions familières à ce savant ingénieur et qui fut, par l'imagination du moins, un véritable précurseur, se trouve celle-ci : il était, dit-il, « dirigé dans toutes ses recherches expérimentales par cette idée que tous les phénomènes attribués à des fluides impondérables différents : chaleur, lumière, électricité, magnétisme, ne sont que les manifestations diverses d'un même fluide éthéré, animé de mouvements différents ». Ces lignes ne sont-elles pas la reproduction, ou, plus justement, le modèle presque textuel de l'aphorisme cité plus haut et donné comme ayant été écrit par *Louis Lambert* ? De telles idées, qui jettent un si grand jour sur l'économie de l'univers, étaient bien faites pour être acceptées d'emblée par l'esprit éminemment généralisateur de Balzac.

Poète, romancier et presque « voyant », il avait dû être profondément impressionné par une théorie dont il n'avait pas à rechercher la rigueur expérimentale. Il n'en avait aperçu que l'admirable fécondité et l'éclatante grandeur, et il affirmait, après son maître et sous la forme un peu mystique que lui inspirait son génie, la

(1) *Seraphita*, même édition, p. 215.

constitution unitaire du monde, évoluant par l'action d'une seule et même force appliquée, pour la créer éternellement, à une matière unique...

Qui sait si la science de l'avenir ne changera pas en théorie définitive cette synthèse trop hardie? De même que les forces, les idées ne se perdent pas, elles se transforment seulement, suivant le temps et les milieux, jusqu'au moment où, réalisées par l'expérimentation, elles passent du domaine abstrait dans le domaine des faits. Dans ce progrès, une simple expérience, comme celle de Joule, fait franchir à la science un pas plus grand que ne l'avaient pu faire les plus éloquentes dissertations.

A. CORIVEAUD.

Balzac transformiste.

Le passage suivant de l'*Introduction* placée en tête de la petite édition des œuvres complètes de Balzac, publiée par Michel Lévy, et qui porte la date de juillet 1842, paraît contenir en germe une des principales théories du *transformisme*, celle de l'adaptation de l'organisme aux différents milieux.

Ce serait une erreur de croire que la grande querelle qui, dans ces derniers temps, s'est émue entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire, reposait sur une innovation scientifique. L'unité de composition occupait déjà sous d'autres termes les plus grands esprits des deux siècles précédents. En relisant les œuvres si extraordinaires des écrivains mystiques qui se sont occupés des sciences dans leurs relations avec l'infini, tels que Swedenborg, Saint-Martin, etc., et les écrits des plus beaux génies en histoire naturelle, tels que Leibniz, Buffon, Charles Bonnet, etc., on trouve dans les monades de Leibniz, dans les molécules organiques de Buffon, dans la force végétatrice de Needham, dans l'emboîtement des parties similaires de Charles Bonnet, assez hardi pour écrire en 1760 : l'animal végète comme la plante ; on trouve, dis-je, les rudiments de la belle loi du soi pour soi, sur laquelle repose l'unité de composition. Il n'y a qu'un animal. Le Créateur ne s'est servi que d'un seul et même patron pour tous les êtres organisés. L'animal est un principe qui prend sa forme extérieure, ou, pour parler plus exactement, les différences de sa forme, dans les milieux où il est appelé à se développer. Les espèces zoologiques résultent de ces différences. La proclamation et le soutien de ce système, en harmonie d'ailleurs avec les idées que nous nous faisons de la puissance divine, sera l'éternel honneur de Geoffroy-Saint-Hilaire, le vainqueur de Cuvier sur ce point de la haute science, et dont le triomphe a été salué par le dernier article qu'écrivit le grand Gœthe.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique »

Le culte des pierres en France, par PAUL SÉBILLOT. (Extrait de la Revue de l'Ecole d'Anthropologie, juin 1902. Félix Alcan, éditeur, 108, boulevard Saint-Germain. 1902.

Un bureau de santé au XVIIe *siècle ; la peste en* 1635, par le Dr LANGLET. Reims, F. Michaud. 1898.

Dictionnaire illustré de médecine usuelle, par le Dr GALTIER-BOISSIÈRE. Librairie Larousse, Paris.

La torture passionnelle, par LUDOVIC RÉHAULT. Paris, Bibliothèque des Cahiers humains, 125, rue d'Alésia. 1902.

Les fleurs passionnées, par E. ROCHER. Paris, Les Cahiers humains, 125, rue d'Alésia.

Informations de la « Chronique »

Inauguration de la nouvelle Académie de médecine.

C'est le mardi 25 novembre, à 3 heures, qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration des nouveaux bâtiments de l'Académie de Médecine.

Cette solennité, que le chef de l'Etat et le ministre de l'instruction publique honoraient de leur présence, avait attiré une foule élégante et choisie, où l'élément féminin jetait sa note radieuse et froufroutante.

A l'heure annoncée par le programme, M. le président de la République fait son entrée, et aussitôt cesse le bruit des conversations.

La parole est donnée au président en exercice, M. le professeur Riche, qui, d'une voix au timbre malheureusement un peu assourdi, lit, non pas un discours, plutôt un rapport sur les avatars successifs de l'Académie, depuis l'année de sa fondation jusqu'à l'époque actuelle ; sur les services éminents que cette institution a rendus et rend tous les jours aux pouvoirs constitués ; sur les legs successifs qui l'ont enrichie, etc. Il se félicite de pouvoir souhaiter la bienvenue au représentant du gouvernement de la République, dans un local digne enfin du corps savant qu'il doit désormais abriter. M. Riche emploie une langue claire, précise, et qui, à aucun moment, ne vise à l'effet oratoire ; c'est l'orateur probe et lucide.

Avec M. Jaccoud, qui lui succède, c'est une autre note que nous allons entendre. Celui-ci ne lit pas, il récite, mais avec quelle perfection, avec quelle sobriété de geste !

Quel virtuose admirable et qu'on ne se lasserait pas d'entendre ! Quel merveilleux constructeur de phrases, de phrases académiques, de périodes cicéroniennes, trouvant toujours l'expression adéquate à la pensée qu'il veut exprimer !

« Il me semble sortir d'une séance de l'Académie française, un jour de grande réception », nous disait un personnage officiel.

Et vraiment l'illusion était complète.

A M. Jaccoud succéda le ministre de l'instruction publique, M. Chaumié.

La tâche était redoutable. M. Chaumié s'est aisément et très habilement joué de la difficulté. Après avoir fait un rapide historique « des vicissitudes du logement de l'Académie » (1), l'orateur a rendu un délicat hommage à la Science, en la personne des maîtres qui l'ont honorée et qui ont accompli leurs admirables travaux dans cette salle basse de la rue des Saints-Pères, si exiguë, à

(1) Nous avons été heureux de constater que M. Chaumié avait eu recours, pour se documenter, à l'excellent article de notre obligeant et trop modeste collaborateur, le Dr Dureau, article paru dans ce journal même, en 1895.

l'acoustique si défectueuse ; qui ont dirigé tous leurs efforts, utilisé toutes leurs découvertes pour le plus grand bien de l'humanité souffrante.

Après avoir adressé un souvenir éloquent et ému aux murs qui furent les témoins muets de tant de joutes oratoires, M. Chaumié a exprimé, en termes des plus heureux, la gratitude des pouvoirs publics aux savants qui les secondent dans cette lutte contre le mal où le triomphe du vainqueur n'est jamais assuré.

« Au nom de la France reconnaissante, a-t-il dit en terminant, le gouvernement de la République vous souhaite la bienvenue. »

Ce discours finement nuancé et d'une impeccable diction, a été fort apprécié par le public d'élite qui se pressait dans l'enceinte académique.

Enfin la cérémonie s'est terminée par la remise de la cravate de commandeur à M. le professeur Jaccoud, qui a reçu l'accolade du président de la République, aux applaudissements nourris de l'assistance.

ÉCHOS DE PARTOUT

La longévité en Espagne.

Si l'on en croit une récente revision des listes électorales en Espagne, les Asturies seraient une des régions du monde où l'homme a le plus de chances de vivre vieux (sans doute à condition de vivre avec la proverbiale sobriété espagnole). Cinq districts électoraux ont chacun un centenaire ; deux en ont deux, et, en outre, on trouve trois électeurs de 101, 103 et 104 ans à Salas ; trois de 101, 105 et 106 à Cangas de Tineo ; deux de 101 et 102 à Boal ; un de 107 à Franeo ; deux de 105 et 107 à Valdes ; deux de 102 et 104 à Pétona, et Panes possède trois électeurs de 103, 105 et 107 ans respectivement. Dans une même province, il y a au total vingt-huit centenaires, sur une population de 600.000 individus. C'est beaucoup, si c'est vrai toutefois. Il faudrait voir ce que vaut l'état civil, et quelles garanties d'authenticité présentent les vingt-huit vieillards, en dehors de la possession de leur acte de naissance. Assurément il n'y a pas d'impossibilité, mais il serait besoin de preuves très convaincantes.

(*Revue scientifique.*)

Le latin dans les études médicales.

M. le Dr Charles Krafft, secrétaire de la Société médicale de la Suisse romande, nous communique les résultats du plébiscite qui vient d'avoir lieu parmi les médecins de Genève, Vaud, Valais et Fribourg, sur la question de la maturité pour les études médicales.

Il ressort de ces chiffres que, sur 198 votants, 116 se sont prononcés pour le maintien du système actuel : maturité classique avec

remplacement du grec par une langue moderne, ou bien maturité « réale » (?) avec latin obligatoire.

29 docteurs seulement ont voté pour le nouveau système proposé par la commission de maturité, soit : maturité classique avec grec obligatoire ou maturité « réale », sans latin, mais avec trois langues modernes, mathématiques et sciences physiques et naturelles.

Sur la question finale : « Quelle préparation aux études médicales estimez-vous être la meilleure ? » 63 votants se sont prononcés pour la maturité classique avec grec facultatif, 80 pour la maturité classique avec grec obligatoire, 11 pour la maturité « réale » avec latin obligatoire ; le reste des votants pour les maturités au choix.

Il n'y a eu, comme on voit, unanimité sur aucune des questions posées; mais en somme les médecins de la Suisse romande sont en grande majorité partisans de l'enseignemennt classique.

(*La Revue médicale.*)

Utilisation nouvelle du celluloïd comme matériel de pansement.

Le procédé de Hersing consiste à placer les plaques de celluloïd dans de l'alcool chaud, ce qui les ramollit en 2, 3 minutes, au point qu'on peut les enrouler autour d'un membre aussi facilement qu'une compresse humide : au bout de 15 ou 20 minutes, le celluloïd a repris toute sa dureté et conserve la forme qu'on lui a donnée. On parvient de cette façon à fabriquer des gouttières, à la fois solides et élastiques, facilement transportables à l'état de plaques.

(*Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale.*)

Empoisonnement par des cachets portant des lettres colorées.

Un médecin d'Anvers a eu l'occasion d'observer des accidents chez un malade qui avait absorbé un cachet de 30 centigrammes de bêta naphtol et 30 centigrammes de benzoate de bismuth ; l'usage des cachets ayant été suspendu, le malaise du malade disparut subitement; le malade reprit ses cachets, et, les mêmes phénomènes se reproduisant, le médecin fut frappé de leur similitude avec ceux qui ont été indiqués comme étant causés par des chaussures teintes avec une couleur d'aniline. Les cachets portaient sur chacune de leurs faces des caractères imprimés en couleur avec une encre d'aniline, soit un ensemble de soixante-six lettres. La poudre enlevée des rondelles de pain azyme n'ayant déterminé aucun accident, le médecin incrimina nécessairement la matière colorante qui avait servi à l'impression des cachets. Il est vraisemblable que, dans cette circonstance, le malade était exceptionnellement impressionnable à l'action d'une matière colorante dont la dose devait être extrêmement faible. Nous en concluons volontiers qu'il convient d'appliquer aux cachets pharmaceutiques ce qui s'applique si bien aux gravures recherchées par les collectionneurs : c'est-à-dire de tâcher de se les procurer « avant la lettre ».

(*Répertoire de pharmacie.*)

Revue Biblio-Critique

Les Amants de Venise ; George Sand et Musset, par Charles Maurras. Paris, Fontemoing, 4, rue Le Goff.

Un livre neuf, entièrement neuf sur un sujet cent fois rebattu : voilà qui n'est pas d'un talent vulgaire.

Quel tour de force a réalisé M. Maurras, en dégageant la moralité de cette banale aventure, dont jadis nous narrâmes quelques péripéties !

Ah ! le beau tapage ! nos oreilles en sont encore assourdies ! Et les injures et les gros mots pleuvaient dru comme grêle ; et nous laissâmes passer l'orage, sentant bien qu'un jour viendrait où justice nous serait rendue, pour avoir, sauvé de l'oubli une des plus belles pages de notre littérature, un chef-d'œuvre, que quelqu'un ne craignit pas de mettre en parallèle avec la Prière sur l'Acropole.

M. Maurras se montre trop courtois et trop modeste, quand il déclare que si l'explication qu'il présente semble nouvelle, c'est par l'effet de la paresse des écrivains qui l'ont précédé ou de celle de leurs lecteurs. Nous avouons ingénûment que nous n'avions pas vu dans l'équipée amoureuse de deux jeunes gens, imprégnés de l'atmosphère romantique, tout ce que la pénétration critique de notre distingué confrère a su y découvrir. Nous avions, à vrai dire, soupçonné que c'était un cas de pathologie littéraire, mais le temps nous avait manqué pour le disséquer. Et nous ne nous en plaignons plus aujourd'hui, à voir le merveilleux parti qu'en a su tirer M. Charles Maurras.

Alfred et George étaient bien, en effet, des enfants de leur siècle : « L'un ne se fiait qu'à l'amour et l'autre ne croyait qu'aux âpres beautés de l'orgueil. Ils méprisèrent donc les divers mécanismes par lesquels la tradition du genre humain, fermement définie chez les peuples civilisés, a tempéré l'orgueil et enchaîné l'amour. » Le plus faible des deux y fut brisé ; l'autre réussit à y survivre. Question de tempérament, question de bouillon de culture, devrait-on dire au seuil du vingtième siècle.

Que Mme Sand y rêvât encore au delà de la cinquantaine, nous nous permettrons d'en sourire. Y pensait-elle seulement en vivant le mélodrame dont elle fut la protagoniste ?

C'était un besoin de sa riche nature, cet amour maternel qu'elle prodigua avec tant de générosité. Lui en doit-on de la reconnaissance ? Comme on en doit à l'arbre qui porte de beaux fruits, à la fleur qui s'épanouit, pour reposer et charmer notre vue.

M. Maurras s'est laissé aller à une exclamation qui synthétise son jugement, quoiqu'il s'en défende : Ah ! le beau monstre !..

Et l'on nous parlerait encore de son âme grande — et hospitalière! Hospitalière, le mot est joli, mais il ne s'applique pas à l'âme, à moins que vous ne logiez celle-ci dans un département inférieur, le Bas-Rhin, dirait Hugo calembourinant.

Elle pouvait être, jeune, une très honnête amie; dans le vieil âge,

une parfaite « bonne femme » ; n'empêche qu'elle a martyrisé ce grand enfant qu'était Musset et qui s'abandonnait, avec quelle confiance folle et généreuse ! On convient qu'elle oublia parfois le précepte de charité, jusqu'au point de la rendre plus que dure, et presque cruelle ; que vient-on nous parler alors de ce « modèle de bonté » ?

En résumé, s'employant peut-être à faire successivement le bon-



Le Dr Pagello, à 27 ans.

heur de chacun, mais blessant à mort les plus sensibles et restant superbement indifférente à leurs cris d'angoisse.

Et l'on nous demanderait d'élever des autels à la Madone !...

Le malentendu dure encore et n'est pas près de se dissiper.

Ce qui n'empêche point le livre de M. Maurras d'être un chef-d'œuvre de fine critique, un ouvrage qui classe son auteur au tout premier rang des artistes en prose (1).

A. C.

---

(1) Nous ne saurions entrer plus avant dans l'analyse du livre de M. Maurras ; cela nous entraînerait fort loin. Presque chaque page nous a suggéré une réflexion, un souvenir, une réplique. Mais *tempus edax*..., et c'est déjà si lointain !...

Le portrait que nous publions ci-dessus est celui du Dr Pagello, à l'époque de l'aventure. C'est un document dont il est à peine utile de souligner l'intérêt. Il nous fut jadis remis, à Belluno, par notre confrère lui-même. Nous sommes donc seul à le posséder, avec M. Anatole France, à qui nous en avons jadis remis une réplique.

CORRESPONDANCE MÉDICO-LITTÉRAIRE

Questions.

De quand date le mot pharmacien ? — Dans la sorte de prologue qui précède le *Recueil de la Vertu de la Fontaine médicinale de S. Eloy, dicte de Jouvence*, récemment réédité par les soins de notre érudit confrère de Rouen, le Dr Panel, nous trouvons le mot *pharmatien*. L'opuscule en question, dont l'auteur était maître Pierre de Grousset, date de *1607*; le mot *pharmacien*, ou *pharmatien*, se retrouverait-il dans des textes antérieurs au XVIIe siècle ?

Curiosus.

Les « voyeurs » chez les sages-femmes, au XVIIIe siècle. — Les amateurs de curiosités érotiques et les aliénistes se sont beaucoup occupés de cette catégorie de dépravés sexuels qu'on a décorés de l'épithète de *voyeurs*. Ils ont donné lieu à toute une industrie, et certain scandale récent, qui faillit coûter la vie à un professeur du Collège de France, a rappelé l'attention publique sur l'existence de certains salons où l'on..... ne cause pas.

Il existe beaucoup de victimes de cette hyperexcitation sexuelle, qui ne se manifeste que par l'irrésistible besoin d'assister à l'acte sexuel. Mais l'érotomanie se traduisant par la recherche du spectacle de l'accouchement, est-elle fréquente parmi nos contemporains?.. Les aliénistes seuls peuvent répondre à cette question. Ce qui est certain, c'est qu'on trouve la trace de cette anomalie de l'instinct sexuel au XVIIIe siècle, et c'est Diderot qui s'en porte garant, dans son article « Accoucheuse » de l'Encyclopédie. Je crois qu'il n'est pas inutile de citer le passage tout au long, ne serait-ce que pour solliciter des collaborateurs de la *Chronique médicale* une contribution à ce chapitre de l'histoire des dépravations sexuelles. Il est tout à fait improbable que les érudits ne connaissent pas d'autres récits se rapportant au même cas, soit dans les Mémoires, soit dans les chroniqueurs de cette époque.

Voici le passage de Diderot :

« Je me crois obligé, par l'intérêt que tout honnête homme doit prendre à la naissance des citoyens, de déclarer que, poussé par une curiosité qui est naturelle à celui qui pense un peu, la curiosité de voir naître l'homme après l'avoir vu mourir tant de fois, je me fis conduire chez une de ces sages-femmes, qui font des élèves et qui reçoivent des jeunes gens qui cherchent à s'instruire de la matière des accouchements, et que je vis là des exemples d'inhumanité qui seraient presque incroyables chez les barbares. Ces sages-femmes, dans l'espérance d'attirer chez elles un plus grand nombre de spectateurs, et par conséquent de payants, faisaient annoncer par leurs émissaires qu'elles avaient une femme en travail, dont l'enfant viendrait *certainement contre nature*. On accourait; et pour ne pas tromper l'attente, elles retournaient l'enfant dans la matrice, et le faisaient venir par les pieds. *Je n'oserais pas avancer*

ce fait, si je n'en avais pas été témoin plusieurs fois, et si la sage-femme elle-même n'avait eu l'imprudence d'en convenir devant moi, lorsque tous les assistants s'étaient retirés. J'invite donc ceux qui sont chargés de veiller aux désordres qui se passent dans la société, d'avoir les yeux sur celui-là. »

Peut-être retrouverait-on un édit de M. de Sartine, interdisant ces réunions de voyeurs chez les sages-femmes. Mais il n'en apparaît pas moins que ce que Diderot attribue à une *curiosité* est manifestement la traduction d'une variété d'érotomanie spéciale.

Diderot cite, dans son article, une note de La Mettrie, annexée aux Inst. de Boerhaave, qui signale également l'habitude qu'avaient les sages-femmes de provoquer l'accouchement, en déchirant les membranes *et d'arracher l'enfant avant que la femme eût de vraies douleurs*.

Diderot aurait été sans doute assez surpris, lui qui qualifiait ces habitudes de barbares, de voir, un siècle plus tard, des appareils photographiques braqués sur des chirurgiens opérant des monstruosités et toute une assemblée de mondains et de curieux convoqués pour assister à ladite opération.

Diderot, remarquons-le en passant, est fécond en glanures médicales. Il ne serait pas difficile de trouver dans le « Songe de d'Alembert » *toutes* les théories d'histogénèse, de physiologie générale, d'hérédité pathologique, actuellement en vogue. Il était l'ami de Bordeu, de Le Roux et avait traduit le *Dictionnaire de médecine* anglais, de James. Il avait rédigé un Voyage aux Eaux de Bourbonne et sa correspondance est remplie de conseils médicaux. Mais c'est là un trop gros chapitre. Contentons-nous de poser pour l'instant les deux questions suivantes, en conclusion à ce passage du philosophe :

1° Trouve-t-on dans les mémoires du XVIIe siècle les traces de ces réunions chez les sages-femmes, où des spectateurs *payants* venaient assister à des versions et autres opérations gynécologiques?

2° Pourrait-on dire si vraiment les faits dont Diderot avait été le *témoin oculaire* étaient fréquents et si le désir d'attirer des spectateurs poussait les accoucheuses à pratiquer la « version », alors qu'elle n'était pas indiquée par un cas de dystocie?

Dr Michaut.

Dyspepsie et littérature naturaliste. — Les spécialistes qui s'occupent des maladies du tube digestif sont appelés à donner leur avis sur cette question : « Existe-t-il un rapport entre la dyspepsie et le besoin de documentation minutieuse et un peu terre à terre, tel qu'il a été noté chez les romanciers naturalistes et en particulier chez Huysmans? » Je lis, en effet, dans une étude critique toute récente : « *Souffrance d'estomac* et pénurie d'argent, c'est plus qu'il « n'en faut pour être naturaliste ; cela oblige à l'être... Huysmans « subit la rudesse du sort, jusqu'à être forcé de diriger un atelier « de brochage, hélas ! de devenir fonctionnaire, holà! et de rester « célibataire. *Son estomac se détériora* parmi les restaurants. Oui, « *les parois de son estomac*, dirai-je suivant ses façons, *furent brûlées* par le badigeon des graisses, mordues par le vernis des margarines, et son cœur lui-même se décrépit sous les bourrasques de sa pluvieuse existence. Il fut enclin à ne considérer que

« les vicissitudes brutales de la vie terre à terre, de tout ramener « à elles. Le *monde lui parut une gargote immense et nauséeuse*, et « les ingrédients infâmes des cuisines malpropres, empoisonnant « sa vie, *s'infiltrèrent dans son style* (sic)...

« La sympathie spéciale que j'éprouve pour Huysmans vient de « mon *estomac*. En vain l'esprit et le cœur dominent à certains « moments l'estomac, c'est *l'estomac* qui *détermine, en tout écrivain,* « sa *conception du monde*. Quand on a l'estomac invalide, on est « contraint de surveiller ses moindres mouvements dans la vie. « On est donc engagé à une observation précise de l'univers. Obser- « vation maussade, il est vrai, et morose, mais exacte et méticu- « leuse;par instants, quand la souffrance s'atténue, se dissipe, une « fugitive gaîté véhémente et défiante.

« Telle est bien la psychologie de Huysmans ; telle est bien la loi « de toute sa psychologie. Et c'est pourquoi ses héros se ressem- « blent prodigieusement ; Folantin, des Esseintes, Durtal ont un « *estomac* identique : ils sont le *même homme*. Et toutes ces âmes, « qui sont une seule âme, subissent des modifications apparentes, « car elles passent à travers les phases distinctes d'*une même mala-* « *die d'estomac*. O la longueur des jours écoulés dans la mélancolie « des *digestions difficiles !* Lourdeurs, pesanteurs, amertumes, « tristesses, douleurs (1) ! »

Voilà qui fera plaisir à M. le professeur Bouchard et qui aurait flatté Beau et Chomel ! Ainsi le style, ce n'est plus l'homme, c'est *l'estomac !* Et le style naturaliste, c'est l'estomac dyspeptique, dilaté ! Il est vrai que Daudet avait des crises gastriques, comme ataxique ; que M. Huysmans est dyspeptique et fume énormément de cigarettes ; que Goncourt était hépatique, etc...; mais faut-il pousser aussi loin cette généralisation ?

Il est vrai qu'en dehors de tout paradoxe, l'opinion contraire pourrait être soutenue : à savoir, que si les naturalistes sont dyspeptiques, c'est par excès de travail cérébral, le premier anneau de la chaîne étant le cerveau et le dernier la neurasthénie stomacale... Que les friands de discussions médico-littéraires préparent leur plume.

Un genre de suicide qui paraît rare. — Diogène se serait suicidé en arrêtant les mouvements respiratoires (Diog. Laërce, VI, 76). Des nègres se seraient suicidés par asphyxie volontaire (Osiander, *Sur le suicide*, 1813, pages 170-180). Pourrait-on citer d'autres exemples de suicide par arrêt volontaire du cœur ou par arrêt volontaire des mouvements respiratoires ?

Le ralentissement et même l'arrêt du cœur étant possibles chez certains individus, il est permis de poser cette question.

Les exemples historiques ou authentiques doivent être assez rares, — mais il n'y a pas là de quoi arrêter les chercheurs de la *Chronique*. Dr Mathot.

(1) Ernest Charles, *La littérature française d'aujourd'hui* (Perrin, 1902).

Réponses.

Les différents noms du « lavement» (IX, 271). — Sur les différentes appellations du clystère, je puis vous fournir des renseignements sur ce qui se passe dans la Haute-Garonne, près de la frontière espagnole.

Dans ce pays, on se sert couramment de l'expression « servir un lavement » ; ne serait-ce pas ce qui a fait dire à la cliente de notre confrère Elevy, peut-être pas très versée dans l'usage de la langue française, « un petit service ? » Car cette expression elle-même, sous cette forme précise, ne m'a jamais frappé, dans ma clientèle.

D'autre part, l'instrument qui sert à l'opération prend, quand il s'agit d'un irrigateur genre Eguisier, le nom de « soi-même » ; ce qui fait que « prendre un soi-même » correspond à « prendre un lavement ».

Je suis heureux de l'occasion qui m'est fournie de donner ce renseignement qui me paraît pittoresque et inédit. Il est probable qu'on n'use pas partout de cette locution, et vous pourrez la livrer aux lecteurs de la *Chronique*, si vous le jugez convenable.

Dr B...

Les Médecins pendant la Commune (VI, 263 ; VIII, 326). — Dans l'article sur « Les Médecins pendant la Commune » (*Chronique médicale*, 1901, p. 264), il est dit que le Dr Tillaux prenait contre le Dr Monin la défense du physiologiste Lonquet (*sic*), compétiteur de Cl. Bernard.

Je pense que c'est Longet qu'il faut lire. Et la discussion entre les deux amis prend un sens, et s'explique autrement que par *un sentiment affectueux* pour un inconnu dont le Dr Tillaux se *serait alors coiffé* (*sic*).

Sans avoir, en effet, la supériorité de Cl. Bernard, Longet, professeur de physiologie à la Faculté de médecine, était un physiologiste d'une valeur incontestable. Anatomiste et expérimentateur délicat, érudit, lettré élégant, Longet a laissé deux *monuments*: 1° son *Traité d'anatomie et de physiologie du système nerveux*, rempli de découvertes sur les fonctions des nerfs crâniens (le facial considéré comme nerf respirateur supérieur, le récurrent, etc.), sur la sensibilité récurrente, etc.

2° Son énorme *Traité de physiologie*, ouvrage en trois gros in-octavo, à la fois de doctrine et d'érudition.

Peut-être même le professeur Longet s'est-il rendu compte que son ouvrage était trop compact pour être *lu* couramment et qu'il serait surtout consulté. Aussi, de temps en temps, répète-t-il sans scrupule une page entière d'un volume antérieur, sans y changer un mot. Ce n'est certes pas pour *fournir de la copie*, mais pour donner au lecteur un aperçu *complet* de chaque question, sans le renvoyer à des chapitres éloignés les uns des autres.

Mais pourquoi, entre les deux physiologistes précités, existe-t-il un antagonisme à peine déguisé ? Longet, si complet, si riche en citations, nomme à peine, par ci par là, Cl. Bernard, et généralement pour le contredire ou amoindrir ses découvertes. C'est ainsi qu'il dénie à Cl. Bernard un rôle *quelconque* dans la découverte des vaso-

moteurs ; qu'il nie l'importance des travaux de Cl. Bernard sur la corde du tympan, l'influence de ce nerf dans la sécrétion des glandes sous-maxillaires ; qu'il ergote, à propos de la distinction établie par Cl. Bernard entre l'action respiratoire du pneumogastrique et l'action vocale du spinal. Enfin, dans ce long traité de physiologie, sait-on combien Longet accorde de pages à la *glycogénie* DITE *hépatique ?* Une et demie ! — et on devine dans quel esprit est rédigé ce court chapitre.

Quant à Cl. Bernard, qui ne se pique pas de la même érudition que son collègue de la Faculté, il se dispense tout simplement de le nommer. Le nom de Longet n'est pas prononcé, à propos de la sensibilité récurrente ! — Pas un mot du rôle du facial comme respirateur supérieur ! Et si Cl. Bernard est forcé de citer les expériences de Longet sur le nerf récurrent, Longet porte le nom impersonnel de *On* : On a reconnu ! (*Physiologie du système nerveux*, t. II, page 350.) A cette page, l'exemplaire de la bibliothèque de la Faculté avait, de mon temps, été ainsi annoté, en marge, au crayon : *Medicorum invidia pessima.* Depuis plus de vingt ans, l'annotation subsiste-t-elle encore ?

D'où venait cette animosité ? La *Chronique* pourrait-elle nous l'apprendre ? Est-ce une simple jalousie, indigne de l'un et de l'autre savant — et qui paraît peu conforme au caractère de Cl. Bernard (l'histoire est plus sobre sur Longet) ? Est-ce une lutte entre la Faculté et le Collège de France ?

On sait que Cl. Bernard n'admettait pas la médecine comme science. Il avait été précédé par son maître MAGENDIE, et ses disciples l'ont fidèlement suivi sur ce point : ce fut, en effet, malgré la cabale des physiologistes, que VULPIAN (qui était pourtant un physiologiste, mais qui avait le tort d'être un médecin !) fut admis à l'Académie des sciences.

Aussi, lorsque Paul Bert (1) fut ministre de l'instruction publique, Vulpian envoya-t-il immédiatement sa démission de doyen de la Faculté ; et il fut difficile de trouver un professeur qui acceptât sa succession ! Vulpian venait d'être appelé — à défaut de POTAIN — auprès du comte de Chambord. Mais, en dépit de cette coïncidence, ni le choix du comte de Chambord, ni la démission de Vulpian ne furent dictés par un motif politique : Vulpian avait toujours été républicain.

Les physiologistes encore firent échouer, au profit de BROWN-SÉQUARD, les candidatures de VULPIAN et de CHARCOT à la chaire *de médecine* du Collège de France, laissée vacante par la mort de Cl. Bernard.

Est-ce dans cette rivalité d'écoles qu'il faut trouver la clef de l'animosité entre Cl. Bernard et Longet ? Le professeur de la Faculté de médecine — médecin lui-même, quoique recherchant plus le laboratoire que la clientèle, — ne pouvait accepter la manière de voir de Cl. Bernard. Sa physiologie est remplie de citations de médecins, pour lesquels il semble plein de respect. Il accepte à maintes reprises sans fausse honte, les enseignements de la pathologie. Cette condescendance a-t-elle semblé à Cl. Bernard antiscientifique ?

(1) Ce même Paul Bert, se trouvant dans un salon avec le Dr Parrot (de la bouche duquel je tiens l'anecdote), daigna reconnaître le génie *d'un* médecin au XIXe siècle : BICHAT était l'heureux élu. — Quant à LAENNEC, ce n'était qu'un tonnelier !! (*sic*).

Les dédains de Cl. Bernard, qui se renfermait volontiers dans un mutisme méprisant, ont-ils choqué Longet ? Les contemporains et es amis de ces deux grands physiologistes nous feraient plaisir en nous instruisant sur ce point d'histoire de la science.

D[r] F. Beaudouin (d'Alençon).

Curieuses anomalies (VIII ; IX, 84.) — M. de Parville a cité, dans une récente chronique des *Débats*, deux cas extraordinaires de « malformations héréditaires ».

Je dois ajouter que M. Henri de Parville ne les garantit pas.

Premier cas, qui remonte bien haut : Le baron de T..., âgé de seize ans, cornette aux dragons de Schomberg pendant la guerre de Sept Ans, reçut dans une bataille, en Allemagne, des coups de sabre sur la tête ; le crâne en garda les traces sous forme de raies ou de larges stries. Or, son petit-fils, le baron de T..., mort il y a une trentaine d'années, portait les mêmes raies sur le crâne.

Deuxième cas : Un membre de la famille de M... a raconté que le maréchal Lannes avait eu un œil crevé dans un combat. Or, son fils aîné, qui fut ministre et ambassadeur, y voyait peu ou point du même œil, et le fils aîné de l'ambassadeur, qui fut officier de marine, avait le même œil extrêmement faible. H.

Un texte de Renan à commenter (IX, 57). — (Le sadisme chez Renan et chez Michelet). — M. Vanvincq-Reniez se préoccupe de ce qu'il faut penser de deux notes que Renan a annexées à son *Marc-Aurèle* (1). Le commentaire est inutile, parce qu'il a été fait maintes fois par l'Ecole de la Salpêtrière et par bien d'autres, dont la substance a été résumée par M. Félix Regnault, dans son livre *Hypnotisme et Religion*.

Ce qui serait plus intéressant, c'est l'étude de curieuse psychologie de Renan, en qui il reste, bien qu'il s'en défende, tant d'éducation et d'esprit clérical. Cette fin de phrase n'est-elle pas un chef-d'œuvre, résumant à elle seule cette sorte de mysticisme érotique qu'on retrouve partout chez lui ? « Une chasteté *relative* (!!) rend *sans danger pour les mœurs les relations intimes des deux sexes.* » On dirait un factum du sénateur Bérenger, commenté par le père Didon, ou une citation pareille à celles qui donnent tant de saveur au beau livre de Paul Bert, *La Morale des Jésuites*. Certes, il est très délicat de toucher, même armé des observations sans parti pris des cliniciens, à de pareils sujets ; cependant mon distingué confrère, le D[r] Callamand, a donné ici l'exemple, et la *Chronique* est

(1) Voici le texte de ces deux notes (page 246) : — « 1° Les études récemment faites ont bien montré que l'accès hystérique donne à la femme une beauté passagère, une sorte d'idéalisation momentanée, et que cet état maladif, inspirant une chasteté relative, rend sans danger pour les mœurs les relations intimes des deux sexes. — 2° J'ai vu, en Orient, une jeune fille danser avec une retenue charmante les danses les plus voluptueuses ; elle voulait se faire religieuse. J'ai appris ensuite qu'elle devint folle dès la première nuit de son mariage. Lire l'épisode d'Athanase chez la belle vierge d'Alexandrie, Sozomène, V, 6. »

Cette seconde note n'a évidemment que la valeur d'un simple racontar, et nullement les caractères d'une observation clinique, même écourtée. Il n'y a du reste nul rapport entre les danses voluptueuses des danseuses consacrées en Orient et les goûts lubriques de la prêtresse. Loti, lui aussi, a décrit la danseuse du temple de Nikko et n'a pas eu la fantaisie d'y attacher une idée de volupté ; seul un prêtre catholique peut être surpris de cette manifestation esthétique des religions orientales. (M.)

une revue indépendante, où chacun jouit de la précieuse et si rare liberté de la responsabilité de ses opinions. Rendons-en grâces à son impartial directeur !

Renan, comme Michelet, a toujours montré une préoccupation aiguë et pathologique de la femme. Un peu à la façon de ces voyageurs qui, mis en goût par une promenade à Asnières, écrivent au retour de belles descriptions de la Chine et des îles de la Sonde. *Ab una disce omnes !...* Sortis une fois de leurs bibliothèques, pour observer une femme, qui souvent est la leur, ils sont pris d'une frénésie de psychologie féminine. A tel point qu'on a pu traiter Michelet d'érotique et que son livre l'*Amour* est bien près d'être une œuvre de vieux satyre mystique (1).

Les notes de Renan annexées à *Marc-Aurèle* valent celles de Michelet faisant suite à l'*Amour*. Nos deux grands prosateurs étaient tourmentés du désir d'étaler les connaissances érotiques qu'ils avaient pu puiser soit dans quelques ouvrages de médecine, soit (cela pour Renan surtout) dans leurs conversations avec des médecins qu'ils rencontraient à la table de femmes du monde.

M. Vanvincq-Reniez semble s'étonner que peu se souviennent des œuvres dites sérieuses de Renan. Se souvient-on mieux de celles d'un autre « cagot repenti », toujours pour emprunter le rude langage de Proudhon, qui était aussi un très grand écrivain français, l'abbé de *Lamennais ?*

Que faut-il conclure de tout cela ? C'est qu'il est rare de rencontrer de grands écrivains bien inspirés dans leur désir de faire étalage d'érudition médicale, et que Renan n'a pas échappé à cette critique. Il a tout simplement, comme un homme du monde, confondu la nymphomanie avec l'hystérie, et l'anesthésie hystérique avec la frigidité sexuelle.

D[r] MICHAUT.

Le chapitre du nez (VI ; VII ; VIII, 360, 793 ; IX, 273). — Dans le numéro de la *Chronique médicale* du 15 avril 1902, le docteur Michaut a publié une note concernant le poème la *Naséide*, de Béranger de la Tour, dédié à Alcofribas Nasier, et dans laquelle je relève les lignes suivantes me concernant :

« Le professeur Le Double cherche dans l'anagramme (Alcofribas Nasier) une preuve de l'inexactitude des iconographies de Rabelais. C'est peut-être exagérer la signification de l'anagramme fort à la mode de son temps, à un moment où Rabelais n'était pas sûr de n'être pas inquiété ; plus tard il paraît même en avoir voulu à son ami Dolet pour avoir imprimé son nom (Cf. Ch. BRUNET, *Recherches sur les éditions de Rabelais*). Aucun portrait de Rabelais ne le représente avec un nez volumineux. »

Suum cuique. — Ce n'est pas moi qui ai cherché dans l'anagramme Alcofribas Nasier une preuve de l'inexactitude des icono-

(1) Voir, comme preuves, les pages 322-324, passage relatif au père Girard et à la Cadière de la *Sorcière* ; les pages où il réclame l'étude des planches anatomiques de Bourgery et Jacob pour les jeunes mariés ; les notes annexées à la fin de l'*Amour* et cette stupéfiante remarque : « La femme est aussi pure que l'homme... MM. Bouchardat, Denis et autres ont analysé ce sang et l'ont trouvé tel qu'il est dans toute organisation. » Proudhon n'avait pas tout à fait tort de définir Michelet : « Petit vieillard sautillant, vaniteux et lubrique, composé d'un hanneton, d'un paon et d'un bouc. »

graphies de Rabelais, c'est M. P. Ducrot, l'auteur de *Rabelais géographe*. Si mon savant confrère M. le docteur Michaut veut se reporter à mon *Rabelais anatomiste et physiologiste*, il y lira, à la page 322, la note suivante :

« *Alcofribas Nasier*. — Pseudonyme dont Rabelais a signé ses deux derniers livres. C'est, ainsi qu'on peut le vérifier ci-dessous, l'anagramme de François Rabelais.

A	L	C	O	F	R	I	B	A	S	N	A	S	I	E	R
3	13	5	6	1	27	11		14	8	4	10	16	15	12	9

« Ces deux noms viendraient, d'après M. Ducrot, du grec ἄλκω, du celtique *fri* et *bas* et *nasier*, composé de *nasus*, nez, en latin, et de la désignation française *ier*. Ils signifieraient nez bourgonné, gros. M. Ducrot croit que, dans cet anagramme, maître François a voulu se peindre lui-même et qu'il avait un nez florissant, au lieu du petit nez qu'il a dans certains portraits (Voy. *Soc. des amis et des admirateurs de Rabelais*, p. 11 ; Tours, 1891). « Avant d'instituer Gargantua « en telle discipline qu'il ne perdoit heure du jour, Ponocrates, con- « sidérant que nature ne endure mutations soubdaines sans grande « violence... supplia un scavant medecin de celluy temps, nommé « Maistre Seraphin Colobarsi, à ce qu'il considérast si possible estoit « remettre Gargantua en meilleure voie. Lequel le purgea canoni- « quement (selon les règles) avec ellébore de Anticyre (de nos jours « Aspro-Spitea) et par ce médicament luy nettoya toute l'altération « et perverse habitude du cerveau. » Dans l'étymologie du nom de ce savant médecin, M. Ducrot a trouvé également une explication des qualités morales de l'auteur. »

Le *Bulletin de la Société des Amis et des Admirateurs de Rabelais*, renfermant le mémoire de M. Ducrot à ce propos, est à la Bibliothèque municipale, à Tours ; à la Bibliothèque nationale, à Paris, etc.

Loin d'être en désaccord avec mon confrère, le docteur Michaut, je suis donc pleinement d'accord avec lui et je le remercie, une fois de plus, de l'appui qu'apporte à ma manière ancienne de voir sa haute autorité.

J'ai écrit jadis, en effet, dans mon *Rabelais anatomiste et physiologiste*, à la page 327 (note 2), que :

« Le portrait de Rabelais qui figure dans ce volume est celui de la *Chronologie Collée*, de Léonard Gaultier (n° 99). Tous les vrais érudits sont d'accord pour reconnaître que c'est le seul portrait authentique du maître. C'est l'avis de M. Bouchot, l'homme le plus compétent de France en matière de portraits, de Turner, du Dr Dureau, de Montaiglon, etc. C'est aussi le mien. (Voy. Léonard Gaultier, *Pourctraits de plusieurs hommes qui ont figuré en France depuis l'an 1500 jusqu'à présent ;* 144 pages sur 2 feuilles.) Or, dans ce portrait, Alcofribas Nasier n'a pas un nez florissant. Il faut donc, selon la juste remarque de M. le docteur Michaut, se méfier de la signification des anagrammes latins et français, si à la mode pendant la Renaissance.

A. Le Double.

Professeurs d'histoire de la médecine à l'étranger (VII, 344 ; VIII, 182.) — Quels sont actuellement les professeurs d'histoire de la mé-

decine dans les Universités allemandes, anglaises ou italiennes? Quels sont les titres (traités, thèses, mémoires sur des sujets relatifs à l'histoire de la médecine) de ces dits professeurs ?

Notre rédacteur en chef (note de la page 183 de 1901) fait allusion aux professeurs existant en Allemagne — en tout cas il n'en existe pas dans toutes les universités — et si un privat-docent enseigne l'histoire de la médecine, il représente un chargé de cours et non un professeur titulaire.

Dr Mathot.

Médecins pendant la guerre de Vendée (IX, 235). — Notre ami le Dr M. Baudouin nous informe qu'il a terminé son manuscrit sur « les Médecins de Vendée ». Il n'attend plus que les propositions des éditeurs. Avis aux intéressés.

R.

Défense de déposer, etc. (IX, 62). — *Pueri, extra hunc murum merjite!*

Il ne faut pas confondre la *miction,* qui vient de *mingere*, avec le grand besoin, qui vient de *merjere* (prononcez *merdjere*, merdier), de μερδειν. L'étude de ces étymologies est louable, comme la matière elle-même, en tournant autour du pot, avec certaines précautions; en se gardant bien, par exemple, de trop y insister (glissez, mortels, n'appuyez pas).

De ce que la langue gauloise renferme beaucoup de radicaux, identiques à ceux de la vieille langue pélasgique grecque, il ne faut pas en conclure qu'elles dérivent l'une de l'autre, mais seulement qu'elles sont sœurs ; de sorte qu'elles ont pour mère l'antique langue primitive orientale qui leur a donné naissance, le sanscrit. Cela n'empêche pas que les Ioniens de Marseille et les Latins de l'empire romain ne nous aient apporté, en outre, un certain nombre de mots nouveaux, grecs et latins ; mais ce sont là deux choses toutes différentes, sans rapport avec nos radicaux primitifs.

Dr Bougon.

Les épitaphes satiriques de Pajot (IX, 504). — Un de nos collaborateurs nous adresse l'irrévérencieuse épigramme suivante, « pâle imitation », il le confesse lui-même, des épitaphes de Pajot :

CHARCOT.

Ci-git un grand pathologiste,
Neurologiste, anatomiste,
Histologiste, hypnologiste,
Un peu fumiste et même artiste.
Malgré son génie omnibus,
Il vit peu clair en Cornélius.

Dr Cd.

La "Chronique" par tous et pour tous

A propos des « Embrasés ». — Une opinion d'outre-tombe.

MON CHER CONFRÈRE,

Voici encore un document intéressant pour votre enquête sur *Les Embrasés*. C'est l'opinion de Peter sur la question :

« Une dame de province, mariée à un phtisique très salace, atteint de tuberculisation à marche fébrile continue, qui dura plus de six longs mois, avec expectoration et sueurs profuses, le soigna jour et nuit avec le plus grand dévouement, et reçut de lui chaque jour des caresses que, moribond, la veille même de sa fin, il prodiguait encore, au milieu de l'exacerbation fébrile et surexcité par celle-ci.

« Dans cette question de la salacité des phtisiques, que quelques auteurs ont résolue par la négative, il est bon de soigneusement distinguer. Il y a les tuberculeux amoureux et ceux qui ne le sont pas : les premiers restent tels jusqu'à leur mort, et sont même, comme le malade dont je viens de parler, rendus plus salaces par la fièvre. C'est de ceux-là que parle la tradition mondaine, dont le tort a été de généraliser. Ils forment une catégorie à part, peu nombreuse, exceptionnelle, mais très réelle néanmoins, perdue en quelque sorte dans la grande masse des phtisiques sans désirs vénériens ou dont les désirs primitivement peu intenses sont éteints par la maladie. La statistique a donc eu le tort inverse à celui des gens du monde, celui de généraliser à rebours et de nier la persistance, parfois même l'exaltation des facultés génésiques chez un certain nombre de tuberculeux, parce qu'ils sont en réalité peu nombreux. Cependant ceux-là comptent et prouvent pour eux-mêmes. » (PETER, *Clinique médicale*, tome II, page 202.)

Dr Henri GROSRICHARD (de Dôle).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Défauts de prononciation et anomalies de dentition, par ADOLPHE ZUND BURGUET. Paris, Gymnase de la voix, 48, rue de Rome.

Archéologie médicale de l'Egypte et de la Judée, par le Dr BEUGNIES (2e fascicule). Liège, Imprimerie liégeoise, rue des Clarisses. 1892.

Ablutions et bains chez les Sémites, par le Dr BEUGNIES. Extrait du « Janus », rédaction et administration, Parkweg, 70, Amsterdam.

La Circoncision, par le Dr BEUGNIES (de Givet). Paris, Gougy, libraire, 5, quai Conti.

L'appareil génital dans la Bible, par le Dr BEUGNIES. (Extrait de la « Tribune médicale »).

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Nº *du* 15 *mars* 1902. — La psychiatrie dans le théâtre d'Ibsen. — Comment est mort Baudelaire, par M. le Dr Michaut. — A quelle maladie a succombé Auguste Comte ? — Les *Reliquiæ* d'un Centenaire.

Nº *du* 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du xviie siècle.

Nº *du* 15 *avril* 1902. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine.

Nº *du* 1er *mai* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr Chervin.

Nº *du* 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules Troubat.

Nº *du* 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr Leter (de Sannois). — Une consultation de Baudelaire. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

Nº *du* 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. Triaire (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

Nº *du* 1er *juillet* 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. Nass. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas.

Nº *du* 15 *juillet* 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr Foveau de Courmelles.

Nº *du* 1er *août* 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis Murat. — La découverte de Laënnec, appréciée par Chateaubriand.

Nº *du* 15 *août* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — Le chansonnier Désaugiers et la médecine. — Un médecin graveur sur bois. — Quelle était l'infirmité de Boileau ? — Le sang humain contre l'épilepsie. — Vierges noires.

Nº *du* 1er *septembre* 1902. — Une dynastie de médecins et d'apothicaires : les Cadet. — Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole. — Gœthe et la bataille d'Iéna. — A propos des statues de Bichat.

Nº *du* 15 *septembre* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — La procréation des sexes à volonté. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre.

Nº *du* 1er *octobre* 1902. — Une névrosée mondaine au xviiie siècle ; Sophie de Monnier (étude de psychologie morbide), par M. Paul Cottin. — L'homme-femme : Mademoiselle Savalette de Lange, par le Dr Cabanès.

Nº *du* 15 *octobre* 1902. — La mort de Zola. — La méthode scientifique en littérature, par M. Robert Fath. — La documentation du Dr Pascal, par M. le Dr Maurice de Fleury. — La prétendue originalité de Zola, par M. le Dr Max Nordau.

Nº *du* 1er *novembre* 1902. — La tuberculose dans le roman : La genèse des *Embrasés*, par l'auteur, M. Michel Corday. — Notre enquête : *Les tuberculeux sont-ils des « embrasés »* ? — Les facultés affectives chez les phtisiques, par M. le Dr Pégurier (de Nice).

Nº *du* 15 *novembre* 1902. — Le sadisme chez Baudelaire, par le Dr Cabanès. — Adam et Eve dans les livres d'anatomie. — La future Académie de médecine.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie

Dr CABANÈS
Directeur-Rédacteur en chef

9e ANNÉE. — No 24 15 DÉCEMBRE 1902.

UN FRANC LE NUMÉRO

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE & ANECDOTIQUE

PARIS

RÉDACTION & ADMINISTRATION

6, RUE D'ALENÇON. 6

SOMMAIRE

PRIX DE L'ABONNEMENT

France, un an.	**10**	francs.
Pays d'Union postale.	**12**	—
Prix du numéro.	**1**	franc.

Sommaire des principaux Articles

parus dans la CHRONIQUE MÉDICALE (1902).

9e ANNÉE — N° 24 — 15 DÉCEMBRE 1902

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

ABONNEMENTS

Pour 1903

On peut s'abonner à *la Chronique médicale*, en remettant la somme de *dix francs* à n'importe quel bureau de poste français, à l'adresse de M. l'Administrateur de *la Chronique médicale*, 6, rue d'Alençon, Paris, XVe arrondissement. On peut encore envoyer un mandat-carte ou un mandat-poste de la somme désignée plus haut, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Les abonnés étrangers sont priés de nous faire parvenir directement, ou mieux, de nous faire verser par leur correspondant à Paris, la somme de *douze francs* avant le 15 janvier, s'ils désirent ne pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

Nos abonnés français seront considérés comme réabonnés, et il leur sera présenté un reçu par la poste, représentant le montant de leur abonnement, sans avis contraire de leur part : cet avis devra nous être parvenu avant le 5 janvier 1903.

Les abonnés seuls ont droit au service régulier

La Médecine dans l'Histoire

La vie pathologique du grand Roi

Par M. Louis Delmas (1).

(Suite)

IV

Louis XIV venait de réaliser son rêve fastueux d'une demeure créée par lui et pour lui, en parfaite harmonie de proportions avec les exigences de sa consciente grandeur. Il habitait assidûment depuis quatre ans la nouvelle capitale, qu'il avait fait surgir de la morne solitude de Versailles, où nul souvenir importun ne pouvait, comme dans les vieilles résidences royales, offusquer son incommensurable orgueil. Et le destin, toujours fidèle, semblait complaisamment lui garantir la continuation indéfinie de cette exceptionnelle fortune. « Quand la maison est prête, la mort arrive », dit un vieux proverbe assez fréquemment confirmé. Ce ne fut point ici le cas. La mort n'osait plus se présenter, réservant pour un temps plus sûr la reprise de ses infructueuses tentatives. La maladie même sembla tout d'abord réduire le minimum ordinaire de ses exigences inévitables, se contentant provisoirement du tribut plus banal et moins onéreux des affections du domaine chirurgical, que les orgueilleux docteurs de l'époque abandonnaient si dédaigneusement aux vulgaires adeptes de la corporation de saint Côme. Telles : la « luxation du coude gauche », survenue dans une chute de cheval à la chasse, le 2 septembre 1683, à Fontainebleau, dont l'habile et prompte guérison inaugura fort à propos la brillante fortune de Félix ; — la « carie du maxillaire supérieur gauche », consécutive aux fluxions incessantes qui successivement avaient nécessité l'extraction de toutes les dents de ce côté. — Il y eut perte de substance de la voûte palatine avec très incommodante communication de la bouche et du nez, occasionnant un reflux de liquides par cette voie et un « ozène » fétide, qui persista plusieurs mois. Félix et Dubois ne vinrent à bout de cette repoussante infirmité qu'après « dix-sept » cautérisations prolongées au fer rouge, que le roi supporta avec son imperturbable stoïcisme habituel. — Enfin, l'évolution mouvementée de la légendaire « fistule », qui troubla pendant un an la marche régulière de la politique du dedans et du dehors et mérite à ce titre d'être un peu plus longuement racontée.

Le 15 janvier 1686, Louis XIV eut la désagréable surprise de constater, en une région fort peu tolérante de son auguste personne, la présence d'une petite tumeur, profondément située, encore peu sensible, sans rougeur apparente ni pulsation. Etat général

(1) V. les nos des 1er juillet, 15 août et 15 septembre 1902.

parallèlement satisfaisant. Malgré l'opportun empressement des premiers soins (cataplasmes de farine d'orob, fève, seigle, orge et graines de lin bouillies dans de l'oxycrat), la tumeur allait chaque jour augmentant et durcissant. Si bien que, le 16 février, la marche et même la station debout devenant impossibles, le roi dut se résigner à garder le lit. L'emplâtre de cérat et de ciguë, celui de *manus Dei*, ne donnent aucun résultat. La rougeur s'accentue, puis survient une douleur lancinante accompagnée du ramollissement précurseur de la « suppuration ». — L'inquiétude commence à se faire jour et suit, comme une traînée de poudre, les visages assombris des courtisans. Chacun propose son remède. Les médecins ne savent à qui entendre. Ils se résignent cependant, confus et préoccupés de leur insuccès, à laisser une de ces extravagantes dispensatrices de cures merveilleuses, qui ne manquent jamais d'accourir en pareille circonstance, appliquer elle-même *loco dolenti* sa « toile incomparable » (1). Mais le très méritoire dévouement de la praticienne improvisée, une Mme de la Daubière, dont le nom s'est trouvé de la sorte sauvé d'un naturel oubli, resta désespérément stérile. Il fallut revenir aux « suppuratifs », avec d'autant plus d'urgence que l' « abcès » s'ouvrit de lui-même le soir du 19.

Au bout de quelques jours d'inutiles variations topiques, il fallut bien se rendre à la triste évidence d'une invincible disposition de l'abcès à remonter dans la profondeur du creux ischio-rectal, en même temps que son ouverture extérieure devenait manifestement ulcéreuse. Deux applications successives de pierre à cautère ayant mis à découvert l'hiatus par trop exigu de la tumeur, on reconnut définitivement l'existence d'un trajet sinueux, se développant sur une longueur de quatre travers de doigt jusqu'au voisinage immédiat de l'intestin, encore intact ce jour-là (2 mars). Il n'y avait donc plus d'illusion à se faire. Le roi se trouvait, dès ce moment, condamné à subir l'incommodante sujétion d'une « fistule borgne externe », qui ne tarderait vraisemblablement pas à se compléter : ce qui fut officiellement constaté, le 17 avril, à la suite d'une injection d'eau de millepertuis fortement colorée en rouge qui, lancée par l'orifice de l'ulcère, ressortit tout entière par celui de l'intestin. La communication s'était faite à une hauteur de trois travers de doigt. Puis ce fut, comme de règle en pareil cas, l'énervante succession des péripéties contradictoires, qui caractérisent la marche naturelle de cette affection. Insidieuses tendances à la guérison spontanée, brusquement interrompues sans motifs plausibles par de nouvelles phases inflammatoires et, malgré tout, malgré même la persistance de l'écoulement, la production d'une accoutumance progressive, grâce à laquelle le stoïque malade parvenait à dissimuler son très peu royal état pathologique.

Le mois d'août vint, par surcroît d'infortune, ajouter à ce fonds d'inquiétudes journalières l'inopportun supplément d'une assez sérieuse atteinte paludéenne, dont les accès presque tous violents

(1) C'était un emplâtre assez grossièrement composé de cire jaune, térébenthine, baume de liquidambar et résine élémi, cuits dans de l'eau de plantain. En somme, un de ces innombrables « maturatifs », qui constituaient jadis le traitement topique des abcès et plaies suppurantes, et dont les latentes propriétés « antiseptiques » justifiaient rationnellement les effets préventifs et curatifs.

et prolongés se répétèrent, sous la forme réglée du type tierce, du 6 jusqu'au 21. Une saignée et deux purgations n'ayant déterminé aucun résultat appréciable, on se décida à tenter l'administration du quinquina, qui n'était pas encore passée dans le domaine courant de la thérapeutique. D'Aquin, cédant à l'influence occulte de son futur successeur (1), ne put différer plus longtemps d'instituer, non sans une parcimonieuse prudence, le nouveau traitement antifébrile, et le réglementa ainsi qu'il suit : de quatre heures en quatre heures, quatre onces (120 grammes) de poudre d'écorce de quinquina, administrées dans un verre de vin de Bourgogne, préparé lui-même au quinquina (à raison de 30 grammes de poudre infusée dans un litre). Après l'absorption du remède et pour en corriger l'amertume : pâtes de groseille et d'écorces d'oranges ; repas de deux heures en deux heures. — Tels furent, pendant près de deux siècles, les moyens passablement encombrants qu'exigeait, sous peine d'irrémédiable impuissance, la pratique perfectionnée d'une médication quinique, réduite à son minimum d'intolérance. Efficace, à condition d'être suffisamment prolongée, elle n'était en somme accessible qu'aux estomacs sans préjugés ou exceptionnellement respectés par les troubles fonctionnels que détermine à peu près fatalement le moindre mouvement fébrile. On conçoit combien incertains et variables devaient se montrer les résultats d'une pareille cure, et de quel inappréciable bienfait l'humanité fébricitante est en définitive redevable à la découverte de la « quinine ». Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à notre cas spécial, cette première expérimentation fut couronnée d'un plein succès. Grâce à la complaisance traditionnelle de son appareil digestif, le roi se trouva radicalement délivré de ses accès dès le début de ce régime thérapeutico-culinaire que, par mesure de précaution, il continua avec certains adoucissements jusqu'à la fin du mois de septembre.

La « fistule » poursuivait pendant ce temps sa gênante et souvent douloureuse évolution. De toutes parts affluaient au cabinet des ministres des propositions de remèdes, dont l' « infaillibilité » contrastait singulièrement avec la notion de la fréquence et de la quasi incurabilité de cette répugnante affection. Car ce n'est certainement pas sous le rapport des progrès de la chirurgie que le « Grand Siècle » a mérité les honneurs d'une page à part dans l'Histoire de la Monarchie. Complètement délaissée par les prolixes et subtils dialecticiens du moyen âge, la médecine opératoire s'était obscurément enlisée dans la primitive barbarie d'où le génie de Galien l'avait momentanément tirée. Les ingénieux procédés des brillants anatomistes n'offraient plus aux prétentieux souteneurs de thèses irréalisables qu'un intérêt purement rétrospectif. Pas d'enseignement pratique ; aucune idée clinique ; généralisation à outrance des variations individuelles ; dédain des interventions ; le bistouri s'éclipsait devant le syllogisme. C'est ainsi que l'opération de la « fistule » par incision, réglementée avec une ingénieuse précision par Galien, qui se servait à cet effet d'un instrument de son invention appelé « syringotome », s'était depuis longtemps réduite aux moyens, plus accessibles sans doute mais presque toujours ineffi-

---

(1) Fagon, médecin et confident de Mme de Maintenon.

caces, des « caustiques » et de la « ligature ». — La méthode des caustiques jouissait à ce moment d'une certaine vogue, grâce aux quelques succès de marque qu'en avait habilement retirés le chirurgien Lemoyne. « Ceux à qui le ciseau faisait horreur, dit Dionis, « se mettaient entre ses mains, et comme le nombre des poltrons « est fort grand, il ne manquait point de pratiques. » Toutefois le procédé ne parut pas applicable au Roi, vraisemblablement à cause de l'irrégularité et de l'étendue des trajets de sa fistule, conditions qui eussent exigé une interminable et pénible série d'applications caustiques.

Prudemment réduits à l'expectative par l'embarras fort naturel de choisir entre tant de systèmes aussi recommandés qu'aléatoires, les médecins, puissamment secondés par Louvois, se livraient sur tous les points du royaume à de nombreuses expériences *in anima vili*. Ordre avait été donné aux Intendants et Gouverneurs de faire un recensement spécial des « fistuleux » avérés et de les hospitaliser partout où il serait possible de les traiter avec quelque garantie de succès. A Paris, cette importante mission fut confiée au jeune Félix de Tassy, fils du premier chirurgien de S. M., déjà très avantageusement connu par son heureuse pratique à l'armée et à l'Hôtel-Dieu. Erudit et entreprenant, doué d'un sens clinique exceptionnel, opérateur adroit et exercé, prêt à toutes les innovations, sans négliger pour cela l'enseignement des anciens maîtres, Félix ne tarda pas à démêler, dans cette incohérente simultanéité de médications et de systèmes, l'illusoire banalité de leurs prétentions. Celle qui séduisit et retint son attention se trouvait malencontreusement exclue de ce programme officiel d'expérimentation intensive. L' « incision », qui constitue en réalité le seul moyen précis et toujours opportun d'intervention radicale, n'était plus à cette époque qu'une curiosité archéologique. Fermement résolu à reprendre ce procédé illustré par Galien, le jeune et sagace chirurgien mit tous ses soins à le perfectionner et surtout à l'adapter aux convenances exceptionnelles qu'il avait le périlleux honneur de satisfaire. Il y allait de sa réputation et de sa fortune ; un demi-succès n'eût même pas suffi à l'excuser de son audace. C'est ainsi que, stimulé par les résultats de plus en plus encourageants qu'il obtenait dans sa pratique de l'Hôtel-Dieu, il parvint, au bout de quelques mois, à fixer définitivement les règles de la méthode qu'il venait réellement de faire « sienne », et que la chirurgie classique a scrupuleusement suivies depuis lors. — Manuel opératoire, mode de pansement, instrumentation se transformèrent avec un ingénieux à propos. Et quand le fameux bistouri « à la royale », expressément inventé pour cette sensationnelle circonstance, eût donné ses preuves de réelle supériorité sur tous les instruments similaires des anciens, Félix, absolument sûr de lui, se déclara prêt à tenter, au premier appel du roi, les émouvants aléas de la « grande opération ».

Louis XIV et son ministre suivaient de leur côté, avec un intérêt facile à comprendre, les événements comparatifs de ce concours inaccoutumé. Déjà, secrètement gagnés à la cause du jeune maître, malgré les malveillantes appréciations des sommités médicales de

(1) Bistouri en forme de croissant à manche contourné, terminé par un stylet long et flexible.

la cour, ils n'attendaient plus pour se prononcer publiquement que la notification des effets constatés chez un certain nombre de « fistuleux », soumis par ordre du monarque à l'*ultima ratio* du traitement thermo-minéral de Barèges et de Bourbonne. — La mission dirigée sur la célèbre station pyrénéenne, conformément à l'avis de Fagon, était composée ainsi qu'il suit :

Ducros, chanoine de Saint-Laurent d'Auch, Antoine Hérault, brodeur à Toulouse, Gazaubonne, gentilhomme, de Diette, capitaine des Dragons de Beaulieu, tous atteints de fistules remontant à plus d'un an et réfractaires aux médications usuelles. Ils étaient placés sous la direction de Gervais, chirurgien de la Charité, qu'on avait envoyé dans ce but à Toulouse, recruter des « sujets de choix » et suivre attentivement les phases de leur cure. Tous parurent complètement guéris en octobre. Il n'en fut pas de même de ceux qu'on envoya parallèlement à Bourbonne, dans d'identiques conditions de groupement et de surveillance. Aucun de ces derniers malades, dont les chroniques ne nous ont pas conservé le nom, n'eut à se louer de l'usage des eaux. L'épreuve restait donc tout entière à l'honneur de Barèges.

Mais le monarque, las de subir les caprices d'un mal aussi intraitable, ne put se résoudre à l'inerte expectative du lointain retour de la saison favorable au traitement pyrénéen... Son autoritaire impatience voulut enfin brusquer le dénouement d'une lutte humiliante et jusqu'alors à peu près stérile. Et, sans autres confidents que Louvois et les principaux acteurs, il régla dans le plus grand secret les détails et les préparatifs de la scène mémorable dont il se réservait de fixer la date. La cour se trouvait alors à Fontainebleau. On était à cette attrayante période de l'automne où la nature se plait à nous faire la grâce de quelques beaux jours avant de nous plonger impitoyablement dans les sombres tristesses de l'hiver. Les plaisirs de la saison, fêtes, chasses, dîners, battaient joyeusement leur plein.

Le dimanche 17 novembre, le Roi, gai et en apparence dispos plus qu'à l'ordinaire, monta à cheval comme de coutume. Il soupa le soir de fort bon appétit et prit part avec un très visible entrain aux divertissements qui suivirent. On peut d'après cela juger du stupéfiant émoi que causa le lendemain matin, lundi 18, l'annonce officielle des résultats de l'opération qui venait de s'achever très heureusement vers huit heures. Et cependant il ne s'agissait là que d'une très fausse improvisation. Tout était minutieusement arrêté de la veille : les principaux personnages prévenus, les détails et les préparatifs soigneusement ordonnés. L'extrême discrétion des intéressés et la force de volonté vraiment héroïque du Roi avaient seules pu couvrir d'un masque impénétrable les préoccupations des complices de ce futur drame d'État. Dirigée par le monarque en personne, la conspiration s'accomplissait de point en point, à l'abri des soupçons et des trahisons qui font communément échec aux aventures de ce genre.

Vers quatre heures du matin, pendant que la cour dormait son plus profond sommeil, les acteurs subalternes du mystérieux impromptu se glissaient silencieusement dans le cabinet dit « des Bassans » (1) attenant à la chambre de Louis XIV, où devait avoir lieu

(1) Ainsi nommé d'après les tableaux du peintre dont il était orné. Le Roi y remisait ses nombreuses perruques.

l'opération. Ces deux pièces contiguës, séparées alors par une cloison, se trouvent aujourd'hui réunies en une seule, que l'histoire et la légende ont rendue tragiquement célèbre sous la suggestive dénomination de « salon de l'Œil-de-bœuf ». Pendant que ces obscurs comparses exécutaient discrètement leur tâche, le « premier apothicaire », suivi de ses aides obligés, pénétra dans la chambre du Roi vers 5 heures et lui administra, selon les rites, un lavement préparatoire. Puis l'auguste « sujet » fut laissé en repos jusqu'à 7 heures. A ce moment précis Louvois alla prendre Mme de Maintenon et la mena chez le Roi, tandis que le P. La Chaise, soudainement prévenu, s'y rendait de son côté. Après quelques minutes d'entretien, tour à tour intime et religieux, tout étant définitivement prêt, le confesseur et la favorite se retirèrent, non sans une secrète émotion, dans leurs appartements respectifs. Louvois, resté seul, introduisit aussitôt les chirurgiens et leurs assistants déjà réunis dans le cabinet voisin et n'attendant plus que le signal du ministre. Le groupe opératoire se présenta en bon ordre, quoique peut-être trop compact, d'abord Félix, le grand premier rôle du jour, accompagné de d'Aquin et de Fagon, qui lui prêteront l'appui de leur surveillance technique ; puis Bessières (1), son aide principal, au besoin son *alter ego* hautement désigné pour le remplacer en cas d'accident. Suivaient gravement les quatre apothicaires de Sa Majesté, formant le « gros » à tout faire de cette petite mais imposante colonne ; enfin Laraye, garçon de confiance de Félix, chargé de la complexe exécution de ces nombreux menus détails, dont la stricte régularité contribue pour une si large part au succès des opérations.

Après avoir reçu les hommages de ces courtisans d'occasion, le Roi, s'adressant tout particulièrement à Félix, se fit expliquer le genre et la gradation des actes chirurgicaux qu'il allait subir ; l'usage et le fonctionnement des instruments adoptés dans ce but; les moyens de pansement et les suites probables de l'intervention. Aucune de ces dispositions prémonitoires, que notre nervosité contemporaine ne pourrait plus entrevoir sans danger, n'émouvait ou ne paraissait émouvoir l'impassible « sujet ». On l'eût pris pour un simple témoin de la scène impressionnante dont le dénouement allait se précipiter. Sa légitime et méritoire curiosité étant ainsi pleinement satisfaite, il s'abandonna froidement aux chirurgiens, et le drame opératoire commença. — Le patient fut immédiatement placé sur le bord de son lit, couché sur le ventre, la région malade exhaussée à l'aide d'un coussin et tournée vers la fenêtre ; les membres maintenus par deux apothicaires. Félix agrandit sans perdre de temps l'orifice insuffisant de la fistule pour pouvoir y introduire son fameux bistouri, et celui-ci étant ensuite facilement engagé, la section se fit avec une foudroyante rapidité. L'objectif essentiel se trouvait dès lors réalisé, puisque de fermé et irrégulier, le trajet fistuleux était devenu une plaie régulière et accessible sur toute sa surface aux agents médicamenteux. Restait cependant la partie la plus douloureuse, quoique la moins brillante, du programme technique : l' « excision » des traditionnelles « callosités » (2), qui constituent tout à la fois,

(1) Chirurgien de renom, appelé en consultation par Félix, et dont la fermeté d'opinion avait décidé le Roi à se faire opérer.

(2) Chairs durcies et dépourvues de vitalité, à peu près inaptes à la cicatrisation.

par un déplorable cercle vicieux, l'effet direct et la cause secondaire des ulcérations chroniques. Il ne fallut pas moins de huit énergiques « coups de ciseau », pour enlever celles qui se présentèrent à la vue de l'opérateur. Pénible et cuisant sacrifice qui n'offrait pas cependant de sérieuse garantie d'ablation totale, vu la quasi certitude de l'extension desdites callosités dans les profondeurs encore insondables des parois sanglantes de la nouvelle plaie.

L'opération n'en était pas moins dès lors entièrement achevée. La promptitude et la sûreté de son exécution, qui faisaient le plus grand honneur à l'intrépide habileté du chirurgien, avaient épargné au roi les inutiles souffrances des tâtonnements qu'on pouvait redouter de l'introduction récente de cet archaïque procédé dans la pratique officielle du grand siècle. On avait pleinement le droit d'en espérer les plus heureux résultats. — Une grosse mèche enduite d'un liniment, composé d'huile et de jaunes d'œufs, fut ensuite introduite dans la plaie pour en maintenir l'écartement; des plumasseaux de charpie, des compresses et un bandage contentif terminèrent enfin, avec la même virtuosité manuelle, la série graduée des phases techniques qui venaient de se succéder avec une si magistrale ordonnance. Aucun cri, aucun mouvement d'impatience, aucun signe de douleur ou de lassitude ne compromirent pendant ce temps la stoïque impassibilité du monarque. L'impérative habitude du *sic volo* avait eu royalement raison des humiliantes faiblesses de la sensibilité.

Quelques instants après, comme une lumineuse traînée de poudre, la nouvelle sensationnelle se répandait jusque dans les coins les plus reculés du vaste et somptueux palais. Les courtisans, subitement réveillés à cette heure matinale, quittaient à la hâte leurs appartements pour affluer aux abords de celui du Roi. Telle la foule délirante des fidèles orthodoxes, confondant dans un enthousiaste « alleluia » ses saluts de joie et de résurrection. — Le lendemain, un numéro spécial du *Mercure galant* annonçait à ses aristocratiques lecteurs de la capitale et de la province que : « quoique le Roi fût dans une santé parfaite, à la réserve de « l'incommodité qui lui était survenue il y a environ onze mois, « qu'il fût même en état de monter à cheval et de chasser comme « il faisait très souvent; S. M. qui vit qu'elle courait risque de souf- « frir toute sa vie de cette sorte d'incommodité, à laquelle sont « sujets ceux qui manquent du courage nécessaire pour s'en tirer, « prit une résolution digne de sa fermeté..... et ayant pris cette « résolution travailla à la faire exécuter sans que personne s'en « aperçût. » On ne pouvait ni avec plus d'exactitude ni plus honorablement pour la fermeté bien connue du caractère de Louis XIV, expliquer la genèse insoupçonnée de ce bienheureux événement.

Les suites de l'opération furent, comme toujours, longues et passablement mouvementées. Au quinzième jour, le fond ne se cicatrisant pas, il fallut enlever aux ciseaux le bourgeonnement superficiel qui s'opposait à la surveillance efficace du travail intime. Cette deuxième agression chirurgicale, moins impressionnante en apparence que la première, occasionna de bien plus vives douleurs, qui faillirent un moment faire fléchir l'inébranlable sérénité du roi. Elle ne suffit pas cependant à mettre le fond entièrement à nu, puisqu'on dut la renouveler et la compléter quatre jours après.

Mais le résultat désiré était cette fois presque définitivement acquis. Après une légère excision de callosités tenaces, quoique peu consistantes, pratiquée le 2 janvier 1687, et suivie de scarifications le 7, dont l'auguste patient eut beaucoup à souffrir, rien ne s'opposa plus désormais à la régularité progressive de la cicatrisation. Félix eut la vive satisfaction d'en affirmer officiellement le parfait et solide achèvement, le 15 janvier 1687, 55e jour révolu de son audacieuse intervention.

La reconnaissance du roi se manifesta avec cette pompeuse munificence qui contribua si puissamment à l'éclat de sa grandeur: Félix reçut 150.000 francs de gratification et la jouissance viagère de la magnifique terre des Moulineaux (1) ; 100.000 francs au premier médecin d'Aquin; 80.000 à Fagon ; 12.000 à chaque apothicaire, 4.000 au garçon chirurgien Laray ; soit, au total, 382.000 livres approximativement, équivalant au pouvoir absolu d'un million de nos jours, démontrèrent très explicitement que la générosité de l'obligé était pour l^ moins égale à l'importance exceptionnelle du service rendu.

D'autant plus qu'il en résulta pour Félix un tel surcroît de réputation et de célébrité, qu'il dut bientôt renoncer à satisfaire les exigences réelles ou imaginaires d'une clientèle dont l'extension demesurée dépassait abusivement les moyens d'action d'un seul praticien, quelque infatigable ou expérimenté qu'il pût être. Force lui fut d'imiter la prudente réserve d'Achille et de fuir sous une tente impénétrable les indiscrètes sollicitations de la multitude de « fistuleux », qu'une irrésistible émulation de courtisanerie animait de la folle ardeur du « martyre opératoire ».

— « C'est une maladie, dit Dionis, qui est devenue à la mode « depuis celle du roi. Plusieurs de ceux qui la cachaient avec soin « avant ce temps n'ont plus eu honte de la rendre publique. Il y a « même eu des courtisans qui ont choisi Versailles pour se sou- « mettre à cette opération, parce que le roi s'informait de toutes « les circonstances de cette maladie. Ceux qui avaient quelque « petit suintement ou de simples hémorrhoïdes ne différaient pas « à présenter leur derrière aux chirurgiens pour y faire des inci- « sions. J'en ai vu plus de trente qui voulaient qu'on leur fît l'o- « pération, et dont la folie était si grande qu'ils paraissaient fâchés « lorsqu'on les assurait qu'il n'y avait point nécessité de la faire. »

(*A suivre.*)

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association médicale humanitaire.

La réunion constitutive de l'Association médicale humanitaire dont nous avons déjà parlé, a eu lieu le jeudi 18 décembre, à 8 h. 1/2 du soir, dans un salon de la Brasserie Pousset (boulevard des Italiens). Nous reparlerons dans le prochain numéro de cette œuvre si intéressante ; en attendant, nous engageons à nouveau nos confrères d'envoyer leur adhésion de principe à M. le Dr Hulhmann, 4, rue de la Cure.

Il n'est réclamé aucun droit d'entrée.

(1) Cette terre, voisine du Grand Parc, passa à la comtesse de Gramont aussitôt après la mort de Félix.

ÉCHOS DE PARTOUT

La santé du grand-duc héritier.

Livadia, 14 novembre.

La santé du grand-duc héritier est loin d'être bonne ; on dit que la dernière attaque d'influenza qu'il a eue à Copenhague a endommagé le poumon ; on dit aussi que, lors de l'autopsie d'Alexandre III, on trouva des tubercules dans un poumon et que la mère du feu tsar est morte de phtisie ; l'affection serait donc héréditaire.

(*Daily Mail.*)

Un médecin, chef d'État : le Dr Deucher.

Pour la troisième fois, le Dr Deucher est appelé aux très hautes fonctions de président de la Confédération helvétique. C'est un des citoyens les plus marquants de ce libre pays de Suisse où naquirent tant d'hommes de valeur. Suivant l'expression d'un journal allemand, la façon dont il exerça sa profession de médecin fut pour lui le chemin vers le cœur du peuple ; au pouvoir, il a continué à travailler pour les humbles, s'attachant à régler les questions du travail, parfois si irritantes, et, depuis vingt ans, sa réputation n'a fait que grandir.

M. Adolphe Deucher est né, en 1831, à Steckborn, dans le canton de Thurgovie. Dès 1856, il se fit une place dans la politique locale ; il entra au Conseil national en 1867, y resta jusqu'en 1873, et fut réélu en 1879. Il passa, en 1883, au Conseil fédéral, et fut tout de suite président de la Confédération. Depuis lors, il fut successivement à la tête de tous les départements ministériels, jusqu'au jour où son passage au département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture lui permit de déployer des qualités qui l'y spécialisèrent. Il dut l'abandonner en 1897, pour passer une seconde fois à la présidence ; il l'occupe encore en ce moment, à la veille de reprendre les fonctions suprêmes.

(*L'Eclair.*)

Médecin sténographe.

M. le Dr Doré a recommencé le jeudi 6 novembre, à cinq heures et demie, un cours de sténographie, système Prevost-Delaunay, à la bibliothèque du Cercle militaire, caserne Bellechasse.

(*Gaz. méd. de Paris.*)

Médecins, membres de l'Institut.

M. le Dr Schlumberger, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a pour collègues à l'Institut, mais à l'Académie des Sciences morales et politiques, deux autres anciens internes des hôpitaux de Paris : M. le Dr Théophile Roussel, le vénérable

sénateur de la Lozère (promotion de 1840), élu en 1891, dans la section de Morale ; et M. le Dr Joseph Clément JUGLAR (promotion de 1843), élu en 1891, dans la section d'Economie politique, comme *financier*.

On doit à ce médecin, depuis sa thèse (*De l'influence des maladies du cœur sur les poumons*, Paris, 1846, no 137, 75 p.), de nombreux travaux d'économie politique. (*Gaz. méd. de Paris.*)

Le sanatorium d'Emma Calvé.

M. le maire de Milhau porte à la connaissance de ses administrés la prochaine réouverture du sanatorium des Cabrières, établissement de bienfaisance construit de toute pièces par Mlle Calvé, la grande artiste aveyronnaise, et entretenu par elle depuis nombre d'années. Notre compatriote, qui a autant de cœur que de talent, recueille là, chaque année, quarante fillettes, de six à douze ans, atteintes d'une maladie quelconque et appartenant à des familles nécessiteuses de Milhau. Elles passent deux mois dans la maison, admirablement soignées et choyées, puis s'en retournent à peu près toutes guéries et bénissant leur bienfaitrice. (*Le Journal.*)

Un musée des pêches.

Marseille a un musée que tous les ports du monde pourraient lui envier : un « Musée des pêches ». Il n'y en a qu'un en France.

C'est le Dr Paul Gourret, le directeur de l'Ecole de pêche de Marseille, qui a eu l'initiative de cette utile et pittoresque fondation (1). Elle est installée dans l'ancien amphithéâtre d'anatomie et comprend trois sections : une de navigation, une de pêche et une de produits.

Analyse d'une encre antique.

M. Leidié a exposé, devant la *Société de pharmacie de Paris*, les résultats d'une analyse qui lui a permis de déterminer, comme étant une encre antique, une substance contenue dans un vase d'origine gallo-romaine dont la destination était inconnue. Cette encre est analogue à nos encres de Chine actuelles. Il a pu arriver à cette conclusion en déterminant la nature du carbone qui entrait dans la composition de la substance, et il a effectué cette détermination en utilisant les réactions oxydantes qui ont servi à M. Moissan à différencier les différentes variétés de carbone.

(*Union pharmaceutique.*)

Un nouveau remède pour le rhume de cerveau.

MM. Suchannek et Seifert vantent comme un remède idéal contre le rhume de cerveau le *forman*, qui se décompose, par l'humidité et dans de l'eau tiède, en formol, menthol et acide chlorhydrique. Les deux premières substances pénètrent dans les voies aériennes sous forme de gaz, au fur et à mesure de leur production. Comme tous les remèdes analogues, celui-ci n'agit que tout à fait au début du coryza. (*Lyon médical.*)

(1) M. Gourret est l'auteur d'un petit volume de vulgarisation *le Marin et le Pêcheur*, 1 fr. — Edouard Cornély, éditeur.

Revue Biblio-Critique

Le marquis de Sade et son œuvre devant la science médicale et la littérature moderne, par le Dr JACOBUS X... Paris, Charles Carrington. 1901.

Est-ce une réhabilitation du *divin marquis ?* Bien que l'auteur s'en défende, son plaidoyer y ressemble fort. Ce n'est pas, au fond, ce que nous lui reprocherions. Nous lui ferions plutôt grief de n'être pas le premier à le proclamer.

Il nous souvient que nous avons, un des premiers, sinon le premier, tenté de démontrer, avec *documents inédits* à l'appui, que le marquis de Sade porte injustement le poids d'une étiquette mensongère. C'était, nous l'avons dit avant le Dr Jacobus (1), un perverti de l'écriture, qui ne fut jamais fou, au sens compréhensif du mot, bien qu'il eût été enfermé à Charenton. La cause de sa détention, nous l'avons fait connaître, d'après les archives mêmes de l'établissement, qui nous furent libéralement ouvertes (faveur dont personne avant nous n'avait joui) : c'est pour avoir écrit un pamphlet d'une extrême violence, dans le fond plutôt que dans la forme, contre Joséphine de Beauharnais, alors l'épouse du Premier Consul, que le marquis fut interné dans une maison d'aliénés

Rendons cette justice à l'auteur de l'ouvrage que nous signalons : il a eu notre travail entre les mains, il le cite même avec des épithètes laudatives, ce dont nous le remercions ; mais il le cite négligemment, comme s'il ne lui avait rien révélé de neuf ; or, nous le répétons, si c'est une simple contribution à la bio-bibliographie du marquis, sans autre prétention ; si nous nous sommes abstenu d'analyser l'œuvre elle-même, on ne peut nous contester que nous ayons mis au jour des pièces que nul, avant nous, n'avait songé à publier. Mince mérite ? Je vous l'accorde ; mais tâche combien ingrate que celle du pionnier qui trace une voie dans les broussailles !

Ces réserves faites, il nous plaît de reconnaître que l'ouvrage du Dr Jacobus X.. (quel nom de confrère se cache sous ce pseudonyme ?) abonde en détails piquants et est d'une très attrayante lecture.

L'ordonnance du livre est très bien comprise ; et d'abord, il débute par nous faire connaître les antécédents héréditaires du marquis. L'atavisme, la prédisposition héréditaire, sont nettement mis en relief. Puis vient le portrait physique ; ici, on se livre à maintes conjectures, parce qu'on ne possède, dit notre confrère, aucune image réelle du marquis de Sade. Nous croyons savoir cependant qu'il en existe une : une délicieuse miniature, qui se trouve en la possession d'un érudit collectionneur, lequel, hâtons-nous de le dire, ne s'en dessaisirait pas facilement, même pour une reproduction : nous avons pourtant éprouvé plusieurs fois sa complaisance.

Le Dr Jacobus (singulier pseudonyme tout de même !) nous expose ensuite le *curriculum vitæ* du marquis, en entrant dans les plus

---

1)Cf. *La prétendue folie du marquis de Sade*, paru dans le *Cabinet secret*, 4e série.

minutieux détails. Il utilise les travaux antérieurs, les coordonne plus ou moins adroitement, n'en omettant aucun de quelque importance. Il nous fait de larges emprunts, qu'il signale du reste, ainsi qu'à M. Paul Ginisty (1), dont il a reproduit maints extraits.

La seconde partie de l'ouvrage est plus originale : c'est une analyse très consciencieuse de l'œuvre du marquis. Le Dr Jacobus étudie seulement *l'œuvre qu'on peut lire*, et ce n'est pas, vous pouvez m'en croire (je parle, bien entendu, de l'œuvre du marquis, et non de la critique qui en est faite), une lecture folâtre. Le second volume, qui fera suite à celui dont nous venons de donner un court aperçu, doit être consacré à l'*œuvre qu'on ne peut pas lire*. A celui-là nous pouvons, sans trop de risque, prédire un succès de curiosité. Cela ne signifie point que l'ouvrage qui vient d'être publié n'ait pas son intérêt; c'est, au contraire, une excellente monographie, aussi documentée qu'on la peut souhaiter et qui, avec celle de M. le Dr Eugène Duehren (2), et la thèse du Dr Marciat (3), inspirée par le professeur Lacassagne, nous restituent la physionomie falote du triste personnage qui vient pour quelques instants d'être tiré de l'ombre (4).

Les Erotomanes: *étude médico-légale*, par le Dr A.-E. Portemer. Librairie médicale et scientifique J. Rousset. Paris, 36, rue Serpente.

Vous doutez-vous de ce qu'on entend par érotomane? Eh bien ! l'érotomane est... un sentimental, mais un sentimental, chez qui « la sentimentalité est poussée à un degré extrême, qui indique nettement que nous sommes en présence non pas seulement d'un amoureux passionné, mais d'un véritable malade. » La définition nous plaît par son air de paradoxe !

Cet amour morbide était connu des anciens; les philosophes, les poètes, les médecins de tous les âges l'ont décrit ou étudié. Il suffit de rappeler les aventures immortelles d'Orphée et Eurydice, d'Héloïse et Abélard; et les extravagances des chevaliers de la Table ronde, du fameux Don Quichotte, prototype de l'érotomane, que son délire pousse à toutes les excentricités.

Au xive siècle a sévi, en Poitou, une véritable épidémie d'érotomanie: les *Gallois* et *Galloises* mettaient leur gloire à devenir les martyrs de l'amour; ils se livraient aux aberrations les plus étranges, errant presque nus sur les montagnes couvertes de neige; et, à l'époque de la canicule, se revêtant de fourrures faites de toisons d agneaux.

(1) *La marquise de Sade*. Fasquelle, éditeur.

(2) *Le marquis de Sade et son temps*. Paris, A. Michalon, 1901.

(3) Thèse de Lyon.

(4) Nous nous permettons de signaler au Dr Jacobus, en vue d'une nouvelle édition, un article fort curieux de M. Ginisty, sur le *Fils du marquis de Sade*, article paru vers le 3 ou 4 juillet (1902) dans le *Journal*.

Nous lui indiquerons également une piste qu'il pourrait suivre, s'il en a le loisir. Voici, à cet effet, ce que nous avons relevé dans le livre intitulé : *Le Châtelet de Paris*, de Charles Desmazes (p. 327) :

« Dans les papiers des commissaires au Châtelet, se trouve le procès-verbal dressé par l'un d'eux, de l'information faite contre le marquis de *Sade*, prévenu d'avoir, à Arcueil, déchiqueté, à coups de canif, une femme qu'il avait fait mettre nue et attacher à un arbre, et d'avoir versé sur les plaies saignantes de la cire à cacheter brûlante. » C'est un dossier qu'il serait utile de retrouver et de publier, pour éclaircir le procès, toujours pendant, du divin marquis.

L'érotomanie peut affecter les formes les plus variées : c'est un érotomane que Ruy-Blas, qui déclare son amour, en les termes que l'on sait, à la reine d'Espagne ; un érotomane, le page qui tombe amoureux de Marie Stuart et que la « cruelle dame » envoie à l'échafaud ; des érotomanes, ceux qui ont voué à la Vierge un culte d'où tout désir n'est pas exclu : tel l'abbé Mouret, dont Zola nous a tracé un si admirable portrait.

Mais ce n'est pas que dans la légende et le roman que se rencontrent les érotomanes ; on les coudoie, à chaque instant, dans la vie de tous les jours. Souvenez-vous du cas d'Augustine Pépé, rapporté par M. Paul Garnier ; encore peut-on considérer cette dernière comme une passionnée vulgaire ; mais combien d'autres hystéro-nymphomanes, amoureuses de prêtres, qu'attire sans doute — si les relations de l'olfaction et de l'appareil génital sont aussi manifestes que nous le pensons — l'odeur de chasteté ou de sainteté (ce qui doit être d'essence plus rare).

L'érotomanie est parfois une maladie — ne dit-on pas « le mal d'amour » ? — aux symptômes nettement accusés et qui comportent un pronostic et une thérapeutique appropriés. N'est-ce pas Hippocrate qui écrit que Perdiccas, fils du roi de Macédoine, Amyntas, mourut d'amour pour Phyla, la concubine de son père ? N'est-ce pas Erasistrate, qui reconnut qu'Antiochus Soter était amoureux — *infandum regina jubes* !... — de sa propre belle-mère, Stratonice ! N'est-ce pas enfin un médecin, Jacques Ferrand, qui a copieusement disserté sur *la maladie d'amour ou mélancolie érotique* ?

L'érotomanie est, au résumé, un syndrome morbide, qu'il est malaisé de définir trop rigoureusement ; autant chercher à dénombrer les flèches contenues dans le carquois d'Eros, celui dont Voltaire a pu dire :

Qui que tu sois, voici ton maître,
Il l'est, le fut ou le doit être.

L'avènement de Bonaparte, par Albert Vandal. Paris, Plon-Nourrit. 1902.

Ceux qui avaient survécu à la chute de Robespierre et qui étaient restés ses partisans se terraient prudemment, tandis que les vainqueurs profitaient bruyamment de leur victoire. Nantis des meilleures places, ils entendaient s'y maintenir, au besoin par la violence, sachant bien que d'autres guettaient dans l'ombre leur succession, attendant le moment propice de se substituer à eux. Le gouvernement de la France était « le butin d'une bande, la proie d'une caste exclusive, fermée, se recrutant elle-même, détachée de la nation et ne faisant plus corps avec elle ».

Au printemps de 1796, les chefs officiels du groupement révolutionnaire étaient les cinq directeurs, Reybell, Lareveillère-Lépeaux, Barras, Merlin de Thionville et Treilhard. On sait comment fut gouvernée la France à cette époque de corruption d'une part et de veulerie de l'autre. Le trait distinctif des gouvernants, c'était, comme le synthétise éloquemment M. Vandal, la bassesse morale. « Chez eux, nulle conception élevée de leurs devoirs et de leurs

droits, nulle générosité de cœur ou d'esprit, nul effort pour pacifier et rassembler la nation, nulle pitié pour cette malheureuse France, qui souffrait tant de maux. Ils gouvernèrent bassement, brutalement, grossièrement. »

L'anarchie régnait alors en maîtresse : les bandits et les gens sans aveu triomphaient et violentaient quiconque ne se soumettait pas à leurs caprices. Un fait entre cent : à l'hôpital d'Aix, deux infirmiers étouffent un malade pour le voler. « Ils faisaient les républicains, et l'on s'était vu forcé de leur donner de l'emploi. »

Les enfants assistés périssaient d'inanition par milliers ; les prisons étaient d'infects cloaques. Partout régnaient le désordre et l'incurie.

Comment, dans ces conditions, ne pas s'expliquer le soupir de soulagement poussé par la nation, j'entends par l'importante fraction de celle-ci qui aspirait au calme, quand elle vit surgir le libérateur ? Elle se donnait un maître en échange de mille despotes ; le troc lui paraissait encore acceptable.

La dictature d'un homme hors pair a pu être considérée comme l'aboutissant nécessaire, inéluctable des suites de la Révolution, des excès qui ont marqué la triste époque du Directoire ; elle a eu des causes plus complexes, plus profondes, que nous ne pouvons, dans une critique aussi rapide, passer en revue. Mais nos lecteurs, s'ils veulent, à notre exemple, lire l'ouvrage de M. Vandal, prendront une leçon supérieure d'histoire et aussi une leçon de style, tantôt coloré, pittoresque, imagé à souhait, tantôt d'une précision toute scientifique ; et de cette lecture se dégage un charme pénétrant qui captive, qni contraint à poursuivre jusqu'au bout une lecture qu'on n'avait voulu que superficielle et hâtive.

C'est, pour tout dire, un maître livre, dû à la plume d'un maître écrivain. M. Albert Vandal est un des historiens qui font le plus d'honneur à notre France.

Livres reçus aux bureaux de la « Chronique »

De la contamination par les vieux papiers, par Georges Hyvert. Carcassonne, Imprimerie G. Servière, 26, rue Barbès.

Cinquantenaire de la Société médico-psychologique (1852-1902). Paris, Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard St-Germain. 1902.

L'esprit scientifique contemporain, par le Docteur Foveau de Courcelles. Paris, Bibliothèque Charpentier, 11, rue Grenelle. 1899.

Principes généraux d'installation, d'organisation et d'aménagement d'un sanatorium modèle pour les tuberculeux indigents, par le Docteur A. Pégurier, de Nice. Revue internationale de la tuberculose. Paris, 9, rue Rougemont. 1902.

Guide pratique de l'extraction des dents à l'usage du médecin, par le Docteur Bruneau. Paris. Société d'éditions scientifiques, 4, rue Antoine-Dubois.

Formulaire spécial de thérapeutique infantile (2e édition), par le Docteur R. Nogué. Paris, 4, rue Antoine-Dubois. 1903.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La Vierge au biberon.

C'est ainsi qu'on pourrait nommer la Vierge, dont un de nos



obligeants correspondants nous envoie, avec la photographie qui en reproduit les traits, la curieuse description :

MONSIEUR,

Je vous envoie par le même courrier la photographie d'une Vierge en terre cuite, peinte en blanc, que j'ai dénichée tout au fond du Pas-de-Calais, dans l'église d'une toute petite commune, Tortefontaine; elle provient vraisemblablement d'une abbaye maintenant démolie et dont il ne reste que les bâtiments de ferme et quelques pans de murs, l'abbaye de Dommartin, ordre des Prémontrés, qui a été détruite à la poudre de mine, en 93.

Cette statue présente cette particularité qui, je pense, vous intéressera, vous et vos lecteurs, que dans sa main droite elle tient un petit vase pouvant passer pour un biberon, malgré sa forme et le peu de commodité qu'il devait offrir pour téter.

J'ai trouvé également dans la même église un reliquaire en bois sculpté, un buste de moine, avec une tête oblongue, de dégénéré type, présentant de plus une déviation de la bouche à gauche. Je pourrais vous l'envoyer (1) si cela vous intéressait.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes considérations distinguées.

Guislain HOUZEL
4, rue des Vieillards, Boulogne-sur-Mer.

Lettre inédite de M. V. Sardou sur le marquis de Sade.

Il y a longtemps déjà que nous avons reçu cette lettre. Malheureusement, elle avait été égarée dans un dossier où nous n'aurions pas songé à la chercher, et c'est le hasard seul qui nous l'y a fait découvrir, ces jours derniers. Notre affectionné maître voudra bien nous excuser d'en avoir tant différé la publication, maintenant qu'il connaît la raison du retard.

MON CHER DOCTEUR,

Je viens de lire votre étude sur le marquis de Sade où je pourrais me permettre de vous signaler quelques erreurs et quelques lacunes; et dont je suis loin d'adopter les conclusions. — Car si l'on a exagéré l'affaire d'Arcueil, il ne faut pas non plus traiter d'espiègleries les blessures de la femme Keller arrosées de cire brûlante!... ni prendre au sérieux le mémoire mensonger rédigé par les soins de la famille de Sade sur cette autre affaire des bonbons, qui n'ont pas valu à un personnage de sa condition une condamnation à mort, si la chose avait été aussi enfantine que vous semblez le croire ; mais ma lettre n'est pas pour démontrer une fois de plus que cet immonde gredin a mérité son sort. Je veux d'abord vous confirmer ce que vous dites de son exhumation, la nuit, clandestinement, par trois personnes, dont une était (elle me l'a du moins assuré) mon vieil ami le Dr LONDE, disciple de Gall: il resta détenteur du crâne, qui lui fut dérobé: en sorte que je n'ai pas eu la satisfaction d'interpeller le marquis à la façon d'Hamlet,

(1) Nous en recevrons la photographie avec reconnaissance.

pour lui dire à quel point j'approuvais la monarchie et l'empire de l'avoir coffré comme malfaiteur et comme fou ; et trouvé plaisant que la Révolution eût récompensé ses vertus civiques, en le faisant secrétaire de la Société populaire de la section des Piques !...

Je veux aussi vous citer un trait de son caractère qui est bien dans la psychologie du personnage.

En 1855 — j'allais quelquefois à l'hôpital de Bicêtre, où deux de mes amis étaient internes, et je me promenais avec eux dans l'établissement. Un vieux jardinier, qui avait connu le marquis lors de sa détention, nous contait que l'une de ses distractions était de se faire apporter de pleines corbeilles de roses, les plus belles et les plus chères que l'on pût découvrir dans les environs. — Assis sur un tabouret, près d'un ruisseau fangeux qui traversait la cour, il prenait chaque rose l'une après l'autre, la contemplait, la flairait voluptueusement... puis la trempait dans la bourbe du ruisseau et la jetait au loin, souillée et puante, en éclatant de rire !...

Ne voilà-t-il pas tout le Marquis?

Mille amitiés. V. SARDOU.

CORRESPONDANCE

Le Dr Civiale et le duc de Berry.

MON CHER CONFRÈRE,

Dans votre dernier numéro de la *Chronique médicale*, je n'ai pas été peu surpris de voir discuter, dans la lettre de M. Dureau, si le *Dr Civiale était le gendre du duc de Berry*. Voici quelques renseignements puisés à bonne source sur le Dr Civiale.

Originaire du Cantal, Civiale, une fois docteur, vint s'installer à Brioude (Haute-Loire), où il épousa Mademoiselle Marie Dix-Août Faugère, cousine de mon arrière-grand-père maternel. A la suite d'une saignée malheureuse, au village de Fontannes près Brioude, il dut quitter le pays et vint chercher fortune à Paris.

N'est-il pas curieux de constater que cet éminent chirurgien a dû sa célébrité à une faute opératoire vulgaire ?

Ces renseignements sont authentiques ; je les tiens de mon père, le Dr Elie Noir, qui a longtemps exercé à Brioude et a été en relation avec la famille de Mme Civiale.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Votre fidèle abonné :

Dr NOIR,
Secrétaire de la Rédaction du « Progrès Médical ».

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

De l'évolution dentaire chez les enfants placés en nourrice, par le Dr Fernand Lédé. Paris, O. Doin, éditeur, 8, place de l'Odéon.

Arrêt inédit de Henri IV, par le Dr René Hélot. Rouen, imprimerie Jules Lecerf. 1902.

La Syphilis dans ses rapports avec la prostitution, par le Dr Gardette. Paris, imprimerie de la Sorbonne, 21, rue Cujas. 1902.

Les Candidats à la tuberculose (4e conférence), par le Dr Gardette. Paris, imprimerie de la Sorbonne. 1902.

La Vie privée d'autrefois : la vie de Paris sous Louis XVI, début du règne, par Alfred Franklin. Paris, librairie Plon-Nourrit et Cie, 8, rue Garancière.

Les Sinusites maxillaires, par le Dr Oscar Amoedo. Paris, imprimerie L. Pochy, 117, rue Vieille-du-Temple.

Etude des kystes d'origine dentaire, par le Dr Henri Dreyfus. Paris, A. Maloine, 23, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1902.

La Gymnastique de chambre sans appareils (avec 32 figures explicatives), par le Dr de Frumerie. Paris, A. Maloine, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine. 1902.

Vade-mecum des maladies médico-chirurgicales du tube digestif, par le Dr H. Fischer. Paris, A. Maloine.

Manuel de technique chirurgicale des opérations courantes, par G. Marion. Paris, A. Maloine.

Prêtres et moines non-conformistes en amour, par G. Dubois-Desaulle. Paris, éditions de la Raison, 77, avenue Ledru-Rollin. 1902.

Avant la gloire (leurs débuts), 2e série, par Henri d'Alméras. Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny. 1903.

La Vie et les œuvres de Jacques de Cahaignes, par le Dr Panel. Sotteville-lez-Rouen, Imprimerie E. Lecourt, 48, rue Pierre-Corneille. 1902.

Lous dinnas dé la pruno ; a sous présidens, a sous artistes. (*Sera analysé*).

Rives d'Olt, par Paul Maryllis. Bordeaux, J Durand, 20, rue Condillac. 1902.

Grossesse et accouchement, par G. Morache. Félix Alcan, éditeur. Paris, 1903.

La Tuberculose, peste moderne, par les Drs Albet-Weil et G. Sersiron. Préface du Pr Landouzy. Paris, Ed. Cornély, éd., 101, rue de Vaugirard.

De la médication kératinisée, ou enrobage spécial de pilules médicamenteuses, par le Dr H. J. Philippe. Mâcon, Protat frères, imprimeurs. 1902.

La Logique morbide, *l'analyse mentale*, par N. Vaschide et Cl. Vurpas. Paris, Société d'éditions scientifiques et littéraires, 4, rue Antoine-Dubois. 1903.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1902

TABLE DES GRAVURES

Paris-Poitiers. — Société française d'Imprimerie et de Librairie.

N° *du* 1er *avril* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative, par M. le Dr Miquel-Dalton. — Lettre inédite de Cabanis à l'abbé Grégoire, pour lui recommander Rouget de Lisle. — Recettes et Secrets de la fin du xviiie siècle.

N° *du* 15 *avril* 1902. — Les aveugles dans l'art, par M. le Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine.

N° *du* 1er *mai* 1902. — Les médecins à l'Assemblée législative (*suite*), par M. le Dr Miquel-Dalton (de Cauterets). — Le bégaiement dans l'histoire et les bègues célèbres, par M. le Dr Chervin.

N° *du* 15 *mai* 1902. — Les marques de la virginité, d'après les anciens médecins, par le Dr Desfonandrès. — Comment le dîner Magny fut fondé par un médecin, par M. Jules Troubat.

N° *du* 1er *juin* 1902. — Un médecin de Victor Hugo : le docteur Cabarrus, par M. le Dr Leter (de Sannois). — Une consultation de Baudelaire. — Les corbeaux et la maison d'Autriche.

N° *du* 15 *juin* 1902. — La visite de Bonaparte aux pestiférés ; la légende et la vérité, par M. le Dr P. Triaire (de Tours). — Une lettre inédite de Dupuytren. — La carrière médicale de Chaptal.

N° *du* 1er *juillet* 1902. — Les médecins et la mort de Molière, d'après de nouveaux documents, par le docteur L. Nass. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas.

N° *du* 15 *juillet* 1902. — La mort de Bichat et les vicissitudes de ses restes. — Les statues de Bichat. — Marat électrothérapeute, par M. le Dr Foveau de Courmelles.

N° *du* 1er *août* 1902. — La Balnéothérapie et l'Hydrothérapie dans les fièvres. — Un précurseur ignoré de Brand, par M. le Dr Louis Murat. — La découverte de Laënnec, appréciée par Chateaubriand.

N° *du* 15 *août* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — Le chansonnier Désaugiers et la médecine. — Un médecin graveur sur bois. — Quelle était l'infirmité de Boileau ? — Le sang humain contre l'épilepsie. — Vierges noires.

N° *du* 1er *septembre* 1902. — Une dynastie de médecins et d'apothicaires : les Cadet. — Benvenuto Cellini et l'artillerie agricole. — Gœthe et la bataille d'Iéna. — A propos des statues de Bichat.

N° *du* 15 *septembre* 1902. — La vie pathologique du Grand Roi, par M. Louis Delmas (*suite*). — La procréation des sexes à volonté. — Le magnétisme et le somnambulisme au théâtre.

N° *du* 1er *octobre* 1902. — Une névrosée mondaine au xviiie siècle ; Sophie de Monnier (étude de psychologie morbide), par M. Paul Cottin. — L'homme-femme : Mademoiselle Savalette de Lange, par le Dr Cabanès.

N° *du* 15 *octobre* 1902. — La mort de Zola. — La méthode scientifique en littérature, par M. Robert Fath. — La documentation du Dr Pascal, par M. le Dr Maurice de Fleury. — La prétendue originalité de Zola, par M. le Dr Max Nordau.

N° *du* 1er *novembre* 1902. — La tuberculose dans le roman : La genèse des *Embrasés*, par l'auteur, M. Michel Corday. — Notre enquête : *Les tuberculeux sont-ils des « embrasés »* ? — Les facultés affectives chez les phtisiques, par M. le Dr Pégurier (de Nice).

N° *du* 15 *novembre* 1902. — Le sadisme chez Baudelaire, par le Dr Cabanès. — Adam et Eve dans les livres d'anatomie. — La future Académie de médecine.

N° *du* 1er *décembre* 1902. — Les types pathologiques dans Balzac : M. de Mortsauf, du *Lys dans la Vallée*, par M. le Dr Lucien Nass. — Balzac chez Esquirol. — Pages oubliées : L'esprit scientifique de Balzac, par M. Ferdinand Brunetière.



Paris-Poitiers. — Société Française
d'Imprimerie et de Librairie